Université Paris Nanterre

200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

Membre de l'université Paris Lumières

ED 139
Sophiapol - Modyco

Hugo Dumoulin

Les théorisations du discours de Michel Pêcheux et Michel Foucault à la lumière du concept d'énonciation

Thèse présentée et soutenue publiquement le 09/12/2022
en vue de l'obtention du doctorat de Philosophie de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme Judith Revel (Université Paris Nanterre)
et de M. Patrice Maniglier (Université Paris Nanterre)

Jury :

Rapporteure :	Mme Pascale Gillot	MCF HDR en Philosophie, Université de Tours
Rapporteure :	Mme Frédérique Sitri	Professeure de Sciences du Langage, Université Paris Est Créteil
Membre du jury :	Mme Jacqueline Authier-Revuz	Professeure émérite de Sciences du Langage, Université Sorbonne Nouvelle
Membre du jury :	M. Jacques Guilhaumou	Directeur de recherches CNRS honoraire en Sciences du Langage, ENS de Lyon
Membre du jury :	M. Gildas Salmon	Chargé de recherches CNRS en Philosophie, EHESS
Membre du jury :	Mme Agnès Leroux-Béal	MCF HDR en Linguistique anglaise, linguistique contrastive, didactique des langues, Université Paris Nanterre
Directrice de thèse	Mme Judith Revel	Professeure de Philosophie, Université Paris Nanterre
Co-encadrant de thèse	M. Patrice Maniglier	MCF en Philosophie, Université Paris Nanterre

« (…) articuler le point, non pas comme indistinguable, mais comme repérable par le biais de la défaillance qu'il impose à tous les repères » (Jean-Claude Milner, *L'Amour de la langue*)

Remerciements

Je tiens à remercier très sincèrement mes directrice et directeur de recherche Judith Revel et Patrice Maniglier, qui m'ont accompagné tout au long de ce travail, depuis les premières lueurs de sa problématique jusqu'aux relectures du manuscrit final. Je partais de « Structuralisme et historicité » : j'espère n'avoir pas trop failli à l'exigence d'historicisation que j'ai apprise de Judith, j'espère n'avoir pas trop manqué à ce structuralisme dont Patrice défend la centralité.

Mes remerciements s'adressent ensuite aux membres de mon comité de suivi de thèse, Gildas Salmon et Jacques Guilhaumou, qui m'ont permis de préciser l'angle de ce travail, et m'ont donné confiance pour le réaliser.

Je remercie vivement Jacqueline Authier-Revuz dont les percées théoriques ont tout simplement rendu possible ce travail.

Je tiens à remercier particulièrement Frédérique Sitri dont la rencontre m'a permis de comprendre à quel point Pêcheux était un auteur décisif, pour les linguistes, et pour les philosophes. Je la remercie de m'avoir ouvert les portes du projet ArchivU où j'ai pu découvrir la pratique scientifique : vivante, collective, fraternelle.

Mes remerciements s'adressent de ce fait aux membres du projet ArchivU avec qui j'ai travaillé directement, et auprès de qui j'ai appris énormément : Virginie Lethier, Émilie Née, Caroline Facq-Mellet, Agathe Cormier, ainsi que tous les autres.

Un remerciement tout particulier va à Julie Lefebvre et Natacha Espinosa, qui m'ont fait confiance pour enseigner la linguistique, alors que, après tout, je venais d'un autre monde.

Ces années de travail à l'Université Paris Nanterre n'auraient pas été les mêmes sans Félix, Benjamin, Soukayna, Nicolas, Guillaume, Myriam, et tous les camarades. Nous étions le grand nombre.

Merci à Louis, pour son amitié, ses relectures, nos débats, par-delà les rives.

Merci à Maxime et Pierre-Louis, compagnons de route indispensables.

Je pense à ma famille, à mes parents, qui m'ont donné la chance d'arriver jusqu'ici.

Enfin, je remercie Jeanne pour sa présence dans cette longue épreuve, pour sa tendresse, pour sa bienveillance, mais aussi pour tout ce qui a fait de cette thèse un détail de la vie.

Ce travail porte le souvenir d'Armel Williart, sujet de langue et de savoir.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 9

1. Lire Foucault et Pêcheux ensemble aujourd'hui. Une problématisation triple et son actualité .. 9
2. L'énonciation : une lecture symptômale 22
3. Le dispositif de la thèse : de l'épistémologie à l'expérimentation en analyse du discours 37

TOME 1 41

LANGUE ET DISCOURS : LE FONCTIONNEMENT LINGUISTIQUE DU DISCOURS ECLAIRE PAR L'ENONCIATION 41

INTRODUCTION 43
PREMIERE PARTIE. UN OBSTACLE EPISTEMOLOGIQUE :L'OPPOSITION ENTRE PECHEUX ET FOUCAULT SUR LE STATUT DE LA LANGUE 53
Chapitre I. Une « séquence linguistique » chez Foucault : de l'objet d'une histoire des sciences à l'obstacle pour une archéologie du savoir. 55
Chapitre II. La langue comme (simple) instrument d'une pratique théorique (Pêcheux : 1966-1969) 95
DEUXIEME PARTIE. DES *SYSTEMES* DISCURSIFS ? LA DOUBLE IMPASSE 123
Chapitre III. Les formations discursives foucaldiennes comme « systèmes de dispersion » pour penser le discours, la théorie impossible 125
Chapitre IV. « AAD69 » : l'inatteignable homogénéité 149
TROISIEME PARTIE. PROPOSITION : PENSER L'ENONCIATION AVEC MICHEL FOUCAULT ET MICHEL PECHEUX 203
Chapitre V. Foucault et le cas « littérature », une voie sauvage vers l'énonciation 211
Chapitre VI. Pêcheux, une conversion à la linguistique et à l'énonciation 239
CONCLUSION PROVISOIRE 269

TOME 2 277

LES FONCTIONS HISTORIQUES DU DISCOURS : NORME ET IDEOLOGIE 277

INTRODUCTION 279
QUATRIEME PARTIE. UN OBSTACLE EPISTEMOLOGIQUE ENTRE FOUCAULT ET PECHEUX : POUR OU CONTRE ALTHUSSER ? 283
Chapitre VII. Pêcheux et la fonction idéologique du discours, de la fidélité à la démarcation par rapport à Althusser 285
Chapitre VIII. Foucault et les exigences de l'histoire : les normes plutôt que l'idéologie 339
CINQUIEME PARTIE. DES CONCEPTS *DESCRIPTIFS* DU DISCOURS DANS L'HISTOIRE : PRECONSTRUIT ET GENRES DE DISCOURS 381
Chapitre IX. Le préconstruit : un outil énonciatif indirect pour observer l'idéologie 383
Chapitre X. Une théorie foucaldienne « insue » des genres de discours 449
SIXIEME PARTIE. ÉTUDE DE CORPUS : LE *DESORDRE DES FAMILLES*, AU PLUS PRES DE LA NAISSANCE DU GENRE DU RAPPORT 499
Chapitre XI. Le corpus et le dispositif : constitution, méthode, outils 501
Chapitre XII. Analyses : ordre et désordre des familles populaires parisiennes du XVIIIe siècle entre norme et idéologie 553
CONCLUSION. LE CORPUS *DESORDRE* ENTRE NORME ET IDEOLOGIE 641

CONCLUSION GENERALE 649

BIBLIOGRAPHIE 655

INDEX NOMINUM 671

INDEX RERUM 675

ANNEXES 681

ANNEXE 1 : LE CORPUS DE RAPPORTS D'EXPERTISE DANS *LES ANORMAUX* 681
ANNEXE 2 : ANALYSES FACTORIELLES DES CORRESPONDANCES 685

TABLE DES ILLUSTRATIONS 681

TABLE DES MATIERES 691

1. Lire Foucault et Pêcheux ensemble aujourd'hui. Une problématisation triple et son actualité

Les noms de Michel Foucault (1926-1984) et de Michel Pêcheux (1938-1983) sont intimement attachés à l'histoire de la théorisation du *discours* dans les sciences humaines et sociales contemporaines. Présents dans de nombreuses bibliographies – de la philosophie à l'analyse du discours –, ils ne sont cependant que rarement associés, comparés, confrontés. Il est vrai que rien n'atteste qu'ils ne se soient jamais adressé la parole : si Pêcheux a lu Foucault, il n'est pas dit que Foucault ait lu Pêcheux[1]. Pourtant, ils ont nombre de choses en commun, à commencer par la rencontre, au fil de leur formation, de certaines figures intellectuelles clefs des années 1950-1960 en France. Normaliens, agrégés de philosophie, ils ont été marqués par l'enseignement d'Althusser, rencontré cependant à des périodes différentes de leur formation. Foucault fait connaissance avec Althusser en 1948 et travaille avec lui au moment où ils sont tous deux membres du parti communiste français : *Maladie mentale et personnalité* (1954), livre désavoué par la suite, est une commande de l'enseignant, qui exerce alors une influence considérable sur le jeune Foucault, et ce jusqu'à la rupture en 1966, à la parution du livre *Les Mots et les choses.* Pêcheux rencontre Althusser une dizaine d'années après Foucault, vers 1960 : il ne fait pas

[1] Nonobstant le fait que Daniel Defert, le compagnon de Foucault, a participé activement au dernier projet scientifique de Pêcheux, l'ADELA. Il semble en vérité que cette discussion ait été plutôt éludée par Foucault, comme l'indique le témoignage de Jean-Jacques Courtine, sur le mode de l'anecdote : « Quand, en 1982 dans le train entre Paris et Grenoble, j'ai eu une longue discussion avec Foucault à propos de l'AD [H.D. : Analyse du Discours (de Pêcheux)], il a été très poli mais il m'a fait comprendre que non, décidemment, ça ne l'intéressait pas. » (Courtine 2010, p. 7).

partie du « premier cercle[2] » – pourtant composé d'individus de la même génération que lui – qui appose son nom sur la couverture de *Lire le Capital* ; ce qui ne l'empêchera pas de conserver toute sa vie une forme de fidélité à Althusser alors même que c'est une distance critique qui s'affirme à partir de 1978. La rencontre d'Althusser au milieu des années 1960 coïncide chez Pêcheux avec son entrée au parti communiste français, quelques dix ans après que Foucault, lui, l'ait quitté.

En commun, Foucault et Pêcheux ont aussi l'héritage de l'épistémologie historique, qui fait que l'un et l'autre vont s'intéresser à l'histoire des sciences, en particulier à l'histoire de la *psychologie*. La rencontre de Canguilhem est alors décisive pour les deux penseurs. En 1958, Foucault soumet à l'épistémologue sa thèse française intitulée *Folie et Déraison* – qui deviendra *Histoire de la folie à l'âge classique*. Le maître l'accepte telle quelle et lui ouvre par la suite les portes de sa collection « Histoire et philosophie de la biologie et de la médecine » aux Presses universitaires de France. Pêcheux, lui aussi, rencontre Canguilhem au début des années 1960, qui l'oriente vers l'histoire des sciences[3], et lui permet d'entrer en 1966 au Laboratoire de psychologie sociale du CNRS. Enfin, de manière plus discrète, c'est aussi la figure de Lacan qui marque l'itinéraire de l'un comme l'autre penseur. En 1953, Foucault suit le séminaire du psychanalyste à Saint-Anne bien que pour une courte durée ; on le retrouve en 1966 présent dans l'auditoire lorsque Lacan commente à son tour *Les Ménines* dans son séminaire à l'École normale supérieure. Bien que la relation du philosophe à la psychanalyse soit extrêmement houleuse, l'on retrouvera éparses les traces d'une discussion dans la masse des *Dits et Écrits*. S'il n'est pas dit que, pour sa part, Pêcheux ait jamais rencontré Lacan, il est certain qu'il travaille de concert avec les lacaniens au moment de la création du Cercle d'épistémologie de l'École normale supérieure, et au sein de sa publication, les *Cahiers pour l'Analyse,* dans lesquels il rédige ses premiers textes, sous le pseudonyme de Thomas Herbert. Il est de ce fait assez probable que Pêcheux ait participé à la rédaction du texte soumis par le cercle à Foucault dans les suites de la publication des *Mots et les choses*. Et il est sûr que Pêcheux a lu la réponse de Foucault[4], dans laquelle apparaît pour la première fois, en amont de *L'Archéologie du savoir*, le terme de « formation discursive ».

[2] Plon 2003, p. 32.
[3] Ainsi le premier texte signé par Pêcheux de son vrai nom est un pur travail d'épistémologie de la physique et de la biologie intitulé *Sur l'histoire des sciences* et co-écrit avec Michel Fichant (1967). Il est tiré des séances du cours de philosophie pour scientifiques, organisé par Althusser à l'École normale supérieure.
[4] Foucault 1994, I, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », p. 696 *sq*.

La « formation discursive » , c'est, au-delà des figures et du parcours intellectuel, ce *mot* que Pêcheux et Foucault ont en commun. Ils se le sont pour ainsi dire passé : Foucault, qui est universellement reconnu pour avoir inventé la notion, l'emploie pourtant sur une période très courte : de la réponse au cercle d'épistémologie (été 1968) à la publication du livre l'*Archéologie du savoir* en 1969, dans lequel elle occupe une position de clef de voute. Ensuite, dans l'écriture foucaldienne, la « formation discursive » disparaît, brutalement. Il faut s'en étonner. C'est à ce moment qu'elle apparaît chez Pêcheux, non pas directement en 1969 dans l'*Analyse automatique du discours* où le philosophe parle de « processus discursif », mais en 1971, dans un article collectif intitulé « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours[5] ». Alors, la « formation discursive » apparaît sans référence à Foucault, insérée dans le paradigme marxiste à connotation althussérienne « formation sociale, formation idéologique, formation discursive ». Il faut attendre le texte « Remontons de Foucault à Spinoza » (1977), pour voir le terme « formation discursive » attribué par Pêcheux à Foucault, tout de même assorti d'une injonction à libérer Foucault de son propre « réformisme théorique[6] ». Ce n'est qu'à partir de 1978 que Pêcheux reprend Foucault pour « rectifier » Althusser, bien qu'à certaines conditions[7]. En 1983 enfin, Pêcheux concède une certaine cécité de l'analyse du discours à l'égard de Foucault, chez qui pourtant – il le rappelle expressément – le terme de formation discursive s'origine[8]. L'affaire est singulièrement complexe et, s'il faut évidemment se garder de croire que le terme est exactement synonyme chez Foucault et chez Pêcheux, il serait tout aussi scandaleux de penser qu'il n'y a que pure homonymie entre deux termes qui se tourneraient le dos.

---

[5] Pêcheux & *alii* 1990 [1971], p. 148.

[6] Pêcheux 1990 [1977], p. 256.

[7] « Sur cette question certaines analyses de Michel Foucault donnent la possibilité d'une rectification de la distinction althussérienne entre interpellation idéologique et violence répressive, par la mise en évidence du processus d'individualisation-normalisation dans lequel différentes formes de violence d'État assujettissent les corps et assurent matériellement la soumission des dominés – *mais à la condition expresse de rectifier Foucault lui-même sur un point essentiel*, qui concerne son rapport de forclusion à l'égard de la psychanalyse et du marxisme » (Pêcheux 1990 [1978], p. 270).

[8] « En empruntant cette notion à M. Foucault, l'analyse de discours l'a en même temps réajustée au niveau des discursivités politiques textuelles, sans doute parce que cette matière discursive semble techniquement plus facile à travailler, mais aussi en vertu de cette conviction "marxiste" que le pouvoir vient d'en haute, sous la forme doctrinale du discours du Droit et de l'État en tant qu'"idéologie dominante". Même à s'en tenir à la lettre du texte althussérien des AIE[Appareils Idéologiques d'État], l'analyse du discours *aurait pu* ne pas fermer les yeux sur les "petits rituels idéologiques" qui y étaient explicitement mentionnés (une petite messe, une petite leçon dans une école, une petite séance du tribunal, etc.) Mais l'analyse du discours s'était refusée à "lire" de tels effets que, de son côté, M. Foucault – suivant comme on le sait un tout autre chemin – a pu repérer comme des effets de pouvoir se formant "par en bas", dans ces quotidiennetés énonciatrices qui débordent l'État et ses appareils » (Pêcheux 1983). Mêmes remarques dans Pêcheux & Gadet 1982, p. 37.

C'est pourquoi, outre les parcours et les mots partagés, c'est dans la problématisation d'un même objet – le *discours* – que réside l'intérêt fondamental de lire Foucault et Pêcheux ensemble. S'il y a quelque raison de les lire aujourd'hui, c'est avant tout pour l'étendue des enjeux auxquels ils ont eu l'ambition de répondre dans cette entreprise de théorisation – enjeux dans lesquels nous sommes encore pris, car si l'œuvre de Foucault a acquis une renommée internationale, le travail de Pêcheux, a, pour sa part, contribué à l'édification d'une discipline de la linguistique intitulée « analyse du discours » particulièrement active à l'heure actuelle. Singulièrement, le propre du travail de Pêcheux et Foucault est d'avoir fait de la réflexion sur le discours quelque chose qui dépasse largement le champ des investigations sur le langage, bien qu'elle y prenne son origine. La fortune de l'aventure théorique de ces deux penseurs tient à leur capacité à avoir interrogé le discours à partir de problématiques bien plus larges que celles ayant cours dans la réflexion linguistique de leur époque : nommément la question de l'histoire et la question du sujet – *introduites* dans la question de la langue. Ces deux philosophes « venus à la linguistique » par des histoires et des chemins différents y ont apporté ainsi l'élément d'une réflexion sur la position de celle-ci dans l'ensemble des sciences humaines. À ce titre, par le mouvement de leur problématique, les deux penseurs font pleinement partie du *structuralisme*, quoiqu'ils contribuent tous deux à en modifier conceptuellement le programme et les ambitions.

Ainsi donc il apparaît que les enjeux du travail théorique de Foucault et Pêcheux sur le discours se développent dans trois directions que l'on peut considérer comme définitoires de l'objet « discours » : celle de la *langue* dans laquelle tout discours se tient, celle de l'*histoire* à laquelle un discours s'accroche comme à son contexte, enfin celle du *sujet* qui se laisse repérer dans un discours. Conséquemment, l'on peut dire que *le discours est une mise en fonctionnement de la langue dans un certain contexte historique, imputable à un certain sujet qui s'y trouve représenté*. Si, comme Pêcheux et Foucault, l'on retient le terme d'*énoncé* pour désigner le phénomène de cette mise en fonctionnement, alors on pourra dire que, par l'effet du discours, un sujet de langue et un individu réel, ayant un corps et une histoire, *coïncident* dans le temps d'un énoncé. Ce sont les miroitements de cette coïncidence qui font l'objet de notre investigation.

Pour jalonner le temps de cette problématisation à trois dimensions de l'objet « discours » dans le corpus des deux auteurs, on retiendra, s'agissant Foucault, la période qui débute avec la publication des *Mots et les choses* et qui s'achève avec la publication du *Désordre des familles* (1982), ce qui correspondrait à la période (1966-1982) à ceci près

que, dès 1976, Foucault se tourne vers la problématique de la gouvernementalité qui introduit une bifurcation hors de notre problématique : la publication du *Désordre des familles* doit alors être lu comme événement retardé d'une séquence qui se termine en vérité au milieu des années 1970. S'agissant de Pêcheux, l'on retiendra la période (1966-1983), ce dernier ayant consacré presque toute son œuvre à la réflexion sur le discours dans les termes que nous posons ici.

Bien entendu, si ce « carrefour » problématique et sa périodicité nous semblent caractéristiques de la vision large et de l'ambition hardie de Pêcheux et Foucault, chacune des trois directions de l'intersection se prolonge aussi indéfiniment vers les réflexions d'autres théoriciens, qui forment la ou plutôt les conjonctures intellectuelles entourant le travail de nos auteurs, figure cubiste qui se reflète encore en partie dans notre actualité. Pour les deux penseurs, le discours d'un sujet est inséparable de son historicité, c'est-à-dire aussi l'ensemble des autres discours qui vivent autour de lui, et forment la trame de son actualité. Quoique les noms de ce tissu discursif aient pu être multiples – épistémè, processus discursif, formation discursive, interdiscours, *etc*. –, il reste que, pour Foucault comme pour Pêcheux, un discours ne saurait être saisi sans être mis en relation avec ses marges. Ainsi, on ne saurait aborder les discours théoriques de Foucault et de Pêcheux sans leur appliquer leurs propres principes d'analyse du discours : Foucault et Pêcheux ne sauraient être saisis qu'à les remettre très précisément dans leur contexte.

Or, justement, les grands axes prolématiques que nous avons définis s'agissant du discours sont autant de points d'insertion du travail de Foucault et de Pêcheux dans leur contexte théorique et historique. Il faut opérer un balisage de chacun de ces grands axes.

1.1. Discours et langage : entre langue et parole

Dès l'abord donc, le discours apparaît évidemment comme un fait de langage, quoique la question de sa théorisation au sein de ces faits de langage fasse problème. Au moment où Pêcheux et Foucault commencent leur enquête, la linguistique occupe massivement le terrain de l'investigation scientifique du langage. Cette position se soutient d'une référence à un geste fondateur, à savoir la distinction entre langue et parole établie par Saussure. Celle-ci est le foyer d'un ensemble d'autres distinctions (homogène *vs* hétérogène, général *vs* particulier, synchronique *vs* diachronique, collectif *vs* individuel) qui définissent la langue comme l'objet de connaissance dans le langage, et la parole

comme un résidu subjectif. La langue est alors descriptible dans la multiplicité de ces dimensions (phonologie, morphologie, syntaxe) à partir du concept de *valeur*[9], qui détermine le statut de chaque signe par sa différence d'avec un autre signe. Or, à la fois particulier et susceptible d'une description générale, à la fois collectif et individuel, le discours a du mal à trouver sa place dans la distinction entre langue et parole, et suscite des questionnements internes à la discipline, mais aussi externes, en vertu de l'écho du « structuralisme » dans toutes les sciences humaines.

Chez les linguistes, le statut donné au discours joue comme une pierre de touche autour de laquelle se distinguent des écoles. Par exemple, Jakobson, dès les années 1950, donne un statut au discours dans le cadre d'une conception *fonctionnaliste* du langage qui donne un rôle central à la « communication ». Le discours apparaît comme l'ensemble des messages qui sont échangés à travers un canal de communication entre un émetteur et un récepteur[10]. À ce titre, Jakobson définit certaines formes de langue – les *embrayeurs* – comme ayant pour fonction de faire référence à des éléments de cette situation de communication[11]. Le concept est alors la clef de l'articulation entre la généralité de la langue et la particularité de situations de parole, pourtant toutes justiciables du même modèle communicationnel : le discours est une utilisation instrumentale de la langue par un sujet parlant. À l'inverse, Benveniste développe une conception du discours comme mode *propre* de la langue, distinct cependant de l'appréhension dite « sémiotique » des signes dans la structure de celle-ci[12]. Le discours apparaît comme « mode de signifiance *sémantique* de la langue », qui implique une « conversion » de la structure au fonctionnement, susceptible de remodeler les signes de la langue, celle-ci ne pouvant dès lors plus être assimilée à un code : ici le discours n'est pas l'utilisation par un individu d'un système fermé, mais le point d'entrée de l'hétérogénéité de la parole à l'intérieur du système homogène de la langue. Sans nul doute, la prise en considération de la question du discours conduit chez les linguistes à une remise en chantier de l'interface entre langue et parole.

En dehors de la linguistique, c'est la fortune du « structuralisme » qui fait que la problématique du discours s'exporte dans le champ des sciences humaines. En se revendiquant de la linguistique de Saussure, qu'il connait à travers Jakobson, Lévi-Strauss

[9] Saussure 1916, p. 155 *sq*.
[10] Jakobson 1963, « Questions de poétique », p. 209 *sq*.
[11] *Ibid*., « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », p. 176 *sq*.
[12] Benveniste 1974, « Sémiologie de la langue », p. 6 *sq*. Pour de plus amples développements, *cf*. *infra*, p. 158.

ouvre une nouvelle manière de poser les problèmes. Le concept saussurien de valeur différentielle ouvre, selon l'anthropologue, l'espace d'une description de la société à partir de ce qui en elle peut être considéré comme relevant d'un fonctionnement de discernement symbolique[13]. À ce titre, la réflexion sur les mythes menée par l'anthropologue s'appuie sur le concept de valeur pour définir ses unités élémentaires (les *mythèmes*), mais déclare en même temps que le niveau d'enquête décroche « en quelque mesure » de la langue, tout en n'étant pas totalement justiciable du « discours », puisque abordé en dehors de toute situation où une parole est mise en jeu[14]. Il est néanmoins significatif que le mythe passe chez nombre d'auteurs pour relever tout de même d'un questionnement sur la discursivité[15]. Nombreuses sont alors les tentatives d'extension des méthodes linguistiques hors de la sphère de validité de la langue[16] ; au risque peut-être, pour le discours, d'un recouvrement de ses autres dimensions constitutives.

Enfin, la frontière langue-parole apparaît aussi contestée au même moment à partir des positions qui sont celles de la sociolinguistique, tendant à renverser la problématique au bénéfice de la parole en identifiant la « langue » – désignée presque toujours entre guillemets – à une simple norme sociale des usages. Marcel Cohen[17], puis Labov[18], et ensuite Marcellesi et Gardin[19] redécouvrant Volochinov[20], forment les grandes références d'une position théorique qui ne cherche pas à réaménager la distinction langue/parole, mais s'établit radicalement *contre* Saussure en contestant l'existence même de l'objet langue, au profit d'usages différenciés reflétant la variété du champ social. Dans ces conditions, certaines controverses comme celle du marrisme, théorie selon laquelle la grammaire reflète la lutte des classes – portée aux nues en union soviétique dans les années 1930 et tombée en disgrâce en 1950 – se trouvent réactualisées dans la conjoncture des années 1970[21].

Ainsi donc, le rapport entre langue et parole fournit un des grands axes problématiques de la question du discours, axe toujours structurant à l'heure actuelle, et

[13] Lévi-Strauss 1950, p. XXXV.
[14] Lévi-Strauss 1958, « La structure des mythes », p. 230 sq.
[15] Ainsi, c'est l'opinion de Pêcheux (1969, p. 6).
[16] Par exemple le développement de la sémiotique dans le sillage de la *Sémantique structurale* de Greimas (1966).
[17] Cohen 1971.
[18] Labov 1976, en particulier p. 259 *sq*.
[19] Marcellesi & Gardin 1974.
[20] Volochinov 2010.
[21] Marcellesi 1977. Les débats se prolongent aujourd'hui sous d'autres formes, comme celle de la controverse autour de l'écriture inclusive.

auquel Foucault et Pêcheux entendent donner un statut. L'originalité de leur geste théorique est de faire dépendre la réponse à cette question de théorie linguistique d'un ensemble d'autres réponses sur des questions relevant de champs apparemment étrangers à l'enquête linguistique, comme par exemple celui de l'histoire.

1.2. Discours et histoire : entre science et savoir, entre exploitation et domination

En effet, c'est aussi aux enjeux hérités de la dimension de l'*histoire* dans laquelle s'insère tout discours que Pêcheux et Foucault entendent répondre du même coup. Pour l'un comme pour l'autre, il y a une *historicité* du discours, soit une dimension intrinsèquement *conjoncturelle* de celui-ci : cet objet est marqué dans sa matérialité par un certain contexte événementiel (social, politique) par rapport auquel il est repérable par différents moyens (date explicite, références, allusions), et donc susceptible d'être inséré dans une chronologie, dans une périodisation. Le discours traverse donc le champ de l'*histoire,* soit la discipline qui produit un certain *savoir* de l'historicité en mettant au jour les formes de rationalité qui tissent des rapports entre événements dans une conjoncture, un contexte, une période.

La réflexion de Foucault et de Pêcheux sur les discours intervient au moment où les méthodes de l'histoire sont remises en chantier par un ensemble d'historiens qui vont se retrouver, dans les années 1970, sous la dénomination de « Nouvelle histoire », et ce à la faveur d'un certain nombre d'ouvrages collectifs[22]. Le point de départ de cette réflexion épistémologique sur la rationalité historique est à chercher dans un « prolongement[23]» du geste de démarcation accompli à partir des années 1930 par l'école des Annales par rapport à l'histoire politique du siècle précédent (Michelet). Pour les Annales, en particulier Marc Bloch et Lucien Febvre, c'est le champ des objets de l'histoire qu'il faut étendre pour prendre en compte, au-delà des événements politiques (règnes, batailles, traités), des événements de nature économique et sociale (cycles économiques, transformations des modes de production, changement de de la composition de classes d'une société). Prolonger ce geste dans les années 1960 c'est, notamment, introduire de nouveaux objets dans le champ de la réflexion historique, ainsi des éléments de nature *symbolique*, comme les

[22] Le Goff & Nora 1974 ; Le Goff 1978.
[23] Le Goff 1978, p. 15.

mentalités, les mythes, l'inconscient, ou encore l'idéologie – ceci à la faveur d'une discussion ouverte avec l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss[24] – ; si bien que dans les années 1970, sous l'effet du travail de Foucault et Pêcheux et avec l'impulsion de jeunes historiens et linguistes, le « discours » s'intègre au champ d'objets de l'histoire[25].

Or, dans ce cadre, la relation entre discours et histoire apparaît marquée par un jeu d'aller-retours : si le discours doit être saisi à partir de sa dépendance par rapport à un contexte historique, il est d'emblée aussi une clef pour la compréhension de ce contexte historique : il se fait point d'accroche sur d'autres objets historiques avec lesquels il entretient un rapport – qu'ils soient d'ordre culturel (comme les mentalités, les mythes) ou social (comme l'idéologie). Par cette ambivalence, dans le champ d'exploration des méthodes historiques qui est celui des années 1960-1970, le discours peut apparaître comme un des nouveaux points de pivot de l'historien : d'être situé historiquement, il est aussi ce qui permet de fournir un certain savoir sur une période historique.

Plus précisément, les travaux de Foucault et de Pêcheux interviennent au moment précis où la question de l'idéologie est mise en débat, depuis les positions de l'épistémologie historique : étant entendu que toute science doit s'exprimer dans un discours – et donc peut être affectée par l'*historicité* de ce discours –, à quelles conditions un discours proprement *scientifique* peut-il advenir et se démarquer des autres discours ? Les interrogations qui caractérisent la conjoncture dans laquelle Pêcheux et Foucault travaillent prennent leur source dans la réflexion menée au début du siècle par Bachelard sur les conditions de la scientificité. Étudiant le rôle central de l'axiomatisation dans l'apparition d'un « nouvel esprit scientifique » à la suite de la « crise de la physique » du début du XXe siècle, Bachelard met au jour le modèle conceptuel d'une histoire des sciences « récurrente » : il s'agit d'identifier rétrospectivement des *ruptures* épistémologiques associées à la conceptualisation d'un objet théorique et d'une procédure expérimentale autonomes par rapport à l'ensemble des représentations empiriques ayant

[24] C'est par une discussion sur les rapports de l'histoire et de l'ethnologie que débute l'*Anthropologie structurale* (Lévi-Strauss 1958). L'anthropologue y évoque sa proximité avec le travail de Lucien Febvre. Dans le même esprit, André Bruguière déclare que « la guerre entre l'histoire et le structuralisme n'aura pas lieu » dans la présentation d'un numéro spéciale de la revue des *Annales* consacré à « Histoire et Structure » (1971), voir Dumoulin 2022, p. 475 *sq*.

[25] Ainsi par exemple à travers des publications comme *Langage et idéologies. Le Discours comme objet de l'histoire* (Guilhaumou, Maldidier, Prost & Robin 1974) ; voir en particulier la présentation de Régine Robin (1974). Au même moment, l'article de Jean-Claude Chevalier qui paraît dans *Faire de l'histoire* (Le Goff & Nora 1974) sous le titre de « La langue. Linguistique et histoire » est un autre témoignage de cette entrée du discours en histoire, qui plus est par la médiation de la linguistique (Chevalier 1974).

cours dans le champ de la science en question[26]. Rétrospectivement, ces représentations apparaissent comme des *obstacles* à la théorisation, des éléments de savoir « déjà-là » hérités de l'histoire de la science en question et mobilisés de manière éparse et hétérogène pour rendre compte des observations.

Le geste althussérien, qui marque la conjoncture des années 1960, est d'associer ce concept bachelardien d'obstacle épistémologique au concept d'*idéologie* élaboré par la tradition marxiste. La relecture du *Capital* qui s'ouvre alors doit mettre au jour la rupture épistémologique – rebaptisée avec tranchant « coupure » – accomplie par Marx au sein de l'économie politique « idéologique » de Smith et Ricardo[27]. Cette opération répond à une double exigence : d'une part consacrer la *scientificité* de la découverte marxiste sous la forme d'une « science de l'histoire » comme théorie des « modes de production » qui sont autant de modes de l'exploitation ; d'autre part proposer une théorie de la *fonction* sociale de tous ces discours qui ne sont précisément pas la science, c'est-à-dire une théorie des idéologies comme représentations se trouvant d'une manière ou d'une autre sous la dépendance des rapports de production précédemment définis. L'althussérisme offre une alternative simple au discours dans l'histoire : il est soit discours théorique de la science de l'histoire, soit discours idéologique, repéré en quelque manière par rapport à cette science de l'histoire.

Face à la « science » marxiste de l'histoire, Foucault est de ceux qui tendent à réhabiliter la figure mineure du *savoir* : les discours médicaux, psychiatriques, pénaux, ne se présentent pas comme science mais comme des savoirs attachés à des pratiques et des institutions entièrement relatives à la conjoncture historique qui est la leur. Une histoire relativement autonome de ces savoirs est possible, qui ne consiste pas à les situer par rapport à la science de l'histoire, c'est-à-dire à la théorie du mode de production. Par-là, Foucault réintroduit l'analyse historique dans une forme de réflexivité constitutive : le savoir de l'historien des savoirs n'est pas moins situé historiquement que les savoirs historiques qu'il prend pour objet. C'est justement l'actualité des savoirs en question qui rend possible la réflexivité historienne, dans le cadre de la position « critique » de redoublement caractéristique des sciences humaines[28].

[26] Bachelard 1938.
[27] Althusser & *alii* 1968a. Notons que le concept d'« idéologie scientifique » trouve alors une certaine fortune opératoire parmi les historiens des sciences, *cf.* Canguilhem 1978.
[28] Foucault 1966, p. 333.

Or, dès lors que disparaît la référence à la centralité du mode de production, c'est la notion même de *fonction* du discours qui se décentre et se démultiplie : que les sujets soient affectés par les discours cela ne fait pas de doute, mais, plutôt qu'une unique fonction idéologique de masquage, ce sont de multiples fonctions qui apparaissent en rapport avec différentes conjonctures historiques. Plutôt qu'une idéologie unique et centrale, c'est une myriade des normes que semble véhiculer le discours. De même : par rapport à l'ancienne centralité de l'exploitation, c'est l'essaim des dominations qu'il faudrait maintenant analyser. Pourtant, où finit le parti-pris et où commence le savoir dès lors que celui-ci est situé ? Si la précarité épistémologique des sciences humaines comme savoirs situés est un sujet d'intérêt central pour Foucault, il n'est pas dit qu'il ait ni réussi – ni même cherché – à y échapper lui-même. Or, cette incertitude sur science et savoir, sur exploitation et domination, s'accompagne d'un questionnement posé à l'égard de la catégorie de *sujet*.

1.3. Discours et sujet, entre support et sujétion

La question du sujet constitue alors le troisième axe problématique du travail de Foucault et de Pêcheux, recoupant autant la question de l'historicité que la question du rapport langue/parole. Il n'est pas besoin de le rappeler : dans la conjoncture des années 1960-1970, le « sujet » est en question. Élément central de la phénoménologie et de l'existentialisme sartrien, le sujet apparaît dans ces théories comme le support permanent et invariant de la diversité des expériences, connaissances, pratiques : s'il y a un sens et une rationalité dans ces catégories, c'est en vertu du sujet humain qui en est le point focal, le principe *constituant*. Ainsi le discours est un des lieux où s'opère la réappropriation par le sujet de tous les contenus possibles de la représentation (mémoire, connaissance scientifique, tradition textuelle) par la médiation de la conscience réflexive. Le paradigme de la saisie du discours par le sujet est *herméneutique*, dans la mesure où c'est le jeu ternaire et réflexif de la « pré-compréhension », de se critique, et du passage à une compréhension plus « authentique » qui structure l'appréhension du sens dans le discours, en conservant toujours le sujet comme support de ces opérations (de Dilthey à Ricœur, en passant par Gadamer).

Dans ce qui commence à se reconnaître sous la bannière du « structuralisme » dans les années 1960 à la suite des travaux de Lévi-Strauss, le « sujet » apparaît au contraire comme *constitué* par un ensemble de déterminations venant d'un autre terrain dont l'arpentage est alors à entreprendre. C'est sous la double invocation de la linguistique et de

la psychanalyse que Lévi-Strauss inscrit dans la description d'un *inconscient* symbolique[29] son projet d'une étude anthropologique de ce qui fonde la culture, au point précis où elle se sépare de la nature. Dans l'intervalle intime entre l'individualité physiologique corporelle et la subjectivité sociale, Lévi-Strauss introduit la césure du symbolique et de la culture, qu'il reconnaît comme constitutive de toute subjectivité[30]. Entre nature et société, un tiers intervient : le symbolique, qui constitue les individus en sujets. Conséquemment, le sujet n'est plus ce sol fondateur à partir duquel interpréter toutes les manifestations de la culture comme traces de son activité consciente, mais bien ce qui est à déchiffrer à partir de cette trame inconsciente qui le traverse et que l'on peut nommer *discours*[31], en un point où l'anthropologie rejoint la psychanalyse, et inspire sans doute possible la réflexion lacanienne[32]. Noués ensemble dans le discours par la notion de « symbolique », langue, désir, et culture sont convoqués par l'anthropologue et le psychanalyste comme autant de formes de ce qui détermine les sujets humains à leur insu, sans qu'aucune saisie réflexive de ces déterminations ne puisse permettre au sujet de se recomposer dans son autonomie. Ainsi donc de la déclaration très connue de l'anthropologue indiquant que « le but dernier des sciences humaines n'est pas de constituer l'homme, mais de le dissoudre[33] », et de la définition de l'ethnologie comme « technique du dépaysement[34] » : le rôle de l'anthropologie s'avère de défaire l'illusoire prise des individus sur leur identité culturelle, et de rapporter les traits observables ici et là au jeu d'une différence qui met en relation des systèmes apparemment éloignés dans le temps et l'espace[35]. Ce n'est que du point de vue d'une représentation imaginaire que les sujets croient posséder une culture et une identité propre et séparée de celle des autres : le travail anthropologique, en révélant les réseaux universels du symbolique – comme la prohibition de l'inceste – bat en brèche toute conception insulaire de l'identité. Ainsi l'universalisme de la prohibition de l'inceste s'articule-t-il donc au relativisme qu'implique l'absence radicale de quelque étalon auquel un jugement de valeur devrait se référer. La psychanalyse lacanienne explore alors au même moment la prise que les catégories linguistiques peuvent constituer pour saisir l'organisation de l'inconscient « structuré

[29] Lévi-Strauss 1958, p. 28.
[30] Lévi-Strauss 1967, chapitre I : « Nature et culture », p. 12.
[31] Lévi-Strauss 1958, « Magie et religion », p. 225.
[32] Au point que le psychanalyste fera cette déclaration : « Je lui dois beaucoup, sinon tout » (Lacan 1976). Là-dessus, *cf*. Lucchelli 2022, avec la scansion que constitue la rencontre de 1956 (Lacan 2007).
[33] Lévi-Strauss 1962, p. 326.
[34] Lévi-Strauss 1958, p. 132.
[35] C'est tout le programme de la mise au jour de « structures élémentaires » de la parenté (Lévi-Strauss 1967).

comme un langage[36] » : s'il faut saisir dans le signifiant « ce qui représente le sujet pour un autre signifiant[37] », alors c'est qu'outre la culture le sujet se tient aussi fondamentalement de langage. Parcouru par les chemins de traverse du signifiant, le sujet est constitué par ce qui tout aussi bien pourrait le défaire. Dans ce contexte, la perspective des philosophies de la conscience et de la réflexivité n'est plus à l'ordre du jour.

Néanmoins, dans la conjoncture des années 1960 et en marge de ces investigations du langage et de la culture, c'est aussi autre chose qui se décrypte dans le discours du sujet : non pas tant les illusions de l'identité que les contraintes politiques de l'*assujettissement*. La mise en crise du sujet comme socle constituant est aussi incontestablement associée, à l'époque du structuralisme, à une réflexion politique visant à mettre au jour les systèmes de *pouvoir* qui déterminent les sujets dans leur discours par-delà leurs conscience et volonté. Idéologie chez Althusser comme normes chez Foucault se font alors les vecteurs d'un assujettissement politique qui va poindre sous les noms d'« interpellation » et de « disciplinarisation ». Ainsi donc la « méprise » dont le discours du sujet conscient est le lieu se fait-elle aussi l'enjeu d'une *maîtrise* politique et sociale qui s'affermit à ne pas dire son nom. L'étude du discours pourrait tout aussi bien être la démystification des formes discursives par quoi les sujets, tels des « automates », se mettent à « marcher tout seuls[38] », sous le coup des injonctions politiques qui traversent le champ social. En d'autres termes, à la fin du geste de dissolution du sujet, il y a son autre : le *non*-sujet. En effet : le mince filet introduit entre nature et société par la dimension revendiquée de la culture ne serait-il pas lui-même encore un avatar des masques derrière lesquels tout pouvoir (social) s'efface pour mieux naturaliser sa domination sur des individus ?

Une question néanmoins ne manque pas de se poser : le renversement de la catégorie de sujet dans sa négation ne met-il pas à sa place un autre *support* qui détient les mêmes caractéristiques de permanence, d'invariance, voire de généralité ? Du sujet plein des philosophies de la conscience au non-sujet, l'on peut courir le risque de passer d'un sujet-maître à une pure illusion de sujet répondant d'un autre maître – la politique, fût-elle une micro-politique ? – qui n'en est peut-être que le reflet déplacé[39]. Ce double du maître semble alors tout aussi imaginaire que le précédent : la représentation de ce qui tient d'une

[36] Lacan 1966, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » [1953], p. 256.
[37] *Ibid*., « Subversion du sujet et dialectique du désir » [1960], p. 181.
[38] Althusser 1972, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », p. 120.
[39] Jacqueline Authier-Revuz parle très judicieusement de la possibilité d'un « face à face de narcissimes inversés » (2020, p. 303).

maîtrise dans le discours se voit elle-même sujette à déprise – provocations[40], jeux de mots[41], ratés sauvages[42] –, de quoi il ne suit pas non plus que rien de la domination ne s'inscrive dans le discours. Le geste critique envers les théories du sujet semble alors remarquablement tiraillé entre l'exigence de saisir ce par quoi le sujet se défait, et la tendance à la recomposition d'un nouveau (non-)sujet qui assurerait sur un autre plan la reprise de ce qui avait été d'abord saisi sous la forme de la déprise, courant le risque de manquer son objet par son ambition même. Sur cette mince bande de terrain conflictuelle qui fait l'interface entre nature et société, se joue, au fil des incursions et des retraites théoriques, le destin d'une catégorie cruciale pour Foucault comme pour Pêcheux.

2. L'énonciation : une lecture symptômale

S'il est manifeste que les trois grands axes de problématisation du discours que l'on a relevée n'appartiennent pas en propre à Foucault ou à Pêcheux, il est, en revanche, à mettre à leur crédit d'avoir eu le courage de les affronter les trois *ensemble*. Ce travail théorique, mené sur une vingtaine d'années, n'a bien entendu pas été à sens unique, progressant uniformément de la difficulté à sa solution conceptuelle. Il est significativement marqué par des impasses, des ambiguïtés, des revirements. À l'image des auteurs de notre corpus, nous ne pensons pas que la portée des gestes accomplis dans le cours d'une pratique théorique puisse être toujours présente à l'esprit de ceux qui les opèrent. L'histoire des sciences elle-même fourmille de cas exemplifiant ce décalage, cette déprise du savant par rapport à ses opérations : ainsi, bien sûr, Marx[43], Saussure[44] ; mais pourquoi pas aussi, dans un autre registre, Desargues et son *Brouillon Project* saturé de termes de jardinage, Newton et ses embarrassantes « fluxions », Faraday et ses « lignes de forces » à demi formalisées. C'est pourquoi le *produit* de cette pratique théorique doit être

[40] Ainsi, pourquoi pas, Lacan à Vincennes lançant à l'assistance le fameux « vous cherchez un maître », dans l'immédiat après-mai.
[41] Lesquels saturent d'espièglerie l'écriture d'un Michel Pêcheux : pensons à cette impertinent persiflage adressé à quelque camarade de parti, qui, croyant répondre à la demande de « faire marcher sa tête » énoncée après le XXIIIe congrès par le secrétaire général, aurait plutôt contribué à… « faire de Marchais sa tête », selon le philosophe (Pêcheux inédit).
[42] Ici bien sûr il faut penser à Foucault commentant la syntaxe enchevêtrée de certaines rédactions de placets (Foucault 1994, III, « La vie des hommes infâmes », p. 249).
[43] Althusser & *alii* 1968a.
[44] Normand 1970 ; 1973.

« reconstruit » par le travail de l'épistémologue qui doit peser les gestes réalisés, évaluer les enjeux déplacés, bref, *lire* des thèses qui ne peuvent parfois s'écrire qu'entre les lignes[45].

Ainsi le concept qu'il faut mettre en avant comme ce produit de la réflexion théorique de Pêcheux et Foucault sur le discours n'existe qu'à l'état latent d'hypothèse. Il joue le rôle de cette « figure dans le tapis » qui vient tisser entre eux les fils de l'énigme mais qui ne s'y écrit pas, et dont l'existence est sujette à interprétation – ce qui n'implique pas pour autant que l'on puisse tout en dire. En effet, pour mettre au jour ce qui est latent, il faut s'appuyer fermement sur la *lettre* de ce qui a été asserté par Foucault ou par Pêcheux. Cette clef de lecture n'est pas non plus à projeter sur la trame des textes de Foucault et de Pêcheux quitte à en escamoter certaines thèses embarrassantes. Bien plutôt, il faut la mettre au jour précisément à partir des points de *blocage* qui se reconnaissent dans les termes du travail de Foucault et Pêcheux – et qui font que ceux-ci entrent parfois en contradiction avec eux-mêmes au fil de leur aventure théorique. L'on choisira, en s'inspirant de l'attitude althussérienne à l'égard de la philosophie de Marx[46], de regarder ces tensions comme autant de *symptômes* de quelque concept étant au travail, concept qui ne peut paradoxalement être saisi qu'en se situant *entre* Foucault et Pêcheux. Cette méthode de lecture symptômale ancre notre travail dans une épistémologique que l'on peut qualifier de constructiviste, dans la suite de Althusser, Canguilhem et Bachelard[47]. Le concept que l'on va reconstruire, qui tisse les liens de langue, histoire et sujet autour du discours, c'est l'*énonciation*.

[45] C'est dans cet état d'esprit que nous sommes allés consulter un certain nombre d'archives – en particulier les archives Pêcheux conservées, d'une part, à l'IMEC à Caen et, d'autre part, au laboratoire Histoire des Théories Linguistiques de l'Université Paris Cité (Paris VII Diderot), sous la responsabilité de Jacqueline Léon. C'est aussi pourquoi nous prenons appui sur nombre d'inédits récemment publiés – qui concernent Foucault en majorité (*La Grande étrangère* (2013), *Folie, langage, littérature* (2019), *etc*.), mais dans lesquels ont peut aussi ranger l'important ouvrage de Pêcheux intitulé *Le Structuralisme brûle-t-il ?* (1983), à propos duquel un projet de publication est en cours. Si nous ne nous sommes pas confrontés directement aux archives Foucault, nous ne nous interdirons pas pour autant de consulter certaines fiches mises au jour par le projet « Foucault Fiches de Lecture » (UMR Triangle, CAPHÉS, BNF ; coordination Laurent Dartigues). Inédits, brouillons, notes, permettent ainsi de donner de la perspective aux textes « canoniques » de notre corpus.

[46] Althusser & *alii* 1968a, p. 28.

[47] « Quoi qu'on en dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce *sens du problème* qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. » (Bachelard 1938, p. 16). Ce que l'on lit dans Pêcheux et Foucault se sont les traces du travail d'un ensemble de pratiques théoriques qui traversent leur conjoncture de recherche sous la forme de questions théoriques auxquelles ils réagissent : parmi elles, en premier lieu, les questions de la linguistique. C'est cette conjoncture complexe, faite d'accompagnements et de réactions, qui *construit* l'objet que nous lisons à travers ses symptômes. Sur le bachelardisme althussérien *cf*. *infra*, p. 98.

Premier étonnement : le terme est assez peu présent chez Pêcheux comme chez Foucault. Mais, cela vaut essentiellement pour sa forme nominalisée (où la racine « *énonc-* » reçoit le suffixe « *-iation* »), car, en revanche, notre corpus fourmille de dérivés adjectivaux (« énonc-iatif »), ou nominaux (« énonc-é », du participe passé du verbe « *énoncer* »). Cette distribution nous paraît suggérer qu'il y a, pour nos auteurs, une évidence, voire même une omniprésence, du produit de l'énonciation – l'énoncé –, qui occupe tout l'espace de ce qui est observable, comme *matière première* du discours, c'est-à-dire comme ce à quoi il faut donner forme et concept. Cette omniprésence se redouble de l'immensité tout aussi comparable du domaine de ce qui est « énonciatif », c'est-à-dire de ce qui entretient quelque rapport avec l'énoncé *ou* l'énonciation – avec toute l'ambiguïté qui est permise à l'adjectif. De ce fait, l'*énonciation*, abordée par la bande – par son produit ou par ce qui est en relation avec elle –, apparaît comme un concept qui *manque* dans le travail théorique de Pêcheux et Foucault sur le discours.

En conséquence, le lecteur est traversé de scrupules : l'énonciation est-elle l'« acte » d'un sujet ? un « événement » qui advient ? un « fonctionnement » qui se déclenche ? Du reste, chez les linguistes à la même période – et encore aujourd'hui –, la question était sujette à débat : si Jakobson, Benveniste, ou encore Culioli tentaient de cerner le terme dans un concept linguistique – déjà affecté de subtiles variations entre ces auteurs – , les traducteurs d'Austin, pour leur part, augmentaient la confusion des débats en traduisant *utterance* – concept issu d'un autre cadre théorique (fût-il celui de la philosophie « du langage ») – par ce même mot d'« énonciation[48] ». Tout l'enjeu de cette thèse est de montrer que le travail de Pêcheux et Foucault permet de construire un sens *original* du concept d'énonciation, qui redistribue les cartes battues à cette époque, en prenant pour point de départ la triple problématique du discours : langue, histoire, sujet.

Deuxième étonnement : pourquoi vouloir construire *un* concept d'énonciation à partir de *deux* auteurs ? Si quelque chose coince dans le travail de la problématique langue-histoire-sujet, ce sera d'abord cela même : si Foucault et Pêcheux pensaient la même chose, ils auraient écrit la même œuvre ! Justement, s'il est besoin dans la lecture de Foucault comme de Pêcheux du point d'appui d'un autre penseur – au risque de la divergence –, c'est parce que l'on entend éclairer mutuellement leurs points de blocages internes. C'est le risque que nous prenons : constituer certains faits en symptômes par le point d'appui de

[48] Là-dessus, voir la précieuse et minutieuse lecture de Jacques Guilhaumou (2021), qui remarque que Foucault, dans ses notes sur Austin, ne s'y trompe justement pas, et traduit *utterance* par « expression ».

la comparaison. Ce système de balancier est asymétrique, puisque Pêcheux a lu et commenté Foucault et que l'on ne sait rien de la réciproque ; il reste que l'appui mutuel que les deux œuvres en retirent est doté d'une grande fécondité, car, dans la divergence des thèses justement, il permet un certain verrouillage de la problématique sur chacun de ses axes en un point de levier décisif qui détermine les exigences attendues du concept d'énonciation.

Ces charnières, nous les désignerons comme les *obstacles* caractéristiques du cheminement du couple Foucault-Pêcheux dans la problématisation du discours, obstacles qui passent *entre eux* et qu'ils s'opposent aussi *à eux-mêmes*. Ces obstacles amènent leurs thèses à la difficulté, à l'épuisement, voire à la contradiction : ils constituent autant de points de cristallisation de la problématique du discours dans ses trois dimensions. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à parler d'*obstacles épistémologiques* au sens de Bachelard, convaincus du primat méthodologique de l'erreur dans l'élaboration de la connaissance scientifique, et donc du caractère essentiel des points de blocage pour la lecture de l'épistémologue[49]. Du reste, s'il est vrai que l'on ne fait pas de philosophie avec des formes en *-isme*, on la fait bel et bien avec des noms – lesquels représentent ce pour qui, contre qui, avec qui, l'on pense, l'on s'est donc résolu à désigner les obstacles en présence par des noms *propres*, dramatisés par une question en forme de clivage. Bien entendu, dans tous les cas, il ne fait pas de doute que l'obstacle véritable est constitué par la question elle-même, dans la ligne de démarcation qu'elle prétend tracer ; pourtant, il n'est pas dit qu'aucune de ces questions ne se soit posée, ne se pose, ou ne continuera de se poser. Dans leur fausseté, elles constituent de précieux points de repère.

[49] Ainsi s'exprime Bachelard : « Quand on cherche les conditions psychologiques des progrès de la science, on arrive bientôt à cette conviction que *c'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique*. Et il ne s'agit pas de considérer des obstacles externes, comme la complexité et la fugacité des phénomènes, ni d'incriminer la faiblesse des sens et de l'esprit humain : c'est dans l'acte même de connaître, intimement, qu'apparaissent, par une sorte de nécessité fonctionnelle, des lenteurs et des troubles. C'est là que nous montrerons des causes de stagnation et même de régression, c'est là que nous décèlerons des causes d'inertie que nous appellerons des obstacles épistémologiques. La connaissance du réel est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres (…) On connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle à la spiritualisation. » (Bachelard 1938, p. 15). Bien entendu, l'on ne reprend pas comme tel le *psychologisme* bachelardien : l'on considère les obstacles épistémologiques comme les effets de pratiques théoriques ayant cours98 dans une certaine conjoncture donnée, qui imposent leurs questions aux chercheurs – y compris quand elles sont mal posées. Sur la critique de ce psychologisme, *cf. infra*, p.

2.1. L'obstacle sur le terrain de la linguistique : « pour ou contre Saussure ? »

Le premier obstacle porte sur le statut de la langue. Alors que Foucault déclare en 1969 définir l'« énoncé » à partir de ce qui le distingue des formes langagières, contestant la centralité des méthodes linguistiques pour analyser le discours[50], Pêcheux, au même moment, attribue au contraire à la langue un rôle fondamental dans la description des énoncés qu'il mène sur la base de leur structure syntaxique[51]. À s'en tenir à cette opposition diamétrale – prise à l'instant paroxystique de la cristallisation – l'on conclurait que du rapport entre Foucault et Pêcheux il n'y a rien à en dire : autant clore un dossier qui n'existe que par la force du malentendu. Ce serait cependant manquer le mouvement problématique du travail des deux penseurs.

Car si l'*Archéologie du savoir* est marquée par cette mise sur la touche de la langue quant à l'étude des énoncés, elle doit être restituée, en amont, dans une période plus longue et plus complexe d'élaboration théorique où les positions de Foucault sont marquées par une plus grande ouverture : la réflexion sur le rapport entre formes langagières, discours et parole singulière figure parmi les enjeux centraux des nombreux textes sur la littérature qui sont écrits dans la période 1960-1969[52]. En aval, par ailleurs, la proposition théorique de l'*Archéologie du savoir* se heurte à certaines limites qui tiennent à la difficulté de fournir des moyens d'investigation des *formations discursives* comme « systèmes de dispersion » . Tiraillé entre l'homogène (le « système ») et l'hétérogène (la « dispersion »), le concept mis au point par Foucault conduit à certaines formulations paradoxales qui ne manquent pas de faire obstacle au développement de son travail. Quand le concept de formation discursive – au centre de la cristallisation de *l'Archéologie du savoir* – se trouve abandonné au début des années 1970, alors, à ce moment même, dans les *Cours au collège de France*, certaines descriptions linguistiques, quoique succinctes, refont apparition. Malgré la déclaration de l'*Archéologie du savoir* et son caractère « officiel », le cas de la langue n'a

[50] Foucault 1969, p. 39.
[51] Pêcheux 1969, p. 25.
[52] Il s'agit bien sûr des textes compilés dans les *Dits et écrits*, mais aussi du *Raymond Roussel* et des inédits récemment publiés. On peut aussi soutenir que l'enjeu du rapport entre langue, discours et parole est présent en marge dans *L'Histoire de la Folie, Naissance de la clinique, Les Mots et les choses*. Voir à ce sujet Dumoulin *à paraître*.

pas été réglé en 1969 ; en coulisses, les formes de langue continuent de transiter parmi les outils de description foucaldiens[53].

Pour Pêcheux, le mouvement théorique est différent, mais il conduit à une difficulté similaire : si la langue est bien reconnue comme base syntaxique de l'étude des énoncés dans *l'Analyse automatique du discours,* c'est sous la forme d'un savoir importé (et somme toute assez fruste) que la linguistique intervient dans des procédures d'analyse conçues sur le terrain de l'analyse documentaire et qui en conservent les marques[54]. La linguistique apparaît comme une science achevée, appelée à « intervenir[55] » dans la théorie du discours pour en constituer la scientificité, et ce en lui fournissant des outils, comme celui de *paraphrase.* Science complète, la linguistique est présente avec son objet – la langue – dès le début de l'aventure ; mais, étant convoquée comme simple outil d'investigation du discours, elle ne paraît pas affectée en retour par les problèmes que pose celui-ci : dans l'euphorie théorique des débuts, ordre de la langue et ordre du discours s'articulent aussi sûrement que les deux pièces d'un engrenage. Or, les procédures automatiques d'analyse du discours mises au point par Pêcheux dans le cadre de l'analyse automatique du discours rencontreront vite des difficultés théoriques : la « machine » à analyser le sens ne fonctionne que dans des conditions restreintes et contestables (corpus clos, « conditions de production » du discours homogènes, intervention interprétative du chercheur dans l'analyse syntaxique), lesquelles impliquent une certaine anticipation du résultat de l'analyse dans sa préparation même. Dans cette critique de la *circularité* des procédures, il s'avère que c'est la conception de la relation entre langue et discours comme collaboration de deux systèmes autonomes et clos qui est mise en crise.

De ce fait, au-delà d'une opposition superficielle sur le statut de la langue, la recherche d'outils d'analyse du discours se heurte chez Foucault comme chez Pêcheux au même genre de difficultés : il y a dans le discours une articulation entre homogénéité et hétérogénéité qui met en échec autant le concept de formation discursive que le dispositif AAD69. Cette tension conceptuelle conjointe est le symptôme que Foucault comme Pêcheux touchent au problème même que le discours pose au concept de langue : à

[53] L'on sera particulièrement attentifs à cette déclaration de Milner : « [Foucault] s'abstient, sur les langues, de prononcer aucun jugement : impossible de déterminer chez lui si elles sont ou non des superstructures. Il est vrai que les petits foucaldiens ont marqué moins de réserve ; mais peu importe » (Milner 1995, p. 88). En l'état, cette *épochè* relevée par Milner suffit à une relecture linguistique des matériaux foucaldiens : s'il ne l'a pas autorisée, il ne l'a pas interdite. L'on voudrait pourtant suggérer plus : loin de l'interdire, il l'a par moments ébauchée.

[54] Comme par exemple le formalisme des relations binaires et des classes d'équivalence, *cf*. là-dessus le travail de Jacqueline Léon (2010).

[55] Pêcheux 1966.

ressusciter dans une entreprise de savoir la dimension hétérogène de la parole nécessairement mise de côté par l'intervention saussurienne constituant la langue comme objet homogène de science, l'on met en tension les frontières de la linguistique, l'on interroge avec le marteau du clinicien les fondations mêmes de son édifice. Il reste que les solutions proposées débouchent toutes deux sur une impasse : considérer la langue comme cet instrument autonome sur lequel appuyer une analyse du discours conduit Pêcheux à l'échec ; considérer la langue comme cette enceinte résolument fermée aux enjeux d'une analyse de discours devant se constituer ailleurs conduit aussi Foucault à l'échec.

Néanmoins, pour saisir ce qu'il y a de positif dans la difficulté même où Foucault comme Pêcheux se trouvent jetés, il est possible de lire autrement leur « échec » conceptuel. Incapables autant d'exclure le recours à la systématicité de la langue d'une analyse du discours que de réduire l'hétérogénéité d'une parole à des conditions d'études homogènes, c'est bien l'indissociabilité *réelle* du couple langue-parole, que rencontrent Foucault et Pêcheux, en même temps que l'asymétrie de leur rapport : la seconde introduit l'hétérogénéité dans la systématicité de la première, mais cette hétérogénéité ne peut être saisie qu'en rapport avec l'homogénéité du système que constitue la première. Or, c'est précisément cette articulation profonde entre langue et parole que désigne le terme linguistique d'*énonciation* : il y a du systématique dans les faits de langage qui constitue le caractère formel de la langue, et pourtant ce système ne cesse de pointer vers des lieux où le formalisme cesse et où commence une interprétation qui suppose que la langue soit *parlée*.

C'est donc un problème qui intéresse la linguistique qu'ont rencontré Pêcheux et Foucault dans leur investigation. Mais l'originalité et le courage de leur travail est d'avoir précisément suivi, coûte que coûte, cette ouverture pratiquée par l'énonciation vers un au-delà du champ linguistique dans la mesure où, chez eux, le caractère langagier du discours est indissociable de la prise de celui-ci sur une *histoire* et un *sujet*. Ils produisent une théorisation proprement *discursive* de l'énonciation qui prolonge la théorisation linguistique de l'énonciation. Ce mouvement conduit à construire, sous le nom d'énonciation, un concept philosophique sur la base d'une catégorie linguistique.

2.2. L'obstacle sur le terrain de l'histoire et des sujets historiques : « pour ou contre Althusser ? »

L'investigation des autres dimensions du discours amène cependant aussi à considérer d'autres obstacles théoriques. Le second obstacle qu'il appartient de lever dans une lecture conjointe de Foucault et Pêcheux concerne le rapport du discours à son contexte historique. S'il y a quelque chose à dire du rapport entre le discours et l'histoire, c'est que quelque effet se dit de l'un sur l'autre ; c'est que, d'être constitutivement énoncé dans une conjoncture historique, le discours en retire des propriétés, qui expriment à la fois ses conditions de production et la manière dont il les modifie. L'on choisira, par tradition, le terme de *fonction* pour indiquer cette relation à double sens entre le discours et ses conditions sociales, politiques, historiques de production : il convient d'affirmer que les deux auteurs ont eu à cœur de fournir une réflexion sur *les fonctions* du discours dans l'histoire, y compris dans leur hétérogénéité. Or, poser la question du rapport entre discours et histoire, c'est aussi poser, sous un certain angle, la question du sujet. En effet, ce qui est manifeste dans le travail de description des fonctions du discours produit par Foucault et Pêcheux c'est qu'ils donnent à celles-ci pour vecteur *les sujets historiques*. Si le discours est en prise avec l'historicité c'est parce qu'il contribue à la fabrique des sujets historiques en tant qu'entités collectives, que cette fabrique soit désignée par le mot d'« assujetissement » ou par celui plus neutre de « subjectivation ». Pour autant, cette fabrique discursive des sujets historiques a aussi des conditions historiques, faisant que le discours contribue perpétuellement à reproduire et à tranformer ses conditions historiques de production en passant par ces vecteurs que sont les sujets historiques.

Or, dans ces matières, il est manifeste, à première vue, que Foucault et Pêcheux, lecteurs d'Althusser, se situent de part et d'autre d'une opposition radicale qui porte en général sur le marxisme, et en particulier sur le concept d'*idéologie* – opposition qui paraît rendre incommensurables leurs approches du rapport entre discours et historicité. Se prononcer « pour ou contre Althusser » pour Pêcheux et Foucault, c'est se situer par rapport à une lecture forte du marxisme qui confère à la théorie du mode de production le statut de science de l'histoire, et à l'analyse de l'exploitation un caractère de référence par rapport à la description de la multiplicité des dominations. C'est encore choisir entre *idéologie* et *normes* s'agissant des concepts candidats à expliciter les fonctions du discours dans

l'histoire. Et en effet, il y a bien lieu de croire que cette décision fait véritablement obstacle entre Foucault et Pêcheux.

Pêcheux inscrit dès le début sa réflexion sur les fonctions du discours dans le cadre d'une théorie des pratiques sociales qui se réfère à la lecture althussérienne de Marx[56]. Dans la suite, après 1971, les formulations issues de l'article célèbre d'Althusser sur les « Appareils Idéologiques d'État » précisent dans *Les Vérités de La Palice* de Pêcheux une théorie de la fonction socio-politique du discours comme *interpellation idéologique*[57]. À l'inverse, à la même période, Foucault travaille à se démarquer de la théorie politique althussérienne : comme l'ont souligné les commentateurs, les années 1971-1976 marquent pour le penseur un « deuxième cycle[58] » théorique d'explication critique avec le marxisme, où les concepts d'État et de pouvoir sont mis à l'épreuve d'analyses historiques. Dans cette séquence, le nom d'Althusser fait figure de repoussoir, et Foucault, avec sa manière bien à lui de « lire » *Le Capital*, fait jouer la lettre même des textes de Marx contre le marxisme althussérien.

Selon Foucault en effet, le pouvoir *produit* des rapports sociaux plutôt qu'il ne *reproduit,* sous la direction d'une classe sociale, ces rapports entendus comme rapports de production. En conséquence, le pouvoir, qui traverse la société de manière diffuse, ne peut être réduit au contrôle de l'appareil d'État. Tout se passe comme si le penseur voulait reprendre aux marxistes leur objet d'étude pour le porter plus loin qu'eux en se passant notamment de la détermination « en dernière instance » par économie, et du « fonctionnalisme » des appareils d'État althussériens[59]. De ce fait, les fonctions historiques du discours ne peuvent plus être pensées à la seule et unique lumière de la fonction d'interpellation idéologique : elles s'avèrent au contraire multiples et hétérogènes, se transformant au fil des mutations des formes de la domination ; et ce au point que le concept de « fonction » ne convienne plus qu'*à la limite* pour des effets aussi divers entre eux que peut l'être ce qui tient de la fugacité des « événements discursifs ». Cette démarcation accomplie par Foucault culmine en 1976 dans l'opposition qu'il trace entre l'étude des *normes* qu'il fait sienne et l'intérêt porté à la *loi* qu'il attribue autant aux marxistes qu'aux psychanalystes[60].

[56] Pêcheux 1966.
[57] Pêcheux 1975.
[58] Balibar 2015, p. 87.
[59] Voudrait-il se faire « meilleur marxiste que les marxistes », comme le suggère Balibar (2015, p. 92) ?
[60] Foucault 1976, p. 189.

Cependant, une lecture plus fine de la discussion amène à en cerner les zones d'ombre : pour affirmer sa position, Foucault est contraint d'attribuer aux althussériens des positions qui ne sont pas exactement les leurs, et contre lesquelles eux-mêmes travaillent – en particulier la théorie de l'idéologie comme « reflet » des rapports de production[61]. De plus, comme on peut le saisir à la lumière de certaines formulations de Pêcheux qui se font de plus en plus nettes au cours des années 1970[62], il est assurément inexact de laisser entendre comme le fait Foucault que le concept de « reproduction » représente la répétition des rapports de production *à l'identique*, comme si le pouvoir d'État avait la capacité de déterminer sans faille la conduite des sujets interpellés par l'idéologie, quoi que certaines formules d'Althusser puissent laisser penser. En outre, bien que Pêcheux dénonce à certaines reprises chez Foucault un discours « parallèle au matérialisme historique », il semble que, au cours des années 1970, le premier trouve de plus en plus chez ce dernier les ressources pour penser ce qui, dans les pratiques sociales, rend asymétrique toute « reproduction » et révèle des failles dans son fonctionnement – par lesquelles s'engouffre toute une histoire des luttes.

Mais la formulation du problème *sur le terrain de l'énonciation* transforme l'opposition reçue entre deux positions irréductibles en une articulation conceptuelle entre deux perspectives. En effet, l'inscription dans la problématique de l'énonciation de la théorisation discursive de l'idéologie chez Pêcheux le conduit à prendre en considération une notion fondamentale, qui porte en elle l'amorce d'une démarcation avec Althusser : il s'agit du *préconstruit*. Bien qu'il puisse être réalisé par une grande variété d'opérateurs syntaxiques explorés dans l'histoire de l'analyse du discours (relativisation, thématisation, nominalisation), il faut le caractériser en général comme une *opération énonciative* mettant en relation un énoncé asserté avec un ou plusieurs autres énoncés *inassertés.* Cet inasserté est un *implicite* qui ne peut pas être explicité, et qui se trouve à la source d'un tissu d'évidences et de *déjà-dit* qui traverse le discours du sujet d'énonciation. Ce mécanisme du préconstruit constitue un des points d'accroche de l'« interdiscours » – structuré par des « formations discursives[63] » – dans le discours du sujet, en vertu du fonctionnement même de la langue. Conséquence de cet envahissement constitutif de la parole par le flot des

[61] Balibar de commenter : « C'est l'un des points sur lesquels Foucault est le plus pervers, parce qu'il attribue toujours implicitement à Althusser exactement la conception de l'idéologie dont celui-ci avait voulu libérer le marxisme » (Balibar 2015, p. 89).
[62] Le philosophe parle d'ailleurs toujours de « reproduction-*transformation* » (Pêcheux 1966 ; 1975, nous soulignons).
[63] Dans le sens bien précis que donnera Pêcheux (1975) à un terme qu'il reprend à Foucault (1969) en le passant au filtre de l'althussérisme.

implicites, le sujet réel, ce corps parlant et historique, se trouve susceptible de méconnaissance – par quoi il a un inconscient – ; méconnaissance qui peut prendre dans certaines conditions les couleurs sociales et politiques de l'*idéologie*. Le préconstruit, point de concours cathédral des perspectives, noue chez Pêcheux langue, sujet et histoire au point où l'énonciation rencontre l'inconscient et l'idéologie.

En ce point même où les trois dimensions de la problématique du discours se retrouvent, s'origine aussi la *démarcation* de Pêcheux par rapport à Althusser. Dès lors que c'est au plus intime de la langue que le préconstruit prend sa source, il suit que c'est précisément de l'existence de la langue que, par la suite, quelque chose comme l'idéologie peut se tenir, par la médiation de la méconnaissance qu'elle induit chez un corps affecté d'un inconscient. En conséquence l'idéologie n'interpelle jamais *immédiatement* l'individu en sujet comme l'avait prédit Althusser, mais toujours à travers la médiation d'abord de la langue, ensuite, de l'inconscient. L'« automate[64] » althussérien, écrasé par le poids des déterminations sociales, apparaît chez Pêcheux traversé – dans cela même qui le fait tenir – par une faille constitutive qui est de langue, et qui préexiste à toute fonction sociale et politique.

C'est dans cet espace même que la discussion avec l'anti-althussérisme foucaldien peut être menée, et l'obstacle levé. En effet, pour Foucault, l'idéologie ne peut radicalement être (tout) ce qui fait un sujet historique par l'effet de l'interpellation : l'assujettissement prend d'autres filières, qui sont celles de la discipline, des normes, de tout ce que le philosophe prend en considération dans son enquête sur les « technologies de pouvoir ». À l'instar de Pêcheux, chez Foucault le sujet est aussi autre chose qu'un sujet de l'idéologie. Or, si l'obstacle apparent de la langue peut déjà être levé entre les deux penseurs, s'ils peuvent partager cette notion de sujet de l'énonciation, alors un nouveau terrain se dégage sur lequel rendre commensurables leurs manières de représenter la fabrique historique des sujets – précisément à partir de ce que celle-ci doit à la contribution des formes de langue : il s'agit de repartir de cette médiation que la langue introduit en faisant un sujet d'énonciation à partir d'un corps parlant, pour ressaisir comment l'individu devient sujet historique.

Chez Foucault, une telle entreprise passe par la mise au jour de ce que nous appellerons une théorie insue des *genres* de discours, en appui de la théorisation du pouvoir disciplinaire dans la période 1970-1975. Si le pouvoir disciplinaire agit sans aucun doute

[64] Pêcheux 1983.

sur les corps des sujets historiques pour les dresser à la mise en œuvre des forces productives, cette disciplinarisation se retrouve aussi dans les discours, et en particulier ceux qui permettent la constitution d'un *savoir* administratif sur les individus à travers la constitution de ce que Foucault appelera une « archive biographique ». C'est dans l'enregistrement des faits et gestes de la vie des individus que quelque chose comme des *conduites* – bonne ou mauvaises – vont apparaître, qui permettent de connaître et mesurer les capacités des sujets historiques, mais aussi de les juger, et de réprimer celles qui sont déviantes par rapport la *norme*. Or, il se trouve que, fondamentalement, la constitution de ce savoir documentaire repose sur l'émergence et la généralisation administrative d'un genre discursif bien particulier : le *rapport*. Cette fin du XVIIIe siècle marque pour le philosophe le début d'une « ère du rapport » qui se prolonge jusqu'à nos jours : par sa capacité à traverser les diverses conjonctures historiques – et en particulier les divers modes de production –, le rapport fait bien partie de ces « technologies de pouvoir[65] » que Foucault entend mettre en lumière en les contrastant avec les idéologies.

Mais, si donc il est permis de mettre au jour les conditions linguistiques dans lesquelles se définissent et le genre discursif du rapport, et le préconstruit « idéologique », alors un pas de plus est franchi dans la mise en rapport de Foucault et Pêcheux. Il n'est plus question de *choisir* entre normes et idéologies mais de mesurer, depuis le terrain du discours, leurs contributions respectives à la fabrique des sujets historiques.

2.3. L'obstacle sur le terrain du sujet singulier, et partant, de la sexualité et du désir : « pour ou contre Lacan ? »

Enfin, le troisième et dernier obstacle que notre enquête rencontre porte sur le statut du sujet singulier du discours par contraste avec les sujets collectifs qui font son historicité sociale et politique. Pour Foucault, comme pour Pêcheux, la catégorie de sujet est frappée, dans la période de problématisation que nous étudions, d'une instabilité caractéristique : si elle reste comprise au sein du pluriel *des* sujets historiques, la singularité du sujet se dissout dans la « fonction auteur[66] », dans l' « automate » idéologique, ou dans l'inculcation normative des disciplines ; en revanche si elle s'exprime dans la faille

[65] Foucault 1975, p. 134.
[66] Foucault 1994, I, « Qu'est-ce qu'un auteur », p. 798.

singulière que le lapsus et le jeu de mots révèlent dans l'idéologie[67], ou dans la singularité des existences des « hommes infâmes » rencontrés dans l'archive, alors la *singularité* de ce qui fait un sujet réapparaît. Cette instabilité, quoique partagée, n'est pourtant pas harmonieuse entre les deux auteurs : elle tend plutôt à les opposer. En poussant les choses à leur limite, c'est à poser la question du statut à donner au nom de Lacan que l'on peut voir se cristalliser de nouveau un obstacle, sous la forme d'une orientation inconciliable entre les deux penseurs : « pour ou contre Lacan ? ».

Si les textes de Pêcheux font volontiers référence à Lacan dès 1966, la rencontre avec la pensée du psychanalyste n'y reste pourtant que superficielle, et ce jusqu'à l'année 1977, moment où la référence althussérienne commence de vaciller. À partir de ce moment, le philosophe va intégrer progressivement – prudemment – la réflexion lacanienne à son travail, sous une forme fragmentaire[68]. Foucault en revanche, dès *La Volonté de Savoir*, exprime nettement, à partir du cas spécifique de la sexualité, la volonté de penser en dehors de Lacan. Tout en concédant s'être plu à dissimuler par provocation la critique psychanalytique lacanienne de la théorie de la « répression[69] », Foucault exprime clairement la volonté de bâtir une « analytique » de la sexualité sur d'autres fondements que ceux de la Loi et de l'ordre symbolique, soit, particulièrement, les *normes*[70]. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, la discussion s'avère, là aussi, plus complexe. Le psychanalyste apparaît comme un penseur embarrassant pour les deux théoriciens, et ce autant par les difficultés que l'appui lacanien suscite chez l'un, que par les hommages ambivalents l'on rencontre parfois chez l'autre[71].

---

[67] « Saisir jusqu'au bout l'interpellation idéologique comme rituel suppose de reconnaître qu'il n'est pas de rituel sans failles, défaillances et fêlures : "un mot pour un autre", c'est la définition de la métaphore, mais c'est aussi le point où un rituel se brise dans le lapsus » (Pêcheux 1990, « Il n'y a de cause que de ce qui cloche », p. 268).

[68] On peut suivre le fil de cette ouverture précautionneuse de Pêcheux à la psychanalyse en suivant le parcours textuel proposé par Denise Maldidier (1990) à partir des années 1976. Il faudrait y ajouter *Le Structuralisme brûle-t-il ?* (1983) où le trait se fait plus net. L'on verra que cette inflexion doit beaucoup à l'influence de Paul Henry (1977).

[69] « J'ai ordonné mon propos à la mise hors jeu de cette notion en feignant d'ignorer qu'une critique était menée par ailleurs et d'une façon sans doute bien plus radicale : une critique qui s'est effectuée au niveau de la théorie du désir. » (Foucault 1976, p. 107).

[70] « Une autre conséquence de ce développement du bio-pouvoir, c'est l'importance croissante prise par le jeu de la norme aux dépens du système juridique de la loi. » (Foucault 1976, p. 189). Sont-ils pour autant exclusifs l'un et l'autre ?

[71] Ainsi par exemple cette curieuse interview intitulée « Lacan, le "libérateur" de la psychanalyse » (Foucault 1994 [1981], IV, p. 204). Qu'évoquent ces guillemets ? Il est impossible de ne pas penser à Pinel, un autre « libérateur », ayant mis fin au « grand renfermement » des fous à la Bastille pour mieux les cerner au sein de l'existence asilaire. Le double tranchant de cette « libération » fait bien entendu tout l'objet de *L'Histoire de la folie* (1972 [1961]) ; la métaphore est donc assassine pour la psychanalyse lacanienne. Pourtant, le texte lui-même est on ne peut plus correct : Foucault s'y attèle à tordre le cou à quelques malentendus classiques à propos de Lacan.

Le symptôme de cet obstacle vient se manifester en outre chez Pêcheux et Foucault par des phénomènes spécifiques. Pour Pêcheux il s'agit du désir d'investiguer les failles de l'idéologie en dialogue avec la réflexion qui pointe sur le terrain de l'énonciation dans le travail de Milner[72] ; désir contrarié par l'incommensurabilité entre la singularité pure entrevue par le linguiste dans un « point de poésie » et les sujets collectifs convoqués dans l'enquête historique et politique[73]. Pour Foucault, de manière plus indirecte et sur un autre terrain, il s'agit notamment de la volonté de repenser les sujets collectifs traditionnels de la discipline historique (« institutions », « classes », « époques »), qui occasionne un dialogue manqué avec certains historiens[74], il s'agit aussi d'un rapport singulier et subjectif avec l'interprétation des archives historiques[75].

Derrière ces symptômes, il faut là aussi, selon nous, reconnaître le travail que le concept d'énonciation fait subir, spécifiquement, à la catégorie du sujet en tant que singulier. Si la réflexion sur le discours entreprise par Foucault et Pêcheux ne revient pas sur l'affirmation du caractère *constitué* du sujet par rapport au langage, il n'en reste pas moins que le sujet ne s'efface pas complètement dans une théorie du non-sujet. La singularité du sujet n'est plus, comme en phénoménologie, la source de toute interprétation et de toute connaissance ; pour autant, elle ne s'efface pas non plus dans l'anonymat collectif *des sujets historiques*. Si toute langue est en définitive parlée, c'est qu'il se trouve un sujet singulier pour prendre la parole, et pour affecter quelque peu la langue qu'il parle. En retour, ce n'est jamais qu'à travers ce système régulier et collectif de formes que déploie la langue qu'un sujet, pourtant singulier, peut trouver à se représenter. Le concept d'énonciation permet de saisir que tout homogène, formelle et systématique que soit la langue, elle produit indépassablement la représentation d'un sujet d'énonciation, laquelle

[72] En particulier dans *L'Amour de la langue* (Milner 1978), *cf*. Pêcheux & Gadet 1981, p. 48.
[73] Le désaccord s'exprime ici particulièrement : « Ce qui est plus étonnant, c'est que J.-C. Milner, dont la réflexion constitue une remise en cause du narcissisme dans la linguistique, s'en tienne ici à la distinction entre "l'éthique de la science" (la semaine de travail des linguistes) et "l'éthique de la vérité" (la lecture des poètes le jour de Sabbat). Dans *L'Amour de la langue*, où l'indissociabilité des deux Saussure est pourtant reconnue, la thèse saussurienne de la valeur n'est pas mise au travail. Cela pourrait être le corollaire de la position tenue par Milner à l'égard de l'équivoque, dont il restreint la saisie au "point de poésie" et à quelques coïncidences heureuses avec les écritures savantes : sans la poésie, dit-il, nous n'aurions pas l'idée que la langue s'inscrit dans le réel, et les calembours, lapsus, etc. resteraient des accidents. Mais d'où vient cette certitude sur le lieu de la poésie, point privilégié de cessation ? On pourrait aussi entendre, sous le principe saussurien de la valeur, que la poésie n'a pas de lieu assignable dans la langue parce qu'elle lui est littéralement coexstensive, au même titre que l'équivoque : peut-etre n'y a-t-il "pas de poésie". Il n'y a pas de poésie parce que ce qui affecte et corrompt le principe de l'univocité dans la langue y est illocalisable : l'équivoque apparaît dès lors comme le point où l'impossible (linguistique) vient se conjoindre à la contradiction (historique) ; le point où la langue touche à l'histoire » (Pêcheux & Gadet 1981, p. 60 *sq*.)
[74] *Cf*. le volume de Michelle Perrot (1980), représentant en particulier la discussion houleuse entre Foucault et Jacques Léonard.
[75] Rapport « vibrationnel », selon Arlette Farge (2004).

désigne dans la langue ce sujet réel qui prend la parole. À travers le concept d'énonciation, il apparaît que c'est au cœur même d'un système collectif et anonyme comme la langue que la singularité d'un sujet trouve à se représenter. Il y a toujours deux manières de régler la focale sur le sujet d'énonciation : en réglant le point sur la généralité homogène qu'il quitte (ce que le sujet emprunte au collectif), ou sur la singularité hétérogène qu'exprime ce départ (ce que le sujet exprime de singulier) : c'est entre les deux que doit être saisi le sujet.

Dans la réflexion sur les fonctions socio-politiques du discours, qu'il s'agisse du concept de préconstruit ou du concept de genre de discours, c'est bien un tel jeu de déformations optiques que l'on décèle : l'on observe des opérations énonciatives qui se trouvent repérées par certaines structures et formes de langue, lesquelles introduisent pourtant dans le discours un *ailleurs*. D'un côté, ces formes et structures, parce qu'elles relèvent du système homogène de la langue, permettent d'appréhender les effets socio-politiques du discours avec un certain degré de généralité et de répétabilité, ce qui rend possible la constitution d'un *savoir* historique sur un collectif : des sujets historiques répètent *les mêmes formes* de langue lorsqu'ils utilisent un certain genre de discours, lorsqu'ils ont recours à certaines formules préconstruites. Pourtant, d'un autre côté, les opérations énonciatives introduisent aussi de l'hétérogène dans ces généralités par quoi elles se trouvent non-identiques à soi, ce qui s'exprime par la faille, le lapsus, le raté dans l'expression tant et si bien qu'il n'est jamais sûr que ce que représentent ces formes doive être interprété de la même manière : au sein d'un genre, au sein de formues préconstruites, il y a toujours un espace pour le malentendu. Ainsi, le sujet qui est construit par l'énonciation est marqué à la fois par la généralité *et* par la singularité. C'est la question du partage qui fait problème.

Précisément, il faut faire l'hypothèse que l'étude énonciative du mode de constitution au fil du discours d'une *identité* du sujet d'énonciation permet de clarifier ce partage à l'intérieur du sujet. Dans la continuité du discours, soit entre deux phrases, entre deux propositions, une unité du sujet énonciateur se maintient, qui constitue ce que l'on peut appeler avec les analystes du discours, l' « *intradiscours*[76] ». Dans la mesure où cette unité représente la *singularité* d'une parole dans le moment unique de l'énonciation à travers la *généralité* et la *répétabilité* de mécanismes et formes de langue (morphologie,

[76] Pêcheux 1975, p. 131. Pêcheux vise en l'occurrence le phénomène de la « coréférence », mais la problématique de l'intradiscours est beaucoup plus vaste.

lexique, syntaxe, *etc*.), l'on peut avancer qu'elle constitue une *image* du sujet de l'énonciation sur lequel celui-ci, parce qu'il peut revenir sur ce qu'il dit, se reprendre, se corriger, semble avoir prise. On peut alors parler, pour la décrire, de fonctionnement *imaginaire* de l'intradiscours dans l'énonciation. Pourtant, cette identité est susceptible de se défaire, et ce en vertu même de l'hétérogénéité que l'énonciation introduit dans le discours. L'imaginaire du sujet que représente la discursivité apparaît comme la négociation entreprise entre la généralité des formes de langue et la singularité introduite par l'énonciation.

Entraînée sur ce terrain de l'imaginaire, la discussion – qui resterait clivée par la formulation « pour ou contre Lacan » – peut se déplacer. En effet, Foucault et Pêcheux, en explorant genres de discours et préconstruit ont contribué à décrire les deux faces de cet imaginaire. Quand le préconstruit représente ce par quoi l'image du sujet de l'énonciation se défait dans un *déjà-dit* qui peut prêter au malentendu, le genre de discours au contraire repose sur le renforcement d'une image du sujet de l'énonciation, qui s'appuie sur divers mécanismes linguistiques comme la mise en cohérence du discours en *plans d'énonciation*, ou encore la *méta-énonciation,* fournissant une image du sujet énonciateur par tracé de frontières avec le discours autre[77]. À travers ce déplacement de l'obstacle du côté de l'imaginaire, il ne s'agit pas tant d'expliquer le discours à partir d'une cohérence et d'une composition fondées sur l'« intention » du sujet parlant, ce qui reviendrait à rétablir le statut constituant du sujet, mais il s'agit de concevoir l'*effet* de cohérence constitué par les mécanismes linguistiques, qui s'installe le sujet dans l'espace précaire d'une négociation entre l'homogène et l'hétérogène, entre le système et ses failles.

3. Le dispositif de la thèse : de l'épistémologie à l'expérimentation en analyse du discours

Dans son projet initial, cette thèse devait consacrer un tome à chacun des obstacles cristallisés dans des clivages accrochés aux noms propres. Si elle ne comporte finalement que deux tomes, c'est que nous avons reculé devant l'ambition de reprendre

[77] Authier-Revuz 2020.

systématiquement la question de l'obstacle « pour ou contre Lacan » chez Pêcheux et Foucault. Bien plus polémique que les deux autres aspects du problème, la question engage aussi un corpus assurément plus vaste que celui que nous prenons en considération dans la thèse. Il est même possible que le corpus manque : ainsi la question du corps et de la sexualité, si elle fait problème entre Foucault et Lacan, reste particulièrement peu abordée par Pêcheux qui s'en tient à son travail d'analyste des discours *politiques*. Il reste que le concept d'imaginaire semble encore la meilleure piste à suivre pour contourner l'obstacle.

Malgré l'absence de traitement focalisé du problème que le troisième obstacle symbolise – celui du sujet singulier – reste abordé transversalement dans les deux premiers tomes. Conformément à l'intrication des trois axes de la problématique – langue, histoire, sujet – il est impossible de concevoir l'énonciation sans la référer à un sujet singulier qui prend la parole ; il est impossible de prendre en considération l'énonciation sans engager la question de ces corps qui se font singuliers en tant que corps de désirs et de sexualité – la question fût-elle vouée à rester l'arrière-plan provisoirement. Encore une fois le jeu de l'homonymie nous y engage. Ainsi, du *sujet* d'énonciation linguistique, aux *sujets* historiques, enfin au *sujet* singulier, être de désir, d'inconscient, de sexualité, l'énonciation comme concept philosophique tisse un fil qui marque indissociablement l'articulation au sein du discours des trois dimensions langue, discours, sujet. C'est ce singulier nouage que l'on a voulu ressaisir ici dans cet écrit.

Le premier tome de ce travail conduira à mettre au jour le concept philosophique d'énonciation en affrontant les questions proprement linguistiques soulevées par les théorisations du discours de Foucault et Pêcheux. À vrai dire, l'investigation linguistique de l'énonciation mène d'elle-même aux autres dimensions du discours, par le jeu subtil de son homonymie permanente : la « situation » et le « sujet » d'énonciation – concepts strictement linguistiques de Jakobson, Benveniste, Culioli, *etc*.– ne sont-ils pas toujours-déjà ce par quoi la langue s'ouvre, par le nom, à une « situation » historique et politique et à un « sujet » par lequel un corps individuel est désigné ? Ce sujet d'énonciation repéré par le système des formes linguistiques est introducteur dans ce dernier d'un ailleurs susceptible de le faire vaciller et de le remodeler ; il est au cœur de cette articulation de l'hétérogène et de l'homogène dans le système formel de la langue ; il est décisivement le point de contact où la langue rencontre et l'histoire, et le sujet. Le deuxième tome de notre travail sera consacré au dépassement, sur le terrain de l'énonciation, de l'obstacle propre au problème de l'incommensurabilité supposée entre normes et idéologie, ainsi qu'à la construction des concepts de préconstruit chez Pêcheux et de genre de discours chez

Foucault, lesquels d'analyser les fonctions sociales du discours. Or, ce dépassement ne doit pas être que « théorique », mais donner lieu à la construction d'outils d'analyse concrets.

En effet, dans le développement de la démarche, il est apparu que les réponses théoriques proposées par Pêcheux et Foucault ont dépassé leurs auteurs et ont instauré des pratiques théoriques qui se reflètent dans le travail d'autres chercheurs : ainsi des objets que l'on a désigné par le terme de préconstruit, et de genres de discours, qui irriguent les pratiques actuelles en analyse du discours. Il fallait donc aussi sortir de Foucault et Pêcheux pour saisir la portée de leur propre geste. Mais peut-être plus radicalement encore, il nous a fallu *entrer* en analyse du discours pour saisir comment les théorisations de Foucault et Pêcheux pouvaient modifier de l'intérieur cette pratique. Si c'est par « récurrence[78] » que se comprend la construction d'un objet théorique, alors c'est bien depuis l'analyse du discours comme pratique scientifique actuelle que les théorisations du discours de Pêcheux et Foucault doivent être évaluées. Ainsi, il fallait aussi montrer concrètement quels nouveaux champs de connaissance ouvre à l'analyse du discours la conceptualisation de l'énonciation par Foucault et Pêcheux.

Ainsi, c'est dans l'étude d'un corpus réel – de quelques 70 000 occurrences – que l'on a résolu de mettre à l'épreuve les méthodes et outils mis au point par l'analyse théorique. Puisqu'il s'agissait de *lire* Foucault et Pêcheux à l'aune de l'énonciation et de tout son cortège, l'on a poussé l'impertinence jusqu'à oser *relire* un corpus déjà frayé par Foucault dans le livre *Le Désordre des familles*. Mais la relecture n'est pas ici une rectification ; bien au contraire, il s'agit d'une invitation à reprendre un dialogue, rompu par endroits, manqué la plupart du temps, et pourtant si fructueux scientifiquement lorsqu'il a eu lieu. Pour aborder ce corpus, l'on a voulu reprendre la démarche d'exploration systématique souhaitée par Pêcheux ; mais, constatant l'échec d'AAD69 – et sa disparition comme dispositif de recherche –, c'est un appui dans les méthodes et outils actuels de l'analyse des données textuelles qui a été cherché. Il n'en reste pas moins que ce sont les hypothèses *linguistiques* de ce travail – issues de la théorisation de l'énonciation et se concrétisant dans les concepts de préconstruit et de genres de discours – qui guideront l'exploration statistique et informatisée du corpus.

[78] « On voit la nécessité éducative de formuler une *histoire récurrente*, une histoire qu'on éclaire par la *finalité du présent*, une histoire qui part des certitudes du présent et découvre, dans le passé, les formations progressives de la vérité. » (Bachelard 1951, p. 23). Comprenons bien que le présent de la science n'est pas non plus figé : la théorie et l'expérience ne cessent de s'ajuster dans ce que Bachelard nomme une « dialectique » qui prend la forme d'un processus historique.

De ce fait, parce qu'il opère la conversion d’une catégorie linguistique en catégorie philosophique, pour finalement revenir à l’expérimentation sur la matérialité discursive en corpus, ce travail de recherche s’adresse autant aux philosophes qu’aux linguistes.

Tome 1

Langue et discours : le fonctionnement linguistique du discours éclairé par l'énonciation

Introduction

Dans ce tome, l'on s'attache à dépasser l'opposition superficielle qui paraît opposer Michel Foucault et Michel Pêcheux concernant le statut de la *langue,* et l'on tâche, par contrecoup, de reconstruire la partie *linguistique* du concept d'énonciation en chantier chez les deux auteurs. Il est clair que le désir de parvenir à une saisie conceptuelle de la notion de discours les conduit à se frotter au champ des théories scientifiques du langage, et ce dès les années 1960, dans le climat favorable du structuralisme. En conséquence, l'un comme l'autre ne peuvent ignorer l'existence de la *linguistique*, et du balisage conceptuel effectué par Saussure, lequel établit sans partage le socle disciplinaire de la linguistique en France des années 1920 jusqu'au milieu des années 1960[79]. Quelques notions soutiennent ce cadre, et il est bon de commencer par celles-ci ; ce pour quoi nous nous appuierons sur la présentation lumineuse de l'*Introduction à une science du langage* de Jean-Claude Milner[80] :

Qu'il y ait des êtres parlants, cela est un *fait*. En deçà de ce fait – le *factum loquendi* – il n'est pas permis de revenir pour un discours qui se préoccupe de l'existence de la linguistique. Le nom de ce fait est bien entendu le *langage,* et il est une donnée pour la linguistique[81]. Ainsi, la question de l'existence et de l'origine du langage sont exclues de la linguistique qui ne s'attache qu'aux *propriétés* de cet objet qu'est le langage. Mais la linguistique ne saurait s'en tenir au fait que les être parlent, elle admet de plus que les êtres parlants parlent des *langues.* Il y a un *factum linguarum* : le fait qu'il y a les langues, que l'on peut aussi appeler des idiomes. Ceci suppose en même temps que les productions du langage puissent être désignées par un nom commun, qu'elles puissent se distribuer en classes et sous-classes, et qu'on puisse dire ce qu'est *une* langue en particulier. Ainsi en même temps qu'il y a les langues, il y a ce qui fait qu'il y a de l'un dans les langues, qui les fait être chacune *une* langue : le *factum linguarum* se redouble d'un *factum linguae,* le fait de la langue, ou encore le « réel » de la langue[82]. Qu'il y ait des langues implique qu'il y ait un réel de la langue comme l'atteste la possibilité de la traduction, par laquelle il y a

[79] Chiss et Puech 1987.
[80] Milner 1989, en particulier pp. 43-45.
[81] Ainsi Saussure : « La matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain » (Saussure 1916, p. 20).
[82] Nous reprenons délibérément la définition milnérienne du réel de la langue (Milner 1978, p 25 *sq*.).

une langue et *une* autre. Enfin, si les langues sont descriptibles en termes de propriétés c'est qu'un dernier fait vient compléter le tableau : le fait de la grammaire, *factum grammaticae.* Ainsi si le langage conceptualise le *factum loquendi*, alors l'on peut nommer du nom de *langue* l'objet qui fournit une connaissance des trois faits précédents (*factum linguae*, *factum linguarum factum grammaticae*). Il faut rendre à Saussure cela qu'il a été le premier à prendre en considération la *langue* comme objet de connaissance d'une science, nommée linguistique.

Dans le cadre saussurien, la prise en considération de l'objet langue implique la distinction radicale de la langue avec à la parole, comme l'objet « essentiel » sur lequel peut être construit une description scientifique par rapport à son résidu « accessoire » associé à la variabilité individuelle[83]. Ainsi, si c'est à propos de la langue qu'il peut y avoir une science du langage, c'est à condition que la parole en soit exclue. De ce fait, si *factum linguae*, *linguarum* et *grammaticae* constituent l'objet réel, alors le concept de langue constitue l'objet de connaissance[84]. Or, dans ces conditions, l'on peut dire avec Denise Maldidier que le concept de *discours* « reformule la parole[85] » en l'insérant dans l'historicité, c'est-à-dire dans un champ plus vaste que celui du langage. Tandis que la parole est ce qu'il reste lorsque l'on isole la langue comme système dans le langage, le discours est ce qu'il advient de ce reste lorsque le saisit par rapport à la langue et par rapport à son contexte historique.

Pour Saussure, ainsi que pour le structuralisme, l'objet de connaissance langue est représenté par un seul axiome : « la langue est un système de signes », dans lequel se trouve un concept primitif, celui de *signe.* Ce concept confère des caractéristiques à l'objet langue : définition, autonomie, homogénéité, matérialité. La langue, ensemble de signes, peut par-là être dite « un objet bien défini[86] dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage » (*Définition*). Cet ensemble de signes peut être étudié « séparément[87] » de l'exercice de la parole et de tous les autres ingrédients du langage, c'est-à-dire en particulier

[83] « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel » (*Ibid*, p. 30). Nous aurons l'occasion de revenir sur cette distinction entre le social et l'individuel.

[84] L'on veillera donc à ne pas confondre, malgré l'homonymie, *la langue* comme concept, avec le réel de la langue (ou fait de la langue, *factum linguae*) qui fait qu'il y a de l'un dans les langues, qu'elles sont chacune *une langue*.

[85] « En appui sur la langue (entendue au sens saussurien du système), le discours reformule la parole, ce "résidu philosophique", qu'il s'agit de débarrasser de ses implications subjectives » (Maldidier 1993).

[86] « Elle [la langue] est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. » (*Ibid.*, p. 31).

[87] « La langue, distincte de la parole, est un objet que l'on peut étudier séparément. » (*Ibid.*, p. 31).

au moyen de méthodes formelles et abstraites (*Autonomie*). La langue, « homogène[88] », est un ensemble de signes et *rien que* de signes, lesquels se définissent et se délimitent les uns par rapport aux autres selon le régime de la *valeur*[89] : en conséquence l'ensemble est nécessairement caractérisé comme un *système* (*Homogénéité*). Enfin, la langue est un objet « de nature concrète[90] » dans la mesure où les signes qui la composent se trouvent être la combinaison d'une image auditive (signifiant) et d'un concept (signifié) : le signifiant confère à la langue une base matérielle (*Matérialité*).

Du fait de cette définition de son objet, linguistique est *formelle* : elle suppose que l'on puisse définir chaque signe (ou forme) à partir des autres formes de la langue, selon le principe de la valeur. En particulier, l'on poser le principe de l'*articulation*[91] qui associe *propriétés* linguistiques et *combinaison sémiotique* des formes linguistiques[92] : les propriétés linguistiques d'une forme sont définies par la combinaison de formes qui la composent, et les formes dans laquelle elle peut se combiner avec d'autres formes. Par-là, la stratification de la langue en niveaux linguistiques – phonèmes, morphèmes, syntagmes – est aussi une stratification des propriétés linguistiques en *types* logiques[93]. Il suit de ce formalisme qu'il est possible de définir les formes de langue sans avoir aucunement recours au *sens*, exclu en même temps que la *parole* de l'horizon scientifique : c'est la *littéralité* de la linguistique, où encore son fonctionnement aveugle[94]. Ce formalisme permet d'explorer la combinatoire des formes linguistiques et de mettre à l'épreuve des hypothèses portant sur les propriétés linguistiques, par une *expérimentation* qui fait appel à l'intuition du caractère bien formé des signes[95].

---

[88] « Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène. » (*Ibid.*, p. 31).
[89] En affirmant que « *dans la langue, il n'y a que des différences* » (Saussure 1916, chapitre IV « La valeur linguistique », p. 166.) Saussure pose le principe fondamental d'une toute nouvelle approche du signe linguistique, dans laquelle l'identité d'un signe n'est pas autre chose que sa *différence* d'avec d'autres signes. Ainsi donc pour l'express Genève-Paris : « nous parlons d'identité à propos de deux express "Genève-Paris 8h45 du soir" qui partent à vingt-quatre heure d'intervalle. À nos yeux, c'est le même express, et pourtant probablement locomotive, wagons, personnel, tout est différent. » (Saussure 1916, p. 210). Les deux trains sont identiques dans la mesure où ils entretiennent la même différence avec les autres trains (celui de Rouen, de Toulouse).
[90] « La langue n'est pas moins que la parole un objet de nature concrète. » (*Ibid.* p. 32).
[91] Milner 1989, p. 270 *sq*.
[92] Benveniste 1974, "Les niveaux de l'analyse linguistique", p. 119 *sq*., en particulier p. 125, où Benveniste fait appel à la notion russellienne de « fonction propositionnelle ».
[93] Sur ce parallélisme logico-linguistique fondamental *cf*. Milner 1978, p. 18-19 et Milner 1989, p. 276.
[94] Milner 1989, p. 92 *sq*.
[95] Milner 1989, p. 112. Notons que dans cette démarche expérimentale, mais principalement dans le cadre de la théorie générative, l'*impossible* linguistique (ou agrammaticalité) peut être convoqué, libérant les ressources du raisonnement apagogique. Nous emploierons nous-même l'astérisque (*) pour représenter ces constructions mal-formées, points d'appui des raisonnements linguistiques.

Là-dessus quelques remarques épistémologiques. L'on peut observer que l'épistémologie dans laquelle un objet – ici la langue – est construit suivant le minimalisme d'un unique axiome tient du modèle euclidien[96]. Il est alors remarquable que ce soit ce modèle qui ait contribué à la fondation de la linguistique moderne comme science, à une époque où les sciences en général, à la suite de la physique moderne, répondaient du modèle galiléen des « sciences de la nature[97] ». Or, il y a donc d'autres manières que le minimalisme saussurien de construire l'objet langue, et l'épistémologie peut les comparer. Par opposition au minimalisme saussurien, la grammaire générative et transformationnelle, en multipliant les hypothèses descriptives sur les propriétés de la langue, s'inscrit dans une démarche empirique falsificationniste[98], laquelle est, seule, susceptible de revendiquer le galiléisme aux yeux d'une épistémologie normative[99]. Dans cette veine normative, il n'est pas interdit de supposer avec Milner que c'est en n'étant pas complètement adéquats à leur modèle épistémologique que les travaux linguistiques du structuralisme ont rencontré tout

[96] Ainsi que le définit Milner : « Saussure ne précise pas explicitement les traits qui pour lui définissent une théorie scientifique. Pourtant, il semble bien s'être appuyé sur un modèle préétabli. Ce modèle remonte à Aristote et s'est retransmis au fil des siècles par l'intermédiaire d'Euclide et du *more geometrico*. On peut le résumer ainsi : une science est un discours réglé par trois principes : a) le principe de l'unicité de l'objet et de l'homogénéité du domaine (…) b) le principe du minimum et du maximum (…) un nombre maximum de théorèmes doit être déduit d'un nombre minimum d'axiomes (…) c) le principe de l'évidence : tous les axiomes et concepts primitifs doivent être évidents » (Milner 2002, p. 22-23).

[97] Lequel est défini ici succinctement par Milner en appui sur Koyré et Kühn : « À la notion ancienne de *phusis* (conservée de fait sous le nom latin de nature, tel qu'il est devenu usuel dans la *doxa*), a été substituée la notion moderne de nature, laquelle est devenue inséparable de la notion de science. Au point que l'expression « sciences de la nature » pourrait passer pour proprement pléonastique. Est en question ici ce que l'épistémologie d'inspiration koyréenne ou kühnienne appelle la révolution galiléenne. De ce fait, cette rupture en tant que rupture pourrait se résumer ainsi : désormais la science a pour objet la nature empirique (et non pas le *cosmos* et encore moins la *phusis*) ; réciproquement, la nature n'est que l'objet de la science ; la condition formelle de cette solidarité réciproque est que la science soit intégralement mathématisée ; la conséquence matérielle de cette solidarité est que la science peut intervenir sur le cours de la nature, soit par l'expérimentation, réputée moyen d'élection de la science, soit par la technique, réputée application de la science » (Milner 2002, p. 186).

[98] Par exemple à propos de la question de l'apprentissage : « Lorsque les empiristes s'efforcent de montrer comment les hypothèses touchant un dispositif d'acquisition linguistique peuvent être réduites à un minimum conceptuel, leur tentative est tout à fait hors de propos. Le vrai problème est justement de développer sur la structure une hypothèse qui soit assez riche pour rendre compte de l'acquisition linguistique, sans pourtant l'être assez pour contredire la diversité linguistique que l'on connait » (Chomsky 1969, p. 84-85). Milner de commenter « Curieusement, Chomsky ne cite pas Popper ; l'avait-il lu ou avait-il retrouvé par lui-même certains thèmes popperiens, je l'ignore. Le rejet du minimalisme, en tout cas, vaut chez l'un et chez l'autre » (Milner 2002, p. 229 note 17).

[99] « En acclimatant le poppérisme dans la linguistique, [l'école de Cambridge] a mis au centre de tout discours portant sur une éventuelle science du langage la proposition suivante : Si la linguistique est une science, elle est une science empirique (…) On voit immédiatement alors à quelles conditions la linguistique peut être dite science empirique : il faut que ses propositions sont réfutables, et il faut que les propositions réfutatrices prennent la forme de propositions empiriques. Cela peut se dire autrement : une science empirique s'occupe dans son objet de ce qui fait qu'il est comme il est et pas autrement. » (Milner 1989, p. 38-40). L'on retrouve alors l'épistémologie maximale de la grammaire générative, risquant des hypothèses sur les propriétés du langage.

de même quelques résultats empiriques[100]. D'un autre côté, il n'est pas absolument certain que le poppérisme « galiléen » doive être pris comme norme définitive de la science. Ces discussions, passionnantes, mettent au jour la différence qui passe entre le structuralisme et la grammaire générative ; elles sont sans aucun doute essentielles pour l'épistémologie de la linguistique. Pourtant, il faut marquer qu'elles n'importent que secondairement de notre recherche. Dans notre démarche d'épistémologie constructive en effet, la question du discours est saisie comme obstacle *interne* au sein des pratiques linguistiques, indépendamment de toute norme *externe* à laquelle les comparer. Or, de ce point de vue interne, la question du discours frappe également structuralisme et grammaire générative, comme question affectant le *formalisme* de l'écriture linguistique. Structuralistes ou génératives, euclidiens honteux ou galiléens méritants, les linguistes modernes ont soutenu la *scientificité* de leur démarche par la littéralisation qu'elle prétendait réaliser d'un objet dont on pensait jusque-là qu'il échappait aux « sciences de la nature » pour se ranger dans le champ des « sciences de l'histoire », selon la dichotomie herméneutique. Que cette revendication soit parfaitement légitime ou non, il reste que la démarche des linguistes impliquait qu'un pan du monde de la culture tombe soudain sous le coup des lettres de Galilée[101]. De ce fait, qu'on la construise comme structure de signes ou système de règles, la *langue* doit faire l'objet d'une science littéralisée, ce qui implique que les formes de l'écriture linguistique soient soumises à une condition d'homogénéité et de stratification[102]. C'est précisément cela que le « discours » va problématiser.

---

[100] « Mis à part le groupe de Hjelmslev, les principaux linguistes n'avaient jamais suivi avec constance l'euclidianisme dont pourtant le saussurisme se réclamait. Le caractère empirique de leur discipline leur paraissait incontournable. Il est vrai cependant que leur réflexion épistémologique ne leur permettait pas d'articuler avec justesse cette empiricité et la revendication de la science, que par ailleurs ils maintenaient (…) De ce fait l'on peut déceler chez les plus grands une disjonction entre pratique et théorie : la pratique est liée à l'empirique ; la théorie de l'est pas. » (Milner 1989, p. 39). Les difficultés du structuralisme en syntaxe constitue cependant pour Milner un point décisif d'achoppement.

[101] Ainsi que le note Milner « Avec la grammaire, et son intersection à la science, la linguistique le Un apparaît non seulement hors de la nature, mais dans cela même qu'on aurait volontiers défini par cette extériorité. Les petites lettres de Galilée se révèlent pouvoir épeler autre chose que la *physis*, ou plutôt l'autre de la *physis* : une fissure est alors ouverte dans la figure du monda, en tant qu'elle pourrait prétendre être coextensive au règne de l'Un ; un nouveau mode d'être émerge, celui d'un Un non physique, que Saussure s'est épuisé à cerner, et après lui les structuralistes. » (Milner 1978a, p. 68-69).

[102] Comme le note fort utilement Milner : « La langue saussurienne est plus spécialement la combinaison du *factum linguae* et du *factum grammaticae*, l'accent principal étant mis sur le premier aux dépens du second. C'est pourtant du second que la langue saussurienne tire ses caractères de constance et d'abstraction, par indépendance à l'égard des circonstances et proférations. La notion chomskyenne de grammaire est une combinaison semblable, où l'on a seulement privilégié de manière inverse le *factum grammaticae* aux dépens du *factum linguae. »* (Milner 1989, p. 45) Cette différence entre la *langue* saussurienne comme système de signes et la *grammaire* chomskyenne comme système de règles – sur fond d'unité de *la langue* – est capitale. L'important est cependant de saisir que l'une et l'autre se soutiennent de l'existence de *la* langue*,* c'est-à-dire de ce fait qu'il y a de l'*un* dans les langues, ce que nous désignons aussi par la propriété d'*homogénéité* de la langue.

Néanmoins, si le champ du structuralisme et celui de la grammaire générative sont également affectés par la problématique du discours, ce n'est pas exactement de la même manière que celle-ci va apparaître de l'un et de l'autre côté. Ainsi, puisque c'est en rencontrant la pratique linguistique de leur temps que Foucault et Pêcheux ont rencontré le problème du discours, le feuilletage de cette pratique linguistique en plusieurs théories concurrentes sous l'effet de la réception chomskyenne doit aussi être pris en compte pour comprendre leur parcours théorique. De manière générale, l'on considèrera que la conception saussurienne est dominante dans la conjoncture de notre corpus, tant et si bien que les emplois des mots « langue » et « parole » doivent lui être référés. Pourtant, il faudra parfois savoir distinguer entre l'objet *langue* propre à la linguistique, et la conceptualité spécifique que Saussure emploie pour le représenter, laquelle se distingue de celle de Chomsky. Un certain nombre de termes agissant comme marqueurs du chomskysme apparaissent néanmoins en contexte dans le propos de nos auteurs lorsqu'une telle situation se présente.

Ainsi, dans ce cadre d'étude, la lecture de deux des œuvres importantes du corpus « canonique[103] » de nos auteurs, à savoir *l'Archéologie du savoir* et *l'Analyse automatique du discours* – parues toutes deux en 1969 – semble donner d'abord crédit à une lecture en termes de « pour » ou « contre » Saussure, ce qui signifie alors un positionnement pour ou contre la langue comme objet de la linguistique. Alors que les deux auteurs font montre dans ces textes de l'enjeu central que constitue pour eux la réflexion théorique sur le discours, ils paraissent s'opposer sur ce qui semble le plus immédiat, à savoir la référence au domaine du langage déjà balisé par la linguistique : Foucault entend définir ce qu'il considère comme l'unité du discours – l'énoncé – sur un terrain tout autre que celui occupé par les signes linguistiques (syntagmes, morphèmes, phonèmes) ; Pêcheux au contraire cherche dans la linguistique un appui en définissant un « énoncé élémentaire » comme une certaine architecture schématique de syntagmes. Cet sorte d'« instantané » conceptuel oppose Pêcheux et Foucault et pourrait justifier de « clore » le dossier des comparaisons entre les deux auteurs, si les choses ne se présentaient pas déjà d'emblée comme plus complexes. En effet, outre l'emprunt bien connu à Foucault du concept de « formation discursive » en 1975, c'est Pêcheux lui-même qui souligne, quelques années plus tard, la pertinence relative de la position de Foucault en 1969 : aux dires du linguiste, Foucault a saisi la distinction de l'« ordre » du discours par rapport à l'ordre de la langue, distinction

[103] L'on désignera ainsi les œuvres publiées et non répudiées par les deux auteurs de leur vivant.

essentielle à l'analyse du discours pratiquée par Pêcheux lui-même, qui s'établit sur une « base » linguistique cependant[104].

Il semble bien que les deux auteurs s'accordent pour opérer une *distinction* entre langue et discours, tandis qu'ils s'opposent sur la présence ou non d'une *articulation* entre les deux concepts. Si Foucault congédie la langue de sa réflexion épistémologique à partir de 1969, Pêcheux travaille au contraire patiemment mais difficilement la relation entre ce qu'il nomme « base » (la langue) et « processus » (le discours)[105]. Pourtant, ces deux cheminements qui se vivent comment distincts aboutissent au même obstacle sur le terrain du discours : l'impossibilité de parvenir à une *systématisation* – une « théorie » – de l'« objet » *discours*. On fait l'hypothèse qu'il faut lire cette difficulté sur laquelle Foucault et Pêcheux viennent buter de manière identique tout en occupant apparemment deux positions distinctes, comme un symptôme du travail insu du concept d'énonciation dans la réflexion théorique des deux auteurs, que l'on peut dégager en étudiant la question du rapport de l'homogénéité et de l'hétérogénéité dans leur théorisation du discours parmi les faits de langage.

Pour éclairer la difficulté, il faut en effet lire l'opposition entre Foucault et Pêcheux sur le statut de la langue à partir de la propriété d'*homogénéité* de celle-ci : pour Foucault cette propriété *empêche* de saisir la spécificité du discours, alors qu'elle *participe* à la saisie de quelque chose de pourtant différent d'elle – un « processus » se développant sur la base – selon Pêcheux. Quelque chose dans le discours fait que celui-ci échappe à l'homogénéité de la langue. Cependant, d'un autre côté, *l'Archéologie du savoir* et *l'Analyse automatique du discours* se confrontent à une difficulté de taille : ce qui dans le discours échappe à la langue résiste aussi à la théorisation scientifique. Doté d'une hétérogénéité irréductible, le discours échappe à toute circonscription comme « objet » achevé d'une théorie – qu'elle soit à base linguistique ou non. Or c'est précisément cette difficulté identique qui indique l'impensé de l'opposition entre les deux auteurs. Chez l'un comme chez l'autre la langue est saisie comme seule *homogénéité*, dans une lecture stricte (structuraliste) de Saussure – manquant ce que l'*énonciation* introduit d'hétérogène *à l'intérieur même* du système de la langue, ainsi que le montre le travail de Benveniste qui dégage le mode *sémantique* de signifiance de la langue par-delà le *sémiotique*[106]. Le discours n'est donc pas ce terrain *autre* à défricher avec l'instrument tout fait et achevé de la langue (Pêcheux) ou avec

[104] Pêcheux 1975, p. 81.
[105] *Ibid*., p. 81.
[106] Benveniste 1974, « Sémiologie de la langue », p. 64.

d'autres instruments (Foucault), mais précisément cette altérité même qui s'installe d'emblée *dans* la langue, témoin du fonctionnement de la langue plutôt que de sa structure. Ainsi, et c'est l'hypothèse que l'on avance, s'il y a une hétérogénéité irréductible du discours rencontrée çà et là par nos auteurs ce n'est aussi jamais autrement que *par rapport* à l'homogénéité de la langue dans laquelle le discours introduit de l'autre sous la forme de l'énonciation. Ainsi donc, l'on pense pouvoir éclairer l'échec annoncé des deux « théories » du discours de Foucault et Pêcheux, qu'elles s'établissent « à côté » de la linguistique ou en prolongement de celle-ci : il n'y a pas de système qui conceptualise le discours comme un objet homogène, précisément parce qu'il y a une hétérogénéité irréductible du discours, et que celle-ci s'établit par rapport au système de la langue. Les deux positions « distinctes » – en surface – de Foucault et Pêcheux à propos du concept de langue sont les effets d'une identique difficulté à saisir un seul et même concept présent sur le terrain du discours, celui d'énonciation.

L'exercice mené ici, à savoir la comparaison entre les deux œuvres de Foucault et de Pêcheux, a déjà été pratiqué à plusieurs reprises par les collègues et élèves de Pêcheux : ainsi Marandin[107], ou Courtine[108]. En un sens, cette thèse s'inscrit dans cette lignée, puisqu'elle rouvre une nouvelle fois le même dossier. Si nous n'avons pas la chance comme nos collègues de la fin des années 1970 de pouvoir nous confronter directement aux deux penseurs par la discussion, nous bénéficions cependant d'un avantage considérable, de nature bibliographique. À l'inverse de nos collègues qui s'appuyaient uniquement sur les œuvres publiées du vivant de Foucault par exemple, nous avons maintenant accès à toute une profondeur de textes découverte par l'exploration systématique et la publication des archives Foucault à partir des années 2000. Nous avons nous-même réalisé un travail sur les archives Pêcheux disponibles dans au moins deux lieux de conservation[109]. Le parcours du texte des *Cours* au collège de France, des *Dits et Écrits* comme de certaines conférences comme « Littérature et langage » restées inédites, toutes ces opérations de lecture ouvrent une autre perspective sur l'œuvre foucaldienne, dans laquelle le temps de l'investigation et de l'élaboration apparaît plus visiblement. Ainsi la progression conceptuelle de l'opposition de surface à la mise en travail d'une articulation plus profonde entre langue et discours accompagne-t-elle le mouvement immersif de la lecture, depuis les livres publiés dans les années 1960-1970 vers les masses inédites.

[107] Marandin 1979.
[108] Courtine 1981.
[109] À l'IMEC et à Paris-Diderot.

On procèdera donc en deux temps. On analysera d'abord l'opposition entre Foucault et Pêcheux à propos du concept de langue, opposition qui fait obstacle – et aussi écran – à la lecture conjointe qui est l'hypothèse de ce travail. C'est en renversant cet obstacle que l'on peut trouver le terrain adéquat pour l'investigation du discours dans sa dimension langagière. C'est en prenant en considération ce qui reste impensé dans l'opposition entre les deux penseurs – leur confrontation identique au couple homogénéité/hétérogénéité – que l'on peut saisir les éléments constitutifs du concept qui est à l'œuvre dans la part linguistique de leurs théorisations du discours. Le deuxième temps sera donc consacré à la construction d'une proposition théorique portant sur le concept d'énonciation, comme socle linguistique des deux théorisations du discours de Foucault et Pêcheux.

Première partie. Un obstacle épistémologique : l'opposition entre Pêcheux et Foucault sur le statut de la langue

Chapitre I. Une « séquence linguistique » chez Foucault : de l'objet d'une histoire des sciences à l'obstacle pour une archéologie du savoir.

L'étude du statut conceptuel conféré à la langue pour l'investigation du discours chez Foucault et chez Pêcheux conduit à les regarder d'abord comme opposés radicalement. Pourtant il apparaît vite que dans cette opposition ils présentent un point commun : l'un comme l'autre considèrent la langue comme un strict système homogène – que cela soit pour y adhérer (Pêcheux) ou non (Foucault).

Langue et discours sont des objets thématisés à de nombreuses reprises dans le corpus foucaldien. Pourtant, force est de constater d'abord que leur place change au cours du travail de réflexion du penseur, et ce par une sorte d'*involution* singulière qui les fait passer du rang d'objets d'une étude historique à celui d'instruments théoriques à comparer. Cette forme de retournement, qui s'opère entre *Les Mots et les Choses* et *l'Archéologie du savoir,* peut dérouter. Elle tient cependant à la méthode de Foucault qui répond avant tout à l'exigence d'une *historicisation*[110] de ses analyses : si langue et discours peuvent être comparés comme instruments d'analyse donnés dans notre actualité c'est que ces deux concepts ont émergé dans le cadre de l'apparition historique dans le champ du savoir de certains problèmes.

Ce phénomène, Foucault le nommera plus tard « problématisation », et il concerne « l'ensemble des pratiques discursives ou non discursives qui fait entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constitue comme objet pour la pensée (que ce soit sous la forme de la réflexion morale, de la connaissance scientifique, de l'analyse politique, etc.)[111] ». Si, dans *l'Archéologie du savoir*, Foucault entreprend de donner une forme générale à une méthode qui s'est d'abord opérée sur des exemples précis d'analyse (la clinique, la folie, les sciences humaines) – ce qui le conduit à entreprendre une théorisation du discours – cette méthode générale n'en apparaît pas moins elle aussi située historiquement et dépendante des outils théoriques légués par la combinaison historique des problématisations qui forment notre actualité. C'est alors dans cette tension

[110] Revel 2010, p. 54.
[111] Foucault 1994, « Le souci de la vérité », p. 670. Voir sur ce point Revel 2010, p. 55.

remarquable – conséquence de la forme d'involution qui a lieu entre *Les Mots et les Choses* et *l'Archéologie du savoir* – que sont placés les concepts de langue et de discours dans le corpus foucaldien « canonique » des livres publiés. En faisant se rencontrer l'exigence d'historicisation de ses objets et l'exigence de généralisation de sa méthode, Foucault pose déjà les éléments de ce qu'il appellera ensuite la « généalogie »[112].

Une précision s'impose néanmoins : ancrée historiquement, la méthode foucaldienne n'en est pas pour autant un *relativisme*, qui réduirait la « portée théorique » des concepts à l'époque historique dans laquelle ils ont court. Poussée jusqu'au bout, cette critique viendrait à dresser un portrait « immoral » du philosophe comme d'une figure qui ne se soucie ni du vrai ni du faux, ni même de la scientificité de son propos. Tout autrement, la définition même de la problématisation répond à cette inquiétude en plaçant le questionnement sur le vrai et le faux sur le plan des configurations du savoir, et non dans l'illusoire tentative de définition d'une *adéquation* entre le savoir et le réel, point de vue externaliste qui est toujours plus ou moins celui depuis lequel l'invective « relativiste » est lancée. En soutenant l'autonomie relative des pratiques de savoir par rapport au réel et en voulant faire l'histoire des transformations de leur objet, Foucault se place au contraire sur le terrain d'un *constructivisme*, qui hérite de la tradition de l'épistémologie historique française de Bachelard à Canguilhem[113]. Foucault, héritier de cette tradition, opère systématiquement une critique historique des concepts qui peuvent lui servir par ailleurs d'instruments : c'est cette critique que l'on veut saisir sous la forme d'une involution des concepts de langue et discours entre *Les Mots et les Choses* et *l'Archéologie du savoir*.

1. Langage, langue et discours comme objets d'une archéologie des idées linguistiques

Il faut d'abord remarquer que la question du langage reçoit une thématisation particulièrement attentive dans *Les Mots et les Choses.* Foucault, entreprenant une

[112] Foucault 1994, II, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », p. 136.

[113] Sur le constructivisme, voir *supra,* p. 22 et *infra*, p. 95. L'autonomie du savoir n'implique pas une déconnexion du réel : au contraire, ce dernier réagit à ces pratiques et les transforme par l'effet de l'expérimentation. Notons néanmoins que le constructivisme foucaldien finit, au bout d'un moment, par excéder le terrain *épistémologique* qui est d'abord le sien (médecine, psychiatrie, grammaire, économie, biologie) pour prendre en considération d'autres pratiques que les sciences institutionnalisées, et s'attachant à l'étude du « pouvoir-savoir » qui, par exemple, se construit dans les « disciplines » (*cf*. *infra*, p. 342). L'on peut toutefois avancer l'hypothèse que le terrain d'expérimentation du philosophe reste celui de la matérialité discursive, rencontrée en premier lieu dans des archives .

« archéologie des sciences humaines », analyse l'histoire des mutations de certains discours scientifiques depuis la Renaissance jusqu'à notre actualité. Il en vient à la conceptualisation des trois *épistémè*, soit les trois grandes configurations de connaissance[114] caractéristiques de la Renaissance, de l'âge classique, enfin du monde moderne. Or, dans la description de chacune de ces *épistémè*, l'étude du rapport de la connaissance au langage prend une place déterminante. Qu'il s'agisse de commenter la conception des *signatures* à la Renaissance, la théorie du *signe* à l'âge classique ou encore l'historicité des *langues* à l'époque moderne, les questions de langage forment un indicateur certain des transformations du « champ épistémologique ». Ce n'est pas cependant que Foucault projetterait une théorie préalable du « langage » et de son statut sur l'ensemble du corpus de discours scientifiques qu'il aborde dans son archéologie des sciences humaines. Conformément à l'exigence d'historicisation de ses objets qui prend la forme d'une étude de leur *problématisation* historique, Foucault analyse le rapport du langage à une *épistémè* à partir du statut qui en est donné à l'intérieur de celle-ci à une époque donnée. Ceci indique donc en revanche que, de la Renaissance à notre actualité, la problématisation de la connaissance a pris le chemin *historique* d'une réflexion interrogeant de manière répétée le statut du langage.

Or, dans son histoire du statut de la réflexion sur le langage dans l'édifice de la connaissance, Foucault identifie bien sûr des discontinuités associées aux *épistémè*, mais aussi, et plus singulièrement, des « redécouvertes[115] » et des « effets d'analogie[116] ». Dans ce cadre, le philosophe identifie un écho pour le moins étonnant entre la configuration épistémologique de la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot et celle de « la linguistique moderne » : cela n'a pas manqué d'interpeller les linguistes[117]. On ne saurait insister sur l'importance de ces débats d'histoire de la linguistique dans la compréhension du positionnement ultérieur de Foucault à l'égard de la linguistique qui lui est contemporaine. C'est en historien des sciences avant tout que Foucault engage un dialogue avec les linguistes autour de la portée et de l'actualité de la *Grammaire générale*[118].

---

[114] « Ce sont tous ces phénomènes de rapports entre les sciences ou entre les différents discours scientifiques qui constituent ce que j'appelle épistémè d'une époque » (Foucault 1994, II, « Les problèmes de la culture. Un débat Foucault-Preti », p. 371).
[115] Foucault 1966, p. 81.
[116] Foucault 1994, « Introduction », p. 733 et « Qu'est-ce qu'un auteur ? », p. 807.
[117] Notamment Chiss 1987.
[118] Ce dialogue a lieu bien entendu dans *Les Mots et les choses*, mais il se poursuit dans les pages de la revue *Langages*. Le philosophe y publie une première version de ce qui sera la préface à la réédition de la *Grammaire Générale*. Voir *Langages*, 2e année, n°7, 1967. Linguistique française. Théories grammaticales, sous la direction de Michel Arrivé et Jean-Claude Chevalier.

La bonne intelligence de cette discussion théorique implique de se pencher sérieusement sur l'analyse historique que Foucault donne des théories linguistiques de la *Grammaire générale* : pour le philosophe, celles-ci doivent être rapportées à *l'épistémè* de l'âge classique, qui attribue précisément un rôle central au langage dans le fonctionnement de la connaissance. Cette configuration épistémologique, qui met le langage au *centre* du champ des connaissances, le philosophe la désigne sous le nom de *Discours*[119]. Il s'agit du même coup de la première grande thématisation du concept de *discours* dans le corpus foucaldien, sous une forme qui est ici *historicisée* et non opératoire. Le jeu d'écho entre le contemporain et le classique est alors double : il opère non seulement entre les théories linguistiques, mais aussi entre deux modalités du concept de discours (historique et instrumentale). Là aussi, l'on tient fermement que c'est sur la base d'une histoire épistémologique du concept de discours que Foucault va construire sa position s'agissant du concept de discours comme *opérateur* d'une histoire des sciences. Il n'y a pas pour Foucault d'usage d'un concept sans une enquête critique et historique préalable qui en retrace l'apparition : ainsi donc pour les concepts contemporains de langue et discours qui doivent être rapportés à leur émergence historique par un jeu de discontinuités et d'échos.

2. Ordre, signe, sens : la configuration classique du Discours au sein d'un jeu d'écho avec la « mutation actuelle » de la linguistique

2.1. Une théorie représentationnelle du signe

Il faut nous intéresser d'abord à la configuration théorique du *Discours* qui organise le champ de la connaissance à l'âge classique selon Foucault. Elle détermine la « grammaire générale » aux côtés de l'histoire naturelle et de l'analyse des richesses, la première y occupant cependant une place privilégiée en tant que théorie « discursive » du langage. Fondamentalement, la configuration du *Discours* repose sur deux piliers : une théorie hiérarchique de *l'ordre* et une théorie représentationnelle du *signe*.

C'est chez Descartes que Foucault identifie d'abord le caractère spécifiquement *ordonnancé* de la forme de la connaissance à l'âge classique en commentant la théorie des

[119] L'usage de la majuscule pour désigner cette configuration historique du rôle du langage dans la connaissance intervient beaucoup dans *Les Mots et les Choses* (essentiellement dans la seconde partie), mais point de manière systématique. Cet usage permet bien sûr d'envisager qu'il y a à penser la différence avec le concept opératoire (et non historique) de *discours*.

natures simples et complexes[120]. Par rapport au jeu horizontal des ressemblances à la Renaissance, l'âge classique imprime à la connaissance un fonctionnement hiérarchique qui va du simple au complexe comme du principe à ses conséquences en suivant la forme de l'*inférence.* Partant, les différences entre les choses – qui étaient interprétées comme ressemblances à la Renaissance – deviennent alors des degrés de complexité, analysables suivant leur plus grande distance par rapport aux natures simples. La connaissance à l'âge classique n'est alors plus dominée par la logique du rapprochement mais du « discernement ». De l'autre côté, l'appréhension directe des natures simples de l'intuition comme des natures complexes de l'expérience repose quant à elle sur un mode spécifique de représentation : la configuration du Discours vient avec l'apparition d'une théorie du *signe* « principe de la mise en ordre »[121].

Alors qu'à la Renaissance le schéma des signatures s'établissait sous une forme spécifiquement ternaire, le fonctionnement du signe à l'âge classique est *duel* : « le signe enferme deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée ; et sa nature consiste à exciter la première par la seconde »[122]. Le fonctionnement de la représentation repose alors sous le régime de l'*évidence* selon lequel le représentant donne accès intégralement au contenu représenté en lui, et ce « sans résidu ni opacité » : le modèle de la représentation donné par la *Logique de Port-Royal* est alors graphique, il s'agit du « dessin : carte ou tableau[123] ».

De manière générale, si la configuration du Discours est doublement déterminée par le concept d'ordre et le concept de signe, c'est parce qu'elle répond d'une part d'une *stratification* et d'autre part d'une *représentation*, et ce de manière indissociable. La structure d'ordre implique une hiérarchisation de niveaux allant du simple au complexe (qui ne sont autre que, en termes modernes, « les niveaux de l'analyse linguistique »), et la structure représentationnelle enregistre la correspondance ou adéquation de chacun de ces niveaux du discours (du domaine des mots) avec un niveau des choses. La « Représentation[124] » à l'âge classique est alors strictement la *correspondance* entre les

[120] « On ne peut connaître l'ordre des choses "en leur nature isolément", mais en découvrant celle qui est la plus simple, puis celle qui en est la plus proche pour qu'on puisse accéder nécessairement à partir de là aux choses les plus complexes. » (Foucault 1966, p. 67). Foucault cite Descartes 2014 [1628], VI, p. 102.
[121] Foucault 1966, p. 72.
[122] Arnauld et Nicole 1970 [1662], I, 4 ; cité dans Foucault 1966, p. 78 et Foucault 1994, I, p. 771 note.
[123] Foucault 1966, p. 79.
[124] Terme que Foucault emploie souvent comme synonyme du « Discours », ce qui souligne bien la coappartenance des deux concepts d'ordre et de signe.

deux *ordres* des mots et des choses. Dès lors, le concept de représentation se trouvera chargé d'une double détermination : la *stratification* en un ordre et l'*adéquation* au réel.

2.2. La Grammaire Générale, une sémantique

L'articulation classique entre ordre hiérarchique et évidence des signes comporte une conséquence de taille : il n'y aura pas de différence pour l'âge classique entre théorie des signes et analyse du sens. Dès lors que les signes sont absolument transparents à ce qu'ils représentent et que leur enchaînement est une simple combinaison à partir des évidences premières, alors il n'y a pas d'écart entre le plan des signes et celui du sens. Ainsi donc « l'existence du langage à l'âge classique est à la fois souveraine et discrète[125] » : souveraine, car c'est le système des signes qui représente intégralement la pensée et l'ordre du monde, discrète car cette représentation implique un effacement absolu des signes par rapport à ce qu'ils représentent sous le régime de l'évidence. Cette thèse vaut autant pour l'histoire naturelle, pour l'analyse des richesses que pour la grammaire générale, qui sont les trois régions de la connaissance que Foucault étudie de dans *Les Mots et les Choses.* Ce sont cependant ici les conséquences de cette thèse dans le troisième domaine, celui de la grammaire générale – et donc des théories linguistiques de l'âge classique –, qui nous importent.

Foucault tire en effet de cette « souveraine discrétion » du signe la thèse suivante, fondamentale pour sa lecture de la *Grammaire Générale* : « L'analyse du langage, de Lancelot à Destutt de Tracy, se fait à partir d'une théorie abstraite des signes verbaux et dans la forme d'une grammaire générale : mais elle prend toujours pour fil directeur le sens des mots ».[126] Ainsi, les théorisations linguistiques de l'âge classique, quoiqu'abstraites et systématiques, n'en reposent pas moins fondamentalement sur une *sémantique* – point qui devrait les séparer de la linguistique de Saussure[127] comme de Chomsky[128].

[125] *Ibid.*, p. 92.
[126] *Ibid.*, p. 81.
[127] La sémantique, si elle n'est pas exclue du *Cours de linguistique générale* y occupe une place parfaitement subordonnée et secondaire (voir par exemple Saussure 1916, préface à la première édition, p. 10)
[128] Le linguiste pose la possibilité d'établir la grammaire d'une langue sans faire appel à aucune information sémantique. Cette position est connue sous la désignation d'« autonomie de la syntaxe » (Chomsky 1969, p. 17).

2.3. La surprenante analogie foucaldienne : de la grammaire générale à Saussure

Ce n'est alors pas sans surprise que l'on lit sous la plume de Foucault la série d'affirmations suivantes concernant Saussure, qui explicitent l'écho que le philosophe perçoit entre la grammaire générale et la linguistique moderne :

> « Il était bien nécessaire également que, retrouvant le projet d'une sémiologie générale, Saussure ait donné une définition qui a pu paraître "psychologiste" (liaison d'un concept et d'une image) : c'est qu'en fait il redécouvrait la condition classique pour penser la nature binaire du signe[129]. »

Plus loin, et par-delà l'*épistémè* moderne :

> « Il a fallu justement que Saussure contourne ce moment de la parole qui fut majeur pour toute la philologie du XIXe siècle, pour *restaurer*, au-delà des formes historiques, la dimension de la langue en général, et rouvrir par-delà tant d'oubli, le vieux problème du signe, qui avait animé toute la pensée sans interruption depuis Port-Royal jusqu'aux derniers Idéologues[130]. »

Enfin :

> « On sait que Saussure n'a pu échapper à cette vocation diachronique de la philologie qu'en restaurant le rapport du langage à la représentation, quitte à reconstituer une "sémiologie" qui, à la manière de la grammaire générale, définit le signe par la liaison entre deux idées[131]. »

Ces affirmations sont problématiques à plus d'un titre. Il est certes vrai que Saussure a insisté sur le caractère fondamentalement *duel* du signe, source de l'embarras constitutif du travail du linguiste devant une réalité intrinsèquement hétérogène[132]. Pourtant, l'on est bien en peine de reconnaître dans cette dualité du signe saussurien la dualité *représentative* du signe classique, Saussure excluant radicalement le recours au fonctionnement représentatif

---

[129] *Ibid.*, p. 81
[130] *Ibid.*, p. 299
[131] *Ibid.*, p. 307.
[132] Ainsi ce texte tiré de « De la nature double du langage » : « Une identité linguistique a cela d'absolument particulier qu'elle implique l'association de deux éléments hétérogènes. Si l'on nous invitait à fixer l'espèce chimique d'une plaque de fer, d'or, de cuivre, d'une part, et ensuite l'espèce zoologique d'un cheval, d'un bœuf, d'un mouton, ce serait deux tâches faciles ; – mais si l'on nous invitait à fixer quelle "espèce" représente cet ensemble bizarre d'une plaque de fer attachée à un cheval, une plaque d'or mise sur un bœuf, ou un mouton portant un ornement de cuivre, nous nous récrierions en déclarant la tâche absurde. Cette tâche absurde est précisément cella devant laquelle il faut que le linguiste comprenne qu'il est d'emblée et d'abord placé. Il essaie d'y échapper, qu'on nous permette une expression vraiment trop juste ici, en partant par la tangente, c'est-à-dire en classant comme il semble logique les idées pour voir ensuite les formes, – ou au contraire les formes pour voir ensuite les idées ; et dans les deux cas il méconnait ce qui constitue l'objet formel de son étude et de ses classifications, à savoir exclusivement le point de jonction des deux domaines. » (Saussure 2002, p. 16). Nous reviendrons sur cette hétérogénéité constitutive du signe.

du langage au perron de sa définition de la langue comme système autonome : la langue n'est point une *nomenclature*[133].

Alors que pour la conception classique et représentationnelle la « liaison entre deux idées » est le *principe* de la définition d'un signe comme relation d'un représentant à un représenté – que Foucault désigne parfois de manière assez embarrassante par « signifiant » et « signifié[134] » –, c'est *en un tout autre sens* que le signe saussurien peut être concerné par « la liaison entre deux idées ». Pensons au mot « enseignement » et au rapport qu'il entretient avec ses synonymes « éducation » ou « apprentissage[135] » : il y a ici une liaison entre deux idées, mais celle-ci ne s'établit pas entre un représentant et un représenté, mais entre les faces signifiées de *deux signes*. De plus, cette liaison conceptuelle de synonymie qui s'établit sur le plan du signifié est inséparable de la liaison matérielle concomitante qui relie entre elles les *formes* (soit les images acoustiques correspondantes). Autrement dit, chez Saussure la « liaison entre deux idées » n'est jamais qu'un des éléments secondaires du rapport réciproque *entre deux signes* qui sont chacun des êtres doubles « pensée-son »[136]. Les classiques et Saussure conçoivent des « systèmes de signes[137] » ; pourtant la systématicité vient chez les premiers du rapport de *représentation* entre « signifiant » et « signifié », alors qu'elle vient du rapport de *valeur* qui s'établit entre signes chez le second – celui-ci délaissant la question du rapport du signifiant et du signifié en le désignant comme « arbitraire[138] », ce qui signifie sous la plume de Saussure bien plutôt « contingent » que « dépendant d'un arbitre[139] ».

Alors que l'arbitraire du signe passionne les classiques, puisqu'il est « la grille d'analyse et l'espace combinatoire à travers lesquels la nature va se donner en ce qu'elle est[140] » et donc qu'il peut être toujours l'objet d'un *arbitrage* – suivant la thèse que « les

[133] Saussure 1916, p. 98 *sq.*
[134] Foucault 1966, p. 57, p. 81.
[135] Saussure 1916, p. 170.
[136] Dans les diverses séries de *rapports associatifs* de valeur que Saussure donne en exemple, il n'apparaît justement pas pertinent d'essayer de déterminer si le rapport s'établit du côté de l'idée ou du côté du son, précisément parce que le signe est fondamentalement "pensée-son" : « Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner*, *renseigner*, etc. ou bien *armement*, *changement*, etc., ou bien *éducation, apprentissage*) ; par un côté ou un autre, tous ont quelque chose de commun entre eux. » (Saussure 1916, p. 170-171). Saussure ne le fait pas, mais l'on peut bien entendu penser à des rapports qui s'établiraient d'abord par la face signifiante des signes, ainsi bien sûr les lapsus, jeux de mots, traits d'esprit sur lesquels s'arrête la psychanalyse.
[137] Foucault 1966, p. 86 ; Saussure 1916, p. 32.
[138] Saussure 1916, p. 100.
[139] Jean-Claude Milner a bien relevé, à la suite de Lacan, l'embarras résultant de l'emploi de ce terme dont le sens, instable, menace toujours de se retourner en son contraire, « comme si Saussure ne pouvait reconnaître dans la langue une loi qu'en évoquant la figure d'un législateur – fût-ce pour l'effacer ». (Milner 1978, p. 57).
[140] Foucault 1966, p. 76.

mots sont signes d'institution des pensées[141] » –, il n'est finalement qu'un *résidu* dans la théorie saussurienne de la valeur, paradoxalement mis en avant dans le texte saussurien par le poids de la tradition linguistique (y compris classique) et la compréhension limitée des premiers éditeurs. En faisant de la persistance de la thématique de l'arbitraire un « phénomène de *déplacement*[142] » par lequel l'invention conceptuelle de la *valeur* est masquée et recouverte par les conceptions traditionnelles, Claudine Normand insiste sur la discontinuité épistémologique que représente le saussurisme.

Comme le souligne aussi Jean-Claude Milner, concept port-royaliste et concept saussurien du signe s'opposent comme un modèle *asymétrique* (au sens : « induisant une *stratification* en niveaux ») réglé par la relation de représentation à un modèle *symétrique* réglé par la relation réciproque de valeur différentielle[143]. Ce modèle symétrique est, au contraire du précédent, fondamentalement déstratifié dans la mesure ou signifiant et signifié ne renvoient pas à deux ordres différents mais se déterminent réciproquement, ainsi que le souligne la métaphore de la feuille dont signifiant et signifié constituent le recto et le verso. Ainsi donc Foucault, en faisant de Saussure celui qui réouvre le « vieux problème du signe », semble donner du grain à moudre « aux vieilles lunes selon lesquelles Saussure serait l'aboutissement de la métaphysique du signe », selon le mot de Jean-Louis Chiss[144] ; il suscite semblablement la distance critique de Milner[145].

---

[141] Arnauld et Nicole 1970 [1662], I, 4.

[142] Normand 1973, p. 126.

[143] « Comme le modèle augustinien (et comme le modèle stoïcien dont dérive saint Augustin), le modèle port-royaliste est fondé sur l'asymétrie : la fumée est signe du feu, la respiration est signe de vie, l'expression du visage est signe du sentiment, mais la réciproque n'est pas vraie. Pour reprendre les expressions d'Arnauld et Nicole : dans le signe, l'idée de la chose qui représente excite l'idée de la chose représentée, et la relation ne peut être renversée. Or le modèle saussurien du signe linguistique n'est justement pas un modèle asymétrique. Bien au contraire, il est fondamentalement structuré par la réciprocité : "une suite de sons n'est linguistique que si elle est le support d'une idée (…) des concepts (…) ne deviennent entités linguistiques que par association avec des images acoustiques" (Saussure 1916, II, 2, §1). En opposant sa propre terminologie ("nous appellerons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique") à la terminologie courante ("dans l'usage courant, ce terme désigne généralement l'image acoustique seule") (Saussure 1916, I, 1, §1), Saussure ne fait rien moins que de récuser la théorie classique du signe. » (Milner 2002, p. 26-27).

[144] Chiss 1987, p. 299. On pense bien entendu aux variations infinies sur ce thème proposées par Jacques Derrida (Derrida 1967, Derrida 1972), et prolongées par Judith Butler (Butler 2005, p. 121 *sq.*). Elles apparaitraient sous ce jour comme fondées sur un certain malentendu.

[145] « Comme Michel Foucault l'avait souligné dans *Les Mots et les Choses* (Foucault 1966, p. 72-81), la doctrine port-royaliste du signe se fondait sur la relation de représentation. Cette relation est asymétrique : A représente B n'implique pas que B représente A. Or, il est remarquable que Saussure ne parle justement pas de représentation. Le terme décisif dans la doctrine est celui d'*association* ; or, la relation d'association est réciproque : A est associé à B implique que B est associé à A. Le signifiant ne représente pas le signifié ; il lui est associé et, du même coup, le signifié à son tour est associé au signifiant (…) On assiste là à un déplacement décisif : Saussure construit un modèle du signe qui se disjoint de toute théorie de la représentation » (Milner 2002, p. 27-28) et, en note, le même Milner : « Je me sépare ici de Michel Foucault (Foucault 1966, p. 307) ; selon lui, Saussure continue de s'inscrire dans la disposition classique du signe, ou plutôt même il la restaure. Point de vue comparable chez Lacan, (Lacan 2001, p. 489). Que Saussure utilise

2.4. La réintroduction d'une forme de discontinuité

Pourtant, le philosophe fait montre par ailleurs qu'il a tout de même conscience de la différence qui passe entre Saussure et les classiques, ainsi que le montrent les notes de cours suivantes, éditées récemment :

> « Il y a une différence essentielle : 1) Le signe classique, c'est une représentation. C'est-à-dire un signifié transformé en signifiant. Il est de même nature que ce qu'il signifie (même s'il ne lui ressemble pas, même s'il est arbitraire). 2) Le signifiant moderne peut bien et doit bien être représenté, mais d'une façon seconde : a) il est imposé du dehors ; b) il ne porte un sens que dans la mesure où il participe de tout un système ; c) l'ensemble de ce système n'est jamais donné à la conscience du sujet parlant. Collectif, systématique, inconscient : ce triple caractère du signifiant constitue une structure d'arrêt qui empêche le signe d'être un signifié [...] ; qui maintient la langue dans sa contingence historique[146]. »

L'insistance foucaldienne à saisir l'écho de la théorie du Discours des classiques dans notre contemporanéité n'est donc pas issue d'une volonté du philosophe de gommer toute différence, lui qui reconnait ici la discontinuité induite par la théorisation saussurienne (« [le signifiant] ne porte sens que dans la mesure où il participe de tout un système »), tout en l'accompagnant certes de formules énigmatiques : « le signifiant moderne peut bien et doit bien être représenté, mais d'une façon seconde », ou embarrassantes : « [le signifiant] est imposé du dehors », « ce triple caractère du signifiant constitue une structure d'arrêt qui empêche le signe d'être un signifié ».

Plus encore, dans l'« introduction » à la réédition de la *Grammaire générale et raisonnée*, ainsi que le concède volontiers Jean-Louis Chiss, Foucault est beaucoup plus attentif à souligner la *discontinuité* qui passe entre les classiques et Saussure[147]. Tout en affirmant que « bien des traits apparentent à la linguistique moderne la *Grammaire* de Port-Royal (…) comme si, par-delà l'épisode philologique (…) le récent projet d'une *science de la langue* en général rejoignait la vieille entreprise de la *grammaire générale*[148] », le philosophe insiste sur la distinction de « deux configurations épistémologiques différentes, dont l'objet ne se découpe pas de la même façon, dont les concepts n'ont ni tout à fait la même place, ni exactement le même rôle ». C'est donc sous la figure d'une reprise par-delà

---

les formulations anciennes, cela est incontestable, mais l'articulation générale est profondément différente » (Milner 2002, p. 27-28 note).

[146] Texte manuscrit retranscrit et publié par Philippe Sabot dans une note de l'édition de la Pléiade des œuvres de Foucault (Foucault 2015, I, p. 1606).

[147] Foucault 1994, « Introduction ». Il s'agit d'une réécriture de l'article du numéro de *Langages*.

[148] *Ibid.*, p. 732.

la discontinuité que la perspective de la Grammaire générale fait retour selon Foucault, reprise dans laquelle la rémanence du thème de la représentation semble jouer un rôle central. Or, là encore, mais de manière plus détaillée que dans les *Mots et les Choses*, Foucault associe dans le même texte le retour de la Grammaire générale à l'effet d'une « mutation actuelle[149] » de la linguistique, expression relativement énigmatique qui a donné lieu à interprétations.

2.5. Superpositions dans la « mutation actuelle » de la linguistique

En effet, ce que Jean-Louis Chiss propose de reconnaître derrière cette « mutation actuelle » dont parle Foucault, ce n'est rien de moins que l'irruption de la linguistique chomskyenne[150]. L'hypothèse est séduisante : nous sommes en 1966 et Chomsky est activement traduit et commenté dans un monde linguistique français dont il est en train de bousculer le paradigme dominant avec son approche transformationnelle de la syntaxe. Foucault, qui participe aux discussions avec les linguistes en préparant le numéro de *Langages* de 1967, n'ignore pas ces questions. Il fait même explicitement référence à Chomsky dans son « introduction » à la grammaire générale, en se référant en note aux passages de *La Linguistique cartésienne* où Chomsky développe lui-même l'idée d'un écho entre la grammaire générale et sa propre théorie[151].

Néanmoins, il nous semble judicieux de reformuler quelque peu l'hypothèse de Chiss à la lumière du subtil jeu de *réécriture* que l'on observe entre l'article de *Langages* portant sur la grammaire générale qui paraît en 1967 et l'« introduction » proprement dite, qui est presque identique, mais ne sera publiée qu'en 1969[152]. L'on verra qu'il est plus juste d'affirmer que, en 1966-7, la « mutation actuelle » est l'entrée en jeu de la problématique linguistique du *discours* dans le structuralisme, irruption que Foucault relira rétrospectivement comme « chomskyenne » en 1969 – non sans une forme de justesse –, ce qui du même coup fixera sur le chomskysme sa représentation de « la linguistique » dans les œuvres suivantes. En effet, dans l'article de 1967, l'on trouve cette formule finale :

[149] *Ibid.*, p. 733.
[150] Chiss 1987. Cela est associé chez Chiss à une critique de l'homogénéisation des différentes théories linguistiques et de leurs trajectoires historiques que les déclarations de Foucault peuvent impliquer.
[151] Foucault 1994, I, p. 733.
[152] Notons que les éditeurs des *Dits et Écrits* n'ont relevé que ce qui, de l'article, n'a pas été repris dans le livre, et ont négligé de souligner ce qui a été ajouté dans le livre par rapport à l'article.

> « Malgré quelques ressemblances, ce n'est pas la linguistique ni, d'une façon plus large, l'analyse des signes qui ont ramené devant notre attention la grammaire générale, mais plutôt cette mutation d'aujourd'hui qui introduit dans la théorie du langage les instances de celui qui parle et de ce dont il parle, c'est-à-dire l'instance du discours[153]. »

Prise en tant que telle, cette formule pourrait être une déclaration benvenistienne en faveur d'une approche énonciative de la langue et du discours : Benveniste a publié le tome I des *Problèmes de linguistique générale* en 1966, et l'on sait maintenant que Foucault avait connaissance, sinon du livre, au moins des thématiques de l'auteur (comme l'« instance du/de discours[154] »). Nulle trace de Chomsky dans le texte en 1967 : la « mutation » est toute entière tournée vers le discours et le sujet. En revanche, dans l' « introduction » rédigée pour la réédition de la Grammaire générale en 1969, le passage précédent disparaît, et apparaît en revanche la séquence suivante, absente de l'article de 1967 :

> « La parenté, soudain découverte, avec la grammaire générale n'est pas pour la linguistique une curiosité de son histoire, ni l'indice rassurant de son ancienneté ; c'est bien plutôt un épisode qui s'inscrit dans une mutation actuelle.
>
> En étudiant la "linguistique cartésienne", Chomsky ne rapproche point la grammaire des classiques et la linguistique d'aujourd'hui : il entreprend plutôt de faire apparaître, comme leur avenir et leur futur lieu commun, une grammaire où le langage serait analysé non plus comme un ensemble d'éléments discrets, mais comme une activité créatrice ; où des structures profondes seraient dessinées au-dessous des figures superficielles et visibles de la langue ; où la pure et simple description des rapports serait reprise à l'intérieur d'une analyse explicative ; où le système de la langue ne serait pas séparable de l'élaboration rationnelle qui permet de l'acquérir[155]. »

Ici c'est bien Chomksy qui incarne la « mutation actuelle » de la linguistique, et la lecture de Jean-Louis Chiss s'en trouve justifiée.

Cependant, en pointant comme on l'a fait le subtil décalage produit par la réécriture foucaldienne, l'on saisit chez le philosophe une incertitude à caractériser cette « mutation actuelle » de la linguistique. Si Foucault perçoit avec acuité l'intervention de la problématique du *discours* en linguistique, la question de la direction dans laquelle cette

[153] Foucault 1967b, p. 15. Ainsi « de nouveau, l'organisation du langage et la constitution de l'objectivité se rapprochent l'une de l'autre ; mais leur ordre de dépendance est maintenant inverse de ce qu'il était à l'époque classique : c'est dans l'élément du discours que doivent être désormais analysés la possibilité des objets, la présence d'un sujet et tout le déploiement positif du monde. » (Foucault 1994, I, p. 750), formule qui est à rapprocher de la note de cours reportée *supra,* p. 63. Représentation et langage se rapprochent de nouveau, mais la représentation qui était première, est devenue « seconde ».

[154] Là-dessus, *cf. infra*, p. 225.

[155] Foucault 1994, I, p. 733.

intervention fait bouger la linguistique de son temps est plus confuse pour lui – et à bon droit en 1967. La syntaxe de la phrase complexe de Chomsky est-elle une théorie linguistique du discours ? Il est vrai que Chomsky lui-même l'a prétendu[156]. Dans ce cas les « instances de celui qui parle et de ce dont il parle » évoquées en 1967 doivent-elles être identifiées avec le « sujet parlant » chomskyen et son « activité créatrice » en 1969 ? Il semble bien que c'est ce que le philosophe ait finalement retenu, laissant Benveniste de côté. Alors le jeu d'écho perçu par le philosophe entre le « Discours » à l'âge classique et le « discours » contemporain s'en est trouvé orienté dans une certaine direction, qu'il faut expliciter.

3. De la Grammaire générale à la grammaire générative ?

3.1. La grammaire générale : le discours sans langue, pur fonctionnement du langage

L'âge classique, mettant le langage au centre du fonctionnement de la connaissance sous les auspices du Discours, entreprend aussi une théorisation du langage comme champ spécifique du savoir qui culmine selon Foucault dans la *Grammaire et générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot. Pour le philosophe, les deux savants ont défini, sous le terme de « grammaire générale », une des dimensions du champ des connaissances à l'âge classique à côté de l'histoire naturelle ou de l'analyse des richesses. Ce champ occupe néanmoins la place privilégiée de celui *où se représente* (et donc se connaît) le fonctionnement d'une connaissance qui prend la forme du Discours[157]. Et, sans surprise, les théories linguistiques de l'âge du Discours apparaissent comme des théories « discursives » du langage sous la plume de Foucault : « Pour objet propre, elle [la Grammaire générale] n'a donc ni la pensée ni la langue : mais le *discours* entendu comme

[156] « La conception de la syntaxe que je vais exposer ici a son origine directe dans les essais entrepris par Z. S. Harris pour étendre les méthodes de l'analyse linguistique *à l'analyse de la structure du discours* » (Chomsky 1966, nous soulignons)

[157] En témoigne dans *Les Mots et les Choses* le statut du « quadrilatère du langage » (Foucault 1966, p. 131) : celui-ci résume les caractéristiques des théories linguistiques de l'âge classique et en même temps donne les caractéristiques de *tous* les segments du savoir à l'âge classique – y compris donc l'histoire naturelle et l'analyse des richesses (Foucault 1966, p. 225), si bien que Foucault déclare que quand l'histoire naturelle est bien faite et la monnaie bien réglée, celles-ci « fonctionnent à la manière du langage » (Foucault 1966, p. 216). Foucault indique ailleurs que, pour les classiques, le langage est la représentation de la représentation (Foucault 1966, p. 97).

suite de signes verbaux[158] ». C'est donc comme une théorie du discours *sans langue* que Foucault aborde la grammaire générale[159]. Et en effet, conséquence de la théorie classique du signe que nous venons de décrire, la souveraine discrétion de la représentation implique que s'efface toute *matérialité* du langage – c'est-à-dire précisément une des propriétés caractéristiques de l'objet *langue* dans la théorie de Saussure par exemple[160]. Ceci ne fait qu'épaissir l'énigme de l'écho que Foucault se borne à entendre entre les classiques et les contemporains.

Ainsi donc selon Foucault : « À la limite, on pourrait dire que le langage classique n'existe pas. Mais qu'il *fonctionne* : toute son existence prend place dans son rôle représentatif, s'y limite avec exactitude et finit par s'y épuiser[161] ». Discours sans langue, le langage des classiques est *pur fonctionnement*[162]. L'on doit à Jacques Guilhaumou d'avoir le premier souligné l'importance de cette analyse foucaldienne du langage– « fonctionnement » des classiques pour la compréhension du questionnement ultérieur du philosophe sur le discours[163] : l'historien-linguiste en tire un point d'entrée dans ce qu'il nomme le « fonctionnalisme discursif » de Foucault dans la période des années 1970[164]. Il nous semble évident que les intenses lectures de Foucault en philosophie analytique à Tunis en 1967 sont évidemment une conséquence de cette orientation prise dès avant 1966[165]. La bonne intelligence de l'usage du concept opératoire de discours par Foucault passe aussi selon nous par une mise au clair de l'écho énigmatique que le philosophe entend entre les linguistes classiques et la linguistique contemporaine.

3.2. Les deux étages de la grammaire

Ce fonctionnement qu'est le langage sans langue dans la Grammaire générale n'est pas pour autant celui d'une pure *logique*, puisque le langage imprime une *succession* temporelle et spatiale spécifique et contraignante aux signes qui représentent la pensée : « si "la pensée est une opération simple", "son énonciation est une opération

[158] Foucault 1966, p. 97.
[159] À proprement parler « antérieure à toute distinction théorique entre langue et discours » comme le dit bien Paul Henry (Henry 1975, p. 82).
[160] Voir *supra,* p. 45.
[161] Foucault 1966, p. 93. Nous soulignons.
[162] Philippe Sabot souligne lui aussi le « fonctionnement représentatif du discours », le « langage fonction » caractéristique du discours classique (Sabot 2015, p. 88-89).
[163] Guilhaumou 2020, p. 4.
[164] Guilhaumou 2016a.
[165] Guilhaumou 2021.

successive"[166] ». Pour les classiques, c'est précisément sous la forme de cette succession – que les contemporains désigneraient par le concept saussurien de « linéarité du signifiant[167] » – que le langage exprime un *ordre*. Les signes verbaux représentent la pensée en lui imprimant un ordre contraint, ordre qui est propre à la structure syntaxique de chaque langue[168] : « certaines placent l'action au milieu de la phrase ; d'autres à la fin ; certaines nomment d'abord l'objet principal de la représentation, d'autres les circonstances accessoires[169] ». Mais ce qui est représenté sous ces différents ordres est toujours la même chose, à savoir la pensée dans sa généralité et son universalité, ce qui permet, chez les classiques, toute une entreprise de typologie des langues en fonction de leurs manières d'analyser la pensée[170].

Par rapport à la *Logique* donc, la *Grammaire* suppose un étagement, une dualité de niveaux qui met en correspondance l'ordre verbal des signes représentants et le sens représenté. Cette dualité de niveau correspond à une « mutation pédagogique[171] » : l'on saisit à partir de ce moment qu'il est possible d'apprendre le latin à partir du français, que les règles de la langue à apprendre peuvent être formulées à l'intérieur de la langue d'apprentissage. Les principes généraux du langage restent indépendants du vêtement linguistique et peuvent transiter d'un idiome à l'autre, ce qui « fait apparaître la langue comme un édifice à deux étages : l'étage manifeste des phrases, des mots et discours, des usages, des tournures, qui à eux tous constituent le corps visible de la langue ; et l'étage non manifeste des principes qui doivent avec une clarté parfaite rendre compte des faits qu'on peut observer[172] ». Pour autant, la généralité à laquelle accède la *Grammaire* « n'est point celle de la langue en général, mais plutôt celle des raisons qui sont à l'œuvre dans une langue quelconque. Raisons qui sont de l'ordre de la pensée, de la représentation, de l'expression[173] ». Les principes de la Grammaire, parce qu'ils sont du domaine de la pensée et de la représentation, tiennent de la *Logique* – et pourtant ils ne peuvent se saisir *qu'à l'œuvre dans une langue ou une autre,* qu'analysés dans un ordre contraint propre à chaque idiome. La pensée apparaît toujours représentée par les signes qui l'ordonnent et l'analysent : le « Discours » est une « Représentation » .

[166] Foucault 1966, p. 97. Foucault cite l'Abbé Sicard (1808*,* II, p. 113).
[167] Saussure 1916, p. 103. La linéarité est au principe de la dimension syntagmatique de la valeur.
[168] Au sens restreint d'*une* langue (d'un idiome) et non au sens du concept de *la* langue chez Saussure.
[169] Foucault 1966, p. 97.
[170] *Ibid.*, p. 104
[171] Foucault 1994, I, « Introduction », p. 734.
[172] *Ibid.*, p. 736.
[173] *Ibid.*, p. 738.

Or, ce découpage de la *Grammaire* en deux niveaux sous l'effet de la structure même de la représentation, c'est précisément – selon Foucault dans l'« introduction » de 1969 – celui-là même que retrouve Chomsky dans une théorie « où des structures profondes seraient dessinées au-dessous des figures superficielles et visibles de la langue[174] ». Si donc le philosophe déclare que « le récent projet d'une science de la langue en général » est un écho à la Grammaire générale, ce n'est, en définitive, pas pour les caractéristiques du concept saussurien de *langue*, mais bien plutôt pour l'étagement que l'on retrouve au cœur de la théorie des transformations chez Chomsky. Pour autant, s'agit-il d'une structure « représentationnelle » au même titre que celle de Port-Royal ?

3.3. Le livre de La Linguistique cartésienne au cœur du dispositif d'écho

À l'appui de la lecture de Foucault, il faut bien reconnaître que c'est en effet Chomsky lui-même qui met en avant l'analogie de rapport entre sa théorie des structures profondes et structures superficielles et la dualité de niveaux présente dans la *Grammaire générale* :

> « Développant la distinction fondamentale entre le corps et l'esprit, la linguistique cartésienne présume, de façon caractéristique, que le langage a, de son côté, deux aspects. Il est possible, en particulier, d'étudier un signe linguistique du point de vue des sons qui le constituent et des caractères qui représentent ces signes, ou du point de vue de leur "signification", à savoir de "la manière dont les hommes s'en servent pour signifier leurs pensées" (Arnauld et Lancelot 1990 [1616], p. 5) (…)
>
> En bref, le langage a un aspect interne et un aspect externe. On peut étudier une phrase à partir de la façon dont elle exprime une pensée où à partir de sa forme physique, en d'autres termes, du point de vue de l'interprétation sémantique ou du point de vue de l'interprétation phonétique.
>
> Pour user d'une terminologie récente, nous pouvons distinguer "la structure profonde" d'une phrase de sa "structure de surface". La première est la structure abstraite et sous-jacente qui détermine l'interprétation sémantique ; la seconde est l'organisation superficielle d'unités qui détermine l'interprétation phonétique et qui renvoie à la forme physique de l'énoncé effectif, à sa forme voulue ou perçue. Or, nous pouvons formuler en ces termes une seconde conclusion fondamentale de la linguistique cartésienne : il n'est pas nécessaire que la structure profonde et la structure de surface soient identiques. L'organisation sous-jacente

[174] *Ibid.*, p. 733.

> d'une phrase, sujette à une interprétation sémantique, ne se révèle pas nécessairement dans l'agencement effectif et le tour donné aux parties qui la composent[175]. »

À travers la distinction entre corps et esprit, entre externe et interne, c'est au modèle *représentationnel* du signe que fait référence Chomsky, modèle hérité de la Grammaire de Port-Royal. Or, c'est justement ce modèle-ci qu'il rapproche de sa propre description du langage, partagé entre « structure de surface » reliée à une interprétation phonétique et « structure profonde » reliée à une interprétation sémantique. De même que, s'agissant du langage, aspect interne (la pensée) et externe (une langue entre autres) ne sont pas identiques, de même, structure de surface et structure profonde ne sont pas identiques et sont reliées entre elles par des relations de « transformation » propres à chaque langue. Pour Chomsky, la *Grammaire générale et raisonnée* est ainsi fondamentalement une théorie transformationnelle. À l'appui de sa thèse, le linguiste reprend de nombreuses analyses « transformationnelles » de Arnauld et Lancelot. Mais de la représentation aux transformations, la conséquence est-elle bonne ? Arrêtons-nous un instant sur celles-ci.

3.4. D'une grammaire transformationnelle l'autre

À l'instar de Foucault dans *Les Mots et les Choses*, Chomsky rappelle que les grammairiens de Port-Royal prennent pour point départ la *proposition*, représentation linguistique d'un *jugement* émis dans la pensée. Celle-ci se décompose en sujet (« ce duquel il est affirmé quelque chose ») et prédicat (« ce qui est affirmé[176] »). Le sujet et le prédicat peuvent être simples :

(1) La terre est ronde.

ou complexes :

(2) Un magistrat compétent est utile à la République.

(3) Dieu invisible a créé le monde visible.

Et, précisément, dans les cas complexes, les propositions sont analysées comme comportant plusieurs jugements, qui peuvent être ramenés à autant de propositions, ainsi donc la proposition (3) se décompose en :

(4) Dieu est invisible.

(5) Dieu a créé le monde.

[175] Chomsky 1969b, p. 61-61.
[176] Arnauld & Lancelot 1990 [1616], p. 67.

(6) Le monde est visible.

Ainsi donc « la structure profonde est implicite, elle n'est pas exprimée mais est seulement représentée dans l'esprit[177] ». Elle peut se réaliser différemment selon les langues, ainsi donc la *relativisation* ne fonctionne pas de la même manière en français et en latin :

(7) Je vois un chien qui court

(8) *Video canem currentem*

Ce rapport entre une structure profonde « représentée dans l'esprit » formée de plusieurs propositions simples et une structure de surface qui est une proposition complexe, c'est à proprement parler, une *transformation* :

> « Dans le cas de chacune des phrases qui viennent d'être discutées, la structure profonde consiste en un système de propositions, et ne reçoit pas une expression directe, mot à mot, dans l'objet physique qui est produit. Pour former une véritable phrase à partir d'un tel système sous-jacent de propositions élémentaires, il faut appliquer certaines règles (en termes modernes, des transformations grammaticales)[178]. »

La conceptualisation d'une composante transformationnelle de la syntaxe répond chez Chomsky aux difficultés rencontrées par le modèle syntagmatique développé de Harris s'agissant de discriminer certaines constructions ambiguës. Chomsky introduit des règles dites transformationnelles en plus des règles de réécriture syntagmatiques dans lesquelles l'analyse en constituants immédiats de Harris peut être formulée[179]. Ainsi une phrase comme :

(9) *I found the boy studying in the library*[180]

est structurellement ambiguë entre deux interprétations que le passage au passif permet de discriminer :

(10) *The boy studying in the library was found*

(11) *The boy was found studying in the library*

Ainsi, pour rendre compte de l'ambiguïté, la représentation syntagmatique de (9) doit recevoir deux variantes que sont :

(9I) $SN - V - SN_2$

où SN2 représente l'objet « the boy studying in the library », et

(9II) $SN - V - SN_2 - Comp$

[177] Chomsky 1969b, p. 63.
[178] *Ibid.*, p. 64.
[179] Chomsky 1969a, p. 29.
[180] *Ibid.*, p. 88.

où Comp représente le complément « studying in the library » ainsi « expulsé » d'un groupe verbal « found studying in the library » par une *transformation* ayant affecté la phrase (de base) suivante :

(9o) *I – found studying in the library – the boy* (SN – V – Comp – SN2)

en *permutant* Comp et SN_2.

Or, précisément, une *permutation* est parfaitement informulable à partir de règles de *réécriture*. Il faut nécessairement adjoindre des règles de transformation au modèle de la grammaire pour rendre compte des deux interprétations (10) et (11) et donc établir les deux représentations syntagmatiques (9I) et (9II).

À l'état terminal – celui des phrases que prononcent effectivement les locuteurs d'une langue donnée –, (9o) ne se rencontre jamais ; pourtant l'interprétation (9II) de (9) ne peut se comprendre autrement que comme une transformation *à partir de* (9o). Conséquemment (9o) est de l'ordre de la structure profonde de la grammaire, quand (9) apparaît au niveau superficiel. Les transformations concernent alors un champ très large de phénomènes syntaxiques allant de la conjonction à la relativisation en passant par la passivation, la négation, l'interrogation.

S'il est indéniable que les solitaires de Port-Royal ont construit une grammaire transformationnelle, impliquant une dualité entre surface et profondeur, les deux instances qui s'étagent ainsi sont-elles les mêmes que chez Chomsky ? Pour certains commentateurs comme Jean-Claude Pariente, il faut absolument relativiser la portée de l'analogie[181] ; et ce sont les différences dans la question du traitement de la *sémantique* qui permettent de l'affirmer.

4. La sémantique linguistique : un désir qui n'a pas épargné Foucault

4.1. La question sémantique : proximité et différences

La thèse de Chomsky concernant la sémantique – celle qui constitue la « théorie standard » – s'exprime ainsi :

[181] « Quelle que soit la nature profonde des transformations chomskyennes, une chose paraît certaine : elles instituent une relation entre deux suites linguistiques ; l'une est sans doute plus abstraite, plus profonde que l'autre, mais toutes les deux sont composées d'éléments de nature linguistique (…) Il suffit de cette remarque élémentaire pour conclure que la grammaire générative limite son champ d'investigation à un domaine que la grammaire générale déborde dès son point de départ. Car celle-ci ne borne point son ambition à aller d'une suite linguistique à une autre ; elle prétend remonter d'une expression à une opération de l'esprit, du langage à la pensée elle-même. » (Pariente 1975, p. 48).

> « Les Indicateurs de la base peuvent être considérés comme les éléments de contenu élémentaire, à partir desquels sont construites les interprétations sémantiques des énoncés effectifs[182] ».

Les indicateurs de la base sont les structures syntagmatiques de phrases de base (ou noyau) comme (9o), construites uniquement à partir des règles de réécriture. Cette position des *Aspects de la théorie syntaxique*, provient d'une thèse de Katz et Fodor admise par Chomsky, selon laquelle l'interprétation sémantique d'une phrase se fait *uniquement* au niveau de sa structure profonde, c'est-à-dire du système de phrases-noyau à partir duquel elle est dérivée. Toute l'information sémantique se trouve en structure profonde, et les transformations n'ajoutent rien au sens.

En un sens, Chomsky rejoint là la Grammaire générale qui développait une analyse « transformationnelle » de (3) comme devant être interprétée à partir du système {(4), (5), (6)}. Ainsi, eût égard au sens, les phrases complexes – séquences terminales – représentent le système des phrases-noyau constituant la structure profonde, qui est, elle, porteuse de l'information sémantique. Chomsky indique que, dès lors que cette interprétation sémantique est définie, la « compréhension » d'une phrase complexe est tout entière ramenée à l'interprétation sémantique du système de phrases de base qu'elles représentent. En ce qui concerne le sens, les *transformations* sont neutres comme l'est, chez les classiques, le langage eût égard à la pensée. Chaque langue imprime aux phrases de bases un ensemble de transformations qui lui sont propres, mais qui n'ajoutent rien au sens[183]. On peut indiquer que les transformations sont à proprement parler des *paraphrases*, c'est-à-dire des opérations qui préservent le sens tout en réorganisant et modifiant le matériel verbal d'une phrase à l'autre.

Néanmoins, à la différence des classiques, Chomsky *différencie* la structure syntagmatique profonde de son interprétation sémantique, laquelle obéit à un autre formalisme[184]. Alors que les grammairiens de Port-Royal pensaient réduire les phrases complexes à un système de prédicats simples exprimant *directement* les jugements de la pensée, la linguistique chomskyenne ramène les phrases complexes à un système de

[182] Chomsky 1971, p. 162-163.
[183] Il est notable de voir que la position du linguiste sur ce point va considérablement évoluer dans les années 1970, face à la mise au jour d'un certain nombre de contre-exemples à la théorie standard. Chomsky va alors envisager que les structures de surface contribuent elles aussi au sens, dans un cadre d'une « théorie standard étendue ».
[184] Celui des règles de projection, *cf. infra,* p. 75 où l'on aborde les travaux de Katz et Fodor.

phrases simples obéissant à une structure de *langue* qui est celle des règles de réécriture syntagmatiques.

À ce titre, peu importe qu'une interprétation sémantique soit donnée ou non à cette structure syntagmatique, elle *est* la structure profonde de la grammaire. Dans cette optique, Chomsky critique vertement le caractère *ad hoc* des analyses de Port-Royal : « A deep structure is proposed that does convey the semantic content, but the basis for its selection (beyond mere factual correctness) is generally unformulated[185]. » Autrement dit, les grammairiens de Port-Royal manquent totalement le caractère *contraint* de la structure profonde de la grammaire, qui est un objet à part entière, et ce précisément parce qu'ils le confondent avec l'interprétation sémantique qui peut être donnée de lui. Cette différence indique bien que la théorie chomskyenne, quoique réintroduisant une logique en étagement par l'intermédiaire de la neutralité sémantique des transformations, ne revient pas pour autant aux principes de la Grammaire générale. Elle s'appuie sur l'acquis fondamental de Saussure, à savoir la définition de l'objet langue comme réel abstrait et autonome[186].

À ce titre, la thèse de l'autonomie de la syntaxe est bien évidemment une preuve évidente de la persistance du cadre saussurien : la grammaticalité d'une phrase n'est pas une affaire de sens, mais une affaire de *conformité* reposant en dernier recours sur l'intuition linguistique du locuteur. Il y a une systématicité qui est de l'ordre de la langue elle-même[187]. En revanche, les critiques de Chomsky « à l'égard de Saussure » – ou, plus justement, à l'égard du structuralisme – portent justement sur l'absence de prise en compte des transformations et sur la réduction de la langue à un ensemble de structures, c'est-à-dire à un « inventaire systématique d'éléments[188] ». Et ce sont les transformations qui introduisent une hiérarchie dans la langue entre un niveau de surface et un niveau profond liés par un lien tel que, eût égard au sens, le niveau de surface (la « forme » explicite selon Chomsky) « représente » de manière neutre le niveau profond (le « contenu » implicite).

Or, c'est précisément dans cette « représentation » du niveau profond par le niveau de surface – en appui sur la thèse de la neutralité sémantique des transformations – que gît le glissement de sens sur lequel repose le rapprochement entre la grammaire générale et la grammaire générative, proposé par Chomsky et repris par Foucault.

---

[185] Chomsky 1969b.
[186] « *The generative grammar internalized by someone who has acquired a language defines what in Saussurian terms we may call* langue » (Chomsky 1964, p. 10).
[187] Chomsky reprend à son compte la distinction entre langue et parole, mais en la reformulant dans le couple compétence/performance (Chomsky 1971, p. 14).
[188] *Ibid.*, p. 14. Il s'agit de ce que Chomsky nomme le « modèle *taxinomique »* (Chomsky 1964, p. 11).

4.2. Une confusion qui révèle la tension d'un sémantisme implicite dans la théorie standard

En effet, le rapprochement entre Chomsky et Port-Royal n'est possible qu'à la condition de laisser s'installer la confusion entre la logique « représentationnelle » à l'œuvre dans la *neutralité sémantique* des transformations qui font que la phrase complexe « représente » le système des phrases simples, et la « représentation », au sens de ce qui définit le *contenu sémantique* des phrases simples, au sens cette fois différent *d'interprétation* sémantique des items lexicaux[189].

Là où, chez les classiques, les deux sens de « représentation » ne font qu'un parce que la structure profonde *est* sémantique ; l'une et l'autre « représentations » doivent être dissociées dans la théorie standard en vertu de l'autonomie de la syntaxe, bien qu'elles apparaissent aussi intimement articulées. C'est en effet dans la mesure où, par opposition au structuralisme, Chomsky attribue à chaque unité linguistique une identité lexicale qu'il rend possible, d'une part, l'interprétation sémantique à partir de règles de projection assurant la conformité des traits lexicaux entre eux, et, d'autre part, la transformation-combinaison des phrases simples dans la phrase complexe, opération qui maintient invariante l'interprétation sémantique précédente.

Or, ici, il faut reconnaître la souscription implicite de la théorie standard à un certain principe *logique* : le principe de *compositionnalité* mis au jour par Frege qui veut que l'interprétation sémantique du tout (la phrase complexe, la phrase simple) soit fonction de l'interprétation sémantique des parties (les phrases simples, les lexèmes)[190]. Ceci est fondamental, car, bien que la linguistique chomskyenne dénie prendre position s'agissant de la sémantique – à travers la thèse de l' « autonomie de la syntaxe » –, elle va cependant avec des *thèses* non triviales sur la compositionnalité sémantique de la langue que sont, d'une part, la neutralité des transformations, et d'autre part la construction de

[189] L'interprétation du matériel lexical en théorie standard suppose d'une part un *dictionnaire* dans lequel chaque item est décomposé en ses différents sens possibles selon des traits distinctifs sémantiques, par exemple « *bachelor* » : [+animal] [+male] « *young fur seal when whithout a mate during the breeding time* » ; [+human] « *who has the first or lowest academic degree* » ; [+human] [+male] « *who has never been married* » (Katz et Fodor 1963, p. 186) ; et d'autre part des *règles de projection* qui procèdent de bas en haut d'un arbre syntaxique en vérifiant la compatibilité des traits sémantiques des items lexicaux entre eux, de sorte à sélectionner le sens pertinent, par exemple dans *The man hits the colorful ball,* le sens de « *ball »* comme activité sociale de danse est éliminé par le verbe « *hits »* dans le syntagme verbal *« hits the colorful ball »,* et ainsi de suite (Katz et Fodor 1963, p. 202).
[190] *Cf.* Milner 1989, p. 332 *sq*.

l'interprétation par des règles de projection[191]. Malgré la thèse de l'« autonomie de la syntaxe » qui éloigne radicalement Chomsky de Port-Royal, la compositionnalité de la théorie constitue une prise de parti *sémantique*, qui rapproche la théorie standard en cela des solitaires. Chomsky lui-même reviendra nettement en arrière par rapport à ces positions, s'agissant de la neutralité sémantique des transformations[192] comme de la forme du composant sémantique de la grammaire[193].

Ainsi donc, s'il est sans doute abusif d'identifier la grammaire générale et la grammaire générative comme le fait Chomsky en mettant de côté la distinction entre sa conception syntagmatique de la structure profonde et la conception directement logico-sémantique qu'ont Arnauld et Lancelot de la structure profonde, l'on peut aussi regarder cette infraction analogique comme un *révélateur* du sémantisme implicite de la théorie standard : celles-ci, en surface, sont taillées à l'image du système de phrases simples, interprétables, qui devra en fournir, en profondeur, la sémantique[194]. Bien qu'il ne soit pas situé exactement au même endroit entre Port-Royal et la théorie standard, il y a bien un *dualisme* représentationnel à l'œuvre, qui distingue l'interprétation phonétique de la structure superficielle et l'interprétation sémantique de la structure profonde. Ce faisant, alors qu'un « détachement » de la théorie standard tient fermement la position post-

[191] Ceci n'a pas échappé à Benveniste, qui déclare : « Chaque langue possède sans aucun doute un certain nombre de mécanismes, de schèmes de production, qui peuvent se formuler, qui peuvent même se formaliser ; c'est à les reconnaître et à les inventorier que s'emploie une certaine école de linguistes à l'heure actuelle. (…) Toutes formelles que sont ces procédures, exposées sous une forme axiomatique, mathématique même, elles visent en définitive des réalisations. Nous ne cessons pas d'être dans le sémantique. » (Benveniste 1974, p. 237).

[192] « En réalité, le modèle standard tel qu'il est présenté dans *Aspects* a été contesté dès le début. D'une part il avait été noté dans le livre lui-même (qui était sous presse en 1964) que du moins quelques aspects de la représentation sémantique, par exemple ceux qui sont liés au focus et au thème (*topic*), semblaient être rattachés à la structure superficielle plutôt qu'à la structure profonde. La recherche ultérieure portant sur le rôle de la structure superficielle dans la détermination du sens d'une phrase a conduit à *la théorie standard étendue*. » (Chomsky 1977, p. 155). Sur la T.S.E., *cf. infra* p. 401.

[193] « Quand Fodor et Katz proposèrent l'intégration dans la théorie standard de règles d'interprétation sémantique qui associaient des *représentations* sémantiques aux structures syntaxiques, ils avaient en tête quelque chose de tout à fait différent de ce que je proposais. La théorie standard a accueilli leurs propositions comme des innovations : leurs règles avaient un caractère *intensionnel* qui n'existait pas dans *Syntactic Structures*, où aucune notion de *représentation* sémantique n'est envisagée. Ils supposaient, eux, une analogie entre la phonétique et la sémantique. De même que la représentation phonétique s'appuie sur un système universel de traits phonétiques, de même la représentation sémantique reposerait sur un système universel de catégories sémantiques (…) À mon avis, il n'existe aucune raison de croire à l'existence d'un tel *système* sémantique universel. » (Chomsky 2015, p. 146).

[194] L'on reprend à Fuchs et Milner cette notion décisive de « sémantisme implicite » des transformations : « Si l'on interroge sur ce qui en définitive fonde la notion de *proposition,* on s'aperçoit que la grammaire transformationnelle, tout comme les grammaires traditionnelles, se réfère en dernière instance aux catégories philosophiques héritées de Port-Royal, notamment la notion d'affirmation ou de jugement. La présence de ce sémantisme implicite se manifeste clairement sur le problème des deux types de relatives, qui donne plus lieu à des gloses qu'à une véritable tentative de traitement linguistique. » (Fuchs & Milner 1978, p. 53).

saussurienne de l'autonomie de la langue, un autre « détachement » de la théorie rétablit la possibilité conceptuelle de la correspondance classique entre les deux ordres du langage et des choses[195].

Il semble justement que ce soit à ce retour du « sens » et de la « représentation » dans la langue que Foucault ait été sensible, en soulignant l'écho entre le « Discours » classique et la syntaxe du « discours » chomskyenne, bien que le philosophe fasse du « signe » un pivot de ce retour.

4.3. Le malentendu sur le « signe » : la grammaire plutôt que la langue

Si, avec Katz et Fodor, un « retour » de la représentation est possible, c'est au prix d'un déplacement : la « représentation » ne s'exerce plus, comme à l'époque classique, au niveau des « signes », mais des *items lexicaux* définis dans le cadre de la *phrase,* qui est l'unité syntaxique de base de la grammaire. Conséquemment, l'élévation de la phrase au rang d'unité linguistique constitue une rupture complète avec le saussurisme pour qui la phrase appartient à la parole et *n'est justement pas* un signe (et donc une unité) de la langue[196]. Corrélativement, dans la perspective chomskyenne, – et c'est ce que Foucault n'a pas bien vu, sans doute trompé par la portée réelle des analogies faites par le linguiste –, la réintroduction de la représentation se paye d'une *disparition de la problématique du signe*, qu'il soit « classique » ou « moderne » (c'est-à-dire saussurien). Alors que la *langue* saussurienne comme système de signes apparaît comme marquée par une matérialité propre refermée sur sa propre configuration, le langage comme système de règles grammaticales chez Chomsky apparaît comme un ordre formel stratifié qui, via la théorie de Katz et Fodor, est susceptible d'être mis en correspondance de nouveau avec l'ordre des choses. Comme le souligne Milner :

> « Ainsi, la grammaire générative a-t-elle retiré tout caractère dramatique à la question du signe en définissant tout uniment la notion d'entrée lexicale (qui correspond en gros à ce que l'on appelle usuellement un mot) : voir par exemple (Chomsky 1971, p. 120, note 15) : "nous pourrions faire d'une entrée lexicale un simple ensemble de traits, certains syntaxiques, d'autres phonologiques, d'autres enfin sémantiques". La liste des trois types de traits n'est rien d'autre qu'une transposition (et une dissolution) de l'association signifiant/signifié. Le

[195] Notons que la « sémantique générative » de Ross et Postal rend ce retour encore plus net en choisissant de ne plus distinguer structures profondes de langue et structures propositionnelles du jugement.
[196] Saussure 1916, p. 30 et p. 172.

> problème qui avait tant occupé Saussure se trouve ainsi comme dissipé. Il n'est même pas supposé comme résolu : il n'est pas supposé constituer un problème[197]. »

Le signe, qu'il soit représentant d'une idée (modèle classique) ou unité associative du signifiant et du signifié (modèle moderne saussurien), est remplacé par l'item lexical qui n'a de statut qu'au sein d'une phrase, où ses traits syntaxiques, phonologiques, sémantiques sont actualisés. La présence nécessaire d'une composante transformationnelle de la syntaxe valide la nécessité de constituer la phrase comme unité linguistique, dans le cadre d'une représentation échelonnée des niveaux du langage : phonèmes, syntagmes, phrases[198]. La distinction saussurienne entre signe et phrase, corrélative de l'opposition entre langue et parole, est nivelée dans l'homogénéité des *symboles* d'un formalisme[199]. Dès lors que la notion de *signe* n'a plus de valeur – ni au sens représentationnel de Port-Royal, ni au sens différentiel du structuralisme –, alors on ne peut plus exactement parler de *langue* au même sens que le « système de signes » de Saussure : la théorie chomskyenne est alors une théorie de la *grammaire,* dans laquelle l'abstraction de *la langue* est remplacée par l'innéité de la *compétence* du sujet parlant. Comme théorie des relations de transformation entre phrases, la théorie chomskyenne est alors effectivement une linguistique du *discours* – au sens de ce qui est supérieur à la phrase – ; cependant ce discours n'est pas l'autre de la *langue* comme dans la perspective structuraliste*,* mais le cadre même de l'étude du langage comme grammaire. La construction de l'objet de la linguistique modifie la manière dont la problématique du discours apparaît.

Outre la question du « signe », il reste que le chomskysme ainsi enrichi d'une théorie sémantique comme celle de Katz et Fodor, pouvait aussi jouer le rôle d'une théorie linguistique du « sens ».

---

[197] Milner 2002, p. 39 note 20.

[198] « Au départ des diverses théories transformationnelles, il y a une intuition commune : une phrase donnée ne peut être complètement analysée que si on la met en relation avec d'autres phrases ; en d'autres termes, il est possible de définir des relations significatives entre les phrases » et en note « Nous simplifions ici volontairement : en fait, la formulation donnée ici enveloppe deux intuitions plus simples, que certaines théories linguistiques n'admettraient pas : la première est que la *phrase* constitue un élément susceptible d'entrer dans des ensembles ; on sait que le structuralisme en général soutient explicitement le contraire. La seconde est que la réponse à la question générale "quelles sont les unités de la langue ?" soit supposée résolue dans les termes suivants : ces unités sont les phrases. Mais alors, on ne peut plus dire, comme Saussure, que la réalité de ces unités est problématique, qu'elles sont non substantielles (oppositives et négatives), qu'elles ont la structure de signes, que la linguistique est une sémiologie, etc. » (Milner 1973, p. 187)

[199] C'est le commentaire que fait Milner, en note de sa traduction des *Aspects* : « La théorie linguistique fournit un système (universel) de *niveaux de représentation*. Chaque niveau *N* est un système fondé sur un ensemble de termes primitifs (éléments minimaux – c'est-à-dire un alphabet) (…) une hiérarchie de niveaux linguistiques (phonétique, phonologie, mot, morphologie, structure syntagmatique, structure transformationnelle) peut être développée de cette façon à l'intérieur d'un cadre unitaire » (Chomsky 1971, p. 179 note 2).

4.4. L'« activité créatrice » du « sujet parlant » :vers une théorie du sens

Et en effet, sans en saisir complètement tous les enjeux, c'est bien ce nouveau cadre de compréhension du langage qui intéresse Foucault, dans la mesure où celui-ci permet de rendre compte, selon lui, du langage « non plus comme un ensemble d'éléments discrets, mais comme une activité créatrice[200] ». En effet, au-delà de la récursivité des règles de réécriture déjà vue par Harris, c'est l'intervention des transformations qui rend compte de la capacité d'un locuteur à générer un nombre infini de phrases complexes à partir de phrases-noyau par passivation, coordination, relativisation, etc. C'est ce que Chomsky désigne par la créativité de l'acte linguistique et qu'il reproche au structuralisme-saussurisme d'avoir manqué[201].

L'on comprend alors pourquoi Foucault a pu voir dans Chomsky une reformulation de « cette mutation d'aujourd'hui qui introduit dans la théorie du langage les instances de celui qui parle et de ce dont il parle, c'est-à-dire l'instance du discours[202] ». Si la créativité de l'acte linguistique est associée aux capacités innées du sujet parlant[203], alors il y a dans la générativité associée aux transformations une réapparition du sujet parlant au cœur du fonctionnement du langage. Et ainsi aussi de « ce dont parle » le sujet – l'objet du discours que révèle la sémantique – auquel on peut accéder via une théorie sémantique.

Autrement dit, plus d'*opacité* de la langue qui ajouterait au sens une déformation propre à l'idiome – comme dans les descriptions des philologues du XIXe siècle[204] – mais un accès de nouveau neutre à la représentation, remettant à l'ordre du jour le programme d'une « grammaire universelle ». Avec l'ajout d'une théorie sémantique dans la théorie standard, la grammaire universelle ne prendra pas seulement en considération des universaux phonologiques ou syntaxiques, mais bien aussi des universaux sémantiques. De ce fait, c'est bien une forme renouvelée de l'analyse classique de la *représentation* qu'une telle linguistique semble pouvoir apporter. Croyant faussement assister à la réouverture du « vieux problème du signe », Foucault a bien décelé, en revanche, le retour de la *représentation* dans la langue, et l'ambition, au travers la sémantique, de refonder la

[200] Foucault 1994, « Introduction », p. 733.
[201] Chomsky 1971, p. 17.
[202] *Ibid.*, p. 750, *cf. supra,* p. 65.
[203] Il s'agit de la compétence du « locuteur-auditeur idéal » (Chomsky 1971, p. 14).
[204] « Au XIXe siècle, le langage va avoir, tout au long de son parcours et dans ses formes les plus complexes, une valeur expressive qui est irréductible […] le langage [est] lié aux civilisations par l'esprit du peuple qui les a fait naître, les anime et peut se reconnaître en elles. » (Foucault 1966, p. 303).

linguistique comme une science du sens. D'où l'intérêt pour une telle conception du langage de la part de celui qui cherche à déceler les formes de l'objectivité, les formes historiques de la connaissance, que sont les *épistémè*. Est-ce bien ce que le linguiste pouvait apporter au philosophe ?

5. La fascinante « linguistique pure », « contre-science » pour les sciences humaines

5.1. Une linguistique pure…

Ce qui se retrouve du *Discours* de l'âge classique dans l'étude contemporaine du *discours* selon Foucault c'est un certain fonctionnement représentatif du langage – ce qui explique selon nous l'intérêt foucaldien pour le chomskysme dans les termes – certes instables – que l'on vient de voir. Dans la perspective du philosophe telle qu'elle s'exprime dans *Les Mots et les Choses* cependant, l'enjeu d'une linguistique qui aborderait le discours dépasse largement les questions de grammaire. Il s'avère assez difficile de saisir clairement le statut général que le philosophe entend donner à la linguistique dans l'œuvre, mais il apparaît nettement qu'elle se voit tiraillée entre une double exigence. Ainsi Jean-Louis Chiss, à propos du texte des *Mots et les Choses* :

> « L'objet spécifique d'une linguistique comme science de la langue semble se résorber ou s'absorber dans une double prise : d'une part dans "la science empirique" philologie, d'autre part dans la science humaine qui se trouve par rapport à cette dernière en position de "redoublement" et qu'on pourrait nommer l'*analyse des discours*. Mais cette science empirique est donnée comme étant en voie de formalisation, de mathématisation, en voie vers "la linguistique pure". C'est à "cette théorie pure du langage" dont il dit qu'il s'agit là d'un thème en formation aujourd'hui que Foucault réserve le nom de *linguistique* : une linguistique qui serait "une science parfaitement fondée dans l'ordre des positivités extérieures à l'homme (puisqu'il s'agit de langage pur)" (*Les Mots et les Choses,* p. 392) et qui poserait les questions d'une formalisation générale de la pensée et de la connaissance[205] ».

[205] Chiss 1987, p. 297. L'épistémologue fait référence à la fameuse formule foucaldienne : « Alors se forme le thème d'une théorie pure du langage qui donnerait à l'ethnologie et à la psychanalyse ainsi conçues leur modèle formel. Il y aurait ainsi une discipline qui pourrait couvrir dans son seul parcours aussi bien cette dimension de l'ethnologie qui rapporte les sciences humaines aux positivités qui les bordent, que cette dimension de la psychanalyse qui rapporte le savoir de l'homme à la finitude qui le fonde. Avec la linguistique, on aurait une science parfaitement fondée dans l'ordre des positivités extérieures à l'homme. » (Foucault 1966, p. 392).

D'une part, la linguistique, comme « analyse des discours » (Foucault parle « d'analyse des significations[206] »), tient des sciences humaines et de leur position caractéristique de « redoublement » – cette démarche où les sujets humains se *représentent* leur propre finitude (celle-là même qui a été découverte par l'épistémè moderne venant après la classique et mettant au jour les trois positivités *travail*, *vie*, *langage* au sens d'idiome)[207]. D'autre part, comme science empirique « en voie de formalisation » (traversant donc la « mutation actuelle[208] » dont Chomsky fait figure d'étendard), la linguistique « pure » se dirige vers une théorie sémantique universelle, formalisation générale de la pensée et de la connaissance, « traversant tout l'espace des sciences humaines pour rejoindre la question de la finitude[209] ». Derrière ces formulations verticales volontiers déroutantes – et qui doivent être attribués au climat de fascination pour la linguistique propre au milieu des années 1960 – il est permis pourtant, sur la base de ce qui a été établi concernant Chomsky, de reconstituer une forme d'unité derrière cette apparente double figure de la linguistique.

5.2. ...au service de l'analyse des représentations…

En effet, si la mise en place d'une « linguistique pure » à laquelle il est fait allusion correspond bien au développement des positions de la linguistique chomskyenne (comme les déclarations sur la « mutation actuelle » peuvent le laisser entendre), alors on peut comprendre comment, pour Foucault, elle pourrait « traverser l'espace des sciences humaines pour rejoindre la question de la finitude » – précisément au travers d'une formalisation linguistique du jeu des représentations via la sémantique. D'où ce qui peut passer pour une intéressante proposition venant de la linguistique : face à la situation de reprise critique permanente des sciences humaines diagnostiquée par Foucault[210], la

[206] Foucault 1966, p. 369.
[207] « Quant au langage, il en est de même : ce n'est points science humaine que de connaître les mutations phonétiques, la parenté des langues, la loi des glissements sémantiques ; en revanche, on pourra parler de science humaine dès qu'on cherchera à définir la manière dont les individus ou les groupes se représentent les mots, utilisent leur forme et leur sens, composent des discours réels, montrent et cachent en eux ce qu'ils pensent, disent, à leur insu peut-être, plus ou moins qu'ils ne veulent, laissent en tout cas, de ces pensées, une masse de traces verbales qu'il faut déchiffrer et restituer autant que possible à leur vivacité représentative. » (Foucault 1966, p. 384). Ce qui est décrit là correspond tout de même peu ou prou aux pratiques contemporaines en « analyse du discours ».
[208] Foucault 1994, p. 731.
[209] Foucault 1966, p. 392.
[210] « Elles ne cessent d'exercer à l'égard d'elles-mêmes une reprise critique. Elles vont de ce qui est donné à la représentation, à ce qui rend possible la représentation, mais qui est encore une représentation. Si bien qu'elles cherchent moins, comme les autres sciences, à se généraliser ou à se préciser, qu'à se démystifier sans arrêt ». (Foucault 1966, p. 375). C'est bien à ce titre que les sciences humaines ne peuvent être considérées comme des sciences, *cf.* Foucault 1966, p. 378.

linguistique ainsi comprise propose une fondamentale formalisation des représentations complexes qui les ramène à ce qui les conditionne, les universaux sémantiques, forme de « positivité » qui dépasse même la « positivité empirique » de l'idiome telle que mise au jour par la philologie[211].

Alors la linguistique pourrait jouer le rôle attendu d'une « contre-science[212] » venant mettre un coup d'arrêt à la réflexivité perpétuelle et interminable des sciences humaines, et finalement « dissoudre l'homme » dans la mise au jour des structures du « Langage[213] ». Mises en rapport avec les déplacements du concept de représentation de la Grammaire générale à la Grammaire générative et transformationnelle, ces formulations verticales de la fin des *Mots et les Choses* sont moins énigmatiques qu'elles paraissent à première vue : elles témoignent de l'attente enthousiaste que le philosophe pouvait avoir de la linguistique (et de la sémantique) comme ressource dans une polémique avec les sciences humaines. Singulièrement, Foucault paraît avoir fait peser un certain nombre d'attentes sur l'irruption chomskyenne, qui emportait à ce moment sans aucun doute l'adhésion de toute une jeune génération de linguistes. En venant avec une théorie sémantique et une théorie des transformations, la théorie standard chomskyenne fait en effet une proposition radicale sur le terrain de la théorie du *discours* : la complexité syntaxique n'ajoute rien au sens qui ne puisse être *réduit* à un système de propositions simples ; et dans ces propositions simples, les items lexicaux peuvent être analysés en un ensemble de traits sémantiques universels. Sur ces bases, l'on a bien toutes les raisons de penser qu'il sera possible d'*analyser* – de réduire – les couches successives de représentation que, par ailleurs selon le diagnostic foucaldien, les sciences humaines accumulent dans leur réflexivité constitutive[214].

[211] Cela ouvre le début d'une recherche sur les universaux du langage chez Chomsky.
[212] Foucault 1966, p. 392.
[213] Bien entendu, manque ici l'autre versant de la confrontation à « l'être brut du langage », soit la « littérature » – de Artaud à Roussel –, c'est-à-dire « le langage récusé comme discours et repris dans la violence plastique du heurt » (Foucault 1966, p. 395) – en d'autres termes la matérialité de la langue (Saussure 1916, p. 32 ; *supra,* p. 45), absente de la théorisation chomskyenne, ou, plus précisément, strictement cantonnée à un module morpho-phonologique ne contribuant pas de manière autonome au sens. Nous y reviendrons.
[214] Il y a bien sûr ici aussi – dans ces éléments de *sémantique* linguistique proposés par la théorie standard – la source de l'intérêt de Foucault pour ceux qu'il appellera « les analystes anglais », soit le courant de la philosophie analytique, lesquels occuperont ses lectures à Tunis au printemps 1967. Mais, puisque notre étude est consacrée ici à la discussion avec la linguistique en particulier, nous n'y revenons pas. *Cf.* sur ce point Guilhaumou 2021.

5.3. ...Jouant le rôle de contre-science

Foucault, prenant une position d'analyste du statut épistémologique des sciences humaines dans *Les Mots et les Choses*, conserve sa position d'historien-archéologue de la connaissance. Il ne déclare pas adopter la méthodologie des trois « contre-sciences » que sont psychanalyste, ethnologie, ou linguistique, disciplines qui se trouvent cependant sur le même sol que lui. Ce sol, c'est celui de la « mutation actuelle » qui met en avant « l'être brut du langage », celui depuis lequel une analyse du *discours* des sciences humaines peut être menée pour mettre au jour ce qui les conditionne historiquement, à savoir leur situation de « redoublement » représentatif par rapport à l'*épistémè* moderne, redoublement qui n'advient précisément qu'au moment où cette *épistémè* subit une transformation annonciatrice de la « fin de l'homme ». À bien y regarder, l'involution entre le statut du *Discours* comme forme d'organisation de la connaissance classique – objet d'une étude historique –, et le statut du *discours* comme *outil permettant d'accéder* à des formes d'organisation de la connaissance, a été accomplie. C'est parce les sciences humaines sont un *discours* représentatif (à propos des « positivités » constituant la finitude de l'homme : travail, vie, langage), que les prendre pour objet conduit nécessairement à s'interroger sur les conditions d'une *analyse du discours.* L'involution que nous avons donc décrit comme caractéristique de l'historicisation foucaldienne tient donc dans ce « redoublement » qui caractérise les sciences humaines, et que les « contre-sciences » en formation se trouvent en position d'analyser, voire de réduire. À la fin des *Mots et les Choses*, le *D/discours* n'est plus seulement cette forme historique de l'âge classique, mais l'outil d'accès aux formes de connaissance contemporaines. Foucault poursuit-il alors son rapprochement avec les « contre-sciences » desquelles il partage le terrain ?

6. *L'Archéologie du savoir,* une mise à l'écart radicale de la linguistique

Entre ces mots enthousiastes qui terminent *Les Mots et les Choses*, et le texte de *L'Archéologie du savoir* publié seulement trois ans plus tard, il semble qu'une rupture a eu lieu :

> « Ainsi apparaît le projet d'une description des événements discursifs comme horizon pour la recherche des unités qui s'y forment. Cette description se distingue facilement de l'analyse de la langue[215]. »

Que s'est-il passé pour que la linguistique chute ainsi de son piédestal ?

6.1. Le rejet de la linguistique pour penser le discours

Dans les années qui suivent la publication des *Mots et des Choses*, et notamment au cours des discussions avec le « Cercle d'Épistémologie » de l'ENS, Foucault a développé plus avant cette « analyse des discours » déjà évoquée dans le livre et qui apparaît alors comme la désignation de la pratique scientifique foucaldienne elle-même[216]. Si aucun rapprochement formel avec la discipline linguistique n'est à l'ordre du jour, les références à la linguistique restent présentes.

Ainsi, lorsque Foucault présente les quatre critères qui déterminent une « unité » discursive – soit la « formation discursive » en opposition aux unités traditionnelles fournies par le « texte » ou l'« œuvre » –, il énumère : les « objets », les « types *syntaxiques* », les « éléments *sémantiques* », enfin les « éventualités *opératoires*[217] ». Bien entendu, Foucault ne s'explique pas sur ces désignations : au contraire, il supprime dans la version publiée de l'*Archéologie du savoir* toute référence linguistique des quatre critères déterminant l'unité discursive, qui deviennent « objets », « modalités énonciatives », « domaine de concepts associé », « stratégies ». Nous reviendrons sur ces critères dans la suite de notre analyse.

Néanmoins, dans l'*Archéologie du savoir,* la linguistique est rigoureusement écartée des méthodes pouvant mener à bien l'analyse du discours qui est annoncée[218]. Le geste déroute après les formulations des *Mots et les Choses*. Il s'inscrit pourtant dans la

---

[215] Foucault 1969, p. 39. La déclaration est redoublée en conclusion, par la voix de l'interlocuteur fictif : « Tout au long de ce livre, vous avez essayé de vous démarquer du "structuralisme" ou de ce qu'on entend d'ordinaire par ce mot (…) vous avez fait valoir que vous n'en utilisiez ni les méthodes ni les concepts ; que vous ne faisiez pas référence aux procédures de la description linguistique ; que vous n'avez nul souci de formalisation » (Foucault 1969, p. 259).

[216] « Il s'agit cette fois d'une analyse des discours dans la dimension de leur extériorité » (Foucault 1994, « Réponse à une question », p. 682) ; « La question propre à l'analyse du discours, on pourrait la formuler ainsi : quelle est donc cette irrégulière existence, qui vient au jour dans ce qui se dit – et nulle part ailleurs » (Foucault 1994, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », p. 706).

[217] Foucault 1994, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », p. 719. Notons que Michel Pêcheux, membre du cercle d'épistémologie a probablement participé à la rédaction de la question à Foucault et a très probablement lu attentivement cette réponse.

[218] « J'ai donc entrepris de décrire des relations entre des énoncés » (Foucault 1969, p. 44).

démarche « négative » de l'*Archéologie du savoir*, où le point de départ est une critique des méthodes en vigueur dans le champ de l'histoire[219]. Ce sont alors plusieurs « linguistiques » qui sont écartées simultanément, et l'on peut tâcher de reconnaître à travers les différentes allusions qui leur sont faites fonctionnalisme, distributionnalisme et grammaire générative. Lorsque Foucault présente sa fameuse définition des formations discursives comme « systèmes de dispersion », il les distingue des « *tables de différences*[220] » attribuées aux linguistes, dans lesquelles on reconnaît les tableaux de traits distinctifs de la phonologie fonctionnaliste. De manière moins allusive, lorsque Foucault présente « le projet d'une *description des événements discursifs* » comme la démarche qui est la sienne, il établit une distinction ferme avec « l'analyse de la langue », décrite sous les traits du distributionnalisme et de la grammaire générative :

> « Certes, on ne peut établir un système linguistique (si on ne le construit pas artificiellement) qu'en utilisant un corpus d'énoncés, ou une collection de faits de discours ; mais il s'agit alors de définir, à partir de cet ensemble qui a valeur d'échantillon, des règles qui permettent de construire éventuellement d'autres énoncés que ceux-là : même si elle a disparu depuis longtemps, même si personne ne la parle plus et qu'on l'a restaurée sur de rares fragments, une langue constitue toujours un système pour des énoncés possibles : c'est un ensemble fini de règles qui autorise un nombre infini de performances. Le champ des événements discursifs en revanche est l'ensemble toujours fini et actuellement limité des seules séquences linguistiques qui ont été formulées[221]. »

Dans ce paragraphe, Foucault mêle des éléments issus de la méthode distributionnaliste (analyse d'un corpus menant la mise au jour de règles syntaxiques) et de la grammaire générative (différence entre le nombre limité des règles et le nombre infini des phrases formulables). Par-delà ces multiples références, il apparaît que c'est le cadre chomskyen qui domine[222]. Ainsi par exemple, dans ce passage final, qui est (peut-être malgré lui) anti-saussurien : « la *langue* qui définit le système de construction des phrases possibles[223] ».

---

[219] « Il y a d'abord à accomplir un travail négatif : s'affranchir de tout un jeu de notions, qui diversifient, chacune à leur manière, le thème de la continuité » (Foucault 1969, p. 31). Nous reviendrons sur les enjeux de cette démarche « négative ».

[220] Foucault 1969, p. 53.

[221] *Ibid.*, p. 39.

[222] C'est aussi l'opinion de Milner : « On ne peut méconnaître, dans le texte de 1969, la présence massive du paradigme langagier ; il est question de discours, de règles, d'énoncés, de compétence, de performance, de grammaire générative même, tous vocables qui viennent de la linguistique et notamment de la linguistique chomskyenne (celle-ci était perçue encore comme la continuation de la linguistique jakobsonienne). » (Milner 2006, p. 69).

[223] Foucault 1969, p. 171. C'est bien évidemment la constitution de la phrase comme unité linguistique qui est spécifiquement chomskyenne ici.

De manière générale, on voit ici le changement de ton par rapport aux enquêtes sur la Grammaire générale : la caractéristique « générative » de la langue, alors qu'elle décrit le caractère créatif de l'activité linguistique, n'est, cette fois-ci[224], plus retenue comme voie d'accès vers une analyse du discours. Tout se passe comme si, après avoir porté aux nues la sémantique linguistique universalisante, Foucault était revenu à la réalité de sa démarche d'historicisation. La linguistique est désormais l'autre de l'archéologie[225]. En effet, dans l'approche de « la linguistique » – qui dorénavant restera marquée par les espoirs déçus du chomskysme « standard » – manque une condition qui apparaît maintenant comme essentielle à l'étude d'un corpus en vue d'une analyse du discours, à savoir le caractère *fini* de l'ensemble d'énoncés étudié.

6.2. La centralité de la matérialité discursive pour saisir l'historicité des discours

On soutient alors ici que l'élévation du statut de ce critère de finitude des énoncés découle précisément d'une attention foucaldienne à la *matérialité discursive* que le chomskysme pour sa part laisse de côté dans sa description du langage et dans les propositions de théorie du discours qu'on peut en tirer.

En abordant les énoncés avant tout à partir du *corpus* qu'ils forment, plutôt qu'à partir des règles linguistiques virtuelles qui permettent de les produire, Foucault confère un statut essentiel à la *surface discursive*, plutôt qu'aux structures profondes de langue susceptibles de l'engendrer. Ce renversement est décisif et il implique d'écarter la théorie standard des théories ayant vocation à décrire adéquatement le discours. S'il y a chez Chomsky une linguistique « du discours » parce qu'il y a une syntaxe des transformations, il reste que, pour ce qui est de la détermination du *sens*, les structures de surface du discours – le discours tel qu'il peut s'enregistrer dans un corpus – s'effacent derrière des structures profondes. Du reste, la morpho-phonologie, par laquelle il y a une *matérialité* du discours, un « aspect externe du langage », n'est qu'un module terminal de la grammaire,

[224] Voir *supra,* p. 155.

[225] Ainsi que le note aussi Milner : « Bien entendu, le paradigme langagier [présent massivement dans *L'Archéologie du savoir*] ne signifie pas que la linguistique soit un recours ; il signifie plutôt le contraire. Mais il signifie aussi que la présence de la linguistique est toujours requise à seule fin que soit incessamment réitérée la démarcation qui la sépare de l'archéologie » (Milner 2006, p. 69).

entièrement commandé par les items lexicaux présents en structure profonde et au niveau desquels l'interprétation sémantique a lieu[226].

En partant au contraire du corpus tel qu'il s'est enregistré, Foucault pose que l'analyse du discours porte *avant tout* sur une surface morpho-phonologique sur laquelle vont se dégager des relations. Ce matérialisme est directement liée à l'exigence d'une approche historienne des discours : en effet, dans le caractère matériel du corpus d'une analyse du discours, c'est le caractère d'« *événement* discursif » des énoncés qui peut être saisi, soit leur caractère de *singularité* qui confère une historicité au discours, dans la mesure où c'est par leur matérialité morpho-phonologique que les énoncés s'enregistrent historiquement dans un corpus, et donc peuvent être reliés aux paramètres historiques que sont le temps et le lieu.

Bien que Foucault continue de faire référence à la grammaire générale[227], il apparaît maintenant d'une importance capitale pour appréhender le discours de saisir la matérialité de celui-ci pour pouvoir en penser l'historicité. L'attention à la matérialité discursive, laquelle paraissait être cantonnée à l'expérience littéraire du langage dans les *Mots et les Choses* présenté parfois comme une sorte de *double* de la linguistique[228], est ici au cœur des exigences d'une analyse du discours de style foucaldien. L'on serait alors en droit de se demander : pourquoi choisir finalement de penser le discours comme pratique, après avoir patiemment tissé la généalogie d'une analyse du discours issue de l'analyse de la représentation classique ? C'est qu'entre le concept de *pratiques* et le concept de représentation (qui se poursuit des classiques à Chomsky), un lien subsiste, *à travers un renversement*. Souvenons-nous de l'article de 1967 rédigé par Foucault pour la revue *Langages*, auquel nous avons déjà fait appel :

> « De nouveau, l'organisation du langage et la constitution de l'objectivité se rapprochent l'une de l'autre ; mais leur ordre de dépendance est maintenant inverse de ce qu'il était à l'époque classique : c'est dans l'élément du discours que doivent être désormais analysés la possibilité des objets, la présence d'un sujet et tout le déploiement positif du monde. »

[226] Chomsky 1969, p. 50 ; Chomsky 1971, p. 31.
[227] Ainsi, dans une parenthèse : « en reprenant, et parfois mot à mot, la vieille théorie de la phrase-attribution et du verbe-copule, les grammairiens de Port-Royal ont ainsi ouvert une régularité énonciative dont l'archéologie doit décrire la spécificité ». (Foucault, 1969, p. 190).
[228] Nous sommes en 1962 : « Brisset appartient – appartenait, je suppose qu'il est mort – à une autre famille : cette famille d'ombres qui a recueilli ce que la linguistique, dans sa formation, laissait en déshérence » (Foucault 1994, « Le cycle des grenouilles » p. 204). Plus tard en 1971 : « Mallarmé est le contemporain de Saussure ; j'ai été impressionné par le fait que la problématique du langage – considéré indépendamment de ses signifiés et du point de vue exclusif de ses structures internes – soit apparue chez Saussure à la fin du XIXe siècle, à peu près au même moment où Mallarmé fondait une littérature du langage pur, qui domine encore notre époque. » (Foucault 1994, II, « Entretien avec Michel Foucault » p. 171).

À rapprocher d'un élément de la note de cours :

> « Le signifiant moderne peut et doit être représenté, mais d'une façon seconde ».

De même que de la définition des sciences humaines dans *Les Mots et les Choses* :

> « L'objet des sciences humaines, ce n'est pas le langage (parlé pourtant par les seuls hommes), c'est cet être qui, de l'intérieur du langage par lequel il est entouré, se représente, en parlant, le sens des mots ou des propositions qu'il énonce, et se donne finalement la représentation du langage lui-même[229]. »

Ces mots indiquent qu'en définitive, le concept de représentation n'est pas *remplacé* par celui de pratiques discursives, mais que son fonctionnement est différent de celui qu'il a dans l'analyse du langage classique ou moderne.

L'enjeu n'est pas de remonter des multiples structures de surface présentes dans les langues à une grammaire universelle, mais d'explorer les surfaces discursives en montrant qu'elles *déterminent* des différences de représentation, qu'elles déterminent la constitution de l'objectivité. Bien évidemment cette détermination n'est pas de l'ordre de l'idiome (comme dans la philologie du XIXe siècle), mais du *discours* dans son historicité. La représentation est en définitive « seconde », *subordonnée* à la pratique discursive qui s'enregistre dans une surface discursive : l'accent est inverse que dans l'analyse du langage. Cela implique de reconnaître la contribution de la surface discursive à la constitution du sens, ce que ni les classiques ni la théorie standard de Chomsky n'étaient en mesure d'accepter. En ce sens Foucault rejoint Pêcheux, comme nous le verrons : ils font le choix d'une sémantique *discursive*, contre la sémantique formelle. Le sens a radicalement affaire avec l'historicité d'un discours, il résiste constitutivement à la formalisation linguistique. L'attention foucaldienne à la matérialité historique du discours conduit à *déconstruire* l'objet « discours » tel qu'il apparaissait dans le chomskysme comme « activité créatrice du sujet parlant », appuyée sur la générativité des transformations et la théorie sémantique de Katz et Fodor.

En conséquence, ce sont certaines des propriétés associées à la *langue* saussurienne qui réapparaissent des suites de ce retour à la *matérialité* du langage ; par exemple les *déstratifications* associées aux multiples valeurs que peut prendre un signe[230]. Ainsi, entre les classiques et les contemporains, si le discours est toujours le lieu où se forme le *savoir* (c'est-à-dire la saisie conceptuelle des choses), la fondamentale stratification qui allait avec

[229] Foucault 1966, p. 364.

[230] Par exemple : « toutes les chaînes possibles – celles que la science représente : étymologie, paradigmes divers, dérivations, transformations, etc., et celles qu'elle récuse : homophonies, homosémies, palindromes, anagrammes, tropes, et toutes les figures imaginables de l'association. » (Milner 1978a, p. 104)

le Discours classique apparaît soudain remise en cause par l'attention à la matérialité discursive. Dans ce nouvel espace, l'ouverture d'une subjectivation historique va pouvoir se faire jour ; nous y reviendrons.

7. Conclusion : la rencontre éludée avec Saussure

Finalement, l'on retiendra que c'est l'attention foucaldienne à la matérialité discursive qui met un terme à cette forme de « séquence linguistique » qu'il faut reconnaître chez Foucault entre 1966 et 1969, et que nous avons voulu analyser.

7.1. Le « sens » au centre de la « séquence linguistique »

Partant d'un étonnement – partagé avec Jean-Louis Chiss – quant au rôle dévolu à Saussure dans les *Mots et les Choses*, on a tâché d'expliquer le dispositif théorique mis en place dans les années 1966-1969 et ses attentes. Si Foucault ne confond pas complètement Saussure avec Port-Royal ou avec Chomsky, il les réunit un peu confusément dans une « science de la langue en général » qui ne concernerait à vrai dire que le premier. Arnauld et Lancelot, comme Chomsky, bâtissent bien plutôt une « science du langage », et le dernier rompt avec le problème du signe (central pour les précédents), afin de mieux renouer avec celui de la représentation, reconfigurée au niveau de la *phrase* et de ses composants – ce que le philosophe n'a saisi que par bribes.

Foucault s'accorde dans un premier temps avec Chomsky pour porter une critique de la linguistique structurale comme conception de la langue « ensemble d'éléments discrets », négligeant « l'activité créatrice du sujet parlant ». La théorie standard, en réintroduisant la représentation dans la langue avec la théorie de la neutralité sémantique des transformations et la composante sémantique de la grammaire, rouvre la perspective discursive des grammairiens de Port-Royal, et pousse vers une linguistique du « discours » (du sens) en rupture avec la linguistique « de la langue » structuraliste, quitte à entrer en tension avec ses propres positions sur l'autonomie de la syntaxe. Ainsi donc la *langue* est écartée une première fois des instruments d'une analyse du discours, et ce au profit d'une théorie de la « grammaire », dans laquelle est à l'œuvre un fonctionnement transformationnel articulant phrase complexe et phrases simples – moyen par lequel, en définitive, c'est le *discours,* en tant que fonctionnement universel*,* qui se trouve constitutif du langage « activité créatrice ».

Foucault qui avait vu dans la « mutation actuelle » de la linguistique un retour de la problématique du discours a radicalement manqué les théoriciens de l'énonciation comme Benveniste, et a, semble-t-il, été quelque peu happé par le projet brillant de la formalisation d'une grammaire universelle traversant phonologie, morphologie, syntaxe, mais aussi sémantique, dans le sillage des travaux de Katz et Fodor. Ce projet ne pouvait qu'entrer en collision avec l'exigence d'historicisation qui traverse le travail et la méthode du philosophe depuis l'*Histoire de la folie.*

Ainsi, c'est ensuite le langage tel que conçu par Chomsky (c'est-à-dire la « grammaire ») qui est déclaré incapable par Foucault de saisir la matérialité historique de l'énoncé, comme on a pu le voir dans les paragraphes cités de *l'Archéologie du savoir*[231]. Si la linguistique chomskyenne semble permettre en un sens de pratiquer une analyse de la représentation, elle ne permet pour autant pas d'accéder à la matérialité *historique* de l'énoncé. Une analyse du discours implique quelque chose de plus qu'une analyse de la représentation, comme on peut le voir dans le paragraphe suivant :

> « Les mots et les choses », c'est le titre – sérieux – d'un problème ; c'est le titre – ironique – du travail qui en modifie la forme, en déplace les données, et révèle, au bout du compte, une tout autre tâche. Tâche qui consiste à ne pas – à ne plus – traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent. Certes les discours sont faits de signes ; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner des choses. C'est ce *plus*, qui les rend irréductibles à la langue et à la parole. C'est ce « plus » qu'il faut faire apparaître et qu'il faut décrire[232]. »

Si la forme du problème s'est modifiée par rapport aux *Mots et les Choses* c'est parce que la perspective d'une analyse du discours implique non plus seulement une analyse de la représentation mais aussi une description du caractère matériel et historique de la *pratique* discursive. Ainsi on peut dire que les deux dimensions de l'expérience du langage (la « théorie pure » du langage et l'expérience littéraire) maintenues dans une sorte de face à face dans *Les Mots et les Choses*, se rejoignent ici dans les exigences d'une analyse du discours. Pourtant, encore une fois, dans l'argumentation de Foucault, la « langue » (le *langage*) se voit associée au fonctionnement représentatif du signe, et opposée au discours

[231] Il est à noter que la piste simultanément ouverte du côté de la philosophie analytique, explorée à l'occasion des nombreuses lectures de Foucault de l'été 1967 à Tunis, est, elle aussi, refermée : l'énoncé ne peut pas être saisi comme « proposition », ni même, dans une variante pragmatique, comme « speech act » (Foucault 1969, p. 107-110).
[232] Foucault 1969, p. 66-67.

comme pratique. C'est toute la dimension de la matérialité de la langue – présente chez Saussure – sur laquelle il est fait impasse, et qui doit être récupérée après coup sous le titre de la matérialité discursive.

7.2. Saussure et la matérialité de la langue : une élusion ?

Ainsi, en définitive, l'on peut dire que c'est précisément pour quelque chose *qui ne se trouve pas chez Saussure* que Foucault s'est intéressé à la linguistique – en l'espèce une tentative de formaliser le « sens » –, là où le saussurisme au contraire n'a cessé d'insister sur la matérialité signifiante de la langue. Dans les termes des *Mots et des Choses,* une théorie linguistique de la sémantique aurait permis d'envisager une analyse critique de la représentation, allant jusqu'à un certain réductionnisme, que le philosophe semble bien intégrer un temps au socle fondamental d'une analyse du discours, et auquel font très probablement écho ses lectures de philosophie analytique. Quand l'exigence d'une étude l'historicité des discours entraîne une réévaluation du statut de leur matérialité – qui implique de les saisir aussi comme *pratiques* –, c'est alors *toute* la linguistique, dans son entier, qui est écartée de la perspective, et ainsi la *langue* (qu'elle soit « système de signes » ou « grammaire ») de la collection des instruments théoriques. Et ce, précisément, parce que Foucault a en vue le modèle chomskyen : pour le philosophe, la linguistique est une affaire de *grammaire* au sens chomskyen – et donc de règles « virtuelles » et « abstraites » composant la compétence du sujet parlant –, plutôt que de *langue* – matérielle, concrète, historique – au sens saussurien. Cette mise à l'écart fait donc radicalement l'impasse sur la découverte saussurienne de la matérialité verbale de la langue et empêche l'accès aux théories énonciatives comme celles de Benveniste. Elle pose le cadre de l'approche foucaldienne du discours, notamment dans ses futures difficultés : en effet, en excluant la linguistique au nom de la matérialité discursive, Foucault s'empêche de saisir la matérialité *verbale* qui compose cette même matérialité discursive. Cet oubli ne cessera pas de faire symptôme dans son propos, par le retour incessant du terme de « signe » et des catégories linguistiques.

De manière générale, néanmoins, il faut lire ce mouvement d'exclusion successive de différentes théories de la langue comme un symptôme du refus de saisir le *discours* à travers le concept d'un objet *homogène* comme le « signe » de langue ou la « règle » de grammaire, tels que fournis par différentes théories linguistiques. En prêtant attention au chomskysme, c'est une alternative à la conception structuraliste de la langue comme

système *homogène* d'éléments discrets – les signes – que Foucault semble bien rechercher, au profit d'une théorie susceptible d'expliquer la créativité et le fonctionnement représentationnel du discours. Mais, à partir de *l'Archéologie du savoir*, c'est de cette même conception chomskyenne de la langue dont il apparaît maintenant impératif de se détacher : la langue système fini de *règles* capable d'engendrer un ensemble infini de performances n'est pas non plus ce qui permet de saisir l'historicité du discours. La langue n'est plus un système homogène de signes, mais reste un système homogène de *règles* (générant et transformant des signes), et c'est du fait de cette homogénéité que la singularité de l'« événement discursif » – et donc l'historicité du discours – ne peut être que manquée.

Il y a donc chez Foucault une sensibilité très forte à la forme d'*hétérogénéité* que le caractère d'événement discursif de l'énoncé introduit dans un système homogène – la langue – qui a pour tâche de l'expliquer. Or, il n'est pas dit que les ressources d'une linguistique saussurienne ne permettent pas précisément de penser cette hétérogénéité. Nous arrivons ici à une difficulté : à refuser avec Foucault l'instrument de la langue pour une analyse du discours sous prétexte de son homogénéité n'est-on pas conduit à déplacer la difficulté sur un autre terrain ? Pour résoudre ce problème de fond suffit-il de labéliser du terme pluriel de « pratiques » le système candidat ? Nous traiterons de cette question dans un prochain chapitre. Montrons cependant déjà ici que la difficulté en question ne peut cependant pas se résumer à un « pour ou contre Saussure » : nous allons saisir tout de suite que les premiers textes de Michel Pêcheux aboutissent à une impasse similaire tout en se déclarant explicitement du côté de Saussure et de la linguistique.

Chapitre II. La langue comme (simple) instrument d'une pratique théorique (Pêcheux : 1966-1969)

En 1969, année de publication de *L'Archéologie du savoir*, Michel Pêcheux publie *L'Analyse automatique du discours*, livre tiré de sa thèse. Dans ce texte, le philosophe fournit ce qu'il désigne comme des « orientations conceptuelles pour une théorie du discours » ainsi que la description d'un dispositif « automatique » (informatique) d'analyse du discours. À la différence des réflexions foucaldiennes, l'analyse du discours dans le style de Pêcheux revendique explicitement son appui théorique et méthodologique sur la linguistique – ce qui n'implique pas pour autant la confusion des concepts de langue et de discours. On montrera cependant que dans la première période d'élaboration du dispositif théorique et méthodologique de « AAD69 » (1966-1969), la place de la linguistique reste celle, subordonnée, d'un *instrument* dont il est attendu – non sans illusions – qu'il puisse être mobilisé dans une analyse du discours tout en restant « intact » dans cette opération, c'est-à-dire sans subir en retour une modification de son statut. Si Pêcheux, à la différence de Foucault, s'appuie sur la langue pour analyser le discours, il pense en revanche lui aussi, à ce moment de sa réflexion, que langue et discours se maintiennent l'un et l'autre dans une distinction hermétique – ce qui conduit précisément à manquer la saisie pleine et entière du phénomène de l'*énonciation*. C'est à partir des premiers textes de Pêcheux, publiés sous le pseudonyme de Thomas Herbert dans les *Cahiers pour l'analyse*, que l'on peut saisir à la fois cette présence incontestable de la linguistique dès le début de la réflexion théorique du philosophe, tout comme, à la fois, son caractère en premier lieu subordonné.

1. L'intervention de Pêcheux en sciences sociales : une « pratique théorique » au cœur de la psychologie sociale

C'est à l'intérieur du modèle de la « pratique théorique » que Michel Pêcheux inscrit dès le début un travail qui est avant tout celui d'un épistémologue des sciences sociales et « en particulier » – comme l'indique le titre de son premier texte des *Cahiers pour l'analyse* – de la psychologie sociale. Grâce à l'appui de Canguilhem, Pêcheux est entré en octobre 1966 au CNRS dans le laboratoire de psychologie sociale dirigé par Robert Pagès. Cet investissement de la psychologie sous le regard critique de l'épistémologie tient en partie

probablement –comme le suggère Michel Plon – d'une forme de « parachutage[233] » pour un des « fantassins » de la petite équipe de philosophes regroupés autour d'Althusser à la rue d'Ulm dans les années précédentes. C'est ainsi dans une forme de clandestinité à la fois sérieuse et amusée[234] que s'élaborent les premiers textes de Pêcheux, donnant à la fois des gages à l'institution, et élaborant – sous pseudonyme : « Thomas Herbert » – un travail de sape de celle-ci depuis les bases d'un marxisme-léninisme revu et corrigé par Althusser et son entourage. On saisit pourtant très clairement dans les textes de cette période le statut sous lequel Pêcheux envisage son intervention à l'intérieur de la psychologie, et qui répond précisément au modèle althussérien de la « pratique théorique », très doctement rappelé par quelques définitions au début de l'article de 1966[235].

1.1. La connaissance comme pratique

Le modèle découle directement de l'entreprise de relecture philosophico-épistémologique de l'œuvre de Marx, commencée dès le début des années 1960 par Althusser dans un contexte politique que l'on peut qualifier d'« *aggiornamento*[236] » pour la pensée marxiste française dans la suite du XXe congrès du PCUS et d'un processus complexe de déstalinisation entrepris au sein du PCF. Althusser entreprend ainsi de mettre en lumière la « philosophie » de Marx, c'est-à-dire l'*épistémologie* de son travail de critique de l'économie politique. Gageure, car de l'aveu même du philosophe, nulle part ne se trouve écrite cette épistémologie, si ce n'est sous forme de lambeaux, de traces, de lacunes. C'est pourquoi c'est la manière de « lire *Le Capital* » qui doit être rénovée, Althusser proposant une lecture *symptômale* capable de faire voir ce qui n'y est écrit qu'entre les lignes ; soit le processus scientifique qui règle la démarcation entreprise par Marx à l'égard des concepts de Smith et de Ricardo en dégageant le concept de *plus-value* de la gangue du terme de *profit.* L'enjeu de cette recherche épistémologique sur le travail de Marx est crucial car dépend de lui la scientificité du « matérialisme dialectique », et donc sa différence par rapport à un « historicisme »,

[233] Michel Plon 2003, p. 34.
[234] Ainsi raconte Michel Plon, ami et collègue de Pêcheux pendant cette période : « Tel était, je ne puis qu'en témoigner, le climat, climat de clandestinité, de réseaux et de réunions secrètes, voire de double rapports s'agissant des comptes à rendre à l'institution qui malgré tout nous payait, toutes activités qui mettaient en jeu, nous n'en étions pas le moins du monde conscients, ignorants jusqu'au concept, une jouissance qui n'était pas sans nous porter à l'euphorie, à la croyance en quelque victoire finale jusqu'au moment où le ciel commença de s'assombrir. » (Plon 2003, p. 35-36).
[235] Michel Pêcheux 1966, p. 142.
[236] Pudal 1989.

c'est-à-dire une simple « conception du monde » guidant l'action et réductible à ses conditions historiques d'apparition – voie *italienne* de l'*aggiornamento* théorique, inspirée de Gramsci, et qu'Althusser identifie comme une concurrente.

L'interprétation althussérienne repose sur quelques lignes capitales de l'*Introduction à la critique de l'économie politique* de 1857 qui fournissent une distinction épistémologique fondamentale : il s'agit de la différence entre objet de connaissance et objet réel. Dans un chapitre revenant sur la « méthode de l'économie politique », Marx s'avance en ces termes :

> « La totalité concrète en tant que totalité pensée, concret pensé, est en fait un produit de la pensée, de l'acte de concevoir ; il n'est donc nullement le produit du concept qui s'engendrerait lui-même, qui penserait en dehors et au-dessus de la perception et de la représentation, mais un produit de l'élaboration des perceptions et des représentations en concepts[237]. »

Althusser saisit là la distance qui sépare Marx de Hegel, ainsi que, d'un autre côté, de l'empirisme. La dialectique hégélienne de l' « auto-engendrement » du concept implique que la pensée abstraite et idéelle s'*incarne* dans le monde concret et réel et s'y enrichisse par le processus de l'*expérience*, dans un mouvement circulaire progressif consacrant l'avènement de l'esprit rationnel. Or si le marxisme se présente comme une dialectique, il n'implique en aucun cas un tel auto-engendrement du concept outrepassant les limites de son lieu d'existence, à savoir la représentation, ou « la tête » comme le dit plus ironiquement Marx. Le concept est le produit d'une élaboration des représentations qui se passe *sur le terrain des représentations* – sur le terrain donc de l'objet de connaissance. Là est précisément le *matérialisme* du matérialisme dialectique. Mais son caractère *dialectique* vient du fait que, de même que la représentation abstraite ne s'incarne pas dans le monde, le réel concret ne s'inscrit pas plus dans la représentation « par abstraction » comme l'épistémologie empiriste le suggèrerait. L'objet de connaissance est le produit d'un processus – la dialectique – qui ne reçoit aucune essence d'un extérieur où elle serait donnée toute faite et attendant d'y être cueillie. Refusant de poser à aucun moment l'*identité* entre objet réel et objet de connaissance, Althusser dégage la possibilité d'une compréhension de la connaissance comme *pratique*, et non comme adéquation. C'est le sens de la « pratique théorique ».

[237] Karl Marx 1965, « Introduction générale à la critique de l'économie politique ».

Althusser explore par-là un nouveau rapport entre connaissance et réel, qui n'est plus expérience, mais *expérimentation* : le réel n'a pas de rôle positif dans le processus de connaissance, mais le rôle négatif dévolu à ce qui peut *infirmer* une hypothèse théorique construite de manière autonome sur le plan de l'objet de connaissance. L'on peut donc parler à ce titre d'une *autonomie* de la science, dans la mesure où elle se fixe ses propres lois, lesquelles constituent la positivité de la connaissance. La négativité du réel, fournit, elle, des cas critiques à ces lois autonomes : c'est pourquoi l'on peut dire que l'autonomie est *relative*[238]. Ce rapport inégal entre positif et négatif marque la *contradiction* de l'objet de connaissance avec l'objet réel et détermine l'historicité d'une pratique théorique. Dans le creuset florissant du structuralisme, le marxisme ainsi rénové par Althusser tient bien entendu de la réception du travail de Gaston Bachelard sur « le nouvel esprit scientifique » issu de la « crise de la physique » du début du XXe siècle et défini par le rapport entre axiomatique et expérimentation[239]. L'on peut considérer l'épistémologie althussérienne comme une épistémologie *constructiviste*, si l'on n'oublie pas de préciser que le réel y joue un rôle crucial, celui d'infirmation expérimentale des hypothèses théoriques construites. Dans ce cadre, que l'*autonomie* de l'objet de connaissance soit *relative* au réel de l'objet – éprouvé négativement par l'expérimentation –, cela est constitutif de l'option constructiviste en épistémologie[240].

1.2. Les idéologies théoriques et la coupure épistémologique

Ce qu'Althusser retient de Bachelard, c'est aussi la clef de lecture « idéologique[241] » de l'histoire des sciences que le second rend possible à partir de la notion de « rupture

[238] « [Le procès de production des connaissances] implique un certain partage qui découle de la contradiction objet réel – objet de connaissance, laquelle fonde également, sans qu'on puisse y voir un retour à une conception continuiste du développement des sciences, l'autonomie relative du procès de production des connaissances scientifiques. » (Paul Henry 1977, p. 16). Cette « autonomie relative » est ce par quoi la science est une *pratique*.

[239] Ainsi : « Le tableau des possibilités d'expérience est alors le tableau des axiomatiques » (Gaston Bachelard 1934, p. 43-44). Ou encore : « c'est dans le domaine mathématique que sont les sources de la pensée expérimentale contemporaine » (*Ibid.*, p. 138).

[240] L'on pourra, autant qu'on le veut, critiquer le statut de l'« expérimentation » dans le constructivisme althussérien – expérimentation imparfaitement galiléenne parce non-falsificationniste et la plupart du temps minimaliste (Milner 1989, p. 38 note 16) – il reste qu'elle témoigne d'une inscription de la connaissance au registre de la *pratique*, qui est en décalage avec le modèle euclidien (et donc aristotélicien) que le minimalisme même suppose. Dans cette tension réside tout ce galiléisme imparfait que constitue le marxisme structural.

[241] Le mot n'est pas de Bachelard. Pourtant, à travers la notion d'obstacle épistémologique, il le rend possible. Bachelard analyse un obstacle comme un « tissu d'erreurs positives, tenaces, solidaires » (Bachelard 1940, p. 8) reflétant un rapport imaginaire du savant à son objet. Il donne une interprétation psychologique individuelle de cet imaginaire : c'est pourquoi l'épistémologie se double d'une enquête sur l'âme humaine

épistémologique », rebaptisée avec le tranchant de l'époque « coupure épistémologique » . Ceci va éclairer ce fameux terrain des représentations sur lequel a lieu le processus de production des connaissances, et éclairer le rapport de la pratique théorique aux autres pratiques :

> « La pratique théorique rentre sous la définition générale de la pratique. Elle travaille sur une matière première (des représentations, concepts, faits) qui lui est donnée par d'autres pratiques, soit "empiriques", soit "techniques", soit "idéologiques". Dans sa forme la plus générale, la pratique théorique ne comprend pas seulement la pratique théorique scientifique, mais également la pratique théorique préscientifique, c'est-à-dire "idéologique" (les formes de "connaissance" constituant la préhistoire d'une science et leurs "philosophies"). La pratique théorique d'une science se distingue toujours nettement de la pratique théorique-idéologique de sa préhistoire : cette distinction prend la forme d'une discontinuité "qualitative" théorique et historique, que nous pouvons désigner, avec Bachelard, par le terme de "coupure épistémologique" [242]. »

Ainsi, ce sur quoi travaille la connaissance ce sont les représentations fournies par d'autres pratiques, et que l'on peut désigner sous le terme général de représentations « idéologiques », ce qui signifie non pas qu'elles seraient *inadéquates* au réel – puisque la logique de l'adéquation a été abandonnée au profit de celle de la pratique –, mais qu'elles ne font pas partie d'un système théorique *autonome* – c'est-à-dire un ensemble de concepts définissant réciproquement leur objet à la manière axiomatique – et soumis à la sanction du réel via l'*expérimentation*. Bien entendu, comme le souligne Althusser, l'unité de ce système théorique fait toujours problème – et ainsi donc le rapport de coupure entre science et idéologie. C'est pourquoi Pêcheux retiendra plus tard le terme de « coupure continuée[243] » pour indiquer le caractère interminable du procès de séparation de la théorie par rapport à l'idéologie, fait de gestes et de démarcations provisoires, et scandant l'histoire d'une science. C'est bien pour ces raisons qu'il s'agit d'une pratique, travaillant expérimentalement à la production d'un objet de connaissance sur lequel pèse de tout son poids la négativité sans forme de l'objet réel. Ainsi c'est, pour Pêcheux comme pour

singulière prenant la forme d'une « psychanalyse de la connaissance objective ». C'est une tout autre interprétation de l'imaginaire que donnent les althussériens, à travers la notion d'idéologie : « Le recours à la *libido* des savants pour expliquer la constitution des obstacles épistémologiques prend tout son sens : il pallie l'impossibilité où se trouve Bachelard de penser l'histoire différentielle de ce que *nous* [althussériens] appellerons les sciences et les idéologies. Par là même, tous les concepts épistémologiques de Bachelard se trouvent hantés de psychologisme. » (Lecourt 1972, p. 35).

[242] Althusser 1965, « Sur la dialectique matérialiste », p. 168.

[243] Michel Pêcheux 1975, p. 181.

Althusser, dans le cadre général d'une théorie matérialiste du « mode de production » des connaissances[244] que la pratique théorique a sa place.

2. La fonction « idéologique » des « sciences sociales » et son renversement attendu

Or, dans ce cadre, les sciences sociales – et « en particulier » la psychologie sociale, sur laquelle Pêcheux jette son dévolu – occupent une place singulière, ainsi que le souligne Pêcheux dans un tableau particulièrement didactique :

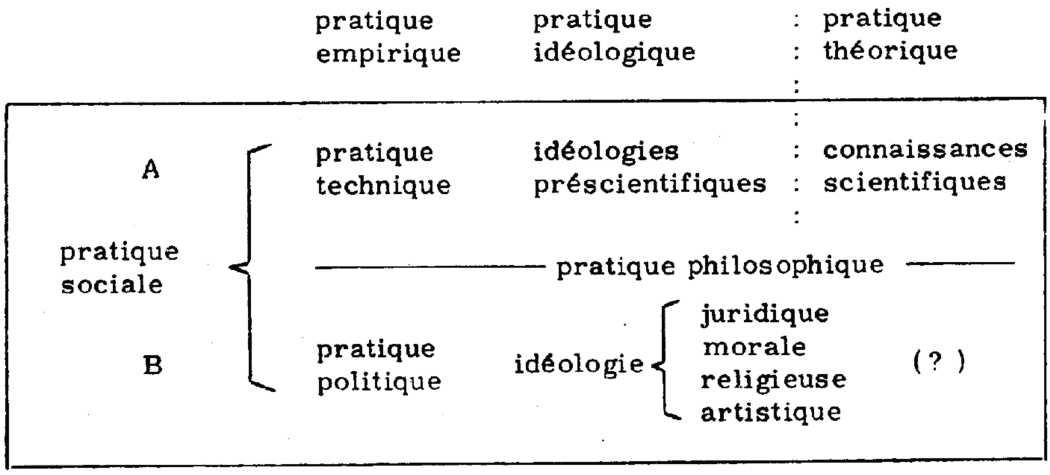

Figure 1. Les pratiques[245]

Les sciences sociales occupent la place marquée par un point d'interrogation. Pour comprendre ce qu'il se joue, il faut saisir ce qui structure le tableau, à savoir le modèle marxiste des pratiques.

2.1. Le modèle « productif » de la pratique

Développant Marx[246] et Althusser[247], Pêcheux analyse les « pratiques sociales » à partir d'un modèle unique de la pratique comme *production* : elle se voit définie comme l'ensemble des processus de transformation d'une matière en un produit effectués par le

[244] Soit l'épistémologie matérialiste dialectique, la « théorie de la pratique théorique » que nous venons de développer. *Cf.* Althusser 1965, p. 169.
[245] Pêcheux 1966, p. 143.
[246] Marx 1965, III, « L'Idéologie allemande ».
[247] Althusser 1965, p. 167 *sq.*

travail humain dans une société donnée. La « pratique », quelle qu'elle soit, a toujours la « *structure* d'une production[248] », c'est-à-dire : matière première réelle – transformation – produit. En conséquence de ce qu'on peut appeler un modèle « productif » des pratiques[249], la société comme « tout social » admet comme facteur dominant la pratique économique – en tant que production de valeurs d'usage – ; c'est pourquoi le concept clef du matérialisme historique comme « science des formations sociales » est le concept de « mode de production[250] », soit l'organisation complexe du rapport entre forces de production (instruments de production et forces productives) et rapports sociaux de production (rapports entre les producteurs). Ainsi donc la pratique sociale se divise en deux types de pratiques. La première correspond à la transformation d'une matière première naturelle accomplie par les forces productives : c'est la pratique *technique*, qui produit un certain « réel » empirique au moyen d'instruments qui le rendent adéquat à certaines attentes. Il n'y a pas de pratique technique sans la « réalisation » d'un certain réel conforme à un certain nombre d'attentes qui forment le système de la pratique technique. La seconde correspond à la transformation des rapports sociaux entre les producteurs : c'est la pratique politique, qui opère sur le réel des rapports sociaux une « transformation » qui peut parfaitement être une tentative de reproduction à l'identique.

Intégrant Bachelard à cette perspective, Pêcheux fait correspondre les « connaissances scientifiques » (entendre : la biologie, la chimie, la physique) avec les « pratiques techniques ». Ainsi donc les sciences que l'on peut donc dire « naturelles » produisent une appropriation conceptuelle de l'objet – la nature – dont la pratique technique produit une appropriation empirique. La première appropriation permet en particulier le perfectionnement de la seconde et joue un rôle évident dans l'accroissement de la productivité[251]. On retrouve alors ici – sous le nom de pratique théorique – le processus décrit par Bachelard pour les sciences « naturelles », soit la démarcation des connaissances

[248] Althusser et *al*. 1968a, p. 70 nous soulignons.
[249] *Cf*. ce qu'indique Pierre Dardot : « Selon la thèse d'Althusser en effet, toutes les pratiques, qu'elles soient économiques, politiques, scientifiques ou idéologiques, auraient en commun d'avoir la même structure, la "structure d'une production". On a affaire à une *homologie de structure* entre toutes les pratiques différenciées par les niveaux de l'existence sociale dont elle relèvent. Cette homologie est elle-même commandée par le caractère déterminant en dernière instance de la "pratique économique" » (Dardot 2015, p. 194).
[250] Althusser et *al*. 1968a, p. 109.
[251] Ainsi Marx de mentionner : « le développement de la productivité du travail dans une seule branche de production, celle du fer, ou du charbon, ou des machines, ou du bâtiment, etc. par exemple – qui, à son tour, peut dépendre du progrès dans le domaine de la production intellectuelle, en particulier des sciences de la nature et de leurs applications » (Marx [1864-1875] 1965, Économie II, « Matériaux pour le deuxième volume du *Capital*, livre troisième », p. 908).

scientifiques par rapport aux idéologies préscientifiques. En revanche, selon Pêcheux, les sciences sociales ne peuvent se situer que du côté de la « pratique politique » c'est-à-dire du côté de la transformation, cette fois-ci, des *rapports de production*. Si l'on peut attribuer à ce qu'Althusser désigne comme les « idéologies pratiques » (juridique, morale, religieuse, artistique) la fonction de représentation abstraite de l'objet – les rapports sociaux – dont la pratique politique produit une appropriation empirique concrète[252], la question qui se pose est alors celle de savoir si l'on peut placer les « sciences sociales » à la place occupée par le point d'interrogation – place qui ne peut être occupée que sous la condition de constater l'existence d'une « coupure épistémologique[253] » . Et précisément, à ce sujet, les sciences sociales ne peuvent s'empêcher de « gaffer[254] », et l'on va saisir en quoi.

2.2. De la commande sociale à son recouvrement

En définissant les rapports sociaux de production comme le lieu de la « commande » sociale, c'est-à-dire l'espace où se formule une demande, adressée aux pratiques techniques et qui va mettre en marche la production, Pêcheux précise la définition de la pratique politique comme ce qui modifie et transforme cette *commande* sociale. Or – et cela est central dans la détermination de son programme de recherche – ce que Pêcheux reconnait comme l'*instrument* de la pratique politique, c'est bien, centralement, le *discours* : « la pratique politique a pour fonction de transformer les rapports sociaux en reformulant la demande […] par le moyen d'un discours[255] ». Mais, comme l'affirme Pêcheux, dans le mode de production contemporain, la « transformation » sociale accomplie par la pratique politique est précisément une *reproduction* globale à l'identique des rapports sociaux, ainsi donc la fonction des « idéologies pratiques » est de reproduire politiquement les rapports sociaux. Et de proposer l'analyse de la fonction sociale de l'une d'entre elles, le Droit :

[252] Pêcheux, comme Lecourt, reproduisent la même citation d'Althusser sans en donner la référence : « Nous entendons par "idéologies pratiques" des formations complexes de montages de notions-représentations-images d'une part, et de montages de comportements–conduites–attitudes–gestes d'autre part. L'ensemble fonctionne comme des normes pratiques qui gouvernent l'attitude et la prise de position concrète des hommes à l'égard des objets réels et des problèmes réels de leur existence sociale et individuelle, et de leur histoire » (Pêcheux & Fichant 1967, p. 10 ; Lecourt 1972, p. 129).

[253] Notons qu'entre la pratique empirique et la pratique idéologique Pêcheux indique bien qu'il se trouve une *continuité* qui est celle du concret à l'abstrait dans l'empirique. Cette continuité ne souligne que mieux la discontinuité qui est marquée par la rupture indiquant le passage de la subjectivité à l'objectivité, à l'autonomie de l'objet scientifique.

[254] Pêcheux 1966, p. 152.

[255] *Ibid.*, p. 150.

> « Le Droit comme pratique juridique ne peut exister que sur le fond du "droit établi", des coutumes, des règles qui ont le statut du "toujours-déjà là" à une époque historique donnée : la transformation qu'effectue le Droit est de faire que ce qui existait déjà *par nature* existe désormais *par raison*, en tirant toutes les conséquences. On touche ici au double caractère du Droit, à la fois descriptif et normatif[256] ».

Il faut alors, selon Pêcheux, constater que les « idéologies pratiques », dans leur rapport à la pratique politique ont pour fonction « *d'annuler un écart en le produisant*, en opposant le factum de la Nature au "Sollen" de la Raison », c'est-à-dire transformer l'existant en « devoir-être » tout en assurant une certaine forme de distance minimale entre l'un et l'autre – de façon à ce que la « reproduction » apparaisse toujours comme l'aboutissement d'une « transformation ». Pour Pêcheux, cette configuration implique nécessairement une forme d'« oubli » de la commande, puisqu'elle doit précisément être (re-)découverte à la fin du processus de la pratique politique. Or cet « oubli » que les « idéologies pratiques » mettent en œuvre nécessite un lieu de production : c'est l'espace de la « subjectivité philosophique » que Pêcheux n'hésite pas à installer au centre des « idéologies pratiques », comme forme maximale de généralité qui leur permet de fonctionner, d'où le statut central de la « pratique philosophique » à l'intérieur du tableau présenté par le philosophe.

2.3. Les sciences sociales comme « techniques » sociales

Or justement, la « gaffe » telle que décrite par Pêcheux, est précisément le remplacement de cette « pratique philosophique » par les « sciences sociales », qui dans leur forme *technique* (questionnaires, enquêtes) laissent précisément reparaître le fonctionnement de la *commande* sociale :

> « Ces techniques, qu'on pourrait nommer "techniques d'exploration-transformation de la commande sociale" (citons rapidement les enquêtes d'opinions et d'attitudes, les échelles d'évaluation des besoins subjectifs, du niveau d'aspiration, de la tendance au changement etc…) se mirent à importer des outils préfabriqués de diverses pratiques scientifiques ou techniques, le plus souvent avec l'aide de la recherche universitaire – sur ce plan les États-Unis sont encore en avance sur l'Europe.
>
> Ces techniques en vinrent rapidement à couvrir leurs frais, et à produire en un jour plus d'or que l'Alchimie pendant des siècles[257]. »

[256] *Ibid.*, p. 150.
[257] *Ibid.*, p. 153.

Il faut donc comprendre que, en raison de leur forme « technique », les sciences sociales font paraître le fonctionnement de la pratique politique comme « réalisation d'un réel » adéquat à certaines attentes :

> « Il apparaît d'autre part que la loi de "réalisation du réel" que nous avons dégagée à propos de la pratique technique s'applique aux "sciences sociales". Les instruments et les modèles, qu'ils soient importés ou nés sur place, ont pour fonction de poser *la* question répétitive de l'adéquation réussie. Les instruments sont, en eux-mêmes, des réponses simulées, qui mettent le réel psycho-sociologique à l'épreuve […] "Placés dans des conditions x, les hommes se conduisent (ou pensent) de la façon y. […] une telle loi hypothétique peut-être soumise à la vérification, dans le présent, par le moyen de techniques expérimentales existantes ou à inventer ; c'est là que l'on rejoint la psychologie sociale[258] ».

C'est bien un reproche d'inspiration canguilhémienne qui est ici fait à la psycho-sociologie : contrairement à la science qui construit un objet au moyen d'une axiomatique et élabore un protocole expérimental pour *infirmer* un ou plusieurs éléments du système théorique, la psycho-sociologie élabore un protocole expérimental pour simplement *vérifier* des hypothèses déjà-là, c'est-à-dire produire, sous le régime technique, une « réalisation du réel » attendu. La lunette astronomique ne devient un instrument scientifique que lorsqu'elle soumet à infirmation l'hypothèse théorique du géocentrisme ; elle reste instrument technique du temps qu'elle sert à produire un réel tel qu'il est attendu (navigation, technique militaire)[259]. Dans cette *adéquation* du produit aux attentes, la « science sociale » *réussit*, dans la mesure où « elle réassure l'ensemble de la pratique sociale, en "cimentant" l'hiatus[260] » – c'est-à-dire en comblant par un procédé technique l'espace entre l'être et le devoir-être, entre les rapports sociaux tels qu'ils sont et les rapports sociaux tels qu'ils doivent être transformés (c'est-à-dire reproduits), le tout sans passer par les subtiles dialectiques de la pratique philosophique. Mais c'est justement aussi dans cette adéquation – parce que *technique* – que la *commande sociale* redevient « maladroitement » visible au sein des sciences sociales.

Ainsi donc la « gaffe » des sciences sociales pointée par Pêcheux est double : elles « gaffent » parce que, produits d'importation de la pratique technique, elles révèlent sous une certaine forme la *commande* sociale au lieu de la masquer comme pouvait le faire la « pratique philosophique » ; elles « gaffent » encore, parce que, n'étant que techniques,

[258] *Ibid.* p. 155.
[259] *Ibid.* p. 162. Pêcheux rappelle opportunément que Canguilhem mène le même genre d'analyses à propos du microscope.
[260] *Ibid.* p. 158.

elles disqualifient leurs propres prétentions de « sciences » au rôle de pratique théorique, ne valant pas mieux que des « idéologies préscientifiques ». De cette double « gaffe » néanmoins, un *rapport* se dégage, rapport fondamental dans la réflexion épistémologique althussérienne depuis *Lire le Capital* : la critique des sciences sociales menée ici par Pêcheux aboutit à une *articulation* entre « idéologies pratiques » – les « valeurs » juridiques, éthiques, religieuses, artistiques qui organisent la commande sociale – et « idéologies théoriques (ou préscientifiques) » – les prétendues « sciences » sociales. De même que l' « idéologie théorique » qu'est l'économie politique de Ricardo selon Althusser s'avérait incapable de distinguer valeur du travail et valeur de la force de travail *en raison précisément* de l' « idéologie pratique » qui pesait sur elle (celle, apologétique du capitalisme, du salariat comme échange égalitaire)[261] ; de même, l' « idéologie théorique » des sciences sociales est ici *contrainte* par les « idéologies pratiques » qui gouvernent la commande sociale, et cette contrainte s'exprime par la configuration *technique* de l'idéologie théorique « sciences sociales ». Et c'est ainsi que Pêcheux s'avance dans la direction d'un redressement « théorique » des sciences sociales.

2.4. Le programme d'un retournement théorique des sciences sociales

En effet, si la critique est mortelle à l'égard des sciences sociales actuelles, c'est aussi au cœur de celle-ci qu'un avenir radieux se dégage :

> « Nous disons donc que, *dans leur état actuel*, le groupe complexe de la psychologie, de la sociologie et de la psychologie sociale n'a pas produit de connaissance scientifique (puisqu'en aucune façon la "réalisation du réel" ne constitue un équivalent scientifique de la phase d'accumulation méthodique de connaissances) et que, au contraire, ce groupe complexe produit actuellement une idéologie expressive de la pratique sociale globale ; il met ainsi en évidence, sans le vouloir, le noyau idéologique dans le tout complexe, sous la

[261] Althusser 1965, p. 19 *sq*. Le caractère « apologétique » de l'économie politique de Ricardo est entre autres exprimé par cette citation, célèbre, de Marx : « Tant qu'elle est bourgeoise, c'est-à-dire qu'elle voit dans l'ordre capitaliste non pas une phase transitoire du progrès historique, mais bien la forme absolue et définitive de la production sociale, l'économie politique ne peut rester une science qu'à condition que la lutte des classes demeure latente ou ne se manifeste que par des phénomènes isolés. Prenons l'Angleterre. La période où cette lutte n'y est pas encore développée y est aussi la période classique de l'économie politique. Son dernier grand représentant, Ricardo, est le premier économiste qui fasse délibérément de l'antagonisme des intérêts de classe, de l'opposition entre salaire et profit, profit et rente, le point de départ de ses recherches. Cet antagonisme, en effet inséparable de l'existence même des classes dans la société bourgeoise se compose, il le formule naïvement comme la loi naturelle, immuable de la société humaine. C'était atteindre la limite que la science bourgeoise ne franchira pas. » (Marx 1965, *Le Capital*, I, p. 24).

> forme de *discours en lambeaux, ayant la cohérence d'une névrose et supportant une fonction déterminée à l'égard du tout complexe structuré*.
>
> Ainsi se présente actuellement ce qui, par sa surabondante présence techno-politique, désigne le vide théorique où une *science des idéologies* pourra s'instaurer[262]. »

Il n'y a pas de texte exprimant mieux la centralité des « sciences sociales » dans la démarche de Pêcheux. L'« objet » des sciences sociales est à la fois dévalorisé parce qu'idéologique, et à la fois doté d'un enjeu maximal puisque, comme les pages précédentes l'ont montré, il « exprime » la commande qui ordonne la pratique sociale tout entière, si bien qu'il en constitue le « noyau idéologique ».

La caractérisation de « *discours en lambeaux, ayant la cohérence d'une névrose, et supportant une fonction déterminée à l'égard du tout complexe structuré* », toute énigmatique qu'elle puisse paraître, résume en fait les propriétés de l' « objet » des sciences sociales qui ont été égrenées dans les pages précédentes. Celui-ci se trouve « en lambeaux » parce qu'il ne dispose pas d'une cohérence théorique, étant simplement accumulation rhapsodique de procédés techniques de réalisation du réel ; il trouve néanmoins son *unité* dans « la cohérence d'une névrose » parce qu'il est le produit d'une demande d'adéquation entre être et devoir-être qui, comme la névrose, est vouée à la répétition ; enfin il supporte « une fonction déterminée à l'égard du tout complexe structuré » car le lien qu'il entretient avec la pratique sociale est un lien fonctionnel de soutien, sans lequel celle-ci ne peut pas être maintenue et reproduite dans son intégrité et court le risque d'être détruite – ce qui distingue bien la place des sciences sociales de celle des autres « idéologies préscientifiques[263] ». Ainsi, tout vide que soit cet « objet » idéologique, son appréhension conceptuelle s'avère aussi le premier pas vers un renversement dans une « science des idéologies » .

C'est ici que le travail de Pêcheux « parachuté » au cœur des sciences sociales apparaît fondamentalement double : à la fois travail très modeste de critique épistémologique cantonné au terrain de la psychologie sociale – rejoignant ici, dans une commune filiation canguilhémienne, celui de Foucault, qui, prenant pour point de départ la psychiatrie, en vient à une contestation similaire du titre de « science » pour les sciences humaines[264] ; à la fois travail adossé à un programme absolument ambitieux visant à déclencher une *coupure* épistémologique dans le champ des sciences sociales, à dégager

[262] Pêcheux 1966, p. 163.
[263] Ce que Pêcheux formule lapidairement : « un monarque *devait* avoir à sa cour des juristes et des prêtres, il *pouvait* avoir un alchimiste » (*Ibid.* p. 148).
[264] Voir *supra,* p. 82 note 210.

une *théorie* des idéologies pratiques – une « science des idéologies » . Ce programme, Pêcheux semble l'avoir gardé en tête jusqu'au milieu des années 1970, et c'est bien sûr ici qu'il se détache du Foucault de *L'Archéologie du savoir* chez lequel on ne trouve plus de trace de l'objectif de « mise aux normes de la scientificité » des sciences humaines, dont il semble que la possibilité n'était pas encore écartée dans *Les Mots et les Choses*.

2.5. Susciter la « coupure épistémologique » au cœur du camp adverse

L'on voit donc que, bien avant l'article d'Althusser de 1971 sur les Appareils Idéologiques d'État, l'entreprise de théorisation concernant les « idéologies pratiques » est particulièrement foisonnante au sein du groupe des *Cahiers pour l'analyse*[265]. Il est nécessaire de souligner d'ores et déjà l'*originalité* de la part qu'y prend Pêcheux, pour qui il ne s'agit pas seulement de produire un travail complet d'histoire des sciences sur une grande « coupure » épistémologique, en décrivant ce qui dans la « conjoncture » de coupure tient du poids des « idéologies pratiques » sur les « idéologies théoriques », en soulignant quels gestes de démarcation théorique donnent lieu à la coupure – enjeu, par exemple, des travaux latéraux de Pêcheux sur la physique et la biologie au sein du *Cours de philosophie pour scientifiques*[266]. En adoptant les « sciences sociales » pour terrain, le philosophe ne se voue pas à une simple description du rapport entre « idéologies pratiques » et « idéologies théoriques » *s'agissant d'un événement singulier* de coupure pouvant survenir dans l'histoire des sciences, mais bien plutôt à une *théorie* du *rapport* entre « idéologies pratiques » et « idéologies théoriques ». Et c'est là le contenu profond de l'expression de « science des idéologies » : si une coupure théorique venait à être déclenchée sur le terrain des « sciences sociales », une science « des idéologies pratiques » s'ajouterait au panthéon des disciplines et pourrait régler la question de la détermination des « idéologies pratiques » *sur* les « idéologies théoriques », soit quelque chose qui va *au-delà* de la « science de l'histoire » marxiste entendue comme science des formations sociales – précisément la forme « scientifique » de ce qu'Althusser a recherché sous le nom

[265] Pêcheux y prend une part déterminante et il y a peut-être derrière cette « mission dangereuse » (Plon) qui le pousse en psychologie sociale la perception tactique que c'est par « son maillon le plus faible » que le système des idéologies théoriques et pratiques va se laisser retourner et appréhender. Il n'est pas interdit d'y voir aussi un certain sens de la dérision chez celui qui était entré au CNRS sur un projet de recherche à propos de la transmission des messages à contenu insolite, « en somme une étude sur les bobards » (Plon 2003, p. 31).
[266] Pêcheux & Fichant 1967.

de « philosophie » de Marx. Développés ainsi, au maximum de leurs conséquences, ce sont des enjeux proprement monumentaux qui patientent au berceau de la jeune « analyse du discours ». La discipline n'est pas encore fondée qu'elle hérite déjà, en vertu de la centralité de la discursivité dans la pratique humaine, de la fonction – bien entendu impossible – de « méta-science ». En 1966 heureusement, la révolution scientifique n'est pas à l'ordre du jour, et Pêcheux se contente de repérer dans les sciences sociales – au cœur de leur « vide théorique » – , quelques points de prise qu'elles laissent échapper :

> « À travers cette carence théorique commencent d'apparaître des points de repère qui permettent de reconnaître, au passage de la caravane des discours idéologique, un *travail réel* qui laisse pressentir la future pratique scientifique : un brillant exemple de ces exceptions, qui représentent de véritables "aventures théoriques", est examiné par R. Establet dans un récent article[267] […] on y discernera, entre autres, l'indice d'un usage théorique possible des instruments de la pratique psycho-sociologique, au milieu du mésusage technique qui est aujourd'hui la règle. »[268]

Se pose donc la question des modalités de ce renversement des instruments techniques en instruments théoriques au sein des sciences sociales. Et, c'est finalement au bout de ce long détour – qui témoigne de la perspective avant tout épistémologique de Pêcheux – que l'on voit poindre enfin la place de la langue et de la linguistique.

3. La linguistique comme instrument de lutte sur le terrain des sciences sociales

Le fameux « noyau idéologique » du « tout complexe » social que les sciences sociales révèlent, Pêcheux le désigne par une formule à la fois énigmatique et programmatique, citée précédemment, et sur laquelle il faut revenir : il s'agit d'un « *discours en lambeaux ayant la cohérence d'une névrose et supportant une fonction déterminée à l'égard du tout complexe structuré* ». Ainsi, si les sciences sociales, étant « idéologiques », n'ont pas d'objet scientifique, elles fournissent néanmoins un point de prise sur le « noyau idéologique » des « idéologies pratiques ». L'importation d'instruments techniques au sein des « idéologies pratiques » produit déjà un certain travail de généralisation qui constitue un « objet idéologique » – sur lequel une « pratique théorique » peut travailler. Cet « objet idéologique » c'est précisément ce que la formule énigmatique que nous avons précédemment citée tente de cerner, nonobstant son caractère

[267] Pêcheux réfère à Establet 1965.
[268] Pêcheux 1966, p. 163.

problématique, intrinsèquement provisoire. Or, reprenant à Althusser le schéma des « trois généralités[269] », Pêcheux détaille le programme possible d'une « pratique théorique » en sciences sociales :

	G_1			G_2	G_3
Pratique théorique	Idéologie			Appareil de transformation	Système scientifique des concepts articulés.
Pratique non théorique	"réel" empirique	pratique empirique	produit technique ou idéologique		

Figure 2 Schéma des trois généralités de la pratique théorique[270]

De G1 à G3 s'accomplit la transformation propre à la pratique théorique que nous avons déjà évoquée[271], à savoir la transformation d'un objet idéologique en objet scientifique. Intervient en G2 un « appareil de transformation » de G1, c'est-à-dire un *instrument théorique*, qui permet la production de G3 : « il peut s'agir d'une science déjà constituée (par exemple des mathématiques) ou d'une idéologie déplacée de son terrain (le point d'ancrage peut être alors un *mot* qui caractérisait au départ le "réel empirique", un discours scolastique, un instrument déjà utilisé par une pratique technique, ou même un objet technique produit ».

Or c'est là précisément que va se jouer le rôle de la linguistique, comme instrument théorique construit ailleurs, réimporté dans le champ des sciences sociales, et mis au travail sur la matière produite par celles-ci – la pratique politique comme un ensemble cohérent de « discours » – dans la perspective du déclenchement d'une « rupture » épistémologique. Mais la linguistique n'est pas la seule des sciences déjà construites ailleurs et convoquées dans la bataille sur le terrain des sciences sociales, elle cohabite avec psychanalyse et histoire, qui frappent chacune un des aspects de la « formule » générale de l'objet des sciences sociales :

[269] Althusser 1965, p. 192.
[270] *Ibid.*, p. 159.
[271] *Cf.*, *supra,* p. 96.

Objet idéologique	Pratique théorique-idéologique
discours	Linguistique
.... en lambeaux ayant la cohérence d'une névrose ...	Psychanalyse, comme science de l'inconscient
.... supportant une fonction déterminante dans le tout complexe	Histoire, comme "science des formations sociales".

Figure 3 Les trois instruments du programme théorique de Pêcheux[272]

Ainsi l'on s'aperçoit que l'articulation de linguistique, psychanalyse et matérialisme historique est fondamentalement présente *dès le début* de l'« aventure théorique » de Pêcheux en sciences sociales, singulièrement fixée par ce premier article programmatique. L'on veut défendre ici fermement la thèse que, des années 1960 aux années 1980, le devenir et l'histoire de ce programme sont faits de déplacements de *pondérations* entre les différents membres de ce trio « linguistique, psychanalyse, histoire » derrière lequel on reconnaît bien sûr la « Triple Entente », « Marx-Freud-Saussure » qui revient souvent à l'arrière-plan des textes de Pêcheux et qui met comme en équation l'aventure générale du structuralisme[273].

L'on saisit du même coup que, au début de ce programme, lorsque Pêcheux est encore ce brillant épistémologue marxiste dont on vient de commenter le « point de départ » théorique, la linguistique n'est qu'une parmi d'autres, elle apparaît deuxièmement comme un instrument théorique déjà achevé « de son côté », et est singulièrement subordonnée aux exigences du terrain dans lequel elle est convoquée : instrument « théorique », elle va cohabiter – parfois pêle-mêle – avec les instruments « techniques » psycho-sociologiques délibérément « renversés » par le philosophe. C'est pourquoi la linguistique intervient au titre de pratique « théorique-idéologique », sous une forme qui peut tomber du côté théorique ou du côté idéologique selon l'usage tactique réussi ou manqué qui en est fait au milieu d'un terrain confus et hostile. Ce singulier mélange constitue le socle épistémologique de l'*Analyse automatique du discours*, sur lequel nous allons nous arrêter.

[272] Pêcheux 1966, p. 164.
[273] Pêcheux 1983.

4. La langue dans L'Analyse automatique du discours : de l'outil d'une critique de l'analyse de contenu au point d'appui d'une théorie du discours

C'est d'abord sous les auspices d'un usage *critique* que l'instrument linguistique et son objet la langue apparaissent dans l'*Analyse automatique du discours,* comme dans le premier article de Pêcheux sous son nom, qui est d'ailleurs l'occasion de sa rencontre avec Paul Henry[274]. La *critique* linguistique menée par Pêcheux vise, au sens propre, à *discerner*, sur le terrain des études sémantiques du langage – en particulier l'« analyse de contenu » – , la place du théorique (la linguistique, qui est scientifique) et de l'idéologique (les diverses techniques, recettes, non fondées scientifiquement, mais produisant des résultats empiriques), et donc à désigner l'espace possible du « renversement » annoncé dans l'article de 1966. La critique vise donc à dégager – sous l'effet de l'intervention linguistique – une « théorie du discours » de la gangue de l'« analyse de contenu ».

4.1. La « coupure saussurienne » : critique des notions de texte et de sens

Cette intervention débute par une critique de la notion de *texte* sur la base du couple *fonction/fonctionnement* :

> « Jusqu'aux récents développements de la science linguistique, dont on peut marquer l'origine dans le « Cours de linguistique générale », étudier un langage, c'était le plus souvent étudier des *textes*, et poser à leur propos des questions de nature variée relevant à la fois de la pratique scolaire qu'on appelle encore l'explication de texte[275] et de l'activité du *grammairien,* sous des modalités normatives ou descriptives ; on se demandait simultanément : "de quoi parle ce texte ?", "Quelles sont les principales "idées" contenues dans ce texte ?", et en même temps "Ce texte est-il conforme aux normes de la langue dans laquelle il est présenté ?" »[276] […] En d'autres termes, la science classique du langage prétendait être à la fois *science de l'expression* et *science des moyens de cette expression*, et l'étude grammaticale et sémantique était un moyen au service d'une fin, à savoir la compréhension du texte, de la même façon que, dans le texte lui-même, les "moyens d'expression" étaient au service de la fin visée par le producteur du texte (à savoir : se faire comprendre).

[274] Pêcheux 1967a. C'est Paul Henry qui fut chargé de contacter Michel Pêcheux au nom du Centre d'Études et de Recherches Psychotechniques (CERP) pour la commande de cet article.
[275] Pêcheux note : « c'est-à-dire de la philologie selon Saussure, dans la mesure où elle veut avant tout "fixer, interpréter, commenter les textes" (Saussure 1916, p. 13) ».
[276] Pêcheux 1969, p. 1.

> Or le déplacement conceptuel introduit par F. de Saussure consiste précisément à briser cette homogénéité complice entre la pratique et la théorie du langage : à partir du moment où la langue doit être pensée comme un *système,* elle cesse d'être comprise comme ayant la *fonction* d'exprimer du sens ; elle devient un objet dont une science peut décrire le *fonctionnement.* […] La conséquence de ce déplacement est, comme l'on sait, la suivante : le « texte » ne peut en aucune manière être l'objet pertinent pour la science linguistique, puisqu'il ne fonctionne pas ; ce qui fonctionne, c'est la *langue*, c'est-à-dire un ensemble de systèmes autorisant des combinaisons et des substitutions réglées sur des éléments définis, et les mécanismes mis en cause sont de dimension inférieure au texte : la langue, comme objet de science, s'oppose à la parole, comme résidu non-scientifique de l'analyse[277]. »

Ce texte décrit évidemment les effets sur les « sciences du langage » de ce que Claudine Normand a désigné comme la « *coupure* » *saussurienne*, productrice de la science *linguistique* : Pêcheux adhère radicalement à la lecture *constructiviste* que Normand, inspirée par l'épistémologie althussérienne, donne de Saussure[278].. Dans celle-ci, le perspectivisme saussurien de « la langue point de vue sur le langage » est compris comme la marque de la pratique théorique de la linguistique constituant un objet de connaissance autonome, mis à l'épreuve ensuite par l'expérimentation sur les données de langue[279].

On retrouve donc dans ce texte nombre d'éléments déjà évoqués[280], mais présentés ici dans le rapport de « rupture épistémologique » qu'ils entretiennent avec les sciences du langage dites « pré-saussuriennes ». L'on peut supposer ici que Pêcheux a en tête une certaine vision de la grammaire comparée, qu'il synthétise en une « position » pré-saussurienne, dont l'épistémologie serait celle, peu ou prou, de l'*herméneutique*, c'est-à-dire, des « sciences » de la *compréhension*. Ce point de vue est répandu, qui inscrit la grammaire comparée dans le socle épistémologique des sciences historiques du XIXe siècle : il est aussi celui de Foucault[281]. On y retrouve un des marqueurs épistémologiques du structuralisme, à savoir l'idée que la linguistique saussurienne met en crise le partage entre « expliquer » et « comprendre » mis en avant par l'herméneutique de Dilthey et jouant un

[277] Pêcheux 1966, p. 1-2.
[278] Claudine Normand 1970. Il est piquant de remarquer que Normand déclarera ensuite avoir eu en tête le premier chapitre du texte *Sur l'histoire des sciences* lorsqu'elle formula le travail de Saussure dans les termes althussériens de la « coupure » (Normand 1995, p. 7). Ce chapitre avait précisément été rédigé par Michel Pêcheux : il porte sur la « coupure galiléenne en physique et en biologie ». Cette histoire inscrit la « coupure » saussurienne dans une filiation galiléenne ; ce que précisément elle n'est pas selon Milner.
[279] D'autres lectures sont possibles, comme la lecture ontologique de Patrice Maniglier, où le perspectivisme est saisi comme une des propriétés caractéristiques de l'être du signe. Il n'est pas impossible que ces lectures, divergentes dans leur origine, se rejoignent sur un certain nombre d'observations linguistiques et théoriques (Maniglier 2006, p. 40).
[280] Voir *supra,* p. 44.
[281] Foucault 1966, p. 229 *sq*.

rôle paradigmatique pour les « sciences historiques » allemandes du XIXe siècle. C'est bien entendu, à l'époque où Pêcheux écrit ces lignes, l'un des points d'accrochage théoriques, évoqués dans notre introduction[282], du structuralisme avec la phénoménologie, laquelle tend à maintenir la distinction entre « expliquer » et « comprendre » voire à tenter d'absorber les sciences de la nature dans l'exigence de prendre sens au sein du « monde vécu » – celui, précisément, du « comprendre[283] ». Le sujet savant de la grammaire est décrit ici comme un sujet qui est mis face à l'objet d'une « science humaine » qu'il doit « comprendre », sans accomplir la distinction théorique entre l'expression et les moyens de l'expression : tout grammairien est, avant tout, un « sujet parlant » qui réfléchit aux conditions de sa compréhension ; corrélativement tout « sujet parlant », dès lors qu'il parle et prend sa parole pour objet est déjà quelque peu grammairien. Le diagnostic de Pêcheux s'agissant des sciences de la compréhension rejoint celui de Foucault[284]. Pourtant, la vision de la grammaire comparée représentée ici est illusoire, dans la mesure où l'on peut la considérer comme une première formalisation linguistique[285]. La dimension philologique de la grammaire comparée qui est pointée ici comme non-scientifique n'est qu'un temps de collecte préparatoire à une formalisation pour laquelle rien d'empirique n'est requis[286].

---

[282] Voir *supra*, p. 19.

[283] Le diagnostic husserlien d'une « crise des sciences contemporaines » est un bon exemple d'une telle tentative visant à tenter d'imposer à tout prix à la science les normes et les critères de la philosophie (celle « du vécu »), qui les rapporte aux exigences d'une subjectivité constituante.

[284] Voir *supra,* p. 82 note 107 s'agissant de la critique foucaldienne des sciences humaines. Notamment à propos du lien entre la philologie empirique-positive issue de la grammaire comparée et « l'analyse des significations » (ici « de contenu ») qui la redouble en étudiant la manière dont les hommes *se représentent* cette positivité. Les sciences humaines se retrouvent alors en situation de « redoublement empirico-transcendantal » (Foucault 1966, p. 333) qui fait de l'homme (du « sujet parlant » ici) la figure centrale de leur structure réflexive – par rapport à laquelle l'avènement d'une « linguistique pure » se place en situation de rupture.

[285] « Le croisement entre réfutabilité et littéralisation se laisse observer dans toutes les formes historiquement importantes de la science du langage. Il importe peu de ce point de vue qu'elles précèdent ou qu'elles suivent le structuralisme ; il importe aussi peu qu'elles aient adopté consciemment un style d'exposition formalisé (…) il serait aisé de citer des exemples de raisonnements *more geometrico* où nulle mathématisation de l'empirique n'est engagée et inversement des exemples de mathématisation de l'empirique qui ne sont pas exposés *more geometrico*. Ainsi, la grammaire comparée indo-européenne. » (Milner 1989, p. 92-93).

[286] Ainsi l'explique Milner : « Dans sa forme achevée et classique, la grammaire comparée définit donc son objet d'investigation : les correspondances phonétiques. En conséquence le phonème indo-européen n'est rien d'autre que le sténogramme d'une série de correspondances entre phonèmes (…) Bien évidemment, le raisonnement qui conduit à l'établissement d'une telle correspondance est entièrement empirique ; il dépend d'observations tirées de documents que, bien souvent, le linguiste exploite de manière philologique. Cela peut donner le sentiment que toute la démarche relève des disciplines historiques (…) Aucune de ces deux conclusions n'est fondée. Il convient en effet de distinguer deux temps : un temps empirique, où l'on décrit les données, en ce qu'elles ont de contingent et de synthétique ; mais, une fois que les données documentaires sont établies et que les correspondances ont été construites, une fois que les lois "phonétiques" différentes ont été formulées qui permettent le passage de *bh à gr. *φ*, ou de *bh à germ. *b*, *etc*., vient le second temps, où toutes ces lois sont considérées comme aussi constantes et aussi détachées des qualités sensibles que peuvent l'être les lois physiques. La tâche du linguiste se borne désormais à "calculer" les formes possibles ou impossibles, conformément aux règles de la combinaison. » (Milner 1989, p. 95-96).

Il reste que le couple fonction/fonctionnement, mal approprié à une critique de la grammaire comparée, reste pertinent pour saisir le geste saussurien[287]. Il est en tout cas particulièrement approprié à la *lecture* qu'en fait Pêcheux : la « coupure » saussurienne introduit une séparation nette entre le « sujet parlant » et ce scientifique qu'est le linguiste, renvoyant à la différence entre l'objet réel d'une pratique empirique et l'objet de connaissance de la pratique théorique[288]. Or cette rupture induit une différence de description de l'objet. Lorsque celui-ci est pris sans distinguer empirique et théorique, alors il est décrit à partir de sa *fonction* par rapport au « sujet parlant ». À l'inverse en tant que système indépendant du sujet parlant, l'objet – scientifique –, est devenu *fonctionnement*, c'est-à-dire « ensemble de systèmes autorisant des combinaisons et des substitutions réglées sur des éléments définis ». La description d'un « fonctionnement » est alors gage de la systématicité de l'objet décrit, c'est-à-dire de l'*autonomie* de celui-ci par rapport au sujet qui le décrit, critère bachelardien de la scientificité. On ajoute que l'on reconnait sous les termes de « combinaisons » et « substitutions » la complémentarité des deux axes syntagmatique et paradigmatique (associatif), au principe de la description saussurienne de la langue. À ce titre donc, le *texte* apparaît singulièrement en défaut par rapport aux exigences systématiques de la linguistique, ce qui conduit au retrait l'étude scientifique du langage sur les positions de la linguistique. Néanmoins, comme le souligne Pêcheux, « comme il est de règle dans l'histoire de la science, le repli par lequel la linguistique constituait sa scientificité laissait à découvert le terrain qu'elle abandonnait » : la question sémantique de la signification, exclue de la *langue* comme relevant du résidu non-scientifique de la parole, continue de se poser à travers l'« analyse de contenu ». Le terrain du discours est donc traversé par une ligne critique qui fait l'interface entre le repli scientifique linguistique et un vaste territoire « idéologique » qui tente de fournir des méthodes, nécessairement empiriques, à la sémantique.

4.2. La critique de l'« analyse de contenu »

Du tracé de cette ligne de démarcation, Pêcheux retient un critère de classification des méthodes de l'« analyse de contenu » suivant le rapport qu'elles entretiennent avec la théorie linguistique. C'est que la frontière est nécessairement dynamique, ou plutôt,

[287] Le terme est aussi celui que retient Claudine Normand (2000, p. 83), et que reprendra, dans un autre registre, Anne-Gaëlle Toutain (2014, p. 34).
[288] *Cf.* les concepts d'épistémologie marxiste présentés supra, p. 96.

« dialectique », dans la mesure où c'est toujours *par emprunt* à des concepts de la linguistique, qui domine le terrain par sa scientificité, que les pratiques empiriques de la sémantique progressent, livrant en même temps par-là le point de prise d'un « renversement » possible. Pêcheux dénombre : décompte fréquentiel des occurrences, codage par catégories thématiques, les méthodes non-linguistiques empruntant un concept à la linguistique (ici la lexie, là le code) sont nombreuses. Plus intéressantes encore sont les méthodes désignées sévèrement comme « para-linguistiques », dans lesquelles on retrouve l'analyse structurale des mythes de Claude Lévi-Strauss. S'agissant de cette dernière, malgré les références ouvertes à la linguistique de Saussure, malgré la prise de parti pour le critère du *fonctionnement* contre celui de la *fonction,* le diagnostic d'un certain échec doit être posé selon Pêcheux. C'est que, Lévi-Strauss et un certain nombre des auteurs du structuralisme défendent la position suivante : il faut faire l'hypothèse qu'il existe « des systèmes mythiques, des systèmes littéraires, etc., autrement dit que *les textes, comme la langue, fonctionnent* ; l'homogénéité épistémologique que l'on suppose ainsi entre les faits de langue et les phénomènes de la dimension du texte garantit ainsi l'emploi des mêmes instruments conceptuels[289] ». Or pourtant, « ici ce manifeste la résistance propre au niveau et à la dimension de l'objet : la disjonction entre la théorie de la langue et la pratique du locuteur semble acquise, mais celle entre la théorie du mythe et la pratique du mythe est encore problématique[290] ». Dès lors la principale difficulté qui se fait jour dans les méthodes « para-linguistiques » est « la constitution et la fermeture du "corpus" » , qui apparaît nécessairement infléchie par la pratique empirique du sujet analyste – et cela concerne aussi l'« analyse documentaire » dépendante de la référence à une *institution* (juridique, scientifique) pour la constitution du code de traits distinctifs qui permettront d'analyser les textes institutionnels[291]. C'est donc toujours en rapport avec une pratique empirique subjective que le supposé « fonctionnement » des systèmes mythiques comme des systèmes documentaires est décrit, et non en souscrivant au critère strict de l'*autonomie*

[289] Pêcheux 1966, p. 6.
[290] Pêcheux cite le célèbre passage de l'ouverture des *Mythologiques* conduisant à la formule saillante : « ainsi le livre sur les mythes est-il, à sa façon un mythe » (Lévi-Strauss 1964, p. 13). Et l'épistémologue de remarquer : « Il semble bien que nous retrouvions ici "l'harmonie pré-établie" entre le *producteur du mythe* et son *analyste*, qui nous était déjà apparue (*cf.* p. 2) entre *l'homme qui parle* et *le grammairien* ; c'est dire que le "fonctionnement" du texte voisine encore avec sa fonction et donc que le déplacement n'est pas tout à fait accompli. » (Pêcheux 1966, p. 6).
[291] Pêcheux cite Jean-Claude Gardin : « Quel que soit le parti adopté, il reste que l'on doit d'abord établir les relations en question, c'est-à-dire constituer d'une manière ou d'une autre une "classification" où la place de chaque mot-clé reflète les rapports sémantiques qu'il entretient avec d'autres termes (exemple : "lobe temporal", partie du "télencéphale") » (Gardin 1964, p. 42)

de l'objet de connaissance, critère de base attendu pour toute extension du domaine de validité des méthodes valables pour la *langue*. Et pourtant, c'est bien ce terrain-là que Pêcheux entend reconquérir sous la bannière d'une « théorie du discours », ce qui implique un déplacement de l'*objet* duquel doit être décrit le fonctionnement.

4.3. La nécessité de distinguer langue et discours

En effet, pour l'épistémologue, la reconquête du terrain des « études du langage » laissé libre par la linguistique ne doit pas prendre la forme d'une *extension* de la problématique de la langue mais d'une *refonte*. Selon lui, la caractéristique commune de ces tentatives avortées précédemment évoquées est de ne pas avoir réussi à appréhender les phénomènes sémantiques autrement que sous la forme du *texte*, c'est-à-dire sous la forme d'une *séquence de signes linguistiques d'ampleur supérieure ou égale à la phrase*. Or, comme on vient de le voir, l'hypothèse qu'un *fonctionnement* peut être décrit *au niveau du texte* reste prise pour Pêcheux, dans les limites subjectives associées à la constitution de cette notion de texte, et ce malgré les ambitions de la linguistique chomskyenne visant « à constituer une *théorie linguistique de la phrase* sans pour autant sortir du système de la langue[292] » (dont on a vu combien elles avaient pu être accueillies favorablement pour un temps par Foucault). Pêcheux pointe une difficulté :

> « Il semble qu'il y ait ici une difficulté fondamentale, tenant à la nature de l'horizon théorique de la linguistique, jusque dans ses formes actuelles : on peut l'énoncer en disant qu'il n'est pas sûr que l'objet théorique permettant de penser le *langage* soit un et homogène, mais que peut-être la conceptualisation des phénomènes appartenant "au haut de l'échelle" nécessite un déplacement de la perspective théorique, un "changement de terrain" faisant intervenir des concepts extérieurs à la région de la linguistique actuelle[293]. »

Pêcheux prend pour cible la théorie sémantique de la théorie standard chomskyenne, qui suppose que la sémantique de la phrase se constitue par combinaison à partir des traits sémantiques portés par les lexèmes employés :

> « Les conditions actuelles du fonctionnement d'une grammaire générative supposent un type de locuteur que nous appellerons *neutralisé*, c'est-à-dire lié à la normalité universelle des "énoncés canoniques", où la position des classes d'équivalence (par exemple : sujet animé +

[292] Pêcheux 1966, p. 10. Pêcheux rejoint ici les limites que Benveniste pose aux ambitions théoriques des grammaires génératives ; leur ambition les conduit aux limites du système formel de la langue, car elles sortent du champ du « sémiotique » pour concevoir des phénomènes d'ordre « sémantique » au sens de Benveniste, *cf. supra,* p. 77 note 191.
[293] *Ibid.*, p. 11.

> objet inanimé) est *a priori* fixée comme *une propriété* de la langue. C'est donc par rapport à cette normalité supposée dans la langue que "l'énoncé anormal" se trouve défini. Or cette thèse semble à bien des égards extrêmement fragile (…)
>
> Soit donc la phrase "la terre tourne" : un linguiste pré-copernicien, connaissant par miracle les grammaires génératives et les travaux actuels des sémanticiens, aurait certainement posé une incompatibilité entre les parties constitutives de la phrase et déclaré l'énoncé anormal.
>
> C'est dire que la phrase ne peut pas toujours être dite normale ou anormale par seule référence à *une norme* universelle inscrite dans *la* langue, mais que cette phrase doit être référée au *mécanisme discursif* qui l'a rendue possible et nécessaire, dans un contexte scientifique donné[294]. »

Chomsky, reprenant les idées de Katz et Fodor, se donne en effet une théorie lexicale analogue à sa théorie phonologique[295] : un formant lexical est une matrice de traits distinctifs à l'image d'un formant phonologique. Le composant lexical d'une grammaire générative reçoit donc les contraintes du composant syntagmatique de structure profonde sous la forme de *traits lexicaux* qui s'insèrent dans les règles de réécriture, et qui déterminent les items lexicaux pouvant être sélectionnés pour former la séquence terminale (avant transformation). Ainsi rentre aussi dans la compétence du locuteur universel l'articulation entre positions syntaxiques, traits lexicaux, et items lexicaux – intégration que Pêcheux conteste en insistant sur le caractère *autre* du lien entre traits lexicaux et items lexicaux, dépendant d'un contexte historique donné, comme par exemple celui de l'astronomie pré-copernicienne dans laquelle un item lexical comme « la terre » ne peut pas occuper la place de sujet du verbe « tourner », pour des raisons hors de portée d'une théorie de la compétence du locuteur comme sujet parlant universel[296]. C'est une *autre* théorie qui est rendue nécessaire.

4.4. Pour une théorie double du fonctionnement de la langue et du discours

Le « changement de terrain » ici en question est bien celui qui fait passer de la problématique du *texte*, c'est-à-dire d'une séquence homogène de signes, à la problématique du *discours*, c'est-à-dire un objet fondamentalement *mixte* réunissant signes

[294] *Ibid.*, p. 11.
[295] Chomsky 1971, p. 114 *sq. Cf. supra,* p. 75 note.
[296] Ce sont bien les problèmes que posent le concept de locuteur universel qui empêchent en définitive la linguistique chomskyenne de revendiquer le titre de « linguistique du discours », comme l'indique plus loin Pêcheux (voir *infra*, p. 151 note 369).

linguistiques et *ailleurs* extralinguistique. Or cet ailleurs extralinguistique est susceptible lui-aussi de faire l'objet d'une étude d'ordre sociologique qui répond à certaines normes de scientificité :

> « Soit en effet le discours d'un député à la Chambre. Du strict point de vue saussurien, le discours est, en tant que tel, de l'ordre de la *parole* où se manifeste la « liberté du locuteur », encore que, bien entendu, il relève de l'ordre de la *langue* en tant que séquence syntaxiquement correcte. Mais le même discours est saisi par le sociologue comme une *partie* d'un mécanisme en fonctionnement, c'est-à-dire comme appartenant à un système de normes ni purement individuelles, ni globalement universelles, mais relevant de la structure d'une idéologie politique, et donc correspondant à une certaine *place* à l'intérieur d'une formation sociale donnée. Autrement dit, un discours est toujours prononcé à partir de *conditions de production* données[297] ».

Le mécanisme « en fonctionnement » décrit ici est bien celui qu'une sociologie marxiste entendue comme *science* des « formations sociales » peut décrire. L'on saisit donc à quel point Pêcheux est fidèle au programme énoncé dans l'article de 1966[298] : le terrain du discours implique la mise en jeu d'instruments théoriques différents tenant de la linguistique comme du matérialisme historique (ou encore de la sociologie marxiste). Ainsi la refonte voulue par Pêcheux implique d'associer des séquences des signes linguistiques avec leurs « conditions de production », c'est-à-dire un ensemble de *positions* discursives représentant des *situations* sociales. Pêcheux reprend le schéma de la communication de Jakobson pour le repenser dans la perspective d'une sociologie marxiste[299]. Or dans ce cadre, si A et B sont respectivement le destinateur et le destinataire, on peut affirmer avec Pêcheux :

> « Ce qui fonctionne dans le processus discursif, c'est une série de formations imaginaires désignant la place que *A* et *B* s'attribuent chacun à *soi* et à l'*autre*, l'image qu'il se font de leur propre place et de la place de l'autre. S'il en est bien ainsi, il existe dans les mécanismes de toute formation sociale des règles de projection établissant les rapports entre les *situations* (objectivement définissables) et les *positions* (représentations de ces situations). (…) Nous venons d'esquisser la manière dont la position des protagonistes du discours intervient à titre de conditions de production du discours[300]. »

Ainsi donc la théorie des formations sociales intervient dans l'analyse du discours dans la définition des *conditions de production* du discours. Cette définition implique d'établir la

[297] *Ibid.*, p. 14.
[298] Voir *supra,* p. 109.
[299] Pêcheux 1969, p. 18 *sq.*
[300] Pêcheux 1969, p. 19-20.

relation de *projection* qui existe entre les rapports sociaux qui font l'objet de la théorie des formations sociales – les « situations » –, et les *représentations* de ces « situations » par des « positions » imaginaires qui constituent à proprement parler les conditions de production du discours. On note donc que le lien entre rapports sociaux et séquences discursives apparaît d'emblée comme *médiatisé* par le concept de conditions de production du discours, caractérisées par des « formations imaginaires[301] ». C'est à une « sociologie du discours » marxiste que Pêcheux confie le terrain des « liens entre les *rapports de force* (extérieurs à la situation de discours) et les *rapports de sens* qui se manifeste dans celle-ci », soit donc le soin de mettre en relation théorie des formations sociales et théorie du discours.

Ainsi donc le « changement de terrain » souhaité par Pêcheux se situe radicalement au carrefour entre langue et histoire : c'est la position bien spécifique de la théorie du *discours.* Et c'est donc sur le plan de cet objet théoriquement *hétérogène* que la description d'un *fonctionnement* (double désormais) redevient pensable, au risque d'un certain paradoxe :

> « Notre propos n'est pas, en effet, d'amorcer une *sociologie* des conditions de production du discours, mais de définir les éléments théoriques permettant de penser les processus discursifs dans leur généralité : nous énoncerons, à titre de proposition générale, que les *phénomènes linguistiques de dimension supérieure à la phrase peuvent effectivement être conçus comme un fonctionnement,* mais à la condition d'ajouter immédiatement que *ce fonctionnement n'est pas intégralement linguistique, au sens actuel de ce terme,* et qu'on ne peut le définir qu'en référence au *mécanisme de mise en place* des protagonistes et de l'objet du discours, mécanisme que nous avons appelé les "conditions de production" du discours[302]. »

Dans l'objet hétérogène qui est théoriquement appréhendé ici, l'on retrouve la même exigence qui se fait jour chez Foucault, quoique ce dernier y parvienne différemment, soit au terme de ce que nous avons appelé une « séquence linguistique[303] » dans laquelle le chomskysme produit un effet d'aimantation plus prononcé encore. Alors que dans l'œuvre foucaldienne la GGT disparaît en quelques lignes de *L'Archéologie du savoir* sans que le philosophe revienne sur la convergence théorique qu'il avait pu suggérer dans les années précédentes, Pêcheux souscrit à une réflexion critique à la fois sur l'attrait exercé par une

[301] Notons que ces « formations imaginaires » sont situées à la place médiate qu'occuperont, dès 1971, les « formations idéologiques », entre « formations sociales » et « formations discursives ».
[302] *Ibid.*, p. 16.
[303] Voir *supra,* p. 89.

telle « théorie linguistique de la phrase », et à la fois sur l'entrave qu'une telle théorie constitue s'agissant du « changement de terrain » attendu pour penser l'objet *discours.* Pour les deux théoriciens néanmoins, l'hétérogénéité qui point dans le discours est située de la même manière au carrefour de la langue et de l'histoire, bien que l'on ne puisse affirmer cela à propos de Foucault qu'à condition de replacer ses positions dans l'arc d'une « séquence » (1966-1969), tant il est vrai que la langue est congédiée sévèrement de *L'Archéologie du savoir*.

4.5. Vers un système du discours ?

L'on ne peut s'empêcher cependant de voir déjà poindre une difficulté dans l'entreprise « unitaire » propre à Pêcheux. Comme on l'a souligné dès le début de cette partie[304], l'homogénéité de la langue « ensemble de signes » est la garante de la systématicité de celle-ci, par quoi il est possible de parler de « fonctionnement » de la langue plutôt que de « fonction » et ainsi dégager sa systématicité selon le critère bachelardien et althussérien de l'autonomie de l'objet scientifique. Cette homogénéité est similairement requise lorsqu'il s'agit de définir, au sein d'une axiomatique, l'objet de la physique microscopique dans la logique du « nouvel esprit scientifique ». Ainsi donc, la « pratique théorique », si elle est en accord avec ses propres normes, devrait déboucher sur la saisie d'un objet homogène duquel elle pourrait dûment être désignée comme la science. Pourtant le « fonctionnement » que se propose de décrire Pêcheux apparaît nettement ici comme celui d'un objet résolument *hétérogène.* C'est donc, si l'on respecte les normes fixées au concept de « pratique théorique », qu'il y a *à proprement parler* soit *deux* fonctionnements qui interagissent, soit *pas de fonctionnement du tout* – et la « rupture » attendue est manquée. Ainsi les « orientations conceptuelles pour théorie du discours » qui débutent l'*Analyse automatique du discours* apparaissent marquées par une difficulté congénitale tenant à leur objet même, et qui grève *dès le début* – si l'on veut bien le lire – le projet d'*une* « théorie du discours », dont on sait que Pêcheux se détournera explicitement par la suite. L'*un* de la théorie qui réunirait les deux fonctionnements (langue et matérialisme historique) fait défaut dès le début de l'entreprise, dès la formulation même de la tâche à accomplir, et rend boiteux le chemin de la pratique théorique.

[304] Voir *supra,* p. 44.

Mais, si l'on se souvient que Saussure affirme *lui-aussi* que la langue est un objet fondamentalement hétérogène en tant qu'il faut reconnaître « l'essence double du langage[305] » qui lui donne sa matérialité, alors c'est toute la perspective qui s'inverse et les problèmes épistémologiques du *discours* apparaissent soudainement bien proches de ceux de la *langue.* Ce qui nous met face à la croisée des chemins : soit l'on voit l'hétérogénéité partout et il est alors permis de s'inquiéter pour la « coupure » saussurienne et la scientificité de la linguistique[306], soit l'on saisit que l'homogénéité que décrit Saussure n'est possible qu'en relation avec une hétérogénéité fondamentale qui tient de ce que l'étude de la langue ne peut pas être séparée de l'étude du *sens* dans la langue, véritable « tête de Méduse » qui introduit l'asymétrie dans le système homogène des signes ainsi que le remarque Benveniste[307]. Le propre de la « théorie du discours » de Pêcheux est donc de prêter une homogénéité à la langue par rapport à laquelle le discours ne peut apparaître qu'hétérogène et défaillant du point de vue de la scientificité – alors que ce n'est qu'à condition de regarder l'hétérogénéité du discours comme étant d'une certaine manière *dans la langue* qu'il devient possible d'avancer dans une théorie du discours comme modalité de la langue, c'est-à-dire du discours comme *énonciation.* Autrement dit l'hétérogénéité discursive sur laquelle Pêcheux débouche *déjà* théoriquement (quoique pas encore pratiquement et nous y reviendrons), ainsi que son incompatibilité avec l'homogénéité de la langue (et du matérialisme historique) sur lesquels il veut s'appuyer, doivent être enregistrés comme des symptômes de la confrontation à la problématique de l'énonciation, seul chemin permettant, grâce au recul d'un demi-siècle, de reprendre le problème à nouveaux frais.

Mais, pour en convaincre le lecteur, encore faut-il en passer par un examen des difficultés dans lesquelles les méthodes d'analyse de discours de Foucault et de Pêcheux se trouvent plongées dès lors qu'elles tentent de saisir l'hétérogénéité du discours *par opposition* à la langue, comme un phénomène extérieur, et non pas *au sein même de* la langue.

---

[305] Voir *supra,* p. 61 note 132.

[306] C'est visiblement la position des sociolinguistes et d'une partie non-négligeable du monde de l'analyse du discours actuelle.

[307] « Voici que surgit le problème qui hante toute la linguistique moderne, le rapport forme : sens que maints linguistes voudraient réduire à la seule notion de la forme, mais sans parvenir à se délivrer de son corrélat, le sens. Que n'a-t-on tenté pour éviter, ignorer, ou expulser le sens ? On aura beau faire : cette tête de Méduse est toujours là, au centre de la langue, fascinant ceux qui la contemplent. » (Benveniste 1966, p. 126).

Deuxième partie. Des *systèmes* discursifs ? La double impasse

Au vu de ce qui vient d'être dit, l'on peut affirmer que les travaux de Pêcheux et de Foucault à l'orée des années 1970 apparaissent nettement comme des tentatives de fonder théoriquement une *analyse du discours.* Toutes deux rencontrent l'exigence de distinguer *discours* et *langue*, que ce soit dans la perspective de l'exclusion de la langue (Foucault) ou d'une articulation entre langue et discours (Pêcheux). Dans tous les cas, l'exigence théorique de fondation d'une analyse du discours conduit les deux théoriciens à avancer l'existence de *systèmes* discursifs – contribution qui, il faut le rappeler, est parfaitement originale par rapport à la linguistique saussurienne qui cantonne la systématicité du langage aux limites de la *langue.* Il y a donc des deux côtés une systématicité à fonder s'agissant du discours, qu'elle soit autonome par rapport à la langue (Foucault), ou que le système du discours puisse s'articuler avec le système de la langue d'une manière qui reste à définir (Pêcheux). Pourtant la gageure est grande, car c'est bien d'une part et d'autre précisément la *systématicité* de la langue qui est reconnue comme une limite à l'investigation du discours, dès lors que l'historicité de celui-ci introduit nécessairement de l'hétérogénéité dans les faits de langage. Dans cette hétérogénéité des faits discursifs de langage une systématicité *autre* peut-elle être mise au jour ? Est-il même possible d'établir une systématicité sans homogénéité ? Foucault comme Pêcheux affrontent la question dans sa radicalité et échouent – c'est ce que nous allons tenter de démontrer – à fournir un concept dont les coordonnées sont intrinsèquement contradictoires. La manière dont la bataille est

menée est néanmoins différente dans l'un et l'autre cas : Foucault rencontre la contradiction entre systématicité et hétérogénéité *à l'intérieur même* du concept qu'il veut forger pour jouer le rôle d'*unité* élémentaire du discours, à savoir le concept de « formation discursive » , qu'il désigne – d'une manière significative de la tension à l'œuvre – comme « système de dispersion ». Pêcheux rencontre pour sa part la contradiction en question dans la *cohabitation* extérieure de deux systèmes (« langue » – objet de la linguistique ; et « société » – objet du matérialisme historique), dualité qui implique d'emblée une hétérogénéité sur le terrain du discours, qui a pour effet de miner l'ambition systématique d'une théorie *unitaire* du discours, ce qui s'en ressent dans la méthodologie mise en œuvre.

Chapitre III. Les formations discursives foucaldiennes comme « systèmes de dispersion » pour penser le discours, la théorie impossible

C'est tout d'abord dans la lignée des refontes théoriques accomplies sur le terrain de l'histoire dans les années 1960[308] que s'inscrit *l'Archéologie du savoir*. Toute une série de « vieilles questions » apparaissent soudain frappées de nullité : ainsi la question du lien entre deux événements (sa *nécessité*, sa *continuité*), la question de la *totalité* que peuvent former plusieurs séries d'événement, la question de la *signification* d'ensemble de cette totalité, ou « époque ». Pour Foucault, des refontes théoriques similaires ont lieu aussi sur le terrain qui est le sien, à savoir l'histoire des sciences. En mettant en avant la notion de « seuil épistémologique », Bachelard place au centre de son analyse la *discontinuité*, en lieu et place de la « continuité du progrès de l'esprit humain » que l'on peut trouver par exemple chez un Léon Brunschvicg. C'est dans ce cadre que le projet d'une analyse des discours sur le terrain de l'histoire des sciences prend forme.

À ce titre, *L'Archéologie du savoir* apparaît marquée par une double perspective. Il y a d'abord à accomplir « un travail négatif : s'affranchir de tout un jeu de notions qui diversifient, chacune à leur manière, le thème de la continuité[309] », soit la critique des notions traditionnelles en vigueur sur le terrain du discours. Ensuite, vient l'exigence d'une construction positive des concepts fondamentaux de l'analyse du discours. L'importance remarquable donnée – à tous les niveaux de l'œuvre – au moment « négatif » de l'opération produit la structure si particulière de *L'Archéologie du savoir*, livre complexe, « labyrinthique » de l'aveu même de l'auteur[310]. Il est sûr que, par le jeu de cette critique, qui conduit à se focaliser avant tout sur ce que le discours *n'est pas*, Foucault marque l'extrême sensibilité qui est la sienne à la propriété d'*hétérogénéité* du discours, par laquelle celui-ci instaure sa différence et déjoue les identités attendues. Pourtant, cette hétérogénéité mainte fois rappelée le dispute à une ambition systématique que l'on ne peut pas non plus

[308] Évoquées *supra*, p. 16.
[309] Foucault 1969, p. 31.
[310] *Ibid.*, p. 28.

occulter, même si Foucault retarde volontiers le moment de conclure en déclarant régulièrement que le temps de la théorie est encore à venir[311].

1. Aller : la « formation discursive » un concept-limite d'« unité du discours »

1.1. Une démarche négative : la critique des « unités » traditionnelles

Dans le premier chapitre de *l'Archéologie du savoir*, Foucault entreprend l'investigation critique de ce qui doit jouer le rôle d'« unités » du discours. Une telle orientation de l'investigation sur la recherche des *unités* permettant de construire une description du discours témoigne à elle seule de l'ambition théorique de l'œuvre : il n'y a pas de recherche des « unités » sans ambition formelle et systématique, fût-elle implicite. Et pourtant, cette recherche n'apparaît d'abord que sous sa face « négative », associée à une opération critique qui vise les unités reçues par la tradition intellectuelle. Le discours déjoue en effet toujours les fausses unités que sont la « tradition[312] », l'« influence », l' « esprit », le « livre », l' « œuvre[313] », renvoyées à de simples « faits » de discours et dégradés de toute valeur de surplomb conceptuel. Cependant, par contrecoup de l'importance de ce geste négatif même qui occupe l'essentiel des pages du premier chapitre, la construction *positive* d'un concept de discours se voit du même coup limitée à ce qui peut sembler la portion congrue[314]. En effet, au terme de ce chapitre, ce n'est qu'à une esquisse des contours de l'unité pertinente que Foucault parvient, comme à « ce qui permet de restituer à l'énoncé sa singularité d'événement[315] ». Cette désignation appelle deux remarques : tout d'abord ce n'est qu'indirectement – par une de ses *propriétés* – que l'unité du discours est définie ; ensuite, ainsi qu'on l'a déjà vu précédemment[316], c'est bien

[311] « On voit également que je ne développe pas une théorie, au sens strict et fort du terme : la déduction, à partir d'un certain nombre d'axiomes, d'un modèle abstrait applicable à un nombre indéfini de descriptions empiriques. D'un tel édifice, s'il est jamais possible, le temps n'est certainement pas venu (…) je considérerai, non pas que j'ai bâti un modèle théorique rigoureux, mais que j'ai libéré un domaine cohérent de description, que j'en ai sinon établi le modèle, du moins ouvert et aménagé la possibilité » (Foucault 1969, p. 148). Que l'incomplétude théorique de l'analyse du discours foucaldienne soit patente ou non à son auteur nous importe beaucoup moins que la question de savoir *pour quelles raisons conceptuelles* des difficultés apparaissent dans l'entreprise du théoricien.
[312] *Ibid.*, p. 31.
[313] *Ibid.*, p. 33.
[314] Forme d'écriture souvent soulignée par les commentateurs, ainsi Jean-Marie Marandin : « Le texte de FOUCAULT est diffus ; les notions sont définies par des suites de négations […] Ce qui rend la lecture difficile, et problématique toute tentative de description effective (sur des discours différents que ceux que FOUCAULT a choisis et par quelqu'un qui n'est pas FOUCAULT). » (Marandin 1979, p. 48).
[315] *Ibid.*, p. 40.
[316] Voir *supra,* p. 87.

l'*historicité* que l'on retrouve dans ce rôle de propriété déterminante du discours. Comment ce qui est de l'ordre de la singularité historique peut-il jouer le rôle d'unité élémentaire d'un système et satisfaire les ambitions théoriques du philosophe ? C'est du concept de « formation discursive » qu'il est attendu une réponse à cette question.

1.2. La formation discursive

Au tournant du chapitre II, Foucault déclare : « j'ai donc entrepris de décrire des relations entre des énoncés ». La première « unité du discours » mise au jour n'est donc pas d'abord, comme on pourrait l'attendre, l'« énoncé » – que Foucault ne définit pas pour l'instant –, mais un *ensemble* d'énoncés, reliés entre eux, et constituant la « formation discursive », qui donne son titre au chapitre. En effet, tant qu'il est seul, l'énoncé semble devoir être considéré comme une sorte de séquence discursive *quelconque* : lui est conférée une unité et une qualité à la seule condition qu'il soit mis en relation avec un ou d'autres énoncés, et cette relation définit l'unité véritable, la *formation discursive*.

La démarche peut sembler sinueuse : Foucault oriente le lecteur vers la mise au jour de l'unité « formation discursive » , qui a besoin, pour être définie, d'un appui sur la notion d'« énoncé », notion qui reste indéfinie et laissée à l'appréciation du lecteur : cette dernière notion n'est en particulier pas présentée comme unité « d'un autre niveau[317] ». Tout se passe comme si la formation discursive et l'énoncé se définissaient réciproquement : Foucault a visiblement conscience du caractère embarrassant de la situation[318]. La démarche est néanmoins compréhensible eût égard au *critère* de reconnaissance de l'unité du discours que vient d'établir Foucault, à savoir le caractère d' « événement discursif » : c'est dans l'exploration de ces relations entre *des* énoncés – qui forment une configuration remarquable – que peut être mis au jour ce caractère d'événement discursif. Les énoncés ne font « événement discursif » qu'à condition de *se mettre en relation*, et d'une manière

[317] On note que la seule définition suggérée apparaît incidemment, dans cette formule : « un corpus d'énoncés, *ou* une collection de faits de discours » (Foucault 1969, p. 39, nous soulignons). « Ou » signifie-t-il bien ici « c'est-à-dire » ? Notons de plus que cette coordination apparaît dans une séquence consacrée à l'énoncé *en linguistique*, ce qui constitue la première des références subreptices à la linguistique dans l'investigation de Foucault. Laissant la définition de l' « énoncé » au bon gré du lecteur, celui-ci est tout amené, dans le contexte, à adopter une compréhension linguistique ou logique de l'énoncé comme, séquence de *signes* ou de *symboles*, concepts pour l'instant inaperçus et ininterrogés. Voir *infra* p. 151.

[318] Il le souligne lui-même : « Deux séries de problème, je le vois, se présentent aussitôt : l'une – je vais la laisser en suspens pour le moment et je la reprendrai plus tard – concerne l'utilisation sauvage que j'ai fait des termes d'énoncé, d'événement, de discours » (Foucault 1969, p. 44).

singulière. C'est donc comme une description d'ensembles singuliers d'énoncés reliés entre eux que l'enquête sur les « formations discursives » va se présenter.

Soulignons que, si le découpage des formations discursives « unités du discours » s'appuie sur le critère précédemment établi de la singularité événementielle, c'est donc que la discontinuité entre deux unités s'établit *d'une formation discursive à l'autre* : en ce sens les formations discursives existent *par différence* entre elles. S'il y a une théorie du discours, elle semble se présenter dans ce cas comme un *système* des formations discursives. Cette proposition, implicite dans le texte de Foucault, est pourtant d'emblée difficultueuse : d'un côté la mise en avant comme concept de *la* formation discursive suggère qu'il y a quelque chose de *générique* à toutes *les* formations discursives, quelque chose donc par rapport auxquelles elles sont *homogènes* ; mais, de l'autre, l'on se demande comment la propriété de *singularité événementielle* qui définit l'unité « formation discursive » peut fournir l'homogénéité attendue. L'on attendrait alors que le critère fourni précédemment (le critère d'« événementialité discursive ») permette de découper ces unités attendues – or c'est plutôt l'inverse qui semble appelé par cette propriété d'événementialité : l'historicité du discours, ainsi mise en avant de manière radicale par sa singularité (et non pas à travers les concepts génériques du « matérialisme historique » comme chez Pêcheux), paraît dores et déjà déjouer les attentes systématiques. En d'autres termes, la propriété déterminante auquel répond la formation discursive semble mettre en difficulté l'existence d'un système homogène des formations discursives*, avant même qu'il ne soit décrit ou construit*. C'est donc une certaine tension conceptuelle qui s'installe dès que sont posées les exigences de départ, tension qui passe entre l'historicité du discours à laquelle Foucault attribue une place dirimante et l'exigence de trouver dans le livre un certain nombre de « surplombs » théoriques, lesquels « résument » mais aussi « déforment son parcours[319] ».

1.3. Le profil hétérogène d'une formation discursive : quatre dimensions

Néanmoins, Foucault atteste que les formations discursives, par-delà leur singularité événementielle, semblent bien pouvoir être *décrites*, dans leur contenu, selon des modalités homogènes : ce sont bien quatre dimensions de la formation discursive que sont les « objets », le « type d'énonciation », les « concepts », les « thèmes » que Foucault aborde dans le chapitre II. À travers ces quatre dimensions, c'est une description du profil

[319] *Ibid.*, p. 28.

de la formation discursive que Foucault mène. Le philosophe s'appuie alors sur les grandes modalités selon lesquelles la « relation entre des énoncés » peut et a pu être effectivement décrite, et dont il faut éprouver la solidité au titre d'hypothèses : est-ce que les énoncés de la psychopathologie trouvent leur unité dans leur objet, la « folie » ? est-ce que c'est « un certain style, un certain caractère constant de l'énonciation[320] » qui caractérise la science médicale à partir du XIXe siècle ? est-ce que c'est un système de concepts permanents et cohérents – tels que *jugement*, *sujet*, *attribut* – qui régit l'analyse du langage chez les classiques ? enfin est-ce que ce sont des « thèmes » comme l'« évolutionnisme » qui font l'unité de la biologie de Buffon à Darwin ? Ici aussi néanmoins le philosophe fait intervenir un moment « négatif », soit une critique des quatre hypothèses, qui répète au niveau des *modalités* de la formation discursive l'opération d'exclusion de la continuité au profit de la discontinuité accomplie précédemment au niveau des *unités* du discours. Ainsi :

> « Me voici donc en présence de quatre tentatives, de quatre échecs […] À propos de ces grandes familles d'énoncés qui s'imposent à notre habitude – et qu'on désigne comme *la* médecine, ou *l'*économie, ou *la* grammaire –, je m'étais demandé sur quoi elles pouvaient fonder leur unité. Sur un domaine d'objets plein, serré, continu, géographiquement bien découpé ? Ce qui m'est apparu, ce sont plutôt des séries lacunaires, et enchevêtrées, des jeux de différences, d'écarts, de substitutions, de transformations. Sur un type défini et normatif d'énonciation ? Mais j'ai trouvé des formulations de niveaux bien trop différents et de fonctions bien trop hétérogènes pour pouvoir se lier et se composer en une figure unique et pour simuler, à travers le temps, au-delà des œuvres individuelles, une sorte de grand texte ininterrompu. Sur un alphabet bien défini de notions ? Mais on se trouve en présence de concepts qui diffèrent par la structure et par les règles d'utilisation, qui s'ignorent ou s'excluent les uns les autres et qui ne peuvent pas entre dans l'unité d'une architecture logique. Sur la permanence d'une thématique ? Or, on trouve plutôt des possibilités stratégiques diverses qui permettent l'activation de thèmes incompatibles, ou encore l'investissement d'un même thème dans des ensembles différents. De là l'idée de décrire ces dispersions elles-mêmes ; de chercher si, entre ces éléments […] on ne peut pas repérer une régularité[321] ».

Une formation discursive ne peut donc pas être décrite par une unité d'objet, d'énonciation, de concept ou de thème, car des discontinuités se rencontrent *en son sein même* sous la perspective de chacune de ces dimensions. Pourtant Foucault cultive l'ambition de déceler malgré tout une *régularité* dans cette dispersion.

---

[320] *Ibid.*, p. 47.
[321] *Ibid.*, p. 52.

1.4. Les règles de formation : un attelage hétérogène

Dans la formation discursive, les discontinuités qui se rencontrent sur le plan des quatre dimensions sont tout de même soumises à une *régularité* qui définit l'unité de la formation discursive. Cette régularité définit ce que Foucault nomme les « règles de formation » d'une formation discursive :

> « Dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourra définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive* (…) On appellera *règles de formation* les conditions auxquelles sont soumis les éléments de cette répartition (objets, modalité d'énonciation, concepts, choix thématiques)[322]. »

Mais précisément, l'on observe que, au sein des dimensions, la régularité recherchée dans la disparité n'apparaît pas autrement que sous une forme pluralisée : « un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations ». Et c'est bien ici que l'hétérogénéité discursive point au sein même de l'entreprise de constitution d'un système homogène.

Les formes de la régularité (« un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations ») – quoiqu'inscrites au sein des ensembles homogènes « objets », « type d'énonciation », « concepts », « thématiques » –, ces formes, pluralisées, restent *hétérogènes* entre elles. Chaque formation discursive est caractérisée par une forme de régularité *propre* et *singulière* s'agissant des « objets », « type d'énonciation », « concepts », « thématiques » – et dans cette singularité l'on retrouve précisément *l'historicité* de la formation discursive définie précédemment par sa singularité d'événement discursif. À l'intérieur de l'entreprise systématique fait retour le disparate de l'hétérogénéité discursive. C'est donc la même tension conceptuelle observée s'agissant du découpage du discours en unités singulières-historiques qui se retrouve ici au niveau des modalités de la formation discursive. Les *règles de formation* « objets, types d'énonciation, concepts, choix thématiques » apparaissent bien comme des catégories homogènes qui permettent de décrire « toutes » les formations discursives ; pourtant ce qui fait l'unité d'une formation discursive du point de vue de chacune de ces quatre catégories, *ceci* précisément n'est pas homogène, compte tenu de la *dispersion* intrinsèque des « objets,

[322] *Ibid.*, p. 53.

types d'énonciation, concepts, choix thématiques », qui nous renvoie à des formes historiques de « régularité » qui ne peuvent être exprimées que sous la forme d'un pluriel.

Mais du même coup, le système des règles de formation ne permet pas de définir une formation discursive et de la distinguer d'une autre – puisque les formations discursives ne sont pas « unes » de manière homogène. Le système des règles de formation n'est donc pas un système au sens *fort*, c'est-à-dire un système d'*axiomes* qui construit l'unité de ses objets ; mais un système au sens *faible*, à savoir un système de *catégories*, qui suppose déjà donnée l'unité de ce qui est à catégoriser. C'est là que l'ambition théorique de Foucault semble laisser place à un certain empirisme : il faut que la formation discursive soit déjà *une* avant d'être catégorisée par les règles de formation. Pour préserver sa singularité, il faut que la formation discursive soit déjà *une* avant d'être catégorisée ; mais, du même coup, cela implique que son unité ne puisse que *se constater*, et ce empiriquement et historiquement, ce qui affaiblit l'ambition théorique et systématique de l'œuvre. Ce sont ces exigences contradictoires auxquelles est soumis le concept de formation discursive qui amènent Foucault à la formule-limite bien connue, celle de la formation discursive comme « *système de dispersion*[323] » – formule dont le caractère paradoxal n'a pas échappé aux commentateurs[324].

Or, c'est précisément sur ces questions que Foucault revient dans le chapitre VII de *l'Archéologie du savoir*, intitulé « Remarques et conséquences », et ce après avoir proposé, dans les chapitres III à VI, une relecture, à la lumière de son système de catégories, des matériaux déjà abordés depuis *l'Histoire de la folie*

1.5. Résistance de la formation discursive à la formalisation

Au chapitre VII du livre, une longue remarque de Foucault montre que le philosophe est parfaitement au fait des difficultés qui s'accumulent devant son programme systématique :

[323] *Ibid.*, p. 53.

[324] Ainsi Dominique Maingueneau, non sans une certaine sévérité : « La formation discursive est présentée à la fois comme un ensemble d'énoncés ayant une même "régularité" et comme une "dispersion" qui excède toute "cohérence". Ce double langage, bien condensé dans ce qui apparaît un peu comme un oxymore ("système de dispersion") donne du travail aux exégètes de l'œuvre de Foucault, et il ne manquera pas de solutions ingénieuses pour résoudre cette difficulté. Mais il faut bien reconnaître que celui qui s'inscrit dans les démarches des sciences humaines et sociales reste quelque peu perplexe. » (Maingueneau 2011). Cette insatisfaction à l'égard des propositions foucaldiennes est répandue dans le monde des discursivistes, ainsi Jean-Michel Adam parle pour sa part de « la notion floue de "formation discursive" que Michel Foucault avance au chapitre II de *L'Archéologie du savoir* » (2005, p. 25).

> « À propos de ces formations discursives que j'ai tenté de définir est-on véritablement en droit de parler d'unités ? (…) On était parti d'une constatation : avec l'unité d'un discours comme celui de la médecine clinique ou de l'économie politique, ou de l'histoire naturelle, on a affaire à une dispersion d'éléments. Or cette dispersion elle-même – avec ses lacunes, ses déchirures, ses enchevêtrements, ses superpositions, ses incompatibilités, ses remplacements et ses substitutions – peut être décrite dans sa singularité si on est capable de déterminer les règles spécifiques selon lesquelles ont été formés objets, énonciations, concepts, options théoriques : si unité il y a, elle n'est point dans la cohérence visible et horizontale des éléments formés ; elle réside, bien en deçà, dans le système qui rend possible et régit leur formation. Mais à quel titre peut-on parler d'unités et de systèmes ? Comment affirmer qu'on a bien individualisé les ensembles discursifs ? Alors que d'une manière bien hasardeuse, on a mis en jeu, derrière la multiplicité apparemment irréductible des objets, des énonciations, des concepts et des choix, une masse d'éléments, qui n'étaient pas moins nombreux ni moins dispersés, mais qui de plus étaient *hétérogènes* les uns avec les autres ? Alors qu'on a réparti tous ces éléments en quatre groupes distincts dont le mode d'articulation n'a guère été défini[325] ? »

C'est ici Foucault lui-même qui désigne comme hétérogène l'ensemble disparate réuni par la paradoxale « régularité singulière » de la formation discursive, insistant de plus sur l'absence d'unité articulatoire entre les quatre catégories centrales du système. Faut-il en conclure à l'échec de la démarche générale ? Ou faut-il rechercher, comme le semble faire la troisième partie du livre, dans l'analyse critique de la notion d' « énoncé », ce qui permet de rendre compte, enfin, de l'*unité* de la formation discursive ?

2. Retour : l'« énoncé » et son unité linguistique implicite

Au début de la troisième partie du livre, le philosophe renverse la perspective de sa problématique et l'oriente non plus vers la « formation discursive », mais vers l'« énoncé », séquence discursive « quelconque » au caractère problématique et laissé librement à la compréhension du lecteur jusqu'ici. Pourquoi un tel retour ? Foucault s'explique : puisque « le moment de la théorie n'est pas encore venu », il reste des espaces vides dans le système, si bien que les concepts d'énoncés et de formation discursive ne peuvent être déduits l'un de l'autre, et doivent être pour une part *reçus* comme des bornes marquant provisoirement les limites haute et basse de l'ordre du discours. Ainsi :

[325] Foucault 1969, p. 95-96, nous soulignons.

> « Je n'infère pas l'analyse des formations discursives d'une définition des énoncés qui vaudrait comme fondement ; je n'infère pas non plus la nature des énoncés de ce que sont les formations discursives, comme on a pu les abstraire de telle ou telle description ; mais j'essaie de montrer comment peut s'organiser, sans faille, sans contradiction, sans arbitraire interne, un domaine où sont en question les énoncés, leur principe de groupement, les grandes unités historiques qu'ils peuvent constituer, et les méthodes qui permettent de les décrire. Je ne procède pas par déduction linéaire, mais plutôt par cercles concentriques, et je vais tantôt vers les plus extérieurs tantôt vers les plus intérieurs : parti du problème de la discontinuité dans le discours et de la singularité de l'énoncé (thème central), j'ai cherché à analyser, à la périphérie, certaines formes de groupement énigmatiques ; mais les principes d'unification qui me sont alors apparus, et qui ne sont ni grammaticaux, ni logiques, ni psychologiques, et qui par conséquent ne peuvent porter ni sur des phrases, ni sur des propositions, ni sur des représentations, ont exigé que je revienne, vers le centre, à ce problème de l'énoncé[326] ».

À ce moment du livre, l'édifice théorique de *l'Archéologie du savoir* est donc marqué par le provisoire, tant il apparaît écartelé entre deux pôles (« formation discursive » et « énoncé ») qui se définissent mutuellement sans qu'il soit pour le moment possible d'établir une déduction de l'un à partir de l'autre. Pourtant, Foucault n'abandonne pas l'ambition d'établir un lien articulatoire entre le haut et le bas de l'ordre du discours.

2.1. La démarche négative encore : ce que l'énoncé n'est pas

S'agissant de l' « énoncé », Foucault nous avait laissé à une compréhension intuitive du terme comme « séquence discursive quelconque », compréhension non dépourvue de sous-entendus logico-linguistiques incontrôlés. Foucault affirme alors qu'« au premier regard » (pourtant second dans l'ordre d'exposition du livre), l'énoncé apparaît comme l'élément « dernier, indécomposable, susceptible d'être isolé en lui-même et capable d'entrer dans un jeu de relations avec d'autres éléments semblables à lui », c'est-à-dire en bref l'« atome du discours[327] ». Que faire dans ce cas de la détermination établie précédemment de la formation discursive comme « unité du discours » ? L'on s'achemine vers une alternative : soit il y a une stratification en plusieurs niveaux d'unités dans le discours (« énoncé » ; « formation discursive »), soit il y a une entre-définition horizontale – mais peut-être circulaire – de l'énoncé-formation discursive. C'est avec ce

[326] *Ibid.*, p. 150.
[327] *Ibid.*, p. 107.

questionnement en tête qu'il faut aborder la troisième relance de ce processus critique-constructif qui ouvre la troisième partie de *l'Archéologie du savoir,* participant de toute sa sinuosité : l'énoncé *n'*est *pas* une « structure propositionnelle[328] », *ni* une « phrase[329] », *ni* un « acte illocutoire[330] » ; il *n'*est *pas* non plus la matière première nue des entreprises de théorisation du discours[331]. L'énoncé, dans sa positivité, est une « fonction ».

2.2. La « fonction énonciative » et son appui sur le concept de signe

Foucault s'exprime ainsi :

> « Plutôt qu'un élément parmi d'autres, plutôt qu'une découpe repérable à un certain niveau d'analyse, il s'agit plutôt d'une fonction qui s'exerce verticalement par rapport à ces diverses unités, et qui permet de dire, à propos d'une série de signes, si elles y sont présentes ou non. L'énoncé n'est donc pas une structure (…) c'est une fonction d'existence qui appartient en propre aux signes et à partir de laquelle on peut décider, ensuite, par l'analyse ou l'intuition, s'ils "font sens" ou non (…) Il ne faut donc pas s'étonner si on n'a pas pu trouver pour l'énoncé des critères structuraux d'unité ; c'est qu'il n'est point en lui-même une unité, mais une fonction qui croise un domaine de structures et d'unités possibles et qui les fait apparaître (…) C'est cette fonction qu'il faut maintenant décrire comme telle[332]. »

La réapparition du concept – linguistique – de *signe* est fondamentale dans cette définition. Elle traduit toute la tension de l'entreprise foucaldienne.

Si Foucault s'est contenté jusqu'ici de laisser la définition de l'énoncé dans l'implicite, se contentant de la notion quelconque de « fait de discours », c'est que la mention d'un énoncé entraîne avec elle, depuis le début, une compréhension linguistique inaperçue : celle de séquence *de signes* dont le découpage global fait certes problème, mais dont les composantes sont bien décrites, par ailleurs, par la science de la langue[333]. En réinvestissant le concept de signe tout en ayant exclu la linguistique du champ des disciplines composant l'analyse du discours, Foucault montre ici qu'il est bien obligé de *se*

---

[328] *Ibid.*, p. 107
[329] *Ibid.*, p. 108.
[330] *Ibid.* p. 110.
[331] « Faut-il admettre que l'énoncé ne peut pas avoir de caractère propre et qu'il n'est pas susceptible de définition adéquate, dans la mesure où il est, pour toutes les analyses du langage, la matière extrinsèque à partir de laquelle elles déterminent l'objet qui est le leur ? » (*Ibid.*, p. 112).
[332] *Ibid.*, p. 115.
[333] Bien que Foucault inclue aussi parmi les énoncés certaines séquences de signes « qui ne sont pas grammaticales », c'est-à-dire, qui ne sont pas *bien formées* au sens où la grammaire générative entend l'expression. Il n'en reste pas moins que, dans sa perspective, tout énoncé est une séquence de signes, au sens large que la *sémiologie* saussurienne peut donner au mot, incluant par exemple un paradigme verbal dans une grammaire, une série de données statistiques, des listes, des tableaux…

repérer par rapport aux concepts de la linguistique pour désigner un terrain dont il voudrait par ailleurs dégager l'autonomie.

Ainsi, si l' « on a pas pu trouver pour l'énoncé des critères structuraux d'unité », c'est parce que l'énoncé est une fonction qui affecte d'*autres unités* – les unités de la linguistique. L'énoncé est une « fonction d'existence qui appartient en propre aux signes » : l'énoncé *est* une série de signes qui se distingue des autres parce qu'elle est *porteuse d'une certaine fonction.* Subrepticement, la langue vient jouer un rôle de *support matériel* indispensable de quelque chose dont la spécificité – être un « énoncé » – vient d'une propriété adjointe, celle de porter la « fonction énonciative » :

> « L'énoncé, – inutile donc de le chercher du côté des groupements unitaires de signes. Ni syntagme, ni règle de construction, ni forme canonique de succession et de permutation, l'énoncé, c'est ce qui fait exister de tels ensembles de signes, et permet à ces règles ou ces formes de s'actualiser. Mais s'il les fait exister, c'est sur un mode singulier qu'on ne saurait confondre avec l'existence des signes en tant qu'éléments d'une langue, ni non plus avec l'existence matérielle de ces marques qui occupent un fragment et durent un temps plus ou moins long. C'est ce mode singulier d'existence, caractéristique de toute série de signes pourvu qu'elle soit énoncée, qu'il s'agit maintenant d'interroger[334]. »

La fonction énonciative est donc un mode singulier d'existence qui peut être conféré à toute série de signes sous certaines conditions.

On peut être tenté de voir miroiter dans « ce mode singulier d'existence » la définition énonciative benvenistienne du *discours* comme « *mode* de signifiance sémantique de la langue » s'opposant au « mode sémiotique » – celui des signes –, mais *composant* avec celui-ci – et c'est toute la différence – sous la forme d'une « conversion » de la forme au sens. Cette lecture de Foucault impliquerait de pouvoir prendre le terme de « signe » ici présent dans un sens saussurien ; ce n'est pas impossible. Cependant, nous avons aussi montré[335] toutes les ambiguïtés du terme de « signe » chez Foucault, lequel, hérité de Port-Royal, évolue dans le contexte de formulations répondant du cadre de la linguistique chomskyenne – laquelle fait précisément l'économie des « signes » comme tels. De même, Foucault déclare la fonction énonciative « appartenir en propre aux signes », alors que, dans la perspective saussurienne, il ne peut y avoir rien qui appartient *en propre* au signe, qui n'est qu'un pur rapport de différence avec un autre signe. En revanche, le *langage,* lui, dans la perspective chomskyenne, a des *propriétés* qui lui sont

[334] *Ibid.*, p. 116.
[335] Voir *supra,* p. 79.

spécifiques[336], comme celle de laisser place à un fonctionnement représentatif comportant aspect externe et interne. Ici, la « fonction énonciative » semble retrouver quelque chose du fonctionnement représentatif du langage (de Port-Royal à la théorie standard), alors même que le discours doit être réinscrit dans une matérialité historique, ce qui coupe les ponts avec la « linguistique pure ».

Ici, Foucault, en réinvestissant le concept de « signe » au statut ambigu, accomplit donc un double geste : il concède d'une part une forme de base linguistique à l'énoncé discursif – geste qui le rapproche de Benveniste –, sans pour autant rétablir la linguistique dans ses droits théoriques ; et d'autre part il rapproche la discursivité – concentrée dans la « fonction énonciative » – du fonctionnement représentatif du langage, sans pour autant revenir aux positions des *Mots et les Choses* sur la représentation[337]. Comment se maintenir sur cette étroite ligne de crête ?

2.3. La jonction entre les modalités de la fonction énonciative et les dimensions de la formation discursive : parachèvement ou tautologie ?

Le chapitre II de la troisième partie s'attelle à l'analyse de la « fonction énonciative ». Or, c'est une bonne nouvelle que vient porter l'analyse : la « fonction énonciative » se décompose en *quatre* modalités, *à l'instar de la formation discursive* :

> « En examinant l'énoncé, ce qu'on a découvert c'est une fonction qui porte sur des ensembles de signes, qui ne s'identifie ni avec l' « acceptabilité » grammaticale ni avec la correction logique, et qui requiert, pour s'exercer : un référentiel (qui n'est pas exactement un fait, un état de choses, ni même un objet, mais un principe de différenciation) ; un sujet (non point la conscience parlante, non point l'auteur de la formulation, mais une position qui peut être remplie sous certaines conditions par des individus indifférents) ; un champ associé (qui n'est pas le contexte réel de la formulation, la situation dans laquelle elle a été articulée, mais un domaine de coexistence pour d'autres énoncés ; une matérialité (qui n'est pas seulement la substance ou le support de l'articulation, mais un statut, des règles de transcription, des possibilités d'usage ou de réutilisation. Or ce qu'on a décrit sous le nom de formation

[336] « Le projet d'une linguistique scientifique ne peut selon Chomsky se définir que d'une seule manière : expliquer ce par quoi le langage ne ressemble à rien d'autre. L'insistance sur le spécifique est un leitmotiv de Chomsky. Elle demeure vivace au long de son œuvre. On ne peut cependant imaginer de renversement plus complet : le programme structuraliste plaçait au plus haut le geste de mise en homologie d'objets substantiellement hétérogènes » (Milner 2002, p. 230).

[337] Sans quoi Foucault ne rendrait pas compte de la « tâche » qu'il s'est fixé, à savoir « ne pas traiter les discours comme des ensemble de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus où à des représentations) », voir *supra,* p. 91 et p. 139.

> discursive, ce sont, au sens strict, des groupes d'énoncés (…) Ce qui a été défini comme "formation discursive" scande le plan général des choses dites au niveau spécifique des énoncés. Les quatre directions dans lesquelles on l'analyse (formation des objets, formation des positions subjectives, formation des concepts, formation des choix stratégiques) correspondent aux quatre domaines où s'exerce la fonction énonciative[338]. »

Ainsi donc c'est bien une architecture systématique que Foucault nous invite à entrevoir dans son entreprise de théorisation du discours : c'est par-delà l'espace qui sépare les deux bornes extrêmes que sont « énoncé » et « formation discursive » , que quatre piliers jumeaux rejoignent chacun leur vis-à-vis (« objets » – « référentiel » ; « sujet » – « types d'énonciation » ; « concepts » – « champ associé » ; « choix stratégiques » – « matérialité ») pour baliser le champ ainsi rendu « réversible » de l'analyse du discours.

Mais si, en ces termes, « l'analyse de l'énoncé et celle de la formation sont établies corrélativement », on ne peut toutefois totalement mettre sur le compte du provisoire la venue toujours retardée d'un « ordre déductif[339] ». En analysant l'« énoncé » comme série de signes *remplissant une fonction énonciative* elle-même décomposable en quatre modalités – qui s'avèrent justement être celles de la formation discursive – qu'avons-nous démontré, si ce n'est que l'énoncé hérite son statut discursif d'une formation discursive « auquel il appartient » ? Il s'agit précisément de la thèse à laquelle nous étions déjà parvenus à la fin deuxième chapitre de *l'Archéologie du savoir* en raisonnant à partir de la propriété de « singularité événementielle » valant comme esquisse[340]. Établir que la formation discursive est donatrice d'une « fonction énonciative » à des séquences de signes n'éclaire pas donc pour autant la question de l'*unité* de cette formation discursive.

Autrement dit, Foucault n'a, pour l'instant, démontré que la réversibilité de son propre parcours critique, en accomplissant *en miroir* le même geste de critique-construction d'unités : à l'exclusion de « tradition », « influence », « esprit », « livre », « œuvre » comme macro-unités, répond l'exclusion de « structure propositionnelle », « phrase », « proposition » comme micro-unités. Mais ce qui fait positivement l'unité de la « formation discursive », tout comme l'unité de l'« énoncé », cela reste précisément dans l'ombre. Plus grave encore : en raison de l'entre-définition de la formation discursive « ensemble d'énoncés » et de l'énoncé « séquence de signes portant une fonction énonciative », il pourrait devenir impossible de distinguer entre l'unité de la formation discursive et l'unité

[338] *Ibid.*, p. 151-152.
[339] *Ibid.*, p. 161.
[340] Voir *supra,* p. 127.

de l'énoncé. Par conséquent, la différence entre « énoncé » et « formation discursive » n'apparaîtrait, en rigueur, que comme une différence *de dicto,* héritée des « fausses unités » duquel il a été fait la critique.

Fondamentalement, si Foucault ne concédait pas à l'« énoncé » une unité d'ordre linguistique, il ne fournirait aucun moyen de distinguer, si ce n'est par le terme, l'énoncé de la formation discursive. L'« énoncé » est un ensemble d'unités linguistiques prises *du point de vue de la fonction énonciative qu'elles remplissent*, en vertu de leur insertion dans une formation discursive. Sans le recours implicite à la base linguistique, de la « formation discursive » à l'« énoncé » il n'y aurait que tautologie. Pour éviter la définition circulaire, il faut concéder une différence de niveau entre « formation discursive » et « énoncé » et reconnaître que l'énoncé est doté d'une unité linguistique. « Prédicat » et « phrase » ayant été exclus, il ne reste que l'unité fort ambigüe qu'est le « signe ». La linguistique, exclue par la porte des procédures d'analyse pour le risque de déshistoricisation qu'elle porte, revient par la fenêtre dans les formes qui conditionnent la description elle-même.

C'est donc une certaine déception qui saisit le lecteur à la lecture de la troisième partie : la question de l'*unité* de la formation discursive ne sera pas réglée par l'identification de l'unité qu'est l'énoncé. Bien plutôt, l'énoncé apparaît divisé entre deux niveaux d'unité : l'unité linguistique que sont les « signes » qui en forment la base, l'unité discursive qu'est la formation discursive et qui donne à ces signes une « fonction énonciative ». Or, s'il faut revendiquer la spécificité du discours en regard de la langue, ce n'est pas à partir à sa base linguistique qu'il faut ramener l'énoncé, mais bien à sa « fonction énonciative ». Mais, du même coup, la question de l'unité de la « formation discursive » (unité donatrice de « fonction énonciative » à un énoncé) reste énigmatique : l'analyse de l'« énoncé » ne lève pas le voile sur celle-ci et ne fait qu'en épaissir le mystère.

C'est toutes les limites de la relance de l'interrogation tentée dans la troisième partie de *l'Archéologie du savoir* qui apparaissent ici. Alors que la deuxième partie définissant la régularité propre à une formation discursive comme « un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations », l'on pouvait être en droit d'attendre de la troisième partie qu'elle spécifie les éléments *sur lesquels portent* ces termes, soit précisément les « énoncés », supposés « appartenir » à la formation discursive. Ainsi il aurait pu être rendu raison de l'hétérogénéité perçue par Foucault lui-même comme une difficulté théorique dans le pluriel précédemment cité. Connaissant les éléments, l'on aurait pu observer la régularité de leur répartition. Mais que dire lorsqu'il apparaît que la spécificité des « éléments » est qu'ils sont définis par le « tout » dont on attendait qu'ils

donnent la description ? Nous sommes renvoyés à l'aporie qui clôturait la seconde partie du livre : l'hétérogénéité des éléments du « système de dispersion » reste entière. Qu'est-ce qui fait en définitive que l'on peut tout de même parler d'*une* formation discursive ?

Or, c'est au niveau de ce double point de blocage théorique qu'apparaît précisément un concept que l'on retrouve autant à la fin de la deuxième partie qu'à la fin de la troisième partie de *l'Archéologie du savoir.* Celui-ci a, de ce fait, la lourde tâche de prendre en charge la problématique difficile de l'homogénéité et de l'hétérogénéité maintenue serrée depuis le début du livre ; ce concept, c'est le concept de *pratiques.*

3. Les pratiques, « clef de voute » autant que « point de fuite » de *l'Archéologie du savoir*

Le concept de *pratiques* introduit une ouverture vers une autre théorisation possible, parce qu'il tente de proposer une unité générique dans l'hétérogénéité qui caractérise la disparité d'une formation discursive :

> « Quand on parle d'un système de formation, on n'entend pas seulement la juxtaposition, la coexistence ou l'interaction d'éléments hétérogènes (institutions, techniques, groupes sociaux, organisations perceptives, rapports entre des discours divers) mais leur mise en relation – et sous une forme bien déterminée – par la pratique discursive[341]. »
>
> « Définir dans son individualité singulière un système de formation, c'est donc caractériser un discours ou un groupe d'énoncés par la régularité d'*une* pratique[342]. »

Ou encore, ce que nous avons déjà cité :

> « Les mots et les choses », c'est le titre – sérieux – d'un problème ; c'est le titre – ironique – du travail qui en modifie la forme, en déplace les données, et révèle, au bout du compte, une tout autre tâche. Tâche qui consiste à ne pas – à ne plus – traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent[343]. »

Le concept apparaît marqué par une certaine instabilité : alors que l'on attend une conceptualisation au singulier de *la* pratique, d'*une* pratique, puisqu'il s'agit de définir ce qui fait l'*unité* d'une formation discursive ; l'on est souvent confronté dans le texte de

[341] *Ibid.*, p. 96.
[342] *Ibid.*, p. 98 nous soulignons.
[343] Foucault 1969, p. 66-67.

Foucault au pluriel *des* pratiques. C'est peut-être même ce qui oppose les pratiques foucaldiennes à la pratique althussérienne[344]. Il faut alors montrer que, dans le texte de Foucault, les pratiques sont paradoxalement à la fois ce qui couronne l'édifice systématique de l'archéologie, et à la fois ce qui le renvoie à sa profonde historicité.

3.1. L'historicité des pratiques : articuler discursif et extra-discursif en système ?

Foucault fournit la définition suivante du concept de pratique discursive :

> « On ne peut pas la confondre avec l'opération expressive par laquelle un individu formule une idée, un désir, une image ; ni avec l'activité rationnelle qui peut être mise en œuvre dans un système d'inférence ; ni avec la « compétence » d'un sujet parlant quand il construit des phrases grammaticales ; c'est un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative[345]. »

Les pratiques discursives couronnent donc l'édifice de l'*Archéologie* : dans la définition du concept les éléments constitutifs de la « formation discursive » et de l' « énoncé » se rejoignent et se conjoignent : d'une part les « règles » anonymes qui composent la pratique ne sont pas autre chose que les « règles de formation » qui composent la formation discursive, d'autre part, il est dit que ces mêmes règles, entendues comme pratiques, définissent « les conditions d'exercice de la fonction énonciative » . La pratique discursive est donc située au point de rencontre des deux « niveaux » de l'énoncé et de la formation discursive.

Pourtant, ce point le plus subtil qui articule « énoncé » et « formation discursive » est renvoyé à l'historicité la plus radicale : « un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace », elles-mêmes rapportées à « une époque donnée », « une aire sociale, économique, linguistique donnée ». Au point même où l'édifice systématique devrait enfin révéler ce qui fait la régularité des règles de la formation discursive, Foucault nous renvoie à l'irrégulière prise de l'historicité sur le

[344] Ainsi que le note Pierre Dardot « La leçon foucaldienne est fondamentalement celle de *l'hétérogénéité des pratiques*. Il suffit de comparer la position de Foucault à celle d'Althusser pour s'en convaincre. Car, en dépit d'un "air de famille", l'affirmation de *Lire Le Capital* selon laquelle "il n'y a pas de pratique en général, mais des pratiques distinctes" – explicitement dirrigée contre une conception dite "égalitariste" de la pratique – sert une thèse qui est aux antipodes de celle de Foucault. » (2015, p. 193).
[345] *Ibid.*, p. 153.

discours. Le système du discours semble se défait au moment même où il se tisse, et ce en raison même de l'historicité du discours. C'est bien pourquoi les pratiques peuvent être dites autant clef de voûte que « point de fuite », selon l'expression de Dominique Lecourt[346].

Pourtant, il est net que Foucault a tenté d'établir clairement l'articulation entre les pratiques discursives et le contexte historique dans lequel elles opèrent. Le philosophe propose en effet de distinguer et articuler pratiques discursives et pratiques extra-discursives, distinction qui travaille en sourdine toute *l'Archéologie du savoir* et apparaît *transversale* aux « quatre modalités » de la formation discursive. Dès le début de l'œuvre en effet, l'« événement discursif » – le fait de « faire événement » pour une formation discursive – est caractérisé comme une affaire de relation non seulement entre énoncés, mais aussi entre « des groupes d'énoncés et des événements d'un tout autre ordre (technique, économique, social, politique)[347] ». À plusieurs reprises dans le texte, c'est ce rapport entre discursif et extra-discursif qui vient caractériser la « dispersion » propre à une formation discursive, et c'est un embryon de systématisation de cette hétérogénéité que Foucault nous propose à plusieurs reprises en introduisant une *hiérarchie* dans les pratiques.

3.2. La tentative que constitue l'investigation de la relation entre pratiques « primaires » et « secondaires »

Ainsi, dans un passage concernant la modalité « objet du discours » de la formation discursive :

> « [Les relations qui conditionnent l'existence d'un objet du discours] sont établies entre des institutions, des processus économiques et sociaux, des formes de comportements, des systèmes de normes, des techniques, des types de classification des modes de caractérisation (…) ces relations se distinguent d'abord des relations qu'on pourrait dire "primaires" et qui, indépendamment de tout discours ou de tout objet de discours, peuvent être décrites entre des institutions, des techniques, des formes sociales, etc. Après tout, on sait bien qu'entre la famille bourgeoise et le fonctionnement des instances et des catégories judiciaires au XIXe siècle, il y a des rapports, qu'on peut analyser pour eux-mêmes (…) Ainsi s'ouvre tout un espace articulé de descriptions possibles : système des *relations primaires* ou *réelles*,

[346] Lecourt 1972, p. 112. Nous y reviendrons.
[347] Foucault 1969, p. 41.

> système des *relations secondes* ou *réflexives*, et système des *relations* qu'on peut appeler proprement *discursives*[348]. »

Il y a donc tout un feuilletage de relations dans le « système de dispersion » d'une formation discursive : il y a des relations niveau « primaire » – entre des formes sociales et des institutions en général comme « la famille bourgeoise » et « les catégories judiciaires au XIXe siècle » – ; des relations de niveau « secondaire » – entre des institutions spécifiques et des techniques particulières en tant qu'elles sont formatrices d'un « objet » du discours – ; enfin des relations proprement « discursives » entre énoncés. Ce faisant, Foucault élabore un balisage conceptuel complexe de ce qui était d'abord pris « en bloc » comme hétérogène, et ce en s'appuyant de manière décisive sur une distinction de modalités (« primaire », « secondaire », « discursive ») de la catégorie de pratique. Plus loin, s'agissant de la modalité des « choix stratégiques » caractéristiques d'une formation discursive :

> « La détermination des choix théoriques réellement effectués relève aussi d'une autre instance. Cette instance se caractérise d'abord par la *fonction* que doit exercer le discours étudié *dans un champ de pratiques non discursives*. Ainsi la Grammaire générale a joué un rôle dans la pratique pédagogique ; d'une façon beaucoup plus manifeste et beaucoup plus importante, l'analyse des richesses a joué un rôle non seulement dans les décisions politiques et économiques des gouvernements, mais dans les pratiques quotidiennes, à peine conceptualisées, à peine théorisées, du capitalisme naissant, et dans les luttes sociales et politiques qui ont caractérisé l'époque classique[349]. »

Ici, l'exigence d'une distinction de niveau entre deux modalités de la pratique (discursif / non discursif) est présente, quoique la distinction entre « primaire », « secondaire » et « discursif » ne réapparaisse point.

Cette instabilité de la désignation suggère le caractère incertain d'une distinction conceptuelle mobilisée en sourdine sans jamais être discutée au plan qui devrait être le sien : celui d'une pièce décisive de l'édifice systématique ayant pour vocation de régler ce qui sinon demeure une « dispersion ». En effet, si le rapport entre pratiques discursives et extra-discursives est lui-même dépendant de chaque formation discursive dans sa singularité, alors la valeur conceptuelle de la distinction s'effondre, puisqu'elle ne permet pas de retrouver un découpage homogène dans chaque formation discursive, mais renvoie encore et toujours à la singularité historique de chaque formation discursive : bref, elle ne

[348] *Ibid.*, p. 62.
[349] *Ibid.*, p. 90.

résout en rien mais épaissit le problème de l'*hétérogénéité* des formations discursives entre elles[350]. Loin donc de proposer une systématisation de *la* pratique, laquelle fournirait la théorie de la formation discursive *comme pratique*, c'est-à-dire recevant son unité de *la* pratique qui lui est caractéristique, Foucault nous renvoie encore à penser *les* pratiques dans leur hétérogénéité. Une nouvelle fois, la saisie théorique de ce qui fait l'unité d'une formation discursive s'éloigne.

3.3. L'instabilité des concepts d'« a priori historique » et d'« archive »

À la fin de *l'Archéologie du savoir*, malgré la tentative d'établir et de construire un balisage catégoriel homogène à travers les « quatre modalités », les formations discursives résistent radicalement à l'entreprise de systématisation. Dans la « régularité » recherchée à l'intérieur du « système de dispersion » il n'a pu être dégagée aucune homogénéité, condamnant l'archéologue à la description rhapsodique toujours recommencée d'un ensemble de relations hétérogènes et singulières. L'exigence de faire justice à l'historicité du discours, qui se traduit dans la caractérisation de la formation discursive comme « événement discursif », l'a emporté sur l'exigence théorique de mettre au jour les « unités du discours » et leur système. C'est donc à la lumière d'un certain échec qu'il faut, semble-t-il, comprendre les concepts paradoxaux avancés à la fin du texte. Ainsi celui d'« *a priori* historique » :

> « La raison pour utiliser ce terme un peu barbare, c'est que cet *a priori* doit rendre compte des énoncés dans leur dispersion, dans toutes les failles ouvertes par leur non-cohérence, dans leur chevauchement et leur remplacement réciproque, dans leur simultanéité qui n'est pas unifiable et dans leur succession qui n'est pas déductible (…) De plus cet *a priori* n'échappe pas à l'historicité : il ne constitue pas, au-dessus des événements, et dans un ciel qui ne

[350] Nous rejoignons donc les conclusions de Marandin : « La notion de règle est définie dans l'*Archéologie* en termes de relations. Cette notion de relation (fondamentale pour une archéologie) est définie de façon floue : elle est approchée par énumération : "coexistence, succession, fonctionnement mutuel, détermination réciproque, transformation indépendante ou corrélative" (Foucault 1969, p. 42) et regroupe trois espèces de relations : "relations des énoncés entre eux (…), relations entre des énoncés ainsi établis (…), relations entre des énoncés ou des groupes d'énoncés et des événements d'un tout autre ordre (technique, économique, social, politique)" (Foucault 1969, p. 41). Il faut noter que la troisième espèce de relation ne semble pas sur le même niveau que les deux premières : elle insère l'ensemble des relations intra-discursives dans les règles d'une pratique non langagière. Cette pratique coexiste, détermine/est déterminée par, se transforme avec un ensemble d'énoncés dont la consistance n'est concevable qu'en termes de cette pratique (…) Ainsi formulée, cette problématique ne permet pas de concevoir une hiérarchisation ou un principe de détermination. » (Marandin 1979, p. 52).

> bougerait pas, une structure intemporelle ; il se définit comme l'ensemble des règles qui caractérisent une pratique discursive[351]. »

L'« *a priori* historique » étant défini comme « l'ensemble des règles qui caractérisent une pratique discursive », il est certain qu'il hérite des attentes conceptuelles déçues de celle-ci. Ainsi, de même que l'homogénéité attendue du concept de pratique ne parvient pas à ordonner l'hétérogénéité du « système de dispersion », de même l'« *a priori* » régulier, systématique, homogène se voit évidé instantanément par l'irrégularité, l'asymétrie, l'hétérogénéité de l'adjectif « historique » qui l'accompagne. Il en est de même s'agissant de l'« archive » :

> « L'archive, c'est d'abord la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers (…) Entre la *langue* qui définit le système de construction des phrases possibles, et le *corpus* qui recueille passivement les paroles prononcées, l'*archive* définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation (…) Le droit des mots – qui ne coïncide pas avec celui des philologues – autorise donc à donner à toutes ces recherches le titre d'*archéologie*[352]. »

Comme l'indique le début de la citation, l'« archive » serait très précisément le *système* duquel les formations discursives comme « événements discursifs » seraient les unités – *si seulement un tel système avait pu être établi.* L'archive serait le système du *discours* en tant qu'ordre autonome par rapport à la *langue* et par rapport au « corpus » entendu ici comme simple enregistrement mécanique de la *parole*. L'archive serait le régime de la *matérialité discursive*. Mais, précisément, la « régularité » des événements discursifs en question n'a pas pu être établie, si ce n'est dans un rapport circulaire avec la singularité d'une formation discursive elle-même irrégulière, et ainsi de suite. L'« archéologie », à peine née, est compromise dans ses ambitions théoriques – et le terme disparaîtra bien vite du vocabulaire foucaldien, au profit de celui de « généalogie ». L'échec de la théorie *autonome* du discours, est patent : il n'y a pas de système *simple* tel qu'il puisse décrire, de manière autonome, le fonctionnement du discours.

À la lumière de la multiplicité des formes de description des « pratiques » dans *l'Archéologie du savoir*, l'on peut soupçonner que l'on touche dans ce concept au point où la théorie a trouvé sa limite, et s'est marqué le début d'une certaine forme d'empirisme de

[351] Foucault 1969, p. 168.
[352] *Ibid.*, p. 170-173.

l'enquête historienne. Contre les « unités » de la tradition que sont « époques », « dynasties », « États », Foucault a voulu revendiquer la nouvelle unité de la « formation discursive ». Pourtant, rien de théorique ne fonde cette nouvelle unité, laquelle semble en définitive *se constater* empiriquement dans la recollection par le chercheur d'un ensemble de matériaux disparates. L'édifice théorique de *l'Archéologie du savoir* semble alors moins valoir comme une théorie systématique du discours reposant sur des unités que comme une rénovation de la manière d'organiser le matériau historique (quelle que soit son unité) à la lumière d'un nouveau système catégoriel (« objets », « modalités d'énonciation », « concepts », « stratégies »), lequel est en définitive « donné ».

L'épreuve sinueuse de l'*Archéologie du savoir* témoigne-t-elle de l'impossibilité de fournir une théorie du discours ? ou sommes-nous fondés à chercher du côté de la théorie *double* du discours telle qu'avancée par Pêcheux, convoquant le fonctionnement *linguistique* de la langue et le fonctionnement *matérialiste-historique* de la société ? Pour certains, le « point de fuite » de *l'Archéologie du savoir* mène justement vers les positions occupées par Pêcheux.

3.4. La lecture sévère des althussériens et la rature des « formations discursives »

C'est ainsi que s'exprime Dominique Lecourt, dans son long texte consacré à l'analyse épistémologique de l'*Archéologie du savoir* :

> « Reprenons la démarche de Foucault dans son principe : elle me paraît marquer de façon très juste les limites de l'épistémologie, et démontrer la nécessité d'élaborer une théorie de ce qu'il appelle les "rapports discursifs" ; une théorie des lois de toute "formation discursive". Or, c'est ici que les limites de "l'archéologie" apparaissent à leur tour. Si notre interprétation est juste, la tâche de "l'archéologie" serait en effet de constituer la théorie de l'instance "discursive" en tant qu'elle est structurée par des rapports investis dans des institutions et règlements historiquement déterminés. Cette tâche n'est remplie par Foucault que sous la forme de la description ; c'est lui-même qui le dit : "le temps n'est pas encore venu de la théorie" écrit-il au chapitre intitulé "description des énoncés". Nous pensons, pour notre part, qu'il est venu, depuis belle lurette ; mais qu'il ne viendra pas pour Foucault, s'il ne se résout pas à reconnaître les principes de cette théorie qu'il appelle de ses vœux. Ces principes sont ceux de la science de l'histoire. Car enfin, le plus positif de *l'Archéologie du savoir* est la tentative qui y est faite d'instaurer, sous la dénomination de "formation

> discursive" une théorie matérialiste et historique des rapports idéologiques et de la formation des objets idéologiques. Mais, en dernière analyse, sur quoi repose cette amorce de théorie ? Sur une distinction tacitement acceptée, toujours présente, jamais théorisée entre "pratiques discursives" et "pratiques non-discursives". Toutes ses analyses buttent sur cette distinction ; nous dirons qu'elle est pratiquée *à l'aveugle* ; que le dernier effort de la "maîtrise" qu'il reste à faire, c'est d'en faire la théorie. Nous ne doutons pas, comme il le prévoit lui-même, que Foucault ne se retrouve alors sur un autre terrain[353]. »

Dans ce texte, Lecourt fait part de sa position ambivalente à l'égard du travail opéré dans *l'Archéologie du savoir*. En effet, Foucault s'inscrit en partie dans le projet althussérien d'élaboration d'une description des « idéologies » : *l'Archéologie du savoir* tente bien de mettre au point une description des systèmes discursifs de *savoir,* c'est-à-dire, du point de vue althussérien, de ces investigations théoriques n'ayant pas accompli la « rupture » épistémologique les consacrant comme *science* en leur conférant un objet autonome de toutes coordonnées subjectives de nature institutionnelle, sociale, historique – soit une *objectivité.* Dans la perspective des épistémologues althussériens, ce terrain des savoirs est le terrain des « idéologies théoriques (ou préscientifiques)[354] » – dont il est constaté à plusieurs reprises qu'il subit une détermination de la part des « idéologies pratiques », détermination dont Pêcheux a précisément l'ambition de faire la théorie dans une « science des idéologies » . Et c'est justement une telle articulation entre « idéologies pratiques » et « idéologies théoriques » que Lecourt reconnait dans l'articulation foucaldienne entre « pratiques non-discursives » et « pratiques discursives » , et qui constitue, selon l'épistémologue, le « point de fuite » par lequel *l'Archéologie du savoir* peut se retrouver soudain sur un autre terrain. Sur cette base, il y a pour Lecourt une *théorie* possible de l'articulation entre pratiques non-discursives et pratiques discursives, et ainsi s'en dégagent les prémisses :

> « Nous dirons que la formation des objets des idéologies théoriques subit les contraintes des idéologies pratiques. Plus précisément, nous avancerons que les idéologies pratiques assignent leurs *formes* et leurs *limites* aux idéologies théoriques[355]. »

Mais c'est ici que le bât blesse pour Lecourt, dans la mesure où, bien que Foucault dégage le terrain d'une articulation entre pratiques non-discursives et pratiques discursives, il ne *systématise* jamais cette articulation, comme on a pu le voir, ce à la différence de Lecourt, qui en propose une ébauche, ou de Pêcheux, qui fait de cette systématisation son

[353] Lecourt 1972, p. 112-113.
[354] Voir *supra,* p. 107.
[355] Lecourt 1972, p. 130.

programme de recherche. Ainsi donc de certaines formules foucaldiennes, épinglées par Lecourt :

> « Le statut du médecin comporte des critères de compétences et de savoir ; des institutions, des systèmes, des normes pédagogiques ; des conditions légales qui donnent droit – non sans lui fixer des bornes – à la pratique et à l'expérimentation du savoir. (…) l'existence de la parole médicale n'est pas dissociable du personnage statutairement défini qui a le *droit* de l'articuler, en revendiquant pour elle le *pouvoir* de conjurer la souffrance et la mort. Mais *on sait aussi* [nous soulignons] que ce statut dans la civilisation occidentale a été profondément modifié à la fin du XVIIIe siècle, au début du XIXe siècle lorsque la santé des populations est devenue une des *normes* économiques requises par les sociétés industrielles[356] ».

L'épistémologue marxiste de commenter :

> « "On sait aussi" : avouons que Foucault ne nous donne guère de moyens pour passer de cette connaissance par ouï-dire à une connaissance rationnelle du processus de modification[357]. »

De l'articulation foucaldienne entre pratiques non-discursives et pratiques discursives il est bien épinglé ici, dans le pire des cas, l'inconsistance (« on sait aussi »), dans le meilleur des cas, la *relativité* à chaque formation discursive historique – relativité qui renvoie encore le discours à un ensemble *hétérogène* dépourvu de régularité systématique et dont l'unité dépend en définitive du geste de l'historien.

Ainsi, il apparaît clair que l'incursion délibérée de Foucault dans le champ des *pratiques* lui fait rencontrer les objections comme les propositions des althussériens. Néanmoins, derrière l'invitation courtoise à « changer de terrain », il y a pour ceux-ci la dénonciation sévère de ce qu'ils désignent comme un « discours parallèle » au matérialisme historique, duquel il faudrait assurer la « rectification[358] ». La critique de Lecourt mérite le développement que nous lui avons accordé car elle va rapidement devenir paradigmatique des critiques de *l'Archéologie du savoir* qui émaneront depuis le champ linguistique, historique et « analyste du discours » d'obédience marxiste[359]. Pêcheux y souscrit

[356] Foucault 1969, p. 68-69
[357] Lecourt 1972, p. 123-124.
[358] Ainsi Lecourt : « *Le discours parallèle* : Foucault ayant reconnu une difficulté réelle, dont les termes comme la solution appartiennent en droit – et en fait – au matérialisme historique, propose un certain nombre de concepts homologues, quoique déplacés. Pour qui sait les entendre, il énonce dans leur formulation les conditions de leur propre rectification. » (*Ibid.* p. 118).
[359] Ainsi Régine Robin, qui pointe dans les termes mêmes de Lecourt que chez Foucault « le rapport des pratiques discursives aux pratiques non discursives est pensé en termes de *juxtaposition* dans hiérarchie, sans dominance, sans que jamais le niveau discursif soit rapporté à l'ensemble articulé d'une formation sociale, à son jeu complexe d'instances et de dominances » (Robin 1973, p. 86). Voir de plus Maldidier, Robin, Normand, 1972, p. 124.

pleinement[360]. C'est très exactement pour cela que pendant près de dix ans (1968-1977), la filiation foucaldienne du terme de « formation discursive » restera radicalement barrée en analyse du discours, au profit d'une insertion dans le paradigme althussérien « formation sociale, formation idéologique, formation discursive ».

Il est vrai que *l'Archéologie du savoir* ne parvient pas à établir la théorie du discours que Foucault a pu, par moments, imaginer à la portée de son investigation – le parcours sinueux du livre nous renvoyant en définitive à un partage des eaux indépassable entre théorie et empirie. Pour autant, le « changement de terrain » proposé par les critiques marxistes débouche-t-il sur une refondation théorique ?

[360] Dans le texte même où il attribue pourtant pour la première fois le terme de « formation discursive » à Foucault (Pêcheux 1990 [1977], p. 252), le philosophe reprend Lecourt dans cette remarque assassine : « Dans l'étude que je mentionnais tout à l'heure, Dominique Lecourt montre que l'entreprise de Foucault reste d'une manière entravée par l'impossibilité de penser et de mettre en œuvre la catégorie de contradiction. Ce refoulement théorique et politique ne produit évidemment pas chez Foucult les mêmes effets que l'absence littérale (qui est une présence en creux) de cette catégorie chez Spinoza, car nul ne peut tenir impunément un discours *parallèle* au matérialisme historique sans en subir le contrecoup. La pensée de Foucault, prétendant *doubler* celui-ci *à distance* n'échappe pas à cette règle : l'absence de la catégorie de contradciction chez Foucault se paye par le retour de notions comme celles de statut, norme, institution, stratégie, pouvoir, etc. qui contournent indéfiniment la question du pouvoir d'État comme enjeu de la lutte des classes, ainsi que le fait toute la psycho-sociologie anglo-saxonne dont ces notions sont d'ailleurs largement issues. C'est la le lien politique voilé de la pensée de Foucault avec ce que j'appelerais le réformise théorique. » (*Ibid*., p. 256). C'est tout un vocabulaire de la « rectification » qui s'installera dans le discours de Pêcheux sur Foucault, y compris lorsqu'il va s'agir, en creux, de faire des *concessions* à Foucault. Nous y reviendrons.

Chapitre IV. « AAD69 » : l'inatteignable homogénéité

L'ensemble théorique et méthodologique qui se trouve contenu dans l'*Analyse automatique du discours* de Michel Pêcheux mérite d'être abordé comme constitutif du socle épistémologique de la pratique en « analyse du discours » de tout un ensemble de chercheurs dans le courant des années 1970. Ce que l'on désigne par « AAD69 » réunit alors à la fois des orientations pour une théorie épistémologique du discours et un ensemble de méthodes pratiques d'analyse du discours adossées (plus ou moins) à cette théorie (dont une grande part est donnée comme encore à venir) et récapitulées dans le texte de *l'Analyse automatique du discours*. Il s'agit d'un moment décisif, dans la mesure où le caractère relativement lourd du matériel informatique mobilisé pour les analyses automatiques[361] va « figer » quelque peu la méthode au cours des années 1970, lors que la réflexion théorique va sensiblement se décaler sous les effets d'un ensemble de critiques internes et externes au groupe de Pêcheux. La « théorie du discours » qui est à l'ordre du jour en 1969 va sensiblement échapper à la prise du théoricien, tandis que les méthodes, d'abord provisoires et devant ensuite s'affermir de l'existence de la théorie, vont conserver une forme d'existence indépendante, comme « inertielle ».

On l'a dit, la théorie du discours de Pêcheux s'oppose à celle de Foucault dans la mesure où elle se structure à partir de l'articulation de *deux* fonctionnements, celui de la langue et celui des formations sociales, au lieu du fonctionnement unique de l'*archive* que Foucault avait l'intention de mettre au jour dans *l'Archéologie du savoir*, projet en grande partie mis en échec. Pourtant, Pêcheux s'accorde avec Foucault dans la mesure où il conserve l'exigence de bâtir une théorie du discours qui fasse droit à la *matérialité discursive.* C'est cette exigence qui fait que Foucault s'éloigne d'une linguistique représentée par le chomskysme de la théorie standard d'une part[362], et place d'autre part au premier chef l'exigence de penser le caractère d'« événement singulier » du discours[363] au risque de mettre en difficulté son entreprise systématique. Pêcheux conteste tout autant que Foucault le projet d'une « linguistique du discours » rabattant l'ordre du discours sur

[361] Il n'y avait, par exemple, qu'un seul ordinateur pour les sciences humaines, au centre de calcul des sciences humaines de l'EHESS, ainsi que le rapporte Jacqueline Léon (communication personnelle).
[362] Voir *supra,* p. 89.
[363] Voir *supra,* p. 127.

l'ordre de la langue, comme nous l'avons indiqué précédemment[364]. Néanmoins, puisque le discours est conçu comme l'interaction de deux fonctionnements, la *matérialité discursive* va tenir de la rencontre de deux matérialités : la matérialité *verbale* de la langue, la matérialité *historique* des rapports sociaux. Cette dualité de fonctionnement implique de penser une dualité de niveaux au sein du discours, sur laquelle précisément il est apparu que *l'Archéologie du savoir* butait[365].

1. Deux fonctionnements, deux niveaux d'unités différents

1.1. Le processus discursif : la « composition » des conditions de production avec la langue

Pêcheux pose la règle suivante au principe d'une « esquisse de représentation formelle des processus discursifs » :

> « *Le processus de production d'un discours $\mathcal{D}_x$ (à l'état n) résulte de la composition des conditions de production de $\mathcal{D}_x$ (à l'état n) avec un système linguistique $\mathcal{L}$ donné*[366]. »

Et le philosophe de traduire la règle par la formule suivante :

$$\Gamma_x^n \circ \mathcal{L} \rightarrow \Delta_x^n$$

Dans la simplicité de cette formule s'exprime la complexité du projet théorique et méthodologique d' « AAD69 ». L'objet d'une « théorie du discours » est le processus Δ_x^n de production d'un discours $\mathcal{D}_x$. Cet objet *un* doit être engendré par la « composition » de deux fonctionnements, que sont les conditions de production Γ_x^n du discours – relevant de la théorie des formations sociales –, et le système linguistique $\mathcal{L}$ donné – relevant de la théorie linguistique. La question théorique qui se pose est bien celle de l'interprétation d'une telle « composition ». Pêcheux avance d'emblée l'interprétation suivante :

> « Γ_x^n fonctionne comme un principe de sélection-combinaison sur les éléments de la langue $\mathcal{L}$, et constitue à partir d'eux le système de liaisons sémantiques qui représente la matrice du discours $\mathcal{D}_x$ à l'état n, c'est-à-dire les *domaines sémantiques* et les *dépendances entre ces domaines*. Ajoutons que l'effectuation de cette opération présente en fait plusieurs niveaux hiérarchisés : comme nous le montrerons dans la suite, la constitution de l'énoncé – phrase

[364] Voir *supra,* p. 116.
[365] Voir *supra,* p. 137.
[366] Pêcheux 1969, p. 25. L'état n de $\mathcal{D}_x$ signifie le moment du temps suivant lequel est saisi $\mathcal{D}_x$, un processus de production étant susceptible de varier au cours du temps.

élémentaire – ne répond pas aux mêmes lois sémantiques, rhétoriques et pragmatiques que la disposition des énoncés dans la séquence discursive[367]. »

Cette interprétation provisoire présente une force et un danger.

D'une part, elle établit de manière heureuse le *terrain* sur lequel doit déboucher une théorie du discours : le système qui doit être bâti à partir des deux fonctionnements linguistique et historique est le système des *processus de production du discours*, système d'une *sémantique* discursive. L'identité d'un processus Δ_x^n de production du discours est donnée par l'identité des conditions de production Γ_x^n de ce discours, desquelles on admet, pour l'instant, qu'elles puissent être stables et homogènes[368]. Puisque la « théorie du discours » entend être un *système* des processus discursifs, alors un processus Δ_x^n peut être décrit par ses *unités* caractéristiques – ce sont les *domaines sémantiques* – et des relations entre ces unités – ce sont les dépendances fonctionnelles entre domaines. Il est attendu que ces unités sémantiques que sont les domaines sémantiques sont elles aussi *homogènes*, sans quoi il n'est pas de système possible. Ainsi donc les unités caractéristiques du processus discursif Δ_x^n apparaissent d'emblée dans une relation de correspondance avec des conditions sociales de production Γ_x^n – dont la théorie doit être faite par le matérialisme historique en tant que théorie des formations sociales – bien que cela ne soit pas explicité dans le livre de 1969. Ainsi entre le système du discours et le système des formations sociales s'établit une *correspondance* associée au niveau d'unité nommé « domaine sémantique » . Mais Pêcheux déclare aussi que ces « domaines sémantiques » sont formés à partir d'une « sélection-combinaison sur les éléments de la langue $\mathcal{L}$ », c'est-à-dire de cette autre matérialité que nous avons désignée comme matérialité *verbale*. Et c'est ici que le danger de cette première interprétation de la relation entre les deux systèmes apparaît.

D'autre part en effet, l'expression de Γ_x^n comme d'un procès de « sélection-combinaison » d'éléments de $\mathcal{L}$ pourrait laisser entendre que la constitution des domaines sémantiques à partir des éléments de la langue est de même nature que la constitution « sémiotique » (au sens de Benveniste) des différents niveaux de la langue. En effet, le terme de « sélection-combinaison » est bien celui qui dénote usuellement l'intégration d'une unité linguistique à une unité de rang supérieur à l'intérieur du système de la langue. Dans ce cas la « composition » $\Gamma_x^n \circ \mathcal{L}$ aurait le statut d'un *filtre*, la « fonction » Γ_x^n recevant pour ensemble de définition (pour « input ») l'ensemble d'arrivée de $\mathcal{L}$

[367] *Ibid.*, p. 24.
[368] Cette hypothèse aura un grand rôle à jouer dans la suite.

(l'« output » de $\mathcal{L}$) – ce qui serait une compréhension *formelle* de cette composition. Ainsi, les domaines sémantiques seraient traités comme des signes « de haut niveau » dont la combinaison n'a lieu que dans certaines conditions sociales de production : le rapport entre les unités de la langue et les domaines sémantiques serait proprement *formel*, quoiqu'affecté de la contrainte (filtrage) des conditions sociales de production. S'il en était ainsi, la sémantique « discursive » de AAD69 se situerait sur le même plan que les sémantiques *formelles* mises en place par les contemporains et concurrents de Pêcheux[369], ajoutant à celles-ci une sorte de « filtre » sociologique.

1.2. L'irréductibilité formelle des ordres du discours et de la langue : deux niveaux d'unités

En réalité, le procès de « sélection-combinaison » Γ_x^n portant sur $\mathcal{L}$ produit les *phrases* qui constituent matériellement $\mathcal{D}_x$, phrases qui sont des « unités du discours » mais *qui ne sont pas des signes*, et nous allons y revenir[370]. Celles-ci, n'étant pas des signes, ne peuvent s'intégrer par sélection-combinaison à l'intérieur d'aucune unité, et surtout pas des domaines sémantiques. La « constitution » des domaines sémantiques à partir des éléments de $\mathcal{L}$ n'est donc pas la *combinaison* linguistique : la structure de Δ_x^n n'est pas un filtrage d'éléments de $\mathcal{L}$, comme la « formule » pourrait le laisser entendre. Entre la phrase et le domaine sémantique joue un autre ordre – *discursif* – de relation que les relations sémiotiques qui jouent entre les composantes de la phrase. Ces relations constituent le terrain du discours comme ordre à part entière par rapport à la langue et aux formations

[369] Par exemple la *Sémantique structurale* de Greimas, mais aussi la sémantique de la « théorie standard » chomskyenne, comme Pêcheux le rappelle, faisant suite aux critiques déjà portées *supra,* p. 126 : « Supposons que les résultats de cette *révolution copernicienne*, qui organise la langue autour du "sujet parlant", soient directement applicables à la théorie du discours : cela signifierait que l'objectif primordial est de se donner un ensemble de règles permettant d'engendrer *du discours*, et que l'on peut, sans inconvénient, se dispenser d'analyser *les effets de surface de la séquence discursive,* ce qui serait une préoccupation *ptolémaïque* dépassée. Or notre hypothèse est, on l'a vu, que ce transfert de résultats entre le "sujet parlant" (*neutralisé* par rapport aux conditions de production du discours) et un hypothétique "sujet du discours" est illicite : ce que nous avons dit précédemment suppose en effet qu'il n'y a *pas de sujet psychologique universel* supportant le processus de production de tous les discours possible au sens où le sujet représenté par une grammaire générative est apte à engendrer toutes les phrases grammaticalement correctes d'une langue. En d'autres termes, nous pensons que la continuité méthodologique que l'on suppose parfois ici est actuellement suspecte, dans la mesure où elle implique, pour passer du sujet de la langue au sujet du discours, l'existence de règles *sélectives* fonctionnant au niveau du "vocabulaire terminal", lesquelles règles renvoient en fait à une *analyse* des éléments morphématiques en *traits sémantiques* dont on s'accorde en général à reconnaître le caractère hautement problématique » (Pêcheux 1969, p. 28-29).

[370] Voir *supra* p. 158.

sociales, subissant les contraintes de ces derniers, quoique n'étant pas une simple composition formelle de l'un par l'autre.

Il y a donc une dualité au sein du système du discours, sous la forme de deux niveaux d'unités : des unités sémantiques que sont les *domaines sémantiques* dont la configuration correspond à un état des conditions sociales de production du discours, entretenant donc une relation avec les formations sociales ; et des « unités du discours » que sont les *phrases* (ou « énoncés élémentaires »), qui entretiennent une relation complexe avec la langue. Quelle articulation pour ces deux niveaux d'unités s'il n'y a pas simple « composition » formelle ? Nous allons voir que la réflexion de Pêcheux le conduit à penser une relation bien spécifique entre les deux niveaux qui consacre la spécificité de l'ordre du discours par rapport aux matérialités de la langue et de l'histoire qui le traversent. Cette relation constitutive de l'ordre du discours est la relation de « paraphrase discursive[371] » qui structure les domaines sémantiques.

2. La « paraphrase discursive », structure de l'ordre du discours

C'est à partir de l'« effet métaphorique » que la notion de « paraphrase discursive » est abordée par Pêcheux dans AAD69. Nous n'avons pas d'autre choix que d'en suivre l'exposé rigoureux.

2.1. La surface discursive, corpus structuré par des « effets métaphoriques »

Pêcheux commence par définir une notion de substitution synonymique discursive $S(x, y)$ telle que le remplacement d'un terme par un autre ne change pas l'interprétation d'un énoncé :

> « Soit deux termes x et y appartenant à une même catégorie grammaticale dans une langue donnée $\mathcal{L}$. Existe-t-il au moins un discours à l'intérieur duquel x et y puissent être substitués l'un à l'autre sans changer l'interprétation de ce discours ?
> Posons $S(x, y)$ l'opération de substitution respectant la contrainte indiquée et $\mathcal{D}_n$ une suite de termes engendrée par $\Delta_n$dans la langue $\mathcal{L}$, correspondant à un état Γ_n parmi l'ensemble des états possibles[372]. »

[371] Le terme n'est introduit explicitement que dans Pêcheux & Fuchs 1975, p. 13., mais nous allons montrer que le concept fonctionne déjà dans AAD69.
[372] Pêcheux 1969, p. 29.

Pêcheux identifie logiquement 3 cas possibles :

« 1) $\neg\, \exists\, \mathcal{D}_n\ tel\ que\ S(x,y)$

x et y ne sont jamais substituables l'un à l'autre

2) $\exists\, \mathcal{D}_n\ tq\ S(x,y)$ et $\neg\, \forall\, \mathcal{D}_n\ tq\ S(x,y)$

x et y sont parfois substituables l'un à l'autre, mais pas toujours.

3) $\forall\, \mathcal{D}_n\ S(x,y)$

x et y sont toujours substituables l'un à l'autre[373]. »

L'on peut alors explorer les exemples suivants :

« Considérons les cas 2) et 3) où la substitution est possible :

2) représente le cas où x et y sont substituables en fonction d'un contexte donné.

Par exemple : x = brillant

y = remarquable

x et y sont substituables dans certains contextes.

Par exemple : ce mathématicien est (x/y)

Ou bien : la démonstration de ce mathématicien est (x/y)

Mais il existe d'autres contextes pour lesquels x et y ne sont pas substituables.

Par exemple : la lumière *brillante* du phare l'aveugla ;

Ou bien cette courbe comporte un point *remarquable.*

3) représente au contraire le cas où x et y sont substituables *quel que soit le contexte* ; nous proposons comme exemple :

x = refréner

y = réprimer

Couple à propos duquel l'existence d'un contexte empêchant la substitution paraît problématique[374]. »

L'exploration de ces exemples conduit Pêcheux à proposer une distinction terminologique, ainsi qu'une hypothèse sur le caractère constitutif et dominant des substitutions contextuelles :

« Nous désignerons la possibilité de substitution 2) par le terme de *synonymie locale* ou *contextuelle*, par opposition à la possibilité 3) que nous appellerons *synonymie non-contextuelle.*

On voit que, en présence d'un ensemble fini de discours correspondant à un même Γ_x, on doit par prudence, considérer que toutes les synonymies sont contextuelles, jusqu'à ce qu'il s'avère éventuellement que certaines d'entre elles sont conservées à travers toutes les

[373] *Ibid.*, p. 29.
[374] *Ibid.*, p. 29-30.

> variations *étudiées* de Γ_x : la synonymie non-contextuelle apparaîtrait ainsi comme une limite vers laquelle tend une synonyme contextuelle vérifiée sur des conditions de production de plus en plus nombreuses[375]. »

Ce qui conduit à la définition de l'« effet métaphorique » :

> Nous appellerons *effet métaphorique* le phénomène sémantique produit par une substitution contextuelle, pour rappeler que ce "glissement de sens" entre x et y est constitutif du "sens" désigné par x et y ; cet effet est caractéristique des systèmes linguistiques "naturels", par opposition aux codes et aux "langues artificielles" où le sens est fixé par rapport à une méta-langue "naturelle" : en d'autres termes, un système "naturel" ne comporte pas de méta-langue à partir de laquelle ses termes pourraient se définir : il est à lui-même sa propre méta-langue. On voit dès lors qu'il est fondamentalement nécessaire de disposer d'une série de séquences représentatives d'un Γ_x donné pour pouvoir mettre en évidence les *points d'ancrage sémantiques* qui se définissent par un recoupement des métaphores[376]. »

Par le biais de la synonymie contextuelle, il devient possible de *distinguer* entre des contextes qui rendent possible la synonymie et d'autres qui l'empêchent, ce qui fait ressortir un ensemble de contextes comme « points d'ancrages sémantiques », à la base de la construction des « domaines sémantiques », on va le voir. Ce faisant cette distinction entre contextes révèle des éléments de *structure* du processus discursif, qu'une analyse du discours doit mettre au jour. Ainsi, l'« effet métaphorique » constitue le phénomène fondamental de structuration du sens en discours, et donc, l'objet d'étude d'une sémantique discursive.

De ce fait, la structuration des relations de synonymie par recoupement de contextes communs implique le caractère *constitutif* pour la sémantique discursive du niveau de la *surface discursive* – caractéristique de la *matérialité discursive*. Quand bien même ces relations de synonymie constituent une structure sémantique qui n'est pas immédiatement visible sur la surface discursive, on ne peut parler à leur sujet de structure « sous-jacente » *au même titre que* les structures profondes de la GGT sont sous-jacentes aux structures « de surface » : dans le cas de la « théorie standard » chomskyenne le contenu sémantique est intégralement défini au niveau des structures profondes par un système de traits, tandis que dans la théorie de Pêcheux (comme de Foucault) c'est *au contraire* au niveau de la surface discursive que se détermine intégralement le contenu sémantique sous l'effet des conditions de production du discours. C'est la variabilité des

[375] Pêcheux 1969, p. 29-30.
[376] *Ibid*., p. 29-31.

contextes d'emploi d'un mot dans différents énoncés qui lui donnent son sens : ce dernier n'est pas défini à l'avance par un système de traits. Comme indiqué précédemment[377], la perspective d'une analyse représentationnelle et intensionnelle du sens – qui le ramènerait analytiquement à des traits sémantiques – est rejetée au profit d'une analyse matérialiste du discours. Dans la sémantique discursive de Pêcheux, le sens n'est pas « sous la surface », mais dans les « variations » de celle-ci[378].

Ainsi, fondamentalement, l'analyse du discours de Pêcheux prendra la forme de l'analyse d'un « processus discursif » par enregistrement et reconstitution des effets métaphoriques structurant une surface discursive. C'est pourquoi l'analyse du discours, en tant qu'elle a affaire à la sémantique discursive, est constitutivement une démarche de *corpus*. Le corpus en analyse du discours est la surface discursive dont on doit identifier les effets métaphoriques structurants sous la forme de domaines sémantiques.

Or, il est fondamental de remarquer que ce cadre repose sur une hypothèse absolument non-triviale, qui est celle du caractère constitutif (et dominant) de la synonymie *contextuelle* pour la structuration du sens en discours, ce qui fait de la synonymie non-contextuelle un cas-limite.

2.2. L'hypothèse de la synonymie contextuelle en appui sur la « valeur » saussurienne

Alors qu'une appréciation lexicale plus traditionnelle de la synonymie en fait un phénomène de langue[379], pour Pêcheux, la relation de synonymie est avant tout une relation contextuelle, c'est-à-dire ici, discursive. Le surprenant est que Pêcheux se revendique pour cela de Saussure :

> « Nous faisons, quant à nous, l'hypothèse que les synonymies contextuelles sont la règle, et que les synonymies non-contextuelles sont exceptionnelles, si l'on se réfère à la théorie saussurienne de la valeur :
>
> "Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter, craindre, avoir peur* n'ont de

[377] Voir *supra,* p. 89 s'agissant de Foucault, et p. 116 s'agissant de Pêcheux.
[378] Pêcheux 1969, p. 32 note.
[379] Telle qu'on pourrait la trouver dans la théorie standard, où un item lexical est un faisceau de traits distinctifs : entre deux termes l'identité des faisceaux constitue alors la synonymie des termes.

> valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents" [Saussure 1916, p. 160][380]. »

Cet appui sur Saussure peut apparaître déstabilisant. Pêcheux fait appel au concept saussurien de valeur – dont le domaine de validité est la *langue* –, pour expliciter son hypothèse du caractère constitutif de la synonymie contextuelle – laquelle s'établit pour sa part en *discours*. Dans la citation de Saussure qui est reportée, les synonymes qui sont présentés le sont du point de vue d'un lexique valable « [à] l'intérieur d'une même *langue* » (nous soulignons) : dans l'exemple choisi par le linguiste genevois, la synonymie est de langue, et non de discours. Alors pourquoi « détourner » ainsi la citation de Saussure en direction du discours ? Cet « accrochage » avec la citation de Saussure est porteur de sens dans la mesure où il révèle l'orientation profonde du projet de Pêcheux.

En effet, bien que la distinction langue/discours fait qu'il y ait deux niveaux d'unités différents (énoncés et domaines sémantiques) irréductibles formellement dans l'analyse du discours de Pêcheux, il reste que le concept de valeur saussurienne reste valable à tous les niveaux de la théorie, puisque, d'une part bien évidemment c'est lui qui définit les relations valables au niveau de la phrase, mais encore d'autre part si l'on suit Pêcheux c'est encore lui qui constitue l'« effet métaphorique » structurant les « domaines sémantiques » *sur la base* des formes de langue. Ainsi il y a bien profondément une *unité* entre langue et discours, dont témoigne la validité du concept de valeur par-delà les distinctions d'ordre. À la vérité, l'on se situe déjà du côté d'une pensée de style benvenistien dans laquelle « sémiotique » (la « langue » morpho-syntaxique de Pêcheux) et « sémantique » (le discours selon Pêcheux) constituent *deux modes* de signifiance d'une même chose : la langue[381]. Avec sa sémantique discursive représentant le sens à travers la synonymie contextuelle, Pêcheux se situe radicalement du côté de la théorie de Benveniste déclarant que « le "sens" d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent[382] ». En posant cette définition, Benveniste coupe court à toute sémantique *formelle* : il n'y a pas de « formes » sémantiques, mais des *emplois* des formes de la langue. Le discours et le sens ne sont pas

[380] Pêcheux 1969, p. 31.
[381] Notons de plus que Pêcheux développe le même argument à partir de la question de la traduction, en rapprochant de la traduction entre langues la traduction entre « systèmes discursifs » (Pêcheux & *alii* 1971), ce qui suppose, là encore, l'unité du concept de valeur par-delà la distinction entre « langue » et « discours », c'est-à-dire un concept plus fondamental de « langue » tel que le propose Benveniste. L'on va voir que de la morpho-syntaxe au discours, le concept de valeur change de fonctionnement, du positionnel au non-positionnel.
[382] Benveniste 1966, p. 290.

des niveaux de la représentation linguistique – où l'on pourrait définir des *signes* –, mais ils se définissent comme *emploi* de la langue. Des formes à leur emploi, il s'agit toujours de langue – et donc de *valeur* –, mais selon un mode et un ordre différents. Cette proximité de Benveniste, l'on peut l'appréhender en analysant la transformation que Pêcheux fait subir à la notion de contexte.

2.3. La reconfiguration de la notion de contexte au seuil de la langue et du discours

En effet, un élément reste dans l'ombre jusqu'à présent : dans l'investigation des structures de la surface discursive au moyen de la notion de synonymie contextuelle, quelle est la *portée* sur cette surface de la notion de contexte ? Supposons que l'on dispose d'un discours qui présente à la fois la séquence « la démonstration de ce mathématicien est *brillante* » et la séquence « la lumière *brillante* du phare l'aveugla » dans deux endroits du corpus : dans le contexte du premier cas, « brillante » est synonyme de « remarquable », mais jusqu'où va ce contexte « sémantique » sachant que dans *le même discours* il peut se trouver aussi un contexte où « brillante » n'est pas synonyme de « remarquable » ? Ce questionnement implique pour Pêcheux de poser le problème crucial de la *segmentation* des contextes à l'intérieur du discours, ce qui va permettre une clarification des deux niveaux de l'analyse discursive. Ainsi Pêcheux pointe d'abord une difficulté :

> « Jakobson écrit : "Tout signe est composé de signes constituants et/ou apparaît en combinaison avec d'autres signes. Cela signifie que toute unité linguistique sert en même temps de contexte à des unités plus simples et/ou trouve son propre contexte dans une unité linguistique plus complexe. D'où il suit que tout assemblage effectif d'unités linguistiques les relie dans une unité supérieure" (Jakobson 1963, p. 48). Et il ajoute : "Le destinataire perçoit que l'énoncé donné (message) est une *combinaison* de parties constituantes (phrases, mots, phonèmes) sélectionnés dans le répertoire de toutes les parties constituantes possibles (code)" (*ibid*.). Si l'on prenait ce texte à la lettre, on pourrait supposer que du *phonème* au *discours*, on est en présence de signes linguistiques dont la dimension augmente, mais qui restent liés à la même *règle de combinaison.* S'il en était ainsi, on voit qu'il serait impossible de définir le *contexte d'une substitution*, faute de connaître la dimension du signe à laquelle il convient de s'arrêter. »

Pêcheux revient ici sur la notion sémiotique de contexte entendue comme espace d'intégration à une unité de niveau supérieur par combinaison de signes. Cette définition

du concept de contexte est fondamentale pour la linguistique en tant que phono-morpho-syntaxe reposant sur la notion d'*articulation*[383] : les propriétés des unités linguistiques sont définies par leurs parties constitutives ; ainsi unités et propriétés de langue sont décrites comme une *stratification*[384]. L'on peut affirmer, de plus, que dans l'approche de Jakobson, la stratification en question est de nature *positionnelle* : c'est-à-dire que c'est une relation de *contiguïté* syntagmatique qui conditionne l'intégration de deux unités dans une unité de rang supérieur. Or, si « du phonème au discours » – c'est-à-dire de la langue au discours – la notion de contexte ne subit pas de modification, alors cela suppose qu'il y a des *signes* du discours, soit des unités discursives qui sont formées par combinaison d'autres unités. Cela supposerait que les « domaines sémantiques » soient formés par *combinaison sémiotique* à partir des phrases, ce que précisément Pêcheux refuse, puisque cela serait réduire l'ordre du discours à l'ordre de la langue morpho-syntaxique. Le philosophe s'exprime alors ainsi :

> « Cette difficulté est levée à condition de reconnaître à *la phrase* un statut tout à fait particulier : celui de frontière séparant *la linguistique* de *la théorie du discours*. Benveniste fournit sur ce point des précisions importantes : "Avec la phrase une limite est franchie, nous entrons dans un nouveau domaine (…) Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons pas l'employer à intégrer (…) Du fait que la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. Le fondement de cette différence est que la phrase contient des signes, mais n'est pas elle-même un signe" (Benveniste, 1966, p. 128).
>
> Nous emploierons pour notre compte le terme d'*énoncé* pour distinguer la phrase élémentaire en tant qu'elle est l'objet unique sur lequel opère le mécanisme du discours. Il résulte de ce qui précède qu'il n'y a pas entre les énoncés de relation de combinaison/substitution permettant de construire à partir d'eux le discours comme unité supérieure, puisque *l'énoncé est déjà de l'ordre du discours* : "La phrase appartient bien au discours, écrit encore Benveniste ; c'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours" (Benveniste, 1966, p. 130).
>
> En d'autres termes, une substitution a toujours pour contexte l'*énoncé* considéré comme une combinaison-substitution de lexèmes, tandis qu'on ne peut pas dire qu'un énoncé ait un contexte, au même sens du mot, puisque les énoncés peuvent être liés par une *relations de dépendance fonctionnelle,* c'est-à-dire que la *contiguïté syntagmatique entre les éléments* –

[383] Benveniste 1966, p. 125 *sq.*
[384] Milner 1989, p. 270 *sq.*

> principe fondamental de l'analyse linguistique du signe à ses divers niveaux – cède le pas à la *liaison fonctionnelle logique-rhétorique* qui n'est plus astreinte à la connexité : deux énoncés peuvent être en relation fonctionnelle à travers un espace discursif neutre à l'égard de cette relation[385]. »

C'est donc la *phrase* qui définit le contexte dans lequel une synonymie contextuelle est définie, et cette affirmation est déterminante pour l'architecture de la théorie de Pêcheux. Dans ce double appui à Jakobson et Benveniste se joue toute la théorie du rapport langue/discours comme de la *base linguistique* au *processus discursif*, théorie sur laquelle Pêcheux restera inflexible[386], et dont il n'est pas inutile de remarquer qu'elle est en place dès les premières pages de *l'Analyse automatique du discours*.

Pêcheux enfonce le clou de la distinction qui le sépare des projets de sémantique *formelle* de type sémiotique comme la *Sémantique structurale* de Greimas, ou autre[387] : la lecture « à la lettre » du texte de Jakobson pourrait suggérer qu'il y a *homogénéité* entre les niveaux bien connus de l'analyse linguistique et le niveau de l'analyse discursive. Dans ce cas, il n'y aurait qu'*un* système, le système de la langue, duquel la sémantique serait l'une des strates – de même nature que les précédentes. En prenant parti pour Benveniste, Pêcheux oriente décisivement sa réflexion théorique dans la direction d'une prise en considération de la dualité entre ordre de la langue et ordre du discours, impliquant de saisir le *double* fonctionnement de la base (linguistique) – les formes –, et du processus (discursif) – les emplois. Cette dualité est marquée par le statut spécifique de la *phrase*, qui est composée de signes linguistiques, mais qui n'est pas elle-même un signe linguistique, étant déjà l'« unité du discours ». La phrase est l'*unité-limite* où s'arrête l'ordre de la langue et commence l'ordre du discours, lequel dispose d'une systématicité – ses unités sont homogènes, elles sont toutes des phrases – qui est une systématicité *autre* que celle des signes.

---

[385] Pêcheux 1969, p. 34-35.

[386] On la trouve énoncée dans ces termes dans *Les Vérités de La Palice* (Pêcheux 1975, p. 81).

[387] La *Sémantique structurale*, reposant sur la mise au jour de signes linguistiques sémantiques – les *sèmes* – (Greimas 1966, p. 22) est une *sémiotique* au sens de Benveniste. C'est à travers la sémiotique qu'elle aborde la question du discours : « Quel est le statut [des structures sémiques] par rapport au plan de la manifestation des sèmes où ceux-ci se réalisent en lexèmes et en combinaisons de lexèmes, constituant de ce fait ce qu'on appelle généralement le *discours*. » (Greimas 1966, p. 31). Voir aussi Pêcheux 1990, p. 143. La sémantique de la « théorie standard » chomskyenne est similaire puisqu'elle prend appui sur le modèle phonologique : chaque item lexical est composé d'un faisceau de traits sémantiques distinctifs comme [+animé] [+humain] [–masculin]. Les traits ne sont pas des signes, mais les éléments combinatoires qui déterminent les signes lexicaux. Dès lors, par l'effet des règles de projection, il y a compositionnalité dans la phrase entre les interprétations sémantiques des divers items lexicaux. Dans la sémantique discursive de Pêcheux il n'y a pas compositionnalité entre « atomes de sens » mais des relations de substituabilité.

Or, nous soutenons que Pêcheux, dès 1969, et bien qu'il ne la reprenne pas en ces termes, a fait sienne la distinction benvenistienne entre les deux modes de signifiance de la langue que sont le « sémiotique » et le « sémantique[388] », dont le corrélat est la distinction du « signe » (forme) et du « mot » (emploi d'une forme) – distinctions qui sont proprement le *terrain* du concept d'énonciation[389]. Quelle articulation Pêcheux établit-il entre ces deux ordres distincts de la langue et du discours ?

De l'ordre de la langue à l'ordre du discours la notion de *contexte* change de configuration. Dans les limites de la phrase, le contexte d'une unité (un syntagme ou signe syntaxique) est défini dans une perspective distributionnelle comme son *environnement syntagmatique* – c'est-à-dire l'ensemble des syntagmes qui se combinent avec cette unité pour former un syntagme de rang supérieur inséré dans toute la hiérarchie des constituants de la phrase. Hors des limites de la phrase, les signes qui la composent sont pris comme des « mots » ou « locutions », et leur contexte n'est plus leur environnement syntagmatique dans la hiérarchie syntaxique de la phrase, mais est *la phrase entière* saisie *globalement* comme une « unité de discours », un « énoncé ». Alors que le contexte *linguistique* d'un signe syntaxique est défini *localement* par la relation de *combinaison* qui joue entre le signe

[388] Benveniste fournit en 1966 la définition suivante : « Qui dit "sémiotique" dit "intra-linguistique". Chaque signe a en propre ce qui le distingue d'autres signes. Être distinctif, être significatif, c'est la même chose. (…) Tout ce qui précède a trait à la structure ou aux relations du signe. Mais qu'en est-il de la phrase ? (…) C'est ici, dans notre analyse, un point crucial. Contrairement à l'idée que la phrase puisse constituer un signe au sens saussurien, ou qu'on puisse par simple addition ou extension du signe, passer à la proposition, puis aux types divers de construction syntaxique, nous pensons que le signe et la phrase sont deux mondes distincts et qu'ils appellent des descriptions distinctes. Nous instaurons dans la phrase une division fondamentale, toute différente de celle que Saussure a tentée entre langue et parole. (…) Il y a pour la langue deux manières d'être langue dans le sens et dans la forme. Nous venons d'en définir une ; la langue comme *sémiotique* ; il faut justifier la seconde, que nous appelons la langue comme *sémantique* (…) l'expression sémantique par excellence est la phrase. » (Benveniste 1974 « La forme et le sens dans le langage », p. 223-224). L'article, qui ne fait pas partie du tome 1 des *Problèmes de linguistique générale*, date pourtant de 1966. Pêcheux y a-t-il eu accès pendant la rédaction de *l'Analyse automatique du discours* ? Ce qui est sûr c'est que cet article s'insère en position médiane dans la séquence ouverte par la conférence de 1962 (éditée en 1964) « Les niveaux de l'analyse linguistique » – article que Pêcheux cite –, et qui débouche sur l'article canonique bien connu de 1969 « Sémiologie de la langue » (voir note suivante). L'unité théorique de cette séquence d'articles est soulignée par Benveniste lui-même (Benveniste 1974, p. 63 note), et par les commentateurs, ainsi Claudine Normand : « l'article de 1964 consacré aux "niveaux de langue" partant de l'affirmation d'une nécessaire conjonction (…) aboutit à la fameuse opposition entre "deux univers différents", donnant lieu à "deux linguistiques différentes" (Benveniste 1966, p. 130), disjonction qui annonce l'opposition, radicalement affirmée en 1966 et 1969 entre *sémiotique* et *sémantique*. » (Normand 1989, p. 151).

[389] En 1969, Benveniste écrit : « Le sémiotique désigne le mode de signifiance qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité (…) Toute l'étude sémiotique, au sens strict, consistera à identifier les unités, à en décrire les marques distinctives et à découvrir des critères de plus en plus fins de la distinctivité (…) Avec le sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signifiance qui est engendré par le DISCOURS. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice de messages. Or le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément ; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'"intenté"), conçu globalement, qui se réalise et se divise en "signes" particuliers, qui sont les MOTS. (…) L'ordre sémantique s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours. » (Benveniste, « Sémiologie de la langue », 1974, p. 64).

et son contexte pour former un autre signe, le contexte *discursif* d'un « mot » ou groupe de « mots » est défini *globalement* par l'unité de sens que constitue la phrase comme « unité du discours ». L'on passe d'un contexte défini comme identité de niveau dans une hiérarchie de strates (concept de phrase comme intégrant-limite des syntagmes), à une notion de contexte non-stratifiée, s'établissant sur le plan horizontal de la phrase comprise comme énoncé[390]. L'appui à Benveniste se trouve placé en un point décisif de l'architecture de la théorie du discours de Pêcheux, néanmoins la question de l'« énonciation » qui va avec la distinction entre sémiotique et sémantique chez le premier, reste relativement dans l'ombre chez le second, alors que les bases conceptuelles en sont installées[391].

Ainsi, l' « effet métaphorique » qui établit la synonymie entre des « mots » ou « locutions » à l'intérieur d'un corpus correspond exactement à des relations entre des *phrases* à l'intérieur du même corpus : il s'agit des relations de « paraphrase discursive[392] » . C'est pourquoi la notion de « domaine sémantique » *ne correspond pas* aux notions de lexicologie que sont le « champ sémantique » (ensemble des sens d'un mot dans un certain contexte) ou le « champ lexical » (ensemble des mots se rapportant à la même idée) : un « domaine sémantique » est un ensemble d'*énoncés* reliées par un rapport de paraphrase discursive, formant ainsi une « famille paraphrastique ».

2.4. La distinction entre Pêcheux et les approches dans le sillage de Harris

Conséquence de ce qui vient d'être dit, la proposition théorique de Pêcheux se distingue, à la même période, à la fois des analyses lexicologiques proposées dans l'entourage du centre de lexicologie politique de Saint-Cloud, et à la fois des analyses de discours strictement harrissiennes. Il est relativement simple de différencier le travail de Pêcheux des premières. En effet la mise au jour des structures d'un champ lexical

[390] Notons que, défini dans ce cadre benvenistien, l'énoncé chez Pêcheux se fait strictement équivalent à la *chaîne* lacanienne, telle du moins que reconstruite dans Milner 2002, p. 157-158.

[391] Il faut selon nous tempérer quelque peu le jugement porté plus tard par Pêcheux sur lui-même (« une sorte de cécité à l'égard de ce que l'on appelle actuellement "énonciation" » Pêcheux & Fuchs 1975, p. 30) et repris par Gadet, Léon, Maldidier et Plon : « *It is clear that in 1969 Pêcheux did not address the issue of enunciation. This is confirmed by the minor role given to Benveniste.* » (Helsloot & Hak 1995, p. 54). Si le concept d'énonciation n'est effectivement pas explicitement mis au travail dans AAD69, son terrain est pourtant en place. Il appartient de comprendre ce qui peut encore faire blocage entre Pêcheux et Benveniste (voir *infra* chapitre VI).

[392] Par opposition à la théorie transformationnelle de Chomsky qui établit aussi des relations de paraphrase entre phrases (par exemple la transformation actif-passif) mais d'ordre *linguistique*, c'est-à-dire à l'échelle de la langue entière et non d'un corpus de faits de discours, la théorie de Pêcheux définit des paraphrases de nature discursive, cantonnées à l'échelle d'un corpus de référence.

(antonymes, relations contextuelles, synonymes) telle qu'on la trouve par exemple dans la thèse de Jean Dubois[393], fournit une description adéquate des relations organisant le vocabulaire d'un certain corpus, mais ne permet pas de mettre au jour les rapports sémantiques entre mots tels qu'ils se donnent *à l'intérieur d'un énoncé*, ou par des rapports logico-rhétoriques de dépendance entre énoncés. Cette approche fait, de manière générale, l'impasse sur la *syntaxe* dans son appréhension du discours.

En revanche, il est plus difficile de percevoir la distance qui s'installe déjà entre le travail de Pêcheux et le strict cadre harrissien, tant le philosophe lui-même a souligné la parenté existante[394], tant d'autres l'ont fait par le commentaire[395]. Or, lorsque l'on regarde les propositions de Harris en fait d'analyse du discours[396], l'on se rend compte que la notion de contexte que propose le linguiste pour déterminer l'environnement d'un élément du discours *reste parfaitement sémiotique* : il s'agit du contexte *syntagmatique* local propre à un niveau de structure syntaxique de la phrase et non, comme nous le soutenons pour Pêcheux, du contexte *sémantique* que constitue l'énoncé dans sa *globalité*[397]. En conséquence, les classes d'équivalence obtenues chez Harris sont des classes sémiotiques et en aucun cas « sémantiques » au sens (énonciatif) de Benveniste, ce qui ferme totalement la possibilité d'une prise en compte de l'énonciation en tant que phénomène sémantique, perspective qui est au contraire ouverte par le travail de Pêcheux portant sur l'énoncé dans sa globalité sémantique.

Plus radicalement, la redéfinition de la notion de contexte chez Pêcheux correspond à une exigence de théoriser la différence entre langue et discours. De ce fait, chez Pêcheux, il y a une unité d'*assertion* qui s'établit dans un domaine sémantique, unité qui n'est pas de nature logique, mais sémantique, au sens énonciatif que lui donne la position benvenistienne[398]. En regard, les propositions harrissiennes postulent une continuité

[393] Dubois 1962.
[394] Pêcheux, Haroche, Henry 1971, p. 103.
[395] Maldidier 1990, p. 16.
[396] Harris 1969
[397] Soit le corpus suivant (Harris 1969, p. 15) : P1= *Ici les feuilles tombent vers le milieu de l'automne. //* P2 *= Ici les feuilles tombent vers la fin du mois d'octobre. //* P3 *= Les premiers froids arrivent après le milieu de l'automne. //* P4 *= Nous commençons à chauffer après la fin du mois d'octobre.* // En s'appuyant sur les deux premières phrases, Harris identifie une équivalence entre « le milieu de l'automne » et « la fin du mois d'octobre », puis entre « ici les feuilles tombent » et « les premiers froids arrivent » à partir de P1 et P3, enfin entre « ici les feuilles tombent » et « nous commençons à chauffer » à partir de P2 et P4. Il apparaît nettement que la notion de contexte qui détermine les classes d'équivalence est parfaitement syntagmatique ici : les membres des classes d'équivalence ont toujours la même nature syntaxique. La notion de contexte est sémiotique et non sémantique, ce qui n'est pas la perspective de Pêcheux. Voir *infra* p. 174.
[398] « Avec la phrase, une limite est franchie, nous entrons dans un nouveau domaine. (…) Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons pas l'employer à intégrer (…) Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un *prédicat*. » (Benveniste 1966, p. 128).

théorique entre langue et discours qui se repère à la permanence de la définition sémiotique de la notion de contexte que l'on opère sur la langue ou sur le discours. Cette continuité est bien entendu une conséquence de l'épistémologie behavioriste et empiriste de Harris, dans laquelle le concept saussurien de langue n'existe pas. Chez Harris, il n'y pas la *langue* comme point de vue théorique sur les données de langue, il n'y a donc pas de distinction entre objet de connaissance et objet réel : il y a continuité entre les données de langue et les catégories de langue, les secondes étant inférées des premières sur le mode empirique[399]. En conséquence, pour Harris, discours et langue sont du même *ordre* – il y a une stratification homogène de niveaux entre unités de langue et unités de discours – ; il n'y a donc aucune raison pour Harris de distinguer deux configurations de la notion de contexte. C'est bien au contraire le saussurisme de Pêcheux qui le conduit à réaliser cette distinction et le situe dores et déjà du côté de Benveniste.

À vrai dire, c'est en termes de construction d'un dispositif d'analyse du discours que la définition « sémiotique » de la notion de contexte discursif chez Harris va renvoyer aux harrissiens le problème de la définition d'unités discursives sans base linguistique, tant et si bien qu'elle va évoluer, avec Benzécri et Reinert, vers une définition *statistique*[400].

2.5. Les signes comme base matérielle du processus discursif

Si du « signe » au « mot » , la notion de contexte change de fonctionnement en passant de logique locale de la combinaison sémiotique à logique globale de la contribution au sémantisme de la phrase, *il n'en reste pas moins* qu'entre les deux ordres de la langue et du discours une articulation subsiste : les mots de l'ordre du discours sont *matériellement* les signes de l'ordre de la langue. Comme on l'a déjà dit, ce que Pêcheux exprimera quelques temps plus tard en déclarant que la langue est la « base matérielle des processus discursifs[401] » est déjà contenu dans les positions de AAD69[402]. Cette articulation entre les mots éléments d'un « processus » et les signes comme « base matérielle » a une conséquence importante : les mots, par opposition aux phrases, sont les seuls à disposer d'un contexte discursif. C'est que pour « bénéficier » d'un contexte (linguistique ou

[399] Voir Paul Henry 1977, p. 109 pour une analyse de la position épistémologique de Harris.
[400] *Cf. infra*, p. 534 *sq*.
[401] Pêcheux 1975, p. 81.
[402] Sur ce point on observe d'ailleurs une convergence nette avec Benveniste, qui déclare pour sa part : « Les mots, instruments de l'expression sémantique, sont, matériellement, les "signes" du répertoire sémiotique » (Benveniste 1974, p. 228).

discursif) il faut être *du point de vue matériel* un signe – ce qui n'est pas le cas de la phrase. Ainsi, bien que le concept de contexte fonctionne différemment s'agissant de l'ordre du discours, il n'en est pas moins contraint par le fait de n'être défini que sur des unités qui sont aussi, d'un autre point de vue, des unités de langue. Il y a donc bien une *identité* profonde du concept de *contexte* qui n'accepte comme « entrée » que ce qui est doté d'une base matérielle de signe : les deux fonctionnements du concept relèvent alors bien de deux *modalités* d'une même chose – l'on retrouve en filigrane la conception de Benveniste d'une *unité* de la *langue* derrière ses deux modes de signifiance que sont le « sémiotique » et le « sémantique », laquelle était déjà annoncée par la continuité du concept de « valeur » dans les deux ordres.

Ainsi l'on comprend à quel point il est impossible de lire la « composition » entre langue et conditions sociales de manière formelle. Du « signe » de la langue au « mot » inséré dans un énoncé se joue une transformation du fonctionnement de concepts comme celui de contexte, transformation qui montre que Pêcheux a saisi l'enjeu du discours comme celui d'une « conversion[403] » de la langue. Cette transformation consacre la spécificité de l'ordre du discours, qui n'est pas un « niveau » supérieur de l'ordre de la langue. Ainsi, entre la langue comme système de signes et l'histoire comme systèmes des formations sociales se glisse une interface dotée d'une autonomie, dont on peut dire qu'elle est *relative* dans la mesure où la langue comme les formations sociales y exercent des contraintes. Or, c'est précisément une telle théorie de l'articulation entre langue et discours (de même que, sur un autre plan, entre pratiques discursives et formations sociales) qui fait cruellement défaut dans *l'Archéologie du savoir,* et qui empêche du même coup d'obtenir une description satisfaisante de l'ordre du discours dans son autonomie relative[404]. Pour saisir le fonctionnement propre de cet ordre du discours tout autant que les contraintes qu'il subit des deux fonctionnements de la langue et des formations sociales, entrons plus en profondeur dans la procédure d'identification des domaines sémantiques que Pêcheux propose à partir de la paraphrase discursive – notamment en ce qu'elle se prête à une implémentation automatique.

[403] C'est Pêcheux lui-même qui cite déjà dans l'*Analyse automatique du discours* (Pêcheux 1969, p. 71) la formule de Benveniste : « la conversion du langage en discours » (Benveniste 1966, p. 254) ; formule que l'on connait certes mieux sous sa forme plus tardive (1970) : « l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours » (Benveniste 1974, p. 81). Pour nous, il y a là une continuité théorique que l'on ne peut pas nier : si le mot d'énonciation n'est pas là, le concept est au travail.

[404] Nous avons déjà montré comment la langue jouait implicitement le rôle de base matérielle du discours dans certaines formules foucaldiennes, sans que cette articulation soit conceptualisée (*cf. supra,* p. 134).

3. Un concept *discursif* de la dépendance entre énoncés

Dans le cadre d'AAD69, il n'y a que deux types de relations possibles entre phrases : la paraphrase discursive – qui constitue un domaine sémantique – ou la dépendance fonctionnelle – qui relie entre eux les domaines sémantiques. Avant de mettre au jour le principe d'identification des domaines sémantiques, Pêcheux se penche sur les relations de dépendance fonctionnelle entre les énoncés à partir d'une analyse de l'énoncé particulier qu'est la phrase[405].

3.1. Dépendances logico-rhétoriques entre phrases (φ)

Conformément à la thèse suivant laquelle la phrase n'est pas un signe mais se trouve être l'unité minimale du discours, les relations entre phrases ne peuvent pas être de l'ordre de la combinaison, mais sont de l'ordre de la « dépendance fonctionnelle ». Pêcheux élabore cette notion à partir d'une reprise critique des notions issues de la linguistique de la phrase complexe. La phrase complexe s'analyse traditionnellement en un ensemble de relations de dépendances entre des phrases simples, distinguant de ce fait dans la phrase complexe des propositions « principale », « subordonnées », et « coordonnées ». Pêcheux, prenant le parti de « l'*absorption* du niveau de la phrase dans celui du discours[406] », va considérer les propositions subordonnées et coordonnées non pas comme des simples *syntagmes* de la phrase complexe, mais comme des traces d'une relation *discursive* de dépendance fonctionnelle entre les énoncés correspondant aux phrases simples. De ce fait, Pêcheux va proposer une généralisation de la notion de dépendance à l'au-delà de la phrase, de sorte que les deux exemples suivants doivent être considérés sur le même plan :

(12) La voiture démarre car le feu est vert.

(13) La voiture démarre. En effet, le feu est vert[407].

Dans l'exemple (12) la conjonction de coordination « car » relie les deux propositions indépendantes P1 « la voiture démarre » et P2 « le feu est vert » qui obtiennent de ce fait le statut de syntagmes constituants de la phrase. En revanche, dans l'exemple (13), nous avons affaire à deux phrases distinctes séparées par un point. Pourtant, Pêcheux propose de traiter le syntagme figé « en effet » comme opérateur de mise en relation discursive de la première

[405] Pêcheux 1969, p. 40 *sq.*
[406] *Ibid.*, p. 41.
[407] *Ibid.*, p. 44-45.

phrase à la seconde, reliant deux énoncés élémentaires qui correspondent aux propositions P1 et P2 de la phrase (12). Néanmoins, conformément au rapport base/processus entre langue et discours, les opérateurs discursifs de la mise en relation d'énoncés s'avèrent être aussi *matériellement* des syntagmes à l'intérieur de la phrase dépendante, susceptible d'une analyse et d'une classification *linguistiques*. Ainsi Pêcheux dresse une liste du matériau linguistique susceptible de *marquer* une telle relation de dépendance entre énoncés :

– l'absence de marque

(14) Six heures sonnèrent. Elle ne viendra pas.

– la « phrase explicative » (une proposition principale et sa complétive)

(15) Six heures sonnèrent. *Il est clair qu'*elle ne viendra pas.

– les adverbes et locutions adverbiales

(16) Six heures sonnèrent. *À présent* elle ne viendra pas

– les conjonctions

(17) Six heures sonnèrent. *Donc* elle ne viendra pas.

– la virgule à l'intérieur d'une phrase

(18) Six heures sonnèrent*,* elle ne viendra pas.

Pêcheux remarque que la multiplicité des marques d'opérations de mise en relation suppose une investigation systématique, et l'on note que c'est bien la *linguistique* qui est l'outil de cette investigation classifiant les opérateurs suivant leur nature grammaticale. Pêcheux ne se risque pas à qualifier sémantiquement telle ou telle dépendance (cause, conséquence, but, concession, etc.) mais se contente de relever l'existence d'une relation de dépendance entre deux énoncés, pouvant être réalisée par différentes marques linguistiques. Celle-ci est notée φ – vraisemblablement pour « (relation entre) *Ph*rases ».

3.2. Dépendances au sein de la phrase complexe (δ)

Du même coup, ce sont aussi des relations syntagmatiques *à l'intérieur* de la phrase qui doivent être traitées comme des relations de dépendance discursive entre des énoncés. Prenant appui sur les travaux en grammaire générative de Harris[408], Pêcheux reprend trois types de règles rendant compte des adjonctions au syntagme nominal : l'adjectivation, la complémentation prépositionnelle, la relativisation. Dans cette perspective, par exemple, l'adjectif dans le groupe nominal doit être considéré comme issu d'une opération

[408] Harris 1963.

d'adjectivation qui transforme un énoncé verbal attributif en groupe nominal présentant un adjectif.

(19) Le chat noir a traversé la route.

E1 = Le chat est noir

E2 = Le chat a traversé la route

Entre E1 et (19) l'adjectif « noir » passe du statut d'attribut sous la copule « est » au statut d'épithète dépendant du nom « chat » dans le syntagme nominal sujet. Au plan discursif, (19) se décompose donc en les deux énoncés E1 et E2, reliés par une dépendance E2 δ E1 [lire « E1 dépend de E2 »] – relation de dépendance du type général de la complémentation du nom (δ_1 lorsque c'est le *sujet* de l'énoncé qui est déterminé, δ_2 lorsqu'il s'agit d'un *complément*). Notons que Pêcheux exprime la relation de copule entre le sujet et l'attribut dans (19) de la manière synthétique suivante : « Le chat ϵ noir ».

L'investigation des relations de dépendance discursive à l'intérieur de la phrase conduit à une précision importante : Pêcheux propose (enfin) la définition fondamentale de ce qu'est un énoncé *élémentaire,* c'est-à-dire un énoncé E_x *ne pouvant plus* faire l'objet d'une décomposition en deux énoncés E_y et E_z liés par une relation (E_y δ E_z). Conséquemment, l'énoncé élémentaire est bien une phrase, bien qu'elle ne soit pas forcément attestée comme telle dans la surface discursive du corpus étudié.

3.3. La construction d'un graphe de relations

Ainsi donc pour une surface discursive quelconque, l'analyse des dépendances fonctionnelles entre énoncés conduit à produire un *graphe de relations*. Ainsi pour la surface discursive suivante :

(20) Lorsqu'il découvrit des traces de pas sur l'île, le naufragé pensa qu'elles étaient récentes puisque ni le vent du large, ni la marée montante ne les avaient encore effacées[409].

L'on a la décomposition en énoncés et formes de relations suivante :

E3 = le naufragé découvrit des traces

E4 = les traces ϵ de pas

E5 = les traces ϵ sur l'île

E6 = le naufragé pensa

[409] Pêcheux 1969, p. 53.

E7 = les traces ϵ récentes

E8 = le vent n'a pas encore effacé les traces

E9 = le vent ϵ du large

E10 = la marée n'a pas encore effacé les traces

E11 = la marée ϵ montante

φ_1 = lorsque

φ_2 = que [complétive]

φ_3 = puisque

φ_4 = et

Et la relation suivante entre énoncés :

(21) (E6 φ_2 (E7 φ_3 ((E8 δ_1 E9) φ_4 (E10 δ_1 E11))) φ_1 (E3 δ_2 (E4 δ_1 E5))

Exprimée par le graphe correspondant :

(22)

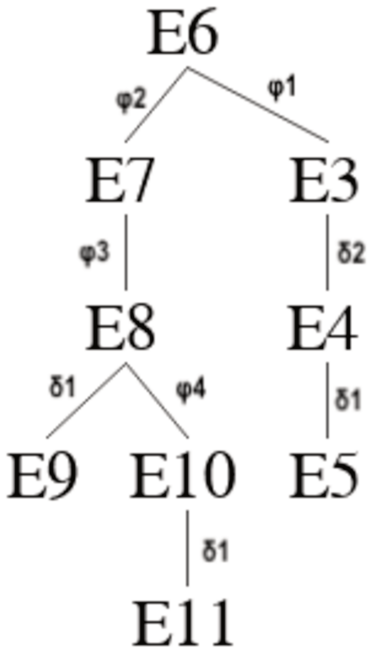

Pêcheux s'attache alors à explorer les différentes structures de graphe possibles en fonction de la complexité des relations φ qui sont rencontrées.

De manière fondamentale, il faut tirer de ce qui précède le fait que l'investigation des relations de type φ et δ par Pêcheux *met sur le même plan* des relations faisant l'objet de domaines différents de l'étude du langage. Les relations de type φ ressortent traditionnellement de la *rhétorique* (la composition textuelle à partir de connecteurs), et les relations de type δ appartiennent au domaine de la *syntaxe*, au domaine des grammaires

génératives (et transformationnelles[410]). Cette « annexion » correspond bien à l'ambition de Pêcheux de constituer l'ordre relativement autonome du *discours.* Une fois cette analyse des relations de dépendance entre énoncés menée, il faut encore étudier la structure interne de l'énoncé élémentaire pour saisir comment les classes paraphrastiques peuvent être mises au jour. Cette investigation va faire l'objet d'un *calcul*.

4. Le calcul mettant au jour les familles paraphrastiques à partir des énoncés élémentaires

Pour l'instant nous n'avons donné qu'une caractérisation négative de l' « énoncé élémentaire » comme de l'énoncé ne pouvant plus subir de décomposition en énoncés reliés par la relation δ. Mais pour déterminer les synonymies contextuelles des mots de l'énoncé, encore faut-il disposer d'une description adéquate de la structure de l'énoncé élémentaire. Cette description implique de mobiliser une nouvelle fois l'articulation entre base linguistique et processus discursif : la description des « mots » de l'énoncé élémentaire prend pour base matérielle la décomposition en « signes » syntaxiques – en constituants – de la phrase correspondante.

4.1. Une syntaxe minimale de la phrase simple

Ainsi Pêcheux propose la description suivante de la phrase simple :

$$(23) \qquad P = SN_1 + V\ (+p)(+SN_{2/3})^{411}$$

Soit

groupe sujet + verbe + préposition + groupe complément

Notons ici que le $+$ signifie une *combinaison sémiotique* formatrice de syntagmes, les lettres désignent alors formellement des signes à l'intérieur de la phrase. Le formalisme qui est ici proposé par Pêcheux tend évidemment à rapprocher sa description de la phrase simple de celle donnée par les grammaires génératives. Ainsi il y a du sens à vouloir

[410] Notons que Chomsky donne un statut *transformationnel* aux opérations de complémentation du nom (via adjectif, préposition ou subordonnée relative) à la différence de Harris qui les analyse dans le strict cadre génératif. Chomsky en effet y voit le même phénomène *linguistique* que celui de la relation actif-passif, laquelle ne peut pas faire l'objet d'une analyse générative. Pour Pêcheux, ce sont toutes les transformations – y compris la relation actif-passif (Pêcheux 1969, p. 77) – qui doivent être comprises comme des opérations *discursives*. Ceci rejoint la position de Benveniste sur le caractère *sémantique* (insu de son auteur) de la Grammaire Générative et Transformationnelle (Benveniste 1974, p. 237), voir *supra,* p. 76 note 191.
[411] Pêcheux 1969, p. 46-47.

reformuler le schéma linéaire P donné par Pêcheux à partir des règles suivantes, formant le socle d'une grammaire générative minimale du français[412] :

(R1) = $P \rightarrow SN_1 + SV$

(R2) = $SV \rightarrow V\ (+SN_2)(+SP)$

(R3) = $SP\ \rightarrow p + SN_3$

Néanmoins, l'on se rend compte vite que le schéma P donné en (23) est moins expressif que les trois règles précédentes : celles-ci rendent possible une séquence « $SN_1 + +SN_2 + p + SN_3$ » (« Ève donna une pomme à Adam ») qui ne rentre pas dans le schéma P. De manière curieuse à première vue, Pêcheux, qui relève bien la difficulté, choisit de traiter ce cas particulier en adjoignant une règle de dépendance α entre énoncés, telle que :

Soient E12 de forme $(SN_1 + V + SN_2 + p + SN_3)$ « Ève donna une pomme à Adam »

E13 de forme $(SN_1 + V + SN_2)$ « Ève donna une pomme »

E14 de forme $(SN_1 + SV + p + SN_3)$ « Ève donna à Adam »

Alors E12 se décompose en E13 α E14[413]

Ainsi, pour Pêcheux, l'énoncé E12 « Ève donna une pomme à Adam », quoique phrase simple, n'est pas un énoncé élémentaire et se décompose en E13 et E14, et ce quand bien même l'énoncé E14 ne correspondrait pas à une phrase correcte du français. On ne peut expliquer cette adjonction d'une règle *ad hoc* heurtant le point de vue de la syntaxe que par la volonté d'isoler une *structure prédicative simple* (à deux arguments maximum) dans la base linguistique SV de l'énoncé élémentaire[414]. En conséquence, cette règle α ne serait pas *ad hoc* du point de vue *discursif*, mais tendrait à renforcer la « simplicité » prédicative de l'énoncé élémentaire[415]. Ainsi l'ensemble des règles {(R1) ; (R2) ; (R3)} décrit la structure linguistique de P, si l'on veut bien accepter la restriction « discursive » excluant les prédicats à deux arguments, associée à la remarque qui précède.

[412] On les trouve par exemple dans Dubois & Dubois-Charlier 1970, qui ajoutent la possibilité de l'adjonction d'un SP au nœud racine (voir *infra*, p. 398). « SN » signifie « syntagme nominal », « SP » signifie « syntagme prépositionnel », « p » signifie « préposition ».

[413] Pêcheux 1969, p. 48.

[414] De ce fait elle apparaît d'ores et déjà inspirée par la *lexis* culiolienne qui a la même structure dyadique et nécessite les mêmes aménagements avec le point de vue syntaxique.

[415] En 1975 Pêcheux reviendra sur le problème et soulignera le caractère indéfendable de la solution proposée ici. Voir *infra* p. 251.

La caractérisation de P doit être néanmoins enrichie d'une manière que l'on peut synthétiser comme suit[416] :

(R4) = $SN_1 \rightarrow D_1 + N_1$

(R5) = $SN_{2/3} \rightarrow D_2 + N_{2/3}$

(R6) = $V \rightarrow v + ADV$[417]

Telles que P soit de la forme :

(24) $P = D_1 + N_1 + v + ADV\ (+ p) + D_{2/3} + N_{2/3}$

Ce qui correspond aux deux possibilités de construction suivantes :

(25) (a) (b)

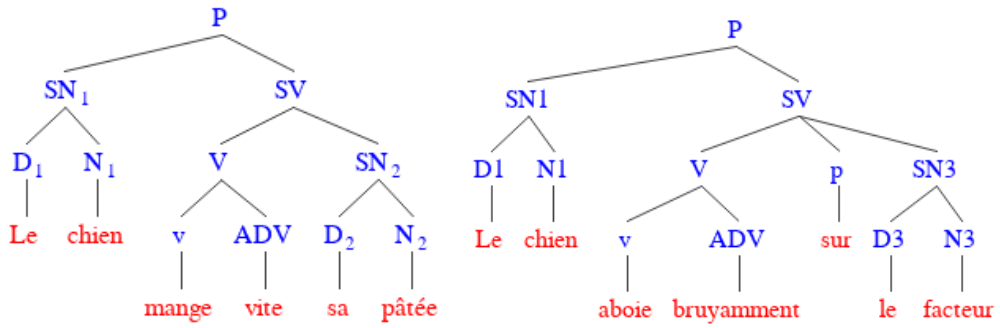

4.1.L'enregistrement syntaxique de ce qui n'est que la base linguistique des processus discursifs

Le caractère extrêmement rudimentaire de la syntaxe qui vient d'être présentée impose certaines remarques. Tout d'abord, les règles proposées par Pêcheux ne sont pas du tout suffisantes pour générer des phrases françaises correctes : manquent en particulier la détermination des morphèmes flexionnels par le genre et le nombre, le rôle des auxiliaires, etc. Ce n'est pas le but de Pêcheux. En effet la raison d'être de cette « grammaire minimale » de la phrase est d'*enregistrer* des informations sur l'énoncé, et c'est son unique but dans le cadre de ce qui est à venir, à savoir un calcul.

[416] Pêcheux 1969, p. 69 *sq.* Ici Pêcheux différencie le déterminant du syntagme sujet « D_1 » et du syntagme objet « D_2 ». De plus, « $SN_{2/3}$ » signifie « SN_2 ou SN_3 » en ainsi du « N » correspondant. À « v » correspond le verbe distingué de l'adverbe, alors qu'ils sont réunis dans V (cette règle provisoire heurte aussi le point de vue syntaxique, voir note suivante).

[417] Notons que la dernière règle que l'on peut établir à partir de ce qui est dit dans *l'Analyse automatique du discours* ne correspond pas au traitement fait des adverbes par les grammaires génératives du français : ainsi Dubois et Dubois-Charlier analysent les adverbes comme des syntagmes prépositionnels transformés (Dubois & Dubois-Charlier, 1970, p. 122 *sq.*).

Ensuite, il faut remarquer que, à travers cet enregistrement syntaxique des énoncés, les règles identifient dans un certain nombre de signes syntaxiques ce qui n'est que la *base matérielle* des processus discursifs qui concernent les mots du discours. Ainsi Pêcheux associe par exemple au déterminant (D) un faisceau de dimensions proprement discursives, comme en particulier le mode de détermination du N :

–est-ce la classe N qui est visée ?

(26) *Le* chien est un animal fidèle

–un élément particulier de la classe N ?

(27) *Ce* chien est méchant.

– un élément extrait de la classe N sans autre indication ?

(28) *Un* chien se mit à aboyer.

– la « classe » N entière en tant que balayée par D ?

(29) *Tous les* chiens doivent porter un collier.

– la « classe » N en tant qu'indice d'un concept ?

(30) Pendant dix ans il mena une vie de chien[418].

Comme Pêcheux le souligne, le mode de détermination ne correspond pas *formellement* au morphème qui se trouve à la place syntaxique D, ce que montre bien par exemple la différence de détermination entre « un chien est toujours fidèle » et « un chien se mit à aboyer » derrière l'identité morphématique de l'article indéfini[419]. Ceci indique fondamentalement que les valeurs sémantiques listées précédemment ressortissent d'un ordre de détermination – celui du *discours* – différent de l'ordre sémiotique de la langue. Il n'en reste pas moins que c'est la syntaxe, en identifiant la place syntagmatique du déterminant D, qui permet une première investigation de *base* de ces valeurs sémantiques : en segmentant un signe en D, la syntaxe permet d'identifier une place dans l'énoncé, porteuse d'une valeur sémantique qui sera enregistrée par une lettre.

Il en est de même de la description du syntagme verbal : par opposition à l'adverbe qu'il enregistre comme un signe détaché du verbe, Pêcheux identifie une série de déterminations « plus ou moins intégrées à la forme du verbe[420] ». Il s'agit de la personne, du « statut » (modalité d'énonciation), du temps, de la voix, du mode, la modalité (possible/nécessaire), enfin l'« emphase » (le tour stylistique mettant en relief une partie de

[418] Pêcheux 1969, p. 72. L'œil averti peut reconnaître ici une structure similaire à « came » culiolienne, structure *énonciative* de la détermination dont Pêcheux reprend l'ordre – nous aurons l'occasion d'y revenir. Pêcheux poursuivra la réflexion dans l'article « Lexis et meta-lexis ». Voir ici *infra* chapitre VI.
[419] Pêcheux, 1969, p. 72.
[420] *Ibid.*, p. 74.

l'énoncé). Pour le lecteur contemporain, il s'agit bien évidemment ici de phénomènes qui constituent le cœur du mécanisme de l'énonciation – lequel reste dans l'ombre dans la mesure où Pêcheux ne se met pas au clair conceptuellement avec ce dernier. Pour le philosophe en effet, il s'agit de déterminations sémantiques qui constituent la « forme de l'énoncé », et qu'il faut synthétiser dans un vecteur F *agissant sur l'ensemble de l'énoncé*, et que l'on peut définir comme :

$$F = < v(\text{statut}) ; v(\text{temps}) ; v(\text{voix}) ; v(\text{mode}) ; v(\text{modalité}) ; v(\text{emphase})>$$

Prenons bien la mesure de l'intervention de ce vecteur F : ici intervient au cœur de l'énoncé élémentaire un élément *qui n'a pas de strict correspondant sémiotique*[421], ce qui confirme bien que, pour Pêcheux, le fonctionnement de la notion de *contexte* dans l'« effet métaphorique » n'est *pas* de nature sémiotique, mais bien d'un autre ordre, celui d'une sémantique discursive. Toute la distance entre la perspective de Pêcheux – ouverte sur l'énonciation – et le travail de Harris, purement syntaxique, est patente ici[422].

4.2. La forme de l'énoncé élémentaire et son codage

Dans ces conditions, les éléments de l'énoncé élémentaire peuvent alors être définis comme les suivants :

(31) $\{D_1,\ N_1,\ V,\ ADV,\ F,\ p,\ D_{2/3}\ , N_{2/3}\}$[423]

L'on note ici encore qu'aucun opérateur de combinaison sémiotique $+$ n'est présent dans cette expression, ce qui distingue la structure *discursive* de l'énoncé élémentaire en (28) de la structure *sémiotique* de la phrase simple qui lui correspond en (22). La structure (28) qui permet d'identifier l'énoncé élémentaire s'appuie sur l'existence d'une structure linguistique (22). Pourtant, les termes de (28) sont des « mots » (et F est un opérateur abstrait) tandis que les termes de (22) sont des « signes ». Ainsi, lors de l'enregistrement codé de (28), les valeurs correspondant aux termes sont des valeurs *sémantiques* (le type de déterminant nominal en D de (23) à (27), le type de détermination verbale en F), et non pas des signes (morphèmes ou syntagmes). Pour souligner l'opération de F sur la totalité de l'énoncé, Pêcheux propose alors la formule suivante de l'énoncé élémentaire :

$$E = F(D_1, N_1, V, ADV, p, D_2, N_{2/3})$$

[421] Au sens où il n'est pas en bijection avec un et un seul signe.
[422] *Cf. supra,* p. 163.
[423] Pêcheux 1969, p. 76.

Le philosophe commente ceci en indiquant qu' « un *énoncé résulte de l'application d'une forme de l'énoncé sur une lexis donnée*[424] ». Pêcheux reprend ici à Culioli le terme de *lexis* pour désigner les « mots » de l'énoncé ($D_1, N_1, V, ADV, p, D_2, N_{2/3}$), qui disposent d'une base matérielle de signe, et les distinguer de F qui est traité comme un opérateur abstrait ne pouvant être associé à un signe qui en serait la base matérielle.

Dès lors, tout énoncé élémentaire peut faire l'objet d'un *codage* qui enregistre les *valeurs sémantiques* que prennent chacun des termes de E (qu'ils soient opérateurs abstraits ou mots). Ainsi par exemple F est codé par Pêcheux sous la forme d'un nombre à quatre chiffres, dont le premier indique la voix (active/passive : « 1 » ou « 0 »), le second indique la modalité d'énonciation (affirmatif « 0 », négatif « 1 », interrogatif « 2 », interro-négatif « 3 »), le troisième et le quatrième le mode et le temps sur le même principe[425]. Les déterminants D reçoivent 7 valeurs possibles (défini singulier, indéfini singulier, défini pluriel, indéfini pluriel, démonstratif singulier, démonstratif pluriel, absence de déterminant[426]). Enfin les noms N, verbes V et adverbes ADV sont codés en toutes lettres par la valeur du *lemme* correspondant (et donc l'infinitif du verbe).

4.3. Le calcul des distances sémantiques : un score issu de pondérations

Une fois ce codage accompli, la reconnaissance des familles paraphrastiques se fait à partir d'un *calcul* de distances « sémantiques » entre énoncés. Soient deux énoncés élémentaires E_i et E_j, l'on associe un nombre binaire π au couple (E_i, E_j), selon la condition suivante : « Deux termes identiques dans la même classe morpho-syntaxique se traduisent par le chiffre 1 dans π, à la place correspondante, et deux termes différents par le chiffre 0[427] ». En conséquence il vient par exemple :

$$(E_i, E_j) = 1\,1\,1\,1\,0\,1\,0\,0$$

[424] *Ibid.*, p. 76.
[425] Pêcheux & Haroche 1972, p. 18.
[426] On ne retrouve néanmoins plus vraiment ici (en 1972) l'ambition d'identifier dans le codage des valeurs sémantiques plus fines que la différence entre morphèmes, pourtant annoncée en 1969.
[427] Pêcheux 1969, p. 89. Notons que le terme « classe morpho-syntaxique » employé par Pêcheux fait un peu faux–sens : il y a bien une base linguistique morpho-syntaxique à l'essentiel des éléments de E, mais, si l'énoncé élémentaire ressort bien de l'ordre du discours, il faut soutenir rigoureusement que ce n'est pas le signe « morpho-syntaxique » qui ici est enregistré mais le mot ; donc une valeur sémantique et non une valeur sémiotique (ainsi de F, ou de D comme Pêcheux en a l'ambition). Il faut comprendre le terme de « classe morpho-syntaxique » comme le terme qui désigne le lieu (la base) où se détermine une valeur sémantique.

Les deux énoncés élémentaires E_i et E_j ont les mêmes valeurs pour $\{F, D_1, N_1, V, p\}$ et des valeurs différentes pour $\{ADV, D_2, N_{2/3}\}$. Mais, partant, l'on peut déterminer la proximité de ces deux énoncés avec un troisième énoncé E_k, en comparant le nombre précédent avec le suivant :

$$(E_i, E_k) = 1\ 1\ 1\ 0\ 0\ 1\ 0\ 0$$

Ici l'on observe que, puisque E_i et E_k perdent la valeur V en commun, alors entre E_i, E_j, et E_k ce sont $\{F, D_1, N_1, p\}$ qui se conservent. L'on peut alors estimer la « proximité paradigmatique » d'énoncés entre eux en fonction du *nombre* de classes qui se conservent, ainsi E_i et E_j (5 classes) sont plus proches que E_i et E_k (4 classes). Bien que les termes soient comparés classes par classes entre deux énoncés, le nombre qui détermine la proximité entre deux énoncés est une *somme globale*, qui ne retient plus la *structure sémiotique* de la phrase : ceci traduit bien la volonté de saisir l'énoncé comme unité *discursive* fournissant un *contexte sémantique global* pour chaque mot, et non local comme dans le cadre du fonctionnement sémiotique de la notion de contexte[428]. Deux énoncés peuvent avoir le même verbe mais avoir une très faible proximité sémantique en raison de grandes divergences dans le reste du matériel discursif. Ainsi, en dépit du fait que des verbes identiques jouent *sémiotiquement* le rôle de contexte syntagmatique pour deux sujets distincts, il n'y aura pas lieu, *du point de vue sémantique*, de traiter ces sujets comme des synonymes contextuels – précisément parce qu'étant mots, leur contexte est la *globalité* de l'énoncé, et non le simple syntagme dans lequel, comme signes, ils sont insérés. L'intervention de l'instrument d'une *somme* mathématique traduit l'*égalisation* qui a lieu entre les « mots » sous l'effet de la transformation conceptuelle de la phrase en énoncé, transformation qui est une déstratification.

Dans ce calcul global, il apparaît toutefois à Pêcheux que, du point de vue discursif, la conservation de N_1 ou de V est associée à une plus grande proximité sémantique que la conservation de D_1 ou D_2, ce qui justifie d'attribuer des *pondérations* à chacune des classes pour traduire leur importance sémantique relative. Ainsi viennent les fameux coefficients 5 pour les verbes et les noms, 3 pour les adverbes et les prépositions, etc. Cette manière de *quantifier* ainsi l'importance sémantique des composantes de l'énoncé, très insuffisamment

[428] L'on voit encore une fois la différence avec Harris : les mots de l'énoncé qui, en se conservant d'un énoncé à l'autre forment une proximité paradigmatique, ces mots, entre eux, *ne forment pas forcément un syntagme.* Ainsi $\{F, D_1, N_1, V, p\}$ qui se conservent entre E_i et E_j, ne forment pas ensemble un syntagme à l'intérieur de E_i ou E_j . Pour la théorie de Harris, qui se situe dans une perspective sémiotique dans laquelle il y a continuité dans la stratification de la langue au discours, cela est nécessaire à l'établissement d'une paraphrase discursive.

théorisée et justifiée, sera l'objet de très vives critiques[429]. Il n'en reste pas moins, pour ce qui nous concerne, que, dans son principe, cette disposition indique bien la saisie de l'énoncé élémentaire comme d'un *tout* qui détermine le contexte des mots, puisque c'est bien toujours dans un calcul global que les pondérations viennent jouer un rôle, et non au niveau local des syntagmes pris dans la structure de constituants. Si les *catégories* morpho-syntaxiques se voient dotées par la pondération d'une certaine spécificité qui marque leur inégale importance, c'est bien en regard de la valeur sémantique *en général* que supportent ces catégories à l'échelle de l'énoncé (prédication, détermination…).

4.4. L'établissement des domaines sémantiques en fonction d'un seuil statistique de pertinence

C'est donc par le *calcul* des distances sémantiques étendu à l'ensemble des énoncés élémentaires obtenus par décomposition de la surface discursive en graphe de relations, que les proximités paradigmatiques entre énoncés reconstituent les familles paraphrastiques constitutives des fameux *domaines sémantiques*, qui constituent l'unité « haute » du discours. On note donc que la différence entre domaines sémantiques est avant tout *quantitative*, puisqu'elle est fonction d'une distance entre énoncés. Ainsi entre les unités sémantiques que sont les domaines sémantiques au sein de l'ordre du discours ne joue pas le principe de *différence distinctive* tel qu'il fonctionne dans l'ordre sémiotique de la langue, et ce malgré le terme de distance « paradigmatique ». L'ordre des domaines sémantiques est un système continu de proximités et de relations de dépendances. Il suit de ceci que la délimitation d'un domaine sémantique dépend d'une *borne* p_α, fixée statistiquement[430] par le chercheur, et déterminant la valeur du calcul de proximité entre énoncés à partir de laquelle il est convenable de parler d'*un* domaine sémantique : cette borne définit un seuil de pertinence pour la valeur issue du calcul des distances sémantiques.

Pêcheux définit ainsi une « zone de similitude » entre deux *couples* d'énoncés (E_i, E_j) et (E_m, E_n) ayant la valeur de leur « proximité paradigmatique » au-dessus de la borne p_α et reliés deux à deux par une relation de dépendance de classe $\psi = \{\alpha, \delta, \varphi\}$, telle

[429] Borillo et Virbel 1973 et 1977, et d'autres, mais aussi Pêcheux et Fuchs 1975, p. 63 *sq.* .

[430] S'agissant de la valeur de la borne p_α, Pêcheux propose la demi-somme des valeurs de proximité paradigmatique de deux couples d'énoncé (reliés deux à deux par ψ) disposant de la plus forte proximité paradigmatique.

que que $E_i \ \psi \ E_m$ et $E_j \ \psi \ E_n$[431]. Cette zone peut être prolongée par *concaténation* à d'autres couples d'énoncés, et c'est le résultat de cette concaténation qui forme un « domaine sémantique ». On note donc que des énoncés E_m et E_n en relation de dépendance ψ avec E_i et E_j peuvent faire partie du *même* domaine sémantique, à condition que la proximité paradigmatique (E_m, E_n) soit supérieure à la borne p_α. Cela signifie que les relations de dépendance fonctionnelle, sous condition d'une certaine proximité paradigmatique, *sont nécessaires* à la définition du domaine sémantique. Inversement quand cette condition de proximité n'est plus remplie, les énoncés dépendants ne sont plus intégrés au même domaine, mais traduisent cette fois une relation de dépendance *entre domaines*[432]. L'on observe donc qu'un domaine sémantique est défini à la fois par des relations de proximité paradigmatique et par des relations de dépendance fonctionnelle.

4.5. Conséquence : la représentation des synonymies contextuelles

C'est seulement sur la base des domaines sémantiques que certains « mots » peuvent être identifiés comme jouant le rôle de « point d'ancrage » sémantique, par leur *invariance* au sein d'une famille d'énoncés élémentaires, donnant alors la possibilité de définir des synonymies pour les mots de leur environnement phrastique à l'intérieur du domaine. Dans notre exemple $\{F, D_1, N_1, p\}$ sont communs à E_i, E_j et E_k ; ils sont donc les « mots » qui contribuent à la proximité des énoncés pris dans leur globalité. Inversement, les autres « mots » qui divergent entre deux énoncés reconnus par ailleurs comme faisant

[431] Pêcheux 1969, p. 95. On peut se demander pourquoi Pêcheux définit une telle relation entre quatre énoncés différents liés par des relations de dépendance plutôt que de se contenter de lier les énoncés de proche en proche en comparant les distances (E_i, E_j) et (E_i, E_k) de seulement trois énoncés (E_i jouant le rôle de point de repère invariant). Jacqueline Léon y voit la contrainte de la construction d'AAD69 partir du dispositif Algol-Syntol de l'analyse de contenu, lequel ne recevait en entrée que des couples : « Cette partie de la procédure, directement issue de l'analyse documentaire, emprunte certains de ses éléments à Syntol : notamment la représentation d'une phrase comme graphe de relations binaires » (Léon 2010). C'est visiblement d'un des collègues de Pêcheux, Jean Bouillut que vient « le principe de l'analyse de comparaison de relations binaires, la formation des chaînes et le regroupement en classes d'équivalences » (Léon 2010). On peut néanmoins remarquer que l'intégration des relations de dépendance à l'intérieur de la définition du domaine sémantique permet le genre de représentations complexes que l'on obtient en (32), beaucoup plus lisibles pour l'analyse du discours.

[432] Il y a néanmoins des degrés de dépendance entre deux domaines, suivant le plus ou moins grand nombre d'énoncés élémentaires d'un premier domaine en relation de dépendance avec ceux d'un deuxième. Voir Pêcheux 1969, p. 104 *sq.* Notons que cette notion de dépendance entre domaine se divisera en deux dans la suite entre dépendance « paradigmatique » – celle qu'on vient de voir – constituant des « hyperdomaines » et dépendance « syntagmatique », impliquant des relations de dépendance entre énoncés. Voir Pêcheux & *alii* 1982.

partie d'un même domaine sémantique, ces mots sont précisément ceux qui se trouvent définis comme en relation d'effet métaphorique, ou de synonymie contextuelle.

Ainsi donc, la présentation d'un domaine sémantique a la forme d'un énoncé, dans lequel les places sont remplies soit par des mots (les invariants du domaine) soit par des classes de mots (les synonymes contextuels), sur le modèle suivant :

(32) $\left|_{ces}^{ils}{}_{hommes}\right|\ sont\ \ dans\ \ un(e)\ \left|^{vaisseau}_{cabine}\right|\ \ spatial(e)$[433]

Notons que la présentation d'un domaine sémantique peut avoir, comme ici, la forme d'un énoncé complexe : dans (29), le N_2 est complémenté par l'adjectif « spatial », et ce, bien que tout domaine sémantique soit intrinsèquement une classe paraphrastique d'énoncés *élémentaires*. Cette présentation sous forme d'un énoncé complexe permet de représenter synthétiquement en un seul « schéma d'énoncé » les relations de dépendance $\{\alpha, \delta, \varphi\}$ entre énoncés élémentaires par ailleurs proches en termes de distance paradigmatique[434].

Ainsi donc, par le calcul de proximité paradigmatique et la représentation du graphe des relations de dépendance, est posé le contenu de « AAD69 » comme théorie et dispositif d'analyse du discours : théorie du discours, dans la mesure où l'effet métaphorique et la synonymie contextuelle sont donnés pour constitutifs de la structure sémantique du discours, dispositif d'analyse du discours dans la mesure où le calcul et le graphe précédents permettent la *représentations* de cet effet et cette synonymie dans les « domaines sémantiques ». Toutes les opérations précédentes (calcul, représentation en graphe) peuvent être réalisées à la main – ainsi qu'en témoigne l'annexe III de l'*Analyse automatique du discours* portant sur l'analyse d'un texte d'une dizaine de lignes[435] –, mais aussi faire l'objet d'une implémentation informatique, dès lors que le corpus d'étude se fait plus vaste. Ce dispositif restera en place jusqu'à la fin des années 1970, date à laquelle les projets s'appuyant sur « AAD69 » ne seront plus acceptés[436], il convenait de l'étudier dans le détail, car il constitue la base de la réflexion théorique de Pêcheux sur le discours.

Et en effet, à ce titre, une chose apparaît certaine : si dans « AAD69 » la question de l'énonciation n'est pas abordée directement dans sa centralité, en revanche la dualité entre ordre du discours et ordre de la langue – correspondant à la dualité benvenistienne

[433] Pêcheux & Haroche 1972, p. 47.
[434] En (29) le domaine n'est pas présenté comme un schéma d'énoncé *élémentaire*, mais comme un schéma d'énoncé *complexe* présentant une adjectivation. La représentation du domaine sémantique à l'œuvre en est simplifiée : il aurait sinon fallu présenter une relation de dépendance entre deux domaines D1 « $\left|_{ces}^{ils}{}_{hommes}\right|\ sont\ \ dans\ \ un(e)\ \left|^{vaisseau}_{cabine}\right|$ », et D2 « $le\ \left|^{vaisseau}_{cabine}\right|\ est\ spatial(e)$ ».
[435] Pêcheux 1969, p. 122 *sq.*
[436] Jacqueline Léon 2015.

entre sémantique et sémiotique – est déjà en place. Elle conduit Pêcheux à se distinguer radicalement dans le champ des investigations linguistiques du discours. Pêcheux ne produit pas une sémiotique du sens[437], ni une analyse syntaxique du discours[438], ni une sémantique formelle des grammaires génératives[439], ni même une analyse des structures sémantiques du vocabulaire[440], mais bien une proposition originale qui traduit la « conversion » de la langue en discours par une conversion de concepts comme celui de « contexte », passant d'un rôle sémiotique local à un rôle sémantique global. Ce faisant, Pêcheux consacre l'autonomie relative de l'ordre du discours, disposant d'un mode de fonctionnement propre reposant sur la paraphrase discursive[441]. Néanmoins, l'autonomie demeure relative dans la mesure où l'articulation entre l'ordre de la langue et l'ordre du discours se fait selon le couple base matérielle / processus sémantique, faisant que chaque « mot » du discours est aussi, sous un autre point de vue, un « signe » de la langue. Cette articulation forte du discours avec la langue constitue son premier niveau d'unité, la phrase – qui est aussi un énoncé. La phrase, unité-limite, joue le rôle de borne haute pour les unités de la langue, et de borne basse pour les unités du discours. Par ces affirmations, le Pêcheux de « AAD69 » témoigne d'une proximité bien plus profonde avec Benveniste qu'on a pu le souligner.

Au-dessus de la phrase ou énoncé se constituent les domaines sémantiques, par paraphrase discursive. À ce niveau aussi joue une deuxième forme de contrainte constitutive de l'autonomie toute *relative* du discours : il s'agit de la frontière du discours avec le social. Car en effet, les domaines sémantiques doivent permettre d'exprimer diversement *une* position discursive associée à une situation sociale donnée ; par corollaire, le « même » mot peut changer de sens suivant la position discursive dans laquelle il est énoncé (suivant les domaines sémantiques auxquels il se rattache donc). Ces thèses ne sont pas explicitement avancées dans AAD69, elles constituent pourtant le cœur de l'enjeu politique du travail linguistique.

[437] Comme la *Sémantique structurale* de Greimas
[438] Comme l'analyse du discours harrissienne qui reste ancrée dans le point de vue sémiotique.
[439] Comme la sémantique interprétative de Katz en appui sur Chomsky
[440] Comme les travaux de lexicologie à Saint-Cloud.
[441] Notons bien que Chomsky comme Pêcheux ont une théorie de la paraphrase. Elle est strictement linguistique chez le premier, tandis qu'elle est discursive chez le second. Ainsi nombre des transformations qui sont analysées comme phénomènes de langue chez le premier sont réinterprétés comme phénomènes de discours, susceptible de variabilité sociale et historique, chez le second.

5. Que « les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient »

5.1. Des domaines sémantiques aux formations discursives

Ce n'est qu'au travers des articles qui paraissent au tournant des années 1970 que le « cheval de Troie » de l'AAD69 en psychologie expérimentale se dévoile comme tel. C'est d'ailleurs *L'Humanité* qui a comme la primeur de l'offensive politique sur le terrain du discours à travers la publication d'un article sur « Langue, "Langage", discours[442] » qui précède de quelques mois[443] l'article théorique qui paraîtra dans *Langages* et qui rapporte ce constat :

> « Si on considère le domaine de la politique et celui de la production scientifique, *on constate que les mots peuvent changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient*[444]. »

Dans cette élégante formule, qui paraît empruntée aux moralistes du XVIIe siècle, Pêcheux dévoile ses batteries :

> « Il n'est donc pas inutile de rappeler très brièvement que, étant donné une formation sociale à un moment déterminé de son historie, elle se caractérise, à travers le *mode de production* qui la domine, par un état déterminé du *rapport entre les classes* qui la composent ; ces rapports s'expriment à travers la hiérarchie des *pratiques* que ce mode de production nécessite, compte tenu des *appareils* à travers lesquels se réalisent ces pratiques ; à ces rapports correspondent des *positions* politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en *formations* entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination.
>
> On parlera de *formation idéologique* pour caractériser un élément susceptible d'intervenir, comme une force confrontée à d'autres forces, dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale, en un moment donné ; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni "individuelles", ni "universelles", mais se rapportent plus ou moins directement à des *positions de classes* en conflit les unes par rapport aux autres.
>
> Nous avancerons, en nous appuyant sur un grand nombre de remarques contenues dans ce qu'on appelle "les classiques du marxisme" que les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs *formations*

[442] Pêcheux, Haroche, Henry 1971.
[443] Denise Maldidier rapporte cela dans Maldidier 1990, p. 20.
[444] Pêcheux & *alii* 1971b, p. 97.

> *discursives* interreliées, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquels ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots : comme nous l'indiquions en commençant, les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; on peut préciser maintenant : les mots "changent de sens" en passant d'une *formation discursive* à une autre[445]. »

Dans ce texte – « géométral » à bien des aspects – se rencontrent plusieurs enjeux du travail de Pêcheux, tout comme plusieurs *perspectives* pouvant donner lieu à des lectures diverses de ce travail. On choisit de laisser librement de côté pour l'instant la « prémonition » du thème de la typologie des genres de discours qui transparaît dans la parenthèse « (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon (…) ». L'on choisit de se concentrer sur l'articulation qui est posée entre un « mot » du vocabulaire de Foucault (« formations discursives ») et la conceptualité marxiste des formations sociales, développée par le concept de « formations idéologiques » issu d'Althusser.

5.2. Un contextualisme des formations discursives ?

La première remarque qu'il importe de faire est la suivante : la « formation discursive » s'intègre bien – en termes de sémantique lexicale – au paradigme des « formations sociale/idéologique/etc. » du marxisme. Ceci illustre bien l'ambiguïté la naissance du terme, doté de deux généalogies : Foucault et le marxisme althussérien. Ici le foucaldisme du terme n'est visible qu'aux lecteurs de l'*Archéologie du savoir*, car, comme on l'a indiqué[446], le réinvestissement de Foucault prendra dix ans du côté de l'analyse du discours.

Notons aussi un autre « miroitement » de la perspective : ici les formations idéologiques sont clairement associées à des *positions de classe*, sans que discussion ne soit menée de la relative indépendance entre idéologie et infrastructure qui fait précisément toute la complexité de la théorisation d'Althusser. Nous y reviendrons. En conséquence le sens du concept de « formation discursive » dans l'article en question, est le suivant : une formation discursive est *l'ensemble des domaines sémantiques associés à une unique*

[445] Pêcheux & alii 1971b, p. 102-103
[446] *Cf.*, *supra*, p. 145 *sq*.

position discursive, elle-même correspondant à une situation sociale définie par des conditions sociales de production du discours. En conséquence l'on saisit le sens de la formule « les mots changent de sens selon la position tenue par ceux qui les emploient », celle-ci signifie : « les mots "changent de sens" en passant d'une *formation discursive* à une autre », *i.e.* en passant d'un domaine sémantique relevant d'une position discursive à un autre relevant d'une autre position discursive et d'autres conditions de production du discours.

Or, en l'état, cette formule pourrait donner lieu, à une lecture dite « contextualiste » selon laquelle le sens d'un mot est tout entier défini par le « contexte » discursif – et ensuite, par transitivité, social – dans lequel il est employé. Il est vrai que Pêcheux définit dans AAD69 le contexte de l' « effet métaphorique » comme l'ensemble des « mots » de l'énoncé. Pourtant, réduire le sens d'un mot à celui des « autres mots se trouvant dans le même contexte » fait peu de cas de la précision que Pêcheux ajoute : « le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquels ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots ». Le « contexte » définitoire du sens n'est donc pas que celui des autres « mots » mais aussi (et surtout) celui des « constructions » qui articulent entre eux les mots. Le concept de « construction » n'est pas plus précisé ici : pourtant l'on peut bien évidemment y reconnaître la *phrase* comme unité maximale de la langue et unité minimale du discours.

C'est précisément ce qui grève la possibilité d'une lecture contextualiste de Pêcheux : si le sens des mots n'est pas défini par leur contexte discursif de synonymies contextuelles, c'est à travers le pré-formatage linguistique qui définit les énoncés élémentaires sur la base desquels se réalise le calcul. Autrement dit, les mots ne sont jamais libres dans un corpus, mais sont insérés dans des énoncés contraints par leur forme linguistique de phrase. C'est sur ces énoncés que porte véritablement le calcul, et les synonymies contextuelles que l'on peut définir entre mots n'en sont que la conséquence. La fin de l'article, suggérant un recentrement de l'interrogation sur la question de l'énonciation, indique bien entendu la voie qui va s'ouvrir pour approfondir cette idée de « construction[447]».

[447] Là-dessus, voir *infra* chapitre VI et la notion, qui devient capitale, d'« opération ».

5.3. L'enjeu politique : départir les homonymes des synonymes (l'exemple du mot « lutte »)

Il n'en reste pas moins que, posée dans ces termes, l'AAD69 peut opérer de saisissantes analyses, comme celle sur les contextes du mot « lutte » dans les tracts de trois organisations étudiantes en 1968 (U.E.C, F.E.R., 22M)[448]. Les domaines sémantiques auxquels se trouve intégré le mot « lutte » dans chacun des trois corpus sont significatifs de divergences politiques. Alors que les communistes de l'U.E.C., organiquement liés au P.C.F., présentent un domaine D_{13} structuré de la sorte :



La F.E.R. plutôt trotskyste, s'exprime ainsi :



Enfin, le 22M présente les domaines suivants :

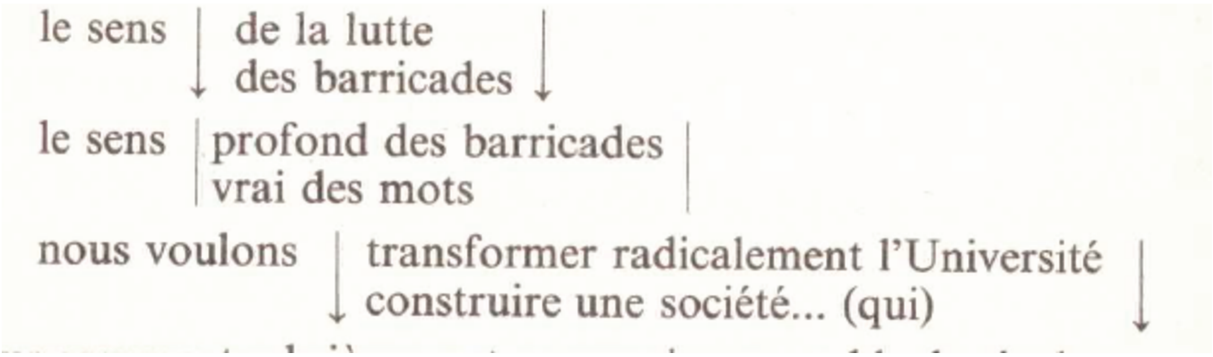

Pêcheux et Wesselius de commenter :

> « Dans le cas de l'U.E.C. (…) la nature de l'adversaire et les moyens d'action sont définis dans les termes mêmes où le P.C.F. les formule, c'est-à-dire, dans les termes de la prise du pouvoir politique au niveau du pouvoir d'État (…) Les résultats concernant l'analyse des tracts F.E.R. montrent que pour cette organisation la lutte se situe essentiellement u niveau des *effets du capitalisme* (…) Il s'agit en fait d'une lutte *défensive*, destinée à protéger les acquis et à empêcher l'aggravation de la situation (…) Les objectifs qui apparaissent à travers

[448] Pêcheux & Wesselius 1973.

> l'analyse de tracts distribués par le mouvement 22M sont tout au contraire d'une nature telle qu'on peut les qualifier de *buts politiques à long terme* en ce sens que leur contenu (lorsqu'il est exprimé, ce qui est assez peu fréquent au niveau des résultats) *est bien le but même du mouvement ouvrier,* dans toute sa généralité : la spécificité du 22M est, sur ce point, de lier la réalisation de ce but (construire une autre société) aux formes concrètes et immédiates de la lutte (les barricades)[449]. »

En effet, et c'est là que se voit l'avantage du dispositif AAD69 : les domaines sémantiques forment des unités minimales d'assertion, ainsi il est aisé de les interpréter comme des sortes de « déclarations politiques » mettant en relation le mot à l'étude (« lutte ») avec les autres arguments de la prédication.

Ainsi « lutte » est associée prédicativement à l'argument « pour un gouvernement populaire » chez l'U.E.C., et à l'argument « contre De Gaulle / les ordonnances / le chômage etc.) chez la F.E.R. ; elle s'identifie à l'argument « barricades » dans le discours du 22M de la forme « le sens de X ». L'analyse AAD69 permet de retrouver un ensemble de formes prédicatives (les « énoncés élémentaires ») là où elles n'apparaissent pas forcément en surface comme des jugements, là aussi où les formes de l'expression ne conduisent pas nécessairement le lecteur à établir des rapprochements. L'analyse se poursuit sur les thèmes du lien avec le mouvement ouvrier et de la représentation de celui-ci. Pêcheux et Wesselius en tirent la conclusion suivante :

> « Nous pouvons maintenant dire que cette spécificité des contextes est telle qu'on a affaire à trois termes homonymes, différenciés à la fois par les objectifs, les agents, et l'orientation temporelle. Ne pourrait-on pas dire, à titre de résumé, que :
>
> – la F.E.R lutte dans le présent pour organiser la jonction étudiants-travailleur, à l'aide du "bloc de la jeunesse", afin de réaliser ce qui a fait défaut dans le passé ;
>
> – l'U.E.C. lutte dans le présent avec les organisations de la classe ouvrière pour réaliser une alliance (union) ouvrant la voie à un autre régime dans l'avenir ;
>
> – le 22M lutte simultanément dans le présent et dans l'avenir, la lutte anti-répression ayant la valeur exemplaire d'un symbole de cet avenir. »

Ainsi donc, que « les mots changent de sens en fonction de la position tenue par ceux qui les emploient » signifie que ce qui peut sembler à première vue être une forme ayant un seul et unique sens ou du moins une constellation de synonymie, peut se révéler n'être qu'un *homonyme* – et ainsi du mot « lutte » tel qu'il est partagé par ces trois « positions discursives » que sont U.E.C., F.E.R., 22M. Si le mot « lutte » est inséré dans un réseau de

[449] Pêcheux et Wesselius 1973, p. 249-250.

synonymes dans chacun des domaines sémantiques – c'est précisément la définition de l'appartenance à un domaine sémantique –, il n'en reste pas moins qu'entre domaines sémantiques antagonistes, il n'est qu'homonyme. En ce sens le but politique de la « sémantique discursive » de Pêcheux peut être formulé comme suit : *départir les homonymes des synonymes*[450].

Néanmoins, pour qu'un tel projet soit mené à bien, une condition est essentielle. Il faut pouvoir distinguer les domaines sémantiques qui sont associés à une « position discursive » de ceux qui dépendent d'une autre. Ce point, qui peut paraître évident dans le cas de la collecte de tracts qui viennent de sources différentes, mérite en réalité une attention certaine, car il est théoriquement problématique.

5.4. Faire coïncider un processus discursif avec un sujet historique : la condition d'homogénéité des conditions de la production

En effet, dans le dispositif AAD69, ce qui distingue les domaines sémantiques, c'est deux choses : ce sont, d'une part au niveau « linguistique », les relations de paraphrase discursive qui sont établies par le calcul des distances paradigmatiques qui distinguent un domaine d'un autre ; mais ce sont, d'autre part au niveau « socio-historique », les différences *sources* du corpus qui distinguent des ensembles de domaines sémantiques les uns des autres. Ainsi, en définitive, si l'on peut comparer les synonymes du mot lutte chez l'U.E.C., chez la F.E.R., et chez le 22M, c'est bien parce que l'on se donne *comme une donnée* la différence des sources (U.E.C. / F.E.R. / 22M), qui constituent des différences de *sujet historique du discours*. Si ces sources étaient indistinctes, si les énoncés du corpus étaient donnés en bloc et non à travers des sous-corpus, alors les mots des domaines sémantiques seraient tous synonymes entre eux, et l'homonymie qui fait précisément la *croix* de l'analyse de Pêcheux serait perdue. Ainsi la détermination « socio-historique » du discours est-elle tout aussi déterminante que sa détermination « linguistique » dans AAD69 : elle lui donne sa valeur politique, mais elle le soumet aussi à des conditions.

En effet, pour que de la « situation sociale » source à l'unité « position discursive » des domaines sémantiques la conséquence soit bonne, Pêcheux a besoin de poser l'hypothèse d'une *stabilité et homogénéité des conditions sociales de production du*

[450] Cette problématique est partagée par Milner (1983, p. 51) bien qu'elle ne fasse pas chez lui l'objet de la construction d'un dispositif d'analyse du discours. Cette différence d'approche du discours constitue tout le débat Pêcheux-Milner, qui s'exprime par exemple dans Pêcheux & Gadet 1981, p. 61.

discours à l'étude dans chaque sous-corpus. Sans cette condition, la relation entre une « position discursive » représentée par des domaines sémantiques et la « situation sociale » qui lui confère son unité et sa spécificité ne peut être établie. De manière plaisante, on peut imaginer un membre de l'U.E.C. qui s'adonne à la « lutte » gréco-romaine : les usages discursifs du mot « lutte » dans cette situation sociale ne correspondent plus à ceux de la situation sociale du militant politique rédigeant un tract ; s'ils sont intégrés au corpus, ils peuvent produire des synonymies artefactuelles. Il faut donc garantir la stabilité et l'homogénéité des conditions de production du discours, à savoir la stabilité de la situation sociale origine de chaque partition du discours, pour ne pas voir s'effondrer le dispositif même de l'analyse.

Sur ce terrain, il n'est plus question de linguistique mais de théorie des formations sociales. Or, c'est de ce côté-ci que la difficulté la plus radicale va émerger et mettre en crise l'appareil théorique de AAD69, notamment à partir des discussions amenées par les historiens. La question du rapport discours/histoire, intervient en effet dans la procédure sous la forme de la question de la constitution du *corpus*, et de sa clôture déterminant un espace d'homogénéité pour des conditions sociales de production du discours. À quelles conditions ce geste ne biaise-t-il pas les résultats du dispositif ? C'est à différentes formes d'une même critique épineuse que Pêcheux et ses collègues vont être sommés de répondre dans le cours des années 1970. Nous la dénommerons critique *historique*.

Il n'en reste pas moins que d'autres formes de critique – des critiques *linguistiques* – apparaissent dans la période, sur la base d'un ensemble de points que nous avons déjà pu souligner, comme le caractère *ad hoc* de certaines relations de dépendance, le caractère injustifié des pondérations affectées aux éléments de l'énoncé, etc. Singulièrement, cette deuxième forme de critique, concernant l'articulation langue/discours, passe d'abord pour celle qui est le mieux absorbée par le dispositif, débouchant sur une série d'aménagements, présentés – non sans quelque humour – comme « réformistes[451] » en 1975, mais valables en ce ces aménagements sont perçus par Pêcheux et ses collègues comme le chemin qui mène, au bout du provisoire, à une re-fondation théorique, dirigée de manière explicite, soulignons-le encore, vers « la prise en compte des processus d'énonciation[452] ».

6. La crise d'AAD69 : du corpus à l'énonciation

[451] Pêcheux & Fuchs 1975, p. 43.
[452] *Ibid.*, p. 17.

Au moment où le dispositif « AAD69 » est abandonné à la fin des années 1970, la refondation est apparue dans son exigence de rupture. Nous soutenons que si la « révolution » vient à « AAD69 » c'est par l'effet de la critique *historique* sur la critique *linguistique*, rendant impossibles, à partir d'un certain point, les aménagements linguistiques et les « réformes » provisoires. Il y a donc à montrer l'imbrication profonde de cette problématique du *corpus* associée à l'interface discours/histoire, avec la problématique linguistique de *l'énonciation*, associée à l'interface langue/discours.

6.1. Définir les conditions homogènes de production du discours : dispositif expérimental ou archives

Rappelons la proposition posée au début de ce chapitre :

> « *Le processus de production d'un discours $\mathcal{D}_x$ (à l'état n) résulte de la composition des conditions de production Γ_x^n de $\mathcal{D}_x$ (à l'état n) avec un système linguistique $\mathcal{L}$ donné*[453]. »

Ou :

$$\Gamma_x^n \circ \mathcal{L} \rightarrow \Delta_x^n$$

Nous avons argumenté dans le sens d'une compréhension non formelle de la « composition » en question. Rappelons que les conditions de production Γ_x^n sont définies par une projection des rapports sociaux (« situations ») dans des « formations imaginaires » (« positions ») que la sociologie du discours a la responsabilité d'établir.

Or, comme on a pu le voir, Pêcheux ne se soucie pas prioritairement d'établir une telle sociologie, mais bien plutôt de mettre en place des instruments d'analyse de la structure Δ_x^n du processus de production d'un discours. Il n'a besoin, pour l'instant, que de supposer que les conditions de productions du discours peuvent être *stables* et *homogènes* pour toute la surface discursive constituée en corpus. Pêcheux suggère que cette homogénéité est probablement garantie par la *dominance* d'un élément des conditions de production sur les autres, proposition qui reste pourtant à l'état d'hypothèse dans AAD69[454]. Or, c'est au niveau de cette condition (homogénéité des conditions de production) et de cette hypothèse (dominance d'un élément) que vont se concentrer les difficultés afférentes à la constitution du corpus discursif d'étude – que celui-ci soit issu

[453] Voir *supra,*., p. 150.
[454] Pêcheux 1969, p. 22.

d'un dispositif expérimental de type psycho-sociologique, ou qu'il soit issu d'archives. Ces difficultés ne sont d'abord traitées que comme des questions relevant de la responsabilité du sociologue et de l'historien, et de leur capacité à garantir telle analyse de discours par le concours de leur pratique théorique propre. Sous l'effet de critiques légitimes cependant, Pêcheux et ses collègues vont devoir concéder un défaut théorique *à l'intérieur de la théorie du discours,* du côté de la frontière que celle-ci entretient avec la théorie historique des formations sociales.

C'est d'abord au psycho-sociologue qu'incombe la responsabilité d'établir un protocole déterminant la stabilité des conditions de production du discours[455]. Ainsi de l'étude sur le rapport Mansholt, commencée en 1972, où un même extrait du rapport est proposé sous deux signatures différentes représentatives de deux « positions » discursives opposées politiquement (groupe « Prospectives » affilié à la majorité giscardienne d'une part, CFDT de l'autre) à deux groupes d'étudiants d'une classe de recyclage pour cadres, afin qu'ils en produisent le résumé, sur lequel est ensuite menée une analyse AAD69. L'homogénéité sociale des étudiants et le caractère relativement peu clivé des « origines » discursives (« Prospectives », CFDT) écartent empiriquement les réactions extrêmes et figent une certaine perception de la relation du discours à résumer à la « position » discursive de son émetteur. Il est donc attendu des conditions drastiques de l'expérience qu'elles assurent l'homogénéité des conditions de production des discours étudiés : à la fois par la fixation d'un émetteur supposé pour l'extrait (« Prospectives » ou CFDT), et par la fixation d'une classe homogène socialement de sujets de l'expérience – des jeunes cadres – devant jouer le rôle de rédacteurs d'un résumé de l'extrait[456]. L'expérimentateur en

[455] Rappelons que c'est sous cette casquette de psycho-sociologue que Pêcheux intervient d'abord institutionnellement dans sa production scientifique : ainsi donc des premières études impliquant « AAD69 », de nature expérimentale, à savoir Pêcheux 1971, et Pêcheux & Haroche 1971.

[456] Dans le détail : « Aussi avons-nous été conduits à *construire* un *dispositif* destiné non pas à explorer l'ensemble des effets politiques possibles du rapport Mansholt, mais à mettre en évidence un *effet précis et spécifique,* à savoir celui de l'ambiguïté idéologique dans le registre politique : en somme, il s'agissait de démontrer sur un exemple précis comme il arrive que la politique *divise les sujets* (…) Nous nous sommes donnés les moyens de cette démonstration en contournant la transparence des questions d'un questionnaire et la spontanéité identificatrice d'un interview : nous savions que nous n'obtiendrons cet effet de division que "par la bande", ce qui nous a conduit à l'idée de "manipuler" l'origine apparente du texte du rapport Mansholt pour dissocier les processus discursifs-idéologiques qui s'y entremêlent et mettre en évidence la "marge de manœuvre" évoquée plus haut ; il s'agissait dès lors pour nous de déterminer à l'intérieur du "dispositif" *la nature des origines "virtuelles" du texte* (virtuel au sens que ce terme prend en optique quand on parle de l'origine virtuelle d'un rayon lumineux, par opposition à son origine réelle), et, simultanément, *la nature des "observateurs", appropriés, aptes à subir cette "manipulation"*, les unes et les autres étant déterminés à partir des analyses politiques dont nous sommes partis. Disons simplement que le schéma d'ensemble de la construction a consisté à combiner l'ambiguïté du texte du rapport à une dualité droite/gauche des origines virtuelles, et cela à l'intention de "sujets" qui, par leur situation de classe et par la spécificité de leur lien à l'appareil scolaire, nous paraissent astreints à subir d'abord les effets de cette séparation des origines

analyse du discours s'appuie donc sur une sorte de sociologie minimale du discours, donc l'unique dessein est d'établir la condition d'*homogénéité* des conditions de production du discours. Cette sociologie minimale repose sur deux postulats : la conséquence de l'homogénéité de la situation sociale à l'homogénéité de la position discursive s'agissant des rédacteurs du résumé ; la conséquence d'un « nom » unique d'institution politique à l'homogénéité d'une position discursive s'agissant des émetteurs supposés (« Prospectives », CFDT).

Il en est de même s'agissant des corpus « historiques » produits à partir d'archives. Il est de la responsabilité de l'historien qui épaule le linguiste d'établir la condition d'homogénéité, et ce à partir d'un raisonnement qui lui est propre, mettant notamment en relief la centralité d'un *mot* particulier autour duquel peut être construit le corpus en sélectionnant phrases et paragraphes dans lequel il figure. Ainsi, s'agissant des "circonstances" chez Claude de Saint-Martin en histoire moderne :

> « Il apparaît ainsi que l'opération par laquelle on constitue le "corpus" des séquences soumises à l'analyse n'est pas une pure opération technique, mais qu'elle nécessite l'intervention d'une théorie, extérieure à la linguistique (en l'occurrence, la pratique théorique de l'historien), qui prend la responsabilité d'assigner un même état dominant des conditions de production discursives à l'ensemble du corpus considéré. (…) en fonction de ce qui vient d'être précisé, on dira que l'historien avait de bonnes raisons de penser que le terme "circonstances" convoque, lorsqu'il apparaît dans le *Portrait* de Claude de Saint-Martin, un mécanisme spécifique de sélection-combinaison des termes, que l'analyse peut dès lors mettre en évidence à travers les différentes occurrences de ce terme. Autrement dit, on a fait l'hypothèse que ce terme pouvait, par son caractère "surdéterminé", jouer le rôle d'invariant par rapport à un système de variations[457]. »

Ou encore, s'agissant de l'histoire immédiate de l'après-68 :

> « Le choix du mot-clef nous a été inspiré en premier lieu par ce que nous avons cru être une des caractéristiques du "mouvement de Mai". En effet, ne s'agissait-il pas en premier lieu d'un mouvement de révolte, d'opposition de *lutte* contre le "pouvoir", quelle que soit la façon dont on a défini celui-ci ? (…) Par ailleurs, et l'ensemble de ces critères nous a paru décisif, le terme *lutte* (au singulier) se trouve parmi les mots utilisés le plus fréquemment dans les tracts de mai 1968. (…) Nous avons présupposé que le contexte des termes *lutte* et *lutter* permettrait de montrer un aspect des perspectives politiques et de la stratégie des

virtuelles et aptes à "entendre" la manière de démonstration politique dont ils se seraient fait les agents en "se prêtant" à notre travail. » (Pêcheux, Henry, Poitou, Haroche 1979, p. 12-13).

[457] Pêcheux & Gayot, 1971, p. 687-688.

> organisations étudiées, telles, du moins, qu'elles sont exprimées verbalement. (…) une analyse rigoureuse aurait nécessité une comparaison jour par jour, ou en tout cas par périodes très courtes. Or, cela nous a été impossible, d'une part parce que les organisations considérées n'ont pas toujours émis des tracts simultanément, d'autre part parce que la comparaison aurait porté sur un nombre d'énoncés trop faible, compte tenu des contraintes de la méthode utilisée. C'est pourquoi nous avons, pour chaque organisation, regroupé les tracts émis entre le 3 mai et le 30 juin, considérant qu'au cours de cette période historiquement délimitée, les différences qui existent pour chaque organisation entre une sous-période et une autre, ne doivent pas être telles qu'elles rendent toute comparaison transversale impossible[458]. »

On le voit, la définition du protocole expérimental à partir d'une sociologie minimale d'une part, et la circonscription du corpus dans les archives à partir de réflexions socio-historiques d'autre part, sont l'objet de raisonnements pluriels et hétérogènes entre eux. L'unité théorique attendue de la « science des formations sociales » est en vérité adaptée de manière très diverse aux détails empiriques de chaque corpus. Pêcheux est conduit ici à s'interroger sur les effets de l'appareil idéologique scolaire sur les résultats de l'expérience ; là, à réfléchir à la temporalité et au registre bien spécifiques du tract ; enfin là encore, à la forme des idéologies réactionnaires au XVIIIe siècle et au statut de l'écrivain à l'intérieur de celles-ci. Il faut le dire : l'on est convaincu, à la rigueur, par les argumentations *ad hoc* de Pêcheux et ses collègues. Néanmoins, *en rigueur*, l'importance déterminante de la frontière discours/histoire dans la procédure AAD69 demande un contrôle théorique des hypothèses et raisonnements de nature socio-historique qui règlent le transit des arguments à travers cette interface.

6.2. L'interface discours/histoire : la critique de Borillo et Virbel, l'inquiétude des historiens

Andrée Borillo et Jacques Virbel – lecteurs critiques de la première heure de l'aventure AAD69 – relèvent que la frontière discours/histoire est franchie *deux* fois, et de manière deux fois suspecte, dans le cycle théorique d'une analyse du discours : une première fois lorsqu'il s'agit d'établir le corpus sur la base de certaines hypothèses psycho-socio-historiques, une seconde lorsqu'il s'agit d'interpréter psycho-socio-historiquement les résultats obtenus par l'analyse « AAD69 ». Ainsi les deux auteurs mettent-ils en cause

[458] Pêcheux & Wesselius, 1973, p. 245-247.

radicalement l'édifice théorique de Pêcheux (et Gayot), cette « maladie infantile de l'analyse des données textuelles » :

> « Une démarche scientifique peut se définir, entre autres manières, comme se proposant d'établir des propositions dont le sens n'est pas tributaire d'une interprétation particulière, mais au contraire constitutif de la procédure qui permet de les établir.
>
> Nous avons déjà marqué la démarche par laquelle à partir d'une interrogation très générale sur la fonction du discours illuministe au XVIIIe siècle Gayot-Pêcheux passent à une spécification du problème qui, au moment où l'AAD se met en œuvre ne porte plus que sur une étude du terme "circonstances" et de son environnement textuel dans le *Portrait*. Il s'ensuit que le problème historique doit se concrétiser en un certain nombre de propositions sur ce matériel. Car de deux choses l'une : a) ou "circonstances" et ses contextes ("séquences") constituent la clef de voûte, le point où viennent converger et se concrétiser les lignes de force logiques et sémantiques du problème historique, et le traitement de ce matériel par l'AAD constituera le point crucial de la résolution : selon les propriétés formelles mises en évidence par l'analyse, la chaîne d'argumentation permettra de remonter à un sens, c'est-à-dire une conclusion historique ; b) ou bien ce n'est pas le cas, il n'est pas possible de remonter des propriétés formelles – le seul niveau où se meuve l'AAD – au sens historique ; ce qui ne peut être dû qu'à : 1/ soit l'incapacité de la chaîne d'argumentation à assurer ce passage, de manière *rigoureuse,* sans les à peu près et les licences de l'interprétation traditionnelle ; soit 2/ : le fait que les *données* ("circonstances" + "contexte") se révèlent non-pertinentes pour donner une réponse ; soit 3/ : l'AAD n'est pas un instrument adapté aux fins poursuivies ; soit 4/ : toute combinaison des trois facteurs précédents[459]. »

Et de fournir le schéma suivant :

[459] Borillo, Virbel, 1977, p. 13 (première version en 1973).

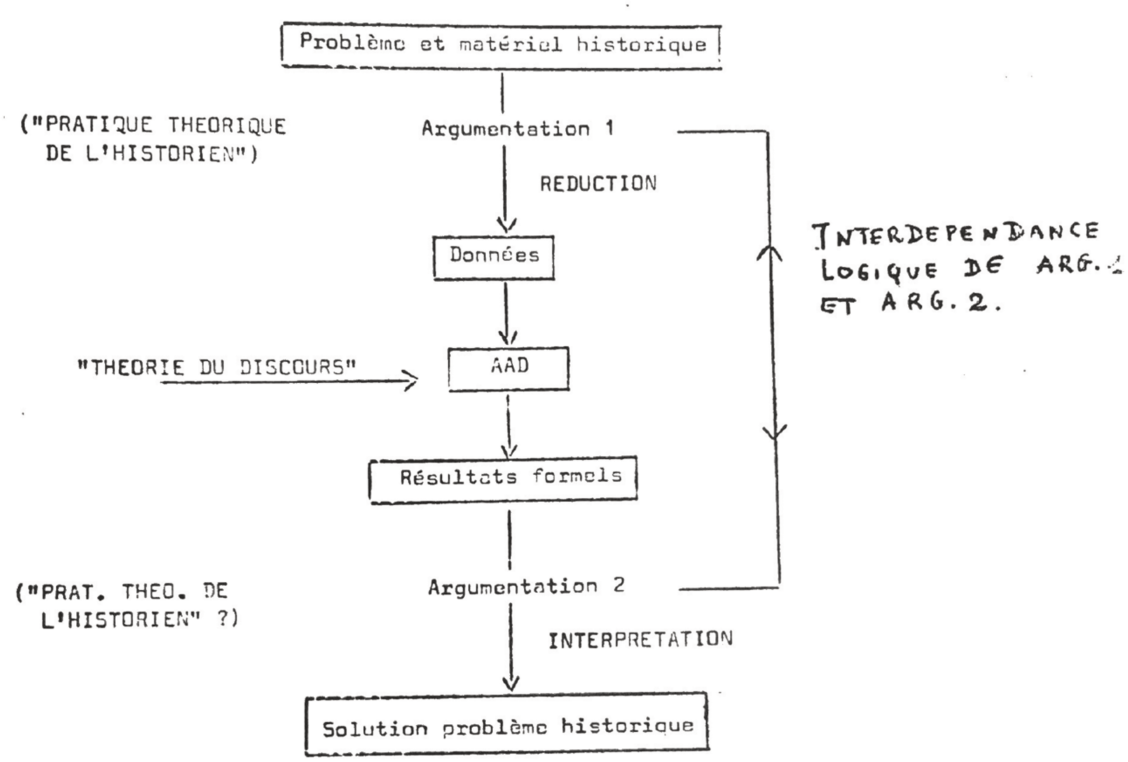

Figure 4 : schéma de l'argumentation AAD selon Borillo-Virbel 1977

Ce sont les chaînes d'argumentations qui traversent l'interface discours/histoire qui sont épinglées par Borillo et Virbel dans la méthode d'AAD69. Leur principale thèse est bien exprimée par le schéma : la constitution du corpus à partir du matériel archivistique est, *en réalité,* conditionnée par les résultats pressentis de l'analyse formelle. Selon Borillo et Virbel, ce biais logique court-circuite toute la part *linguistique* du dispositif de l'AAD : la condition d'homogénéité des conditions de production qui préside à la construction du corpus *détermine à l'avance* le résultat obtenu par le calcul des familles paraphrastiques.

Par-là, il nous semble qu'il ne fait aucun doute que Borillo et Virbel confrontent l'analyse « formelle » – selon eux – de Pêcheux à une inquiétude historienne devant l'historicité radicale du discours, celle-là même qui transparaît si fortement dans *l'Archéologie du savoir* et qui grève en définitive l'établissement d'une théorie systématique du discours chez Foucault. Quand bien même la langue détermine la structure du discours, il n'en reste pas moins que c'est la constitution *socio-historique* du corpus qui détermine *dans la plus grande partie* le sens des discours choisis : si l'on change de corpus, l'on change de résultats ! À quoi bon alors mettre en marche des procédures linguistiques longues et couteuses si leurs résultats sont déformés par le geste même de sélection de

l'historien ? Cette difficulté est formulée aussi par Régine Robin, par ailleurs beaucoup plus favorable aux recherches de Pêcheux, mais se faisant l'écho du souci des historiens devant la linguistique :

> « À un premier stade que nous avons déjà mentionné dans notre avant-propos, l'historien ne se pose pas le problème du discours, ni celui du rapport des pratiques discursives avec les pratiques non discursives. Ce qu'il demande au linguiste, c'est un protocole de techniques, de méthodes lui permettant d'organiser de façon rationnelle le donné brut du texte. Il reprendra tous ses droits au moment de l'interprétation, où, en fonction de ses hypothèses, de ses recherches et des résultats fournis par l'analyse linguistique il proposera des résultats, une thèse. Les résultats obtenus par cette démarche ne sont en rien négligeables. L'historien réussira ainsi à démontrer rigoureusement, parfois de façon formelle, ce que son intuition, la lecture informée du texte lui avait suggéré (…) Dans ce sens, la linguistique n'est pas, au sens strict, procédure de découverte. Elle régularise, normalise, formalise, ordonne le brut des textes. La prise de conscience de ce phénomène rend les historiens perplexes et ils ne posent pas sans arrière-pensée le problème du coût de l'opération. (…) Comment ! Mettre en mouvement tout un appareil linguistique complexe pour aboutir à ce résultat que les remontrances parlementaires manifestent, dans sa plus grande pureté, l'idéologie nobiliaire à la fin du XVIIIIe siècle en France, et que les physiocrates, tel Turgot expriment de façon ambiguë, l'idéologie bourgeoise[460] ! »

La problématique soulevée par les historiens entraîne une réponse de Pêcheux et ses collègues, qui est du même coup une reformulation significative de leur projet : il est évident que la circonscription du corpus détermine les familles paraphrastiques qui vont être obtenues, puisque la « surface discursive » , dans sa matérialité, est entièrement socio-historique ! Il y a donc réponse du berger à la bergère. C'est que l'enjeu est ailleurs, à savoir dans ce que l'approche linguistique permet de révéler que la lecture historienne ne pourrait que manquer.

6.3. Pourquoi une analyse linguistique du discours ? Vers l'insu du discours

Ainsi s'expriment Pêcheux et Fuchs, dans une « Mise au point » parue en 1975 dans la revue *Langages* :

> « En d'autres termes, la responsabilité théorique qui préside à la construction du corpus (ou système de corpus) n'a en principe rien de commun avec la responsabilité qui est

[460] Robin 1973, p. 94-95. Régine Robin se fait ici l'écho de préoccupations très abondamment partagées par les historiens au tournant des années 1970.

> spécifiquement celle de la procédure AAD, à savoir la responsabilité de réaliser une *lecture non-subjective* ; il faut toutefois ajouter immédiatement que, bien entendu, les responsabilités prises au niveau extra-discursif (les différentes hypothèses sociologiques, historiques, etc.) qui président à la construction du corpus ne sont pas *sans effet* sur les résultats que produira l'analyse AAD. Mieux, on peut dire que ces résultats refléteront ces hypothèses au niveau des effets discursifs repérés, ce qui ne veut pas dire que les résultats soient le pur et simple reflet *transparent* des hypothèses extra-discursives servant à la construction[461]. »

Par-là, Pêcheux et ses collègues répondent autant à Borillo et Virbel qu'à l'inquiétude des historiens dont Régine Robin se fait le relai. En effet, que le choix du corpus détermine le résultat de la procédure AAD69, cela est évident, puisque cette procédure prend appui sur les données de la matérialité discursive. En revanche, son véritable sens se trouve ailleurs : dans la possibilité de cette « lecture non-subjective » qui met au jour les domaines sémantiques organisant le discours *à l'insu* de son ou ses énonciateurs.

Il reste que la critique de Borillo et Virbel pousse Pêcheux à se reformuler légèrement de son projet initial : l'objectif ne réside plus tant dans l'exhaustivité de la description d'un corpus et donc d'un processus discursif, mais dans la mise au jour d'un certain type de relations transversales invisibles à l'historien, mises en valeur par le caractère « non-subjectif » de l'analyse. Profondément, dans le concept de « lecture non-subjective », absent du texte de *l'Analyse automatique du discours*, c'est d'une part la question de l'*idéologie* qui réapparaît – celle-là même qui faisait le cœur des premiers articles de Pêcheux[462] – et d'autre part plus radicalement encore, la question d'un certain *sujet* à l'insu de qui l'idéologie s'exprime. Dans cette subtile reformulation l'accent change par rapport à AAD69 : le sujet était cette source historique coïncidant pleinement et étroitement avec une position et un processus discursifs, il devient un sujet traversé par de l'insu et par une non-coïncidence entre lui-même et son discours. Subrepticement, les équilibres se déplacent et la centralité de la linguistique s'affirme: il n'est pas question de prendre AAD69 comme une machine produisant une analyse du discours *équivalente* à une analyse sociologique ou historique (ce qui prouverait l'inutilité d'AAD69), mais comme une procédure mettant en avant ce qui demeure invisible aux sociologies et historiens, à savoir la matérialité *linguistique* du discours, et au premier chef ce qui d'un *insu idéologique* passe *par les formes et structures de langue* :

[461] Pêcheux & Fuchs 1975, p. 26.
[462] C'est aussi dans cette direction que nous convie Régine Robin dans la suite de la citation précédente, *cf.* Régine Robin 1973, p. 102 *sq*.

> « Sans cette distinction entre ces deux responsabilités [voir citation précédente], on est fatalement conduit à l'idée d'une *circularité* par laquelle l'AAD court le risque "de retrouver comme résultat de l'analyse le contenu même introduit et organisé par cette catégorisation" comme le soupçonnent M. Borillo et J.Virbel dans un article récent (1973, p. 1) (…) En prétendant que "en fait, la démarcher qui mène au choix du terme "circonstance" revient exactement à celle que Gayot et Pêcheux récusent tout d'abord (art. cit. P. 12) Borillo et Virbel mettent le doigt sur une difficulté tout à fait réelle, tout en commettant en même temps une subreption logique ; expliquons-nous : en disant que ces auteurs commettent une subreption logique, nous voulons dire que faute de reconnaître la nécessité de la distinction entre les deux types de responsabilité que nous évoquions plus haut, ils nous attribuent eux-mêmes cette confusion, et en tirent des "conséquences", qui, pour cette raison, sont au moins partiellement invalides : ne pas distinguer, en effet, entre les déterminations extra-discursives (et extra-linguistiques *a fortiori*) d'une part *et* la "catégorisation" (pour reprendre leur formulation) que la procédure AAD prétend produire comme un résultat sans en présupposer l'existence dans le système de lecture inhérent à cette procédure, c'est finalement superposer le niveau linguistique, le niveau discursif et le niveau idéologique-culturel (cf. hypothèse implicite de type Sapir-Whorf) et les identifier comme le lieu où s'effectue la même "catégorisation", une première fois sans le dire au niveau du choix des éléments constituant le corpus, une deuxième fois au niveau des "résultats" obtenus par AAD, qui ne seraient en réalité que le *reflet transparent* de la première "catégorisation". C'est finalement la non-réductibilité du discursif au linguistique ou à l'idéologique dont il faut ici rappeler l'importance, sauf à retomber dans les apories d'une théorie idéaliste de l'idéologie[463]. »

Pour Pêcheux, la responsabilité qui constitue le corpus et la responsabilité qui interprète les résultats du dispositif AAD69 ne peuvent être identifiées comme le font Borillo et Virbel, sauf à compter pour non pertinente la matérialité linguistique du discours. Il est certain que le choix du corpus implique une hypothèse sur le sujet historique du discours, puisque ce choix suppose qu'un ensemble de discours qui font corpus sont pertinents pour décrire ce sujet historique du discours ; néanmoins le résultat de l'analyse conduit à faire voir la matérialité linguistique de ce discours, c'est-à-dire précisément ce qui le structure à l'insu du sujet historique qui le tient. Le but de l'analyse n'est donc pas tant de mettre au jour les idées d'un sujet historique (son « idéologie » au sens de la collection de ses idées, chose que l'intuition historienne peut tout aussi bien atteindre), mais de montrer la manière dont un certain nombre de ces idées traversent, connectent et structurent l'ensemble de son discours. Autrement dit, entre la liste des thèmes que l'analyse du discours choisit de faire

[463] Pêcheux & Fuchs 1975, p. 26-27.

entrer dans le corpus, et la connexion et la structuration de ces thèmes que le dispositif AAD69 met au jour, il n'y a la même différence de responsabilité qu'entre le choix des données et l'invention d'une théorie pour les expliquer.

Ainsi donc, en affirmant la spécificité *linguistique* de leur démarche devant la critique de Borillo et Virbel, Pêcheux et Fuchs soulignent le caractère intrinsèquement double du discours : à la fois linguistique et historique – répondant de ce fait d'une *dualité* de fonctionnements théoriques. La position théorique est subtile : contre la sémantique formelle de certains linguistes, il faut affirmer la matérialité historique du discours ; et contre les critiques réductionnistes venant de certains linguistes et historiens, il faut affirmer la matérialité linguistique du discours. Il est clair que la critique de Borillo et Virbel conduit Pêcheux et ses collègues à réaffirmer la spécificité *linguistique* de l'AAD69, au milieu d'autres approches du discours : loin que la question de l'*idéologie* annexe l'analyse du discours au matérialisme historique (comme une lecture qui ne s'attache qu'au *mot* d'« idéologie » pourrait le laisser entendre), elle en réactive au contraire le fondement linguistique, car l'« idéologie » est saisie sous l'angle de l'insu, et, par ce biais, comme on le verra, sous l'angle de l'énonciation.

Mais, du même coup, si ce qui importe est l'insu qui traverse le sujet du discours, alors le dispositif AAD69 ne remplit pas exactement sa fonction de description d'un processus discursif qui *coïncide* avec un sujet historique donné. C'est donc aussi une retraite tactique qui a lieu s'agissant des ambitions de AAD69 comme *théorie scientifique* du discours.

6.4. Le retour du sujet : les introuvables « conditions historiques homogènes » et les « coups de pouce » de l'interprétation

La critique de Borillo et Virbel, en pointant les insuffisances de la théorie du côté de la constitution du corpus, met tout de même en cause la *systématicité* de AAD69 comme théorie unitaire de l'objet discours assurant la jonction entre théorie des formations sociales et linguistique, en unifiant le double fonctionnement langue-histoire. Pêcheux doit bien, en effet, faire les concessions suivantes :

> « Une fois posé que la matérialité de l'idéologie ne s'identifie nullement à la matérialité discursive (dans la mesure où cette dernière en est un élément particulier, ce qui implique, en ce qui nous concerne, que les conditions de construction d'un corpus ne sauraient être *intra-discursives exclusivement*), il est possible de prendre en considération les critiques que

> Borillo-Virbel ont formulées sur ce point. Disons que la principale consiste à souligner le caractère passablement immotivé du principe de construction retenu dans l'article concerné, à savoir la sélection, dans un ouvrage donné, des phrases contenant un certain "mot-pôle", en l'occurrence le mot "circonstances". Le reproche est double :
>
> – d'une part, on voit mal, *d'un point de vue méthodologique,* comment le détail de "justifications de nature extrêmement variée" (art. cit., p. 10) a conduit à retenir le terme de "circonstances" et pas autre chose,
>
> – d'autre part, la décision de retenir les *phrases* (séquences séparées par deux points) contenant le terme retenu constitue un deuxième aspect arbitraire contribuant également à incriminer la procédure choisie[464]. »

À plusieurs niveaux, la méthodologie scientifique qui sous-tend la constitution du corpus est mise en cause, et Pêcheux en saisit toutes les conséquences :

> « La deuxième critique porte sur le caractère relativement arbitraire de la procédure de segmentation, fondée sur le critère de la phrase[465]. Disons tout de suite que ce reproche, tout à fait justifié, désigne une difficulté très grave dont il est impossible de dire aujourd'hui comment elle sera résolue. Quelles sont les limites empiriques d'un "discours" à l'intérieur d'une séquence complexe donnée ? Les combinaisons de processus correspondent-elles à des juxtapositions dans la linéarité de la séquence, ou non ? Tout ce que l'on peut dire, c'est que toute notion "littéraire" renvoyant à "l'unité intérieure" de l'"œuvre", du texte, du paragraphe, etc. est nulle et non avenue, compte tenu des présupposés théoriques que nous avons rappelés plus haut[466]. »

Ainsi il n'y a pas de bonne raison d'intégrer au corpus les phrases contenant le mot « circonstances » et non leurs voisines, et ce choix est constitutif de biais[467].

Radicalement la théorie des formations sociales ne fournit pas une et une seule méthode pour associer une situation sociale et une position discursive. Le problème radical est donc celui de la *clôture* du corpus *dans le périmètre de conditions de production*

---

[464] *Ibid.*, p. 27.

[465] Notons bien qu'ici Pêcheux désigne, sous le terme de segmentation, la sélection dans le corpus des phrases comportant le mot « circonstances », à l'exclusion des autres. Il ne s'agit pas de remettre en cause ici la « segmentation » discursive en phrases aboutissant à l'unité qu'est l'énoncé élémentaire.

[466] *Ibid.*, p. 28.

[467] Ainsi Gayot, à qui il est donné la parole en note : « Il est arrivé que les résultats soient "pauvres", en ce sens que les mécanismes discursifs mis en œuvre dans le contexte du terme choisi ne fournissent rien de plus que ce que fournissait un long apprentissage de la lecture des textes soumis à l'analyse (*cf.* Régine Robin 1973, p. 242) Je crois qu'en fait il en sera toujours ainsi avec des corpus *centrés* sur un terme dont la puissance est telle, dans les conditions discursives considérées, qu'il crée le vide autour de lui et ne convoque, outre le processus principal qu'il contient, que des processus dérivés directement subordonnés. Ainsi se trouve "expérimentalement" mise en cause l'évidence qui voudrait que l'importance indiscutable d'un mot pour ceux qui l'ont utilisé, à une époque donnée, soit nécessairement productive du point de vue des processus discursifs qui lui sont liés. » (Pêcheux & Fuchs 1975, p. 29 note).

supposément homogènes. Si en 1973 la difficulté ne justifie pas encore l'abandon d'AAD69 – l'horizon d'une « résolution » de la difficulté semble encore ouvert –, ce n'est pas le cas plus tard dans les années 1980, ainsi que l'indique cet extrait pénétrant :

> « Le point de départ d'une AD-1 est un corpus clos de séquences discursives, sélectionnées (le plus souvent par l'environnement d'un mot clé renvoyant à un thème) dans un espace discursif supposé dominé par des *conditions de production* stables et homogènes. D'où la focalisation de diverses AD-1 sur des discursivités textuelles, elles-mêmes autostabilisés, par exemple des discours politiques ayant la forme du théorique doctrinaire[468]. »

Le biais est profond : l'exigence de clôture du corpus à partir de conditions de production stables et homogènes *conduit à une restauration de fait des unités « traditionnelles » comme le texte* – celles-là même dont les thèses linguistiques de la théorie du discours devaient nous garder – associées à une sorte de « monolithisme » institutionnel par lequel l'unicité de la signature (« Prospectives », C.F.D.T., P.C.F. etc.) implique l'homogénéité de la position discursive.

En un mot, l'homogénéité des conditions de production du discours, devant présider à l'établissement du corpus et garantir la systématicité et la scientificité de la méthodologie s'agissant de l'interface discours/histoire, s'avère radicalement *inatteignable*. C'est toute l'entreprise systématique d'une théorie du discours qui pêche par ce « maillon le plus faible » que sont les conditions scientifiques de constitution du corpus. L'établissement par la procédure AAD69 des « domaines sémantiques » n'est plus possible *en rigueur*, mais seulement à la rigueur, provisoirement : celle-ci supposerait en effet que les énoncés sur lesquels s'opère le calcul des distances paradigmatique dépendent de conditions de production *identiques*. Dès lors que cette condition est levée, le calcul ne peut plus se faire, puisque d'un énoncé à l'autre le calcul est suspect – du point de vue du contenu socio-historique[469] – d'ajouter « des choux et des carottes ». Ainsi, les énoncés élémentaires peuplant la surface discursive, quant à leur matérialité historique *ne sont pas homogènes* entre eux, car ils répondent de conditions de production hétérogènes. Le *sujet* connaissant fait radicalement retour dans les biais de constitution du corpus, rendant les unités de celui-ci hétérogènes, asymétriques. L'ambition d'une connaissance scientifique du discours s'affaisse du côté des conditions de constitution du corpus.

Or, à bien regarder la phase d'analyse syntaxique de AAD69, il apparaît que son caractère rudimentaire ne peut manquer de donner lieu là aussi à des interprétations, ce sur

[468] Pêcheux, « Analyse du discours : trois époques », 1990 [1983], p. 296.
[469] et non de la *forme linguistique,* rappelons-le.

quoi Pêcheux reviendra plus tard en dénonçant les systématiques « coups de pouce[470] » fournis à la procédure « automatique » par l'intuition de l'analyste. Par exemple, la distinction entre relatives descriptives et restrictives – au fondement du phénomène que Pêcheux nommera « préconstruit » – apparaît bien au-delà de la portée de la procédure d'analyse syntaxique de AAD69, relevant nécessairement d'une interprétation du linguistique, « coup de pouce » qui affaiblit le formalisme. La décomposition du corpus en énoncés élémentaires implique donc une constante négociation entre la syntaxe réelle des phrases et leur enregistrement rudimentaire dans la forme contrainte de l'énoncé élémentaire : c'est ce qui fera que Pêcheux remettra en chantier sa représentation de la forme de l'énoncé élémentaire dans les années suivantes[471]. Là aussi, quoique différemment, le sujet connaissant, par ses interprétations et intuitions, fait retour dans le dispositif réalisant la « théorie du discours ». En conséquence ce n'est pas une procédure formelle qui conduit à l'enregistrement de la forme des énoncés élémentaires, et le critère d'homogénéité nécessaire à la scientificité de la démarche est manqué s'agissant de la face linguistique de l'analyse.

Le « système » est donc doublement boiteux : il nous met en présence d'unités qui sont nihomogènes quant à leur matérialité linguistique, ni quant à leur matérialité historique. La constitution en rigueur des domaines sémantiques est donc compromise, puisqu'elle consisterait, du point de vue de la matérialité historique et seulement de ce point de vue, à « additionner des choux et des carottes ». L'homogénéité nécessaire à l'objectivité scientifique systématique est radicalement manquée par AAD69. Il n'y a pas ici une *réfutation* de la théorie de Pêcheux sur la constitution discursive du sens par synonymie contextuelle. La critique porte sur la capacité du dispositif AAD69 à constituer un outil adéquat pour *observer* cette structure synonymique du sens, et en particulier sur le caractère inatteignable de la condition d'homogénéité des conditions de productions du discours. Ainsi la critique doit conduire à bien distinguer le *dispositif* AAD69 des *fondements théoriques* de celui-ci : si AAD69 est définitivement abandonnée à la fin des années 1970, le principe d'une constitution synonymique du sens est conservé par Pêcheux pendant toute sa carrière[472], mais il apparaît que ce principe est de nature *linguistique*, puisqu'il développe la théorie de la valeur saussurienne. En revanche la « théorie du discours » en tant que science achevée et autonome, impliquant la possibilité de construire un dispositif formel

[470] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 45.
[471] *Cf. infra*, p. 251.
[472] Ainsi par exemple, on le retrouve dans Pêcheux & Gadet 1981, p. 51 *sq.*

d'enregistrement et d'analyse du discours, est pour sa part, sérieusement entamée dans ses prétentions. Le dispositif AAD69 non seulement ne souscrit pas aux conditions d'homogénéité requises, mais encore suggère l'impossibilité de souscrire à ces conditions.

Or, comme on l'a dit, c'est justement du côté de la *linguistique* que l'entreprise théorique de Pêcheux va se recomposer, dans la suite du repli tactique en deçà de la « théorie du discours » – ambition lue rétrospectivement comme un « fantasme » –, mais aussi positivement comme le chemin qui continue dans la direction spécifique ouverte par AAD69 au-delà de l'obstacle de l'hétérogénéité des conditions de production du discours : celui de la mise au jour de l'*insu* du discours via une « lecture non-subjective ». L'objectivité de cette « lecture non-subjective » va se recentrer sur la base *linguistique* de l'analyse du discours, abandonnant progressivement l'ambition d'une description totale du discours. Elle conduit à mettre au jour la dimension du *sujet,* duquel l'insu idéologique se dévoile dans les formes verbales que décrit la linguistique.

Et c'est là la thèse que nous soutenons : c'est précisément à partir de cet ensemble de difficultés mises au jour par la critique d'AAD69 que l'enjeu de l'analyse du discours se reformule *en direction de l'énonciation,* c'est-à-dire plus précisément en direction de l'étude linguistique des traces laissées par le *sujet de l'énonciation* dans le discours. Or, c'est l'existence dans la langue de ce sujet d'énonciation hétérogène et non-symétrisable qui prouvera rétrospectivement l'impossibilité de construire une « théorie du discours » formalisant la discursivité.

Cette reformulation implique d'abandonner le projet d'une description complète et consistante des domaines sémantiques d'une « surface discursive », pour non seulement *prendre en compte* ce qui dans le corpus représente le dehors du corpus, mais encore même *se concentrer* sur la description de tels phénomènes exprimant l'insu idéologique d'un sujet, notamment à travers la catégorie énonciative de « préconstruit ». En ce sens le retour de l'*idéologie* dans les articles de 1973 et, bien sûr, dans *Les Vérités de La Palice,* s'accompagne d'un recentrement linguistique de l'entreprise, qui a pour cœur une enquête sur les traces du sujet de l'énonciation – bien que celui apparaisse tout d'abord comme presque « effacé », on le verra, par l'idéologie qui constitue son insu. C'est donc de cette entrée délibérée « en énonciation » qu'il faut maintenant parler.

Troisième partie. Proposition : penser l'énonciation avec Michel Foucault et Michel Pêcheux

Dans les pages précédentes, l'on a pu voir comment les théorisations du discours de Pêcheux et Foucault, parties de bases éloignées, se retrouvent pourtant sur les mêmes difficultés. En ce sens, la rencontre sur le terme de « formations discursives » unit bel et bien les deux penseurs – qu'ils le veuillent ou non. Car en effet, l'on a pu voir que tout dans la théorisation du discours – et donc, la construction du concept de formations discursives – devrait les opposer, et avant tout l'appui sur la *langue.* Il y aurait donc eu lieu de croire que le mot de « formations discursives » n'était qu'un homonyme. Pourtant, l'on a pu justement voir qu'en engageant cette question de la langue sur le terrain du discours, Pêcheux comme Foucault à une unique problématique du *discours* : autrement dit, le « discursif » des « formations discursives » introduit de la synonymie entre les deux termes là où l'on attendait qu'ils se tournent le dos.

Dans la rencontre d'une problématique *une* du discours, il faut relativiser l'importance de l'obstacle qui sépare Michel Foucault et Michel Pêcheux dans leur théorisation du discours s'agissant du concept de *langue.* En effet, l'un tente de s'appuyer sur la langue comme système de signes en tant que base des processus discursifs, et l'autre rejette la langue au profit de la grammaire, et conteste en apparence tout appel à la linguistique dans l'analyse du discours, y voyant le risque d'un recouvrement de l'historicité de la matérialité discursive par une conception universalisante de la grammaire (certes avéré dans une grande partie des projets de sémantique formelle). Pourtant, tous

deux se confrontent à l'échec de leurs tentatives de fonder des *théories* du discours, c'est-à-dire de parvenir, au bout du travail de théorisation, à une *systématisation* de l'objet discours, à son analyse à partir d'unités homogènes. Dans les deux cas c'est une même exigence d'historicisation qui met en difficulté le projet systématique. Chez Foucault, la puissance corrosive de la critique historique grève radicalement l'établissement des unités – « énoncé », « formations discursives » – et du système – l' « archive » – proposés. Chez Pêcheux, c'est l'impossibilité de traduire le matérialisme historique revendiqué en méthodologie unitaire de constitution d'un corpus qui conduit à l'hétérogénéisation d'unités discursives – les « énoncés élémentaires » – établies pourtant systématiquement quant à leur matérialité linguistique. À ce stade de notre enquête, nous devons nous arrêter sur l'unité à l'œuvre dans ce double échec auquel ont mené deux trajectoires résolument différentes.

Dans les deux cas, l'échec de la systématicité provient d'une irruption d'hétérogénéité au milieu d'un dispositif homogène en construction. Dans les deux cas c'est l'historicité du discours qui constitue le point d'entrée de l'hétérogène dans le système, mettant en crise la théorie. Mais, dans les deux cas aussi, l'on peut affirmer que ce sont les unités linguistiques qui sont facteur d'homogénéité, qu'elles soient comprises comme signe dans une compréhension saussurienne de la *langue* chez Pêcheux, ou de manière plus floue comme « phrases » faites de « signes représentatifs » dans la compréhension d'inspiration chomskyenne et portroyaliste de la *grammaire* chez Foucault. En effet, ainsi que nous l'avons remarqué, bien que Foucault critique tout recouvrement des unités du discours par des unités de langue – geste salutaire dans lequel le rejoint Pêcheux –, il n'en reste pas moins qu'il a besoin de *se repérer* par rapport aux unités linguistiques pour tenter de définir ce qu'il nomme « énoncé[473] », comme séquence de signes « dotée d'une fonction énonciative » . Bien que Foucault tente de systématiser le discours de manière autonome et indépendante, les concepts descriptifs même qu'il emploie (« énoncé ») sont marqués par la présence en sourdine de la linguistique. Cette présence résiduelle est éloquente : nous faisons l'hypothèse qu'elle est au cœur de la rencontre par Foucault du problème de l'énonciation. En effet le philosophe n'a, en définitive, pas besoin de mettre en œuvre les concepts de la linguistique pour rencontrer le phénomène de l'énonciation. Il a, comme nous le montrerons, simplement besoin qu'une

[473] *Cf. supra,* p. 62.

investigation linguistique du langage soit possible[474]. Alors que chez Pêcheux, la rencontre avec l'énonciation est rendue inévitable par l'orientation de la réflexion sur le chemin de la « conversion de la langue en discours » benvenistienne, dans la perspective de Foucault – qui ne reprend pas le concept saussurien de *langue*, mais répond à la conception chomskyenne de la *grammaire* – la rencontre avec l'énonciation prend d'autres voies. Nous allons tenter de les frayer, à travers une exploration de la masse à première vue éparse des textes sur la « littérature » tout au long des années 1960, où des éléments d'une pensée de l'énonciation sont présents sans pour autant être jamais délibérément systématisés.

Bien entendu, notre thèse, qui place l'*énonciation* en position d'être la clef des théories du discours de Pêcheux et Foucault, si elle revendique avec eux d'explorer la totalité du rapport langue-histoire-sujet, n'existerait cependant pas si la problématique de l'énonciation n'avait pas déjà, au préalable, été posée par les linguistes, « en langue » si l'on peut dire, du moins dans l'abri protégé de leur discipline. Pêcheux et Foucault, quand ils exigent que la question du discours soit posée à l'aune du triptyque langue-histoire-sujet, prennent tout de même « le train en marche » et avancent dans une voie déjà ouverte par des linguistes, dont on a déjà mentionné les noms : Jakobson, Benveniste, Culioli. L'« énonciation » telle que nous l'entendons, poussée au maximum de ses conséquences dans le triptyque langue-histoire-sujet, et abstraite quelque peu de ce fait, ne doit pas masquer les liens qu'elle entretient avec l'énonciation « des linguistes ». L'on aimerait, pour rappeler ce lien, placer en tête de cette partie un exemple dont la simplicité est éclatante ; un exemple disons-nous, et non une illustration, dans la mesure où il a bien une valeur scientifique pour le linguiste, qui est précisément celle de marquer les limites de la formalisation linguistique d'un objet homogène, soit le moment où la linguistique rencontre dans ses données un réel hétérogène qui l'interroge depuis ses frontières. Il s'agit du paradigme de *savoir que* / *savoir* si[475].

[474] L'on se soutient dans cette hypothèse de la brillante démonstration milnérienne de *l'indifférence* du problème de l'énonciation au cadre saussurien ou chomskyen dans lequel il est posé : « Chez Saussure, on l'a vu, le signe est l'instance qui permet de quadriller l'objet au nom du discernement qu'il rend possible ; chez Chomsky, une instance semblable est à l'œuvre, sous la forme d'une affirmation : pour chaque niveau de la grammaire il y a des unités minimales (*cf.* Chomsky 1969b, p. 179-180, n. 2). Dans les deux cas, il s'agit bien de la même chose : rendre possible une écriture. Pour résumer : en premier lieu, loin que la théorie du signe soit aucunement essentielle à la linguistique, on peut douter que cette dernière en ait jamais construit une. En second lieu, si l'on analyse correctement le concept de signe, il apparaît que ses propriétés peuvent parfaitement être conservées par d'autres voies. » (Milner 1978, p. 64).

[475] Nous reprenons intégralement cet exemple élégant dans sa simplicité à Milner 1978a, p. 119-120. L'on aurait pu prendre d'autres exemples, ainsi le *ne* explétif cher à Lacan ; mais l'on tient à repartir de la construction *linguistique* de la catégorie d'énonciation, sans la placer d'avance sous aucun pavillon théorique, notamment psychanalytique.

Le verbe *savoir* est, en français, suivi de deux types de complétives, l'un en *que*, l'autre en *si*. La répartition en est-elle syntaxique ? Posons l'hypothèse que *que* apparaît lorsque *savoir* est affirmé ; que *si* apparaît partout ailleurs, quand *savoir* est nié ou interrogé. Cette hypothèse relie le paradigme grammatical à la variation de ce que Jean Dubois appelle à la suite de Chomsky le « constituant de phrase », qui détermine une phrase affirmative, négative, interrogative etc. L'on a les données suivantes :

(33) Paul sait que Pierre vient.

(34) Paul ne sait pas si Pierre vient.

(35) Paul sait-il si Pierre vient ?

Si la distinction entre *que* et *si* s'expliquait ainsi, ces formes s'expliqueraient banalement par leur contexte distributionnel. L'on aurait le contexte sémiotique de *que* et *si* qui discrimine entre *que* et *si* : des formes sont définies par d'autres formes dans un formalisme homogène. Pourtant la règle est immédiatement réfutée puisque l'on peut avoir :

(36) Paul ne sait pas *que* Pierre vient.

(37) Paul sait-il *que* Pierre vient ?

ou encore :

(38) Paul sait sûrement *si* Pierre vient.

Ici, donc, preuve est donnée que le contexte sémiotique négatif ou interrogatif n'est pas ce qui formalise la différence entre *que* et *si.*

Il ne suffit pas non plus d'avoir recours au sujet d'énoncé, c'est-à-dire le sujet grammatical de la phrase simple (ici « Paul »), car le savoir du sujet « Paul » est le même en (31) et (33), ainsi qu'en (32) et (34), pourtant la conjonction de subordination est différente. Observons les données suivantes :

(39) *Je ne sais pas que Pierre vient.

(40) *Je sais si Pierre vient.

En (39) le savoir qui est nié dans la principale apparaît affirmé dans la subordonnée ; en (40) c'est l'inverse : le savoir affirmé dans la principale est nié dans la subordonnée.

La clef du paradigme, tout comme l'intérêt de l'exemple qu'il constitue, se situe dans le *sujet d'énonciation* que l'on se trouve obligé de supposer « en plus » des structures syntaxiques de la langue pour comprendre la régularité des données. Tout dépend en effet de son « savoir » : en (33) le sujet d'énonciation sait, tandis qu'en (34) il ignore que Pierre vient. Peu importe le type de phrase, peu importe le savoir du sujet d'énoncé : *que* implique savoir et *si* non-savoir pour le sujet d'énonciation. Ainsi s'expliquent les aggramaticalités (39) et (40) : étant donné les propriétés de la première personne, du présent et du verbe

savoir, une différence entre le savoir du sujet d'énonciation et du sujet d'énoncé ne peut être acceptable, sauf, bien entendu, dans le cas du lapsus.

L'introduction d'une variation temporelle permet en revanche à nouveau de séparer le savoir des deux sujets :

(41) Je ne savais pas à ce moment-là si Pierre viendrait.

(42) Je ne savais pas que Pierre viendrait.

Ainsi, dans ces exemples, le sujet de l'énonciation est nécessaire pour décrire une régularité des données de langue, pourtant l'on voit du même coup que rien n'en est supposé de plus que l'existence et un « savoir » ou « non-savoir ».

Mais, du même coup, l'on identifie un point de faille pour le formalisme linguistique. Rien de formel ne permet de discriminer le choix de *que* ou de *si* entre (34) et (36) : les deux phrases sont identiques formellement. C'est le savoir du sujet d'énonciation qui discrimine entre les deux formes *que* et *si.* En d'autres termes, il y a des formes de la langue dont la définition *n'*est *pas* formelle ; il y a des formes dont la définition implique l'emploi. Ici *si* et *que* sont définies en fonction du savoir du sujet qui emploie *si* ou *que.* L'objet défini est inclus dans sa définition, le paradoxe est inévitable : il faut s'en étonner.

Pourtant, les formes qui répondent d'une telle structure pullulent : il n'est que de mentionner le très banal embrayeur de peronne *je*, qui désigne « celui qui dit *je* » comme le rappelle Benveniste. Pensons encore au performatif qui désigne l'acte accompli en employant le performatif, nous aurons l'occasion d'y revenir[476]. La liste des exemples est ouverte. Dans tous les cas, l'objet défini est inclus dans sa définition ; autrement dit : la stratification en *types* associée au principe de la combinaison sémiotique n'est plus valable. L'on a affaire à des formes qui ne sont pas définies par les formes qui les composent où dans lequelles elles s'intègrent : l'on a affaire à des formes qui sont définies par leur propre emploi. Au fil de cette vertigineuse *déstratification* se dessine la carte du royaume de l'*énonciation*.

Ce que l'on vient de décrire, c'est bien entendu la différence bien connue des grammaires entre la complétive et l'interrogative indirecte. Néanmoins, elle apparaît ici sous un autre jour : si le sujet d'énonciation sait, alors la phrase est une complétive et l'on a « que » ; s'il ne sait pas, il s'agit d'une interrogative indirecte et l'on a « si ». Le propre de la présentation que nous avons suivi est précisément de mettre en avant *l'identité de construction syntaxique* des deux types de subordonnée que sont la complétive et

[476] *Cf. infra*, p. 460.

l'interrogative indirecte. Si l'on suit Milner, il faut aller beaucoup plus loin que les seules complétives et interrogatives indirectes : c'est tout le système de la subordination qui répond à la même structure syntaxique, laquelle inclut aussi les exclamatives[477]. Partant, c'est une différence d'*interprétation*, et non de position syntaxique, qui contrôle la différence entre les deux objets grammaticaux. Comme on l'a dit, il faut s'étonner de ce résultat, la syntaxe s'appuyant sur la possibilité de distinguer des objets de langue par leur *position* dans une hiérarchie de syntagmes, ce que sténographie la thèse de l'autonomie de la syntaxe. Faut-il abandonner cette thèse, et reconnaître une base sémantique aux distinctions grammaticales ? Au contraire, selon Milner[478], l'étendue des structures grammaticales qui entrent dans cette différence d'interprétation de la subordination prouve la capacité de la syntaxe à unifier les données de langue : quoiqu'il rencontre un irréductible de l'interprétation, le formalisme syntaxique apparaît nécessaire pour ordonner l'hétérogénéité du sens dans la langue.

Ainsi donc, pour pouvoir soutenir la régularité des données de langue, la description linguistique doit supposer ici, en plus du sujet d'énoncé, un sujet d'énonciation, dont la connaissance ne peut être qu'interprétative. Celui-ci, à la différence du précédent, n'est pas représenté par un signe ; son intervention ne répond pas non plus d'une règle syntaxique. Ce sujet d'énonciation, irréductiblement singulier, se pose d'emblée comme radicalement hétérogène aux autres éléments de la description linguistique, signes et règles, qui sont nécessairement homogènes. Il n'est enregistrable dans aucune strate de l'objet de connaissance « langue ». Ainsi, pour pouvoir continuer à fonctionner régulièrement, la description linguistique doit s'en tenir au minimal s'agissant de ce point : comme l'indique Milner, « de ce qui, de cette existence, fait un sujet, il n'y a rien à savoir. » Il se suffirait d'un petit peu plus – par exemple que ce sujet linguistique soit aussi un sujet réel, c'est-à-dire un sujet historique et un sujet de désir, bref un sujet de *discours* au sens du triptyque précédent – pour que la syntaxe s'ouvre en son entier sur l'hétérogénène du sens. Le lapsus apparaît alors comme l'exemple vérité qui éclate en échappant radicalement au savoir et à la représentation : admettre le lapsus dans les données de langue ruinerait la régularité qui fonde les exigences de la grammaire. Hétérogénéisation de l'homogène, l'énonciation ne

[477] C'est la thèse de Milner 1978b, exposée à travers une généralisation du « modèle M » de Chomsky (1978b, p. 314 *sq*.).
[478] Milner 1978b, p. 371.

saurait pourtant se saisir qu'*à partir* des éléments homogènes de la description linguistique, comme point « repérable par le biais de la défaillance qu'il impose à tous les repères[479] ».

C'est pour explorer cette dimension de l'énonciation – dont le sujet d'énonciation constitue le point d'entrée dans la langue – qu'il faut précisément aller au-delà de la discipline linguistique, tout en partant de celle-ci. C'est précisément l'exigence d'une réponse à cette question qui distingue Pêcheux et Foucault des linguistes « de l'énonciation » (Benveniste, Culioli) par qui l'ensemble de la problématique (à savoir langue-histoire-sujet) n'est jamais pris en charge, et ce à la faveur du cloisonnement disciplinaire. La mise au jour du concept d'énonciation comme concept structurant de la théorisation du discours chez Pêcheux est donc aussi du même coup une prise de position *sur le terrain des théories linguistiques de l'énonciation*, en faveur d'une compréhension historique et matérialiste de celles-ci. En d'autres termes, le sujet de l'énonciation ne peut être pour Pêcheux et Foucault qu'un simple être formel : il est pris dans une histoire, des rapports sociaux, ainsi qu'une corporéité singulière. C'est ce que nous montrerons en second lieu.

[479] Milner 1978a, p. 46.

Chapitre V. Foucault et le cas « littérature », une voie sauvage vers l'énonciation

Nous avons indiqué à plusieurs reprises le cadre portroyaliste et chomskyen dans lequel Foucault aborde la problématique du langage. Les faits de langue y sont justiciables du concept de *grammaire* au sens de système de règles, plutôt que de *langue* au sens saussurien de système de signes. Dans cette perspective, l'on pourrait s'attendre à un effacement de l'énonciation, et singulièrement du « sujet » de l'énonciation, derrière d'autres figures. En effet, s'agissant de Port-Royal, le Discours qui énonce les propriétés des choses à l'âge classique ne souffre d'être tenu par aucun sujet : la représentation qui relie l'aspect externe et interne du langage ne souffre d'aucune singularisation et donne au contraire lieu et place à l'ébauche d'une grammaire universelle. Chez Chomsky similairement, le langage suppose certes un « sujet parlant », lequel n'est pas autre chose que le sujet de la compétence linguistique, c'est-à-dire un sujet universel et déshistoricisé – voire résorbable dans la positivité biologique.

Chez Foucault bien entendu, rien de tout cela ; et bien précisément parce que, comme nous l'avons montré, si le philosophe se meut dans une telle compréhension du langage, c'est pour en renverser l'équilibre : si chez les uns le discours ne se comprend que comme instrument d'une représentation aux caractéristiques universelles, pour Foucault c'est au contraire la représentation (« les formes de l'objectivité ») qui se saisit *à partir des formes historiques du discours*, qui font surface discursive. Entre les classiques et Foucault, le discours conquiert une autonomie par rapport à la représentation, qui est donné par la primauté de la *matérialité discursive* dans l'investigation historienne du chercheur. S'il y a un sujet de l'énonciation, c'est de cette matérialité discursive qu'il surgit : le sujet associé au discours n'est pas celui qui constitue le discours en lui préexistant, mais est bien constitué par lui, dans sa singularité historique. Cette constitution du sujet par le discours engage radicalement Foucault sur le terrain de l'énonciation, mais la *preuve* et la *description* de ce mode de constitution implique pour nous de ressaisir les éléments linguistiques résiduels laissés çà et là par le philosophe.

1. De la langue au discours : une réduction

Le cadre théorique foucaldien de la *grammaire* conduit, selon nous, à une saisie bien spécifique de la question de l'énonciation. Dans la perspective d'une « conversion de la langue en discours » adoptée par Pêcheux à la suite de Benveniste, c'est par la « mise en fonctionnement » sémantique de la langue sémiotique que s'ouvre l'espace de jeu du sujet de l'énonciation – de son savoir, de son non-savoir, de son idéologie. Du sémiotique au sémantique la *signification* d'une unité linguistique change de sens, passant d'une valeur paradigmatique qui n'existe « qu'en mention » à une valeur « en emploi » dans le cadre de la phrase ; le « sens » d'une unité passe de sa « distinctivité » sémiotique, à son « intenté » sémantique[480]. Ce sont ces concepts que nous avons vu à l'œuvre chez Pêcheux dans la transformation qu'il fait subir à la notion de « contexte » entre son statut *en langue* – le contexte distributionnel, c'est-à-dire l'insertion locale dans un constituant syntaxique, un syntagme –, et *en discours* – le contexte global, représenté dans la comparaison de distance entre énoncés par le calcul, à l'échelle de la phrase, d'une *somme* de mots identiques entre les énoncés. Cette conversion à le statut d'une métamorphose, qui outrepasse la contradiction logique :

> « C'est par suite de leur coaptation que les mots contractent des valeurs que, en eux-mêmes, ils ne possédaient pas et qui sont même contradictoires avec celles qu'ils possèdent par ailleurs. On voit s'allier des concepts logiquement opposés et qui même se renforcent en se conjoignant. Ceci est tellement commun que nous n'en avons plus conscience ; telle l'alliance entre "avoir" et "perdre" dans "j'ai perdu", entre "aller" et "venir" dans "il va venir", entre "devoir" et "recevoir" dans "il doit recevoir". Le procès de l'auxiliation dans le verbe illustre bien cette transformation que les conditions d'emploi peuvent produire dans le sens même des mots appelés à une syntagmation étroite[481]. »

On se risquera à dire que la perspective de la « conversion de la langue en discours » a la forme d'une *intégration* de la forme au sens, qui va du local – le signe dans un syntagme répondant à un paradigme syntaxique – au global – le mot dans la phrase. *À l'inverse*, la

[480] On le rappelle, dans l'ordre sémiotique : « être distinctif, être significatif c'est la même chose » (Benveniste 1974, p. 223) ; et dans l'ordre sémantique : « l'expression sémantique par excellence est la phrase. Nous disons : la phrase en général, sans même en distinguer la proposition, pour nous en tenir à l'essentiel, la production du discours. Il ne s'agit plus, cette fois, du signifié du signe, mais de ce qu'on peut appeler l'intenté, de ce que le locuteur veut dire, de l'actualisation linguistique de sa pensée. » (Benveniste 1974, p. 225). Notons que l'intenté, qui implique le sujet, ne se résume pas à l'*intention* du sujet, comme le montre bien l'article sur « la subjectivité dans le langage » (Benveniste 1966, p. 258 *sq.*), voir la discussion en *infra*, p. 245.

[481] Benveniste 1974, p. 227-228.

problématique du discours dans le cadre d'une théorie de la *grammaire* telle que celle que Foucault admet s'installe dans la perspective opposée d'une *réduction*.

1.1. Le discours saisi par opposition à la grammaire : la réduction de l'infini au fini

Comme indiqué dans un extrait que nous avons déjà cité :

> « Une langue constitue toujours un système pour des énoncés possibles : c'est un ensemble fini de règles qui autorise un nombre infini de performances. Le champ des événements discursifs en revanche est l'ensemble toujours fini et actuellement limité de seules séquences linguistiques qui ont été formulées[482]. »

Foucault, dans *l'Archéologie du savoir*, définit le discours par rapport à la langue, et plus précisément par rapport à un certain modèle linguistique de la langue qui est celui, chomskyen, de la grammaire. L'on reconnait en effet ici, s'agissant de la caractérisation de la langue, le couple chomskyen de la compétence et de la performance, abordé à partir de l'opposition entre caractère fini des règles et caractère infini des performances possibles. C'est donc bien sous l'angle chomskyen de la *régularité grammaticale* que la langue est abordée par Foucault à partir de 1969, comme on l'a indiqué[483]. C'est par rapport à ce modèle grammatical de la langue – mettant en avant la productivité *infinie* des règles de la grammaire – que l'espace *fini* du discours est appréhendé. L'on retrouve cette perspective dans un autre extrait, plus circonstancié, première prise que nous puisons dans la masse des inédits récemment publiés, en l'occurrence la deuxième introduction à *l'Archéologie du savoir* :

> « La description linguistique en effet n'atteint l'énoncé que dans sa virtualité : un état de langue étant donné (…) décrire un énoncé, (…) c'est dire comment la langue (ou un état de cette langue) rend correct et signifiant cet énoncé (et tout énoncé de même type) ; ce n'est pas dire pourquoi c'est cet énoncé qui est apparu. Dans une pareille description, seule la langue est réelle ; l'énoncé, lui, n'est rien de plus qu'une des virtualités de la langue. (…) Aussi nombreux que soient les énoncés observables, à un moment donné, aussi divers qu'on les suppose, ils n'occupent jamais la totalité de l'espace qui est ouvert par la virtualité de la langue. L'univers du prononcé est plus étroit que l'univers du prononçable. Or la description purement linguistique des énoncés les replace dans l'univers du prononçable, alors que les

[482] Foucault 1969, p. 39.
[483] *Cf. supra,* p. 92.

> descriptions des énoncés comme événements doivent les replacer dans le seul espace de ce qui a été effectivement prononcé[484]. »

La langue se caractérise encore une fois par la productivité de ses règles de grammaire : la langue ouvre l'espace d'une virtualité que Foucault nomme le « prononçable », espace par rapport auquel le discours s'inscrit en défaut comme correspondant à l'univers du « prononcé ». L'extrait se poursuit ainsi :

> « Il faut reconnaître que la langue est moins un ensemble d'éventualités données a priori, qu'une possibilité quasi indéfinie d'énoncés nouveaux. Mais le problème est alors de savoir à quelles limites se heurte effectivement cette prodigieuse fécondité. (…) Le pouvoir d'engendrement d'une langue dépasse toujours la totalité des énoncés qui y figurent : et c'est seulement lorsque cette limite qui maintient toujours l'étage des énoncés en dessous des pouvoirs du langage aura été ressaisie qu'on pourra décrire les énoncés comme événements dans leur existence réelle. (…) il faut déterminer la ligne qui sépare les pures possibilités de la langue de la masse des choses dites : la ligne de l'énonciation impossible[485]. »

La prégnance du modèle chomskyen est encore plus manifeste ici que dans *l'Archéologie du savoir*, et consacre le changement de référentiel linguistique foucaldien par rapport au repère du « structuralisme » . S'il s'agit bien dans ce texte encore de distinguer discours et langue, il est manifeste que Foucault tente de se placer comme du point de vue de cet objet positif qu'est la langue : celle-ci étant donnée, il faut ressaisir la « limite » qui contraint sa fécondité et qui maintient l'étage des énoncés en-dessous des « pouvoirs du langage ». L'on peut avancer que, dans cette perspective, le discours ne saurait se saisir qu'à partir d'une *réduction* de la fécondité de la langue, voie distincte de l'*intégration* (moyennant transformation) des unités de langue à un ordre supérieur dans la problématique de la « conversion » qui est celle de Pêcheux.

Or, fait fondamental, Foucault, n'ira jamais chercher ailleurs que *dans le langage,* par opposition à l'ordre des choses, le principe de cette « réduction de la langue en discours ».

1.2. L'immanence de la réduction de la langue en discours

Ainsi, de même que la logique de la « conversion » de la langue en discours implique en définitive de considérer langue sémiotique et discours sémantique comme deux modes de

[484] Michel Foucault 2015, p. 339.
[485] *Ibid.*, p. 340.

signifiance de la *langue,* de même (mais inversement), la « réduction » de la langue en discours conduit à penser langue et discours comme deux modes d'une même entité : le *langage*. Le philosophe nous met en effet en garde contre « une solution toute faite » :

> « Quant à la solution toute faite elle consiste à supposer que l'apparition des énoncés dans le champ de possibilité de la langue est due à l'existence de sujets qui parlent, de circonstances qui provoquent l'acte de parole, de représentations individuelles ou collectives qui déterminent ce qu'on dit. Ces éléments constitueraient le principe de choix qui assure parmi tous les énoncés l'apparition de certains d'entre eux à un moment donné. Poser la question des énoncés réellement effectués reviendrait donc à poser une question qui, échappant entièrement au domaine du langage, reviendrait aussitôt à la psychologie des individus, à leur histoire concrète, au champ culturel auquel ils appartiennent. Les énoncés effectifs ne seraient que la découpe, par une histoire réelle (celle des hommes et des choses) d'un espace virtuel ouvert par la langue. À la linguistique de dire quels sont les énoncés possibles (signifiants, corrects ou "grammaticaux"), à l'histoire de dire pourquoi et comment certains d'entre eux (et ceux-là seulement) ont été choisis[486]. »

On retrouve ici le modèle du « filtre » que l'on avait évoqué pour caractériser une *fausse* lecture de la relation de « composition » de la langue et des conditions historiques de production du discours chez Pêcheux. Foucault récuse pareillement une telle compréhension bien trop simpliste de la « réduction de la langue en discours ». Il est à noter qu'il s'agit là peu ou prou de la conception socio-pragmatique, du discours : elle suppose un ensemble de concepts *préalables* de « sujets qui parlent », « circonstances qui provoquent l'acte de parole », de « représentations individuelles ou collectives » qui se voient projetés sur le langage, à la manière de la démarche d'un sociologue qui déciderait que, après tout, les faits linguistiques sont des faits sociaux comme les autres, et peuvent être donc annexés à la même batterie de concepts. Ainsi, Foucault, tout autrement :

> « Cette hypothèse – qui vaut presque comme une évidence tant elle est familière – laisse entier le problème de savoir comment, jusqu'à quel point, et de quelles façons les individus (compte tenu des circonstances dans lesquelles ils se trouvent, des représentations qu'ils se font ou qu'ils ont reçues) disposent de la langue qui est la leur. À dire vrai, ils n'en disposent pas comme d'un ensemble infini de combinaisons possibles dont certaines sont valorisées, appelées, et comme rendues nécessaires, alors que les autres seraient sans signification ou sans utilité et par conséquent demeureraient muettes ; ils en disposent plutôt à l'intérieur d'un ensemble de choses dites et de choses à dire (même si elles n'ont jamais encore été dites) (…) L'homme qui parle (…) ne dispose de son langage qu'à l'intérieur d'un domaine

[486] *Ibid.*, p. 340.

> "d'énonciabilité" qui prescrit les limites de sa parole, et constitue la condition de réalité de son énoncé[487]. »

C'est « à l'intérieur » d'un ensemble de « choses dites et de choses à dire » que la « réduction de la langue en discours » s'effectue. Ce champ Foucault le caractérise comme le domaine, entre guillemets, de l'« énonciabilité ». Celui-ci joue le rôle d'intermédiaire entre les possibilités de langue et la réalité du discours, en articulant les « choses dites » et les « choses à dire » : il virtualise les faits de discours et actualise les possibles de langue. Dans tous les cas, il n'est pas extérieur à la langue ou au discours, mais bien leur limite interne. C'est donc, sous la forme d'une singulière immanence, *à l'intérieur du fonctionnement du langage en ce qu'il touche à l'énonciation*, que la constitution du discours à partir de la langue s'opère ; et non pas par l'intervention d'un principe extérieur et indépendant :

> « On voit que l'objection et la solution toute faite qu'on a rencontrées, supposaient l'une et l'autre que les énoncés effectifs sont prélevés directement sur les possibilités de la langue ; et que s'ils constituent par rapport à tout ce qui pourrait être dit un sous-ensemble, les critères qui permettent de définir et les catégories qui autorisent sa description ne peuvent être empruntés qu'à une réalité extérieure non seulement à la langue, mais aux énoncés eux-mêmes[488]. »

Le discours n'est donc pas le résultat du filtrage sélectif d'unités de langue par un ensemble de conditions socio-pragmatiques, mais bien une *transformation* des unités de langue en forme de « réduction » des possibles de langue qui s'opère de l'intérieur du fonctionnement de l'énonciation, à partir de la seule réalité du langage.

Comment s'opère cette singulière transformation ?

1.3. La constitution immanente de l'« extralinguistique »

À la question « qu'est-ce qu'un énoncé effectivement formulé par opposition à un énoncé purement linguistique ? », Foucault répond de la manière suivante :

> « C'est un énoncé qui a un auteur – lequel l'a articulé oralement ou tracé par écrit –, un moment et un lieu où il a été prononcé ; c'est un énoncé dont la formulation consistait en certains actes[s] (ordre, prière, démonstration), et visait un certain objet. Ce qui distingue une expression énonçable, d'une expression réellement énoncée, c'est donc un ensemble d'éléments qui n'appartiennent pas à la langue, et qui constituent tout autour de l'énoncé –

[487] *Ibid.*, p. 341.
[488] *Ibid.*, p. 341.

> avant lui, en même temps que lui – son versant extralinguistique qu'il s'agit de décrire – non pas certes, en lui-même, mais dans son rapport à l'énoncé, plus exactement, dans cette fonction qui lui permet de délimiter le formulable et de faire apparaître la région singulière du formulé[489]. »

Ici, tout dans les *mots* « auteur », « moment » et « lieu », enfin « acte », semble indiquer l'intervention d'un principe *extérieur* sur le langage, opérant un filtre parmi les possibilités de la langue. Si l'on tient ce que Foucault a pourtant établi précédemment sur le refus d'un principe *extérieur* de « réduction de la langue en discours » pour consistant, alors il va falloir en foucaldisme faire fonctionner tous ces mots *à rebours* de leur sens usuel désignant une réalité extérieure autonome agissant sur le discours, et comprendre la singulière *immanence* de ces catégories au discours lui-même. Dans ce geste théorique pour le moins périlleux c'est tout l'espace de la théorisation foucaldienne de l'énonciation qui s'ouvre.

L'on émet ici l'hypothèse que le point de pivot de cette démarcation opérée sur les catégories réalistes d'« auteur », « moment », « lieu », « acte » se concentre dans le travail conceptuel qui est opéré sur le mot d'« extralinguistique », lui-même affecté d'une oscillation. Si l'on s'en tient au texte qui vient d'être cité, ce qui opère la « réduction de la langue en discours », c'est un ensemble d'éléments qui constituent le « versant extralinguistique de l'énoncé » et qui délimitent le domaine du formulable, faisant apparaître le domaine du formulé. Or l'« extralinguistique », s'il est *hors* du linguistique, est pourtant repéré – dans la morphologie du mot elle-même – par rapport au « linguistique ». Il est repéré par rapport à ce qui est l'objet de la linguistique, c'est-à-dire le « signe » en saussurisme, mais plus largement le *verbal* dans la théorisation chomskyenne, soit l'ensemble des unités homogènes qui peuvent faire l'objet d'une littéralisation, d'une expression symbolique. Ainsi, l'extériorité de l' « *extra*linguistique » n'est pas autonome – sans quoi serait réintroduite l'intervention d'un « principe extérieur » –, mais doit se penser comme un *dehors*, dans la mesure où il n'y a de « dehors » que par rapport à un « dedans ». Parler de l'« extralinguistique » c'est parler de ce qui est hors du champ d'objets de la linguistique, ce qui n'est pas *verbal* ; pourtant, cet « extralinguistique » est *immanent* au fonctionnement du langage dans lequel s'opère la réduction des virtualités de la langue en discours. Ainsi, non verbal, l'« extralinguistique » n'est pourtant pas sans rapport avec le linguistique – le verbal –, dans la mesure où il lui

[489] *Ibid.*, p. 339.

est lié dans l'opération de « réduction de la langue en discours », et donc repérable par rapport à lui[490].

Dans la citation précédente, l'on reconnaît bien entendu, derrière la « fonction » de délimitation-réduction du formulable, la « fonction énonciative » qui sera développée plus en détail dans *l'Archéologie du savoir*. Mais l'important ici est que, à la différence de *l'Archéologie du savoir*, la fonction énonciative est explicitement présentée comme *mise en forme* par un ensemble d'éléments caractérisés comme l'« extralinguistique » de l'énoncé, et donc comme ayant quelque chose à voir avec le verbal. Effacé de *l'Archéologie du savoir*, l' « extralinguistique » fait symptôme dans les inédits où il abonde ; indéfinissable sans le verbal sur lequel porte la linguistique, il permet de mieux comprendre la présence résiduelle de cette dernière dans le livre publié.

2. L'extralinguistique : de la littérature au discours en général par un raisonnement *a fortiori*

Notre hypothèse est que c'est la définition même de l'« extralinguistique » qui fournit l'articulation entre langue et discours qui fait défaut à *l'Archéologie du savoir*, et qui n'apparaît que à l'intérieur de celle-ci que sous la forme du symptôme[491]. Selon nous, il faut affirmer que, pour le Foucault des inédits, l' « extralinguistique » est un ensemble d'éléments « qui n'appartiennent pas à la langue », et qui pourtant ne peuvent être saisis qu'en rapport avec l'énoncé *comme séquence linguistique* – précisément dans la mesure où ils en *actualisent* le sens, mettant de côté ce qui est de trop dans la région du formulable à partir de la seule séquence verbale. Fait non trivial, c'est à la faveur de l'étude de la « littérature », commencée dès le début des années 1960, que Foucault précise la valeur du concept d' « extralinguistique ».

2.1. La littérature, cas critique de fonctionnement de l'extralinguistique

[490] Il vient aussi un argument lexical : chez Foucault, l'« extralinguistique » est aussi attesté sous la forme suivante : « un extralinguistique » (Foucault 2019, p. 225, 231, 249). Ainsi « extralinguistique » est *masculin* (et en effet l'on confirme qu'« une extralinguistique » n'est jamais attesté), l'extralinguistique n'est donc pas construit par rapport à *la* linguistique mais suppose l'existence de quelque chose comme *le* linguistique, c'est-à-dire le verbal.

[491] Comme l'impossibilité de définir l'« énoncé » sans recourir à la notion de « signe », *cf. supra,* p. 134.

Lorsqu'il aborde cette notion d'extralinguistique dans les inédits récemment publiés, Foucault semble d'abord reprendre à son compte les théories communicationnelles et la théorie du langage d'Austin :

> « On voit que jusqu'à un certain point [pour] l'analyse linguistique, et pour une seconde part l'analyse du discours (qu'on la fasse du point de vue linguistique comme Prieto ou d'un point de vue étranger à la linguistique comme Austin), l'extralinguistique se définit par :
> – la situation : le lieu où on parle, les objets dont on parle (non pas comme référents, mais comme objets réels présents ou absents), la position qu'on occupe par rapport à eux ;
> – et le sujet parlant : aussi bien la position qu'il occupe au moment où il parle que l'acte qu'il commet en parlant (par exemple : s'il énoncé une proposition performative, elle sera ritualisée, c'est-à-dire que les traits à pertiniser seront définis à l'avance)[492]. »

Mentionnant « situation » et « sujet parlant », Foucault nous étonne : ne s'agit-il pas de « principes extérieurs » à la langue et au discours définissant des conditions institutionnelles et communicationnelles de celui-ci, à la rebours de l'« immanence » annoncée ? Dans la perspective austinienne en effet, « la situation » et « le sujet parlant » que Foucault définit comme les éléments extralinguistiques, sont voués à être identifiés comme des éléments de la *réalité* extra-discursive, existant indépendamment de l'acte de langage (le sujet est un individu, la situation est un « état des choses »). Mais, Foucault, à vrai dire, cantonne cette situation à celle du « discours quotidien », celui dans lequel, pour Foucault, « l'extralinguistique est *extérieur* à la fois à la langue et aux énoncés[493] ».

C'est ici qu'intervient la littérature, qui aurait pu passer sinon pour un cas simplement « particulier » où apparaît de l'« extralinguistique ». Ainsi des quatre citations suivantes tirées des inédits :

> « Il y a une catégorie d'énoncés [ceux de la littérature] qui se constitue l'extralinguistique qui lui est immanent. Un discours qui fait surgir, d'une manière paradoxale, une dimension extralinguistique qui échappe à la langue, tout en étant logé entièrement à l'intérieur des mots employés ou en tout cas des signes employés[494]. »

[492] Foucault 2019, p. 222-223.
[493] Foucault 2019, p. 248, nous soulignons. Derrière ce « discours quotidien » l'on devine une situation d'interaction orale ; dans ce cas, il est bien possible en effet d'associer un énoncé avec les circonstances extérieures qui lui donnent une valeur spécifique, comme par exemple dans le dit « performatif » – nous reviendrons sur cette catégorie – comme « j'ouvre la séance » qui, selon Austin, tient son sens de ce qu'il a lieu dans la circonstance d'une assemblée formellement codifiée.
[494] Michel Foucault 2019, p. 224.

> « La littérature, c'est un discours qui, à partir de lui-même (de l'acte qui fait apparaître les énoncés), se suscite à lui-même l'extralinguistique qui lui permet d'exister comme énoncé[495]. »
>
> « L'essentiel, c'est que la littérature, c'est au contraire un acte profondément "extratensif" ; un acte tout entier tourné vers un extralinguistique qui ne lui préexiste pas ; qui ne peut sourdre que de son seul discours, qui naît sous ses pas, qui ne peut être constitué que par des mots[496]. »
>
> « La littérature pourrait donc se définir comme un discours constituant lui-même, à l'intérieur de soi, la dimension extralinguistique qui échappe à la langue et qui permet aux énoncés d'exister[497]. »

Précisément, ce qui s'observe dans ces citations est justement que la littérature n'est pas qu'un cas particulier : il s'agit d'un *cas critique* qui permet d'éprouver le concept d'extralinguistique, c'est-à-dire d'en saisir la définition rigoureuse, en mettant en lumière le rapport qu'il a de privilégié avec le linguistique. En effet, la littérature, en supprimant toute situation communicationnelle, apparaît comme l'exemple même de discours pour lequel l'on doit bien concéder que l'extralinguistique surgit de *l'intérieur* des signes employés. C'est précisément le propre de la « littérature » de proposer une situation infiniment plus complexe que le réalisme du « discours quotidien » :

> « Mais l'extralinguistique que se constitue la littérature dans son propre discours, il faut le chercher là où nous l'indiquent la linguistique et la théorie des énoncés. C'est-à-dire dans la « situation » entendue, non pas au sens de la situation de l'écrivain dans le monde actuel, ou de la diffusion du livre, ou de la condition de l'édition (bien que ceci soit important, et joue un rôle, mais à travers bien des chicanes qui multiplient les détours), mais entendue comme position du sujet parlant à l'intérieur du livre, sa posture ambiguë (à la fois se [logeant] entièrement dans le discours, car on ne pourrait pas le cerner en dehors des signes verbaux : on ne le voit pas, on ne le perçoit pas ; son mutisme le fait disparaître ; il est hors du discours puisque c'est lui qui le tient)[498]. »

Ainsi, sans en tirer encore toutes les conséquences, Foucault prend en considération un cas où les concepts de « situation » et de « sujet parlant » ne peuvent pas faire l'objet d'une identification réelle, renvoyant à des objets du monde indépendants de l'activité langagière. Bien qu'il soit vrai qu'à propos des notions de « situation » et de « sujet parlant », Foucault semble constater un consensus « jusqu'à un certain point » entre « l'analyse linguistique »

[495] *Ibid.*, p. 224.
[496] *Ibid.*, p. 225.
[497] *Ibid.*, p. 248.
[498] *Ibid.*, p. 226.

et l'« analyse du discours » de la philosophie du langage anglo-saxonne, néanmoins son obstination à vouloir appliquer les catégories de « situation » et de « sujet » là où elles ne sont pas *a priori* susceptibles de fonctionner de manière réaliste – dans la littérature – produit un effet conceptuel non-trivial.

En suspendant la situation de communication, la littérature suspend la référence à des instances de la *réalité extra-langagière* s'agissant des notions de « situation » et de « sujet parlant ». Ces concepts fonctionnent alors de manière abstraite à l'intérieur du discours, et prouvent par là qu'elles n'ont besoin d'aucun appui *extérieur* pour jouer leur rôle : l'extralinguistique se loge « entièrement à l'intérieur des mots employés ou en tout cas des signes employés », c'est-à-dire à l'intérieur du *linguistique* – et ce, comme on le verra, quelle que soit la théorie qu'on en donne, pourvu qu'on y trouve des unités. Ici « situation » et « sujet parlant » sont détournés de tout emploi réaliste, et l'on tient que ce détournement est la clef de la démarcation qui frappe aussi les termes d'« auteur », « moment », « lieu », ou « acte », consistant dans la « solution toute faite » évoquée précédemment, elle aussi de facture réaliste. Ce faisant, le philosophe renvoie dos à dos la perspective qui identifie la « situation » énonciative à la « situation de l'écrivain » et aux « conditions de l'édition » (les sociologues du langage ?), et la perspective qui identifie la « situation » énonciative aux conditions pragmatiques, et institutionnelles de félicité d'un acte de langage[499].

Profondément, l'on tient donc que, en développant cette analyse de la littérature, Foucault met au jour un *cas critique*, qui oblige à renverser la compréhension du *cas général* de la « réduction de la langue en discours ». Il faut renverser le cadre réaliste qui se trouve posé ça et là et qui conduit immanquablement à rétablir l'existence d'un « principe extérieur » sélectif des énoncés parmi les possibles de langue. Ce renversement implique un détournement conceptuel des *mots* qui composent ce cadre, et un emploi *à rebours* de ceux-ci : « situation » et « sujet » ne sont plus alors qu'homonymes de ce qu'ils peuvent désigner en dehors du langage et indépendamment de celui-ci. L'on comprend donc ce que peut signifier le « renversement » de la logique de la représentation revendiqué par Foucault pour les contemporains : il n'est plus question d'établir une relation de

[499] La distance prise ici se fera ironie dans la suite de la réflexion de Foucault : « Les analyses de la stratégie d'un discours qui se font autour d'une tasse de thé, dans un salon d'Oxford, ne concernent que des jeux stratégiques qui sont intéressants, mais qui me paraissent profondément limités » (Foucault, 1994, II, p. 631). Surévaluer la portée de l'expérience « analytique » de Foucault (comme le fait, semble-t-il, Benoist 2016) fait courir le risque de manquer la centralité de la littérature comme cas critique à ce moment de la réflexion du philosophe.

correspondance entre l'ordre des mots et l'ordre des choses tel que pourrait le suggérer encore la position d'Austin faisant correspondre formes verbales performatives et conditions institutionnelles de leur réalisation. L'extralinguistique foucaldien s'établit comme le dehors du langage sans pour autant correspondre au monde des choses. Il est bien plutôt suscité par un ensemble de phénomènes ayant pour seul théâtre celui du langage.

Foucault est-il suffisamment conscient de l'opération qu'il mène pour qu'on puisse légitimement lui attribuer ? L'on avance que l'on trouve affirmée explicitement la thèse que la « littérature » impose une réforme du cadre général de compréhension du discours dans un autre inédit intitulé « Homère, les récits, l'éducation, les discours[500] ».

2.2. Du cas critique au cas général : le raisonnement a fortiori

Notre affirmation s'appuie sur ce que nous identifions comme un raisonnement *a fortiori* explicitement mené au bout par le philosophe dans son texte (et non pas recomposé par le commentaire comme précédemment). Dans ce texte, Foucault analyse la « tradition du récit » au niveau de la culture occidentale pour y retrouver « quatre formes majeures de multiplication du discours ». Ce que le philosophe entend par là, ce sont des formes de mise en abyme du récit, où des « voix » multiples, répondant de différents niveaux, se font entendre. Ainsi le philosophe décrit « quatre types de jeux qui, pour assurer une seule et même narration, utilisent plusieurs voix, plusieurs personnages, plusieurs textes, plusieurs actes de formulation et plusieurs niveaux de parole[501]. » Homère, Don Quichotte, Sterne et Proust en figurent les quatre représentants majeurs, dans la mesure où leurs écritures renvoient à des jeux qui « disjoignent, dans l'unité du récit, les deux moments qu'on pourrait croire les plus étroitement liés : le sujet qui parle et la chose qu'il entreprend de raconter[502]. »

De manière générale, les exemples que Foucault donne sont caractéristiques d'une forme de déstratification de la structure *typée* { auteur > narrateur > personnage } : ainsi Don Quichotte qui rencontre dans la deuxième partie de l'œuvre le texte apocryphe de la première partie (personnage/narrateur), ainsi le narrateur de *La Recherche du temps perdu* explique en dernière instance que l'histoire racontée est celle du devenir écrivain de Marcel (narrateur/auteur). Ces œuvres se rejoignent par leur mise en jeu du phénomène langagier

[500] Foucault 2016.
[501] *Ibid.*, p. 125.
[502] *Ibid.*, p. 126.

de l'*autoréférence*[503]. Dans celui-ci, un point d'entrée simple est l'exemple que fournit le fonctionnement des *embrayeurs,* caractéristiques de ce que l'on appelera une situation de « discours[504] ». Formes propices à la représentation de la « voix » narrative, on les rencontre au sein des différents exemples littéraires qu'évoque Foucault.

Quoique parfaitement courants, les embrayeurs sont des formes de langue dont il convient de s'étonner, dans la mesure où ils introduisent une faille dans le formalisme linguistique. Tandis que dans le cadre de la stratification linguistique une forme de langue est définie par les combinaisons sémiotiques dans lesquelles elle est insérée, c'est-à-dire par les contextes possibles qu'elle peut occuper en regard d'autres formes de langue, les embrayeurs contreviennent à ce principe. En effet, l'on ne peut pas définir autrement *je* qu'à dire : « *je* désigne celui qui dit *je* ». À bien la comprendre, cette définition induit une déstratification logique – la fonction se requiert elle-même comme argument pour être définie –, et sémiotique – aucune forme de langue dans le contexte distributionnel de *je* n'explique la présence de *je* plutôt que, par exemple, de *tu*. Ainsi *je* est-il, d'un énoncé à l'autre, un pur homonyme, qui ne représente que le sujet singulier qui l'emploie. Or, lorsque *je* ou un autre embrayeur est employé dans une suite de discours sans que l'identité du sujet d'énonciation soit elle aussi assurée, alors les effets représentationnels de la déstratification se font voir : Marcel, le narrateur, Don Quichotte et Cervantès se retrouvent tous sur le même plan déstratifié. Cette irrégularité confère aux embrayeurs un statut exceptionnel au sein du sytème linguistique.

L'on pourrait vouloir cantonner cette exceptionnalité à une liste définie. C'est l'option fonctionnaliste de Jakobson, qui définit les embrayeurs par leur rôle dans une « situation de communication » extérieure à la langue[505]. Pourtant, s'agissant des déstratifications, l'on ne peut s'en tenir à quelques phénomènes isolés, à quelques effets de « style » propre à un auteur ou un autre. Et c'est ce qu'affirme Foucault, contre Jakobson : c'est *par rapport* à ces « jeux », mais en accomplissant une légère démarcation envers eux,

[503] Ces textes sont à mettre en relation avec l'intérêt tôt affirmé de Foucault pour l'autoréférence en littérature, ainsi en particulier le commentaire que le philosophe donne du paradoxe « Je mens » (où la stratification de l'usage et de la mention est rompue), en en faisant un modèle du fonctionnement de la « littérature » comme voie d'accès vers l'être brut du langage. Voir à ce sujet Foucault 1994, I, « La folie l'absence d'œuvre », p. 419, mais aussi « La pensée du dehors », p. 518. Foucault s'y intéresse notamment aux *métalepses*. La lecture linguistique de ces textes permet de comprendre que le « dehors » n'est pas un obscur ailleurs métaphysique mais l'effet extralinguistique (énonciatif) des déstratifications très concrètes que permet la matérialité langagière.

[504] Il s'agit bien sûr du système du « discours » dont Benveniste donne les caractéristiques formelles dans son article célèbre « Les relations de temps dans le verbe français » (Benveniste 1966, p. 237). *Cf. infra* p. 477.

[505] Jakobson 1963, p. 176 *sq*.

qu'une compréhension du discours *en général* peut se développer, par la médiation de la « littérature » :

> « Mais quoi ? Toutes ces figures selon lesquelles le discours se multiplie, prolifère, enveloppe, de son foisonnement, non seulement tout ce qui se dit en lui, mais celui-là même qui le tient, toutes ces figures qui font du discours le préalable fictif et nécessaire du récitant comme du récit, il semble bien après tout qu'elles ne soient rien de plus que des jeux. Et il sera bien futile de vouloir se régler sur leur exemple quand on veut saisir dans sa nature et dans son fonctionnement le discours en général. C'est qu'on ne le rencontre pas, loin de là, chaque fois que quelqu'un parle, mais dans une espèce singulière de récit : ce récit concerté, artificiel, canonique dans sa forme et souvent réglé dans ses épisodes qu'on appelle bientôt depuis deux siècles : "littérature". Il n'y a guère de chance d'en trouver dans le langage de tous les jours, ni dans ces types d'énoncés qu'on désigne en philosophie, ni même surtout dans des formes de récit qui sont informations, nouvelles, descriptions, histoire. Il faut même aller plus loin dans la limitation de leur règne : on ne les trouve point dans toute forme de littérature. À la tradition qui depuis Homère jusqu'au XXe siècle leur offre de constants exemples, on doit en opposer une autre : celle de Balzac et de Dostoïevski, de Joyce ou de Kafka[506]. »

Les jeux de mise en abyme de la « voix récitante » caractéristiques de Homère, Don Quichotte, Sterne ou Proust ne permettent donc pas de saisir le « discours en général » ; mais ce n'est pas non plus « le langage de tous les jours » qui nous en livre la clef. C'est alors dans « une espèce singulière » de récit – la « littérature » – que l'on y trouve accès, dont une certaine « tradition » – de Balzac à Kafka – se fait le dépositaire :

> « Des jeux comme ceux de la voix inspiratrice ou du manuscrit perdu, des contestations de l'auteur par ses personnages, des discours sur l'œuvre, tout ceci leur fait totalement défaut. La voix qui raconte le récit ne se réfère à aucun autre discours antérieur ou futur ; elle énonce seulement sans médiation ni relais les choses qu'elle a à dire, elle semble naître au milieu d'elles, se former spontanément à partir de leur mutisme ; on a l'impression qu'en parcourant les choses, elle les fait venir pour la première fois jusqu'à l'éclat d'un langage innocent. Tous les dédoublements qu'on décrivait tout à l'heure ne pourraient que troubler la pureté et la paix d'un pareil langage : la limpidité du discours le rend parfaitement transparent à ce qu'il a à dire[507]. »

L'analyse de Foucault revient à dire que la caractéristique principale de ces œuvres de la « littérature » est qu'elles ne présentent *justement pas* d'embrayage référentiel, et

[506] Foucault 2016, p. 127.
[507] *Ibid.*, p. 128.

s'affichent sur le plan de l'« histoire » au sens de Benveniste[508]. Or, ce n'est pas pour autant que des déplacements de la « voix récitante » ne se font pas sentir :

> « *L'Éducation sentimentale* peut valoir comme prototype de toutes ces œuvres où le discours semble si exactement soumis aux exigences du récit et si bien enclos en elles qu'il ne leur échappe en aucun moment. Tout son rôle se ramène apparemment à accueillir avec la plus grande neutralité chacun des événements qu'il s'agit de raconter. Il semble que les choses, les silhouettes, les situations et jusqu'à la grisaille des sentiments prennent corps spontanément dans les mots, sans qu'aucun sujet parlant, aucun texte initial, aucune interruption extérieure, aucun recul réflexif ne vienne interposer l'écran de leur discours préalable. Pourtant, lorsqu'on prête un peu plus d'attention, il faut bien reconnaître, qu'il n'y a pas transcription directe des choses dans les mots, mais un ensemble de fonctions discursives, qui, malgré leur quasi-invisibilité, rendent possible le récit tel qu'il est donné dans l'œuvre. Dès le début du texte, à son premier mot précisément surgit un récitant anonyme, une sorte de voix sans corps ni visage, un point gris inassignable et agile qui court le long d'une série d'événements dont le premier se situe le matin du 15 septembre 1840 sur le quai Saint-Bernard et le dernier, un soir d'hiver, bien des années plus tard. Quel est ce récitant ? Ou plutôt, car la question est vaine, où donc se trouve-t-il situé par rapport à ce qu'il raconte ? Il en est distant au moment où il parle, puisque son récit se déroule entièrement au passé. Mais où était-il quand les événements se déroulaient, et quel regard alors a pu autoriser sa mémoire d'aujourd'hui [sic]. Peut-être était-il un personnage comme ceux qui figurent avec un nom et une identité, dans le roman lui-même : on dirait qu'il est arrivé lui aussi, mais sans être vu de personne, sur le quai Saint-Bernard, qu'il a parcouru des yeux le spectacle bariolé, qu'il est monté sur le bateau, qu'il s'est installé sur le pont – doublant comme une ombre exacte Frédéric Moreau, il se pourrait que cette voix neutre qu'on entend maintenant soit celle du héros ranimant, au milieu de sa vie, les souvenirs de jeunesse et parlant de soi comme d'un étranger. Mais à vrai dire cette voix n'est-elle pas celle, à peine masquée du personnage principal ? Car s'il lui arrive parfois de doubler Frédéric Moreau, de parler presque pour lui et comme à partir de lui, elle peut aussi prendre distance par rapport à lui, lui parler de l'extérieur, le désigner comme une lointaine silhouette gesticulant parmi une foule ; elle peut aussi venir se loger au plus près d'un autre personnage (…)[509] ».

Ce qui conduit le philosophe à la déclaration suivante :

[508] Benveniste 1966, p. 239. Ce plan d'énonciation se nomme bien « l'histoire » et non le « récit » comme on le répète parfois à la suite de Genette. Notons aussi que cette absence d'embrayage référentiel n'est pas un « effacement énonciatif » – ce qui ferait du mode embrayé le cas général – mais bien un mode énonciatif à part entière, puisque comme on va le voir, il est sujet à des phénomènes énonciatifs spécifiques comme la variation de focalisation. *Cf.* Mahrer 2011.
[509] Foucault 2016, p. 130-131.

> « On le voit : même dans le roman le plus limpide, le plus soigneusement neutralisé, même dans ceux qui paraissent n'être peuplés que des personnages ou des événements qu'ils racontent, les mécanismes du discours demeurent irréductibles aux éléments du récit et à leurs combinaisons. Que ces mécanismes ne soient pas manifestes dans les figures ludiques qu'on a pu repérer d'Homère à Proust, ne les empêche pas d'exercer une souveraineté silencieuse, d'autant plus inévitable sans doute qu'elle est moins apparente. Le propre d'une œuvre comme *l'Éducation*, ce n'est pas qu'elle s'est affranchie des figures qui semblaient surcharger les récits d'architecture plus complexe ; c'est qu'elle a investi dans le récit lui-même les processus qui appartiennent au discours ; au lieu d'aller les chercher dans un discours visible et parlant du récit ; il faut le découvrir dans la position, les déplacements, l'instabilité, les oscillations de la voix récitante. L'instance du discours est entièrement rouverte par l'étendue du récit. »

C'est donc dans la « littérature » (de Balzac à Kafka) – et dans celle qui est la plus disciplinée en apparence quant aux jeux truculents de la mise en abyme – qu'un mécanisme toujours présent se laisse saisir à « la position, les déplacements, l'instabilité, les oscillations de la voix récitante ». Alors que la distance entre la voix récitante et les personnages du récit devrait être celle qui, absolue, sépare le représentant du représenté – et d'autant plus absolue que le récitant n'est pas littéralement représenté dans l'œuvre – ; l'on observe pourtant, au grès des variations de la focalisation, le narrateur être absorbé par le point de vue du personnage et « doublant comme une ombre exacte Frédérique Moreau ».

Ici, de même que chez Homère, Don Quichotte, Sterne ou Proust quelque déstratification a eu lieu. Pourtant, point de forme curieuse comme les embrayeurs à laquelle attacher (et surtout cantonner) la bizarrerie. Ici c'est n'importe quelle forme qui peut s'avérer sujette à porter la déstratification. Reprenons l'incipit de *L'Éducation sentimentale*, qui forme le sous-texte de ce commentaire foucaldien[510]. L'on a effectivement une opposition de focale qui passe entre la description « externe » des matelots s'affairant autour de la *Ville-de-Montereau* et la description « interne », qui suit le regard de Frédéric Moreau. Dans les termes modernes de la linguistique de l'énonciation, l'on dira que c'est la différence d'*aspect* entre l'imparfait et le passé simple qui joue un rôle déterminant dans la distinction de ces deux séquences : l'imparfait, temps *sécant*, attribue un certain ensemble de propriétés à une situation déjà installée, tandis que le passé simple *fait exister* cette situation, donnant lieu à un événement qui fait office de référence

[510] Pour plus de détails, voir Dumoulin, à paraître. *Cf*. aussi *infra*, p. 235 pour un autre commentaire du même passage.

– le premier dépend donc du deuxième (ou d'un autre temps non-sécant) pour la détermination de son repérage énonciatif[511]. Or dans *l'incipit* de *l'Éducation Sentimentale*, la description à l'imparfait des matelots est repérée par un premier passé simple « *Le navire partit* » – un événement qui n'est rapporté à aucune subjectivité – tandis que le second passé simple « *il embrassa du regard* » réfère les imparfaits qui l'entourent à la situation – cette fois subjective – à laquelle le verbe de perception donne lieu, ce qui entraîne le changement de focale.

Or, précisément ici, rien de syntaxique ne distingue les deux passés simples « *le navire partit* » et « *il embrassa du regard* », si ce n'est justement que le second peut être dit un verbe « perceptif » – dont la liste est ouverte – qui a justement la propriété d'emporter la focale énonciative lorsqu'il est employé avec un sujet grammatical humain. « Verbe perceptif », « sujet grammatical humain », rien dans ces termes ne répond d'un formalisme strict : tout est négociable, parce que tout dépend d'interprétation. Employé selon un sémantisme non perceptif, le verbe *embrasser* aurait perdu son pouvoir. Ainsi donc, dans certains emplois *singuliers* des verbes ont pour effet d'induire un changement de focale énonciative. Il y a là aussi déstratification : le sens de la forme *embrasser* n'est plus défini par ses combinaisons sémiotiques, mais par son emploi dans un sémantisme singulier. Ici encore, l'on retrouve l'énonciation. La conséquence est importante : ce ne sont pas que quelques formes étranges qui ont ces mystérieux pouvoirs, mais toute forme de langue semble susceptible de les recevoir[512].

Entendons-le bien : l'étonnant ici n'est pas seulement la déstratification, mais surtout le fait qu'elle s'accomplit *sans aucun recours à quelque manipulation sur les embrayeurs*, et donc sans supposer aucune « situation de communication » que ce soit. L'apparition de cette déstratification indépendamment d'un jeu avec la fonction référentielle des embrayeurs prouve qu'il ne s'agit pas d'un simple « jeu de langage », mais d'un fonctionnement *consubstantiel* à la langue. Ce fonctionnement – on peut le reconnaître sans aucun doute derrière les mots de Foucault – c'est bien celui de

[511] Il s'agit là de l'opposition entre prédication attributive et prédication existentielle développée par Sarah de Vogüé (1999a).

[512] Foucault n'en parle pas, mais bien évidemment, l'exemple le plus puissant de ce phénomène est celui de la *modalisation autonymique* : il suffit de mettre une forme quelconque entre guillemets, et son sens change, il se voit affecté par la circonstance dans laquelle il est employé. Ainsi les énoncés *le navire partit* et *le « navire » partit* sont opposés comme le sont un simple énoncé sur le monde et un énoncé qui fait référence à un autre énoncé avec lequel le sujet s'inscrit en décalage (« il appellent ça un navire, moi je vois une coque de noix »). Là-dessus, *cf*. Authier-Revuz 1995 et 2022. *Cf*. pour plus de précisions *infra*, p. 460.

l'*énonciation*, laquelle fait venir à l'existence l'« instance du discours[513] » sans qu'aucune situation de communication préalable ne soit nécessaire.

Toute l'argumentation *a fortiori* tient alors dans la constatation que ce fonctionnement n'est pas dépendant d'un certain « genre littéraire » convoquant des jeux sur la mise en abyme de la voix récitante : s'il est présent dans le « récit le plus soigneusement neutralisé », c'est qu'il joue *toujours*. En d'autres termes, la « voix récitante » n'a pas besoin d'être explicitement désignée par un embrayeur (comme le « *je* » du poète dans l'épopée homérique), ni même de renvoyer à un individu réel (comme les protagonistes de l'interaction communicationnelle), pour être produite par le discours. Si la discursivité joue toujours dans un cas aussi extrême que la « littérature », c'est alors qu'elle est toujours susceptible de fonctionner *a minima* dans les conditions que lui fournit la « littérature ». C'est donc *a fortiori* une caractéristique du fonctionnement du discours *en général* que de produire cet « extralinguistique » qu'est la « voix récitante » – le sujet de l'énonciation bien sûr –, sans nécessité d'embrayage, sans nécessité non plus d'une situation de communication réelle.

Si la littérature montre l'empire d'« une souveraineté silencieuse, d'autant plus inévitable sans doute qu'elle est moins apparente » qui est celle du sujet de l'énonciation, alors que cette voix puisse être représentée par un embrayeur d'une part, et associée à des

[513] La quasi-homonymie avec l'« instance *de* discours » benvenistienne est frappante. On peut prouver philologiquement qu'elle est bien un emprunt « sauvage » du philosophe aux mots du linguiste. En effet, le terme est explicitement rapporté par Foucault à un article de 1965 de David Cohen et Michel Gauthier sur l'aphasie que le philosophe cite : « Bien entendu la forme du message reste son symptôme essentiel ; mais l'analyse distributionnelle n'est significative que si on réintroduit le texte dans *l'instance du discours*. » (Cohen & Gauthier 1965, cité dans Foucault 2019, p. 243, nous soulignons). Or, si l'on se rapporte au texte de l'article de Cohen et Gauthier, la phrase qui suit immédiatement la citation est celle-ci : « Dans un article récent, E. Benveniste écrivait : "Bien des notions en linguistique, peut-être même en psychologie, apparaîtront sous un jour différent si on les rétablit dans le cadre du discours qui est *la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité, qui seule rend possible la communication linguistique*". ». Or, l'article récent en question est l'article de 1958 intitulé « De la subjectivité dans le langage », lequel mentionne partout et abondamment le concept d'« instance *de* discours » (Benveniste 1966, p. 262 et 265) et nulle part « instance du discours ». Donc, il est manifeste que la formule a été déformée par Cohen et Gauthier, et que Foucault l'a reprise telle quelle. Une confirmation : il y a une unique fiche de Foucault concernant Benveniste parmi la pléthore de documents de l'époque de la préparation de *l'Archéologie du savoir* conservés à la Bnf (intitulée « Linguistique et discours », Boîte 43, Fo 671, sous-dossier « Langage (problèmes généraux) » : nous remercions chaleureusement Jacques Guilhaumou de l'avoir portée à notre connaissance) ; cette fiche ne mentionne qu'une citation du linguiste…et c'est précisément celle que Cohen et Gauthier reportent dans leur article (à savoir : « Bien des notions en linguistique… »). Il semble que, s'agissant de Benveniste, Foucault s'est contenté de Cohen et Gauthier. S'il était allé plus loin, la face de l'analyse du discours en aurait peut-être été changée…Autrement, donc, l'emprunt reste « sauvage », dans la mesure où, déformé, il n'emporte pas avec lui la conceptualité saussurienne qui joue dans la théorie de l'énonciation benvenistienne. Il n'en demeure pas moins qu'il demeure comme symptôme d'un « désir » de théoriser quelque chose comme l'énonciation : parler d'instance *du* discours c'est bien se référer à une venue à l'existence (une « instance ») qui est le propre du discours, qui ne tient que de lui ; dans l'instance *de* discours à l'inverse, l'on pourrait toujours entendre que derrière chaque instance se trouve la situation communicationnelle de dialogue qui lui donne sa réalité d'« instance ».

individus réels d'autre part, cela est le cas *particulier* plutôt que le cas général. Point donc n'est besoin qu'aux différentes « voix » soient associés des figures identifiables (auteur, récitant, personnage), le discours joue dans la plus infime des inflexions de langue pour y introduire l'espace d'une déformation énonciative. La littérature n'est pas un cas particulier, qu'une pragmatique bien fondée devrait laisser de côté ; mais bien, pour Foucault, le lieu même où toute la subtilité du concept d' « extralinguistique » – et de son point le plus aigu, la « voix récitante » qu'est le « sujet de l'énonciation » – peuvent se dégager. La « littérature » (de Balzac à Kafka) est le domaine qui prouve *a fortiori*, en foucaldisme, l'immanence de l'extralinguistique au langage – immanence qui est la même que celle de la « subjectivité *dans* le langage » chez Benveniste, laquelle s'établit justement dans l'« instance de discours[514] ».

2.3. Du sujet de l'énonciation derrière le « sujet parlant »

Ainsi conclut le philosophe :

> « En interrogeant la tradition si particulière de la littérature de récit, on a pu faire trois constatations. La première, c'est qu'en dehors de la langue utilisée d'une part et du récit de son contenu et son ordonnance de l'autre, il existe un niveau autonome, qu'on peut désigner comme celui du discours. La seconde, c'est qu'à ce niveau on a affaire à un ensemble de discours différents, mais liés les uns aux autres, et proliférant les uns à partir les uns des autres [sic]. Enfin, la troisième constatation, c'est que ce niveau des discours proliférants, loin de se surajouter aux sujets parlants et aux choses dont ils parlent, les enveloppent, les fondent, leur prescrivent leurs conditions de possibilité et les font apparaître ; si bien qu'au

[514] En ce sens, Foucault est arrivé, par un chemin différent, aux mêmes conclusions que Benveniste. Chez ce dernier, il y a le plan énonciatif du « discours », il y a le plan énonciatif de l'« histoire », mais tous deux témoignent de l'existence de l'« énonciation » comme fonctionnement intime et intrinsèque du langage, *laquelle n'a pas besoin d'embrayage pour être*. Chez Benveniste, l'existence du plan de l' « histoire » – complémentaire avec (et non inclus dans) le plan du « discours » – permet justement de concevoir l'énonciation comme production de la subjectivité par le langage (et non utilisation de la langue par un sujet préconstitué), et ce en fournissant un cas (l' « histoire ») dans lequel le sujet énonciateur est une non-personne (c'est-à-dire non-incluse dans une relation d'allocution). Il y a donc bien un sujet énonciateur en général *avant* (dans l'ordre des principes) qu'il y ait, en particulier, une subjectivité personnelle inscrite dans une interaction communicationnelle. (Sur l'importance *théorique* du plan d'énonciation de l'« histoire » voir Mahrer 2011, p. 203 *sq.*). Foucault, qui vise « le discours *en général* » par le détour de la littérature, rejoint donc sans l'avoir lu Benveniste qui trouve aussi – dans ce qu'il nomme « énonciation » – le chiffre de l'« univers du discours » (en général) (Benveniste 1974, p. 64). Il reste qu'entre le « discours » comme *plan embrayé de l'énonciation* et le « discours » comme *énonciation en général*, l'homonymie est un combat : Foucault, par le mauvais tour qu'il joue aux catégories de la philosophie du langage en les appliquant à la littérature, Benveniste, par son raisonnement à partir du système formel des verbes français, l'un comme l'autre donc, parviennent à remonter la pente intuitive (et donc « réaliste ») qui tend à transformer l'énonciation en pragmatique. Ce n'est pas le cas de tous leurs lecteurs.

> lieu de se rapporter directement les uns aux autres, sujets parlants et choses à dire sont à la fois liés et séparés par le tout-puissant préalable du discours[515]. »

Radicalement, bien loin de reprendre le concept chomskyen de « sujet parlant » universel et doté de la « compétence linguistique », Foucault ici, sous le même terme, désigne en réalité ce que d'autres ont nommé « sujet de l'énonciation ».

Pour pouvoir affirmer que le concept est autre par-delà le mot, nous nous soutenons de ce que le « sujet parlant » chomskyen ne saurait exister que comme *préalable extérieur* à l'exercice du langage, qui conditionne ce dernier, et jusqu'au biologique de l'organe ; alors que dans la théorisation que Foucault nous présente, le sujet parlant est bien tout au contraire un *produit* du discours qui l'enveloppe. La « littérature » donc joue un rôle déterminant dans l'épistémologie souterraine du discours chez Foucault : elle est ce cas critique qui empêche les catégories pragmatiques, de fonctionner de la manière réaliste attendue. Elle permet de saisir que l'extralinguistique – et ses catégories – ne sauraient se saisir *de manière générale* que dans l'immanence du langage, soutenant que la fonction de « réduction de la langue en discours » ne s'exerce qu'à partir de faits de langage. La théorisation de l'énonciation chez Foucault prend donc la voie de la démarcation à l'intérieur des concepts de la pragmatique : « situation », « sujet » sont à entendre de manière oblique dès lors que leurs conditions de fonctionnement ont été modifiées. Point donc de présentation axiomatique de l'« énonciation » chez Foucault, point d' « appareil formel de l'énonciation » notamment ; mais l'élaboration patiente d'une succession de démarcations critiques. On espère avoir pu montrer ici que si dans Foucault l' « énonciation » n'est pas présente par le mot, elle l'est par le concept, ou du moins par le problème.

Car si Foucault parvient bien aux coordonnées du problème telles qu'elles sont posées ailleurs par Benveniste, il n'en reste pas moins qu'il emprunte une autre voie : non pas la « conversion » de la langue saussurienne mais la « réduction » du langage chomskyen. N'y a-t-il pas là matière à malentendu ? Si le problème est le même, le *concept* pourrait être rendu différent du fait de sa déduction contournée. Foucault affirme que la fonction de « réduction de la langue en discours » est immanente au langage lui-même ; mais, quelle articulation le discours entretient-il avec ces possibles de « langue » qui sont « réduits » en lui ? Autrement dit : quelle articulation foucaldienne entre l' « extralinguistique » et le « linguistique » ?

[515] Foucault 2016, p. 136.

3. Qu'*une forme* suffit à tracer la « ligne de l'énonciation impossible »

Foucault n'a pas écrit la théorie de cette articulation. S'il l'eût fait, il aurait probablement changé de perspective quant à son appréciation de la linguistique. Pourtant, nous allons tenter de montrer qu'il a *pratiqué* cette articulation, et ce dans l'association de certaines caractéristiques « extralinguistiques » à des caractéristiques « linguistiques » du discours.

3.1. La matérialité linguistique porte les traces de l'énonciation

Pour ce faire, et c'est là l'étonnant, point n'est besoin d'une théorie linguistique particulière : il n'est besoin que de la possibilité *du linguistique* lui-même, c'est-à-dire de l'existence du *verbal* en tant qu'ensemble de *formes.* Que ces formes soient des « signes » saussuriens ou des symboles logiques chomskyens n'importe pas, tant que leur caractère *formel* (ou « littéral ») est maintenu. L'on peut alors montrer que tout le raisonnement foucaldien implicite tient finalement en ces termes : pourquoi telle forme plutôt que telle autre dans le répertoire infini de la langue ? pourquoi, dans le même contexte, telle forme conduit à telle configuration extralinguistique dans sa singularité et pareille à aucune autre ? C'est ainsi qu'il faut comprendre le tracé de la « ligne de l'énonciation impossible » : quelque forme présente dans un énoncé permet de choisir entre les configurations extralinguistiques possibles d'un énoncé et celles qui ne le sont pas ; corrélativement, c'est la configuration extralinguistique de l'énoncé qui permet de comprendre pourquoi telle forme est présente à l'exclusion des autres, c'est-à-dire comment s'opère dans le cas étudié la « réduction de la langue en discours ». Ainsi Foucault, dans l'analyse de *l'Éducation sentimentale* :

> « Ce passage des choses au récit par la médiation toute-puissante d'un discours à peine perceptible tant il fait corps avec les choses racontées, il suffit qu'il soit signalé une seule fois – presque trahi – dans le roman : à la première ligne du dernier chapitre, l'ultime rencontre de Frédéric avec Deslauriers est située dans le temps par un simple démonstratif : "vers le commencement de *cet* hiver". Tous les autres épisodes du roman avaient été rapportés – avec plus ou moins de précision – au calendrier historique (…) Le démonstratif utilisé ici par Flaubert indique le moment précis du temps où le grand discours muet qui a recueilli les personnages et leur histoire, qui pendant si longtemps a doublé leurs gestes, leurs

> allées et venues, leurs sentiments, leurs pauvres passions pour les restituer au jour, achève enfin de dicter à l'auteur cette œuvre à laquelle ils doivent tous leur existence[516]. »

Ici, il se suffit d'un démonstratif, d'une seule unité linguistique (« *cet* hiver »), pour qu'une variation discursive de la « voix récitante » – sujet de l'énonciation soit repérable[517]. La question de la référence du déterminant « cet » n'a point d'importance, seule est pertinente la déformation qui se fait jour entre l'énonciateur surplombant du « grand discours muet » qui se tient depuis le début du roman et celui-là même soudainement placé au plus près des personnages à la toute fin du roman. Rien de syntaxique dans le contexte sémiotique de la phrase n'explique ce *cet* plutôt que *le* article défini. L'existence de la forme n'est pas formellement représentable par les catégories linguistiques : l'on a besoin de l'*emploi* pour saisir son statut. Dès lors, l'on retrouve la *déstratification* : l'on définit une forme, non pas par les combinaisons sémiotiques qu'elle peut composer avec d'autres formes, mais par son seul emploi, « *cet* désigne l'objet que celui qui dit *cet* indique ». Infiniment singulière, elle est, d'un discours à l'autre, un pur homonyme qui jamais ne trouve de synonyme : elle renvoie à la singularité du sujet de l'énonciation.

De nouveau, si l'on s'en tient au point de vue réaliste de la représentation, la situation est proprement paradoxale, elle déstabilise en particulier le fonctionnement de la référence : qui est celui qui parle s'il se situe dans une continuité déictique (« cet ») avec le temps des personnages et dans une position de surplomb absolu par rapport à eux ? Aucune instance de la réalité n'a cette capacité d'ubiquité. Ainsi, le déplacement de la « situation » et du « sujet » extralinguistiques ne se loge pas autre part que dans un changement *linguistique*, bien qu'il engage quelque chose de tout différent que « les mots et les signes employés ».

Mais, le plus important ici est que, pour entraîner toute cette variation extralinguistique, il n'a fallu la différence que d'*une* seule forme linguistique. Et il est bien important de noter que, pour décrire ce phénomène, Foucault est entièrement contraint de mentionner la *forme* langagière en question, qu'il emprunte au métalangage linguistique (« le démonstratif utilisé ici par Flaubert »). Gageons qu'il eût même pu se contenter de mentionner cette forme en italiques sans lui donner de nom. Ceci indique quelque chose de fondamental : quelle que fût la doctrine linguistique dans laquelle Foucault eût formulé le statut de cette unité linguistique (saussurisme, chomskysme, grammaire traditionnelle),

[516] Foucault 2016, p. 132.
[517] Notons tout de suite qu'il est contingent (et non nécessaire) que cette forme soit *aussi* un embrayeur – comme on va le voir.

seul importe qu'elle soit une « unité » par laquelle un *discernement* se rend possible, qui la distingue des autres unités, et qui distingue deux « situations » extralinguistiques, au-delà de toute réalité référentielle. Et pour cause, dira-t-on, le propre de *cet* – un embrayeur – est justement d'échapper à la stratification que toute théorie linguistique propose, qu'elle soit structurale, générative, ou grammaticale. *Cet* rend possible un discernement, et pourtant, homonyme pur quand on passe d'un énoncé à l'autre, son sens est unique en son genre. L'énonciation s'accroche à des formes qui, par déstratification, portent à épuisement le formalisme linguistique.

3.2. Ce que les formes de langue disent sans le dire

Foucault veut prouver que les mécanismes du discours jouent dans la littérature qui passe pour tenter au maximum de les neutraliser, celle du « récit » ; mais ce faisant il prouve bien plus. Il apporte la preuve que l'on peut attacher à *une forme* linguistique les variations extralinguistiques, et *réciproquement*, que toute variation extralinguistique correspond à une « réduction » (une discrimination) des formes linguistiques possibles dans un énoncé. La « réduction de la langue en discours », le tracé de la « ligne de l'énonciation impossible » sont en définitive repérables dans la matérialité langagière à la présence singularisante de certaines *formes* au détriment d'autres, et ce quand les ressources explicatives du formalisme linguistique sont épuisées. Bien que l'extralinguistique de la situation d'énonciation et du sujet d'énonciation soient parfaitement autres que du *verbal*, c'est dans le verbal que leur trace peut être repérée : pas autre part que « dans les signes ou dans les mots employés ». L'*Éducation sentimentale* est emblématique d'un franchissement de la « ligne de l'énonciation impossible » qui *la révèle* du même coup. Si le lecteur fait un bond quand il lit le démonstratif « cet », c'est parce que ce dernier induit une rupture extralinguistique. Du point de vue des possibles syntaxiques de la phrase, du point de vue de l'indéfini « pouvoir du langage » comme « combinatoire illimitée d'éléments », rien ne permet de trancher entre l'article défini et le démonstratif. Ce qui tranche, avec la présence du démonstratif, c'est l'intervention d'un sujet singulier : le narrateur tout d'un coup s'investit dans son récit, « *cet* hiver », tout d'un coup, devient à nul autre pareil.

Le discours est donc le produit à la fois de la stratification de la langue par les niveaux des règles grammaticales (phonologie, morphologie, syntaxe), et à la fois des

points de déstratification de celle-ci où les règles se révèlent incapables de rendre compte des formes. La ligne de l'énonciation impossible est le point où la régularité de langue cesse et où la singularité d'un sujet apparaît : ainsi s'ouvre l'espace du discours. Ce dernier ne peut donc jamais être cerné qu'en rapport avec des formes de langue, bien qu'il se singularise au moment même où le formalisme, lui, s'épuise. Cette accroche du discours aux formes de langue, Foucault ne l'a pas manquée. Il suffit en effet de percer à jour cette pratique foucaldienne une seule fois pour soudain la voir apparaître constamment dans les études du philosophe sur la littérature, ainsi multiplement :

> « [Dans les œuvres du nouveau roman,] la distinction des temps et des modes (présent, futur, imparfait ou conditionnel) ne renvoie que très indirectement à un calendrier ; elle dessine des références, des index, des renvois où sont mises en jeu ces catégories de l'achèvement, de l'inachèvement, de la continuité, de l'itération, de l'imminence, de la proximité, de l'éloignement, que les grammairiens désignent comme catégories de l'*aspect*. (…) Jamais l'aspect ne pourra être ramené à la pure ligne du temps ; jamais on ne réduira la diffraction que *Les Images* signifient par les mille ouvertures vitrées de l'immeuble, que *Le Parc* raconte dans une alternative suspendue à l'"infinitif" (tomber du balcon et devenir le silence qui suit le bruit du corps, *ou bien* déchirer les pages du cahier en petits morceaux, les voir un instant osciller dans l'air). Ainsi le sujet parlant se trouve repoussé aux bords extérieurs du texte, n'y laissant qu'un entrecroisement de sillages (Je ou Il, Je et Il à la fois), flexions grammaticales parmi d'autres plis du langage[518]. »

Ici la caractéristique du nouveau roman qui est retenue est bien celle d'un « effacement » des repères temporels et du sujet de l'énonciation (dit « sujet parlant ») dans les jeux de l'aspect, comme l'inachèvement associé aux infinitifs de *Le Parc*. Dans un autre genre :

> « [De deux figures narratives dans le roman de Jean-Édern Hallier, *Les Aventures d'une jeune fille*] leur croisement d'or, leur perpendicularité, qui ne dure pas, mais se maintient sans fin, prescrit le temps du livre : temps de l'incidence et de la répétition, temps de l'inachevé et de l'origine perdue. Imparfait[519]. »

Enfin, de nouveau dans *l'Éducation sentimentale*, et cette fois-ci sans embrayeurs :

> « Flaubert ne dit jamais *je* dans ses romans, mais le rapport du sujet parlant à son discours est d'une très grande mobilité.
>
> – Au début de L'Éducation, la date, l'heure, la foule : le sujet parlant est à la distance selon laquelle on raconte un incident, un fait-divers, ou un assassinat.

[518] Foucault 1994, I, « Distance, aspect, origine », p. 282-284.
[519] *Ibid.*, « Un "nouveau roman" de terreur », p. 286-287.

> – Moins de vingt lignes après, le sujet parlant est venu se poster immédiatement à côté de Frédéric Moreau (mais sans en connaître le nom), il le voit de profil ; il perçoit ses longs cheveux et reconnaît la direction de son regard. Encore un très léger déplacement : le sujet parlant prend une position extrêmement voisine, toute parallèle ; son regard s'enchevêtre avec celui de Frédéric Moreau : "Il embrassa dans un dernier coup d'œil l'île Saint-Louis."
> – Et si on ajoute à cela un déplacement très rapide : "À travers le brouillard, il contemplait (…) des édifices dont il ne savait pas les noms" : ce déplacement est ambigu :
> – ou bien quasi-identification au sujet : car "il ne savait pas les noms" est presque équivalent à "je me demande bien comment ils s'appellent".
> – ou bien au contraire un mouvement de recul ; une sorte de consultation du dossier. On sait ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. On l'établit par l'exactitude de la documentation. (…)
> Toute l'Éducation va être faite de cette danse de papillon de la voix parlante autour, à côté, en arrière, à l'intérieur, à l'extérieur de Frédéric Moreau, voix qui ne peut pas dire *je* à cause de ce rapport incertain, de cette distance toujours mobile dont elle parle[520]. »

Ici Foucault développe un peu plus cet incipit de *L'Éducation sentimentale* qui l'a visiblement beaucoup intéressé. Au-delà du changement de focale que nous avons déjà commenté, le philosophe s'intéresse à la phrase intermédiaire « À travers le brouillard, il contemplait (…) des édifices dont il ne savait pas les noms » est ambiguë dans la mesure où elle se situe entre la focalisation externe et la focalisation interne, comme Foucault le relève. Il y a en effet un problème de frontière pour les imparfaits se situant *entre* les deux occurrences de passé simple, qui peuvent trouver leur repère de référence dans « *le navire partit* » (externe) ou, par anticipation, dans « *il embrassa du regard* » (interne). Le sujet de l'énonciation circule entre les focales énonciatives, au grès du sémantisme de l'emploi des verbes perceptifs, et la détermination des repérages énonciatifs donne lieu à des questions de frontière qui renvoient là encore à la singularité de l'interprétation.

Bien sûr, Foucault ne rentre pas dans le détail *formel* des analyses que nous faisons. Néanmoins, là encore, ce qu'il fait – et cela lui suffit – c'est isoler les *unités* linguistiques au niveau desquelles le discernement entre deux configurations extralinguistiques (ici la variation de focale) se fait. Il lui suffit pour cela de *mentionner* les phrases qui sont concernées pour identifier grossièrement des unités associées à une configuration extralinguistique plutôt qu'une autre. Il s'agit pour le philosophe de prendre dans son filet des unités qui, d'être autrement qu'elles ne sont – elles peuvent l'être du point de vue des possibles de langue, n'étant pas contraintes par le formalisme linguistique –, donnent prise

[520] Foucault 2019, p. 254-255.

à des variations singulières de configuration énonciative. De la première phrase de *l'Éducation* à « Il *embrassa* dans un dernier coup d'œil l'île Saint-Louis », la variation a eu lieu, le tracé de « ligne d'énonciation impossible » se fait, mais il est singulier : il fait du statut de la phrase intermédiaire le sujet d'une interprétation.

Ainsi donc la « réduction » des possibles de langue en énoncés actuels peut être saisie à la présence singularisante d'un ensemble de *formes* de langue – ce qui *ne signifie pas* qu'il y ait un « appareil » fini de formes de langue qui « se chargent » de l'énonciation[521], mais que l'énonciation touche à ce qui dans une forme de langue la rend *une*, c'est-à-dire infiniment distincte des autres, pur homonyme comme l'est *je* d'un discours à l'autre. L'existence d'une configuration extralinguistique-énonciative est suspendue à la question : « pourquoi, dans l'énoncé, telle forme plutôt que telle autre lorsqu'elles étaient également possibles dans le système de la langue ? ». En caractérisant la réduction de la langue en discours comme tracé de la « ligne de l'énonciation impossible », Foucault indique que les conditions d'existence du discours peuvent être caractérisées par les traces linguistiques qu'elles laissent, c'est-à-dire par leur effet sur les formes de langue, chez lesquelles l'*un* de l'« unité » linguistique est porté à la radicalité d'un *unique* qui représente le sujet de l'énonciation.

3.3. Foucault et le « linguistique » de l'énonciation

Ainsi fondamentalement, par cette longue procédure l'on a reconstruit dans les textes foucaldiens les deux grandes catégories de l'énonciation que sont « situation » et « sujet ». Que les mots – « extralinguistique », « sujet parlant », « voix récitante » – soient défaillants par quelque côté dans les textes foucaldiens signifie moins l'imperfection théorique que le combat pour parvenir par démarcation à penser ce qui n'était pas pensable en dehors du cadre réaliste de la pragmatique, et de la sociolinguistique. De l'autre côté, il ne suffit pas de rapporter Foucault à Benveniste comme à un étalon mesurant erreurs et progrès, précisément parce que le propre de Foucault est d'apporter son propre souci à la question de l'énonciation – celui de l'historicité – qui l'empêche d'embrasser la linguistique par prévention envers un structuralisme pourtant déjà en transformation. Ceci ne l'empêche en revanche pas d'être parvenu au point où doit commencer une linguistique

[521] L'on renvoie ici à la distinction des approches énonciatives de Jakobson et de Benveniste telle qu'expliquée par Puech 1998. L'anti-fonctionnalisme de Foucault le porte radicalement du côté de Benveniste.

de l'énonciation, au point où l'énonciation n'est pas pensable sans l'existence du linguistique. En somme, l'on soutiendra que si Foucault n'a pas pratiqué *la* linguistique de l'énonciation, il a en revanche rencontré *le* linguistique de l'énonciation. La linguistique, elle, ne sera jamais qu'à l'état de *traces* dans l'œuvre foucaldienne – et l'on ose affirmer sans jeux de mots que c'est peut-être là ce qui lui permet de saisir d'autant plus la forme dans laquelle l'énonciation se rend visible dans le discours, soit précisément à l'état de *traces* linguistiques. Ces traces, Foucault les a confrontées au souci de leur donner une historicité. Ce point de saisie du discours à partir de son historicité – bien autre qu'une « histoire de la langue » – mérite que le linguiste s'y arrête, et d'autant plus que le regard attentif aux traces linguistique rouvre selon nous la voie que la « théorie » du discours de *l'Archéologie du savoir* laissait bouchée.

L'on retient que la déduction de l'énonciation dans les termes foucaldiens a été menée sans avoir recours à une théorie linguistique en particulier – ni Saussure ni Chomsky –, mais à partir de la simple *possibilité* d'accrocher à des unités linguistiques les événements de discours. Dans la pratique, Foucault s'empare de cette possibilité de manière au moins aussi « sauvage » qu'il fait usage du concept d'« énoncé » dans *l'Archéologie du savoir* – à savoir précisément sans solder la dette « linguistique » qui va avec son usage. Et ce peut-être pour la simple et bonne raison que peu importe la théorie linguistique des unités en question, seule importe leur saisie comme unités permettant un discernement. À bien y réfléchir, la grammaire suffirait tout aussi bien à Foucault. Mais il nous faudrait encore à nous une théorie linguistique pour comprendre ce que représente la pratique grammaticale, à savoir une formalisation souple, non astreinte à l'exigence de consistance, des données de langue[522]. Il s'agit pourtant tout de même d'une formalisation, de l'élaboration d'une écriture littérale, d'où la rencontre *du* linguistique[523].

[522] L'on peut avancer la distinction suivante : « La représentation linguistique est spécifiquement de l'ordre de la science : l'exigence de complétude y fonctionne donc différemment, ne se mesurant plus à une totalité externe, mais à des critères internes. On peut dès lors concevoir des framgments de linguistique, et à vrai dire, c'est la seule chose concevable : il n'y a pas de linguistique complète au sens où il y a des grammaires complètes (…) Échappant à la science, la grammaire n'a pas à être non contradictoire ni homogène ; de ce fait, la complétude qu'elle poursuit peut être obtenue par n'importe quel bricolage. » (Milner 1978a, p. 41). Si la grammaire est astreinte à l'exigence de complétude, elle n'est pas astreinte à l'exigence de consistance (il y a des exceptions). C'est l'inverse pour la linguistique.

[523] Milner fait grand cas d'un dernier geste théorique de Foucault consistant dans l'inscription au quatrième de couverture des tomes 2 et 3 de *L'Histoire de la sexualité* d'une citation énigmatique de René Char : « L'histoire des hommes est la longue succession des synonymes d'un même vocable. Y contredire est un devoir ». Pour Milner, Foucault y retrouve ultimement *le* linguistique en tant qu'il affecte le sujet. Contrevenir à la longue succession des synonymes c'est poser qu'il y a des homonymes, c'est tenir qu'une même forme linguistique peut glisser d'un sens à l'autre, sans autre raison que celle qui gît dans la plus intime singularité du sujet qui l'énonce (Milner 2014, p. 278). Il semble bien là que c'est du *signifiant* dont il s'agit,

En concevant la « réduction de la langue en discours » comme couplage de l'extralinguistique et du linguistique, Foucault parvient à une conception de *l'énonciation* qui est aussi celle de Benveniste et de Pêcheux quoiqu'elle soit frayée par d'autres voies. L'énonciation est cette singulière articulation de l'extralinguistique et du linguistique par laquelle à une unité linguistique s'accroche cet élément extralinguistique qu'est le sujet de l'énonciation. Cet extralinguistique est lui-même fait d'un ensemble d'autres énonciations qui constituent les « choses dites » : dans l'accompli des « choses dites » passe toute la prolifération de *discernements* ayant eu lieu ailleurs et peuplant l'extralinguistique de l'énonciation ici présente. Se rapprochant sans le savoir de formulations bakhtiniennes, Foucault touche ici à un concept qui ne sera formalisé qu'une dizaine d'années plus tard en analyse du discours : le concept d'*interdiscours*, ou, dans sa formule plus récente, l'« hétérogénéité constitutive[524] » du discours. C'est maintenant chez Pêcheux la voie opposée – parce qu'elle s'appuie sur la saussurienne et benvenistienne « conversion de la langue en discours » – que nous devons emprunter.

qui représente le sujet, précisément dans la mesure où il est non-synonyme à aucun autre. En tout cas, Foucault a sans aucun doute tenu à revenir à quelque chose qui tient aux formes de langue. On retrouve le souci de Pêcheux : départir les homonymes des synonymes (*cf. supra*, p. 184).

[524] Authier-Revuz 1982.

Chapitre VI. Pêcheux, une conversion à la linguistique et à l'énonciation

Nous avions quitté l'enquête concernant la théorie du discours de Pêcheux sur l'échec d'une théorie systématique et sur le recentrage théorique en direction de la linguistique en vue de penser l'insu idéologique. De l'idéologie, ce n'est pas tant son contenu historique qui importe ici – celui-ci concerne l'historien –, mais sa forme linguistique, c'est-à-dire les mécanismes qui permettent son fonctionnement comme insu subjectif, ou « oubli » pour reprendre les mots de Pêcheux. AAD69, reformulée en machine à produire une « lecture non-subjective » (plutôt qu'à décrire exhaustivement un corpus historique) se tourne vers ses conditions de fonctionnement linguistique et en particulier l'interface langue/discours, ou encore signe/mot. Il nous semble avoir montré au chapitre IV que la conceptualisation de cette interface dans le mécanisme de la « conversion de la langue en discours » ne peut manquer d'insérer l'analyse du discours de Pêcheux dans le cadre théorique benvenistien de l'*énonciation*.

Pour autant si le terme est peu présent dans les écrits de Pêcheux avant 1975 – date à laquelle l'énonciation apparaît d'ailleurs explicitement dans le discours du philosophe comme une « laissée pour compte » des travaux précédents –, c'est qu'il n'occupait qu'une place marginale dans la réflexion consciente du théoricien, tourné vers l'ambition *pratique* d'une description exhaustive de corpus discursifs historiques et l'ambition *théorique* de l'élaboration d'une théorie scientifique du discours. L'abandon de cette double ambition ne peut que se ressentir sur le projet d'une « science des idéologies » devant accomplir une « coupure » en sciences humaines telle que définie au chapitre II. La coupure définitive attendue va se faire « coupure continuée » dans le recentrage théorique opéré par Pêcheux : si la « science des idéologies » ne peut plus être satisfaite par une théorie systématique du discours, il n'en reste pas moins que la demande théorique du côté de l'idéologie continue de jouer un rôle d'aiguillon. La voie d'accès à une connaissance scientifique de l'idéologie n'est en conséquence plus la description exhaustive du discours mais l'analyse de l'insu à l'œuvre au sein de celui-ci. Ceci constitue une démarcation dans la compréhension du concept même d'« idéologie » : celle-ci n'est plus saisie comme ensemble de *contenus* discursifs propres à une position discursive donnée, mais comme *fonctionnement* structurant de la discursivité, la caractérisant comme insu. En conséquence, l'interface

langue/discours n'est plus simplement *un* élément du système double du discours, mais *le lieu même* où se joue le *fonctionnement* de l'idéologie. De ce fait, l'*énonciation*, comme concept réglant l'interface langue/discours, devient le concept *central* pour penser l'idéologie, susceptible de fournir le noyau scientifique – linguistique – d'une « science des idéologies ». Nous renvoyant à la linguistique et à l'énonciation, Pêcheux ne fait que reculer pour mieux sauter : si le temps des descriptions exhaustives d'une surface discursive s'éloigne, l'ambition de parvenir au noyau scientifique d'une « science des idéologies » demeure invariante dans la variation.

En retour, la reformulation du projet impose de passer par les théories de l'interface langue/discours en présence – les « théories de l'énonciation » – au crible du matérialisme historique. En effet, si l'idéologie dans son fonctionnement est accessible à une investigation linguistique du discours, il n'en reste pas moins qu'elle a pour base historique la matérialité des rapports sociaux. Il est donc exclu de se donner une théorie *purement* linguistique de l'énonciation, qui mettrait de côté le caractère résolument historique de la discursivité. S'il faut reculer par rapport à la « théorie du discours » avancée dans les années 1960, il ne s'agit pas pour autant de tout concéder en retour à la linguistique et d'abandonner l'autonomie relative de l'ordre du discours. L'existence d'un ordre du discours est un problème posé – via l'énonciation – à la linguistique, à travers la question de l'irruption de l'histoire et du sujet au sein de la langue. C'est pourquoi la discussion prend la forme d'une mise en question de la « sémantique » , qui se présente comme une « branche » de la linguistique. S'il y a une sémantique linguistique, alors c'est elle qui se charge (entre autres choses) des questions de discours et d'énonciation : il n'y a donc plus lieu de poser l'autonomie d'un ordre du discours en regard de l'ordre de la langue. Penser la spécificité linguistique des mécanismes idéologiques suppose dans le même temps de penser *dans la linguistique* la possibilité de l'intervention d'un autre ordre, historique, qui est celui du discours. Ainsi, si au tournant des années 1970-1971, Michel Pêcheux réalise son « entrée en linguistique[525] » au sens où il interviendra dorénavant parmi les linguistes et dans leurs revues (*Langages*, *DRLAV*, *Mots*, etc.) – privilégiant ainsi institutionnellement l'une des trois pratiques théoriques à faire travailler dans la conjoncture de « coupure[526] » –, ce n'est pas pour autant en abandonnant la problématique centrale du discours. Bien au contraire, « parachuté » en linguistique après l'avoir été en psychologie sociale, il y fait

[525] Maldidier 1990, p. 17.
[526] *Cf. supra,* p. 109.

travailler la question du discours entendu comme historicité et subjectivité. À ce titre, il nous semble que la « conversion » de Pêcheux à la linguistique est fondamentalement *aimantée* par la question de l'énonciation en tant que problématisation du discours à travers le trio langue-histoire-sujet, bien que celle-ci n'apparaisse explicitement qu'en 1975. C'est bien l'interface langue-discours qui préoccupe le linguiste, c'est-à-dire le maintien d'une ligne de frontière, laquelle divise la linguistique elle-même.

Dans cette division de la linguistique sur la question de la sémantique en général, et sur la question (sémantique) du rapport langue-discours en particulier (et donc des « théories de l'énonciation »), les droits du discours comme ordre relativement autonome sont défendus avec Pêcheux par le matérialisme historique. Ainsi, ce qui dans les théories sémantiques requiert un *sujet constituant* anhistorique est suspecté d'« idéalisme », dans la mesure où le sujet doit être reconnu – en matérialisme – comme *constitué* par les conditions historiques et linguistiques[527]. Ainsi la gigantomachie qui fait s'opposer l'« idéalisme » et le « matérialisme » doit se prolonger sur le terrain des théories de l'énonciation, au beau milieu de la linguistique de Jakobson, Benveniste, ou Culioli. Ceci, qui en ces années 1970 peut ressembler à l'importation indue en pays neutre de conflits nés sous d'autres latitudes, ceci témoigne au contraire de l'intégrité du projet de Pêcheux (à l'instar de Foucault) pour qui aucune barrière disciplinaire ne saurait contenir la problématique de l'énonciation, laquelle déborde le seul cadre de la langue pour ouvrir sur l'histoire et le sujet. La forme militante qu'emprunte la controverse ne doit pas masquer au lecteur contemporain la problématique de fond qui est engagée à savoir celle du rapport langue-discours vu sous l'angle de l'historicité et de la subjectivité[528].

1. Que la « conversion de la langue en discours » ne peut pas être une « utilisation »

La prise de parti de Pêcheux et ses collègues sur le terrain de l'énonciation, à partir des années 1970, s'accompagne d'une discussion volontiers vive de Benveniste et apparemment paradoxale en regard de ce que nous avons affirmé dans le chapitre IV. Bien loin cependant d'une remise en cause du cadre de la « conversion de la langue en discours » acquis selon nous dès AAD69, il s'agit là plutôt d'une prise de distance avec certaines

[527] Que cette constitution, du côté des conditions historiques, prenne la forme de l'« automate » althussérien dans la théorie des appareils idéologiques d'État (Pêcheux 1983), ou une autre plus complexe, ne nous importe pas (encore) à ce stade de l'analyse.
[528] La subjectivité *constituée* historiquement bien entendu.

formules auxquelles le linguiste aboutit à la fin de la séquence d'articles théoriques (1964-1970) dans lesquels il affronte explicitement le problème de l'énonciation. À vrai dire, la discussion de Benveniste par Pêcheux tient en grande partie des *ambiguïtés* du résultat auquel parvient le linguiste lui-même et qui laissent le philosophe marxiste dans une certaine incertitude quant au « camp » dans lequel ranger sa théorie de l'énonciation.

1.1. L'illusion « idéaliste » de concevoir le sujet de l'énonciation comme sujet plein, « utilisateur » de la langue

Lorsque Pêcheux aborde pour la première fois la question de l'énonciation comme une problématique théorique, il le fait en ces termes :

> « Ceci nous conduit nécessairement à la question de l'énonciation, et il n'est pas inutile de fournir à ce propos quelques précisions, étant donné la manière dont l'idéalisme "occupe" aujourd'hui cette question, avec les différents obstacles qui en résultent.
>
> Si l'on définit l'énonciation comme le rapport toujours nécessairement présent du sujet énonciateur à son énoncé, alors apparaît clairement, au niveau même de la langue, une nouvelle forme de l'illusion selon laquelle le sujet se trouve à la source du sens ou s'identifie à la source du sens : le discours du sujet s'organise par référence (directe, différée), ou absence de référence à la situation d'énonciation (le "moi-ici-maintenant" du locuteur), qu'il éprouve subjectivement comme autant d'origines sur des axes de repérages (axe des personnes, des temps, des localisations). Toute activité de langage nécessite la stabilité de ces points d'ancrage pour le sujet ; si cette stabilité vient à manquer, il y a atteinte à la structure même du sujet et à l'activité du langage.
>
> Nous parlions d'obstacles : il s'agit à la fois de l'illusion empiriste subjective qui se reproduit dans la théorie linguistique et de l'illusion formaliste qui fait de l'énonciation un simple système d'opérations[529]. »

L'« idéalisme », qui « occupe » le terrain de l'énonciation, c'est la position selon laquelle « le sujet se trouve à la source du sens » dans une relation de « référence » avec la situation d'énonciation entendue comme origine « sur des axes de repérages » (personnes, temps, localisations). Sans que l'on puisse, en l'état, rattacher ces caractérisations à des thèses explicitement formulées, l'« idéalisme » apparaît comme un mixte d'empirisme – selon lequel il y a des sujets préalables au langage dans la réalité – et de formalisme – selon lequel l'énonciation n'est que pur système d'opérations : dans les deux cas, la constitution

[529] Pêcheux & Fuchs 1975, p. 18.

historique du sujet de l'énonciation est manquée. Dans le cas du « formalisme », le sujet semble exister indépendamment de toute condition historique, tandis que dans le cas de l' « empirisme », le sujet existe indépendamment des conditions historiques et, aussi, linguistiques : il est préalable au langage. Or, Pêcheux rapporte Benveniste à la position « idéaliste », et ce à la faveur d'une longue citation de Hirsbrunner et Fiala :

> « Dans un texte antérieur, M. Hirsbrunner et P. Fiala notaient à ce propos, en commentant les propositions de Benveniste : "En fait, sémiotique et sémantique, apparaissent comme la transposition linguistique des catégories philosophiques de la puissance et de l'acte…Là encore la médiation est opérée à l'aide d'une notion ambiguë, l'énonciation, définie formellement (…) mais justifiée philosophiquement : "l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". Nous nous trouvons confrontés ici à la difficulté essentielle de la démarche saussurienne, celle qui constitue, selon nous, le blocage principal de toute théorie saussurienne du discours. Certes, la langue conçue seulement comme systèmes de signes est dépassée, mais c'est au prix de l'introduction au sein même de la théorie linguistique des deux notions qu'elle avait tentée de rejeter, en se constituant comme science, le sujet et son rapport au monde social. Or – et c'est là le paradoxe – ces deux notions, si elles viennent remplir une place dans l'appareil conceptuel, n'ont en fait aucun statut théorique précis. En opposant la liberté du sujet individuel à la nécessité du système de la langue, en posant la langue comme médiation du sujet au monde, et le sujet comme s'appropriant le monde par l'intermédiaire de la langue, et la langue par l'intermédiaire de l'appareil de l'énonciation, Benveniste ne fait que transposer en termes linguistiques des notions philosophiques qui, loin d'être neutres, appartiennent directement au courant idéaliste." (Hirbrunner et Fiala, 1972, pp. 26-27). Nous tenterons de montrer ci-dessous comment nous proposons de sortir la problématique de l'énonciation du cercle de l'idéalisme[530]. »

La reprise des positions de Hirsbrunner et Fiala via la citation est volontiers injuste concernant le couple sémiotique/sémantique en rapport avec l'appui qui y est pris dans AAD69.

En revanche, concernant d'autres formules de Benveniste, comme la très célèbre définition de l'énonciation comme « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation[531] », la discussion est plus justifiée. Dans cette expression, qui intervient en 1970, c'est-à-dire à la toute fin de la séquence théorique de l'énonciation chez Benveniste, l'on peut en effet être surpris par la conception instrumentale de la langue qui

[530] *Ibid.*, p. 19.
[531] Benveniste 1974, « L'appareil formel de l'énonciation », p. 80.

rejaillit du terme d'« utilisation », qui semble suggérer que le sujet préexiste à l'outil dont il se saisit par un « acte », qui plus est « individuel ». Dans ces mots, Hirsbrunner, Fiala, et sans aucun doute Pêcheux, lisent la restauration dans ses droits de la subjectivité constituante exclue de l'ordre de la langue par Saussure. Revient alors sur le devant de la scène le défi que pose le discours à la théorie saussurienne de la langue : comment penser le discours autrement que comme la « parole » subjective exclue du domaine de l'objectivité linguistique par la « coupure » saussurienne[532] ? À vouloir faire rentrer le discours dans une « sémantique » linguistique, l'on risque de revenir en deçà de la coupure saussurienne, c'est-à-dire d'abandonner l'objectivité qui l'a constituée en réintroduisant la subjectivité dans l'enquête linguistique[533]. Le problème est de taille car comment se fait-il que le même Benveniste qui a pu aider Pêcheux à répondre au défi que constitue une « théorie saussurienne du discours » dans AAD69 puisse aujourd'hui être un obstacle à ce même travail ? Cette situation ne peut se comprendre qu'à saisir des tensions internes au travail de Benveniste lui-même.

1.2. Pêcheux, sensible aux tensions internes à l'œuvre de Benveniste

En effet, force est de constater qu'il y a un écart entre, d'un côté, ce que certains linguistes désignent comme « les thèses de 64[534] » sur lesquelles Pêcheux s'appuie dans AAD69 – à mettre en relation avec le texte de 1959 sur « les relations de temps dans le verbe français » – et, de l'autre, le texte de 1970 intitulé « l'appareil formel de l'énonciation ». Dans ce dernier, les *embrayeurs* semblent apparaître comme l'appareil formel de l'énonciation *en général* alors qu'ils ne constituaient que l'appareillage formel *du cas particulier* du « plan énonciatif du discours » dans le texte de 59, laissant la place à une autre forme d'énonciation dite « historique », qui répond d'un autre ensemble de formes, qui n'est pas nécessairement fini. Dans l'« appareil formel de l'énonciation », l'énonciation est réduite au « plan du discours », et ses formes à la liste des embrayeurs : Benveniste semble se rabattre sur la conception de Jakobson, qui suppose une situation interactionnelle de communication *dans la réalité*[535]. Dans le cadre donné par l'article de 1970, il faut *séparer* la langue et le discours « emploi de la langue », l'énonciation étant

[532] *Cf. supra,* p. 44.
[533] Cette impossibilité est l'objet d'un long article intitulé « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours » (Pêcheux, Haroche, Henry, 1971) déjà cité dans nos chapitres II et IV.
[534] De Voguë 1992.
[535] Jakobson 1963, « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », pp. 176-196.

alors « par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation* » tel que « le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques[536] ». L' « appropriation » suppose un sujet indépendant de la langue et *constituant* de son acte énonciatif ressaisi comme utilisation dans un contexte communicationnel. À ce titre, l'appareil formel de l'énonciation – à distinguer de l'appareil formel de la langue –, conçu comme répertoire d'*indices*, implique nécessairement, comme le note Rudolf Mahrer, la *réification* de la source, « celle qui sèmerait des indices (avec intention)[537] », et implique donc la confusion entre le sujet de l'énonciation – être de langue –, et le sujet utilisateur de la langue – segment de la réalité. Ainsi donc, à prendre au pied de la lettre le texte de l'« appareil formel de l'énonciation », l'énonciation serait tout entière une affaire de *discours*, indépendante de la langue, appelant la constitution de deux linguistiques irréductiblement séparées : sémantique et sémiotique seraient irréductiblement disjoints. À ce titre donc, il y aurait effectivement une restauration de la subjectivité individuelle créatrice et constituante dans la théorisation du discours, et nécessairement un affranchissement des conditions linguistiques et historiques qui, selon Pêcheux, posent cette subjectivité comme, au contraire, résolument *constituée*. Comme le souligne Claudine Normand, cette lecture de Benveniste réintroduisant la subjectivité constituante est bien celle qu'a faite Paul Ricœur, faisant du travail du linguiste un point de reprise de la phénoménologie dans les « failles » du structuralisme[538].

Au contraire, à relire les « thèses de 64 » l'on entrevoit que langue et discours n'y sont pas disjoints, et que, bien à l'inverse de certaines formules des années 1970, le rapport entre les deux est à penser en termes d'*articulation*. C'est à travers la notion d'« intégration[539] » qu'une telle articulation est envisagée par Benveniste, faisant de la phrase une *unité-limite,* c'est-à-dire une unité qui peut être décomposée mais qui ne peut pas être intégrée, à la différence des signes qui se décomposent *et* s'intègrent à la phrase. Dans cette perspective, les signes *sémiotiques* s'intègrent donc à une unité *sémantique* : l'un et l'autre se trouvent articulés ensemble. L'on retrouve bien l'*unité* de deux modes de signifiance d'une même entité, la langue, unité dont le voisinage étymologique entre les

[536] Benveniste 1974, « L'appareil formel de l'énonciation », p. 82.
[537] Mahrer 2011, p. 208.
[538] Claudine Normand relève la citation suivante : « Parler c'est l'acte par lequel le locuteur surmonte la clôture de l'univers des signes, dans l'intention de dire quelque chose sur quelque chose à quelqu'un (…) ce que le modèle structural exclut et qui est peut-être la langage lui-même comme acte de parole, comme *dire* (…) ces analyses classiques de la phénoménologie husserlienne et post-husserlienne (…) trouvent un appui solide dans les recherches de linguistes comme E. Benveniste » (Ricœur 1967 cité dans Normand 1985, p. 15-16).
[539] Soulignée dans de Voguë 1992, p. 102 *sq.*, mais aussi chez Normand 1996, p. 4.

termes « sémantique » et « sémiotique » est une trace[540]. C'est bien une telle intégration que Pêcheux tente de penser, à sa manière, à travers sa reconfiguration de la notion de contexte à l'échelle de la phrase, et à travers le patron de l'énoncé élémentaire. Corrélativement, si l'énonciation est une affaire d'« intégration » du sémiotique au sémantique, dans une conversion des signes en mots, alors elle affecte « la langue entière », soit l'ensemble des signes, et ne peut se limiter à un appareil formel, prétendu indice d'une « subjectivité constituante » inscrite dans une situation de communication. Un sujet d'énonciation est produit par la langue, qu'il y ait embrayage ou pas, comme en témoigne l'inscription du « plan de l'histoire » (non-embrayé) au registre des modes d'énonciation : le sujet d'énonciation est *constitué* par la langue, il ne lui préexiste pas. Pêcheux, en rupture avec les thèses de « l'appareil formel de l'énonciation », se situe en revanche parfaitement dans la lignée des « thèses de 64 », à la condition que cette constitution linguistique du sujet chez Benveniste se double d'une constitution historique. C'est au titre de cette fidélité aux « thèses de 64 » que la perspective de Pêcheux voisine avec celle de Culioli, à travers lequel il espère pouvoir penser aussi le caractère historique de la constitution du sujet d'énonciation. C'est dans une « Mise au point[541] » en 1975, très explicite par rapport aux travaux de Culioli, que se forme ce que l'on pourrait désigner comme la théorie linguistique de l'énonciation « de la maturité » chez Pêcheux.

2. Des formes…aux opérations : l'appui sur la « sémantique formelle » de Culioli

2.1. La critique des positions d'AAD69

Comme souvent, Pêcheux porte un jugement sévère sur ses travaux antérieurs. Ainsi concernant la question du rapport entre sémiotique et sémantique tel qu'il avait été abordé jusqu'ici – c'est-à-dire principalement dans AAD69 – le linguiste s'exprime ainsi :

> « Or, précisément, l'analyse non subjective des effets de sens que l'AAD s'assigne comme objectif passe, on vient de le voir, par une phase d'analyse linguistique, dont nous allons montrer que le statut reste très problématique. En effet, *la question tourne autour du rôle de la sémantique dans l'analyse linguistique*. (…) Autrement dit, l'analyse linguistique à laquelle l'AAD fait appel doit être essentiellement de nature morpho-syntaxique, et à ce titre

[540] Trace relevée justement comme une difficulté de la thèse de la « séparation » entre langue et discours par Claudine Normand (1996, p. 9).
[541] Pêcheux & *alii* 1975.

> permettre la délinéarisation spécifiquement linguistique des textes, liée aux phénomènes de hiérarchies, emboîtements, déterminations (…)
>
> Ceci étant dit, il reste que les conditions de cette analyse « morpho-syntaxique » sont actuellement peu clairement définies et que le recours à un sémantisme implicite n'en est pas exclu. Tout se passe comme si l'analyse morpho-syntaxique mettait nécessairement en jeu des éléments que l'on a l'habitude d'appeler sémantiques. Comme il sera montré dans la suite, la présentation initiale de l'AAD a systématiquement négligé cet aspect. Ceci s'explique à la fois par le caractère consciemment précaire des "solutions" linguistiques proposées et par l'urgence théorique de la lutte contre une conception idéaliste de la langue, conçue comme vision-perception du monde, et à la limite comme origine de ce dernier.
>
> Présentée sous sa forme extrême, la position linguistique inhérente à l'AAD reviendrait à considérer que syntaxe et sémantique constituent deux niveaux autonomes et bien définis et que lexique et grammaire sont également deux domaines disjoints. Or, il n'en est visiblement pas ainsi. (…) Ce qui fait actuellement défaut, c'est une *théorie du fonctionnement matériel de la langue dans son rapport à elle-même*, c'est-à-dire d'une systématicité qui ne s'oppose pas à du non-systématique (la langue/la parole), mais qui s'articule sur des processus. Si l'on convient d'appeler "sémantique formelle" la théorie de ce fonctionnement matériel de la langue, on peut dire que ce qui manque à l'analyse linguistique, c'est précisément une telle sémantique formelle dont on voit bien qu'elle ne coïncide nullement avec la "sémantique discursive" évoquée plus haut. L'expression "sémantique formelle", empruntée à A. CULIOLI, que nous définirons plus loin comme le niveau ultime de l'analyse linguistique, atteindrait, en ce sens, le lieu spécifique de la langue qui correspond à la construction de l'effet-sujet[542]. »

Si l'on confronte le jugement porté dans ce texte aux concepts mis en place dans AAD69 – comme nous l'avons fait dans notre chapitre IV – l'on ne peut que nuancer cette sévère rétrospection selon laquelle l'AAD aurait « systématiquement négligé » la question du rapport entre syntaxe et sémantique.

En effet, par bien des aspects nous avons montré comment le cadre conceptuel d'AAD69 se soucie de la « conversion de la langue en discours », en pensant l'*articulation* entre signes et mots[543] et non pas, comme Pêcheux l'affirme ici, leur simple séparation en tant que « deux domaines disjoints ». En revanche, le propre des « mises au point » de 1975 est d'identifier spécifiquement ce point d'articulation comme un enjeu décisif de l'épistémologie de l'analyse du discours, en le reliant à la problématique de l'« effet-sujet »

[542] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 17-18.
[543] Voir en particulier *supra,* p. 160 *sq.*

dans l'idéologie. Si l'on s'était contenté de solutions « précaires[544] » dans AAD69, c'est aussi que le problème de l'« effet-sujet » n'avait pas encore acquis sa centralité : l'énonciation – comme problématique de la « conversion » – était abordée de manière incidente, et non de manière centrale en tant que liée à la question brûlante du sujet. Or, c'est ici que l'analyse du discours requiert l'appui du travail de Antoine Culioli, lequel baptise du nom de « sémantique formelle[545] » cette partie de la linguistique chargée de saisir le lien entre formes sémiotiques et valeurs sémantiques, en la comprenant précisément comme une théorie de l'*énonciation*. En retour, cette sémantique formelle doit s'articuler avec la « sémantique discursive » , c'est-à-dire avec le calcul constitutif des domaines sémantiques d'un corpus déjà présenté au chapitre IV – lequel semble encore « sauvable » en l'état à ce moment pour Pêcheux.

2.2. L'apport culiolien : la notion d'opération comme socle d'une « sémantique formelle »

Dans les « Mises au point » de 1975 se fait donc jour l'exigence de dépasser le stade théorique des « provocations[546] » à la réflexion adressées aux linguistes dans AAD69. Il ne s'agit donc plus de se contenter de solutions hétérogènes n'ayant pas « le même âge théorique » – forme de « réformisme[547] » théorique dénoncé par Pêcheux –, mais d'opérer une rupture conceptuelle fondant le terrain de la « sémantique formelle » en analyse du discours, à travers l'importation de concepts culioliens. Or, le concept fondamental sur lequel va s'appuyer Pêcheux en 1975, est le concept d'« opération ». En effet, l'hypothèse fondamentale de Culioli sur le langage est que toute sa diversité phénoménale peut s'expliquer à partir d'un axiome simple : « il y a acte de langage, et de ce fait, quelque chose est repéré par rapport à autre chose[548] ». Ce repérage d'un objet langagier par un autre est l'*opération* fondamentale qui structure le fonctionnement de la langue – elle est notée ∈ –. Or, il s'agit d'une opération « énonciative » précisément parce que le repère

[544] Citons le cas de la détermination, dont une théorie culiolienne est proposée alors que le dispositif se contente à la fin d'enregistrer les simples différences sémiotiques du type article défini/indéfini, passant outre les diverses valeurs sémantiques que ces formes peuvent supporter (voir supra, p. 101 note 296). L'on peut aussi citer le cas de la non-discussion des valeurs des fameux coefficients.
[545] À ce titre, le sens du concept de « sémantique formelle » est bien éloigné du sens qu'il prend dans la sémantique interprétative de la grammaire générative, dans laquelle il n'y a pas de problématique de l'articulation langue/discours.
[546] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 41.
[547] *Ibid.*, p. 42-43.
[548] Fuchs & Milner, 1979, p. 101.

initial fondamental est défini par Culioli comme SIT, à savoir la situation d'énonciation, composée de Z (le sujet d'énonciation) et T (le moment de l'énonciation). Il s'agit d'être purement linguistiques, requis par les hypothèses de la théorie. Ces repères et cette relation de repérage posés, tout le reste suit : l'ensemble des structures linguistiques sont obtenues comme des *compositions* de repérages, construisant des repères, sur lesquels d'autres repérages peuvent être définis. De ce fait l'énonciation se trouve placée au centre du fonctionnement de la langue, toute la linguistique devenant *énonciative.* Les objets langagiers qui entrent dans ces relations de repérage ne sont ni des formes linguistiques ni non plus des concepts logiques, mais ils appartiennent à un niveau médian entre la forme et le sens, qui rend compte du fonctionnement du langage. L'on peut parler à leur sujet de « valeurs référentielles[549] » repérées par rapport à SIT : ainsi l'on obtient les opérateurs célèbres de la théorie culiolienne que sont *lexis*, et occurrences. De ce fait, la théorie de Culioli peut être désignée par l'expression de « sémantique formelle », que reprend Pêcheux :

> « Dans [l']expression [de "sémantique formelle"], le terme "sémantique" rappelle qu'il s'agit d'un niveau qui n'est plus celui des catégories morpho-syntaxiques, et où les unités se définissent comme des supports des opérations d'énonciation ; le terme "formelle", quant à lui, indique d'une part que ce niveau peut être atteint par des procédures formelles en remontant à partir de la surface, et d'autre part que les opérations d'énonciation en jeu présentent un caractère de systématicité qui les rend elles aussi passibles d'un traitement formel. Précisons bien encore une fois qu'il ne s'agit pas de sémantique au sens génératif-transformationnel du terme et donc pas d'une composante interprétative de la syntaxe, mais d'un effet résultant de la combinaison de la syntaxe à elle-même (syntaxe × syntaxe) sous la forme de couplages entre des fonctionnements syntaxiques ce qu'on pourrait appeler "l'effet d'hyper-syntaxe", qui est pour nous strictement identique à l'effet sémantique-formel[550]. »

Le terme « formel » de la « sémantique formelle » n'indique donc pas tant (ou pas seulement) la formalisation logico-mathématique de la linguistique que l'articulation nécessaire des *opérations* énonciatives sémantiques aux *formes* sémiotiques qui les marquent en surface. Conformément aux thèses de Culioli, si les opérations énonciatives sont « formelles » ce n'est pas parce qu'on les exprime dans un formalisme (qui peut toujours être quelconque), mais bien parce que ce formalisme n'est pas quelconque et

[549] De Vogüé 1999, p. 8.
[550] *Ibid.*, p. 50.

correspond à la structure sémiotique des langues naturelles qui, en surface, sont décrites comme un ensemble de *formes*[551].

Il ne s'agit donc pas d'une interprétation logique de la syntaxe mais d'une théorisation de la syntaxe comme *processus* de réécriture *paraphrastique*[552], dans lequel chaque étape dépend de règles de dérivation lesquelles sont des *opérations* énonciatives, allant à chaque fois avec un ensemble de marques formelles. À chaque étape du procès de réécriture, le sens global de l'énoncé est marqué par une altération, associée à l'intervention d'un opérateur. En conséquence, si les opérations sont exprimées par des formes, une valeur sémantique n'est pas pour autant en correspondance bi-univoque avec un unique marqueur formel[553]. La « sémantique formelle » de Culioli – qui est une sémantique de la « formulation » – se distingue donc radicalement des autres « sémantiques formelles » que nous avons abordées dans ce travail[554].

---

[551] Ainsi Culioli, dans un texte que Pêcheux a lu et commenté : « Trop de linguistes ignorent que l'on peut, à volonté, construire des systèmes formels, et prennent pour une propriété de l'objet ce qui est une propriété du modèle ou même un expédient éphémère. Vieux problème, mais qui a une importance singulière dans la linguistique contemporaine (cette partie, du moins, qui consent à sortir du cercle magique de l'idéologie positiviste). Pour certains, la linguistique formelle, c'est d'abord une arborescence (dichotomique) et puis un système générateur syntaxique, radicalement séparé de la sémantique qui, comme dans tout système formel, est une interprétation des expressions bien formées (syntaxiquement). Le problème n'est pas, à ce stade, d'apprécier le degré de validité d'un tel modèle, mais d'y reconnaître tout d'abord qu'il est une caricature de la doctrine de Chomsky : ensuite, à la différence de Chomsky, qui connait (et énonce) ses postulats, trop de linguistes épris de formalisme ne savent pas ce qu'ils font, pourquoi ils le font, et cèdent tout simplement à la fascination du bidule, de l'objet technique dont on sait qu'il a un mode d'existence privilégié. Faut-il rappeler que le problème méthodologique de la linguistique (parmi les autres sciences humaines) est de trouver, c'est-à-dire de fabriquer, les outils logico-mathématiques qui permettront de donner une description adéquate de l'activité langagière saisie à travers les langues ? » (Culioli 1999a, p. 18 [1968]).

[552] Le problème théorique culiolien est le suivant : « On considère une famille de phrase telle que : *Jean conduit la voiture / Jean conduit / Jean a conduit la voiture* (…) *La voiture est conduite par Jean / La voiture est conduite.* On se demande s'il est possible d'établir une ou des relations entre ces énoncés » (Culioli 1999a, p. 34) ou encore : « Ce qu'il faut montrer, c'est donc comment d'un schéma instancié on peut dériver une famille d'énoncés en relation paraphrastique » (Culioli 1999a, p. 47). Ainsi les commentateurs ont souligné le caractère primitif – axiomatique – de ce concept de paraphrase dans la théorie culiolienne : « Au point de départ de la démarche d'A. Culioli, il faut placer, semble-t-il l'intuition suivante : une phrase donnée n'est qu'un élément d'une "famille" de phrases associées » (Milner 1973, p. 220), ou encore : « Dans ces conditions, les paradigmes pertinents [de la théorie culiolienne] seront constitués d'énoncés. La relation qui les organisera ne saurait se confondre avec aucune des relations paradigmatiques élaborées dans les théories de S (ou syntaxes). La théorie culiolienne propose ici la notion de *paraphrase* ou plutôt de quasi-paraphrase : les paradigmes sont des classes paraphrastiques ou quasi paraphrastiques. Il semble de fait que la quasi-paraphrase soit ici une notion primitive, qu'on ne saurait définir sinon par monstration. » (Milner 1992, p. 24).

[553] « En d'autres termes, à force de répéter que toute valeur devait être matérialisée par un marqueur de surface, sage précaution contre la spéculation psychologisante ou tout bonnement le délire introspectif, on n'a pas vu que cela n'impliquait pas, sauf pour l'observateur linguiste, une correspondance stable et bi-univoque entre un marqueur et une valeur, un signifiant et un signifié. » (Culioli 1999a, p. 45)

[554] Elle n'est pas une sémiotique comme la *Sémantique structurale* de Greimas (contestant la bi-univocité entre formes et valeurs sémantiques). Elle n'est pas non plus réductible à la sémantique interprétative de Katz et Fodor, dans la mesure où cette dernière repose sur l'attribution à la phrase simple du statut de *jugement* (duquel on peut vérifier la valeur de vérité). Chez Culioli, les valeurs sémantiques ne sont pas prédicatives : le passif par exemple n'est pas sémantiquement identique à l'actif.

En effet, la sémantique n'y est pas un département de la linguistique consacré une strate de la langue ; la sémantique court sur toute l'étendue de la langue, puisque le fonctionnement de la langue se laisse saisir comme succession d'opérations et que chaque intervention d'un opérateur se charge d'une valeur sémantique : la « sémantique formelle » de Culioli, et plus généralement toute sa conception de la linguistique, impliquent de neutraliser l'opposition entre syntaxe et sémantique, qui est au centre des grammaires génératives. Ainsi, quoique prenant la suite de la réflexion benvenistienne sur le rapport sémiotique/sémantique, le concept d'« opération » permet cependant d'aller plus loin que le concept de « mot » : si le « mot » porte dans sa segmentation même la nécessité d'une articulation des valeurs sémantiques avec les formes morphosyntaxiques (les « signes » sémiotiques), cette articulation y est pourtant limitée à la correspondance bi-univoque – un « mot » pour un « signe » – laquelle se retrouve au cœur du dispositif AAD69 et le conduit à toutes les difficultés qui faisaient le caractère « précaire » de ses solutions au problème de l'articulation sémiotique/sémantique, comme le linguiste l'indique d'ailleurs lui-même.

3. L'énoncé élémentaire comme *lexis*

3.1. Insuffisances dans la structure de l'énoncé élémentaire : « ADV », « p », « D »

C'est sur les bases de cette réflexion renouvelée sur l'énonciation dans la langue que Pêcheux reprend à bras le corps le problème de l'analyse syntaxique du corpus en « énoncés élémentaires », laissé pour l'instant aux insuffisances[555] de la forme qui lui était donnée par AAD69[556]. Ainsi que Pêcheux l'examine en 1975[557], certains des composants de l'énoncé élémentaire posent problème. Ainsi la catégorie « ADV », pour laquelle il semble nécessaire de distinguer entre les adverbes qui fonctionnent comme des « qualificateurs de marque d'arrêt[558] », ceux qui s'appliquent « à un énoncé dans son ensemble », ou même « au prédicat » ou « à un adjectif », parce que ces fonctionnements correspondent à autant de valeurs sémantiques issues d'opérations énonciatives différentes. Il n'est donc pas possible de se satisfaire de l'enregistrement de la *forme* présente en surface pour décrire l'énoncé élémentaire, car deux formes homonymes peuvent relever de

[555] *Cf. supra,* p. 200.
[556] Pour mémoire : $\{D_1, N_1, V, ADV, F, p,\ D_2,\ N_{2/3}\}$, voir *supra,* p. 174.
[557] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 45 *sq.*
[558] Voir *supra,* p. 166.

fonctionnements énonciatifs différents, et ainsi conduire, si elles sont tenues pour identiques dans le calcul des distances paradigmatiques, à établir des proximités artefactuelles.

Il en est de même pour « p », la préposition, dans la mesure où la position tenue dans le « Manuel » de 1972 est de traiter différemment le complément prépositionnel obligatoire lié au fonctionnement syntaxique du verbe et le complément circonstanciel, dans le cas où la construction syntaxique autoriserait sa suppression. En effet, dans la pratique, cette position est difficultueuse dans la mesure où la frontière entre les deux types de compléments prépositionnels n'est pas toujours bien tranchée.

S'agissant de « D », le déterminant, les insuffisances déjà notées[559], apparaissent avec éclat, Pêcheux reconnaissant que « dans l'état actuel de la procédure, il s'agit en très grande partie d'un codage de surface, qui laisse complètement à l'écart la question cruciale de la *référence* dans le discours », masquant sous la même forme – le même « mot » enregistré dans le schéma d'énoncé – des fonctionnements énonciatifs différents (comme l'articule indéfini générique et spécifique).

C'est aussi le composant « F », qui apparaît regrouper « des éléments morphologiques, syntaxiques et sémantiques très disparates » sans que leur articulation soit théorisée, mais duquel il faut bien rappeler qu'il indiquait déjà l'exigence d'une sortie hors du point de vue de la correspondance bi-univoque signe/mot. Enfin, c'est au niveau des « connecteurs » de type δ (détermination) ou φ (coordination-subordination) que le bât blesse, dans la mesure où leur distinction « semble devoir être remise en cause, dans la mesure où des transformations permettent de passer d'un connecteur à l'autre, en particulier par l'intermédiaire de la préposition » rendant incertaine la distinction des opérations énonciatives dénotées par les symboles δ et φ. De plus, le cas de l'opérateur α – « le cas classique des prédicats à plus de deux arguments obligatoires, qui attend toujours une solution satisfaisante » – apparait indéfendable en 1975, étant à ranger parmi l'ensemble des « coups de pouces » de l'analyste qui conduisent à « produire des "énoncés élémentaires" inénonçables, inassertables, voire tout simplement ininterprétables ».

Or, fondamentalement, prendre le parti d'une sémantique des « opérations » plutôt que des « mots », implique chez Pêcheux une « reconfiguration de l'énoncé élémentaire distinguant schéma morpho-syntaxique et schéma d'énoncé[560]. » Notons que, là encore,

[559] *Cf. supra,* p. 175 note 426.
[560] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 47.

Pêcheux est sévère avec son propre travail de 1969, dans la mesure où il donne l'impression que dans ce dernier une telle distinction n'était pas opérée, ce qui est inexact. En effet, celui-ci distinguait déjà entre la formule E de l'énoncé élémentaire et la structure sémiotique P de la phrase simple qui lui correspond : la présence, dans la formule E, du vecteur F n'ayant pas de correspondant sémiotique unique dans P en témoigne[561]. En revanche, comme nous venons de le voir, dans AAD69 un certain nombre de composantes de l'énoncé élémentaire apparaissent insuffisamment détachées de leur correspondant morpho-syntaxique, ainsi {« ADV », « P », DET »} lesquels enregistrent mécaniquement une *forme* dans l'énoncé élémentaire sans voir qu'à une forme peut correspondre plusieurs fonctionnements sémantiques. Ainsi, « distinguer entre le schéma morpho-syntaxique et le schéma d'énoncé » en 1975 c'est accentuer une distinction qui se trouvait déjà à l'œuvre en 1969, mais qui restait dominée par la correspondance signe-mot. En s'appuyant sur le concept d'« opération » il devient possible de détacher bien plus radicalement et systématiquement le schéma morpho-syntaxique et le schéma d'énoncé, en faisant intervenir des opérateurs *qui ne sont pas des mots*, bien qu'ils puissent être mis en relation avec des marques formelles.

3.2. La réforme du schéma de l'énoncé élémentaire : l'appui sur la notion de lexis

Ainsi les trois catégories {« ADV », « P », DET »} se trouvent éliminées de la formule de l'énoncé élémentaire, et le schéma morpho-syntaxique reformulé de la manière suivante :

$$(F\ D_1\ D_2) + (N_1\ V\ N_2)$$

Dans cette expression[562], le « + » ne doit pas être compris comme une combinaison sémiotique en tant que telle – il ne respecte pas par exemple l'ordre des constituants dans la linéarité syntagmatique : le symbole représente plus librement l'« association » du groupe $(F\ D_1\ D_2)$ au groupe $(N_1\ V\ N_2)$ c'est-à-dire un *ensemble* de combinaisons sémiotiques variant en fonction de F et des déterminants D_1 et D_2. Pêcheux indique en effet que $(N_1\ V\ N_2)$ constitue à proprement parler le « schéma morpho-syntaxique », tandis que $(F\ D_1\ D_2)$ figure le relevé des formes morpho-syntaxiques « déterminant ce

[561] *Cf. supra,* p. 174.
[562] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 49.

schéma quant à la voix, le statut, le mode et le temps pour le verbe, et quant aux déterminants pour les substantifs. » L'expression complète désigne donc le schéma morpho-syntaxique « étendu », c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne, l'ensemble des *formes sémiotiques* correspondant, *en surface* et après réduction selon les relations δ et φ, à l'énoncé élémentaire[563]. Ce n'est pourtant pas sur ce schéma morpho-syntaxique sémiotique mais sur le « schéma d'énoncé » sémantique, que le *calcul* constitutif des domaines sémantiques doit avoir lieu, et ceci, comme on l'a dit, dans une continuité de principe avec AAD69 rénovée dans les faits par le passage du concept de « mot » à celui d'« opération ». Et en effet, le « schéma d'énoncé » figurant les opérations énonciatives est, à la différence de AAD69, bien détaché du schéma morpho-syntaxique :

> « Précisons que nous caractérisons le schéma d'énoncé comme une relation orientée (case centrale du schéma, noté R), mettant en rapport un domaine de départ – ou source de la relation – (case de gauche notée D) et un domaine d'arrivée – ou cible de la relation (case de droite notée A). Soulignons bien que les places du schéma ne correspondent pas à des catégories morpho-syntaxiques (substantif, verbe, substantif), ni à des fonctions syntaxiques (sujet, verbe, objet). Bien entendu l'objectif d'une grammaire de reconnaissance du français impose que des cheminements d'un niveau à l'autre soient réglés par une procédure effective[564]. »

Ici, les composantes de l'énoncé élémentaire ne sont plus des « mots » (comme ceux qui sont majoritaires dans la formule E de AAD69), mais bien de purs opérateurs abstraits D, R, et A – le travail linguistique en sémantique formelle étant alors de régler « par une procédure effective » (et *formelle*) le lien entre cette structure énonciative et la surface morpho-syntaxique. Le « schéma d'énoncé » ($D\ R\ A$) est alors, comme l'indique Pêcheux, « comparable à la notion de "lexis" développée par A. Culioli » – laquelle fait justement partie de ces « valeurs référentielles » repérées par rapport à SIT jouant un rôle central dans le fonctionnement de la langue pour Culioli. À vrai dire, plus que comparable à la lexis le schéma d'énoncé de Pêcheux en 1975 nous semble entièrement refondé et reconfiguré théoriquement par celle-ci. Pêcheux fait appel à un certain extrait d'un travail de lecture et commentaire du texte culiolien « La Formalisation en linguistique », datant du début des années 1970 et mené (déjà) à trois voix entre Antoine Culioli, Catherine Fuchs et Michel Pêcheux :

> « Reprenons brièvement ce tableau, en l'illustrant de quelques exemples :

[563] C'est-à-dire la proposition P dans AAD69, voir *supra,* p. 171.
[564] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 51.

(1) *Au niveau prélexical*, on a (a) d'une part un *schéma de lexis* (i. e. un schéma vide) à trois places, de la forme : $< \xi_0, \xi_1, \pi >$ qui se lit : premier argument (ou point de départ de la relation), deuxième argument (ou point d'arrivée de la relation) et prédicat (ou relation entre les deux points). À ce niveau le rapport qu'entretiennent les places entre elles peut se représenter par les trois relations intra-lexis :

- $\xi_0 \in \xi_1$ (qui indique l'orientation de la relation allant du point de départ au point d'arrivée)
- $\xi_0 \in \pi$
- $\xi_1 \in \pi$

(b) d'autre part trois termes du lexique R, X, Y (ex : /mange/, /chat/, /souris/) sélectionnés par un *filtre lexical.*

(2) une première opération, que l'on pourrait appeler *opération d'assignation*, permettra, grâce aux propriétés des trois termes (relations primitives), d'inscrire ces termes à l'intérieur du schéma vide. Par exemple : *chat* peut-il être premier argument du prédicat *manger* ? *souris* peut-il en être le second, une fois le premier assumé par *chat* ? à quel type de procès appartient le prédicat *manger* (processus, état) ? et quelles conditions cela impose-t-il quant au choix du premier argument : (agent ? animé ?). Le fait d'assigner, par exemple, X en place ξ_0 et Y en place ξ_1 met en jeu un *premier type d'opération de prédication* : la relation orientée entre ξ_0 et ξ_1.

(3) on obtient ainsi *une lexis* $< X, Y, R >$ ex : < chat, souris, manger >

(4) on fera ensuite intervenir les *opérations d'assertion* (prise en charge de la lexis par le sujet de l'énonciation), qui mettent en jeu un *second type d'opération de prédication,* à savoir l'actualisation de certaines des relations intra-lexis mentionnées en (1) :

soit $\xi_0 \in \pi$, choix qui peut se représenter par $< (), Y, R > \in X$ [le chat mange la souris]

soit $\xi_1 \in \pi$, choix qui peut se représenter par $< X, (), R > \in Y$ [la souris est mangée par le chat]

Ceci permet de rendre compte tout à la fois des marques de modalités, temps et aspects attribuées à la lexis, et du choix d'une voix : une lexis étant donnée, avec ses points de départ et d'arrivée définis plus haut, choisir une voix, c'est déterminer ce qui sera en surface la point de départ de la relation, en tant qu'elle se réalise par un verbe dans l'énoncé. (…)

(5) on obtient ainsi un énoncé élémentaire, répondant au schéma syntaxique $X\ R\ Y$ (le chat mange la souris), ou $Y\ \breve{R}\ X$ (la souris est mangée par le chat). L'énoncé est affecté de modalités, le verbe des marques de situation (problème du temps…) et les substantifs de déterminants. Ce schéma syntaxique marquant les fonctions des unités les unes par

rapport aux autres peut être représenté par un graphe de dépendance où chaque noeud comporte l'indication des marques (personnes, nombre, genre, "tense"…) associées à chaque unité.

(6) enfin la *projection sur la chaîne* consiste à donner les règles, propres à une langue donnée, permettant d'aboutir à l'assemblage séquentiel des termes[565]. »

Du schéma de lexis à la séquence des formes sémiotiques sur la chaîne l'on voit donc intervenir six *opérations* énonciatives successives qui engrangent chacune leur lot de marques formelles représentées dans la séquence terminale de surface. À travers ce schéma, Culioli – et Pêcheux qui le reprend – exprime le fonctionnement fondamental de construction d'un énoncé langagier : une structure prédicative préexistante (1) est remplie en (2) par des éléments lexicaux (les « notions ») ce qui forme une *lexis* (3). Celle-ci est « assertée » c'est-à-dire repérée par rapport à SIT en (4) ce qui la constitue en « valeur référentielle » en impliquant un certain nombre de choix. Cette assertion d'une lexis produit ce que l'on appelle un « énoncé » (5), lequel est ensuite transformé en séquence de signes linguistiques (6) par des règles spécifiques à chaque langue (qui correspondent aux transformations dans l'école de Chomsky).

Cette fondation du schéma d'énoncé sur la notion de lexis permet de reconfigurer un ensemble de notions introduites dans AAD69. Ainsi, Pêcheux indique que c'est au niveau de l'étape (4) que peuvent être reformulées les relations δ et φ de Pêcheux comme des relations *entre lexis*[566]*,* ce qui précise bien le niveau « sémantique formel » auquel δ et φ doivent être définis (par opposition au niveau « sémantique discursif » des domaines sémantiques). Ceci résout une certaine étrangeté qui était celle de AAD69, qui traitait nombre de transformations comme relativisation ou adjectivation comme des opérations de *discours* plutôt que de langue (de syntaxe) – ce qui allait contre leur caractère profondément régulier et conduisait à un inventaire à la Prévert des relations δ. En redéfinissant ces transformations dans le cadre de la sémantique formelle (et non de la sémantique discursive), Pêcheux rétablit ces transformations comme des opérations *de langue* ce qui rend raison de leur régularité. Néanmoins, intervenant au niveau (4) elles se révèlent dépendantes du sujet de l'énonciation et par-là s'avèrent pour une part sujettes à variation et déformation. Notons aussi que c'est au niveau de (4) qu'entrent en jeu les opérations énonciatives de détermination que sont fléchage, extraction, parcours[567] – lesquelles

[565] Pêcheux & Fuchs 1970, p. 24-25.
[566] *Ibid.*, p. 28-29.
[567] *Ibid.*, p. 29.

doivent permettre une formalisation du système des déterminants à savoir l'établissement de la relation entre les formes D_1, D_2 de surface et leurs valeurs sémantiques associées, et ce bien que Pêcheux reconnaisse, qu'à ce stade, la théorisation n'en est pas encore achevée.

3.3. Les enjeux épistémologiques du cadre des opérations : une théorie non-positionnelle et déstratifiée de la langue

On le voit, le travail linguistique de la « sémantique formelle » n'est jamais donné comme achevé à aucun moment par Pêcheux. Néanmoins l'ancrage de celle-ci dans une théorie des *opérations* énonciatives est une révolution par rapport au cadre relativement étriqué de la relation signe-mot : si les deux cadres théoriques font fonds sur l'articulation sémiotique-sémantique – ce qui place indubitablement Culioli dans la lignée des « thèses de 64 » de Benveniste[568] –, le formalisme des « opérations », plus libre que le relevé des « mots » trop proches de la stratification sémiotique, dégage un nouvel espace de travail. Si l'on rappelle que le *calcul* (sémantique) constitutif des domaines sémantiques doit se jouer au niveau *du schéma d'énoncé* (sémantique) et non au niveau du schéma morpho-syntaxique (sémiotique), l'on entrevoit une conséquence décisive du changement de cadre conceptuel : il s'agit d'une (nouvelle) transformation de la notion de « contexte » en direction d'une plus radicale déstratification.

En effet, nous avions souligné que dans AAD69 le « contexte » sémantique global de la phrase n'était pas le « contexte » sémiotique local – combinatoire et distributionnel – du syntagme. De l'un à l'autre, l'on passait d'une compréhension hiérarchique et stratifiée du « contexte » (sémiotique), à une compréhension horizontale et déstratifiée (sémantique). Il s'agissait cependant encore pour l'essentiel de « mots » (donc en appui implicite sur des « signes ») qui contribuaient, s'ils étaient « identiques » d'un énoncé à l'autre, à augmenter le « score » de proximité entre les deux énoncés. Conséquemment, lorsque deux énoncés étaient suffisamment identiques globalement au niveau de leur matériau sémantique, il était possible de dire que les mots qui différaient entre les deux énoncés étaient entre eux en relation de *synonymie contextuelle*, d'où les expressions fameuses des domaines sémantiques avec leurs substitutions caractéristiques[569]. À ce titre, l'on pouvait donc bien

[568] Ainsi que le souligne Sarah de Voguë (1992, p. 105).

[569] On rappelle que dans l'exemple $\left|\begin{matrix} ils \\ ces\ \ hommes \end{matrix}\right|\ sont\ dans\ un(e)\ \left|\begin{matrix} vaisseau \\ cabine \end{matrix}\right|\ spatial(e)$, « ils » et « ces hommes », de même que « vaisseau » et « cabine » sont en relation de synonymie contextuelle (effet métaphorique).

lire la formule selon laquelle « les mots changent de sens en fonction de la position tenue par ceux qui les emploient » comme une détermination de la valeur sémantique du mot à partir du « contexte » de celui-ci, c'est-à-dire des autres mots d'un discours.

Mais avec le concept d'*opération*, les choses changent, et la lecture « contextualiste » précédente devient impossible. En effet, dès lors que ce n'est plus sur les « mots » que s'opère le calcul des distances sémantiques mais sur les « opérations », alors les *synonymies* qui sont identifiées ne jouent plus entre formes sémiotiques de surface, mais entre des constructions énonciatives de l'assertion. Autrement dit le sens d'un mot ne peut plus être « l'ensemble des autres mots avec lequel il se trouve en contexte » , dans la mesure où la notion de synonymie contextuelle est reformulée *au niveau des opérations*. Il ne s'agit plus alors de définir le contexte d'un « mot », mais le contexte d'un « opérateur », et conséquemment le contexte est un non pas un ensemble de mots, mais une famille d'opérations d'énonciation réalisées dans des énoncés. Autrement dit, le contexte n'est pas seulement celui des « mots » présents effectivement dans l'énoncé, mais celui de toute une « famille paraphrastique » d'énoncés développant la succession des opérations énonciatives aboutissant à la phrase donnée à partir de la *lexis*. La déstratification est étendue : elle ne nivelle pas seulement en « mots » les signes d'une phrase, elle nivelle toute une famille de phrases comme succession horizontale d'opérateurs[570]. Ainsi par exemple, les traits lexicaux des substantifs (comptable/massif, etc.) contraignent profondément la nature des déterminants qui peuvent les affecter, lesquels ne peuvent donc être enregistrés seulement comme des formes de surface, mais comme des opérateurs qui construisent précisément ces dernières formes. L'observation d'une synonymie au niveau des substantifs implique donc nécessairement une contrainte quant aux déterminants, bien qu'il s'agisse de « mots » séparés : leurs contextes ne sauraient se définir de manière indépendante.

[570] Par exemple, entre tant d'autres, la famille suivante : *Jean a cassé la tasse ; c'est la tasse que Jean a cassée ; c'est par Jean que la tasse a été cassée ; Jean, il a cassé la tasse ; la tasse, elle a été cassée par Jean ; la tasse a été cassée, c'est Jean ; Jean, la tasse, il l'a cassée*, *etc*. (Culioli 1999a, p. 32). Ces différents énoncés paraphrastiques assertant la *lexis* <jean, tasse, casser> font varier l'orientation de la lexis (actif/passif), le terme de départ (thématisation indéfinie ou définie), ou encore le repère constitutif. Chaque solution correspond à des réglages différents des opérations successives de repérage. Sur la thématisation en particulier, voir *infra*, p. 431.

3.4. Vers une nouvelle forme de codage pour l'enregistrement des énoncés élémentaires ?

Ainsi donc le texte des « Mises au point » de 1975 est porteur d'une transformation théorique de la phase d'analyse linguistique et d'enregistrement des énoncés élémentaires des corpus d'AAD. Sous l'effet de la « sémantique formelle », les données à fournir au calcul des distances sémantiques sont reconfigurées : plutôt que les « mots » de l'énoncé façon AAD69 $\{D_1,\ N_1,\ V,\ ADV,\ F,\ p,\ D_2\ ,N_{2/3}\}$, il s'agit de la *lexis* $(D,\ R,\ A)$[571] et des valeurs sémantiques des opérations énonciatives associées aux formes $(F,\ D_1,\ D_2)$. Pêcheux cependant nous laisse devant une difficulté quant au *codage* pour le calcul de ces valeurs des opérations énonciatives :

> « Dans la perspective qui est actuellement la nôtre, nous pensons que deux possibilités se présentent à la suite du calcul des valeurs de variables que nous avons présenté plus haut :
>
> 1) Intégrer, dans les représentations soumises à la phase 3 du traitement AAD, les résultats de ce calcul, sans les interpréter auparavant d'une manière ou d'une autre.
> 2) Considérer les valeurs de variables ainsi calculées comme des opérations d'énonciation et représenter, dans les données d'entrée de la phase 3, ces opérations d'énonciation sous la forme d'un système de repérages du schéma d'énoncé par rapport au "moi-ici-maintenant" de l'énonciateur, intervenant explicitement comme origines des repérages, comme points d'ancrage de l'énoncé.
>
> Nous ne sommes pas, à l'heure actuelle, en mesure de trancher entre ces deux possibilités[572]. »

Plus loin :

> « À l'issue de cet examen, il nous paraît souhaitable de revenir un instant sur la question générale du rapport entre la phase 2 et la phase 3 (…) À plus long terme, l'objectif serait de transformer la phase 3 de manière à permettre le traitement des graphes (sous leur forme combinatoire), ce qui serait en fait le prélude à des changement plus radicaux encore, dans la mesure où il s'agirait de comparer entre elles des structures contenant des "lexis"[573]. »

Ces formules sont décevantes, car elles révèlent que dans les « mises au point », la question du *codage* des opérations énonciatives – dont la nécessité venait pourtant d'être dégagée théoriquement – *n'*a *pas*, finalement, été réglée. En témoignent en particulier les exemples d'analyse AAD qui émaillent le texte, lesquelles répondent encore de l'ancien système de

[571] Par exemple < chat, souris, manger >, chacune des places étant instanciée par un *lemme.*
[572] Pêcheux & Fuchs, 1975, p. 52-53.
[573] *Ibid.*, p. 69-70.

codage $\{D_1,\ N_1,\ V,\ ADV,\ F,\ p,\ D_2,\ N_{2/3}\}$[574]. Il en est malheureusement d'ailleurs de même en 1982 dans l'article « Présentation de l'analyse automatique du discours » où la présentation de la thèse de Simone Bonnafous indique clairement le recours à la forme « à huit cases » de l'énoncé élémentaire[575]. Dans la partie « critique » de ce texte, la question du calcul sur les opérations énonciatives est posée, mais bloque sur « l'insuffisance des recherches dans les domaines de l'énonciation et de la mise en séquence[576]. »

En somme, en 1975, d'une part, Pêcheux établit la nécessité théorique d'intégrer la « sémantique formelle » de Culioli à l'analyse du discours. Ceci n'est pas un mince événement, mais une véritable révolution dans la mesure où cela achève de faire éclater le cadre syntaxique et stratifié de la *phrase* dans lequel la sémantique était encore retenue chez Benveniste, entraînant la présence fantomatique du « signe » sous le « mot ». En considérant des *familles* de phrases définies par l'intervention successive d'opérateurs sur une même lexis de départ, Culioli, repris par Pêcheux, achève de libérer la sémantique de toute compréhension qui en fait une strate ou un module de la langue. La sémantique accompagne le fonctionnement de la langue comme intervention successive d'opérateurs. Ce fonctionnement « opératoire » de la langue est précisément l'énonciation – laquelle implique de définir un *sujet* comme on l'a indiqué – ; ce qui signifie aussi que l'énonciation est la clef de la linguistique. La sémantique, saisie comme énonciation, implique une déstratification de la langue.

Mais, d'autre part, en 1975, Pêcheux *échoue* à articuler cette sémantique formelle « importée » avec sa sémantique discursive reposant sur la notion de calcul des distances sémantiques. Cet échec doit, selon nous, être mis en rapport avec ce qui a été établi à la fin du chapitre IV sur le caractère critique du problème de la *clôture* du corpus pour le module de « sémantique discursive » de l'analyse du discours de Pêcheux. En 1975, la « sémantique discursive » est comme cernée : d'une part il devient de plus en plus net que le calcul des distances sémantiques entre énoncés repose en vérité sur une condition socio-historique d'homogénéité inatteignable ; d'autre part, la jonction avec la « sémantique formelle » qui assure l'interface langue-discours peine à se faire et est sans cesse reportée à des innovations devant intervenir sur le terrain des théories énonciatives. Le problème est cependant selon nous plus profond et touche à la prise en compte par Pêcheux du statut théorique du *sujet de l'énonciation.* En un sens le caractère instable d'« AD2 » – théorie de

[574] *Ibid.*, p. 67.
[575] Pêcheux, Léon, Bonnafous, Marandin 1982, p. 101.
[576] *Ibid.*, 120.

la « maturité » – tient de ce que Pêcheux se trouve en quelque sorte « au milieu du gué » à propos du sujet de l'énonciation.

4. L'impossible coïncidence entre sémantique formelle et sémantique discursive

À partir de sa reformulation comme « sémantique formelle » et l'introduction de la notion d'« opérateur », la théorie de l'articulation langue-discours chez Pêcheux *est*, toute entière, une théorie de l'énonciation. Se pose alors une question cruciale : est-ce que le formalisme à partir duquel la sémantique formelle représente le sujet de l'énonciation répond à l'attendu qui est de révéler l'insu idéologique du sujet du discours par le biais d'une lecture « non-subjective » d'un corpus discursif ? Autrement dit, se pose la question de l'articulation entre le sujet d'énonciation de la sémantique formelle, et le sujet historique de la sémantique discursive. Or, celle-ci ne va pas sans poser quelques difficultés au dispositif AAD69 dans sa refonte de 1975. Celles-ci apparaissent lorsque l'on se penche sur la tentative la plus aboutie dont on dispose chez Pêcheux pour formaliser l'articulation entre $(D,\ R,\ A)$ et $(F,\ D_1,\ D_2)$ au plan des opérations énonciatives. Il s'agit de l'article relativement confidentiel de 1970 « Lexis et Méta-lexis » qui suit le commentaire des thèses de Culioli.

4.1. La détermination comme opération relevant du sujet de l'énonciation

Dans cet article, qui tente de théoriser énonciativement le fonctionnement des déterminants dans l'énoncé, Pêcheux et Fuchs font recours de manière incontournable au sujet de l'énonciation pour définir les opérations dites d'« extraction », de « fléchage » et de « parcours » – classiques de la réflexion culiolienne –, rendant compte des différents fonctionnements des déterminants :

> « La tâche d'une Grammaire de Reconnaissance consiste à retrouver derrière ces catégories décrites par l'analyse morphologique (article défini, indéfini, adjectif démonstratif, possessif…) ces opérations (fléchage, extraction, parcours) et à donner des règles pour repérer ces opérations de façon systématique et les enregistrer selon un schéma régulier. "On peut ramener les opérations sur les unités dans l'ensemble de départ et dans l'ensemble d'arrivée à une liste finie d'opérateurs que l'on pourra ensuite combiner (par exemple, opérateur de classe : *le chat est un félin domestique*, pour ne prendre que le cas le plus trivial ; flécheur qui distingue un élément, soit un individu, soit une portion : *le* (dans certains de ses

emplois), *ce*, *mon*, etc. ; extracteur, par exemple, dans *il y a un chien qui aboie* ; curseur qui parcourt, ou balaie la classe : par exemple, *tout*, *quiconque*, anglais *any* ; opérateur qui fait que l'on considère la classe comme renvoyant à une "notion" : *un bruit de machine*, *une odeur de rose*" (Culioli [1970]1999a, p. 27).

Ces précisions étant données, il est possible d'introduire la question à laquelle le présent article tente d'apporter une réponse : il s'agit de décider si les déterminants doivent être considérés comme faisant partie de la lexis (ou de l'énoncé élémentaire, en tant que lexis assertée), ou doivent être construits à l'extérieur de la lexis, par des opérations spécifiques. (…)

Nous essayerons de montrer ici les raisons qui rendent cette décision (de construire les déterminants comme opérations du sujet de l'énonciation, extérieures à la lexis), à la fois possible et nécessaire[577]. »

Pour conceptualiser cette construction des déterminants en dehors de la lexis (donc en parfait accord avec la représentation de $(F\ D_1\ D_2)$ comme détachables de $(N_1\ V\ N_2)$ dans l'énoncé élémentaire), Pêcheux et Fuchs élaborent la notion de *meta-lexis* :

« La meta-lexis décrit les opérations effectuées sur le prédicat et sur chacun de ses arguments. Elle est de la forme $[Z, x, O]$, notée entre crochets droits, où Z désigne le sujet de l'énonciation, x le terme d'une lexis sur lequel est effectuée une opération et O cette opération. C'est à l'étude des O_n que nous allons nous attacher, et nous nous bornerons dans ce premier article à celles qui portent sur $x = \xi_0$ ou $x = \xi_1$.[578]»

Ce qui permet de formaliser l'extraction « des » dans l'exemple suivant :

(43) Jean a vu des soldats

Comme la relation entre la lexis L < Jean, soldat, voir > et la meta-lexis M $[Z, soldat, Extraction]$, telle que $L\ \delta_2\ M$, qui se lit « L est déterminée quant à son argument 2 par M»[579]. Il en est de même s'agissant du fléchage, qui repose sur une extraction préalable, ainsi :

(44) Regarde ce chien

Se formalise ainsi :

M_1 $[Z, chien, Extraction]$

M_2 $[Z, chien, Fléchage]$

[577] Pêcheux & Fuchs 1970, p. 29.

[578] *Ibid.*, p. 34. Notons que la dernière phrase équivaut à poser $x = D$ ou $x = A$ dans la notation du schéma d'énoncé.

[579] L'opérateur δ est tel que défini au chapitre IV : son indice indique le numéro de l'argument qui est déterminé dans l'énoncé de gauche par l'énoncé de droite.

L_1 < chien, Sit., $\in$ [580] >

L_2 < toi, chien, regarder>

Avec :

$L_1\ \delta_1\ M_1$	[il y a un chien dans la situation d'énonciation]
$M_2\ \delta_2\ L_1$	[ce chien …
$L_2\ \delta_2\ M_2$	…est le chien que je t'intime de regarder]

Pêcheux et Fuchs formalisent ainsi les opérations énonciatives qui correspondent à D_1 et D_2 (laissant F de côté) dans leur rapport à $(N_1\ V\ N_2)$. Autrement dit si la lexis < Jean, soldat, voir> instancie le schéma d'énoncé $(D,\ R,\ A)$ qui correspond aux formes $(N_1\ V\ N_2)$ du schéma morpho-syntaxique, alors la méta-lexis $[Z, soldat, Extraction]$ est une partie du correspondant énonciatif aux formes $(F\ D_1\ D_2)$.

Cet aperçu du travail de Pêcheux et Fuchs en sémantique formelle « pure » si l'on peut dire, indépendante de toute préoccupation de sémantique discursive et donc d'analyse du discours, permet de saisir un peu plus précisément leur pratique – parfaitement culiolienne – de l'énonciation. Ce ce travail permet de comprendre la sémantique formelle de Pêcheux comme une *formalisation* de la notion de sujet de l'énonciation (ainsi que de situation d'énonciation). Dans ce texte en effet, le sujet d'énonciation n'est pas théorisé autrement que comme un simple opérateur formel Z, appartenant à la situation d'énonciation Sit. Dans les « Mises au point », Pêcheux reviendra sur ce travail, le déclarant incapable de résoudre le problème du codage des valeurs sémantiques formelles en valeurs sémantiques discursives[581].

---

[580] Ce symbole désigne l'opérateur primitif de repérage, qui peut être exprimée par la copule, ou par l'expression « il y a ».

[581] « [Dans "Lexis et Méta-Lexis"], nous tentions comme nous l'avons dit plus haut de proposer un mode de traitement du problème des déterminants dans la perspective d'une théorie de la lexis. Cela constituait déjà un essai pour passer des huit cases de l'énoncé élémentaires aux trois places de la lexis. Nous y introduisions la notion de "métalexis" (schéma à trois places – un prédicat et deux arguments – c'est-à-dire formellement comparable à la lexis mais ayant pour particularité d'avoir deux places sur trois instanciées à l'aide de méta-termes : en premier argument le sujet énonciateur – noté Z – et en prédicat la désignation d'une opération de détermination portant sur un terme lexical assigné en place de deuxième argument). Ceci visait à introduire explicitement dans la représentation le sujet énonciateur comme support de l'opération de détermination et à sortir les déterminants de l'énoncé de manière à ce qu'ils portent *sur* cet énoncé. (…) Cette tentative qui visait donc en fait à résoudre à la fois deux difficiles problèmes, était critiquable à bien des égards : – Premièrement, au niveau théorique où elle se plaçait, la représentation proposée n'était pas explicative, en ce sens qu'elle consistait en un simple *codage* des unités de surface (articles possessifs, indéfinis…) à l'aide d'un *nom d'opération* (comme : "extraction", "fléchage", "parcours"), et non pas en une caractérisation formelle de l'enchaînement des étapes que constitue en fait l'opération que supporte l'unité lexicale (par ex. : partir d'une notion, définie en compréhension, à laquelle on associe une classe, passer en extension, effectuer le prélèvement quantifié ou non d'une sous-classe,…). Ceci revient à dire que du point de vue formel, il n'existait ni opérateurs ni calcul. Pour cela il aurait fallu mener une analyse linguistique beaucoup plus fine établissant quelles valeurs de détermination sont possibles ou impossibles en fonction à la fois du contexte (ex : présence de relatives ou d'adjectifs, nature des déterminations sur le verbe…) et des *types de substantifs*

4.2. Le hiatus conceptuel entre sémantique formelle et sémantique discursive révélateur de l'« hétérogénéité constitutive » du discours

Or, justement, l'on soutient que des concepts du sujet et de situation d'énonciation de la « sémantique formelle » (pur opérateur) au sujet de la « sémantique discursive » (dont on doit dévoiler l'insu idéologico-politique), la conséquence n'est pas évidente, et c'est précisément cette difficulté qui grève la possibilité de coder *pour* la sémantique discursive les valeurs sémantiques définies par la sémantique formelle – autrement dit de faire des sorties de la sémantique formelle les entrées de la sémantique discursive, dans le cadre d'un formalisme unifié. En effet, fondamentalement, en sémantique discursive, la perspective d'un *calcul* des distances sémantique entre les énoncés repose sur la possibilité d'assigner une *valeur* au sujet de l'énonciation de ces énoncés[582]. Du côté de la sémantique formelle, la conceptualisation du sujet et de la situation de l'énonciation comme *opérateur formel* semblerait à même de faciliter la tâche d'un possible *codage* des valeurs, puisque celles-ci sont en quelque sorte « déjà » formelles. Or, tout le problème réside dans la mise *en correspondance* de ces « deux » sujets – le formel et le discursif : à aucun endroit du travail de Pêcheux une théorie de l'articulation entre les deux n'apparaît achevée.

Bien plutôt, ce que découvre Pêcheux, ce sont ces cas très sérieux de non-coïncidence désignés sous le nom de *préconstruit,* que nous étudierons en détail dans le deuxième tome[583]. Nous retiendrons ici de ce préconstruit une définition minimale : dans une formation discursive, des éléments de discours sont repris qui ont été énoncés *ailleurs*, dans d'autres situations d'énonciation, par d'autres sujets d'énonciation, ils forment le préconstruit qui témoigne de la domination d'une formation discursive sur une autre. Maintenant que la présence de la « sémantique formelle » a reconfiguré l'énoncé élémentaire, il n'est plus possible d'opérer le calcul des distances sémantiques en sémantique discursive sans prendre en compte le sujet d'énonciation et la situation d'énonciation. Or, une condition pour que ce calcul puisse se faire est au maximum l'*invariabilité* du sujet et de la situation d'énonciation dans ces énoncés, et au minimum la

[H.D. : c'est bien cette direction que prendra ensuite la recherche culiolienne en théorisant la différence discret, compact, dense] (…) – Deuxièmement, sur le plan pratique, et compte tenu du caractère partiel de cette étude (les déterminations du verbe n'étaient pas représentées) ce mode de représentation n'a pas pu être repris ultérieurement, ni intégré comme tel dans une grammaire de reconnaissance, faute de pouvoir établir les règles permettant de passer de la surface à ce type de représentation. » (Pêcheux & Fuchs 1975, p. 52-53)

[582] Comme proposé dans l'alternative 2) de la citation *supra,* p. 259.

[583] *Cf. infra*, p. 387 *sq*.

formalisation d'un système permettant de repérer entre eux les différents sujets et les différentes situations de l'énonciation s'il y en a et de les intégrer au calcul global[584].

Mais précisément, au milieu du corpus discursif, le *préconstruit* introduit des éléments qui ont été énoncés par une autre source, dans une autre situation – *lesquelles ne sont pas forcément repérables par rapport au sujet de l'énonciation*. Le préconstruit ouvre le corpus sur le hors-corpus : il y a de l'*ailleurs* sans que cet ailleurs puisse être repérable comme l'énoncé d'un *autre* sujet, et cet ailleurs prend le nom d'*interdiscours*. Les « choses dites » de Foucault et l'interdiscours de Pêcheux se rencontrent alors comme des traces d'énonciations autres se retrouvant à l'intérieur de l'énonciation d'un sujet. Ainsi le calcul non subjectif est grevé par la non-coïncidence des opérateurs formels Z et Sit entre eux d'un énoncé à l'autre, et l'instabilité de ce sujet des « choses dites ». Le projet d'un calcul non-subjectif est donc cerné entre les problèmes que posent la condition d'homogénéité des conditions sociales de production du discours, et la difficulté posée par le fil d'une énonciation où de l'autre traverse irréductiblement le discours.

Il y a ici quelque chose de nouveau par rapport aux « difficultés » rencontrées précédemment : il ne s'agit pas simplement de constater l'incapacité d'un dispositif comme AAD69 à souscrire aux critères d'homogénéité d'une scientificité formelle, il s'agit de saisir que, *constitutivement*, le sujet d'énonciation par son caractère hétérogène *ne peut* être saisi à l'intérieur de quelque formalisme que ce soit. L'on passe ici de l'inefficacité d'un dispositif formel à l'*impossibilité* de formaliser par quelque dispositif que ce soit. La mise au jour du sujet d'énonciation sous la forme spécifiquement discursive du préconstruit apparaît tout de même comme constitutivement au-delà de la portée d'une sémantique formelle. L'articulation de la sémantique formelle et de la sémantique discursive apparaît constitutivement hors de portée de toute formalisation. C'est pourquoi la « théorie du discours » est en définitive impossible.

La mise au jour de la non-coïncidence entre sémantique formelle et sémantique discursive, en particulier à travers le phénomène du préconstruit, vaut chez Pêcheux comme découverte de ce que Jacqueline Authier-Revuz nommera l'« hétérogénéité constitutive[585] » du discours en tant qu'il est affecté par l'énonciation. Singulièrement, c'est la tentative même de formaliser l'énonciation à travers la sémantique formelle de Culioli que reprend Pêcheux qui nous renvoie au caractère non-formalisable du sujet

[584] On peut penser par exemple au fonctionnement du discours rapporté qui fournit un tel balisage dans certains de ses modes, voir Authier-Revuz 2020.
[585] Authier-Revuz 1982.

d'énonciation : que l'interdiscours traverse le fil du discours du sujet à travers le phénomène du préconstruit, cela est précisément ce qui repère dans le champ de la sémantique formelle le point où son formalisme cesse de fonctionner, et où elle s'ouvre sur une sémantique discursive nécessairement interprétative qui ne peut se réduire à la précédente, ni même s'intégrer à une théorie plus vaste[586]. C'est pourquoi l'hétérogénéité est *constitutive*, car, comme le dit fortement Milner : *« c'est pour la théorie dans son ensemble, que l'énonciation et le sujet qui la supporte sont des données irréductibles, dont elle ne saurait rendre compte*. Sans doute [le formalisme employé] réfère-il à un élément exorbitant de la syntaxe ; mais celui-ci ne le serait pas moins de la sémantique[587] ». La tentative même de formaliser l'énonciation, dans la limite qu'elle rencontre s'agissant de l'interdiscours, permet de saisir le constitutif de l'hétérogénéité énonciative. En engageant la question de l'énonciation sur le terrain du discours dans son historicité, Pêcheux – malgré lui – a mis au jour cette radicale ouverture de la langue, saisissant finalement ce que le discours fait à la langue.

4.3. Les formations discursives comme point de glissement : vers un retour « énonciatif » à Foucault ?

Cette découverte théorique de la faille que l'énonciation introduit au carrefour de la langue et du discours est aussi ce pourquoi les *formations discursives* changent de statut au cours des années 1970 chez Pêcheux. En 1971, elles pouvaient passer pour une reformulation althussérienne du concept de « processus discursif » homogène contenu dans l'*Analyse automatique du discours* (1969) ; mais après 1975, lorsque le préconstruit et l'hétérogénéité constitutive ont fait leur apparition dans *Les Vérités de La Palice* sous la forme de l'interdiscours, les formations discursives se mettent à désigner au contraire l'expression de l'ouverture hétérogène de tout processus discursif sur son extérieur. C'est bien ce qu'indique Pêcheux rétrospectivement lorsqu'il définit l'AD-2 :

> « Le déplacement théorique qui ouvre la seconde période résulte d'une conversion (philosophique) du regard par laquelle ce sont les *rapports entre* les "machines" discursives structurales qui deviennent l'objet de l'AD. Dans la perspective d'AD-2, ces rapports sont

[586] L'exploration du préconstruit par Pêcheux est justement ce qui fera dire à des culioliennes comme Catherine Fuchs et Judith Milner que toute sémantique formelle est constitutivement reconduite comme à sa limite à une sémantique discursive qui engage l'interprétation, ce que nous verrons en détail dans le deuxième tome de notre enquête. *Cf. infra*, p. 435 *sq*.
[587] Milner 1973, p. 337.

> des *rapports de force inégaux* entre processus discursifs, structurant l'ensemble du champ comme un "tout complexe à dominante" constitué de "dispositifs" en prise inégale les uns sur les autres : la notion de *formation discursive* empruntée à M. Foucault commence à faire éclater la notion de machine structurale close, dans la mesure où le dispositif de la FD est en rapport paradoxal avec son "extérieur" : une FD n'est pas un espace structural clos, puisqu'elle est constitutivement "envahie" par des éléments provenant d'ailleurs (i.e. d'autres FD) qui se répètent en elle, en lui fournissant ses évidences discursives fondamentales (par exemple sous forme de "préconstruits" et de "discours transverses")[588]. »

Ce texte est singulièrement marqué du sceau du regard rétrospectif ; car, quand elle a été introduite en 1971 en analyse du discours, la notion de formation discursive était précisément coupée de sa généalogie foucaldienne, suspecte de promouvoir un discours « parallèle » au matérialisme historique. L'hétérogénéité de la notion de formation discursive était justement ce dont il fallait se garder dans le foucaldisme, parce que l'on y abandonnait tous les *systèmes* : langue d'une part, et mode de production d'autre part. Dans ces lignes écrites en 1983, c'est une véritable *réhabilitation* de Foucault que l'on observe : la définition de la formation discursive que l'on lit comme « espace structural (paradoxalement) ouvert sur son extérieur » a tout de la définition que l'on lisait dans *l'Archéologie du savoir*, sous l'expression, précisément paradoxale, de « système de dispersion ». Pourtant les difficultés critiques dans lesquelles *l'Archéologie du savoir* a sombré n'en sont pas pour autant effacées ; seulement, après la rencontre avec Culioli et le préconstruit, celles-ci se sont trouvé un nom – *énonciation* –, et un point de repère indépassable – la *langue*.

Pêcheux n'en finira pas de revenir à Foucault au cours des années 1977-1984, toujours plus intensément. Pourtant, ce retour se fait contre Althusser, et surtout, depuis Saussure. C'est donc un foucaldisme très original que nous propose de lire Pêcheux. Ce chemin théorique conduira le linguiste à abandonner le dispositif AAD69 en 1979. En un certain sens, la démarcation théorique « révolutionnaire » à l'œuvre dans les « mises au point » – l'intégration de l'*énonciation* – n'est pas parvenue à trouver sa voie dans le dispositif AAD69 autrement que par le « réformisme » pratique et technique de quelques aménagements à la marge. Le système « double » du discours tentant de faire se correspondre les unités linguistiques et les unités données par la théorie des formations sociales n'est pas parvenu à se doter d'une théorie formelle : l'échec de la jonction entre sémantique formelle et sémantique discursive en est le témoin. Ceci n'implique pas

[588] Pêcheux 1990 [1983], p.297.

qu'aucun savoir en « sémantique discursive » ne soit possible, mais cela implique que la sémantique discursive devra renoncer à définir de manière formelle l'unité de la « formation discursive », celle-ci éclatant, sous l'effet de l'énonciation, en l'hétérogénéité de l'interdiscours. En bref, malgré les efforts titanesques de Pêcheux pour faire coller sémantique formelle et sémantique discursive, l'« analyse du discours » *n'*est toujours *pas* une science. Ce qui ne signifie pas qu'elle ne puisse produire des effets de savoir.

En conséquence, une « analyse du discours » devra laisser place, en fait de savoir, à de l'*interprétation* : et c'est justement ce que prouve l'importance de l'investigation du *préconstruit* par Pêcheux et ses collègues au milieu des années 1970, comme mécanisme touchant au cœur de la présence de l'idéologie dans le discours. Par une singulière éthique de la vérité, ce *préconstruit* dépasse de l'intérieur le dispositif AAD, et c'est à celui-ci que Pêcheux et ses collègues consacrent le plus d'attention au milieu des années 1970. C'est dans cette problématique qu'une autre sémantique discursive que celle attendue par AAD69 est en réalité déjà pratiquée par Pêcheux et ses collègues. Il conviendra de s'y intéresser.

Conclusion provisoire

Dans cette partie l'on estime avoir établi l'existence d'une théorisation de l'énonciation chez Foucault comme chez Pêcheux. À bien des égards, ces théorisations sont incomplètes, imparfaites, et surtout profondément différentes. À quelles conditions peut-on donc parler d'une théorisation de l' « énonciation » sans se méprendre sur ce qui pourrait n'être en définitive qu'un *homonyme* partagé entre l'un et l'autre ? C'est ce que l'on voudrait reprendre ici.

Nous avons souhaité partir du cadre saussurien de la *langue* comme référence pour notre enquête dans la mesure où il constitue un point de repère incontestable pour toute réflexion sur le discours dans les années 1960-1970. À bien des égards, nos deux auteurs soumettent ce cadre à de nombreuses torsions et difficultés. Foucault s'installe d'emblée en rupture par rapport à ce cadre, préférant la théorisation port-royaliste et chomskyenne de la *grammaire* à celle de la langue, à laquelle Pêcheux réfère quant à lui toute investigation linguistique. Nous sommes donc en présence de deux linguistiques différentes qui prétendent appréhender le discours. Mais similairement, nous sommes aussi en présence de deux manières de limiter les ambitions de la linguistique et de chercher à établir l'autonomie de l'ordre du discours, et ce au nom d'une seule muse aux aspects changeants qui se nomme histoire. En effet, c'est bien l'historicité du discours qui empêche Foucault comme Pêcheux de souscrire aux divers projets de sémantique linguistique annexant de vastes portions du territoire du discours à la langue (que celle-ci soit grammaire de règles ou système de signes). L'un et l'autre n'ont pourtant pas la même manière de mettre en question les prétentions linguistiques depuis l'historicité : Foucault élabore la notion autonome d'« événement discursif » au croisement ambigu des pratiques discursives et extra-discursives, Pêcheux intègre pour sa part l'événementialité du discours à la logique matérialiste historique de la lutte de classe.

Singulièrement, ces exigences sont aussi un terrible frein pour les entreprises de théorisation du discours que mènent Foucault et Pêcheux. L'un et l'autre butent sur la constitution d'un *système* du discours, et ce précisément parce que l'historicité qu'ils convoquent pour tempérer les ambitions de la linguistique est aussi une pierre dans leur jardin. Les notions d' « énoncé », de « formation discursive » que les deux penseurs

mobilisent pour tenter de jalonner d'unités homogènes l'univers du discours, sont minées par l'hétérogénéité historique de celui-ci. Les conditions nécessaires pour fournir des unités théoriques du discours qui en respectent l'historicité sont toujours trop drastiques et parfaitement inatteignables tant leur exigence est contradictoire : chez Foucault l'« événement discursif » est défini par sa seule singularité et pourtant est sommé d'être homogène à d'autres événements ; chez Pêcheux les énoncés doivent provenir d'une source stable et homogène socialement alors que tout en eux indique leur domination par un ailleurs idéologique qui en constitue l'insu. Sur le terrain du discours, l'historicité introduit une hétérogénéité radicale : elle exclut toute annexion du discours à la langue, mais aussi toute théorisation autonome de celui-ci. Ainsi donc, l'on ne peut, en rigueur, parler d'*autonomie* de l'ordre du discours comme l'on parle d'autonomie de la langue à la suite de Saussure. Ce qui implique une conséquence radicale : il n'y a pas d'« objet » discours au sens d'objet d'une connaissance scientifique. L'expression « *le* discours », si évidente et intuitive par ailleurs, pose ainsi, en rigueur, un problème : elle ne réfère pas à un objet scientifique stabilisé comme « la langue » ou « la grammaire » (et, suivant le crédit que l'on accorde à la découverte marxiste, « le capitalisme »). Ainsi « le discours » ne peut se saisir – scientifiquement – que comme le *résidu* d'un autre objet de connaissance, voire l'espace interstitiel entre plusieurs objets de connaissance. Que leur ambition scientifique soit plus ou moins consciente, plus ou moins avouée ou déniée par la suite, Foucault comme Pêcheux ne sont pas parvenus à produire de théorie du discours. L'unité de cet échec indique clairement l'obstacle majeur de toute théorisation de l'objet : l'*hétéronomie* radicale du discours tenant de la matérialité *historique* de celui-ci.

L'affaire est particulièrement couteuse. Pour Pêcheux, avec l'échec de la « théorie du discours » c'est tout le projet d'une « science des idéologies pratiques » – défini dans l'article de 1966 – qui tombe. Il n'y aura pas de coupure épistémologique en plein cœur des sciences sociales consacrant l'avènement d'une science du discours comme science des idéologies pratiques, donnant aussi, par contrecoup, la clef des idéologies théoriques suivant le principe que « les idéologies pratiques assignent leurs places et leurs limites aux idéologies théoriques[589] ». La voie bâtarde des sciences sociales ne mène pas plus à la « Théorie » au sens althussérien que les hauteurs de la philosophie de Marx. Pour Foucault,

[589] L'on tient que c'est de cette lucidité que vient, dans *Les Vérités de La Palice*, le terme bienvenu de « coupure *continuée* » (Pêcheux 1975, p. 181), indiquant l'inexistence de ce qui serait une méta-science venant valider que les coupures épistémologiques sont bien achevées chez les autres sciences. La coupure ne peut être qu'établie en l'état, provisoirement, avec toutes les réserves sur l'avenir qu'une histoire récurrente des sciences ne peut qu'exprimer.

bien que l'ambition soit exprimée de manière plus indirecte, les choses sont tout aussi couteuses. Car c'est bien le projet de fonder une toute nouvelle discipline, « l'archéologie » du savoir, qui doit être reconnu comme avorté. Mais dès lors où trouver la scientificité du travail foucaldien qui se poursuit par la suite sur le rapport des discours et des pratiques ? Sans l'appui disciplinaire de la science – laquelle fait défaut dans l'« archéologie » – les grands *themata* de la réflexion foucaldienne des années 1970 que sont « disciplines », « gouvernement », « normes » sont fragilisés. Ils prêtent le flanc la critique des opinions plutôt qu'à la discussion des connaissances.

Match nul donc ? Non, bien entendu, car ce qui est fructueux dans le travail de Pêcheux et Foucault, et qui rapproche intensément leurs démarches, c'est l'exigence d'avoir voulu penser le rapport entre *langue* et discours. À ce titre, s'ils partagent les mots d'« énoncés » et de « formation discursive » ce n'est pas par simple homonymie, mais ce n'est pas non plus par emprunt et filiation. Il y a là ce qu'il faut bien reconnaître comme une *rencontre* sur le terrain de l'articulation entre langue et discours, c'est-à-dire sur le terrain que nous désignons comme celui de l'énonciation. Ce qui rapproche nos deux auteurs c'est d'avoir fait l'expérience que l'hétérogénéité du discours par laquelle celui-ci ne se réduit pas à la langue, cette hétérogénéité ne le coupe pas pour autant de la langue. Cette hétérogénéité discursive ne peut se penser qu'à se reconnaître comme étant déjà *dans la langue* sous la forme de l'énonciation, facteur d'asymétrie dans le système. L'expression d'« autonomie *relative* de la langue » qui apparaît sous la plume de Pêcheux[590] apparaît alors fondamentale. La langue est autonome dans la mesure où elle dispose de ses propres lois (les règles du *factum grammaticae*), lesquelles supposent la définition d'un champ d'application homogène de ces lois (les *formes* linguistiques du *factum linguae*) ; pourtant à l'intérieur de ces règles et de ses formes apparaissent des éléments hétérogènes qui retiennent et relativisent l'autonomie totale de l'objet de science.

La manière dont cette hétérogénéité entre dans le champ linguistique prend des formes différentes en fonction de l'appui que la théorie linguistique prend sur le *factum grammaticae* ou sur le *factum linguae* ; pourtant elle se résume en un seul mot : *déstratification*. Dans une théorie de la grammaire comme celle de Port-Royal, de Chomsky, et ensuite de Milner, ou encore de Foucault, l'hétérogénéité se repère à la mise au jour de points d'anomalie affectant le système des *règles* de la théorie : au niveau de ces

[590] Pêcheux 1975, p. 81. L'expression est empruntée aux brouillons de Paul Henry préalables à la publication de 1977 qui se nomme *Le Mauvais outil* (1977, p. 16).

points, les règles sont sommées de faire face soit à leur incomplétude (manque la règle pour statuer sur le cas), soit à leur inconsistance (s'il y avait une règle gouvernant le cas, elle entrerait en conflit avec une autre règle). Ces points sont systématiquement liés à des *déstratifications* affectant l'ordre des formes linguistiques soumises aux règles : la stratification hiérarchique en *types* qui structure l'ordre des unités de langue (phonologie, morphologie, syntaxe…mais aussi structure arborescente des constituants, ou la distinction entre mention et usage) est rompue en certains points où le formalisme cesse. Ces points voient précisément poindre l'énonciation dans la langue. L'on voit du même coup que les anomalies affectant les règles sont inséparables de ruptures affectant le champ homogène d'application des règles : ainsi l'hétérogénéité visible à la surface du *factum grammaticae* est-elle naturellement en lien avec l'hétérogénéité qui se rend visible à la surface du *factum linguae*.

Et ainsi donc, en retour, dans une théorie de la langue comme système de *signes* comme celle de Benveniste ou de Pêcheux, l'hétérogénéité point par l'apparition d'unités-limites comme celle de la *phrase* qui est l'intégrant de tout signe tout en n'étant pas elle-même un signe. Au niveau de la phrase, la notion sémiotique de contexte qui détermine le statut d'un signe par son rôle d'intégrant et d'intégré dans des combinaisons trouve sa limite et se transforme en une notion globale de contexte qui passe entre des *mots*. À ce niveau des mots, la stratification sémiotique induite par la syntaxe est suspendue : les mots se valent les uns les autres sur le plan horizontal de l'énoncé. Mais le « mot » de Benveniste dépend encore trop du signe dans sa définition, et l'évolution de la réflexion chez Pêcheux le conduit, à la suite de Culioli, à prendre en compte les *opérations*, lesquelles viennent altérer la stratification homogène des signes : le plan des opérations égalise les distinctions sémiotiques dans la refondation révolutionnaire d'une linguistique qui serait toute entière « de l'énonciation[591] ». Ici en retour l'on voit que les infractions à la combinaison sémiotique homogène frappent aussi les règles qui attribuent à chaque unité de langue ses propriétés linguistiques : elles ne sont plus définies comme des propriétés affectant des ensembles, mais comme des opérations adjointes les unes après les autres au noyau de base de la lexis. Ici aussi le *factum linguae* rejoint encore le *factum grammaticae*[592].

[591] D'où par ailleurs la traduction possible des opérateurs culioliens dans le langage du lambda-calcul, un langage précisément *non-typé*. *Cf*. Culioli & Desclès 1982b, p. 9.

[592] Cette unité est soulignée par Milner au titre du « principe d'articulation » fondamental du langage qui autorise à la fois une lecture « prédicative » et une lecture « mérologique » : autrement dit les *propriétés* P d'un élément X de langue sont fonction de la *composition* sémiotique de X. Voir à ce sujet Milner 1989, p. 270 *sq*.

La déstratification se définit alors en général comme le point où le formalisme linguistique (qu'il soit celui des règles ou des signes) ne peut plus assurer la distinction des formes de langue : des formes sont là, qui se distinguent, et pourtant leur distinction ne peut pas être représentée formellement (à l'aide des règles ou des signes). Il s'agit du *si* ou du *que* qui peuvent suivre le verbe *savoir* en contexte négatif, mais il s'agit aussi des embrayeurs, des performatifs, du *ne* explétif… de tout une liste ouverte de formes qui font trou dans le système de la langue, le vouent à une hétérogénéité abyssale. C'est la force de Milner de l'avoir montré : qu'il soit chomskyen ou saussurien, tout linguiste est confronté à ce point d'achoppement qui tient de la littéralisation même de la linguistique[593]. Foucault et Pêcheux, empruntant deux voies différentes, le rencontrent identiquement. Pour saisir cette distinction des formes qui n'en finit pas d'insister tout en épuisant le formalisme linguistique, il n'est que le recours à l'*emploi* des formes, autrement dit : l'*énonciation*.

Ces phénomènes d'hétérogénéisation par déstratification apparaissent alors comme les effets du « discours » en tant que marque de la *relativité* de l'autonomie de la langue. Conformément à la conceptualité de la pratique théorique[594], le discours apparaît donc en position d'être l'effet résiduel dans la langue de l'objet réel qu'elle a à constituer positivement en objet de connaissance, ou, pour reprendre les formules milnériennes (qui entrent ici en équivalence avec celles de Pêcheux) : le discours, par ses déstratifications, témoigne de l'insistance dans la langue comme « tout » de connaissance, de ce *réel* de la langue – noté « lalangue » – qui tient du fait qu'« il y a des êtres parlants », qu'il n'y a de langue que parlée, c'est-à-dire énoncée par un corps parlant marqué par sa singularité, son désir, son histoire[595]. Dans ces conditions, l'énonciation compte pour bien plus qu'une simple région des phénomènes linguistiques : elle est définie comme la zone à la surface de laquelle apparaissent les effets du rapport entre objet de connaissance et objet réel s'agissant de la langue.

Or, en vertu même des parcours complexes et indépendants de Pêcheux et Foucault, ce sont, sur le massif de l'énonciation, deux voies qui sont empruntées les deux penseurs – que l'on a voulu désigner par « conversion » et « réduction » de la langue en discours.

[593] « Pour Lacan, comme pour Freud avant lui, ce n'est pas telle forme de linguistique qui importe – la structuraliste plus que la transformationnelle, la synchronique plus que la diachronique – mais le seul fait que, touchant la langue, quelque chose de l'ordre d'une écriture soit possible » (Milner 1978, p. 66-67). Tout le chapitre « Linguistique une et indivisible » est voué à cette démonstration de l'unité profonde des deux théories en tant qu'elles sont *littéralisations* du fait linguistique.

[594] Voir *supra,* p. 97, sur la notion d'« autonomie relative » du procès de production des connaissances en général.

[595] *Cf.* par exemple Milner 1978, « Production de la langue », p. 25.

Comme on l'a dit, ces voies dépendent entièrement des théories linguistiques que Pêcheux et Foucault ont en tête lorsqu'ils essayent précisément d'investiguer *ce qui échappe* quelque peu à la linguistique. C'est cette situation qui rend nos lectures contemporaines si difficiles et qui en fait pourtant l'intérêt. Pourtant les deux voies sont d'égale importance, car elles explorent deux versions de la déstratification énonciative.

Ainsi Pêcheux, résolument saussurien, tente de penser avec Benveniste la « conversion » par laquelle le système de signes homogènes se dépasse lui-même et s'ouvre à l'hétérogénéité du discours. Il travaille patiemment à suivre la filière selon laquelle le sémiotique se fait sémantique, selon laquelle le signe se fait mot et « opération ». Néanmoins une discontinuité se fait jour entre la sémantique formelle et la sémantique discursive, qui ne permet pas de rendre compte de l'unité de la formation discursive avec des moyens linguistiques, celle-ci se voyant donc irréductiblement ouverte sur de l'extérieur. Résolument, c'est à l'ouverture de la formation discursive sur l'interdiscours que mène la théorisation de l'énonciation de Pêcheux, ouverture qui est aussi irruption de l'*interprétation* dans la théorie. Foucault, qui semble avoir effleuré Benveniste dans ses lectures sans jamais s'y jeter, prend un chemin tout différent. Résolu à penser le langage comme une grammaire de règles générant virtuellement une créativité infinie avec des moyens finis, le philosophe cherche, sous la forme d'une « réduction », ce qui *contraint* cette créativité du langage. Or, contre toute attente, c'est *dans le langage* que le philosophe trouve cette instance de contrainte : c'est la masse discursive des choses dites qui nous contraint à dire, qui en nous contraint la liberté d'indifférence de langue en déterminations de discours. Le mode de présence de ce singulier « dire » qui instancie la « réduction » de la langue en discours est précisément l'extra-linguistique, qui n'est ni la langue, ni indépendant d'elle, mais bien plutôt son *dehors*. Ainsi les formations discursives qui doivent épeler des unités dans la masse des choses dites tiennent-elles à la fois des formes de langue auxquelles elles s'accrochent et à la fois de la répétition de quelque chose d'irrégulier au regard de la langue qui appartient en propre au discours.

Profondément, les deux parcours de Pêcheux et de Foucault, empruntant à deux conceptualités de la linguistique, nous renvoient pourtant à l'identité du *langage* au croisement du *factum linguae* et du *factum grammaticae*. En effet, que les êtres parlants parlent *une* langue, qu'il y ait de l'*un* dans les langues, cela est marqué par le fait qu'il y a de *l'homogène* dans la langue, que celle-ci laisse prise au repérage de *formes,* et que leurs propriétés puissent faire l'objet de *règles*. Pourtant du même coup, il apparaît aussi que l'investigation du langage à la lumière de l'homogène de la langue laisse place à un

hétérogène qui marque la place du discours. L'articulation entre cet homogène et cet hétérogène définit le contour du concept d'énonciation. Les deux voies empruntées par Foucault et Pêcheux dans la problématique linguistique du discours définissent chacune deux dimensions de ce concept : que l'énonciation suppose de penser l'hétérogène comme *dehors* de l'homogène, cela signifie d'une part de penser l'autre du signe (dans le mot et l'opération), d'autre part penser l'autre de la régularité (dans une répétition irrégulière).

Ainsi, la « conversion », comme la « réduction », aiguillonnées par l'exigence de penser l'histoire outre la langue dans le discours nous amènent au troisième membre du trio : le sujet. C'est parce que l'énonciation suppose un sujet que l'énonciation d'une part touche bien à l'insu que l'idéologique introduit dans les rapports historiques. C'est parce qu'elle suppose un sujet d'autre part que le discours laisse place aux variations de la « voix récitante ». Mais comment investiguer ce sujet qui est au croisement de l'homogène de langue (signe ou règles) et de l'hétérogénéité historique ? Le sujet de l'énonciation, qui à la différence du sujet grammatical n'est pas une forme de langue, n'est pourtant pas étranger aux formes de langue. S'il ne se laisse pas théoriser dans un système formel le réduisant à l'homogénéité, il ne laisse pourtant de s'accrocher aux variations des formes de langue. En tant que sujet *de l'énonciation,* il répond des caractéristiques de l'énonciation que les deux voies de Pêcheux et Foucault soulignent : il ne se réduit pas à un signe bien qu'il soit indiqué par les signes, il n'est pas régulier bien qu'il soit l'objet d'une répétition.

À ce double titre, le sujet de l'énonciation échappe au formel de la langue bien qu'il soit repéré par rapport à lui. À ce double titre donc, l'investigation de l'énonciation ressort d'autre chose que du calcul rendu possible par le formalisme linguistique : il ressort d'une interprétation. Mais comment penser le rapport entre formalisme et interprétation qui apparaît comme consubstantiel du rapport entre langue et discours ? C'est de la pratique d'analyse du discours de Pêcheux et Foucault – et singulièrement la pratique *historique*, sur des objets historiques – que la réponse à cette question va trouver à se dessiner plus nettement.

Tome 2

Les fonctions historiques du discours : norme et idéologie

Introduction

Nous nous sommes attelés à montrer dans la partie précédente que le travail théorique de Pêcheux et de Foucault sur la question du discours les conduit au concept d'énonciation, comme opérateur de l'articulation entre langue et discours, c'est-à-dire entre homogénéité du système de langue et hétérogénéité du discours. Chez les deux auteurs, l'articulation entre langue et discours ne doit pas se comprendre comme une utilisation de la langue par un sujet préconstitué extérieur. Au contraire, ce qui articule le passage de la langue au discours est intérieur au langage lui-même. En d'autres termes, il y a quelque chose qui dans la langue repère et détermine un *dehors* de la langue, que l'on nomme énonciation, et qui suppose un sujet.

La « découverte » de l'énonciation a un prix. Qu'ils tentent de saisir l'articulation langue-discours depuis ou contre la linguistique, nos deux penseurs échouent à produire une théorisation autonome du discours. Conséquemment, prendre « le discours » pour objet après Pêcheux et Foucault revient soit à parler dans le vide, soit à recourir à une science voisine qui capte quelque trace de ce que l'on croit entendre par « discours » dans le champ de son objet. L'on pense avoir montré que la linguistique joue ce rôle à des titres différents chez nos deux penseurs. Conséquemment le discours occupe une place par rapport à la langue, celle de ce qui introduit l'hétérogène dans l'homogène des signes et des règles.

Il y a dans l'identité de cette définition du concept d'énonciation comme « ce qui dans la langue détermine le dehors de la langue » un accord majeur entre Foucault et Pêcheux, lequel établit l'*unicité* du concept linguistique d'énonciation auquel l'un et l'autre parviennent. Il s'agit d'une première validation, pour ce qui est de la matérialité linguistique de l'énonciation, de l'hypothèse générale de cette thèse. Notons néanmoins que Foucault et Pêcheux parviennent au concept d'énonciation par des chemins relativement différents, qui en éclairent deux aspects essentiels. Empruntant la voie de la « réduction de la langue en discours », Foucault saisit l'énonciation comme irrégularité et déstratification ; empruntant la voie de la « conversion de la langue en discours », Pêcheux saisit l'énonciation comme opération mettant en mouvement les signes et nécessitant de dépasser la logique syntaxique des positions.

Ce cheminement différent dans la construction du concept d'énonciation pourrait cependant laisser planer le doute : Pêcheux et Foucault parlent-t-ils bien de la même chose ? Nous avons abordé trois dimensions du discours dans notre introduction : langue, histoire et sujet. Admettons que, sur le terrain de la matérialité de la langue, Foucault et Pêcheux concourent, qu'en est-il des autres terrains ? ces différences d'approche ne multiplient-elles pas les chances de divergence ? Ce ne peut être qu'une étude de la *pratique* que Pêcheux et Foucault ont de l'énonciation en analyse du discours qui puisse nous permettre de tirer au clair cette interrogation. Si l'on s'en tient au terrain de l'*histoire*, comme annoncé dans notre introduction, une chose est sûre : pour Pêcheux comme pour Foucault, le sujet d'énonciation – et la situation qui lui est associée – sur lesquels ouvre la langue en tant que discours sont *historiques*. C'est-à-dire que, sujet et situation d'énonciation, s'ils s'appuient sur la matérialité de la langue, s'accrochent aussi à une autre matérialité, qui est celle de rapports entre hommes, choses, institutions, laquelle se noue en fonction de certains événements. Le sujet que repère l'énonciation a une historicité – ne fût-elle que l'histoire « individuelle » qu'indiquent Lacan et les psychanalystes.

Pourtant, là aussi, un obstacle se dresse bien vite entre nos deux penseurs. On l'a vu : l'historicité du discours n'est pas saisie de la même manière selon que l'on suive Pêcheux ou Foucault. Pour le premier, il est certain que l'événement d'apparition du mode de production capitaliste est une *rupture* qui détermine fondamentalement les rapports entre hommes, choses, institutions d'une manière qui est celle de la lutte de classe. On a vu cependant que l'ambition d'une jonction exacte de la théorie linguistique et de la théorie marxiste des formations sociales sur le terrain d'un système homogène du discours est manquée par le dispositif de Pêcheux. L'énonciation introduit un jeu dans l'articulation entre linguistique et marxisme qu'il va nous appartenir d'étudier. Pour le second, en revanche, l'historicité du discours n'est pas déterminée massivement par un événement fondateur. Dès *l'Archéologie du savoir*, le parti-pris du philosophe est d'aborder l'historicité du discours sous l'angle de la multiplicité et de l'hétérogénéité des événements de rupture qui en reconfigurent les déterminations. Ainsi hommes, choses, institutions ou même classes n'ont pas le même rapport dans l'ouverture de chaque « événement discursif ». On a vu que, par-là, Foucault s'attire les vertes critiques des marxistes de son époque. Faut-il y voir la marque d'une différence irréconciliable de construction de l'objet *histoire* ?

L'on choisira de baptiser du nom de *fonction* du discours le rapport entretenu par le discours à son extérieur historique, clef de la matérialité historique du discours. Si nous

faisons ce choix en nous appuyant sur les intuitions du sens commun (les discours « servent » bien à quelque chose), nous nous gardons cependant bien de céder à quelque *fonctionnalisme,* en conservant en tête le sens mathématique de pure relation que peut toujours exprimer le mot de fonction. En effet, si l'on tient ferme ce que l'on a dit précédemment concernant la définition du rapport langue/discours comme rapport d'un objet de connaissance homogène à son résidu hétérogène, l'on voit bien qu'en aucun cas notre démarche ne peut constituer un fonctionnalisme : un élément hétérogène à un système ne saurait être doté d'une fonction dans ce système. Explorer les fonctions du discours c'est explorer le rapport que la langue, en tant que traversée par de l'hétérogène, entretient avec son dehors qui constitue la matérialité historique. Parler de « fonctions » suppose que quelque chose dans cet hétérogène peut se répéter et faire histoire : l'hétérogène de l'énonciation n'est pas *absolument* singulier. Dit autrement : si l'énonciation prouve qu'il y a des homonymes, l'on ne doit pourtant pas en tirer qu'il n'y a pas synonymes. C'est le risque que nous prenons, sans lequel il n'est pas d'analyse du discours[596].

Or, il faut bien le dire, les théorisations du discours de Foucault et de Pêcheux semblent se tourner le dos quant aux conclusions auxquelles elles aboutissent s'agissant des fonctions du discours qu'elles mettent au jour. Alors que l'analyse du discours de Pêcheux met au jour de manière centrale une unique fonction *idéologique* du discours en appui sur la reconstruction théorique althussérienne du marxisme, l'analyse du discours de Foucault le conduit, au fil de sa recherche, à mettre au jour *des* fonctions *disciplinaires* et *normatives* du discours, lesquelles diffèrent sans s'exclure. Ces deux familles de concepts sont différentes, et déjà par la place qu'elles accordent en leur sein à la différence : unité d'une fonction idéologique centrale, diversité de multiples fonctions issues d'histoires discursives différents. À plus d'un titre, elles ont été pensées par leurs auteurs, et reçues ensuite dans la tradition de la fin du XXe siècle, en tant que *mutuellement exclusives*. Il fallait choisir entre le camp de l'idéologie et l'autre camp : pour ou contre Althusser. Ceci

[596] C'est là où visiblement Pêcheux a senti que passait la frontière qui le sépare de Milner, pourtant si proche : « Ce qui est le plus étonnant, c'est que J.-C. Milner, dont la réflexion constitue une remise en cause du narcisissme dans la linguistique, s'en tienne ici à la distinction entre "l'éthique de la sicence" (la semaine de travail des linguistes) et "l'éthique de la vérité" (la lecture des poètes le jour de Sabbat) (…) [de l'équivoque, Milner] restreint la saisie au "point de poésie" et à quelques coïncidences heureuses avec les écritures savantes (…) mais d'où vient cette certitude sur le lieu de la poésie, point privilégié de cessation ? On pourrait aussi entendre, sous le principe saussurien de la valeur, que la poésie n'a pas de lieu assignable dans la langue parce qu'elle lui est littéralement coextensive, au même titre que l'équivoque : peut-être n'y a-t-il "pas de poésie". Il n'y a pas de poésie parce que qui affecte et corrompt le principe de l'univocité dans la langue y est illocalisable ; l'équivoque apparaît dès lors comme le point où l'impossible (linguistique) vient se conjoindre à la contradiction (historique) ; le point où la langue touche à l'histoire. » (Pêcheux & Gadet 1982, p. 61-62).

n'arrange pas notre affaire : si les conséquences en analyse du discours de la mise en marche du concept d'énonciation chez Foucault et Pêcheux s'avéraient exclusives les unes des autres, alors l'on serait en droit de douter qu'ils sont parvenus l'un et l'autre au même concept dans leur discussion avec la linguistique. Ce nœud, hérité de la lecture dominante des débats théoriques des années 1970, constitue le second obstacle que nous allons nous atteler à lever : celui de l'incommensurabilité réputée entre la théorie des idéologies et l'analyse des disciplines et des normes.

Passer de l'incommensurabilité à la commensurabilité s'agissant des concepts d'idéologie et de discipline-norme sera l'objectif de cette partie, et cela nous permettra de valider, depuis ce qui en forme la matérialité historique, l'unité d'un même concept d'*énonciation* partagé par les deux penseurs ; ce qui, on le rappelle, constitue l'hypothèse générale de cette thèse. Corrélativement, c'est aussi le fait de poser la question des *fonctions* du discours *depuis* le problème du *fonctionnement* linguistique du discours comme énonciation qui permet d'entrevoir la commensurabilité entre idéologie et disciplines-normes. C'est tout l'intérêt que l'on a à tirer du déplacement accompli dans notre première partie : réouvrir *depuis une perspective linguistique sur le discours* une affaire philosophique apparemment classée dans les années 1970, ce qui permet de dégager des voies de solution qui restent pour l'instant impraticables. En ce sens, de même que notre première partie a montré l'inanité de l'obstacle en forme de « pour ou contre Saussure » s'agissant du fonctionnement linguistique du discours, cette deuxième partie montrera l'inanité de l'obstacle en forme de « pour ou contre Althusser » s'agissant des fonctions socio-politiques du discours.

Quatrième partie. Un obstacle épistémologique entre Foucault et Pêcheux : pour ou contre Althusser ?

Chapitre VII. Pêcheux et la fonction idéologique du discours, de la fidélité à la démarcation par rapport à Althusser

On a pu voir au chapitre II de cette thèse à quel point le cadre épistémologique de l'althussérisme était fondateur pour les débuts de l'aventure théorique de Michel Pêcheux. C'est sous les auspices de la « pratique théorique » que le jeune Pêcheux a entendu « commencer » en philosophie en s'attaquant au problème difficile, sinon impossible, de l'articulation des idéologies pratiques et des idéologies théoriques sur le terrain du *discours*, et en proposant, dans la tradition de lecture althussérienne de Marx, de travailler à opérer des « démarcations » en faveur de la science – dans l'attente de la « coupure » épistémologique –, ce par le concours de la linguistique, de la psychanalyse et du marxisme. Le produit d'une telle démarche est bien entendu le dispositif AAD69, dans sa précarité, mais aussi dans son audace. Que dire du projet initial une fois que le dispositif a atteint ses limites critiques ? L'on avance qu'en 1975, date de rédaction des « Mises au point » comme du livre *Les Vérités de la Palice*, les conditions théoriques d'une révolution du dispositif ont été rassemblées, autant, en négatif, par la lucidité sur ses limites (c'est notre chapitre IV), qu'en positif, par la mise au jour de ce qui est à penser, à savoir l'énonciation (c'est notre chapitre VI). Pourtant, l'unité logique des deux moments n'est peut-être pas, à ce moment-là, parfaitement claire à tous les acteurs du mouvement de l'analyse du discours, y compris Pêcheux lui-même. C'est cela, ainsi que certaines inerties techniques et institutionnelles liées aux ressources en infrastructure informatique dans la recherche française des années 1970, qui explique – on avance là l'hypothèse – que les travaux de recherche s'appuyant sur AAD69 sont encore acceptés jusqu'en 1979, faisant que le temps logique de la rupture théorique en précède quelque peu le temps chronologique.

Cela a été déjà souligné : au tournant des années 1970, Pêcheux s'est fait linguiste. Cette vérité institutionnelle ne nous intéresse cependant que dans la mesure où elle s'appuie sur une réalité doctrinale profonde, dont l'on ne peut démêler les tenants et aboutissants que, précisément, en 1975, lorsque le temps logique du dépassement d'AAD69 est venu. L'on a donné, dans la partie précédente, des éléments pour caractériser cette transformation doctrinale : abandon de l'ambition de réaliser une « théorie du discours » appuyée sur l'homogénéité de systèmes discursifs, exigence de penser l'hétérogénéité discursive sous

les auspices de l'énonciation. Or, en 1975, si la doctrine change avec la « conversion » à la linguistique, ce sont aussi les méthodes, et ceci se repère – singulièrement – au « livre » que Pêcheux écrit. *Les Vérités de La Palice* sont le seul « livre » de philosophie écrit par Pêcheux : il en comporte certaines des caractéristiques classiques comme la généralité des enjeux, la diversité des références, enfin, une certaine équivocité bien philosophique des thèses qui font qu'il y a, même aujourd'hui, toujours du nouveau à y puiser. Pourtant, l'on ne craint pas d'affirmer que l'ambition *systématique* qui était présente dans l'*Analyse automatique du discours* – laquelle se présentait pourtant sous les apparences inoffensives d'un livre de « psychologie sociale » –, elle, a disparu. Et en effet, à bien lire la composition des *Vérités*, l'on s'aperçoit que, malgré la gigantomachie toute philosophique qu'elles déploient dans leur traitement des enjeux (linguistique, marxisme, science), elles ne traitent finalement que d'une toute petite question : celle du rapport curieux et paradoxal entre sens déterminatif et sens explicatif des *relatives* dans la syntaxe du français. Curieuse manière de se faire le philosophe d'un point mineur de grammaire, laquelle tient plus des usages de la « philosophie analytique » – bien représentée parmi les références du livre – que de la tradition française. Il est possible ici de considérer que Pêcheux fasse montre d'un *ethos* de linguiste nouvellement endossé, en s'installant dans un style *fragmentaire* propre à la linguistique[597]. Le titre du livre lui-même, tenant du calembour – ligne rouge de tout éditeur –, et passant à deux doigts d'insulter la catégorie la plus lourde du corpus philosophique, ce titre sonne comme un refus de souscrire aux fonctions de « titre » et d'« auteur » d'un livre de philosophie. Contre les apparences, l'on soutiendra donc que la philosophie, qui fait entendre à bien des reprises sa voix tonitruante dans le livre, y est en quelque sorte « attachée » à l'explicitation d'un point de langue, et donc sommée de se mettre comme à l'école de la linguistique. De manière générale, maintenant que le firmament de la « théorie du discours » est tombé, la « pratique théorique » est déséquilibrée en faveur de la linguistique.

Il est donc plus que loisible de s'interroger sur ce qui, en retour, a changé par rapport aux thèses de l'article de 66 sur le rapport entre discours et idéologies. Dans l'article, on le rappelle, il y a bien une thèse d'obédience althussérienne sur la *fonction* du discours. Pourtant, elle apparaît provisoire, tenant à l'assomption future d'une « théorie du discours ». De plus, puisque l'irruption de l'hétérogène de l'énonciation n'a pas encore eu lieu, cette thèse sur la fonction pourrait, à la rigueur, se lire en termes *fonctionnalistes*,

[597] Sur le mode « fragmentaire » propre à la linguistique, *cf. supra*, p. 237.

donnant un appui singulier au procès « en théoricisme » qui sera fait plus tard à Althusser. Cette thèse sur la fonction du discours, rappelons-la, indique que le discours est l'*instrument* de la pratique politique, au sens où : « la pratique politique a pour fonction de transformer les rapports sociaux en reformulant la demande […] par le moyen d'un discours[598]. » La pratique politique agit donc, par le discours, comme l'opérateur d'une refonte de la pratique sociale, c'est-à-dire *in fine* des rapports sociaux de production. Ainsi, par transitivité, le discours se révèle la clef de la reproduction des rapports sociaux, reproduction qui est toujours une *transformation*, c'est-à-dire *adaptation* des mêmes rapports à la conjoncture historique – ne serait-ce que parce que les forces productives se développent – et parfois, rarement, *révolution* dans les rapports sociaux. Il suffit au jeune Pêcheux de poser que le discours de cela est la clef, et tout vient : qu'il y ait des idéologies pratiques, qu'il y ait des idéologies théoriques, et que les premières dominent les secondes pendant que les forces révolutionnaires travaillent en sourdine à faire éclater la « conjoncture de coupure[599] » .

La lecture fonctionnaliste de ces thèses est entièrement suspendue au rôle d'*instrument* affirmé pour le discours : à la pratique politique qui se sert du discours pour transformer illusoirement et reproduire réellement les rapports sociaux, l'adresse peut-elle manquer ? l'instrument peut-il défaillir ? L'on soutient, bien entendu, que la découverte de l'énonciation répond à la question : oui, dès lors que quelque chose comme un sujet d'énonciation hétérogène peut poindre dans le discours, alors ce dernier doit être qualifié, après Paul Henry, de « mauvais outil[600] », devenant susceptible de se retourner contre son « utilisateur ». En d'autres termes, l'enquête linguistique *démontre* que la lecture fonctionnaliste de la « fonction » politique du discours n'est pas possible, là où l'intuition, à vrai dire, le suggérait déjà à l'époque dans les mots de Pêcheux : si, comme il le dit, la science sociale « gaffe » c'est bien que l'outil peut laisser à désirer ; c'est que, en 1966, les mots qui viendront en 1978 sous la plume du linguiste avaient déjà somme toute quelque vérité : « il n'est pas de rituel sans failles[601] ». On le voit, chez Pêcheux une « théorie des idéologies » – qu'on a l'habitude de la découvrir dans l'article d'Althusser sur « appareils idéologiques d'État » – est en fait déjà présente (dès 66), et déjà « déplacée » en faveur d'un certain hétérogène. Pourtant, le linguiste fait grand cas de l'article du philosophe

[598] Voir *supra,* p. 102.
[599] L'on ne reprend pas la patiente construction de ces catégories qui occupe tout notre chapitre II, prenant pour point de départ le caractère d' « idéologie théorique » des sciences sociales.
[600] Paul Henry 1977.
[601] Pêcheux 1990, « Il n'y a de cause que de ce qui cloche », p. 268.

marxiste. Comment expliquer ce fait d'apparence contradictoire ? Est-ce un nouveau retard du temps chronologique sur le temps logique ? Alors que l'on a souvent tenu cette fidélité althussérienne pour une des limites de Pêcheux, l'on va s'attacher à montrer ici que cette fidélité a le mérite de pousser aux limites et les concepts marxistes et les concepts linguistiques dans lesquels la réflexion sur les idéologie se fait réflexion sur les discours chez Pêcheux.

C'est donc sur des bases théoriques informées par la linguistique que l'on entend ré-ouvrir le dossier « pour ou contre Althusser » sur l'idéologie, tout en approfondissant en retour la compréhension linguistique de l'articulation entre sémantique formelle et sémantique discursive chez Pêcheux. Cette enquête implique, comme on l'a indiqué, de s'arrêter sur l'ouvrage qui se nomme *Les Vérités de La Palice*, ouvrage publié par Pêcheux chez Maspero dans la collection « Théorie » en 1975. L'on ne s'interdira pas d'en croiser la lecture avec un texte qui est assurément de la même fratrie, à savoir *Le Mauvais outil* de Paul Henry, paru en 1977, mais déjà grandement rédigé au moment où Pêcheux écrit, ce qui explique le dispositif original de citations croisées qui parcourt les deux textes et qui autorise de les prendre en considération ensemble sans pour autant les confondre.

1. Le rôle crucial de l'« autonomie relative » de la langue dans le conflit des idéologies théoriques autour de la sémantique

S'il fallait ne retenir qu'une des qualités du livre *Les Vérités de La Palice*, malheureusement épuisé aujourd'hui, c'est bien la patience avec laquelle Pêcheux fait dialoguer problématique linguistique et problématique marxiste. Partant de considérations historiques sur la philosophie du langage, Pêcheux construit sa réflexion sous la forme d'une série de cercles concentriques qui embrassent des questions toujours plus larges. Le lecteur est conduit à saisir l'interdépendance de la problématique linguistique et de la problématique marxiste par un long séjour propédeutique. Il ne nous appartient pas ici de ressaisir cette subtile construction réflexive dans son ensemble, mais de nous arrêter une série d'éléments saillants pour notre propos : il faut saisir cette invitation à entreprendre le problème de la fonction du discours par sa face linguistique.

1.1. La question « brûlante » de la sémantique ou le danger du recouvrement de la coupure saussurienne

Ainsi, dans *Les Vérités de La Palice*, plutôt que d'aller comme tout un chacun directement à la pièce centrale que constitue la discussion de l'articulation entre discours et idéologie (partie III), nous allons choisir de pénétrer dans l'édifice par l'entrée qui nous est suggérée par les premières pages – qu'en règle générale on ne lit pas – c'est-à-dire le questionnement linguistique sur le statut théorique de la sémantique, questionnement pris par Pêcheux comme l'indice de la grande bataille idéologique de son actualité. Ainsi nous ferons comme Althusser lorsqu'il lit *Le Capital* : nous saisirons la question de l'idéologie *comme elle se pose* à propos du conflit des doctrines linguistiques (comme chez Marx des doctrines économiques), plutôt que de nous arrêter à *ce qu'on nous en dit* dans l'exposé doctrinal qui est fait du rapport discours et idéologie à la partie III. Ainsi nous pensons pouvoir saisir le mouvement plutôt que les positions, et ainsi sauver celui-ci des ornières de celles-là.

Pêcheux relève le caractère saillant en 1970 des questions sémantiques de philosophie du langage qui ne manquent pas de revenir pour interroger la linguistique, lors même que, en appui sur la « coupure saussurienne », celle-ci devrait se vivre comme une science achevée :

> « Le lecteur pensera peut-être : "Qu'il existe ou non des sciences, qu'il existe ou non des philosophies, idéalistes ou matérialistes, il reste que les hommes parlent, que les langues existent, que leur étude objective (scientifique) est possible, et d'ailleurs aujourd'hui partiellement réalisée » – déclaration par laquelle il atteste implicitement le caractère spontanément matérialiste de la linguistique comme pratique scientifique dans les limites de son domaine, ce qui revient à reconnaître, comme nous le disions au début de ce travail, que la linguistique est constamment sollicitée en dehors de son domaine, sur un certain nombre de points où, pense-t-on, il n'est pas possible qu'elle n'ait pas "son mot à dire" (et avant tout la sémantique, la logique et la rhétorique). Nous voudrions montrer, en nous appuyant sur tout ce qui précède, que la linguistique ne peut pas s'en tirer par un simple "je ne suis pas celle que vous croyez !", c'est-à-dire par un renforcement des défenses à ses frontières. (…) Autrement dit, si la linguistique est sollicitée sur tels et tels points extérieurs à son domaine, c'est parce que, à l'intérieur même de son domaine (dans sa pratique spécifique), la linguistique rencontre d'une certaine façon ces questions, sous la forme de questions la concernant ("tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé"). La linguistique

> n'éprouverait pas de sollicitations vers la "sémantique" si elle ne l'avait pas en quelque manière déjà rencontrée…en elle-même[602]. »

Ainsi, selon Pêcheux, le questionnement sémantique – loin de pouvoir être un jour « réglé » – renvoie la linguistique à la question de la constitution de sa scientificité, comme nous l'avons déjà évoqué[603], et comme il le rappelle :

> « On pourrait même avancer que, si la linguistique s'est constituée comme science (sous la forme de la phonologie, puis de la morphologie et de la syntaxe), c'est précisément dans un constant débat sur la question du sens, sur les meilleurs moyens de *reconduire la question du sens aux frontières*.
>
> Les "questions de sémantique" rencontrées aujourd'hui par la linguistique constituent ainsi ce qu'on pourrait appeler un retour des origines d'une science (de ce dont elle a dû se séparer pour devenir ce qu'elle est) dans cette science elle-même. (…) Cette résurgence se manifeste dans la pratique linguistique elle-même sous différentes formes qu'il n'est pas question d'analyser dans le détail, mais dont on peut dire cependant qu'il s'agit essentiellement soit de *dénégations de l'origine* ("la linguistique d'aujourd'hui n'a, Dieu merci, plus rien à redouter des philosophes du langage, idéalistes ou non"), soit de *répétitions de l'origine* ("la linguistique d'aujourd'hui trouve justement ce qu'il lui faut dans la *Logique de Port-Royal* ou dans l'empirisme logique, ou dans un mixte des deux"). »

L'on renvoie ici à ce que nous avons déjà évoqué s'agissant du commentaire par Pêcheux de la « coupure saussurienne » donné dès l'introduction de *l'Analyse automatique du discours*[604]. La forme du questionnement linguistique en amont de Saussure ne séparait pas la science de l'expression et la science des moyens de l'expression ; Saussure joue le rôle de séparateur en introduisant la dimension de la langue, laquelle permet d'analyser les seuls moyens de l'expression sous la forme d'un *fonctionnement*.

Néanmoins, l'ancienne question du sens – c'est-à-dire de la *fonction* de l'expression – pour être « reconduite aux frontières », n'en est pas pour autant congédiée. L'échec de la « théorie du discours » en est une preuve supplémentaire : à vouloir reconduire la question du sens à la frontière où le fonctionnement linguistique (la syntaxe) s'arrête et débute le fonctionnement des conditions historiques de production du discours (le calcul constitutif des domaines sémantiques), Pêcheux lui-même s'est heurté aux difficultés dramatiques que l'on relevées au chapitre IV. Il lui faut bien reconnaître que la question du sens se pose bien *déjà dans la langue*, et c'est précisément le rôle de la « sémantique formelle » de Culioli

[602] Pêcheux 1975, p. 78.
[603] Voir *supra,* p. 116 et p. 244.
[604] *Cf. supra,* p. 111.

que de l'admettre, à laquelle Pêcheux se rallie (chapitre VI). Mais, d'un autre côté, les positions auxquelles Pêcheux se réfère implicitement dans la citation précédente font, elles, *bien plus* que de reconnaître que la question du sens se pose déjà dans la langue : les travaux de Katz et Fodor par exemple, mais aussi les travaux sémantiques européens envisagent une intégration pure et simple de la sémantique à la linguistique, comme on l'a déjà indiqué[605]. Or, Pêcheux, même s'il intègre l'énonciation à la langue via la « sémantique formelle » de Culioli, maintient la position de AAD69 d'un rejet radical de l'intégration de la sémantique en général à la langue (ou à la logique) : une sémantique *discursive* doit radicalement se maintenir.

Ainsi donc, pour Pêcheux, les « questions de sémantique » qui se posent à la linguistique principalement depuis la philosophie du langage ne sont pas à rejeter comme illégitimes…pour autant qu'elles restent des questions ! Pour autant qu'elles ne s'imposent pas comme un nouvel impérialisme linguistique. Or, de ce point de vue, *Les Vérités de La Palice,* comme d'une autre manière *Le Mauvais Outil,* mettent en place un dispositif argumentatif concessif très spécifique où la position adverse (« la sémantique est linguistique ») est combattue en acceptant une partie de ses positions (« la question du sens se pose dans la langue »), auxquelles une interprétation alternative est donnée – à la lumière du clivage entre matérialisme et idéalisme –, ce qui permet finalement de dénoncer et renverser la position d'origine.

1.2. Une stratégie subtile de renversement : la bataille autour de la sémantique comme indice de la « configuration épistémique » de la linguistique

Pêcheux accepte le terrain de la sémantique et le renverse en analysant la position idéologique de ceux qui réclament qu'elle soit inclue à la linguistique : ils se trouvent du côté des « exploitations idéalistes » de la science. C'est en suivant ce raisonnement complexe, que par contrecoup, nous allons saisir comment l'idéologie est appréhendée *à la faveur* de la linguistique.

Ainsi, concédant une partie du terrain, Pêcheux comme Henry font du retour légitime des « questions de sémantique », l'indice de la « configuration épistémique » de

[605] *Cf. supra,* p. 117.

la linguistique, pour reprendre le mot de Paul Henry[606]. Celle-ci existe depuis Saussure, et se trouve justement caractérisée par une situation de conflit où la frontière du « sens » dans la langue se révèle mouvante selon les avancées des positions des uns et des autres. Or, la conformation de cette « configuration épistémique », si elle est bien analysée – là se trouve le levier du raisonnement –, donne en vérité raison aux matérialistes que sont Pêcheux et Henry. De ce fait, Paul Henry s'emploie à éclairer la configuration en question à partir de la dialectique althussérienne de l'objet de la connaissance et de l'objet réel, que nous avons déjà introduite[607]. Il déclare :

> « On constatera seulement qu'avec le *sens* revient le *sujet* en même temps qu'affleure une contradiction que Saussure articule sur les oppositions de la langue et de la parole, du collectif et de l'individuel, du social et du psychologique, de l'essentiel et de l'accessoire, de l'homogène et de l'hétérogène, du tout unifié et du divers, etc. Il s'agit donc d'une contradiction fondamentale dont on peut dire qu'elle fait partie intégrante de la coupure saussurienne sanctionnant après-coup l'avènement de la scientificité dans la linguistique. À l'arrière-plan, ce qui est en question, c'est la matérialité de la langue. On a donc trois éléments articulés : le retour au sens et au sujet et la question de la matérialité de la langue. C'est là la forme spécifique que prend pour la linguistique la contradiction entre objet réel et objet de connaissance inhérente à la construction de l'objet propre de toute science[608]. »

Ainsi, le retour de la question du sens dans la langue tient-il de la contradiction constitutive de l'objet de la linguistique qui caractérise ce que l'on a déjà introduit sous le nom d'« autonomie relative[609] » de la langue : l'objet de connaissance qu'est *la langue* (qu'elle soit système de signes ou de règles), composé de phonologie-morphologie-syntaxe, est confronté négativement à l'objet réel de la langue – les trois *factum linguae, linguarum, grammaticae*[610] – qu'elle entend théoriser.

Qu'il y ait du sens dans les langues, dans le fait de la langue, cela revient à l'intérieur de l'objet de connaissance langue comme une faille dans le système de la phonologie-morphologie-syntaxe. Tout ce qui se répète dans les langues ne s'explique donc pas à l'aune des règles que l'on peut y établir à partir du système homogène de cette phonologie-

---

606 Henry 1977, p. 7.
607 *Cf. supra,* p. 96. Cette fois cependant, il ne s'agit pas de la « pratique théorique » de la « théorie du discours » à naître comme dans le texte de Pêcheux de 1966, mais de la « pratique théorique » de la linguistique. Alors que Pêcheux pensait s'appuyer sur la linguistique comme « science achevée » pour réaliser les démarcations scientifiques ouvrant sur la « théorie du discours », une dizaine d'années plus tard les choses se sont renversées : c'est à la linguistique que se pose le problème du discours, qui implique de s'interroger sur la forme de sa « pratique théorique ».
608 Henry 1977, p. 4-5.
609 *Cf. supra,* p. 270.
610 *Cf. supra*, p. 43.

morphologie-syntaxe ; il y a des phénomènes qui reviennent, se répètent, mais sont hétérogènes par rapport à ce système : par opposition à *la* langue donc, ils structurent l'espace du *discours* dans les langues, qui témoigne de l'historicité de celles-ci, c'est-à-dire de ce fait qu'elles sont parlées par des sujets historiques pour qui elles doivent faire sens[611]. L'interface entre ce discours et langue – où homogène et hétérogène s'articulent – est ce que l'on a déjà appelé dans notre première partie l'« énonciation ». Cette relation *négative* de l'objet réel à l'objet de connaissance est proprement le *relatif* de l'autonomie relative de l'objet de connaissance qu'est la langue. Celle-ci ne peut en effet être pensée que dans ce rapport complexe au discours fait d'« autonomie » du point de vue théorique de l'objet de connaissance, et de « relativité » du point de vue expérimental, négatif, de sa confrontation à l'objet réel[612]. Ainsi l'on pourra aussi dire en conséquence que la langue comme objet de la linguistique est caractérisée par l'autonomie relative de la *forme* (phono-morpho-syntaxique) par rapport au *sens*.

Ainsi, pour Pêcheux et Henry, le caractère résiduel du sens dans la langue n'est pas une imperfection de la linguistique mais un des marqueurs de sa « configuration épistémique » issu de la coupure saussurienne, laquelle ne se tient qu'à repousser la sémantique aux frontières sans pouvoir se prémunir complètement contre ses incursions. Or, parce qu'il y a historicité des langues en appui sur le caractère discursif du sens, il y a donc dans la « configuration épistémique » de la linguistique un décalage irréductible entre objet réel et objet de connaissance. C'est justement ce décalage qui explique l'*historicité* de la pratique linguistique elle-même, saisie de manière althussérienne comme une dialectique entre idéologies théoriques et expérimentations réelles ; sans quoi, toujours adéquate à son objet, elle n'aurait pas d'histoire, elle ne serait pas une pratique scientifique. Ainsi, comme pour toute science, l'histoire de la linguistique est traversée par des batailles entre diverses idéologies théoriques de la linguistique.

---

[611] Dans cette approche, il ne faut surtout pas confondre l'historicité des langues avec la diachronie des langues, qui est un objet théorique construit (à partir d'une dynamique de la langue, et non de la statique d'un état de langue) se confrontant lui aussi au réel historique des langues.

[612] Paul Henry explique de manière parallèle que le relatif de l'autonomie relative indique que la frontière entre langue et discours ne peut jamais être fixée a priori (du point de vue de l'objet de connaissance) : « L'autonomie est relative, car dans la production et l'interprétation de ces qu'on appellera *séquences discursives,* c'est-à-dire des discours "concrets", les frontières entre ce qui sépare ce qui relève de l'autonomie relative de la langue et ce qui relève de la détermination de ces discours "concrets" par des formations discursives, au sens où nous l'avons défini ci-dessus, ne peut être assigné *a priori.* En d'autres termes, nous posons que tout discours "concret" est doublement déterminé, d'une part par des formations idéologiques qui rapportent ce discours à des formations discursives définies, d'autre part par l'autonomie relative de la langue, mais nous posons qu'il n'est pas possible de tracer *a priori* une ligne de démarcation entre ce qui relève de l'une ou de l'autre de ces déterminations. » (Henry 1975, p. 94). Le caractère mouvant de cette frontière est précisément constitutif de la « configuration épistémique » de la linguistique.

1.3. Les options idéologiques conduisant au recouvrement de la « configuration épistémique » de la linguistique

Si, comme on l'a déjà indiqué, les idéologies théoriques « se voient assigner leurs formes et limites » par les idéologies pratiques, alors les débats théoriques en linguistique sont aussi témoin du combat des idéologies pratiques[613]. :

> « La contradiction n'est donc pas essentielle ; elle ne fait pas partie de "l'ordre des choses" mais elle s'inscrit dans le procès de production des connaissances en tant que procès historique où les sciences ne sont pas seules en cause. La forme historique qui est donnée à la contradiction objet réel-objet de connaissance à un moment donné, par exemple dans le *Cours de linguistique générale,* ne devient repérable en tant que contradiction qu'à partir d'un certain moment et dans certaines conditions qui ne relèvent pas seulement de ce qui se passe dans la linguistique mais aussi de ce qui advient hors de la linguistique[614]. »

À ce titre donc, dans le retour du réel de la langue en linguistique, les différentes formes que prend la question « sémantique » posée à la science saussurienne tiennent de divergences idéologiques scientifiques, *mais plus profondément encore*, d'un conflit ayant son théâtre « hors de la linguistique », sur la scène des idéologies pratiques (et donc de la politique et de son histoire).

Voilà donc pourquoi « sous la sémantique, des problèmes théoriquement et politiquement brûlants[615] » sont en jeu, et pourquoi, selon Pêcheux, le détachement « idéaliste » qui occupe la sémantique « formelle » et « une portion non négligeable du courant purement linguistique de l'énonciation[616] » s'oppose au détachement « matérialiste », lequel n'est pas absent de certains textes de philosophie analytique, mais doit conduire à penser la sémantique comme « énonciation » *au sens bien particulier de* point de contact du discursif de l'historique et du politique d'avec la langue[617]. Mais, si

---

[613] Par ce biais, Henry et Pêcheux réinvestissent les raisonnements de Marx repris par Althusser sur l'articulation entre idéologies pratiques et idéologies théoriques : certains éléments historiques « qui ne relèvent pas seulement de ce qui se passe dans la linguistique » contribuent à l'histoire de la pratique théorique de la linguistique, de la même manière que, pour Marx, le développement historique du capitalisme en fait « éclater » les contradictions en rendant visible les classes à travers, notamment, la naissance du mouvement ouvrier, permettant la naissance d'une science de l'histoire, soit la rupture théorique accomplie par *Le Capital*, prenant la forme du renversement du concept de valeur. *Cf. supra,* p. 104, note 261.

[614] Pêcheux 1975, p. 7.

[615] Formule inscrite sur le quatrième de couverture des *Vérités de La Palice* (Pêcheux 1975).

[616] Pêcheux 1975.

[617] L'on retrouve ici des oppositions déjà évoquées dans la première partie, *cf. supra,* p. 240 *sq.* Comme on l'a déjà dit à ce moment-là, celles-ci ne nous intéressent pas pour elles-mêmes – il nous importe peu de savoir dans quelles conditions le qualificatif d'« idéaliste » se justifie ou non pour Chomsky, Benveniste, Ducrot ou

deux camps en présence sont clairement identifiés par Pêcheux, la forme du conflit idéologique n'est jamais celle de l'opposition rangée entre des régiments de thèses opposées une à une. Il s'agit bien plutôt de l'imposition de thèmes et d'un terrain par l'idéologie dominante : « la question du sens se pose dans la langue ». Or, c'est aussi le fil que tire Pêcheux pour porter le fer dans la position adverse.

1.4. Le coup d'estoc argumentatif : le projet d'une sémantique linguistique amenée à la contradiction avec la scientificité (matérialiste) de la linguistique

Voilà comment s'achève la stratégie argumentative développée dans *Les Vérités de La Palice* :

> « L'opposition entre système de la langue et parole du sujet parlant est la contradiction dont vit la linguistique depuis Saussure (…) Nous avançons l'idée que, faute de pouvoir accéder à cette contradiction centrale pour la traiter comme il convient, la linguistique (saussurienne) est à terme condamnée à retourner *en deçà de la coupure qui l'inaugure*, par une sorte de « retour du refoulé » dont le nœud (formant le maillon le plus faible) se situe dans la région de la sémantique et s'articule autour du couple langue/parole[618]. »

À ne pas se maintenir dans la configuration épistémique de la linguistique (sa « contradiction » propre), les linguistes sémanticiens reviennent en deçà de la construction même de leur objet, et donc de la constitution de leur pratique comme pratique scientifique. Ils effacent la contradiction langue/parole qui est pourtant constitutive de leur objet en voulant faire entrer dans la langue ce qui est de la parole : la sémantique. Il y a des conditions idéologiques à cette situation, définies au plan des idéologies pratiques, lesquelles conduisent à l'affaiblissement de la démarche scientifique en linguistique selon Pêcheux :

> « Jusqu'à preuve du contraire, la philosophie des philosophes reproduit et alimente sous diverses formes la philosophie spontanée des linguistes travaillant dans le domaine de la "sémantique", de sorte que la contradiction système/sujet parlant dont vit la linguistique – c'est-à-dire par laquelle survivent et s'aggravent les difficultés qui l'affectent – n'a aucune

d'autres encore –, mais pour la conception de l'articulation entre idéologies théoriques et pratiques qu'elles révèlent en creux et qui est celle de Pêcheux et Henry. Du reste, sur la conception d'un sujet « plein », maître de lui-même, se trouvant à l'arrière-plan de la pragmatique, voir Henry 1977, p. 42 *sq*, et plus récemment Authier-Revuz 2020, p. 303 *sq.*

[618] Pêcheux 1975, p. 224.

> chance d'être réellement abordée, dans le cadre empirico-formaliste de l'anthropologie philosophique, que celle-ci se présente sous sa forme bourgeoise ou sous une quelconque forme "marxiste"[619]. »

Ainsi donc, si la thèse « la sémantique est linguistique » impose le terrain de la sémantique au plan des idéologies théoriques, c'est sous l'effet d'une idéologie pratique dans laquelle la science n'a pas le statut d'une pratique mais d'une connaissance par *adéquation* : c'est ce qui explique que la contradiction langue/parole – expression du travail d'une pratique dans une épistémologie constructiviste althussérienne –, doit être précisément *supprimée* dans une épistémologie de l'adéquation. Cette épistémologie est l'expression d'une idéologie que Pêcheux nomme l'« anthropologie philosophique », à savoir l'idée que *la science linguistique est le savoir du sujet parlant*, de même que la science économique est le savoir du sujet échangeant, et que la science en général est le savoir du sujet en général[620].

Et donc, si la science linguistique doit être adéquate à l'expérience du sujet parlant, alors il est attendu sous le régime de l'évidence que, puisqu'il y a du sens dans *les langues* et pour les sujets parlants, alors *la langue* doit intégrer la sémantique pour leur être adéquate – *c'est-à-dire* justement que la « configuration épistémique » de la linguistique est suturée, l'autonomie relative de la langue est réduite. Là se trouve tout l'argument de Pêcheux comme de Henry : si la configuration épistémique est refermée, alors la scientificité de la linguistique comme *pratique* est menacée ; la discursivité des langues en tant que porteuse du caractère résiduel et historique du sens est absorbée par la pratique scientifique, la différence constructiviste entre objet de connaissance et objet réel est suturée, et il y a l'illusion d'un *achèvement* de la pratique scientifique où enfin la langue est adéquate à son objet réel que sont les langues. Cette illusion d'achèvement, par laquelle le savoir linguistique revient à un savoir du sujet parlant, est justement pour Pêcheux et Henry une exploitation *idéaliste* des sciences par l'anthropologie philosophique, elle-même issue d'une idéologie juridique mettant l'individu à l'origine de toute pratique, et dont le point de mire se révèle, en dernière instance pour les marxistes que sont Pêcheux et Henry, le mode de production capitaliste. Ainsi l'on parvient à la note finale de la geste hardie des

[619] *Ibid.*, p. 232.

[620] Ici Pêcheux reprend exactement le geste althussérien de lecture de Marx insistant sur la lutte de celui-ci avec l'« anthropologie économique », c'est-à-dire précisément l'idée que *la science économique est le savoir du sujet échangeant*…c'est-à-dire celui qui détient le capital. (Althusser 1976 [1971], p. 28-29). Il rejoint la grande critique des philosophies de la réflexivité engagée dans le mouvement du structuralisme, tout en étant déjà sensible en 1975 à l'affaiblissement de cet élan dans la « philosophie spontanée des savants » de son temps (pour reprendre une catégorie de Althusser 1967).

deux linguistes marxistes contre la sémantique, dont l'autonomie relative de la langue constitue la clef de voute.

Si aujourd'hui les mots de cette grande croisade matérialiste contre la sémantique linguistique sont devenus quelque peu désuets[621], si l'adversaire principal de l'époque (Katz et Fodor) a par ailleurs de lui-même quelque peu déposé les armes et pour d'autres raisons, il reste que la question de l'ouverture ou de la fermeture du champ de l'autonomie relative de la langue, dégagé par le saussurisme, se maintient comme un enjeu crucial de notre époque. Y tient l'existence d'une *pratique linguistique* au sein des « sciences du langage ». Pour ce qui nous intéresse ici, à savoir la question de l'idéologie, l'affaire des idéologies théoriques de la sémantique montre le caractère crucial de l'entrée par les idéologies linguistiques pour une lecture de l'enjeu de l'idéologie qui est avant tout *scientifique* chez Pêcheux.

1.5. L'idéologie au prisme de la langue

Pour le Pêcheux de 1975, converti à la science linguistique, la mère des batailles idéologiques est devenue celle de la « configuration épistémique » de la linguistique. Pour celui-ci, comme pour Marx dans *Le Capital*, la question de l'idéologie est *avant tout* une affaire de *scientificité* : bien que toute science soit science « de l'idéologie » dans la structure du constructivisme althussérien, il est toujours possible pour le scientifique, selon Pêcheux, de faire le choix de la science, c'est-à-dire le choix du matérialisme, de la confrontation au réel de son objet, au réel de la langue. Or, crucialement, si l'on ajoute maintenant l'idée déjà énoncée dans les thèses de 66 que ce qui est vecteur de l'idéologie ce sont précisément les *discours* dans leur historicité, alors, la langue, en tant qu'objet de connaissance des langues (et donc des discours qui les traversent), devient crucialement le point de départ, non seulement d'une démarcation en faveur de la science linguistique, mais encore de *toute* démarcation scientifique hors de l'idéologie. C'est *parce qu'il y a la langue* telle que la dégage la linguistique, que l'on peut apercevoir l'idéologie et s'en démarquer. Cette thèse profonde est implicite chez Pêcheux, mais reste prise dans les difficultés de

[621] Pêcheux lui-même, en 1983, jugera sévèrement cette entreprise comme « une fixation polémique trop facile sur la figure du sujet plein maître illusoire de sa sémantique et de sa pragmatique » (Pêcheux 1983, p. 21), laquelle fait obstacle à la position du problème de l'inconscient et de l'interprétation.

l'althussérisme que nous allons aborder. Elle est explicite chez Henry[622], mais il nous faudra tout ce chapitre VII pour en dégager le soubassement[623].

L'on saisit donc combien le travail épistémologique de Pêcheux et d'Henry ne consiste pas à opposer une science située à une autre science située dans un interminable et vain travail de déconstruction, mais à tenter, au sein même de l'idéologie, de ressaisir le fil de la science, c'est-à-dire, en somme, de la langue. Il n'est donc justement pas question d'aborder la langue comme une idéologie, c'est-à-dire, dans des termes qui nous sont contemporains, une « norme ». Ainsi Pêcheux :

> « Le pseudo-marxiste Nicolas Marr, qui était aussi un pseudo-linguiste, faillit bien entraîner les chercheurs soviétiques dans une sorte d'"affaire Lyssenko" linguistique : il avait entrepris de *reconstruire les langues,* qu'il identifiait à des superstructures idéologiques, de sorte que la grammaire devenait l'enjeu d'une "lutte de classes".
>
> L'idéalisme de cette conception réside à la fois dans une erreur philosophique et politique (l'idée que la philosophie matérialiste peut fournir – ou imposer – à une science ses résultats ; en quelque sorte, faire le travail à la place de cette science), *et* dans une erreur théorique (considérer la langue comme appartenant à la superstructure idéologique d'une formation sociale)[624]. »

Le marrisme sert ici de repoussoir : dans l'identification de la linguistique à une idéologie tant et si bien que la grammaire devient l'enjeu de la lutte des classes, c'est tout simplement le *réel* de la langue qui est dénié, de sorte qu'il se réduise au réel de la superstructure idéologique. Dès lors, la possibilité d'une science de ce réel – qui travaille la contradiction spécifique propre à ce réel et à sa connaissance – s'évanouit tout simplement. La démarche de Marr est « idéaliste » pour Pêcheux et Henry, dans la mesure où, s'agissant de la langue, elle en confond l'objet de connaissance avec l'objet réel. En s'arrêtant à ce fait que la pratique théorique linguistique est soumise à une histoire, laquelle convoque les idéologies et la politique, le démarche de Marr (et d'autres) conduit à masquer que ce qui scande cette histoire est la sanction du réel – la langue comme objet réel (*factum linguae* et *factum grammaticae* réunis) – qui infirme expérimentalement les théories (ainsi par exemple des échecs du structuralisme en syntaxe). Il faut en conclure que dans l'homonymie du mot « langue » se joue toute la confusion entre idéalisme et matérialisme, selon que l'on accepte

[622] « La possibilité de l'inscription d'un certain réel dans le théorique suppose au sein même du discours une certaine autonomie par rapport à l'idéologie. Le fondement de cette autonomie relative, c'est l'irréductibilité de ce réel du langage que permet de penser le concept de langue, aux superstructures idéologiques » (Henry 1977, p. 162).
[623] *Cf. infra*, p. 330.
[624] Pêcheux 1975, p. 79.

ou non que la langue telle qu'elle se parle existe indépendamment de la langue telle qu'elle est conçue par le linguiste, acceptation qui est, si l'on veut bien s'en souvenir, au départ de la démarche saussurienne[625], tout comme d'ailleurs de l'introduction de notre première partie : *il y a* des êtres parlants[626]. Pour Pêcheux et Henry, radicalement, tout l'enjeu de la bataille idéologique tient précisément dans l'existence du *réel* en dehors de la pensée, lequel, s'il n'est pas pourvu de caractéristiques positives qu'il y aurait simplement à collecter empiriquement, est présent *négativement* pour infirmer – c'est-à-dire trancher dans le vif – les théories, par le truchement de l'expérience cruciale. D'où l'importance de la linguistique et du tout petit problème des relatives en langue française, portion du réel de la langue susceptible de constituer le point crucial où est *infirmée* la proposition d'une sémantique formelle anhistorique, et est suscité le « passage au matérialisme » via l'énonciation.

Ainsi, par rapport à l'article de 1966, les équilibres se sont déplacés, rendant définitivement impossible toute lecture « fonctionnaliste » du rôle instrumental du discours dans la pratique politique. Il ne s'agit plus de convoquer la linguistique « science achevée » à provoquer une démarcation épistémologique au sein de la psychologie sociale de sorte à produire une « science du discours ». Au contraire, c'est le « discours » qui est convoqué à l'intérieur de la linguistique comme croix départageant les idéologies scientifiques et *in fine* les idéologies pratiques sur la question de la sémantique. La « fonction » du discours est ici d'introduire le combat politique dans la pratique théorique de la linguistique à partir des propres failles de celle-ci. L'on saisit donc que le discours ne peut être réduit à son rôle d'instrument d'une pratique politique : du côté de la linguistique, le discours a le rôle de révélateur de la contradiction inhérente à la configuration épistémique de la linguistique. Dans le travail de Pêcheux, c'est cette fonction profonde du discours comme point aveugle linguistique qui éclaire sa fonction superficielle d'instrument politique.

---

[625] *Cf. supra,* p. 114.

[626] D'où la présence – intempestive et savamment provocatrice – de Staline dans le corpus des auteurs cités par *Les Vérités* (1975, p. 79) ; précisément dans la mesure où, en 1950, ce dernier, dans un texte publié dans la *Pravda*, s'était fait le relai de la parole d'un groupe de linguistes soviétiques visiblement regroupés derrière Arnold Tchikobava – c'est l'avis de Milner (1975, p. 75 note 7) –, mettant ainsi un coup d'arrêt à la doctrine marriste dominante voulant que la lutte des classes change la grammaire. Staline déclare alors que « la langue n'est pas une superstructure » sans être non plus de l'ordre de l'infrastructure : fait crucial, le réel de la langue se trouve par-là affirmé dans son indépendance par rapport à toute superstructure ou infrastructure – et ce du plus haut sommet qui puisse se faire de l'appareil doctrinal communiste, alors (en 1950) en plein jdanovisme. *Cf.* Staline [1950] et l'article de Balibar qui l'accompagne (1966). En citant Staline en 1975, Pêcheux fait preuve d'une subtile espièglerie : Staline, pape déchu d'une certaine « vision politique du monde » (où « tout est politique »), est justement convoqué par le linguiste pour *limiter* la prise du politique sur la langue. Ainsi, Pêcheux, tout à la fois, parodie discrètement l'ancien discours de ses camarades de parti, et joue avec le sérieux de ses amis althussériens entrés en maoïsme (et probablement déjà sortis en 1975).

En effet, l'enjeu des *Vérités de La Palice* n'est bien entendu pas que de critiquer les théories de la sémantique linguistique : il est de fonder une théorie discursive de l'idéologie. Dans cette dernière entreprise, l'appui à Althusser revendiqué par Pêcheux, tout comme Henry, est bien connu, cela est même d'ailleurs souvent ce que l'on retient d'une lecture des *Vérités* : le recours à l'article sur les « Appareils idéologiques d'État », abrévié en AIE[627]. Pourtant, si notre point d'entrée « linguistique » a quelque consistance, c'est justement pour bousculer cette lecture traditionnelle. Si Pêcheux, dans sa bataille idéologique en linguistique, ne peut manquer de regarder du côté d'Althusser, il reste que le concept de *langue*, qui joue le rôle de boussole scientifique pour le premier est justement *fragilisé* par la théorie même de l'idéologie que donne Althusser dans les AIE. C'est toute cette tension qu'il nous faut faire ressortir. Reconstruisons le parcours du concept d'idéologie chez Althusser.

2. Althusser et l'idéologie dans le système *modal* des pratiques : quid de la langue ?

Si le fameux article sur les « Appareils idéologiques d'État » est bien connu comme étendard de la théorie althussérienne des idéologies, il reste que dans le corpus général de l'althussérisme, la démarche de l'article de 1970 tranche avec les précédentes. En effet, s'agissant de l'idéologie, ce dernier article ne part pas de la pratique théorique – celle de Marx dans *Pour Marx* et *Lire le Capital* – pour mettre en lumière la bataille idéologique dans laquelle elle est prise, et la position dominante de reproduction/transformation à laquelle elle s'oppose ; mais part, de manière originale, de la *reproduction* en général[628] sans en localiser l'enjeu dans une pratique théorique ou politique particulière. Cette démarche a incontestablement un avantage didactique : elle présente une théorie *générale* de l'idéologie. Mais d'un autre côté, l'assomption sous la forme de la « généralité » des réflexions sur l'idéologie va avec un implicite : une *théorie* générale des idéologies est possible, en lieu et place des *remarques* qui étaient progressivement inférées de la lecture du *Capital* dans les travaux précédents. Le commentaire laisse place à la position doctrinale de thèses, ce qui ouvre la voie à ce que l'on a pu appeler le « théoricisme ».

[627] Althusser 1976 [1971].
[628] En omettant au passage le mot de « transformation », ce que ne font jamais ni Pêcheux, ni Henry.

2.1. Ce que « représente » l'idéologie : le travail althussérien sur les définitions marxistes

Althusser rappelle que Marx lui-même travaille les deux sens, presque contraires, du terme d'idéologie : ainsi lorsque le jeune Marx reprend le mot aux « idéologues » que sont Cabanis et Destutt de Tracy, il lui donne le sens de « système des idées, des représentations qui domine l'esprit d'un homme ou d'un groupe social[629] ». Cette définition suggère qu'une idéologie peut *représenter* un groupe social : à chaque « classe » correspond son idéologie. Pourtant, dès *L'Idéologie allemande*, le concept d'idéologie tend à se modifier et fait apparaître son second sens, celui d'illusion. Ainsi que le rappelle Althusser :

> « L'idéologie est conçue [dans *L'Idéologie allemande*] comme pure illusion, pur rêve, c'est-à-dire néant. Toute sa réalité est hors d'elle-même. L'idéologie est donc pensée comme une construction imaginaire dont le statut est exactement semblable au statut théorique du rêve chez les auteurs antérieurs à Freud[630]. »

Le concept d'idéologie vaut ici dans un sens quasiment contraire au précédent : l'idéologie ne représente plus rien du tout. Instable entre les œuvres de jeunesse et *L'Idéologie allemande*, le concept d'idéologie ne fait pas l'objet d'un travail théorique explicite chez Marx, ainsi que le remarque le philosophe français. D'où le « risque » que prend Althusser, qui consiste à élaborer cette théorie marxiste de l'idéologie sur la base de sa révolution dans la « lecture » de Marx[631]. Le philosophe s'autorise alors de la lettre de Marx dans *L'Idéologie allemande*, tout en bousculant quelque peu l'esprit du texte, pour l'accorder avec les œuvres de la « maturité[632] », c'est-à-dire d'après la « coupure » . Pour Althusser en effet, l'*illusoire* de l'idéologie retient bien quelque chose du réel des rapports sociaux, qui n'est ni une correspondance terme à terme, ni une absence de correspondance. On connait la formule célèbre mis au point par le théoricien : *«* l'idéologie représente le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence[633] », ou autrement dit : « *l'idéologie représente le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production*[634] ».

---

[629] Althusser 1976, p. 97.
[630] *Ibid.*, p. 99.
[631] *Cf. supra,* p. 18.
[632] Sur la division du corpus de Marx, voir Althusser et *al*. 1968b, p. 26-27.
[633] *Ibid.*, p. 101.
[634] *Ibid.*, p. 104.

Or, cette thèse, Althusser la tire précisément d'une analyse fine du procès de la *reproduction* des conditions de production tel que décrit par la théorie marxiste.

2.2. Le procès de reproduction des conditions de la production

Se concentrant sur le réel de la production, Althusser se cantonne – sans pour autant le préciser autrement qu'incidemment – à une analyse des *idéologies pratiques*[635]. Admettant qu'une formation sociale ne se maintient historiquement qu'à condition de reproduire ses conditions d'existence ; admettant, en vertu de la centralité sociale du « mode de production » , que les conditions d'existence d'une formation sociale sont les conditions de la production ; il vient que les conditions de la reproduction d'une formation sociale sont les conditions de la reproduction des conditions de la production[636]. C'est cette reproduction des conditions de la production que l'on désignera donc désormais par « la *reproduction* » .

Or, comme on l'a déjà indiqué[637], dans le concept de mode de production, les conditions de la production se divisent en deux : les forces productives et les rapports de production. Ainsi la reproduction concerne les forces productives comme les rapports de production. Or, les forces productives elles-mêmes se divisent en deux : moyens de production (capital constant) et force de travail (capital variable). La reproduction des moyens de production concerne les livres II et III du *Capital* et n'intéressent pas l'objet présent de l'analyse. En revanche, la reproduction de la force de travail est centrale dans le point qu'Althusser veut montrer : il y a, en elle, à assurer la reproduction matérielle, c'est-à-dire la satisfaction des besoins biologiques et historiques du salarié qui permet qu'il « soit en état de se représenter demain – chaque demain que dieu fait – au guichet de l'entreprise[638] » ; il y a la reproduction technique de la force de travail, c'est-à-dire sa *qualification* aux différents postes de la production par l'effet de l'apprentissage d'un certain ensemble de « savoirs-faire ». Une première remarque d'importance vient : la division technique du travail en différents « postes » s'appuie sur un *ordre* à respecter, qui est précisément celui des *rapports* dans lesquels entrent les différentes composantes sociales de la production : ainsi capital et travail. Ainsi la division technique du travail est-

[635] Ce qui ne va pas sans faire problème considérant l'existence d'*idéologies théoriques* et l'état provisoire de la théorie de l'articulation de l'un à l'autre. Nous y reviendrons.
[636] *Ibid.,* p. 67 *sq.*
[637] *Cf. supra,* p. 101.
[638] Althusser et *al*. 1968b, p. 71.

elle aussi division sociale, et l'apprentissage des « savoirs-faire » s'accompagne d'un apprentissage de l'ordre social, c'est-à-dire, en définitive, une reproduction des *rapports de production*. La reproduction des deux conditions de la production est donc organiquement articulée.

Mais comment s'opère cet apprentissage qui conditionne la reproduction des rapports de production ? Là est justement le rôle de la *superstructure* dans la topique marxiste, laquelle est dotée d'une « autonomie relative[639] », ce qui indique qu'elle a un réel qui lui est propre – celui de l'infrastructure productive – qui agit négativement sur elle en réaction à la pratique transformatrice qu'elle lui imprime, selon les règles qu'elle définit positivement de manière autonome. Or, justement, dans la théorie marxiste, l'action transformatrice de la superstructure est bien évidemment celle de la reproduction des rapports de la production en faveur de la classe située du côté dominant de ces rapports et, de ce fait même, aux commandes du pouvoir d'État. L'instrument de cette reproduction sont les *appareils* d'État, qui fonctionnent – selon Althusser – soit par la répression (État, Droit, Police, Armée), soit, précisément, « à l'idéologie » (les fameux « appareils idéologiques d'État » : religion, École, famille, système politique, information, syndicats etc.). Enfin, la dernière distinction tombe : par opposition aux appareils répressifs d'État qui fonctionnent « à la violence », les AIE fonctionnent en agissant sur l'imaginaire. D'où la définition à laquelle il fallait arriver : « l'idéologie représente le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production ». Reste à expliquer comment fonctionne cet « imaginaire » , et c'est là qu'intervient la thèse de l'*interpellation*.

Il faut cependant, en amont de la discussion de cette thèse, s'arrêter et revenir sur les enjeux du chemin parcouru.

2.3. L'« autonomie relative » de la pratique idéologique au sein du mode de production

Par rapport à l'instabilité du concept d'idéologie telle qu'on la trouvait chez le jeune Marx et dans les formules de *L'Idéologie allemande*, les propositions d'Althusser tranchent. L'on n'hésitera pas à avancer que le tranchant de la thèse vient de l'intelligence du concept d'« autonomie relative » qui est mobilisé plus haut, à la charnière entre

[639] L'on voit ici que la propriété d'« autonomie relative » peut valoir pour autre chose qu'une science comme la linguistique. L' « autonomie relative » est ce qui caractérise une *pratique* dans la théorie althussérienne, comme nous allons le voir à la page suivante.

superstructure et infrastructure. Convoqué ici dans un rôle articulatoire, le concept triomphe des instabilités théoriques de Marx entre le temps de la *Gazette Rhénane* et celui de *L'Idéologie allemande* : d'une part, l'autonomie relative de la pratique idéologique installe une rupture avec la thèse de la pure vanité de l'idéologie présente dans *L'Idéologie allemande* – en effet, *relative*, l'autonomie est bien liée, quoique négativement, à un certain réel des rapports sociaux ; d'autre part, l'autonomie relative de la pratique idéologique installe une rupture avec la thèse de la stricte correspondance entre telle classe sociale et telle idéologie – puisque, *autonome*, l'idéologie conserve son indépendance par rapport à l'infrastructure des rapports sociaux de production sur laquelle elle imprime une pratique en inculquant aux dominés un supposé savoir de la justesse de l'ordre social.

Or l'on pourrait s'étonner de voir le concept d' « autonomie relative » intervenir ici, lui que nous avions réservé aux sciences et singulièrement à la science linguistique, dans leur rapport avec les idéologies théoriques. En fait, c'est bien la nature de *pratique* des sciences comme des idéologies qui leur confère cette propriété d'« autonomie relative » dans le constructivisme althussérien. C'est en effet des pratiques que doit se dire le rapport du positif et du négatif que l'on a identifié dans la propriété d'« autonomie relative » dans la mesure où une pratique – en tant que transformation d'un certain réel – est affectée négativement par l'objet qu'elle transforme auquel elle imprime sa positivité[640]. L'on pourrait néanmoins s'inquiéter du rétablissement d'une forme de continuité entre science et idéologie, dès lors que, répondant du régime de la pratique, elles héritent toutes deux par cette filière de la propriété d'« autonomie relative » *qui était justement censée les départager*[641].

Dans la perspective althussérienne, il n'en est cependant rien, car la caractérisation de l'idéologie comme « autonomie relative » ne se soutient que *d'un point de vue scientifique* sur l'idéologie[642], celui qui est donné par le noyau scientifique du marxisme : la théorie du mode de production. C'est seulement depuis ce point de vue marxiste que l'idéologie – malgré elle – touche au réel. Si au contraire, l'on se trouve « dans l'idéologie » précisément, l'« autonomie *relative* » de l'idéologie est *masquée* sous la forme d'une « pure » autonomie : c'est précisément ce qui est exprimé par le diagnostic althussérien récurrent de *confusion* de l'objet de connaissance avec l'objet réel, qui vaut pour Ricardo mais aussi pour la sémantique formelle selon Pêcheux et Henry, de manière

[640] *Cf.* Althusser et *al*. 1968a, p. 70
[641] *Cf. supra,* p. 98.
[642] Qui n'équivaut pas à une science (intégrale) des idéologies.

générale pour l'« anthropologie philosophique » comme idéologie du mode de production capitaliste. Aussi la discontinuité qui fait coupure entre la science et l'idéologie est-elle bien maintenue, et s'éclaire du même coup : la « coupure » ressortit moins au corpus des propositions d'une science[643] qu'à la *démarche* qui guide sa pratique dans un rapport de l'axiomatique autonome à l'expérimentation réelle, rapport qui épouse la contradiction entre objet de connaissance et objet réel.

S'éclaire du même coup la question du rapport entre idéologies pratiques et idéologies théoriques tel qu'exprimé sous la forme provisoire d'une assignation « de forme et de limites » aux idéologies théoriques par les idéologies pratiques. En identifiant dans les *rapports de production* l'objet de l'action reproductrice des idéologies pratiques ; en admettant d'autre part que la pratique scientifique fait partie de la pratique sociale ; il vient que l'assignation « de forme et de limites » des idéologies pratiques envers les idéologies théoriques signifie la circonscription de ces dernières *au cadre des rapports de production propres à une société donnée*. Conséquemment, il est permis de lire à nouveau le schéma proposé par l'article de 66 de Pêcheux[644].

2.4. La systématicité « modale » des pratiques en appui sur le concept de « causalité structurale »

L'intérêt du schéma vaut ainsi moins par son caractère didactique que par le modèle théorique qu'implique la forme du tableau qui est donnée : c'est la forme d'une théorie *modale* des pratiques qui est suggérée par la présentation de Pêcheux. Cette modalité explicite à la fois l'*autonomie* et à la fois la *relativité* des pratiques. D'une part, la modalité du modèle rompt avec tout « continuisme » s'agissant des pratiques : celles-ci sont autonomes entre elles. Mais d'autre part,: la modalité du modèle permet de saisir la double relativité de la matière des idéologies théoriques, c'est-à-dire leur double rapport au réel naturel via les forces productives *et* au réel social via les rapports de production. Considérant la division du tableau en deux lignes A et B représentant les forces productives et les rapports de production, l'on saisit que l'objet des idéologies théoriques est le produit de la pratique technique en tant que mise en œuvre des forces de production, produit qu'elles généralisent sous la forme de la généralité « G1 » en effaçant son origine

[643] Qui ne sont après tout que de la « matière première » idéologique dès lors toute science est « science de l'idéologie » (Althusser et *al*. 1968a, p. 53).
[644] *Cf. supra,* p. 100.

technique[645] ; mais, puisque les pratiques préscientifiques font partie d'un tout *social* comprenant aussi rapports de production, le réel de l'objet idéologique tient aussi des rapports sociaux caractéristiques de la société correspondante.

En somme, les « idéologies théoriques » tiennent à la fois du réel *physique* des forces productives qui fait l'objet de la pratique technique, réel qu'elles recouvrent en effaçant son origine ; et à la fois du réel *social* des rapports de production qui commandent la pratique technique, réel qui fait l'objet de la pratique politique et qui est recouvert par les idéologies pratiques effaçant l'action de cette dernière. Ainsi donc, en appui sur le fait que les idéologies pratiques tiennent des rapports sociaux tout en les masquant, il faut affirmer que la thèse selon laquelle les idéologies pratiques assignent leurs formes et leurs limites aux idéologies théoriques signifie *deux* choses qui sont contenues dans le concept de la « généralité » G1 : d'une part celle-ci est une *généralisation* issue de la pratique technique, c'est-à-dire, en définitive, de la commande issue des rapports sociaux ; d'autre part celle-ci se donne comme *généralité,* c'est-à-dire que, comme telle, elle paraît se détacher des conditions de la commande sociale. Dans le jeu de la généralité/généralisation se joue tout le masquage des rapports sociaux et de leur commande qui fait la détermination des idéologies théoriques par les idéologies pratiques.

Mais, du même coup, la « modalité » des pratiques sur laquelle insiste la présentation de Pêcheux témoigne aussi de quelque chose de fondamental pour le « système des pratiques » en althussérisme, en particulier s'agissant de la « relativité » des modes entre eux. Si le *relatif* de l' « autonomie relative » des pratiques – et en particulier de la science – tient bien d'un réel qui réagit négativement à la positivité transformatrice de la pratique, alors, en vertu de l'inscription de la science dans les pratiques sociales, et en vertu du facteur dominant qu'est la pratique économique dans la pratique sociale, alors il faut penser que le réel auquel la science parvient s'ordonne au réel *de la pratique productive économique* : ainsi donc qu'il tient à la fois de la *nature* – telle que les forces productives la rencontrent – et du *social* – tels que les rapports de production le rencontrent. C'est la fameuse théorie de la « dernière instance », qu'exprime Althusser en donnant l'indication suivante :

> « Nous pensons les rapports de fondation et d'articulation de ces différentes pratiques les unes les autres en pensant leur *degré d'indépendance*, leur type *d'autonomie* « relative » ,

[645] *Cf. supra,* p. 109.

> eux-mêmes fixés par leur *type de dépendance* au regard de la pratique « déterminante en dernière instance », la pratique économique[646]. »

En effet, dans la topique marxiste classique, la superstructure (idéologique notamment) repose sur l'infrastructure comme sur *sa base.* Althusser glose la topique en expliquant que ce statut de « base » tient de ce que toutes les pratiques soient, à un certain degré, *relatives* au réel de la pratique économique : d'où son statut métaphorique de « dernière instance ». Néanmoins, si son « heure solitaire ne sonne jamais », c'est en vertu, d'un autre côté, de la *concrétude* des pratiques sociales, c'est-à-dire de l'action concomitante des pratiques politiques (superstructure) et économiques (infrastructure) dans toute formation sociale. Le « *dernier* » de la « dernière instance » ne la détache pas des autres réellement mais formellement. D'où la forme de *causalité* très particulière entretenue par cette dernière instance sur le tout des pratiques sociales.

En effet, c'est bien par la structure de la topique que les idéologies – *et donc les sciences* – tiennent d'un certain réel de la pratique économique, à la fois physique et social. D'où l'idée que *même* l'autonomie relative de la science s'ordonne « en dernière instance » à la pratique économique comme production de valeurs d'usage. Mais justement, si la pratique scientifique est ordonnée à la pratique économique, c'est avant tout quant à son *modèle*, le modèle « économique » de la pratique comme « production » que se donne dès le début Althusser à la suite de Marx[647]. Ainsi, la forme de causalité de la « dernière instance » est avant tout de *modeler* à son image les autres pratiques : c'est aussi pourquoi son « heure solitaire » n'a jamais à sonner, puisque son modèle formel est présent partout réellement. C'est cette caractéristique qu'Althusser glose sous le terme de « causalité structurale », en donnant un éclairage d'une part spinoziste à cette immanence de la cause dans ses effets, de la substance dans ses modes[648], d'autre part psychanalytique à ce qui relève d'une relation « métonymique[649] ». Il y a là ici, si l'on veut, le « structuralisme » d'Althusser, dans la mesure où c'est parce que toutes les pratiques ont la « *structure* d'une production » qu'elles sont *relatives* à la centralité de la production économique, bien

---

[646] Althusser 1965a, p. 70-71.
[647] *Cf. supra,* p. 100.
[648] « Cela implique alors que les effets ne soient pas extérieurs à la structure, ne soient pas un objet, ou un élément, un espace préexistants sur lesquels la structure viendrait *imprimer sa marque* : tout au contraire, cela implique que la structure soit immanente à ses effets, cause immanente à ses effets au sens spinoziste du terme, que *toute l'existence de la structure consiste dans ses effets* » (Althusser et *al*. 1968b, p. 65).
[649] « J'ai tenté naguère de rendre compte de ce phénomène par le concept de *surdétermination,* emprunté à la psychanalyse (…) *L'absence de la cause dans la "causalité métonymique" de la structure sur ses effets n'est pas le résultat de l'extériorité de la structure par rapport aux phénomènes économiques ; c'est au contraire la forme même de l'intériorité de la structure, comme structure, dans ses effets. »* (*Ibid.*, p. 64-65).

qu'elles soient *autonomes* quant aux transformations qu'elles appliquent à leur objet. Indéniablement, le système modal des pratiques althussérien est une tentative *formalisation* du concept de pratique, en appui sur la formalisation par Marx (selon Althusser) de la pratique économique sur la base de la *forme-valeur*[650]. Mais ce formalisme marxiste n'est pas notre affaire, car il porte sur un tout autre objet que le formalisme linguistique. Il donne d'ailleurs donne toutes les apparences de faire l'impasse sur le réel de la langue.

2.5. Quelle place pour le réel de la langue dans le modèle marxiste des pratiques ?

Que toutes les pratiques aient le modèle de la pratique productive économique ne pose pas question pour les sciences physiques ou « dures » : elles sont les sciences du réel physique lequel est aussi appréhendé à un moment ou un autre par la pratique économique qui comporte une part de pratique technique. Similairement, l'on peut penser que les sciences sociales rencontrent le réel social des rapports de production. En revanche, la science qui a de grandes difficultés à rentrer dans le modèle « économique » qui est défini ici, où le « réel » est physique ou social, c'est bien la linguistique.

L'on a vu Pêcheux et Henry thématiser la configuration épistémique de la linguistique à partir de son autonomie relative en regard du réel de la langue. Mais si, par le truchement de la modalité des pratiques, toute autonomie relative s'ordonne « en dernière instance » à la pratique économique et à son réel physico-social, que dire du réel de la langue ? Comme le souligne profondément Paul Henry, le propre de la configuration épistémique de la linguistique est précisément de se trouver toujours ainsi coincée entre le physique et le social :

> « Nous touchons là à la position singulière de la linguistique dans le champ recouvert par ce que, proprement ou improprement, on appelle les "sciences humaines" et les "sciences sociales". L'oscillation que l'on constate dans l'identification de ce champ est par elle-même révélatrice. Elle témoigne de ce que ce champ est dominé par une problématique que l'on désignera globalement comme étant celle de la complémentarité et que l'on peut résumer schématiquement en une phrase : *de l'humain, tout ce qui n'est pas d'ordre psychologique est social et réciproquement.* Ce qui caractérise donc cette problématique, c'est qu'il n'y a pas de hiatus entre le psychologique et le social : toute réalité humaine est ou bien une réalité psychologique, ou bien une réalité sociale. Selon les théories, l'accent est mis soit sur le

[650] Là-dessus *cf.* Althusser & *alii* 1968a, p. 155. Voir aussi la lecture de Milner (2002, p. 214 *sq*).

> psychologique soit sur le social. Le psychologique se soutient devant le social de par son rapport à l'animalité humaine, au corps organique, de sorte que le social comme réalité autonome suppose toujours un psychologique à moins de se résorber dans l'organicisme. Inversement, il n'y a coupure du psychologique à l'animalité que par référence au social autonome comme en témoigne *a contrario* le behaviorisme qui écarte précisément cette coupure en postulant dans le psychologique un passage continu de l'animal à l'humain. Bref, poser une réalité sociale autonome suppose une réalité psychologique et inversement. Il y a donc une circularité du couple réalité psychologique/réalité sociale[651]. »

En l'absence de plus de précisions sur le statut de la langue du côté de l'épistémologie althussérienne, l'on est en droit de se demander si cette épistémologie ne tombe pas *elle aussi* dans la problématique de la complémentarité entre le social et le physique – laquelle conduit à reculer et revenir sur l'existence de la linguistique :

> « Sous la dominance de la problématique de la complémentarité, il n'y a pas de place pour le concept de langue et pour un ordre de réalité autonome correspondant. C'est pourtant dans ce champ que la linguistique dégage un espace qui rompt la complémentarité et qui de ce fait est constamment contesté, menacé de recouvrement à partir de l'un ou l'autre pôle du couple psychologique/social. Le projet d'une "psychologie sociale du langage" prétendant déduire les propriétés des langues à partir de leurs "mécanismes de communication" et des "lois de l'interaction sociale" est à cet égard significatif. Mais nous pourrions multiplier les illustrations du fait que la psychologie et la sociologie tentent et ne peuvent faire autrement que tenter de résorber ou de s'annexer l'objet propre de la linguistique[652]. »

D'où la précarité constitutive de la linguistique, mais aussi sa centralité par rapport à la problématique des « sciences humaines » :

> « La position singulière de la linguistique a fait qu'elle a pu apparaître, et apparaît encore, comme une science humaine ou sociale pilote, alors que, dans le même temps, elle est continuellement dans ce champ contestée dans son autonomie. Toujours est-il que la linguistique ayant conquis droit de cité, elle assoit le langage en tant que réalité relativement autonome par rapport au psychologique et au social. Qu'il y ait un ordre du langage relativement autonome, voilà ce qui tend à être généralement admis. C'est cette situation nouvelle que décrit Lacan dans une incise au début de "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud" : "à la dualité ethnographique de la nature et de la culture, est en passe de se substituer une conception ternaire – nature, société et culture – de

[651] Henry 1977, p. 90-91.
[652] *Ibid.*, p. 91.

> la condition humaine, dont il pourrait bien que le dernier terme se réduisît au langage, soit à ce qui distingue essentiellement la société humaine des sociétés animales[653]. »

Par rapport au réel de la langue, le modèle « économique » des pratiques tel que le proposent Marx et Althusser pose problème, dans la mesure où il découpe le réel en physique et social. La découpe est-elle nette ou peut-elle laisser la place à un troisième terme ? La théorie marxiste de la pratique productive peut-elle s'accommoder d'un intermédiaire entre réel des forces productives et réel des rapports de production ? En a-t-elle peut-être même nécessairement besoin pour assurer une fonction d'*articulation* ? Le chemin de Saussure et de Marx emprunté par Pêcheux et Henry nous conduit à l'ouverture de cette question.

Mais pour ce qui nous intéresse pour l'instant concernant la lecture d'Althusser, une chose doit être montrée : en proposant dans le texte des AIE une certaine définition du concept d'*interpellation*. Althusser tranche dans le vif en délimitant strictement le rapport du physique et du social, et rend intenable la position de la linguistique, et par conséquent la position de Pêcheux[654]. Nous touchons ici au nœud de la tension fondamentale qui parcourt les *Vérités* et en font la richesse : la cristallisation du conflit latent entre les deux fidélités saussurienne et althussérienne[655]. Dans cette position impossible pourtant, l'on avancera que Pêcheux fait miroiter le concept d'interpellation à la lumière de son histoire épstémologique (issue de la psychanalyse), tant et si bien qu'il en tire quelque chose de bien différent d''Althusser.

---

[653] *Ibid.*, p. 92. Notons bien qu'est dite ici relativement autonome la « réalité » et non le « réel » du langage. La réalité est l'objectivation du réel par le truchement d'une pratique : elle est donc, comme la pratique qui lui correspond, relativement autonome par rapport au réel. Le réel, lui, pure négativité sans loi, n'a que faire de l'« autonomie ».

[654] Par contraste, le texte plus ancien – et demeuré longtemps inédit – des « Trois notes sur la théorie du discours » apparaissait beaucoup plus prudent dans ses formulations, bien qu'il soit net que le signifiant et l'inconscient y apparaissent comme des *effets* de l'idéologie : « J'avancerais alors l'idée suivante : que la *fonction-sujet* qui est l'effet propre du discours idéologique, requiert à son tour, produit ou induit…un effet propre, qui est l'effet inconscient, ou l'effet sujet-de-l'inconscient (…) cette dernière fonction permet à la fonction sujet d'être assurée dans la méconnaissance, » (Althusser 1993 [1966], p. 135). Par comparaison, le texte plus récént de « La découverte du docteur Freud » se situe dans la lignée de l'article des AIE, le travail de Lacan y est évacué comme une « philosophie », et la question est reprise sous la forme d'une discussion entre Freud et les « principes scientifiques du matérialisme historique » (Althusser 1993 [1976], p. 212). La parenthèse de la langue est bel et bien refermée.

[655] Là se révèle la contribution majeure et parfaitement originale de Pêcheux et Henry à l'épistémologie marxiste, à savoir un usage-*limite* de la catégorie d'« autonomie relative » à propos de la langue – c'est-à-dire à propos de ce qui ne peut, en définitive, pas ressortir au modèle « productif » économique de la pratique qui détermine en dernière instance le concept même d'« autonomie relative ».

3. Le miroir de l'interpellation : du non-sujet de l'idéologie au sujet divisé par l'inconscient

3.1. Que l'idéologie interpelle les individus en sujets

Dans la définition de l'idéologie précédemment donnée – « l'idéologie représente le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production » – le terme d'*imaginaire* restait à expliciter. Or, le fonctionnement de cet imaginaire est intégralement explicité par la thèse suivante, centrale pour Althusser :

(I) *L'idéologie interpelle les individus en sujets*.

Les termes ici présents sont explicités par deux thèses auxiliaires :

(I') « Il n'est de pratique que par et sous une idéologie »

(I'') « Il n'est d'idéologie que par le sujet et pour des sujets »

La thèse (I') n'est pas nouvelle et se déduit des thèses précédentes, et singulièrement de la définition des idéologies pratiques, qui, de par la modularité des pratiques, se trouvent en situation de déterminer en cascade toutes les autres pratiques. Dans le schéma des pratiques, puisque toutes les pratiques s'ordonnent au modèle de la « dernière instance », que celle-ci a pour correspondant des *idéologies pratiques*, alors toutes les pratiques se trouvent déterminées par ces idéologies pratiques[656]. La thèse (I'') en revanche introduit un nouveau terme particulièrement chargé de connotations philosophiques : celui de *sujet.* Pourtant, si « l'idéologie interpelle les individus en sujets », c'est que le sujet est *constitué* par l'idéologie. Ainsi s'il n'y a d'idéologie que par le sujet et pour des sujets, l'on doit aussi saisir en retour que, par la thèse principale (I), il n'y a de sujet que par et pour l'idéologie. En d'autres termes, aussitôt introduite, la catégorie de sujet est vidée de tout contenu, puisqu'elle se révèle être le simple revers de l'idéologie. Althusser déclare d'ailleurs lui-même la formule « sujet idéologique » comme *tautologique*, ce qui signifie bien qu'un des deux termes est en trop. En somme, dans la thèse centrale : « l'idéologie interpelle l'individu en sujet », le sujet est la simple *impression* de l'idéologie sur l'individu. Le sujet, ici, est tout aussi bien un « non-sujet[657] ».

[656] Si l'on veut le détail du *parcours* qui rend « accessible » toutes les pratiques aux idéologies pratiques dans le schéma des pratiques, l'on peut prendre la trajectoire suivante : (1) les idéologies pratiques déterminent la reproduction/transformation de la pratique politique, laquelle (2) détermine la pratique économique, à savoir les rapports sociaux de production lesquels (3) commandent la pratique technique des forces productives, qui assignent (4) leurs forme et limite à la pratique des idéologies théoriques préscientifiques, lesquelles déterminent (5) la pratique scientifique. Il n'est donc de pratique que par et sous la détermination d'une idéologie (au sens d'une *idéologie pratique*).

[657] Authier-Revuz 2020.

C'est pourquoi c'est le terme d'*individu*, plutôt que de sujet, qui est central dans la définition althussérienne. Ce terme désigne ce que l'on peut gloser par la naturalité physico-biologique humaine. C'est bien ce que cette naturalité physico-biologique qu'Althusser vise sous le terme d' « animal » lorsqu'il désigne l'homme comme « animal idéologique » en parodiant la formule aristotélicienne ; dans les individus « interpellés par l'idéologie » l'on a affaire à des « animaux idéologiques ». Cette naturalité de l'individu est le réel *support* de l'idéologie (au sens de sujet logique) dans la formule « l'homme est par nature un animal idéologique » dans laquelle l' « idéologie » est l'*essence* qui différencie spécifiquement l'individu humain des autres individus. Importe alors peu que l'extension du concept d'« animal idéologique » puisse aussi être désignée par « homme » ou par « sujet » : cela n'est qu'un problème de dénomination – et c'est précisément la force du geste d'Althusser que d'opérer une telle *réduction* (voire destruction) de la catégorie de sujet héritée de l'histoire de la philosophie. L'on saisit tout de suite la puissance comme le danger de la thèse : tout le détachement « idéaliste » – et bien entendu *humaniste* – de concepts associés à l'« homme » et au « sujet » est court-circuité en un bref instant qui paraît donner l'avantage philosophique au « matérialisme ». Ne subsistent de l'homme que le caractère *naturel* (l'animalité) et le caractère *social* (la pratique, pensée par et sous une idéologie), articulés entre eux par la glue de l'interpellation qui forme la copule « animal idéologique ».

Un des enjeux fondamentaux de la définition althussérienne concerne alors la question de l'historicité du sujet sous la « direction » de l'idéologie.

3.2. L'historicité du sujet sous l'idéologie : comment lire la thèse selon laquelle « l'histoire est l'histoire des sociétés de classe » ?

Rappelons que lorsque Althusser opère sa relecture de Marx, il reconnait jouer parfois sur *la lettre* du texte pour en accorder l'esprit avec la « coupure » de la maturité. Dans le texte des AIE, ce principe est à l'œuvre s'agissant du concept d'histoire. Pour Althusser, Marx déclare dans *L'Idéologie allemande* que « l'idéologie n'a pas d'histoire » – pensant dire que l'idéologie, pur rêve, n'a pas d'histoire à elle, dans la mesure où toute histoire se déroule sur le théâtre des rapports de production qui lui est étranger – ; il faut pourtant comprendre selon le commentateur le sens inverse : les idéologies ont une histoire qui est celle d'un certain réel social de la lutte *politique* de classe. Or ce sens althussérien est justifié fondamentalement par une lecture plus radicale de la lettre indiquant que

l'idéologie *en général* – parce que consubstantielle à l'existence des sociétés de classe – n'a, de ce fait, pas d'histoire, et ce dès lors que, selon le *Manifeste,* l'« histoire » est l'histoire *des sociétés de classe*[658].

Or, cette définition du concept d'« histoire » dans le *Manifeste* ouvre un problème : dans la thèse selon laquelle « l'histoire de toute société est l'histoire de la lutte des classes », l'expression « l'histoire de la lutte des classes » se prête à une double lecture en terme de génitif subjectif ou objectif. Dans la première lecture, le complément du nom « de la lutte des classes » a cette valeur de génitif subjectif qui se glose par « l'histoire *écrite par la lutte des classes* » ; ici l'histoire n'a pas d'autre sens que celui de la « lutte des classes », il s'agit d'une lecture forte identifiant les deux concepts. Dans la seconde lecture, le complément du nom a la valeur d'un génitif objectif qui se glose par « l'histoire *à propos de la lutte des classes* »: ainsi il y a nécessairement d'autres histoires que celle de la lutte des classes et la lecture est plus faible. L'ambiguïté fait toute la difficulté de lecture de cette phrase qui claque comme un étendard au seuil du *Manifeste* : lecture forte ou lecture faible ? Étienne Balibar, pour sa part, indique que la déclaration ne saurait être prise que comme *un préalable* à l'entreprise de théorisation de l'objet de l'histoire[659]. Caractérisant cette déclaration comme un « résumé » de la « matière première » historique sur laquelle Marx va opérer sa pratique théorique, Balibar lit la déclaration à l'aune du couple althussérien objet réel - objet de connaissance, ce qui lui permet de s'orienter dans les deux lectures : si l'histoire en question est bien, *comme préalable*, l'histoire réelle (dite aussi « concrète ») alors il faut avoir une lecture faible, Marx ayant regroupé un ensemble de matériaux *au sujet de* la lutte des classes, qui sont l'objet réel de son travail ; et cela se fait précisément

[658] Althusser 1976, p. 98 *sq*.

[659] Ainsi Marx : « ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert l'existence des classes dans la société moderne, pas plus que la lutte qu'elles s'y livrent. Des historiens bourgeois avaient exposé bien avant moi l'évolution historique de cette lutte des classes et des économistes bourgeois en avaient décrit l'anatomie économique. Ce que j'ai apporté de nouveau, c'est premièrement de démontrer que l'existence des classes n'est liée qu'à des phases historiques déterminées du développement de la production » (lettre du 5 mars 1852 à Weydemeyer). Et Balibar de commenter : « Nous retrouvons ici une démarche caractéristique chez Marx quand il veut penser sa "nouveauté", c'est-à-dire sa rupture, sa scientificité : la délimitation d'un *classicisme*. De même qu'il y a un classicisme économique (anglais) il y a un classicisme historique dont les représentants sont les historiens français (Thierry, Guizot) et allemands (Niebuhr) du début du XIXe siècle. *Voici donc le point de départ de Marx : c'est leur point d'aboutissement.* La connaissance historique, dans sa forme la plus achevée, montre la succession des "civilisations", des "régimes politiques", des "événements", des "cultures", organisée, rationalisée par une série de *luttes de classes*, leur forme générale dont on peut énumérer les figures : esclaves et citoyens libres, patriciens et plébéiens, serfs et propriétaires féodaux, maîtres et compagnons, propriétaires fonciers et bourgeois, bourgeois et prolétaires, etc. À cet héritage, à ce *fait*, proposé par l'histoire, mais qui est lui-même déjà le résultat d'un travail de connaissance correspond la fameuse ouverture du *Manifeste* : "l'histoire de toute la société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes ». Cette phrase n'est pas le premier mot de la théorie de Marx, *elle la précède*, elle résume la matière première de son travail de transformation. » (Althusser et *al*. 1968b, p. 81-82).

sous réserve d'opérer quelque *lectio difficilior* une fois la théorie de l'objet de connaissance « histoire » en place : alors il ne s'agirait plus de certains faits épars, mais serait engagé le *sens même* du concept d'histoire comme objet de connaissance, dans sa lecture forte, où l'histoire *est écrite* par la lutte des classes. Or, l'on sait que, malgré le noyau scientifique que constitue le concept de « mode de production » , pour les auteurs de *Lire le Capital*, Marx n'est jamais allé au bout de sa science de l'histoire, laissant un certain nombre de problèmes en suspens (comme celui de la « transition »), si bien que la théorie ne rend pas intégralement raison des faits récoltés[660]. La lecture, nécessairement faible à l'origine, s'oriente au fil du travail marxiste vers un renforcement qu'elle ne parvient pourtant pas à parachever dans l'œuvre de Marx, ce qui conduit à une oscillation.

3.3. Le basculement : l'« automate » althussérien

Dans le texte des AIE, en revanche, la définition du *Manifeste* bascule brutalement du côté de la lecture forte : tout ce qui affecte les sujets humains dans leur histoire tient de l'idéologique et, partant, de la lutte de classe. S'agissant de la doctrine du sujet, l'existence de problèmes historiques laissés en suspens dans la science de l'histoire ne compte pour rien : ils sont réputés résolus. Althusser déclare en effet que « l'idéologie est éternelle » et « omniprésente ». Or, dès lors que le sujet est un « animal idéologique », alors pour lui, tout ce qui n'est pas animalité biologique est idéologique ; l'idéologie est alors effectivement omniprésente en ce qui ne reste rien d'autre au sujet à part sa naturalité biologique si on lui retire ce qu'il tient de l'idéologique.

L'on ne peut donc se situer que du côté de la lecture *forte* de la définition du *Manifeste* : attendu que l'histoire concerne les sujets sociaux, et que l'idéologie (dans la lutte des classes) explique intégralement la subjectivité du sujet, alors l'histoire a le sens de lutte des classes, et n'a pas d'autre sens. Notamment, il n'y a pas d'histoire individuelle. Sous l'omniprésence de l'idéologie, il n'y a pas de place chez le sujet pour une autre histoire que celle dans laquelle il est enrôlé à la lutte des classes ; et ce alors même que les études historiques « concrètes » de Marx fournissent des exemples où la portée du concept atteint ses limites. Le geste accompli par le texte des AIE n'est pas seulement réducteur pour le sujet, il l'est aussi pour la notion d'historicité : en vertu de l'omniprésence de l'idéologie, il n'y a pas d'autre histoire que celle qui est actuellement connue comme lutte des classes

[660] Althusser et *al*. 1968b, p. 76.

sous la direction de l'idéologie. Dans une forme de mirage philosophique, la connaissance de l'histoire est devenue le *réel* de l'histoire. Pour sa part, le sujet n'est autre qu'un « automate[661] », selon le mot – beaucoup plus tardif – de Pêcheux.

Il y a quelque chose de surprenant dans le basculement de l'article de 70. Aujourd'hui, ce franchissement de ligne qui fait qu'Althusser attribue à l'objet réel des caractéristiques de l'objet de connaissance saute aux yeux. Il ne s'agit plus, comme dans les textes précédents, de saisir dans l'œuvre de Marx la conquête de premières positions scientifiques dans le champ de l'histoire. Sous l'effet du matérialisme dialectique, le matérialisme historique s'est fait halluciné : via l'idéologie, la « théorie de la pratique *en général*[662] » se met en place sous la forme du « commencement d'un discours scientifique (sans sujet) sur l'idéologie » marqué au coin du « théoricisme ». Or, cette confusion de l'objet de connaissance et de l'objet réel indique pourtant une méprise *selon les critères mêmes de l'althussérisme* qui exigent que la connaissance soit une pratique. De manière très similaire à Pêcheux qui, dès 1966, ambitionne aussi de dégager l'espace d'une « science des idéologies » , le projet des AIE entre en conflit avec les critères de *Lire le Capital* ; en effet, si une telle science des idéologies – ou « théorie de la pratique *en général* », ou encore « Théorie » – pouvait exister en remplacement de la « philosophie » de Marx, elle serait en mesure de régler *elle-même* sur le mode de la *science* la question du rapport des sciences et des idéologies, c'est-à-dire aussi *son propre rapport,* comme science, aux idéologies théoriques qui la traversent : elle serait enfin *adéquate* – ce qui ne veut pas dire autre chose qu'elle ne serait alors plus une *pratique*, et donc qu'elle ne toucherait plus au réel. Le projet qui brille à l'horizon de l'althussérisme se révèle en contradiction avec son axiome le plus fondamental : celui de la science comme pratique. C'est précisément là-dessus que portera l'« autocritique[663] ». Le surprenant est donc surtout la fortune d'un texte, qui, s'il n'a pas manqué de faire réagir en son temps, a été repris parmi toute une génération de chercheurs, et notamment Pêcheux et Henry.

3.4. La fortune paradoxale d'une thèse antilinguistique

[661] « Entre cet illusoire sujet plein d'initiative, auteur responsable de ses actes, et l'*automate* qu'il était "en vérité" au regard de la "théorie des AIE", il n'y avait littéralement pas d'issue » (Pêcheux 1983, p. 21, nous soulignons).
[662] Althusser 1965a, p. 169.
[663] Althusser 1974, p. 50 *sq*.

Dans la division absolument stricte du réel entre physique et social qui concerne l'« animal idéologique », force est de constater qu'à première vue, il ne subsiste pas de place pour la langue : l'ouverture de son réel est refermée. En effet, la définition de l'interpellation donnée ici par Althusser – et retenue par la postérité – se place délibérément sur le terrain de la *complémentarité* défini par Henry[664]. Conséquemment, l'on retrouve, pour la langue, le choix entre superstructure sociale et fonction biologique ; le discours, quant à lui, n'a plus la consistance de ce qui témoigne dans la langue de l'insistance d'un certain réel : il peut parfaitement être ramené au rôle fonctionnel de simple instrument de l'idéologie. En l'occurrence, bien que notre actualité théorique ne soit plus althussérienne depuis longtemps, force est de constater qu'elle évolue aussi sur ce terrain de la complémentarité s'agissant de la langue. Quant au rôle d'Althusser dans l'histoire de l'analyse du discours, il faut insister ici sur la contradiction entre la définition de l' « animal idéologique » et la perspective linguistique de Pêcheux et d'Henry. Ainsi l'on peut comprendre l'évolution de ces derniers, jusqu'aux dernières formules de Pêcheux, dénonçant la théorie de « l'automate althussérien[665] ». Pourquoi le concept d'interpellation, dont on vient de montrer toute l'ornière « théoriciste » et anti-linguistique a-t-il donc eu un tel succès ?

L'on soutient que la fortune de l'*interpellation* chez les linguistes tient dans la forme paradoxale de ce texte des AIE qui fait précisément que les *modèles* concrets donnés en application du concept d'interpellation entrent en tension la définition stricte du découpage entre physique et social, et contribuent à une forme de « retour » de la langue. En effet, ces modèles – d'abord celui de l'interpellation policière « Hé vous là-bas ! », puis celui de l'assignation (notamment sexuelle) de l'enfant à naître – non seulement impliquent l'existence de situations langagières, mais encore reçoivent leur explicitation par Althusser de l'intervention d'un concept absolument étranger à ceux qui fonctionnent depuis le début du texte des AIE – mais non étranger à la question de la langue : il s'agit du concept freudien d'*inconscient*.

3.5. Le modèle de l'inconscient : penser l'interpellation comme méconnaissance et comme évidence

[664] *Cf. supra,* p. 309.
[665] Pêcheux 1983.

Althusser développe ainsi le modèle de l'interpellation s'agissant de l'enfant à naître :

> « [De l'enfant à naître] il est acquis d'avance qu'il portera le Nom de son Père, aura donc une identité, et sera irremplaçable. Avant de naître, l'enfant est toujours-déjà sujet, assigné à l'être dans et par la configuration idéologique familiale spécifique dans laquelle il est "attendu" après avoir été conçu. Inutile de dire que cette configuration idéologique familiale est, dans son unicité, fortement structurée, et que c'est dans cette structure implacable plus ou moins "pathologique" (à supposer que ce terme ait un sens assignable), que l'ancien futur-sujet doit "trouver" "sa" place, c'est-à-dire "devenir" le sujet sexuel (garçon ou fille) qu'il est déjà par avance. On comprend que cette contrainte et cette préassignation idéologiques, et tous les rituels de l'élevage puis de l'éducation familiaux, ont quelque rapport avec ce que Freud a étudié dans les formes des "étapes" pré-génitales et génitales de la sexualité, donc dans la "prise" de ce que Freud a repéré, par ses effets, comme étant l'inconscient[666]. »

Toute l'enjeu autour de l'intervention du concept d'inconscient consiste précisément à identifier la nature de ce « rapport » que l'idéologie entretient avec lui[667].

Il semble qu'il faille tirer du texte précédent la chose suivante : c'est sous la forme de l'*analogie* qu'Althusser entend aborder le rapport entre idéologie et inconscient – et c'est ce que l'on retiendra comme la *thèse* althussérienne. Le philosophe tient en effet à éclairer une forme de « *ratio* » de l'interpellation : l'idéologie interpelle *comme* l'inconscient interpelle. Ainsi Althusser est fondé à *importer* la « pré-assignation » *sexuelle* du sujet, que Freud repère comme un des effets de l'inconscient, pour penser, dans son exemple, la « pré-assignation » idéologique « familiale » au sens large[668], et plus généralement l'interpellation idéologique dans le registre politique.

Or, cette pré-assignation conçue sur le modèle de l'inconscient implique que l'idéologie *devance* en quelque sorte les sujets qui y répondent sur le régime de la méconnaissance, ce qu'Althusser indique en pointant que la manifestation de l'interpellation est le registre de l'« évidence », exprimé par le philosophe au moyen de deux adverbes *toujours-déjà* qui reviennent dans ses descriptions : l'individu est *toujours-déjà* sujet. Il s'agit de ce que nous avons déjà rencontré, dans la partie précédente, sous le

---

[666] Althusser 1976, p. 115.

[667] Notons, d'ailleurs que par rapport aux formulations affirmées d'Althusser, Pêcheux s'exprime avec beaucoup plus de prudence dans *les Vérités,* indiquant que « l'essentiel du travail théorique reste à faire » pour dépasser le stade des « lueurs théoriques » (Pêcheux 1975)

[668] L'on note que déjà dans l'exemple d'Althusser la séparation entre l'objet (l'assignation familiale) et sa métaphore (l'assignation sexuelle) est parfaitement poreuse, puisque dans les faits l'un ne va pas sans l'autre. Ceci témoigne de l'instabilité de l'importation althussérienne depuis la psychanalyse, nous y reviendrons.

terme d'*insu*. C'est justement ce registre de l'« évidence » qui est repris par Pêcheux comme un résultat majeur de l'analogie althussérienne :

> « Nous nous contenterons de faire remarquer que le caractère commun des deux structures-fonctionnements que l'on désigne respectivement par *idéologie* et *inconscient* est de dissimuler leur propre existence à l'intérieur même de leur fonctionnement en produisant un tissu d'*évidences "subjectives"*, ce dernier adjectif étant à entendre non pas comme "qui affectent le sujet", mais "dans lesquelles se constitue le sujet"[669] ».

Or, comme on le verra dans l'analyse du préconstruit, l'« évidence » tient précisément sa fortune chez Pêcheux comme chez Henry de ce qu'elle peut être captée, comme « effet de discours », *dans le champ d'investigation de la linguistique*. Ceci rend possible une prise de la linguistique sur l'idéologie, mais reste entre en contradiction avec les fondements théoriques de l'interpellation tels qu'Althusser, du moins, les définit.

En effet, comment peut-il y avoir des observables linguistiques de l'idéologie, s'il n'y a pas de place pour le réel de la langue dans l'« animal idéologique » ? Comment tenir pour possible une caractérisation linguistique de l'idéologie, si, comme on l'a vu plus haut, la définition de cette dernière ne laisse pas de place à l'existence d'un réel de la langue – précisément dans la mesure où le sujet est toujours-déjà sujet de l'idéologie et donc des classes plutôt que de tout autre chose ? L'analogie althussérienne s'avère féconde en linguistique au moment même où elle signe la résorption de la linguistique dans le matérialisme historique ! Tout le projet des *Vérités* est en suspens ici : si l'idéologie doit être pensée avec Althusser comme ce qui constitue le sujet comme « animal idéologique », alors dans le champ de la complémentarité entre la nature et le social ne subsiste aucune place pour la langue et pour la linguistique. En conséquence, cette dernière ne touche pas à un réel qui lui est propre, mais est réductible à la sociologie ou à la psychologie : la langue est remisée parmi les superstructures socio-idéologiques ou parmi les caractères de l'animal humain (ainsi que certaines positions cognitivistes l'affirment à l'heure actuelle), et la prise linguistique sur le discours – comme prise scientifique – n'est plus possible.

Au demeurant, que dans la doctrine althussérienne de l'interpellation le réel de la langue soit recouvert par les moyens d'une analogie psychanalytique ne manque assurément pas de piquant si l'on rappelle que l'inconscient – ainsi que révélé par la « *talking cure* » – entretient quelque lien avec ce qui se joue dans le langage ! Plus encore, l'« omniprésence » de l'idéologie est elle-même pensée par Althusser à la lumière d'une

[669] Pêcheux 1975, p. 136-137.

analogie avec l'inconscient, à travers le parallélisme tiré à partir de la thèse freudienne « l'inconscient est éternel », donnant chez Althusser « l'idéologie est éternelle », ce qui est paradoxal si l'on tient que l'omniprésence de l'idéologie fait qu'il n'y a pas d'histoire individuelle du sujet réduit à un « animal idéologique[670] ». À bien des égards l'analogie pose question : comment l'idéologie peut-elle être analogue à l'inconscient si le plein développement des conséquences de cette première (le sujet comme « animal idéologique ») rend précisément impossible qu'il y ait un inconscient affecté par l'existence de la langue ?

3.6. La double fidélité impossible de Pêcheux

Considérant ce qui vient d'être dit, chez Pêcheux, si l'on développe au maximum les conséquences des thèses qui y sont affirmées, la section II.1 des *Vérités* (« Langue et idéologie ») qui affirme que « la langue n'est pas une superstructure[671] » se trouve en contradiction avec la section III.2 (« Idéologie, interpellation, "effet Mündchausen" ») qui affirme que « le concept d'*Idéologie en général* permet de penser "l'homme" comme "animal idéologique"[672] ». Dans cette contradiction, nous affirmons qu'il y a un certain impossible qui touche le désir à l'œuvre dans les *Vérités* : penser ensemble Saussure et Althusser. D'une partie à l'autre fleurissent alors de multiples accommodations de la contradiction. Ainsi dans la partie II :

> « Si l'on ajoute qu'une part que ce sujet [de l'interpellation idéologique] avec un grand S – sujet absolu et universel –, est précisément ce que J. Lacan désigne comme l'Autre avec un grand A, et d'autre part que, toujours selon la formulation de Lacan, "l'inconscient est le discours de l'Autre", on discerne comment le *refoulement inconscient* et l'*assujettissement idéologiques* sont matériellement liés, sans être confondus, à l'intérieur de ce qu'on pourrait

[670] L'on peut alors se demander comment, alors même qu'un des modèles de l'interpellation est le fonctionnement de l'inconscient et la pré-assignation sexuelle, une telle « omniprésence » de l'idéologie pourrait encore laisser une place pour quelque chose comme de l'inconscient et une spécification *sexuelle* du sujet. Dans ces conditions, si l'analogie entre l'inconscient et l'idéologie doit être poussée jusqu'au bout, alors il ne pourra en rester qu'un : l'idéologie. À vrai dire c'est bien ce qui s'observe dans les « Trois notes sur la théorie du discours » de 1966, bien qu'elles apparaissent parfois prudentes dans leurs formulations. Althusser déclare néanmoins : « Je voudrais avancer la proposition suivante : *l'interpellation en sujets idéologiques* des individus humains produit en eux un effet spécifique, *l'effet inconscient*, qui permet aux individus humains d'assumer la fonction de *sujets idéologiques* » (Althusser 1993, p. 139). C'est bien l'idéologie qui produit l'inconscient : « l'inconscient fonctionne à l'idéologie » (*Ibid.*, p. 142). Partant, il est manifeste que Judith Butler, dans un tout autre registre, est particulièrement fidèle aux positions althussériennes (Bulter 2005).

[671] *Ibid*, p. 82.

[672] *Ibid.*, p. 135.

> désigner *comme le procès du Signifiant dans l'interpellation et l'identification*, procès par lequel se réalisent ce que nous avons appelé les conditions idéologiques de la reproduction/transformation des rapports de production[673]. »

Les formules sont difficultueuses : « matériellement liés, sans être confondus », idéologie et inconscient sont ici réconciliés dans une sorte de revue « *all stars* » de l'interpellation, sans que l'on voie bien clairement qui fait quoi. De même en partie III :

> « Le rôle de symptôme que nous avons reconnu dans le fonctionnement d'un certain type de mots d'esprit (où il y va finalement de l'*identité* d'un sujet, d'une chose ou d'un événement) à l'égard de la question de l'interpellation-identification idéologique nous conduit à poser, en liaison avec ce symptôme, l'existence de ce que nous appelons (p. 123) un *procès du signifiant, dans l'interpellation-identification*[674]. »

Tout le problème est là aussi suspendu aux mots, car que signifie le « dans » dans « ce procès du signifiant *dans* l'interpellation-identification » ? Comment la dimension du signifiant « introduite par la linguistique[675] » peut-elle se tenir chez l'animal idéologique pour qui le social recouvre la langue ? Voilà pourquoi nous n'avions que faire de réaliser un exposé doctrinal de la reprise – très littérale – d'Althusser par Pêcheux en partie III *des Vérités de La Palice* : rien, dans la double fidélité des *Vérités*, ne permet de sortir de la contradiction qui brûle le texte. Il faut reculer par rapport aux positions de l'article des AIE, et envisager autrement l'analogie althussérienne avec l'inconscient.

4. Paul Henry, qu'il y a l'inconscient et la langue : l'appui linguistique à Lacan

C'est ici qu'il appartient de démêler l'équivoque de l'objet de connaissance et de l'objet réel s'agissant de l'idéologie. Que le sujet se découvre *toujours-déjà* interpellé – dans la rue, dans la famille, – cela ne signifie pas pour autant que c'est l'idéologie – et elle seule – qui est *toujours-déjà* présente pour constituer le sujet. La *connaissance* de l'idéologique du sujet implique de penser une interpellation idéologique – laquelle tient assurément d'un certain réel du sujet – ; cela n'implique pas que le sujet réel *ne* tienne *que* de cette interpellation idéologique. L'équivoque joue dans la manière qu'ont les sujets d'être ici *devancés*. Car dans l'« interpellation idéologique », qu'est ce qui devance ? l'interpellation ou l'idéologique ? Le glissement s'opère dès lors qu'est posée la thèse selon

[673] *Ibid.*, p. 123.
[674] *Ibid*, p. 141.
[675] Lacan1975, p. 31.

laquelle c'est *à l'image de l'inconscient* que l'idéologie devance les sujets qui y répondent – thèse qui conduit finalement à effacer l'inconscient au profit de l'idéologie.

L'on tient au contraire qu'il faut poser que, si des sujets sont bien interpellés d'une manière qui a à voir avec l'idéologie, ce n'est pas parce que l'idéologie est à l'image de l'inconscient, mais c'est parce qu'*il y a* l'inconscient et qu'il se tient du *discours*. C'est là la thèse capitale de Paul Henry élaborée dans *Le Mauvais outil*, laquelle est pourtant rarement entendue. De celle-ci suit que dans le texte des AIE, la métaphore de l'inconscient ne fonctionne qu'à se révéler être en vérité une *métonymie*. Si l'idéologie fonctionne comme interpellation c'est *à cause* de l'inconscient : ce dernier est *une condition* de l'idéologie, bien plus qu'une métaphore de celle-ci. Démontrer cette thèse, c'est précisément à quoi s'emploie tout *Le Mauvais Outil* – et spécialement sa dernière partie « le sujet et le signifiant ». Le réel de la langue, en ouvrant une brèche théorique dans le champ de la complémentarité, ouvre aussi une brèche dans les idéologies pratiques associées à la complémentarité : elle les révèle comme une des formes historiques par lesquelles se réalise le *recouvrement* d'une division du sujet qui est celle de l'idéal du moi et du moi-idéal, laquelle est caractéristique non seulement de la position du sujet de l'inconscient, mais encore de ce que cette position s'atteste de l'existence de la linguistique, mettant au travail le concept de langue au sein des faits de discours. Il faut reprendre pas à pas les étapes de ce raisonnement de haute lisse qui propose une résolution originale – en direction de la psychanalyse lacanienne – de la contradiction des *Vérités de La Palice*.

4.1. La forme idéologique de l'individu-sujet sous les auspices de la continuité entre individu et sujet

Nous avons déjà souligné que Henry comme Pêcheux associent les idéologies théoriques du champ de la complémentarité avec une certaine configuration des idéologies pratiques, ce qui mène à bien des reprises à dénoncer les premières comme « idéalistes[676] ». Comme on l'a montré, cette irruption de la bataille politique dans la science est bien propre à l'*articulation* entre idéologies théoriques et idéologies pratiques que tentent de penser Pêcheux et Henry à la suite d'Althusser : l'idéalisme politique est alors le recouvrement, la méconnaissance proprement idéologique de la dimension de l'historicité de la science, et

[676] *Cf. supra*, p. 294.

notamment de l'insertion de cette histoire dans l'histoire de la lutte des classes[677]. Plus précisément, cela conduit Henry à faire correspondre au champ psycho-sociologique de la complémentarité une certaine forme-sujet caractéristique des idéologies pratiques, que nous avons déjà rencontrée chez Pêcheux sous la forme de l'« anthropologie philosophique[678] », la forme « individu-sujet » :

> « Je résume les caractéristiques du sujet qui se dégagent à propos du langage, dans le champ de la complémentarité. Ce sujet est à la fois individuel, universel et social. Sa dimension proprement universelle est relative aux opérations de comparaison, substitution, concaténation qui sont impliquées dans la composition et l'interprétation de tout message. Ces opérations définissent ce sujet comme identique, à un certain niveau, à une "machine logique" (…) Enfin, tout message a un caractère individuel du fait que ce message représente le choix d'une production particulière dans l'ensemble de toutes les productions possibles de la machine ainsi spécifiée. D'où l'idée d'une "liberté du locuteur" dans laquelle il est possible de loger beaucoup de choses (…) Ceci constitue la dimension proprement individuelle du "sujet du langage" dans le champ de la complémentarité, dimension que l'on peut considérer comme constituée dans l'intersubjectivité du social ou seulement dans l'individualité. Au niveau de généralité auquel nous nous sommes placés, ce modèle du "sujet du langage" dans le champ de la complémentarité qu'on a décrit en se référant à Jakobson vaut pour toutes les théories linguistiques, en particulier pour Chomsky aussi bien que Harris[679]. »

La forme de l'« individu-sujet » implique dans le sujet la dimension universelle des règles et opérations formelles du langage (la compétence chez Chomsky) et la dimension individuelle du choix de telle ou telle réalisation des règles (la performance). C'est à cette dernière dimension proprement individuelle que l'on peut attacher des déterminations psychologiques ou sociales. Or, très précisément, Henry caractérise le dispositif du champ de la complémentarité comme celui dans lequel la dimension universelle est *intérieure* à la dimension individuelle du sujet, ce qui justifie la formule « individu-sujet » :

> « Pour Chomsky, comme pour Piaget, le "sujet de la connaissance" ou de "la science" est intérieur au sujet individuel. Ici il faut distinguer deux niveaux de spécifications de la "machine logique" à laquelle on réfère le "sujet du langage". D'une part un ordre de spécification général est relatif au langage en général : c'est l'objet de la "grammaire universelle" (…) D'autre part, un second ordre de spécification caractérise chaque langue

[677] Ce qui ne veut pas dire la réduction de cette histoire à la lutte des classes, précisément parce que pour Pêcheux et Henry, la science linguistique rencontre un certain réel, qui permet d'infirmer certaines propositions des idéologies scientifiques, et ainsi de progresser dans la science.
[678] *Cf. supra,* p. 295.
[679] Henry 1977, p. 94-95.

> comme un cas particulier de la machine logique spécifiée au premier niveau (…) En fait, il n'y a aucune raison théorique de s'arrêter en si bon chemin pour tenter de recouvrir complètement le champ des variations constatables de la réalité du langage dans l'espace et le temps, en dégageant des sous-systèmes de la langue caractéristiques d'une époque, d'une région, d'un milieu social, voire même d'un individu[680]. »

Situant l'objet qu'étudie le linguiste *à l'intérieur* du sujet parlant, les théories du champ de la complémentarité subordonnent l'universel des règles formelles de la langue à l'individuel psycho-sociologique ; partant, il devient loisible de formaliser de manière uniforme le langage, la langue, et ses sous-systèmes sociologiques et psychologiques. L'on retrouve la conception du langage dans son ensemble comme objet homogène découpable en strates : la distinction entre langue et parole a disparu. Or, le geste de Paul Henry est bien d'associer cet « individu-sujet » de la science sous la problématique de la complémentarité, avec l'« individu-sujet » défini sur le plan des idéologies pratiques :

> « Plus précisément, la forme-sujet "individu-sujet", celle qui pose le sujet comme intériorité de l'individualité organique, est la forme-sujet constitutive des idéologies pratiques bourgeoises. Elle s'est constituée principalement à partir de la notion de sujet des idéologies juridico-politiques bourgeoises, à travers les notions de représentativité juridique individuelle, de droit politique individuel, de propriété privée individuelle se transmettant à la filiation organique de l'individu, etc. La notion juridique de sujet inhérent à ces notions du droit bourgeois a été constituée en sujet de nature dans ces idéologies pratiques, faisant du même coup des rapports juridico-politiques de la démocratie et du droit bourgeois des rapports naturels et universels entre "individus-sujets". En même temps, le caractère dominant de l'instance juridico-politique des idéologies pratiques bourgeoises faisait de cette forme-sujet, "sujet de nature" ou "individu-sujet", la catégorie constitutive de toutes les idéologies pratiques bourgeoises. L'identification entre sujet et individu (en tant que corps organique, objet naturel) est la base d'une conception théorique d'une subjectivité naturelle et irréductiblement individuelle en même temps qu'universelle, qui est celle du champ de la complémentarité[681]. »

L'on saisit donc ici en linguistique l'articulation entre idéologies pratiques et théoriques, sous la forme d'une assignation « de forme et de limites » à la manière de Lecourt. L'on peut critiquer le caractère succinct de l'analyse historique qui est donnée à propos des « idéologies pratiques », mais le véritable intérêt du texte se trouve ailleurs, à savoir dans le rôle que Henry attribue simultanément à la linguistique saussurienne, au marxisme et à

[680] Henry 1977, p. 97.
[681] *Ibid.*, p. 116.

la psychanalyse – « triple alliance » représentée dès le début comme fondamentale par Pêcheux – rôle qui est précisément de miner la continuité du champ de la complémentarité. Cette subversion a la forme d'un *dédoublement*, concept issu d'une métaphore optique dont l'origine est à rechercher, chez Lacan, dans l'expérience du « bouquet renversé[682] ».

4.2. L'effet de la linguistique sur la représentation du sujet : que la continuité se mue en non-coïncidence sous la forme du dédoublement

Ce que l'on a nommé plus haut sous le nom de « configuration épistémique[683] » de la linguistique inclut nécessairement une subversion par rapport au champ de la complémentarité, dès lors qu'avec la « rupture » saussurienne, la question du sens est renvoyée aux frontières de la linguistique dans ce réel de la langue qui n'est pas théorisé par l'objet de connaissance langue. En conséquence, le sujet linguiste qui élabore ses descriptions phono-morpho-syntaxiques *se dédouble* par rapport au sujet parlant individuel qu'il est aussi lorsqu'il use du langage pour faire sens : comme nous l'avons déjà indiqué, la science des moyens de l'expression se détache de la science de l'expression, le fonctionnement de la fonction, le sujet de la science linguistique de l'individu parlant. Pour autant, la mise au jour de la dimension de l'*énonciation* nous apprend que le sujet parlant – bien que « reste » dans la coupure isolant la langue du langage – ne disparaît pas pour autant : en témoigne le retour déstratifiant du réel du sens à l'intérieur des problématiques objectives de syntaxe, qui concerne autant Chomsky, Benveniste que Culioli – c'est bien pour cela qu'il faut parler de « dédoublement ».

Or, « simultanément », ce dédoublement linguistique recoupe le dédoublement que le marxisme althussérien fait passer entre le sujet de la pratique empirique et le sujet de la pratique théorique-idéologique : dans la première, il s'agit de produire un certain réel à l'image de ce qui est attendu dans un processus production ; dans la seconde, il s'agit de susciter du réel une infirmation d'hypothèses définies sur le plan des objets de connaissance. Ce dédoublement s'appuie en définitive sur la division du travail caractéristique du mode de production capitaliste[684]. Enfin, « simultanément » encore, la

[682] *Ibid.*, p. 103 *sq.* Pour plus de précisions voir Lacan 1975a, p. 87 *sq*.
[683] *Cf. supra*, p. 291.
[684] « Du point de vue du matérialisme historique, le dédoublement constitutif de la forme-sujet "sujet de la connaissance" est, je le rappelle, un effet idéologique particulier, lié aux formes spécifiques de la reproduction, qualification et division du travail qui déterminent la production-reproduction d'une distinction entre des idéologies pratiques et des idéologies théoriques (par le biais notamment de la position dominante

psychanalyse dédouble l'« individu-sujet » sous la forme bien spécifique du *sujet divisé* entre idéal du moi et moi-idéal, à laquelle Henry consacre presque l'intégralité du chapitre « le sujet et le signifiant »[685]. Ainsi la question qui se pose est la suivante : s'agissant de ce « dédoublement » qui mine le champ de la complémentarité, faut-il aller plus loin que de repérer la coordination de subversions « simultanées » bien qu'indépendantes ?

Dans la triple alliance « Marx, Freud, Saussure » qui accompagne depuis le début les travaux autour de Pêcheux, s'est déjà fait sentir le danger d'une *réduction* d'un objet à l'autre : ainsi du « franchissement de ligne » que constitue le texte des AIE. Ceci conduit, on l'a vu, Pêcheux à laisser vide le point d'articulation entre les trois noms[686]. Paul Henry, tout en marquant des précautions scrupuleuses, se risque à faire un pas en avant.

> « Les trois sujets dont on vient de parler ["sujet de l'énonciation", "sujet de l'inconscient", "sujet de l'idéologie"] seraient exclusifs les uns des autres à moins qu'on ne reconstitue d'une manière ou d'une autre le champ de la complémentarité. Situation paradoxale qui tient à ce que les concepts d'inconscient, de langue et d'idéologie opèrent tous les trois (*bien entendu, pas exclusivement*) sur la notion de sujet et aussi sur celle de langage. Cela peut servir de prétexte à tenter par ce biais leur articulation alors même que la position respective de ces concepts exclut cette articulation (…) Ceci étant posé, il ne faudrait pas en conclure, sous prétexte que cela constituerait un retour à l'anthropologisme, qu'il faut purement et simplement évacuer le sujet comme une simple illusion. La question du sujet est aussi pertinente que celle du langage. C'est parce que cette question du langage a été prise au sérieux, en refusant sa réduction pure et simple à une réalité psychologique, sociale ou autre que la linguistique a marqué un passage au matérialisme dans le champ de la complémentarité. Ce champ est celui des idéologies théoriques dominantes sous lequel

dans ce procès d'un appareil idéologique d'état sur les autres, l'appareil scolaire dans les formations sociales capitalistes). » (Henry 1977, p. 121).

[685] Ce qui aboutit à ces formules, plus resserrées, et de stricte doctrine lacanienne : « La distinction entre le moi-idéal et l'idéal du moi est ce qui représente dans l'imaginaire la barre qui sépare le signifiant du signifié. Elle est la trace de l'inadéquation de l'imaginaire à l'objet chez l'homme. On peut dire que dans la névrose, il y a une discordance entre le moi-idéal et l'idéal du moi qui est aussi discordance entre l'imaginaire et le symbolique ou encore entre le registre du signifiant et celui du signifié. » (Henry 1977, p. 149).

[686] *Cf. supra,* p. 319, mais aussi dans les textes qui suivront les *Vérités*. Ainsi, dans « Il n'y a de cause que de ce qui cloche », sous la forme d'un fulgurant distique, dans lequel l'unité cherchée brille par son absence à la césure du retour à la ligne :

« Si, dans l'histoire de l'humanité, la révolte est contemporaine de l'extorsion du sur-travail, c'est parce que la lutte des classes est le moteur de cette histoire.

Et si, sur un tout autre plan, la révolte est contemporaine du langage, c'est parce que sa possibilité même se soutient de l'existence d'une division du sujet, inscrite dans le symbolique.

La spécificité de ces deux "découvertes" interdit de les fusionner sous quelque théorie que ce soit, fût-ce une théorie de la révolte. Mais, à constater le prix dont se paye leur forclusion, il faut bien admettre qu'elles ont politiquement quelque chose à voir l'une avec l'autre. » (Pêcheux 1990, « Il n'y a de cause que ce qui cloche », p. 271).

> opèrent dans un rapport de constitution/contradiction les pratiques scientifiques propres à la psychanalyse, à la linguistique et au matérialisme historique. C'est ce rapport de constitution/contradiction qui se trouve marqué dans la référence commune de la psychanalyse, de la linguistique et de la théorie des idéologies aux notions de sujet et de langage[687]. »

En d'autres termes, malgré les dangers que représentent le réductionnisme, la commune intersection des trois objets sur le *langage* confère un rôle pilote à l'enquête linguistique qui irrigue tout le livre. Et, en effet, décisivement, c'est le dédoublement linguistique ouvrant la problématique de l'énonciation qui permet, en définitive, le nouage avec le dédoublement marxiste et le dédoublement psychanalytique de la forme-sujet.

4.3. Le triple nouage des sujets à l'aune de l'écriture linguistique

Deux pages décisives du *Mauvais Outil* proposent une résolution à la contradiction qui parcourt *Les Vérités de La Palice*. La première noue le sujet linguistique et le sujet psychanalytique :

> « Maintenant, je voudrais montrer qu'il y a un rapport entre ce que j'ai appelé précédemment "dédoublement de la forme sujet" et cette division entre moi-idéal et idéal du moi qui caractérise la topique de l'imaginaire humain de par sa dépendance par rapport au symbolique. Le "dédoublement de la forme-sujet" n'a rien à voir avec un quelconque dédoublement de la "personne". Revenons au rêve de la monographie botanique qui permet de le démontrer. Dans le discours commun, *je* est automatiquement identifié avec ce qui désigne "celui qui parle" en tant qu'individu, animal humain parlant (je laisse encore de côté le cas du discours dit indirect et de la citation explicite). Ce que montre le rêve de la monographie botanique ou plutôt son interprétation, c'est que cela ne va pas de soi. Je dirais que dans le discours commun, *je* fonctionne comme une métonymie de ce qui s'y formule par l'expression "celui qui parle". C'est cela quand Freud se raconte son rêve et nous le rapporte dans les termes où il le fait. Pourtant, l'interprétation montre que ce *je* est aussi autre chose, que c'est Fliess qui parle ou plus exactement ce que représente Fliess dans l'imaginaire par le biais d'une identification qui est à situer dans la ligne qui va de l'idéal du moi au moi-idéal puisque Freud reconnaît dans le désir de Fliess sa propre loi. Alors *je* apparaît comme une métaphore du *je* du discours commun, métaphore propre à signifier et accomplir le désir inconscient qui, au-delà du désir de Freud d'achever le livre qu'il écrit, se profile. Il y a donc là la superposition d'une métaphore et d'une métonymie, ou encore la

[687] Henry 1977, p. 127-128.

> projection d'une métaphore sur l'axe de la métonymie dont Lacan a reconnu dans le *cogito* cartésien la figure effacée. Cette figure, l'interprétation par le jeu des associations la déploie en imposant la nécessité de la distinction entre "*sujet de l'énonciation*" et "*sujet de l'énoncé*". C'est en effet la confusion du "sujet de l'énonciation" et du "sujet de l'énoncé" au niveau du *je* qui assure l'identification automatique de ce qui est désigné par *je* avec celui qui parle. Celui qui parle *véritablement* dans le rêve comme ailleurs c'est le sujet de l'énonciation qui est à situer du côté de l'inconscient, de la face invisible de l'imaginaire, dans la mesure où le rêve est accomplissement du désir inconscient avant de figurer la réalisation d'un désir de ceci ou cela. La présence du "sujet de l'énonciation" sous le "sujet de l'énoncé" devient patente dans le rêve comme dans le lapsus ou le mot d'esprit ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas là aussi ailleurs. Bien au contraire, cette présence est ce dont témoigne toute analyse[688]. »

Dans les deux « *je* » du rêve de Freud, la division entre idéal du moi et moi-idéal d'origine psychanalytique est mise en correspondance avec le dédoublement linguistique du sujet de l'énoncé et du sujet de l'énonciation[689]. Dans ce mouvement, l'unité de l' « individu-sujet » universel supporté par la base organique de son corps est subvertie à la fois par les concepts psychanalytiques (le moi-idéal ressortant à la prise imaginaire sur le corps se dédouble en un idéal du moi qui définit les coordonnées symboliques de cet imaginaire), *et* par les concepts linguistiques (le sujet de l'énoncé, universel en tant que position remplie par un signe et régie par les règles stratifiées de la syntaxe se dédouble en sujet de l'énonciation support irréductiblement singulier de la vérité de l'assertion). Or, ce que l'on saisit déjà c'est que la correspondance entre concepts psychanalytiques et linguistiques n'est pas symétrique : les concepts linguistiques de sujet d'énonciation et sujet d'énoncé jouissent d'une prééminence, parce qu'ils viennent justement indiquer dans le langage *ce qui fonde* l'existence des concepts psychanalytiques d'idéal du moi et de moi-idéal. Ce faisant, Paul Henry retrouve une thèse lacanienne fondamentale, à savoir que la conception psychanalytique de la division du sujet *dépend* de l'existence de la linguistique, bien qu'elle n'ait à lui reprendre aucun élément de méthode :

> « Nous touchons ici, je le pense, à la contradiction constitutive de l'objet propre de la psychanalyse elle-même, contradiction qui doit être mise en rapport avec la notion de langage. La psychanalyse en tant que science ne suppose pas seulement l'existence du

[688] Henry 1977, p. 151.
[689] L'on retrouve ce qui a été mis au jour par l'exemple « savoir que / savoir si », *cf. supra,* p. 204.

> langage en tant que réalité, elle suppose le concept de langue, seul propre à établir la dimension du signifiant[690]. »

En stricte doctrine lacanienne, la division du sujet entre idéal du moi et moi-idéal représente dans l'imaginaire la barre qui sépare le signifiant du signifié. Or, la mise au jour de cette barre dans le discours psychanalytique ne se tient que de l'existence d'un discours scientifique de la linguistique, réputé « seul propre à établir la dimension du signifiant », dans la mesure où il décrit le langage au moyen d'une *écriture* littérale : dans son formalisme, la linguistique appréhende le langage au travers de la « lettre » – elle représente les *signes* de langue comme système formel. Or, c'est cette littéralité du signe qui dégage le jeu des multiples lectures possibles auxquelles s'offre le *signifiant* du signe dans sa matérialité, c'est-à-dire cela qui du signe est précisément détaché par le fait qu'il fait l'objet d'une *lecture*, et donc peut glisser, par homonymie, d'un signifié à un autre, ouvrant alors l'espace de l'« autre scène » de l'inconscient[691]. L'on retrouve le constructivisme : c'est parce que la linguistique se donne la langue pour objet de connaissance qu'elle rencontre négativement – dans son espace d'expérimentation qui est l'impossible linguistique – le réel de la langue. Il se trouve que cette affaire intéresse la psychanalyse, non pas par les concepts qui décrivent l'objet de connaissance de la linguistique, mais par ce réel de la langue que sa pratique rencontre : car ce réel de la langue est aussi celui qui, comme signifiant, divise le sujet[692].

---

[690] Henry 1977, p. 161.

[691] Paul Henry reprend la doctrine d'*Encore* (séminaire XX), qu'il cite d'ailleurs explicitement à la suite du passage précédent. Ainsi Lacan, d'une part sur le signifiant : « L'écrit n'est nullement du même registre, du même tabac si vous me permettez cette expression, que le signifiant. Le signifiant est une dimension qui a été introduite de la linguistique. La linguistique, dans le champ où se produit la parole, ne va pas de soi. Un discours la soutient, qui est le discours scientifique. Elle introduit dans la parole une dissociation grâce à quoi se fonde la distinction du signifiant et du signifié. Elle divise ce qui semble pourtant aller de soi, c'est que quand on parle, ça signifie, ça comporte le signifié, et, bien plus, ça ne se supporte jusqu'à un certain point que de la fonction de signification. » (Lacan 1975b, p. 31). D'autre part, quelques pages plus loin, explicitant la fonction de la « lettre » : « Il s'agit de savoir ce qui, dans un discours, se produit de l'effet de l'écrit. Comme vous le savez peut-être – vous le savez en tout cas si vous avez lu ce que j'écris – le signifiant et le signifié, ce n'est pas seulement que la linguistique les ait distingués. (…) La linguistique n'a pas seulement distingué l'un de l'autre le signifié et le signifiant. S'il y a quelque chose qui peut nous introduire à la dimension de l'écrit comme tel, c'est nous apercevoir que le signifié n'a rien à faire avec les oreilles, mais seulement avec la lecture, la lecture de ce qu'on entend de signifiant. Le signifié, ce n'est pas ce qu'on entend. Ce qu'on entend c'est le signifiant. Le signifié, c'est l'effet du signifiant. (…) Ce dont il s'agit dans le discours analytique, c'est toujours ceci – à ce qui s'énonce de signifiant vous donnez une autre lecture que ce qu'il signifie. (…) Dans votre discours analytique, le sujet de l'inconscient, vous le supposez savoir lire. Et ça n'est rien d'autre, votre histoire de l'inconscient. Non seulement vous le supposez savoir lire, mais vous le supposez pouvoir apprendre à lire. » (Lacan 1975b, p. 34-38).

[692] Selon Milner, le réel de la langue rencontré dans la pratique linguistique est l'*un* de la langue. En effet, le concept de langue, en captant le réel de la langue dans une écriture formelle, peut lire l'*un* par lequel le réel de la langue fait qu'une langue est *une* : cet un c'est le signifiant, qui représente le sujet. D'où cela que, s'il y a de l'un dans les langues, c'est parce qu'il y a le désir du sujet : si le réel de la langue – qui fait qu'elle est *une* – est un tissu d'impossible (d'agrammaticalités) c'est parce que le sujet y accroche son désir qui est lui

Mais il faut prendre garde à cela que ce que Henry désigne par « concept[693] » de langue désigne la contradiction entre l'objet de connaissance *langue* et l'objet réel formé des trois faits (*factum linguae, linguarum, grammaticae*) qu'il entreprend d'appréhender : c'est bien pour cela que c'est le couple sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé qui intervient dans l'éclaircissement du couple psychanalytique idéal du moi et moi-idéal – précisément parce que ce couple linguistique indique une *contradiction* pour la linguistique, qui s'exprime par l'irruption de l'hétérogène dans et par l'homogène, et qui n'a d'autre nom qu'« énonciation ». En ce sens, la psychanalyse n'a pas à importer ni méthodes ni concepts issus de la linguistique (et c'est ce qui protège l'une et l'autre du réductionnisme) : la thèse lacanienne reprise par Henry est bien strictement que le discours psychanalytique se soutient de l'existence d'une science linguistique, peu importe les outils de celle-ci, qui sont ramenés ironiquement à l'arsenal de la « linguisterie ».

Le discours psychanalytique se soutient de la possibilité que du langage puisse être dégagée la dimension du signifiant, ce qui ne se peut qu'au moyen d'une littéralisation de celui-ci, laquelle est précisément accomplie par la linguistique qui s'affronte du même coup à ce que ce même signifiant introduit d'instable dans la régularité de son écriture scientifique[694]. Jusqu'ici pourtant, seul le nœud entre sujet linguistique et sujet psychanalytique a été tracé : manque la deuxième page fondamentale du *Mauvais Outil*, qui scelle la boucle en enrôlant le sujet marxiste :

> « Entre le *je* du discours commun et le *je* du rêve de Freud, il y a un glissement de l'idéal du moi au moi-idéal. Ce glissement s'accompagne de quelque chose qui mérite qu'on s'y arrête et qui concerne peut-être le "dédoublement de la forme-sujet". Dans son rêve, Freud se voit, par le biais de la phrase de Fliess, "je vois le livre devant moi", voyant achevé sous un

aussi un impossible, médié par le signifiant. Ainsi en littéralisant le réel de la langue par son formalisme, la linguistique révèle (tout en l'excluant de l'objet de connaissance linguistique) le champ des signifiants où le désir accroche son sujet : ce champ flottant, Milner, à la suite de Lacan, le nomme *lalangue* (Milner 1978a, p. 112).

[693] Henry 1977, p. 158.

[694] Milner remarque avec justesse qu'à la limite, l'existence de la « grammaire » plutôt que de la « linguistique » satisferait tout aussi bien aux exigences de la psychanalyse dès lors que la première a aussi son écriture (Milner 1978a, p. 67-68). Il reste que, quand la grammaire s'accommode de l'irrégularité de langue, la linguistique la rejette radicalement au nom de la science et, ce qui est la même chose, des exigences de la formalisation (notamment son idéal : le maniement aveugle). À la vérité, à tirer le fil de ces exigences, la linguistique nous amène au-delà ce qui est strictement nécessaire au discours psychanalytique : elle nous introduit à la dimension de *lalangue*, par laquelle la linguistique elle-même est possible. En exigeant que tout du langage soit justiciable d'une écriture, la linguistique ne peut manquer de rencontrer la question de ce qui *rend possible*, en premier lieu, que le langage soit l'objet d'une écriture. C'est l'exemple de Saussure confronté aux anagrammes, réel langagier exorbitant qu'il tente coute que coute d'enregistrer dans un savoir, tant et si bien qu'il « s'épuise à lui supposer un sujet » (Milner 1978a, p. 95) c'est-à-dire un signifiant-maître – ce précisément sur quoi la réflexion lacanienne sera amenée à statuer, situant comme effet de *lalangue* toutes les figures d'agents du discernable (Milner 1978a, p. 111-112).

> déguisement le livre qu'il est en train d'écrire. Du même coup, il se place hors du temps et de son individualité. Il accède par là même à l'intemporel et à l'universel qui font partie du sujet de par ses racines inconscientes. Je dirai donc que la forme sujet universel est à mettre en rapport avec l'idéal du moi alors que la forme sujet individuel se situe dans la perspective du moi-idéal. Je dis bien la *forme-sujet* individuelle ou universelle et non les notions de sujet individuel ou universel qui se sont historiquement constituées sous des modalités diverses dans un rapport entre formations idéologiques lié à la division sociale du travail. Le couple du moi-idéal et de l'idéal du moi est certes *une* condition matérielle de l'émergence de ces notions comme de l'existence d'une dichotomie et d'un rapport entre idéologies théoriques et idéologies pratiques bien avant que ces notions se soient historiquement constituées. Il n'empêche pas que la distinction du moi-idéal et de l'idéal du moi ne suffit pas à constituer cette dichotomie dans l'idéologie, laquelle n'existe matériellement que sous certaines conditions historiques comme je l'ai déjà rappelé et comme j'y reviendrai[695]. »

Avec ce texte, le pas est accompli : le couple psychanalytique du moi-idéal et de l'idéal du moi est donné comme une *condition nécessaire* du couple mis au jour par le marxisme dans le dédoublement de l' « individu-sujet » en « sujet individuel » et « sujet universel ». La forme continuiste de l'« individu-sujet » postule en effet que le sujet universel (du droit ou de la connaissance) est *intérieur* à l'individu empirique disposant d'un corps ; celle-ci s'inaugure dans les idéologies pratiques et s'impose aux idéologies théoriques. Cette forme est une première fois subvertie par la théorie marxiste des pratiques qui détache individuel et universel en détachant pratique empirique et pratique théorique-idéologique. Or, le point du texte ici est d'adosser à cette dichotomie le dédoublement psychanalytique du sujet selon le couple du moi-idéal et de l'idéal du moi.

Ainsi, à proprement parler, si une interpellation idéologique est possible c'est finalement parce que tout sujet est doté d'un inconscient qui le divise entre idéal du moi et moi-idéal. La fortune de ce geste de Paul Henry tient justement dans sa capacité à fonder en psychanalyse et en linguistique la forme d'« évidence » que prend l'idéologie, que l'on avait précédemment reconnue comme ce qui devait être retenu dans la métaphore althussérienne. Mais ici il y a plus : il y a ici relation causale.

[695] Henry 1977, p. 152.

4.4. La lecture de la métaphore althussérienne comme une métonymie

Quand on va au-delà de la métaphore avec Paul Henry, l'« insu » idéologique par lequel un individu est « toujours-déjà » sujet *s'explique par* la « méconnaissance » propre à l'imaginaire : la fonction leurrante de l'imaginaire tient au refoulement de sa face invisible qu'est l'idéal du moi, derrière sa face visible qu'est le moi-idéal. Sous certaines conditions historiques, cette méconnaissance se fait refoulement idéologique du « sujet universel » produit par la pratique théorique-idéologique *derrière* le « sujet individuel » de la pratique empirique, comme si du premier le dernier était le fondement naturel, alors que l'un et l'autre trouvent leur place dans une division du travail issue du mode de production capitaliste. Le sujet individuel trouve « toujours-déjà » au fond de lui, sur le mode de la naturalité, le « sujet universel » qu'il est en tant que sujet de droit et sujet de science – mais cette continuité tient précisément à la *méconnaissance* que comme moi-idéal, ce sujet « individuel » a de son autre face, invisible et latente, l'idéal du moi, qui lui est tout sauf intérieure, puisqu'elle l'attache au symbolique c'est-à-dire au « discours de l'Autre », dans lequel s'accrochent, *entre autres,* les discours du droit et de la science, produits par la pratique théorique-idéologique du mode de production capitaliste.

Ainsi, la métaphore althussérienne a été transmuée en métonymie, l'analogie en causalité. La thèse fondamentale de Paul Henry est alors intégralement développée : c'est parce qu'*il y a* la langue telle que décrite par la linguistique, qu'*il y a* l'inconscient décrit par la psychanalyse, et donc qu'*il y a* l'idéologie décrite par le marxisme[696]. Néanmoins, l'inconscient, condition nécessaire de l'idéologie comme interpellation, n'en est pas pour autant condition suffisante. Dans cet intervalle entre condition *nécessaire* et condition *suffisante* s'ouvre tout l'espace de l'historicité des modes de production, faisant que la configuration historique des idéologies du mode de production capitaliste s'appuie sur le mécanisme de la « méconnaissance » propre à l'imaginaire tel que la psychanalyse le décrit, sans pour autant que la description psychanalytique de ce mécanisme *suffise* à caractériser

[696] L'on parvient enfin à l'autre thèse de Henry annoncée au début de ce chapitre en *supra,* p. 298, selon laquelle si une démarcation scientifique hors de l'idéologie est possible, c'est parce qu'il y a la langue – thèse qui est un *corollaire* de la thèse présentée ici, laquelle est que c'est la langue qui rend possible la méconnaissance de l'inconscient et ainsi l'interpellation par l'idéologie. Si cette dernière thèse est posée, il est posé aussi que c'est la langue qui donne à voir les failles de la méconnaissance (le retour du refoulé par le lapsus) et, par cascade, qui rend possible de se démarquer de l'idéologie en exploitant les failles de celle-ci. D'où c'est parce qu'il y a la langue que du scientifique peut être inscrit dans la pratique théorique par le truchement des démarcations idéologiques. La langue, condition nécessaire de la science, n'en est pour autant pas condition suffisante : l'écart de l'un à l'autre constitue tout le caractère de pratique – théorique et expérimentale – de la science.

les contenus historiques qui y prennent appui. De même, et à l'inverse de ce qu'a pu prétendre Althusser avec sa terrible doctrine de l'« animal idéologique », il faut maintenir que le symbolique auquel s'accroche un sujet – par quoi il se dote d'un idéal du moi, et surtout écrit sa propre histoire individuelle – ne contient jamais qu'*entre autres* les discours idéologiques, au milieu de tout ce qui peut transiter dans les discours sous le nom parfaitement équivoque de *culture*[697]. De ceci l'on saisit que l'ouverture du réel de la langue maintenue par Pêcheux et Henry coûte que coûte maintient aussi l'ouverture pour le sujet d'un réel de son désir qui ne soit pas écrasé sous le réel social et politique comme sous le rouleau compresseur de la « vision politique du monde » bien épinglée par ailleurs par Milner[698].

L'on ne peut donc évidemment pas parler d'une « fonction » idéologique du discours sauf à creuser ce qui déjà s'annonce dans l'homonymie mathématique du terme : le discours ne trouve pas *sa* fonction (organique) de son insertion dans un système idéologique, mais trouve comme *une* de *ses* fonctions – un de ses modes de fonctionnement – cela qu'il permette qu'il y ait de l'idéologique. La fonction sociale du discours ne veut alors plus dire autre chose que cette pure disponibilité à la relation avec de l'idéologique *entre autres*.

D'où l'on retrouve finalement l'infinie prévention de Pêcheux comme d'Henry à trop resserrer le nœud qui tient ensemble linguistique, psychanalyse et marxisme. Il faut tenir dans le texte d'Henry une grande résolution de la contradiction qui tourmente des *Vérités de La Palice* – probablement la seule possible en tant qu'acceptation de la catégorie de *sujet,* sur laquelle les *Vérités* s'entêtent à ne rien céder. Il faut pourtant mesurer la fragilité du nouage qui y est affirmé : que la linguistique repère un sujet de l'énonciation, cela induit *entre autres* que la psychanalyse puisse penser un sujet divisé ; que le discours psychanalytique soit possible, cela induit *entre autres* que l'idéologie comme interpellation

[697] Comme ce qui peut, peu ou prou, s'écrire, et de ce fait entrer dans une histoire individuelle. Ainsi Lacan dans « L'instance de la lettre » : « C'est qu'à toucher si peu que ce soit à la relation de l'homme au signifiant, ici conversion des procédés de l'exégèse, on change le cours de son histoire en modifiant les amarres de son être. C'est par là que le freudisme si incompris qu'il ait été, si confuses qu'en soient les suites, apparaît à tout regard capable d'entrevoir les changements que nous avons vécus dans notre propre vie, comme constituant une révolution insaisissable mais radicale. Accumuler les témoignages est vain : tout ce qui intéresse non pas seulement les sciences humaines, mais le destin de l'homme, la politique, la métaphysique, la littérature, les arts, la publicité, la propagande, par-là, je n'en doute pas, l'économie, en a été affecté. » (Lacan 1966, p. 287)

[698] Milner 1982, p. 80 *sq.* Dans la « vision politique du monde », tout ce qui se fait de discours doit s'ordonner au maître-mot « politique », faisant que « tout est politique ». Cette vision – inquiétante pour Milner, qui en a pourtant été affecté – implique, dans les mots du linguiste, l'illusion d'un nouage définitif entre réel, symbolique et imaginaire, nouage illusoire en ce qu'il ne retient pas que le rassemblement ne tient que de la contingence de l'énoncé d'un signifiant (Milner 1982, p. 105).

soit pensable. Sujet d'énonciation, sujet divisé par l'inconscient, enfin sujet interpellé par l'idéologie ne sont noués un à un que par le mince fil de la condition nécessaire, par lequel la dépendance reste à jamais en deçà de toute réduction, dans quelque direction que l'on s'oriente. Il ne suffisait pas d'avoir la psychanalyse pour se donner le marxisme althussérien, il ne suffisait pas d'avoir la linguistique pour se donner les deux autres. Que les trois se révèlent effectivement noués dans la lettre du travail de Pêcheux et d'Henry, tient à cette propriété qui saisit le langage dans sa contingence : cela qu'il peut prendre la forme du *discours* et nouer alors les sujets les uns aux autres[699].

Pourtant, la « vérité » du discours ainsi dévoilée dans les épreuves qu'elle tend aux sciences linguistiques, historiques, psychanalytiques, doit-elle nous décourager d'en obtenir quelque savoir, qui constituerait le trésor propre d'une « analyse du discours » ?

4.5. Pêcheux et Henry : une démarcation par rapport à l'althussérisme en direction d'une analyse du discours

Après le parcours de cet escarpement théorique qui lie Althusser, Pêcheux et Henry, l'on peut s'inquiéter de ne déboucher sur autre chose que sur une ouverture radicale des discours au conflit des interprétations. Il est vrai que, comme nous l'avions annoncé, l'échec du dispositif AAD69 indique que le modèle d'une science formelle homogène pour l'analyse du discours doit être abandonné : elle recourra nécessairement au registre de l'interprétation. Rassurons-nous cependant, pour les besoins de la poursuite d'une ligne de plus grande pente nous permettant d'aller au plus vite au sommet, un certain nombre des contenus linguistiques empiriques des travaux de Pêcheux et Henry ont été sciemment laissés sur le bord de la route. Ils sont pourtant toujours là et fournissent le matériau nécessaire à la mise en marche de concepts *descriptifs* pour l'analyse du discours. C'est nommément dans l'étude du *préconstruit* que la mise en pratique du nouage entre langue, histoire et sujet dans le discours va pouvoir se tenir en application du cadre théorique de Pêcheux et Henry. Si aucune condition *suffisante* ne permet jamais de conclure de la linguistique à la psychanalyse à la théorie des formations sociales, il n'en reste pas moins que dédoublement énonciatif, insu inconscient et interpellation idéologique restent liées par

[699] Avec la proposition d'Henry l'on ne se situe justement pas dans l'optique de la « théorie générale du signifiant » qui a pu être celle du « premier classicisme lacanien » (représentée par les *Cahiers pour l'analyse*), mais bien dans celle du "second classicisme lacanien", tel que représenté dans la classification de Milner 1995, p. 91.

les liens de la condition *nécessaire*. Ainsi l'interprétation des discours reste néanmoins encadrée et guidée par des conditions linguistiques. Nous allons montrer ces observables linguistiques dans la section suivante.

Une chose devait être acquise : il n'est pas possible de ranger Pêcheux et ses collègues dans un camp « pour Althusser » sans écraser la spécificité de leur approche linguistique de la question de l'idéologie, approche qui les conduit aux limites de leurs propres concepts[700]. À vrai dire, le concept d'« autonomie relative » de la langue, parce qu'il suppose un *réel* de la langue, entre en tension avec le modèle productif des pratiques *dans lequel la catégorie même d'« autonomie relative »* est formulée pour le constructivisme althussérien. En effet, dans ce modèle productif il n'y a à première vue de place que pour un réel *social* des rapports sociaux et un réel *physico-biologique* des forces productives : quid du réel de la langue ? Pêcheux et Henry – tout comme Normand reprenant l'épistémologie constructiviste d'Althusser – font fonctionner le concept d'autonomie relative aux limites de son champ de fonctionnement. À bien y regarder, cette importation du concept d'autonomie relative pour penser la pratique scientifique de l'objet langue implique un aménagement du modèle productif des pratiques lui-même : il faut concevoir que dans la dernière instance qu'est la pratique productive économique qui confère aux autres leur modèle, quelque chose comme l'espace du réel de la langue soit possible. Il faut envisager qu'une pratique économique ne soit pas possible sans langue, par exemple en observant avec Lacan que du *symbolique* structure le rapport social[701], et donc, en vertu de la cascade des conditionnements, que la langue contribue à structurer le rapport social. Quoiqu'il en soit, le statut épistémologique de la linguistique commande de porter le constructivisme au-delà des limites dans lesquelles Althusser l'a d'abord conçu.

De manière générale, l'article sur les AIE, où Althusser s'avance le plus loin, conduit bien plutôt, par la complexité même de l'éclairage que fournit l'analogie entre inconscient et idéologie, à un *point d'hérésie* à partir duquel l'analyse du discours va diverger des positions althussériennes. Ce tournant est celui que Pêcheux lui-même nomme rétrospectivement « AD3[702] », en le situant comme ultérieur à la publication des *Vérités de La Palice*. L'analyse que nous venons de conduire montre au contraire que la difficulté qui

[700] Par exemple celui d'« autonomie relative » : né dans un berceau althussérien ordonné à la pratique productive économique, le concept se révèle employé comme ce qui, justement, permet de penser autre chose que la réduction du réel de la langue au réel social.
[701] *Cf.* les thèses du « Discours de Rome » (Lacan 1966, p. 277 *sq.*), mais aussi plus tard, par exemple, la description du « lien social » à travers la théorie des « quatre discours » (Lacan 1975b, p. 21).
[702] Pêcheux 1990 [1983], p. 295.

conduit à l'affirmation explicite d'une « AD3 » est en réalité déjà structurante des *Vérités de La Palice* – soit le sommet de « AD2 » dans l'historiographie rétrospective que propose Pêcheux – dans leur impossible double fidélité saussurienne et althussérienne. L'on ne saurait donc être trop prudent à l'égard de ces jalons rétrospectifs qui ont tendance à masquer le nouage profond des interrogations de Pêcheux sur langue, inconscient et idéologie[703]. Ainsi si « AD2 » est réputée lancée par la référence à l'article des AIE d'Althusser, cette renaissance de l'analyse du discours est d'emblée barrée par une réflexion épistémologique sur la linguistique qui mine de manière souterraine les positions althussériennes. Paul Henry, dont le travail est traditionnellement associé à AD3, est en fait celui qui va mener au bout la contradiction des *Vérités*, en proposant avec la notion de *sujet* un nouveau nouage du trio présent dès le début : linguistique, psychanalyse et marxisme. Ce nouage, se tient d'une « démarcation » linguistique incontestable accomplie par Pêcheux et Henry à l'égard d'Althusser, lors même qu'un premier regard les aurait donnés dans un camp pro-althussérien.

C'est bien une forme de fidélité théorique et politique au « sujet » Althusser qui rend cette démarcation si difficile à percevoir : nulle critique d'Althusser dans toute l'œuvre de Pêcheux, si ce n'est sous la forme des « rectifications » à partir de 1978, et, à l'extrême limite – plus frontalement – dans l'inédit que constitue *Le Structuralisme brûle-t-il ?* :

> « C'est là que l'intervention althussérienne (l'article des AIE avec la notion d'interpellation-assujettissement, puis la *Réponse à John* Lewis avec celles d'effet-sujet et de procès sans sujet ni fin(s)) rencontra sa pierre d'achoppement, sous la forme du (non-)rapport entre l'idéologie et l'inconscient. On aura constaté combien, tout au long du trajet, la problématique freudienne, et la reprise lacanienne, étaient en fait demeurées à l'écart comme une pure défense théorique rituellement invoquée contre l'anthropologie psychologique humaniste du bon sujet pratique, conscient et autonome (…) [La position de l'analyse de discours] se confortait en même temps de l'existence de ce sujet plein, si commode à remettre en cause au nom du procès sans sujet dont il est supposé être le produit. Entre cet illusoire sujet plein d'initiative, auteur responsable de ses actes, et l'automate qu'il était "en vérité" au regard de la "théorie des AIE", il n'y avait littéralement pas d'issue (…) Il est apparu en tout cas, avec le recul du temps, que le texte des AIE recouvrait quelque chose de ce qui avait surgi avec les premiers travaux du "marxisme structuraliste", dans leur rapport au champ de l'inconscient (…) De ce point de vue, le moment des AIE a constitué

[703] Déjà présente dans l'article de 1966 comme nous l'avons souligné.

> un retour en arrière accélérant la décomposition de la Triple Entente [Marx, Freud, Saussure, *H.D.*][704]. »

Ici – c'est la seule occurrence dans l'œuvre de Pêcheux – le texte des AIE est présenté comme une *régression* de la problématique langue-discours-histoire. Le ratage de l'inconscient est explicitement présenté comme ce sur quoi l'intervention althussérienne rencontre sa « pierre d'achoppement ». Dans sa définition althussérienne, l'interpellation ne décrit que des « automates », et non des *sujets*. La démarcation a atteint son point d'aboutissement.

4.6. Vers Foucault ?

À partir de 1977-1978, il est manifeste dans ses textes que Pêcheux entame un « retour » à Foucault, contre Althusser, et depuis les positions de la linguistique. Entre l'idéologie et l'individu se sont logés langue, énonciation et inconscient ; conséquemment l'interpellation ne va plus sans failles[705]. Et curieusement – si l'on a en tête la relation houleuse de l'intéressé à la psychanalyse – c'est vers Foucault qu'un tel mouvement se dirige chez Pêcheux :

> « Certaines analyses de Michel Foucault donnent la possibilité d'une rectification de la distinction althussérienne entre interpellation idéologique et violence répressive, par la mise en évidence du processus d'individualisation-normalisation dans lequel différentes formes de violence d'État assujettissent les corps et assurent matériellement la soumission des dominés – *mais à la condition expresse de rectifier Foucault lui-même sur un point essentiel*, qui concerne précisément son rapport de forclusion à l'égard de la psychanalyse et du marxisme : en démontrant patiemment les multiples ressorts par lesquels se réalisent le dressage et l'enrégimentation des individus, les dispositifs matériels qui en assument le fonctionnement et les disciplines de normalisation qui en codifient l'exercice, Foucault apporte, qu'il le veuille ou non, une contribution importante aux luttes révolutionnaires de notre temps, mais il la recouvre en même temps, en rendant insaisissable les points de résistance et les bases de la révolte de classe. Je ferai l'hypothèse que ce recouvrement tient à l'impossibilité, du strict point de vue de Foucault, d'opérer une distinction cohérente et

[704] Pêcheux 1983, p. 19-21.
[705] « Saisir jusqu'au bout l'interpellation idéologique comme *rituel* suppose de reconnaître qu'il n'est pas de rituel sans failles, défaillances et fêlures : "un mot pour un autre", c'est la définition de la métaphore, mais c'est aussi le point où un rituel se brise dans le lapsus » (Pêcheux 1990 [1978], « Il n'y a de cause que de ce qui cloche », p. 268).

> conséquence entre les processus d'assujettissement matériel des individus humains et les procédures de domestication animale[706]. »

Il est impossible de ne pas sentir dans ce texte une profonde sensibilité de Pêcheux à ce qui fait l'originalité de la démarche foucaldienne, même si elle est vue au travers du prisme de la « rectification » des positions althussériennes ; et pourtant l'« hypothèse » – assassine – qui conclut le texte indique bien le fossé qui sépare encore les deux penseurs, dans lequel le malentendu est patent. S'ouvrant à l'inconscient à partir de 1977, Pêcheux ne voit que l'absence de cette catégorie chez Foucault, en ne tient pas compte de la problématique énonciative – et discrètement linguistique – qui parcourt la théorisation foucaldienne de la discursivité. D'autres textes plus tardifs indiquent pourtant l'urgence politique de penser « avec Foucault » :

> « En empruntant [la notion de formation discursive] à M. Foucault, l'analyse du discours l'a en même temps subrepticement réajustée au niveau des discursivité politiques textuelles, sans doute parce que cette matière discursive semble techniquement plus facile à travailler, mais aussi en vertu de cette conviction "marxiste" que le pouovir vient d'en haut, sous la forme doctrinale du discours du Droit et de l'État en tant qu'"idéologie dominante". Même à s'en tenir à la lettre du texte althussérien des AIE, l'analyse du discours *aurait pu* ne pas fermer les yeux sur les "petits rituels idéologiques" qui y étaient explicitement mentionnés (une petite messe, une petite leçon dans une école, une petite séance du tribunal, *etc*.). Mais l'analyse de discours s'était refusée à "lire" de tels effets que, de son côté M. Foucault – suivant comme on le sait un tout autre chemin – a pu repérer comme des effets de pouvoir se formant "par en bas", dans ces quotidiennetés énonciatrices qui débordent l'État et ses appareils[707]. »

Ainsi le retour à Foucault chez Pêcheux est motivé par le désir de réparer une erreur d'orientation de l'analyse en direction des textes et discours *politiques* – ce que Pêcheux appelle aussi les « discursivités textuelles autostabilisées[708] » ayant la forme du théorique doctrinaire. C'est aussi dans les discours quotidiens – en particulier dans la littérature grise de l'administration – que se révèle une micropolitique décisive pour la compréhension du pouvoir. Nul doute que les désillusions expérimentées après la « prise du pouvoir d'État » du 10 mai 1981 se trouvent à l'arrière plan de cette exhortation à penser autrement[709]. Pêcheux a reconnu dans Foucault le désir de penser en dehors d'Althusser. Dans sa

[706] *Ibid*., p. 270.
[707] Pêcheux 1983, p. 19.
[708] Pêcheux 1990 [1983], p. 296.
[709] L'un des derniers textes de Michel Pêcheux, « Le discours : structure ou événement ? », revient longuement sur cet énoncé ambivalent de 1981 : « On a gagné » (Pêcheux 1990 [1983], p. 306).

démarcation linguistique par rapport à Althusser, Pêcheux a voulu se faire foucaldien. Était-ce possible ?

Chapitre VIII. Foucault et les exigences de l'histoire : les normes plutôt que l'idéologie

Saisir le discours théorique foucaldien dans sa conjoncture théorique historique – par ses marges discursives – implique d'avoir une attention toute particulière à la présence en sourdine du marxisme derrière à l'arrière-plan du discours foucaldien. Dans la conjoncture où il s'énonce, en ce début des années 1970, le « marxisme » – sous des formes diverses – est particulièrement présent autant dans le discours des acteurs politiques, que dans l'université française, et même sur la scène internationale. La théorie philosophique est alors bien ce « champ de bataille » que décrit Kant, qui est traversé par les problèmes politiques de son temps, et dans lequel aucune position ne domine définitivement, mais s'appuie sur les autres, court le risque d'être renversée, se trouve parfois prise à revers. Dans ce cadre, Balibar a proposé très tôt l'hypothèse d'un « combat » avec Marx, coexstensif à toute l'œuvre de Foucault, et ressort de sa productivité[710].

Il semble aujourd'hui admis, parmi les commentateurs, de considérer deux grands « cycles » critiques dans lesquels Foucault précise son rapport avec les concepts de Marx. Ainsi comme le présente Étienne Balibar[711], un premier cycle débute par le très marxiste *Maladie mentale et personnalité* et se termine au fameux chapitre des *Mots et des choses* réinscrivant Marx « comme un poisson dans l'eau » dans l'historicisme économique du XIXe siècle (où il voisine avec Ricardo sans coupure) : ce trajet consomme le divorce avec la lecture épistémologique de Marx opérée par Althusser. Un deuxième cycle « politologique », selon le mot de Balibar, commence en 1971 avec le cours au collège de France sur *Théories et institutions pénales*, et s'achève en 1976 dans le cours *« Il faut défendre la société »*. Au long de ce trajet, trois grands concepts politiques de la théorie de Marx sont abordés, critiqués, revus : dans l'ordre, la théorie de l'État, la théorie de la reproduction, enfin la théorie de la lutte des classes. Le cycle se clôt par la réinscription de la lutte des classes dans une généalogie des modèles agonistiques de l'histoire, aux côtés de la « lutte des races » : dès lors, le marxisme « n'est plus une théorie de référence à

[710] Balibar 1997, p. 282.
[711] Ainsi Balibar 2015, c'est une scansion que l'on retrouve aussi chez Macherey 2014.

discuter ou développer, ou à remplacer, c'est un discours à inscrire parmi d'autres dans une généalogie de la "contre-histoire"[712] ».

Si la référence à Althusser est présente en filigrane dans les deux cycles au fil des aspects du marxisme qui sont privilégiés par Foucault (épistémologie ou politique), c'est plus précisément dans le deuxième cycle que se trouvent les références pertinentes pour notre propos. En effet – et cela fait là aussi consensus parmi les commentateurs[713] –, ce deuxième cycle est dominé par la référence plus ou moins implicite à la théorie de l'idéologie d'Althusser, et, plus précisément, à la version qui en est proposée dans l'article de 1970 sur les Appareils Idéologiques d'État. Disons le directement : le concept d'« idéologie » est condamné radicalement par Foucault, comme un *obstacle* à l'établissement de sa propre problématique. Mais, comme Althusser tente précisément à la même époque de renouveler le marxisme à travers la question de l'idéologie, il se trouve de fait placé en position d'immanquable interlocuteur des argumentations de Foucault sur les concepts politiques du marxisme, et ce d'autant plus que, dans l'ébullition post-68, c'est un auditoire en prise avec les débats marxistes, althussériens, maoïstes, auquel Foucault adresse son discours.

Le philosophe propose une approche originale des questions politiques ouvertes par le marxisme, de laquelle on peut dire qu'elle est ordonnée au concept de *norme* plutôt qu'à celui d'idéologie. Néanmoins – et c'est ce qui fait la difficulté de la lecture des textes foucaldiens de la période – ce concept de norme ne surgit pas tout armé de la plume de son auteur, mais est *élaboré* au cours du cycle 1971-1976, et ce y compris en appui sur des références à Marx, ce qui fait toute la subtilité du problème. C'est d'abord à la faveur de la réflexion sur les « disciplines » qui commence dès le cours sur *Théories et institutions pénales* et culmine dans *Surveiller et Punir* en 1975[714] que se construit le concept ; les disciplines se caractérisent à ce qu'elles visent les *corps*[715] en constituant une « anatomo-politique », qui est d'abord la première manifestation de la norme chez Foucault. Mais,

[712] Balibar 2015, p. 92.
[713] Pallota 2015 ; Balibar 2015.
[714] « Apparaît, à travers les disciplines, le pouvoir de la Norme. Nouvelle loi de la société moderne ? Disons plutôt que depuis le XVIIIe siècle, il est venu s'ajouter à d'autres pouvoirs en les obligeant à de nouvelles délimitations. » (Foucault 1975, p. 186). Mais aussi : « Les disciplines, entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle définiront un code qui sera non pas celui de la loi, mais de la normalisation, et elles se réfèreront nécessairement à un horizon théorique qui ne sera pas celui du droit mais le champ des sciences humaines, et leur jurisprudence sera celle d'un savoir clinique. » (Foucault 1994, III, « Cours du 14 janvier 1976 », p. 188).
[715] « Le moment historique des disciplines, c'est le moment où naît un art du corps humain, qui ne vise pas seulement la croissance de ses habiletés, ni non plus l'alourdissement de sa sujétion, mais la formation d'un rapport qui dans le même mécanisme le rend d'autant plus obéissant qu'il est plus utile, et inversement »

dans le même temps – et c'est ce qui a pu laisser penser à une incertitude de la démarche foucaldienne[716] – la réflexion sur la *norme* dépasse aussi la question des « disciplines » proprement dites pour toucher au « contrôle », lequel ne concerne plus les corps mais les *populations*, dans le cadre d'une « biopolitique ». Or, le « contrôle » est présent d'emblée aux côtés des « disciplines » dans les écrits des années 1971-1972[717]. C'est que, profondément, les deux concepts de « discipline » et de « contrôle » fonctionnent en couple, articulant corps et populations dans un même dispositif de *normalisation* qui revendique dans les deux cas son fondement dans une forme de naturalité[718].

Dans cette construction, Althusser et le concept d'idéologie jouent un rôle de repoussoir dans une stratégie théorique visant à créer l'espace nécessaire au fonctionnement du concept de *normes*. Cette mise en concurrence, maintenant traditionnelle dans la lecture donnée des deux auteurs et des deux concepts, indique évidemment que se pose à leur sujet une question de frontière – ce qui ne signifie pas pour autant qu'il ne doit en rester qu'un. Ainsi les différentes prises de positions de Foucault « contre Althusser » – et aussi contre le marxisme – doivent selon nous surtout à un travail de *démarcation* qui était nécessaire au philosophe pour cerner l'objet spécifique de son concept de normes vis-à-vis de l'idéologie ; elles peuvent maintenant faire *obstacle* à la compréhension réelle des deux concepts. Nous bénéficions heureusement aujourd'hui des fruits d'un minutieux travail de commentaire de la relation théorique entre Althusser et Foucault sur lequel nous allons faire fonds pour éviter certaines ornières. Convaincus ni de

[716] « Les formulations foucaldiennes sont en réalité plus complexes qu'il n'y paraît, et elles utilisent au moins deux autres concepts pour décrire la même mutation : le concept de "contrôle", et celui de "biopolitique" (ou, au pluriel, celui de "biopouvoirs"). Ce redoublement lexical, qui n'est pas toujours très clair, a probablement été à l'origine de la difficulté à saisir ce qui se jouait dans la réflexion de Foucault à partir du milieu des années 1970 (…) l'apparent flottement de vocabulaire répond en réalité à une nécessité de décrire avec précision un tournant dont la complexité joue simultanément à différents niveaux, et avec des périodisations légèrement décalées bien que liées entre elles. » (Revel 2010, p. 199-200).

[717] Par exemple, en 1973 : « Toute la pénalité du XIXe siècle devient un contrôle, non pas tant sur ce que font les individus – est-ce conforme ou non à la loi ? – mais sur ce qu'ils peuvent faire, de ce qu'ils sont capables de faire, de ce qu'ils sont sujets à faire, de ce qu'ils sont dans l'imminence de faire. » (Foucault 1994, II, p. 593).

[718] « Avec le libéralisme économique, les rapports de pouvoir se modifient et redoublent ce qui était jusqu'à présent une disciplinarisation des individus (un dressage des corps en fonction d'une exigence nouvelle qui est celle de l'utilité sociale et productive) par un contrôle général des populations » (Revel 2010, p. 201), c'est-à-dire une surveillance désindividualisée fondée sur la fixation d'une règle naturelle commune à partir de laquelle définir une déviance sociale conçue comme "pathologie" sociale. Cette règle d'un nouveau type, qui revendique son fondement naturel et s'applique de fait à un ensemble de traits naturels – ou, plus exactement, construits pour faire office de "référent naturel" –, voilà donc ce que Foucault appellera la *norme*. La notion de "norme" est liée à la fois à la "discipline" et au "contrôle". Pour Foucault, les disciplines sont en effet étrangères au discours juridique de la loi, de la règle entendue comme effet de la volonté souveraine. La règle disciplinaire est, au contraire, ce qui se présente comme une règle naturelle. » (Revel 2010, p. 201-202).

l'incommensurabilité entre les deux théories, ni de la possibilité de les identifier ou réduire l'une à l'autre, nous allons développer l'hypothèse générale de ce travail : c'est en partant du point d'entrée d'une théorisation linguistique du discours que la question de la différence entre idéologie et norme peut être posée, et que la raison de leur rapport peut être éclairée. Que les normes comme l'idéologie ne se réduisent pas au discours, cela une évidence, dès lors qu'est rappelé leur ancrage dans l'historicité de rapports sociaux. En revanche, que l'une et l'autre passent par le discours et y trouvent une détermination essentielle dans leur rapport au sujet, c'est une hypothèse qu'il faut tenter, en ayant l'ambition d'en retirer un éclairage sur l'idéologie, les normes, et leur rapport réciproque.

1. L'idéologie comme repoussoir

À plusieurs égards, le début du cycle « politologique » d'explication de Foucault avec le marxisme commence par une condamnation du mot d'« idéologie », explicitement rejeté dans de nombreux textes.

1.1. Le « pouvoir-savoir » plutôt que l'idéologie et la science

Ainsi, à la fin de l'année universitaire 1972, dans le résumé du cours sur *Théories et institutions pénales*, Foucault couche la formule suivante :

> « L'hypothèse de travail est celle-ci : les rapports de pouvoir (avec les luttes qui les traversent et les institutions qui les maintiennent) ne jouent pas seulement à l'égard du savoir un rôle de facilitation ou d'obstacle ; ils ne se contentent pas de le favoriser ou de le stimuler, de le fausser ou de le limiter ; pouvoir et savoir ne sont pas liés l'un à l'autre par le seul jeu des intérêts et des idéologies ; le problème n'est donc pas seulement de déterminer comment le pouvoir se subordonne le savoir et le fait servir à ses fins ou comment il se surimprime à lui et lui impose des contenus et des limitations idéologiques. Aucun savoir ne se forme sans un système de communication, d'enregistrement, d'accumulation, de déplacement qui est en lui-même une forme de pouvoir et qui est lié, dans son existence et son fonctionnement, aux autres formes de pouvoir. Aucun pouvoir, en revanche, ne s'exerce sans l'extraction, l'appropriation, la distribution ou la retenue d'un savoir. À ce niveau, il n'y a pas la connaissance d'un côté et la société de l'autre, ou la science et l'État, mais les formes fondamentales du "pouvoir-savoir"[719]. »

[719] Foucault [1972], p. 233.

Le « résumé » duquel est extrait ce texte est un exercice rétrospectif qui permet au philosophe de reformuler sa problématique à l'aune du résultat obtenu et de l'articuler au cours suivant. Foucault revendique alors comme résultat du cours de l'année 1971-1972 la définition d'une autre forme d'articulation entre « pouvoir » et « savoir » que celle associée au concept d'idéologie. Le philosophe revendique la construction d'un autre objet : le « pouvoir-savoir » où le tiret représente la co-appartenance irréductible des deux aspects du concept, par opposition à toute théorie de leur articulation qui en fait des instances distinctes. En effet, selon le philosophe :

> « Tout point d'exercice d'un pouvoir est en même temps un lieu de formation, non pas d'idéologie, mais de savoir ; et, en revanche, tout savoir établi permet et assure l'exercice d'un pouvoir[720]. »

De ce fait, la forme de l'analyse se déplace : il n'est pas question de faire une analyse en général du rapport entre « pouvoir » et « savoir », mais de saisir des formes historiques instanciant des régimes de « pouvoir-savoir ». Ainsi de la longue et minutieuse analyse de la formation de l'État médiéval qui occupe le cours *Théories et institutions pénales*, est extraite la forme de « pouvoir-savoir » qui constitue l'*enquête*, laquelle doit figurer aux côtés de la *mesure* étudiée dans le cours de 1970-1971, et de l'*examen* qui occupera le cours de 1972-1973. Dans ces trois formes fondamentales Foucault reconnait ce qu'il appelle des « matrices juridico-politiques », indique que le « pouvoir-savoir » joue un rôle configurant qui tisse ordre de la connaissance et ordre politique[721].

La constitution de ce nouvel objet foucaldien doit quelque chose au relatif échec de l'*Archéologie du savoir* : une théorie discursive des savoirs étant impossible comme telle en raison même de l'hétérogénéité de son objet[722], la seule voie qui s'offre à la connaissance s'avère celle qui prend en considération les rapports de pouvoir comme coappartenants aux formations discursives organisant le savoir. L'hétérogénéité comme telle n'est pas levée : l'écriture d'une grammaire de l'analyse du discours dont l'ambition se rencontre dans *L'Archéologie du savoir* est reconnue irréductiblement hors d'atteinte ; il reste que Foucault prend en quelque sorte le taureau par les cornes en attaquant frontalement l'historicité des formations discursives par cette association qui est faite avec les formes de pouvoir. Ce retournement peut être désigné comme le passage de l' « archéologie » à la

[720] Foucault 2015 [1973], p. 237.
[721] Pour ce qui nous intéresse, nous nous devons de remarquer que ces trois formes impliquent chacune une certaine configuration de la *discursivité* : ce que nous allons décrire plus tard comme un « genre » *de discours* ; il reste qu'elles impliquent aussi des conduites, soit autre chose que du langage.
[722] Ce que nous avons montré au chapitre IV.

« généalogie » : il s'appuie sur une réflexion nietzschéenne qui met en relation, dans la « volonté de vérité » ou « volonté de savoir », la connaissance et le pouvoir[723]. L'on pourrait mener une exposition doctrinale de la théorie du « pouvoir-savoir », et de sa mise en jeu dans des « normes » ; mais, pour aller plus précisément à notre point qui concerne la relation avec Althusser et Pêcheux, nous cherchons à montrer en quoi ce concept de « pouvoir-savoir » s'appuie, dans sa construction, sur une démarcation revendiquée par rapport au concept d'idéologie, et à son insertion dans le réseau des concepts du constructivisme marxiste althussérien.

De manière générale, en se penchant sur des formes historiques de discours et de conduites, Foucault entend poser le concept de « pouvoir-savoir » en contestant précisément le lien que le concept d'idéologie établit entre pouvoir et savoir à travers la catégorie de *science*. Cette contestation implique aussi la révision de tout un ensemble d'articulations, comme par exemple « la science et l'État » dans la citation rapportée plus haut[724]. Ces éléments permettent à coup sûr d'identifier déjà le refus de l'idéologie comme une adresse à Althusser, à son constructivisme épistémologique marxiste. Si dans l'idéologie ce qui pose problème c'est une erreur d'articulation entre « science » et « État », c'est bien que ce qui est mis en cause ici c'est, d'une part, l' « autonomie de la science » dans la suite des analyses de *l'Archéologie du savoir* – la notion althussérienne de « coupure épistémologique » étant implicitement visée – ; et, d'autre part, l'« autonomie de l'État » par rapport à la société et à la connaissance, convoquant implicitement la théorie marxiste de l'État comme appareil au service des classes dominantes[725], c'est-à-dire un élément de la superstructure. Prendre le parti de la science ce serait lutter contre l'idéologie, c'est-à-dire contre l'État puisqu'il est l'appareil central de la lutte idéologico-répressive menée par les classes dominantes : ce geste est illusoire pour Foucault puisqu'entre « science » et « État », comme entre « connaissance » et « société », il n'y a pas deux partis distincts. Néanmoins, on le rappelle, dans le constructivisme althussérien, « science » et « État » sont dotés d'une « autonomie » qui est seulement *relative*, en tant qu'elle prend place à l'intérieur du « tout complexe » surdéterminé[726] ; ainsi, faisant allusion à une

[723] Voir à ce sujet « Nietzsche, la généalogie, l'histoire » (Foucault 1994, II, p. 136-156) ainsi que le premier cours au collège de France « Leçons sur la volonté de savoir » (Foucault [1971]).
[724] *Cf. supra,* p. 342.
[725] C'est une dimension qui est développée largement dans les *Théories et institutions pénales*, ainsi, selon Balibar : « En somme Foucault dit à Althusser (et à leur public commun) : contrairement à ce que tu crois et enseignes, le problème principal ne réside pas dans les appareils idéologiques, il réside dans l'appareil répressif. » (Balibar 2015, p. 92).
[726] L'on renvoie à notre propre explication du concept de « surdétermination » *supra,*. p. 307.

distinction entre « science » et « État » qui n'est, de fait, pas si tranchée, Foucault semble surtout viser la forme d'*articulation générale* qui est proposée par Althusser – la projection du modèle productif économique de la pratique sur l'ensemble des pratiques –, et semble vouloir en proposer une autre : le « pouvoir-savoir ». À vrai dire, puisque le philosophe ne mène pas l'analyse analyse explicite et circonstanciée de la position adverse – ce qui pourrait en révéler la subtilité –, une grande prise est laissée à la discussion et l'interprétation des commentateurs.

Dans le cours de l'année suivante, *La société punitive*, le concept d' « idéologie » est similairement malmené, à la faveur de l'énumération de quatre « schémas théoriques » qui constituent un repoussoir pour l'analyse du pouvoir menée par Foucault.

1.2. La démarcation foucaldienne par rapport aux quatre schémas théoriques du marxisme : contre le « discours bavard » de l'idéologie

Ces quatre schémas théoriques constituent en creux une cartographie du geste de démarcation accompli par Foucault :

> « Je voudrais marquer quatre [types] de schémas théoriques qui me paraissent commander […] les analyses faites sur le pouvoir – et dont je voudrais me démarquer. (…) Quatrièmement, le schéma de l'idéologie selon lequel le pouvoir ne peut produire dans l'ordre de la connaissance que des effets idéologiques, c'est-à-dire que le pouvoir ou bien fonctionne de façon muette à la violence, ou bien de façon discursive et bavarde à l'idéologie. Or le pouvoir n'est pas pris dans cette alternative : ou bien s'exercer purement et simplement en s'imposant par la violence, ou bien se cacher, se faire accepter en tenant le discours bavard de l'idéologie. En fait, tout point d'exercice d'un pouvoir est en même temps un lieu de formation, non pas d'idéologie mais de savoir ; et, en revanche, tout savoir établi permet et assure l'exercice d'un pouvoir. Autrement dit, il n'y a pas à opposer ce qui se fait et ce qui se dit, le mutisme de la force et le babillage de l'idéologie[727]. »

Dans l'opposition entre le fonctionnement « à la violence » et « à l'idéologie » du pouvoir, le lecteur est évidemment invité à reconnaître l'opposition althussérienne entre les Appareils Répressifs d'État et les Appareils Idéologiques d'État. Derrière cette distinction, c'est encore toute la conception althussérienne du rapport entre science et idéologie qui est visée. Pour le philosophe marxiste, la science a une place spécifique en tant que cantonnée au champ de bataille des idéologies théoriques, lequel est sous la domination du champ des

[727] Foucault 2015 [1973], p. 236-237.

idéologies pratiques. Ces deux champs, en tant qu'ils ont affaire à la « *représentation* du rapport des sujets à leurs conditions d'existence[728] », sont structurés par des Appareils *Idéologiques* d'État ; par contraste, les Appareils Répressifs d'État ne concernent pas la représentation mais l'exercice direct, physique et violent du pouvoir. Or, à l'inverse de cette conception althussérienne, Foucault promeut l'objet du « pouvoir-savoir », selon lequel un savoir accompagne toujours l'exercice du pouvoir, et ne peut pas de ce fait être circonscrit à un champ spécifique des pratiques, et conséquemment à un type spécifique d'appareil d'État.

Ici, la réversibilité du « pouvoir-savoir » chez Foucault s'accompagne du reproche à peine voilé adressé à la conception althussérienne de l'idéologie : celui d'avoir réintroduit dans ses droits la *représentation* tout en proclamant le « primat de la pratique ». Pour Foucault, la conception althussérienne, en introduisant la distinction entre deux types d'appareils, réintroduit dans l'unité de la pratique une distinction entre représentation (idéologie) et action matérielle (répression). La science, enfermée dans la sphère autonome de la représentation par sa mise en correspondance avec l'idéologie, ne semble pas pouvoir jouer le rôle concret que Foucault veut donner au « pouvoir-savoir ». La portée de ce reproche est renforcée par la multiplication des allusions à une certaine lecture de la théorie léniniste du fonctionnement de l'idéologie comme *reflet* : ainsi dans *La société punitive*[729], mais aussi dans les conférences de Rio sur « la vérité et les formes juridiques[730] ». Si l'idéologie est « reflet » des conditions matérielles d'existence, c'est à première vue qu'est réintroduite une opposition empiriste entre la représentation et le réel, la première étant tirée du second par une sorte de filtre déformant, laissant entendre qu'un accès *adéquat* au réel resterait possible une fois l'illusion chassée. Bien entendu cette conception est

[728] Soit la définition althussérienne de l'idéologie, voir *supra,* p. 301.

[729] Rejet de la fonction révélatrice du reflet : « Autrement dit, c'est comme *analyseurs* des rapports de pouvoir que je voudrais aborder [les tactiques pénales], et non pas comme *révélateurs* d'une idéologie » (Foucault 2015 [1973], p. 14)

[730] « Il existe une tendance que nous pourrions appeler, un peu ironiquement, de marxisme académique, et qui consiste à chercher de quelle manière les conditions économiques d'existence peuvent trouver dans la conscience des hommes leur reflet et leur expression. Il me semble que cette forme d'analyse, traditionnelle dans le marxisme universitaire en France et en Europe, présente un défaut très grave : celui de supposer, au fond, que le sujet humain, le sujet de connaissance, et les formes de la connaissance elles-mêmes, sont d'une certaine façon donnée préalablement et définitivement, et que les conditions économiques, sociales et politiques de l'existence ne font plus que se déposer ou s'imprimer dans ce sujet définitivement donné. » (Foucault 1994, II, p. 538). Foucault reprend ici une critique absolument classique adressée à l'empirisme : supposons que les contenus de la représentation soient issus d'un enregistrement du divers variable de la sensibilité (dans une version moderne : les « conditions économiques d'existence »), il restera pourtant toujours un élément qui n'est pas variable : la forme même de l'*enregistrement.* En conséquence l'empirisme suppose un sujet invariant (et non-empirique). Reste à savoir si l'empirisme est bien le nom qui convient à la « théorie du reflet ».

incompatible avec la thèse du primat de la pratique à laquelle Althusser et Foucault se rallient[731], d'où le reproche du second au premier. Mais là aussi, la critique foucaldienne reste allusive, et de ce fait assez « perverse » comme le souligne Étienne Balibar[732], dans la mesure où elle fait l'impasse précisément sur tout ce que l'althussérisme a produit pour dépasser la compréhension empiriste du « reflet ». En l'occurrence, ainsi que le montre Dominique Lecourt, la métaphore du « reflet » a avant tout une fonction stratégique dans la polémique de Lénine avec les empiriocriticistes, qui vise à établir la thèse fondamentale du primat de l'être sur la pensée, de laquelle découle l'objectivité des connaissances[733]. Si, comme Balibar, l'on s'amuse de la malice de Foucault à l'égard des althussériens, c'est aussi que l'on suppose implicitement que l'hypothèse d'une bête erreur de lecture du philosophe s'agissant du « reflet » n'est pas suffisante. Il faut donc aller au-delà des mots du philosophe pour comprendre son rejet de la catégorie d'« idéologie ».

Le lecteur est alors voué à tenter d'éclairer le rejet foucaldien de la conception althussérienne de l'idéologie, jamais définitivement explicité, à partir du rejet d'autres catégories politiques fondamentales du marxisme dans *La Société punitive* comme dans *Théories et institutions pénales*.

1.3. Contre les schémas de l'« appropriation », de la « localisation », et de la « reproduction »

En effet, le « schéma théorique » de l'idéologie voisine – et implicitement s'articule – avec trois autres schémas qui figurent des concepts politiques fondamentaux du marxisme, ou, plus précisément, d'un certain marxisme. Ainsi le schéma théorique de

[731] Thèse qui implique chez Althusser de penser le rapport objet de connaissance / objet réel, rapport qui, on l'a suffisamment montré, quoique matérialiste, s'installe en rupture radicale avec l'empirisme et le sensualisme.

[732] Ainsi Étienne Balibar, de manière lumineuse : « [la question de l'idéologie] est l'un des points sur lesquels Foucault est le plus pervers, parce qu'il attribue toujours implicitement à Althusser exactement la conception de l'idéologie dont celui-ci avait voulu libérer le marxisme » (Balibar 2015, p. 89), voir aussi Balibar [2014].

[733] « Si la thèse d'objectivité est *posée*, commandée par la thèse du primat de l'être sur la pensée, la question de l'objectivité ne se pose plus dans les mêmes termes : une telle théorie de la connaissance ne peut plus se développer puisque la question n'est plus de *fonder* l'objectivité, mais de poser le problème des mécanismes de l'acquisition des connaissances objectives. Bref, on peut dire, sans paradoxe, que la thèse du reflet rompt avec l'espace théorique des philosophies de la réflexion » (Lecourt 1973, p. 37). Plus loin : « Nous avons été amené à montrer que la métaphore du "reflet" devait être, en style bachelardien, une métaphore *réduite* ; elle doit être détachée de l'image du miroir qu'elle semble appeler logiquement : c'est pourquoi nous avons dit que le "reflet", tel que l'entend Lénine, est un "reflet sans miroir". Nous sommes maintenant en mesure de donner un contenu positif à cette formule négative : un reflet sans miroir, c'est un reflet qui se réalise dans un *procès* historique d'acquisition des connaissances » (*Ibid*. p. 47). Ainsi réduite, la métaphore du « reflet » n'est plus contradictoire avec le primat de la pratique (ici *procès*).

l'*appropriation* du pouvoir comme celui de la *localisation* du pouvoir renvoient à un certain ensemble d'éléments théoriques marxistes sur l'État[734] : ce dernier est à la fois sous le contrôle des classes dominantes (appropriation)[735] et à la fois lieu de commandement politique décisif (localisation)[736] ; ce que Foucault conteste doublement :

> « Premièrement, le schéma théorique de l'appropriation du pouvoir, c'est-à-dire cette idée que dans une société, certains possèdent et d'autres ne possèdent pas. Il y a une classe qui possède le pouvoir : la bourgeoisie. Certes, la formule : "telle classe a le pouvoir" est une formule qui a politiquement sa valeur, mais qui ne peut servir à une analyse historique. En effet, le pouvoir, ça ne se possède pas, pour plusieurs raisons. D'abord, le pouvoir, ça s'exerce dans toute l'épaisseur, sur toute la surface du champ social, selon tout un système de relais, de connexions, de points d'appui, de choses aussi ténues que la famille, les rapports sexuels, le logement, etc. (…) Ensuite, le pouvoir parvient ou non à s'exercer : il est donc toujours une certaine forme d'affrontements stratégiques instantanés et continuellement renouvelés entre un certain nombre d'individus (…) Enfin le pouvoir n'est jamais entièrement d'un côté. Il n'y a pas ceux qui ont le pouvoir et l'appliquent brutalement à ceux qui ne l'ont pas du tout[737]. »
>
> « Deuxièmement, le schéma de la localisation du pouvoir : le pouvoir politique est toujours localisé à l'intérieur d'une société dans un certain nombre d'éléments, essentiellement dans les appareils d'État. Il y a donc adéquation entre formes du pouvoir et structures politiques. Or, je ne crois pas que le pouvoir puisse être décrit d'une façon adéquate comme quelque chose qui serait localisé dans des appareils d'État. Il n'est peut-être même pas suffisant de dire que les appareils d'État sont l'enjeu d'une lutte, intérieure ou extérieure. Il me semble plutôt que l'appareil d'État est une forme concentrée, ou encore une structure d'appui, d'un système de pouvoir qui va bien au-delà et bien plus profond. Ce qui fait que, pratiquement, ni le contrôle ni la destruction de l'appareil d'État ne peuvent suffire à transformer ou à faire disparaître un certain type de pouvoir, celui dans lequel il a fonctionné[738]. »

---

[734] Plutôt que d'une « théorie » de l'État, qui comme telle est absente chez Marx, il est plus prudent de parler d'« éléments » théoriques, voire même d'une « critique » de l'État (Balibar 1979, p. 115). C'est là la fonction stratégique de la schématisation foucaldienne : le philosophe fige la critique marxiste en une théorie qui n'existe pas exactement, ce qui lui permet de mieux s'y opposer.

[735] Ainsi dans le *Manifeste*, Marx et Engels s'expriment en effet ainsi : « la bourgeoisie a réussi à conquérir de haute lutte le pouvoir politique exclusif dans l'État représentatif moderne : la grande industrie et le marché mondial lui avaient frayé un chemin. Le pouvoir d'État moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de toute la classe bourgeoise » (Marx 1965 [1848], Économie I, « Le Manifeste communiste », p. 163).

[736] Là aussi, dans le *Manifeste* : « Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu toute espèce de capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de production dans les mains de l'État – du prolétariat organisé en classe dominante. » (*Ibid.*, p. 181).

[737] Foucault 2015 [1973], p. 231-232.

[738] *Ibid.*, p. 233.

Ainsi, de même que l'instance de la science ou de l'idéologie ne peuvent être isolées dans des pratiques spécifiques structurées par des appareils correspondants, de même, la pratique du pouvoir d'État ne peut être isolée des autres pratiques dans une structure d'appareil, et ne peut pas non plus recevoir de sujet qui lui soit propre (la bourgeoisie). Il semble bien que, de la même manière que savoir et pouvoir s'entremêlent à tous les niveaux du champ social dans la forme du « pouvoir-savoir » , il faut compter que s'entremêlent similairement les sujets exerçant le pouvoir, et les différents champs d'exercice de celui-ci. Il n'est plus possible de considérer en bloc les grandes unités macroscopiques de la théorie politique marxiste : classes, appareils, idéologies – l'heure est à une « microphysique » du pouvoir. Plus radicale encore est la remise en cause des concepts politiques marxistes lorsqu'est énoncé le rejet du troisième schéma théorique, celui de la « subordination » :

> « Troisièmement, le schéma de la subordination selon lequel le pouvoir est une certaine manière de maintenir ou de reproduire un mode de production : le pouvoir est toujours subordonné, alors, à un mode de production qui lui est, sinon historiquement, du moins analytiquement, préalable. Si on donne au pouvoir l'extension que je viens de dire, on est amené à en repérer le fonctionnement même à un niveau très profond. Le pouvoir ne peut donc plus être seulement compris comme le garant d'un mode de production, comme ce qui permet de constituer un mode de production. Le pouvoir est en fait un des éléments constitutifs du mode de production et il fonctionne au cœur de ce dernier[739]. »

Ces formules semblent mettre en cause jusqu'au principe de détermination en dernière instance par l'économique qui joue le rôle de boussole théorique de Marx à Althusser. Chez ce dernier, c'est précisément parce que le « tout complexe » social est reconnu comme surdéterminé – c'est-à-dire comme parcouru par un faisceau de déterminations venant de l'infrastructure mais aussi de la superstructure –, c'est pour cette raison que la détermination en dernière instance est fondamentale pour ordonner analytiquement la description. Fondamentalement, Foucault touche au concept de *reproduction*, qui donne, en marxisme, la clef du mode de production : l'intrication des multiples déterminations au sein de celui-ci est ordonnée par le principe de la reproduction des conditions de la production, c'est-à-dire des forces productives (avec la part strictement économique que cela implique) et des rapports de production inégaux qui les mettent en relation (c'est-à-dire la domination de classe). En revendiquant autre chose qu'une théorie de la reproduction du mode de production, Foucault va au-delà de la discussion avec Althusser :

[739] *Ibid*., p. 234.

il se propose de modifier l'objet théorique construit par le marxisme. Il est pour ainsi dire devenu « sur-marxiste » selon le mot de Balibar[740].

1.4. Le problème de la rémanence d'un marxisme « brisé » dans le discours foucaldien

À lire ce règlement de compte foucaldien avec les « quatre schémas théoriques », il semble que ce n'est rien de moins que toute la grammaire politique du marxisme qui doit être révisée. Pourtant le philosophe ne prend pas la peine de discuter explicitement le travail d'*aggiornamento* qui en est opéré par les althussériens ni même *a fortiori* de le réfuter. Le concept d'idéologie n'est pas critiqué, il disparaît tout simplement avec les autres catégories marxistes – classes, appareils, État, reproduction – à l'occasion du redécoupage du champ qui s'ordonne à la « microphysique » du pouvoir. Ce geste, pourtant, est ambigu. En effet, en dépit de ce règlement de compte théorique spectaculaire, les concepts du marxisme n'en finiront pas de revenir dans le fil du discours du philosophe, qui s'en explique parfois d'une manière propre à brouiller encore plus les pistes[741]. Ceci ne manque pas de susciter l'interrogation de l'épistémologue quant au régime de validité de concepts « rémanents » dont le système a été brisé. Ceci ne manque pas de susciter la discussion – et parfois la polémique – parmi les commentateurs[742].

---

[740] « On voit bien ce qui se passe pendant ces deux années de cours : Foucault est devenu marxiste, ou peut-être plus marxiste, meilleur marxiste que les marxistes, "sur-marxiste" en quelque sorte, ce qui veut dire qu'il traite leur problème, mais autrement qu'eux. » (Balibar 2015, p. 92).

[741] « Je cite Marx sans le dire, sans mettre de guillemets, et comme ils ne seront pas capables de reconnaître les textes de Marx, je passe pour être celui qui ne cite pas Marx. Est-ce qu'un physicien, quand il fait de la physique, éprouve le besoin de citer Newton ou Einstein ? Il les utilise, mais il n'a pas besoin de guillemets, de notes en bas de page ou d'approbation élogieuse qui prouve à quel point il est fidèle à la pensée du maître. Et comme les autres physiciens savent ce qu'a fait Einstein, ce qu'il a inventé, démontré, ils le reconnaissent au passage. Il est impossible de faire de l'histoire actuellement sans utiliser une kyrielle de concepts liés directement ou indirectement à la pensée de Marx et sans se placer dans un horizon qui a été décrit et défini par Marx. À la limite, on pourrait se demande quelle différence il pourrait y avoir entre être historien et être marxiste. » (Foucault 1994, II, « Entretien sur la prison : le livre et sa méthode », p. 752-753). Avouons que la référence au régime de scientificité de la physique (et ses ruptures épistémologiques irréversibles) pour « éclairer » le rapport à Marx est particulièrement espiègle ici, pour quelqu'un qui revendique à la fois de révolutionner l'objet des marxistes et de se passer du concept de coupure épistémologique !

[742] Ainsi par exemple Stéphane Legrand, témoin oublié de discussions qui se firent visiblement virulentes : « L'idéologisation tendancielle des concepts foucaldiens, opérée par certains de ses anciens collaborateurs passés dans l'avant-garde du patronat, mais aussi par beaucoup de ceux qui s'efforcent de lui rester fidèles, parfois trop fidèles, constitue un problème auquel toute étude sérieuse de Michel Foucault doit aujourd'hui s'affronter, nous dirions même : dont elle doit nécessairement partir. Les notions inventées ou réélaborées par Foucault, conçues pour servir d'instruments à une analyse critique des formations sociales et des rapports de pouvoir qui les traversent, fonctionnent en effet de plus en plus comme des "mots d'ordre", les marqueurs discursifs de l'appartenance à un certain groupe virtuel, qu'on pourrait surnommer "le club des amis de la subjectivation". Ceux "n'aiment pas" la discipline continuent d'entrer dans de longues et éprouvantes luttes de papier contre ceux qui "aiment bien" la discipline, lesquels d'ailleurs n'existent plus (ou si peu) depuis un

En particulier, s'agissant du concept d'idéologie l'on est tenté de reconnaître à Pierre Macherey une intuition « symptômale » qui peut nous servir de boussole dans ce travail : Foucault est d'autant plus tranchant avec le concept althussérien d'idéologie qu'il se trouve *dans l'embarras* s'agissant de ce concept[743]. Macherey consigne les nombreux points de retour et d'affleurement d'un mot et d'un concept radicalement congédié par la porte et qui tend à revenir par la fenêtre[744]. Il souligne de plus la rémanence dans le discours foucaldien de la structure *topique* propre à l'idéologie[745]. Si donc il y a une figure cachée dans ces multiples manifestations, elle ne peut s'éclairer que dans l'unité du geste de démarcation que Foucault réalise à l'égard du marxisme, lequel s'étale dans une cartographie critique des « quatre schémas théoriques ». Nous avons indiqué une attitude critique de Foucault à l'égard du modèle productif économique de la pratique faisant office de clef de voute du constructivisme althussérien ; il faut approfondir cette analyse qui touche au marxisme lui-même pour comprendre les problèmes plus spécifiques du département de l'idéologie. Ainsi l'on pense pouvoir comprendre un peu mieux la manière parfois spectaculaire et parfois discrète que Foucault a d'être « contre » Althusser.

---

certain temps, dans le but de démontrer à quel point il est nécessaire de résister aux "normes disciplinaires", et aux assujettissements intolérables de la "société de surveillance", éventuellement au moyen de courageuses "subjectivations libres" ou d'une audacieuse "esthétique de l'existence" (…) Notre thèse est qu'une telle idéologisation du discours foucaldien n'est pas, ou pas seulement, le résultat inévitable de la capacité particulière du capitalisme à intégrer et assimiler la critique, mais en l'occurrence, au moins autant, d'une tendance déjà à l'œuvre dans *Surveiller et punir*, consistant à occulter le référentiel marxiste sur la base duquel les principaux éléments de l'analyse politique foucaldienne ont été élaborés. » (Legrand 2004, p. 27-28).

[743] « Il me semble, c'est une hypothèse que je propose à la discussion, que la manière tranchante utilisée par Foucault pour aborder la question de l'idéologie est le symptôme d'un embarras. Il déclare apparemment sans appel, comme d'ailleurs le fait également Bourdieu à la même époque, que le mot et l'idée à laquelle il renvoie doivent être rayés définitivement de la carte : et en même temps, il ne cesse de revenir sur la question, ce qui laisse penser que, en dépit de l'interdit porté à son sujet, elle n'est toujours pas réglée ; c'est comme si le mot et l'idée ayant été renvoyés par la porte, la "chose" idéologie, dont on n'arrive pas à se débarrasser, rentrait par la fenêtre. Il s'agit d'un phénomène complexe, pas très clair, dont l'analyse renvoie à de multiples causes, dont certaines tiennent à l'itinéraire personnel suivi par Foucault, qui l'a amené à liquider son propre passé "marxiste" , une culture qui ne lui était pas du tout étrangère, dans la forme d'une radicale abjuration : idéologie, c'est pour lui un élément de la culture et de la terminologie marxiste qu'il lui faut rejeter en bloc en raison des arrière-plans théorique et pratiques qui les soutiennent, en rapport avec tout un ensemble de présupposés auxquels, à un certain moment, il a refusé de continuer d'adhérer, et qu'il s'est reproché d'avoir acceptés auparavant. De ce point de vue, son rejet de l'idéologie revêt l'allure d'une cure purificatoire, d'une sorte de *katharsis*, voire d'exorcisme, démarche qui mêle inextricablement le subjectif et l'objectif, d'où un effet inévitable d'équivoque, conséquence de son ralliement à la clique du *Nouvel Observateur* (Jean Daniel n'était peut-être pas le meilleur antidote à Georges Marchais). » (Macherey & Irrera 2016, p. 1-2)

[744] Ainsi lorsque Foucault relève le caractère décisif de l'« opinion publique » au XIXe siècle, qui peut passer pour une reconnaissance du *fait* idéologique. Ainsi aussi, et peut-être plus massivement, lorsque le philosophe reconnait que la montée libéralisme au XIXe siècle s'appuie sur toute une production de discours accréditant la naturalité de ce régime de pratiques : Macherey relève même dans *Sécurité, Territoire, Population* le retour du mot dans l'expression « idéologie de la liberté ». Au fond, la liste est longue et pourrait être prolongée au-delà de ce qui est mentionné ici. Sur ce point, *cf.* Macherey 2014, p. 223 *sq.*

[745] Macherey 2014, p. 226-229.

2. Que « les rapports de pouvoir sont aussi profonds que les rapports de production » : sur-marxisme ou antimarxisme ?

2.1. La topique « renversée » au profit de la « microphysique » du pouvoir

Comme on l'a souligné, la mise en discussion du concept de *reproduction* dans *La Société punitive* implique *a minima* un déplacement de l'objet fondamental du marxisme, à savoir le « mode de production » . Si les explications avec Althusser s'agissant du concept d'idéologie peuvent à bien des égards nous sembler contournées, il paraît cependant judicieux de tenter de les éclairer du point de vue de cette démarcation plus fondamentale qui conduit Foucault à proposer une théorie alternative de la reproduction. Il semble faire consensus chez les commentateurs[746] de reconnaître à cette théorie un axiome emblématique, dont l'interprétation, elle, ne fait pourtant pas consensus. Il s'agit de la thèse suivante :

> « Les rapports de pouvoir sont aussi profonds que les rapports de production, ils ne se déduisent pas les uns des autres. Ils reconduisent les uns aux autres[747]. »

L'on pose que c'est dans cette thèse que se situe le cœur de la démarcation foucaldienne par rapport au marxisme. Si le modèle de toute pratique est le modèle productif-économique – thèse marxiste autant qu'althussérienne –, cela suppose l'antériorité *logique* des rapports de production sur les « rapports de pouvoir » – dès lors qu'ils sont compris comme des « rapports politiques » et placés, dans la topique de l'infrastructure et de la superstructure, du côté de cette dernière qui subit la détermination en dernière instance de l'infrastructure.

Et en effet, s'il y a un intérêt, en marxisme, à présenter le « mode de production » sous la forme d'une *topique*, c'est bien pour exprimer une différence de priorité entre la *base* (l'infrastructure) et ce qu'elle supporte (la superstructure) – quand bien même, et c'est toute l'invention althussérienne, ce rapport de base et de sommet ne s'exprimerait jamais « qu'en dernière instance » comme la boussole d'un « tout complexe » parcouru par un faisceau de causalités « surdéterminé ». Ainsi, face à l'asymétrie de la topique marxiste, Foucault revendique la symétrie d'une relation où rapports de production et rapports de pouvoir « reconduisent » les uns aux autres. En apparence, rien de plus simple : Foucault renverse la topique marxiste, au sens où il la met à terre, à l'horizontale.

---

[746] Ainsi on le trouve mentionné dans ce rôle stratégique chez Balibar 2015 et Pallota 2015.
[747] Foucault 2015 [1973], p. 151.

Mais, si la thèse foucaldienne est sujette à autant de discussions, c'est qu'elle s'établit *en appui sur les concepts du marxisme*, tout en conduisant, au terme de son développement, *à en mettre à bas le système*. La toile se tisse tout en se défaisant. Il faut être sensible au caractère paradoxal – ou « dialectique » – de cette démarche, qui caractérise précisément tout le travail de démarcation épistémologique foucaldien, ce qui ne peut manquer de faire l'objet d'interprétations[748]. Fondamentalement, l'on peut avancer que c'est à partir d'une discussion avec le concept marxiste de *forces productives* que Foucault tire le fil de sa réflexion : si, dans la topique marxiste, les rapports de production priment sur les rapports politiques, c'est au sens de la priorité générale de l'infrastructure ; or, dans cette infrastructure, les rapports de production ne se trouvent pas seuls, mais précisément en rapport avec des *forces productives* ; or, il n'est pas dit que dans la constitution des forces productives comme telles, aucun rapport de pouvoir ne soit convoqué – c'est bien ce que nombre de textes de Marx semblent suggérer – ; seulement, ces « rapports de pouvoir » sont peut-être d'une autre nature que les « rapports politiques » que l'on identifie dans la superstructure. Il y a un « infra-pouvoir[749] » qui ne se laisse pas saisir dans le champ de la superstructure, mais relève d'une « microphysique » du pouvoir.

Or, là est bien toute la subtilité de la démarche foucaldienne : tirant le fil de la référence marxiste aux « forces productives », le philosophe en vient à intervenir au cœur de l'*objet* du marxisme ; il en déplace ainsi des éléments, tant et si bien que l'on se demande si en définitive l'objet survit au traitement, ce qui renvoie paradoxalement au point d'appui « marxiste » initial de la démarche. Il n'est pas dit que les « forces productives » qui interviennent dans les hypothèses de départ survivent *comme telles* à la mise à bas de la topique marxiste qui figure le point d'arrivée de l'analyse – précisément parce qu'il n'y a

[748] Notons que ce paradoxe de la démarcation n'est pas propre à Foucault, mais propre au travail de démarcation théorique lui-même : pensons à Pêcheux et Henry utilisant le concept althussérien d'autonomie relative pour la langue…langue dont l'existence même implique que le concept de pratique (à partir de quoi l'« autonomie relative » est définie) soit révisé ! Pêcheux qui est l'auteur de cette notion de « démarcation » la définit comme le fait de faire fonctionner dans une idéologie théorique certains détachements contre les autres : la contradiction est omniprésente.

[749] Ainsi, dans les conférences de Rio, données juste après l'année du cours *La Société punitive :* « Pour qu'il y ait sur-profit, il faut qu'il y ait sous-pouvoir. Il faut que, au niveau même de l'existence de l'homme, une trame de pouvoir politique microscopique, capillaire, se soit établie, fixant les hommes à l'appareil de production, en faisant d'eux des agents de la production, des travailleurs. La liaison de l'homme au travail est synthétique, politique ; c'est une liaison opérée par le pouvoir. Il n'y a pas de sur-profit sans sous-pouvoir. Je parle de sous-pouvoir, car il s'agit du pouvoir que j'ai décrit tout à l'heure et on pas de celui qui est appelé traditionnellement pouvoir politique ; il ne s'agit pas d'un appareil d'État, ni de la classe au pouvoir, mais de l'ensemble de petits pouvoirs, de petites institutions situées à un niveau plus bas. Ce que j'ai prétendu faire, c'est l'analyse du sous-pouvoir comme condition de possibilité du sur-profit » (Foucault 1994, II, « La vérité et les formes juridiques », p. 622).

de « forces productives » au sens classique du terme que dans l'opposition aux « rapports de production », c'est-à-dire dans le découpage bien précis que nous propose la topique. Dans ce cas, le raisonnement tient-il ? D'où l'interrogation posée à partir du mot de Balibar : Foucault « sur-marxiste », ou antimarxiste ? Nous avons déjà revendiqué similairement un redécoupage des concepts fondamentaux de la pratique économique à partir du concept de langue. La question cruciale est la suivante : la démarcation foucaldienne tient-elle ? et surtout, rejoint-elle celle de Pêcheux et Henry ? Pour y voir plus clair, n'avons pas d'autre choix que de reprendre les moments saillants de cette singulière chirurgie.

2.2. Quand Marx pointe les limites du marxisme : limites de l'« appropriation » du pouvoir

Comme souligné par un bon nombre de commentateurs[750], l'appui foucaldien à Marx repose sur un certain ensemble de textes très précis qui concernent le livre I du *Capital*, et en particulier la quatrième section consacrée à la plus-value relative[751] – parce qu'elle pose la question de la constitution historique des forces productives. De ces textes, Foucault extrait des analyses de Marx qui viennent contredire à bien des égards la conception marxiste du pouvoir d'État comme localisé dans des appareils, approprié par la classe bourgeoise, et servant la fonction de reproduction des rapports de production – ainsi donc les grands schémas théoriques cités dans *La Société punitive*. C'est la subtilité de la démarcation foucaldienne, ainsi que tout son intérêt : Foucault relève des lieux théoriques où Marx joue contre lui-même[752]. L'on retrouve en effet chez Marx lui-même des points de démarcation par rapport aux quatre grands « schémas théoriques », dès lors que le philosophe allemand *historicise* l'établissement du mode de production capitaliste. Ceci, Foucault le résume rétrospectivement dans la conférence « les mailles du pouvoir » qui

[750] De manière générale nous nous appuyons pour situer la démarcation foucaldienne à l'intérieur du marxisme sur l'indispensable ouvrage collectif *Marx et Foucault* (Laval, Paltrinieri & Taylan 2015).

[751] Ainsi Balibar : « Tout se joue dans le rapport au *Livre I* du Capital, ou plutôt à certains de ses développements (et cela suffit à la fois à montrer le sérieux de la lecture opérée par Foucault et son appartenance à un paradigme d'époque, qui lit sélectivement *Le Capital*) » (Balibar 2015, p. 93).

[752] Comme le dit Christian Laval : « Ce retournement, Foucault le présente de manière assez subtile en faisant jouer "Marx contre Marx". Ce jeu d'opposition interne est assez courant chez lui et il y en a de nombreux exemples. Parfois Foucault sélectionne et met en valeur chez Marx ce qui lui apparaît comme un apport majeur, une rupture décisive, ce qui lui permet de mettre également en relief les vestiges de conceptions anciennes, par exemple un attachement à la figure de la souveraineté dans sa théorie de l'État ou une anthropologie résiduelle qui continue de faire du travail l'essence de l'homme » (Laval 2015, p. 39-40).

revient didactiquement sur le travail qui s'accomplit au fil des pages de *La Société punitive.* Ainsi*,* il est loisible de comparer au schéma de l'*appropriation* les remarques suivantes de Foucault sur l'hétérogénéité des pouvoirs :

> « En somme, ce que nous pouvons trouver dans le livre II du *Capital* (*sic*[753]) c'est, en premier lieu, qu'il n'existe pas *un* pouvoir, mais plusieurs pouvoirs. Pouvoirs, cela veut dire des formes de domination, des formes de sujétion, qui fonctionnent localement, par exemple dans l'atelier, dans l'armée, dans une propriété de type esclavagiste ou dans une propriété où il y a des relations serviles. (…) Marx insiste beaucoup, par exemple, sur le caractère à la fois spécifique et relativement autonome, imperméable en quelque sorte, du pouvoir de fait que le patron exerce dans un atelier, par rapport au pouvoir de type juridique qui existait dans le reste de la société. Donc, existence de régions de pouvoir. La société est un archipel de pouvoir différents[754]. »

Il n'y a donc pas à proprement parler de pouvoir d'État comme « comité qui gère les affaires communes de la classe bourgeoise », mais un réseau de pouvoirs qui font concourir plusieurs positions sociales hétérogènes – ainsi donc de la référence au pouvoir féodal qui apparaît ici, rappelant l'interpénétration réelle des « modes de production » que distingue la théorie marxiste. La bourgeoisie elle-même n'exerce pas le pouvoir de façon homogène, puisqu'il y a grande différence entre le pouvoir qui s'exerce dans l'atelier et le pouvoir juridique qui s'exerce dans le reste de la société : remarques que Rudy Leonelli n'hésite pas à référer à l'analyse de Marx du « code de fabrique[755] ». Ainsi, pour Foucault en appui sur *un certain* Marx, la bourgeoisie ne s'approprie le pouvoir que dans la mesure où il n'est pas *un* mais multiple, hétérogène, tissé par différentes trajectoires historiques. Similairement, on peut lire aussi dans les textes une démarcation *de Marx lui-même* quant au schéma de la *localisation*.

2.3. Limites de la « localisation » du pouvoir

[753] Ici, les commentateurs s'accordent, contre les éditeurs des *Dits et Écrits*, pour lire le deuxième *tome* de l'édition du *Capital* par les Éditions sociales, c'est-à-dire précisément la quatrième section du livre I dans l'édition originale (Leonelli 2015, p. 62 ; Balibar 2015 ; Macherey 2014).
[754] Foucault 1994, IV, « Les mailles du pouvoir », p. 187.
[755] Leonelli reporte la citation suivante de Marx: « Le code de fabrique, dans lequel le capital formule en législateur privé et selon son bon plaisir le pouvoir autocratique dont il dispose sur ses ouvriers, sans la division des pouvoirs que la bourgeoisie affectionne tant par ailleurs et sans le système représentatif qu'elle chérit encore davantage, n'est en réalité que la caricature capitaliste de la régulation sociale du procès de travail devenue nécessaire avec la coopération à grande échelle et l'utilisation de moyens de travail communs, notamment de la machinerie. Le fouet du négrier est remplacé par le cahier de punitions du surveillant. » (Marx 1993, p. 476, cité dans Leonelli 2015, p. 64).

Ainsi Foucault est conduit à lire et présenter un certain Marx :

> « En second lieu, il semble que ces pouvoirs ne peuvent et ne doivent pas être compris simplement comme la dérivation, la conséquence d'une espèce de pouvoir central qui serait primordial. (…) Marx, implicitement, ne reconnaît pas ce schéma. Il montre, au contraire, comment, à partir de l'existence initiale et primitive de ces petites régions de pouvoir – comme la propriété, l'esclavage, l'atelier et aussi l'armée –, a pu se former, petit à petit, des grands appareils d'État. L'unité étatique, est au fond, secondaire par rapport à ces pouvoirs régionaux et spécifiques, lesquels viennent en premier lieu[756]. »

À lire le texte, la localisation du pouvoir dans l'appareil d'État – et donc l'ambition d'en prendre le contrôle et ultimement de le mettre à bas – est contrariée par la lettre même de l'analyse de Marx. Ce dernier tend à proposer une vision de l'appareil d'État comme un résultat bien plutôt que comme un élément primitif de la topique du mode de production : Foucault joue les analyses historiques de Marx contre le système du marxisme – prenant l'exact contrepied de la démarche épistémologique et systématique d'Althusser et ses disciples. Avec ces derniers, une fois de plus, Foucault n'est pas tendre, puisqu'il déclare que « privilégier l'appareil d'État, la fonction de conservation, la superstructure juridique, est, au fond "rousseauiser" Marx. C'est le réinscrire dans la théorie bourgeoise et juridique du pouvoir[757] ».

À l'appui de son propos, Foucault cite une lettre adressée à Engels par Marx[758]. Ce dernier souligne le rôle historique de l'*armée* comme institution qui construit une forme de pouvoir exportée ensuite dans d'autres régions du champ social comme la manufacture : Marx explique que c'est dans l'armée que s'inventent chez les Romains, le salaire, la propriété personnelle, la corporation de métier et la machinerie, autant de formes qui seront reprises dans la division sociale du travail (salaire, propriété) comme dans la division manufacturière du travail (corporations, machines). Les propos de Marx peuvent laisser penser que les inventions militaires sont en quelque sorte des conditions historiques du mode de production capitaliste – renversant une nouvelle fois l'ordre du conditionnement entre le (micro)politique et l'économique ; c'est en tout cas, selon Christian Laval, comme cela que Foucault les lit[759].

---

[756] Foucault 2015 [1973], p. 187.
[757] *Ibid.*, p. 188.
[758] Foucault 1975, p. 178 note.
[759] Laval 2015, p. 40. Laval rappelle cependant que, dans cette même lettre, Marx aboutit à une toute autre interprétation des faits historiques en question : « l'histoire de l'*army* fait ressortir plus nettement que tout autre chose la justesse de notre point de vue sur la connexion entre forces productives et rapports de production » (Marx & Engels 1975, p. 45), et de commenter « Ainsi, de façon apparemment contradictoire avec le contenu de sa démonstration, Marx insiste auprès d'Engels sur le fait que le "point de vue" qui doit

2.4. Limites de la « reproduction »

Enfin, on peut lire l'analyse que Foucault donne de la supposée fonction répressive du pouvoir *chez Marx encore* en la mettant en relation avec le schéma de la *reproduction.* Il n'y a pas en premier lieu « répression » parce qu'il n'y a pas d'abord des rapports de production et ensuite ceux qui les font vaciller :

> « Troisièmement, ces pouvoirs spécifiques, régionaux n'ont absolument pas pour fonction primordiale de prohiber, d'empêcher, de dire "tu ne dois pas". La fonction primitive, essentielle et permanente de ces pouvoirs locaux et régionaux est, en réalité, d'être des producteurs d'une efficience, d'une aptitude, des producteurs d'un produit. Marx fait, par exemple, de superbes analyses du problème de la discipline dans l'armée et dans les ateliers[760]. »

Avant de « reproduire » les rapports de production, encore faut-il *produire* les forces productives telles qu'elles soient disponibles pour une mise en valeur sous les rapports de production capitalistes. En effet, dans *La Société punitive* :

> « Le problème de la société industrielle est de faire en sorte que le temps des individus, que l'on achète par le salaire, puisse être intégré à l'appareil de production sous les espèces de la force de travail. Il faut faire en sorte que ce que l'employeur achète, ce ne soit pas du temps vide, mais bien de la force de travail. Autrement dit, il s'agit de constituer le temps de la vie des individus en force de travail. (…) Il est faux de dire, avec certains post-hégéliens célèbres, que l'existence concrète de l'homme c'est le travail. Le temps et la vie de l'homme ne sont pas par nature travail, ils sont plaisir, discontinuité, fête, repos, besoin, instants, hasard, violence, etc. Or c'est toute cette énergie explosive qu'il faut transformer en une force de travail continue et continuellement offerte sur le marché. Il faut synthétiser la vie en force de travail, ce qui implique la coercition de ce système de séquestration[761]. »

Ici Foucault fait encore jouer Marx contre Marx, dans la mesure où il fait allusion aux élaborations théoriques de Marx – du « jeune Marx » préciseraient les althussériens – sur l'aliénation[762], qu'il oppose à la nécessité qui se pose historiquement pour le capitalisme

---

prévaloir dans son histoire militaire est bien celui du primat de l'économie dans l'évolution de l'organisation militaire. Marx ne peut donc, contre tous les faits historiques qu'il met en exergue, se défaire de l'idée que les forces productives ont engendré la structure de la société bourgeoise au moment même où il expose doctement à Engels que les faits militaires ont été le terreau où ont germé des formes de pouvoir qui seront plus tard incorporées dans la production. » (Laval 2015, p. 41).

[760] *Ibid.*, p. 187.

[761] Foucault 2015 [1973], p. 235-236.

[762] En visant un certain « post-hégélien célèbre » et sa thèse sur « le travail comme existence concrète de l'homme », Foucault fait allusion au texte de Marx sur le travail et l'aliénation des *Manuscrits de 1844* : « Par

de « constituer le temps de la vie en temps de travail » – formule tirée quant à elle de la quatrième section du livre I du *Capital*[763].

Or, même chez Marx – comme le rappelle Foucault –, la constitution de forces productives susceptibles d'être mises en mouvement par les rapports de production capitalistes implique toute une *disciplinarisation*, qui s'incarne dans la lutte contre les illégalismes tant de « déprédation » que de « dissipation », les premiers mettant en danger l'accumulation du capital fixe dans les moyens de production[764], et les seconds – plus cruciaux encore – mettant en danger la constitution de forces de travail adaptées à la division technique du travail (c'est-à-dire qualifiées ou déqualifiées en fonction des besoins) et portées à leur maximum d'intensité (élevant ainsi la productivité)[765]. Dans *Surveiller et Punir*, le réseau des références explicites à la quatrième section du livre I est on ne peut plus clair : Foucault reprend à Marx la nécessité de constituer la *productivité* des forces productives sous la forme de la « coopération » constitutive du travail comme

la production pratique d'un monde objectif, le façonnement de la nature non organique, l'homme s'affirme comme un être générique conscient, c'est-à-dire comme un être qui se comporte à l'égard de l'espèce humaine comme il se comporte à l'égard de sa propre essence » (Marx 1996, p. 108). Prise sous l'angle de l'aliénation, la question de l'exploitation est essentialisée ; elle ne peut pas encore être pensée comme *rapport* au sein d'un mode de production historiquement déterminé, ce qui sera le cas dans le *Capital*, c'est-à-dire après la « coupure épistémologique » selon les althussériens.

[763] À propos du machinisme : « D'où ce phénomène remarquable dans l'histoire de l'industrie moderne : c'est la machine qui fiche en l'air toutes les limites morales et naturelles de la journée de travail. D'où aussi ce paradoxe économique, que le plus puissant moyen de réduction du temps de travail devienne le moyen le plus infaillible pour transformer le temps de vie de l'ouvrier et de sa famille en temps de travail disponible pour la valorisation du capital. » (Marx 1993, p. 458).

[764] « Reprenons le cas du tisserand, qui possédait au milieu du XVIIIe siècle son métier, son outillage, sa matière première, son logement. Comparons avec l'ouvrier du port de Londres dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : rien ne lui appartient, [mais] en revanche, il a devant lui, sur les bateaux, dans les docks, une richesse que Colquhoun estime à 70 millions de livres pour une année. Cette fortune est là, avant sa commercialisation, sa transformation, au contact des ouvriers du port. Dans ces conditions, la déprédation de cette fortune ainsi étalée devient une nécessité. » (Foucault 2015 [1973], p. 150).

[765] « Ainsi apparaît la figure d'un illégalisme qui n'est plus celui de la *déprédation,* mais celui de la *dissipation* : ce qui est en question, ce n'est plus un rapport de *désir* à la matérialité de la richesse, c'est un rapport de *fixation* à l'appareil de production. Cet illégalisme aura la forme de l'absentéisme, des retards, de la paresse, des fêtes, de la débauche, du nomadisme, bref, de tout ce qui est de l'ordre de l'irrégularité, de la mobilité dans l'espace (…) Certes, le XIXe siècle n'a pas inventé l'oisiveté, mais il y aurait à faire toute une histoire de la paresse, c'est-à-dire non pas des loisirs – qui sont la manière dont l'oisiveté a été codée, institutionnalisée, une certaine manière de répartir le non-travail le long des cycles de la production, d'intégrer l'oisiveté à l'économie en la reprenant et en la contrôlant à l'intérieur d'un système de la consommation –, mais des manières dont on échappe à l'obligation du travail, dont on dérobe la force de travail, dont on évite de se laisser retenir et fixer par l'appareil de production. » (Foucault 2015 [1973], p. 193-194).

« travail social[766] », et associe cette exigence de productivité au développement de fonctions de *surveillance* des illégalismes, fonctions déjà remarquées par Marx[767]. Ainsi :

> « Le couple surveiller-punir s'instaure comme rapport de pouvoir indispensable à la fixation des individus sur l'appareil de production, à la constitution des forces productives, et caractérise la société qu'on peut appeler disciplinaire[768]. »

Pour le philosophe français, de manière générale, c'est donc bien fondamentalement la mise en place historique d'un nouveau régime de pouvoir – le régime de la *discipline* –, affranchi des schémas de l'appropriation, de la localisation, de la reproduction et de l'idéologie, qui constitue les corps en forces productives.

2.5. L'historicité propre des disciplines

La discipline joue donc comme une *condition* de l'établissement des rapports de production capitalistes ; ainsi donc se conditionnent mutuellement décollage économique industriel et « décollage politique » des disciplines :

> « Si le décollage économique de l'Occident a commencé avec les procédés qui ont permis l'accumulation du capital, on peut dire, peut-être, que les méthodes pour gérer l'accumulation des hommes ont permis un décollage politique par rapport à des formes de pouvoir traditionnelles, rituelles, coûteuses, violentes, et qui, bientôt tombées en désuétude, ont été relayées par toute une technologie fine et calculée de l'assujettissement. De fait les deux processus, accumulation des hommes et accumulation du capital, ne peuvent pas être séparés ; il n'aurait pas été possible de résoudre le problème de l'accumulation des hommes sans la croissance d'un appareil de production capable à la fois de les entretenir et de les

[766] « Même problèmes lorsqu'il s'agit de constituer une force productive dont l'effet doit être supérieur à la somme des forces élémentaires qui la composent : "que la journée de travail combinée acquière cette productivité supérieure en multipliant la puissance mécanique du travail, en étendant son action dans l'espace ou en resserrant le champ de production par rapport à son échelle, en mobilisant aux moments critiques de grandes quantités de travail… la force spécifique de la journée combinée est une force sociale du travail ou une force du travail social. Elle naît de la coopération elle-même" » (Marx 1993, p. 370 cité dans Foucault 1975, p. 192). Comme Foucault le rappelle en note, chez Marx, la coopération manufacturière est renvoyée de manière persistante à une analogie avec l'organisation tactique de l'armée. On l'a déjà souligné, l'interprétation foucaldienne tend à lire la métaphore parfois incertaine de Marx comme une métonymie : c'est *parce qu*'il y a l'armée qu'il y a ensuite la manufacture.

[767] « Mais si les ouvriers préfèrent l'encadrement de type corporatif à ce nouveau régime de surveillance, les patrons, eux, y reconnaissent un élément indissociable du système de la production industrielle, de la propriété privée et du profit (…) La surveillance devient un opérateur économique décisif, dans la mesure où elle est à la fois une pièce interne dans l'appareil de production, et un rouage spécifié dans le pouvoir disciplinaire [suit le renvoi à une citation du *Capital*, livre I, quatrième section: « Cette fonction de surveillance, de direction, et de médiation devient la fonction du capital dès que le travail qui lui est subordonné devient coopératif »] » (Foucault 1975, p. 206).

[768] Foucault 2015 [1973], p. 201.

> utiliser ; inversement les techniques qui rendent utile la multiplicité cumulative des hommes accélèrent le mouvement d'accumulation du capital. À un niveau moins général, les mutations technologiques de l'appareil de production, la division du travail, et l'élaboration des procédés disciplinaires ont entretenu un ensemble de rapports très serrés. Chacune des deux a rendu l'autre possible, et nécessaire ; chacune des deux a servi de modèle à l'autre[769]. »

Ce texte et les lignes qui le suivent, assurant la clôture du chapitre central de *Surveiller et punir*, concentrent le dialogue foucaldien avec Marx. Deux plans autonomes se font face – les rapports de production, les technologies de pouvoir – et se conditionnent mutuellement. Sont-ils pour autant en situation d'« autonomie relative », selon le vocabulaire cher aux althussériens – ce qui permettrait de préserver à la fois l'autonomie pratique de l'idéologie et sa relativité au réel économique ? Si Foucault et Althusser s'entendent pour contrecarrer les lectures *économicistes* du marxisme, cela ne les mène cependant pas au même point. Ceci d'autant plus que, comme on vient de le montrer, Foucault lit un Marx historien qui n'est délibérément pas celui sur lequel s'appuie Althusser[770].

Foucault, donc, relève bien des points où Marx se fait tangentiel à sa propre doctrine. À bien recomposer le parcours de citations explicites et implicites que le philosophe français propose, il apparaît que c'est bien cette question de la constitution historique des forces productives qui pousse Marx à la limite de lui-même – d'où le caractère central de la quatrième section du livre I du *Capital*, parce qu'elle combine de manière équivoque les deux régimes d'explication historique et systémique. Foucault s'amuse de manière récurrente à désigner son problème comme celui de la *production* des forces productives, sous-entendant que « le pouvoir produit », sur un mode qui semble visiblement autre qu'économique : quelque chose a bougé dans le concept de pratique productive. Néanmoins l'homonymie du terme « production » demeure : comment la comprendre ? C'est là, entre autres, que le partage des eaux s'établit entre les lecteurs de Foucault : symptôme d'une dérivation honteuse à partir de Marx ? ou assomption d'un nouvel objet théorique faisant payer le prix fort au marxisme ? Si le rapport de Foucault à la catégorie d'idéologie est tributaire d'une discussion de fond engagée avec l'objet du marxisme, c'est en définitive le résultat du parcours de démarcation qui permettra de fixer

[769] Foucault 1975, p. 257.

[770] Althusser, sur ces pages d'« histoire concrète » du *Capital* : « Les analyses de Marx, loin d'être des analyses historiques au sens fort, c'est-à-dire soutenues par le développement du concept d'histoire, sont plutôt des matériaux semi-finis *pour une histoire* qu'un véritable traitement *historique* de ces *matériaux*. » (Althusser et *al*. 1968a, p. 147).

finalement le concept d'idéologie par rapport au concept de normes. Or c'est sur cette question de la constitution historique des forces productives que peut être mesurée la valeur du déplacement.

3. L'historicité comme exigence critique : une démarcation a-marxiste

3.1. L'« amphibologie » du concept de production et les tentatives pour la résorber

Il a pu être suggéré que l'homonymie de la « production » des subjectivités avec la « production » marchande trahissait un ancrage insu du foucaldisme dans le marxisme. C'est la thèse de Stéphane Legrand qui relève avec une relative justesse un certain effacement textuel du « référentiel marxiste » entre *La Société punitive* et *Surveiller et punir*. Legrand s'alarme alors de l'équivoque que font les termes de « production » et d'« appareil de production » lorsqu'il sont employés par Foucault en dehors de la sphère marchande[771]. Foucault analyse les disciplines comme constitutives d'une séquestration des corps sur l'« appareil de production », et ne se prive pas de faire référence aux analyses historiques de Marx pour étayer son point. Il reste cependant que, du point de vue systémique, Marx donne aussi à cette « séquestration » le nom de *subsomption réelle* de la force de travail sous les rapports de production capitalistes[772]. Ceci suggère que le passage « historique » de la manufacture à la fabrique s'explique de manière *systémique* par une transformation endogène des rapports de production, passant de la subsomption formelle à la subsomption réelle. De ce point de vue systémique, le passage de la manufacture à la fabrique n'est pas tant un événement de l'histoire qu'un événement du *temps* – c'est-à-dire

[771] Par exemple : « Au vieux principe "prélèvement-violence" qui régissait l'économie du pouvoir, les disciplines substituent le principe "douceur-production-profit". Elles sont à prendre comme des techniques qui permettent d'ajuster, selon ce principe, la multiplicité des hommes et la multiplication des appareils de production (et par là il faut entendre non seulement la "production" proprement dite, mais la production de savoir et d'aptitudes à l'école, la production de santé dans les hôpitaux, la production de force destructrice avec l'armée. » (Foucault 1975, p. 221).

[772] « La caractéristique générale de la subordination formelle, c'est la sujétion directe du processus du travail au capital, quelles que soient les méthodes technologiques employées. Mais sur cette base s'élève un mode de production technologique bien spécifique, qui transforme la nature et les conditions réelles du processus du travail. C'est le mode de production capitaliste. C'est seulement lorsque celui-ci apparaît que se produit la subordination réelle du travail au capital. La subordination réelle du travail au capital s'opère dans toutes les formes qui développent la plus-value relative par opposition à la plus-value absolue. Avec elle, une révolution totale (et sans cesse renouvelée) s'accomplit dans le mode de production lui-même, dans la productivité du travail et dans les rapports entre le capitaliste et le travailleur. » (Marx, 1965, Économie II, p. 379).

la scansion diachronique d'une étape du développement endogène du système du mode de production, depuis le formel vers le réel.

Or, pour Legrand, si cette séquestration des corps sous l'appareil de production est consistante avec le système marxiste s'agissant de la production marchande (sous le nom de subsomption réelle), elle ne l'est plus dès lors qu'il s'agit de penser une séquestration *hors* de la sphère de la production marchande : sauf à commettre une « amphibologie », il n'y a pas *à proprement parler* « séquestration » sur l'« appareil de production » que serait l'école, la prison, l'hôpital, c'est-à-dire les institutions qui forment l'archipel disciplinaire dans *Surveiller et Punir*[773]. Par contre – ce qui semble être la thèse du foucaldisme marxiste de Legrand – école, prison, hôpital, contribuent à la séquestration sur l'*appareil de production* au sens propre, c'est-à-dire l'usine. La « production de subjectivités » n'a de sens « productif » qu'en rapport avec la centralité de la production *économique*.

En d'autres termes, là où Foucault s'aventure à lire un Marx historien qui n'hésite pas à discuter d'autres institutions que celles de la production, il faudrait comprendre que le philosophe français prolonge en fait le *système* de Marx, et se trouverait toujours implicitement sous la dépendance de la centralité du mode de production, dont il développerait à son insu le référentiel sur de plus vastes domaines. La lecture historienne de Marx ne découvre pas un Marx hérétique à son propre système, mais tout au contraire un Marx qui annexe d'autres institutions à la prise de la dernière instance, c'est-à-dire l'économique – sur laquelle il n'est d'ailleurs pas question de transiger, sous peine de mettre en danger toute vocation explicative à l'analyse[774]. À certains égards, Pierre

[773] « À propos de l'une des déterminations de la technologie disciplinaire, l'articulation du corps et de l'objet (Foucault 1975, p. 179-180), Foucault affirme que la discipline s'efforce de faire que le corps se modèle en manipulant l'instrument de son travail, qu'il se modifie dans ses dispositions de manière à s'accorder avec lui, que les articulations du corps viennent en quelque sorte redoubler au plus près les articulations de l'objet, pour que se constitue un "complexe corps-arme, corps-instrument, corps-machine" (p. 180). Ce dont le résultat n'est pas seulement une production déterminée, mais un "lien coercitif" du corps avec "l'appareil de production" (*idem*) de sorte que le corps en vienne à subordonner sa propre force utile à l'ustensile qu'il utilise. Ce terme d'"appareil de production" ne poserait aucun problème particulier si Foucault parlait simplement du procès de travail dans un atelier ou une manufacture. On se contenterait de constater avec amusement qu'il a redécouvert le concept de subsomption réelle. Mais s'il veut l'utiliser *lato sensu* pour désigner les différents procès à l'œuvre dans les différentes institutions disciplinaires, il n'est pas évident que l'analyse soit tenable. Peut-on parler d'un complexe corps-pupitre qui assurerait le lien coercitif du corps du collégien avec l'appareil de production du savoir ? D'un complexe corps-lit qui effectuerait le lien coercitif du corps du malade avec l'appareil de production de la guérison ? Il est clair que cette analyse, censée valoir pour la forme générale du disciplinaire, n'a de signification possible que relativement à la fonction sociale remplie par *l'une* de ces institutions : l'appareil de production. » (Legrand 2004, p. 30).

[774] « Foucault s'en tire par un tour de passe-passe lorsqu'il répond que : "la surveillance devient un opérateur économique décisif, dans la mesure où elle est à la fois une pièce interne dans l'appareil de production, et un rouage spécifié dans le pouvoir disciplinaire (Foucault 1975, p. 206). Oui, mais qu'est-ce qui entraîne la machine, la pièce interne ou le rouage spécifié ? Sans déterminisme en dernière instance dans un processus surdéterminé, il n'y a plus du tout de déterminisme, c'est-à-dire plus d'explication. » (Legrand 2004, p. 31).

Macherey se situe aussi dans cette perspective lorsqu'il tente d'analyser les « normes » chez Foucault à la lumière de la constitution d'un sujet « productif » au sens très strictement économique[775]. Dans cette optique, la raison des « disciplines » est l'augmentation de la *productivité* des forces productives, répondant à l'enjeu quantitatif – central pour la reproduction économique du mode de production capitaliste – de la hausse de plus-value relative rendue possible par la hausse de la productivité sous certaines conditions[776]. L'on peut néanmoins se demander si cette démarche de Legrand et, dans une moindre mesure de Macherey, ne conduit pas justement à *résorber* la démarcation foucaldienne.

3.2. Défendre la démarcation foucaldienne : le hiatus de l'historicité

La lecture donnée par Legrand et Macherey présente un défaut historique de taille, relevé par Balibar : l'analyse des disciplines de Foucault – et par conséquent toute l'enquête historienne de Marx à laquelle le précédent se réfère – se réfère à des formes sociales comme la manufacture qui relèvent de la seule subsomption formelle du travail sous le capital. Or, Macherey et Legrand relisent Foucault à l'aune du concept marxiste de subsomption *réelle*, associé à l'enjeu de la hausse de plus-value relative ; pourtant, la manufacture, qui exemplifie l'analyse foucaldienne des disciplines, est justement contemporaine *d'un autre stade* du mode de production capitaliste, celui de la subsomption *formelle*, et donc de la hausse de plus-value absolue[777].

---

[775] « Pour reprendre les termes utilisés par Foucault, nous allons donc avoir à nous demander comment, en mettant en œuvre l'exploitation de la force de travail, le capitalisme a élaboré "des méthodes de pouvoir susceptibles de majorer les forces, des aptitudes, la vie en général sans pour autant les rendre plus difficiles à assujettir". Précisons que le but d'une telle enquête n'est pas de démontrer que les idées avancées par Foucault se trouvaient déjà inscrites en toutes lettres dans le texte de Marx, ce qui reviendrait à forger la fiction d'un Foucault "marxiste" ou "marxisant", mais d'enrichir la compréhension que nous pouvons avoir de ce texte en l'éclairant à la lumière des hypothèses avancées par Foucault, donc en parcourant le chemin qui ramène de Foucault vers Marx, dans l'espoir de faire apparaître la pensée de ce dernier sous un jour nouveau, et en particulier, c'est le point qui nous préoccupe ici prioritairement, de reposer la question du pouvoir en la déplaçant du plan de la politique sur celui de l'économie. » (Macherey 2014, p. 153-154). S'ensuit une référence aux travaux de Legrand en note.

[776] Dans la théorie de Marx, la plus-value relative est dégagée lorsque l'accroissement de la productivité a lieu dans le secteur des biens de consommation, diminuant la valeur des biens servant à la reproduction de la force du travail (*cf.* Marx 1965, I, p. 849 *sq.*). En revanche, une hausse de productivité dans le secteur des biens de production (par intensification ou par amélioration technique) conduit à une baisse de valeur individuelle des marchandises, laquelle peut, sous certaines conditions, permettre de dégager un *profit* supplémentaire – et non une plus-value, *cf.* Marx 1965, II, p. 1019 *sq*.

[777] Ainsi Balibar : « Une limitation fondamentale [grève] toute cette analogie, à savoir le fait que, pour Marx, la manufacture et la division manufacturière du travail ne sont pas encore la subsomption réelle de la force de travail sous le commandement du capital ; mais seulement une forme de transition, même si elle est périodiquement réactivée. » (Balibar 2015, p. 94).

Une tentative de reprise intégrale de l'analyse foucaldienne dans la systématicité marxiste semble donc conduire à quelques décalages qui témoignent de l'écrêtement de l'historicité à l'aune de la *temporalité* d'un système tourné téléologiquement vers son achèvement dans la subsomption réelle. Mais qu'est-ce qui fait « passage » entre la manufacture et la fabrique, entre la subsomption formelle et la subsomption réelle ? Plutôt que d'expliquer le rapport de l'un à l'autre par une simple temporalité endogène au système, l'on sera attentif au *hiatus* qui sépare l'un et l'autre régime. Au voisinage de ce hiatus historique, la réflexion de Marx historien se fait ambiguë quant à la doctrine d'une stricte priorité des rapports de production, et Foucault accentue cette dérive en suggérant une prise généralisée des disciplines. Sans abandonner la force d'explication du système marxiste, il nous semble judicieux de faire droit à ce *reste* que mettent en avant les analyses historiques de Marx prolongées par Foucault plutôt que de le recouvrir ; la démarcation foucaldienne répondrait alors à un souci d'historicisation de la pensée de Marx. Ce faisant, il semble que l'on fait droit aussi à certaines remarques d'Althusser qui rappelait que, si Marx a laissé une théorie du mode de production, il n'a pas donné de théorie de la *transition* d'un mode de production à l'autre, laissant le matérialisme historique inachevé. Quel doit alors être le statut de ce hiatus qu'est la transition ?

Par contrepied par rapport à Legrand, il est possible de prendre au sérieux l'« amphibologie » sur le terme de « production » comme la trace d'un effort conceptuel de « généralisation[778] » du marxisme. Les « disciplines », repérées d'abord dans la production marchande, débordent amplement celle-ci et constituent la *discipline*, objet à part entière qui ne saurait être réduit à l'objet de Marx. Cette généralisation conduit-elle à l'établissement d'un autre système théorique, plus fondamental que celui de Marx, et qui engloberait ce dernier en fournissant la fameuse formule de la « transition » ?

Cette dernière ambition, qui serait symétrique de l'exigence althussérienne de fonder en marxisme l'épistémologie de la science de l'histoire, est pourtant bien introuvable chez Foucault. Ceci d'autant plus que l'on peut relever des points d'incompatibilité radicale qui grèvent la continuité entre l'un et l'autre penseur, notamment s'agissant ce que Balibar appelle leur « anthropologie[779] ». Ainsi, la « généralisation » en

[778] Commentant le passage cité *supra,* p. 359, Rudy Leonelli conclut : « L'affirmation de Foucault, lue dans une perspective historique, selon laquelle l'analyse de Marx se situe à un niveau moins général, doit être renversée : elle indique que l'analyse développée dans *Surveiller et punir* non seulement reprend et incorpore l'analyse marxienne, qui la précède, mais en constitue une *généralisation.* » (Leonelli 2015, p. 68).

[779] « J'en viens à mon dernier point, le principal, celui que j'avais annoncé depuis le début, comme tentative de localiser dans un certain champ théorique le point d'adversité, ou le point d'incompatibilité irréductible – celui qu'il faut toujours faire revenir dans les "synthèses" foucaldo-marxiennes pour en problématiser les

question semble alors non pas tant mener à un système global qu'à une problématique étendue à d'autres champs et modifiée de ce fait même[780]. Quand Marx construit une théorie du « mode de production », Foucault, à partir d'éléments qui font « reste » dans la théorie marxiste du mode de production (comme la question de la « transition », c'est-à-dire de l'émergence du capitalisme), construit une réflexion sur le « régime de pratiques[781] » qu'est la discipline. De l'un à l'autre, l'objet est déplacé, bien qu'un certain lien persiste entre « mode de production » et « régime de pratiques » qui est justement l'analyse « marxienne » – menée par Marx en parallèle du marxisme – des disciplines. L'on peut bien donner à ce déplacement le nom ambigu de « généralisation », il reste que, ainsi que le souligne Balibar[782], de l'un à l'autre la relation ne peut tout de même pas être saisie comme une inclusion – réduisant Foucault à Marx ou inversement –, ni comme une exclusion – posant que si l'un dit vrai à propos de son objet, alors l'autre dit le faux.

3.3. La démarcation indéfinie : désarroi ou mouvement critique ?

Ainsi la question du « sur-marxisme » ou « anti-marxisme » de Foucault semble vouée à rester *indécidable* dans la « démarcation » foucaldienne. Cette dernière ne fait pas « rupture » épistémologique comme Lavoisier découvrant l'oxygène, ou comme Saussure ou Marx lus par Normand ou Althusser, dans la mesure où elle n'a tout simplement pas l'ambition de constituer un nouvel objet scientifique associé à des hypothèses plus fortes sur les faits, objet par rapport auquel les contenus scientifiques qui l'ont précédé auraient un statut « idéologique ». La démarcation foucaldienne déplace l'objet de connaissance marxiste *ailleurs*, en donnant un statut à des faits résiduels pour l'objet de connaissance marxiste, sans pour autant en tirer une réfutation de l'objet « mode de production », ni même constituer la « discipline » en objet scientifique homogène.

---

limites, en récuser les facilités, en éviter les déductions boiteuses. Je propose de considérer que le point d'adversité réside dans le fait que Marx et Foucault développent des *anthropologies incompatibles,* qui divergent à propos d'un problème qui est pourtant formellement le même, et que d'ailleurs nous pouvons et devons nous-mêmes reprendre à notre compte : le problème de *l'individuation*. » (Balibar 2015, p. 95). En cela, pour Balibar, Foucault tient quelque peu de la tradition proudhonienne (Balibar 2004).

[780] Elle conduit par exemple pour sa part Jacques Bidet à formuler le projet d'une refondation « métastructurelle » du marxisme, en vue d'un « métamarxisme » (Bidet 2014, p. 13).

[781] Cette expression, fort commode en ce qu'elle développe le lien entre rationalité et politique qui est contenu dans l'expression « pouvoir-savoir » , est néanmoins marquée par un certain caractère rétrospectif, puisqu'elle date de 1980. *Cf.* Foucault 1994, IV, p. 22.

[782] Balibar souligne plusieurs tentatives pour opérer la subsomption de l'un sur l'autre. Il rappelle des points d'incompatibilité. Pourtant ces points d'incompatibilité n'aboutissent pas à une réfutation de l'un ou de l'autre. Ils restent témoins d'une divergence, de ce que l'on pourrait peut-être appeler un a-marxisme de Foucault, ou un rapport « hérétique » (Revel 2015) au marxisme.

Si la discipline est selon Foucault un « régime de pratiques », force est de constater que les « pratiques » visées par cette désignation sont vouées, dans leur pluralité, à rester *hétérogènes* entre elles[783] ; et ce à la différence du concept marxiste de la pratique qui est rendu homogène par sa référence en dernière instance au modèle de la pratique économique. Ainsi, alors que le « mode de production » se révèle un « tout complexe » de pratiques articulées entre elles et unifiées par le modèle de la dernière instance économique qui les surdétermine (bien qu'elle ne joue jamais seule), le « régime de pratiques » ne prétend pas homogénéiser les pratiques dont il est le régime, et ce à l'instar de la « formation discursive » dont nous avons déjà relevé l'hétérogénéité constitutive chez Foucault[784]. Comme notre étude critique du concept de « formation discursive » l'avait déjà montré, l'analytique foucaldienne rencontre la nécessité de mettre en relation les pratiques discursives et les pratiques extra-discursives, et c'est ce rapport que désigne précisément l'expression « régime de pratiques » ; ce « régime de pratiques » n'est pas homogène à un autre « régime de pratiques » à la différence d'un « mode de production » qui doit pouvoir être comparé à un autre pour qu'il y ait une « science de l'histoire[785] », et ce précisément sur la base de la détermination en dernière instance de la pratique économique.

Alors que l'unité du « mode de production » répond des exigences de la « science de l'histoire », l'unité du « régime de pratiques » répond d'autres attentes, au premier rang desquels l'exigence d'historicisation de l'émergence du capitalisme. Si, pour reprendre Marx, le capitalisme fait apparaître au grand jour le caractère décisif du concept de « mode de production » pour penser une « science de l'histoire », il est néanmoins visible par Foucault que ce même concept n'épuise pas pour autant la question de l'*émergence* historique du capitalisme. En dernier lieu pourtant, l'existence d'un « reste » n'invalide pas la pertinence du travail accompli par le concept, mais le souligne plutôt dans sa portée et ses limites réelles[786]. Il y aurait lieu de lire avec *désarroi* cette intervention foucaldienne dans le marxisme : que reste-t-il de la systématicité de la théorie lorsque ses faiblesses majeures ont été pointées ? Quel statut pour la démarche foucaldienne qui ne revendique

[783] *Cf.* Dardot 2015, p. 190 déjà rencontré *supra*, p. 140.
[784] *Cf. supra,* chapitre III.
[785] Comme le souligne Althusser : « Le concept des différences pertinentes observables dans les variétés de procès de travail, le concept qui permet non seulement la "périodisation" de l'histoire, mais, avant tout, la construction du concept d'histoire : le concept de *mode de production* est ainsi fondé, sous le rapport que nous considérons ici, dans les différences qualitatives des moyens de travail, c'est-à-dire dans leur productivité » (Althusser et *al*. 1968b, p. 44).
[786] D'une manière similaire, le concept de langue chez Saussure ne dit rien sur l'origine des langues ; il n'en reste pas moins efficace pour décrire les langues en synchronie et leur évolution en diachronie.

plus la systématicité qui faisait la force de l'attitude de Marx ? Ces questions nous plongent peut-être au point d'acmé de l'opposition dramatique qui passe entre Foucault et Pêcheux s'agissant de Marx : comment peut-on encore les penser ensemble lorsque le premier choisit résolument de s'écarter du matérialisme historique tandis que le second choisit délibérément de conserver une forme de fidélité ?

L'on peut se risquer à affirmer, en prolongeant le parallèle avec les « formations discursives » de *l'Archéologie du savoir*, que le « régime de pratiques » foucaldien tient son unité et sa valeur du geste *critique* du penseur. Comme nous l'avons souligné, dans *l'Archéologie du savoir*, « énoncé » et « formation discursive » tiennent leur nature d'« unité du discours » non pas de la théorie positive de l'objet discours, mais d'une critique des unités en présence, parmi lesquelles singulièrement les unités linguistiques (signes et phrases). L'on peut avancer qu'il en est de même pour la séquence qui va de *La Société punitive* à *Surveiller et Punir*, où Foucault prend appui sur les « quatre grands schémas théoriques » du pouvoir repris à différents degrés dans le marxisme, pour en discerner les limites et les conditions historiques. Ainsi la « microphysique » du pouvoir se tient-elle d'un geste critique de démarcation par rapport à une macroscopique du pouvoir. Ainsi, si Foucault joue le Marx praticien de l'histoire contre le Marx théoricien de l'histoire ce n'est pas dans un but stratégique pour justifier la construction d'un nouvel objet scientifique, mais c'est dans une perspective *critique*, pour se maintenir au plus près du marxisme, en en cernant les limites, c'est-à-dire aussi la portée effective. La singularité de la démarcation foucaldienne, c'est-à-dire son caractère interminable et indéfini – qui vient même porter à la limite le concept de « démarcation » conçu comme préparatoire à une « coupure » –, cette singularité se tient précisément de son attitude *critique.*

Ainsi, si comme on l'a indiqué l'idéologie doit être rapportée à la démarcation épistémologique de fond que Foucault construit à partir du marxisme, cette démarcation pourtant, par sa nature « critique » et résolument tournée vers l'historicité, conserve quelque suspens interminable qui ne se résout pas en la fondation d'un nouvel objet scientifique, puisque telle n'est pas son ambition. En dernier lieu, c'est bien de ce suspens théorique que découle selon nous la place de *symptôme* qui revient à l'idéologie dans le discours foucaldien et que l'on a déjà relevée : forme ni reprise ni réfutée, elle reste dans les marges de la réflexion foucaldienne comme une présence énigmatique[787]. À la suite de

[787] *Cf.* le travail de recollection des rémanences du concept et du mot d'« idéologie » par Macherey, voir ici-même *supra,* p. 351.

Balibar, nous avons décidé de ne pas nous satisfaire de la critique allusive et légère adressée par Foucault à la catégorie de « reflet », ainsi, l'on a resitué sa critique de l'idéologie dans une démarcation théorique plus fondamentale à l'égard du marxisme ; mais, en retour, cette démarcation, parce que résolument *critique*, ne produit pas un « objet » scientifique nouveau à l'instar de celui du matérialisme historique : elle ne fournit donc pas la *réfutation* qui aurait pu être attendue en lieu et place des allusions.

Ainsi, pour Foucault être « contre Althusser » signifie aussi prendre appui sur Althusser ; et bien plutôt que de le remplacer, le concept de « normes » semble plutôt s'articuler à celui d'« idéologie », en lui assignant limites critiques et conditions historiques. Ainsi c'est donc plutôt l'« effet de savoir » produit par l'application critique du concept de normes sur celui d'idéologie qui s'avère pertinente pour nous, « effet de savoir » qui est aussi un effet « d'historicisation » puisqu'il ramène la référence de nos questions à l'émergence du capitalisme.

4. L'importante tentative de Macherey en direction de Pêcheux

Ainsi il convient de revenir enfin à notre point de départ, pour poser la question suivante : dans un monde où la démarcation foucaldienne a eu lieu – dans ce jeu complexe d'appui à Marx contre le marxisme –, que reste-t-il du concept d'idéologie ? L'un des acquis de l'analyse jusqu'ici est bien cette constatation que le concept d'idéologie n'est pas *réfuté* par Foucault, ainsi donc il ne s'agit pas de penser une *contradiction* entre « normes » et « idéologie ». Pourtant le caractère *a-marxiste* de la démarcation laisse planer une interrogation : et si, sans pour autant être contradictoires, les deux concepts restaient incommensurables, à la manière de deux étoiles infiniment éloignées ? Le fait que ce soit précisément dans les *hiatus* du marxisme que Foucault construise les disciplines (et partant, les normes) plaide en direction de cette hétérogénéité radicale des normes par rapport à la systématique marxiste. La micro-politique s'installe précisément dans les espaces que l'analyse de classe peine à occuper.

Pourtant, d'un autre côté, la démarcation opérée par Pêcheux et Henry par rapport à Althusser semble raconter une histoire similaire : elle oppose elle aussi un espace irréductible à la position tranchée du sujet de l'idéologie selon la lutte des classes en l'espèce du sujet de l'énonciation et du sujet de l'inconscient ; à vrai dire, elle va même jusqu'à renverser l'ordre du conditionnement, puisque c'est parce qu'il y a l'énonciation, qu'il y a l'inconscient, qu'il y a enfin l'idéologie. C'est bien évidemment tout l'enjeu de ce

travail que de risquer une hypothèse de commensurabilité en dressant un pont entre Foucault et Pêcheux.

En ces matières, le travail de Pierre Macherey constitue un précédent, dans la mesure où il tente, à travers le concept d'*infra-idéologique*, d'articuler « idéologie » et « normes », c'est-à-dire de récupérer un des « effets de savoir » de la critique foucaldienne sur le marxisme dans le département de l'idéologie, et précisément en se revendiquant explicitement de Michel Pêcheux. De manière générale, Macherey se distingue parmi les penseurs actuels par sa persistance à ne pas laisser de côté le concept d'idéologie, et à vouloir continuer de travailler le rapport entre Foucault, Althusser et Pêcheux sans le considérer réglé ; ce courage ne peut que susciter chez nous une profonde sympathie qui n'empêche pourtant pas la distance critique[788].

4.1. L'« infra-idéologique » : saisir le « non-représentationnel » de la norme

À le résumer, le geste théorique de Macherey se décompose en deux mouvements principaux. Tout d'abord, il y a la réintégration de la critique foucaldienne dans les limites marxistes du fonctionnement de l'appareil productif économique[789]. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous nous situons à distance prudente d'un tel geste, qui, s'il ne manque pas de force de conviction à bien des endroits, nous semble courir le risque de recouvrir le sens même de la démarcation foucaldienne. Ce premier mouvement se complète par un deuxième, qui consiste en la différenciation des « normes » étudiées par Foucault du concept traditionnel d'« idéologie » sur la base d'une opposition entre un fonctionnement représentationnel – l'idéologie au sens traditionnel – et un fonctionnement non-représentationnel, directement corporel – les normes[790].

Du premier geste, il faut tirer la conséquence que l'« infra-idéologique » n'est pas étranger à la fonction de reproduction des rapports (économiques) de production attribuée

[788] « Pourquoi s'interdirait-on de combiner ces différentes machineries conceptuelles en vue de mieux comprendre le fonctionnement des formations sociales actuelles et des types de "pouvoirs" que celles-ci mobilisent ? » (Macherey 2016, p. 3). Nous faisons nôtre cette exhortation à penser.

[789] Macherey complète son chapitre parfaitement marxiste sur « le sujet productif » par la proposition suivante dans la construction de l'infra-idéologique : « La normativité, qui conditionne l'assujettissement, correspond donc à un processus qui est "idéologique" dans la mesure où il est simultanément, et même peut-être prioritairement, "économique" : il intervient à même le mécanisme des rapports de production, dont il constitue un rouage. » (Macherey 2014, p. 301).

[790] « À la question de savoir ce que la société de normes fait à l'idéologie, quelle place elle lui concède, quelle forme nouvelle elle lui assigne, on répondra donc, sur la base des hypothèses qui viennent d'être avancées : elle la coupe de la relation au symbolique, elle l'insère directement, à travers la mise en place de dispositifs appropriés, dans des pratiques en faisant l'économie de la médiation du sens » (Macherey 2014, p. 299).

par Althusser et Marx à l'idéologie : l'« infra » idéologique, doit se comprendre non pas comme quelque chose se situant « en-deçà » de l'idéologie, mais bien plutôt comme la région « inférieure » de l'idéologie, celle qui touche précisément à la matrice des forces productives. Du second geste, il faut tirer la conséquence que l' « infra-idéologique » se distingue de l'idéologique au sens traditionnel (le « supra »-idéologique ?) par son attribut « non-représentationnel » , ce qui est peut-être la contribution la plus importante de Macherey au problème qui nous occupe. En effet, du reste, si l'on s'en tient au premier geste, il faut tirer la conclusion suivante : l' « infra-idéologique » comme sous-région de l'idéologie tient bien du *genre* de l'« idéologique », quoiqu'il affiche une *différence spécifique* dans celui-ci, à savoir son caractère « non-représentationnel » ; les « normes » sont donc espèce du genre « idéologie » ; autrement dit, l'on retrouve la conclusion établie précédemment par un autre chemin : la démarcation foucaldienne est résorbée[791] . Ce n'est donc pas dans cette direction que nous allons satisfaire nos exigences de *maintenir* la démarcation foucaldienne comme telle[792]. Étudions donc plutôt cette caractéristique « non-représentationnelle » des normes. Il y a là la volonté de prendre au sérieux la critique foucaldienne du caractère représentationnel de l'idéologie, associée à sa localisation dans le champ de la politique institutionnelle – conception « bavarde » selon l'expression imagée de Foucault, et plus profondément appuyée sur une certaine manière de concevoir la *discursivité* de l'idéologie.

Or, c'est ici qu'intervient Pêcheux. Plus précisément, il s'agit du « jeune » Pêcheux qui signe du nom de Thomas Herbert ses articles des *Cahiers pour l'analyse*.

4.2. L'appui sur le jeune Pêcheux : l'idéologie « nuage » et l'idéologie « ciment »

Dans notre propre analyse, nous nous en sommes tenu à l'article de 1966 aboutissant à la distinction des idéologies pratiques et des idéologies théoriques et au rêve – althussérien – d'une théorie matérialiste dialectique de la pratique *en général*, abordé à

[791] *Cf. supra,* p. 362.

[792] Orazio Irrera évoque ici prudemment une « ambiguïté » : « En effet, il n'est pas facile de savoir si la fonction de l'infra-idéologie est de reproduire les rapports de production (comme on l'attendrait dans une perspective marxiste et althussérienne), ou bien si son lien constitutif avec le fonctionnement des normes la situe dans une conception du pouvoir plus proche de celle que développe Foucault » (Irrera 2016, p. 6). Pour nous cependant, le *marxisme* de Macherey est plus affirmé que ce que veut bien reconnaître le commentateur. Il y a bien une indétermination de Macherey entre Foucault et Marx, mais elle s'explique selon nous en conséquence du choix *déterminé* (mais divisé) qu'il fait de Foucault s'agissant des formes et de Marx s'agissant de la fonction.

partir de l'angle très propre à Pêcheux du travail de démarcation critique à l'intérieur de ces « sciences des idéologies pratiques » que sont les sciences sociales. Macherey va plus loin, et suit le jeune Pêcheux dans l'élaboration qui fait l'objet d'un second article des *Cahiers pour l'analyse*, intitulé « Remarques pour une théorie générale des idéologies ». Macherey reprend alors à Pêcheux l'idée de deux *formes* de l'idéologie, correspondant aux idéologies théoriques et aux idéologies pratiques : l'idéologie « nuage » et l'idéologie « ciment ». Autrement dit, la différence de fonction entre idéologies théoriques et des idéologies pratiques, abordée en 1966 dans l'opposition imagée entre les alchimistes et les prêtres – et débouchant sur la centralité politique de l'idéologie pratique[793] –, cette différence fonctionnelle, est redoublée par une différence *formelle* qu'une analyse du discours peut percer au jour. Pour Pêcheux, il faut d'abord mettre en place l'opposition entre forme empirique (idéologie théorique, « nuage ») et forme spéculative (idéologie pratique, « ciment ») :

> « La forme empirique concerne la relation d'une signification et d'une réalité, cependant que la forme spéculative concerne l'apparition de significations entre elles, sous la forme générale du discours. Pour user de termes importés de la linguistique, on dira que la forme empirique de l'idéologie met en jeu une fonction sémantique – la coïncidence du signifiant avec le signifié –, cependant que sa forme spéculative met en jeu une fonction syntaxique – la connexion des signifiants entre eux[794]. »

Plus loin :

> « Si nous appliquons sur la question qui nous occupe l'énoncé que J. Lacan formule à des fins (partiellement) différentes – à savoir : "le signifiant représente le sujet pour un autre signifiant" – nous discernons que la chaîne syntaxique des signifiants assigne au sujet sa place en l'identifiant à un certain point de la chaîne (le signifiant, dans lequel il se représente), et que ce mécanisme de l'identification différentielle n'est autre que "l'effet de société" dont les dissymétries trouvent ici leur cause. Nous avancerons le terme de métonymie, avec les connotations qu'il reçoit dans la recherche épistémologique actuelle (connexion du signifiant au signifiant) pour désigner l'effet par lequel les "sujets" sont pris dans l'organisation syntaxique signifiante, qui leur donne leur statut de sujet, au sens juridique du terme, c'est-à-dire comme supports de droits et de devoirs dans lesquels s'opère l'identification. On voit que le processus métonymique peut rendre compte à la fois de la mise en place des sujets dans la structure syntaxique et de l'oubli de cette mise en place par le mécanisme

[793] *Cf. supra,* p. 102.
[794] Pêcheux 1968, p. 79.

> d'identification du sujet à l'ensemble de la structure, permettant la reproduction de celle-ci[795]. »

Ainsi l'on comprend que, dans les termes de Pêcheux, le caractère « sémantique » de l'idéologie empirique-théorique soit associée, dans les termes de Macherey à la « représentation », et que le caractère « syntaxique » de l'idéologie spéculative-pratique soit associée à la « non-représentation ». Or Macherey en fait précisément l'instrument d'une distinction entre « idéologies » et « normes »:

> « Être sujet sous des normes c'est (…) être formaté, interpelé dirait Althusser, dans le contexte propre à une structure idéologique qui, métonymiquement, réfère du signifiant à du signifiant en court-circuitant la relation du signifiant à du signifié. Dans un tel contexte, la question du sens se trouve reléguée à l'arrière-plan. »

Il y a sans nul doute quelque chose de juste dans l'analyse que fait Macherey du rôle du signifiant ; pourtant, il est excessif de reprendre comme telle une des théories de jeunesse de Pêcheux opposant deux formes de l'idéologie (théorique et pratique) sur le modèle de deux axes linguistiques (métaphore et métonymie, paradigme et syntagme).

4.3. Justesse et limites de l'analyse de Macherey : vers la discursivité

En premier lieu, force est de remarquer qu'il y a quelque chose à dire que la question du sens se trouve jamais reléguée chez Pêcheux à l'arrière-plan[796] : s'il y a bien évidemment une très fondamentale critique du caractère scientifique de la sémantique chez Pêcheux, ce n'est pourtant pas au profit d'une relégation de la question du sens dans l'objet d'étude, puisque précisément « sous la sémantique, des problèmes théoriquement et politiquement brûlants sont en jeu » comme l'indique le quatrième de couverture des *Vérités de La Palice*. Ceci ne signifie pas qu'il faille se passer de sémantique, mais bien qu'il faille constituer une sémantique *discursive*, en rupture avec les propositions référentialistes de la pragmatique, ou innéistes de la théorie standard, comme on l'a indiqué. Dans ce cadre cependant, il est juste de dire que la sémantique discursive est tout entière structurée par la

[795] Pêcheux 1968, p. 82-83.

[796] Macherey lui-même reviendra d'ailleurs quelque peu sur sa position s'agissant du « représentationnel » peu après la parution du *Sujet des normes* : « Peut-être suis-je allé trop loin dans le sens de la mise à l'écart de la considération du sens en vue d'analyser le fonctionnement de l'idéologie. Il m'a semblé que, dans l'état actuel de la question, cette "époché" était indispensable. Mais sa nécessité, étant circonstancielle, est aussi provisoire, et, sans doute, il faudra, le moment venu, réinjecter du sens et du symbolique dans les processus idéologiques qu'il est de toute façon impossible de couper définitivement des effets de pensée conscients ou partiellement conscients qui les accompagnent et en constituent la manifestation ou l'expression. » (Macherey 2016, p. 8).

relation métonymique de l'ordre du signifiant. En effet, pour Pêcheux l'établissement des synonymies contextuelles repose sur un calcul portant sur la *surface* discursive – c'est bien à partir d'un ensemble de relations de contiguïté de surface que les paradigmes paraphrastiques vont être construits : la métonymie commande la métaphore dans la théorie sémantique de Pêcheux. De ce fait, pour ce qui est du sens, ce n'est pas la représentation qui précède le discours, mais bien le discours qui commande et structure la représentation.

Ensuite, et c'est la deuxième critique qu'il faut adresser à Macherey, il faut rappeler que dans l'œuvre de la maturité, l'association de l'opposition entre métonymie et métaphore avec l'opposition entre idéologies théorique et idéologies pratiques est clairement dénoncée comme une erreur de jeunesse. À ce titre, *Les Vérités de La Palice* reviennent d'ailleurs explicitement corriger ce que Pêcheux désigne alors comme cette « conception naïve » du « nuage » et du « ciment », en la réintégrant dans la théorie générale de l'interpellation althussérienne[797]. Dans l'œuvre de la maturité, en effet, le primat de la métonymie sur la métaphore vaut pour toute la discursivité, *quel que soit le type d'idéologie*, pratique ou théorique. Pour Pêcheux, il ne faut pas distinguer formellement les idéologies pratiques des idéologies théoriques, mais distinguer différents éléments de structure de l'idéologie en général. Ce revirement de Pêcheux grève l'idée que l'on pourrait gloser avec l'opposition « nuage » et « ciment » ce que Foucault veut atteindre lorsqu'il évoque la constitution du corps en individu sous l'effet des disciplines.

Ainsi, si Macherey n'a pas tort quand il repère que quelque chose comme du « non-représentationnel » concerne le fonctionnement de l'idéologie, il faut cependant, selon nous, saisir que ce caractère « non-représentationnel » ne concerne pas uniquement les « normes » comme « infra-idéologiques » mais bien l' « idéologie » *et* les « normes » – *sans pour autant que l'une se réduise à l'autre*. En revanche, c'est bien effectivement à partir de ce caractère non-représentationnel des normes et des idéologies qu'il faut les saisir pour remédier à l'incommensurabilité de l'un et de l'autre concept. Derrière cette notion de « non-représentationnel », c'est l'articulation en *chaîne* des signifiants que Macherey lit dans Pêcheux et qu'il retrouve dans les normes chez Foucault. Mais il ne faut pas en rester là : il faut lire que ces caractéristiques sont celles de la discursivité telle que nous l'avons mis au jour dans la partie précédente, *en tant qu'elle repose sur l'énonciation,* et donc sur une approche du discours à travers la *langue*, concept absent chez Macherey. Ainsi « idéologie » et « normes » se rejoignent par leur même *discursivité*, et c'est l'énonciation

[797] Pêcheux 1975, p. 120 *sq.*

qui permet d'en saisir la commensurabilité. C'est donc finalement à travers la notion de discursivité que les deux longues trajectoires de démarcation se retrouvent.

5. Le nouage des deux démarcations : la discursivité

5.1. Deux manières de démarquer d'Althusser

Nous avons identifié chez Pêcheux une démarcation par rapport à Althusser en direction de la langue ; nous avons identifié chez Foucault une démarcation par rapport à Althusser en direction de l'historicité ; nous avions affirmé que les deux se rejoignent, faisant du « pour » ou « contre » Althusser le vrai obstacle à la compréhension du jeu du discours et de l'histoire. Qu'en est-il ?

Comme on l'a montré dans la première partie de ce travail, l'échec d'une « théorie » du discours consacre définitivement l'incapacité à régler la correspondance une fois pour toutes des deux ordres du langage et des choses. Reprenant sur des bases matérialistes le problème posé par la théorie du discours de l'âge classique (c'est-à-dire en conservant dans le concept de représentation la détermination de la stratification mais pas celle de l'adéquation), la théorie du double fonctionnement linguistique et matérialiste historique du discours échoue tout aussi radicalement ; et le produit linguistique de cet échec est le concept d'énonciation – en tant qu'il empêche radicalement la constitution d'une sémantique comme strate de la langue, et révèle une prise généralisée des déstratifications sur la langue.

Comme on l'a vu au chapitre VII, le concept d'énonciation est attaché à la contradiction entre réel de la langue et objet de connaissance langue qui définit le champ de la linguistique. Conséquence de cette contradiction, qu'il y ait de l'énonciation implique qu'il y ait un certain sujet de l'énonciation qui ne peut être recouvert par l'« animal idéologique » althussérien. Qu'il y ait un sujet de l'énonciation implique qu'il est possible au discours psychanalytique de décrire dans le discours un sujet divisé par l'inconscient,. Enfin, qu'il y ait un sujet divisé dans le discours implique qu'il est possible au marxisme althussérien de décrire l'interpellation du sujet par l'idéologie dans certaines conditions historiques et sociales. Le résultat fondamental de l'enquête au chapitre VII est bien à la fois la découverte d'un conditionnement qui part du sujet de l'énonciation, pour traverser le sujet divisé et pour parvenir au sujet de l'idéologie – mais la découverte est aussi, contre Althusser, l'*irréductibilité* de ces sujets les uns aux autres.

Or, précisément, c'est aussi à une forme d'irréductibilité que nous amène la critique foucaldienne du marxisme que nous venons d'analyser. Pour Foucault, le concept d'idéologie n'est pas recevable dans sa forme althussérienne, parce qu'il supposerait que le matérialisme historique est une science achevée adéquate intégralement à son objet l'histoire. Or, précisément, ce que l'analyse historienne des disciplines montre, c'est bien qu'il y a des « manques » dans la science de l'histoire, qu'il y a des événements historiques qui concernent l'émergence du capitalisme qui ne se laissent pas entièrement expliquer par le concept de mode de production – au demeurant, ces difficultés étaient connues de Marx, et même des althussériens, si l'on suit Balibar. De ce fait, la forme du savoir comme la forme de l'assujettissement des sujets ne peut être réduite à l'idéologie, et Foucault désigne ce manque qui insiste dans la théorie marxiste sous le nom de « pouvoir-savoir ». Le sujet historique foucaldien ne saurait donc se réduire au sujet idéologique. Dans cette irréductibilité, il rejoint déjà le sujet linguistique élaboré par le duo Pêcheux-Henry.

Mais il est possible d'aller plus loin. En effet, le résultat de l'enquête que nous avons menée dans notre première partie – et spécialement au chapitre V – est bien de mettre en évidence cela que Foucault atteint *lui aussi* un concept d'énonciation lorsqu'il aborde l'interface langue-discours. Même s'il n'y parvient pas avec les mêmes outils que Pêcheux, comme on l'a vu, il y a aussi un sujet de l'énonciation pour Foucault. Or, l'on sait que pour Pêcheux et Henry, c'est l'existence de ce sujet de l'énonciation qui permet d'affirmer l'irréductibilité du sujet au sujet de l'idéologie, et de repenser l'idéologie *à l'aune* de l'énonciation. En est-il de même chez Foucault ? Il faut bien reconnaître que l'enquête de Foucault sur la littérature n'est pas d'abord explicitement reliée à son enquête sur les disciplines où émerge l'irréductibilité du sujet au sujet de l'idéologie[798] ; il semblerait même plutôt que l'enquête sur la littérature s'arrête où commence celle sur les disciplines[799]. Pourtant il y a bien un lien qui s'établit de l'une à l'autre, et il se tisse par la convocation du *discours* à jouer un rôle dans la littérature comme dans les disciplines. Or, l'on a précisément montré que chez Foucault la littérature joue comme un cas extrémal permettant, par un raisonnement *a fortiori*, de déceler les conditions de fonctionnement du discours en général – c'est-à-dire des conditions dans lesquelles émerge un sujet de

[798] L'on verra cependant par la suite, en abordant les lettres de cachet, que c'est pourtant le cas, quoique souterrainement.

[799] Comme l'indique Jacques Guilhaumou : « [Le manuscrit « Homère, Les récits, L'éducation, Les discours »] constitue également une sorte d'adieu à la littérature, donc à l'activité de critique littéraire dans laquelle Foucault excellait pourtant, à la grande déception de ses lecteurs, moi en premier. » (Guilhaumou 2016a, p. 12).

l'énonciation. Lors donc qu'il y a discours dans l'archipel des disciplines, il y a sujet de l'énonciation. Mais quel est son rôle à proprement parler s'agissant des disciplines, et de ce qui les oppose à l'idéologie ?

5.2. La discursivité des disciplines

Donnons un premier élément de réponse. Si nous prenons au sérieux l'« amphibologie » foucaldienne comme une « généralisation » des disciplines en dehors de l'économique, c'est parce que dans cette généralisation hors d'une pratique spécifique est touchée selon nous la dimension de *discursivité* des disciplines : le discours *circule*, c'est là une de ses caractéristiques fondamentales. Ainsi qu'on l'a déjà évoqué au chapitre V, ce qui caractérise l'énonciation d'un sujet c'est qu'elle est tissée du « déjà-dit » des énonciations d'autres sujets, qui forment ce que Pêcheux nomme l'*interdiscours*. L'on retrouve, sur le seul plan du discours dans son rapport à la discipline linguistique, une propriété qui est fondamentale pour l'abord psychanalytique du discours : le fait qu'il est disposé à faire inscrire dans l'histoire individuelle au titre du signifiant tous les matériaux possibles et imaginables de la *culture*[800]. Foucault, cependant, se passe de cette médiation psychanalytique entre questions linguistiques et questions historiques, essentielle au contraire pour Pêcheux et Henry. Nous la court-circuiterons donc, pour l'instant, sous réserve d'aborder le problème par la suite avec d'autres forces.

Que le discours *circule* donc, nous pensons que cela est essentiel à la « généralisation » propre aux disciplines. Il ne s'agit pas pour autant de dire que l'essence des disciplines est le discours qui est tenu à travers elles – ce qui serait retomber dans la conception « bavarde » de l'idéologie, ce qui serait en définitive *réduire* les disciplines au discours, de même que l'on réduisait avec Althusser le sujet à l'idéologie. Il s'agit au contraire de rappeler que dans la critique foucaldienne, pratiques discursives et extra-discursives s'accompagnent mutuellement[801]. Il y a du *discursif* dans les disciplines : bien que ces dernières ne s'y résument pas, il n'en reste pas moins un point d'accroche pour la compréhension de celles-ci. Or si les « disciplines » se généralisent en dehors des institutions de la seule sphère économique (l'usine), et concernent aussi l'école, de l'hôpital, de la prison, formant un « archipel carcéral » ; alors le discursif comme l'extra-

[800] *Cf. supra,* p. 331.
[801] *Cf.* par exemple la discussion avec Lecourt *supra*, p. 145.

discursif des disciplines est concerné. Il peut alors être suggéré que l'un et l'autre n'y sont pas concernés *au même titre*.

Ce faisant, il nous semble que nous rendons justice à la démarche foucaldienne dans sa longue durée. Rappelons en effet que le concept de « formation discursive » , s'il n'aboutit pas à la fondation d'une théorie du discours, établit néanmoins déjà une compréhension « extra » ou « poly »-institutionnelle des « règles de formation » qui structurent le discours. Autrement dit, dans *L'Archéologie du savoir,* quand la question foucaldienne n'est pas encore explicitement celle des corps et du couplage du « pouvoir » au « savoir », qui fait alors seul l'objet de l'examen, la *discursivité* du savoir est déjà là pour l'installer au carrefour d'institutions multiples. À suivre le même texte, l'on peut remonter à la *Naissance de la clinique* ou à *l'Histoire de la folie* pour déjà trouver au travail l'idée d'une discursivité intrinsèquement *transversale* aux institutions. Quand l'exigence de penser le « pouvoir-savoir » émerge sur les bases de *L'Archéologie du savoir*, les conquêtes de celle-ci – à savoir l'idée d'une circulation poly-institutionnelle du discours – ne sont pas pour autant désactivées : elles sont reprises dans une pensée des corps disciplinés desquels sont extraits les savoirs.

Ainsi, l'on affirme l'hypothèse qui est la nôtre : la propriété par laquelle les « disciplines » se « décrochent » d'une pratique empirique à une autre, d'une institution à une autre, est précisément leur *discursivité*. C'est parce que le sujet des disciplines est *aussi* un sujet d'énonciation qu'il voit son discours traversé par du « déjà-dit » qui vient d'ailleurs, et notamment d'un autre lieu institutionnel que celui où, comme sujet historique, il se trouve actuellement. D'où la prise *généralisée* des disciplines sur de multiples institutions, à l'instar de la formation discursive. Ainsi, fondamentalement, l'« amphibologie » de la discipline n'est pas une faute de marxisme commise par Foucault, mais bien un effet de la *discursivité* des disciplines, laquelle s'appuie en dernière instance sur l'existence d'un sujet de l'énonciation derrière le sujet des disciplines – bien que le dernier ne se réduise pas au premier, puisqu'il apporte avec lui toute la contextualisation historique qui fait défaut au pur jeu linguistique de l'énonciation. Ainsi si la construction de l'« individu » par les disciplines s'établit au carrefour des institutions de l' « archipel carcéral » c'est par ce singulier effet de décrochage des pratiques empiriques que permet la discursivité.

Mais plus encore, la discursivité – en tant qu'elle relève du sujet de l'énonciation – rétablit la possibilité d'un lien de commensurabilité entre « normes » et « idéologies ».

5.3. Le discours point de contact entre normes et idéologie

Pour le dire clairement : si Foucault a ardemment désiré penser *en dehors* de la notion d'idéologie comme de la notion de méconnaissance impliquant l'inconscient,, il reste que la discursivité structurée par l'énonciation – sur laquelle s'appuie l'analyse foucaldienne de la normativité elle-même – implique radicalement qu'une analyse de l'idéologie et de la méconnaissance soit *aussi* possible, et sur le même terrain. Si la discursivité rend possible le nouage contingent entre sujet d'énonciation, sujet de l'inconscient et sujet de l'idéologie, alors il peut arriver que se noue à ces derniers le sujet des normes foucaldien. Autrement dit, tant que le rapport entre Foucault et Pêcheux est envisagé du strict point de vue de la théorie marxiste, l'un et l'autre peuvent rester incommensurables ; mais, l'incommensurabilité cesse dès lors que, projetés sur le terrain des discursivités qu'ils partagent, le marxisme déplacé par l'existence de la linguistique comme l'a-marxisme des disciplines se trouvent affecter des formes de langue dont les rapports peuvent être mesurés par la linguistique. Alors que l'exploration de la théorie marxiste au cours de cette partie rend dramatique le discords entre Foucault et Pêcheux, la migration sur le plan des discours installe au contraire une proximité étonnante entre les deux penseurs. Il appartiendra à l'étude de discours concrets et à l'étude de formes de langue précises de mesurer effectivement ce rapport entre normes et idéologie, dont il semble qu'il ne puisse qu'être défini dans un certain discours, dans le contexte d'une certaine conjoncture historique.

Ainsi, cette jonction des deux trajectoires de Pêcheux et Foucault sur le terrain de la discursivité ne doit pas être prise pour ce qu'elle n'est pas, à savoir une théorie résorbant la démarcation entre le marxisme et Foucault. En d'autres termes, replacer « idéologie » et « normes » sur le terrain commun du discours ordonné par l'énonciation ne règle pas la question de la primauté ou non des rapports sociaux de production sur les rapports micro-politiques. Dit plus brutalement : cela ne règle pas la question de la centralité ou non du « mode de production » dans l'analyse de la société. Si la linguistique rencontre l'énonciation comme frontière qui se repère dans la langue entre la langue et le discours, il lui devient en effet possible de capter quelque peu de l'historicité qui caractérise le discours ; cette capture cependant se fait comme ensemble de traces hétérogènes au sein d'un système homogène : ce n'est pas sur la base de ces éléments qu'il devient possible de régler une question concernant les conditions de possibilité de la connaissance de l'histoire.

À vrai dire, qu'une étude de théorie linguistique puisse résoudre en général une question qui se pose sur le terrain de l'histoire serait même plutôt douteux.

Ainsi, ce qui achève de lever l'obstacle érigé en termes de « pour ou contre Althusser », c'est bien le terrain commun de la discursivité sur lequel Pêcheux et Foucault se rejoignent. La commensurabilité de normes et idéologies devient possible. L'étude descriptive d'un certain nombre de discours va montrer que, au-delà d'être possible, elle est bien *réelle*.

Cinquième partie. Des concepts *descriptifs* du discours dans l'histoire : préconstruit et genres de discours

Chapitre IX. Le préconstruit : un outil énonciatif indirect pour observer l'idéologie

Nous l'avons annoncé à la fin du chapitre IV et au chapitre VI : le tournant de la réflexion de Pêcheux vers l'*insu* idéologique, en ce qu'il s'accompagne d'un tournant linguistique vers l'énonciation, s'appuie sur la prise en considération d'un phénomène langagier bien déterminé, le *préconstruit.* Nous avons, au chapitre VII, ordonné ensemble sur le plan théorique énonciation, sujet divisé et insu de l'interpellation idéologique : il faut maintenant montrer en quoi l'analyse du discours de Pêcheux propose des concepts descriptifs pour saisir, en discours, ce nouage de trois sujets. Bien entendu, les propositions finales de notre chapitre VII – dépendantes d'un développement maximal des contradictions des *Vérités de La Palice*, et d'un saut vers la psychanalyse qu'il faut mettre au compte de Paul Henry – ne sont pas « du même âge théorique » que les premières descriptions concrètes du préconstruit par Pêcheux. Cependant, il y a, au point de vue théorique, *généralisation* du modèle de Pêcheux chez Paul Henry, puisque s'il y a attache entre énonciation et idéologie chez Pêcheux, c'est parce qu'il y a une attache « intermédiaire » entre énonciation, sujet divisé, et idéologie chez Paul Henry. Nous affirmons donc que les descriptions idéologico-énonciatives du préconstruit par Pêcheux sont compatibles avec des descriptions plus complexes qui incluent la question psychanalytique du sujet divisé. Plus encore, nous affirmons que le dispositif épistémologique de Paul Henry permet de raffiner les descriptions concrètes des phénomènes de discours.

Une fois ces précautions prises, il nous faut tout de même localiser ce fameux « préconstruit », dont la découverte revient à Pêcheux et Henry[802]. Pour cela, il est besoin de se rapporter à l'introduction des *Vérités de La Palice*. Rappelons que le point d'entrée du livre est la question de la sémantique et de son apparente intégration à la linguistique. Ainsi Pêcheux : « si la sémantique constitue pour la linguistique un tel point nodal, c'est parce que c'est en ce point que le plus souvent sans le reconnaître, la linguistique a affaire

[802] Il y a visiblement discussion sur l'origine exacte du terme, que Pêcheux attribue à Henry (Pêcheux 1975, p. 88), mais que Maldidier attribue à un Pêcheux sortant exalté du séminaire de Culioli au début des années 1970 : « Un soir, au sortir du séminaire de Culioli, à l'angle de la rue des Feuillantines et de la rue Saint-Jacques, dans le feu de la discussion, Michel Pêcheux propose le terme de préconstruit. » (Maldidier 1990, p. 27).

à *la philosophie* (et, nous le verrons, à la *science des formations sociales* ou *matérialisme historique*) ». Il s'agit alors de « mettre en présence la linguistique *et* la philosophie », de « parler de linguistique en philosophie *et* de philosophie en linguistique », ce pour quoi il faut que linguistes et philosophes « s'habituent les uns aux autres à travers la manière dont nous allons leur parler[803] ». Or, il est un point de contact « sémantique » remarquable de la linguistique et de la philosophie : la question des « deux types » de *relatives* :

> « [Nous prenons] comme matière première de notre réflexion, comme exemple de référence constante pendant le *détour nécessaire* des deux premiers chapitres, le phénomène "linguistique" classiquement désigné par l'opposition entre "*apposition explicative*" et "*détermination*", en particulier dans le cas des constructions relatives du type "l'homme qui est raisonnable est libre", dont les linguistes disent qu'elles sont "ambiguës" du fait de cette opposition[804] ».

C'est à l'occasion d'une analyse des difficultés qu'ont les théories linguistiques à décrire ce phénomène, signalé depuis longtemps par les grammaires, que la question de l'articulation entre langue et discours peut être posée, et spécialement au moyen du concept d'énonciation :

> « Quant au lecteur ayant reçu une formation en linguistique, il aura, pensons-nous, reconnu dans cette opposition entre explicative et déterminative, l'une des difficultés majeures sur lesquelles butent aujourd'hui les théories linguistiques, qu'elles soient "structuralistes", ou "génératives". En réalité, cette opposition, condense et exhibe dans le domaine "linguistique", les effets de la dualité logique/rhétorique dont nous venons de commenter la suspecte évidence ; mieux, elle *appelle irrésistiblement* dans la réflexion linguistique des considérations sur le rapport entre objet et propriétés de l'objet, entre nécessité et contingence, entre objectivité et subjectivité, etc., qui forment un véritable ballet philosophique autour de la dualité logique/rhétorique[805]. »

Déterminatives et explicatives sont l'exemple d'une régularité des données de langue suffisamment stable pour être enregistrée dans la grammaire, mais sur laquelle cependant bute la linguistique car elle y rencontre la limite de ses propres concepts, ainsi en particulier l'*autonomie* de la langue. En effet, que dire de tout ce « ballet philosophique » de nature logico-rhétorique qui est mobilisé par les grammaires pour expliquer – non sans imprécision – la régularité des données, que dire de cette intrusion « philosophique » à l'intérieur du monde clos, mais rigoureux, de la phono–morpho–syntaxe ? La question de

[803] Pêcheux 1975, p. 17.
[804] *Ibid.*, p. 25.
[805] *Ibid.*, p. 25-26.

la frontière entre langue et discours n'aurait pas le caractère dramatique qui est le sien si elle ne se posait pas déjà *à l'intérieur* de la langue – et c'est précisément le rôle du concept d'*énonciation* que de désigner cette ligne de faille.

Or, le geste hardi et fondamental de Pêcheux et ses collègues est de retourner cette faille de la langue en un outil de description du discours : le *préconstruit.* Reprenant les mots de Milner, l'on pourrait dire que ce geste conduit à « articuler le point [de l'énonciation], non pas comme indistinguable, mais comme repérable par le biais de la défaillance qu'il impose à tous les repères[806] ». Alors que pour Milner, il y a là une prise de parti pour l'« éthique de la vérité » plutôt que pour l'« éthique de la science » – geste à réserver donc au poète ou au psychanalyste – ; Pêcheux et les analystes de discours tiennent résolument qu'il peut en être tiré un *savoir*. Bien sûr, il est évident que la forme de savoir qui est produit par ce biais dans l'analyse du discours en est affectée : l'on sait que la théorie modulaire du discours qui ferait de l'analyse du discours une science positive est impossible. Il reste donc les outils fondamentalement indirects – parce que fondés sur une « aberration » de langue – comme le préconstruit, que nous annoncions déjà à la fin du chapitre VI sur les décombres en quelque sorte de la théorie unifiée du discours[807]. Dans l'optique du préconstruit, c'est fondamentalement *en négatif* qu'un savoir sur le discours peut être articulé à partir de la langue. Le discours est saisi en quelque sorte à partir de son ombre portée sur la langue, savoir qui tient plus de la détection indirecte des transits planétaires devant les étoiles lointaines que de l'observation directe de celles-ci à travers la lunette de Galilée. Notons néanmoins que l'outil du préconstruit, pour être structurellement indirect, n'en est pas moins d'une grande portée : comme l'indiquent les grammairiens contemporains, l'ambiguïté déterminative/explicative affecte en réalité tout le système de la complémentation nominale (relatives, mais aussi adjectifs, compléments du nom, et, de manière plus complexe, nominalisations)[808]. Néanmoins, c'est de l'observation du comportement des relatives qu'elle s'origine.

---

[806] Milner 1978a, p. 46.

[807] Que le préconstruit comme outil voisine avec les analyses du type AAD69 – voire même soit intégré à elles comme s'agissant du rapport Mansholt –, cela relève selon nous de la disjonction entre le temps logique de la théorie et le temps chronologique et institutionnel de la vie des chercheurs.

[808] Ainsi la *Grammaire méthodique du français* indique : « L'adjectif épithète, le groupe prépositionnel complément du nom, la subordonnée relative et – beaucoup plus rarement – la subordonnée complétive sont des éléments facultatifs, cumulables dans certaines limites et agrégés autour du nom (…) Tous ces *modificateurs* fonctionnent comme de véritables *compléments du nom*, une étiquette que le terminologie traditionnelle réserve pourtant aux seuls groupes prépositionnels. Ils entretiennent avec le nom deux types de relations définissables en termes d'opérations notionnelles ou référentielles : le rapport est *déterminatif* (ou *restrictif* ou encore *sélectif*) lorsque restreignant l'extension du nom, les modificateurs sont nécessaires à l'identification du référent du GN (…) le rapport est *explicatif* (ou *descriptif*), lorsque les modificateurs ne se

En effet, l'idée générale de Pêcheux est d'affirmer que la relative déterminative induit un effet discursif – le préconstruit – qui n'est pas présent dans la descriptive quand bien même leur forme syntaxique de relatives est identique. Pêcheux prend l'exemple suivant :

(45) (?) Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix n'a jamais existé.

Le linguiste relève l'incongruïté énonciative de la phrase en indiquant que le « discours de l'athéisme militant nie, dans la "proposition totale", l'existence de celui-là même qu'il présuppose existant dans la subordonnée[809] ». La subordonnée – clairement déterminative – « présuppose » un énoncé (« X a sauvé le monde ») qui est nié par la principale (« X n'a jamais existé »). Il y a « séparation, distance, ou décalage dans la phrase entre *ce qui est pensé avant, ailleurs, ou indépendamment, et ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase* ». Cette interprétation n'est pas présente dans le cas de la relative descriptive-appositive :

(46) La glace, qui a un poids spécifique inférieur à celui de l'eau, flotte sur l'eau.

Ici c'est au contraire un « effet de soutien » de la subordonnée à la principale qui est obtenu, qui implique la forme d'un *modus ponens* : « si quelque chose a un poids spécifique inférieur à celui de l'eau alors il flotte sur l'eau ; or, c'est le cas de la glace ; donc elle flotte sur l'eau ». L'on en tire le caractère « incident » de la relative appositive, qui constitue « le *rappel latéral* de ce que l'on sait par ailleurs et qui sert à penser l'objet de la proposition de base[810]. »

Or, si le préconstruit est bien de l'ordre des processus discursifs se développant sur la base de la langue, il faut poser la thèse suivante représentative de la perspective de Pêcheux et ses collègues :

(I) *La distinction déterminative/appositive*[811] *correspond à la différence de deux fonctionnements discursifs reposant sur l'unicité d'une structure syntaxique (la relativisation).*

---

restreignent pas à l'extension du nom. Leur effacement ne modifie pas la valeur référentielle du GN, mais s'interprète comme la suppression d'informations accessoires à propos d'un référent déjà suffisamment déterminé par les autres éléments du GN ou par le contexte. » (Riegel, Pellat & Rioul 2014, p. 179). Ici la démarche du grammairien autorise l'explication « sémantique » ; les choses se compliquent si l'on pose la question *linguistique* des conditions d'une telle explication sémantique.

[809] Pêcheux 1975a, p. 88.

[810] *Ibid.*, p. 99.

[811] Précisons ici les équivalences existant entre les différents termes employés dans la littérature pour désigner l'opposition des deux types de relatives : « déterminative » = « restrictive » *versus* « appositive » = « explicative » = « descriptive » = « incidente ».

La thèse n'est formulée à proprement parler que par Paul Henry et de manière implicite[812], pourtant toute l'enquête de Pêcheux y est attachée. Particulièrement forte, la thèse permet autant d'exemplifier l'axiome « la langue est la base des processus discursifs » que de donner un site à la question de l'énonciation : comment s'opère l'articulation entre fonctionnements discursifs et structure syntaxique ?

C'est cette thèse que nous allons éprouver dans ce chapitre. Pour ce faire, l'on n'hésitera pas à s'éloigner parfois du commentaire de l'exposé du préconstruit tel qu'il est donné par Pêcheux ou Henry, pour caractériser un phénomène linguistique et un concept énonciatif qui, par leur fécondité, dépassent largement leurs auteurs. Il faut alors reprendre à la base l'analyse des relatives, comme d'ailleurs nous y invite l'article de 1975 de Paul Henry dont nous reprenons l'état de l'art[813] pour l'actualiser. Car, la recherche en syntaxe s'est poursuivie depuis les années 1970, et, après tout, il n'est pas dit que de nouvelles découvertes n'infirment pas la thèse de Pêcheux. Si l'on tient à la démarche *récurrente* en épistémologie historique, il faut alors examiner la proposition de Pêcheux et Henry à la lumière des évolutions de la pratique linguistique dans laquelle ils ont formulé le concept de préconstruit : après tout, il se pourrait que leur problème ait été réglé. Ce n'est pas le cas ; et l'on comprend d'autant mieux leurs interrogations qu'on les observe à la lumière des outils plus puissants que la linguistique a, après eux, mis en place pour d'aborder le problème des relatives, tout en continuant de rencontrer – mais sous de nouvelles formes – ce point d'achoppement qui les avait aiguillonnés eux à l'origine.

1. La question des relatives : logique ou linguistique ?

La distinction entre relative explicative et déterminative est un *topos* bien connu des grammaires. Il est traditionnel parmi les linguistes d'en faire remonter la première description à la *Grammaire générale* d'Arnauld et Lancelot[814], bien que celle-ci s'appuie en réalité sur des principes et analyses qui proviennent du Moyen-Âge[815].

[812] Ainsi Paul Henry : « On peut donc dire qu'une grammaire générative est un dispositif propre à répondre à la question de savoir s'il y a lieu de différencier les deux types de relatives du point de vue syntaxique. S'il en était ainsi, l'effet de sens propre à chacune des deux relatives aurait une base linguistique et relèverait de la langue. [À l'opposé] on proposer un traitement de la question des relatives qui fait de leur effet de sens propre un effet de nature discursive et non exclusivement syntaxique. » (1975, p. 90).
[813] Paul Henry 1975, p. 91 *sq.* Le linguiste part lui aussi les différentes théories en présence « Art-S » et « NP-S » (Art-P et SN-P en français). Pour plus de précision sur ces théories, *cf. infra*, p. 397.
[814] Opinion que l'on retrouve dans Chomsky 1966, Pêcheux 1975, Henry 1975, Fuchs & Milner 1978.
[815] Auroux & Rosier 1987.

1.1. Les relatives dans la Grammaire Générale

Conformément à la doctrine « représentationnelle » des solitaires de Port-Royal – et de l'âge classique en général si l'on suit Foucault –, la distinction de grammaire s'explique par des principes profonds qui répondent de la *Logique ou l'art de penser* d'Arnaud et Nicole. Ainsi, en appui sur une distinction préalable :

> « J'appelle *compréhension* de l'idée, les attributs qu'elle enferme en soi, & qu'on ne lui peut ôter sans la détruire ; comme la compréhension de l'idée du triangle enferme extension, figure, trois lignes, trois angles, & l'égalité de ces trois angles à deux droits, etc.
>
> J'appelle *étendue* de l'idée, les sujets à qui cette idée convient, ce qu'on appelle aussi les inférieurs d'un terme général, qui à leur égard est appelé supérieur, comme l'idée du triangle en général s'étend à toutes les diverses espèces de triangles[816]. »

Et en appui sur la définition d'un « terme complexe », représenté dans le langage par un groupe nominal :

> « On joint quelquefois à un terme divers autres termes, qui composent dans notre esprit une idée totale, de laquelle il arrive souvent qu'on peut affirmer ou nier, ce qu'on ne pourrait pas affirmer ou nier de chacun de ces termes étant séparés : par exemple, ce sont des termes complexes *un homme prudent, un corps transparent, Alexandre fils de Philippe.*
>
> Cette addition se fait quelque fois par le pronom relatif, comme si je dis : *un corps qui est transparent*, *Alexandre qui est fils de Philippe, le Pape qui est Vicaire de Jésus-Christ*.
>
> Et on peut dire même, que si ce relatif n'est pas toujours exprimé, il est toujours en quelque sorte sous-entendu, parce qu'il se peut exprimer si l'on veut sans changer la proposition[817]. »

L'on obtient la définition suivante des relations logiques de *détermination* et *explication* :

> « Ce qu'il y a de remarquable dans les termes complexes, est que l'addition que l'on fait à un terme est de deux sortes : l'une qu'on peut appeler *explication*, & l'autre *détermination*.
>
> Cette addition se peut appeler seulement *explication*, quand elle ne fait que développer, ou ce qui était enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidents, pourvu qu'il lui convienne généralement & dans toute son étendue. (…)
>
> L'autre sorte d'addition, qu'on peut appeler *détermination*, est quand ce qu'on ajoute à un mot général en restreint la signification, & fait qu'il ne se prend plus pour ce mot général dans toute son étendue, mais seulement pour une partie de cette étendue[818]. »

[816] Arnauld et Nicole [1662], p. 87.
[817] *Ibid.*, p. 95.
[818] *Ibid.*, p. 95-96.

Ainsi, viennent, quelques pages plus loin[819], les deux exemples suivants :

(47) Les hommes qui sont créés pour connaître et pour aimer Dieu (sont P).

(48) Les hommes qui sont pieux sont charitables.

Pour ce qui concerne le pronom relatif, le premier exemple incarne le mécanisme de l'explication (45) et le second celui de la détermination (46), tant et si bien qu'Arnauld et Nicole peuvent affirmer : « Suivant cela on peut dire qu'il y a un *qui* explicatif, et un *qui* déterminatif[820]. » Or, le caractère déterminatif ou explicatif du terme complexe s'exprime par une distinction dans le statut de l'assertion, c'est-à-dire du « jugement » dans le vocabulaire de Port-Royal :

> « Quand le *qui* est explicatif, l'attribut de la proposition incidente est affirmé du sujet auquel le *qui* se rapporte, quoique ce ne soit qu'incidemment au regard de la proposition totale, de sorte qu'on peut substituer le sujet même au *qui*[821]. »

Ce qui, pour les solitaires, rend possible la paraphrase de la relative avec une proposition indépendante :

(49) (a) Les hommes qui sont créés pour connaître et pour aimer Dieu

(b) Les hommes ont été créés pour connaître et pour aimer Dieu.

En revanche :

> « Quand le *qui* est déterminatif, l'attribut de la proposition incidente n'est point proprement affirmé du sujet auquel le *qui* se rapporte (…) en disant, *les hommes qui sont pieux sont charitables*, on n'affirme ni des hommes en général, ni d'aucuns hommes en particulier, qu'ils soient pieux ; mais l'esprit joignant ensemble l'idée de *pieux* avec celle d'*hommes*, et en faisant une idée totale, juge que l'attribut de *charitable* convient à cette idée totale[822]. »

Ici, donc, la paraphrase de la relative en une indépendante est impossible :

(50) (a) Les hommes qui sont pieux sont charitables.

≠ (b) Les hommes sont pieux.

Ainsi, la possibilité ou non de la paraphrase de la relative avec une proposition indépendante exprime une différence d'assertion du jugement incident : il est affirmé pour l'explication (47), il ne l'est pas pour la détermination (48). L'essentiel ici est de remarquer que les solitaires enregistrent des propriétés grammaticales – la possibilité ou non de la paraphrase – comme *expression* de propriétés logiques (construction d'un terme complexe par détermination ou explication). L'on se situe bien dans le fonctionnement de la

[819] *Ibid.*, p. 166.
[820] *Ibid*, p. 166.
[821] *Ibid.*, p. 167.
[822] *Ibid*, p. 167.

« représentation » à l'âge classique telle que décrite par Foucault, où c'est la logique (la relation entre les idées) qui permet de rendre raison de la grammaire (la nature d'une forme comme le pronom relatif) : la grammaire d'une langue *représente* la logique de la pensée. C'est la thèse « logique » :

(II) *La distinction déterminative/appositive correspond à une différence de représentation logique dans la pensée.*

Notons que la description des Messieurs de Port-Royal a quelque fortune, puisque la distinction logique entre relative explicative et déterminative qu'ils proposent est encore, terminologie moderne mise à part, celle qui est indiquée dans la très contemporaine *Grammaire méthodique du français* (à propos de toute la complémentation nominale, comme c'est d'ailleurs le cas chez les solitaires).

Bien entendu, cette description pose problème du point de vue linguistique moderne qu'adopte Pêcheux, c'est-à-dire se situant après la « coupure » saussurienne constituant la *langue* comme objet scientifique autonome. Comme on l'a déjà souligné, chez les classiques, il n'y a pas *la langue*, mais seul un pur fonctionnement discursif : il y a bien *des langues* – au sens d'« idiomes » –, mais elles ne sont que diverses expressions de la pensée[823]. Dès lors que l'on pose avec Saussure l'existence de la langue, alors la perspective s'inverse : l'on est en droit de se demander si la distinction logique entre détermination et explication qu'avancent les solitaires n'est pas une *conséquence* du fonctionnement de la langue, plutôt qu'une de ses causes ou raisons. Dans cette involution de la perspective que l'on a déjà observé chez Foucault (bien que plus confusément dans ses formules finales), l'on passe du « Discours » classique – *représenté* dans les langues – au « discours » moderne, en tant qu'il est structuré par le fonctionnement de la langue, sous la forme « la langue est la base des processus discursifs ». Ainsi donc l'explication « logique » de la différence entre déterminative et explicative peut être acceptable *à la rigueur* dans les grammaires ; elle ne peut être acceptée *en rigueur* du point de vue linguistique.

Or, l'intelligence de Pêcheux dans *Les Vérités de La Palice*, est de montrer comment ce réel de la langue fait justement retour au sein même des élaborations des logiciens modernes, et notamment à propos de cette question de la détermination et de l'explication.

[823] *Cf. supra,* p. 68.

1.2. Détermination et explication chez Frege

Pêcheux s'intéresse à la manière dont Frege va se confronter lui-aussi au problème des relatives à partir de sa reconfiguration des concepts logiques fondamentaux, que l'on peut résumer dans le tableau suivant[824] :

	Nom propre (objet)	**Prédicat (fonction)**	**Phrase**
Sens	Description	Concept	Pensée
Dénotation (référence)	Individu	Extension	Valeur de vérité

Alors que les catégories de sens et dénotation reprennent la distinction de Port-Royal entre compréhension et étendue, le principal apport de Frege est de préciser le statut de ces catégories par rapport au matériau langagier auquel elles s'appliquent – nom propre, prédicat, ou phrase –, matériau qui restait invisible chez les solitaires puisque recouvert par le sens avec la notion d'« idée ». Les cases d'intersection du tableau consistent donc en la spécification des notions de sens et de référence en fonction du matériau langagier concerné. Or, Frege se confronte à l'exemple suivant :

(51) Celui qui a découvert la forme elliptique des orbites planétaires est mort dans la misère.

C'est, de manière assez similaire aux logiciens de Port-Royal, un critère linguistique paraphrastique que le logicien propose d'utiliser pour identifier le sens de la subordonnée :

> « Si la subordonnée avait pour sens une pensée, on devrait pouvoir l'exprimer au moyen d'une proposition indépendante. Ce qui est impossible, car le sujet grammatical "celui qui" n'a pas un sens indépendant ; il assure la liaison avec la proposition qui suit "mourut dans la misère". Il résulte que le sens de la subordonnée n'est pas une pensée complète, que sa dénotation n'est pas une valeur de vérité, mais Kepler[825]. »

Frege, ici, est maladroit – le « sujet grammatical » n'est pas « celui qui » –, et il mélange les niveaux logique et linguistique en associant non-indépendance de « sens » et « liaison » syntaxique avec la principale, comme le souligne Pêcheux[826]. Pourtant, Frege touche bien

[824] Adapté à partir Frege 1971 [1892], « Sens et dénotation ».
[825] *Ibid.*, p. 153.
[826] « Frege utilise, pour son analyse, non seulement des termes empruntés au vocabulaire de la *logique*, mais également des expressions appartenant à la *linguistique* de son époque, comme "proposition indépendante", "subordonnée", "sujet grammatical". Sans discuter ici la manière dont on pourrait, compte tenu des progrès

déjà à une ébauche de caractérisation linguistique, en associant les propriétés (logiques) de (50) à l'impossibilité (syntaxique) de réaliser la paraphrase en deux propositions indépendantes. Ainsi, dans son vocabulaire, le *sens* de la subordonnée n'est pas celui d'une *pensée* complète, mais celui d'une *description* ; ainsi, sa *référence* ne peut pas être une *valeur de vérité,* mais un *individu*, à savoir Kepler ; et, surtout, du point de vue langagier, antécédent et subordonnée se comportent comme un *nom propre*. Ainsi le sens le plus fort possible de *détermination* – la désignation référentielle d'un individu – est associée à une classe regroupant noms propres et cette sorte de relatives où l'antécédent et la relative apparaissent, formellement, comme inséparables. Frege associe donc une caractéristique linguistique des déterminatives (la non-indépendance de l'antécédent associée à l'impossible paraphrase en indépendantes) avec une caractéristique référentielle de celles-ci, la dénotation d'un individu à l'image du nom propre. L'on semble donc avancer vers une caractérisation formelle des « déterminatives ».

Or, Frege assume l'assomption suivante caractérisant le fonctionnement du langage naturel : « Quand on énonce une affirmation, on *suppose* toujours sans le dire que les noms propres y figurant, qu'ils soient simples ou composés, ont une dénotation[827] », laquelle vaut donc pour les déterminatives « démonstratives ». L'assomption est appuyée sur l'argument du fonctionnement linguistique de la négation :

(52) (a) Kepler mourut dans la misère

(b) Kepler ne mourut pas dans la misère

(c) Kepler ne mourut pas dans la misère ou le nom "Kepler" ne dénote rien

Du point de vue du langage naturel, la négation de (a) est bien évidemment (b), et non (c). L'on en tire que, au sein d'une affirmation énoncée dans le langage naturel, il est toujours *présupposé* que les noms propres ont une dénotation. À la vérité, elle ne peut leur être réellement attribuée que si l'énoncé complet est vrai. Et Frege de conclure, comme dit Pêcheux, « en logicien » : « l'illusion tient à une imperfection du langage, dont le symbolisme de l'analyse mathématique n'est pas entièrement libéré[828]. » Mais justement,

---

de la science linguistique, remettre à jour de ce point de vue le travail de Frege, nous nous contenterons d'y voir l'indice que, pour Frege, le fonctionnement de la langue a "quelque chose à voir" avec celui de ce qu'il appelle ici *la pensée* » (Pêcheux 1975, p. 86).

[827] Frege 1971 [1892], « Sens et dénotation », p. 154 nous soulignons.

[828] *Ibid.*, p. 155. Notons que pour Russell en revanche, il n'y a pas tant imperfection qu'erreur d'analyse : dans la perspective du logicien anglais, la relative déterminative, étant une « description définie », n'est justement pas identique à un nom propre référentiel, mais bien à une proposition indépendante dotée d'une valeur de vérité. En conséquence l'affirmation « l'actuel roi de France est chauve » est bien fausse pour Russell dès lors que la proposition « il existe un x qui est roi de France » est fausse. Pour Frege, au contraire,

par rapport à la transparente expression de la logique par la grammaire chez les solitaires de Port-Royal, le travail de Frege fait soudain surgir l'opacité du « langage naturel » devant la « pensée ». Sous ce nom de « langage naturel », Frege désigne quelque chose qui a le statut de la *langue* comme réalité matérielle indépassable. L'essentiel est posé : Frege peut bien vouloir chercher à bâtir une « idéographie » – c'est-à-dire un usage discursif de la langue contrôlant ses « imperfections » –, il n'en reste pas moins que d'une part, l'irréductibilité de la langue à la pensée est posée, d'autre part, le principe d'une efficace de la langue sur la pensée – à travers les « illusions du langage naturel » – est installé. D'où les nombreuses célébrations par Pêcheux du « matérialisme » de Frege[829].

1.3. Le « matérialisme » de Frege : la rencontre de la langue

Dès lors, Pêcheux peut tirer sur le fil qui défait la perspective logicienne de Frege et recompose une autre toile, de facture linguistique : la « détermination », sous la forme de la présupposition de l'existence d'un individu, n'est pas tant un principe logique *réalisé* dans les relatives déterminatives, qu'un effet discursif *produit* par les relatives « déterminatives ». L'on peut dire, avec les mots de Frege, que les déterminatives « démonstratives » *présupposent l'existence* de l'individu qu'elles dénotent, mais il faut plus justement affirmer qu'elles la *préconstruisent,* puisque c'est précisément la langue qui *construit* des effets discursifs, plutôt que d'exprimer les suppositions de la pensée[830].

Mais, à peine ce point établi, un autre danger surgit : celui, inverse, d'une réduction du fonctionnement du discours au fonctionnement de la langue. Si ce qui est du discours était tout entier explicité par l'ordre de la langue, alors quelle place resterait-il pour les déterminations *socio-historiques* du discours – celles-là même que Pêcheux entendait justement capturer avec sa méthode linguistique ? Si les distinctions linguistiques comme déterminative/appositive ne peuvent être expliquées par des principes logiques, elles ne peuvent cependant pas n'avoir affaire *qu'avec la linguistique* – sans quoi elles ne nous diraient rien du discours. Nous retrouvons la ligne de crête si difficile à suivre de l'*énonciation*, qui est pourtant le cap que maintient Pêcheux. C'est depuis la langue que le

la phrase « l'actuel roi de France est chauve » n'est ni vraie ni fausse, mais repose sur une présupposition erronée.

[829] Pêcheux 1975, p. 103.

[830] Ce renversement de perspective est à la base de toute la critique par Paul Henry des usages pragmatiques de la notion de « présupposition », nous n'y revenons pas. *Cf.* Henry 1977, p. 42 *sq.* ; Maldidier 1990, p. 26-27 ; et Authier-Revuz 2020, p. 298.

préconstruit doit être observé comme un fait qui pointe vers le hors langue du *sujet d'énonciation* – lequel n'est justement pas un sujet pragmatique, doté de représentations logiques. D'où le caractère indirect de toute observation du préconstruit.

Pourtant, en est-il bien ainsi dans les analyses linguistiques des deux types de relatives ? Le but d'une enquête linguistique sur les deux types de relatives n'est-il pas justement de définir *en syntaxe* la différence des deux relatives – annulant donc le minutieux dispositif mis en place par Pêcheux et ses collègues ? Affirmant le caractère ni logique, ni syntaxique, mais énonciatif du préconstruit, Pêcheux et ses collègues se situent du côté de la thèse (I) déjà citée de l'unicité du mécanisme syntaxique, et de la dualité des fonctionnements discursifs. L'on sait que Paul Henry comme Catherine Fuchs et Judith Milner se sont consacrés à un examen des tentatives syntaxiques de résoudre le problème, et ce précisément dans l'optique de montrer que seules les solutions énonciatives sont satisfaisantes[831].

Mais la réflexion linguistique s'est poursuivie après les années 1970, et l'on ne saurait reprendre tel quel l'état des discussions de l'époque sans affaiblir la valeur de notre hypothèse énonciative : il faut donc aller plus loin et voir si l'hypothèse a résisté au passage du temps. Proposant une thèse linguistique sur les deux types de relatives, par opposition à la thèse « discursive » (I) de Pêcheux et Henry (et, cela va de soi, par opposition aussi à la thèse « logique » (II)) l'on énoncera la thèse « syntaxique » :

(III) *La distinction déterminative/appositive correspond à la différence de deux structures syntaxiques*[832].

Dans « théorie standard » de la grammaire générative, une différence syntaxique est une différence *positionnelle*, c'est-à-dire une différence de point d'attache au sein d'un arbre de constituants. C'est la position des syntagmes au sein de la hiérarchie syntaxique de la phrase – représentée par un arbre – qui représente leurs propriétés formelles : si SN, SV, SP représentent des propriétés formelles de la langue, c'est parce qu'ils indiquent des positions dans la hiérarchie de la phrase. Dans la grammaire générative de la « théorie standard », il n'y de syntaxique que le positionnel[833]. Or, justement, il se trouve que la question des relatives, posée en grammaire générative, va engager des questions théoriques

[831] Henry 1975, p. 90 *sq.*; Fuchs & Milner 1978.
[832] Cette thèse est formulée explicitement dans l'avant-propos que Fuchs et Milner consacrent à leur étude des relatives (Fuchs & Milner 1978, p. 14). La présentation des autrices est plus extensive car elles se confrontent aux positions de la sémantique générative. Nous restons pour notre part dans le chemin de la théorie standard.
[833] Milner 1989, p. 305.

profondes s'agissant de la structure du modèle génératif, notamment s'agissant l'exclusivité du *positionnel* pour décrire les propriétés syntaxiques. Comme le soulignent Fuchs et Milner, la question des relatives nous fait voir un « moment » de la linguistique chomskyenne où le programme initial des *Aspects* – la « théorie standard » – est vivement discuté, donnant naissance d'un côté à la « sémantique générative » et de l'autre à la « théorie standard étendue ».

Si l'on tient aux principes de la « théorie standard » chomskyenne, l'interprétation sémantique d'une phrase est toute entière déterminée dans sa structure profonde. Ainsi, s'il y a différence sémantique entre restrictive et descriptive, c'est que leurs structures profondes syntaxiques sont différentes – bien que, après transformation, leurs structures de surfaces puissent être les mêmes, se trouvant alors « ambiguës ». La « théorie standard » des *Aspects* propose donc une forte défense de la thèse (III) *par opposition* à la thèse (I). En effet, comme on l'a déjà souligné[834], la théorisation du discours par Pêcheux et Henry prend pour objet la « surface discursive » dans sa construction d'une « sémantique discursive » : il s'agit de décrire dans les phrases réalisées des structures *proprement discursives*. Ainsi l'objet de Pêcheux est, d'un point de vue génératif, la structure *de surface* ; laquelle, dans le cadre de la « théorie standard » ne doit jouer justement *aucun* rôle dans l'interprétation sémantique. La théorie standard et la théorie de Pêcheux sont donc radicalement en opposition, comme on a déjà pu le montrer[835]. Néanmoins, comme on va le voir, sous l'impulsion d'un certain nombre de problèmes, la théorie standard va évoluer en « théorie standard étendue », impliquant la possibilité, précisément, d'une interprétation sémantique des structures de surface. Quel est l'effet de ce déplacement sur le rapport entre la thèse (III) et son « antithèse » la thèse (I) ?

1.4. Déterminatives et explicatives : les données de langue

L'on admettra, comme premier arpentage des faits de langue, la longue liste des critères linguistiques que fournissent les grammaires pour distinguer déterminatives et descriptives, et que l'on peut reprendre ici :

[834] *Cf. supra,* p. 155.
[835] *Cf. supra,* p. 117.

(53) (a) Les appositives peuvent se paraphraser par une proposition indépendante

(b) Les appositives sont effaçables.

(c) Les appositives admettent le pronom relatif *lequel*.

(d) Les appositives peuvent être mises entre virgules.

(e) Les appositives peuvent complémenter les noms propres.

(f) Les appositives peuvent accueillir des particules logiques comme *cependant, par conséquent, de plus, justement.*

(g) Les appositives peuvent accueillir des adverbes de phrase comme *malheureusement, curieusement,* et des incises comme *dit-on, je vous le rappelle.*

(h) Les appositives ne peuvent jamais précéder les déterminatives dans la chaîne.

(i) Les appositives peuvent avoir n'importe quelle catégorie phrastique pour antécédent (les déterminatives seulement le groupe nominal).

etc.

Il s'agit de critères distinctifs, ce qui implique que chaque fois qu'une propriété est valide pour les appositives elle ne l'est pas pour les déterminatives. Cette liste à la Prévert exprime un certain impossible dans les données de langue : impossible pour l'appositive (ou respectivement la déterminative) de se comporter ou de ne pas se comporter d'une certaine manière[836]. Pourtant, la tâche des linguistes est bien de *rendre raison* de la différence entre déterminative et appositive et non seulement de lister des faits de langue. Cet impossible bien précis qui s'annonce sous la distinction appositive/déterminative parvient-il à entrer dans le champ d'une écriture syntaxique permettant une représentation régulière ? Pour théorie standard, c'est le cas : il y a à formaliser une différence inscrite dans la structure syntagmatique de la phrase.

[836] C'est cet impossible que, dans le cours du raisonnement, l'on notera d'un astérisque (*) indiquant l'aggrammaticalité.

2. Les premières descriptions des relatives en « théorie standard »

2.1. L'analyse des relatives par Katz et Postal (Art-P)

L'un des premiers exposés d'une analyse des relatives est dû à Katz et Postal dans le cadre de la théorie standard[837]. Elle fait appel à la notion d'« élément postiche » (*matrix dummy*) assurant la connexion de la principale et de la subordonnée via une transformation d'enchâssement. Soit la phrase :

(54) J'ai vu le garçon que les filles aiment.

Katz et Postal prévoient la décomposition en structure profonde (45) entre une matrice (a) et une constituante (b) :

(55) (a) (b)

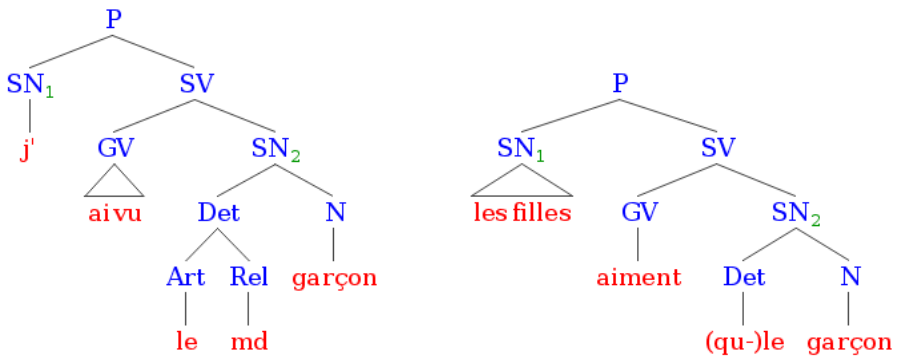

La relativisation s'opère par une série de transformations :

i. Déplacement dans (b) du syntagme présentant le marqueur (*qu-*) en tête de phrase
ii. Remplacement de l'élément postiche md de la matrice (a) par le nœud P de la constituante (b) (enchâssement à proprement parler).
iii. Déplacement du nœud « Rel » à droite de l'antécédent « garçon » dans la matrice.
iv. Effacement du deuxième N « garçon »
v. Transformation de la suite « (*qu-*)le » en le pronom relatif « que ».

[837] Katz & Postal 1964, p. 47 *sq*.

Ce qui donne la structure de surface suivante :

(c)

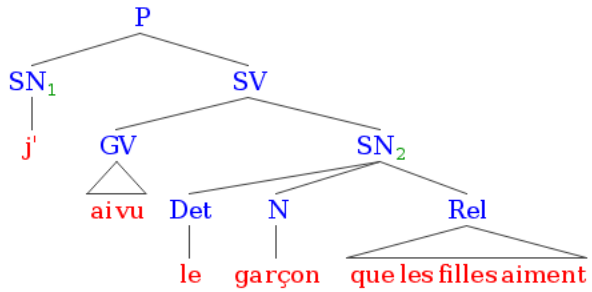

La place d'enchâssement de la relative dans le « Det » de la matrice donne son nom à la « determiner theory » ou « Art-P », qui sera défendue après Katz et Postal par d'autres auteurs comme Smith[838] Stockwell, Schachter et Partee[839], dans un autre cadre, Milner[840]. Notons que la théorie de de Katz et Postal concerne les relatives en général, et ne permet pas (encore) de distinguer entre descriptives et restrictives. Elle va cependant avec une hypothèse forte : l'antécédent de la relative est N, et ensemble ils forment le syntagme nominal SN_2 dans la représentation (c). L'on retrouve la « non-indépendance de l'antécédent » que Frege touchait du doigt, cette fois-ci exprimée dans le formalisme linguistique de la grammaire générative : l'antécédent et la relative forment un même syntagme nominal.

C'est sur la base de cette théorie « Art-P » que Jean Dubois propose une distinction entre déterminatives et descriptives[841], en associant l'analyse précédente à la déterminative et en proposant pour la descriptive un autre point d'attache que le Det d'un SN, à savoir le Det d'un SP directement dominé par le nœud P.

2.2. La proposition de Dubois : distinguer deux points d'attache

Le linguiste français propose en effet sa version révisée de la phrase noyau de Chomsky :

(56) P => SN + SV (+ SP)

[838] Smith 1964.
[839] Stockwell, Schachter & Partee 1973.
[840] Milner 1973.
[841] Dubois & Dubois-Charlier 1970, p. 253 *sq.*

En associant l'appositive avec un branchement dans le SP noyau, Dubois entend capter le statut « incident » de l'appositive : il l'intègre au constituant qui lui sert par ailleurs à traiter de tous les ajouts circonstanciels à la phrase. Dès lors l'appositive a la valeur d'un « complément de phrase » et l'on peut expliquer les observations (53) pour ce qui est de l'effaçabilité, de la présence de adverbes de phrase et de particules logiques. Ce qui le conduit à l'analyse suivante :

(57) Un ami, que tu connais, est venu.

(a)

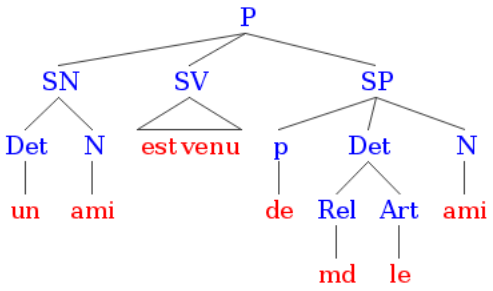

(b)

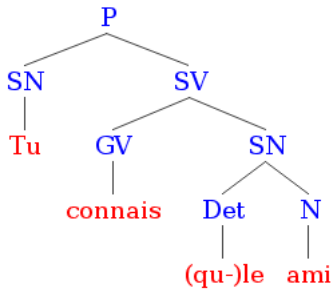

Ici (a) et la matrice et (b) la constituante. En appliquant une variante un peu plus complexe des transformations (i.) à (v.) ci-dessus, Dubois formalise l'enchâssement de (b) au nœud *md* de (a) ce qui donne (c), et, après une série d'effacements, la phrase (57) en structure de surface :

(c)

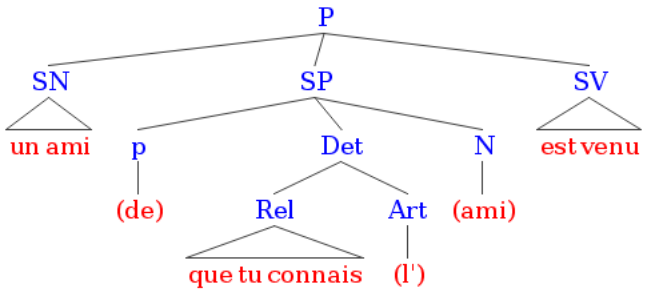

Il s'agit d'une des premières tentatives pour caractériser la différence entre déterminative et appositive comme une différence de syntaxe : ici la différence de point d'attache dans la matrice capture les propriétés d'effacement toujours possible de l'appositive – qu'elle partagerait avec les circonstancielles –, qui la distingue de la déterminative. Le travail de Dubois consiste donc en un premier argument conséquent en faveur de la thèse (III).

Néanmoins, la « determiner theory » et la variante que propose Dubois attirent un certain nombre de critiques. D'une part la « réforme » par Dubois de la structure de la phrase noyau apparaît d'un prix beaucoup trop lourd pour les avantages qu'elle apporte[842]. D'autre part, l'appareil transformationnel apparaît lui aussi singulièrement lourd : sans même aborder la variante de Dubois, la transformation de déplacement de « Rel » à droite du N antécédent chez Katz et Fodor apparaît profondément *ad hoc* ; il conduit certains linguistes comme Ross à proposer une autre hypothèse, celle d'une directe adjonction de la constituante à droite du syntagme nominal antécédent, ou « Chomsky adjoined theory[843] ».

2.3. L'analyse de Ross (SN-P) et les paradoxes de la théorie standard

Observons l'exemple suivant :

(58) J'ai vu le garçon que les filles aiment.

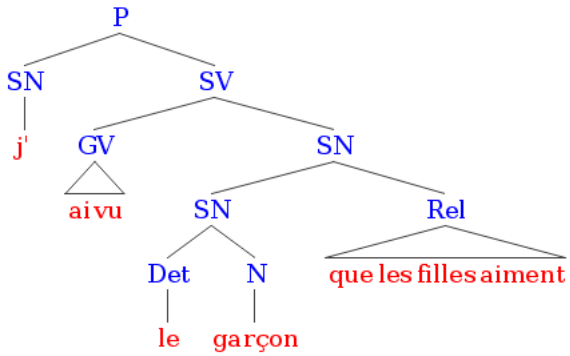

La théorie de Ross propose une représentation à vrai dire très différente : l'antécédent de la relative n'est plus N, mais tout le syntagme nominal (SN) « le garçon », d'où la formule générale : SN => SN (+ P). Cette deuxième hypothèse – séduisante par sa simplicité – rencontre néanmoins une difficulté critique portant sur la notion de coréférence, et que l'histoire a retenu sous le nom de « paradoxe de Bach[844] ».

[842] Citons Paul Henry : « La principale objection que l'on peut faire à la solution de Dubois tient au fait qu'elle fait éclater le modèle génératif classique en introduisant un constituant SP directement dominé par le nœud principal P. (…) Le risque que comporte une telle façon de procéder, si elle est généralisée, est de conduire à des représentations purement *ad hoc*. » (Paul Henry 1975, p. 93-94).
[843] Ross 1967. La théorie prendra le nom de « Chomsky-adjoined theory » bien que Chomsky ne se soit pas spécifiquement prononcé en sa faveur.
[844] Bach 1968.

En effet, dans le cadre des hypothèses de la théorie standard, la coréférence entre le pronom relatif et l'antécédent est assurée par un mécanisme de *co-indexation*[845]. Autrement dit, le pronom relatif est, en structure profonde, une copie littérale de l'antécédent assortie d'un indice permettant l'identification : le pronom a notamment les mêmes propriétés lexicales, et ne se voit affecté du marqueur [+qu] que lors de la transformation de relativisation. Mais, si la relative se trouve *à l'intérieur* du syntagme nominal (suivant la règle SN => SN + P de la « Chomsky adjoined theory »), ce qui est à l'origine du pronom relatif ne peut pas être une copie du SN antécédent sous peine de s'inclure soit même dans sa propre définition, qui devient circulaire :

(59) L'homme de Sibérie qui est venu à dîner

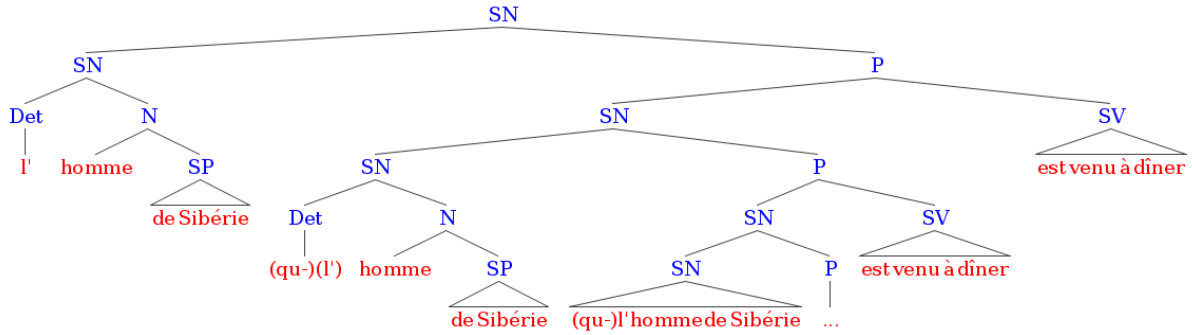

À vrai dire, ce paradoxe ne se contente pas d'infirmer la « chomsky-adjoined theory » de la relative ; il met en difficulté toute la théorie standard.

Il apparaît en effet impossible d'éviter les paradoxes dans la formalisation du fait linguistique de la coréférence si l'on maintient le principe d'une expression de toute l'information sémantique en structure profonde. Un certain nombre de linguistes – dont Chomsky lui-même – proposent de considérer que le phénomène de la coréférence se joue en structure de surface, impliquant alors qu'une partie de l'information sémantique est déterminée par les structures de surface. Face à la multiplication des indices allant dans cette direction (questions de portée de la négation et des quantifieurs, questions de « focus ») il est proposé alors le passage à une « Théorie Standard Étendue[846] » (TSE),

[845] Chomsky 1971, p. 198.

[846] Celle-ci n'est pas représentée par un ouvrage expositoire comme *Aspects of the Theory of Syntax*. Néanmoins Chomsky (1977, p. 156) cite lui-même l'ouvrage *Semantic Interpretation in Generative Syntax*, comme un jalon de cette histoire (Ray Jackendoff 1972). Jackendoff remarque en effet que la position en structure de surface de la négation par rapport à un quantifieur change le sens d'une phrase, comme dans l'exemple *Pas beaucoup de manifestants ont été arrêtés par la police vs. Beaucoup de manifestants n'ont pas été arrêtés par la police.* Ainsi la négation n'est pas qu'un trait sémantique affectant globalement le

impliquant le maintien d'une conception *interprétative* de la sémantique (issue de Katz et Fodor), dans laquelle cependant ce sont non seulement les structures profondes mais aussi les structures de surface qui sont l'objet d'une interprétation, ce qui conduit à la modification du champ d'application de certains concepts de Katz et Fodor comme celui de *règle de projection*[847]. Par ailleurs, d'autres linguistes s'opposent à cette nouvelle direction de recherche à travers le courant de la sémantique générative[848]. Dans la perspective de la TSE que nous retenons ici, les pronoms doivent s'écrire en structure profonde précisément comme des…pronoms[849] ; et ce n'est qu'une fois la structure de surface construite qu'une relation interprétative de coréférence avec l'antécédent s'établit. Dans ce nouveau cadre, la proposition de Jackendoff (1977) doit être relevée, car elle tente de tirer parti du meilleur des deux hypothèses « Art-P » et « SN-P », tout en résolvant leurs difficultés.

3. La proposition de Jackendoff (1977) : de la syntaxe à l'interprétation

3.1. Le formalisme X-barre

Le linguiste emprunte le formalisme de la grammaire « X-barre », qui est une hypothèse forte sur la structure syntagmatique de la phrase proposée par Chomsky dans ses « Remarks on nominalization[850] », où un schéma *unique* représente (à travers la variable X) le comportement de n'importe quelle catégorie phrastique (Nom, Verbe, Adjectif, Adverbe, Déterminant, Inflexion). Le formalisme X-barre n'est pas une simple convention

constituant de phrase, elle a une portée déterminée par la position des adverbes de négation en structure de surface.

[847] En effet, pour Katz et Fodor, l'*interprétation* de la structure profonde consiste en un procès de sélection parmi les différentes interprétations possibles des items lexicaux en fonction de la structure profonde dans laquelle ils se trouvent liés les uns aux autres dans des syntagmes. L'interprétation se fait en remontant du bas de l'arbre vers le haut et en éliminant les incompatibilités suivant des *règles de projection* associées aux règles de réécriture syntagmatique. *Cf. supra,* p. 75. Or, l'interprétation de l'anaphore et de la coréférence ne peut pas fonctionner ainsi « de bas en haut » sous peine d'entraîner un « paradoxe de Bach » ; elle ne peut fonctionner qu'horizontalement, c'est-à-dire, *en surface* (Jackendoff 1972, p. 5 *sq.*).

[848] Le courant de la sémantique générative propose de considérer que les structures profondes sont directement sémantiques, rompant avec la thèse de l'autonomie de la syntaxe, et donc, de la langue par rapport à la logique. Ce n'est pas la direction dans laquelle l'on peut formuler les préoccupations énonciatives de Pêcheux et Henry, voilà pourquoi nous nous contentons de la mentionner simplement. Il est à noter toutefois que, réintroduisant la logique dans la langue, les sémanticiens génératives retrouvent le phénomène de la *présupposition* (et non du préconstruit) tel qu'abordé par Frege. Voir là-dessus Henry 1977, p. 39 *sq.* et aussi Fuchs & Milner 1978, p. 90 *sq.*

[849] Jackendoff 1972, p. 108.

[850] Chomsky 1972 [1970], « Remarks on nominalization ».

de notation, mais l'hypothèse très forte que *toutes* les catégories phrastiques fonctionnent suivant le schéma suivant :

(60)

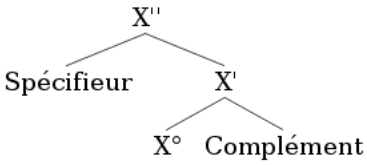

Dans ce schéma, X° est une *tête*, X'' est la *projection maximale* de cette tête (ou « syntagme » à proprement parler), et X' la projection intermédiaire de celle-ci. Le point d'attache permet ainsi de distinguer le type et le rang du matériel langagier associé à la tête dans le syntagme : les compléments sont soeurs de la tête et ils s'insèrent à sa droite, tandis que la projection intermédiaire est sœur avec les spécifieurs qui s'insèrent à sa gauche. L'on a donc par exemple si X = N :

(61)

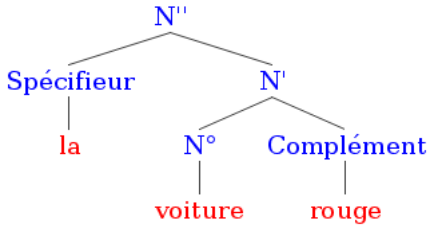

En l'occurrence N'' correspond à SN (syntagme nominal) et N' correspond à ce que l'on peut parfois noter GN (groupe nominal). Bien évidemment, des projections maximales peuvent entrer dans les places de « spécifieur » et « complément », ainsi :

(62)

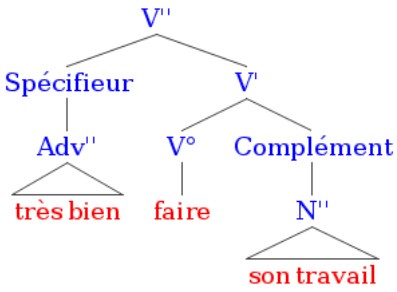

L'on a enfin la possibilité pour une projection de se dupliquer, ce qui permet de créer des sites d'attachement supplémentaires constituant des « adjoints », tels que :

(63)

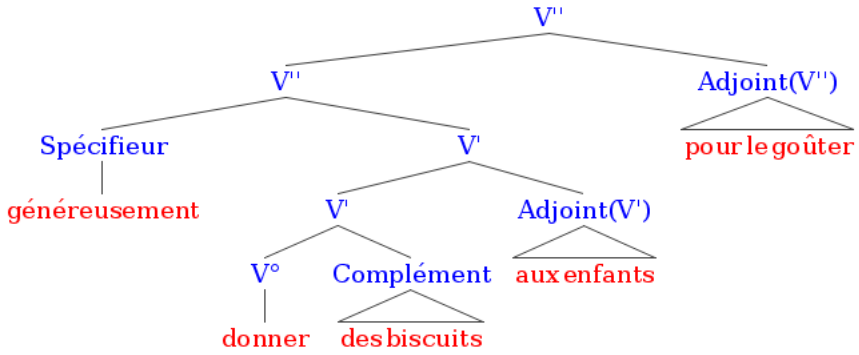

Il faut alors distinguer les adjoints par la nature de leur point d'attache : les compléments et adjoints à V' forment les compléments obligatoires de la tête (dits aussi arguments fonctionnels). Ils sont rendus nécessaires par les propriétés lexicales de la tête, ce qui n'est pas le cas des adjoints à V''.

3.2. Les trois niveaux de Jackendoff : une théorie des deux types de relatives

Néanmoins, Jackendoff est conduit à modifier quelque peu le formalisme de X-barre en proposant d'insérer un niveau intermédiaire de plus entre la tête et sa projection maximale, de sorte à pouvoir formuler la différence entre trois niveaux de complémentation de la tête, à savoir les compléments fonctionnels (ou arguments), les compléments restrictifs et adjoints non-restrictifs. Il en vient naturellement, comme on va le voir, une théorie de la distinction des deux types de relatives[851] :

[851] Nous adaptons un exemple à partir de Jackendoff 1972, p. 169.

(64)

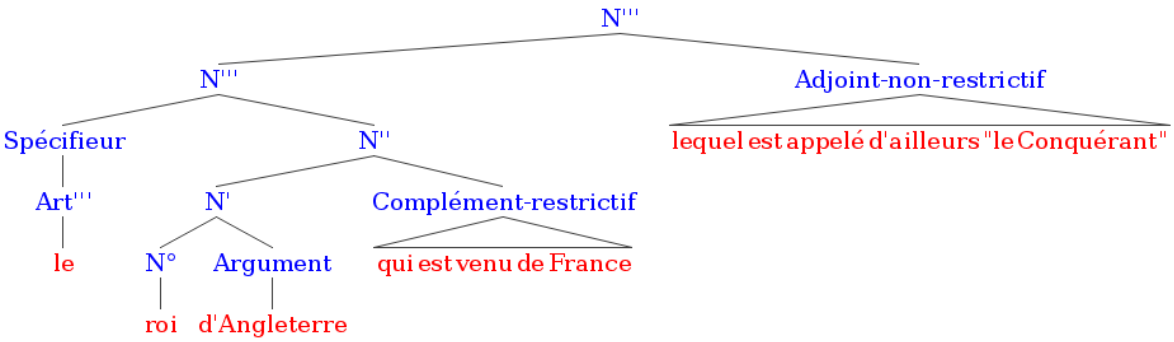

En augmentant d'un rang le niveau de la projection maximale, Jackendoff laisse la place pour un autre type de complément qui n'est pas un adjoint, mais qui n'est pas non plus l'argument fonctionnel que nous avons déjà introduit : il s'agit des compléments restrictifs. La différence entre arguments et compléments restrictifs dans l'exemple précédent s'appuie sur le test de pronominalisation suivant :

(65) (a) Claude parlait du roi qui vient d'Écosse et moi je parlais de *celui* qui vient de France.

(b) ?* Claude parlait du roi d'Angleterre et moi je parlais de *celui* de France[852].

Il est difficile d'admettre (65)b sans une certaine étrangeté et un certain effet comique. Les choses sont plus nettes avec l'exemple suivant :

(66) (a) L'énervement de Marie et *celui* de Paul.

(b) *La détestation des chats et *celle* des chiens

Où en (a) le nom peut se pronominaliser indépendamment de son génitif possessif qui est un complément restrictif, tandis qu'en (b) le nom psychologique « détestation » ne peut pas être pronominalisé et séparé de son argument le génitif objectif qu'est « *des chats* ».

Autrement dit, N' peut se pronominaliser mais pas N°, ce qui indique que le lien syntaxique entre N° et un complément comme « d'Angleterre » ou « des chats » est d'une nature distincte que le lien entretenu avec le complément « qui vient de France » ou « ; d'où la distinction des types de complément (argument et complément restrictif), et donc

[852] Nous adaptons un exemple de Jackendoff 1972, p. 58 qui nous semble valable aussi pour le français. Néanmoins, en français, l'homonymie entre le *de* fonctionnel et le *de* indiquant la provenance rend le phénomène moins saillant que la distinction morphologique sans appel du *of* et du *from* anglais. Que l'on se convainque avec d'autres exemples, comme l'impossible « *Je voudrais m'adresser au ministre de la Justice et pas à *celui* de l'intérieur ».

des points d'attache. La différence entre compléments restrictifs et adjoints non restrictifs s'appuie, elle, sur des tests de clivage et de négation :

(67) (a) C'est du roi qui est venu de France dont nous parlons.
(b) *C'est du roi lequel est appelé d'ailleurs « Le Conquérant » dont nous parlons.

(68) (a) Nous n'avons pas parlé du roi qui est venu de France.
(b) *Nous n'avons pas parlé du roi lequel est appelé d'ailleurs « Le Conquérant ».

La théorie des trois niveaux de Jackendoff s'avère alors une très bonne candidate pour rendre raison de la distinction entre relative déterminative (complément restrictif) et relative appositive (adjoint-non-restrictif). L'on observe qu'elle réalise une subtile synthèse des deux théories « Art-P » et « SN-P ». À l'image de la théorie « Art-P », chez Jackendoff, la relative restrictive forme la projection maximale N''' avec son antécédent, mais ce n'est pas le cas de la relative appositive qui est un adjoint. À l'image de la théorie « SN-P », les relatives sont des compléments qui viennent s'adjoindre à droite du groupe ou du syntagme nominal et non au sein du déterminant.

Mais l'analyse n'est pas complète tant que l'on ne se penche pas sur le module proprement *interprétatif* de la syntaxe : la question du rapport entre pronom relatif et antécédent.

3.3. L'interprétation du pronom relatif en structure de surface

Jackendoff introduit les deux règles suivantes dites d'« interprétation » du pronom relatif :

(69) (i) Appositive : le pronom relatif est *anaphorique* du X''' auquel la relative se trouve adjointe[853].
(ii) Déterminative : le pronom relatif est *lié* à l'Art''' du X''' dans lequel la relative se trouve insérée[854].

Ces règles déterminent l'*interprétation* des pronoms relatifs, c'est-à-dire qu'elles engagent l'*identification* de la référence des pronoms, en l'occurrence deux modes d'identification différents ; cette distinction n'est pas du même ordre que la distinction *purement*

[853] Jackendoff 1977, p. 175.
[854] *Ibid.*, p. 195.

positionnelle du point d'attache des relatives (en N''' ou N''), bien que l'interprétation des pronoms soit *conditionnée* par cette différence de position syntaxique dans (64).

En effet, si dans l'appositive le pronom relatif est anaphorique du X''' où elle est insérée, c'est en raison de sa position d'adjointe syntaxique à X''', la référence du pronom reprend donc celle de X''' ; dans le cas où X = N l'anaphore s'interprète comme une *coréférence*, puisque il est admis que N''' dispose de ce qu'on appelle une « référence[855] » nous dit Jackendoff, ce qui est plus difficile à définir si X correspond à une autre catégorie,. Si dans la déterminative le pronom relatif est « *lié* » à l'Art''' de X''' c'est parce que la déterminative forme N'' avec N° et que l'article est le Spécifieur de N''. Cette relation de « liage » Jackendoff la pense par analogie avec la quantification logique, le pronom relatif jouant le rôle d'une variable liée par un quantificateur[856] : elle est caractéristique de la position syntaxique de la relative déterminative par opposition à l'appositive qui n'est insérée dans aucun X''. L'on en tire du même coup que la déterminative n'est possible qu'au sein d'un syntagme *nominal* à l'exclusion de toute autre catégorie phrastique, puisque seul N''' peut inclure un article – ce qui rend compte de (69)i. Nous avons donc, apparemment, une théorie candidate pour affirmer la distinction syntaxique – et donc de langue, et seulement de langue – des appositives et restrictives. L'on a visiblement donné raison à la thèse (III). Pourtant c'est ne pas assez analyser l'enjeu épistémologique de l'intervention de règles d'interprétation, en tant qu'elles sont *non-positionnelles*.

[855] Pour clarifier les termes employés par Jackendoff, l'on aura recours désormais au vocabulaire de Milner qui parle dans ce cas de « référence actuelle » (Milner 1974, p. 332). La référence actuelle est la relation unissant un objet du monde et sa désignation, elle ne peut être définie qu'*en emploi*, c'est-à-dire dans le cadre d'une interprétation de la structure syntaxique. Cette référence actuelle est aisément définissable pour les syntagmes nominaux comme un individu ou un ensemble d'individus. Elle s'oppose à la « référence virtuelle » qui caractérise les unités lexicales hors emploi (N°, V°, A°), à l'intérieur du système langagier, définissant la classe des individus potentiels auxquels elle peut convenir. La distinction de Frege entre « sens » et « référence » peut correspondre à cette distinction. Néanmoins, dans notre cas, il s'agit des concepts *linguistiques* : il est dans la nature de certaines unités linguistiques de référer, mais la description linguistique de cette référence n'a besoin de rien supposer de ce qu'il en est « réellement » des objets du monde.

[856] Si l'on suit bien la démarche adoptée ici – celle de la construction des représentations discursives par les fonctionnements linguistiques –, l'intervention d'une analogie avec la « quantification logique » doit surprendre. En effet, n'est-ce pas tout d'un coup que la logique vient fonder la linguistique ? Comme l'indique Milner (1989, p. 541 *sq.*), il n'en est rien : c'est bien plutôt la structure linguistique qui permet d'éclairer les propriétés de la quantification logique. L'analogie se situe avec les *notations* de la logique : les phénomènes qui sont décrits sont plus profonds, et touchent à l'enracinement en « langage naturel » du discours logique. Néanmoins, les termes de « quantificateurs », comme de « forme *logique* » restent sources d'infinis contresens s'agissant de la démarche chomskyenne.

La notion qui intervient crucialement sans être mentionnée dans l'analyse de Jackendoff est celle de *c-commande*, dont la théorie est fixée à peu près au moment où le linguiste écrit[857]. Elle se formalise ainsi :

(70) A c-commande B ssi :

- A ne domine pas B et B ne domine pas A
- Le premier nœud branchant dominant A domine aussi B

Dans le cas (64), le N''' anaphorisé d'une part, tout comme le Art''' « liant » d'autre part, sont, dans les deux cas, en position de *c-commande* par rapport à la relative. C'est comme c-commande que Chomsky définira ensuite de manière générale la relation de *liage* pour les anaphores d'abord[858], mais aussi ensuite pour la quantification, en posant les trois principes de la « théorie du liage[859] ».

Toujours est-il que, si l'on prête attention au fonctionnement du module *interprétatif* de la syntaxe précédemment évoqué, alors l'on doit insister sur l'hétérogénéité entre la caractérisation simplement *positionnelle* d'une différence de point d'attache (64) et la caractérisation *interprétative* (69) d'une différence de *liage* : l'interprétation de la restrictive ne nécessite pas que la différence positionnelle de point d'attache, elle implique aussi le liage du pronom relatif avec un article présent dans le spécifieur de N''', ce qui n'est pas toujours le cas, comme le montre Jackendoff à partir de l'exemple suivant, pour l'anglais, qui dispose de la différence *that / which* :

(71) (a) **John's book that you stole*

(b) *John's book which you stole*

L'agrammaticalité de (71)a est connue de la littérature[860]. Or, selon Jackendoff, si (71)a est impossible c'est bien parce que, d'une part le pronom relatif réalisé est *that* – lequel est réservé aux relatives déterminatives – ; et d'autre part dans l'analyse générative admise, le génitif « John's » *n'est pas obtenu par expansion de Art'''* mais est un N''' directement dominé par N''', qui prend la place du spécifieur de N'', ce qui interdit la déterminative[861].

---

[857] Reinhard 1976.

[858] Chomsky 1980, p. 10, notons bien que le « pronom » relatif est une *anaphore* dans cette théorie, ou plus précisément, comme nous le verrons, un pronom « résomptif ».

[859] « Théorie du liage :
Principe (A) : une anaphore doit être liée dans son domaine de liage
Principe (B) : un pronom doit être libre dans son domaine de liage
Principe (C) : une expression-R (syntagmes nominaux et, on le verra, « traces ») doit être libre partout. » (Chomsky 1991, p. 319).

[860] Notamment dans le camp de l'hypothèse « Art-P ».

[861] Plus précisément, loin d'être un article, le possessif « John's » est bien plutôt le *sujet* du syntagme nominal, selon l'analogie donnée par la nominalisation : « *John have proven the theorem.* » / « *John's proof of the*

Inversement, (71)b est grammaticale, puisqu'elle présente le relatif *which* qui tolère les deux fonctionnements restrictif et appositif ; permettant en l'occurrence à l'interprétation appositive – la seule possible avec le possessif – d'avoir lieu.

Ainsi l'on saisit qu'il ne suffit pas de caractériser la déterminative comme acceptant uniquement un groupe nominal comme antécédent par opposition à l'appositive : il faut préciser que ce groupe nominal doit être crucialement *spécifié par un article*, et que celui-ci doit entretenir une relation de liage avec le pronom relatif de la relative. Or, cette relation de liage, étant du même ordre que les relations d'anaphore, ne peut qu'être établie *en structure de surface* dans le cadre de la TSE. Ainsi, à la différence de la solution de Dubois, pour qui la différence entre restrictive et appositive n'est qu'une simple différence de point d'attache – soit donc une différence en structure profonde –, la solution de Jackendoff, parce qu'elle nécessite une relation de liage définie entre l'article de l'antécédent et le pronom relatif de la déterminative, convoque une *interprétation* de la structure de surface.

3.4. Enjeux épistémologiques de la Théorie Standard Étendue : de la syntaxe à l'interprétation

Comme on vient de le voir, au point de vue théorique, faire entrer la distinction entre appositives et déterminatives dans le champ du formalisme syntaxique a un certain *prix* : il faut reconnaître que la syntaxe est traversée par une certaine hétérogénéité de ses concepts (ce que Chomsky désignera par modules). Les positions syntagmatiques n'épuisent pas l'information syntaxique et demandent d'être redoublées par une interprétation des relations d'anaphore en surface. L'on peut dire, avec Milner[862], que la TSE fait intervenir dans l'analyse linguistique des concepts hétérogènes aux concepts purement positionnels de la théorie standard comme par exemple celui, non-positionnel, de *liage* : un élément entretient une relation avec un autre élément en vertu d'une de ses caractéristiques intrinsèques (ici être un pronom) et non en vertu de sa position ; ce qui n'empêche pas cette relation d'avoir des *conditions positionnelles* (exprimées par la c-commande), faisant de la TSE une théorie « mixte » entre positionnel et non-positionnel selon Milner. Par rapport au fonctionnement purement positionnel de la structure profonde, c'est l'intervention de l'*interprétation* – donc nécessairement de la structure terminale de

theorem » (Chomsky 1970, p. 38). Pour le français, voir les analyses de Milner 1982, « Du génitif possessif comme sujet syntaxique », p. 95.

[862] Milner 1989, p. 304.

surface – qui introduit dans la théorie des concepts non-positionnels, reposant sur l'assignation, l'identification, de X à Y intrinsèquement, et non par rapport à leur position.

Or, ceci a des conséquences fortes s'agissant du rapport d'antithèse entre thèse (III) et thèse (I) : Jackendoff propose, dans le cadre de la TSE, une théorie *syntaxique* de la différence deux types de relatives ; il valide donc la thèse (III), et donc apparemment infirme la thèse (I) de Pêcheux et Henry. En effet, avec la proposition (64) les deux types de relatives ne sont *jamais* syntaxiquement « ambiguës » au sens « standard » du terme (une structure de surface identique pour deux structures profondes possible) ; au contraire, chacun des deux types de relatives dispose d'une structure de surface *différente syntaxiquement*. Néanmoins, il y a bien une unité formelle entre restrictives et appositives, donnée par la structure interne de la relative qui, elle, est invariante : l'on peut alors parler d'une « dualité de fonctionnement[863] » de la relativisation. Or, précisément, parce que sa théorie syntaxique comporte obligatoirement une interprétation de la structure de surface, Jackendoff ne valide pas (III) de la même manière que Dubois et la théorie standard. De ce fait, alors même que l'on pourrait croire que Jackendoff vient de porter un coup fatal à l'hypothèse de Pêcheux, il faut affirmer au contraire que le caractère antithétique de l'opposition entre (III) et (I), qui vaut dans le contexte de la TS, est *désamorcé* dans le contexte de la TSE.

Avec Jackendoff, la distinction entre déterminative et appositive requiert une interprétation de la structure de surface ; cette interprétation n'en reste pas moins *syntaxique*, puisqu'il n'y a pas besoin d'une théorie sémantique externe pour en rendre compte : au contraire, l'interprétation est un module de la syntaxe et souscrit à l'hypothèse d'une syntaxe autonome, prolongement de l'hypothèse saussurienne de l'autonomie de la langue[864]. De l'autre côté, la thèse (I) de Pêcheux et Henry affirme *aussi* que la différence entre déterminative et appositive est une différence déterminée par la structure de surface ; sauf que ces derniers font, de ce caractère de surface de l'opposition, une raison d'affirmer son caractère discursif et non-syntaxique, pour la raison que Pêcheux et Henry, réagissant

[863] Milner 1973, p. 35.

[864] Ce sont ces raisons de maintien de la thèse de l'autonomie de la syntaxe qui pousseront Chomsky à employer le terme de « forme logique » plutôt que d'« interprétation », pour décrire les phénomènes de coréférence, anaphore, quantification, etc. ; de sorte à couper court à tout retour – par les connotations du terme d'« interprétation » – de la sémantique (intensionnelle) dans la syntaxe : « J'ai proposé l'expression "forme logique" pour l'opposer à "représentation sémantique". J'ai utilisé l'expression traditionnelle de forme logique pour désigner les aspects sémantiques qui sont déterminés strictement par des principes linguistiques. » (Chomsky 2015 [1977], p. 150).

au contexte (français) de la TS, calquent implicitement la différence entre discours et syntaxe sur la différence entre structure de surface et structure profonde.

Les deux thèses doivent en réalité être déplacées : si la structure de surface s'avère *aussi* syntaxique, alors il y a lieu de réviser dans (I) la place de l'opposition entre discours et syntaxe ; mais d'un autre côté, si l'on admet que la structure de surface est accessible à la syntaxe, alors il faut aussi réviser (III) en incluant dans la syntaxe des concepts autres que positionnels, ce qui est le cas avec les concepts interprétatifs propres à la TSE comme le *liage* rendant raison de coréférence, anaphore, quantification, *etc*.[865]. De ce nouveau point de vue, les thèses (I) et (III), révisées, peuvent apparaître comme *compatibles*, sans que l'assise linguistique fournie par (III) – fournissant un argument fort à l'exclusion de la thèse « logique » (II) – en soit affaiblie. Est-ce que les propositions de Jackendoff ont survécu au passage du temps ?

4. Analyses actuelles de la différence de fonctionnement des relatives : la restrictive comme quantification

Il est saisissant d'observer que, dans les propositions de Jackendoff (1977), si la part positionnelle (64) de la caractérisation des deux relatives sera mise de côté par l'histoire de la grammaire générative, la part interprétative (69) va se conserver comme un acquis théorique.

4.1. La restrictive comme adjoint au SN à l'intérieur du SD

Ainsi, après la reconfiguration introduite par la thèse de Abney défendant le caractère de *tête* du déterminant dans le syntagme nominal[866] ; après introduction du syntagme inflexionnel I'' (SI) permettant de caractériser le rôle de tête de l'auxiliaire dans le syntagme verbal ; enfin, après abandon des « trois niveaux » de Jackendoff au caractère relativement *ad hoc*, une analyse contemporaine de la relative *déterminative* ressemble à cela[867] :

[865] Bien qu'ils aient des conditions syntagmatiques de fonctionnement, comme la *c-commande* qui ne peut jouer que dans certaines configurations positionnelles : le premier nœud branchant dominant l'élément liant doit dominer aussi l'élément lié.
[866] Abney 1987.
[867] Adaptée de Laenzlinger 2003, p. 119. Nous simplifions la description en ne détaillant pas la structure interne de la relative (mouvement de *qu-*, persistance d'une trace), et en n'introduisant pas le remplacement du nœud initial P par le syntagme complémenteur SC (qui en l'occurrence n'est pas actif dans une phrase déclarative comme la principale ici). Nous modifions l'exemple pour rendre plus explicite la structure de SI.

(72) L'étudiant à qui tu parles est venu au cours.

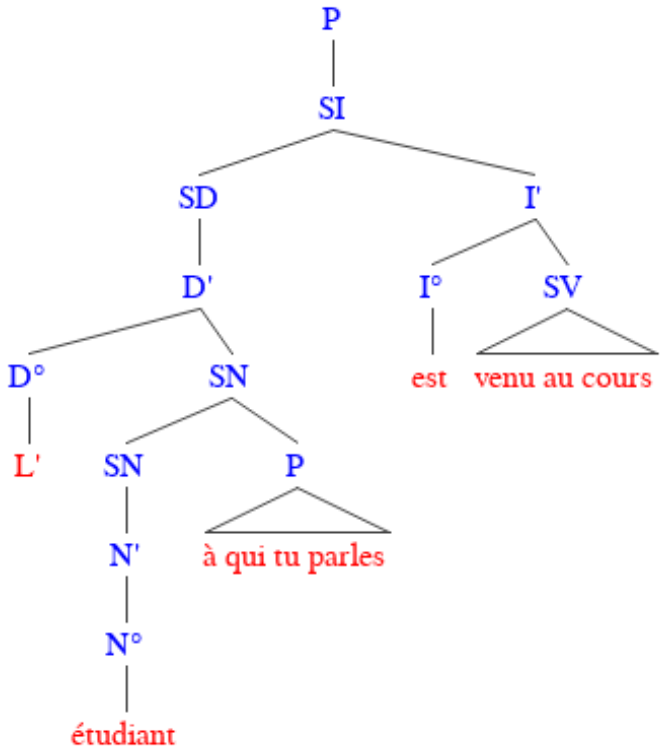

Dans cette analyse, la relative déterminative est introduite comme *adjoint* du syntagme nominal N'', *à la manière de l'appositive* chez Jackendoff, ce qui pourrait désactiver le liage avec l'article. Néanmoins, l'insertion du syntagme nominal (SN) dans le syntagme déterminatif (SD) en conséquence de Abney (1987) change tout, puisque l'article « L' » – tête du syntagme déterminatif – est remonté d'un niveau et se trouve donc en position de lier par c-commande le pronom de la relative dans les mêmes conditions que chez Jackendoff[868]. Il est vrai que les linguistes comme Laenzlinger mettent plutôt en avant le fait que N'' c-commande le pronom de la relative, formant une relation classique de liage anaphorique entre antécédent et pronom relatif par « prédication[869] ». Mais, cette dernière analyse peut être critiquée – ou plutôt, précisée – pour l'articuler aux idées de Jackendoff.

Depuis le travail d'Abney, il est admis un « partage des rôles » au sein du syntagme nominal : si D° est la tête du syntagme nominal c'est en tant qu'élément fonctionnel ou « foncteur[870] », qui – à l'image de I° pour SV – sélectionne la projection maximale SN de N°.

[868] Abney souligne d'ailleurs lui-même, à l'occasion d'autres exemples, que ses analyses retrouvent celles de Jackendoff par d'autres moyens (Abney 1987, p. 294).
[869] Laezlinger 2003, p. 125. Le linguiste cite Williams 1980 à propos de la description de cette c-commande du SN comme relation de « prédication ».
[870] Abney 1987, p. 67. Le linguiste reprend l'analyse de Higginbotham 1985 pour le syntagme SI.

D° *lie* SN en spécifiant par-là la référence du prédicat en sélectionnant un membre particulier de son extension. Cette relation est une relation de quantification[871], opérée par le « foncteur » qu'est D°, et conçue sur le modèle de la quantification opérée par l'auxiliaire et le temps sur le verbe[872], ainsi l'on a (73) par analogie avec (74) avec (a) la structure de surface et (b) l'interprétation :

(73) (a) Un chien blanc

(b) *Il existe un x tel que* (x est chien et x est blanc)

(74) (a) Paul était médecin.

(b) *Il existe un intervalle de temps t tel que* (t est passé) *et t valide* (Paul est médecin)

En particulier, si I° joue le rôle de quantificateur existentiel pour le prédicat exprimé par SV, alors D° fait de même pour SN ; ainsi D° (dans notre exemple « l' ») spécifie la référence de SN qui, à l'image d'un SV, n'est qu'un *prédicat* (« étudiant »), dépourvu, donc, de référence actuelle[873].

Ce qui éclaire dans notre exemple la relation entre antécédent et relative : si l'antécédent du pronom relatif « qui » est bien le SN « étudiant » par anaphore comme l'indique Laenzlinger, ce SN *n'est pas un argument* – au sens logique : il n'a pas de référence actuelle –, donc la relation entre antécédent et relative n'est pas, à proprement parler, une « prédication ». Antécédent et relative ne forment pourtant tout de même pas ensemble un *syntagme nominal* doté d'une référence actuelle : SN et la relative dépendent de D° pour obtenir une référence actuelle. Donc la relative ainsi que son antécédent doivent bien aussi, comme l'avait perçu Jackendoff, se situer tous deux sous la portée de D°. Alors, avec la linguiste Hamida Demirdache, l'on peut considérer la relation entre antécédent et pronom relatif comme une relation d'*anaphore,* soumise à une condition d'« identification[874] ». Puisque SN n'a pas de référence actuelle, ce n'est pas une référence actuelle qui est identifiée pour le pronom relatif à partir de SN, mais bien ce qu'on peut appeler une « référence virtuelle » au sens de Milner.

Par ailleurs, si l'on se tourne maintenant vers la fonction du pronom relatif à l'intérieur de la restrictive, la spécificité de son fonctionnement est donnée par ce que les

[871] Chomsky 1975, p. 187.
[872] Abney 1987, p. 67 reprend Higginbotham 1985 ; Sur la caractérisation des determinants comme relations entre ensembles *cf*. Barwise & Cooper 1981.
[873] Abney 1987, p. 77.
[874] Demirdache 1991, p. 118.

auteurs de la littérature ont appelé un rôle de *quantificateur*, en plus de son rôle attendu d'anaphore de l'antécédent.

4.2. Le pronom relatif de la restrictive comme quantificateur

L'analyse qui va suivre suppose que l'on se place dans le cadre révisé de la TSE où toute l'interprétation sémantique se joue en structure de surface, dans la mesure où les transformations déplaçant des unités laissent des *traces* à la place de ces unités, tant et si bien que l'on définit une nouvelle relation de liage (le A'-liage, par rapport au A-liage des anaphores) qui associe un item déplacé et sa trace. Par mouvement de *qu-* en structure de surface le pronom relatif quitte sa position et vient se placer en tête de la relative, en laissant une trace à l'endroit qu'il a quitté, laquelle reçoit un cas par sa position argumentale, conférant sa morphologie au pronom (« qui », « qui », quoi »). C'est l'analyse classique du pronom relatif dans le cadre de la TSE révisée[875]. L'on a par exemple la configuration suivante[876] :

[875] Demirdache exprime ce lien à travers la notion de pronom « résomptif ». la notion vaut habituellement pour des exemples de pronoms personnels où la notion de trace n'entre pas en jeu. Des exemples classiques de pronom résomptif en français seraient « votre père reviendra-t-*il* lundi ? » ou « un problème dont il est clair que nous *y* reviendrons ». Le pronom ici est anaphorique, il ne peut pas prendre d'autre valeur que celle qui est définie par son antécédent (à la différence de « il lui a dit de *l'*appeler » où « l' » peut tout autant référer à « il » qu'à un autre référent). En la faisant intervenir ici, Demirdache met en avant ce caractère de *chaîne* qui relie le pronom relatif à sa trace. L'enjeu est de rapprocher le fonctionnement des langues à mouvement de *qu-* en structure de surface de celui des langues ne présentant pas ce mouvement, mais une relativisation « in-situ », convoquant un résomptif au sens « classique » .

[876] Quelques précisions : 1) le nœud complémenteur SC remplace le nœud initial P ; il est le nœud où sont introduits pronoms relatifs, pronoms interrogatifs (dans le spécifieur de C'), ou conjonctions de subordination (en C°). 2) Les sujets grammaticaux sont systématiquement déplacés en position de spécifieur de I' par l'effet du mouvement-A. 3) enfin le morphème *qu-* se trouve déplacé en SQ (syntagme quantificateur) dans le spécifieur de C' par l'effet du mouvement de *qu-* (qui est un mouvement-A'), ce qui laisse une trace t à la position initiale du morphème.

(75) L'homme que l'ours a attaqué se porte bien.

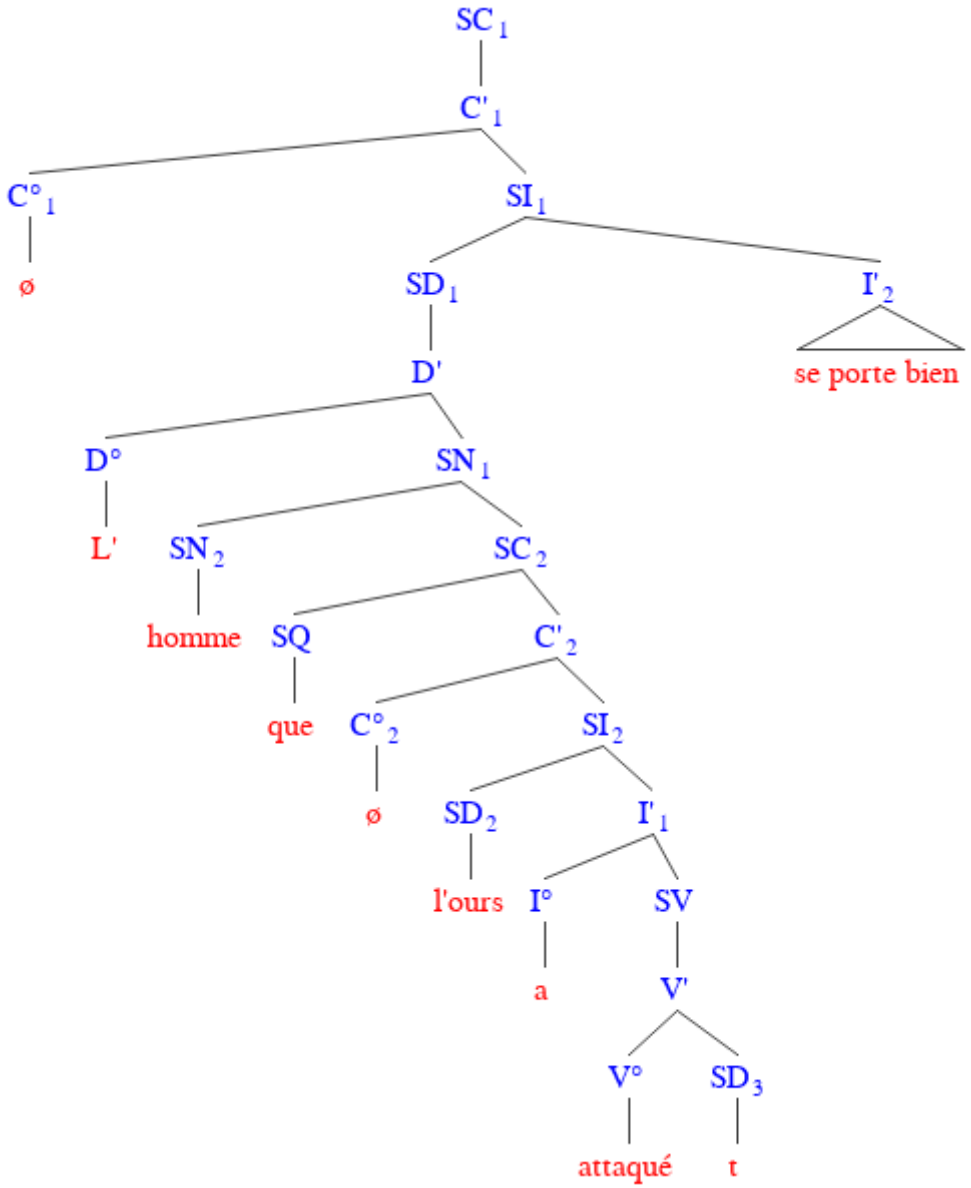

Ici, l'on se trouve en structure de surface, et le pronom relatif « que » a laissé une trace *t* à la suite de la transformation « mouvement de *qu-* », trace qui se trouve en position de recevoir un cas en raison de sa place d'argument objet du verbe « attaqué » (d'où la morphologie « que » du pronom relatif). Or, comme nous venons de l'exposer plus haut, le pronom relatif est anaphorique de l'antécédent. Ainsi donc, par l'intermédiaire de cette chaîne résomptive que nous avons décrit, l'anaphore de l'antécédent « se prolonge » jusqu'à la trace du pronom relatif : le pronom est *identifié* à l'antécédent ; la trace est *identifiée* au pronom.

Mais, comme le propose Demirdache à la suite de Lasnik et Stowell[877], le pronom relatif de la restrictive est aussi un *quantificateur*. L'idée de Lasnik et Stowell est que le pronom relatif lie sa trace, non seulement par un lien « résomptif », mais aussi par un lien de quantification. Ainsi, la représentation en forme logique de la relative « que l'ours a attaqué » est identique à celle d'une phrase présentant un quantifieur :

(76) (a) L'ours a attaqué quelque individu

(b) que l'ours a attaqué

(c) *Qx* (l'ours a attaqué x)

Cette liaison quantificationnelle du pronom relatif à sa trace explique en particulier ce fait à première vue surprenant que la trace, comme argument du verbe « attaqué », soit dotée, comme variable, d'une « référence actuelle », tandis que le pronom relatif (qui hérite pourtant morphologiquement du cas de la trace), lui, *n'en a pas*, parce que son antécédent anaphorique « homme » est un simple *prédicat*. En vérité, la référence actuelle de la trace lui est donnée *sous la portée du quantificateur* « que ».

Ainsi, d'une part le pronom relatif (« que ») *est lié* à son antécédent SN (« homme »), et d'autre part comme quantificateur il *lie* sa trace t en en faisant une variable. Cela n'est pas trivial : le pronom relatif obtient d'une part une référence virtuelle de type prédicatif de l'antécédent (x est homme), et d'autre part il quantifie aussi sur le prédicat que constitue la relative (l'ours a attaqué x). L'on peut définir la référence d'un quantificateur comme un « univers du discours[878] » définissant pour la variable une sorte de « parcours » de références actuelles pouvant valider le prédicat qui est quantifié. En l'occurrence, et par anaphore, le prédicat qui est à valider pour les valeurs est l'*intersection* des deux prédicats (x est homme et l'ours a attaqué x). C'est sur cette intersection qu'il y a quantification par le pronom relatif. On peut alors, en guise de bilan, représenter les trois opérations de liage via c-commande par le schéma suivant :

[877] Lasnik & Stowell 1991, p. 707. L'idée est introduite pour répondre à des problèmes de *crossover*.
[878] Higginbotham 1980, p. 702.

(77) L'homme que l'ours a attaqué

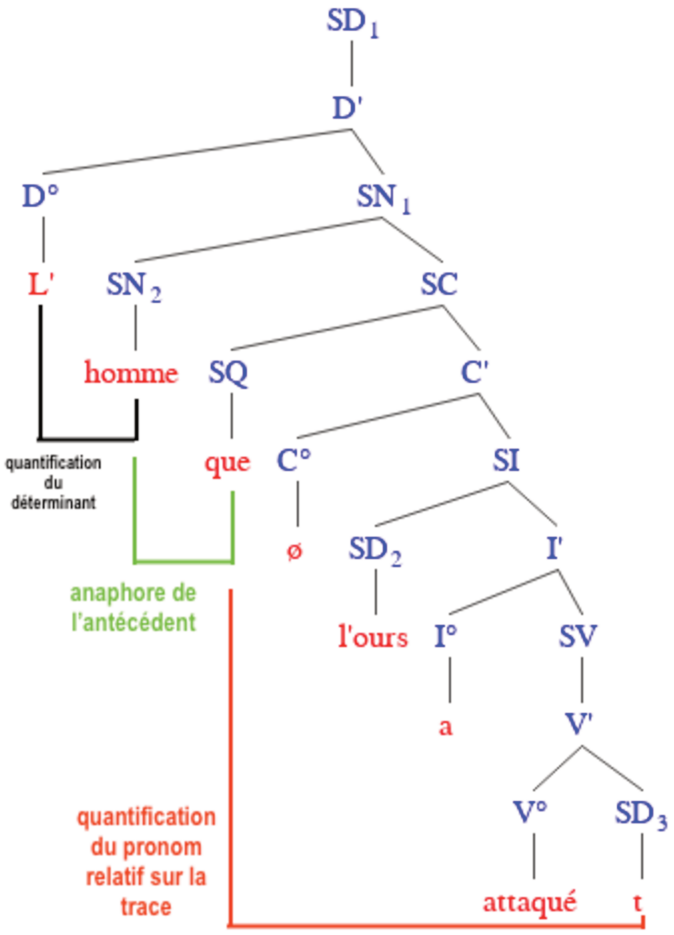

L'on représente avec (77) la structure syntaxique sous-jacente à l'interprétation de la restrictive. Ainsi, de Jackendoff à aujourd'hui, l'on observe que la structure positionnelle (64) et les règles interprétatives (69) ont été modifiées, mais que les idées fondamentales ont été conservées – notamment l'idée que l'antécédent de la restrictive ne dispose pas d'une « référence actuelle » à la différence de celui de l'appositive, idée qui déclenche toute la formalisation contemporaine (77).

Or, ces caractérisations actuelles permettent crucialement d'avancer dans la caractérisation du « préconstruit » comme effet du double fonctionnement anaphorique et surtout quantificationnel du pronom relatif.

4.3. Le préconstruit vu à travers la quantification en GGT

La description (77), permet de rendre compte de l'interprétation de la restrictive couramment admise dans la littérature comme expression référentielle quantifiée sur une

intersection de prédicats[879], de même forme que (73). D'où le terme de « restriction » et l'idée d'un « terme complexe » déjà présente chez Port-Royal. Ainsi la construction prédicative complexe du syntagme nominal apparaît « sédimentée » dans une référence actuelle, qui est saisie comme argument pour le prédicat de la principale (ici comme sujet de « se porte bien »). Mais, il faut tout de suite remarquer que ce fonctionnement par intersection n'est pas spécialement nouveau : à vrai dire le plus banal syntagme nominal comme (73) implique aussi une intersection entre les prédicats « être chien » et « être blanc ». La caractéristique de la restrictive est que cette intersection convoque une *quantification*.

En effet, l'important est non pas tant l'intersection de prédicats impliquée par l'anaphore entre antécédent et pronom relatif que le fait qu'une quantification ait lieu sur cette intersection. Ainsi quand le déterminant sélectionne « en bout de chaîne » une référence sur le prédicat formé par l'intersection de l'antécédent et de la relative, il ne fait que choisir parmi un parcours de valeurs qui a déjà été construit. Autrement dit, la référence actuelle du syntagme nominal final est spécifiée parmi un parcours de références actuelles défini par le quantificateur. Un « univers de discours » a déjà été construit préalablement par le quantificateur et le déterminant sélectionne une ou plusieurs valeurs dans celui-ci. Il y a donc bien « *pré-construction* » si l'on reprend les mots de Pêcheux : ce sentiment que l'on découvre une référence qui a déjà été parcourue au préalable, et ainsi que le baron de Münchhausen « se tire hors de l'eau par les cheveux », comme dirait Pêcheux.

À la vérité, cette différence entre la simple intersection de prédicats contenue dans « le chien blanc » et la quantification associée à « le chien qui est blanc » est bien ce qui souligne que c'est une relation interprétative de *liage* qui distingue les deux structures linguistiques : en effet du strict point de vue *positionnel*, l'épithète « blanc » et la restrictive « qui est blanc » occupent *exactement la même position* de modifieur adjoint à N'' – tant et si bien que la théorie standard ne les distinguerait pas. C'est bien la propriété de quantification – perceptible pour la TSE – qui distingue les deux structures d'un point de vue syntaxique. C'est bien cette propriété qui est caractéristique de la préconstruction dans la relative restrictive : que les épithètes puissent être qualifiés à raison par Jackendoff de modifieurs « restrictifs » sur la base de ces propriétés positionnelles d'adjoints à SN[880] – par opposition aux adjectifs prédicatifs qui sont « descriptifs » parce que adjoints à SD[881]

[879] Partee 1972 ; Chomsky 1975 ; Higginbotham 1980 ; Abney 1987 ; Laenzlinger 2003.
[880] Jackendoff 1977, p. 61.
[881] Laenzlinger 2003, p. 64.

–, cela n'en fait pas pour autant des préconstruits. La position syntaxique en modifieur de N'' est une *condition* pour avoir le fonctionnement de préconstruit dans la restrictive (par opposition à l'appositive), elle *n'*est *pas* ce fonctionnement lui-même.

La spécificité quantificationnelle de la restrictive apparaît en effet en contraste avec le fonctionnement de l'appositive.

4.4. Le mouvement d'extraction de l'appositive en Forme Logique : une assertion auxiliaire

De cette dernière Demirdache propose l'analyse suivante[882] :

(78) Cette fille qui est mon amie est toujours en retard.

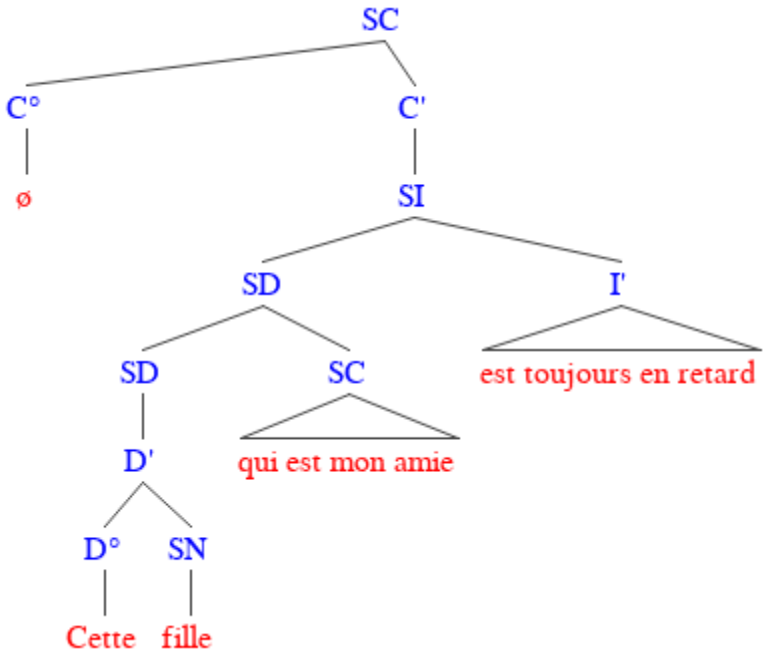

Ici l'appositive est, comme chez Jackendoff, un adjoint du « syntagme nominal » ; sauf que le « syntagme nominal » n'est pas N''' comme chez le linguiste, ni même N'' (SN) la projection maximale de N°, mais bien, après Abney, D'' (SD). La reconfiguration du syntagme nominal autour de la tête qu'est le déterminant fournit, là aussi, le niveau

[882] Demirdache 1991, p. 108-109. Ici l'on a conservé le syntagme complémenteur SC comme nœud phrastique de départ. Bien évidemment, puisque « cette fille est toujours en retard » est la proposition principale, la tête du complémenteur correspondant C°est vide. L'on aurait pu tout aussi bien avoir P à la place de SC.

supplémentaire de structure qui est nécessaire pour reprendre les idées de Jackendoff 1977 sans conserver sa représentation *ad hoc* à trois niveaux (N', N'', N''').

Par rapport à la principale, par opposition à la déterminative, l'antécédent du pronom relatif est bien le « syntagme nominal » entier, c'est-à-dire le SD « cette fille », qui dispose d'une référence actuelle. Par rapport à la relative, Demirdache indique que le pronom relatif de l'appositive a un fonctionnement différent de celui de la restrictive : il n'a plus de valeur quantificationnelle, mais uniquement la valeur « classique » issue d'un mouvement de *qu-*. L'idée de Demirdache est que c'est précisément parce que le pronom est anaphorique d'un antécédent *ayant une référence actuelle* qu'il ne joue pas de de rôle quantificationnel dans la relative : en (78) le pronom « qui » a pour antécédent le syntagme nominal « cette fille » disposant d'une référence actuelle, il dispose donc d'une référence actuelle, et sa relation à la trace conduit juste à identifier la référence de celle-ci et non à quantifier cette référence.

Eût égard à la référence, donc, appositives et restrictives se comportent très différemment, tant et si bien que, bien qu'elles soient qu'enchâssées en structure de surface à la manière des restrictives, les appositives sont considérées par Demirdache comme des *indépendantes* au point de vue de l'interprétation en forme logique. Ceci permet notamment de traiter les différences entre restrictives et appositives eût égard à l'*assertion* – et, on va le voir, à la question énonciative du préconstruit. En effet, alors que les restrictives ne sont pas assertées selon Demirdache, les appositives doivent être considérées comme des « assertions auxiliaires » comme l'indiquait Jackendoff[883]. Pour définir la notion d'assertion dans le cadre de la TSE, Demirdache introduit le nœud E (« expression ») de Anne Banfield tel que reformulé par Joseph Emonds[884]. Ce nœud, qui représente l'assertion, remplace le nœud initial et ne peut faire l'objet d'une récursion. Ainsi (78) a la représentation suivante en forme logique[885] :

[883] Jackendoff 1977.
[884] Emonds 1979, p. 215; Banfield 1973.
[885] Demidarche 1991, p. 111.

(79)

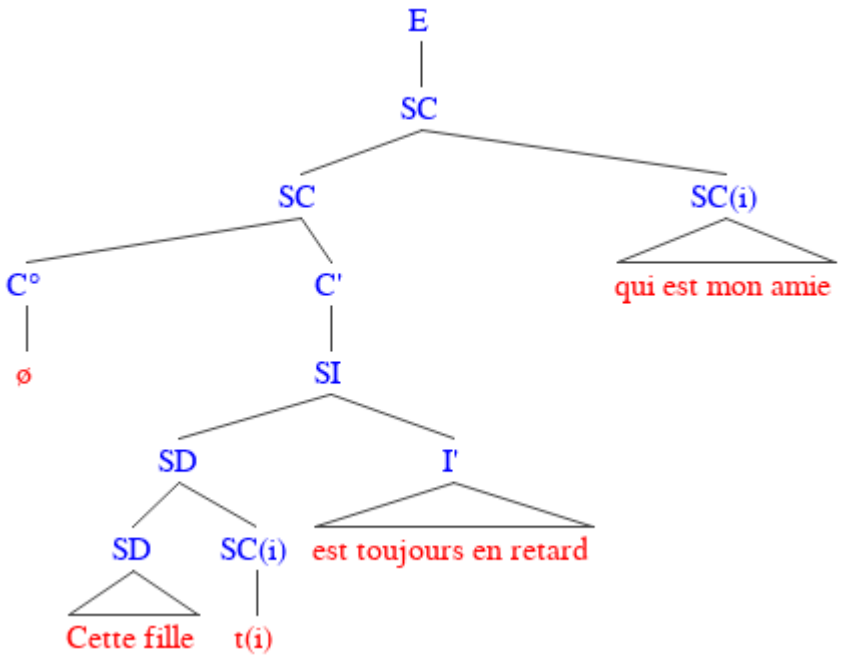

Cette hypothèse est proposée par Demirdache sur la base, entre autres, de l'argument de la résistance de l'appositive à la quantification :

(80) (a) *Personne, qui porte des chaussettes, n'est à la mode.

(b) *Tous les étudiants, lesquels portent des chaussettes, sont à la mode.

(c) Tous les étudiants qui portent des chaussettes sont à la mode.

Normalement, un quantifieur devrait justement toujours *lier* un pronom relatif (qui est une anaphore, à la différence du pronom personnel) dès lors qu'ils se situent dans le même syntagme inflexionnel (SI). La règle dite du « *quantifier raising*[886] » implique que tout quantifieur se déplace en forme logique en position de spécifieur adjoint de SI de sorte à lier ses traces comme des variables[887] :

[886] May 1977, p. 18.
[887] Lasnik & Stowell 1991, p. 687. Notons que pour un morphème *qu-* la position est celle du pronom relatif en spécifieur de C', comme dans la restrictive.

(81) Tout homme pense qu'il est chanceux.

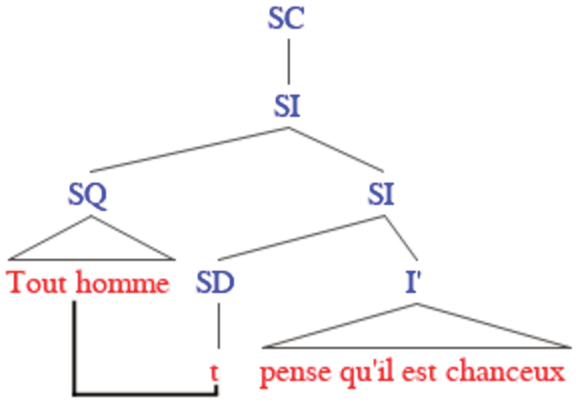

Dans 0, le quantificateur « tout homme » *lie* sa trace t qui est un D'' réalisé à l'intérieur de I''[888]. Or, si l'on place suffisamment de confiance dans la règle du « quantifier raising » que représente (81), l'on devrait pouvoir recevoir (80a) comme grammaticale, sur la base de l'analyse (82i) :

(82) (i) (ii)

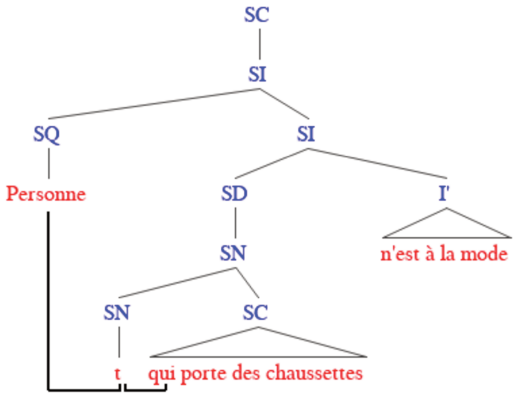

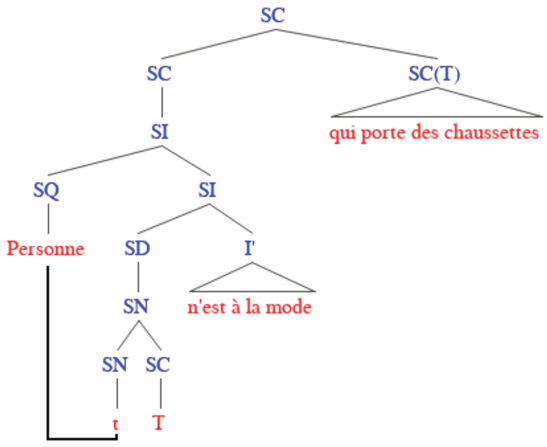

Dans (82i) le quantifieur personne lie sa trace t, qui elle-même lie par anaphore le pronom « qui » de la relative. Mais, l'agrammaticalité de (80a) suggère que quelque chose bloque le liage du quantifieur au pronom relatif de la structure (i). C'est ce qui conduit Demirdache à supposer que l'appositive s'est déplacée en forme logique hors de son lieu d'enchâssement en structure de surface : c'est la représentation (ii), rendant impossible le liage du quantifieur et du pronom relatif, puisque dans la structure (ii) le quantifieur ne peut

[888] Notons que le pronom personnel « il », lui, est parfaitement libre et peut référer à t comme à autre chose.

pas c-commander le pronom relatif[889]. L'on peut néanmoins considérer l'argumentation de Demirdache comme « formelle » puisqu'elle repose sur un raisonnement apagogique de la forme : si l'appositive n'était pas déplacée en forme logique suivant (82)ii alors l'exemple (80)a devrait être grammatical, or ce n'est pas le cas, donc l'appositive est déplacée, sous la forme (82)ii. Néanmoins, elle rend compte efficacement du caractère d'*indépendante* associé à la relative[890].

Mais surtout, pour ce qui nous intéresse, la solution de Demirdache offre une vue très précise de la différence de fonctionnement énonciatif des deux types de relatives.

4.5. Une lecture énonciative des résultats de la GGT

Si l'on accepte avec Demirdache la réécriture du nœud initial comme E, indiquant le caractère d'assertion de la proposition principale, alors l'on peut comparer du point de vue de l'assertion, les deux types de relatives. Il apparaît qu'elles sont absolument distinctes de ce point de vue. Avec la proposition de Demirdache, dès lors que l'appositive se trouve élevée au niveau de proposition indépendante en forme logique, alors son statut d'« assertion auxiliaire » est conforté : elle est une proposition indépendante disposant donc d'une valeur de vérité. À l'inverse, la restrictive se contente de former un syntagme nominal avec son antécédent, ce qui implique qu'elle dénote un ensemble d'individus.

Cette dernière caractéristique permet de donner un statut syntaxique en grammaire générative au concept de « préconstruit » que propose Pêcheux pour la restrictive. Dire que la référence du syntagme nominal en question est formée à partir de l'intersection de plusieurs prédicats est trivial puisque cela ne décrit pas la spécificité du fonctionnement de la restrictive (par rapport à « un chien blanc » par exemple). Lorsque l'on décrit plus précisément la restrictive, l'on voit qu'elle repose sur un fonctionnement quantificationnel du pronom, dont ne dispose pas l'appositive, ce qui conduit à parcourir une première fois l'univers de valeurs que peut prendre la référence actuelle du syntagme nominal avant de la sélectionner définitivement à travers la spécification accomplie par le déterminant. Il y a donc préconstruction de cette valeur référentielle. Par-là, déterminant et le pronom relatif apparaissent comme des quantifications successives, ce qui rend compte du lien qui a été souvent perçu entre eux dans la restrictive bien évidemment par Jackendoff en ((69)ii),

[889] Demidarche 1991, p. 127.
[890] *Cf.* critère (53)a.

mais aussi par d'autres linguistes comme Milner avançant le terme de « corrélation[891] » au sein d'une théorie englobant relatives, comparatives, et consécutives.

Cette différence de fonctionnement de la restrictive et de l'appositive est intégralement déterminée par la structure syntaxique des deux formes, bien qu'il s'agisse d'une structure de surface plutôt que d'une structure profonde comme on pouvait le penser dans la « théorie standard ». Dans l'opposition entre restrictive et appositive, la différence *positionnelle* de point d'attache du relatif (dans N' ou dans N'') rejoint la différence d'*interprétation* de la fonction du pronom relatif (quantificationnel d'une part, simplement résomptif de l'autre). De ce fait, selon nous, cette analyse syntaxique de surface convoquant l'interprétation ouvre la syntaxe sur l'énonciation dans la langue. Car en effet, s'il y a une interprétation des relations d'anaphore entre relatif et antécédent, s'il y a interprétation de la portée d'une quantification sur une variable, alors il faut bien trouver à cette interprétation un *sujet* qui en est le support. Il nous semble que la théorie du liage dans la TSE rencontre ici précisément le *sujet d'énonciation* qui intervient pour interpréter la syntaxe des positions, bien que ses interprétations soient encadrées par des conditions syntaxiques structurales indépendantes de ce sujet. Bien évidemment de la singularité de ce sujet, la TSE n'a que faire : il suffit qu'à ce point singulier soit imputable l'interprétation, du reste la théorie s'intéresse précisément à tout ce qui, de syntaxe, fait que cette interprétation *n'*est justement *pas* singulière, mais contrainte par des conditions positionnelles[892]. À travers le nœud E, ce sujet d'énonciation est notamment représenté dans le formalisme de la TSE[893], ce qui permet de distinguer la restrictive et l'appositive comme engageant diversement l'assertion émise par ce sujet.

En vérité, l'on peut avancer, avec Milner, l'hypothèse que tout ce qui dans la TSE engage des « positions non-coïncidentes » – impliquant des mouvements comme le « mouvement de *qu-* » ou le « quantifier raising » – implique de convoquer l'interprétation en plus de la seule analyse géométrique des positions syntaxiques, et ainsi donc, le sujet d'énonciation. Dès lors le formalisme – qui n'est plus positionnel, mais conditionné par des positions – peut varier et la « forme logique » de Chomsky vaut tout aussi bien que la *lexis*

[891] Milner 1973, p. 74 ; Milner 1978b, p. 354.
[892] C'est pourquoi, par exemple, ce qui entre dans le champ de la grammaire générative est bien précisément la question de la *non*-coréférence des pronoms (personnels) ; autrement dit, là où la coréférence est bloquée plutôt que libre. Dans tous les autres cas en effet, par propriété des pronoms personnels, locuteur et interlocuteur ont toute liberté pour choisir et interpréter la référence des pronoms, faisant que dans la phrase « Jean dit qu'*il* a ramené la voiture », il peut reprendre Jean comme désigner un tout autre référent. L'espace d'interprétation qui s'ouvre ici renvoie à l'ouverture de la langue sur l'énonciation.
[893] Ainsi que le note Milner (1974, p. 335 *sq.*)

de Culioli[894]. Justement, c'est ce que nous allons tenter de montrer, pour donner à voir comment Henry, Fuchs et Milner traduisent la question du « préconstruit » dans le formalisme – a priori beaucoup plus proche de Pêcheux[895] – d'une linguistique énonciative. L'on verra que la notion de quantification, centrale dans la description de la restrictive, y trouve une autre expression en l'espèce de la notion d'« extraction ».

5. Les analyses discursives de Henry et Fuchs & Milner : inassertion et thématisation

Alors que la grammaire générative aborde le problème des deux types de relatives sous un angle syntaxique, et se trouve comme obligée de concéder une dimension interprétative à la syntaxe, les perspectives de Paul Henry d'une part, et de Catherine Fuchs et Judith Milner d'autre part sont directement *discursives* dans la mesure où elles prennent la discursivité comme point de départ. Par un autre chemin elles rejoignent néanmoins les précédentes sur un certain nombre de points que nous allons relever, et tout particulièrement sur la caractérisation du discours comme énonciation.

5.1. L'analyse discursive de Paul Henry : rapport inter-séquence et intra-séquence

Henry reprend à Pêcheux la notion de paraphrase discursive que nous avons introduite précédemment[896] : le sens d'une « formulation » (c'est-à-dire un mot ou une séquence de mots) est défini par l'ensemble des substitutions contextuelles de ces mots au sein d'une classe d'énoncés paraphrastiques formant un domaine sémantique dans une formation discursive. L'on se situe donc d'emblée dans l'ordre du discours. Henry observe néanmoins un « cas particulier[897] » de paraphrase discursive : celui donné par les phénomènes de reprise et de reformulation comme par exemple les anaphores. Dans ce cas, la paraphrase discursive peut être qualifiée de *rapport intra-séquence* ; elle est alors

[894] Milner 1989, p. 542.
[895] Mais c'était justement la gageure de ces sections que de montrer qu'un long détour était possible. L'on en tire bien évidemment une actualisation des descriptions de Pêcheux pour les relatives, autant qu'une invitation à chercher leurs équivalents pour le reste (nominalisations, complétives…).
[896] *Cf. supra,* p. 152. L'on fait remarquer que ce concept fait partie des fondements théoriques de AAD69 – maintenu dans la période – ; plutôt que du dispositif technique de lecture des formations discursives – abandonné au fur et à mesure.
[897] Henry 1975, p. 95.

dépendante de critères linguistiques comme la position dans la chaîne (ce qui explique le fait qu'un pronom doit toujours suivre son antécédent dans la chaîne). Ces relations constituent ce que Pêcheux nomme pour sa part l'*intradiscours* et peuvent être classées parmi les relations de dépendance δ entre plusieurs énoncés élémentaires dont on rappelle qu'elles sont « de langue » au sein de la sémantique formelle de Culioli. Conformément à la perspective adoptée par Pêcheux depuis AAD69, il faut observer donc des contraintes de langue pesant sur l'ordre du discours. Par opposition au cas particulier intra-séquence, le cas général de la paraphrase discursive peut être précisé comme celui d'un rapport *inter-séquence,* dans lequel il n'y a pas d'opération de langue sous-jacente à la paraphrase discursive : cette dernière est intégralement « de discours », et ressortit de la sémantique discursive. L'ensemble des rapports inter-séquence forme l'*interdiscours* chez Pêcheux. Le linguiste fournit un critère linguistique pour distinguer entre les deux types de paraphrase : la paraphrase *inter-séquence* doit relier entre eux deux éléments de façon « saturée », ou encore « globale[898] » – ce qui semble bien vouloir dire que les deux éléments reliés forment chacun de leur côté un syntagme complet, une projection maximale en termes chomskyens.

Or, dans ce cadre, la relativisation est ambigüe. D'une part la relativisation est caractéristique d'un rapport paraphrastique intra-séquence, en vertu de la relation linguistique d'anaphore qui lie le pronom relatif et l'antécédent ; d'autre part, l'antécédent et la relative peuvent *aussi* être relation de paraphrase discursive inter-séquence. Ce dernier cas implique que la relative existe aussi sous une autre forme dans le corpus – comme indépendante par exemple – que ce soit par l'effet de la réduction des phrases complexes en énoncés élémentaires, ou parce qu'elle a effectivement déjà été assertée comme telle ; en effet, si l'on suit la procédure de réduction des énoncés en énoncés élémentaires définie à partir de AAD69, l'on doit avoir une réduction de (83) en les énoncés (84) (a) et (b) où un rapport de paraphrase inter-séquence peut classiquement jouer et définir une synonymie contextuelle pour « la glace » :

(83) La glace, qui a un poids spécifique supérieur à celui de l'eau, flotte sur l'eau.

(84) (a) La glace a un poids spécifique supérieur à celui de l'eau.

(b) La glace flotte sur l'eau.

Or, justement, cette dernière possibilité n'est à vrai dire offerte *qu'à l'appositive*, parce qu'elle peut se paraphraser ainsi comme une indépendante, et parce que son antécédent est

[898] *Ibid*., p. 96.

un syntagme (comme on l'a déjà souligné[899]), pouvant donc entrer dans un rapport inter-séquence. À l'inverse, la restrictive ne peut se paraphraser par une indépendante et son antécédent n'est pas un syntagme : la procédure de réduction en énoncés élémentaires attendue par AAD69 ne peut pas s'opérer correctement pour les restrictives. D'où la conclusion pour Henry : dans la restrictive le rapport inter-séquence est « effacé » par le rapport intra-séquence, analyse que reprend Pêcheux qui parle d'une « simulation » de l'interdiscours dans l'intradiscours[900].

Par-là c'est bien la dimension de l'*énonciation* que rencontre l'analyse de la paraphrase discursive ainsi menée par Henry et Pêcheux, car les catégories de paraphrase inter-séquence et intra-séquence rencontrent la notion d'assertion.

5.2. Le préconstruit comme inassertion

Dans la perspective de Henry, pour avoir une paraphrase inter-séquence, il faut que deux énoncés élémentaires distincts soient enregistrés dans le corpus et traités ensuite par le mécanisme du calcul des distances paradigmatiques. Cela implique que les deux énoncés soient reconnus l'un et l'autre comme *assertés*. En fait, la *possibilité* pour un énoncé de rentrer dans un rapport de paraphrase inter-séquence est exactement équivalente à la notion d'assertion pour cet énoncé : qu'il y ait ensuite réellement paraphrase ou non dépendra du résultat du calcul. Or, si dans le cas des restrictives il y a rapport intra-séquence mais effacement de la possibilité même du rapport inter-séquence, c'est que l'assertion elle-même est neutralisée pour la restrictive. Autrement dit, il n'est pas possible de caractériser la relation intra-phrastique entre antécédent et relative comme le *rappel* inter-phrastique de ce qui est déjà asserté *autre part* (que cela soit impliqué comme dans (82) ou même déjà littéralement asserté autre part) : au contraire, le contenu de la restrictive est proprement *inasserté*.

L'effet de simulation réside dans le fait que pour les restrictives « l'interdiscours *apparaît* comme le pur "déjà-dit" de l'intra-discours, dans lequel il s'articule par "co-référence"[901] » alors que précisément le contenu de la restrictive n'a jamais été asserté. Ceci, pour Henry, produit « l'effet subjectif d'antériorité, d'implicitement admis, etc. que

[899] Déjà chez Ross avant même Jackendoff, *cf.* supra, p. 400.
[900] Pêcheux 1975, p. 152.
[901] Pêcheux 1975, p. 152.

nous avons désigné ailleurs sous le terme de *préconstruit*[902] » , et pour Pêcheux l'idée fondamentale que « l'inasserté précède et domine l'assertion[903] ». Ainsi il faut bien distinguer le concept de *préconstruit* qui caractérise les restrictives du concept que Pêcheux emploie pour caractériser les appositive, à savoir le *discours transverse* : le premier est inasserté, tandis que le second est toujours asserté quelque part. Ceci ne signifie pas que l'interprétation du lien d'incidence entre la subordonnée appositive et la principale ne mette pas en jeu la *discursivité*, comme le souligne Pêcheux en reprenant l'exemple (85) de Frege, duquel il donne deux interprétations possibles (a) et (b) :

(85) Napoléon, qui reconnut le danger menaçant son flanc droit, conduisit lui-même ses gardes contre la position ennemie.

(a) Il se trouve que Napoléon (dont nous disons *par ailleurs* qu'il reconnut le danger menaçant son flanc droit) conduisit lui-même ses gardes…

(b) Napoléon, *parce qu*'il avait reconnu le danger menaçant son flanc droit, conduisit lui-même ses gardes…

Ici, c'est en fonction de l'insertion de l'énoncé subordonné *Napoléon reconnut le danger menaçant son flanc droit* dans des classes paraphrastiques de domaines sémantiques que l'on peut analyser son rapport avec l'énoncé de la principale *Napoléon conduisit lui-même ses gardes contre la position ennemie*, et ainsi décider entre l'interprétation (a) ou (b). Ce qui est à noter ici c'est que le statut d'un *discours transverse* comme l'appositive est du domaine de la sémantique discursive, qui calcule le rapport entre différentes assertions, et non de la sémantique formelle. Ici, s'il y a ambiguïté, c'est une question purement discursive, qui ne peut être tranchée que dans l'investigation d'un corpus.

Partant du concept discursif de paraphrase discursive et observant les contraintes linguistiques qui pèsent sur certains de ses cas particuliers comme la paraphrase intra-séquence, Henry et Pêcheux en viennent à identifier la différence des relatives comme marque du phénomène du préconstruit, entendu comme phénomène *énonciatif* d'« inassertion » (mot qu'il faut peut-être préférer à « désassertion » qui paraît supposer un agent). L'on rejoint alors par un autre chemin les résultats du modèle chomskyen : la relation principale-appositive implique une double assertion, et ce n'est pas le cas de la restrictive. Dans cette dernière, le pronom relatif accomplit pour les chomskyens une

[902] Henry 1975, p. 97.
[903] Pêcheux 1975, p. 239.

quantification sur un « univers du discours » préalable à la détermination de l'antécédent, « univers du discours » que Pêcheux et Henry lisent comme *interdiscours,* comme mise en relation d'une formation discursive avec son extérieur. La perspective syntaxique de la grammaire générative fait qu'il est de peu d'importance pour elle de caractériser la configuration de cet « univers du discours » : il lui suffit qu'il existe (à l'image de tous les phénomènes énonciatifs). C'est tout le contraire pour Pêcheux et Henry qui adoptent une perspective d'analyse du discours : ils saisissent alors dans cette évocation d'un univers du discours sans assertion un mécanisme structurant de la discursivité, le *préconstruit*. La différence entre la perspective syntaxique et discursive des deux approches ne peut faire oublier ici leur profonde convergence dans la description d'un même fait langagier. Comme on l'a déjà dit, l'opposition des deux thèses (I) et (III) doit être désmorcée : en grammaire générative, une caractérisation syntaxique de la différence des deux relatives amène à considérer ses conditions discursives (pronom relatif quantifiant sur un univers du discours), de même que, dans l'approche de Pêcheux et Henry, une caractérisation discursive de la différence des deux relatives amène à considérer ses conditions syntaxiques (rapport intra-séquence produit par l'anaphore).

Dans ce cadre, l'analyse des deux fonctionnements des relatives par Fuchs et Milner rejoint et approfondit celle de Henry et Pêcheux, y compris par ses convergences avec les résultats de la grammaire générative.

5.3. L'analyse énonciative de Fuchs & Milner : l'appui sur l'étude de la thématisation

S'inscrivant dans le modèle théorique de Culioli, l'analyse rejoint le rang des analyses « discursives » dans la mesure où elle prend l'acte de langage – plutôt que la syntaxe par exemple – comme clef de compréhension du fonctionnement de la langue[904], mais on peut dire qu'elle approfondit ces analyses dans la direction de l'énonciation dans la mesure où cette discursivité de l'acte de langage est toute entière pensée comme énonciation. Autrement dit, Fuchs et Milner n'ont pas recours au concept de « paraphrase discursive » défini par Henry au niveau de la sémantique discursive (et contraint ensuite par des cadres linguistiques) ; elles se placent directement au niveau linguistique de la sémantique formelle de Culioli. Renvoyant à des pages précédentes pour l'exposition du

[904] Fuchs & Milner 1979, p. 101. *Cf.* notre introduction du modèle de Culioli *supra,* p. 248.

modèle culiolien, nous dirons simplement que Fuchs et Milner caractérisent les deux fonctionnements des relatives par une configuration différente des repérages notionnels engagés dans les énoncés correspondants. Ces configurations spécifiques des repérages rendent compte, dans le modèle culiolien, de contraintes déjà observées dans le modèle chomskyen comme celles qui pèsent sur le *déterminant* de la relative restrictive, que l'on peut considérer comme un corrélateur[905].

Conformément à la théorie culiolienne, Fuchs et Milner considèrent la phrase complexe formée d'une principale et d'une subordonnée comme l'articulation entre elles de deux *lexis* λ_1 et λ_2, qui sont « deux triplets, à la fois repérés entre eux *et* par rapport à la situation d'énonciation[906] ». À la suite de Henry et Pêcheux, Fuchs et Milner considèrent la différence entre les interprétations descriptive et restrictive comme une différence de statut *assertif* de la subordonnée ; cependant, elles ne se contentent pas d'opposer asserté (descriptive) / inasserté (déterminative), mais rendent raison de la différence à partir d'une description fine des *niveaux de détermination* mis en jeu. Les deux linguistes éclairent le problème par l'étude de ce qu'elles appellent les « fausses » relatives, soit des structures d'emphase redondantes qui sont caractéristiques de l'oral :

(86) (a) Il y a Pierre qui monte l'escalier.
(b) C'est Pierre qui monte l'escalier.

Remarquant que ces structures semblent toujours répondre à une question virtuelle, Fuchs et Milner distinguent en elles l'assertion (*Pierre monte l'escalier*) de ce qui a fait naître cette assertion et qui laisse des traces de prise en charge par le sujet d'énonciation : le morphème *-qu*[907]. Il s'agit là d'un indice du fonctionnement des « vraies » relatives : elles engagent une opération de *thématisation* de l'assertion, que l'on peut considérer comme recourant à un « méta-énoncé », ou une « méta-lexis ». Et en l'espèce, la théorie d'Antoine Culioli aborde la thématisation comme la construction d'un repère prédicatif (ou terme de départ) permettant le repérage d'une lexis dans une situation d'énonciation[908]. Rappelons que, comme on l'a déjà indiqué précédemment, avant même l'assertion, toute lexis < a R b > doit être orientée, ce qui implique un choix du « premier argument » tel que l'on a, dans (87), à partir de (0), soit (i), soit (ii)[909] :

[905] *Cf. supra,* l'analyse de Jackendoff puis celle de Jean-Claude Milner.
[906] Fuchs & Milner 1979, p. 119.
[907] Fuchs & Milner, 1979, p. 111.
[908] Culioli 1999a, p. 104.
[909] Il s'agit de la règle 1 de la présentation axiomatique de Culioli & Desclès (1982b, p. 12). De manière générale, le formalisme qui est employé ici est présenté *supra*, p. 248 et p. 255.

(87) (0) $< a\ R\ b >$ *< Paul manger glace >*

(i) $< (\,) R\ b > \in a$ *Paul mange une glace*

(ii) $< a\ R\ (\,) > \in b$ *Une glace est mangée par Paul*

Cette distinction correspond par exemple au choix d'une présentation active ou passive de la *lexis*. Or, c'est sur une lexis orientée – parce qu'elle distingue argument et prédicat – que la thématisation qui nous intéresse opère. Celle-ci consiste à choisir un repère prédicatif (dit aussi « terme de départ[910] ») pour l'assertion de l'énoncé. La thématisation peut choisir (entre autres) comme repère prédicatif l'argument, ou le prédicat, ce qui correspond aux deux options (a) et (b) de (86). Ainsi, du point de vue des opérations, l'on a les formules suivantes[911] :

(88) (α) $(< (\,) R\ b > \in a) \in a$ *Il y a Pierre qui monte l'escalier*[912]

(β) $(< (\,) R\ b > \in a) \in < (\,) R\ b >$ *C'est Pierre qui monte l'escalier*

Fuchs et Milner remarquent que (a) et (β) n'impliquent pas le même degré de détermination énonciative. En (α) il y a une sorte de « première prise de parole », tandis qu'en (β) l'on a un repérage énonciatif « de second niveau », « qui consiste en une identification d'un élément x avec une place d'argument prédéterminé[913] ». Dans la situation d'énonciation, l'option de repérage (α) sélectionne un thématisable *entre autres* (*il y a Pierre qui monte l'escalier, mais il pourrait y en avoir d'autres*), tandis que l'option (β) identifie un élément ou un ensemble *unique* à l'exclusion de tout autre (*C'est Pierre qui monte, et non un autre*). Pour désigner ce type (β) de thématisation, l'on parlera souvent de « focalisation », et parfois même de « rhématisation »[914] : dans l'option (β) « Pierre » qui est mis en valeur par dislocation est le propos (ou *rhème*) de l'énoncé, tandis que le prédicat « monter l'escalier » est le thème. La différence entre (α) et (β) implique aussi une différence de type d'interrogation que l'on peut supposer comme source thématique de l'assertion : (α)

[910] Culioli 1999a, p. 104 ; Bouscaren & Chuquet 1987.
[911] Par la règle 2 de Culioli & Desclès (1982b, p. 12).
[912] Cette glose de (a) est donnée par Culioli & Desclès (1982b, p. 19). La même année 1982, Culioli donne dans un congrès une lecture formelle un peu différente à cette glose, qui la rapproche plutôt de (b), laissant à (a) la glose « *Pierre monte l'escalier* » ou « *Il y a Pierre, il monte l'escalier* » (Culioli 1999a, p. 104). Néanmoins, dans la mesure où c'est cette première lecture de (a) sur laquelle s'appuient Fuchs et Milner, on la conservera. À vrai dire, le raisonnement de Fuchs et Milner liant fausses relatives et vraies relatives constitue même plutôt un argument en faveur de la première lecture donnée par Culioli de (a).
[913] Fuchs et Milner 1978, p. 114.
[914] Sitri 2003, p. 45.

répond à la question « *qu'est-ce qu'il y a ? de quoi parle-t-on ?* », (β) répond à la question « *qui est-ce qui monte l'escalier ?* » qui implique une pré-détermination de la réponse à travers le repère prédicatif (ou « terme de départ ») qu'est le prédicat *monter l'escalier*.

Cette forme d'interrogation associée met en lumière le fait fondamental que la thématisation (β) repose sur le préalable d'une opération de *parcours* sur toutes les valeurs possibles du prédicat *monter l'escalier*[915]. Or, c'est, selon Fuchs et Milner justement à partir de cette distinction qu'il faut aborder le problème de l'appositive/déterminative, reprenant en cela les observations de Jackendoff qui remarquait que le constituant formé par la restrictive et son antécédent (*la fille qui parle basque*) est toujours paraphrasable par une construction clivée (*c'est la fille qui parle basque*)[916], c'est-à-dire donc, en termes culioliens, par une thématisation de type (β).

5.4. La restrictive caractérisée par une thématisation de parcours

Si l'on prend l'exemple suivant, choisi pour l'ambiguïté de lecture à laquelle il peut se prêter :

(89) J'ai rencontré la fille qui parle basque.

L'interprétation descriptive (D) suppose l'assertion des deux triplets suivants :

(D) λ_1 $(< ( )Parler\ basque > \in fille) \in fille$ – *Il y a une fille qui parle basque*

λ_2 $(< ( )Rencontrer\ fille > \in Je) \in Je\ (\in Sit)$ – *J'ai rencontré la fille*

Ici, les deux lexis sont thématisées de la même manière, selon l'option (α). On en tire que, dans l'appositive, les deux propositions consistent en deux énoncés tous deux assertés au même degré de détermination et dans la même situation d'énonciation. En effet, dans λ_1 fille est le repère prédicatif (ou terme de départ) de la lexis, repère qui est lui-même repéré dans λ_2 par rapport à *Je,* lui-même repéré enfin par rapport à *Sit*. En revanche, la situation est tout autre pour la restrictive (R), qui implique les formules suivantes :

[915] Conformément à l'analyse culiolienne de l'interrogation comme parcours (Culioli 1990, p. 110).
[916] Jackendoff 1977, p. 172. *Cf. supra,* p. 404.

(R) λ_1 $(< ()Parler\ basque > \in fille) \in < ()Parler\ basque > -$ *C'est la fille qui parle basque*

λ_2 $(< ()Rencontrer\ fille > \in Je) \in Je\ (\in Sit) -$ *J'ai rencontré la fille*

Alors que la forme de λ_2 ne change pas, l'on voit que la lexis λ_1 de la subordonnée est thématisée selon l'option (β). C'est à travers le prédicat « parler basque » que l'occurrence de fille est sélectionnée dans la subordonnée pour être ensuite reprise comme argument dans la principale. Il y a *parcours* préalable : la subordonnée parcourt les occurrences qui répondent à la relation prédicative « parler basque » (*qui est-ce qui parle basque ?)* et en sélectionne une et une seule (*c'est la fille qui parle basque*) qui est importée comme argument dans la principale (*j'ai rencontré (une fille qui est) la fille qui parle basque*). À travers le concept de parcours, l'on retrouve ici dans un autre formalisme, la fonction de *quantification* attribuée par les chomskyens au pronom relatif de la déterminative, par opposition à la simple fonction résomptive (antécédente) du relatif de l'appositive : dans cette dernière, principale et subordonnée se communiquent une occurrence *entre autres* (une variable libre), tandis que dans la restrictive, l'occurrence de fille qui est transmise à la principale est une *variable liée* par le prédicat *parler basque* par l'effet de la thématisation de type (β). S'agissant de la restrictive, parcours culiolien et quantification en grammaire générative expriment le même fait linguistique dans deux formalismes différents[917].

Or, si c'est le prédicat *parler basque* qui joue le rôle de repère pour λ_1 (et donc pour *fille* à l'intérieur de λ_1), alors la situation qui repère λ_1 sera celle dans laquelle le prédicat est validé, localisé, c'est-à-dire une situation dans laquelle le prédicat « parler basque » organise le domaine des occurrences et instaure donc un intérieur (*X parle basque*), un extérieur (*Y ne parle pas basque*) et une frontière (*Z parle à peine basque*). Lorsque l'occurrence de « fille » de la principale est construite, elle s'appuie sur cette pré-construction du domaine des occurrences, tant et si bien que l'occurrence retenue (*la fille qui parle basque*) *s'oppose* à toutes les autres (*les filles qui ne parlent pas basque*). En conséquence, la situation qui repère l'opération de thématisation de la subordonnée est une situation dans laquelle un partage du domaine des occurrences selon la notion « parler basque » est valide ; elle *n'*est *pas* la situation d'énonciation Sit qui ne fait que repérer le

[917] Culioli exprime d'ailleurs les faits plus généraux de quantification (du type *Chaque homme …*) à partir du concept de parcours. Bien entendu cette coïncidence de formalismes d'origines différentes sur l'observation d'un fait linguistique complexe est un argument en direction de l'existence d'un « réel de la langue ».

résultat de la thématisation (*une fille (qui est la fille qui parle basque)*. En conséquence, les deux lexis λ_1 et λ_2 ne peuvent se trouver sur le même plan, et comme l'indiquent Fuchs et Milner, « la restrictive correspond à une assertion ré-importée[918] ». Il faut donc distinguer la situation d'énonciation Sit(+) de la principale, de la situation d'énonciation Sit(–) de la subordonnée, fonctionnant comme « source de la pré-détermination et pré-assertion de l'énoncé[919] ». Ainsi l'on peut dire qu'il y a préconstruit quand il y a préstructuration du domaine des occurrences d'une Sit(+) à partir d'une relation prédicative repérée dans une Sit(–). C'est le cas pour le type (β) de thématisation et c'est le cas pour la relative restrictive qui repose sur cette thématisation, dans laquelle la relation prédicative est repérée dans Sit(–) comme parcours puis sélection d'une occurrence, mais l'on peut concevoir d'autres opérations. Fuchs et Milner remarquent en effet que suivant le type de déterminant spécifiant l'antécédent, le statut de Sit(–) peut varier entre situation localisant une occurrence en particulier et situation se maintenant dans le parcours de toutes les occurrences virtuelles. Il s'agit de la distinction entre :

(90) (a) Je cherche la maison qui est grande.
(b) Je cherche une maison qui soit grande.

Dans cet exemple, les subordonnées de (a) et (b) impliquent toutes deux une préconstruction de l'occurrence de « maison » de la principale à partir de la relation prédicative « être grande » donnée dans la subordonnée, mais n'impliquent pas la *même* (pré-)construction de cette occurrence dans la Sit(–). En (a) il y a parcours et sélection d'une et une seule occurrence de *maison qui est grande*, en (b) l'on se maintient dans un parcours qui sélectionne la classe des *maisons qui sont grandes* sans que l'on puisse s'arrêter sur une en particulier. La différence d'opération se marque en surface par une différence d'article spécifiant l'antécédent (défini/indéfini), ainsi que certains marqueurs virtualisants pour le verbe de la subordonnée comme le subjonctif[920].

Ainsi en étant attentives à la différence de thématisation qui passe entre appositive et restrictive, Fuchs et Milner proposent une analyse plus fine de l'opposition asserté / inasserté.

---

[918] Fuchs et Milner 1978, p. 119.
[919] *Ibid.*, p. 122.
[920] Fuchs et Milner, 1978, p. 120. Par ailleurs, dans le cas des relatives introduites par un antécédent défini, Fuchs et Milner distinguent deux formes de *fléchage* expliquant l'article défini : dans la restrictive, il s'agit d'une trace de l'identification de l'argument de la principale à celui issu de la thématisation dans la subordonnée ; dans l'appositive, il provient d'une toute autre filière : il s'agit d'un élément de reprise anaphorique impliquant que l'antécédent à déjà été introduit (extrait) dans le fil du discours. Par exemple : *Tu m'avais parlé d'<u>une fille</u> polyglotte. Eh bien j'ai rencontré <u>la fille</u>, qui se trouve parler basque* (1978, p. 122).

5.5. De l'énonciation à la discursivité

L'inasserté introduit par la restrictive correspond à l'intervention d'une situation de validation Sit(–) fonctionnant comme source de pré-assertion, et se situant dans un *ailleurs* par rapport à la situation d'énonciation Sit(+). Précisément, il n'y a pas de valeur de la relation de repérage qui puisse déterminer le rapport entre ces deux situations[921]. Ainsi, la relation entre les deux situations n'entre pas dans le champ de la sémantique formelle, mais souligne plutôt l'incomplétude de ce champ et son ouverture sur celui de la discursivité – de la sémantique discursive –, comme le soulignent Fuchs et Milner :

> « Une théorie de l'énonciation, conçue comme un ensemble de tels repérages, doit elle-même se situer par rapport à une théorie discursive, puisque les opérations de repérage font appel à des questions appartenant à des discours antérieurs réels, ou virtuels, que l'on est amené à chercher à reconstruire ("antérieur" étant à prendre au sens logique, et non chronologique)[922]. »
>
> « Si nos analyses sont exactes, que devient la stratification en : plan linguistique/plan discursif ? Les dernières considérations viennent renforcer ce que nous avions déjà dit (…) à savoir que la référence au seul plan linguistique autonome est insuffisante pour rendre compte de l'ambiguïté des relatives (…) Du point de vue du locuteur, il existe sans doute un plan linguistique descriptible dans les termes de l'énonciation (par référence au "moi-ici-maintenant"), mais ce plan n'est pas isolable : son fonctionnement ne peut se comprendre que par rapport à autre chose que lui-même, à savoir les discours préalables dont le "moi" porte la trace[923]. »

Ainsi, alors que Henry et Pêcheux (y compris dans leur approche du préconstruit) partaient de la sémantique discursive pour aboutir à la nécessité d'une sémantique formelle, Fuchs et Milner accomplissent le chemin inverse en lisant dans le préconstruit l'incomplétude de la sémantique formelle (de la théorie linguistique pure de l'énonciation) et sa nécessaire ouverture sur une sémantique discursive, c'est-à-dire une théorie du discours *dans l'histoire* – fût-elle histoire du monde ou histoire individuelle.

---

[921] Même la valeur ω qui indique le décrochage, la discontinuité (Culioli 1999a, p. 129) ne peut pas convenir car elle est encore une *détermination* de la relation de repérage, lors que l'on a affaire à une radicale indétermination.
[922] Fuchs et Milner 1978, p. 113.
[923] *Ibid.*, p. 144.

Du même coup, l'analyse menée ici du préconstruit montre en détail ce que nous avions simplement évoqué précédemment[924], à savoir que la sémantique formelle et la sémantique discursive ne peuvent pas *coïncider* formellement comme l'aurait supposé la continuation de AAD69 dans les « Mises au point et perspectives ». Dès lors que le préconstruit implique une discontinuité formelle irrécupérable entre deux situations sources d'énoncé, non seulement la phase d'analyse linguistique rencontre des singularités qui font qu'elle ne peut se dérouler formellement sans interprétation du sujet chercheur (les « coups de pouce »), mais encore la condition d'homogénéité des conditions de production du corpus est rendue inatteignable puisque un discours vient en cacher un autre produit ailleurs et dans d'autres conditions. Ces résultats impliquent une mutation profonde de l'attitude de l'analyste de discours, l'orientation théorique de l'analyse du discours de Pêcheux se transforme : la question n'est plus tant de décrire exhaustivement un processus discursif à travers l'ensemble de ses domaines sémantiques – entreprise dont la fragilité du dispositif a été soulignée –, que de décrire les rapports « inégaux » qu'une « formation discursive » entretient avec son extérieur, soit avec une ou plusieurs formations discursives qui la dominent[925], ce qui est précisément décrire l'*idéologie* à l'œuvre dans le discours.

6. Conclusion : la gamme d'observation du préconstruit saisie à partir du morphème *qu-*, et les formations discursives

L'on aura donc bien vu dans ce chapitre, à l'occasion de la question des « deux types de relatives » comment langue-discours et histoire s'impliquent mutuellement : la distinction des deux types de relatives implique pour la syntaxe (chomskyenne par exemple) de prendre en compte des phénomènes non-positionnels et singuliers comme l'*interprétation* des pronoms et anaphores (sous contraintes positionnelles bien entendu) dans lesquels on peut reconnaître le champ de l'énonciation ; mais les « deux types de relatives » montrent aussi que ce même champ de l'énonciation, lorsqu'il est théorisé axiomatiquement avec Culioli par exemple, conduit lui-aussi à une forme d'incomplétude

[924] *Cf. supra,* p. 263.

[925] Il s'agit précisément du passage à « AD-2 » selon Pêcheux, dès lors que l'ambition de décrire un processus discursif comme un ensemble clos de domaines sémantiques cède le pas à l'ambition, sous l'influence de Foucault, de décrire des « formations discursives » c'est-à-dire les rapports « inégaux » entre plusieurs processus discursifs (Pêcheux 1991, p. 297). Comme on l'a déjà indiqué, AD-1 (du moins le dispositif AAD69) et AD-2 continuent de cohabiter jusqu'à la fin des années 1979 : l'exemple de cette cohabitation est la monographie sur le rapport Mansholt où le relevé des domaines sémantiques caractéristiques voisine avec le relevé des préconstruits indiquant les points d'entrée de l'extériorité dans la machine structurale close (Pêcheux & *alii* 1979, p. 62).

qui l'amène à l'*historicité* des discours engagés. Ainsi lorsque l'on définit l'énonciation parmi les faits de langue comme le champ des phénomènes singuliers impliqués par les phénomènes réguliers de syntaxe mais n'en faisant pas partie, l'on est obligé de constater qu'aucune axiomatisation – fût-elle « énonciative » avec Culioli – ne peut épuiser ce champ hétérogène et singulier, qui nous reconduit à l'historicité du sujet du discours.

Sur cette base, la sémantique discursive peut être entièrement reconfigurée en abandonnant la notion de domaine sémantique (AD-1) pour se concentrer sur les points d'hétérogénéité du corpus, entendus comme points d'entrée de l'idéologie dans le discours. Il ne s'agit plus de décrire exhaustivement un processus discursif en l'espèce de ses domaines sémantiques, mais de se focaliser, grâce au préconstruit, sur les points singuliers où le discours achoppe, c'est-à-dire recourt à un inasserté qui le fait fonctionner et qui témoigne par-là de son rapport de subordination à un autre discours. Cette subordination et proprement une interpellation, par laquelle le sujet « se tire hors de l'eau par les cheveux », en recourant à des représentations qui interviennent dans le fil du discours comme si elles y étaient toujours déjà-là. Elles constituent donc la nécessaire subordination idéologique du sujet, chez qui l'inasserté précéde et domine l'asserté. Cette analyse est possible bien entendu à condition d'éviter les ornières qui viennent avec la théorie althussérienne de l'idéologie (AD-2) en ressaisissant avec Paul Henry – comme nous l'avons montré au chapitre VII – qu'une approche linguistique de l'idéologie implique de fonder le sujet historique de l'idéologie sur le sujet d'énonciation *et non l'inverse*. C'est parce qu'il y a la langue qu'il y a de l'énonciation, et donc que toute la machine idéologique peut se mettre en place ; c'est l'inasserté de l'énonciation qui rend possible l'insu idéologique d'un sujet historique, et non le contraire.

Toute la difficulté de compréhension de ces thèses vient de ce que c'est à chaque fois l'incomplétude du champ de la syntaxe (ou de la sémantique formelle chez Culioli) qui permet de définir l'existence d'un sujet de l'énonciation hétérogène et singulier faisant nécessairement appel à du hors-langue : *l'historicité*. Et pourtant, ce n'est jamais qu'à partir des faits de langue passant dans le champ de la syntaxe ou de la sémantique formelle que cette historicité est saisie dans une sémantique discursive. Vouloir s'installer d'emblée dans une théorie de l'histoire qui englobe les faits de discours et de langue (comme le fait Althusser) conduit, comme on l'a montré, à réduire le réel de la langue, et à manquer précisément le sujet hétérogène dont il est question. Ce n'est que comme *résidu* – saisi à

travers une démarche *indirecte* comme le préconstruit – que la singularité historique du sujet peut être saisie dans l'approche que nous défendons.

Ainsi, l'on voudrait clore cet examen du préconstruit par une exploration de la gamme de phénomènes linguistiques qu'il concerne. En effet, la construction patiente de la problématique du préconstruit à partir du cas des « deux types de relatives », parce qu'elle a mobilisé logique, syntaxe, sémantique formelle, sémantique discursive, en a fait varier les aspects tout en en soulignant l'existence dans tous les formalismes. L'on retiendra de l'examen précédent une caractérisation multiscalaire du préconstruit : *syntaxiquement* nous l'avons abordé comme un enchâssement supposant une quantification préalable, *énonciativement* comme une thématisation prédicative appuyée sur un parcours, enfin *discursivement* comme un inasserté réimporté qui ouvre une formation discursive sur une autre. Cette définition multiscalaire permet de sortir de l'exemple restreint des relatives et d'explorer la « gamme » du préconstruit. Or, sur la base de cette définition l'on aimerait risquer une hypothèse (H) sur la circonscription du champ :

(H) *Sont des préconstruits tous les phénomènes linguistiques d'enchâssement reposant sur le morphème qu- lorsqu'il a un fonctionnement quantificationnel, donnant lieu à parcours et thématisation prédicative, et permettant à de l'inasserté de fournir un soubassement au discours.*

L'histoire de l'analyse du discours a retenu une certaine *liste* de faits linguistiques comme répondant du préconstruit : clivages, nominalisations, *etc*., comme on va le voir. Reprendre à zéro l'analyse théorique du préconstruit comme nous l'avons fait permet de retrouver l'unité opératoire de cette liste et, on l'espère, de la prolonger. Reprenons d'abord quelques « classiques » du préconstruit.

6.1. Le voisinage des relatives : clivées et comparatives

S'agissant des constructions clivées (*c'est X qui P*), Jean-Jacques Courtine les a longuement étudiées en leur donnant le statut de préconstruit à partir de l'observation du fonctionnement *discursif* de ces dernières. En effet, s'appuyant sur une analyse linguistique de la valeur contrastive implicite de la construction clivée, Courtine la lit comme trace d'un rapport d'antagonisme inégal entre formations discursives, par lequel une FD dominante

impose ses thèmes à une FD dominée[926], qui ne peut répliquer que par la dénégation (*Ce n'est pas X mais c'est Y qui P*). Courtine ne se place pas au niveau énonciatif de Fuchs et Milner, mais part de la fonction interdiscursive du préconstruit d'installation d'un rapport inégal entre FD pour aboutir à la construction clivée qui la réalise. L'analyse de Fuchs et Milner, par une sorte de réciproque, confirme et approfondit l'étude de Courtine en mettant au jour le fait que, au sein d'une axiomatique de l'énonciation, le préconstruit est *formellement* analysable comme une construction clivée du type (*C'est X qui P*), correspondant à une thématisation prédicative de type (β). À l'analyse discursive des thèmes imposés d'une FD à l'autre pratiquée par Courtine répond l'analyse énonciative-formelle de la thématisation par Fuchs et Milner.

Il ne semble pas que les comparatives aient reçu un traitement en analyse du discours sous la forme du préconstruit. Pourtant, leur proximité de fonctionnement avec les relatives a beaucoup été soulignée par des linguistes comme Jean-Claude Milner, en particulier dans le cadre de la théorie X-barre, où la comparative est adjointe au SA par analogie avec la relative adjointe au SN[927]. Le linguiste souligne notamment que la dualité de fonctionnement entre déterminative et appositive se retrouve chez les comparatives, en prenant l'exemple suivant[928] :

(91) (a) Pierre est aussi/plus/moins intelligent que Paul.

(b) Pierre est intelligent, autant/plus/moins que Paul.

Le linguiste remarque qu'intuitivement l'interprétation de (a) est restrictive, tandis que l'interprétation de (b) est descriptive ; il étaye son propos par des critères syntaxiques, comme l'impossibilité de la virgule en (a), et l'impossibilité de la paraphrase par une coordination en (a) (respectivement la possibilité en (b) ; ou encore la possibilité d'insérer en (b) des particules logiques comme *du moins*, des adverbes de phrase *heureusement* et des incises *dit-on* et non en (a). De plus, en (a) l'adjectif est maximalement déterminé comme pour l'antécédent d'une relative restrictive, rendant impossible la construction (**Pierre est aussi très intelligent que Paul*). Enfin, (a) ne peut être nié qu'en bloc, ce qui n'est pas le cas de (b) qui comporte deux assertions. On observe donc que tous les critères

[926] « Ainsi l'expression P {X/Y} [*C'est X (et non Y) qui P*] vient-elle, dans l'interdiscours, *matérialiser la frontière* des domaines de savoir propre à des FD antagonistes […] Ainsi les formulations où apparaissent les structures syntaxiques qui viennent d'être mentionnées ont-elles pour effet, dans l'intradiscours d'une séquence discursive, par l'identification contrastive qu'elles opèrent d'éléments de savoir antagonistes, de pointer, de *désigner cette frontière*, de l'exhiber comme règle pour tout sujet devant énoncer ou interpréter une telle formulation » (Courtine 1981, p. 98).

[927] Milner 1973, p. 33.

[928] *Ibid*., p. 36 *sq.*

syntaxiques de la distinction entre restrictive et appositive sont réunis. Or, d'autres linguistes comme Culioli ont analysé les comparatives comme impliquant une opération de parcours impliquant un *qu-* quantificationnel[929]. La comparative implique une opération de parcours sur le degré de l'adjectif *intelligent*, parcours dont l'issue (*Pierre est X*) est identifiée par un fléchage avec l'occurrence correspondante dans la comparaison *(…que Paul)* reposant sur le même parcours préalable s'agissant de Paul. Ainsi l'occurrence d'intelligence s'agissant de Paul est pré-construite par un parcours préalable et son issue pour servir de repère à l'occurrence d'intelligence de Pierre. L'on retrouve la même structure de quantification et de parcours que dans les relatives, mais la notion ici en cause n'est pas un lexème nominal comme dans ces dernières, mais un lexème adjectival, d'où le caractère qualitatif de l'occurrence préconstruite, plutôt que quantitatif.

6.2. Les nominalisations

Quant à elles, les nominalisations entrent en analyse du discours dans le champ de préconstruit à partir des travaux sur le rapport Mansholt[930]. Elles sont consacrées comme observable majeur de la gamme du préconstruit par le célèbre article de Sériot « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations »[931]. Dans ce texte, c'est l'approche discursive de Henry et Pêcheux qui inspire le chercheur, insistant sur le caractère *inasserté* des nominalisations[932], lequel implique l'effacement[933] d'un certain nombre d'arguments prédicatifs :

---

[929] Culioli 1990, p. 198.

[930] « Nous avons affecté du symbole PRC (« préconstruit ») certaines propositions qui fonctionnent en réalité dans le discours étudié comme des blocs nominaux inassertés, par exemple : "décentralisation de l'industrie" sera représenté par "PRC/décentraliser (0 industrie) 0" » (Pêcheux & *alii*. 1979, p. 40).

[931] Sériot 1986.

[932] « En effet, si on passe de, par exemple, la *justesse de nos thèses* à *nos thèses sont justes* […] on passe en fait à un autre niveau d'*actualisation* d'une relation prédicative. En d'autres termes, on effectue une conversion de l'*implicite* à celui de l'*asserté*, c'est-à-dire de la *prise en charge de l'énoncé par un énonciateur*. Il y a donc un décalade de statut assertif entre une nominalisation et un énoncé verbal […] Ce qui est important ici est que l'énoncé nominalisé est *préconstruit*, c'est-à-dire qu'il n'est pas pris en charge par le sujet énonciateur, mais se trouve comme un objet du monde "déjà-là", préexistant au discours. » (Sériot 1986, p. 24).

[933] « Si on se place non plus dans une perspective de génération mais de reconnaissance, les choses se compliquent singulièrement lorsqu'il faut définir de manière précise la forme de la phrase initiale constituante qui a donné le SN comportant le nominal dérivé. En effet, ce sens inverse de la transformation entraîne des ambiguïtés constantes d'interprétation, à cause des multiples *neutralisations* que subit l'énoncé verbal en se nominalisant : la "transformation" de nominalisations a ceci de hautement singulier qu'elle n'est pas entièrement réversible […] On peut trouver, dans le système de la langue […] "l'approbation de la politique du parti par le peuple". Le schéma de complémentation de l'énoncé verbal est ici entièrement reconstituable dans le SN nominalisé, car toutes les places d'actants sont instanciées. Or, dans notre corpus ce schéma complet ne se rencontre *jamais*. » (Sériot 1986, p. 16).

(92) (a) E.D.F. augmente le prix de l'électricité.

(b) L'augmentation du prix de l'électricité

Ici, la différence entre (a) et (b) se situe au niveau de l'actualisation de la place d'argument sujet pour la relation prédicative « augmenter le prix de l'électricité ». Du point de vue syntaxique cependant, il n'est pas dit que les nominalisations doivent être appréhendées comme des enchâssements syntaxiques : c'est l'hypothèse transformationnaliste de John Lyons et des Dubois[934], mais ce n'est pas celle de Chomsky, qui propose au contraire une approche lexicaliste[935]. Ceci affaiblit potentiellement la caractérisation des nominalisations comme préconstruits *du point de vue syntaxique*. Notamment, l'on ne retrouve pas à première vue le morphème *qu-* dans les nominalisations, en désaccord avec l'hypothèse (H).

Mais, d'un autre côté, l'on gagne à entrer dans les nominalisations aussi à partir de la lecture énonciative en termes de *thématisation*, apportée par Fuchs et Milner : la nominalisation correspond aussi au choix de la relation prédicative (plutôt que de l'argument) comme repère prédicatif (ou « terme de départ »). Ainsi dans l'exemple (92), tandis que (a) correspond à une thématisation (α) prenant pour repère prédicatif le premier argument de la relation prédicative (*Il y a E.D.F entre autres qui augmente le prix de l'électricité*), la nominalisation (b) correspond à une thématisation (β), c'est-à-dire une rhématisation qui met en avant le *rhème* « le prix de l'électricité » et qui prend pour thème le prédicat « augmenter ». Une paraphrase pourrait être : *c'est le prix de l'électricité qui augmente* où l'on voit, que dans les termes de culioli, le repère prédicatif (où terme de départ) est le prédicat « augmenter ». En ce sens, à travers le type de thématisation (β) à l'œuvre de manière sous-jacente, l'on retrouve le concours du morphème *qu-*.

Mais, les choses sont sensiblement différentes de ce qui vaut pour les restrictives et les clivées dans la mesure où la thématisation s'est ici portée sur la relation prédicative tant et si bien qu'un des éléments de la prédication (l'argument sujet *E.D.F.*) a disparu, ce qui fait voir tout particulièrement le caractère inasserté des nominalisations. Ici, à la question « qu'est-ce qui augmente ? » l'on peut répondre « les prix de l'électricité », mais l'on a pas d'information précises sur la relation entre les prix de l'électricité et le prédicat *augmenter* : est-ce de l'actif, du passif ? Est-ce EDF qui augmente les prix ? les prix augmentent-ils tout seuls ? L'expression « l'augmentation des prix de l'électricité » ne représente pas avec

[934] Lyons 1970, Dubois & Dubois-Charlier 1970.
[935] Chomsky 1972, « Remarks on nominalization ».

précision la structure des arguments de la prédication. Il semble alors bien que la nominalisation implique, en plus d'une thématisation sur la relation prédicative, d'une *désaturation* de la relation prédicative qui va jusqu'à la disparition de l'*orientation* même de la *lexis*[936]. Ainsi donc non seulement, l'on a une thématisation de type (β) qui fait du prédicat le thème préconstruit de l'assertion, mais encore, par la disparition de l'oreintation de la relation prédicative, l'on a aucune représentation de la relation entre les compléments de la relation prédicative, et certains arguments peuvent même disparaître. La nominalisation pousse la préconstruction thématique jusqu'à opacifier la structure du rhème lui-même.

Si l'on revient au point de vue discursif, l'on tire de la lecture en termes de thématisation une précision quant au statut exact de l'inasserté. En effet, quand « l'augmentation du prix de l'électricité » devient un sujet et fait les titres du journal – au détriment de la simple description « E.D.F. augmente les prix » –, il n'y a pas tant procédé *argumentatif* de masquage stratégique du sujet grammatical que préconstruction d'une représentation discursive dont l'enjeu est l'*opposition* entre l'augmentation des prix et leur stabilité (ou baisse !). Si l'« augmentation » est le thème c'est parce qu'elle est saillante par rapport à certains attendus. Ainsi la lecture du préconstruit en termes de thématisation nous permet de voir que dans la désassertion l'important n'est pas tant le remplissage ou le vidage des places argumentales – ce que l'on peut toujours mal comprendre comme une « stratégie argumentative » de masquage – ; mais bien plutôt la pré-construction d'une structure du domaine des occurrences à partir d'une *opposition* notionnelle qui représente des attendus inassertés. La lecture en termes de thématisation sous-jacente nous semble un bon argument pour inscrire les nominalisations dans le champ de l'hypothèse (H)

6.3. Les subordonnées circonstancielles adjointes

Or, si de manière générale, l'hypothèse (H) est consistante, alors le préconstruit devrait pouvoir affecter tout le champ des structures d'enchâssement syntaxique en *qu-* dès lors que que quantification ou parcours y sont impliqués : ainsi en particulier des subordonnées circonstancielles adjointes à la phrase principale. Or, certains linguistes ont justement avancé que la relation de *concession* puisse fonctionner comme un préconstruit, ainsi donc, dans notre modèle, les subordonnées circonstancielles de concession. Ainsi

[936] Benedetti & Corminboeuf 2004, p. 421.

Frédérique Sitri reprend dans la perspective de Pêcheux le schéma traditionnel de la relation concessive, issu des travaux de Dominique Ducard[937] :

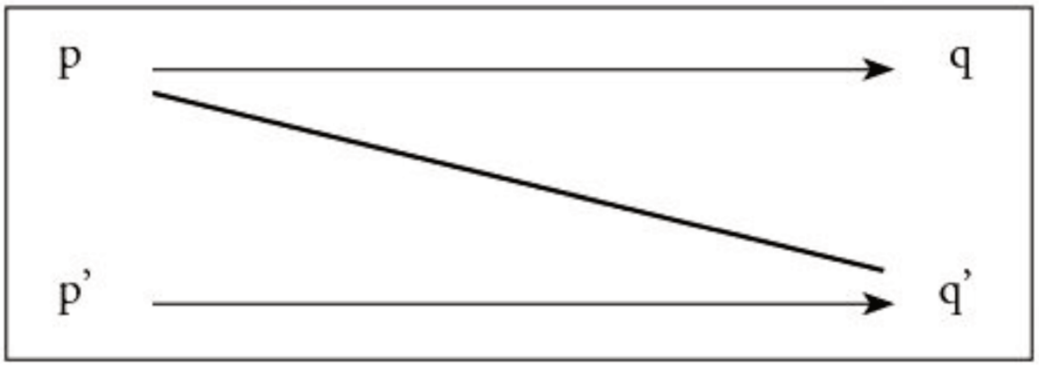

Soit l'exemple suivant :

(93) Bien que la rivière soit en crue, le pont ne s'est pas écroulé.

L'on a donc dans le schéma :

p = *La rivière est en crue*

q = *Le pont s'écroule*

p' = *La rivière n'est pas en crue*

q' = *Le pont ne s'est pas écroulé*

La relation de concession repose sur l'expression implicite d'un attendu p => q, contrecarré par l'assertion q', ce qui est représenté sur le schéma par la barre oblique. La linguiste remarque que dans l'énoncé concessif, l'énoncé implicite attendu n'est pas explicitement formulé, mais demeure dans le champ d'un formulable implicite qui est nécessaire à l'interprétation effective de l'énoncé : à ce titre la concession peut être inscrite dans le domaine du *préconstruit*[938]. Il s'agit ici d'une approche discursive de la notion dans l'esprit de Pêcheux et Henry.

Or, elle nous semble rejoindre l'approche de sémantique formelle en termes de thématisation que nous avons déjà présentée. Catherine Filippi-Deswelle associe la subordonnée concessive avec une opération de *parcours* sur une notion opérée par le foncteur « bien que » dont l'issue prend le contre-pied de la notion. Ainsi, dans l'exemple :

(94) Bien que nous soyons en mai, il fait froid.

Filippi-Deswelle identifie un parcours opéré par « bien que » qui préconstruit tout un ensemble d'occurrences validant le prédicat « être en mai », ainsi l'on peut imaginer *les*

[937] Ducard 2004, p. 59.
[938] Sitri 2018, p. 85.

fleurs ne craignent plus le gel ou *il fait bon* ou encore *on éteint le chauffage* ; parcours dont l'issue *il fait froid* construit finalement une occurrence en situation d'extériorité par rapport à la notion « être en mai[939] ». Filippi-Deswelle remarque que, contrairement au clivage en (*C'est X qui P*) où le parcours sur P aboutit à une issue X qui se trouve valider P, la concession implique un parcours dont l'issue est justement à l'extérieur de P. Il n'en reste pas moins que P est thématisé selon l'option (*β*) : l'on retrouve donc la relation entre préconstruit notionnel et parcours.

L'on peut souligner que certaines subordonnées de *consécution* peuvent aussi répondre du préconstruit. Si l'on prend le cas de la subordonnée consécutive dite « intensive » en « *si* + *ADJ/ADV* + *que* + *P* », l'on observe que toutes les conditions sont réunies pour l'analyse efficacement comme un préconstruit. Certains linguistes comme Claude Muller distinguent cette construction consécutive comme une « consécutive quantifiée[940] » en l'intégrant à une catégorie plus vaste incluant les formes en *nom classifieur* + *que* (comme *de sorte que*), et en l'opposant aux consécutives « non-quantifiées » intégrant un adverbe dans une conjonction figée (*si bien que*) :

(95) (a) Il écrit *si adroitement*/*au point* qu'il passe pour un écrivain.
(b) Il écrit(,) si bien qu'il passe pour un écrivain.

Muller indique que (a) est quantifiée, tandis que (b) est non-quantifiée : en (a), l'argument adverbial de la principale *adroitement* ou *(à un certain) point* est dépendant de la subordonnée quant au repérage de son occurrence ; la conséquence est que (b) fait l'objet de deux assertions distinctes, à la différence de (a). Ainsi, via la quantification, en (a) la relation prédicative de la subordonnée (*passer pour un écrivain*) préconstruit l'issue d'un parcours sur le degré de l'adjectif/adverbe/nom classifieur (*adroitement*, *point*) de la principale. La thématisation porte sur cette relation prédicative *passer pour un écrivain* dont-il est préconstruit qu'elle peut constituer l'issue d'un parcours de haut degré sur la notion *écrire* : cette relation entre les deux notions est inasserté. En revanche, ce qui est asserté c'est le résultat de la thématisation, à savoir l'occurrence pré-repérée à l'issue du parcours, qui est ré-importée dans la principale.

Comme le remarque Muller, l'on retrouve évidemment ici entre (a) et (b) une opposition qui est valable pour les comparatives et les relatives, et qui s'apparente au rapport restrictif/descriptif, c'est-à-dire préconstruit/discours transverse. Le linguiste

[939] Filippi-Deswelle 2018, p. 4.
[940] Muller 1996.

suggère néanmoins d'analyser les consécutives non-quantifiées comme des subordonnées ayant subi une *désémantisation* partielle du morphème *qu-*. Il propose de considérer que ces consécutives créent une « quantification » sur l'acte d'assertion qui précède : c'est l'acte d'assertion dans son entier qui est pris comme parcours dont l'issue est l'assertion de la subordonnée. Néanmoins, dès lors que l'on entre dans le rapport entre deux assertions, il nous semble que le champ concerné est celui de la sémantique discursive, et donc du discours transverse, la « quantification » en question étant plutôt à traiter comme un opérateur discursif de relation fonctionnelle plutôt que comme un opérateur énonciatif.

6.4. Interrogatives et complétives

Il semble que ces phénomènes se retrouvent dans les constructions interrogatives et complétives. Si je prends le couple d'interrogatives indirectes :

(96) (a) Je lui demande quelles prises il a ramené.

(b) Je lui demande s'il est allé à la pêche.

Il apparaît que (a) et (b) ne sont pas identiques au point de vue du préconstruit et de la quantification. Alors que l'interrogation (b) repose sur la présentation deux valeurs (*aller à la pêche : vrai / faux*) dont le choix est proposée à l'interlocuteur *lui,* l'interrogation (a) repose sur un parcours préconstruit de *toutes les prises qui ont été faites* dont l'issue est remise à l'interlocuteur : *nomme-les, décris-les.* On a donc ici aussi deux fonctionnements du morphème *qu-* interrogatif : un fonctionnement (a) qui quantifie un argument à l'intérieur de la subordonnée et un fonctionnement (b) qui porte sur la phrase subordonnée en général ; seul (a) le premier est un préconstruit, qui suppose la pré-assertion d'occurrences de *prises qui ont été ramenées* sous la forme cursive du parcours. Cette distinction apparaît valable aussi pour les interrogatives directes. L'on peut se demander si une telle opposition se retrouve dans les complétives. Pierre Le Goffic signale que le *que* introducteur des complétives gagne à être analysé comme un pronom neutre « non-humain » ayant une valeur d'attribut de la subordonnée[941]. Ceci semble donc s'apparenter au cas (b) où le morphème *qu-*, bien qu'il accomplisse une fonction discursive d'articulation d'énoncés assertés, n'est pas associé à une quantification préconstruite. Y-a-t-il un pendant quantificationnel à cette construction ? La question mérite d'être

[941] Le Goffic 2008.

approfondie, et il se peut que les études de Pêcheux et ses collègues sur le rapport entre complétive et infinitive constituent une piste de recherche[942].

Ainsi l'hypothèse (H), que l'on peut considérer réellement comme le fruit de la longue analyse de ce chapitre, semble montrer une certaine solidité dans sa capacité à expliquer un certain nombre de phénomènes de préconstruction déjà connus en analyse du discours, tout en ouvrant sur des phénomènes beaucoup moins connus. Elle peut donc constituer un outil d'orientation exploratoire très commode dans la linguistique du préconstruit. Il faudra montrer comme de tels outils s'appliquent dans une analyse du discours sur un corpus concret.

6.5. Préconstruit, idéologie, formations discursives

Fondamentalement, parmi les phénomènes énonciatifs, le préconstruit articule sémantique formelle et sémantique discursive. Partant, il rapporte le sujet d'énonciation saisi dans la langue au sujet d'une discursivité historique, sur un mode bien précis : celui de la méconnaissance des inassertions qui alimentent et structurent le discours du sujet malgré lui. Ainsi les *conditions* de l'interpellation idéologique sont réunies dans un discours traversé par du préconstruit. À ce titre, le préconstruit peut être défini comme le symptôme dans un discours de la domination d'une *formation discursive* sur ce discours.

Mais à quelles conditions peut-on effectivement *valider* que ce qui se saisit dans un discours sous l'aspect du préconstruit constitue un mécanisme idéologique ? Ici précisément s'ouvre le champ de l'interprétation : ce sont la *récurrence* et les *recoupements* d'un ensemble de préconstruits à l'intérieur d'un discours, en comparaison avec d'autres discours, en rapport avec un certain nombre de conditions historiques, *etc*., qui rendent possible l'interprétation de celui-ci comme dominé par une certaine formation discursive, réalisant interpellation idéologique des sujets du discours. Une *formation discursive*, malgré les fantasmes de théorie du discours caressés un temps par Pêcheux comme par Foucault, n'est pas un objet formalisable, mais un être *hétérogène* : sa description ne peut être qu'arpentage et interprétation ; ce qui est formel, ce sont les formes de langue appartenant à la gamme linguistique du préconstruit, lesquelles sont susceptibles de donner lieu à la prise d'une formation discursive située historiquement.

[942] Pêcheux & *alii*, 1984.

En effet, les préconstruits, quoiqu'ils impliquent un préconstruit non asserté par le sujet d'énonciation, ne s'intègrent pas tous au jeu des formations discursives : pensons à la banale relative restrictive *Le médecin qui est venu ce matin est fort sympathique*. En revanche, récurrence et recoupement des préconstruits dans un discours, d'un discours à l'autre – saisis dans une démarche de corpus – constituent une cartographie des *thèmes* qui s'imposent à ce discours à son insu. Si l'analyse des préconstruits reconfigure totalement AAD69 dans la mesure où la sémantique discursive ne consiste plus à totaliser tous les domaines sémantiques d'un processus discursif donné ; la démarche de *corpus*, elle, se maintient, fût-ce précisément pour prendre en considération ce qui constitue l'*ailleurs* du corpus, lequel est pourtant représenté *dans* le corpus. À la différence d'AAD69, le caractère interprétatif d'une telle démarche est affirmé dans une analyse du discours qui inclut les préconstruits ; néanmoins, le formalisme linguistique qui permet de saisir le préconstruit de manière scientifique joue le rôle de cadre et de guide pour ces interprétations du discours.

Une analyse du discours appuyée sur le préconstruit réintroduit donc le concept de *formation discursive* au centre de l'analyse du discours : non pas pour formaliser la formation discursive, ni tenter illusoirement de la cerner dans un corpus ; mais bien pour étudier dans le corpus – et dans tout discours – cette hétérogénéité constitutive qui le traverse et le fait tenir. Les formations discursives, d'être constitutivement hétérogènes et non-formalisables, n'en sont pas moins *réelles* : ce sont leurs effets que l'on perçoit dans les traces qu'elles laissent sur la matérialité langagière ; elles sont aussi insaisissables et pas moins réelles que le « vent[943] ». C'est pourquoi les instruments d'observation des formations discursives ne peuvent être qu'*indirects*.

Il est donc maintenant plus que nécessaire de s'arrêter sur des exemples de traitement de corpus pour voir comment ces interprétations historiques encadrées par les outils linguistiques peuvent fonctionner. Avant cela, il faut mettre en place les outils que nous tirons de la lecture énonciative de Foucault. Que les normes soient concernées par la discursivité, c'est ce que l'on a établi au chapitre VIII, mais quels sont les concepts linguistiques qui permettent de décrire cette discursivité des normes ? En quoi se distinguent-ils du préconstruit, qui lui est tourné « vers » l'idéologie ?

[943] Comme le dit très poétiquement Monique Sassier : « Il n'existe pas d'objet empirique facilement appréhendable que l'on puisse étiqueter formation discursive. Nous n'en déduirons pas qu'il n'a pas d'existence réelle : qu'il nous soit absolument impossible de saisir le vent n'implique en aucune manière que ce ne soit qu'un phénomène imaginaire » (Sassier 2008). L'on espère, avec la gamme du préconstruit, contribuer à fournir des instruments pour saisir cet insaisissable.

Chapitre X. Une théorie foucaldienne « insue » des genres de discours

Comme on l'a déjà indiqué, c'est, au tournant des années 1970, dans le cadre du « pouvoir-savoir » que les recherches foucaldiennes sur les normes et leur discursivité s'inscrivent. L'étude du « pouvoir-savoir » aboutit d'abord à la mise au jour des trois « matrices juridico-politiques » que sont *mesure* et *enquête*, correspondant respectivement aux deux premières années d'enseignement au collège de France, et enfin *examen,* donnée d'abord pour occuper le cours de l'année 1972-1973 sur « La société punitive ». En réalité, l'enquête sur l'examen va prendre une ampleur considérable qui va d'une part largement déborder sur les cours des années suivantes que sont « Le Pouvoir psychiatrique » et « Les Anormaux », mais surtout, d'autre part, fournir ses éléments centraux au livre fondamental *Surveiller et punir.* Car, ce qui se rencontre en fait de « pouvoir-savoir » dans la forme de l'*examen*, c'est précisément ce rapport de pouvoir que Foucault nommera la *discipline*, et qui est le premier élément sur lequel il va bâtir une théorie des *normes*[944].

Or, pour ce qui nous intéresse, il est fondamental d'observer que le cadre du « pouvoir-savoir », parce qu'il suppose écriture d'un savoir en même temps qu'application d'un pouvoir, fait que normes, discipline et examen sont saisis à travers une articulation entre *discours* et pouvoir, entre pratiques discursives et pratiques extra-discursives. C'est à ce titre que Foucault n'abandonne pas le projet d'une analyse du discours, bien que les hypothèses en soient modifiées par rapport à 1969. Bien au contraire – et c'est ce que l'on voudrait montrer ici –, la discursivité de l'analyse se renforce dans la mesure où elle conduit Foucault à prendre en considération délibérément des *genres* de discours associés aux matrices juridico-politiques que sont mesure, enquête, examen : en constituant une certaine forme de « pouvoir-savoir », une matrice juridico-politique se projette en quelque sorte en un certain nombre de genres de discours. Corrélativement, la compréhension classique que l'on a d'un genre de discours – cantonnée à l'étude de la tradition littéraire, et donc des genres consacrés *poésie, théâtre, roman* – doit être modifiée, de sorte à souligner l'articulation au cœur du genre entre formes discursives et enjeux socio-politiques.

[944] L'autre élément étant, on l'a dit, le *contrôle*, dont l'analyse concerne les cours à partir de 1975.

Il y a un précédent à cette démarche, probablement inconnu de Foucault au moment où il écrivait, lequel se nomme Mikhaïl Bakhtine. Le croisement du travail de Foucault avec le travail de Bakhtine nous semble particulièrement fructueux, en particulier s'agissant des relectures actuelles de Bakhtine, qui associent étroitement le concept de *genre* de discours avec celui de type ou plan d'*énonciation.* En effet, nous avons indiqué que l'étude par Foucault de la littérature le conduisait tout particulièrement au concept d'énonciation ; nous allons montrer que son exploration de certains genres de discours dans le cadre de l'analyse de la discipline, le conduit aussi à aborder l'énonciation. Néanmoins, il faudra souligner la différence, dans le champ énonciatif, entre ce qui tient des genres de discours, et ce que l'on a caractérisé précédemment par le préconstruit : la construction du sujet de l'énonciation y est singulièrement différente dans l'un et l'autre cas. Cela nous permettra de mieux cerner la différence et l'articulation que nous voulons proposer entre « normes » et « idéologie ». En effet, à la différence d'une idéologie – et du préconstruit qui en constitue la trace dans le champ linguistique –, un genre de discours ne s'établit pas sur la base d'une méconnaissance. Écrire dans un certain genre de discours, c'est tout d'abord être *conscient* des règles du genre, et inscrire son discours dans ces règles en vue d'un certain but professionnel, social, politique. Il y a, dans le genre de discours, la fabrique imaginaire d'un sujet adéquat à son dire, et artisan de sa cohérence intradiscursive. Nous verrons que cette distinction avec le principe du préconstruit n'exclut pas la possibilité d'une articulation entre maîtrise et méconnaissance.

Dans son travail d'analyse discursive de la matrice de l'examen, Foucault a exploré essentiellement deux genres de discours : le *rapport*, et la *confession*. Genres asymétriques : alors que le rapport consacre une sorte de forme extrême de la civilisation de l'écrit où tout élément de la vie se rend susceptible d'entrer dans son champ, la confession paraît l'exemple même d'un genre de discours essentiellement *oral*, où tout se joue dans le rapport en présence du confessé au confesseur (ou du malade au médecin) et dans une certaine forme d'énonciation que Foucault relève sous le nom d'*aveu*, laquelle peut ensuite donner lieu à enregistrement dans une écriture. Pourtant, la grande force de la matrice de l'examen semble bien de réunir ces deux genres discursifs par-delà la différence de l'oral et de l'écrit.

Chez Foucault, ce qui assure l'unité des deux genres à l'intérieur de l'examen est un même fonctionnement *biographique* de la discursivité dans l'un et l'autre cas, avec cette spécificité *auto*-biographique de la confession. Ce qui est en question tant dans le *rapport* que dans la *confession*, c'est de retracer un segment de la vie d'un sujet (ou du sujet

énonciateur lui-même) en lui donnant une cohérence narrative. Cette cohérence est organisée très précisément de sorte que les événements du récit mettent en valeurs les traits, qualités, et virtualités de la conduite du sujet qui est en question. C'est sur cette articulation entre récit et jugement, entre description et évaluation, que repose tout le régime de l'examen dans son fonctionnement *normatif*. En effet, cette évaluation des qualités ou défauts donnés comme structurants de la vie du sujet est justement ce qui permet de le qualifier comme normal ou anormal, sans qu'il ne soit jamais nécessaire de fixer à l'avance aucune grille ou code de normes : puisque c'est la singularité de l'histoire individuelle du sujet qui est en question, l'évaluation optimale est pour ainsi dire « indéfinie » et s'adapte aux moindres inflexions de la vie du sujet, en décelant dans la moindre succession d'événements le trait qui doit en être la cause. Par-là l'examen en ses genres contribue à fabriquer une figure du sujet en tant que normal ou anormal, et participe à la construction de la figure de l'individu « dangereux », centrale dans l'analyse foucaldienne de la discipline.

C'est à ces genres de discours qu'il nous faut nous intéresser dans une perspective linguistique. En particulier, le fonctionnement biographique bien particulier de ses genres, qui les fait osciller entre récit et jugement, se prête tout particulièrement à une analyse énonciative.

1. L'« ère du rapport » et la constitution de l'« archive biographique » du pouvoir disciplinaire

Nous avons déjà mentionné la critique foucaldienne des « quatre schémas » de la pensée marxiste du pouvoir, qui constitue un passage central de *La Société punitive*. C'est justement à l'occasion de la critique du schéma de l'« idéologie », au profit de la notion de « pouvoir-savoir », que la forme discursive du rapport est analysée comme telle pour la première fois par Foucault.

1.1. L'émergence de la forme discursive du rapport dans le cadre d'un savoir proprement administratif

Fidèle à sa méthode, le philosophe ne produit pas une théorie générale du « pouvoir-savoir » mais met au jour l'émergence historique et singulière d'une problématique, en l'occurrence à partir du cas de la surveillance administrative des populations au tournant

du XVII-XVIIIe siècle[945]. À cette date, comme le relève le philosophe, le travail des intendants et de l'appareil policier, accompli à l'aide d'un certain nombre d'instruments, donne lieu à des *savoirs*. Il y a un savoir de gestion propre à l'administration comptable de l'État ; il y a un savoir d'enquête très général permettant de récolter des informations sur la population (démographie, santé) ; il y a surtout – pour ce qui nous intéresse –, un savoir d'enquête sur le cas individuel qui couple à la détention d'un individu tout un ensemble d'informations sur son comportement et ses mobiles. C'est déjà sous la forme du « rapport », nous dit Foucault, que cet ensemble d'informations est enregistré.

Or, le philosophe relève le tournant du XIXe siècle comme fondamental dans la systématisation du savoir de surveillance sous une certaine forme discursive. La période révolutionnaire, sous l'effet de Chaptal et au moment du Consulat, systématise l'articulation, pour tout agent de l'État, entre application du pouvoir et constitution d'un savoir sur les conditions et effets de ce pouvoir – en vue notamment de corriger et réorienter l'action publique. C'est la forme discursive du *rapport* qui va incarner cette articulation dans la mesure où préfets, procureurs généraux, fonctionnaires de police, seront tenus à partir de cette date à l'obligation de rédiger des rapports. Foucault, de déclarer :

« On entre dans l'ère du rapport comme forme des relations entre savoir et pouvoir[946]. »

Pour le philosophe, si le rapport joue le rôle de rouage fondamental de l'articulation entre savoir et pouvoir au tournant du XIXe siècle, c'est parce que, comme genre, il est intrinsèquement associé à la hiérarchisation administrative : le rapport est adressé par un subordonné à un supérieur qui en est le commanditaire, ce qui contribue à redoubler dans les pratiques discursives l'organisation institutionnelle du pouvoir. Or, comme conséquence de cette structure du rapport, la forme de savoir qui lui est associée tend à se constituer sous la forme cumulative de strates de documents. Foucault y repère un processus d'abstraction et de généralisation qui s'opère au fil de la remontée administrative, mais aussi au fil du dépôt historique d'informations : ainsi le philosophe cite les rapports de Sartine, constitués de renseignements individuels, ceux de Fouché, plus synthétiques, dressant un panorama de l'opposition et de la délinquance, enfin ceux du ministère de la Justice à partir de 1826 incluant des procédés de quantification statistique.

Par ailleurs, le philosophe souligne que, si grâce au rapport une forme de savoir se constitue dans les mailles de la hiérarchie administrative, l'effet inverse se produit aussi,

[945] Foucault 2015 [1973], p. 237.
[946] Foucault 2015 [1973], p. 238. Le philosophe note en marge « Aussi important dans la société [industrielle] que le *feedback* dans la technologie moderne, que la comptabilité en partie double dans l'économie ».

faisant qu'« à partir du XIXe siècle, le savoir en tant que tel se trouve doté statutairement d'un certain pouvoir[947] ». La collation de grades par l'école, le lycée, l'université constitue l'exercice d'un pouvoir sur les individus, mais aussi sur la société, pouvoir délégué par l'autorité ; le personnage du savant est dès lors remplacé par un personnage dont le savoir est authentifié par la fonction qu'il exerce comme « directeur de laboratoire » ou « professeur ». Le cas emblématique est celui du médecin et du psychiatre qui se voient placés en position de sujet d'expertise au centre d'un ensemble de dispositifs et d'institutions administratives[948]. L'écriture de rapports n'est alors pas seulement cette pratique de savoir qui double l'exercice du pouvoir administratif, mais une pratique qui fonde une autorité dans le champ du savoir.

Selon nous, il est décisif de mettre en relation cette procédure d'abstraction et de généralisation que Foucault associe intimement à la forme du rapport, avec la constitution de l'objet du pouvoir disciplinaire, que nous avons déjà évoqué[949], à savoir l'*individu,* en tant qu'il répond – ou ne répond pas – de la *norme*.

1.2. Le rapport, élément d'une « archive biographique »

Comme le rappelle Foucault à la fin de son développement sur l'histoire du rapport, le pouvoir disciplinaire se construit par la constitution d'un « tissu d'habitudes », « par quoi se définit l'appartenance sociale des individus à une société », c'est-à-dire « quelque chose comme de la norme[950] ». En conséquence, le discours de savoir qui accompagne cette forme de pouvoir est un discours « qui va décrire, analyser, fonder la norme et la rendre prescriptible, persuasive », qui est aussi « discours de celui qui surveille, dit la norme, fait

[947] *Ibid.*, p. 239.
[948] Ainsi, s'agissant du médecin : « La formation de la méthode clinique est liée à l'émergence du regard du médecin dans le champ des signes et des symptômes » (Foucault 1963, p. 131) ; et l'action du médecin est indissociable de la réforme des institutions hospitalières qui en font un lieu de constitution d'un *savoir* : « On reconnaîtra [à cette réforme clinique de la pédagogie] la faculté de réorganiser toute la connaissance médicale » (Foucault 1963, p. 97). S'agissant du psychiatre, les choses sont similaires, puisqu'il est qualifié dans l'asile par le savoir qui est le sien, c'est-à-dire sa capacité à objectiver la folie en face de lui : « Quelque chose vient de naître qui n'est plus répression, mais autorité. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle le monde des fous n'était peuplé que par le pouvoir abstrait et sans visage qui les tenait enfermés ; et dans ces limites, il était vide, vide de tout ce qui n'est pas la folie elle-même ; les gardiens souvent étaient recrutés parmi les malades eux-mêmes. Tuke établit au contraire entre gardiens et malades, entre raison et folie, un élément médiateur. L'espace réservé par la société à l'aliénation va être maintenant hanté par ceux qui sont "de l'autre côté", et qui représentent à la fois les prestiges de l'autorité qui enferme et la rigueur de la raison qui juge. Le surveillant intervient, sans armes, sans instruments de contrainte, par le regard et le langage seulement » (Foucault 1972 [1961], p. 606).
[949] *Cf. supra,* chapitre VIII.
[950] *Ibid.*, p. 242.

le partage entre le normal et l'anormal, apprécie, juge, décide », enfin « discours du maître d'école, du juge, du médecin, du psychiatre » et plus généralement discours des « sciences humaines[951] ». Le savoir disciplinaire se présente comme un savoir sur l'individu – c'est-à-dire du particulier, du singulier[952]– ; pourtant, il tient aussi d'un processus d'abstraction et de généralisation progressives comme l'indique la structure du rapport. Ces deux directions, qui pourraient paraître contradictoires, ne le sont pas. Elles tiennent ensemble par la forme bien spécifique de discours de vérité qui structure le pouvoir disciplinaire (et s'incarne dans le rapport), et sur laquelle Foucault va passer son temps à revenir dans les cours des années 1972-1975, non sans rencontrer certaines difficultés : il s'agit du discours « biographique ».

En effet, si l'on reprend au début l'enquête de Foucault sur « la société punitive », il apparaît qu'il est particulièrement sensible à la singularité du savoir qui se trouve constitué sur le prisonnier par la forme de la surveillance : il ne s'agit pas seulement de s'assurer que la peine est accomplie, mais de reporter « les transformations intérieures du prisonnier à l'intérieur de sa peine[953] ». À cette fin, apparaissent un certain nombre d'éléments qui sont d'une grande importance, nous dit Foucault, pour la structure du savoir de surveillance :

> « La nécessité d'un casier, d'un dossier judiciaires, celle d'une biographie, celle d'une observation du caractère de l'homme, celle d'inspecteurs dont les soins sont surveillants, c'est-à-dire le contrôle pénal et la surveillance de la transformation médicale et religieuse[954]. »

La connaissance de la transformation du comportement du détenu passe donc par l'enregistrement de toute une histoire individuelle convoquant casier, dossier, et, de manière centrale, « biographie ». Elle se construit en parallèle avec la structuration d'un savoir médical enregistrant aussi l'histoire de l'individu à travers la notion d'*antécédents*[955]. Il en est de même pour la « discipline d'atelier » et la constitution du livret ouvrier[956]. Autrement dit, pour évaluer si un individu s'est réinscrit au terme de son parcours carcéral dans une norme acceptable pour la société – dotée donc d'une certaine

[951] Ici Foucault poursuit l'analyse critique de l'historicité des sciences humaines, débutée dans *Les Mots et les choses*. Voir *supra*, p. 82.
[952]Comme le soulignera autre part Foucault, il entre par-là en décalage avec la forme de rationalité associée à la « science ».
[953] Foucault 2015 [1973], p. 93.
[954] *Ibid.*, p. 93.
[955] Foucault 1963, p. 160.
[956] Foucault 2003 [1974], p. 53.

« généralité » – il faut faire le récit d'une histoire qui lui est, au contraire, particulière : sa biographie. La centralité de la thématique du biographique dans l'investigation du pouvoir disciplinaire se vérifie dans l'ouvrage que constitue *Surveiller et Punir*[957]. Mais nous préférons ici la ressaisir dans son élaboration patiente au fil des cours, afin de percevoir des subtilités qui, sans cela, n'apparaîtrait peut-être pas : notamment l'appui discret à la matérialité langagière sur lequel, on le verra, Foucault fait fonds.

Dans *La Société punitive*, le philosophe va jusqu'à parler de la construction d'une « archive biographique » au fondement du pouvoir disciplinaire, à travers l'analyse qu'il donne des *lettres de cachet* au XVIIe siècle [958]. Loin d'être le symbole du pouvoir arbitraire d'un monarque absolu – comme le donnait à penser l'historiographie du XIXe siècle – celles-ci marquent plutôt sa capacité à se fragmenter et à être détourné localement au profit de certains individus. En permettant aux familles, groupes religieux, notables, villageois, commerçants, artisans, de solliciter auprès du lieutenant de police ou à l'intendant de province une requête pour enfermement d'un individu dangereux, les lettres de cachet constituent un mécanisme circulaire de pouvoir qui part du peuple et s'exerce sur le peuple. Elles permettent à certains pouvoirs locaux de réprimer des comportements qui ne sont pourtant pas des infractions : infidélité conjugale, débauche, dissipation du patrimoine, vie irrégulière, agitation, voire même, sorcellerie. L'enfermement qui est conséquence de l'acceptation de la requête doit durer jusqu'à ce qu'un changement se soit produit dans le comportement de l'individu détenu, ce qui, mettant en avant la fonction correctrice de la peine sur l'individu, témoigne, pour Foucault, d'une nouveauté radicale par rapport à la conception des pénalistes du XVIIe siècle qui justifiaient la peine par l'effet sur les autres (exemple, protection) : l'institution des lettres de cachet appartient bel et bien à la forme de pouvoir disciplinaire naissante, dans la mesure où elle vise le comportement de l'individu plutôt que son acte en lui-même. Or, nous dit Foucault, ce pouvoir sur les comportements

[957] Ainsi la page décisive : « Derrière l'infracteur auquel l'enquête des faits peut attribuer la responsabilité d'un délit, se profile le caractère délinquant dont une investigation biographique montre la lente formation. L'introduction du "biographique" est importante dans l'histoire de la pénalité. Parce qu'il fait exister le "criminel" avant le crime et, à la limite, en dehors de lui. Et qu'à partir de là une causalité psychologique va, en doublant l'assignation juridique de responsabilité, en brouiller les effets. On entre alors dans le dédale "criminologique" dont on est bien loin aujourd'hui d'être sorti : toute cause qui, comme détermination, ne peut que diminuer la responsabilité, marque l'auteur de l'infraction d'une criminalité d'autant plus redoutable et qui demande des mesures pénitentiaires d'autant plus strictes. À mesure que la biographie du criminel double dans la pratique pénale l'analyse des circonstances, lorsqu'il s'agit de jauger le crime, on voit le discours pénal et le discours psychiatrique entremêler leurs frontières ; et là, en leur point de jonction, se forme cette notion de l'individu "dangereux" qui permet d'établir un réseau de causalité à l'échelle d'une biographie entière et de poser un verdict de punition-correction » (Foucault 1975, p. 293).
[958] Foucault 2015 [1973], p. 129 *sq.*

forme confusément autour de lui un champ de savoir sur les individus, à travers sollicitation, enquête, réponse :

> « Il y a toute une archive biographique qui se constitue là. En effet, avant les lettres de cachet, les gens ne sont notés, n'entrent dans l'archive écrite que par leur fortune, quand ils paient des impôts, par leurs exploits, par la gloire de leur généalogie ou par l'infamie de leur crime ; la richesse, le haut fait, le nom, le crime sont les éléments par lesquels les individus entrent dans le système de l'écriture. Désormais, par ces lettres, on voit que sont décrites au niveau du quotidien et de l'existence des séries de banalités biographiques qui commencent à devenir l'objet d'un savoir, encore infra-épistémologique à cette époque, mais qui sera précisément le socle à partir duquel toute cette grande clinique psychiatrique, sociologique du XIXe siècle va pouvoir se bâtir[959]. »

C'est soudain, par le dispositif des lettres de cachet, toute la « vie des hommes infâmes » qui se trouve tout d'un coup entrer dans le champ d'un savoir de surveillance, et donc d'un discours qui sera recueilli, accumulé, croisé par recoupements. Le pouvoir sur les comportements implique qu'un savoir sur les individus prenne la forme d'une « archive biographique » . Si le temps du pouvoir disciplinaire peut être qualifié d'« ère du rapport » , alors les lettres de cachet en constituent sans aucun doute le point d'émergence.

Reste que la forme de ce savoir – la structure de ce discours – reste traversée par la tension entre généralité et particularité. Ainsi les lettres de cachet sont traversées par le « code » :

> « Et, en même temps, cette banalité du quotidien, ce qui n'a pas l'éclat du haut fait, du nom, du crime, de la fortune, toute cette grisaille à peine irrégulière va être décrite selon un certain code. On retrouve dans les lettres de cachet les signes socialement acceptés et reconnus de l'irrégularité des individus ; il y a ainsi toute une série de catégories à l'œuvre, dont il faudrait étudier la répartition et l'évolution : débauche, dissipation, violence, dépense, se faire des illusions, faire des complots, etc. Or, ces éléments (…) ce sont en réalité des *marques*, c'est-à-dire les traits par lesquels un pouvoir s'exerçant sur un individu place celui-ci dans une situation d'assujettissement[960]. »

Mais aussi par le « récit » :

> « Enfin, outre ce fonctionnement de la marque, on trouve dans les lettres des procédés de récit, puisque la vie est racontée avec des silences, des enchaînements de causalité, etc. Tout ceci donne une sorte de biographie perpétuelle de l'infamie, une sorte d'anti-Plutarque : la vie des hommes infâmes[961]. »

[959] *Ibid.*, p. 134.
[960] *Ibid.*, p. 134.
[961] *Ibid.*, p. 134.

Les lettres de cachet, tout comme les rapports, accomplissent cette fonction de *rendre-compte* d'un certain nombre d'événements de l'histoire individuelle des sujets sous la forme du récit. Ainsi les catégories générales du code ne trouvent leur statut qu'en serrant de près une histoire particulière. Fondamentalement, la forme de savoir disciplinaire qui se constitue des lettres de cachet aux rapports peut-être dite biographique en tant qu'elle articule un code mouvant de qualités a-normales (« débauche, dissipation, violence, dépense ») avec le récit de la vie singulière des individus. Ce sont bien alors certaines ressources langagières du genre du rapport qui réalisent cette articulation entre généralité et particularité dans la même forme discursive. Et c'est Foucault lui-même qui oriente la recherche sur le « biographique » du rapport en direction de l'*énonciation*.

2. L' « énoncé de vérité » : comment le sujet « s'épingle à son histoire » par aveu et confession

C'est loin de la prison et des rapports de police cependant que Foucault néanmoins poursuit son enquête sur le pouvoir disciplinaire. En 1973, le philosophe fait un pas de côté et s'oriente vers l'histoire de la psychiatrie au XIXe siècle comme point d'entrée dans la forme de la *discipline*. Or, si ce geste permet d'éclairer un certain nombre de ressorts propres à la forme de « pouvoir » de la discipline, il pose aussi – de l'aveu de Foucault lui-même – un problème quant à la question du « savoir » qui doit lui être associé. En particulier, Foucault note que l'exercice de la psychiatrie au début du XIXe siècle ne s'accommode pas avec la constitution d'un discours de vérité, ce qui peut sembler à première vue aller contre l'idée d'une vérité « biographique » des disciplines mise au jour dans *La Société punitive*. En effet, pour Foucault, ce qui marque crucialement la différence entre le traitement de la folie à l'âge classique et la forme disciplinaire de la psychiatrie au XIXe siècle est le rapport de la cure à la vérité du délire.

2.1. La « réalité » contre la « vérité » dans la cure psychiatrique au XIXe siècle

Jusqu'au début du XIXe siècle, c'est sous la forme d'un « stratagème de vérité[962] » que la cure est envisagée : ainsi, Mason Cox, psychiatre anglais, rapporte en 1804 le délire d'un malade convaincu que sa gouvernante fomentait le projet de l'assassiner en lui faisant

[962] Foucault 2003 [1974], p. 34.

revêtir des chemises empoisonnées, et rapporte la réussite thérapeutique du stratagème de la constitution autour du malade de tout un petit théâtre authentifiant la vérité de ce délire – avec faux interrogatoire de la gouvernante, faux mandat d'arrêt, fausses preuves, faux procès. C'est en entrant dans la vérité du délire que le malade peut être affranchi de ce qui, à l'intérieur du délire, est cause de la maladie. Ce faisant, la cure tient encore du dispositif de la *déraison* à l'âge classique, où la « rationalité » du discours du fou constitue le fait massif auquel se confronte le médecin, dont l'objectif est de redresser une raison aliénée, « délirante » au sens de ce qui sort de son sillon[963].

Rien de tout cela dans la mécanique disciplinaire de la psychiatrie asilaire selon Foucault[964]. Pour le philosophe, le psychiatre du XIXe siècle se fait maître de la « réalité », agent d'un « sur-pouvoir du réel[965] », et cantonne de ce fait la question de la vérité à l'intérieur du discours psychiatrique comme discours scientifique. Alors que la théorie de la psychiatrie du XIXe siècle s'appuie sur les deux discours scientifiques de la nosologie (espèces de maladies) et de l'anatomo-pathologie (localisation des maladies sur des organes), curieusement la *pratique* de la psychiatrie n'y recourt absolument pas : la vérité qui garantit le discours psychiatrique n'est jamais mise en jeu dans la pratique de la cure, précisément parce que, selon Foucault, le savoir psychiatrique du XIXe siècle compte comme pure autorité dans l'affrontement avec le malade, selon la logique disciplinaire. De cela suit la très spécifique configuration de la pratique psychiatrique telle que Foucault la reconstitue à partir de la cure de Dupré par François Leuret, cure qui témoigne du pouvoir psychiatrique comme « intensificateur de la réalité auprès de la folie[966] ». Foucault remarque qu'elle repose d'abord sur une « déséquilibration du pouvoir » mettant, par divers procédés comme violence, crainte, menace, mais aussi estime et confiance, le médecin en position de maître ; qu'elle se poursuit ensuite par le recours à un « langage d'ordres » c'est-à-dire à l'apprentissage discipliné de la nomination et du respect qui est du à toute la hiérarchie de l'hôpital (médecin, élèves, surveillants, infirmiers) ; qu'elle s'appuie aussi sur l'« aménagement des besoins » rendant le malade dépendant du médecin ; enfin, et de

[963] Foucault 1972 [1961], p. 310.
[964] « Eh bien, c'est ce jeu de la vérité dans le délire et du délire qui va être entièrement supprimé dans la pratique psychiatrique qui s'inaugure au début du XIXe siècle ; et il me semble que c'est l'émergence de ce qu'on peut appeler la pratique disciplinaire, c'est cette nouvelle microphysique du pouvoir qui va balayer tout cela, et mettre en place les éléments nucléaires de toutes les scènes psychiatriques qui vont se développer ensuite, et sur lesquelles se bâtiront et la théorie et l'institution psychiatriques » (Foucault 2003 [1974], p. 36).
[965] Foucault 2003 [1974], p. 132 *sq.*
[966] *Ibid.*, p. 143 *sq.*

manière cruciale pour ce qui nous intéresse, elle organise le dispositif de l'« énoncé de la vérité ».

Mobilisant de nouveau la « vérité » au sein d'un discours dont il a annoncé qu'il l'excluait du rapport médecin-malade, Foucault concède le paradoxe apparent de sa démonstration[967]. C'est justement que la « vérité » a une manière bien singulière d'intervenir dans la cure en tant précisément qu'imposition au malade de la « réalité » asilaire. Puisque le malade considère qu'il se trouve dans la ville de Langres maquillée en Paris, Leuret l'emmène visiter la ville, le force à y retrouver son chemin. Leuret se lance dans des interrogatoires, dont les réponses manifestent une « incertitude entre folie et raison ». Enfin, et de manière cruciale, Leuret oblige son patient à « écrire l'histoire de sa vie ». L'on retrouve ici la forme biographique de la discipline comme savoir sur les individus – sauf qu'ici la vérité de ce savoir apparaît sous un nouveau jour, elle est toute entière requalifiée par la « réalité » des institutions disciplinaires.

2.2. Le biographique dans la réalité asilaire : l'énoncé de vérité sous la forme de l'« aveu »

Sous l'angle auquel nous parvenons, et dans une tonalité assez différente somme toute de *La Société punitive*, le biographique apparaît comme problématique, au moment même où il s'affirme comme dispositif central du pouvoir disciplinaire :

> « Se pose là le problème, que je suis bien incapable de résoudre actuellement, qui est de savoir de quelle manière le récit autobiographique s'est effectivement introduit dans la pratique psychiatrique, la pratique criminologique, vers ces années 1825-1840, et comment, en effet, le récit de sa propre vie a pu être une pièce essentielle, à usages multiples, dans toutes ces procédures de prise en charge et de disciplinarisation des individus. Pourquoi raconter sa vie est-il devenu un épisode de l'entreprise disciplinaire ? Comment raconter son passé, comment le souvenir d'enfance a-t-il pu prendre place là-dedans ? Je n'en sais trop rien. En tout cas, je voudrais dire, à propos de cette manœuvre de l'énoncé de la vérité, qu'il me semble que l'on peut retenir un certain nombre de choses. »

Et Foucault d'avancer un certain nombre de pistes pour saisir ce qu'une « vérité » de l'individu est obtenue à la lumière de la « réalité » des institutions disciplinaires. Pour nous, de manière fondamentale, toutes ces pistes convergent vers la notion d'*énonciation*, et

[967] « Vous me direz : si c'est vrai, et si cet épisode est bien important dans le déroulement de la thérapeutique, comment avez-vous pu dire que le problème de la vérité ne se posait pas dans la pratique de la cure classique ? Mais vous allez voir comment se pose ce problème de la vérité. » (*Ibid*., p. 156).

montrent que la fonction de disciplinarisation des individus repose sur une certaine configuration discursive des genres dans lesquels elle se manifeste, elle-même en appui sur cela que la langue convoque un sujet dans l'énonciation.

Foucault, dans son analyse de l'« énoncé de vérité » reconnait une structure qu'il désigne comme l'« aveu », et de laquelle, rattachant le pouvoir psychiatrique à la généalogie de la « direction de conscience[968]», il ira chercher l'origine au XVIe siècle dans la forme de la « confession[969] ». C'est ce qui justifie pour nous de parler d'ores et déjà de l'écriture autobiographique du malade dans la cure comme d'une des réalisations discursives tardives du genre de la « confession ». Or, pour saisir la configuration discursive de l'aveu ou « confession », Foucault recourt à une notion linguistique qui passe fugitivement et comme en contrebande, il s'agit du « performatif » :

2.3. L'aveu, un performatif ?

Le philosophe s'exprime ainsi :

> « La vérité d'abord, vous le voyez, ce n'est pas ce qui se perçoit. Au fond, quand on a emmené M. Dupré voir Paris, ce n'était pas tellement pour qu'il y ait, par le jeu de sa perception, la révélation que Paris était bien là, et qu'il était bien dans Paris. Ce n'est pas cela qu'on lui demande (…) Ce qu'on lui demande – et c'est en cela que l'énoncé de la vérité devient opératoire –, c'est qu'il l'avoue. Il faut, non pas que ça se perçoive, mais que ça soit dit, même si c'est dit sous la contrainte de la douche. Le seul fait de dire quelque chose qui

[968] « Le pouvoir psychiatrique est donc maîtrise, tentative pour subjuguer, et j'ai l'impression que le mot qui correspond le mieux à ce fonctionnement du pouvoir psychiatrique, et que l'on retrouve d'ailleurs tout au long des textes, de Pinel jusqu'à Leuret, le terme qui revient le plus souvent, et qui me paraît tout à fait caractéristique de cette entreprise à la fois de régime et de maîtrise, de régularité et de lutte, c'est la notion de "direction". Notion dont il faudrait faire l'histoire, car son lieu d'origine n'est pas la psychiatrie – loin de là. C'est une notion qui apporte déjà au XIXe siècle toute une série de connotations relevant de la pratique religieuse. La "direction de conscience" a défini, tout au long des trois ou quatre siècles qui ont précédé le XIXe siècle, un champ général à la fois de techniques et d'objets. Jusqu'à un certain point, certaines de ces techniques et de ces objets sont importés, avec cette pratique de la direction, dans le champ psychiatrique. » (*Ibid*, p. 172).

[969] « En somme, depuis la pénitence tarifée au Moyen-Âge jusqu'au XVIIe-XVIIIe siècle, vous voyez cette sorte d'immense évolution (…) qui tend à substituer, ou en tout cas à soutenir, l'aveu ponctuel de la faute par tout un immense parcours discursif qui est le parcours continu de la vie devant un témoin, le confesseur ou le directeur, qui doit en être à la fois le juge et le médecin, qui définit en tout cas les punitions et les prescriptions (…) En tout cas, à la même époque où se constitue cette grande pratique de la confession-examen de conscience et de la direction de conscience comme filtre discursif perpétuel de l'existence, on voit apparaître, par exemple dans les milieux puritains anglais, le procédé de l'autobiographie permanente, où chacun se raconte, à lui-même et aux autres, à l'entourgae, aux gens de la même communauté, sa propre vie, pour que l'on puisse y détecter les signes de l'élection divine. C'est, je crois, à l'nstauration, à l'intérieur des mécanismes religieux, de cet immense récit total de l'existence qui est, en quelque sorte, l'arrière-fond de toutes les techniques de l'examen et de la médicalisation, auxquelles on va assister par la suite. » (Foucault 1975, p. 171).

> soit la vérité a en lui-même une fonction ; un aveu, même sous la contrainte, est plus opératoire dans la thérapeutique qu'une idée juste ou avec perception exacte, si elle reste silencieuse. Donc, caractère performatif de cet énoncé de la vérité dans le jeu de la guérison[970]. »

Dans le cours de l'analyse de Foucault, le « performatif » n'a pas droit à plus que cette expéditive phrase nominale qui conclut le dernier extrait ; cela ne restera pas le cas chez les foucaldiens[971]. Or, pour y voir un peu plus clair, il semble qu'une analyse *linguistique* du « performatif » est nécessaire, qui tranche avec une tradition l'observant à la lumière de la philosophie du langage ordinaire, en insistant au contraire sur son caractère de forme de langue impliquant l'énonciation.

Lorsqu'il reprend en linguiste l'article d'Austin, Benveniste insiste sur une des confusions du philosophe anglais : pour ce dernier, l'impératif « Fermez la porte ! » est tout autant un performatif que l'expression « Je vous ordonne de la fermer [la porte] », de même que l'avertissement donné par un écriteau arborant l'inscription « chien » ; parce que ce qui qualifie un énoncé comme performatif par opposition à constatif chez Austin est en somme cela qu'il produise un certain effet sur la réalité[972]. Pour Benveniste, une telle caractérisation affaiblit la catégorie de performatif : ce qui qualifie la performativité d'un énoncé, ce ne peut pas être cela qu'il ait un « effet » sur la réalité – car alors toutes les formes de langue peuvent être potentiellement dites des « performatifs » – ; ce doit être au contraire l'une de ses propriétés *linguistiques* qui le qualifie comme « performatif » : en l'occurrence pour Benveniste le fait que de cet énoncé le sens réside dans sa profération même[973]. Comme le souligne Milner dans un article fondamental[974], l'énoncé performatif contrevient au principe de dualisme entre les signes et les choses par lequel il y a autonomie de la langue : ici l'acte désigné par le performatif ne subsiste pas en dehors de cette désignation même ; la chose tient tout entière dans la profération de signes. De même la stratification entre la mention et l'usage est levée pour le performatif dans la mesure où l'emploi du performatif implique précisément la mention des signes qui s'y trouvent en usage. Ainsi le performatif nous conduit à un point où l'autonomie de la langue se trouve

[970] Foucault 2003 [1974], p. 158.
[971] *Cf*. Butler 2002, p. 2 *sq*.
[972] Austin 1970, p. 96 *sq*.
[973] « [Il faut] reconnaître au performatif un propriété singulière, celle d'être *sui-référentiel*, de se référer à une réalité qu'il constitue lui-même, du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions qui le font acte. De là vient qu'il est à la fois manifestation linguistique, puisqu'il doit être prononcé, et fait de réalité, en tant qu'accomplissement d'acte. L'acte s'identifie donc avec l'énoncé de l'acte. » (Benveniste 1966, p. 274).
[974] Milner 1974, p. 78 *sq*.

posée comme *relative* à un certain réel de la langue qui échappe à ses concepts homogènes et réguliers : il s'agit, bien évidemment, de l'énonciation. De ce fait, quoiqu'éludant la prise du système formel de la langue, le caractère énonciatif du performatif s'attache radicalement à des formes de langue : un pronom personnel de la première personne, un verbe déclaratif/jussif, et un complément qui a la forme d'un « dictum » c'est-à-dire d'un « dire » qui se trouve là (auto-)représenté. Le performatif appartient de ce fait au domaine méta-énonciatif de l'« Auto-Représentation du Dire[975] » délimité par Jacqueline Authier-Revuz, et la déstratification de la mention et de l'usage qu'il entraine doit être qualifiée de « modalisation autonymique[976] ».

Ce point de vue linguistique sur le performatif nous conduit à insister sur la matérialité discursive de cet « énoncé de la vérité », ce que Foucault ne fait parfois qu'allusivement, laissant énigmatique la matérialité des formes de langues réellement concernées par cette structure de l'« aveu » qu'il décrit. Or, de ce point de vue, l'emploi du « performatif » par Foucault n'est consistant linguistiquement qu'à présenter en rigueur un dédoublement méta-énonciatif, soit dans les cas où est formellement représenté l'acte d'énonciation sous la forme d'un « j'avoue que P », ou « je reconnais que P »[977]. L'on verra que ces cas, s'ils ne sont pas absolument fréquents, ne sont pas non plus absolument rares dans les objets d'étude de Foucault[978]. De ce fait, le performatif n'a pas plus d'« effet » sur la réalité que toute autre catégorie de langue ; mais le performatif a simplement pour valeur de représenter et de catégoriser l'acte d'énonciation au sein de l'énoncé même que cet acte produit. Il est clair que, par-là, le sujet d'énonciation – qui se trouve dans la langue – renvoie

[975] Authier-Revuz 2020, p. 27.

[976] Authier-Revuz 1995, p. 37 ; 2020, p. 191. Soit un mot en usage, comme *Paris* dans « *Paris est la capitale de la France* » ; son *autonyme* est le mot *Paris* en tant qu'il est représenté en mention, dans « *Paris est un mot à cinq lettres* ». Bien que le mot *Paris* et son autonyme soient identiques du point de vue du signifiant, ils ont deux signifiés différents, ce qui se vérifie à leur non-synonymie : « **La capitale de la France est un mot à cinq lettres* ». Le signifié de l'autonyme est précisément le signifiant du mot dont il est l'autonyme. La « modalisation autonymique » est alors une représentation dans laquelle un mot se trouve à la fois en mention et en usage, comme dans l'exemple célèbre de Authier-Revuz tiré d'une conversation entre puéricultrices : « Ah, non, changer des bébés toute la journée, moi je trouve ça emmerdant…au sens propre d'ailleurs, enfin, propre [rires] si on peut dire » ([Conversation dans un train, oct. 1984] Authier-Revuz 1995, p. I). L'exemple est fameux car il présente deux modalisations autonymiques imbriquées l'une dans l'autre : d'abord sur le mot *emmerdant*, puis sur le mot *propre* qui sert précisément à déclencher la modalisation autonymique précédente. Parce qu'elle implique un retour du sujet sur son dire, la modalisation autonoymique est une méta-énonciation, un dire sur le dire, qui recompose une image de celui-ci sous la forme d'une négociation avec les doubles sens qui le défont : il s'agit de l'« hétérogénéité montrée » (Authier-Revuz 1995, p. 729).

[977] L'on peut alors s'appuyer sur le formalisme développé par Authier-Revuz : l'acte A d'énonciation enchâssant (« Je déclare que », « J'avoue que ») associé au locuteur L représente un acte a d'énonciation enchâssé (dire « la séance est ouverte », dire « P ») présent dans la même phrase et associé au locuteur l.

[978] *Cf.* les performatifs dans les placets, lettres de garantie et rapports de police du corpus du *Désordre des familles*, voir *infra*, p. 580.

une image de lui-même ; mais rien dans la « réalité » n'est jamais accompli par le performatif, du moins rien *de plus* que ce qu'occasionne toute énonciation – à savoir cela que, pour le temps d'un énoncé, un individu réel et un sujet de langue coïncident. Indépendante des théories pragmatiques, la relecture linguistique de Austin par Benveniste défait l'attache privilégiée du performatif avec la « réalité » et rétablit ses liens avec la langue[979]. Le performatif ne fait que *représenter* l'acte d'énonciation : il ne fait venir à l'existence aucune autre chose qu'une représentation linguistique. L'on pourra bien qualifier ces représentations de l'énonciation comme « pragmatiques » – puisqu'elles la catégorisent comme un acte – ; elles n'en entrent pasmoins dans le champ d'une théorie qui ne doit rien à *la* pragmatique, mais tout à la conceptualisation de la méta-énonciation.

Par ailleurs, il semble que, derrière cette catégorie à peine effleurée – et pour cette raison même –, Foucault range aussi ce fait beaucoup plus général de la représentation en première personne, via le pronom personnel « je », de la biographie de l'individu.

2.4. Les ressources des embrayeurs : que le sujet « s'épingle à sa propre histoire »

Voilà l'analyse que propose Foucault :

> « Ce à quoi s'attache surtout Leuret (…) ce qu'il veut surtout de son malade, c'est qu'il s'épingle à sa propre histoire. Ce qu'il faut, c'est que le malade se reconnaisse dans une espèce d'identité constituée par un certain nombre d'épisodes de son existence. Autrement dit, c'est dans cette reconnaissance d'un certain nombre d'épisodes biographiques que le malade doit énoncer premièrement la vérité ; l'énoncé le plus opératoire de la vérité ne portera pas sur les choses, il portera sur le malade lui-même[980]. »

À lire cette analyse de Foucault de la fonction des récits autobiographiques imposés par Leuret à ses patients, l'on comprend que ceux-ci ne sont pas tant composés de « performatifs » que du tissage au fil du discours d'un lien intime entre le pronom « je » et tout un récit d'événements de la vie de l'individu, qui constituent la trame et la structure du récit autobiographique. Or, en soulignant la fonction fondamentale du récit qui est de conduire le sujet à « s'épingler à sa propre histoire », Foucault touche bien à un fonctionnement énonciatif bien spécifique à cette forme de discours. Dans la mesure où *je*

[979] Ce n'est pas le cas de la lecture de Butler 2002. Sur ce point, les études sont rares ; voir néanmoins Marty 2021, p. 51 *sq*.
[980] Foucault 2003 [1974], p. 158.

désigne « celui qui dit *je*[981] » – c'en est la seule définition possible –, alors, tout comme les « performatifs », l'embrayeur *je* conduit à rompre avec le dualisme – puisque l'être désigné par le signe n'existe pas en dehors de sa désignation –, et avec la stratification – dans la mesure où, l'objet défini est inclus dans sa définition. Et donc c'est bien cela, pour le sujet, que de « s'épingler à son histoire » : le pronom « je », en tant qu'il constitue un sujet par son énonciation même, s'accroche à la série des événements de l'histoire biographique. L'histoire de l'individu, en étant attestée par le « je », se trouve ainsi réalisée comme vérité que l'individu donne sur lui-même. Là est le fonctionnement énonciatif qui traverse ce que Foucault dénomme par « aveu ». Or, la dimension *normative* pour le sujet de cette procédure se retrouve au caractère codifié de l'autobiographie demandée :

> « Cette vérité biographique qu'on lui demande, et dont l'aveu est si opératoire dans la thérapeutique, n'est pas tellement la vérité qu'il pourrait dire sur lui-même, au niveau de son vécu, c'est une certaine vérité qu'on lui impose sous une forme canonique : interrogatoire d'identité, rappel d'un certain nombre d'épisodes connus d'ailleurs du médecin (…) Il se constitue un certain corpus biographique établi de l'extérieur par tout le système de la famille, de l'emploi, de l'état civil, de l'observation médicale. C'est tout ce corpus de l'identité que le malade doit finalement avouer[982]. »

Voilà pourquoi le jeu de la « vérité » biographique est si spécifique dans les cures psychiatriques qu'étudie Foucault – et plus généralement dans le pouvoir disciplinaire –, précisément parce que les formes qui structurent le récit biographique disciplinaire imposent un cadre à la vérité que le sujet doit trouver sur lui-même, cadre qui conduit à l'impression sur l'individu de la « réalité » du dispositif asilaire et disciplinaire :

> « Cette vérité, ce n'est pas celle de la folie parlant en son propre nom, c'est l'énoncé de vérité d'une folie qui accepte de se reconnaître en première personne dans une certaine réalité administrative et médicale, constituée par le pouvoir asilaire ; et c'est au moment où le malade se sera reconnu dans cette identité que l'opération de vérité sera accomplie. C'est, par conséquent, comme ordonnancement du discours à cette institution de la réalité individuelle que se fait l'opération de vérité. La vérité n'est jamais en jeu entre le médecin et

[981] « À quoi donc *je* se réfère-t-il ? À quelque chose de très singulier, qui est exclusivement linguistique : *je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. C'est un terme qui ne peut être identifié que dans ce que nous avons appelé ailleurs une instance de discours et qui n'a de référence qu'actuelle. La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du discours. C'est dans l'instance de discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme « sujet ». Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi de lui-même sur lui-même. » (Benveniste 1966, p. 262).

[982] Foucault 2003 [1974], p. 159.

> le malade. Ce qui est donné d'abord, c'est la réalité biographique du malade, instaurée une fois pour toute, et à laquelle il doit s'identifier pour guérir[983]. »

Ainsi donc fondamentalement, si le récit autobiographique est un rouage du pouvoir disciplinaire, c'est parce qu'il joue sur les propriétés énonciatives de cette forme de langue qu'est le pronom « je ». Puisque l'énonciation en première personne produit une subjectivité par la seule ressource de la langue, alors le tissage de ce « je » avec tout un récit biographie disciplinaire aux cadres imposés, va fabriquer la *vérité* de cette histoire du sujet[984]. Dans cette trame entre le « je » et la biographie, une norme codifiée, générique, va se retrouver épinglée sur un sujet singulier[985]. Ce sont donc finalement les ressources de la langue et de l'énonciation, employées au sein d'un dispositif discursif biographique bien particulier, qui constituent un élément de résolution du paradoxe du particulier et du général se posant au savoir disciplinaire.

Néanmoins entre les fonctionnements autobiographique de la confession et biographique du rapport une distance semble se maintenir. Si la continuité de la forme biographique est indéniable dans l'enquête de Foucault sur le pouvoir disciplinaire au sein de la matrice générique de l'« examen », s'il apparaît aussi que la réflexion sur l'aveu à partir de 1973 s'établit comme suite chronologique et logique de la réflexion sur les rapports en 1972, il reste que l'explication énonciative du ressort biographique de l'aveu par l'articulation entre un certain « je » et un certain récit ne fonctionne bien évidemment que pour la forme *auto*-biographique de la confession. Qu'en est-il lorsqu'il s'agit, pour le sujet, d'écrire la biographie d'un autre, pour le dénoncer et le corriger ? Comment Foucault négocie-t-il cette tension avec ses propres bases ?

---

[983] *Ibid.*, p. 160.

[984] De ce fait, l'on conçoit, il faut bien le dire, combien il est difficile de tenir avec Foucault que la psychanalyse se trouve accrochée à ce dispositif disciplinaire : une « réalité biographique », « instaurée une fois pour toutes », n'est-ce justement pas ce que la psychanalyse récuse ?

[985] L'on saisit du même coup que la psychiatrie de Leuret se trouve totalement démunie devant les cas psychiatriques où la forme du « je » n'arrive pas à se tenir et qu'elle les tienne pour incurables. Ainsi Foucault : « Voilà le dialogue révélateur, selon Leuret, de l'incurabilité : "Comment vous portez-vous, madame ? – La personne de moi-même n'est pas une dame, appelez-moi mademoiselle, s'il vous plait. – Je ne sais pas votre nom, veuillez me le dire. – La personne de moi-même n'a pas de nom : elle souhaite que vous n'écriviez pas. – Je voudrais pourtant bien savoir comment on vous appelle, ou plutôt comment on vous appelait autrefois. – Je comprends ce que vous voulez dire. C'était Catherine X, il ne faut plus parler de ce qui avait lieu. La personne de moi-même a perdu son nom, elle l'a donné en entrant à la Salpêtrière. – Quel âge avez-vous ? – La personne de moi-même n'a pas d'âge. *etc.*" » (*Ibid.*, p. 159).

3. Le sujet « expert », artisan de la cohérence narrative de la biographie disciplinaire

3.1. L'Ubu-expert

Foucault, à la séance du 15 janvier du cours de 1975 intitulé *Les Anormaux*, s'amuse de ce qu'on lui ait fait la remarque qu'il a donné son premier cours du 8 janvier sur les rapports d'expertise psychiatrique en matière pénale, alors qu'il avait annoncé le thème des « anormaux[986] » . Cette réapparition du genre du « rapport » – qui est à l'occasion cité spécifiquement comme « genre » de discours à deux reprises[987] – témoigne de sa centralité dans l'investigation du pouvoir disciplinaire : après avoir étudié l'aveu dans le genre de la confession, il faut tout de même revenir au rapport, bien que leurs structures, autobiographique dans un cas, biographique dans l'autre, soient différentes. C'est justement cet écart que, au cours du premier cours, l'étude de la position de sujet du psychiatre dans les rapports d'expertise pénale permet en partie de lever. Foucault n'est pas tendre : citant *in extenso* quelques exemples fournis de rapports qui déclenchent l'hilarité générale de la salle, il pointe le ridicule des discours convoqués et affuble du costume d'Ubu roi l'expert psychiatre qui s'affiche dans des textes aux enjeux pourtant particulièrement graves, puisque, dans un certain nombre de cas – nous sommes en 1975 – à la fin de l'expertise, il y a mort d'homme.

Or, c'est justement cela – ce costume d'Ubu – qui constitue la réponse à la question de l'écart entre confession et rapport : lorsqu'un « je » n'est pas là pour attester de lui-même sur lui-même la vérité du récit biographique, il se trouve un sujet expert pour suppléer à ce vide et se faire l'artisan de la cohésion discursive du discours biographique. Autrement dit, l'attache de la norme sur le sujet à travers sa biographie n'est plus réalisée par un « je » présent en tous points du récit, mais repose sur l'intervention d'un témoin et juge qui remplit les blancs du récit d'éléments en assurant la cohérence de la narration et l'accrochage de l'individu expertisé à celle-ci. Pour Foucault, il est naturel que ce sujet expert soit disqualifié au moment même où il réalise une opération qui se distingue par le travestissement qu'elle fait subir à la vérité et à la justice ; il en va même des fondements du pouvoir, remarque le philosophe, tout en indiquant que cette étude du grotesque en politique ne sera pas l'objet de son travail[988].

[986] Foucault 1975, p. 29.
[987] *Ibid.*, p. 3 et p. 7.
[988] Foucault 1975, p. 14.

Au fondement du ridicule d'Ubu expert en matière pénale il y a en effet le détournement de la logique de la responsabilité, qui fait que l'on condamne parce qu'un acte est imputable à un sujet *en vérité*. Foucault fait déjà remarquer que l'usage des circonstances atténuantes dans la détermination de la peine comme moyen de marquer l'incertitude du jury ramènent le système pénal en deçà du principe de la responsabilité juridique, en direction du XVIIIe siècle et de son arithmétique de preuves complètes, incomplètes, pleines, semi-pleines, entières, etc. Or, il en est de même pour le rapport d'expertise, affirme le philosophe, dans la mesure où ce qui fait l'objet du rapport, ce n'est plus un sujet coupable ou innocent, mais un individu évalué quant à la dangerosité de son comportement passé et présent. Ainsi, la manière dont l'expertise contribue au déroulement du procès ne se situe pas au niveau juridique de la responsabilité qui est supposé le fonder en vérité, mais au niveau disciplinaire de l'individu à punir et à corriger.

Or, lorsqu'il s'agit de dépeindre cet individu dangereux, l'ubuesque du jugement de l'expert tient dans cette profusion de qualificatifs qui le caractérise, jusqu'à la bigarrure. La liste des défauts est toujours ouverte : elle pourrait parcourir indéfiniment tout le champ de l'expérience humaine avec pour seule consigne de représenter celle-ci sous l'angle de la défaillance. Il y a une *disparité* grotesque dans les thématiques qui font l'objet d'un procès en anormalité. D'où l'inquiétude derrière l'hilarité que provoque cette figure d'Ubu-expert : quelle est cette espèce de savoir de l'expert qui peut se gonfler ainsi d'une bigarrure sans règle ? et surtout : que dire du pouvoir qu'on lui attribue ?

Or, dans ces conditions, l'intervention de l'expert par son rapport se caractérise à ce qu'elle réussit à *imprimer* sur l'individu cette forme propre de *jugement* disciplinaire qui redouble le jugement de droit, et ce d'une triple manière.

3.2. Le triple jugement de l'expert : la qualification morale des conduites

Il double d'abord le délit potentiel de *comportements* et *manières d'être* :

> « L'expertise psychiatrique permet de doubler le délit, tel qu'il est qualifié par la loi, de toute une série d'autres choses qui ne sont pas le délit lui-même, mais une série de comportements, de manières d'être qui, bien entendu, dans le discours de l'expert psychiatre, sont présentées comme la cause, l'origine, la motivation, le point de départ du délit. En effet, dans la réalité de la pratique judiciaire, elles vont constituer la substance, la matière même punissable. (…) quels sont les objets que l'expertise psychiatrique fait apparaître, qu'elle épingle au délit et dont elle constitue la doublure ou le doublet ? Ce sont les notions que l'on retrouve

> perpétuellement dans toute cette série de textes : "immaturité psychologique", "personnalité peu structurée", "mauvaise appréciation du réel". Tout ceci, ce sont des expressions que j'ai effectivement trouvées dans les expertises en question : "profond déséquilibre affectif", "sérieuses perturbations émotionnelles". Ou encore : "compensation", "production imaginaire", "manifestation d'un orgueil perverti" »[989]

Or, cette attribution de qualificatifs au comportement de l'individu dans le jugement de l'expert psychiatre a une certaine fonction nous dit Foucault :

> « D'abord de répéter tautologiquement l'infraction pour l'inscrire et la constituer comme trait individuel. L'expertise permet de passer de l'acte à la conduite, du délit à la manière d'être, et de faire apparaître la manière d'être comme n'étant pas autre chose que le délit lui-même, mais à l'état, en quelque sorte, de généralité dans la conduite d'un individu. Deuxièmement, ces séries de notions ont pour fonction de déplacer le niveau de réalité de l'infraction, puisque ce que ces conduites enfreignent, ce n'est pas la loi, car aucune loi n'empêche d'être déséquilibré affectivement (…) Ce contre quoi elles apparaissent, ce par rapport à quoi elles apparaissent c'est un niveau de développement optimum "immaturité psychologique" (…) c'est également un critère de réalité (…) ce sont des qualifications morales (…) ce sont encore des règles éthiques[990]. »

En réalisant le passage de l'acte à la conduite, le jugement de l'expert produit le savoir disciplinaire dans son articulation entre particulier et général : un événement de la vie, une infraction ponctuelle, doivent être lus à l'aune de traits individuels permanents qui virtuellement en sont la cause, ces traits annoncent l'infraction juridique sur le versant moral, en se démarquant par rapport à la norme attendue. Dans ce remplacement de l'acte par la conduite qui structure le rapport d'expert, nous dit Foucault, la moliéresque analyse du mutisme de la fille est constitutive : « après tout, s'il a commis un vol, c'est en somme parce qu'il est voleur[991] ». Le jugement disciplinaire se distingue donc par sa propension à qualifier, attribuer, ce qui ne passe pas que par le jeu des adjectifs :

> « Vous voyez apparaître régulièrement des notions comme l'"inintelligence", l'"insuccès", l'"infériorité", la "pauvreté", la "laideur", l'"immaturité", le "défaut de développement", l'"infantilisme", l'"archaïsme des conduites", l'"instabilité"[992]. »

Malgré le disparate des thèmes abordés, il est impossible de ne pas saisir la profonde unité morphologique qui structure la série de « notions » que Foucault capture dans le discours de l'expert : il s'agit presque exclusivement de nominalisations désadjectivales, dont la

[989] *Ibid.*, p. 15.
[990] *Ibid.*, p. 16.
[991] *Ibid.*, p. 16.
[992] *Ibid.*, p. 20.

plupart sont formées à partir d'un adjectif déjà affecté d'une dérivation négative via le préfixe *in-*. Via la nominalisation, une qualité affectée au sujet par l'attribut (*X est immature*) se transforme en nom, et attire sur elle la thématisation de l'énoncé (*l'immaturité de X [conduit à P]*). Comme on l'a déjà noté, l'assertion en est affectée[993]. Ainsi, la disparité du jugement de l'expert n'en est pas moins structurée par un emploi répétitif de certaines formes de langue, qui sont le ressort intime du jugement disciplinaire : abstraite des circonstances de l'attribution, la qualité se fait *conduite*, et, nouveau thème, peut s'articuler syntaxiquement avec un rhème (dans notre exemple « *P* », une autre qualité, un événement). Nous y reviendrons[994]. Mais ce n'est pas la seule opération qu'accomplit l'expert dans son rapport.

3.3. Le récit de la délinquance : une vie orientée vers l'infraction

Deuxièmement, le jugement disciplinaire de l'expert se caractérise aussi à ce qu'il double l'infracteur d'un *délinquant*, et propose une mise en cohérence narrative de l'existence biographique du sujet, qui s'en trouve comme appelée de son début à sa fin, par la borne terminale de l'infraction ;

> « Je vous cite l'exemple d'une expertise qui a été faite, vers les années 1960 (…) On lit ceci à propos de cet individu :
>
> "À côté du désir d'étonner, le goût de dominer, de commander, d'exercer sa puissance (qui est une autre manifestation de l'orgueil) apparut très tôt chez R, qui dès son enfance tyrannisait ses parents en faisant des scènes à la moindre contrariété et qui, au lycée déjà, essayer d'entraîner ses camarades à sécher des cours (…) Au lycée, il exhibait déjà des revolvers (…)"
>
> Il s'agit donc, dans une expertise comme celle-là, de retracer la série de ce qu'on pourrait appeler les fautes sans infraction, ou encore les défauts sans illégalité. Montrer, autrement dit, comment l'individu ressemblait déjà à son crime avant de l'avoir commis. Le simple usage répétitif, tout au long de ces analyses, de l'adverbe "déjà" est, en lui-même une manière d'épingler ainsi, par une voie simplement analogique, toute cette série des illégalités infraliminaires, des incorrections non illégales, de les cumuler pour les faire ressembler au crime lui-même[995]. »

[993] *Cf. supra*, p. 440.
[994] *Cf.*, *infra*, p. 487 *sq*.
[995] *Ibid.*, p. 19.

Ici Foucault montre que le jugement de l'expert disciplinaire s'insère au beau milieu de la biographie pour en constituer la trame : les petits événements du quotidien sont lus à l'aune des traits individuels dangereux qui les supportent et anticipent sur l'infraction elle-même en structurant la narration. La matérialité discursive de cette mise en cohérence narrative saute évidemment aux yeux ; et Foucault, lui qui se fait d'habitude avare de références à l'écriture qui est celle de la linguistique, ne peut manquer de relever et nommer selon sa catégorie de langue l'adverbe « déjà », évident ressort langagier de la narration. Or, l'on peut remarquer cet adverbe trouve sa place et son statut comme marque d'un travail de configuration de la cohésion du discours par le sujet de l'énonciation. Le fonctionnement de certaines formes de langue montre donc, là aussi, que c'est à travers l'*énonciation* – en tant qu'elle accroche dans le discours un certain sujet, ici l'expert – que se réalise dans le genre du rapport l'épinglage de l'individu à sa propre histoire, par la qualification des comportements et l'organisation de la cohérence discursive d'une narration[996]. Les catégories de langue concernées sont multiples et seront reprises systématiquement.

3.4. Punir et guérir : l'expert en rouage décisif du pouvoir-savoir disciplinaire

Enfin, Foucault conclut troisièmement que l'expertise psychiatrique réalise le dédoublement du médecin en médecin-juge, qui constitue la position du sujet expert. Conséquence des caractéristiques précédemment explicitées du jugement du psychiatre, l'expertise psychiatrique déborde largement de son cadre et participe à la démonstration de la culpabilité de l'individu. Pour Foucault, le psychiatre devient effectivement un juge qui produit un acte d'instruction « non pas au niveau de la responsabilité juridique des individus mais de leur culpabilité réelle[997] ». Réciproquement, le juge, se doublant du médecin, ne punit pas seulement l'infraction, mais administre à l'individu des mesures de

[996] C'est aussi le cas pour Pierre Rivière, dont Foucault a publié le dossier avec les membres de son séminaire en 1973 : « en 1836, c'était bien la pratique des psychiatres, et, en même temps, des témoins dont on sollicitait la déposition, de reconstituer cette série absolument ambiguë de l'infrapathologique et du paralégal, ou du para-âthologique et de l'infralégal, qu'est l'espèce de reconstitution anticipatrice sur une scène réduite du crime lui-même. C'est à cela que sert l'expertise psychiatrique. Or, dans cette série des ambiguïtés infraliminaires, para-pathologiques, sous-légales, etc., on inscrit la présence du sujet sous la forme du désir. Tous ces détails, toutes ces minuties, toutes ces petites vilénies, toutes ces choses pas très régulières : l'expertise montre comme le sujet y est effectivement présent sous la forme du désir du crime. » (Foucault 1975, p. 19). Pour nous, si le sujet Rivière est présent dans la narration « sous la forme du désir », c'est aussi par l'intermédiaire d'un singulier désir du sujet expert qui produit la narration et laisse des traces de son énonciation.

[997] Foucault 1975, p. 22.

correction, réadaptation, réinsertion. Par l'expertise psychiatrique « le vilain métier de punir se trouve ainsi retourné dans le beau métier de guérir[998] ». Le médecin qui redouble le juge est donc l'artisan éminent d'un redoublement du pouvoir judiciaire par le pouvoir disciplinaire, dont la fonction sociale est la normalisation des individus.

C'est donc, dans le genre du rapport d'expertise psychiatrique, le caractère fondamental de ce sujet expert que le premier cours des *Anormaux* souligne. Alors que dans le genre de la confession, l'autobiographie de l'individu était attestée par lui-même comme sujet de l'énonciation, la biographie de l'individu est attestée par un autre dans le rapport : le sujet-expert se fait l'artisan d'un jugement, d'un récit, et partant, d'une normalisation de l'individu qui entre dans le champ d'objets du rapport. Ces opérations de jugement et récit (et leur effet, la normalisation) laissent une trace sur la surface discursive du rapport, qui se repère à des formes de langue que l'on sait affectées par l'énonciation : adverbes, adjectifs, nominalisations. Pourtant, si, à l'instar du cas de l'aveu, Foucault s'attarde quelque peu à la description de la matérialité de langue de ces rapports, il passe assez rapidement son chemin, occupé qu'il est à décrire tous les aspects stratégiques du pouvoir disciplinaire. Il nous laisse donc livrés à nous-mêmes pour saisir ce qu'il en est des formes de langue dans lesquelles le genre du rapport prend part discursivement au pouvoir disciplinaire. Faut-il en rester à ces quelques indications éparses qu'il nous laisse ? En vérité, dès lors qu'il est posé par Foucault que récit et jugement constituent le biographique du rapport dans son rapport à la norme, une enquête linguistique systématique devient possible : qu'un sujet se place dans la position de faire un récit et de rendre un jugement (sur lui-même ou un autre), ceci laisse des traces de langue dans le discours, que la linguistique peut investiguer.

Or, il s'avère que, dans une perspective indépendante de celle de Foucault, certains linguistes ont déjà exploré la structure générique du rapport, en s'appuyant sur des corpus contemporains. Ainsi Émilie Née, Claire Oger et Frédérique Sitri, ont déjà remarqué le dispositif énonciatif singulier qui spécifie le rapport dans son caractère *adressé*[999]. En effet, dans le rapport, l'existence d'un commanditaire s'inscrit dans le positionnement même de l'énonciateur, qui doit « répondre » de quelque chose dans son écrit. Il en suit que le rapport peut être considéré comme traversé par deux fonctions indissociables que sont d'une part *informer* (« dire ce qui est »), et d'autre part *évaluer* (« dire comme cela doit être »).

[998] Foucault 1975, p. 15-22.
[999] Née, Oger & Sitri 2017.

Autrement dit, la commande s'inscrit en creux dans l'énoncé en faisant que ce qui est se trouve éclairé à l'aune de ce qui devrait être. L'information sur les faits dans le rapport est structurée par les attendus du commanditaire qui construisent comme une autre scène, à partir de laquelle la réalité est jugée. Dans cette articulation entre informer et évaluer, mise au jour par les linguistes contemporains, il nous semble qu'il faut précisément reconnaître le mode de constitution d'un pouvoir-savoir biographique de la *norme* que Foucault entreprend de décrire, entre particulier et général, entre récit des actes et jugement des conduites.

Cette jonction entre Foucault et l'analyse du discours contemporaine fournit un soutien certain à l'enquête sur ce qui systématise en langue la généricité du rapport comme genre disciplinaire. Peut-on s'appuyer de la position spécifique du sujet de l'énonciation dans les rapports pour systématiser une enquête sur les formes de langue qui sont caractéristiques du genre ? Cette perspective implique de faire le lien entre le concept de genre et de *type* de discours à travers la notion de figure imaginaire du sujet de l'énonciation construite par le discours.

4. Types et genres de discours : la fabrique d'une identité imaginaire du sujet de l'énonciation

L'investigation systématique des caractéristiques énonciatives d'un *genre* de discours implique de recourir à la notion connexe de *type* de discours. La différence entre le type et le genre est que le premier peut être défini à partir d'une stricte observation de langue, tandis que le second est associé à un contexte historique. Dans ces conditions, comment articuler les deux notions ? Si l'on recouvre la notion de genre de discours par la notion de type de discours, l'on perd toute l'historicité du genre de discours – qui est si centrale dans l'investigation de Foucault – pour ne nous retrouver que face à des catégories de langue. Fidèles à notre perspective d'analyse du discours, nous cherchons à saisir ce qui dans le discours tient de la langue, ce qui implique de ne pas recouvrir celui-ci par celle-là. Si la langue contribue à la structuration du discours sans pourtant en écraser la dimension, alors il doit bien y avoir une articulation entre la catégorie historique de genre de discours et la catégorie linguistique de type de discours. Nous poserons cette question théorique en même temps que nous élaborerons une réponse qui convient aux genres disciplinaires,

c'est-à-dire une réponse qui mette au jour les caractéristiques énonciatives qui peuvent se cacher derrière les mots de « récit » et de « jugement ». La question de l'articulation entre types et genres de discours est un point d'entrée contemporain dans la question des genres de discours que nous héritons des relectures énonciatives actuelles de Bakhtine[1000].

4.1. Une catégorie bakhtinienne articulant langue et histoire

Pour Bakhtine, les genres sont à la fois spécifiés historiquement et socialement, et à la fois caractérisés par un ensemble de formes de langue :

> « Chaque sphère connaît ses genres, appropriés à sa spécificité, auxquels correspondent des styles déterminés. Une fonction donnée (scientifique, technique, idéologique, officielle, quotidienne) et des conditions données, spécifiques pour chacune des sphères de l'échange verbal, engendrent un genre donné, autrement dit, un type d'énoncé, relativement stable, du point de vue thématique, compositionnel et stylistique[1001]. »

Le genre articule donc l'historicité d'une certaine sphère d'activité réalisant des fonctions sociales avec, en langue, un certain « type d'énoncé, relativement stable ». Dès lors, le genre, notion « biface[1002] », est sujet autant à une investigation historique qu'à une investigation linguistique. En effet pour le sujet historique, les conditions linguistiques du genre s'imposent comme « déjà-là » et configurent sa parole :

> « Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif […] Si les genres de discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait impossible. […] Comme Jourdain chez Molière qui parlait en prose sans le soupçonner, nous parlons en genres – variés – sans le savoir[1003]. »

Bien que Bakhtine n'ait pas exploré plus avant le champ linguistique ou même énonciatif[1004], ceci que, pour lui, la parole du sujet se modèle sans le savoir aux « types relativement stables d'énoncés » du genre, indique que le genre exerce bien une prise sur

[1000] Branca-Rosoff 1999 ; Adam 1997 ; Mellet & Sitri 2010 ; Née, Oger & Sitri 2017 ; Mellet, Sitri & Rinck 2013, Authier-Revuz 2020, p. 284 *sq.* ; Lefebvre & Sitri à paraître, *etc*.
[1001] Bakhtine 1984, p. 269.
[1002] Branca-Rosoff 1991, p. 116.
[1003] Bakhtine 1984, p. 285.
[1004] Comme le souligne Sériot (2007, p. 12).

le sujet par l'intermédiaire de certaines formes de langue – prise que l'on a déjà caractérisée comme *énonciation*. De ce fait il est loisible de chercher à saisir la face linguistique du genre dans son rapport à l'énonciation.

4.2. L'identité imaginaire d'un sujet : intradiscours et méta-énonciation

Il semble que ce que Foucault rencontre à travers le sujet-expert artisan de la cohérence narrative de la biographie disciplinaire, c'est ce qui du sujet de l'énonciation touche à l'imaginaire d'une représentation de soi. En définitive si l'individu dont il est fait rapport est « épinglé à sa propre histoire », c'est en vertu de cette représentation de lui qui est énoncée par l'expert, et dont ce dernier se porte garant de l'adéquation dès lors qu'il accomplit l'acte d'asserter. Au moment où une représentation de l'individu « objet » est produite, c'est aussi une représentation du sujet expert qui apparaît à travers la cohérence du « fil du discours » garantissant l'identité du sujet énonciateur. S'il y a expertise, c'est parce qu'il y a une certaine *image* du sujet énonciateur « expert » qui est renvoyée en même temps que la représentation de l'individu qui est expertisé. Par-là, c'est à la réflexion linguistique sur la fabrique imaginaire d'une image cohérente du sujet dans l'énonciation que touche l'investigation sur rapports et confessions.

Or, ce champ a déjà été investigué par les linguistes à travers les deux concepts que sont *intradiscours* et *méta-énonciation*. Paul Henry, qui invente avec Michel Pêcheux la notion d' « intradiscours » la glose comme un « fil du discours » permettant dans la linéarité du discours d'assurer l'identité du sujet de l'énonciation :

> « Soit la phrase : *J'ai rapporté le livre que j'avais emprunté*. Quelle que soit la grammaire à laquelle on se réfère une telle phrase est mise en rapport avec deux autres phrases : (a) *J'ai rapporté le livre*, (b) *J'ai emprunté le livre*. On notera que cette délinéarisation pose quelques problèmes, au niveau des articles (définis ou indéfinis), du temps des verbes notamment. Je crois qu'on peut dire que ces problèmes, quelle que soit la manière dont on les résolve dans telle ou telle grammaire, traduisent le fait que dans la dislocation de la phrase, l'identité du sujet de l'énonciation présent sous le sujet de l'énoncé n'est plus assurée. Il apparaît donc que, dans le discours commun, ce qui soutient cette identité, c'est la linéarité du discours[1005]. »

[1005] Henry 1977, p. 154.

C'est donc à la cohésion discursive de la phrase complexe que tient l'identité du sujet de l'énonciation par-delà les propositions de la phrase simple. Mais, cette cohésion dépasse largement les limites de la phrase puisqu'elle concerne aussi les connecteurs et les anaphores[1006]. C'est alors la « syntaxe » entendue au sens large qui constitue le point d'articulation entre formes de langue et identité du sujet de l'énonciation dans un discours :

> « La dimension du discours dans le langage suppose l'existence de la syntaxe : la syntaxe est située dans le langage à l'articulation de la langue et du discours. L'identification de la syntaxe, c'est-à-dire la construction d'une grammaire, suppose un éclatement de la dimension du discours. (…) Dans le même temps, ce déploiement ou éclatement de la dimension du discours met à découvert ce qui marque dans le discours la présence du sujet de l'énonciation sous le sujet de l'énoncé[1007]. »

Dès lors, posant avec Paul Henry que c'est à la syntaxe qu'il revient d'assurer la cohésion intra-discursive – et donc la cohérence d'une image identique du sujet de l'énonciation – l'on peut investiguer les *formes* syntaxiques de structuration de cet intradiscours, en soulignant des compatibilités et incompatibilités. En fait, c'est exactement ce que fait Benveniste en analysant le système des temps verbaux français à partir de la notion de *plan* d'énonciation : certaines formes syntaxiques verbales, pronominales, adverbiales garantissent la continuité d'une position énonciative du sujet, d'autres sont incompatibles avec cette permanence de la position du sujet et induisent des accrocs des cassures. Or, cette notion de plan d'énonciation peut être employée pour réaliser une typologie des discours et identifier des formes génériques dans l'image représentée du sujet de l'énonciation, comme nous le verrons plus bas[1008].

D'un autre point de vue, c'est la notion de *méta-énonciation* qui permet de saisir cette représentation imaginaire du sujet de l'énonciation par lui-même, ainsi que l'a montré Jacqueline Authier-Revuz. Au carrefour de divers espaces de non-coïncidence de la parole (celui de l'interlocution, celui du discours affecté par son extérieur, celui du rapport entre les mots et les choses, celui de l'équivoque jouant dans les mots)[1009], le sujet de l'énonciation peut être conduit à représenter son propre discours et à tenter ainsi d'en réassurer une forme de maîtrise par un éventail de formes langagières caractéristiques. Il s'agit du champ de l'Auto-Représentation du Dire dans lequel se situent par exemple les

[1006] *Cf. supra*, p. 425 sur la notion de rapport « intra-séquence » chez Paul Henry.
[1007] Henry 1977, p. 156.
[1008] *Cf. infra* p. 473.
[1009] Selon la division qui structure la troisième partie de l'ouvrage de Jacqueline Authier-Revuz (1995, p. 160 *sq.*).

performatifs étudiés plus haut[1010]. Mais, tout autant, à travers la Représentation du Discours Autre – proposition théorique dans le champ du discours rapporté – le sujet d'énonciation est susceptible représenter un acte d'énonciation distinct du sien, renvoyant par un effet de frontière une image de sa propre position de sujet. Le domaine de la méta-énonciation met au jour le fonctionnement d'une « hétérogénéité montrée » qui se distingue de l'« hétérogénéité constitutive[1011] » : en représentant l'énonciation (qu'elle soit sienne ou autre), le sujet d'énonciation met en avant l'*hétérogénéité* de l'énonciation en soulignant le décalage entre son dire et un autre dire, mais revendique aussi une forme de maîtrise sur cette hétérogénéité dès lors que celle-ci se trouve sciemment *montrée* par l'acte d'énonciation. C'est ce qui permet à Jacqueline Authier-Revuz d'avance l'idée d'une fonction configurante de la méta-énonciation pour l'imaginaire du sujet :

> « Pour ce qui nous occupe, la possibilité de tenir une parole repose sur un ensemble d'illusions, parmi lesquelles celle d'avoir ou de tenir une *parole propre* : un imaginaire du dire est spécifiquement requis, qui le soutienne dans son existence, traversée par le réel d'un ailleurs inassignable, qui le protège de la dispersion dépossédante dont il est menacé par l'extériorité langagière dans laquelle et de laquelle il se produit, mais par laquelle il pourrait être "défait" n'était la force de méconnaissance qui y résiste (…) La résistance protectrice de l'imaginaire s'exerce différemment – visant spécifiquement le danger de l'extériorité interne – de façon active, en contrant, par et dans la parole, la menace qui pèse sur elle : ainsi, le "faire" énonciatif, explicite, de la représentation, dans la parole en train de se faire, de discours qui lui sont extérieurs, apparaît-il comme un mécanisme à même d'*activer*, contre l'emprise de l'ailleurs langagier, la consistance du "dedans" d'une parole de soi[1012]. »

Ainsi, autant les différentes formes de l'ARD que les différents modes de la RDA contribuent à configurer une image du sujet de l'énonciation dans son discours, et ce à partir d'un éventail multiple de formes de langue. Ainsi, à l'instar du concept d'intradiscours, envisager que la méta-énonciation joue un rôle dans une typologisation des discours en fonction de la forme d'identité imaginaire qu'elles construisent pour le sujet d'énonciation.

C'est dans cette perspective qu'il faut aborder la problématique des *types* de discours, et la reprendre dans son évolution. S'il y a des types énonciatifs de discours ce sont eux qui structurent de manière différenciée l'intradiscours en fonction de certaines positions imaginaires du sujet de l'énonciation. De notre point de vue, l'intervention de la

[1010] *Cf. supra*, p. 460.
[1011] Authier-Revuz 1982, *cf. supra,* p. 265.
[1012] Authier-Revuz 2020, p. 408-409.

méta-énonciation agit comme une complexification des typologies que nous allons reconstituer.

4.3. « Discours » et « histoire » une première typologie des discours

Dans son article fondamental intitulé « Les relations de temps dans le verbe français[1013] », Benveniste met au jour ce qu'il appelle une « faille » dans le système temporel du français : l'expression temporelle du passé dispose des deux formes que sont « *il fit* » et « *il a fait* », soit donc le passé simple et le passé composé. C'est pour le linguiste l'indice de la division en *deux* du système des relations de temps dans le verbe, lesquels se trouvent en usage concurrent. Il propose de définir ces deux systèmes en introduisant la notion de *plan d'énonciation* : l'un et l'autre système correspondront donc à « histoire » et « discours[1014] ». Or, la force de ce concept de plan d'énonciation est de permettre une généralisation sur la structure des formes de la langue, qui va bien au-delà du seul système verbal : il concerne aussi pronoms, adverbes, déterminants. La réflexion de Benveniste part d'un problème se situant au niveau sémiotique des formes (le doublon du passé), postule le concept de *plan* se situant au niveau sémantique de l'énonciation, et en tire les bénéfices au niveau des formes en fournissant un principe de classification et de structuration sémiotique qui n'est ni morphologique, ni syntaxique, mais issu de l'énonciation. D'où l'idée d'une typologie des discours dans toute leur diversité formelle (nominale, verbale, adjectivale, etc.), en appui sur un tel outil conceptuel systématique que le plan d'énonciation. Un type de discours correspondrait alors à un certain plan d'énonciation.

Pour Benveniste, « histoire » et « discours » s'opposent donc sur le plan verbal (aoriste, imparfait, plus que parfait, prospectif *versus* présent, passé composé, futur), sur le plan de la personne (3e personne entendue comme « absence de personne » *versus* 1ère, 2e personne représentant locuteur et allocutaire et 3e personne représentant la « non-personne » qui s'oppose aux deux premières), sur le plan des adverbes et déterminants (repérages absolus comme « *le 6 août 1792* », versus représentation de la deixis avec *ici, maintenant, hier, demain, ce, cette*). Il apparaît sans nul doute que cette distinction

[1013] Benveniste 1966, p. 237 *sq.*

[1014] Notons bien que « discours » ne doit pas ici être pris au sens de la discursivité qui caractérise le mode de signifiance sémantique de la langue (et qui est synonyme d'« énonciation »). L'« histoire » de Benveniste est tout autant discursive et énonciative que le « discours », qui lui n'est qu'*une certaine représentation de la discursivité comme* relation entre locuteur, allocutaire, et deixis. Sur la cascade de confusions qu'entraînent les deux homonymes, voir Mahrer 2011.

énonciative ne permet pas comme telle de saisir la subtile distinction entre « récit » et « jugement » que nous avons mis au jour dans les genres disciplinaires. Néanmoins les genres disciplinaires du rapport et de la confession apparaissent déjà comme tous deux du côté de l'énonciation de « discours », par opposition à l'énonciation d'« histoire ». En effet un bref coup d'œil aux rapports que cite Foucault[1015], montre rapidement que le passé simple est interdit dans ces genres, et la présence du « je » dans la confession confirme quant à elle cet ancrage dans le versant opposé à l'histoire. Il est donc loisible de travailler à approfondir la distinction que propose Benveniste, et c'est précisément ce que nous propose l'histoire récente de la linguistique.

4.4. L'approfondissement de la typologie : « discours théorique », « récit conversationnel »

Dans la suite de Benveniste, un certain nombre d'auteurs ont retravaillé la distinction entre « discours » et « histoire ». Jenny Simonin-Grumbach, dans un plaidoyer pour une « typologie du discours » inspiré de Benveniste, reformule la distinction entre « discours » et « histoire » en termes de repérages par rapport à la situation d'énonciation : le discours est repéré par rapport à la situation d'énonciation, tandis que l'histoire est repérée par rapport à une situation que la linguiste désigne comme « situation d'énoncé[1016] ». Notons qu'il s'agit de ce que Culioli appelle pour sa part, « index d'événement[1017] » d'un procès à l'intérieur de la « cascade de Sit[1018] » qui est chez lui constitutive de l'énonciation. Cette distinction permet de formuler des relations de repérage intra-discursives qui sont associées à des formes comme *le lendemain*, *la veille*, *l'année d'après*, etc. et qui participent à la structuration narrative du plan de l'« histoire » sans recourir à la deixis caractéristique du « discours » (*demain, hier, l'année prochaine*, etc.).

Par ailleurs, Simonin-Grumbach est amenée à introduire la catégorie de « discours théorique » pour représenter un type de discours appartenant au plan d'énonciation du « discours », mais dans lequel la référence à une situation d'énonciation présentant

[1015] Voir annexe.
[1016] Simonin-Grumbach 1977, p. 87.
[1017] Culioli 1990, p. 130.
[1018] L'on a $\lambda \in Sit_2 \in Sit_1 \in Sit_0$ où Sit_0 représente la situation d'énonciation origine, Sit_1 représente la situation de locution source de la validation d'une assertion (il peut s'agir d'un discours rapporté), enfin Sit_2 représente l'index d'événement d'un procès (le lieu et temps de l'événement représenté), enfin λ représente la lexis prédicative qui exprime le procès (Culioli 1990, p. 130) Notons que dans le cas de l'« histoire », la relation de repérage $Sit_2 \in Sit_1$ a la valeur de rupture, indiquant la discontinuité entre la situation du procès et la situation de locution (c'est l' « aoristique »).

locuteur, allocutaire et environnement déictique serait suspendue au profit d'une « référence à l'interdiscours[1019] » , c'est-à-dire, au sens étroit, le fil du texte, et au sens large (classique), l'ensemble des discours qui peuplent les marges du discours. Ainsi *nous* désignerait non pas locuteur et allocutaire, mais auteur et lecteurs : le « discours théorique » correspondrait alors à une variante typiquement *écrite* de l'énonciation de discours, faisant fonds sur le caractère *de langue* de la distinction oral/écrit.

Cette catégorie du « discours théorique » a fait date, puisqu'on la retrouve dans les travaux de Jean-Paul Bronckart, reprenant le travail benvenistien dans une perspective associant Culioli à l'interactionnisme. Bronckart fait fonds sur la notion d'*ancrage discursif* – empruntés à Culioli – pour proposer une typologie des discours qui repense les catégories précédentes[1020]. L'ancrage discursif chez Bronckart tient de la notion de repérage énonciatif (∈) définie par Culioli ; Bronckart les distingue sur la base des types d'éléments qui se trouvent instancier la relation de repérage. Or, c'est là que sa perspective interactionniste se distingue de Culioli, dans la mesure où le linguiste suisse convoque directement des éléments du réel socio-historique au sein de cette relation de repérage, tandis qu'elle ne se définit chez Culioli qu'à relier de purs êtres de langue. Ainsi Bronckart définit deux premiers modes de l'ancrage discursif – impliqué ou autonome – par le repérage ou non de ce qu'il appelle les « valeurs de l'interaction sociale » (but, lieu social, destinateur, énonciateur) par rapport à « valeurs de l'acte de production » (producteur, coproducteur, espace-temps de la production). Corrélativement, Bronckart définit deux autres modes de l'ancrage discursif – conjoint ou disjoint – selon que les « valeurs référentielles » sont repérées ou non par rapport aux « valeurs de l'acte de production », ce qu'il faut comprendre comme intégration ou non des référents du discours dans l'espace réel de la production de celui-ci. Conséquence de ces deux modes de définition de l'ancrage, Bronckart obtient quatre types de discours : l'on retrouve le « discours » et l'« histoire » de Benveniste rebaptisé « discours en situation » (impliqué, conjoint) et « narration » (autonome, disjointe), l'on retrouve le « discours théorique » de Simonin-Grumbach (autonome, conjoint), et Bronckart met au jour un nouveau type de discours qu'il nomme « récit conversationnel » (impliqué, disjoint). Le « récit conversationnel » tient donc du « discours situationnel » en tant que locuteur et allocutaire sont représentés dans l'énonciation (l'« énonciateur » est repéré par rapport au « producteur » dans la

[1019] Simonin-Grumbach 1977, p. 111.
[1020] Bronckart 1985, p. 43.

terminologie interactionniste de Bronckart), et de la « narration » en tant que les référents du discours ne sont plus présents dans la sphère d'interaction (en effet, ils sont « passés », puisque c'est un récit…).

Si la proposition de Bronckart doit être nécessairement citée dans notre reconstitution théorique de la thématique linguistique de la typologie des discours, il n'en reste pas moins que ses présupposés théoriques sont profondément différents de ceux de Benveniste et Simonin-Grumbach, et partant, des nôtres. Dans notre approche, il nous est essentiel de distinguer, au point de vue du formalisme, ce qui relève de la langue de ce qui relève des sujets réels historiques ; et ce même si, comme on l'a dit, l'énonciation se repère à ce que le formalisme linguistique est affecté par l'existence d'un sujet historique et désirant. Mais, c'est bien précisément parce que l'on éclaire le langage à partir du formalisme autonome de la langue qu'il devient possible de percevoir indirectement les traces de ce sujet que la langue affecte, et sans lequel il n'est pas de langue. Tenter d'aborder avec Bronckart directement les interactions socio-discursives du sujet serait, pour nous, effacer la distinction entre langue et discours qui nous permet justement de penser l'attache linguistique du sujet au discours. Cette voie ne peut donc être retenue.

En revanche, l'intuition qui distingue une certaine forme de « récit » de l'« histoire », nous semble particulièrement pertinente pour aborder les genres biographiques qui nous concernent : si le sujet y est présent soit parce qu'il dit « je » soit parce que, comme sujet-expert, il « juge » d'une certaine manière, cette forme de narration ne peut se situer sur le plan de l'« histoire » de Benveniste. Or, l'on trouve justement dans le travail de Sarah de Voguë des éléments théoriques importants pour construire la typologie énonciative adéquate au genre de discours qui nous intéresse.

5. Récit et jugement : les catégories culioliennes de Sarah de Voguë au service d'une approche énonciative des genres disciplinaires

La typologie discursive de Sarah de Voguë s'inscrit dans un mouvement de généralisation de la tripartition culiolienne « discret, dense, compact » entrepris dès les années 1980.

5.1. « Discret », « dense », « compact » : du domaine nominal au domaine verbal

En effet, c'est d'abord pour réorganiser l'approche énonciative du domaine nominal que la tripartition a été mise au point par le linguiste[1021]. Héritant de l'opposition entre massif (*du pain*) et comptable (*une voiture*) traditionnellement retenue dans les grammaires, Culioli propose une reformulation de la distinction sur la base de ses propres principes théoriques, selon lesquels toute valeur référentielle est la représentation énonciative d'une occurrence notionnelle se définissant à partir de deux dimensions : quantité et qualité. Dès lors, il y a lieu de considérer le comptable comme *une voiture* comme une occurrence quantitative de la notion « voiture », correspondant à la catégorie du *discret* où la qualité de la notion n'est présente que sous la forme d'un *type* générique ; par opposition, il y a lieu de considérer un massif comme *le courage* comme une occurrence qualitative de la notion « courage », soit un *compact*,, dans lequel la notion est instanciée sous l'angle de l'*attracteur*, c'est-à-dire d'un gradient qui va du plus au moins grand degré de la notion. Entre discret et compact, la différence est relativement simple à appréhender, dans la mesure où elle correspond à la différence de prépondérance entre quantité et qualité : ainsi donc si l'on veut faire varier une occurrence qualitative, l'on se situera par rapport à l'attracteur, et l'on obtiendra une différence de degré sur un gradient (un peu plus, un peu moins de courage…c'est toujours du courage, d'où la « compacité ») ; tandis que si l'on fait varier une occurrence quantitative, l'on se situera par rapport au type, et l'obtiendra une différence de quantité (une autre voiture, ou deux, trois, un certain nombre comptable de voitures). Néanmoins, il y a lieu de distinguer de ces deux exemples le cas du partitif (*du pain*), qui correspond à un mixte, intermédiaire et instable entre quantité et qualité : il n'y a pas de représentation du *type* de la notion en question (il s'agit d'un pain indéterminé), et, conséquemment, l'opération d'extraction d'une occurrence par l'article (*du pain*) est ce qui définit la quantité prélevée ne présentant aucun format propre, il s'agit du *dense.*

Or, l'évolution de la théorie culiolienne au cours des années 1980-90 a contribué à donner un rôle fondamental à cette tripartition, en en réalisant un ensemble de généralisations, d'abord en l'étendant au domaine verbal[1022], ce qui permet de repenser la notion d'aspect *lexical*, mais aussi ensuite en la détachant d'une démarche classificatoire

[1021] Culioli 1999b, p. 14.
[1022] Franckel, Paillard & de Voguë 1987, p. 239.

lexicale pour l'envisager comme principe de déformations énonciatives[1023]. Elle s'avère alors particulièrement pertinente pour saisir les différences d'aspect *grammatical* correspondant aux différentes valeurs des temps, ainsi l'on a, par exemple, l'analyse suivante du passé composé[1024] :

(97) Il a réparé les voitures.

(a) *Compact.* Il a été réparateur de voiture : *réparer les voitures* a été l'une de ses propriétés (mais il ne réparait pas tout le temps : rien n'est dit du format qu'ont pu prendre les instanciations quantitatives de la notion de *réparation*)

(b) *Discret*. Les voitures sont réparées (mais rien n'est dit de ce qu'il a effectivement fait pour arriver à ce résultat : il peut les avoir réparées en soufflant dessus) : un événement a eu lieu qui instancie quantitativement la notion de *réparation de voiture,* sans nécessairement vérifier en revanche les propriétés qualitatives qui sont celles d'une réparation.

(c) *Dense*. Il a travaillé un certain temps sur les voitures (mais il n'est pas dit alors que ces voitures marchent : il peut ne pas avoir fini, voir même avoir finalement renoncé, l'important étant seulement que le travail qu'il a effectué corresponde qualitativement à la notion de *réparation*) : ce qui a eu lieu vérifiait les propriétés qualitatives qui fondent la notion de *réparation*, et constitue de ce fait une instanciation de la notion de *réparation de voiture.*

Cette tripartition permet de reconfigurer des valeurs aspectuelles déjà connues du passé composé : ainsi, l'on retrouve dans (b) la valeur d'accompli du passé composé associée à la représentation d'un état résultants (« les voitures sont réparées »), tandis que l'on retrouve dans (c) la valeur d' « aoriste du discours » du passé composé telle que décrite par Benveniste : il s'agit de décrire une activité qui a eu lieu, ne donnant pas lieu à d'état résultat qui la repère, mais qui est repérée par rapport à la situation d'énonciation ; en même temps la tripartition permet de distinguer les deux valeurs précédentes du fonctionnement (a).

[1023] Franckel & Paillard 1991, p. 115. L'idée défendue est qu'un lexème n'est pas en soi discret, dense, ou compact, mais que cette caractéristique lui est donnée par son emploi au travers d'un certain nombre d'opérations énonciatives. Ainsi donc les catégories peuvent, sous l'effet de l'énonciation, donner lieu à une recatégorisation plus ou moins contrainte selon les items lexicaux : ainsi le courage, un compact, résiste à la recatéogisation (*un grand courage* est toujours compact) , tandis que le vin, du vin, un vin délicieux se prête à toutes sortes de déformations à travers la tripartition.

[1024] De Vogüé 1999b, p. 19.

Enfin, sur les bases précédentes, c'est une dernière généralisation – celle qui nous intéresse – que subit la catégorie dans le travail de Sarah de Vogüé, qui propose de réformer la distinction benvenistienne des plans d'énonciation à l'aune de la tripartition.

5.2. Trois plans d'énonciation structurant trois types de discours

La linguiste s'exprime ainsi :

> « J'ai proposé à plusieurs reprises d'élargir l'opposition établie par Benveniste, entre les deux registres de ce qu'il appelle le Discours et l'Histoire, pour ajouter une troisième configuration qui serait celle du Récit, avec laquelle l'Histoire a été souvent confondue. Dans la mesure où le Discours procède d'un jugement, où un sujet attribue un prédicat à un support, on peut y reconnaître un fonctionnement compact, qui s'y trouverait dès lors prépondérant. Le Récit en revanche relève du simple constat de procès s'étant trouvés instanciés : on a alors un fonctionnement dense, dans lequel les arguments ne servant qu'à doter le procès en question de déterminations qualitatives permettant de le situer (c'est Paul qui répare, non pas Jacques, et il répare des voitures, et non des chaussettes). Et dans l'Histoire, le locuteur se contente de faire état de faits avérés, qui ont pu se manifester comme tels (ou qui peuvent lui apparaître comme tels, ses éventuelles erreurs, ou sa subjectivité de sujet partial, n'étant pas linguistiquement pertinents) […] On trouve ainsi trois rapports possible du locuteur à ce qu'il énoncé, et corrélativement trois configurations de la subjectivité énonciative, selon que le locuteur attribue des propriétés (et donc se met en position de juge), décrit des processus (simple observateur), ou fait état des événements du monde (sa position étant alors celle d'une simple courroie de transmission […]) »[1025].

Ainsi ce sont trois plans d'énonciation plutôt que deux qu'il faut considérer dans la perspective de De Vogüé, c'est-à-dire « discours » (*compact*), « récit » (*dense*), « histoire » (*discret*) , qu'il faut mettre en rapport avec trois configurations de la subjectivité énonciative, trois positions de sujet, explicitées plus tard comme « jugement », « description », et « évocation[1026] ».

Or, ce qui est fondamental, c'est que la tripartition, ainsi généralisée au niveau du concept de *plan d'énonciation*, implique pour chacun d'eux une structuration différenciée des *repérages* constitutifs de l'énonciation dans le cadre culiolien ; ce que Sarah de Vogüé explicite particulièrement nettement à propos de l'analyse de trois valeurs du présent[1027] :

[1025] De Vogüé 1999b, p. 30-31.
[1026] De Vogüé 2000, p. 34.
[1027] De Vogüé 2000, p. 34.

(98) (a) Paul est médecin.

(b) Paul dort.

(c) Paul entre.

Dans le fonctionnement (a) du présent, l'on a affaire à une texture *compacte*, du procès. Il s'agit d'un « jugement », c'est-à-dire d'une attribution qui a une valeur « générique », qui paraît « hors-temps ». Plus précisément, selon De Vogüé, il faut dire que l'ancrage dans le temps de l'attribution est limité au « domaine de validité » de la prédication effectuée. D'où la propriété des jugements qui est qu'ils doivent toujours être repérés par rapport à une instance susceptible de les rendre valide, que de Vogüé désigne comme « référentiel de validation ». Or, une telle fonction de « validation », dans le cadre culiolien, est intrinsèquement liée à l'assertion comme « prise en charge » de l'énoncé par un locuteur. Ainsi, par exemple, dans le cas suivant :

(99) Hier, Paul est médecin, aujourd'hui il est cosmonaute.

De Vogüé remarque que (99) ne paraît acceptable qu'à condition d'interpréter les propositions qui la constituent comme une forme implicite de discours rapporté (« Hier, *on me dit que* Paul est médecin[1028] » ; « Hier, *Paul prétend qu*'il est médecin »), ce qui implique de rapporter le jugement à une assertion qui vaut dans le référentiel de validation qui est celui du locuteur « on » ou « Paul », lequel est ensuite repéré par rapport à l'énonciateur origine (celui qui dit : « Hier, Paul prétend qu'il est médecin »). C'est cette assertion rapportée qui varie dans son ancrage temporel, mais non le procès attributif « être médecin » qui est générique le temps que dure la validation. D'où l'on tire cela que le plan d'énonciation du « discours » qui correspond au jugement, ne se tient que de se repérer par rapport à une situation de locution, elle-même repérée par rapport à la situation d'énonciation origine.

Dans le fonctionnement (b), qui est *dense*, la « description » à l'œuvre configure une autre structure des repérages. Elle a tendance à s'interpréter naturellement comme déictique : elle décrit la situation dans laquelle l'énoncé est proféré. Néanmoins cet ancrage temporel est variable, puisque l'on a :

(100) Elle entre. Paul dort.

Ici l'ancrage temporel de *Paul dort* est repéré par rapport au « point de vue » associé à « elle » dans la situation décrite par *Elle entre*. Ainsi, de Vogüé indique que les « descriptions » sont repérées par rapport à un « référentiel de localisation », c'est-à-dire

[1028] De Vogüé 2000, p. 39.

un « index d'événement » – pour reprendre les formules de Culioli –, par rapport auquel la description est en situation de coïncidence déictique (« il dort au moment où elle le voit »). Ainsi intrinsèquement les « descriptions » ont toujours *sécantes*.

Enfin, dans le fonctionnement (c), qui est *discret*, l'« évocation » consiste dans la présentation d'un procès dans son accomplissement, saisi dans sa globalité. Ici l'on peut considérer que l'on a une « prédication d'existence[1029] », dans la mesure où le procès est à lui-même son propre repère de localisation, et se trouve détaché de la situation de locution ou d'énonciation. Le fonctionnement (c) admet ainsi la valeur de « présent narratif » qui a les mêmes caractéristiques de repérages que le passé simple (ainsi prédication d'existence et rupture par rapport à la situation d'énonciation), l'on comprend donc pourquoi l'évocation est associée au plan d'énonciation de l' « histoire » et relève ainsi du régime de l'« aoristique ».

Ainsi, donc, si l'on revient aux genres qui nous intéressent (rapport et confession), l'on a des biographies impliquant un certain type de narration non détachée de la situation d'énonciation, et l'on a l'attribution de qualités à des individus par un sujet se plaçant en position de juge. Il semble donc bien alors que ces genres relèvent des types d'énonciation que sont « récit » et « discours ».

5.3. Hypothèse : les genres disciplinaires (rapport, confession) traversés et caractérisés par le « récit » et le « discours »

Le « récit » présenté comme dense est, parce que sécant, nécessairement situé par rapport à un ensemble de repères qui se rapportent en dernière instance à la situation d'énonciation. Le « discours », en tant qu'il est compact, nécessite une validation de l'attribution par un sujet locuteur qui est ainsi représenté dans l'énonciation accomplissant un « jugement ».

Enfin donc, il nous semble que l'on trouve ici ce qu'il nous faut pour saisir la spécificité des genres disciplinaires que nous étudions. L'hypothèse que l'on propose est que c'est à la *croisée* des plans d'énonciation du récit et du discours que les genres de discours du rapport et de la confession s'établissent. Ici l'on répond à la question pratique qui concerne l'outil linguistique qu'il nous faut pour aborder la matérialité discursive de ces genres ; mais du même coup l'on donne un élément de réponse à la question théorique

[1029] De Vogüé 1993.

de l'articulation entre types et genres. Si les types de discours, et les plans d'énonciation qui leur correspondent, sont de langue, nous proposons l'idée que les genres, historiquement constitués, consistent en une certaine *pondération interne* entre des types de discours, qui peut éventuellement varier jusqu'à transformer ou faire disparaître le genre. Ici pour les genres disciplinaires qui nous intéressent, l'on retrouverait une certaine pondération énonciative entre « dense » (récit) et « compact » (discours), en accord avec les positions discursives mises au jour dans les raisonnements foucaldiens associant le récit de la vie du délinquant à un jugement évaluant le caractère déviant d'un comportement et de manières d'être.

L'on devrait donc observer une absence radicale de formes relevant du plan de l'énonciation de l'« histoire » (par exemple le passé simple) reposant sur des repérages en *rupture* avec la situation d'énonciation ; l'on devrait avoir aussi une minimisation des fonctionnements discrets qui reposent sur une autonomie référentielle. En revanche, l'on devrait observer un discours qui *représente* la situation d'énonciation et ses paramètres à savoir locuteur, allocutaire, temps et deixis, et qui représente des occurrences notionnelles en les *repérant* par rapport à cette situation d'énonciation et ses paramètres, selon le fonctionnement du dense et du compact, qui s'exemplifient en toute une gamme de formes de langue. L'intérêt de cette hypothèse est qu'elle est directement testable.

Nous avons mis au point des outils linguistiques pour explorer les genres de discours que Foucault convoque dans l'étude des disciplines. Dores et déjà, il est loisible de mettre à l'épreuve ces outils en faisant l'analyse linguistique manuelle de ce corpus de rapports que nous livre Foucault lorsqu'il cite intégralement ou longuement de vastes passages des rapports d'expertise psychiatrique dans *Les Anormaux*. Foucault repérait lui-même l'adverbe « déjà », ainsi que le rôle d'une série de noms qui s'avèrent des nominalisations ; est-ce que le long détour par les types du récit et du discours permet de dégager une spécificité linguistique du corpus recueilli par le philosophe ?

6. Une relecture linguistique des rapports d'expertise des *Anormaux*

Nous avons reproduit en annexe 1 les trois extraits de rapports d'expertise sur lesquels Foucault appuie le raisonnement que nous avons repris en 2.4., conduisant à mettre au jour la figure d'un sujet-expert jugeant l'individu en qualifiant des conduites morales, et en recomposant son récit biographique. Peut-on considérer les plans d'énonciation du

discours et du récit comme structurants de la répartition des formes de langue dans ces textes ?

Un coup d'œil rapide à ces textes conduit à repérer d'abord quelques faits majeurs qui les caractérisent. Au sein de ce petit corpus de 1833 occurrences, les temps dominants sont le présent (70 occurrences), l'imparfait (24 occurrences), et le passé composé (13 occurrences) ; il n'y a qu'un seul passé simple (« le goût de dominer (…) apparut très tôt chez R. »). L'embrayeur « nous » est très présent dans le premier extrait (12 occurrences) mais absent des autres, néanmoins on peut penser que cette absence est due au découpage réalisé par Foucault, qui ne conserve qu'une infime partie des rapports concernés dans les extraits 2, 3, 4. Enfin, ces textes se distinguent surtout par une présence surabondante des adverbes (163 occurrences), parmi lesquels l'on trouve une forte proportion de modifieurs (« *peu* homogène », « il n'a été reconnu que *tardivement* » – 53 occurrences) et nombre d'adverbes de phrase parmi lesquels certains ont un rôle de connecteur structurant la narration (*alors, ainsi, toutefois* – 32 occurrences). Il semble donc à première vue que l'on se situe bien résolument du côté du « discours », avec la présence de ses caractéristiques (temps du présent et du passé composé, embrayeurs, modalisation de la prédication) ; néanmoins, comme on va le voir, les adverbes prennent aussi un rôle de structuration logique et narrative en fournissant un ensemble de repères de localisation à des procès sécants (au passé composé principalement), ce qui est une caractéristique du « récit » .

6.1. Une qualification des conduites qui réalise un « jugement » sur le plan du « discours »

Parmi les 70 occurrences de présent que l'on trouve dans les extraits, l'on trouve déjà 8 emplois prédicatifs du verbe être avec un adjectif attribut, comme par exemple : « il *est* particulièrement répugnant », « moralement, il *est* homosexuel », « il *est* manifestement fourbe et réticent ». Il est important de le noter, puisque cette forme attributive est modèle pour le plan d'énonciation du « jugement », du côté de l'attribut passent donc les qualités morales que l'expertise a pour but d'exhiber (*falot, homosexuel, fourbe*, *répugnant* etc.) ; et ce jusqu'au plus important : « il est pleinement responsable », conclusion qui est la raison d'être première du rapport, à savoir de trancher entre la responsabilité et la folie, bien qu'au cours de cette investigation c'est tout un portrait de l'individu dangereux qui est produit.

Bien entendu, le fonctionnement compact et générique du présent concerne aussi d'autres lexèmes verbaux que « être », ce qui confirme le caractère structurant du plan du

« jugement ». Ainsi, on trouve les formes suivantes lorsqu'il s'agit de décrire les individus qui font l'objet du rapport : « A. *appartient* à un milieu peu homogène » « il *enchaîne* bien ses idées », « il *a* bonne mémoire », « Y. *incite* au mépris et au vomissement », « il *se vautre* dans le stupre ». De même, c'est aussi le passé composé qui peut prendre une telle valeur générique, comme dans « enfant illégitime, il *a été élevé* par sa mère », où le passé composé ne représente ni un procès passé, ni un état résultant, mais bien une qualité attribuée au sujet. Ainsi, tous ces exemples de compact ont une valeur générique indépendante de tout repère de localisation ; ils renvoient à l'énonciateur, en l'occurrence l'expert, comme repère de validation de l'attribution en question, et ce faisant ils contribuent indirectement à le représenter dans son énoncé.

Alors que dans les exemples précédents, c'est systématiquement l'un des individus expertisés qui est en position de sujet du verbe compact, il se trouve que le premier extrait recourt aussi à un ensemble de présents compacts à l'occasion d'une parenthèse textuelle assez curieuse, où l'individu particulier s'efface derrière « les êtres de son espèce » :

(101) « Malgré tout, il a été appelé à faire des études secondaires, et ses origines ont pu peser un peu sur son orgueil naturel. Les êtres de son espèce ne *se sentent*, en somme, jamais très bien assimilés au monde où ils sont parvenus ; d'où leur culte pour le paradoxe et pour tout ce qui crée du désordre. Dans une ambiance d'idées un peu révolutionnaires, ils *se sentent* moins dépaysés que dans un milieu et dans une philosophie compassés. C'*est* l'histoire de toutes les réformes intellectuelles, de tous les cénacles ; c'*est* celle de Saint-Germain-des-Prés, de l'existentialisme, etc. »

Ici, donc, alors que persiste le fonctionnement compact du présent (« ils *se sentent* », « c'*est* »), le sujet du verbe n'est plus l'individu auquel il faut attribuer des qualités, mais déjà, comme par abstraction, la classe d'êtres à laquelle il appartient. Ici, l'individu s'est effacé derrière les qualités et conduites morales qui lui sont attribuées, tant et si bien que le raisonnement peut se poursuivre « dans l'abstrait » en s'appuyant sur une évocation (« c'est l'histoire de toutes les réformes intellectuelles », « de Saint-Germain-des-Prés ») qui n'a *a priori* rien à voir avec le parcours réel de l'individu, mais qui s'y trouve inscrite par l'effet de la généralisation. Sous le régime du « jugement », le support de la qualification a tendance à s'effacer derrière la qualité attribuée, dans une sorte de mouvement d'abstraction. L'on a ici l'un des ressorts linguistiques du mouvement du particulier au général que Foucault identifie dans le savoir disciplinaire.

Or, le caractère structurant du « jugement » dans ces discours s'observe aussi à l'examen des formes langagières relevant du domaine nominal. Par exemple, l'on

retrouvera 27 occurrences de nominalisations désadjectivales[1030] dans le corpus, ce qui constitue un nombre plutôt conséquent étant donné sa petite taille. L'on sait que Culioli exemplifie les lexèmes nominaux compacts précisément par les nominalisations désadjectivales[1031]. Cette caractérisation repose logiquement sur la paraphrase suivante :

(102) (a) Paul est courageux.

(b) Le courage de Paul (est P)

En (a) l'on se trouve dans le cas caractéristique du compact où l'adjectif *courageux* employé comme attribut est prédiqué du sujet *Paul.* Or, par le jeu de la thématisation déjà présenté plus haut[1032], l'on obtient la paraphrase (b) qui présente la nominalisation désadjectivale *courage*, et le passage du sujet *Paul* en position de génitif sujet. Ce faisant l'énoncé (a) est préconstruit et enchâssé énonciativement à l'intérieur de l'énoncé (b) qui thématise l'attribut et l'articule avec un nouveau rhème (en l'occurrence *P*). Au travers de cette opération, qui constitue une sorte de bascule entre domaine verbal et domaine nominal, la texture compacte du procès (a) se maintient dans le lexème nominal *courage* de (b). En même temps se produit la désassertion caractéristique du préconstruit par laquelle l'assertion de l'énoncé (b) préconstruit la validité de l'énoncé (a), sans pour autant que (a) soit asserté et donc validé (repéré par au repère de validation qu'est l'énonciateur).

Ainsi donc, pour ce qui nous intéresse, les nominalisations adjectivales du corpus constituent le pendant nominal des prédications attributives que l'on a d'abord observé. Or l'on retrouve, pour les plus fréquentes : « la responsabilité morale/pénale de A. », « la culpabilité morale/de A. », « l'influence sur la fille », mais aussi toute la série du premier extrait – qui amuse visiblement beaucoup Foucault –, à savoir « alcibiadisme, donjuanisme, érostratisme », associées à d'autres défauts comme « médiocrité, paresse ». Il s'agit donc toujours de mettre au jour des « qualités » (plutôt des défauts) de la conduite morale des individus mis en cause ; mais par l'effet de thématisation et de désassertion qui lui est propre, il semble bien que la nominalisation accentue encore le processus d'abstraction déjà indiqué – et c'est justement l'un des ressorts de l'ubuesque pointé par Foucault, ainsi qu'on peut le voir en regardant de près le tout début du premier extrait :

(103) « Les experts se trouvent évidemment mal à l'aise pour exprimer leur jugement psychologique sur A., étant donné qu'ils ne peuvent prendre parti sur la culpabilité morale de celui-ci. Toutefois, on raisonnera dans l'hypothèse où A. aurait exercé sur

[1030] L'on s'appuie sur Guillet 1971 pour définir morphologiquement les nominalisations désadjectivales sur la base des suffixes caractéristiques *-eté, -ité, -isme, -ence, -esse, -ise*.
[1031] Culioli 1999b, p. 55.
[1032] *Cf. supra*, p. 468.

> l'esprit de la fille L, d'une manière quelconque, une influence qui aurait conduit celle-ci au meurtre de son enfant. »

Que A. soit coupable, cela n'est justement pas asserté par l'énonciateur (qui se camoufle sous la locution « les experts » , alors qu'il dira « nous » quelques lignes plus loin) ; en revanche la culpabilité de A. elle est bien présente, sous la forme d'une nominalisation qui préconstruit la *possibilité* que A. soit coupable, en en laissant en suspends la validité ; pourtant, parce qu'elle est aussi une thématisation, la nominalisation fait entrer la culpabilité possible de A. dans le rhème de la première phrase, qui se trouve lui-même articulé à la seconde (« impossible de prendre parti sur la culpabilité, mais toutefois… »), articulation qui justifie tout le texte du rapport, contribuant évidemment à alourdir le dossier de la culpabilité morale de A. Par le jeu du préconstruit, la culpabilité, tout en apparaissant comme non-validée par l'énonciateur, peut être tout de même intégrée thématiquement au fil du discours et de la démonstration, de sorte qu'ici elle apparaît carrément supposée dès le début du texte. Par le jeu des nominalisations et des attributions, l'individu s'efface derrière les abstractions que sont les qualités qui lui sont prêtées, au point que le vêtement de qualités qu'on lui prête semble à la fin être susceptible de tenir tout seul. L'Ubu-expert de Foucault semble tout aussi capable de se tirer de l'eau par les cheveux que le baron de Münchausen raconté par Pêcheux.

Outre le domaine nominal et verbal, les adverbes, particulièrement présents dans ces textes, participent à la structuration du discours selon le plan du « jugement ». Nous avons repéré 53 occurrences d'adverbes en position de modifieurs, qu'ils soient spécifieurs d'un adjectif « *peu* homogène », d'un autre adverbe « *très* tardivement », ou qu'ils soient adjoints à un verbe « A. ne l'accepte pas *complètement* ». Du point de vue sémantique, l'on retrouve des modifications de l'ordre de la quantité « *plus* falote », comme de la qualité « *véritablement* fortes ». Il reste que ces adverbes, que leur modification s'exerce sur des prédicats ou à l'intérieur du syntagme nominal sur les adjectifs, tous représentent une certaine gradation d'*intensité* des notions qu'ils modifient. Ainsi ils modalisent l'assertion en représentant indirectement la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur.

6.2. Une narration biographique qui se structure sur la base de fonctionnements denses

Néanmoins, outre l'attribution de qualités par le truchement des diverses formes de langue que structure le jugement, le biographique dans les rapports des *Anormaux* est aussi configuré par une évidente narration. Nous avons avancé l'hypothèse que c'est le « récit » qui correspond au plan d'énonciation qui structure cette narration. Il est vrai que la quasi absence du passé simple, tout comme la présence de l'embrayage, suffisent déjà à écarter le plan d'énonciation de l'« histoire » comme candidat pour structurer ces narrations que nous observons, mais le plan du « récit » permet-il, de son côté, l'identification positive de formes de langue caractéristiques ?

Il se trouve que le deuxième temps dominant des textes que nous étudions est le passé composé, mais, encore faut-il que ses valeurs correspondent au fonctionnement dense qu'il lui est possible de réaliser ainsi que nous avons déjà décrit. Or, un fait saute aux yeux dans ces textes : c'est l'abondance de l'emploi du passé composé avec le verbe pouvoir (5 occurrences sur 13), avec un sujet qui est systématiquement, soit l'un des individus expertisés (« A. a pu… », « la fille L. a pu… »), soit une de leurs caractéristiques (« ses opinions ont pu… »). Il se trouve que ce phénomène a déjà été remarqué par Frédérique Sitri dans un autre champ d'observation, celui des rapports éducatifs de signalement de l'enfance en danger, écrits par des travailleurs sociaux[1033]. La linguiste regarde ce suremploi de la forme « a pu » comme une « routine discursive » caractéristique du genre qu'elle étudie ; il semble bien que cette forme se généralise en dehors du champ de la protection de l'enfance, à des formes de rapports comme les nôtres représentant un champ social différent ; il est donc probable la routine « a pu » s'avère caractéristique du genre du rapport comme tel.

En effet, ce que note Sitri, c'est que, si l'emploi de pouvoir au passé composé peut certes exprimer une certaine atténuation de l'assertion, elle conduit aussi surtout à une « lecture événementielle » du verbe pouvoir ; dans ce cas, l'expression de la capacité qui est associé au sens de pouvoir est représentée, via le passé composé, à travers un événement qui exprime de manière exemplaire l'existence de la capacité chez l'individu. Ainsi le complément de pouvoir dans ces routines constitue à la fois un événement notable et la

[1033] Sitri 2013.

réalisation d'une capacité de l'individu : à travers la routine, le virtuel de la conduite est ressaisi à l'occasion d'une de ses formes d'actualisation. La linguiste y reconnait un fonctionnement à la fois « informatif » et « évaluatif » du rapport[1034], ce que nous exprimons dans notre terminologique foucaldienne en indiquant que, dans la structure biographique du rapport, l'acte s'articule à la conduite. Il est alors particulièrement remarquable que, par les ambiguïtés de la forme pouvoir au passé composé, le moment où la mécanique de la norme articulant acte et conduite s'enclenche peut aussi être lu comme le moment où l'énonciateur modalise son assertion, comme pour s'en distinguer. Finalement, cette articulation de l'acte à la conduite, de l'événement à la capacité, se fait presque toute seule, l'énonciateur la présentant comme une assertion atténuée – alors même qu'elle est structurante dans l'organisation de la narration.

En effet, il se trouve justement que la valeur du passé composé dans les tournures en « a pu », est précisément celle que l'on nomme classiquement après Benveniste de l'« aoriste du discours », c'est-à-dire encore, le fonctionnement *dense* du passé composé. En effet, l'on a par exemple :

(104) (a) « Malgré tout, il a été appelé à faire des études secondaires, et ses origines *ont pu* peser un peu sur son orgueil naturel. »

(b) « Il admet avoir développé devant elle, peut-être imprudemment, les paradoxes dont elle *a pu* faire, faute d'esprit critique, une règle d'action. »

(c) « De même qu'une culture trop précoce pour son état mondain et intellectuel avait été peu favorable à A., la fille L. *a pu* lui emboîter le pas, de façon à la fois caricaturale et tragique. »

(d) « C'est pourquoi A. *a pu* se concevoir comme un surhomme. »

Ce qui nous semble déterminant dans ces exemples, c'est que les passés composés n'y ont ni la valeur d'accompli impliquant un état résultant (discret), ni la valeur attributive d'un « il a été élevé par sa mère » (compact), mais bien la valeur d'aoristes du discours représentant des procès denses, c'est-à-dire des *activités*. En effet, l'on prétend ici que les procès représentés par ces passés composés sont sécants, c'est-à-dire que l'on trouve dans tous les cas une coïncidence déictique (parfois subtile) avec un repère de localisation fourni de l'extérieur au procès.

[1034] Sitri 2013, p. 76.

Dans le cas (a), c'est le passé composé « il a été appelé » – évocation discrète à l'accompli[1035] – qui joue le rôle de repère par rapport auquel le procès « ses origines ont pu peser sur son orgueil » est repéré : l'on comprend que c'est par rapport à cet événement de l'entrée dans les études secondaires que de manière sécante, périodique, en arrière-plan, les origines de l'individu (contradictoires avec les études secondaires) ont renforcé son orgueil. Le cas (b) est plus simple, dans la mesure où c'est l'infinitif accompli « avoir développé » qui joue le rôle de repère par rapport auquel le procès « elle a pu faire une règle d'action » est repéré comme une activité : après qu'il ait parlé, la conduite quotidienne de L. a changé, tant et si bien qu'on en arrive au crime. Similairement, en (c) c'est le plus-que-parfait « une culture avait été peu favorable », qui en ayant la valeur d'accompli, fourni un repère temporel pour le procès « la fille L. a pu » par l'intermédiaire de la comparaison « de même que… » : l'instruction trop précoce de A. est représentée à travers ses résultats peu favorables pour A., à l'arrière-plan desquels l'on trouve, de manière sécante, le fait que L. lui emboîte le pas. Enfin en (d), l'on a le repérage de « A. a pu se concevoir comme un surhomme » qui est repéré par l'intermédiaire du connecteur « c'est pourquoi », qui rapporte la phrase à toute la parenthèse précédente au présent (« Les êtres de son espèce se sentent… »), mais aussi à la narration au passé composé du début du texte (« il a été appelé à faire des études secondaires ») ; ce « c'est pourquoi » semble avoir une valeur autant logique que temporelle : les éléments présentés en amont jouent un rôle d'explication logique des qualités que l'on peut attribuer à A., mais sont aussi insérés dans un enchaînement causal temporel d'évocations, dont une part se poursuit à travers la généralisation au présent (si la narration dépend de l'accompli « il a été appelé à faire des études » comme borne, il reste que, dès lors que A. est assimilé aux « êtres de son espèce », les évocations « c'est l'histoire de toutes les réformes intellectuelles », « de Saint-Germain-des-Près » jouent aussi le rôle de repère). Ainsi « A. a pu se concevoir comme un surhomme » apparaît comme la conduite que l'on peut décrire à propos de A., lorsque l'on débouche de l'enchaînement de procès discrets précédents.

L'on saisit donc que dans le rapport d'expertise la biographie de l'individu est massivement présentée non pas comme un ensemble de faits saillants qui font date, mais surtout comme un ensemble d'*activités* d'arrière-plan (par rapport à quelques repères) qui forment une conduite, des habitudes, des comportements. C'est bien par-là que le « récit »

[1035] Bien que cette valeur du passé composé soit aussi ambiguë avec une valeur compacte, : « il a été appelé à faire des études secondaires », c'est ce qui le caractérise, au même titre que le fait qu'« il a été élevé par sa mère ».

peut s'articuler avec le « jugement » qui valide pour sa part, hors cadre temporel, des qualités morales à attribuer à l'individu. Cette fonction structurante du *dense* dans la narration du rapport se retrouve, au-delà du passé composé en « a pu », dans l'ensemble des passés composés du texte, ainsi « il s'*est* alors *trouvé* des demi-frères » (où « alors » joue le rôle de repère) ; « le père mort, il s'*est retrouvé* seul » (où « le père mort » est le repère) ; « il *est devenu* homosexuel par nécessité matérielle » (où « par nécessité matérielle » représente un ensemble d'événements qui localisent un devenir qui en dépend).

De ce fait, la structuration de la narration par les procès denses conduit aussi à s'intéresser aux formes qui la structurent (connecteurs interphrastiques, enchâssement syntaxique). En effet, l'on a déjà remarqué l'abondance des connecteurs adverbiaux dans les textes (32 occurrences), que l'on peut maintenant expliquer à l'aune de cette narration qui relie entre elle des procès denses : le repérage temporel a tendance à passer par des adverbes (et autres connecteurs), plutôt que des procès discrets (comme dans une narration au passé simple typique de l'« histoire »). Or, dans ce cadre, un œil attentif aux enjeux énonciatifs des connecteurs révèle que la structuration de la *cohésion* narrative de ces textes repose sur une multitude de recours au *préconstruit*. Ainsi l'on retiendra l'exemple suivant :

(105) « Il s'est alors trouvé des demi-frères *sans qu*'une véritable cohésion familiale puisse s'établir. *D'autant plus que*, le père mort, il s'est retrouvé seul avec sa mère, femme de condition assez trouble. *Malgré tout*, il a été appelé à faire des études secondaires. »

L'on a mis en évidence en italique un ensemble de connecteurs qui structurent la cohésion narrative. Certains fonctionnent sous le régime de l'enchâssement syntaxique (« sans que », « d'autant plus que »), d'autres non (« malgré tout ») – bien que ce dernier puisse être paraphrasé par des enchâssements faisant appel au morphème *qu-* (comme « quoiqu'il en soit »). De ces formes, il est très net qu'elles impliquent des préconstruits.

« Sans que » introduit une subordonnée circonstancielle à orientation négative[1036] qui invalide la réalité attendue comme conséquence de « il s'est trouvé des demi-frères », à savoir « il a pu intégrer une famille unie » : la relation de conséquence « naturelle » entre le fait de rencontrer ses demi-frères et le fait d'intégrer une famille unie apparaît ici comme un préconstruit, par rapport au quel le parcours de A. se distingue comme brisé, en défaut, et précisément, a-normal.

Il en est de même pour la corrélative à valeur causale « d'autant plus que ». Système comparatif elliptique (l'on devrait avoir « *ce* d'autant plus

[1036] Riegel, Pellat & Rioul 1994, p. 860.

nettement/intensément/gravement que »), la conjonction de subordination complexe introduit une proposition « le père mort, il s'est retrouvé seul… » qu'il faut mettre en corrélation (via le « ce » elliptique) avec la phrase précédente (« il s'est trouvé des demi-frères sans que… ». La conjonction introduit une comparaison d'intensité entre le procès représenté dans cette dernière phrase et le procès représenté dans la subordonnée : la phrase précédente est d'autant plus vraie, valable, dramatiquement véritable, que l'on présente dans la subordonnée le fait que A. s'est retrouvé seul avec sa mère. L'intensité du procès représenté dans la phrase précédente (« une cohésion familiale qui n'arrive pas à se tenir ») est aussi causée, expliquée, par cela que « A. s'est retrouvé seul avec sa mère ». Or, à proprement parler, la relation causale entre « il est seul avec sa mère » et « la cohésion familiale est affaiblie », n'est pas assertée, et reste dans l'implicite de l'énoncé. Il y a donc préconstruit, qui dessine ici en creux des attendus, une norme : l'on aurait dû observer cela que la cohésion se maintienne, que les demi-frères restent à la maison. Une fois encore, le parcours de A. s'écarte du chemin attendu.

Enfin, la relation concessive introduite par « Malgré tout » mobilise une fois de plus le préconstruit. Comme on l'a déjà indiqué, la relation concessive est structurellement liée à la préconstruction[1037] : le p introduit par une subordonnée concessive devrait entraîner un q préconstruit, mais le q' de la principale invalide cet attendu. C'est ce que l'on observe ici, bien que p ne soit pas à proprement introduit par une subordonnée mais représenté, à travers « malgré tout », comme l'ensemble des phrases qui viennent d'être prononcées. Ainsi l'on a l'attendu suivant : « avec tout son dossier familial, il aurait dû ne jamais atteindre les études secondaires » ; or, précisément, là-aussi le parcours de A. se distingue des attendus préconstruits. Mais, ici, l'a-normalité de A., n'est-elle pas positive, au sens où elle lui permettrait de « remonter la pente » ? Précisément, non, car, comme on le voit dans la suite de la phrase, c'est précisément cette entrée « inattendue » dans les études secondaires qui renforce son « orgueil naturel », et plus loin, conduit à cela qu'« une culture trop précoce pour son état mondain et intellectuel avait été peu favorable à A. » : finalement, il aurait été préférable pour tout le monde que A. suive la pente qu'on attendait de lui, c'est-à-dire reste à la place que lui indiquaient ses origines sociales et familiales incertaines ; en remontant la pente, il contrevient précisément aux attendus préconstruits et devient facteur de désordre et de subversion des consciences comme celle de la malheureuse L.

[1037] *Cf. supra,* p. 443.

Ainsi, parce que les fonctionnements denses requièrent une structuration narrative reposant sur des connecteurs adverbiaux ou conjonctifs (à la différence de l'enchaînement autonome des évocations de l'« histoire »), ils se prêtent tout naturellement à l'accrochage à la trame consécutive même du récit d'un ensemble de préconstruits, qui contribuent, eux aussi, à mettre en forme, mais en creux, la norme.

6.3. Conclusion : des genres disciplinaires traversés par le préconstruit des formations discursives, que l'incommensurabilité entre norme et idéologie est réfutée

Ainsi, de manière générale, l'on voit que les deux plans d'énonciation du « discours » et du « récit » peuvent être considérés comme structurants de la répartition des formes de langue que l'on trouve dans les textes recueillis par Foucault : autant dans le domaine nominal que dans le domaine verbal, on retrouve à l'intérieur de nos textes des fonctionnements compacts et denses. Ainsi, l'on observe une vérification empirique de ce que nous avons d'abord posé comme hypothèse, à savoir que le la narration de la vie et le jugement des comportements – constitutifs du biographique du genre du rapport (et selon nous des genres disciplinaires en général) – correspondaient pour le sujet d'énonciation à une position s'installant sur les deux plans d'énonciation du « récit » et du « discours ».

Néanmoins, dans le cours de notre analyse, ce sont aussi d'autres opérations qui se sont trouvées accrochées aux formes peuplant nos deux plans d'énonciation. Le préconstruit – pourtant mis au jour sous les cieux étrangers que sont l'analyse de l'idéologie dans le discours chez Pêcheux – s'est retrouvé peupler massivement les lignes des textes exemplifiant la normalisation disciplinaire chez Foucault : ce sont autant les formes compactes que les nominalisations, et que les chevilles syntaxiques de la consécution narrative qui sont concernées.

Ce résultat est d'importance. Il confirme l'intérêt de tout le long détour par la *langue* que nous avons emprunté pour comparer les deux analyses du discours de Pêcheux et Foucault, et plus loin encore leurs deux conceptions des fonctions du discours, idéologie et norme, en appui sur leur lecture du marxisme. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, en discours, le *préconstruit* traverse de part en part les genres qui exemplifient le fonctionnement disciplinaire de la *norme*. Ainsi, l'opposition gigantomachique entre les philosophes semble bien affaiblie sous le regard méticuleux du linguiste ; ce qui ne veut pas dire que le problème s'en trouve levé. Il en ressort néanmoins déplacé. Si les concepts

de « normes » et d'« idéologie » doivent représenter l'ouverture de deux voies incommensurables dans le cours de la philosophie contemporaine dans le sillage du marxisme, comment expliquer que, en discours, il semble que les sujets « marchent » autant aux normes qu'à l'idéologie ?

Si l'on tient que quelque vérité est atteinte dans la tentative menée par Pêcheux comme par Foucault d'expliciter le lien entre pratiques extra-discursives (normes, idéologies) et pratiques discursives (genres, préconstruit) – vérité que nous avons passé de longues pages à argumenter –, alors, puisque les pratiques discursives présentent genres et préconstruit comme traversés l'un par l'autre, il vient que l'incompatibilité mortelle entre normes et idéologie est tout simplement réfutée.

Ceci ne veut malheureusement pas dire que leur point de contact est pour autant rationnellement circonscrit. En effet, comme on le répète depuis le début, ce à quoi touche le discours n'est jamais que l'ensemble des *traces* de ce réel extra-discursif dans lesquels normes et idéologie font rage. Conséquemment, identifier des points de contact discursifs, voire même des articulations systématiques, entre la projection des normes et celle de l'idéologie, ne nous dit pas ce qu'il en est de normes et idéologies hors du discours. L'on ne trouvera donc pas dans ces lignes une réponse à la question philosophique des héritages contradictoires du marxisme mis en avant dans la partie IV : cette question et cette réponse, parce qu'elles engagent un réel bien plus large que celui de la langue et du discours, ne fait pas partie du champ de cette étude, même si elles en constituent l'évident et dramatique arrière-plan. Il ne s'agit ici que de contribuer à éliminer une des ornières dans lesquelles la philosophie contemporaine a pu tomber, afin de dégager un nouvel espace à la réflexion.

Néanmoins, une chose est sûre : Foucault abandonne certes le concept de *formation discursive* à ses paradoxes pour se consacrer très précisément à une étude des formes discursives participant à l'inculcation subjective des normes – formes que nous avons identifiées comme des *genres* de discours ; il n'en suit pas que le concept de *formation discursive* réinvesti par Pêcheux contre Althusser et en direction de Foucault ne soit pas bienvenu dans son articulation avec le concept de genre de discours. C'est même ainsi que se repère un point de concours fondamental : l'on avance que c'est au lieu où se rencontrent *genres* de discours et *formations discursives* que se rencontrent normes et idéologie.

Ce point de concours ne peut être observé que dans l'étude précise et contextualisée d'un corpus.

Sixième partie. Étude de corpus : Le *Désordre des familles*, au plus près de la naissance du genre du rapport

Chapitre XI. Le corpus et le dispositif : constitution, méthode, outils

Dans l'ensemble des textes publiés par Foucault*, Le Désordre des familles* occupe une place particulière. C'est depuis l'*Histoire de la folie* que Foucault a rencontré les archives de l'enfermement de l'hôpital général et de la Bastille. À en croire les éditeurs des *Dits et Écrits*[1038], le philosophe conçoit à partir de ce moment le projet d'une publication de ces archives sous la forme d'une grande anthologie. Pourtant, celle-ci ne verra jamais le jour, si ce n'est sous la forme modifiée d'une collection chez Gallimard intitulée « Les vies parallèles » en référence évidente à Plutarque, où le philosophe publiera quelques textes dont le mémoire d'Herculine Barbin. Du grand projet de publication ne reste donc à vrai dire que deux choses : son introduction – qui constitue le vibrant texte de 1977 intitulé « La vie des hommes infâmes » – et *Le Désordre des familles,* co-écrit en 1982 avec l'historienne Arlette Farge, laquelle avait bien voulu se pencher à partir de 1979 sur les archives rassemblées par Foucault.

Le *Désordre des familles* est donc un texte hors normes à plusieurs titres : rescapé d'un grand projet naufragé, il est co-écrit avec une historienne, et presque exclusivement consacré à la publication « intégrale » d'archives, puisque sur les quelques 365 pages du livre, seules 55 sont consacrées au commentaire, le reste représentant des transcriptions des archives, classées par thèmes (« Ménages en ruines » ; « La débauche des maris »), par dossier individuel (« Jean Allis », « Thérèse Pichard »), enfin par pièce unique au sein du dossier, identifiée par un code (« 11005 », « 12000 ») et un numéro de folio (« fol. 111 », « fol. 74 »). En tout ce sont 287 pièces que Foucault et Farge ont réunies dans deux grandes parties « La discorde des ménages » et « Parents et enfants », elles mêmes décomposées en sections thématiques. La composition du *Désordre des familles* permet au lecteur un accès beaucoup plus direct aux archives qui nourrissent la réflexion foucaldienne que, par exemple, le *Pierre Rivière*, beaucoup plus succinct, ou encore les extraits reproduits dans les *Cours*, que nous avons déjà commentés.

Le *Désordre des familles* se prête donc tout particulièrement à la mise à l'épreuve des hypothèses que nous proposons : à savoir d'une part une relecture linguistique et

[1038] Foucault 1994, III, p. 237.

énonciative des travaux foucaldiens (tome 1), d'autre part, et sur la base de ce qui précède, une tentative de rapprochement avec la réflexion sur l'idéologie venant de Pêcheux (tome 2). En effet, dans *Le Désordre des familles*, Foucault met à disposition du lecteur la *matérialité discursive* de ses sources archivistiques à un niveau jamais atteint précédemment, lesquelles se prêtent alors à une étude de *corpus* au sens où la pratique l'analyse du discours. C'est celle-ci que nous allons réaliser, avec l'ambition de cerner dans ces fameuses lettres de cachet qui constituent la raison d'être du *Désordre des familles* un instant matinal de ce qui intéressera ensuite Foucault, à savoir le genre du rapport et la matrice de l'examen dans le pouvoir-savoir disciplinaire.

Entrer dans le *Désordre des familles* enfin, c'est aussi pénétrer avec prudence sur le terrain des historiens dix-huitièmistes, et payer le tribut qui va avec. Ainsi, ils seront nombreux à nous accompagner dans cette relecture de Foucault et Farge, et à en encadrer les conclusions. Albert Soboul, Michel Vovelle, Philippe Ariès, Roger Chartier, Arlette Farge – sans parler des discursivistes Régine Robin et Jacques Guilhaumou –, toutes et tous ont contribué à engager l'historiographie sur le terrain de l'histoire sociale, de l'histoire des mentalités, de l'histoire culturelle. Ainsi, comme l'avait noté Régine Robin[1039], ils participent à façonner la problématique de l'analyse du *discours*, quand bien même leurs objets – les formations sociales, les mentalités, la culture – s'en distinguent par une relation subtile de voisinage et d'appui réciproque. C'est toute la difficulté de cette incursion de problématiques philosophiques (normes, idéologies) et linguistiques (préconstruit, genres) sur le terrain de l'histoire, qui est déjà au cœur de la controverse de Foucault avec certains historiens[1040].

1. Un corpus d'archives et ses hypothèses historiques constitutives

1.1. Lettres de cachet et placets : la demande des familles

En s'intéressant aux « lettres de cachet », Arlette Farge et Michel Foucault abordent un objet si caractéristique des derniers temps de la monarchie absolue qu'il en deviendra l'un des symboles pendant la période révolutionnaire : celui de l'arbitraire royal. Par lettre « de cachet » – c'est-à-dire scellée d'un sceau royal garantissant le secret – le roi pouvait émettre un « ordre » d'enfermement d'un individu dont l'exécution s'affranchissait de toute

[1039] Robin 1973, p. 66 sq.
[1040] En particulier Jacques Léonard (1977)

procédure judiciaire. Excroissance de l'exécutif sur le judiciaire, les lettres de cachet ont évidemment paru insupportables aux juristes des Lumières tenant d'élaborer un modèle constitutionnel garantissant les libertés individuelles. Cette image des lettres de cachet a été transmise jusqu'à nos jours par une tradition historiographique attachée à une certaine représentation de l'État absolutiste, et de la forme de pouvoir vertical qui devait supposément le caractériser.

Selon Farge et Foucault, cette représentation tend à masquer le fonctionnement réel des lettres de cachet, que l'examen circonstancié des Archives de la Bastille déposées à la Bibliothèque de l'Arsenal – dont le *Désordre des familles* nous livre un extrait – permet au contraire de révéler : là où l'on a longtemps vu la colère arbitraire du souverain, il faut en vérité découvrir les « passions du menu peuple » tentant de capter une partie du pouvoir royal à son profit. Dans les dossiers regroupés dans les Archives de la Bastille en effet, ce que Farge et Foucault observent c'est que les lettres de cachet sont toujours précédées de *placets* (plaintes) adressés au roi en supplique pour obtenir ce fameux « ordre » d'enfermement d'un individu. Contre les attentes, ces placets sont essentiellement rédigés par des gens du peuple et formulés à propos d'affaires de famille de l'ordre du privé : « conflits mineurs entre parents et enfants, mésentente de ménage, inconduite d'un des époux, désordre d'un garçon ou d'une fille[1041] ». Ainsi, si les lettres de cachet ont pu servir à l'emprisonnement d'opposants politique de grande famille, elles ont, dans leur grande majorité, concerné des affaires de « police » au plus près de la vie quotidienne des classes populaires du XVIIIe siècle. Quand les placets des grands étaient adressés directement à la Maison du roi et lues au sein du conseil royal en présente du roi lui-même, les placets – majoritaires – du peuple parvenaient au bureau du Lieutenant Général de Police (Hérault, Bertin, Sartine, etc.) qui avait alors toute latitude pour instruire l'enquête en chargeant ses relais les commissaires de quartier d'interroger prévenus et témoins et d'en rendre compte ; pour finalement rendre lui-même un avis, auprès de l'autorité royale, ou pour décider unilatéralement d'émettre l'ordre d'enfermement au nom du roi.

Foucault y retrouve là une confirmation d'une de ses grandes hypothèses de théorie politique en rupture avec les quatre schéma « juridiques » de la conception du pouvoir (localisation, appropriation, reproduction, répression) : les mécanismes de pouvoir fonctionnent au niveau d'une « microphysique » du pouvoir et non sous le régime vertical de la répression. Ainsi la lettre de cachet fait-elle toujours suite à une *demande* des familles,

[1041] Foucault & Farge 1982, p. 9.

c'est-à-dire à la sollicitation par le peuple de l'exercice d'une répression sur ce peuple. Ce n'est qu'en mettant au jour ces *stratégies* qui en traversent l'exercice qu'il devient possible de saisir le réel fonctionnement du pouvoir[1042]. Corrélativement il apparaît dans les archives tout le caractère feuilleté de l'administration du pouvoir : d'abord les plaintes adressées au Lieutenant Général, puis les garants que l'on mobilise pour appuyer sa démarche, ensuite les rapports des inspecteurs et commissaires de police, enfin la décision et son ordre d'application ; mais parfois aussi des textes écrits par les prévenus pour se défendre, d'autres garants qui exigent leur liberté, de nouvelles enquêtes, etc. Tous ces éléments s'entrecroisent et constituent de véritables affaires – parfois particulièrement embrouillées – dans les dossiers d'archives, révélant la forme de collecte d'un savoir sur les individus, encore balbutiante, mais déjà structurée par la hiérarchie administrative.

Or, ce qui est singulier ici c'est que le pouvoir comme le savoir en question concerne les *conduites* des individus, anticipant de manière surprenante toute la mise en place d'un système pénal couplé à des formes de surveillance et de correction des individus qui occuperont le XIXe siècle et que Foucault analyse en détail dans *Surveiller et Punir*.

1.2. La discipline à l'âge classique

De manière saisissante en effet, les deux caractéristiques de la forme de pouvoir disciplinaire que Foucault analyse dans son ouvrage central, se retrouvent dans le système des lettres de cachet : il s'agit d'une part, pour la police naissante, d'opérer une *surveillance* constante et infra-légale du tissu social avec la collaboration de tout un ensemble de relais (familles, voisins, garants), d'autre part de concevoir un régime de punition qui soit *correctif* de la conduite d'un individu.

C'est en effet sous la forme d'une « capillarité[1043] » que la famille populaire du XVIIIe siècle s'insère dans un milieu social qui la protège tout en l'exposant à une forme d'observation mutuelle au sein du quartier. L'institution des lettres de cachet se glisse dans

[1042] L'on se situe ici parfaitement dans la lignée de la conception polémiste du pouvoir propre au tournant de la « généalogie » foucaldienne : « Cette pratique si singulière des lettres de cachet offre ainsi les possibilités de voir fonctionner concrètement un mécanisme de pouvoir ; non pas bien sûr comme la manifestation d'un "Pouvoir" anonyme, oppressif et mystérieux ; mais comme un tissu complexe de relations entre des partenaires multiples : une institution de contrôle et de sanction ,qui a ses instruemnts, ses règles et sa technologie propre, est investie par des tactiques diverses sleon les objectifs de ceux qui s'en servent ou qui les subissent, leurs effets se transforment, les protagonistes se déplacent ; des ajustements s'établissent, des oppositions se renforcent ; certaines positions sont affermies, tandis que d'autres sont peu à peu minées. » (Foucault & Farge 1982, p. 347-348).

[1043] Foucault & Farge, 1982, p. 15.

les pores de ce tissu social et y exerce sa fonction de surveillance : voisins, commissaire, curé, marchands, locataires sont en situation d'interaction quotidienne si ce n'est de promiscuité. Le couple, mais aussi les enfants de celui-ci, vit regardé et accompagné au sein du quartier ; il doit renvoyer l'image de l'honneur et de la dignité. Le scandale advient au contraire lorsque l'image attendue se fissure et laisse entrevoir des conduites jugées anormales par ceux qui en sont les premiers témoins. Mais le scandale peut être aussi celui d'un procès, exposant la faute à la vision de tous : c'est pourquoi la lettre de cachet est souvent vue comme un recours alternatif à une forme juridique de répression lourde, inefficace et contre-productive, puisque ceux qui y ont recours sont souvent éclaboussés en retour par l'infamie qu'ils dénoncent. C'est donc au « bon roi[1044] » que l'on préfèrera s'adresser pour étouffer, dans le secret, les prémisses du scandale moral avant qu'il n'éclate. Le système des lettres de cachet est donc à fois infra-légal parce qu'il repose sur l'arbitraire, et à la fois aussi « infra-répressif » puisqu'il révèle tout un réseau de surveillance veillant en permanence et s'activant quand un seuil critique est franchi.

D'autre part, et du fait de ce qui précède, la forme de punition qu'est l'enfermement est d'emblée conçue comme *corrective*, et ce en complet contraste avec la conception de la punition en vigueur parallèlement dans le système judiciaire du XVIIIe siècle. La justice ordinaire est incapable de mettre au secret la faute dans les cellules de Bicêtre : châtiant spectaculairement – comme la scène d'introduction de *Surveiller et Punir* le rapporte –, elle rend visible aux yeux de tous la punition, et, de par son « décorum solennel, rigide et pesant » transforme le scandale privé en scandale public « que le châtiment ne vient ni absorber ni réduire mais au contraire révéler au maximum de son acuité[1045] », au moment même où le corps de l'infracteur est marqué – à la limite « éparpillé » – par sa punition. À l'inverse, l'intercession du Roi par la procédure de l'internement donne la possibilité au plaignant de conserver son honneur, et au prévenu de se repentir de sa faute. Cette importance du repentir dans ces textes qui peuplent les Archives de la Bastille est saisissante car celui-ci ne fait justement pas partie du champ la pénalité judiciaire du XVIIIe siècle qui ne cherche qu'à marquer les corps et non à soigner les âmes. Le repentir attendu d'un enfermement par lettre de cachet, en tant que correction de la conduite, anticipe sur la pénalité du XIXe siècle ; ou mieux, celle-ci « ne fera qu'incorporer à son système une attitude sociale déjà en place[1046] ».

[1044] *Ibid.*, p. 348.
[1045] *Ibid.*, p. 353.
[1046] *Ibid.*, p. 45.

Ce qui est déjà en jeu, entre surveillance et correction, ce sont bien évidemment, les *normes* sociales, bien plutôt que la vérité des faits ou des dires. Comme l'indiquent Foucault et Farge :

> « Une surface de contact est normalement établie entre la conduite des individus et les instances de contrôles, ou de châtiment, de l'État. Et par conséquent, on postule une morale commune sur laquelle les deux parties – ceux qui sollicitent et l'administration qui doit répondre – sont censées être d'accord[1047]. »

Cette morale commune c'est précisément ce que les placets dans leurs dénonciations dessinent toujours en creux, à travers les manquements à la norme que la conduite de certains individus occasionne. Par exemple, s'agissant de la discorde des ménages :

> « Les mots employés, les situations décrites, les accusations portées peuvent être des manifestations de la vérité (ce sera d'ailleurs à l'enquête de faire les vérifications nécessaires) ; ils sont aussi l'évocation de ce qui n'a pas à être supporté dans une vie de couple et en ce sens ils proclament les normes en dehors desquelles la vie commune n'est plus possible ; ils dessinent *a contrario* à partir du réel vécu quotidiennement ou du mensonge destiné à convaincre, peu importe, des tableaux de la vie conjugale qui sont autant d'images expressives[1048]. »

C'est donc toujours négativement, implicitement, que la norme s'énonce, à la faveur de la dénonciation de l'anormal. Là aussi se retrouve l'articulation que nous avons déjà mis au jour s'agissant des « rapports d'expertise » beaucoup plus tardifs, donnant la possibilité d'envisager l'articulation entre les formes de jugement normatif explicite et le préconstruit « idéologique » implicite.

En conséquence de tout ce qui vient d'être dit, l'on est pleinement en droit de parler, pour ce milieu du XVIIIe siècle qui est capté dans les lettres de cachet les Archives de la Bastille, d'*émergence* de ce régime de la discipline qui ne se généralisera pourtant qu'au cours du XIXe siècle. Mais, cette naissance d'un régime de pouvoir-savoir est aussi premier moment d'apparition des formes discursives qui en sont caractéristiques : pour nous, bien entendu, le genre du rapport.

1.3. Les premiers jours du rapport : rendre compte de la « vie des hommes infâmes »

[1047] *Ibid.*, p. 346.
[1048] *Ibid.*, p. 23.

C'est pour Foucault, avec la constitution de ces Archives de la Bastille à la faveur de l'institution des lettres de cachet au XVIIIe siècle, que, pour la première fois, l'individualité entre dans le champ documentaire, et ce, ajoutons-nous, sous la dimension générique que nous donnons à la forme du « rapport ». Pour la première fois, ce n'est plus des hauts faits des grands dont il est rendu compte, mais des méfaits des petits, de leurs affaires de famille qui se trouvent soudain révélés dans le projecteur d'un discours et d'un écrit qui s'accumule dans les archives de police pour constituer une des premières formes du savoir administratif sur les individus, évidemment un moyen de s'assure une prise sur ceux-ci. Si, pour Foucault, la prise du pouvoir sur l'ordinaire de la vie avait été organisée par le christianisme autour de la forme de l'aveu au sein de la confession, l'institution des lettres de cachet déborde cette forme par un mécanisme (écrit) d'enregistrement documentaire suscitant un « immense et omniprésent appel pour la mise en discours[1049] » des agitations de la vie, constituant un « savoir du quotidien ». Force est de constater que, de même qu'est branlante la forme d'organisation de la police du XVIIIe siècle trop occupée à être présente partout pour ne pas bâcler les enquêtes, de même la forme que prend le genre du rapport « à ses débuts » en ce qui concerne les lettres de cachet est assez labile, bien que soit d'emblée observable un processus de standardisation de cet écrit.

Qu'est-ce qui est « rapport » dans les archives recueillies à la Bastilles et transcrites dans le *Désordre des familles* ? Reprenant la définition énonciative et pragmatique avancée par les linguistes contemporains, l'on reconnaîtra comme rapport, l'écrit qui dont la fonction est de « rendre compte » et qui est adressé par un énonciateur qui s'engage comme garant de son dire à un commanditaire représentant une autorité hiérarchiquement supérieure. À suivre cette définition, presque tous les écrits transcrits dans *Le Désordre des familles* sont des rapports, sauf les quelques extraits de correspondance captés ça et là dans les archives et comme annexées à elles. C'est que dans sa complexité, cette institution matinale, nous donne à voir comme plusieurs *paramétrages* du genre du rapport.

C'est en effet de par la forme même de captation du pouvoir par la base dans l'institution lettres de cachet, que le placet écrit par le suppliant ou la suppliante se donne déjà comme une première variante de rapport, où l'énonciateur rapporte un ensemble de faits, les qualifie, et adresse le tout à une autorité devant laquelle il doit donner les gages de la véracité de son propos. Pourtant, pour le bon peuple, ébloui et écrasé par la toute puissance royale à laquelle il s'adresse, les formes de l'expression sont très codifiées, et la

[1049] Foucault 1994, III, p. 248.

subjectivité qui garantit la vérité des dires est comme mise en sourdine par une standardisation de l'écriture – ce qui doit aussi être l'effet de l'institution des écrivains publics[1050]. Il reste que cette subjectivité parfois éclate par d'autres chemins. En un autre sens, au sein d'une même affaire, les garants qui ajoutent leur grain de sel au placet ouvrant le dossier font eux aussi office de rapporteurs, en déployant la même logique d'adressage et de garantie, mais en se permettant d'exprimer de manière beaucoup plus souple leur avis et leur subjectivité, en référant aux multiples titres qui en garantissent la véracité. Enfin à un dernier niveau, les écrits de la police constituent une troisième variante du rapport qui ajoute un nouvel étage à la structure discursive des affaires d'enfermement. Tournés vers le recueil des faits : « j'ai entendu un tel, fouillé là, reporté l'avis d'un troisième », ils n'en sont pas moins marqués par leur adressage à une autorité (qui paraît beaucoup plus proche qu'elle ne l'est du peuple, on le verra), et la nécessité de s'engager comme garant d'une analyse ou d'une décision (« je pense que l'ordre est juste »).

Ainsi au feuilletage administratif qui caractérise l'exercice du pouvoir des lettres de cachet s'ajoute un feuilletage discursif qui fait toute l'épaisseur des archives transcrites dans *Le Désordre des familles*, et que nous choisissons d'observer comme une *déformation* des possibilités du genre du rapport en fonction de certains paramètres qu'il faudra mettre au jour systématiquement[1051]. C'est aussi par leur caractère incertain et primitif que les lettres de cachet ont cet effet grossissant sur certains des traits de l'« archive biographique » du pouvoir disciplinaire, saisie au moment où elle émerge et balbutie. Ainsi le caractère feuilleté de la surveillance, reposant sur tout un tissu d'instances (famille, garant, police), est singulièrement visible lorsque le genre du rapport a encore l' « âge » des placets et lettres de cachet, puisqu'il donne la parole à chacun, ce qui disparaîtra – Foucault et Farge le soulignent – avec le Code civil, refermant la famille sur l'autorité du *pater familias*.

Mais si, en définitive, les archives des lettres de cachet de la Bastille touchent à une certaine forme de « disparate » selon Foucault, ce n'est pas tant parce que ce sont des pauvres hères qui s'y font entendre avec des formules trop grandes pour eux – « des personnages de Céline voulant se faire écouter à Versailles[1052] » –, ce n'est pas non plus parce que la police qui enregistre les placets d'une oreille distraite s'embrouille dans les fils de l'affaire et se trompe parfois de protagoniste à enfermer, ou alors se laisse manipuler

[1050] Par ailleurs le caractère formulaire et routinisé de ces textes est aussi ce qui permet aux « peu-lettrés » de rentrer dans l'écrit. Là-dessus, *cf.* Branca-Rosoff & Schneider 1994.
[1051] En ce sens l'on pourra observer que, dès l'origine, le genre du rapport a la forme d'un « macro-genre » (Née, Oger, Sitri 2017) pouvant englober plusieurs écrits relativement différents.
[1052] Foucault 1994, III, p. 250.

de manière cocasse ; c'est, nous dit Foucault, de manière plus profonde, en ce que ces archives touchent à la manière dont le discours a tenté de saisir l'impossible de l'intime, dans une configuration qui rejoint celle de la « littérature » à partir du XVIIIe siècle.

1.4. Les lettres de cachet et la « littérature » : l'impossible à dire de la parole singulière

Au-delà de la constitution d'un nouveau dispositif de savoir de l'individuel, ce qui intéresse Foucault dans les lettres de cachet c'est leur voisinage avec les formes qui ont configuré la « littérature » du XVIIIe-XIXe siècle :

> « Je ne veux pas dire que la lettre de cachet est au point d'origine de formes littéraires inédites, mais qu'au tournant du XVIIe et du XVIIIe siècle les rapports du discours, du pouvoir, de la vie quotidienne et de la vérité se sont noués sur un mode nouveau où la littérature se trouvait elle aussi engagée (…) Naît un art du langage dont la tâche n'est plus de chanter l'improbable, mais de faire apparaître ce qui n'apparaît pas – ne peut pas ou ne doit pas apparaître : dire les derniers degrés, et les plus ténus, du réel. Au moment où on met en place un dispositif pour forcer à dire l'"infime", ce qui ne se dit pas, ce qui ne mérite aucune gloire, l'"infâme" donc, un nouvel impératif de forme qui va se constituer de ce qu'on pourrait appeler l'éthique immanente au discours littéraire de l'Occident (…) [il aura pour tâche] d'aller chercher le plus difficile à apercevoir, le plus caché, le plus malaisé à dire et à montrer, finalement le plus interdit et le plus scandaleux. Une sorte d'injonction à débusquer la part la plus nocturne et la plus quotidienne de l'existence (quitte à y découvrir parfois les figures solennelles du destin) va dessiner ce qui est la ligne de pente de la littérature depuis le XVIIe siècle, depuis qu'elle a commencé à être la littérature au sens moderne du mot. (…) Acharnée à chercher le quotidien au-dessous de lui-même, à franchir les limites, à lever brutalement ou insidieusement les secrets, à déplacer les règles et les codes, à faire dire l'inavouable, elle tendra donc à se mettre hors la loi ou du moins à prendre sur elle la charge du scandale, de la transgression ou de la révolte[1053]. »

Cette mise en perspective des lettres de cachet avec la littérature « moderne » par Foucault est fondamentale. Elle vient combler le hiatus que beaucoup ont relevé entre le Foucault critique littéraire des années 1960-67 et le Foucault analyste des disciplines de la décennie 1970. C'est cet impossible à dire de l'intime qui ne cesse pas de travailler les

[1053] *Ibid.,* p. 252-253. Et d'ajouter « la fascination qu'exercent l'une sur l'autre, depuis des années, psychanalyse et littérature est sur ce point significative ».

genres « littéraires » tout comme les genres de discours disciplinaires, faisant se rejoindre chez Foucault la problématique littéraire et la problématique politique.

Pour nos hypothèses, cette jonction est décisive, précisément dans la mesure où c'est à la faveur de l'enquête sur les formes littéraires du XIXe siècle qu'apparaît chez Foucault la nécessité de penser l'énonciation : c'est parce que dans le discours représentant le moins le sujet parlant – la narration flaubertienne par exemple, où les embrayeurs sont majoritairement absents – ; parce que, dans ce discours surgit pourtant une « voix récitante » dont les variations indiquent en creux la subjectivité d'un point de vue alors qu'il n'est littéralement représenté nulle part ; c'est pour cette raison qu'il devient impératif pour Foucault de penser cet extralinguistique qui surgit des formes de langue elles-mêmes, de penser ce que nous avons appelé le « linguistique » de l'énonciation. Que cette découverte ait une saveur « historisante » chez Foucault (avec pour support l'« époque » de la littérature moderne), et n'en ait pas chez Pêcheux qui se réclame de la science linguistique, cela importe peu, tant que l'on peut chez l'un comme chez l'autre accrocher l'énonciation à des formes de langue.

Ainsi la possibilité de ce que nous avons jusqu'ici risqué – à savoir mener une lecture énonciative du travail foucaldien des années 1970 sur les disciplines – se trouve ici confirmé par les mots même du penseur : c'est bien le même affleurement du plus singulier de la parole, et son impossibilité à trouver à se dire – ce que nous avons appelé l'énonciation – qui se trouve en jeu autant dans la littérature moderne que dans les genres de discours disciplinaires que sont les rapports. D'où pour Foucault et Farge une extrême attention à la pudeur de textes qui accumulent pourtant des amoncellements de reproches :

> « Ils ont tant à dire à l'écrivain public, tant à écrire au lieutenant général de police, qu'ils n'oublient aucun détail, car ce n'est pas d'hier qu'est née leur infortune. Aussi est-on frappé de leur pudeur : les textes ont beau accumuler les charges, accabler de reproches, accuser de vilenies, dénoncer les mauvais traitements ou les escroqueries, ils restent pourtant emplis d'une certaine retenue. L'infamie et la débauche – encore faudra-t-il chercher à définir ces termes – sont mises au jour, détails et preuves à l'appui parfois, mais sans jamais révéler quoi que ce soit de la véritable intimité du couple, par exemple son intimité sexuelle[1054]. »

Or, c'est dans ce fil de l'énonciation qui fait tenir les discours des suppliants et suppliantes que passe un certain nombre de *préconstruits* qui indiquent les attentes, les déceptions, le désir à l'œuvre dans les familles :

[1054] Foucault & Farge 1982, p. 25.

> « Derrière les mots, et au-delà même de la preuve de l'exactitude des faits, se cache une attente collective : voisins, curés, familles, maris et femmes, modelés à la fois par leur état social et politique et leurs rapports de dépendance, sécrètent une sorte d'archétype de ce que ne doit pas être la vie familiale. Un consensus se crée à partir de là, et le placet remis au roi revêt forcément les teintes sombres de la déception, de l'amertume. En se mariant avec moi, il aurait dû…, en m'épousant, elle devait… Rien de cela il ou elle n'a fait, bien au contraire[1055]. »

C'est à partir de ceux-ci que l'on peut prétendre reconstituer une idéologie ambiante dans les classes populaires du XVIIIe siècle au moment même où elle traverse en creux le champ des discours disciplinaires et normatifs.

1.5. Les bornes du corpus : un sondage

C'est donc à partir des hypothèses précédentes que Foucault et Farge ont réalisé leur sélection de ce qui constitue le corpus du *Désordre des familles*. Dans la masse discursive, le choix des deux auteurs de retenir les dates de 1728 et 1758 pour constituer le corpus est justifié par le caractère lacunaire des Archives de la Bastille[1056]. En effet, l'on trouve peu de demandes d'internement avant 1720 et peu après 1760, ce que Foucault et Farge expliquent par deux raisons différentes : il semble que 1720 marque réellement la borne d'émergence de l'institution en tant outil de surveillance des affaires privées (par opposition à un simple outil de protection de la sûreté de l'État) ; en revanche la disparition des demandes d'internement à partir des années 1760 apparaît plus « énigmatique » aux auteurs : lorsque la circulaire de Breteuil paraît en 1784 pour limiter la pratique des lettres de cachet, elle paraît coïncider avec une utilisation intense de celles-ci. Il faut donc supposer avec Foucault et Farge que les archives de la période 1760-1780 aient été déposées ailleurs, puis dispersées avec le temps.

Ainsi donc c'est la période 1720-1760 qui fournit la plus de documentation s'agissant de l'usage des lettres de cachet pour le règlement de conflits privés. Les auteurs justifient alors le choix de la date de 1728 et de 1758 par le caractère extrémal des deux dates, séparées par l'intervalle d'une génération.

[1055] Foucault & Farge 1982, p. 23-24.
[1056] *Ibid.*, p. 17 *sq.*

2. Une analyse du discours en appui sur l'analyse statistique des données textuelles

Le *Désordre des familles* constitue donc un corpus, construit sur la base de certaines hypothèses, et accompagné d'un certain ensemble d'interprétations historiennes et philosophiques qui forment les entrefilets du livre. Or, si ce livre et ce corpus entrent dans le champ de notre investigation c'est sur la base de ce rapprochement entre les conceptions de Foucault et de Pêcheux que nous souhaitons mener. Conséquemment, la lecture du corpus par Foucault et Farge, qui constitue les interprétations compilées dans les introductions des parties et dans la conclusion du livre, doit dans notre démarche faire l'objet d'une *relecture* linguistique.

À vrai dire, c'est déjà cette relecture que nous avons pratiquée à propos du corpus des rapports des *Anormaux* : c'est cette relecture qui fait permet de mettre en lumière l'intervention des préconstruits (chapitre IX) comme de plans d'énonciation caractéristiques d'un genre de discours (chapitre X). Dans les *Anormaux* nous avions relevé l'articulation intime de ces deux gammes de formes de langue, nourrissant notre argumentation pour réfuter l'incommensurabilité entre la logique de l'idéologie et celle des normes. De manière générale, on dira que cette relecture linguistique brise l'évidente transparence du sens pour faire ressortir la contribution des formes de langue – contribution « aveugle » parce que formelle – à la construction du sens. Cette lecture souscrit donc aux exigences d'une analyse du discours sensible à la question de l'énonciation formulées à la fin du chapitre IV : faire ressortir l'« insu » du texte en suspendant la compréhension intuitive de celui-ci. Ainsi donc la lecture que nous voulons faire du corpus du *Désordre des familles* doit briser la transparence du sens – dans laquelle évolue au moins en partie la lecture historico-philosophique de Foucault et Farge – pour ne s'attacher qu'aux formes linguistique qui en constituent des points énonciatifs saillants. Elle implique donc nécessairement la *délinéarisation* des textes et des corpus dans une enquête identifiant et relevant certaines formes syntaxiques et leur interaction de manière transversale.

Néanmoins, on l'a montré, parce que la langue est traversée par l'énonciation, l'enquête linguistique est renvoyée en dernier lieu à un espace d'*interprétation*. Le préconstruit par exemple, ne saurait être associé mécaniquement à l'inscription d'une idéologie dans le corpus. Il doit être interprété : l'analyse doit s'appuyer sur des recoupements, et rencontrer le contexte historique et social du corpus. C'est cette

interprétation contextualisée qui était réduite au minimum lors de notre étude du corpus des *Anormaux*, car nous cherchions avant tout à montrer le tissage mutuel des *formes* du préconstruit et des genres de discours. Dans une relecture linguistique du *Désordre des familles*, il y a nécessité d'aller beaucoup plus loin dans l'interprétation.

Or, c'est ici qu'une systématicité dans le parcours du corpus est de mise : les recoupements qui soutiennent l'interprétation doivent recevoir une base solide, allant au-delà de l'intuition de l'interprète. C'est pour cette raison que l'on aura recours à l'outil *statistique*. En permettant de représenter les normes endogènes du corpus, les représentations statistiques de l'analyse des données textuelles permettent de systématiser des gestes d'interprétation qui resteraient sans cela ponctuels : par rapport à l'enquête menée sur le corpus des rapports des *Anormaux* qui interprétait *ponctuellement* le fonctionnement de certaines formes de langue caractéristiques, le travail qui s'engage ici requiert une représentation systématique de la ventilation de celles-ci. C'est seulement à cette condition que les recoupements que nous avons mis au principe de l'interprétation « idéologique » des préconstruits et « normative » des formes propres aux genres peuvent être constitués en appuis solide de l'analyse du discours. Souvenons nous que, déjà dans AAD69, la statistique intervenait minimalement pour calculer la distance minimale permettant de définir une famille paraphrastique constitutive d'un domaine sémantique à l'intérieur du corpus[1057].

Or, si l'on suit la perspective adoptée depuis le début de ce travail, alors il faut bien constater le manque d'un dispositif : AAD69 n'est-elle pas enterrée officiellement en 1979, sous les poids des difficultés à la fois linguistiques et historiques ? Il est vrai que Pêcheux, lui, n'a pas lâché l'affaire et poursuivait dans les années 1980 sa recherche d'un dispositif adéquat : travaux sur de nouveaux analyseurs syntaxiques, démarche d'annotation et d'interprétation incluse dans la constitution du corpus. Pourtant, aujourd'hui, de AAD80 – et son fameux DEREDEC développé avec l'aide de Pierre Plante –, la piste s'est relativement perdue.

Il reste que nous croyons avoir pu montrer que les résultats du travail linguistique de Pêcheux – la catégorie de préconstruit – sont indépendants du dispositif d'analyse du discours qui en implémente la recherche. Bien qu'élaboré devant la rencontre de certaines difficultés de l'analyse syntaxique automatique, le préconstruit comme tel est un concept linguistique indépendant se situant à la charnière de l'énonciation et du discours. Il peut

[1057] *Cf. infra*, p. 177.

donc intervenir en dehors de AAD69 où il a été pour la première fois rencontré. Il en est de même des réflexions sur les types et plans d'énonciation que nous avons mis en avant dans la recherche de ce qui structure les genres de discours disciplinaires comme le rapport.

Ainsi, l'hypothèse que l'on veut proposer est qu'il est possible de pratiquer une analyse linguistique du discours dans la filiation de Pêcheux et Foucault en s'appuyant sur les méthodes actuelles de l'analyse des données textuelles (ADT) issue d'une tradition parallèle à celle de l'analyse du discours de Pêcheux.

2.1. L'analyse des données textuelles : de la lexicométrie à la textométrie

C'est parallèlement au travail de Michel Pêcheux que se développe dans les années 1970 une analyse des données textuelles en vue de l'analyse du discours dans la double filiation du travail d'« analyse statistique des données textuelles » de Jean-Paul Benzécri d'une part[1058], à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, et de « lexicométrie » de Maurice Tournier d'autre part[1059], au laboratoire de lexicométrie politique de l'ENS de Saint-Cloud, laquelle se prolonge dans la « textométrie » propulsée par André Salem et Ludovic Lebart[1060]. Caractérisées par le recours aux statistiques, les différentes filiations de l'analyse des données textuelles ont développé des outils d'analyse différents, lesquels correspondent à diverses manières de décrire les données. Analyses factorielles des correspondances, calcul des cooccurrences, ces méthodes d'analyse correspondent à des types de calculs mais aussi à des approches différentes des données – approches « inductives » et « déductives[1061] » –, donnant lieu à des représentations différentes du corpus – « longitudinale » ou « structurante[1062] ». Pourtant, dans tous les cas, l'appui sur une analyse statistique vise à contourner les limites d'une approche visant à caractériser un discours à partir de la fréquence des items de son vocabulaire.

2.1.1. Insuffisance du calcul des fréquences

Comme le souligne Régine Robin, une hypothèse naïve souvent employée par les historiens des années 1970 pour décrire un discours serait de repérer qu'il est caractérisé

[1058] Benzécri 1973.
[1059] Tournier 1975.
[1060] Lebart & Salem 1988.
[1061] Poudat & Landragin 2017, p. 26 *sq*.
[1062] Née (dir.) 2017, p. 125.

par le vocabulaire propre à un certain groupe socio-politique. Dans ce cadre, le mot est un « indice[1063] » d'un comportement politique : chaque groupe politique doit être repérable à l'emploi spécifique qu'il fait de certains mots. L'on est alors tenté de représenter les mots les plus spécifiques d'un groupe à partir du calcul de la *fréquence* des items du vocabulaire, de sorte à identifier les mots les plus courants dans un certain discours. C'est bien sûr faire l'erreur de croire qu'un locuteur est incapable d'utiliser les mots d'un autre, « pour *simuler* le vocabulaire d'un groupe adverse, pour *masquer* le sien, ou pour créer une *connivence* ironique[1064] ». Plus généralement, pour Régine Robin, cette démarche témoigne des « pièges de l'absence d'une théorie de l'articulation[1065] » entre langue et discours.

Ce piège, c'est celui que souligne Pêcheux lorsqu'il identifie dans la « méthode des décomptes fréquentiels[1066] » un danger de *réification* du sens dans ses formes, danger qui serait en quelque sorte l'inverse de l'oubli de la matérialité langagière du sens. Comme le souligne Pêcheux, si « les mots changent de sens en fonction de la position de celui qui les emploie », alors il n'y a aucune raison de penser que d'une partie à l'autre du corpus, un mot puisse être l'indicateur d'un certain sens qui serait plus ou moins présent selon la fréquence observée de la forme, recomposant un profil sémantique de chacune des parties du corpus. Si c'était le cas, alors l'on aurait abandonné le fondement de l'approche linguistique du discours selon Pêcheux, à savoir l'importation en discours du concept saussurien de *valeur*, à partir de quoi le sens d'un mot se trouve défini par différence comme l'intégrale de ses substitutions synonymiques dans le contexte linguistique de l'énoncé. Si le sens d'un mot est fixé à sa forme, alors le système linguistique n'est plus organisé par le concept de valeur différentielle, mais par le concept d'identité d'un mot et d'une forme : l'on retombe dans la conception de la langue comme nomenclature. Ainsi donc, chez Pêcheux, l'étude des fréquences du vocabulaire est classée parmi les méthodes non linguistiques d'analyse du discours dès AAD69, et associée à un appui sur des concepts non-saussuriens[1067]. En particulier, ce que rate la méthode fréquentielle selon Pêcheux c'est l'appréhension de l'organisation du texte :

[1063] Robin 1973, p. 39.
[1064] Marcellesi 1970, cité par Robin 1973, p. 40.
[1065] Robin 1973, p. 35-50.
[1066] Pêcheux 1969, p. 3.
[1067] « Le rapport au domaine linguistique est ici réduit au minimum : on peut dire que le seul concept d'origine linguistique est celui de la bi-univocité du rapport signifiant-signifié, ce qui autorise à noter la présence du même contenu de pensée à chaque fois que le même signe apparaît. Mais ce concept appartient à un champ théorique pré-saussurien, et la linguistique actuelle repose en grande partie sur l'idée qu'un terme n'a de sens dans la langue que parce qu'il a plusieurs sens, ce qui revient à nier que le rapport du signifiant au signifié soit bi-univoque » (Pêcheux 1969, p. 3-4).

> « Une manière différente de formuler en définitive la même critique consiste à remarque que même si on multipliait les décomptes fréquentiels, on ne rendrait pas compte de l'organisation du texte, des réseaux de relations entre ses éléments : tout se passe comme si la surface du texte était une population dans laquelle on effectuerait ainsi des recensements différentiels ; on obtient bien une description, aussi fine qu'on le désire de la population, mais les effets de sens qui constituent le contenu du texte sont négligés[1068]. »

Ici, ce que dans le texte rate l'analyse statistique des fréquences selon Pêcheux c'est en particulier sa structuration *syntagmatique*, ainsi l'insertion des mots dans un contexte linguistiquement défini, sur la base duquel la notion de paraphrase discursive est construite dans AAD69. La fréquence statistique représente une population d'items – ce pourraient tout aussi bien être des boules bleues, rouges et vertes – et manque structurellement le fait linguistique en tant qu'il indique que les formes langagières sont structurées syntagmatiquement et paradigmatiquement[1069]. Or, ce calcul des fréquences est différent de la représentation de la répartition des formes graphiques à l'aide des méthodes statistiques de l'analyse des données textuelles.

2.1.2. De la fréquence à la variation : la représentation statistique des contrastes du corpus

Ainsi que le souligne Pierre Lafon, le décompte de la fréquence d'un mot dans une corpus est une pratique purement descriptive qui ne relève pas de la statistique ; en revanche, la comparaison des fréquences d'un mot dans différentes *parties* du corpus revient à apprécier les *variations* de la fréquence, dont la mesure, elle, ne peut être que statistique[1070]. De ce fait, l'analyse statistique des données textuelles, qu'elle se situe dans la filiation de Benzécri ou du laboratoire de lexicométrie politique de Saint-Cloud, se donne pour objectif de représenter les *contrastes* du corpus, mesurés par rapport à une norme endogène. Il n'importe pas de repérer la fréquence absolue d'une forme graphique mais de

[1068] Pêcheux 1969, p. 4.
[1069] Notons néanmoins que Pêcheux, dans note du texte précédent, indique que « toutefois », la méthode d'analyse des co-occurrences permet de repérer « un type particulier de relations entre les éléments (à savoir leur présence simultanée dans la même unité de texte) ». Or, précisément, comme on va le voir, la méthode d'analyse des cooccurrences repose sur un calcul statistique permettant d'indiquer la *spécificité* de la rencontre de deux formes par rapport à une norme endogène au texte. Il ne s'agit plus de compter dans l'absolu la fréquence de certaines formes graphiques, mais de relever la spécificité de certaines rencontres par rapport à ce qui pouvait être attendu dans un certain contexte syntagmatique.
[1070] Lafon 1980, p. 128.

repérer la spécificité de la présence de chaque forme dans telle ou telle partie du corpus par rapport à ce qui serait une répartition normale.

Ainsi, son outil de représentation fondamental est celui du *tableau lexical* (ou « tableau croisé », « table de contingence »), lequel « répertorie tous les mots présents dans le texte – un par ligne – et les nombres d'occurrence du mot en question dans les sous-corpus – un par colonne – quelle que soit la méthode de partition choisie[1071] ». Le tableau lexical permet de représenter la « *variation par catégorie*[1072] » (par parties du corpus) de l'emploi de certaines unités textuelles (formes graphiques (« mots »), mais aussi, on va le voir, lemmes, étiquettes grammaticales, *etc.*).

Dans un tel tableau, il apparaît que des unités textuelles ont leurs emplois localisés dans certaines parties du corpus, qu'elles contribuent à particulariser : la question est celle de la représentation et de la mesure de ces contrastes. Pour ce faire, l'analyse statistique peut choisir de représenter globalement les contrastes structurants du corpus ou de se concentrer sur une forme dont on évaluera la spécificité à travers les parititons du corpus. Ces deux approches définissent deux types d'analyses de statistique textuelle que sont d'une part les analyses factorielles des correspondances[1073], d'autre part le calcul des spécificités[1074]. Elles représentent respectivement deux attitudes à l'égard du corpus : une démarche inductive, dans laquelle la description se construit en quelque sorte « sous la direction des données[1075] », dans laquelle l'on cherche à identifier les grandes structures du corpus ; et une démarche *déductive*, « focalisée[1076] », dans la mesure où ce sont des hypothèses – linguistiques en particulier – qui conduisent à interroger la spécificité d'une forme au fil des parties du corpus. Les deux attitudes sont combinées comme deux mouvements distincts mais complémentaires dans la démarche lexicométrique[1077]. Avant de présenter plus en détail ces formes d'analyse, il importe de relever l'apport spécifique,

[1071] Poudat & Landragin 2017, p. 25.
[1072] Lebart & Salem 1988, p. 79.
[1073] Benzécri 1973.
[1074] Lafon 1980.
[1075] Poudat & Landragin 2017, p. 30.
[1076] *Ibid.*, p. 31.
[1077] « Une démarche classique en lexicométrie consisterait à examiner les caractéristiques des différentes partitions afin de prendre connaissance du corpus et de vérifier sa pertinence statistique, 'index hiérarchique (sur l'esnemble puis sur chaque partie) puis à observer les grandes oppositions au moyen d'une analyse facgtorielle ou de tout autre outil de statistique multidimensionnelle. Le second mouvement consisterait à examiner les spécificités par partie, c'est-à-dire à s'interroger en termes de vocabulaire commun (partagé), vocabulaire spécifique, vocabulaire original. L'ordre de ces étapes étant susceptible de variations selon les points de vue que l'on désire apporter » (Leblanc 2005, p. 56).

quoique plus récent, de la « textométrie » dans le domaine de l'analyse des données textuelles.

2.1.3. De la lexicométrie à la textométrie

L'on observe, depuis les années 1980-90, une refondation de l'usage des statistiques en analyse des données textuelles, lequel peut s'apparenter à un « changement de paradigme du champ[1078] ». En s'appuyant sur des outils nouveaux comme le calcul des *cooccurrences* et des *segments répétés*, la textométrie réintroduit la dimension syntagmatique du *texte* dans le champ de l'analyse. Ainsi que le souligne Virginie Lethier, il est possible d'identifier trois grands chantiers définitoires de la « textométrie » : redéfinition des unités linguistiques prises en compte par l'approche statistique, mise en œuvre d'une approche syntagmatique du texte, enfin « tournant herméneutique[1079] » avec le principe des « retours au texte ».

Ainsi, la chercheure relève que, tandis que la lexicométrie s'appuyait surtout sur l'analyse de données *lexicales,* la textométrie prend pour données d'autres unités textuelles, notamment syntaxiques et sémantiques. Avant tout, le dispositif prend en charge une étape fondamentale de « *lemmatisation* » des formes graphiques[1080] : différentes formes graphiques sont identifiées comme différentes flexions d'une même unité du lexique et regroupées sous l'étiquette d'un seul et même *lemme* (par exemple : les formes verbales conjuguées sont regroupées derrière l'infinitif). Ainsi les unités sur lesquelles l'analyse statistique opère sont déjà formatées par une analyse linguistique de base. Dans cette perspective, la lemmatisation peut s'accompagner d'un étiquetage syntaxique à l'aide des analyseurs *TreeTagger* (présent dans TXM) ou *Cordial*[1081], lesquels annotent chaque mot avec une étiquette de nature grammaticale – ce qui permet de prendre pour entrées ces unités syntaxiques dans les calculs statistiques. De plus, en recourrant à l'annotation manuelle de certaines propriétés linguistiques, la textométrie dégage la possibilité d'un calcul statistique opérant sur des unités de plus haut niveau, comme par exemple celles de l'énonciation : il devient possible, par exemple, par-delà l'étiquette générale de pronom

[1078] Lethier 2009, p. 313.
[1079] *Ibid*., p. 314.
[1080] *Ibid*., p. 315.
[1081] Synapse Développement.

personnel, d'annoter les pronoms de la première et seconde personne fournissant aux outils statistiques des entrées marquant de manière typique l'interlocution.

Ensuite, toujours selon Lethier, c'est la prise en compte de la « séquentialité » du *texte* en tant que tissé par des relations syntagmatiques qui s'avère définitoire de la textométrie[1082]. Loin du « sac de mots[1083] » qu'il pouvait être pour la lexicométrie, le texte est ressaisi par la textométrie dans sa linéarité et sa progression, ce qui met particulièrement en valeur son organisation syntaxique. Ainsi, la textométrie développe l'usage de nouvelles représentations statistiques comme le calcul des *cooccurrences* d'une part et le calcul des *segments répétés* d'autre part : reposant sur des calculs statistiques différents, ces deux analyses permettent cependant représenter la construction *séquentielle* du sens d'un mot, à partir de « voisinages » et d'« antagonismes » qui se tissent au fil du texte[1084]. Dans les deux cas c'est la structure syntagmatique du texte est mise en avant. Ces représentations s'inscrivent dans une démarche « déductive[1085] » dans la mesure où elles se trouvent focalisées sur certaines unités textuelles, dont le choix est guidé par un ensemble d'hypothèses préalables, en particulier de nature linguistique.

Enfin, parce que l'approche textométrique de la cooccurrence implique la réinsertion de l'unité linguistique dans le texte saisi comme contexte syntagmatique, elle implique l'introduction d'un principe de « retour au texte » convoquant une interprétation des résultats statistiques, laquelle « permet à l'analyse de toucher au sens[1086] ». En effet, ainsi qu'on l'a montré au chapitre IX avec l'exemple de la référence des anaphores et des pronoms, toute syntaxe formelle requiert en certains de ses points une intervention de l'interprétation qui met en jeu l'énonciation. La textométrie, avec le principe du « retour au texte », permet de garder trace de cette interprétation inhérente à la syntaxe. Elle consacre du même coup encore une fois le rétablissement de l'ordre syntaxique – cette fois jusqu'à la dimension énonciative – au sein des dispositifs de statistique appliquée aux données langagières.

Après ces brefs repères d'histoire et épistémologie de l'analyse des données textuelles dans la perspective de l'analyse du discours, il convient de présenter plus précisément les types d'analyse statistique sur lesquels nous allons nous appuyer pour notre étude de corpus.

[1082] Lethier 2009, p. 318.
[1083] Rastier 2001.
[1084] Lethier 2009, p. 319.
[1085] Poudat & Landragin 2017, p. 181.
[1086] Lethier 2009, p. 319.

2.2. Un type de représentation statistique globale pour une approche inductive : l'analyse factorielle des correspondances

2.2.1. Représenter les contrastes globaux du corpus

L'analyse factorielle des correspondances peut être considérée comme une approche « longitudinale[1087] » du corpus qui met en avant les *contrastes* entre des partitions du corpus définies par l'utilisateur sur la base d'un ensemble de critères : par exemple année, source, thème, etc. L'on s'intéressera alors à la *relation* entre les propriétés lexicales et syntaxiques des formes du corpus et les parties dans lesquelles elles vont se rencontrer spécifiquement. Cette relation contraste entre elles les parties du corpus, et permet de mettre au jour leurs particularités.

Cette observation de la répartition des fréquences dans le corpus conduit à représenter des tableaux de fréquence contrastant les parties du corpus en fonction de la fréquence spécifique de certains items, tableaux qui peuvent être particulièrement vastes et complexes. Or, l'information contenu dans ces types de tableaux peut être synthétisée de manière commode par la méthode de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) avant d'être interprétée linguistiquement. L'AFC, mise au point par Jean-Pierre Benzécri[1088], est une méthode de statistique descriptive conçue pour l'analyse des données textuelles qui permet de représenter graphiquement les informations les plus essentielles sur la répartition des mots du corpus en fonction à la fois des parties de celui-ci et des propriétés lexicales et syntaxiques des mots.

Comme on l'a déjà indiqué, l'AFC repose sur la constitution d'un tableau à double entrée – le tableau de contingence – qui croise, pour chaque mot, une propriété qui est le lemme ou l'étiquette syntaxique du mot (lignes), avec une propriété qui est la partition du corpus dans laquelle il se trouve (colonnes). Au croisement des lignes et des colonnes se trouve représentée l'information du nombre d'occurrences du mot ayant tel lemme pour telle localisation dans la partition. C'est ce tableau de contingence qui exprime la totalité de l'information sur la répartition des mots du corpus en fonction de leurs propriétés

[1087] Née (dir.), p. 123.
[1088] Benzécri, 1973

(caractéristiques lexico-syntaxiques choisies X localisation dans les partitions du corpus). Par exemple, on a le tableau *T* représentant un cas fictif et volontairement loufoque[1089] :

		Partie du corpus			
		Rouletabille	Sherlock Holmes	Miss Marple	Total
Catégories	Préconstruits	23	19	8	50
	Embrayeurs	10	10	0	20
	Passés simples	7	1	22	30
	Total	40	30	30	100

Un tel tableau est très difficilement lisible dans le cas d'un corpus de données textuelles dans la mesure où très rapidement le nombre d'occurrences totales à représenter sur le tableau dépasse les 50 000, le nombre de lignes représentant des lemmes lexicaux dépasse les 200, pour (souvent) plus d'une dizaine de parties du corpus, portant le nombre de cases du tableau à plusieurs milliers.

2.2.2. Indépendance et écarts à l'indépendance

Sur la base d'un tel tableau, il est déjà possible d'évaluer statistiquement si la répartition des mots dans les parties dépend des propriétés lexicales ou syntaxiques de ceux-ci ou non. En effet, l'on peut aisément calculer les effectifs marginaux de notre tableau, c'est-à-dire le total d'occurrences contenues dans chaque ligne et chaque colonne. Si l'on fait par exemple le total de chaque colonne, ceci nous donne le nombre de mots contenus dans chaque partie du corpus et la proportion dans laquelle chaque partie contribue au total. Mais justement, si la répartition des mots dans les parties devait s'avérer *indépendante* de leurs propriétés lexicales (ou syntaxiques) – par exemple on a jeté les mots aux hasard dans chaque partie du corpus –, alors l'on devrait observer, *pour chaque ligne du corpus* (qui représentent les propriétés lexicales ou syntaxiques des mots), précisément une répartition dans les parties *identique à la proportion selon laquelle chaque partie contribue au total*. Ce que l'on représente dans le tableau T_0 représentatif d'une situation d'indépendance :

[1089] Inspiré de la présentation de Cibois 2007.

		Partie du corpus			
		Rouletabille	Sherlock Holmes	Miss Marple	Total
Catégories	Préconstruits	20	15	15	50
	Embrayeurs	8	6	6	20
	Passés simples	12	9	9	30
	Total	40	30	30	100

Si le tableau réel correspondait à ce tableau théorique, les propriétés lexicales (ou syntaxiques) qui distinguent les mots entre eux ne modifieraient en rien la répartition de ceux-ci dans les parties du corpus. L'on aurait une situation d'*indépendance* entre les deux propriétés (caractéristiques lexicales/syntaxiques ; localisation dans les parties du corpus). C'est pourquoi il est possible de représenter, par une simple soustraction, le tableau de l'*écart à l'indépendance* T_i entre notre tableau T et le tableau représentant une situation d'indépendance T_0 (notre tableau « reconstitué » à partir de l'information contenue dans ses marges). Il est d'ores et déjà possible d'évaluer si cet écart est significatif d'une réelle relation entre les deux propriétés étudiées au moyen d'un test du khi-deux[1090]. Ainsi :

$$T_i = T - T_0$$

		Partie du corpus			
		Rouletabille	Sherlock Holmes	Miss Marple	Total
Catégories	Préconstruits	3	4	-7	0
	Embrayeurs	2	4	-6	0
	Passés simples	-5	-8	13	0
	Total	0	0	0	0

[1090] La valeur du khi-deux du tableau de contingence est la somme des carrés des valeurs du tableau T_i divisés chacun par les valeurs du tableau T_0. En l'occurrence, cette somme vaut 41,9. Sachant le nombre de degrés de liberté du système (nombre de lignes moins une multiplié par le nombre de colonnes moins une – en l'occurrence 2 x 2 = 4), il est possible de calculer un khi-deux minimal théorique pour un certain pourcentage d'erreur (au moins inférieur à 5%) – en l'occurrence 9,49. Si le khi-deux réel est supérieur au khi-deux théorique alors les deux propriétés ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, au pourcentage d'erreur près. Puisque 41,9 > 9,49 alors on vérifie que c'est bien le cas : les deux propriétés ne sont pas indépendantes dans 95% des cas.

Dans ces conditions, le tableau des écarts à l'indépendance permet de réduire grandement la complexité du tableau initial en extrayant uniquement l'information qui contribue à la *relation de dépendance* entre les deux propriétés étudiées. C'est cette information que l'AFC va représenter graphiquement à travers une procédure d'approximation mathématique. Considérons que notre tableau est représenté par l'objet mathématique dénommé *matrice* : ceci permet de formuler un ensemble d'opérations algébriques qui formalisent le principe de la décomposition du tableau par ses marges. Ainsi :

$$(106) \quad T_i = T_1 + T_2 = C_1L_1 + C_2L_2$$

$$\begin{pmatrix} 3 & 4 & -7 \\ 2 & 4 & -6 \\ -5 & -8 & 13 \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} 2 & 3 & -5 \\ 4 & 6 & -10 \\ -6 & -9 & 15 \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} 1 & 1 & -2 \\ -2 & -2 & 4 \\ 1 & 1 & -2 \end{pmatrix}$$

$$= \begin{pmatrix} 1 \\ 2 \\ -3 \end{pmatrix}.(2 \quad 3 \quad -5) + \begin{pmatrix} 1 \\ -2 \\ 1 \end{pmatrix}.(1 \quad 1 \quad -2)$$

Ainsi l'information complexe contenue dans le tableau d'origine T est réduite à ce qui concerne la dépendance des deux propriétés et représentée de manière simple par la somme $C_1L_1 + C_2L_2$.

2.2.3. Une représentation graphique de l'écart à l'indépendance

L'on parvient alors au but de l'analyse factorielle des correspondances, à savoir de représenter *graphiquement* le tableau des écarts à l'indépendance sur la base de la décomposition qui vient d'être donnée. Il s'agit d'attribuer des coordonnées sur un axe X aux propriétés représentées en colonne (C_1) et aux propriétés représentées en ligne (L_1), et sur un axe Y aux propriétés représentées en colonne (C_2) et aux propriétés représentées en ligne (L_2). Ainsi la ligne des « Préconstruits » reçoit les coordonnées $(1, 1)$, les « Embrayeurs » sont en $(2, -2)$, « Rouletabille » est en $(2, 1)$, « Miss Marple » en $(-5, -2)$:

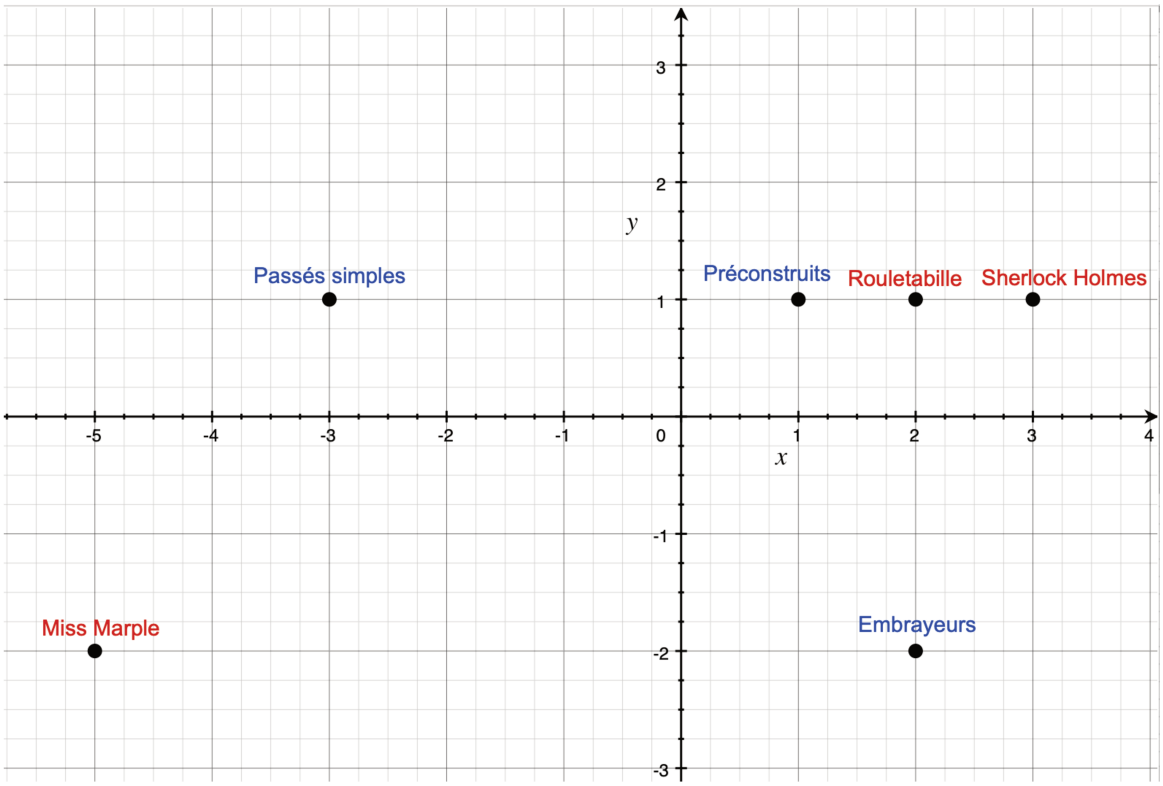

Figure 5. Représentation graphique de la décomposition en matrices Colonne × Lignes

Bien entendu, dans des cas plus complexes que celui présenté ici, T_i ne se décompose pas aussi facilement en deux matrices $T_1 + T_2$, mais en une somme plus complexe comportant huit ou neuf membres (ou « facteurs »). La caractéristique de l'analyse factorielle des correspondances – par rapport à d'autres types d'analyse – est de choisir pour premier facteur de décomposition du tableau d'origine le tableau des écarts à l'indépendance, comme nous l'avons fait.

L'on a donc la représentation graphique des contributions de chaque valeur des propriétés à la relation globale de dépendance entre les deux propriétés. Néanmoins, dans cette représentation, quoique graphique, la *distance* entre deux points n'a pas en général de signification statistique. En effet, s'agissant de la comparaison de deux points, c'est au *produit scalaire* des vecteurs correspondant que le graphique, en vertu de la décomposition (106), donne un sens : il s'agit de la valeur de l'écart à l'indépendance qui concerne la répartition des mots au croisement des deux propriétés – il s'agit de la contribution de l'écart à l'indépendance associée aux deux axes représentés. En effet le produit scalaire a la valeur $(u.v = x.x' + y.y')$, il représente donc le calcul de la valeur *d'une des cases* de la matrice à partir de la décomposition (106), celle qui correspond au croisement des deux propriétés dont on a sélectionné les coordonnées. Par exemple le produit scalaire entre le

vecteur « Embrayeurs » et le vecteur « Rouletabille » a pour valeur $P = 1 \times 2 + 1 \times 1 = 3$, c'est-à-dire précisément la valeur de l'écart à l'indépendance au croisement de la ligne « Embrayeurs » et de la colonne « Rouletabille »

Ainsi un produit scalaire positif entre un point représentant une ligne et un point représentant une colonne implique une contribution positive à l'écart à l'indépendance, c'est-à-dire une attirance entre les deux propriétés ; inversement un produit scalaire négatif représente une contribution négative à l'écart à l'indépendance, c'est-à-dire le fait que les deux propriétés se repoussent. Enfin un produit scalaire nul implique une contribution nulle à l'écart à l'indépendance, c'est-à-dire donc, précisément, l'indépendance entre telle et telle propriété.

2.2.4. Identification géométrique des valeurs remarquables du produit scalaire

Les trois valeurs du produit scalaire évoquées précédemment sont facilement repérables graphiquement en fonction de l'angle entre les deux vecteurs : angle aigu si le produit scalaire est positif,

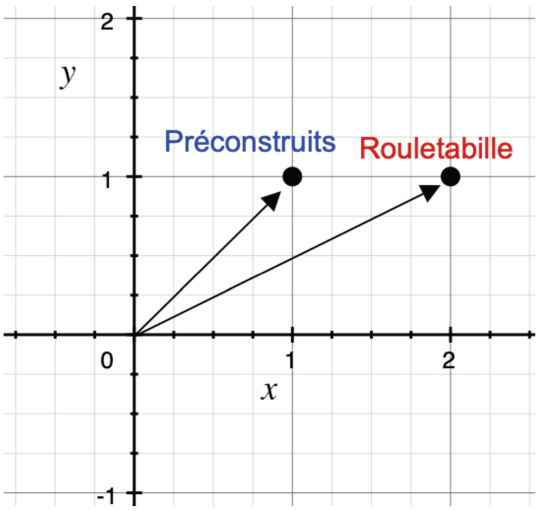

Angle obtus si le produit scalaire est négatif :

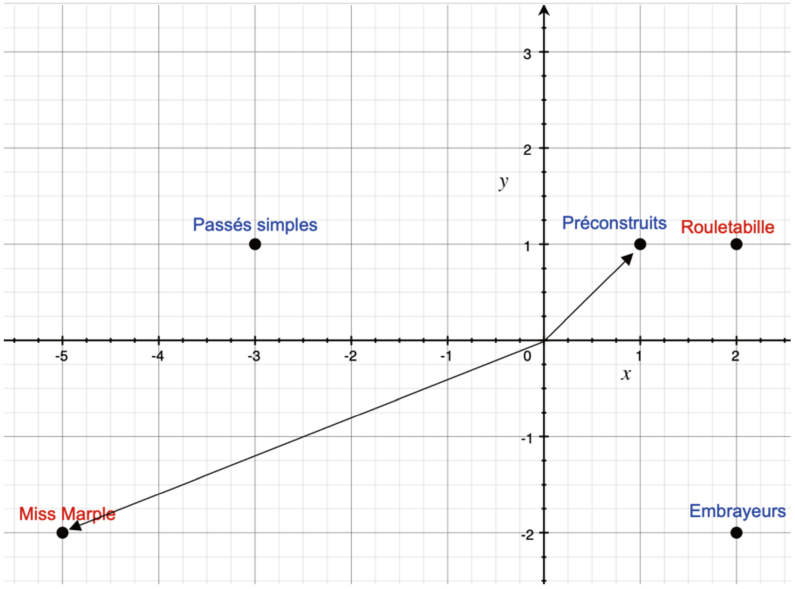

Enfin angle droit si le produit scalaire est nul (en l'occurrence quasi-nul, faiblement positif) :

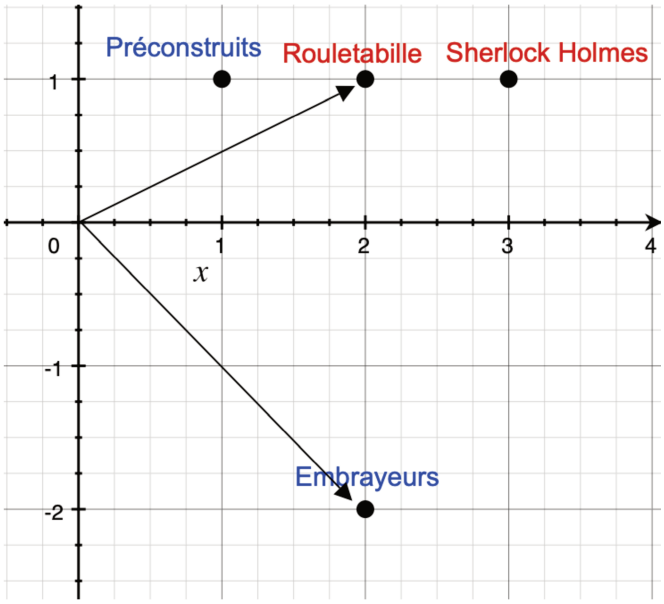

C'est donc de cette forme de représentation que nous allons tirer parti lorsqu'il s'agira de mettre en lumière les contrastes globaux à l'intérieur du corpus.

2.2.5. L'interprétation linguistique des grands ensembles : le télescope

Ici, l'on se trouve dans une démarche qui est naturellement inductive, dans la mesure où l'on observe globalement les contrastes du corpus, sans se focaliser sur une unité

textuelle en particulier. Il reste qu'il n'existe pas de démarche inductive pure : le choix des propriétés à mises en correspondance dans le tableau de contingence constitue précisément l'hypothèse de recherche : seront déterminants le choix de l'unité textuelle (forme graphique, lemme, partie du discours) ainsi que le choix de la partition du corpus (par textes, par auteur, par date, par genre, *etc*.) C'est donc d'abord au niveau de la construction du tableau de contingence que des hypothèses discursives et linguistiques sont engagées : par exemple sur la pertinence de la catégorie de genre, d'auteur, *etc*.

Mais, c'est aussi au niveau de l'*interprétation* du résultat de l'analyse factorielle que le guidage linguistique de l'analyse intervient. Dans une AFC, ce sont des réseaux d'unités textuelles contribuant *ensemble* aux contrastes du corpus qu'il convient d'observer, pour interpréter la signification des axes de l'analyse factorielle. Dans ces réseaux, ce sont des structures *linguistiques* que l'on voit très fréquemment apparaître, ainsi par exemple l'opposition entre parataxe (phrases simples séparées par des ponctuations) et hypotaxe (phrases complexes) ; ou encore entre plan d'énonciation embrayé et non-embrayé dans les termes définis par Benveniste. Par exemple, une répartition similaire des embrayeurs de première et seconde personne avec les temps du présent ou du passé composé témoigne d'un effet de sens à l'échelle de la partie concernée : il s'agit de la présence du plan d'énonciation du discours au sens de Benveniste. Ici, si les chiffres des données n'étaient pas loufoques, il faudrait interpréter la disposition des données sur l'axe X à partir de l'opposition diamétrale entre « passés simples » (X = – 3) et « embrayeurs » (X = + 2), parce que l'on sait par ailleurs, grâce à nos connaissances linguistiques, que ce sont deux formes caractéristiques des deux plans d'énonciation exclusifs que sont discours et histoire au sens de Benveniste.

À l'échelle synoptique du contraste global des parties du corpus, ce sont de tels concepts transversaux qui permettent le contrôle et l'interprétation linguistique des résultats statistiques.

2.3. Des représentations statistiques focalisées pour une approche déductive : analyse des spécificités, calcul des cooccurrences.

2.3.1. Le calcul des spécificités : focalisation sur une unité

À l'instar de l'analyse factorielle des correspondances, le calcul des spécificités prend pour objet de base un tableau de contingence croisant des unités textuelles (formes graphiques, lemmes, parties du discours) avec des parties du corpus. Mais, à la différence de l'analyse factorielle des correspondances qui propose une représentation globale de la contribution des unités textuelles aux contrastes du corpus, le calcul des spécificités se focalise sur une unité textuelle en particulier (lignes) et mesure sa *spécificité* dans les différentes parties du corpus (colonnes). Comme l'indiquent Poudat et Landragin, plusieurs méthodes de calcul existent[1091]. La plus simple se nomme « calcul de l'écart réduit » et est fondée sur la notion de distribution normale. Cette dernière caractérise la distribution d'une population suivant une variable qui relève de la loi normale[1092]. Il s'avère précisément que les unités linguistiques prises commes données textuelles dans un corpus ou une partie de corpus se distribuent suivant une distribution normale, qui est de plus en plus apparente à mesure que la taille de l'échantillon augmente. C'est la variable fréquence qui suit une loi normale. Les unités qui se trouvent dans les 5% se situant au-delà de deux écarts types à la moyenne sont significativement présentes ou absentes dans la partie considérée. Néanmoins, il faut prendre en compte cela que les unités linguistiques connaissent des variations de fréquences qui ne sont pas propres au corpus étudié : par exemple les unités fonctionnelles comme les articles et les prépositions sont toujours surreprésentées par rapport aux autres, quel que soit le corpus – ce qui pourrait masquer le fait qu'elles sont spécifiquement surreprésentées dans une partie plutôt que dans une autre. C'est pourquoi l'on calcule un « écart réduit », c'est-à-dire que l'on se représente une distribution normale centrée (sa moyenne est de zéro elle est donc centrée sur l'axe Y) et

[1091] Poudat & Landragin 2017, p. 156.

[1092] Soit une variable continue comme la taille des habitants d'une région. L'on a toutes les raisons d'attendre que celle-ci soit représentée par une courbe en cloche – dite courbe de Gauss –, impliquant que la variable « taille » relève d'une loi normale. Autrement dit, les valeurs de la variable se distribuent symétriquement autour de la moyenne, qui coïncide avec le *mode* (valeur la plus fréquente) et la *médiane* (valeur qui divise l'ensemble des valeurs en deux parties égales). Cette distribution a des propriétés remarquables : plus des deux tiers des valeurs se situent à ± un écart type de la moyenne (lequel vaut la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts à la moyenne) (*Ibid.*, p. 158).

réduite (chaque fréquence étant divisée par l'écart-type, les données sont indépendantes de l'échelle choisie)[1093].

Néanmoins, dès lors que l'on observe des unités textuelles ayant de faibles fréquences, il n'est plus possible d'observer une distribution normale, car celle-ci n'apparaît nettement qu'à partir d'un certain volume de données. Plusieurs solutions ont été proposées, comme de recourir à la loi de Poisson[1094], mais la solution qui l'a emporté repose sur modèle de distribution hypergéométrique. Celui-ci ne représente pas un écart mais une probabilité. En effet, si l'on considère la longueur T du corpus en nombre d'occurrences, la longueur t d'une partie, la fréquence f de la forme dans le corpus, la fréquence k de la forme dans la partie, alors le calcul de la probabilité *X* dans le modèle hypergéométrique représentera la probabilité de tirer au hasard k fois la forme rencontrée dans cette partie dans ce corpus[1095].

Or, précisément, en spécifiant les paramètres T, t, f, il est possible de représenter un modèle théorique de la probabilité *X* en fonction de k, auquel comparer la fréquence observée. Ainsi, il apparaît une fréquence théorique attendue de k, qui est la valeur modale de la courbe (la valeur la plus probable), par rapport à laquelle la fréquence observée sera spécifiquement élevée ou spécifiquement faible.

[1093] L'on a la formule suivante, pour X une fréquence, $écart\ réduit = \frac{X - moyenne}{écart - type}$. Dans le cas des données textuelles, la formule est adaptée puisque les fréquences dépendent de la longueur des textes, ce qui donne la formule $écart\ réduit = \frac{fréquence\ observée - fréquence\ théorique}{\sqrt{fréquence\ théorique}}$, avec $fréquence\ théorique = \frac{nb\ d'occurrences\ observées \times étendue\ de\ la\ partie}{étendue\ du\ corpus}$ (Poudat & Landragin 2017, p. 160).

[1094] Guiraud 1960, p. 37.

[1095] La formule de la probabilité est la suivante $Prob(X = k) = \frac{\binom{f}{k}\ \binom{T-f}{t-k}}{\binom{T}{t}}$ avec $\binom{n}{p}$ le cardinal de l'ensemble des combinaisons de n éléments pris par groupes de p éléments (Lafon 1980, p. 138).

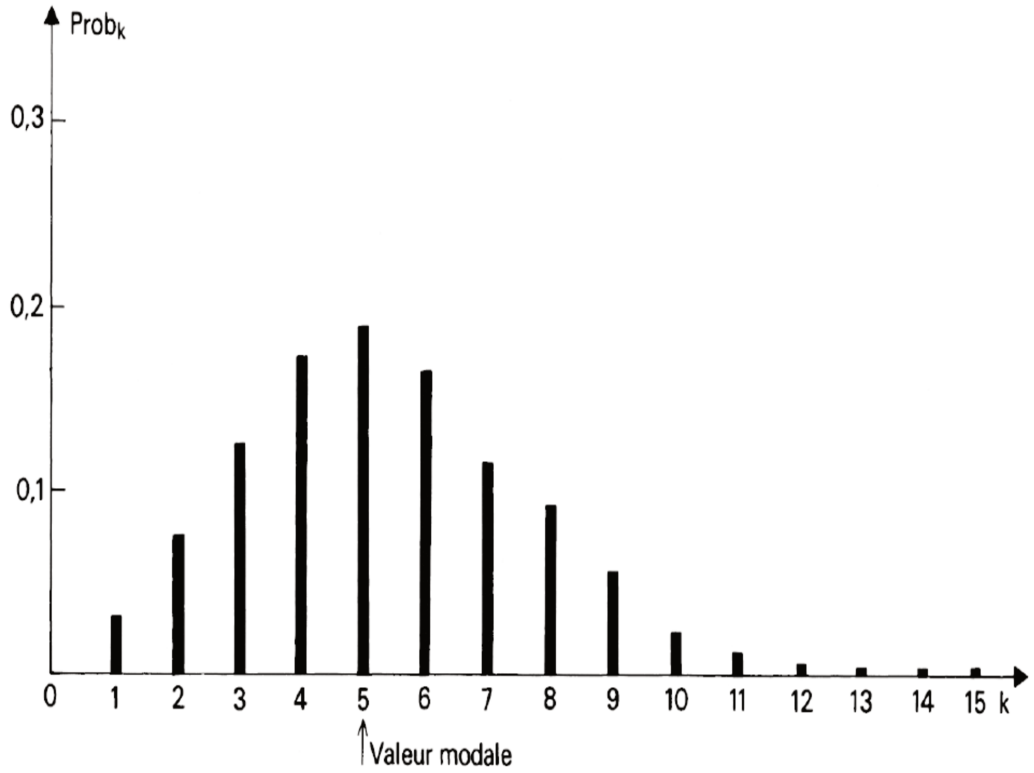

Figure 6. Probabilités théoriques de tirer k occurrences au hasard en fonction de la fréquence k pour une valeur fixée des paramètres T, t, F (Lafon 1980)

Dans le premier cas il faut calculer la somme des probabilités que la fréquence soit encore plus élevée (probabilité d'avoir au moins *k* occurrences), dans le second il faut calculer la somme des probabilités que la fréquence soit encore plus faible (probabilité d'avoir au plus *k* occurrences). On définit alors, dans l'un ou dans l'autre cas, l'« indice de spécificité » comme le logarithme de base 10 de cette probabilité, qui nous donne l'ordre de grandeur de la probabilité : une probabilité de 1/100 correspond à un score de 2, une probabilité de 1/1000 correspond à un score de 3, etc.

En d'autres termes, l'on définit la spécificité d'une forme dans une partie à partir de la probabilité que le hasard ne puisse pas l'assumer tout seul. Plus l'indice de spécificité est fort (en valeur absolue) plus il est difficile pour cette forme de se trouver là par pur hasard, en regard de sa distribution dans le reste du corpus. Notons qu'une fois le calcul de l'indice de spécificité effectué, il est possible d'ordonner les résultats obtenus de différentes manières pour faciliter divers types de lecture : l'on peut prendre la liste des unités textuelles et regarder la spécificité de chacune dans les parties du corpus ; mais l'on peut aussi choisir d'ordonner les diagnostics de spécificité en fonction des parties du corpus et regarder, pour chaque partie, les formes qu'elle sur-emploie ou sous-emploie. Ces deux

lectures sont complémentaires et doivent être privilégiées en fonction du point focal de l'analyse : l'unité textuelle ou la partie du corpus.

2.3.2. Le calcul des cooccurrences : le tissage syntagmatique du texte au microscope

Lorsque Pierre Lafon définit la cooccurrence, il la représente comme « la manifestation matérielle des rapports et des relations diverses qui se nouent dans la chaîne syntagmatique d'un texte[1096]. » Ainsi, étudier les cooccurrences ce n'est pas étudier directement les rapports syntagmatiques entre les mots, mais « seulement leurs traces à la surface du texte ». En soi, la relation de cooccurrence n'est pas linguistique, mais purement matérielle : il pourrait s'agir de tout autre chose que de formes linguistiques, l'on pourrait tout de même calculer leurs cooccurrences pour peu qu'elles apparaissent sous la forme d'une chaine (ainsi des boules de différentes couleurs). Ainsi donc, si un traitement statistique des cooccurrences a du sens, c'est sous la condition d'une interprétation linguistique qui met au jour, derrière le fait de cooccurrence, le ou les rapports syntagmatiques correspondants.

La méthode de calcul des cooccurrences passe par la définition d'un mot *pivot* autour duquel l'on va rechercher les formes les plus fréquentes en fonction de leur distance. Elle est issue des travaux de Pierre Lafon (1981), dont nous reprenons l'exposition : soit une forme P et $P_1, P_2, \dots, P_i$ ses occurrences dans le texte. Autour de chaque P_i sont définies deux expansions $e_i av$ et $e_i ap$ (expansion i « avant » et « après ») conformément à ce schéma :

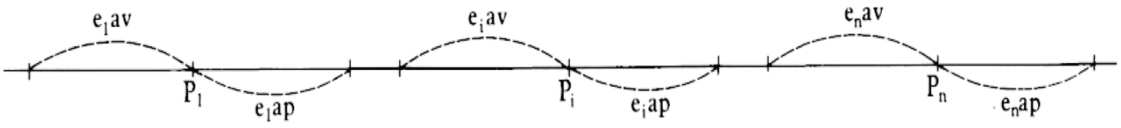

Figure 7. Expansions des cooccurrents (Lafon 1981)

Toutes les expansions qui précèdent le pivot sont réunies en un seul sous-ensemble (EAV) ; de même pour celles qui suivent le pivot (EAP). Ces deux sous-ensembles contiennent toutes les formes en cooccurrence ave le pivot P dans le texte. Dès lors, toute forme F qui appartient à EAV ou EAP est munie de deux indicateurs que sont la (co-)fréquence, à savoir

[1096] Lafon 1981, p. 97.

la fréquence de F dans EAV ou EAP, et la distance moyenne qui à chaque rencontre sépare F de P[1097]. Lorsque plusieurs formes de EAV ou EAP sont sélectionnées, leur liaison avec le pivot peut être hiérarchisée par un coefficient de cooccurrence – sur lequel nous allons revenir – ; l'on obtient alors le « spectre lexical » des formes les plus attirées par le pivot P, que l'on peut représenter dans le schéma suivant où les nombres indiquent l'éloignement hiérarchique :

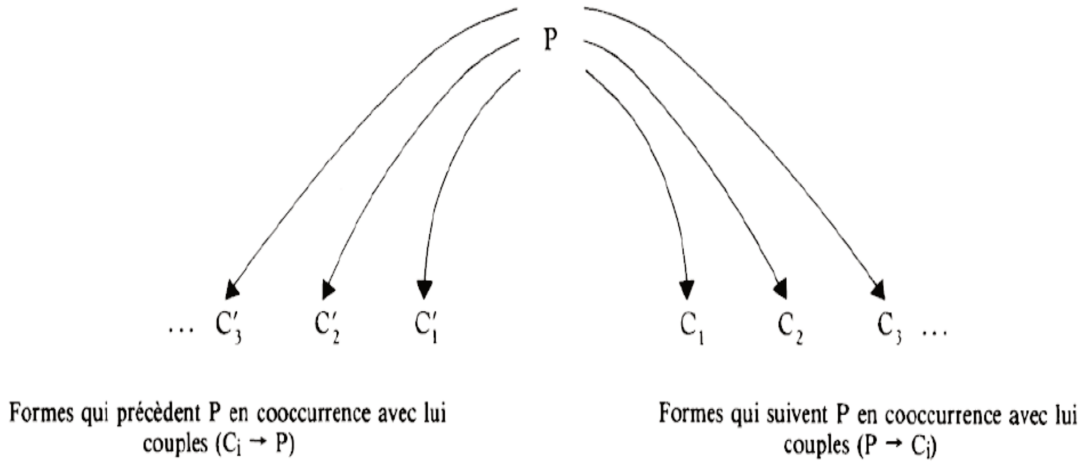

Figure 8. Spectre lexical hiérarchique des cooccurrents d'une forme (Lafon 1981)

C'est précisément dans la définition de ce coefficient de cooccurrence que les statistiques interviennent. L'on veut pouvoir hiérarchiser les cooccurrents selon une nomre endogène au corpus. Le développement de la réflexion de Lafon l'a amené à envisager plusieurs modèles pour le calcul de ce coefficient de cooccurrence, et il indique lui-même indique être revenu sur sa première formulation d'un tel coefficient[1098]. Or, c'est finalement sur le modèle hypergéométrique vu précédemment que la détermination de ce coefficient va s'arrêter en se formulant comme *indice de spécificité*. Celui-ci prend en compte le nombre T d'occurrences d'une forme le corpus, le nombre t d'occurrences de la forme dans les contextes du pivot, la fréquence F du cooccurrent dans le corpus, la fréquence f du cooccurrent dans les contextes du pôle. Ainsi donc, là aussi, en vertu du modèle hypergéométrique, la cooccurrence va être d'autant plus spécifique qu'il y aura moins de

[1097] Néanmoins, comme le souligne Lafon lui-même il est possible de critiquer cette représentation de la cooccurrence qui, en distinguant les contextes avant et les contextes arrière, introduit une asymétrie entre le mot pivot et ses cooccurrents : dès lors si F est cooccurrent avant de P, il n'est pas sûr que P soit cooccurrent avant de F. Or, l'on pourrait vouloir rechercher spécifiquement ce qu'il y a de symétrique dans les relations de coocurrences entre formes, pour exprimer l'attraction réciproque de deux thèmes (Lafon 1981, p. 105 *sq.*) Néanmoins, la démarche peut y perde sur le plan du contrôle syntaxique, puisque la successivité de la chaine syntagmatique (et donc son asymétrie entre l'avant et l'après) est la propriété essentielle par laquelle les positions syntaxiques s'enregistrent comme places.

[1098] Lafon 1981, p. 103.

chances que les deux formes se rencontrent par hasard dans ce contexte dans ce corpus. Les cooccurrents vont donc être hiérarchisés en fonction de leur spécificité.

Or, en jouant sur la taille du contexte, c'est-à-dire la distance des cooccurrents recherchés par rapport au mot pivot, l'on peut contrôler la valeur syntaxique du lien statistique mis au jour. En effet, dans la langue, les *positions* qui déterminent les propriétés syntaxiques – positions que l'on représente hiérarchiquement dans des arbres dont les nœuds correspondent à des environnements distributionnels – se *projettent* sur la chaîne syntagmatique, sur ce que l'on peut appeler la *place*. Bien évidemment les informations contenues dans les *places* ne représentent qu'imparfaitement les *positions*, car sinon il n'y aurait pas le fait massif de l'ambiguïté syntaxique. Néanmoins, les places permettent de saisir une partie de l'information linguistique contenue dans les positions : ainsi une préposition précède immédiatement le nom qui la complète, un déterminant se trouvera placé avant le nom qu'il spécifie, et seuls des adverbes et des adjectifs pourront occuper l'espace intermédiaire. Toutes ces informations de *places* – représentatives de positions syntaxiques – peuvent être utilisées pour contrôler la distance dans la chaîne à partir de laquelle la recherche des cooccurrents s'opère.

Ainsi donc, les outils statistiques de l'analyse des données textuelles, combinant démarche inductive et démarche déductive, peuvent légitimement être employés pour une analyse du discours sous le contrôle de concepts linguistiques comme préconstruit et genre. Il est donc parfaitement légitime de réinvestir les outils lexicométriques depuis une position théorique issue de Pêcheux, et ce d'autant plus, bien entendu, que la filiation d'AAD69 comme dispositif semble à bien des égards interrompue.

3. Le dispositif informatique : logiciel et encodage du corpus

3.1. La recherche d'un dispositif informatique

Les représentations statistiques à partir desquelles décrire les données textuelles se font le critère de sélection des différents outils logiciels disponibles pour entreprendre une analyse du discours outillée.

3.1.1. Alceste ? Une approche essentiellement inductive

Dans l'ensemble des logiciels d'analyse du discours outillée actuels, il en est un groupe qui se distingue pour qui s'est plongé dans l'étude fastidieuse du fonctionnement d'AAD69 : il s'agit des logiciels construits sur la base de la « méthode Alceste », à savoir ALCESTE (Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte) proprement dit, et Iramuteq[1099]. En effet, ce qui frappe le lecteur de Pêcheux dans la méthode Alceste c'est le certain air de famille d'un dispositif dont l'élément fondamental est là-aussi nommé « énoncé élémentaire » , et dont le but est de fournir une caractérisation globale des « structures saillantes[1100] » d'un texte, à l'image de la structuration globale d'un « processus discursif » par des « domaines sémantiques » dans AAD69. Ce logiciel aurait donc tout pour plaire à un chercheur qui se préoccupe d'analyse du discours dans la filiation de Pêcheux. Or, nous allons voir que sa structure donne trop de poids pour nous convenir à la part inductive de la démarche de l'analyse des données textuelles.

Pour Reinert, similairement à Pêcheux, un énoncé élémentaire est associé à un certain sujet énonciateur. L'objectif de la modélisation du corpus est alors de faire appraître les formes langagières qui contribuent, dans l'énoncé, à la construction d'une représentation du monde du point de vue de ce sujet énonciateur[1101]. Le corpus chez Reinert est ainsi modélisé par un tableau croisant, en lignes, les « énoncés élémentaires », et, en colonnes les bases lexicales et lexèmes convoquées dans ces énoncés[1102]. Or, là aussi de manière similaire à AAD69, la démarche d'Alceste consiste à regrouper les énoncés élémentaires en « classes d'énoncés » (à l'image des « domaines sémantiques » de AAD69) sur la base de la comparaison des items lexicaux que plusieurs énoncés élémentaires auront en commun. Ces classes doivent rapprocher les représentations sémantiques véhiculées par les énoncés sur la base de la proximité lexicale des formes qu'ils contiennent : à ces objets représentés correspond une même construction lexicale de la référence, soit, dans les termes de Reinert, un même « monde lexical[1103] » associé à un point de vue subjectif. De ce fait, l'ensemble des « mondes lexicaux » repérés dans le corpus en constituent la structure

[1099] Marchand & Ratinaud, 2015.
[1100] Née (dir.) 2017, p. 125.
[1101] « Notre hypothèse principale consiste justement à considérer le vocabulaire d'un énoncé particulier comme une trace pertinente de ce *point de vue* [du sujet énonciateur] : il est à la fois la trace d'un lieu référentiel et d'une activité cohérente du sujet-énonciateur » (Reinert 1993, p. 11).
[1102] « La notion d'énoncé renvoie à celle d'un "sujet-énonciateur" et la notion de lexème, à celle d'un "objet" de référence » (Reinert 1993, p. 10).
[1103] Reinert 1993, p. 12.

sémantique. Or, la constitution de ces classes repose sur la représentation d'une distance à travers un nombre binaire, laquelle ressemble à la distance paradigmatique entre énoncés dans AAD69. Néanmoins, plutôt que de comparer deux à deux les énoncés élémentaires, Alceste compare chaque énoncé à l'ensemble des items lexicaux du corpus – ainsi, dans le nombre binaire, 1 représente la présence d'un item lexical, 0 son absence – ; Alceste regroupe ensuite les énoncés sur la base d'un algorithme qui se nomme « classification hiérarchique descendante[1104] », qui fournit par itération des classes d'énoncés toujours plus restreintes.

Ceci étant dit, Max Reinert, s'il emploie le terme d'« énoncés élémentaires », ne fait pourtant pas référence à Pêcheux ; et à bon droit, car lorsque l'on se penche sur la constitution de cet « énoncé élémentaire » – qu'il nomme aussi « unité de contexte élémentaire » – l'on voit toutes les divergences qui séparent radicalement Reinert et le linguiste – lesquelles touchent précisément à leur conception de la notion de *contexte*. En effet, alors que pour Pêcheux l'unité contextuelle qui constitue l'énoncé élémentaire est défini par une structure énonciative d'assertion – appuyée d'abord sur une syntaxe rudimentaire (AAD69), puis ensuite sur la notion de *lexis* (AAD75) – ; pour Reinert, le contexte de l'unité de contexte élémentaire n'est absolument pas défini par des concepts linguistiques mais par une caractérisation *statistique*. Reinert reprend à son compte les remarques du statisticien Jean-Paul Benzécri sur la fragilité de la notion sémiotique distributionnelle de contexte étendue par Harris de la langue au discours dans l'article fondateur « *Discourse Analysis* » :

> « Le terme de contexte ou celui d'environnement qu'emploie Z.S. Harris, offre la même ambiguïté que celui d'unité ou d'élément. En toute rigueur, le contexte d'un mot, c'est le texte moins le mot. Parler de contexte d'un élément suppose donc qu'on ait défini des unités d'ordre supérieur à l'élément qui seront à celui-ci ce que le texte est au mot[1105]. »

On le voit, Benzécri a saisi – comme Pêcheux – le caractère problématique du geste harrissien d'importation en discours d'une notion sémiotique de contexte définie dans le cadre de la phrase en langue : le contexte n'est définissable que dans le cadre de l'existence d'une unité intégrative. Mais à la différence de Pêcheux qui travaille le problème en insistant sur l'articulation entre langue et discours et requiert la redéfinition d'une notion *sémantique* de contexte au sein d'un énoncé qui correspond tout de même à la notion

[1104] Reinert 1983.
[1105] Benzécri 1973, pp. 5-6.

syntaxique de phrase[1106], Benzécri et Reinert après lui abandonnent tout soubassement linguistique à la notion de contexte et donc toute ambition de représenter *dans le dispositif* l'articulation entre langue et discours ; en conséquence le contexte est défini statistiquement :

> « Nous nous éloignons ainsi du modèle classique de la notion de *distribution d'un mot,* puisque nous perdons la syntaxe des phrases, mais nous affirmons que d'un certain point de vue (celui de l'approche statistique de *contextes types* et non de l'approche sémantique de *contextes locaux*), cette perte est faible compte tenu de la dimension réduite de ces *unités de contexte*, la simple apparition de mots dans une unité devient, en elle-même, très significative des liens pouvant unir ces mots[1107]. »

Avec cette redéfinition de la notion de contexte, l'ancrage linguistique de la notion d'énoncé disparaît. Il en est à vrai dire de même pour la notion de « lexème » qui, dans Alceste, perd son sens linguistique au profit d'un sens statistique défini au sein du corpus, d'où la formule de « forme réduite[1108] » que Reinert emploie aussi en concurrence avec « lexème ». C'est ainsi que l'on peut reprocher à la *lemmatisation* que Alceste réalise de n'être pas justifiée linguistiquement[1109]. En vertu de la définition des « énoncés élémentaires » et des « formes réduites », la méthode Alceste ne correspond pas à l'approche qui doit nous convenir, puisque les phénomènes que nous voulons étudier (préconstruit, plans d'énonciation dans les genres) reposent sur des bases linguistiques structurantes.

Pourtant, il est vrai par ailleurs qu'il n'existe pas, parmi les logiciels les plus connus, de dispositifs qui, à l'image de AAD69, prendraient pour unités des « énoncés élémentaires » à base linguistique. À raison en un sens, puisque, comme nous l'avons montré, l'existence même du préconstruit rend impossible la représentation d'une procédure formelle de réduction des énoncés complexes en énoncés élémentaires sans recours à l'interprétation. Il faut donc sans aucun doute faire le deuil de cette structure du dispositif. Il semble alors qu'il soit pertinent d'accepter de positionner l'intervention d'hypothèses linguistiques *en amont* dans la préparation du corpus (son balisage comme nous allons le voir), et *en aval* dans l'interprétation des résultats d'une analyse qui, pour tout le reste, sera fondamentalement statistique : relevé des fréquences de certains items

[1106] La phrase étant le lieu de la *conversion* de la langue en discours, *cf. supra*, p. 158 et 251.
[1107] Reinert 1990, p. 26-27.
[1108] Reinert 1993, p. 17.
[1109] Ainsi Alceste peut classer sous le même lemme *incid+ent* les formes suivantes : *incidence, incidences, incident* et *incidents*, n'ayant absolument pas le même sens lexical, ce qui est parfaitement problématique d'un point de vue linguistique (Delavigne 2004).

dans une partition du corpus par rapport à une autre, relevé des cooccurrents de certains items. Pour maintenir cette lecture linguistique des résultats statistiques, il apparaît logique de chercher à se donner autre chose que des « énoncés élémentaires » à base statistique comme unités fondamentales (méthode Alceste), ainsi par exemple, en cherchant un dispositif logiciel qui permette de travailler sur des *formes* linguistiques, en contrôlant la représentation des formes graphiques du corpus en lemmes et leur étiquetage syntaxique.

Il est vrai que IraMuteq, tout en permettant de réaliser une analyse suivant la méthode Reinert, offre la possibilité de travailler aussi en dehors de la constitution statistique d'énoncés élémentaires. Il est vrai aussi que IraMuteq offre la possibilité de ne pas travailler avec la lemmatisation en « formes réduites » sur des bases statistiques. Il reste néanmoins que Iramuteq, reste orienté vers une approche inductive du corpus, et n'offre pas la possibilité de réaliser toute la gamme des approches déductives : ainsi, par exemple, le calcul des cooccurrents n'y est pas disponible. C'est cette volonté de conserver un fort ancrage dans une approche déductive qui guide alors notre choix.

3.1.2. Le choix de TXM : possibilité d'une recherche déductive autant qu'inductive

Ce sont les possibilités offertes par le logiciel TXM[1110] qui fondent notre choix de l'employer comme outil de référence dans notre étude de corpus. L'orientation *linguistique* de notre démarche implique de se donner les moyens de réaliser une étude inductive mais aussi, crucialement, déductive du corpus. Certains de nos objets d'études comme le préconstruit ou les plans d'énonciation caractéristiques des genres de discours sont des hypothèses linguistiques à partir desquelles interroger le corpus dans une approche déductive. Or, si le logiciel donne accès à toute une gamme d'outils inductifs comme l'analyse factorielle des correspondances – tout en permettant un contrôle très précis des partitions du corpus qui vont servir de support à la description des contrastes de celui-ci – c'est aussi l'essentiel des outils déductifs que nous avons présentés que le logiciel rend disponible, en particulier analyse des spécificités et calcul des cooccurrences[1111].

[1110] Heiden & *alii*, 2010.

[1111] Notons qu'un des autres outils déductifs de l'analyse du discours est l'inventaire des segments répétés (Salem 1987). Un segment répété est une suite de formes graphiques non séparées par un signe de ponctuation, qui apparaissent plus d'une fois dans un corpus. Il est possible de dresser automatiquement l'inventaire de tous les segments répétés d'un corpus. On peut ensuite mettre en ordre cette inventaire en fonction de la longueur des segments et de leur fréquence. TXM ne permet pas un tel calcul, c'est pourquoi nous nous autoriserons un détour par *Le Trameur* pour interroger le corpus avec un tel outil. Les segments

De plus, TXM dispose d'un langage de requêtes structuré[1112] qui se nomme le Corpus Query Language (CQL) et qui permet une exploitation précise du corpus dans le cadre des approches déductives. CQL permet de représenter autant des lemmes que des étiquettes syntaxiques, grâce au concours de TreeTagger, ce qui permet de formuler des requêtes portant sur des *patrons syntaxiques*, appelant plusieurs unités textuelles définies de manière complexe. Ainsi par exemple, si l'on s'intéresse aux nominalisations verbales, un certain nombre d'arguments syntaxiques existent pour considérer, qu'au-delà des caractéristiques morphologiques (terminaison en *-ment* par exemple), la présence d'un argument objet réalisé (en *de* + SN, souligné) est requise pour distinguer une authentique nominalisation (et sa valeur référentielle « processuelle ») d'un simple nom ordinaire issu dérivationnellement d'une nominalisation (valeur « résultative »), ainsi que la détermination de la nominalisation par un article défini (italique)[1113]. Ainsi l'on a la représentation syntaxique suivante de la nominalisation verbale :

(1) *Le* + ADV ? + ADJ ? + (NOM avec suffixe caractéristique) + <u>de + DET + ADV ? + ADJ ? + NOM</u>

Or, ces informations syntaxiques peuvent être traduites dans le CQL pour interroger spécifiquement dans le corpus les formes qui correspondent à notre concept linguistique de nominalisation verbale. Ainsi par exemple, l'on formulera la requête :

(2) [frlemma="le"][frpos="ADV"]?[frpos="ADJ"]?@[word=".*ion|.*ment|.*age|.*ance"& frpos="NOM"][frlemma="de"][frpos="DET:ART|DET:POS"][frpos="ADV"]?[frpos="ADJ"]? [frpos="NOM"]

Ici, chaque item dans la chaine est représenté par une formule entre crochets [X]. Des items peuvent être optionnels : ils ont alors la forme [X]? À l'intérieur des crochets, chaque item est défini à l'aide d'une propriété (ou un ensemble de propriétés – « & » symbolisant le « et » logique et « | » symbolisant le « ou » inclusif logique), qui est ici du type lemme (« frlemma= ») ou du type étiquette syntaxique (« frpos= »). À cette propriété l'on attribue une valeur, qui définit l'ensemble des formes pouvant prendre la place de l'expression entre crochets : ainsi par exemple [frlemma="le"] représente toutes les formes correspondant au lemme « le », ainsi « le », « la », « les », « l' » ; [frpos="ADV"] représente tous les adverbes ; [word=".*ion"] représente tous les mots se terminant par *-ion* .

répétés représentent le figement de formules dans le corpus de manière encore plus stricte que la simple cooccurrence entre deux formes : ce sont de véritables îlots figés qui sont mis au jour par la méthode des segments répété, ce qui permet d'étudier la phraséologie à l'œuvre dans un corpus (Salem 1987, p. 22).

[1112] Poudat & Landragin 2017, p. 23.

[1113] Milner 1982.

Par ailleurs, TXM permet d'enrichir la base de données d'annotations manuelles de haut niveau. Ainsi le symbole @ qui est présent dans l'expression (2) représente la cible d'une *annotation* manuelle du corpus, qui est une des fonctionnalités de TXM permettant une heuristique dynamique entre les outils statistiques et les retours au texte. Ainsi le jeu de 32 étiquettes syntaxiques que fournit TreeTagger peut par exemple être enrichi d'autres étiquettes syntaxiques : ici l'on annote ce nom commun aux propriétés morphologiques et syntaxiques bien déterminées qui est la nominalisation verbale : on crée donc la catégorie [frpos="nominalisation verbale"]. Similairement, à partir de la catégorie « PRO :PER » qui regroupe tous les pronoms personnels nous pouvons constituer la catégorie « PRO :PER_1/2 » qui regroupe les pronoms personnels de la première et seconde personne, de sorte à saisir plus spécifiquement les embrayeurs pronominaux (par opposition au fonctionnement anaphorique de « Il »).

Une fois le choix du logiciel effectué, il faut reste que le livre du *Désordre des familles* doit être transformé en corpus avant de pouvoir entrer dans le champ des outils que nous venons de présenter. Nous parlerons du corpus DESORDRE pour désigner l'objet que nous allons construire.

3.2. Du Désordre des familles au corpus DESORDRE (XML)

Entre le livre édité par Foucault et Farge, qui est déjà une représentation de leur corpus d'étude historique, et un corpus de données textuelles exploitable pour un logiciel comme TXM, un certain nombre d'étapes ont été réalisées.

En un sens, partir d'un livre déjà publié dans notre démarche d'analyse du discours peut sembler problématique, voire même anti-foucaldien : n'est-ce pas justement Foucault qui critiquait le « livre » comme unité dans son archéologie du savoir ? Il est vrai que le livre impose son unité au lecteur à travers l'ensemble des structures de composition textuelle qui lui sont propres : en particulier le découpage en parties, tout comme l'insertion d'une introduction et d'une conclusion. Tout ceci contribue à réinstaller dans ses droits un certain ordre linéaire de la lecture, réinvestissant l'abord intuitif du sens – celui-là même que l'outillage linguistique et statistique devrait précisément contourner.

C'est sans compter le geste subversif à l'égard de la forme du « livre » que réalisent Foucault et Farge en publiant le *Désordre des familles*, dans lesquelles quelques 300 pages sont consacrées à la publication intégrale d'archives dans lesquelles la mise en forme est minimale : pagination, regroupement par dossiers, standardisation de la mise en page,

indications lorsqu'une forme est illisible, ou lorsque le scripteur change. Par ce geste, qui conduit à l'impression d'un ouvrage dans lequel les placets succèdent aux placets sans l'ombre d'un commentaire pendant l'essentiel des pages, c'est Foucault et Farge qui subvertissent le geste de la lecture linéaire, et invitent à une lecture tabulaire, faite d'aller-retours, de comparaisons, de subversions par le lecteur du chapitrage thématique donné par les auteurs eux-mêmes. Dans leur livre, c'est précisément un *corpus* que Foucault et Farge ont voulu représenter.

Ainsi, si l'accès matériel au corpus originel sur lequel ont travaillé Foucault et Farge nous manquera toujours dans notre démarche de relecture, il reste que la représentation qu'ils en fournissent à travers d'une part la lisibilité brute du matériau, et d'autre part une documentation qui permet d'individualiser chacune des pièces, permet néanmoins de reconstituer un ensemble d'informations caractéristiques du corpus qui permettent justement de nous affranchir de la lecture linéaire du « livre ».

3.2.1. Nettoyage du texte et construction des métadonnées de la structure *text* : « dossier », « piece », « date », « rang », « theme »

Nous avons eu la chance de pouvoir prendre notre point de départ dans une version du *Désordre des familles* au format texte (.txt) qui a permis d'économiser le temps fastidieux de numérisation, d'océrisation et de correction, traditionnel dans l'établissement d'une base de données textuelles à partir d'un corpus d'archives. La procédure d'informatisation du corpus a donc ensuite été la suivante.

Nous avons construit un fichier XML (.xml)[1114] pour chacune des 287 pièces du corpus, qui sont délimitées dans l'édition Gallimard par une indication en italique de leur source (code et folio) au sein des archives de la Bastille. Il s'agit d'abord de nettoyer le fichier texte de toutes les informations ne correspondant pas au corpus (ainsi les commentaires de Foucault et Farge, ou encore les titres des parties « Ménages en ruine » ou des dossiers « François Manceau »).

[1114] Le format XML (*Extensible Markup Language*) est nécessaire à la réalisation du balisage des documents, laquelle est une étape essentielle de l'encodage d'une base de données textuelles comme on va le voir. Par ailleurs, notre corpus XML pourrait passer au format XML-TEI (*Text Encoding Initiative*), via quelques aménagements le hissant aux normes de l'inter-opérabilité entre logiciels. De ce fait, il pourra être partagé avec la communauté des chercheurs. Sur les enjeux du format XML-TEI, *cf*. Daoust & *alii* 2006.

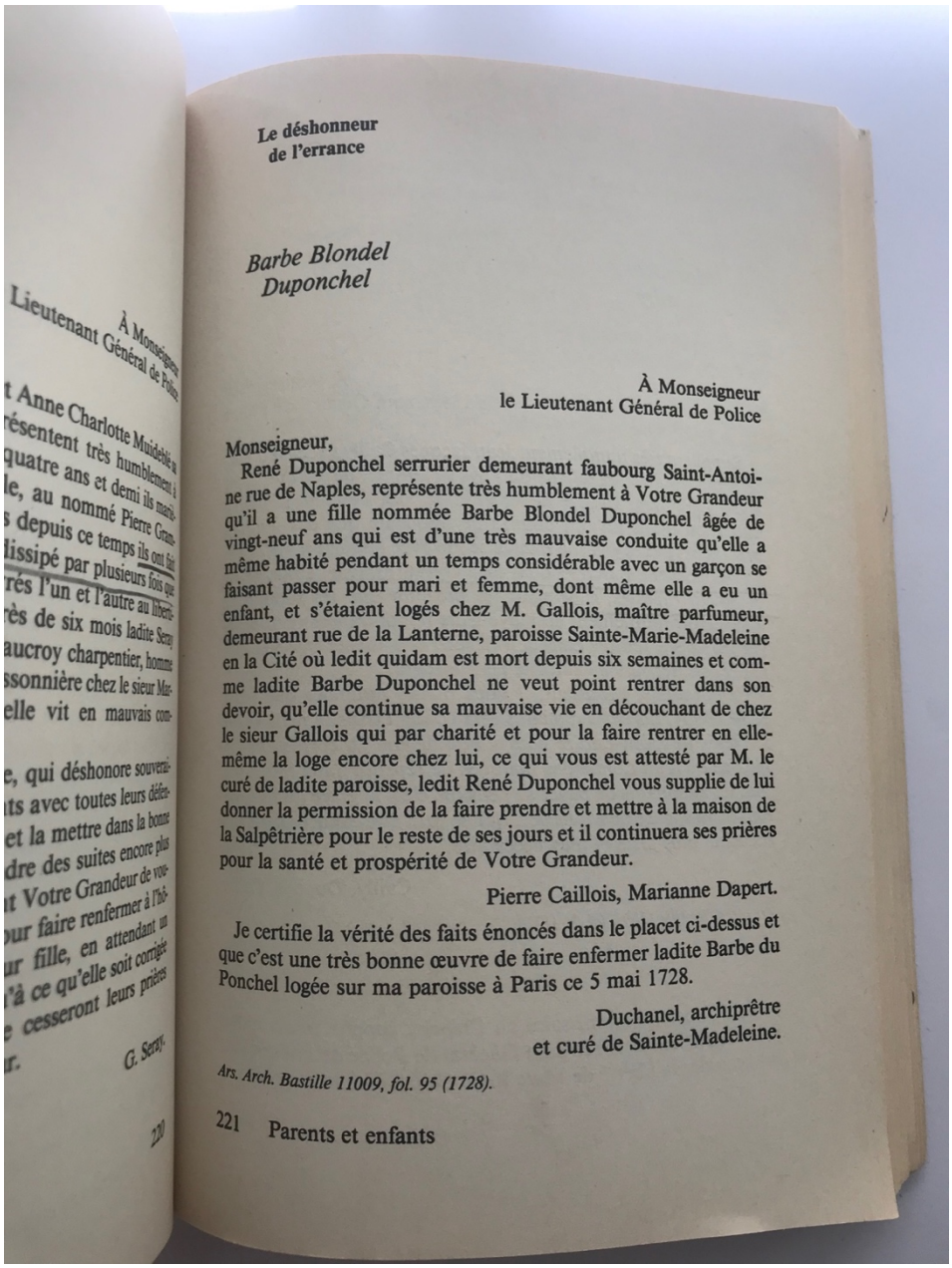

Le déshonneur
de l'errance

Barbe Blondel
Duponchel

À Monseigneur
le Lieutenant Général de Police

Monseigneur,

René Duponchel serrurier demeurant faubourg Saint-Antoine rue de Naples, représente très humblement à Votre Grandeur qu'il a une fille nommée Barbe Blondel Duponchel âgée de vingt-neuf ans qui est d'une très mauvaise conduite qu'elle a même habité pendant un temps considérable avec un garçon se faisant passer pour mari et femme, dont même elle a eu un enfant, et s'étaient logés chez M. Gallois, maître parfumeur, demeurant rue de la Lanterne, paroisse Sainte-Marie-Madeleine en la Cité où ledit quidam est mort depuis six semaines et comme ladite Barbe Duponchel ne veut point rentrer dans son devoir, qu'elle continue sa mauvaise vie en découchant de chez le sieur Gallois qui par charité et pour la faire rentrer en elle-même la loge encore chez lui, ce qui vous est attesté par M. le curé de ladite paroisse, ledit René Duponchel vous supplie de lui donner la permission de la faire prendre et mettre à la maison de la Salpêtrière pour le reste de ses jours et il continuera ses prières pour la santé et prospérité de Votre Grandeur.

Pierre Caillois, Marianne Dapert.

Je certifie la vérité des faits énoncés dans le placet ci-dessus et que c'est une très bonne œuvre de faire enfermer ladite Barbe du Ponchel logée sur ma paroisse à Paris ce 5 mai 1728.

Duchanel, archiprêtre
et curé de Sainte-Madeleine.

Ars. Arch. Bastille 11009, fol. 95 (1728).

221 Parents et enfants

Figure 9. Une page de l'édition Gallimard du Désordre des familles

Nous avons choisi précisément de reporter dans les métadonnées pour chaque placet les informations identifiant la source de celui-ci et son identification dans le système de classement de cette source, qui sont exprimées dans l'exemple de page du livre ci-dessus par *Ars. Arch. Bastille 11009, fol. 95 (1728)*. Nous identifions dans ces informations une partie non discriminante « *Ars. Arch. Bastille* » indiquant la source de la donnée textuelle, puisque tous les placets étudiés viennent de la Bibliothèque de l'Arsenal et concernent tous les archives de la Bastille ; et une partie discriminante composée d'un code à cinq chiffres « 11009 », d'un numéro de folio « fol. 95 » et d'une date « (1728) ». Nous avons donc

retenu la propriété « piece » en lui attribuant une valeur structurée ainsi « code f numéro de folio », de sorte que le placet représenté ci-dessus reçoive la valeur « pièce="11009f95" ». La date quant à elle a été encodée par une propriété séparée « date="1728" ». Conformément aux hypothèses présidant à l'établissement du corpus par Foucault et Farge, il n'y a que deux dates possibles "1728" et "1758".

L'on note que les dossiers nominatifs individuels que Foucault et Farge représentent par un Nom propre en italique au début d'une série de textes, correspondent globalement aux codes à cinq chiffres de la forme 11009, mais pas toujours, ce qui justifie de conserver l'information du nom de dossier individuel reportée par Foucault et Farge au moyen d'une métadonnée « dossier="Barbe Blondel Duponchel" ».

Parfois le numéro de folio manque, il est donc encodé sous la forme « piece="12000fx" ». Lorsque plusieurs numéros de folio manquent dans le même dossier on les numérote dans l'ordre d'apparition dans le dossier « placet="12000fx2" » ; « piece="12000fx3 ». Dans un seul cas, le numéro de folio et le code manque : ce cas unique est noté « placet="x_DUJARDIN" » à partir du nom individuel du dossier.

Nous avons choisi de garder trace de l'*ordre* dans lequel les placets sont transcrits dans le texte du *Désordre des familles*, en supposant qu'il était intéressant de conserver la reconstitution interprétative menée par Farge et Foucault d'une chronologie interne à chaque affaire, représentée par le rang d'apparition d'une pièce dans la succession des pages du livre. Nous avons encodé cette information à l'aide d'une propriété « rang="1" » ; « rang="2" »… dont les valeurs vont jusqu'à 14, pour l'affaire la plus fournie du corpus.

Enfin, nous avons aussi choisi de conserver une trace de la classification thématique opérée par Foucault et Farge, dans le but de pouvoir évaluer, en linguistes, si la partition du corpus qu'elle construit peut être mise en relation avec les propriétés lexicales ou syntaxiques des formes du corpus. Le livre représente une découpe du corpus en deux parties « La discorde des ménages » et « Parents et enfants », elles-mêmes divisées en plusieurs sous-parties : « Ménages en ruines », « L'enfermement des épouses », « La débauche des maris », « L'histoire d'une requête » pour la première ; « Le dérangement des affaires », « Concubines honteuses », « De mauvais apprentis », « Le déshonneur de l'errance », « Violences domestiques », « Exils », « L'éthique parentale 1728 : la raison des sentiments », « L'éthique parentale 1758 : le devoir d'éducation », pour la seconde. Nous avons choisi d'encoder ces deux informations ensemble à partir d'une propriété « theme="partie_sous-partie" », ainsi par exemple pour le texte précédent

« theme="PE_Le deshonneur de l'errance" ». Pour des raisons de lisibilité la partie a été codée en majuscules sur deux valeurs ("DM" et "PE").

Nous obtenons donc un jeu de métadonnées comportant 5 propriétés "theme", "dossier", "rang", "pièce", "date". Il ne se trouve précisément pas de métadonnée indiquant l'auteur de la pièce, et ce parce que, comme on peut s'en apercevoir sur l'exemple de page indiqué précédemment, le propre de la textualité des placets est de se prêter à la surimpression de l'écriture de plusieurs scripteurs : ici le placet rédigé par les plaignants Pierre Callois et Marianne Dapert est accompagné d'un court paragraphe rédigé par « Duchanel, archiprêtre et curé de Sainte-Madeleine » qui se porte garant de la véracité des dires qui le précède. Cette pratique est absolument courante : parfois c'est la police qui écrit sur la même page ou au dos de la feuille le rapport qui sanctionne la véracité des dires du placet, information que ne manquent pas de documenter Foucault et Farge (ici entre crochets) :

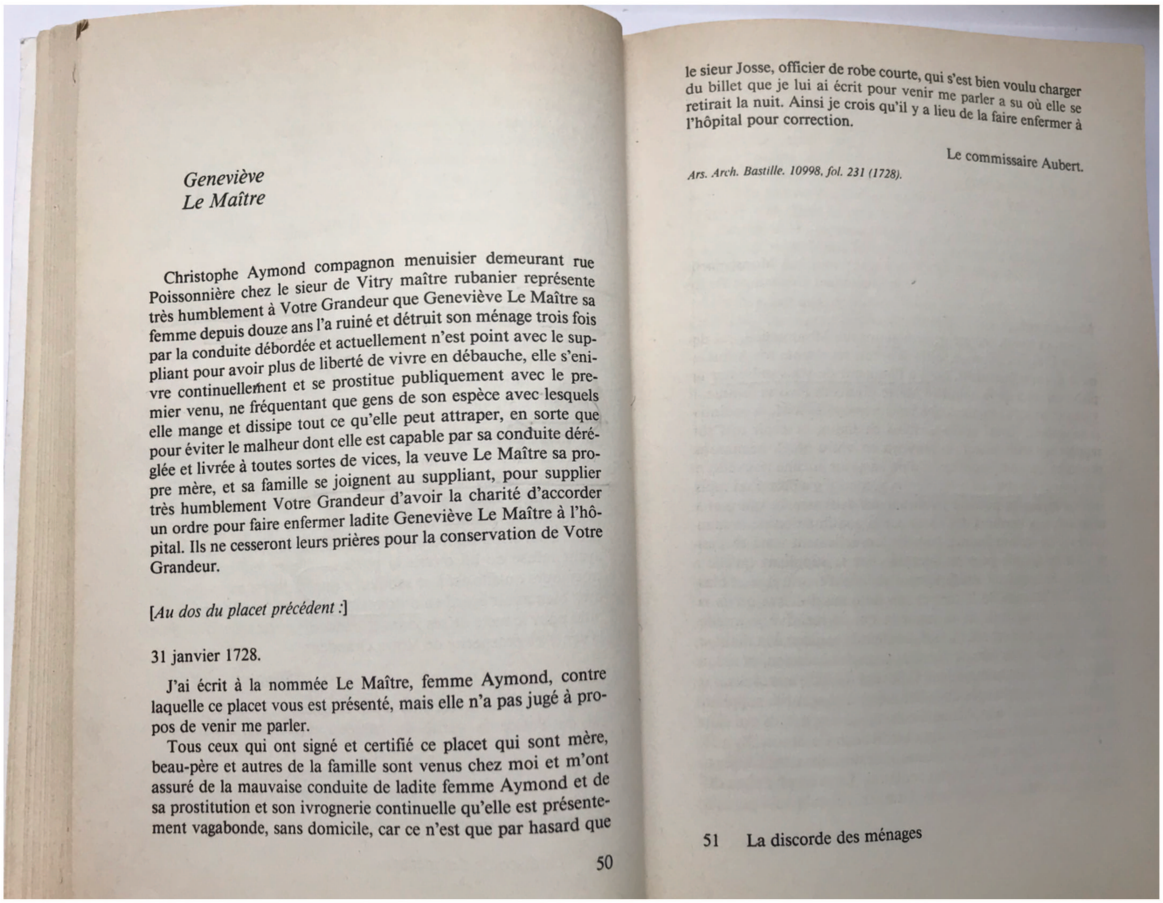

Geneviève
Le Maître

Christophe Aymond compagnon menuisier demeurant rue Poissonnière chez le sieur de Vitry maître rubanier représente très humblement à Votre Grandeur que Geneviève Le Maître sa femme depuis douze ans l'a ruiné et détruit son ménage trois fois par la conduite débordée et actuellement n'est point avec le suppliant pour avoir plus de liberté de vivre en débauche, elle s'enivre continuellement et se prostitue publiquement avec le premier venu, ne fréquentant que gens de son espèce avec lesquels elle mange et dissipe tout ce qu'elle peut attraper, en sorte que pour éviter le malheur dont elle est capable par sa conduite déréglée et livrée à toutes sortes de vices, la veuve Le Maître sa propre mère, et sa famille se joignent au suppliant, pour supplier très humblement Votre Grandeur d'avoir la charité d'accorder un ordre pour faire enfermer ladite Geneviève Le Maître à l'hôpital. Ils ne cesseront leurs prières pour la conservation de Votre Grandeur.

[*Au dos du placet précédent* :]

31 janvier 1728.

J'ai écrit à la nommée Le Maître, femme Aymond, contre laquelle ce placet vous est présenté, mais elle n'a pas jugé à propos de venir me parler.

Tous ceux qui ont signé et certifié ce placet qui sont mère, beau-père et autres de la famille sont venus chez moi et m'ont assuré de la mauvaise conduite de ladite femme Aymond et de sa prostitution et son ivrognerie continuelle qu'elle est présentement vagabonde, sans domicile, car ce n'est que par hasard que

50

le sieur Josse, officier de robe courte, qui s'est bien voulu charger du billet que je lui ai écrit pour venir me parler a su où elle se retirait la nuit. Ainsi je crois qu'il y a lieu de la faire enfermer à l'hôpital pour correction.

Le commissaire Aubert.

Ars. Arch. Bastille. 10998, fol. 231 (1728).

51 La discorde des ménages

Parfois même la police écrit en marge, comme l'indiquent là aussi Foucault et Farge :

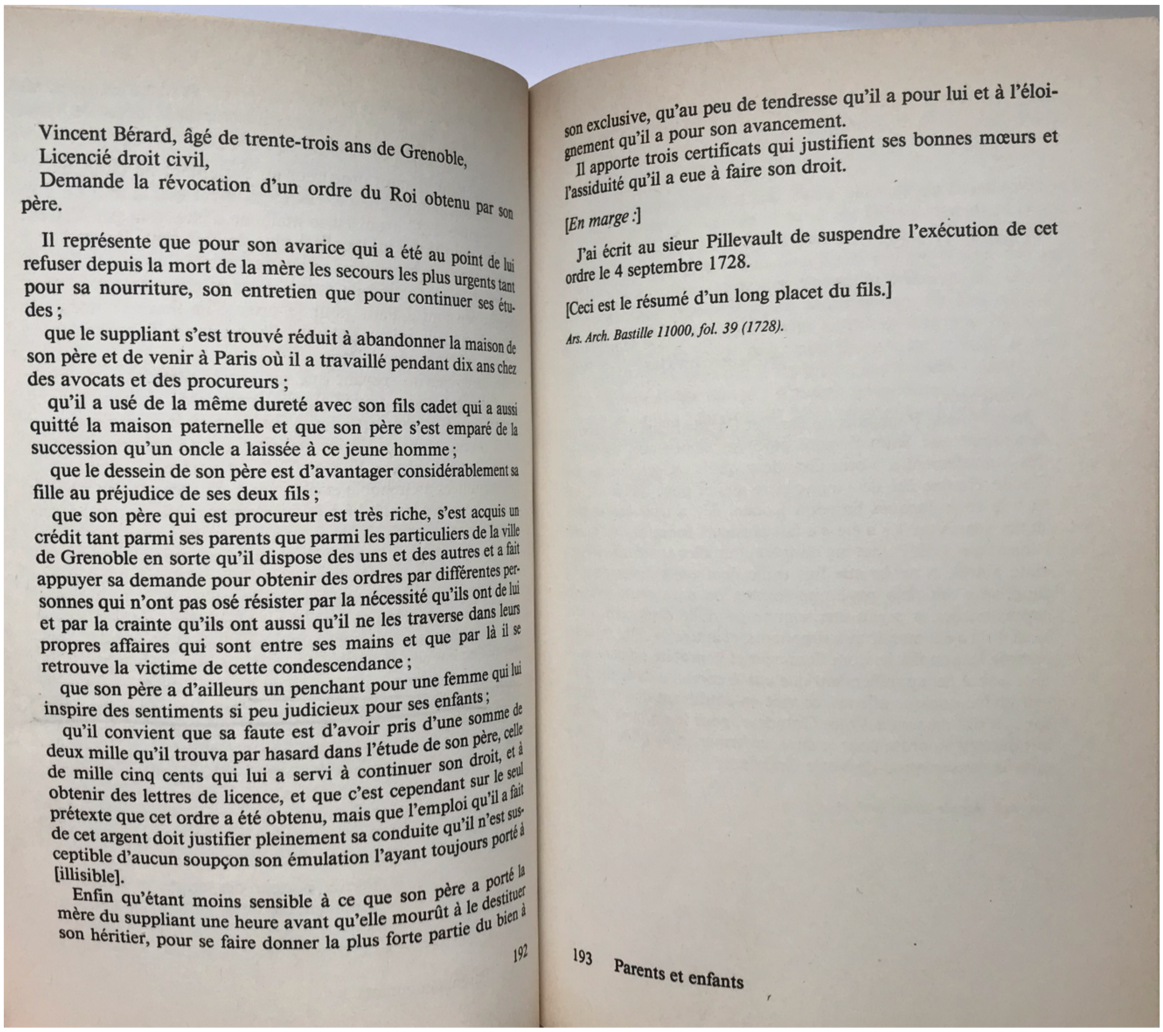

Vincent Bérard, âgé de trente-trois ans de Grenoble,
Licencié droit civil,
Demande la révocation d'un ordre du Roi obtenu par son père.

Il représente que pour son avarice qui a été au point de lui refuser depuis la mort de la mère les secours les plus urgents tant pour sa nourriture, son entretien que pour continuer ses études ;

que le suppliant s'est trouvé réduit à abandonner la maison de son père et de venir à Paris où il a travaillé pendant dix ans chez des avocats et des procureurs ;

qu'il a usé de la même dureté avec son fils cadet qui a aussi quitté la maison paternelle et que son père s'est emparé de la succession qu'un oncle a laissée à ce jeune homme ;

que le dessein de son père est d'avantager considérablement sa fille au préjudice de ses deux fils ;

que son père qui est procureur est très riche, s'est acquis un crédit tant parmi ses parents que parmi les particuliers de la ville de Grenoble en sorte qu'il dispose des uns et des autres et a fait appuyer sa demande pour obtenir des ordres par différentes personnes qui n'ont pas osé résister par la nécessité qu'ils ont de lui et par la crainte qu'ils ont aussi qu'il ne les traverse dans leurs propres affaires qui sont entre ses mains et que par là il se retrouve la victime de cette condescendance ;

que son père a d'ailleurs un penchant pour une femme qui lui inspire des sentiments si peu judicieux pour ses enfants ;

qu'il convient que sa faute est d'avoir pris d'une somme de deux mille qu'il trouva par hasard dans l'étude de son père, celle de mille cinq cents qui lui a servi à continuer son droit, et à obtenir des lettres de licence, et que c'est cependant sur le seul prétexte que cet ordre a été obtenu, mais que l'emploi qu'il a fait de cet argent doit justifier pleinement sa conduite qu'il n'est susceptible d'aucun soupçon son émulation l'ayant toujours porté à [illisible].

Enfin qu'étant moins sensible à ce que son père a porté la mère du suppliant une heure avant qu'elle mourût à le destituer son héritier, pour se faire donner la plus forte partie du bien à

192

son exclusive, qu'au peu de tendresse qu'il a pour lui et à l'éloignement qu'il a pour son avancement.

Il apporte trois certificats qui justifient ses bonnes mœurs et l'assiduité qu'il a eue à faire son droit.

[*En marge* :]

J'ai écrit au sieur Pillevault de suspendre l'exécution de cet ordre le 4 septembre 1728.

[Ceci est le résumé d'un long placet du fils.]

Ars. Arch. Bastille 11000, fol. 39 (1728).

193 Parents et enfants

Il est donc constitutivement impossible d'attribuer une pièce à un auteur, ou à un ensemble homogène d'auteurs. Ce qui ne signifie pourtant pas que le suivi du texte en fonction des conditions de sa production est impossible : celui-ci doit simplement passer par une autre filière, qui est celle d'un balisage au sein du texte lui-même.

3.2.2. Encoder la composition textuelle par un jeu de balises XML : les structures <head>, <p>, <signed>

La structure générale du document a d'abord été encodée par un jeu des balises relativement classiques que sont <head>, <p>, <signed>, correspondant respectivement aux en-têtes, aux paragraphes, et à la signature en bas du texte. Ainsi l'on aura les encodages suivants :

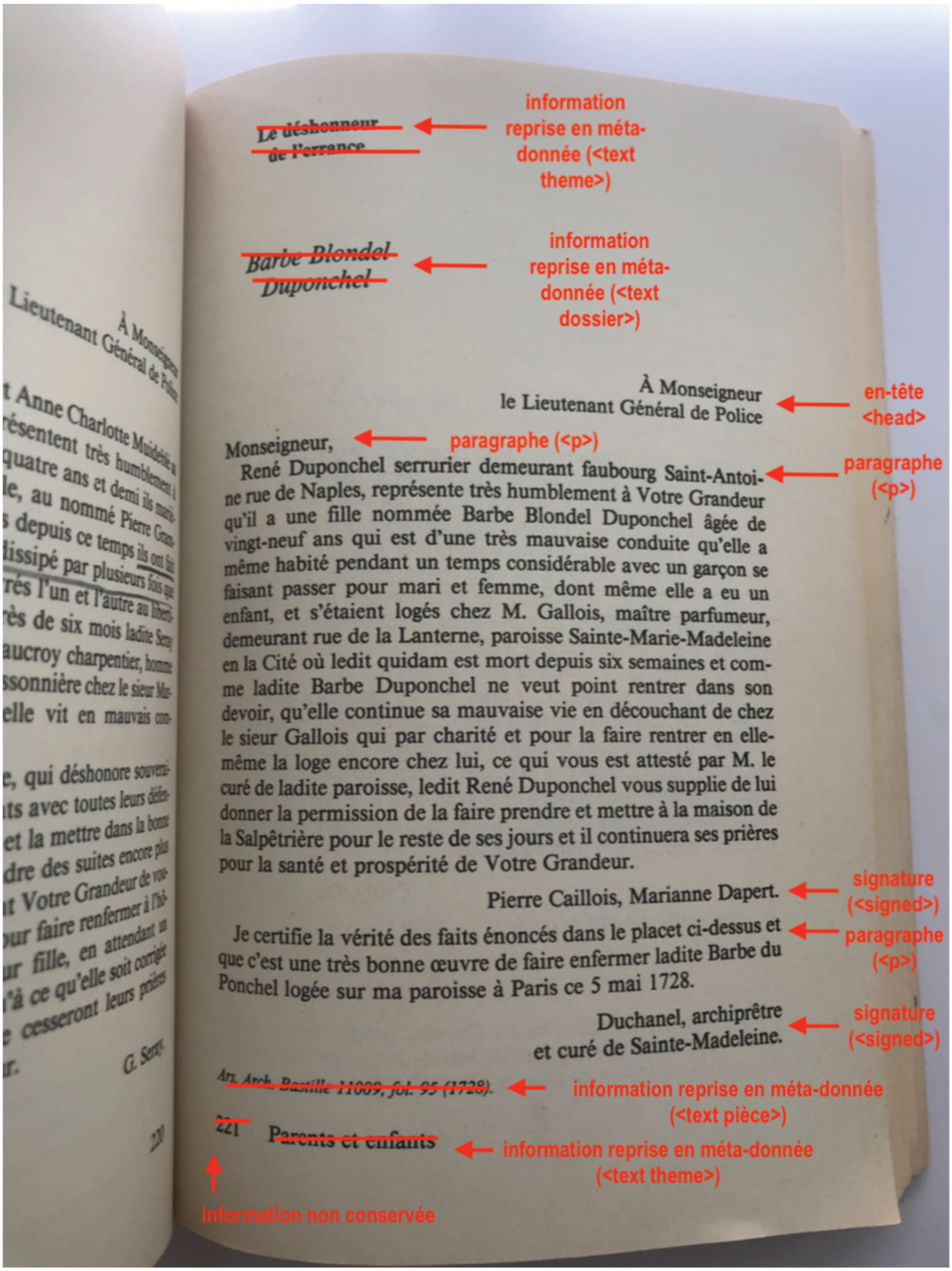

Figure 10. Un premier jeu de balises classique

3.2.3. Le problème de la surimpression des scripteurs

Comme on l'a dit, une des propriétés des textes de notre corpus est précisément de se prêter à la *surimpression* des scripteurs. Néanmoins, la composition du texte permet de garder trace de l'identité du scripteur. Ainsi dans l'exemple précédent les deux signatures distinctes permettent clairement d'identifier deux scripteurs différents, d'une part Pierre Caillois, Marianne Dapert, (et René Duponchel sachant que la signature du plaignant, étant implicite, est parfois omise), et d'autre part Duchanel, archiprêtre et curé de Sainte-Madeleine.

Or, il apparaît clairement qu'au-delà de la différence des scripteurs, ces deux parties du texte remplissent deux fonctions pragmatiques, différentes. La première partie du texte attribuée à Caillois-Dapert-Duponchel est le placet proprement dit, dont le but – rapporter des faits pour entraîner l'enfermement d'un individu – est clairement représenté dans le texte (« représente très humblement que », « vous supplie de lui donner la permission de le faire prendre et mettre à la maison de la Salpêtrière »). Tandis que dans la seconde partie du texte, attribuée à Duchanel, archiprêtre et curé de Sainte-Madeleine représente aussi clairement son but à savoir *garantir* la démarche contenue dans le placet qui précède, en authentifier les faits et l'interprétation (« Je certifie la vérité des faits énoncés dans le placet ci-dessus »). Nous reviendrons sur l'usage systématique et standardisé du *performatif* comme mode de représentation dans notre corpus de l'acte accompli par le discours (« je représente », « je supplie », « je certifie »)[1115].

Parfois, la deuxième signature manque, ce qui permet toujours de distinguer deux scripteurs mais pose un moment question s'agissant de l'attribution de la deuxième partie du texte.

[1115] *Cf. infra*, p. 580 *sq*.

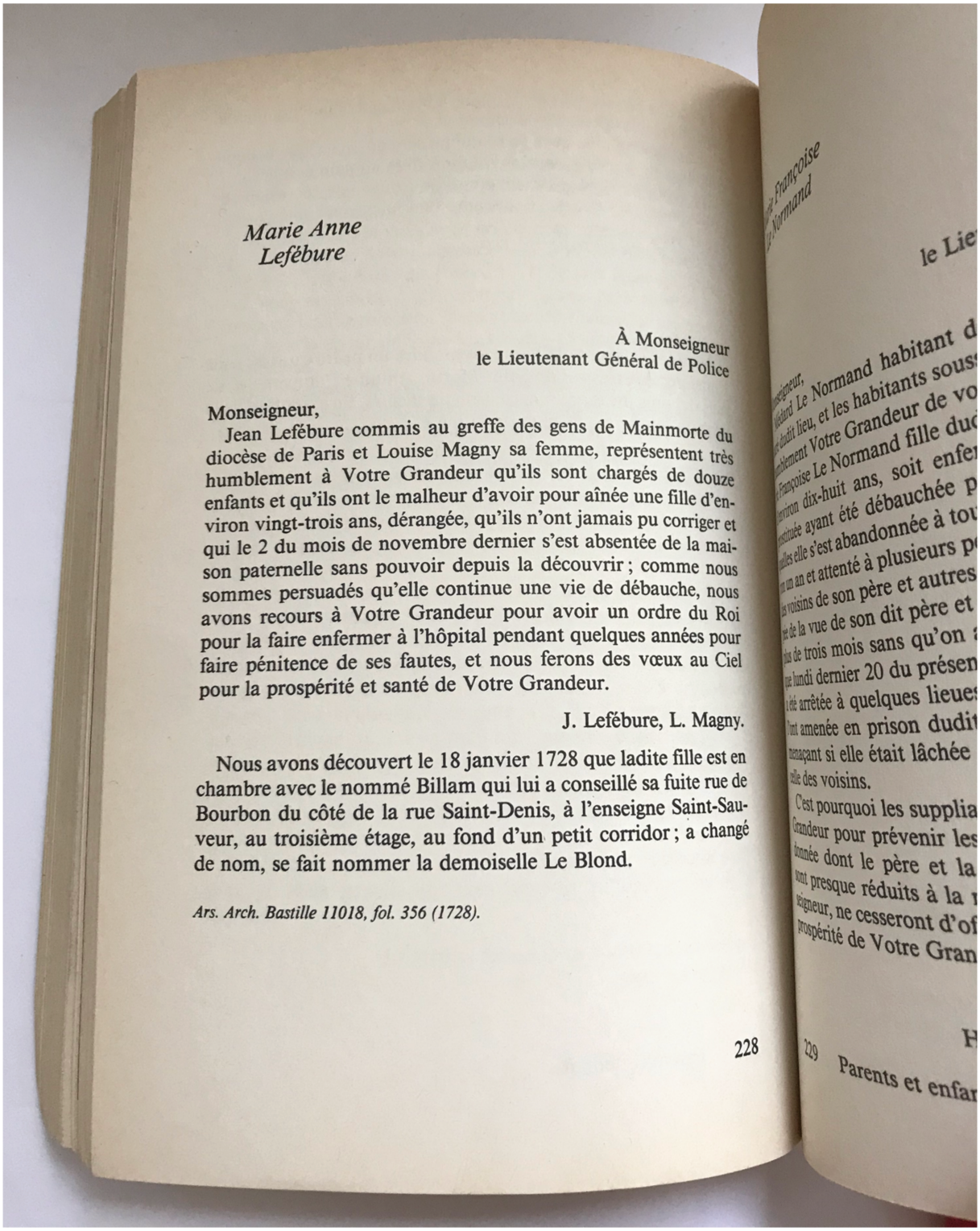

Marie Anne Lefébure

À Monseigneur
le Lieutenant Général de Police

Monseigneur,

Jean Lefébure commis au greffe des gens de Mainmorte du diocèse de Paris et Louise Magny sa femme, représentent très humblement à Votre Grandeur qu'ils sont chargés de douze enfants et qu'ils ont le malheur d'avoir pour aînée une fille d'environ vingt-trois ans, dérangée, qu'ils n'ont jamais pu corriger et qui le 2 du mois de novembre dernier s'est absentée de la maison paternelle sans pouvoir depuis la découvrir ; comme nous sommes persuadés qu'elle continue une vie de débauche, nous avons recours à Votre Grandeur pour avoir un ordre du Roi pour la faire enfermer à l'hôpital pendant quelques années pour faire pénitence de ses fautes, et nous ferons des vœux au Ciel pour la prospérité et santé de Votre Grandeur.

J. Lefébure, L. Magny.

Nous avons découvert le 18 janvier 1728 que ladite fille est en chambre avec le nommé Billam qui lui a conseillé sa fuite rue de Bourbon du côté de la rue Saint-Denis, à l'enseigne Saint-Sauveur, au troisième étage, au fond d'un petit corridor ; a changé de nom, se fait nommer la demoiselle Le Blond.

Ars. Arch. Bastille 11018, fol. 356 (1728).

228

Figure 11. Exemple d'un ajout non-signé au texte d'un placet.

Après lecture intégrale du corpus cependant, il apparaît que ces situations peuvent toujours clairement être résolues en attribuant la partie de texte non-signée à la police. Ici il est évident que le texte non-signé a pour fonction de rendre compte du déroulé d'une *enquête*

de police, ce qui permet toujours très clairement de le distinguer des placets et des textes des garants.

Parfois les textes écrits par la police posent problème, dans la mesure où ils mêlent le rapport sur le déroulé d'une enquête à la représentation via le discours rapporté du placet écrit par un individu :

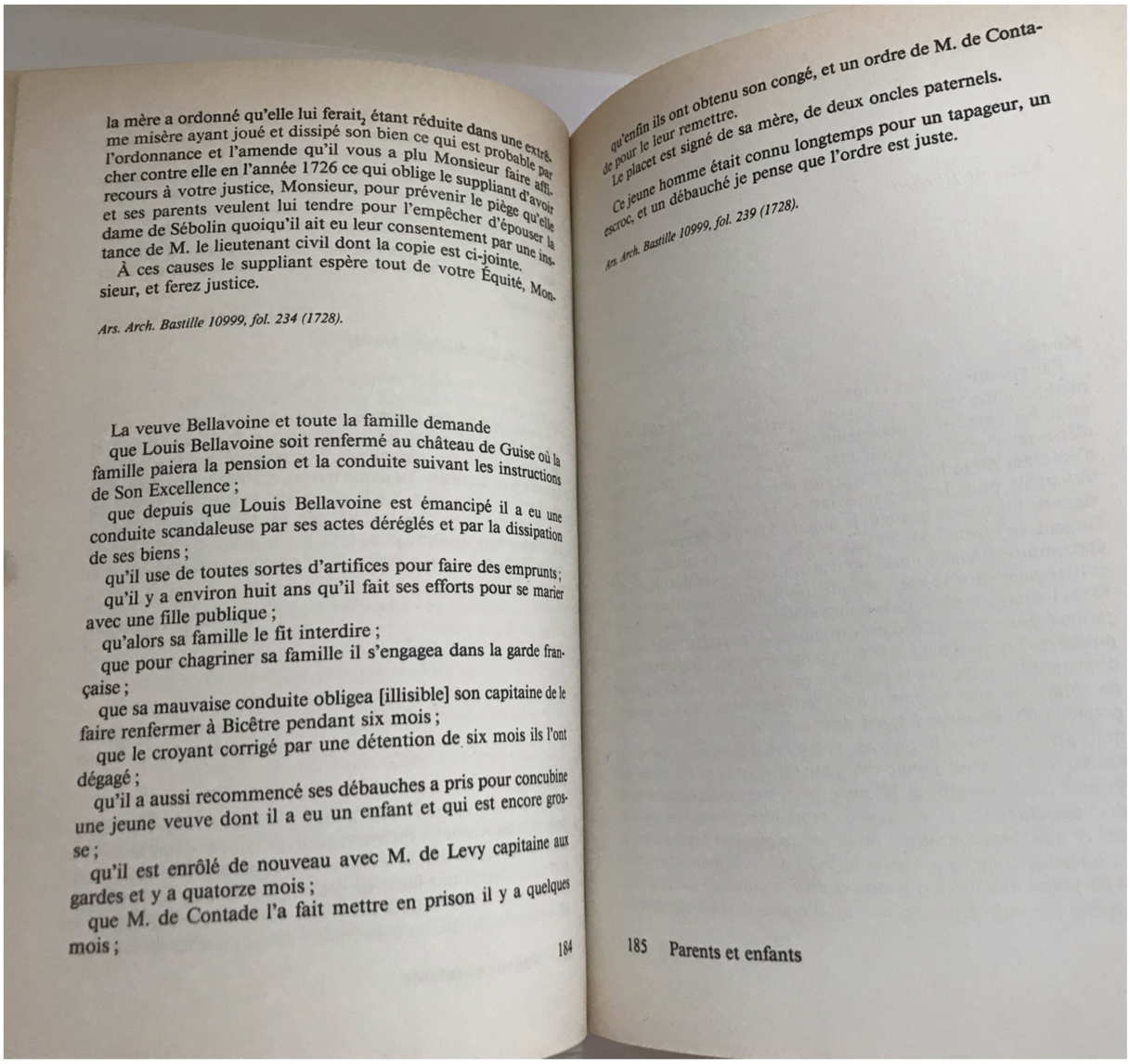

la mère a ordonné qu'elle lui ferait, étant réduite dans une extrême misère ayant joué et dissipé son bien ce qui est probable par l'ordonnance et l'amende qu'il vous a plu Monsieur faire afficher contre elle en l'année 1726 ce qui oblige le suppliant d'avoir recours à votre justice, Monsieur, pour prévenir le piège qu'elle et ses parents veulent lui tendre pour l'empêcher d'épouser la dame de Sébolin quoiqu'il ait eu leur consentement par une instance de M. le lieutenant civil dont la copie est ci-jointe.

À ces causes le suppliant espère tout de votre Équité, Monsieur, et ferez justice.

Ars. Arch. Bastille 10999, fol. 234 (1728).

La veuve Bellavoine et toute la famille demande

que Louis Bellavoine soit renfermé au château de Guise où la famille paiera la pension et la conduite suivant les instructions de Son Excellence ;

que depuis que Louis Bellavoine est émancipé il a eu une conduite scandaleuse par ses actes déréglés et par la dissipation de ses biens ;

qu'il use de toutes sortes d'artifices pour faire des emprunts ;

qu'il y a environ huit ans qu'il fait ses efforts pour se marier avec une fille publique ;

qu'alors sa famille le fit interdire ;

que pour chagriner sa famille il s'engagea dans la garde française ;

que sa mauvaise conduite obligea [illisible] son capitaine de le faire renfermer à Bicêtre pendant six mois ;

que le croyant corrigé par une détention de six mois ils l'ont dégagé ;

qu'il a aussi recommencé ses débauches a pris pour concubine une jeune veuve dont il a eu un enfant et qui est encore grosse ;

qu'il est enrôlé de nouveau avec M. de Levy capitaine aux gardes et y a quatorze mois ;

que M. de Contade l'a fait mettre en prison il y a quelques mois ;

184

qu'enfin ils ont obtenu son congé, et un ordre de M. de Contade pour le leur remettre.

Le placet est signé de sa mère, de deux oncles paternels.

Ce jeune homme était connu longtemps pour un tapageur, un escroc, et un débauché je pense que l'ordre est juste.

Ars. Arch. Bastille 10999, fol. 239 (1728).

185 Parents et enfants

Figure 12. Certains textes difficultueux rédigés par la police

Ici il est très clair que seul le dernier paragraphe, séparé par un saut de ligne, constitue à proprement parler le rapport d'enquête de police, lequel se termine par un avis : « Ce jeune homme était connu longtemps pour un tapageur, un escroc, et un débauché je pense que l'ordre est juste ». En revanche, tout ce qui précède ne peut saurait réellement être considéré comme un rapport d'enquête : il s'agit d'une longue représentation au discours indirect

d'un placet écrit par « la veuve Bellavoine et toute sa famille ». La mention explicite du placet sous-jacent et de de sa signature (« le placet est signé de sa mère, de deux oncles paternels ») permet sans aucun doute possible de distinguer cette situation du récit d'une enquête incluant la représentation de la parole des témoins au discours indirect (que l'on trouve aussi parfois). Il est donc loisible ici de distinguer la fonction de la partie « rapport d'enquête » (le dernier paragraphe) et de la partie « représentation au discours rapporté d'un placet » (tout ce qui précède). Ces précisions étant faites, il est possible de conclure systématiquement sur le balisage des sources et de leurs buts pragmatiques dans le corpus.

En effet, en somme, dans chaque pièce, non seulement chaque scripteur est identifiable, mais aussi à chacun d'entre eux est attribuable un but pragmatique clairement explicité. Or, il apparaît, à la lecture du corpus, que les fonctions pragmatiques de chacun de ces écrits ne sont pas uniques à chaque scripteur, mais que des scripteurs différents, d'origines sociales et professionnelles différentes, représentent délibérément leur prise de parole à travers les mêmes grandes catégories de fonctions pragmatiques : écrire un placet pour enfermer, pour libérer, garantir le placet d'un autre, écrire le rapport d'une enquête, *etc*. Il est toujours possible de les identifier en remarquant leur recours permanent au performatif[1116], qu'une lecture linguistique, même linéaire, repère systématiquement. Ces fonctions des textes reviennent extrêmement régulièrement dans le corpus, ce qui suggère leur aspect structurant pour le genre considéré.

3.2.4. L'encodage du *type* de démarche pragmatique comme attribut de la balise

C'est pourquoi l'on proposera le balisage de ces fonctions pragmatiques dans le corpus à travers la balise dont on jouera sur le paramètre *type* pour encoder les différentes fonctions. La souplesse d'utilisation de la balise permet à la fois de l'employer pour les situations où un texte est traversé par plusieurs fonctions pragmatiques (il y a donc un découpage du texte au moyen des balises), tout comme les situations où un texte correspond à une seule fonction pragmatique (il se trouve donc encadré par une seule balise). L'on retiendra 10 valeurs du type de div, pour garder trace du type de démarche dans laquelle le scripteur inscrit sa prise de parole en le représentant explicitement dans son texte :

[1116] *Cf. supra*, p. 463 ; et *infra*, p. 580.

– : il s'agit d'un placet demandant à enfermer un individu (écrit par la famille ou les voisins)
– : il s'agit d'un texte visant à libérer un individu (écrit par la famille ou les voisins)
– : il s'agit d'un texte visant à obtenir sa propre libération
– : il s'agit d'un texte visant à obtenir la libération d'un individu, texte écrit par un scripteur ayant auparavant demandé l'enfermement de ce même individu.
– : il s'agit d'un texte visant à garantir le placet écrit par un autre individu (en y faisant explicitement référence)
– : il s'agit d'un texte visant à garantir une demande de libération écrite par un autre individu.
– : il s'agit d'un texte écrit par la police pour rapporter une enquête et émettre un avis sur un ordre d'enfermement ou de libération.
– : il s'agit de la reprise au discours indirect par la police d'un placet visant l'enfermement d'un individu
– : il s'agit de la reprise au discours indirect par la police d'une pièce demandant la libération d'un individu
– : il s'agit d'une lettre issue d'une correspondance privée qui se trouve associée au dossier d'archives.

Conséquemment, l'aspect des textes du corpus au format XML et munis de leurs balises est le suivant :

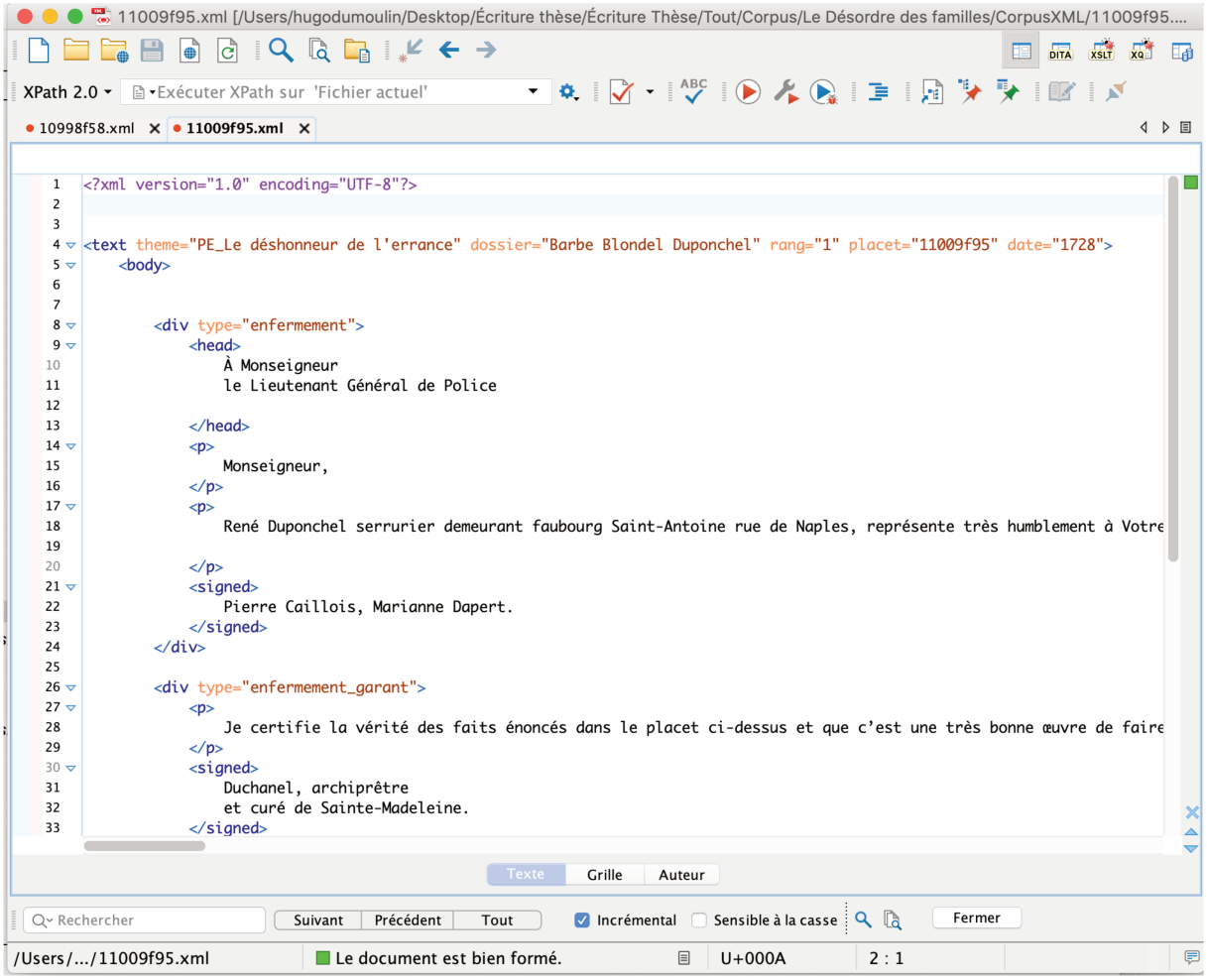

Figure 13. Un exemple de nos fichiers XML tels qu'ils apparaissent dans la fenêtre du logiciel Oxygen XML Editor.

Cette acquisition patiente du corpus au format XML rend possible les explorations outillées de celui-ci que nous allons présenter maintenant.

Chapitre XII. Analyses : ordre et désordre des familles populaires parisiennes du XVIIIe siècle entre norme et idéologie

Foucault et Farge, qui n'ambitionnent pas de mener une lecture linguistique du corpus, s'en tiennent à une mise au jour « intuitive » du sens de celui-ci, en appui sur une lecture minutieuse, que l'on devine à la fois longitudinale et tabulaire, mais qui reste appuyée sur une compréhension du *sens* des mots, plutôt qu'un relevé des formes. Cette lecture s'exprime dans le livre le *Désordre des familles* à la fois par les commentaires en entre filets et par le chapitrage thématique du livre.

Tout le but de l'acquisition du corpus DESORDRE explicitée dans la partie précédente est de proposer une autre lecture des documents rencontrés par Foucault et Farge. Non seulement, nous voulons pouvoir lire ces documents en linguistes, c'est-à-dire en nous arrêtant sur les formes langagières qui les structurent, mais encore, nous voulons donner à cette lecture linguistique le caractère de la systématicité. C'est ce qu'une analyse du discours outillée rend possible à travers la mise à disposition d'outils de représentation statistique agissant sur une base de données textuelles rendue opérable par son informatisation.

Le corpus DESORDRE peut être caractérisé par les propriétés suivantes. Le corpus regroupe 77 049 occurrences, pour 287 textes, c'est-à-dire une moyenne de 268 mots par texte, ce qui fait que nous avons affaire à des textes *très courts*, ce qui contribue, on le verra, à leur standardisation. La répartition du nombre de mots par texte est homogène, comme on peut le voir :

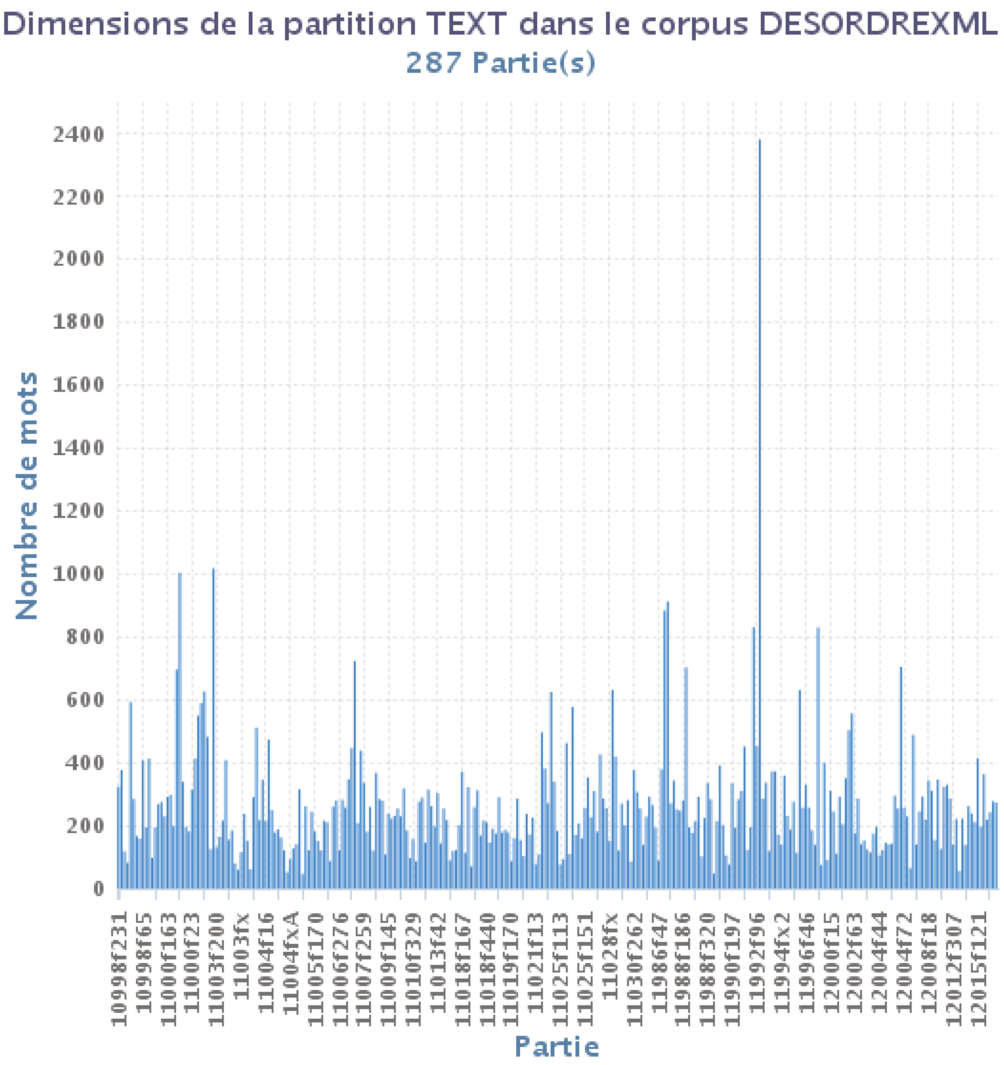

Figure 14. Répartition du nombre de mots par texte

L'on observe un seul texte qui sort de l'ordinaire : il s'agit de ce long placet de 6 pages de 2400 mots signé Duchesne (11994f178-183)[1117], qui s'affranchit quelque peu des usages du genre comme on le verra, puisqu'il s'adresse directement au roi et n'hésite pas à employer la première personne. D'autres textes sont plus longs que la moyenne (dans les 600-1000 mots), mais ils s'inscrivent dans une certaine régularité (une trentaine dans le corpus).

Le corpus est annoté selon 4 propriétés de mots (word, frlemma, frpos, n), et 8 unités de structure (<body>, , <head>, <p>, <signed>, <text>). Les attributs de la structure text sont au nombre de 5 : « date », « dossier », « piece », « rang », theme »[1118]. Les annotations vont nous permettre d'opérer un certain nombre de requêtes très précises dans

[1117] Foucault & Farge, p. 76-81.
[1118] *Cf. supra*, p. 540.

le cadre des méthodes déductives. Au sein des unités de structure, les attributs de la structure texte vont nous permettre de réaliser différentes *partitions* du corpus qui vont rendre possible son étude contrastive.

Le premier geste que l'on peut réaliser est la mise à l'épreuve linguistique des thématiques mis au jour par Foucault et Farge : est-ce que, à travers leur lecture intuitive du *sens* des textes du corpus, Foucault et Farge ne rencontrent-ils pas aussi des propriétés *formelles* – lexico-syntaxiques – du corpus ?

1. La « mauvaise conduite » : le thème aux mille visages

Comme on l'a souligné dans la section 1, Foucault et Farge insistent dès l'introduction du livre sur le thème de la « mauvaise conduite » comme représentation de l'anormal prétexte à intervention du roi. C'est même sous cette hypothèse – parmi d'autres – qu'ils constituent le corpus avec l'ambition de décrire la vie quotidienne sous l'Ancien Régime à partir de ses marges. Qu'en est-il du point de vue formel ?

1.1. La mauvaise conduite, sujet central, épinglée par un ancrage dépréciatif du vocabulaire

1.1.1. Aperçu général sur le vocabulaire du corpus

Un point d'entrée dans l'étude formelle des thématiques du corpus est l'étude du vocabulaire représenté dans le corpus. Une première exploration du vocabulaire passe par la consultation de l'index hiérarchique du corpus. Celui-ci représente la liste, hiérarchisée en fonction de la fréquence, de toutes les valeurs présentes dans le corpus d'un type d'unité textuelle. Ici l'on prend pour unité textuelle le *lemme*, l'index hiérarchique du corpus représente la liste des lemmes du corpus (*type*) hiérachisée en fonction de leur fréquence d'apparition, c'est-à-dire en fonction du nombre d'occurrences (*token*) de chaque lemme dans le corpus.


Propriétés : frlemma Éditer

frlemma	Fréquence
de	4684
le	4428
.	4345
avoir	2215
que	2160
et	2065
à	1753
son	1644
.	1623
être	1579
il	1423
pour	1012
un	974
ce	885
du	871
elle	808
faire	766
ne	729
en	711
qui	597
lui	541
ie	532
Votre	514
se	509
Monseigneur	445
vous	444
au	435
dans	418
@card@	410
Grandeur	398
suppliant	382

1 t77049 , v 4109 , fmin 1 , fmax 4684

Figure 15. Index hiérarchique du corpus pour l'unité textuelle lemme

L'on observe sans surprise une très forte fréquence des mots-outils : « de » (4684 occurrences) et « le » (4428 occurrences) sont les lemmes le plus fréquent du corpus. Cette prédominance des mots-outils s'observe dans tous les corpus de langue française. Il est en revanche beaucoup plus intéressant de remarquer que « je » puis « Votre » sont les embrayeurs les plus fréquents du corpus, ce qui renvoie à la configuration d'adresse propre au genre : un rapporteur (« je ») s'adresse à un commanditaire (« Votre ») doté d'un statut hiérarchique plus élevé, ce que marque la majuscule[1119]. La remarquable présence des termes d'adresse « Monseigneur » – mais aussi « Grandeur », qui fonctionne avec « Votre » comme on le verra – aussi haut dans l'index hiérarchique, témoigne, elle aussi, de la prégnance de la configuration d'adresse propre au genre sur le vocabulaire du corpus, ce que nous aurons l'occasion d'étudier à travers l'étude de la phraséologie.

[1119] Nous aurons l'occasion d'y revenir en *infra*, p. 577.

Ce n'est qu'en 31e position sur l'index hiérarchique qu'apparaît un lemme, « suppliant » (382 occurrences), qui semble fonctionner comme le nom commun le plus fréquent du corpus. Pour mettre au jour plus précisément l'index hiérarchique des noms communs du corpus, l'on peut choisir regarder une *portion* de l'index hiérarchique du corpus, réduite aux unités textuelles répondant d'une propriété formulée en langage CQL :

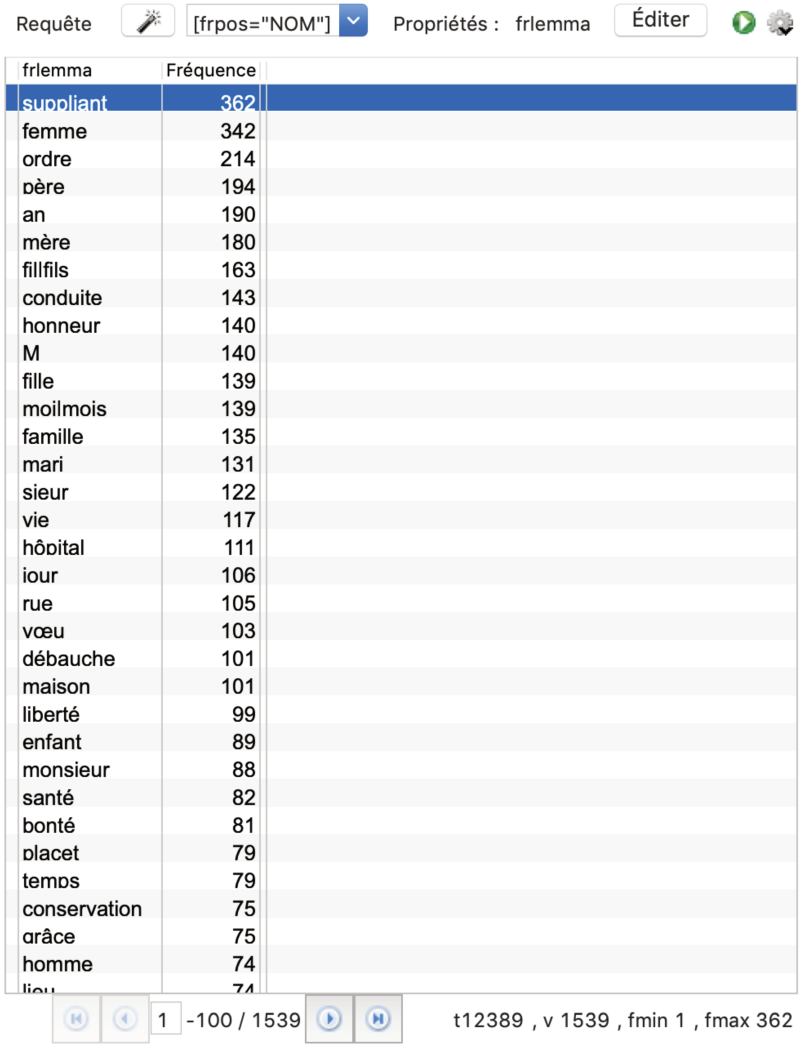

Figure 16. Index hiérarchique des lemmes ayant la propriété d'être des noms communs

L'on s'aperçoit que *TreeTagger* a effectivement reconnu « suppliant » comme un nom commun pour 362 occurrences du lemme, les 20 occurrences restantes correspondant au participe présent. Ce nom de « suppliant » est employé par les locuteurs des placets pour se désigner eux-mêmes en indiquant par-là l'acte qu'il est en train d'accomplir : déposer une plainte. Mais il y a d'autres noms communs paritculièrement présents dans le vocabulaire du corpus. La consultation de la portion de l'index hiérarchique concernant les

noms communs – mais aussi les adjectifs – employés dans le vocabulaire du corpus permet de dégager une thématique centrale : la mauvaise conduite.

1.1.2. La prégnance du registre épidictique dépréciatif

Dans l'ordre décroissant des fréquences au sein de l'index hiérarchique ramené aux noms communs, viennent après « suppliant » des noms désignant les protagonistes de ces affaires de famille qui traversent le corpus : « femme », « père », « mère », « fils » (342, 194, 180, et 163 occurrences). Le mot « ordre », qui désigne l'intervention du roi en faveur de l'enfermement ou de la libération d'un individu, est particulièrement fréquent (214 occurrences), ce qui indique évidemment le poids dans le corpus de la représentation de la décision à laquelle les plaintes aboutissent ou non. Viennent ensuite les raisons de la plainte, que sont « conduite », « débauche » (143 et 101 occurrences), dont le dernier s'inscrit spécifiquement dans le registre dépréciatif. Il peut alors être intéressant de consulter l'index hiérarchique des adjectifs, qui nous donne des informations sur les façons de qualifier dominantes dans le vocabulaire du corpus :

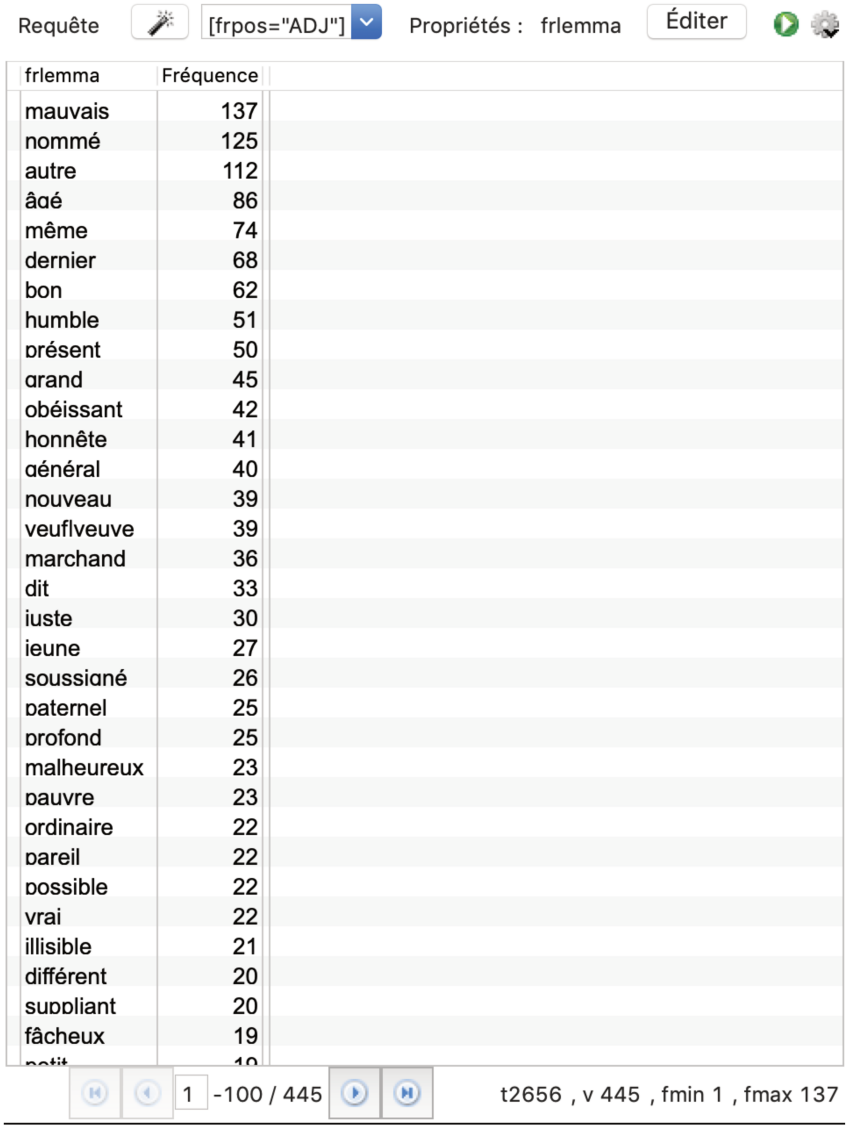

Figure 17. Index hiérarchique des lemmes ayant la propriété d'être des adjectifs

L'on observe que l'adjectif le plus fréquent du corpus est l'adjectif « mauvais » avec 137 occurrences. L'on observe, plus bas dans l'index, d'autres adjectifs axiologiques comme « bon » (62 occurrences), « humble » (51 occurrences), « obéissant » (42 occurrences), « honnête » (41 occurrences). Ceci alimente l'hypothèse d'une structuration du vocabulaire du corpus par le registre épidictique, déséquilibré en faveur de la dépréciation. La position très haute dans l'index du participe passé employé comme adjectif « nommé » est issue de formules de désignation « le nommé X » qui peuvent s'inscrire dans le procédé de la dénonciation, renforçant le trait épidictique-dépréciatif du vocabulaire.

1.1.3. La « mauvaise conduite » formule figée

Pour préciser la forme de qualification que l'adjectif « mauvais » opère, il est intéressant de réaliser un calcul des formes graphiques cooccurrentes de l'adjectif[1120].

Requête [frpos="ADJ" & frlemma="mauvais"]

Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
conduite	153	49	32	.5
traitements	14	13	17	.5
sa	658	53	7	3.0
suiet	54	13	7	1.7
inclinations	8	5	5	.0
par	375	30	4	3.4
attendu	12	5	4	1.8
compagnies	7	4	4	1.8
Ledit	8	4	4	3.8
fréquente	9	4	3	4.8
femmes	9	4	3	4.0
habitudes	4	3	3	.0
vit	10	4	3	3.8
commerce	21	5	3	.0
mari	130	13	3	4.9
débauche	58	8	3	5.6
mœurs	14	4	2	1.2
sévices	2	2	2	2.0
persuade	2	2	2	5.0
humeur	2	2	2	.0
conseils	2	2	2	.0
femme	331	23	2	5.0
gens	39	6	2	4.3
on	116	11	2	6.5

t pivot 137, v cooc 45, t cooc 0, T corpus 77049

Figure 18. Tableau des formes cooccurrentes du lemme "mauvais" (extrait)

Le calcul représente les formes graphiques spécifiquement cooccurrentes de l'adjectif « mauvais ». La forme graphique « conduite » est en tête du tableau et reçoit l'indice 32, ce qui indique que la spécificité de la cooccurrence du lemme « mauvais » avec « conduite » est extrêmement forte : l'indice 32 représente, dans le modèle hypergéométrique, le fait que les cooccurrences avaient 1 chance sur 10^{32} de se produire au hasard.

[1120] Distance de 9 occurrences avant et après le pivot, fréquence minimale ≥ 2, indice de spécificité minimal ≥ 2.

La séquence « mauvaise conduite » peut être considérée comme une forme figée. En réalisant l'inventaire des *segments répétés* de notre corpus, l'on s'aperçoit qu'elle occuppe une place relativement haute dans l'inventaire des segments répétés de longueur 2 notre corpus (49 occurrences). Si elle se trouve formellement suffisamment bas dans l'inventaire pour qu'il n'y ait que peu d'intérêt à le reproduire ici[1121], il reste que l'on peut remarquer que la séquence est en revanche la première de l'inventaire à être un groupe nominal (au sens de projection intermédiaire du nom : adjectif + nom) ; ceci devant « obéissant serviteur » (30 occurrences) et « profond respect » (20 occurrences). Ceci signifie que, parmi tous les référents du corpus à base lexicale qui se trouvent évalués par un adjectif, la « mauvaise conduite » constitue la référence la plus fréquente. La « mauvaise conduite » constitue un thème dominant dans le corpus auquel on revient de manière figée et mécanique : la séquence est caractéristique d'un figement phraséologique caractéristique du genre. Ici c'est du côté de son *thème* que le discours apparaît marqué par sa généricité : la mauvaise conduite se fait caractéristique de cette variante du XVIIIe siècle du genre du rapport que représente le corpus DESORDRE[1122].

Si l'on revient au tableau des cooccurrents de « mauvais », il apparaît que, à la suite de « conduite » viennent d'autres noms communs, comme les formes « traitements » (indice 17), « sujet » (indice 7). Ainsi donc, l'adjectif « mauvais » qualifie autant l'individu qu'il faut enfermer (via sa « conduite » ou son statut de « sujet ») que les tors qu'il a causé au plaignant (« mauvais traitements »). Tous ces éléments contribuent à faire de la « mauvaise conduite » un thème central du corpus. Cette brève exploration du vocabulaire du corpus donne une idée de la thématique centrale du corpus : étant donnée la famille – « femme », « père », « mère », « fils » et « fille » – il sera question d'une qualification dépréciative spécifiquement attachée à des attitudes morales (« conduite », « traitements », « sujet »). Néanmoins, comme l'ont senti Foucault et Farge, qui découpent leur livre en différentes thématiques, ce sujet central de la mauvaise conduite est différemment abordé en fonction des textes au fil du corpus.

[1121] *Cf. infra*, p. 577 pour la reproduction de ce tableau et la description du phénomène massif qu'il permet de mettre en valeur.

[1122] Notons que « obéissant serviteur » et « profond respect » s'insèrent dans une autre dimension phraséologique générique qui est celle de la configuration d'adresse, *cf. infra*, p. 577.

1.2. Les thématiques de Foucault et Farge à l'épreuve d'une analyse contrastive

L'encodage sous la forme de métadonnées des thématiques perçues par Foucault et Farge dans leur transcription permet d'évaluer l'ancrage lexical d'une part et syntaxique d'autre part de ces thématiques. L'on choisit donc de réaliser d'abord une analyse contrastive du corpus en définissant une partition selon les thématiques de Foucault et Farge, c'est-à-dire selon la propriété « theme » de l'attribut « texte », préalablement encodée par nos soins lors de l'acquisition du corpus au format XML[1123].

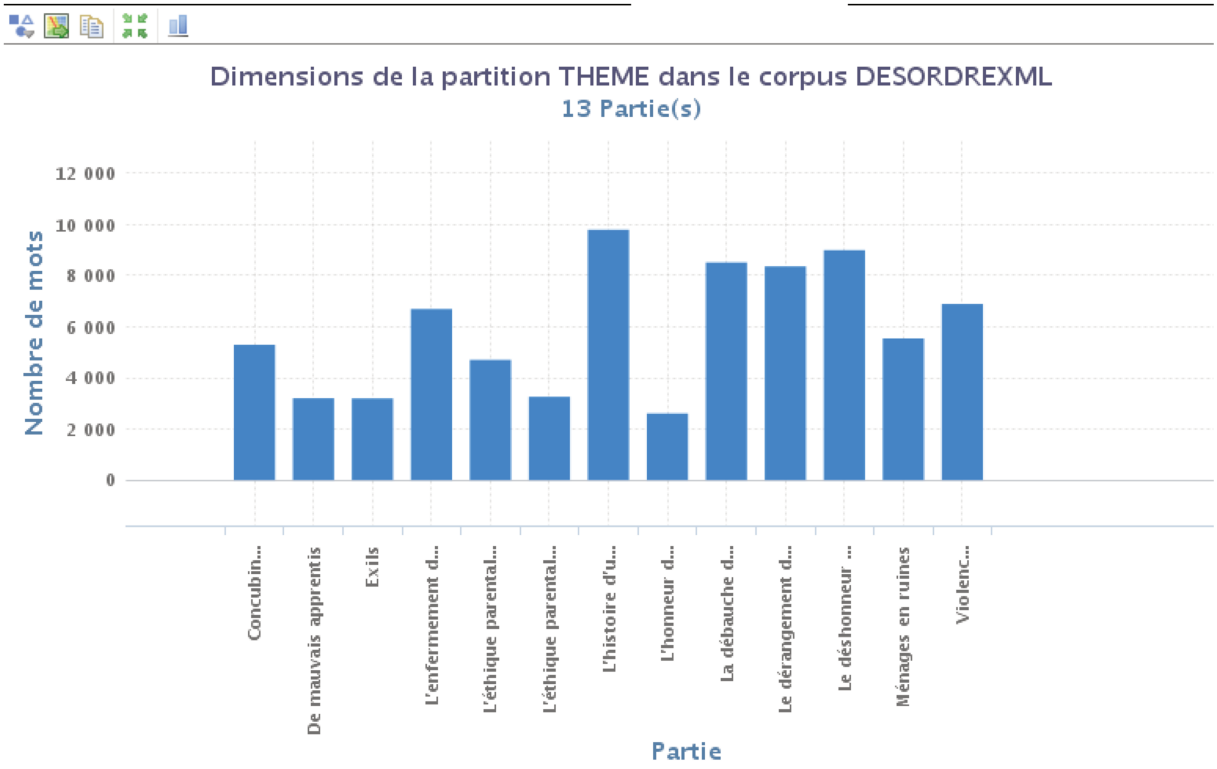

Figure 19. Dimensions de la partition du corpus DESORDRE selon l'attribut "theme" de la structure text

L'on peut alors observer la relative hétérogénéité des parties retenues par Foucault et Farge, dont la plus grande comporte presque 10 000 occurrences, tandis que la plus petite à peine 2 500. Une fois cette partition réalisée il devient possible d'éprouver si ce découpage en partie correspond ou non à des caractéristiques lexicales d'une part et morpho-syntaxiques d'autre part. C'est une manière d'éprouver la solidité du découpage de Foucault et Farge,

[1123] *Cf. supra*, p. 540.

comme de soutenir d'une manière statistique et formelle certaines de leurs analyses comme on pourra le voir.

1.2.1. La significativité lexicale de la classification de Foucault et Farge

Nous allons donc réaliser, dans un premier temps, une analyse factorielle des correspondances (AFC), mettant en rapport la propriété « *theme* » avec la propriété « *word* » des formes de notre corpus, de sorte à représenter le lien entre items lexicaux et parties thématiques du corpus. Il s'agit d'un premier temps inductif de notre démarche qui permettra de représenter certains des contrastes globaux du corpus. Or, pour approfondir notre compréhension du rôle de certaines formes dans ces contrastes, nous aurons aussi recours à une démarche déductive : nous nous intéresserons aux cooccurrents de certaines formes graphiques identifiées dans les quadrants de l'analyse factorielle des correspondances que nous aurons réalisée. C'est donc avec souplesse, dans le fil de l'interprétation de cet outil inductif qu'est l'analyse factorielle des correspondances que nous réaliserons quelques coups de sonde déductifs à l'aide du calcul des cooccurrences.

Si l'on choisit de réaliser une première analyse factorielle des correspondances sur les formes graphiques et non sur les lemmes (propriété *word* et non *frlemma*), c'est précisément parce que l'on suppose que les différences entre masculin, féminin, et pluriel seront déterminantes dans le rapport entre des items lexicaux et des parties dont certaines concernent plus spécifiquement les épouses (« L'enfermement des épouses »), ou les maris (« La débauche des maris »). L'on choisit de ne retenir dans le tableau de contingence que 200 formes lexicales, fixant à 49 occurrences dans le corpus la valeur lexicale représentée ayant la plus basse fréquence "représente", et à 4345, la valeur ayant la plus haute fréquence : il s'agit de la virgule.

L'on obtient la représentation suivante, relativement difficile à lire mais déjà particulièrement intéressante (l'on reporte en annexe une représentation plus grande du graphique) :

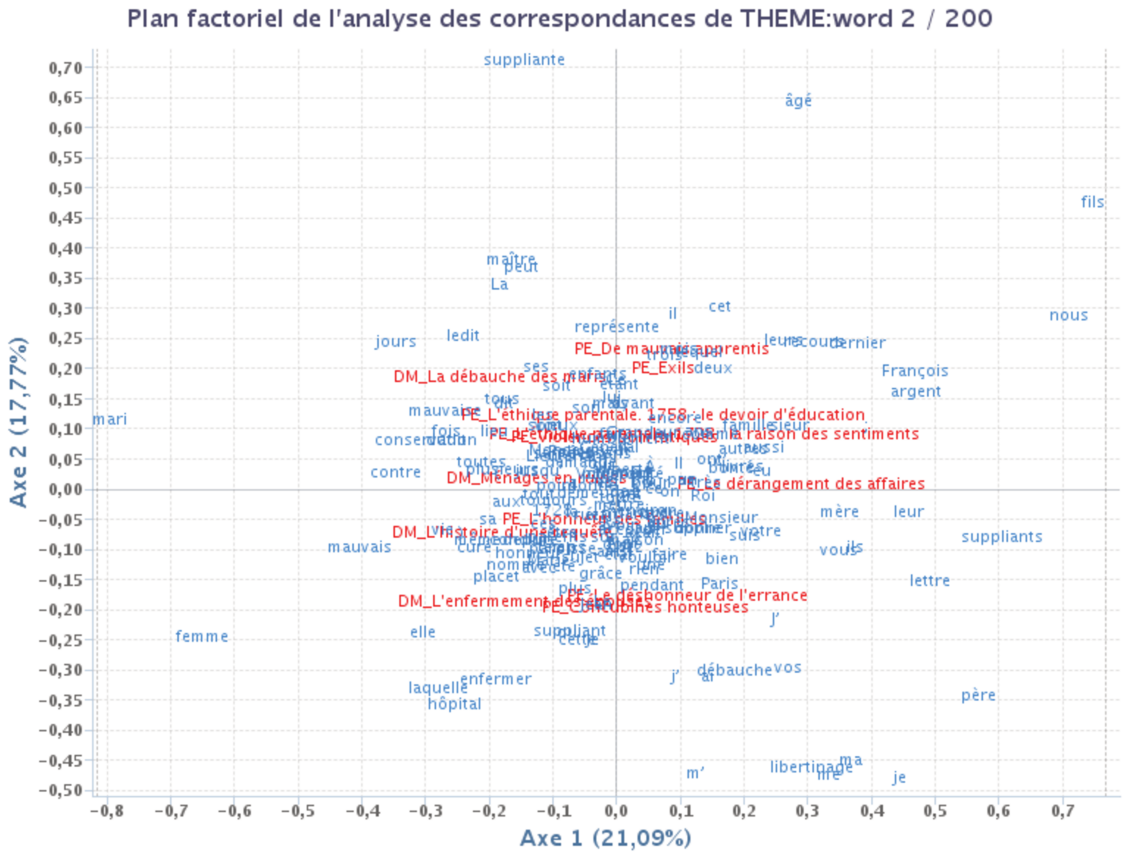

Figure 20. AFC forme graphique × thème (fmin = 2), à retrouver en annexe

#	Valeur propre	%	∑%
1	0,0233	21,09	21,09
2	0,0196	17,77	38,87
3	0,0132	11,93	50,79
4	0,0102	9,26	60,05
5	0,0081	7,34	67,39
6	0,0072	6,52	73,91
7	0,0068	6,20	80,11
8	0,0052	4,71	84,82
9	0,0049	4,48	89,30
10	0,0047	4,30	93,59
11	0,0039	3,51	97,10
12	0,0032	2,90	100,00

Figure 21. Valeurs propres des matrices décomposant l'écart à l'indépendance dans l'AFC ci-dessus

Le tableau représenté en-dessous de l'AFC affiche les valeurs propres des différentes matrices décomposant la matrice des écarts à l'indépendance. Ceci nous permet d'obtenir certaines informations statistiques sur la solidité de la corrélation obtenue entre partition par thème et items lexicaux.

En effet en calculant la somme des valeurs propres des matrices de la décomposition l'on obtient la valeur du phi-deux de la matrice des écarts à l'indépendance. L'on obtient la valeur $\phi^2 = 0{,}1103$. Connaissant la relation $\chi^2 = \phi^2.N$ avec N représentant le nombre d'occurrences représentées dans le tableau de contingence, l'on obtient, avec ici $N = 53\ 251$, la valeur de $\chi^2 = 5859{,}7$. Si l'on compare cette valeur avec la valeur renvoyée par la loi du khi-deux pour un tableau à 2398 degrés de libertés (soit 200 lignes moins une multipliées par les 13 colonnes moins une) et pour un taux d'erreur acceptable de 0,001, l'on obtient $\chi^2{}_{H^0} = 2607$. L'on a donc bien $\chi^2 > \chi^2{}_{Th}$ et l'on peut rejeter l'hypothèse d'indépendance des deux propriétés (parties x items lexicaux) avec une chance contre mille de se tromper. D'autre part, on peut calculer le ϕ de Pearson, qui est la racine carrée du ϕ^2, lequel permet d'évaluer la force de la relation entre les deux propriétés, suivant qu'il se rapproche de 1 (forte incidence) ou de 0 (faible intensité de la relation). L'on a $\phi = 0{,}3321$, ce qui place la relation obtenue dans la classe des relations de force modérée. Notons que les deux axes figurés sur le graphique de l'AFC représentent 38,87% de l'information sur l'écart à l'indépendance ce qui en constitue plus d'un tiers.

1.2.2. L'interprétation des axes

Considérant la significativité statistique de la relation entre les deux propriétés « formes graphiques » et « parties du corpus découpées selon l'attribut "theme" », il est possible de se lancer dans l'interprétation de l'AFC.

Dans le graphique il apparaît que la position de certains lexèmes aux fréquences élevées dans le corpus (f > 130) et parmi les plus contributeurs à la construction des axes[1124] – « femme » (contribution de 11,5 % à la construction de l'axe 1) et « mari » (contribution de 6%) – se trouvent radicalement à l'ouest (X < –0,65), tandis que « fils » (contribution de 7,5%) « père » (5%) et « mère » (2%) se situent à l'est du graphique (X > 0,34). Autrement dit, à l'ouest du graphique l'on trouve les formes qu'emploient les époux pour se désigner entre eux, tandis qu'à l'est du graphique l'on trouve les formes employées

[1124] Heiden (dir.) 2019, p. 141.

pour désigner les membres d'une famille à travers la relation parents/enfants. Ceci suggère une interprétation de l'axe 1 en termes d'opposition entre thématiques « mari/femme » et thématique « parents/enfants ».

L'axe 2 de l'analyse des correspondances se laisse lui aussi interpréter assez facilement dès lors que l'on repère d'une part l'opposition entre l'ensemble « il » (contribution 9,5%), « fils » (3,5%) « âgé » (2,5%), « ledit » (1%) ayant une ordonnée telle que Y > + 0,12 ; et l'ensemble « fille » (6 %), « elle » (4%), « ladite » (3,5%), « femme » (2%), ayant une ordonnée telle que Y < – 0,25 ; et d'autre part l'opposition entre « suppliante » (contribution 7%) pour qui Y = + 0,71 et « suppliant » (contribution 1%) pour qui Y = – 0,23. Ainsi au nord, l'on a plus favorablement une « suppliante » qui parle de son « mari » ou de son « fils », tandis qu'au sud on aura un « suppliant » qui parle de sa « femme », de sa « fille ». L'axe 2 se laisse interpréter à l'aune d'une division entre hommes et femmes : au nord l'on a des femmes qui parlent des hommes, au sud des hommes qui parlent des femmes.

Ainsi ce sont les deux oppositions conjugalité/parentalité et homme/femme qui structurent les contrastes du corpus partitionné suivant les thématiques choisies par Foucault et Farge. Étudions plus précisément la position de chaque partie du corpus en rapport avec ces contrastes structurants.

1.2.3. L'axe de la conjugalité/parentalité

Apparaît très distinctement une répartition claire entre les parties thématiques choisies par Foucault et Farge. On observe la position très clairement à l'ouest du graphique des parties du corpus relevant du thème général « La discorde des ménages », à savoir « La débauche des maris », « Ménages en ruines », « L'histoire d'une requête », et « L'enfermement des épouses », tandis que les autres parties du corpus se situent soit au centre, soit à l'est. Rien de surprenant puisque Foucault et Farge ont eux-mêmes regroupé ces parties thématiques en deux grandes parties (« La discorde des ménages » et « Parents/enfants ») dont les noms évoquent notre interprétation de l'axe 1 (conjugalité/parentalité). Il reste que, avec l'analyse factorielle des correspondances, l'on a une confirmation statistique que les regroupements opérés par Foucault et Farge – intuitivement, ou du moins de manière non-formelle – sont soutenus par une réalité de la répartition lexicale dans le corpus.

Plus en détail, l'on observe que dans les parties situées à l'ouest du graphique, comme « Ménages en ruines », attirent spécifiquement les mots « mari » et « femme » (le produit scalaire vaut respectivement + 0,106 et + 0,079), et repoussent les mots « père » et « mère » (le produit scalaire vaut – 0,081 et – 0,045) : dans la répartition du lexique employé dans ces parties les premiers sont en excès relatif et les seconds sont en défaut relatif ; on parle plus volontiers de son « mari » et de sa « femme » dans les textes du thème « Ménages en ruine » que de « père » ou de « mère ». Un autre indicateur est la présence du terme « suppliants » (contribution 2,5 %) et de l'embrayeur « nous » (2 %) très à l'est dans le graphique (X > 0,6) : c'est quand les parents s'associent pour se plaindre de leur fils ou fille qu'ils se représentent sous la forme d'un « nous » ou des « suppliants ». Ainsi par exemple : « les suppliants ont intérêt d'arrêter les désordres de leur fils avec ladite Valancier pour obvier aux suites honteuses et funestes qui se peuvent arriver » (10998f58).

Il est intéressant de remarquer que la représentation lexicale de la matérialité économique est décalée significativement vers l'est, comme si ce qui comptait dans les disputes parents/enfants était avant tout surtout la ruine matérielle qu'ils pourraient causer à la famille. Ainsi « argent[1125] », « livres » (unité de monnaie) ont-ils une abscisse supérieure à + 0,2 :

> « Barthélémy Bérard, procureur au Parlement de Grenoble remontre très humblement à Votre Grandeur, que la nuit du 5 au 6 décembre 1727 ayant eu le malheur d'être volé par Vincent Bérard son fils qui lui a enlevé plus de huit cent livres d'or et d'argent avec une bague de six diamants et qui s'est sauvé à Paris. » (11000f25)
>
> « Madeleine Legrand veuve depuis huit ans d'Antoine Danville, commissaire d'artillerie, représente très humblement à Monsieur, qu'ayant plusieurs sujets de se plaindre de la conduite de Sulpice Antoine Danville son fils, natif de la paroisse de Saint-Sulpice, âgé d'environ vingt-deux ans, comme ayant pris à sa mère un diamant, une bourse de jetons, une demi-douzaine de cuillères et de fourchettes d'argent, quantité de chemise et linge en différent temps, ayant même en l'absence de sa mère fait effraction des armoires et commodes pour y prendre et enlever tout ce qui pouvait se trouver » (11005f64)

L'argent est à la fois une représentation de la monnaie et de l'argenterie familiale que les fils prodigues n'hésitent pas à voler et dilapider. C'est aussi le mot « famille » qui se trouve aussi placé significativement à l'est (X = + 0,21) : lorsque la « famille » se représente dans les écrits c'est donc plus fréquemment pour s'opposer à l'enfant turbulent qui en menace

[1125] Le mot « argent » – à la fréquence relativement faible – est spécifiquement cooccurrent de « or », « livres », « gobelet », « argenterie », (indices 5-6 pour un empan de 9 mots avant et après).

l'unité. Ceci peut être confirmé par un calcul des cooccurrences autour du mot-pivôt « famille »[1126] :

Requête [word="famille"]

Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
toute	63	35	34	1.6
sa	658	78	20	1.0
déshonore	9	8	10	1.4
la	1717	104	7	3.7
déshonorer	10	6	6	2.2
ainsi	56	12	6	3.0
nombreuse	4	4	5	.0
vœux	98	14	5	4.0
une	396	32	5	3.0
fin	13	5	4	3.8
suites	24	6	3	5.7
tâcher	9	4	3	6.5
Bellavoine	9	4	3	3.2
honteuse	4	3	3	4.0
funeste	4	3	3	6.0
honnête	25	6	3	.8
affront	11	4	3	3.2
Pourquoi	2	2	2	5.0
infamie	2	2	2	2.0
évident	2	2	2	7.0
envisager	2	2	2	8.0
déshonorantes	2	2	2	2.0
Mangerot	7	3	2	5.3
cent	15	4	2	6.2
sont	95	10	2	5.0
chargés	8	3	2	2.3

t pivot 133, v cooc 44, t cooc 0, T corpus 77049

Figure 22. Tableau des cooccurrents de la forme "famille" classsés par indice de spécificité (extrait)

Le calcul renvoie deux résultats très intéressants : d'abord la très forte spécificité de « toute » (indice 34), indiquant que lorsque la famille se représente c'est comme bloc uni, opposé à un individu qui s'en extrait ; ensuite la forte spécificité de « déshonore » et « déshonorer » (indices 10 et 6), qui indique la menace qui pèse sur la famille dans la représentation de respectabilité qu'elle donne d'elle-même. Ainsi, dans les retours au texte :

> « Comme cette conduite est honteuse, qui déshonore souverainement sa famille, et que les suppliants avec toutes leurs défenses et leurs soins n'ont pu y remédier et la mettre dans la bonne voie (…) » (11028f165)
>
> « (…) le punir de ses dérèglements et pour empêcher qu'il ne déshonore sa famille ». (12000f36)

[1126] Empan de 9 formes, fréquence min ≥ 2, indice min ≥ 2.

Ainsi donc lorsque les parents se plaignent des enfants, c'est en représentant le trouble à l'ordre familial qu'ils représentent, trouble qui s'exprime en particulier par la prodigalité des précédents.

Inversement, ce que mari et femmes semblent se reprocher tient plutôt du domaine moral, une « conduite » ($X = -0{,}15$) ou une « vie » ($X = -0{,}27$), de manière générale quelque chose qui peut être « mauvais » ou « mauvaise » ($X < -0,27$). Ainsi, une recherche en cooccurrents sur le mot « conduite » renvoie l'adjectif « mauvaise » avec un fort indice de spécificité (i = 48 pour une recherche sur les cooccurrents situés à 9 mots de distance avant et après le pivot ; i ne fait qu'augmenter si l'on restreint l'empan de la recherche).

> « Tous ceux qui ont signé et certifié ce placet qui sont mère, beau-père et autres de la famille sont venus chez moi et m'ont assuré de la mauvaise conduite de ladite femme Aymond et de sa prostitution et son ivrognerie continuelle qu'elle est présentement vagabonde, sans domicile (…) » (10988f231)
>
> « Germain Varillon horlogeur, expose que Cl. Jacob sa femme voulant s'affranchir des reproches qu'il lui faisait au sujet de sa mauvaise conduite avec le nommé Balthazar, a eu soin de le perdre. » (11030f116-117)

Autrement dit, dans le corpus, si l'on évoque la « conduite » d'un individu, c'est à travers la formule figée de la « mauvaise conduite ». S'agissant de « vie », les choses sont plus complexes : le mot représente autant l'existence saine et sauve du suppliant (« surêté », « conserver », « attenter » sont cooccurrents avec indice de 20, 6 et 4 avec empan de 9), que l'existence dissolue de celui dont on se plaint (« mène », « scandaleuse », « mœurs », aux indices 13, 6, 5)

Ainsi si l'on admet, en suivant Farge et Foucault, que la question matérielle est aussi en jeu dans la discorde des ménages[1127], il apparaît qu'elle est plus explicitement mis en avant dans les relations conflits parents / enfants, tandis que la question morale structure les conflits entre époux.

1.2.4. L'axe homme/femme

L'axe 2 de l'analyse factorielle des correspondance (Figure 20) permet de repérer un contraste lexical dans le corpus entre représentation des hommes et des femmes. Cette structuration du corpus n'a bien évidemment pas été manquée par Foucault et Farge qui y

[1127] Foucault & Farge 1982, p. 28.

reviennent à de nombreuses reprises[1128], bien qu'ils n'aient pas cherché à en mettre au jour les conditions formelles dans la répartition du vocabulaire. Il reste que le choix de certains regroupements par Foucault et Farge – l'opposition entre « La débauche des maris » et « L'enfermement des épouses » suggère une telle division du vocabulaire, qui n'est pourtant pas suivie systématiquement par les deux chercheurs. Sur le graphique de l'AFC, il apparaît en effet que « la débauche des *maris* » se trouve au nord – en forte corrélation avec la forme « suppliante », qui désigne *une* plaignante – ; tandis que « l'enfermement des *épouses* » se trouve au sud – en forte corrélation avec la forme « suppliant », qui désigne *un* plaignant. Ainsi donc, là aussi l'on retrouve des soubassements lexicaux à la division thématique opérée par Foucault et Farge. Mais l'on peut aller plus loin.

En effet, il est particulièrement intéressant d'observer que le thème « Le déshonneur de l'errance », bien que légèrement à l'est (+ 0, 04), se retrouve surtout significativement positionné au sud (Y = – 0, 19), c'est que, s'il s'agit dans ce thème essentiellement de plaintes venant des parents, ce que l'on cherche c'est précisément *la femme* qui est derrière le fils et dont il y a lieu de se plaindre parce qu'elle l'entraînerait dans des conduites honteuses. Ainsi par exemple :

> « Supplient très hymblement Jean Jacques Cailly avocat au Parlement et Marie Madeleine du Poys sa femme, disent que Marc René Cailly leur fils âgé de vingt et un ans, oubliant la bonne éducation qu'ils lui ont donnée ne fréquente que des femmes prostituées et des gens de mauvaise vie avec lesquels ils s'est livrée à une débauche si outrée, qu'il est à craindre que les suites ne lui en soient funestes » (11003f26)
>
> « Claude Allis, maître ferandinier et Jeanne Miard sa femme demeurant rue du Cygne, remontrent très humblement à Votre Grandeur qu'il sont chargés de deux fils et ont apporté tous leurs soins pour leur donner une bonne éducation ; que l'un deux, nommé Jean François Allis âgé de vingt-six ans, bien éloigné d'y répondre, s'est laissé débaucher par Toinette Valancier, fille de Valancier (…) comme les suppliants ont intérêt d'arrêter les désordres de leur fils avec ladite Valancier pour obvier aux suites honteuses et funestes qui se peuvent arriver, pour quoi ils en ont fait plainte à M. le commissaire de Launay » (10998f58)

Inversement les thématiques « De mauvais apprentis » et « Exils », qui regroupent là aussi des plaintes à l'égard des enfants, représentent spécifiquement des individus masculins dont il y a lieu de se plaindre. Foucault et Farge rappellent d'ailleurs justement que les exils concernent essentiellement les fils sur la période[1129].

[1128] *Ibid.*, p. 30 *sq.*
[1129] *Ibid.*, p. 166.

De plus, ce qu'une représentation comme l'AFC (Figure 20) permet, c'est d'identifier systématiquement dans le vocabulaire employé dans le corpus la différence significative statistiquement entre ce dont *elles* se plaignent et ce dont *ils* se plaignent. Si les « jours » sont autant attirés par « La débauche des maris » (produit scalaire valant + 0,11) c'est parce qu'ils représentent l'inconduite de l'homme à travers la perspective de la continuité et conservation dans le temps du ménage[1130], face à la violence ou à la dissipation masculine :

> « Je vous prie, Monsieur, d'avoir pitié de la personne qui aura l'honneur de vous présenter ce billet, elle est chargée d'un mari tombé en démence, et de cinq enfants, son mari la consomme tous les jours en dépenses. » (11006f101)
>
> « Ledit Duplessis par sa mauvaise conduite et sa débauche ayant déjà trois fois été enfermé à Bicêtre et la suppliante sa femme appréhendant tous les jours qu'il ne lui arrive quelque fâcheux accident la menaçant tous les jours de la tuer, l'ayant même maltraitée ce jourd'hui 18e de juillet 1728 dont elle est dangereusement blessée (…) » (11009f16)

La position de « argent » (Y > 0,16) et de « livres » (Y > 0,04) au nord du graphique confirme que la question du vol et de la dissipation des ressources, associée au vagabondage, revient fréquemment pour dénoncer les comportements masculins en général, fils ou maris :

> « Louis Henry apprenti serrurier âgé de vingt et un ans, s'est tellement dérangé depuis trois ou quatre ans à cause de son libertinage et de ses débauches, il n'a pu rester chez aucun maître pour y achever son apprentissage : il est en relation avec une bande de vagabonds et de libertins avec lesquels il rôde les nuits et découche souvent (…) l'on ne peut savoir d'où il tire de l'argent pour fournir à ses débauches ne travaillant pas, et les parents étant hors d'état de lui en donner : il a été convaincu de plusieurs vols chez les maîtres où il était en apprentissage, et poussant même le dérèglement si loin qu'il emporte ce qu'il peut de chez son père, le menace et lui dit qu'il éprouvera lequel des deux sera le plus fort » (11013f42)
>
> « Le nommé Philibert Dolat a été conduit à Bicêtre par ordre du Roy du 29 janvier 1758 (…) Il est depui sorti de Bicêtre en vertu d'un second ordre du Roy du 11 mai 1761. Comme loin d'obéir à cet ordre d'exil, il a dissipé l'argent, et vendu les hardes que sa famille lui avait données pour son départ, et qu'il reste toujours à Paris où il continue de se rendre très suspect » (11994fx1)

[1130] Si l'on réalise le calcul des formes cooccurrentes de jours (empan de 9), « tous » apparaît comme un cooccurrent spécifique à l'indice 21.

De plus, la présence résolument au nord de « enfants » s'interprète à partir de ce que les femmes se représentent très fréquemment comme « chargées » de famille. Si l'on réalise un calcul des cooccurrents de la forme « enfants »[1131], l'on obtient le tableau suivant :

Requête [word="enfants"]

Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
ses	407	39	17	.7
cinq	35	9	8	.2
autres	64	10	6	.5
deux	73	9	5	1.9
chargés	8	4	5	2.5
chargée	8	4	5	2.0
sûreté	27	5	4	4.8
sont	95	8	3	1.4
enlevés	2	2	3	1.5
Béranger	2	2	3	6.0
gain	3	2	3	5.0
élevé	3	2	3	1.0
suppliante	145	9	3	4.3
garcons	4	2	2	2.5
leurs	74	6	2	1.5
lequel	51	5	2	4.2
elle	773	25	2	4.6
satisfaire	5	2	2	5.5
état	61	5	2	5.0
seraient	6	2	2	.5
pauvres	6	2	2	.0
affreuse	6	2	2	3.5
tendresse	7	2	2	1.5
sœurs	7	2	2	4.5
président	7	2	2	5.0
attention	8	2	2	6.0

t pivot 66, v cooc 28, t cooc 0, T corpus 77049

Figure 23. Tableau des cooccurrents de la forme "enfants" (extrait)

Outre les adjectifs possessifs et numéraux, l'on observe certains cooccurrents spécifiques comme « chargés », « chargée » (indice 5), lesquels ont une signification particulière : la forme « enfants » est mobilisée au sein de discours qui représentent les femmes comme « chargées de famille ». Cette forme intervient spécifiquement dans les contextes resserrés où les femmes représentent leur propre démarche comme plaignantes (indice 3 pour la forme « suppliante »). De plus, la spécificité révèle la cooccurrence de « enfants » avec « surêté » (indice 4) indique que les enfants sont spécifiquement représentés au prisme de menaces qui peuvent peser sur eux. Ainsi, quand on revient au texte :

[1131] Empan de 9 formes, Fmin ≥ 2, indice min ≥ 2.

> « Marguerite Ferrand, native d'Orléans, vient se jeter aux pieds de Votre Grandeur, les larmes aux yeux pour la supplier de la regarder de son œil de compassion, ayant le malheur d'avoir son mari nommé Defay natif aussi dudit lieu d'Orléans qui a perdu entièrement l'esprit depuis cinq ans, faisant mille extravagances, voulant à tous moments la tuer, la suppliante étant chargée de cinq enfants, et s'étant épuisée pour le soulagement de son dit mari se trouve obligée d'implorer l'autorité de Votre Grandeur pour obtenir d'elle un ordre pour le faire placer à Bicêtre jusqu'à ce qu'il ait l'esprit resain, n'étant pas en sûreté de sa vie, ni elle ni ses enfants » (11006f98).
>
> « Votre Grandeur, pénétrée du Bien Public sait mieux que personne le danger qu'il y avait de laisser sur le pavé de Paris cet homme, et qu'on ne peut envisager que des suites funestes et déshonorantes pour la famille s'il obtient sa liberté, et que la vie de la suppliante et de ses enfants n'est point en sûreté » (11994f74).

Bien entendu, cette manière de se représenter est une ressource argumentative certaine pour convaincre l'autorité de venir à la rescousse ; mais elle est aussi le témoin de ce dont se plaignent au fond les femmes à savoir l'absence de soutien du mari dans le foyer s'agissant de l'éducation des enfants ou du soin de la maison, ce que Foucault et Farge avaient d'ailleurs souligné[1132]. Cette représentation des enfants comme pomme de discorde entre la femme et le mari apparaît caractéristique du mode d'émergence du sentiment familial pendant l'Ancien Régime[1133] : dans cette société qui a vu la famille s'organiser autour de la figure de l'enfant à éduquer, il apparaît maintenant anormal pour un homme de désinvestir complètement l'éducation des enfants au sein de la cellule familiale.

À l'inverse, les hommes se plaignent d'affaires de « conduite » ($Y < -0,1$), et plus spécifiquement encore de la « débauche » ou du « libertinage » ($Y < -0,3$) des femmes :

> « Nicolas Coquerel, maître rubanier à Paris, demeurant rue Neuve-Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, raconte humblement à Votre Grandeur, qu'il a fait enfermer à

[1132] « Ces textes d'épouses donnent l'impression neuve et intéressante qu'elles attendent de leur mari une sorte de présence véritable auprès d'elle, faite de travail d'entente et d'honnêteté, c'est certain, mais faite aussi de temps passé à leurs côtés, à s'occuper aussi du soin de la maison (…) Ce qu'on peut lire dans les placets des relations avec les enfants confirmerait cette remarque (…) il est étonnant de remarquer que les femmes se plaignent de façon assez insistante du peu de soin accordé aux enfants par leurs maris : elles ne tolèrent pas qu'ils les maltraitent, c'est chose claire ; mais pas non plus qu'il les abandonne ». (Foucault & Farge, 1982, p. 34). Travail domestique et éducation des enfants partagés se rejoignent dans cette représentation désirée de la famille que les femmes font émerger dans leur usage de l'institution des lettres de cachet au milieu du XVIIIe siècle.

[1133] Ainsi que le relève Philippe Ariès : « Ce souci nouveau de l'éducation va s'installer peu à peu au cœur de la société et la transformer de fond en comble. La famille cesse d'être seulement une institution du droit privé pour la transmission des biens et du nom, elle assume une fonction morale et spirituelle, elle forme les corps et les âmes. Entre la génération physique et l'institution juridique, il existait un hiatus, que l'éducation va combler. Le soin apporté aux enfants inspire des sentiments nouveaux, une affectivité nouvelle, que l'iconographie du XVIIe siècle a exprimé avec insistance et bonheur : le sentiment moderne de la famille. » (Ariès 1973, p. 312-313).

> l'hôpital Marie Joseph Coquerel, sa fille, âgée de vingt ans, à cause de son libertinage, débauche et mauvaise conduite avec un homme marié d'où elle est sortie de Votre Ordre à la procession de la Fête de Dieu dernier. » (11004f240)
>
> « Marguerite de Grouy, veuve Meunier, demeurant rue Saint-Honoré, vis-à-vis le cul-de-sac de l'Orangerie du comte de Vassures, chargée de trois enfants, n'ayant pour tout bien et tout état que de garder les malades, prend la liberté de vous exposer, Monseigneur, que de ses trois enfants, les deux garçons lui donnent toutes sortes de satisfactions , mais qu'il en n'en est pas de même de Félicité Meunier sa fille qu'elle voit avec la dernière douleur adonnée à la débauche et à la fainéantise la plus outrée. » (12009f210)
>
> « Michel Pezan, marchand parcheminier et Maire Hélène Adam, sa femme demeurant rue Saint-Germain-l'Auxerrois, ont l'honneur de vous représenter très humblement, qu'ils ont le malheur d'avoir une fille, nommée Jeanne Cécile Pezan, âgée de vingt et un ans, laquelle s'est plongée dans un libertinage affreux, ayant abandonné la maison paternelle pour se donner entièrement à la débauche, ce qu'elle continue actuellement avec le premier venu, et vagabonde dans Paris avec des gens de toutes espèces. » (11025f210)

Évoquons le résultat de rapides calculs de cooccurrents : alors que la « débauche » est spécifiquement « outrée » dans notre corpus (indice 5), le « libertinage » est, lui, spécifiquement « affreux » (indice 4). Des qualificatifs dépréciatifs viennent donc renforcer des noms communs déjà chargés sémantiquement d'une valeur négative. Néanmoins, là aussi, le regard aigu de Foucault et Farge permet de saisir que, derrière cette représentation des femmes comme des prostituées, lorsque l'affaire s'éclaircit à travers l'enquête et les rapports de police, il s'avère qu'il y a souvent un autre homme en jeu, levant le voile sur un concubinage de fait qui n'est pas accepté par le ou les plaignants[1134] :

> « Nous avons découvert le 18 janvier 1728 que ladite fille est en chambre avec le nommé Billam qui lui a conseillé sa fuite rue de Bourbon (…) a changé de nom, se fait nommer la demoiselle Le Blond. » (11018f356)
>
> « J'eus l'honneur il y a environ deux mois de vous rendre compte d'un placet qui vous avait été présenté par le nommé Michel Lecuyer, domestique de Mme la Mouche, parente de M. le premier président, au sujet du libertinage et mauvais commerce de sa femme avec le nommé La Forest. » (11018f174-175)
>
> « Nicolas Coquerel demande que Marie Joseph Coquerel sa fille, soit arrêtée et conduite à l'hôpital. Expose que sa fille est âgée de vingt ans, qu'elle a déjà été renfermée à l'hôtpial à cause du commerce scandaleux qu'elle entretenait avec le nommé Massé homme marié dont elle ruinait le ménage (…) Le placet est certifié par M. Le curé de Saint-Nicolas-des-Champs,

[1134] Foucault & Farge, 1982, p. 33.

et le commissaire Blanchard atteste la vérité des faits, j'ai été obligé de la faire amener chez moi pour l'y parler, et elle n'a pu désavouer sa débauche, ainsy je pense qu'elle mérite d'être arrêtée de nouveau et ramenée à l'hôpital. » (11004fxA)

1.3. Conclusion : les visages contraires de la norme

L'analyse que nous venons de mener met en avant autant les contrastes que les phénomènes de répétitions s'agissant des thématiques du corpus. Ce qui frappe en effet c'est d'apercevoir que époux ou parent, homme ou femme, l'on ne se plaint pas des mêmes choses ; pourtant, à chaque fois, la manière de représenter ce qui pose problème répond du registre épidictique de la dépréciation, incarné par des bases lexicales péjoratives – noms (« libertinage »), adjectifs (« outré »), et verbes (« débaucher ») –, mais aussi par l'intervention d'adverbes de haut degré qui renforcent ces adjectifs et ces verbes. Ainsi ce qui est déprécié dans les attitudes morales des individus au sein du corpus et motive la demande d'enfermement dessine la carte de ce qui *enfreint* les limites du supportable. Ancrés dans la dépréciation, les placets représentent l'a-normal dans les conduites. Si une norme est évoquée, ce n'est jamais directement – aucune louange dans ce vocabulaire épidictique –, mais toujours indirectement, par la marge, sur le mode « *a contrario* » qu'indiquent Foucault et Farge[1135].

Or, précisément, ce qui est frappant est que cette norme justement insaisissable, n'est pas la même partout et pour tout le monde : elle évolue en fonction de la position de celui qui la mobilise et de celui à qui elle est reprochée. Les régimes de normalité s'*opposent* – l'on ne reprochera pas la même chose à un mari qu'à une femme – ; parfois se *croisent* – quand un jeune entre en conflit avec ses parents, qu'il soit *fils* ou *fille* jouera dans la représentation variée qui va se construire de ce conflit – ; parfois même, et surtout, se *contredisent* – une mère peut se plaindre de l'absence de son mari dans les tâches du ménage et empêcher le fils de la famille de jouer son rôle dans le foyer d'une autre si ce concubinage n'est pas convenable (10998f58)[1136], elle peut adresser à sa fille des reproches dans des termes qui lui seraient potentiellement renvoyés aussi à elle en tant que femme (12009f210)[1137], enfin un homme peut reprendre contre son fils les griefs qui sont adressés

[1135] Foucault & Farge 1982, p. 23.
[1136] *Cf. supra*, p. 570.
[1137] *Cf. supra*, p. 573.

en général aux hommes par des femmes : dissipation (11000f25)[1138], vagabondage, absence au sein du foyer (11013f42)[1139].

En ce sens l'on comprend que, comme Foucault l'a si souvent souligné, la norme ne peut être une « grille » qui s'applique au réel : épousant les usages, elle une forme bigarrée en perpétuelle évolution. Elle semble ne pouvoir être saisie qu'au fil des stratégies complexes que déploient ceux qui la mobilisent pour arriver à leurs fins. C'est pourquoi elle n'apparaît jamais que négativement sous les auspices l'a-normal ; lorsque l'on veut renverser l'a-normal en son contraire – comme l'on redresserait une anamorphose – ce n'est jamais qu'une figure bariolée et mouvante qui surgit. La « norme », comme telle, ne se tient jamais que d'imaginaire.

Mais, si la norme conserve quelque chose d'insaisissable dans son contenu tel qu'il est asserté par les acteurs, il reste que la démarche stratégique dans laquelle celle-ci est mise en jeu, elle, répond de caractéristiques énonciatives qui configurent nettement le genre de discours en jeu. Ces caractéristiques peuvent elles aussi être ressaisies dans leurs conditions formelles par l'enquête linguistique. C'est donc en direction de la configuration énonciative des textes du corpus, en tant qu'elle répond de la matrice du genre du rapport, qu'il faut nous orienter maintenant.

2. Une phraséologie qui souligne massivement la configuration énonciative du genre. De l'énonciateur au Roi : un feuilletage micro-politique.

Il s'agit d'un phénomène qui frappe l'œil à la lecture même du corpus DESORDRE : les pièces qui forment le corpus peuvent être hétérogènes quant à leur source (« peuple », garants, police), elles répondent toutes, du point de vue discursif, à une forme de standardisation phraséologique qui souligne le caractère adressé et hiérarchique du genre. Mis à part les pièces très rares répondant de la correspondance privée, chacune des pièces du corpus répond en effet structure suivante : l'énonciateur s'adresse à un interlocuteur qui est une autorité le surplombant. Cette configuration énonciative déclenche une phraséologie bien particulière qui s'enregistre multiplement au niveau des formes de langue par l'usage d'un certain lexique, par la mobilisation de certaines formes syntaxiques, par le recours à certaines formes de composition textuelle, enfin souvent par

[1138] *Cf. supra*, p. 567.
[1139] *Cf. supra*, p. 570.

une articulation de ces trois catégories ensemble. La lecture outillée du texte permet de mettre en valeur systématiquement cette configuration des formes linguistiques caractéristique d'un certain rapport énonciatif à l'interlocuteur.

Si cette structure énonciative produit un certain standard discursif, il appartient de noter néanmoins que la phraséologie en question est différenciée selon le statut représenté des sources. Que l'on soit ferronnier, tapissier, curé de la paroisse ou lieutenant général de police, l'on ne s'adresse pas exactement de la même manière au souverain. Les différences de phraséologie recoupent les différences pragmatiques qui se rencontrent dans le corpus : l'on ne tient pas exactement le même type de discours lorsque l'on rédige un placet, lorsque l'on se porte garant du placet d'un autre, lorsque l'on rédige un rapport sur une affaire en cours. Là aussi des différences lexicales, syntaxiques, compositionnelles enregistrent dans les formes ces variations de la phraséologie, dont une analyse factorielle des correspondances peut mettre en évidence le contraste.

À noter cependant que ces différences de position énonciative qui sont mis au jour ne recoupent pas exactement – ou jamais simplement – les différences « sociales » : bien sûr ce sont en majorité ceux qui exercent les métiers les moins nobles qui écrivent des placets, et ce sont les curés, les patrons, les maîtres, qui se portent garants des précédents. Néanmoins l'on observe un certain nombre de distorsions : tel avocat qui rédige un placet, tel licencié en droit visé par un placet de son père et qui tente de se disculper (11000f25). Il s'agit là d'une indication évidente de la complexité sociale de l'institution des lettres de cachet.

2.1. L'abondance des segments répétés : la configuration d'adresse constituée en standard discursif

Pour identifier de manière systématique les éléments figés de la phraséologie d'un discours, la recherche des « segments répétés » s'avère une démarche adéquate. Un logiciel comme *Le Trameur* est spécialement désigné pour présenter ce genre de résultats, ainsi après calcul sur notre corpus, il livre les résultats suivants :

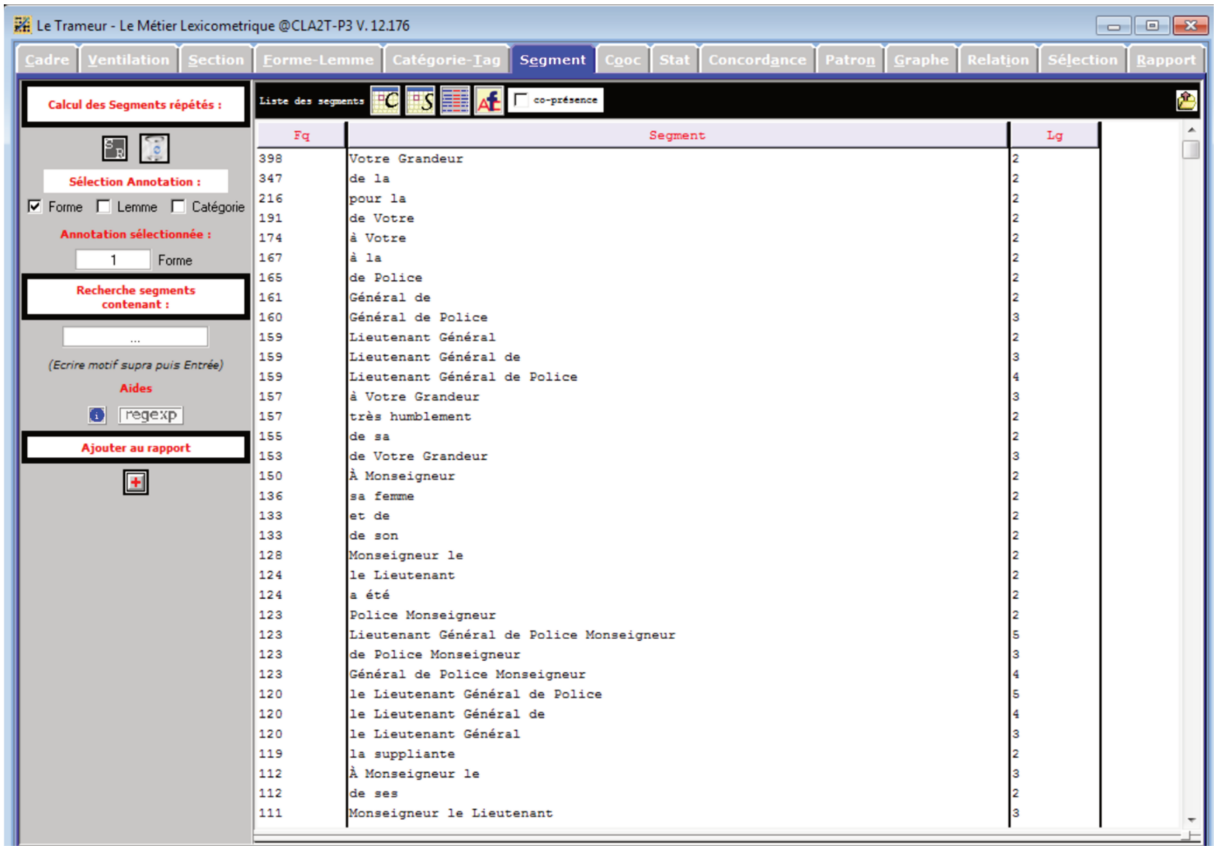

Figure 24. Segments répétés du corpus DESORDRE classés par fréquence (Le Trameur)

Ressort tout de suite le caractère singulier du segment répété « Votre Grandeur », dont la fréquence dans le corpus (398 occurrences) dépasse celle de la charnière génitive « de la » (347 occurrences), structure purement syntaxique et absolument courante en langue. Le terme d'adresse « Votre Grandeur », par le jeu des majuscules et de la nominalisation adjectivale « grandeur », représente l'interlocuteur à partir de sa situation d'autorité surplombante. Sa très haute fréquence confirme l'aspect caractéristique pour le corpus d'une configuration énonciative d'adresse où l'interlocuteur surplombe l'énonciateur. Il nous semble absolument caractéristique de la version « matinale » du genre du rapport que constituent les pièces de notre corpus.

Dans le même ordre d'idée, l'on note la haute fréquence des segments composant « Monseigneur le Lieutenant Général de Police », qui se trouve exclusivement dans les en-têtes des pièces composant le corpus (délimitées par la balise <head>). L'attention à l'en-tête introduit la dimension de la composition textuelle dans notre lecture du corpus : ici une formule figée d'en-tête révèle que la phraséologie du genre implique aussi une certaine disposition du texte standardisée. Bien sûr l'en-tête constitue aussi une adresse à

l'interlocuteur dont le caractère surélevé est, là aussi, souligné – par exemple par le terme « Monseigneur », et par l'usage des majuscules.

Une réorganisation de la liste des segments répétés mettant en lumière les segments les plus longs du corpus confirme les observations précédentes et permet de les approfondir :

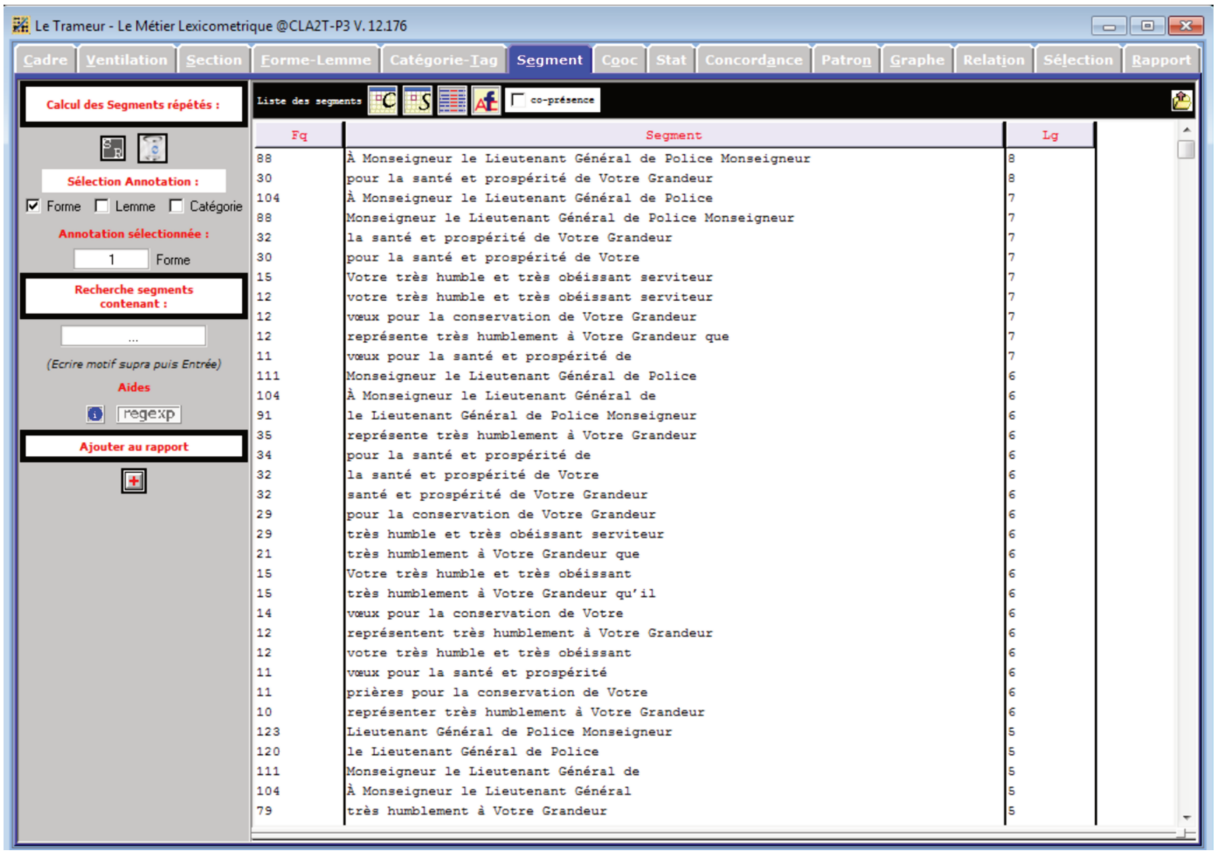

Fq	Segment	Lg
88	À Monseigneur le Lieutenant Général de Police Monseigneur	8
30	pour la santé et prospérité de Votre Grandeur	8
104	À Monseigneur le Lieutenant Général de Police	7
88	Monseigneur le Lieutenant Général de Police Monseigneur	7
32	la santé et prospérité de Votre Grandeur	7
30	pour la santé et prospérité de Votre	7
15	Votre très humble et très obéissant serviteur	7
12	votre très humble et très obéissant serviteur	7
12	vœux pour la conservation de Votre Grandeur	7
12	représente très humblement à Votre Grandeur que	7
11	vœux pour la santé et prospérité de	7
111	Monseigneur le Lieutenant Général de Police	6
104	À Monseigneur le Lieutenant Général de	6
91	le Lieutenant Général de Police Monseigneur	6
35	représente très humblement à Votre Grandeur	6
34	pour la santé et prospérité de	6
32	la santé et prospérité de Votre	6
32	santé et prospérité de Votre Grandeur	6
29	pour la conservation de Votre Grandeur	6
29	très humble et très obéissant serviteur	6
21	très humblement à Votre Grandeur que	6
15	Votre très humble et très obéissant	6
15	très humblement à Votre Grandeur qu'il	6
14	vœux pour la conservation de Votre	6
12	représentent très humblement à Votre Grandeur	6
12	votre très humble et très obéissant	6
11	vœux pour la santé et prospérité	6
11	prières pour la conservation de Votre	6
10	représenter très humblement à Votre Grandeur	6
123	Lieutenant Général de Police Monseigneur	5
120	le Lieutenant Général de Police	5
111	Monseigneur le Lieutenant Général de	5
104	À Monseigneur le Lieutenant Général	5
79	très humblement à Votre Grandeur	5

Figure 25. Segments répétés du corpus DESORDRE classés par longueur et fréquence (Le Trameur)

L'on trouve recomposé le segment précédent « Monseigneur le Lieutenant Général de Police », qui constitue l'en-tête d'une pièce, assortit d'un nouveau « Monseigneur » qui le termine, lequel constitue en fait le début du premier paragraphe du texte (balise <p>) reprenant l'adresse contenue dans l'en-tête.

Apparaissent ici d'autres segments d'importance qui sont là-aussi relatifs à la structure d'adresse du genre, il s'agit des formules de politesse « pour la santé et la prospérité de Votre Grandeur » (30 occurrences), des « vœux/prières pour la conservation de Votre Grandeur » (12 et 11 occurrences), qui se situent le plus souvent dans la dernière partie du dernier paragraphe de chaque pièce, précédent la signature. L'on remarque aussi les formes de désignation de l'énonciateur sous l'aspect de « Votre/votre très humble et

très obéissant serviteur » (15 et 12 occurrences), lesquelles précèdent la plupart du temps la signature. En s'intéressant de nouveau aux segments répétés courts, l'on remarque la forte fréquence de « le suppliant / la suppliante » (82 et 112 occurrences), qui désignent l'énonciateur en lien avec – on va le voir – l'acte que constitue la rédaction d'un placet à savoir supplier l'autorité pour obtenir l'enfermement de quelqu'un. Ces formules figées renforcent l'asymétrie entre locuteur et interlocuteur caractéristique du genre en même temps que le caractère standard de l'écrit en question.

Apparaît aussi le segment très important qui se trouve être « représente très humblement à votre grandeur que » (12 occurrences). Ce segment est inséré dans une classe de formules dont la caractéristique principale est de se trouver la plupart du temps au début du premier paragraphe de la pièce, et dont l'intérêt énonciatif est qu'elles constituent toujours des *performatifs*.

2.2. La représentation des fonctions pragmatiques du genre par les performatifs : rendre compte pour demander

Dans notre corpus en effet, la configuration d'adresse caractéristique du genre du rapport est complétée par le rôle structurant des *performatifs* qui représentent l'acte accompli par le discours en train de se faire, à savoir rendre compte de faits et de conduites, afin d'obtenir l'enfermement d'un individu ou sa libération. Par-là, l'on retrouve une des caractéristiques « biographique » des genres disciplinaires (rapport, confession), déjà perçue par Foucault[1140]. L'on comprend du même coup comment l'on peut motiver linguistiquement le balisage de la « fonction pragmatique » des pièces du corpus telle qu'elle se représente en leur sein ; l'on saisit aussi que ce balisage des « fonctions pragmatiques » ne répond d'aucune « théorie » pragmatique, mais repose uniquement sur la description de la méta-énonciation.

Prenons l'exemple suivant :

(3) « Jacques Colot, sculpteur, demeurant rue Montorgueil, cul-de-sac du Crucifix, paroisse Saint-Sauveur, *représente* très humblement à Votre Grandeur, qu'il a l'honneur de vous présenter un placet au sujet de la nommée Marie Élisabeth Pied sa femme (…) le suppliant a recours à Votre autorité, Monseigneur, et vous *supplie* très respectueusement d'ordonner que ladite Marie Elisabeth Pied sa femme et Jean Colot, son fils, seront (*sic*) enfermés afin que la vie du suppliant soit en sûreté (…)

[1140] *Cf. supra*, p. 462.

[signatures] Jacques Collot (*sic*), Le Lanur, prêtre porte Dieu. » (11004f131)

Il peut être curieux à première vue de considérer ces troisièmes personnes du singulier (« représente », « supplie ») comme des performatifs, pour lesquels l'on attendrait une 1ère personne du singulier. Néanmoins, si l'on reprend la définition du performatif admise plus haut comme Auto-Représentation du Dire déclenchée par l'énonciation par le locuteur d'un verbe de parole qui représente l'énonciation en train de se faire, alors l'essentiel est l'identification entre le sujet du verbe « Jacques Colot » et la signature « Jacques Collot » qui représente le locuteur. La signature qui termine presque toujours le placet endosse systématiquement la troisième personne comme une première personne du point de vue énonciatif, puisque celui qui signe le texte s'en présente comme un des locuteurs. Ainsi, si le texte est signé de Jacques Colot, la formule « Jacques Colot représente très humblement à votre grandeur, qu'il (…) » peut être considérée comme un performatif puisque le sujet du verbe et le locuteur sont identiques, ainsi c'est bien l'acte même accompli par l'énonciation que désigne la formule en le re-catégorisant à travers le verbe représenter, il y a bien auto-représentation du dire.

Cette manière pour le locuteur de se représenter à la troisième personne est d'autant plus paradoxale que les textes concernés sont saturés de marques d'investissement de la subjectivité énonciative dans le dire, à travers par exemple la surcharge adverbiale, ou encore les embrayeurs temporels. Ici, comme ailleurs, les performatifs sont modifiés par un double adverbe « représente *très humblement* », « supplie *très respectueusement* » qui rend grandiloquente la formule et, en modifiant avec préciosité la qualité et l'intensité du procès, fait réapparaître le sujet locuteur qui se trouve refoulé dans la troisième personne. Nous reviendrons systématiquement sur ces phénomènes.

Il est bien sûr permis de supposer que cette troisième personne ait quelque chose à voir avec la médiation introduite par l'écrivain public, bien qu'il ne soit pas loisible de considérer pour autant qu'elle introduise pour autant un autre locuteur. Elle semble plutôt caractéristique de l'écriture des placets dans lesquels l'énonciateur s'humilie devant l'autorité au point de se représenter par une troisième personne – qui est un autre élément de l'asymétrie entre locuteur et interlocuteur – ; ce n'est pas le cas de l'écriture, par exemple, des garants :

(4) « Je *certifie* la vérité des faits énoncés dans le placet ci-dessus et que ledit Croyseau est un très mauvais sujet qui mérite d'être enfermé, pour n'être plus en occasion de continuer son libertinage.

[signatures :] À Paris ce 7 avril 1728. Duhamel, archiprêtre et curé de Sainte-Madeleine, Pierre Croyseau (frère dudit), Nicolas Ancelée (frère dudit). » (11005f111)

Ici le discours est tenu en première personne, et le performatif a la forme « classique » d'un verbe conjugué à la première personne. Les choses sont plus complexes s'agissant des écrits de la police :

(5) « M. Rollet demande au nom de Robert Charpentier et de sa femme que Paul Robert Charpentier fils soit de nouveau renfermé à l'hôpital.

Expose que depuis que ce jeune homme âgé de vingt-six ans est sorti de Bicêtre, qu'il s'est replongé dans ses premiers désordres qui sont le vin et le vol.

Ce fut pour semblables causes qu'il fut conduit à l'hôpital par ordre du 30 octobre 1728, d'où il est sorty à la prière de M. Rollet par ordre du 10 juin 1729 promettant d'être plus sage. Je *pense que* l'ordre est juste. » (11003fx)

Dans cet exemple, il est impératif de distinguer la représentation par L (fonctionnaire de police) des dires du locuteur l (Rollet) [souligné], de l'auto-représentation des dires de L par lui-même [italique]. C'est pourquoi d'ailleurs ces deux séquences sont encodées sous des balises de type différents (et). Ainsi les verbes « demande que », « expose que » ressortissent du discours indirect, tandis que le verbe « Je pense que » peut être considéré comme un performatif représentant la déclaration « l'ordre est juste » sous l'angle d'un acte décisoire du sujet qui rend un avis (« je pense que » voulant dire « j'estime / je considère que »).

Or les performatifs sont cruciaux car, au titre de l'hétérogénéité montrée[1141], ils indiquent la représentation qui est donnée par le locuteur de l'acte d'énonciation qu'il est en train de faire. Ils permettent de ressaisir l'acte que s'imaginent réaliser les locuteurs lors qu'ils prennent la parole dans le corpus, et donc le sujet imaginaire qu'ils se composent. En ce sens, le genre du rapport dans sa configuration émergente qui est celle du corpus DESORDRE répond déjà de la fonction « biographique » d'« épingler l'individu à son histoire » au travers des performatifs. Ici il ne s'agit pourtant pas d'« aveu » à proprement parler, puisque les faits qui sont représentés sont ceux commis par un autre ; pourtant, le sujet énonciateur est tout de même épinglé à son rôle de rapporteur et de plaignant – ou de garant et de policier – par la force du performatif. Requérir une lettre de cachet implique de se représenter soi-même dans le rôle de plaignant : c'est devenir comptable de ce que l'on dit, d'une vérité qui doit se justifier et qui sera examinée par des enquêteurs. Par-là, le

[1141] *Cf. supra,* p. 461.

récit biographique des faits et des conduites qui impliquent le sujet et ses antagonistes se trouve imprimé sur l'image que le sujet donne de lui-même.

De manière systématique, les performatifs peuvent être repérés à partir d'une recherche des verbes de parole parmi les verbes au présent de l'indicatif. Or, lorsque l'on consulte la portion de l'index hiérarchique des lemmes du corpus qui concerne les verbes au présent, l'on obtient la liste suivante :

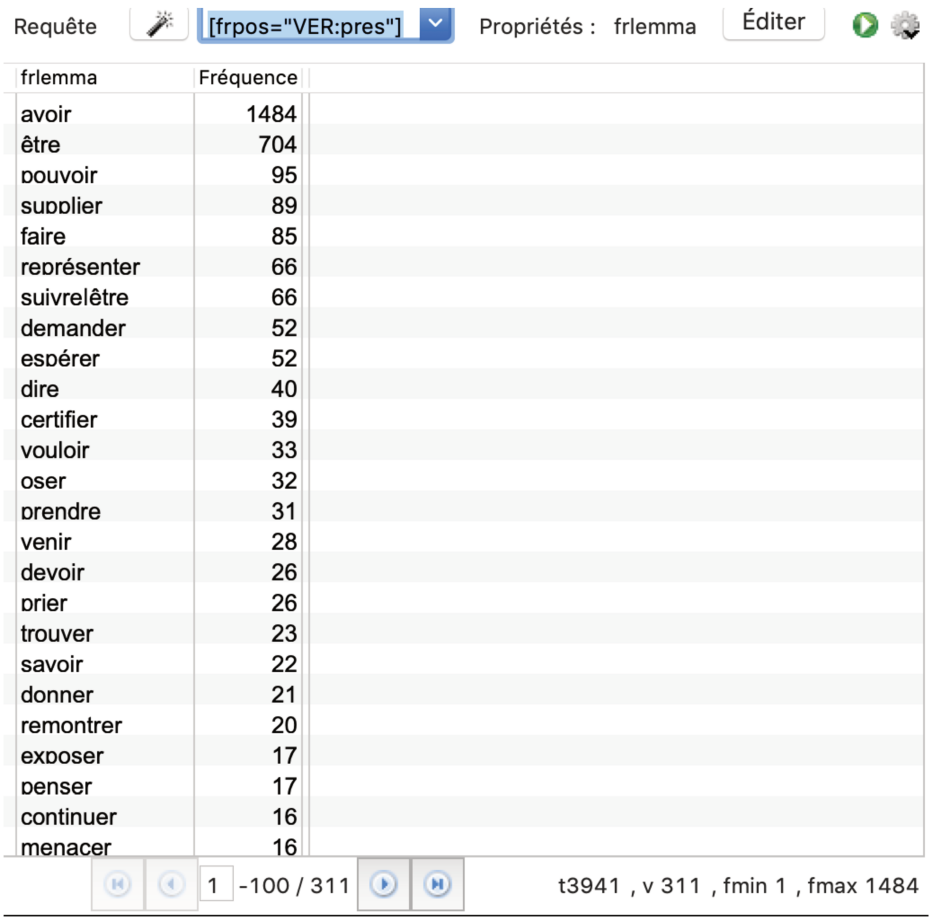

Figure 26. Portion de l'index hiérarchique des lemmes du corpus concernant les verbes au présent

Les verbes les plus fréquents sont sans surprise « avoir », « être », « pouvoir », lesquels ont un rôle d'auxiliaire essentiel dans le fonctionnement de la langue française. Mais les verbes qui apparaissent aussitôt après dans l'index sont plus intéressants pour notre enquête : les verbes de parole « supplier », « représenter », « demander » se détachent nettement[1142], suivis ensuite par « dire », « certifier », enfin par « prier », « remontrer », « exposer », « penser » etc. Lorsque l'on retourne au texte, l'on se rend compte que la plupart du temps

[1142] Nombre d'occurrences supérieur à 52.

les sujets de verbes représentent le locuteur du placet, ce qui permet de les caractériser comme des performatifs ; sauf dans le cas particulier des rapports de police (police_DR_enfermement) reprenant au discours rapporté les propos du locuteur du placet.

Ainsi donc il semble y avoir trois représentations dominantes de son propre dire dans le corpus : rendre-compte avec « représenter », « remontrer », « exposer », demander avec « supplier », « demander », « prier », enfin rendre un avis avec « certifier », « penser ». Il semble déjà que ces auto-représentations de l'acte de parole s'articulent entre elles de manière intime à la faveur du déroulé du texte. Ainsi, si l'on reprend l'exemple (3) c'est un certain schéma qui apparaît concernant les placets, dans lesquels le locuteur catégorise d'une double manière l'acte de parole qu'il est en train de réaliser : à l'ouverture du texte, il « représente » des faits et gestes (il rend compte donc), et, en conclusion, il « supplie » l'autorité d'intervenir. L'acte de rendre compte s'associe intimement avec l'acte de demander une intervention. Il y a donc une phraséologie qui se déploie à la faveur notamment de la projection des performatifs sur certaines positions spécifiques de la composition textuelle.

Or, c'est là que le lien doit être fait avec les fonctions pragmatiques que nous avons encodées à travers le balisage des . Au-delà de l'identification des sources (peuple, police, garants) à travers leur signature, la démarche dans laquelle chacune d'entre elle s'inscrit se représente précisément au moyen de ces performatifs sur le plan linguistique. C'est parce que le sujet représente sa propre démarche par des performatifs qu'il est possible d'identifier clairement une fonction pragmatique associée au texte qu'il écrit. À travers les performatifs, ce ne sont rien moins que les fonctions pragmatiques du genre qui sont représentées par les locuteurs. L'on rejoint ici la démarche de Caroline Facq-Mellet et Frédérique Sitri qui observent ce rôle central des performatifs en observant les usages dans un genre de discours du *nom* de ce genre : titrer un écrit comme « signalement », « interpellation » c'est représenter performativement sa fonction pragmatique[1143]. De ce fait, la diversification des performatifs dans notre corpus exprime le statut de « macro-genre » du rapport : cette démarche centrale de *rendre compte* des faits pour *demander* une intervention peut se diversifier dans un ensemble de performatifs différents : le placet, la lettre de garantie, le rapport d'enquête de police seraient alors les sous-genres du macro-genre du rapport représentés dans notre corpus.

[1143] Mellet & Sitri 2010.

Si l'unité générique du corpus se différencie en un ensemble de variantes, il faut marquer que le corpus est aussi traversé par une différenciation en *positions discursives*, liées certes aux sous-genres, mais dépendant aussi de formes spécifiques qui représentent le rapport de l'énonciateur à l'autorité à laquelle il adresse son rapport.

2.3. Puissants ou misérables : le fossé entre des positions discursives représentatif du clivage des rapports sociaux

2.3.1. Une partition du corpus selon les fonctions pragmatiques

Dans la préparation du corpus, l'on a choisi de garder trace des fonctions pragmatiques des textes à partir d'un encodage de l'attribut « type » des balises [1144]. Dès lors il devient possible de partitionner le selon l'attribut « type » des balises .

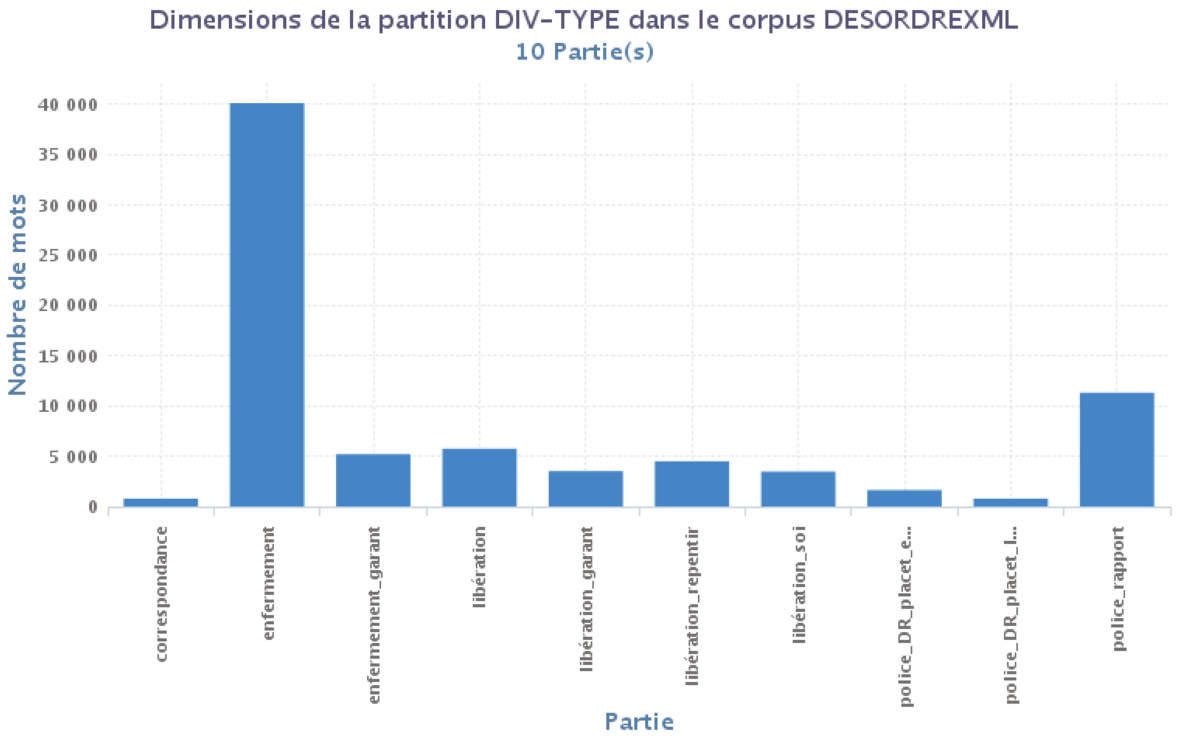

*Figure 27. Partition du corpus selon les 10 valeurs de la balise *

[1144] *Cf.*, *supra*, p. 549.

L'on observe tout de suite un évident déséquilibre dans le corpus : l'essentiel des textes rassemblés concernent des *placets* à proprement parler, c'est-à-dire des demandes d'enfermement faisant suite à plainte. Et en effet, tous les dossiers qui comportent des lettres de garant, des demandes de libération comportent aussi un placet « inaugural » qui débute le dossier par une demande d'enfermement ; inversement, nombre de dossiers ne présentent qu'un placet demandant l'enfermement, assorti éventuellement d'un rapport d'enquête de police. La demande d'enfermement pèse donc beaucoup plus lourd dans le corpus en termes de mots (ici 40 000 occurrences, contre seulement 12 000 pour les rapports de police). Du reste, les autres partitions sont à peu près de taille équivalente, à savoir autour des 5000 occurrences, ce qui permettra de les comparer entre elles. Les « correspondances », quant à elles, font figure de corps étranger dans le corpus : la fonction pragmatique qu'elles représentent n'est pas caractéristique du corpus. Ce déséquilibre traduit le fait que c'est bien la fonction pragmatique de *rendre compte* qui est centralement développée dans le corpus : rapporter des faits et conduites imputés à un individu pour obtenir l'enfermement de celui-ci.

Néanmoins si l'on compare les partitions non plus en termes de nombre de mots, mais en terme de nombre d'occurrences de chaque type de balise, alors le corpus paraît beaucoup plus équilibré : 126 occurrences du type "enfermement", contre 76 occurrences du type "police_rapport" et 50 occurrences du type "enfermement_garant". Ainsi bien qu'il y ait une fonction pragmatique centrale qui soit particulièrement développée en termes de texte, les autres fonctions l'accompagnent pourtant toujours au long du corpus comme des sortes d'auxiliaires (bien que d'importance inégale entre eux).

Ainsi donc l'on dira que le corpus apparaît traversé par un enjeu pragmatique central – la plainte demandant l'enfermement –, et par un enjeu secondaire – l'avis rendu par la police sur la plainte déposée. En troisième lieu prend place la constellation des garants, des demandes de libération, des repentirs qui joue un rôle intermédiaire au sein des affaires.

2.3.2. Les contrastes syntaxiques. La distance à l'autorité : dire ou ne pas dire « je »

Or, ce qui nous importe peut-être plus encore, est qu'il est possible de mener une investigation linguistique de ces différences pragmatiques : il est possible de contraster les lexèmes et syntaxèmes caractéristiques des partitions du corpus au moyen d'une analyse

factorielle des correspondances. De la sorte il apparaît, derrière les différentes démarches pragmatiques, l'unité de ce que l'on pourra appeler des *positions discursives*. L'on prend pour objet le tableau de contingence qui croise en ligne les occurrences des parties du discours (représentées par les étiquettes de TreeTagger), avec en colonnes les parties du corpus définies par l'attribut « type » de . L'on représente alors l'information essentielle du tableau au moyen d'une analyse factorielle des correspondances[1145].

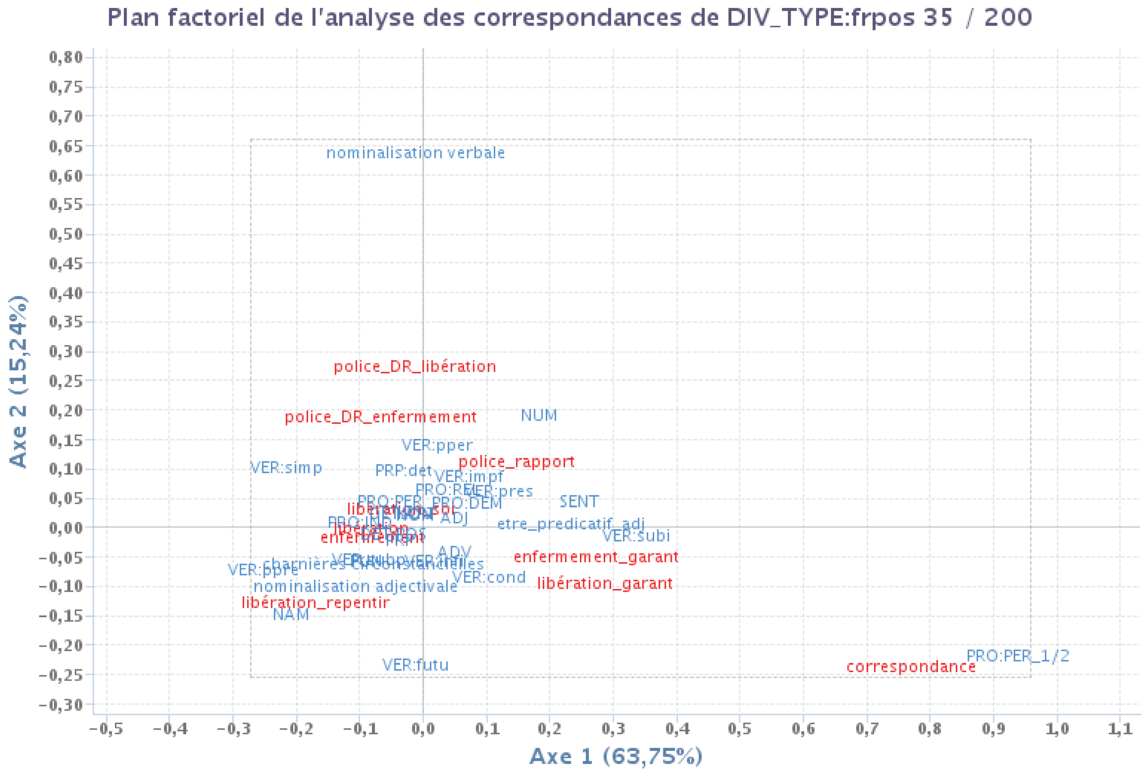

Figure 28. AFC selon la propriété catégorie syntaxique × div (fmin=35). À retrouver en annexe pour plus de lisibilité.

L'axe 1, représentant 63,98% des écarts à l'indépendance, est structuré par l'opposition diamétrale entre, d'une part les pronoms personnels de la première et seconde personne (PRO:PER_1/2) – contribution 66% et X = + 0,94 – et d'autre part, les noms propres (NAM) – contribution 13% et X = – 0,21 – et passsés simples (VER:simp) – contribution 1% et X = – 0,22. L'on retrouve ici quelque chose qui semble tenir de

[1145] Notons que le tableau de contingence sous-jacent renvoie les valeurs statistiques suivantes : $\phi^2 = 0{,}0371$, N = 76 915, donc $\chi^2 = 2853{,}55$. Or, pour $32 \times 9 = 288$ degrés de libertés, et une marge d'erreur de 0,001, l'on a $\chi^2_{Th} = 367{,}90$. L'on vérifie donc bien $\chi^2 > \chi^2_{Th}$: la relation est significative statistiquement. Quant à sa force, la valeur de $\phi = 0{,}193$ renvoie à une intensité de faible à modérée.

l'opposition benvenistienne entre représentation embrayée de l'énonciation (est) et représentation non-embrayée (ouest), bien que cette analyse appelle des précisions. L'axe 2, qui représente 15,89% des écarts à l'indépendance, est plus difficile à interpréter, mais, en remarquant la présence dominante des temps du futur (contribution 5%) , des modes de l'infinitif (contribution 2,5%) et du participe présent au sud du quadrant (Y < – 0,02), par opposition aux temps du passé au nord – passé composé (contribution 13,5%), passé simple, imparfait – (Y > + 0,08). Cette donnée peut être associée à des différences de repérage énonciatif temporel : au sud se trouverait un repérage d'événements non-actualisés (qu'ils soient virtuels ou futurs), tandis qu'au nord se trouverait le repérage d'événements actualisés dans le passé.

Un phénomène massif doit être remarqué : sur le graphique, les div "enfermement" et "liberation" se trouvent singulièrement proches ; de même que les div "enfermement_garant" et "liberation_garant", ou encore "police_DR_enfermement" et "police_DR_liberation". Ces proximités indiquent que certaines parties du corpus, pourtant distinctes selon l'attribut type de la balise , se comportent très similairement par rapport aux contrastes syntaxiques du corpus. Ceci a une grande importance discursive : bien que les fonctions pragmatiques « demander l'enfermement d'un individu » et « demander la libération d'un individu » soient diamétralement opposées d'un point de vue pragmatique – sans parler du point de vue affectif que l'on peut supposer aux sujets réels de ces textes –, elles sont à l'inverse absolument proches d'un point de vue discursif. Autrement dit, au regard des contrastes syntaxiques du corpus, l'on parlera de la même manière que l'on veuille enfermer ou libérer un individu. En revanche, l'on s'exprimera différemment suivant que l'on exerce cette demande par un placet (ou son opposé), que l'on se place dans la position du garant, ou enfin comme le policier rapportant les dires d'un autre. Ainsi les fonctions pragmatiques que l'on a d'abord repérées par un balisage systématique ne sont bien qu'un premier niveau d'analyse : l'abord linguistique (ici syntaxique) permet de regrouper, derrière des différences de fonctions pragmatiques, des *positions discursives* caractéristiques – dont on sait qu'elles s'affilient à des positions socio-politiques[1146].

Sur le graphique, les positions discursives se détachent dans leur contraste. Sur l'axe 1, l'on voit très clairement que les textes correspondant aux valeurs "enfermement", "liberation", "liberation_soi" de l'attribut *type* de (X < – 0,03) s'opposent très

[1146] *Cf. supra,* p. 593.

distinctement aux textes correspondant aux valeurs "enfermement_garant", "libération_garant" (X > + 0, 28). Si le nom de « garants » convient pour ces derniers, l'on choisira de désigner la position discursive des premiers comme étant celle des « *misérables* » par référence au supplique permanent auquel ils se trouvent voués. La position des garants sur le graphique est en forte corrélation corrélation positive avec l'usage des embrayeurs de personne, tandis que la position des misérables repousse au contraire cet usage, et attirant relativement les noms propres. Cela est dû à cette forme d'écriture si spécifique aux placets qui conduit le locuteur à de parler de lui à la troisième personne, et que l'on a déjà relevée : paradoxalement, les locuteurs des placets rendent leur témoignage en évitant la représentation de la subjectivité à travers les embrayeurs de personne. Par contraste, le garant use et abuse de la première personne, laquelle représente précisément la présence du garant dans son texte. De même, les textes des placets sont remplis de noms propres indiquant lieux, témoins, protagonistes de l'action – et en premier lieu le locuteur qui est systématiquement désigné à la troisième personne par son nom propre.

Mais, si l'on trouve effectivement chez les textes des misérables quelques passés simples (relativement rares dans le corpus au demeurant : seulement 300 pour presque 3000 passés composés), il ne faut pas pour autant en conclure que leurs textes se situent sur le plan d'énonciation de l'histoire. En effet, c'est la première personne, et elle seule, qui est sciemment élidée, et non les marques représentant l'acte d'énonciation, qui sont très nombreuses : nous avons indiqué le cas des performatifs, mais il faut aussi souligner la très forte présente d'embrayeurs temporels dans ces textes du genre « depuis deux ans que », lesquels représentent la temporalité des procès par rapport au présent de l'énonciation : ils sont radicalement incompatibles avec le plan d'énonciation de l'histoire. L'on se situe donc bien dans des formes embrayées de récit, spécifiques par leur élision des embrayeurs de première et seconde personne.

En regard, les textes de la police apparaissent relativement neutres, ou légèrement décalé vers l'est, eût égard à l'axe X, signe d'une subjectivité qui n'est pas spécifiquement représentée ou non. En revanche, c'est par rapport à l'axe Y que les textes de la police se distinguent (Y > + 0,11). Ils semblent tournés vers le récit d'événements actualisés, qui motivent telle ou telle décision ; les autres textes en revanche, peut-être plus argumentatifs, représentent les procès dans une forme de potentialité, à travers le futur, l'infinitif, le conditionnel, etc.

C'est donc une très claire polarisation du corpus en trois blocs représentatifs de trois positions discursives qui apparaît : au centre, sud-ouest ce qui est des textes des « misérables », à l'est, sud-est les textes des garants (si l'on veut bien excepter les correspondances qui sont trop peu nombreuses pour être significatives), enfin au nord, nord-est les textes de la police.

Il est possible d'approfondir notre compréhension de la division du corpus en trois positions discursives en réalisant une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH)[1147]. Outil statistique autonome de l'analyse factorielle des correspondances, la CAH peut néanmoins s'avérer très complémentaire pour affiner les résultats d'une AFC[1148]. La CAH calcule statistiquement la dissimilarité des parties du corpus selon la propriété choisie en ligne dans le tableau de contingence de référence (ici les parties du discours), pour ensuite regrouper entre elles successivement les parties minimisant cette dissimilarité[1149]. Ces regroupements successifs sont représentés graphiquement par un arbre binaire de classification, ou « dendogramme ».

[1147] Benzécri 1979.
[1148] Poudat & Landragin 2017, p. 131.
[1149] Ici la méthode de calcul retenue utilise la distance de Ward (Heiden & *alii* 2019, p. 145).

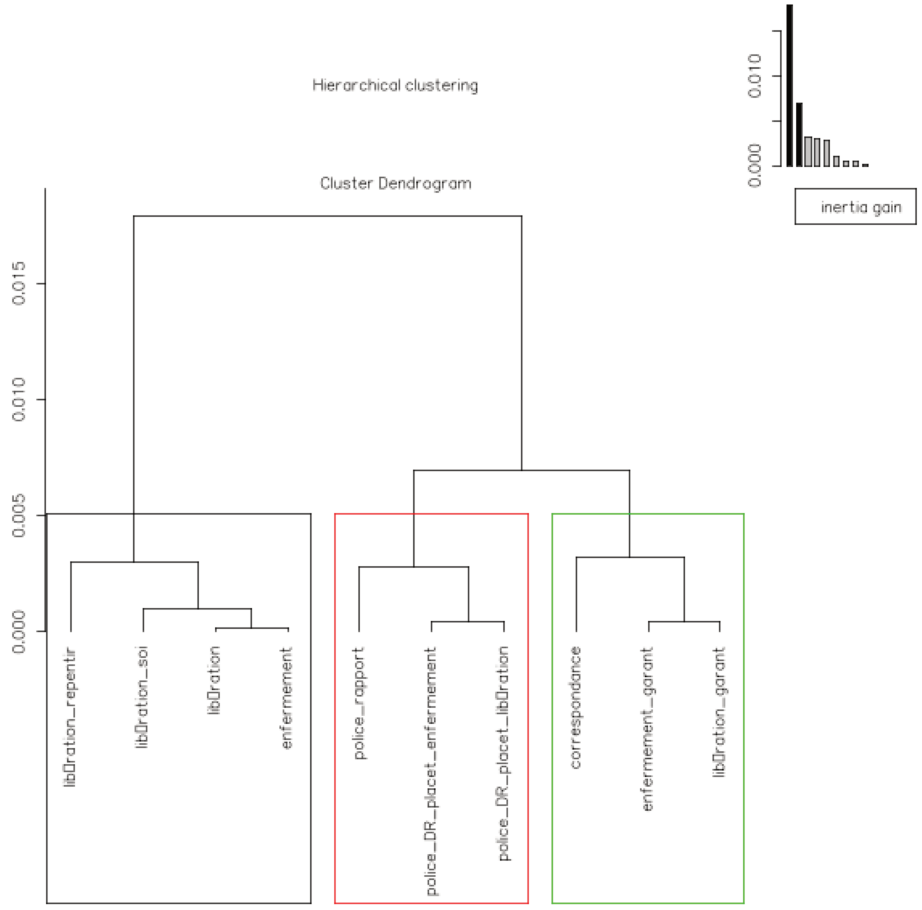

*Figure 29. Dendogramme représentant la CAH du tableau de contingence parties du discours × type de *

Ce dendogramme regroupe en classes les proximités selon les parties du discours entre les différentes parties du corpus définies par la propriété type de . Il permet de confirmer la classification en trois positions discursives que nous avons visualisé sur le graphe précédent en la représentant ici sous la forme de trois catégories noire, rouge et verte. Il présente aussi d'autres informations.

L'on retrouve par exemple la très forte proximité discursive entre le but pragmatique « enfermer » et « libérer », qui est la sous-classe du plus bas niveau dans chacune de nos positions discursives (noir, vert, rouge). De manière plus intéressante, l'on s'aperçoit aussi que la structuration des trois positions discursives n'est pas symétrique : il y a une opposition *duale* plus profonde entre la position des « misérables » d'une part et la position des garants et de la police d'autre part. Finalement les textes des garants et de la police se distinguent moins entre eux qu'ils ne se distinguent tous deux des misérables. Bien évidemment le découpage du corpus entre textes représentant la subjectivité (garants,

police) et textes l'éludant (misérables) y est pour quelque chose : il installe une distance formellement distinctive entre les deux groupes dans la manière de représenter l'autorité comme son interlocuteur. C'est donc bien un clivage discursif profond qui dans notre corpus passe entre garants et policiers d'une part, misérables de l'autre.

2.3.3. Les contrastes lexicaux. Des distances à l'autorité associées à des démarches différentes

Par ailleurs, il peut être intéressant de se demander si la ventilation des différents lexèmes dans le corpus contribue à contraster entre elles les parties du corpus définies par la fonction pragmatique. L'on choisit alors de considérer le tableau de contingence qui croise en ligne les différents lexèmes du corpus (représentés par les *lemmes* annotés par TreeTagger), et en colonne les parties du corpus. L'analyse factorielle des correspondances permet de représenter l'information discriminante du tableau[1150], fournissant le graphique suivant : :

[1150] Le tableau de contingence renvoie les valeurs statistiques suivantes : $\phi^2 = 0{,}1321$, N = 57313, donc $\chi^2 = 7571{,}05$. Or, pour 1548 degrés de libertés, et une marge d'erreur de 0,001, l'on a $\chi^2{}_{Th} = 1725{,}66$. L'on vérifie donc bien $\chi^2 > \chi^2{}_{Th}$: la relation est significative statistiquement. Quant à sa force, la valeur de ϕ = 0,363 renvoie à une intensité modérée.

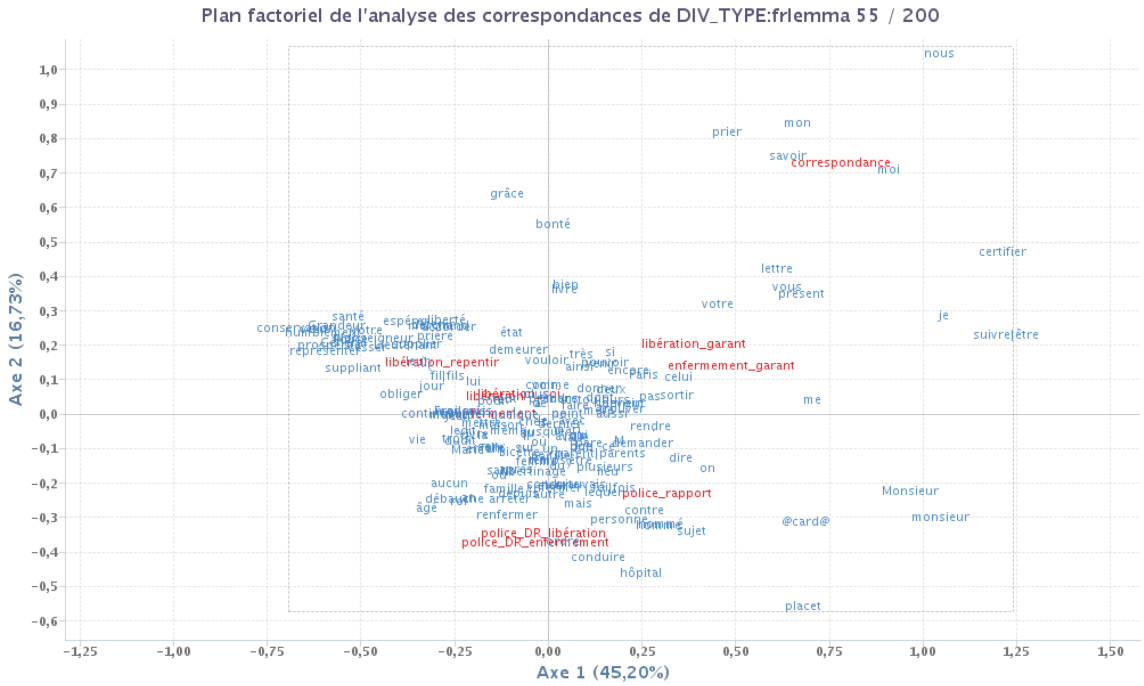

Figure 30. Analyse factorielle des correspondances lemme × type de (fmin = 55) À retrouver en annexe pour plus de lisibilité

Cette nouvelle focale permet d'approfondir l'analyse précédente. L'on retrouve sur l'axe 1 (45,20% des écarts à l'indépendance) une structuration lexicale qui accompagne l'opposition entre représentation de la première et seconde personne et élision de celles-ci. En effet, outre que « je » (contribution 17%), « vous », (5 %), « me » (3,6%) « mon » (2 %), « moi », « nous » occupent tous une position orientale sur le graphique (X > + 0,64), et en forte corrélation avec les textes des garants, l'on observe surtout une série d'oppositions diamétrales particulièrement intéressante : il s'agit d'abord de l'opposition entre « Votre » à l'ouest (contribution 3,5%[1151]) et « votre », à l'est; ensuite de « Monseigneur » (3%) à l'ouest et « monsieur » / « Monsieur » (contributions 3%) à l'est. Il s'agit là d'éléments des formules d'adresse et de politesse, dont on a déjà relevé le caractère standardisé, pourtant l'on observe justement que, malgré leur figement en général, elles sont traversées par le contraste d'une plus ou moins grande distance à l'autorité : la majuscule de « Votre », l'expression « Monseigneur » représente une distance traversée par le fossé de la structure sociale de l'ancien régime : les ordres. Au contraire, « monsieur » exprime la proximité et l'égalité de sujets, peut-être hiérarchiquement

[1151] Accompagné de « Grandeur » (contribution 4%).

distingués, mais appartenant au même ordre. Ainsi l'axe 1 apparaît structuré suivant l'opposition distance/proximité à l'autorité.

L'on observe que la position des textes des misérables et des garants peut être très nettement contrastée sur l'axe 1. Les misérables et les garants s'adressent tous deux à une autorité hiérarchique, pourtant la différence dans les lexèmes employés pour représenter l'interlocuteur indique une différence évidente de distance à l'autorité représentée dans le discours. En forte corrélation avec la position des lexèmes « Monseigneur » et « Votre », « Grandeur » les misérables s'écrasent et s'humilient (« humblement ») devant l'autorité, tandis que les garants jouent la stratégie de la proximité, de la quasi égalité, à travers l'emploi de « monsieur » qui leur est fortement corrélé.

Dans la bouche des misérables, cette seconde personne qu'est « Votre » écrite avec une majuscule, se fige dans une phraséologie que l'on a déjà repérée à travers les segments répétés : son sens est comme ossifié dans une formule « Votre Grandeur » dont, le référent s'avérant indépendant de la situation d'énonciation (puisqu'il s'agit toujours du roi ou de son lieutenant), le fonctionnement d'embrayeur a été désamorcé. À l'inverse le « votre » des garants, écrit sans majuscule, est un véritable embrayeur, dans laquelle la seconde personne est repérée par rapport aux dires du garant, qui représente par là sa *proximité* avec l'autorité.

Est alors significative la position des verbes que l'on a déjà relevés comme représentatifs des performatifs présents dans le corpus. L'on retrouve « représenter », « supplier », « espérer » en forte corrélation avec les textes des misérables, tandis que « certifier », « demander », « prier » se trouvent en corrélation avec les textes des garants, et que « ordre » (inscrit dans les formules consacrées, « j'estime/ je pense que l'ordre est juste ») est corrélé avec les textes de la police. Ceci indique bien une opposition quant à l'auto-représentation de l'acte de parole en train de se faire : les misérables rendent compte et supplient, les garants certifient et demandent, la police rend un avis.

De manière générale, la position discursive de la police est d'ailleurs fortement corrélée avec le matériel lexical représentant les résolutions décisives qui sont prises, tant du point de vue verbal (« renfermer », « conduire », « arrêter ») que nominal (« hôpital », soit la destination de l'enfermement), ou même représentant la procédure en cours (« placet »). Ici « placet » n'est pas un « nom du genre » le représentant performativement (puisqu'en l'occurrence il s'agit de rapports de police) : il s'agit de la représentation de l'acte de parole d'un autre (le plaignant). Néanmoins le « placet » s'inscrit dans la sphère du genre, puisqu'il faut un placet pour qu'il y ait rapport de police, et le placet lui-même

reprend les fonctions pragmatiques du rapport (rendre compte). Ainsi l'usage de « placet » par la police participe tout de même à représenter la procédure en train de se faire : faire référence au « placet » d'un autre est implicitement se placer dans la position de celui qui écrit le rapport d'enquête.

L'on retrouve la même structuration en trois positions discursives, ce que l'on peut confirmer en représentant de nouveau une classification ascendante hiérarchique[1152] :

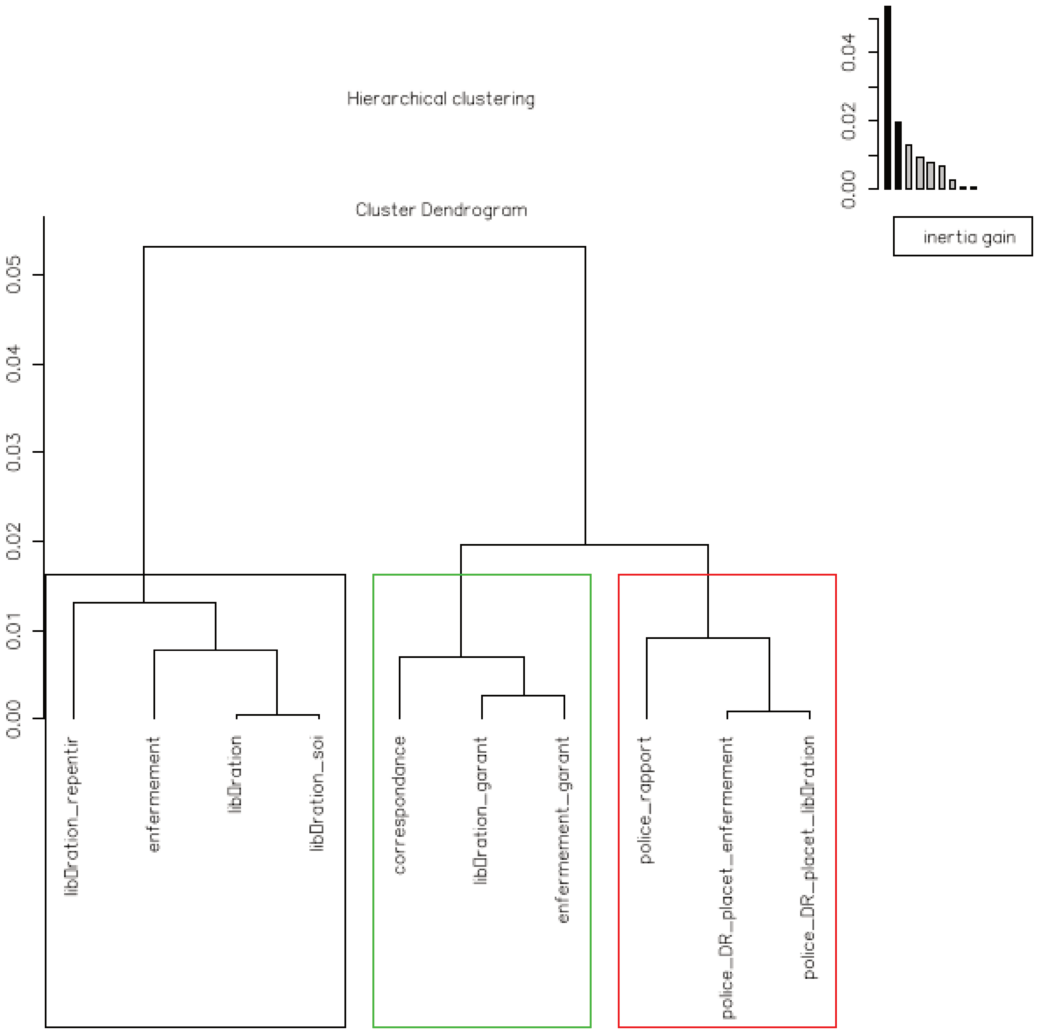

*Figure 31. Dendogramme représentant la CAH du tableau de contingence lemmes × types de *

Ici le dendogramme représente la CAH construite à partir du tableau de contingence croisant les lemmes et une partition du corpus selon les types de . L'on observe que les parties du corpus que, dans notre hypothèse, nous associons à une même position

[1152] *Cf. infra*, p. 591.

discursive sont effectivement regroupées selon trois classes trois classes noire, verte et rouge dans la classification. La ventilation des lemmes dans le corpus renvoie donc bien aussi à une proximité entre les parties du corpus regroupées dans ce que nous appelons une même « position discursive ».

2.3.4. Des noms de métier et de fonction reflets des rapports sociaux : les signatures

Dans le corpus DESORDRE, ce sont de nombreux et divers noms de métiers qui sont représentés. Il peut être intéressant d'observer leur répartition par rapport aux trois *positions discursives* qui viennent d'être mises au jour. Ceci permet d'observer l'ancrage des positions discursives dans des *rapports sociaux*.

Pour cela l'on peut observer la ventilation des noms de métiers par rapport à la partition du corpus selon la démarche pragmatique, encodée par l'attribut « type » de la balise , comme nous l'avons fait pour mettre au jour les positions discursives. L'on conviendra d'abord de définir morphologiquement un nom de métier à partir de la liste des suffixes suivante « *-iste, -ier, -eur, -ien*[1153] », assortie de deux suffixes caractéristiques de noms de fonction : « *-é, -aire* », liste qui peut être interrogée en CQL avec la formule suivante :

[frpos="NOM" & word=".*iste|.*ier|.*eur|.*ien|.*é|.*aire"]

À partir d'ici, il semble à première vue naturel de prendre pour objet le sous-corpus des *signatures* (formes graphiques entre deux balises <signed>), considérant que la mention du métier peut suivre de l'apposition du nom propre à la suite de la signature. Lorsque l'on consulte l'index hiérarchique de ce sous-corpus réduit à la portion des formes que nous venons de définir comme caractéristiques des noms de métiers et fonctions, l'on obtient le classement suivant :

[1153] Buvet 2018, p. 6. L'on choisit la portion de la liste de Buvet qui correspond à la langue du XVIIIe siècle : par exemple l'on ne retient pas *-ologue* comme suffixe caractéristique.

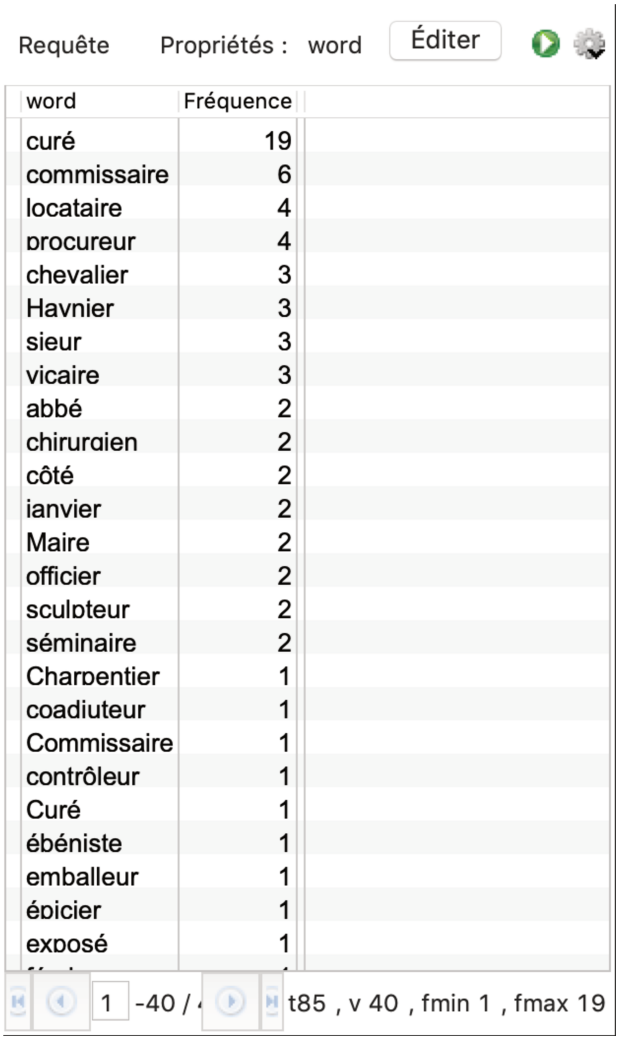

Figure 32. Portion de l'index hiérarchique du sous-corpus "signatures" correspondant aux noms de métiers et fonctions

L'on observe que le nom le plus fréquent est « curé ». Certains noms de fonctions prestigieux reviennent assez régulièrement « commissaire », « procureur », « chevalier », « vicaire », *etc.* Du reste les noms de *métiers* au sens propre « charpentier », ébéniste », « emballeur », « épicier », apparaissent beaucoup moins fréquemment (fréquence de 1 dans le sous-corpus pour la plupart), et sont beaucoup moins nombreux. Cette observation, inattendue si l'on considère que les textes des misérables sont les plus fournis dans le corpus, s'explique en réalité aisément si l'on prend en considération le fait que, dans la forme standardisée d'écriture du placet, lorsqu'ils réalisent le performatif « X *représente* à Votre Grandeur que », les misérables présentent leur nom de métier en apposition de leur nom propre – sans le reprendre en signature. C'est précisément le contraire pour les garants, chez qui adjoindre le titre à la signature est un élément essentiel de crédibilité. Ainsi le sous-corpus des signatures fait surtout ressortir les noms de fonction des *garants*.

Cette observation réduit la portée d'une étude qui resterait cantonnée au seul sous-corpus « signatures » pour observer les métiers représentés dans le corpus. L'on retient néanmoins de ce sous-corpus que la haute fréquence des noms de fonction des garants « curé », « vicaire », *etc*., comme de ceux de la police (« commissaire ») témoigne d'une certaine standardisation des fonctions sociales convoquées dans le corpus : ce sont toujours les mêmes fonctions du clergé et de la police qui sont représentées, et très régulièrement. À l'inverse, les métiers productifs sont marqués par une extrême hétérogénéité, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'appartiennent pas à la même classe sociale.

L'on peut néanmoins observer sur ce sous-corpus, via les retours au texte, différentes *pratiques* de la signature. Les « misérables » ont tendance à multiplier les signatures au bas du placet, indiquant la plupart du temps leur relation familiale avec les protagonistes représentés dans le placet :

> « Nicole Grenier (hôte dudit locataire), Veuve Carrée, M. Carrée (femme de Grenier), Marie Le Noury (locataire), J. Antoine Nollet (licencié en théologie), Bausneuil. » (11006f266)

Les garants, quant à eux, signent plus souvent seuls, ou en petit comité, mettant en avant leurs titres et offices :

> « Léger, curé de Saint-André-des-Arts.
> Sallé, avocat du Parlement, de l'académie de Berlin (ami). » (11999f146)

Les policiers, quant à eux, sont les plus laconiques : ils se contentent d'apposer leur nom de famille : « Hérault », « Haynier », « Le commissaire Lemaire », etc.

De cela la représentation du locuteur est profondément affectée. Dans les placets des misérables, le locuteur qui prend la parole (lequel est toujours identifié par son nom propre dans la formule déjà relevée « X représente très humblement à Votre Grandeur que… ») est presque systématiquement un *collectif*. Il s'agit de tout une maisonnée familiale, ou d'un *garni*[1154], voire même de tout un quartier, ce qui va parfois avec un certain effet de disparate. Cette pratique de la signature collective ne peut se comprendre sans faire référence à l'extrême promiscuité qui règne dans la vie familiale au XVIIIe siècle au sein de ces petits artisans qui vivent en permanence à la frontière de la rue : une affaire privée devient rapidement l'affaire de tous[1155]. À l'inverse, le garant est un personnage

[1154] Logement offrant des chambres pouvant être louées au mois, à la semaine ou encore à la journée. Ces maisons avaient fort mauvaise réputation, pour leur insalubrité, leur promiscuité. La police tentait d'en surveiller les habitants par la tenue d'un registre confié aux aubergistes ; peine perdue la plupart du temps. *Cf*. Farge 1979, p. 29.

[1155] « Il est rare de pouvoir garder un secret dans ces maisons aux cloisons trop minces, aux portes qui laissent passer les bruits et les courants d'air. De l'escalier on entend les cris et les injures, les rires et les gestes de tendresse. La rumeur naît de cette perméabilité et circule rapidement à l'extérieur » (Farge 1979, p. 35).

qualifié et singularisé qui représente ses titres et fonctions parce qu'il les met en gage dans la démarche. Enfin le policier, même s'il lui arrive de dire « je » lorsqu'il rend l'avis final de son rapport, efface sa subjectivité de sa démarche : ne précisant pas plus que son nom de famille, il se représente comme le rouage remplaçable d'une institution administrant une vérité qui tient sans lui parce qu'elle est le produit d'une enquête.

Il reste que, pour observer systématiquement les métiers réellement représentés dans le corpus, il faut sortir du sous-corpus des *signatures* et obverser les noms de métier dans le corps du texte.

2.3.5. Des noms de métier et de fonction reflets des rapports sociaux : les noms de métiers dans le corps du texte

La démarche n'est pas sans limites : parfois un nom de métier est représenté qui n'est pas en apposition avec le nom du sujet écrivant un placet ; il ne représente donc pas celui-ci mais un protagoniste de l'affaire. Il reste qu'observer les métiers et fonctions des protagonistes – même s'ils ne correspondent pas exactement à l'auteur du texte et donc ne peuvent être mis exactement en correspondance avec sa démarche pragmatique – peut capturer tout de même l'environnement social associé à une certaine position discursive. Comme on l'a observé dans les retours au texte, les garants apposent systématiquement leur titre en signature ; ainsi les métiers qui se trouvent représentés dans le corps du texte sont plutôt ceux des misérables, qu'ils présentent eux-mêmes leur qualité, ou qu'ils soient désignés à travers elle par d'autres. Un calcul des spécificités sur les lemmes du corpus par par rapport à une partie du corpus représentative des garants (ici) permet de le vérifier :

Unités	Fréquence T 77038	enfermement_garant t=5200	indice
je	532	125	34,4
certifier	58	28	17,2
vous	444	79	14,5
soussigné	30	17	12,2
mon	172	40	11,4
.	1620	182	10,9
@card@	408	65	9,9
curé	50	19	9,7
votre	143	30	7,6
Monsieur	83	20	6,3
notre	22	10	6,2
madame	18	9	6,1
prêtre	14	8	6,1
Saint-Médard	13	7	5,1
Paris	141	25	5,1
docteur	4	4	4,7
nous	62	14	4,3
octobre	17	7	4,2
archiprêtre	5	4	4,0
visiter	3	3	3,5
administration	3	3	3,5
paroisse	52	11	3,2
véritable	17	6	3,2
vicaire	7	4	3,2
Tours	7	4	3,2
recommander	4	3	2,9
laquais	4	3	2,9
archevêque	4	3	2,9
monde	19	6	2,9
juillet	26	7	2,9
assurer	42	9	2,8
humble	51	10	2,7
puis	9	4	2,7

Figure 33. Spécificités lexicales de la partie "enfermement_garant"

Comme on peut le voir, les formes « curé », « prêtre », « docteur » (en théologie) sont spécifiques de la div “enfermement_garant” avec respectivement des indices de 9,7 ; 6,1 et 4,1. Par ailleurs, « Magistrat » apparaît spécifique de la div “liberation_garant” avec un indice de 6,6. Le calcul des spécificités confirme ce que les retours au textes suggérait : les noms de fonction comme « curé », « prêtre », « vicaire » sont spécifiques aux garants, ce qui indique, d’une part, que les garants sont le plus souvent membres du clergé ou de la noblesse de robe, d’autre part, que les autres noms de métiers – sans être forcément spécifiques aux parties des misérables (ils peuvent être mentionnés dans les textes des garants ou de la police) – ne désignent pourtant pas ni les garants, ni a fortiori les misérables. En conséquence, la recherche des noms de métiers dans le corps du texte, à l’échelle du corpus, permet d’identifier les métiers *des misérables*. Il est alors intéressant de représenter la portion de l’index hiérarchique du corpus réduite aux noms de métiers et fonction :

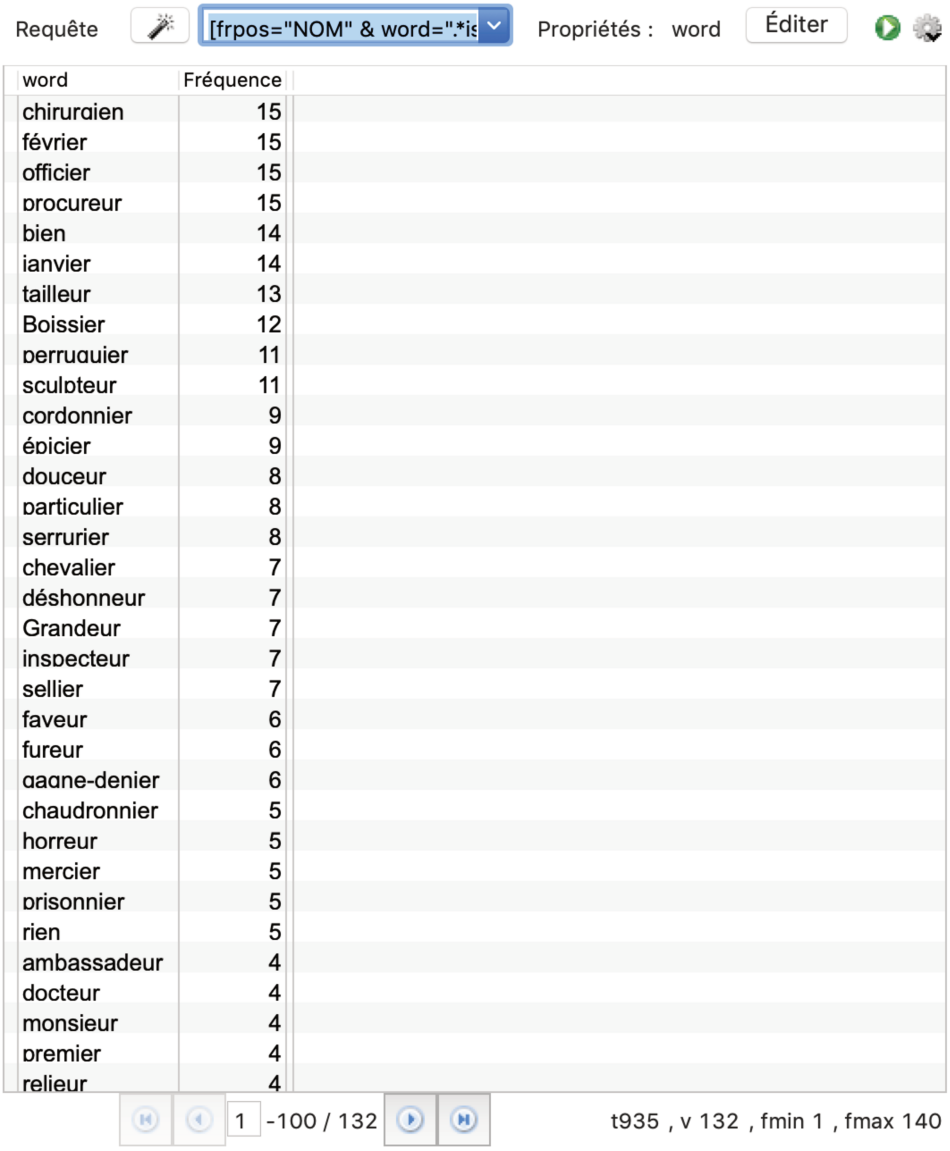

Figure 34. Portion de l'index hiérarchique du corpus réduite aux noms de métier et fonctions (extrait)

Ce tableau est un extrait, dans la mesure où 10 premiers noms du classement ne représentent pas des noms de métiers et fonctions, mais sont des erreurs dues aux limites de la requête formelle à partir des suffixes, et de l'étiquetage de TreeTagger[1156]. Dans le reste du tableau, qui est représenté ici, l'on parvient cependant à capturer les noms de métiers et fonctions du corpus, dans leur fabuleuse diversité. En un sens, l'on peut vérifier la formule de Foucault et Farge, selon laquelle les scripteurs des placets exercent « tous les métiers, sauf les plus nobles[1157]», mais il faut la nuancer.

[1156] Il s'agit de « honneur », « sieur », Monsieur », « malheur », « Monseigneur », « serviteur » (sens figuré : « votre serviteur »), « douleur », « quartier », « métier »
[1157] Foucault & Farge 1982, p. 12.

Si l'on observe la liste des métiers productifs représentés ici l'on relève « chirurgien », « procureur », « tailleur », « perruquier », « sculpteur », « cordonnier »…et la liste continue : épicier, serrurier, mercier, sellier, menuisier, relieur, marquillier, fourreur, cuisinier, cabaretier, ouvrier, fripier, horlogeur, vitriers bonnetier, charpentier, colporteur, *etc*. Il y a aussi des « compagnons » et des « apprentis » : ils vendent leur force de travail à un patron ; d'autres expriment leur qualité professionnelle mais ils peuvent très bien être les propriétaires des outils et de la boutique et employer sous leurs ordres une dizaine de compagnons, ainsi à la Révolution le « menuisier » Duplay, hôte de Robespierre, et réel entrepreneur – selon la remarque célèbre de Jaurès reprise par Albert Soboul[1158].

De manière générale donc, l'on observe que l'empan social des « misérables » va des classes populaires les plus précaires aux propriétaires de la petite bourgeoisie artisanale, en empruntant parfois à la petite bourgeoisie lettrée. Il y a lieu de penser que l'on a affaire majoritairement à ce « Quatrième État » décrit par Dufourny en avril 1798, lequel exclut la moyenne et grande bourgeoisie négociante. La catégorie est reprise par Soboul[1159], qui lui donne un modèle socio-économique : celui du petit artisanat. C'est bien en effet le mode de production artisanal qui est représenté par ces noms de métiers qui apparaissent dans les signatures de notre corpus : de petits producteurs individuels, propriétaires de leurs outils et de leur boutique, employant peu de compagnons, réalisent eux-mêmes le commerce de détail de leur produit. Si l'on peut supposer que certains ouvriers qui signent dans les feuillets du corpus DESORDRE travaillent dans les manufactures parisiennes, l'essentiel des métiers représentés dans les signatures tiennent de l'artisanat, c'est-à-dire de ce mode de production plus arriéré, diffus et parcellaire que celui de la manufacture, lequel fournira à la Révolution le gros du mouvement sans-culotte[1160].

De manière générale, l'on obtient donc, en observant la ventilation des noms de métiers au sein du corpus, une information sur les rapports sociaux représentés par le contraste des positions discursives. D'une part la position discursive des misérables apparaît associée au Quatrième État, d'autre part la position discursive des garants est associée au clergé et à la noblesse, tandis qu'il n'y a que peu d'information disponible sur le statut social de la police dans le corpus. Ainsi donc, le fossé qui se creuse entre l'emploi des termes d'adresse comme « Monseigneur » par rapport à « monsieur » est redoublé par

[1158] Soboul 1981, p. 34. Remarque confirmée par l'étude lexicologique de Jacques Guilhaumou sur le vocabulaire du *Père Duchesne*, journal de Hébert pendant la période révolutionnaire : le vocable « ouvrier » a un contenu très large et peut concerner aussi bien le maréchal et l'orfèvre (Guilhaumou 1974, p. 91).
[1159] Soboul 1970, p. 386.
[1160] Soboul 1981, p. 47.

un antagonisme des rapports sociaux repérés dans les noms de métiers entre le Quatrième État et les deux ordres du clergé et de la noblesse.

Si les pièces de notre corpus sont traversées par des contrastes qui représentent des clivages sociaux, il reste cependant qu'elles sont tissées ensemble par la procédure d'enquête tant et si bien qu'elles se trouvent classées dans l'unité d'un *dossier*. Cette catégorie classificatoire des archives, dont la trace a été gardée dans notre processus d'acquisition du corpus par la métadonnée « dossier » de la structure <text>[1161], permet de saisir que l'hétérogénéité socio-discursive que l'on vient de repérer est captée et mise en ordre au sein d'un dispositif homogénéisant qui est celui de l'enquête. Il y a une mise en forme de la vérité des faits au fil de chaque dossier dans le corpus. L'on peut parler d'un certain *savoir* dont la constitution exerce une contrainte sur la forme des documents.

2.4. De la vérité des faits à la vérité des conduites : pouvoir et savoir

2.4.1. La structure d'une enquête

Il est intéressant de remarquer que les différentes démarches pragmatiques représentées par les performatifs occupent des positions relativement figées quant à leur rang dans chaque dossier, exprimant leur position dans la chronologie de chaque affaire. On peut mesurer ce phénomène à partir de la propriété « rang » encodée comme attribut de la structure <text> du corpus[1162], à partir d'un simple calcul de moyennes. Si le placet demandant l'enfermement est toujours inaugural dans chaque dossier (rang = 1), il est intéressant de remarquer que le rapport de police a plutôt tendance à se situer à la fin de chaque dossier (sur les 76 textes présentant un rapport de police, il se trouve en moyenne dans un texte de rang = 3,36), tandis que les lettres de garant se trouvent au milieu (en moyenne rang = 2,12). L'on a donc aussi un schéma chronologique standard qui structure chaque dossier : demande d'enfermement, sollicitation des garants, rapport d'enquête de police et avis. Cette structure étale dans le temps la stratification hiérarchique du pouvoir dans l'institution de la lettre de cachet : il y a d'abord la demande des familles, les garants (curés, maîtres et patrons) prennent leur place à un niveau intermédiaire, enfin la police propose un rapport final qui débouche sur un avis décisif qui clôt l'affaire.

[1161] *Cf.*, *supra*, p. 540.
[1162] *Cf.*, *supra*, p. 540.

Or, si cette forme a trait bien évidemment à la forme d'organisation du pouvoir dans l'institution des lettres de cachet, elle est peut-être encore plus remarquable par le fait qu'elle épouse le parcours de *validation* des faits allégués. C'est précisément la différenciation des performatifs de référence pour chacun des types de source (misérables, garants, police) qui l'indique, et cela jette une autre lumière sur cette curieuse troisième personne qui remplace la première personne dans les textes des misérables : aux égards dus à l'autorité royale s'ajoute une attitude épistémique.

En effet, les misérables indiquent « représenter » les faits tout en s'excluant comme sujets de la mise en forme énonciative de cette représentation ; les garants ne « représentent » plus les faits mais les « certifient », en mettant en avant leur subjectivité comme forme de garantie ; enfin la police représente, non les faits, mais les dires des plaignants ou des témoins (d'où la transformation des performatifs en représentation du discours autre), et expose une démarche de vérification de ces dires objectivée comme enquête, laquelle débouche sur un avis final performatif : « je pense/ j'estime que… ». Ainsi dans ces différences d'usages des embrayeurs l'on a un différentiel épistémique : alors que la subjectivité des garants est condition de la vérité de leur dire, il semble au contraire que la recherche de crédibilité des misérables passe chez eux par une objectivation forcée de leur témoignage qui crée ce paradoxe d'un « discours non-embrayé ». La police elle s'autorise à employer les embrayeurs, tout en se restreignant à un usage extrêmement limité et codifié.

Or, il est intéressant de remarquer que ce parcours de validation énonciative des faits épouse parallèlement une épure de leur représentation qui abstrait les conduites des événements.

2.4.2. Des faits aux conduites : des formes caractéristiques du « jugement » et du « récit » relevées par annotation

Nous avons déjà repéré cette mise en forme de la vérité des faits en vérité des *conduites* comme caractéristique du genre du rapport en tant que disciplinaire. Il est pertinent de se demander si le parcours de validation des faits menant à la décision au sein de chaque dossier épouse aussi un parcours de mise en forme de la représentation de ces faits comme conduites. Reprenant les résultats du chapitre X, nous nous intéressons ainsi à certaines formes tenant du croisement entre « jugement » sur le plan d'énonciation du discours et « description » sur le plan d'énonciation du récit : comme on l'a développé

précédemment, celles-ci sont particulièrement centrales dans la mise en forme des faits comme conduites. Nous ne retenons que les formes qui ont une certaine spécificité selon le partitionnement en

Ainsi il faut relever en particulier les usages prédicatifs du verbe être, distingués suivant que l'attribut est un adjectif (« il est idiot ») ont été annotés à partir d'une recherche CQL :

@[frlemma="être"][frpos="ADV"]?[frpos="ADJ"]

Nous avons pareillement interrogé les nominalisations verbales :

[frlemma="le"][frpos="ADV"]?[frpos="ADJ"]?@[word=".*ion|.*ment|.*age|.* ance" & frpos="NOM"&frlemma!="conservation"][frlemma="de"][frpos="ADV"]?[frpos="ADJ"]?[frpos="NOM"],

Ces formes ont été identifiées comme contribuant à établir l'énonciation sur le plan du discours (valeur prédicative de « être »), mais aussi de l'articuler au « récit » (ainsi nominalisation verbales). Dans tous les cas il s'agit de montrer que l'on représente la qualité plutôt que le procès (jugement), ou que l'on représente le procès non pas comme évocation, mais comme activité présentifiant une qualité d'arrière-plan (récit).

Or, si l'on reprend l'analyse factorielle des correspondances croisant étiquettes syntaxiques et balise (Figure 28), l'on peut effectivement repérer un mouvement d'abstraction du discours au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre pour aller vers le nord-est, c'est-à-dire au fur et à mesure que l'on entre de plus en plus en opposition avec le discours des « misérables » situé au centre sud-ouest, en restant sur une ligne de crête entre la position discursive de la police (nord) et la position discursive des garants (est). Les formes se trouvent donc situées dans le quart nord-est du graphique, mis à part la nominalisation adjectivale.

2.4.3. Juger explicitement : les adjectifs prédicatifs et leur emploi par les garants et la police

La position des formes prédicatives sur le graphique de l'AFC (Figure 28) indique qu'elles sont globalement corrélées aux textes des garants et de la police, par opposition aux textes des misérables. Cette lecture graphique est rapidement confirmée par une analyse des spécificités :

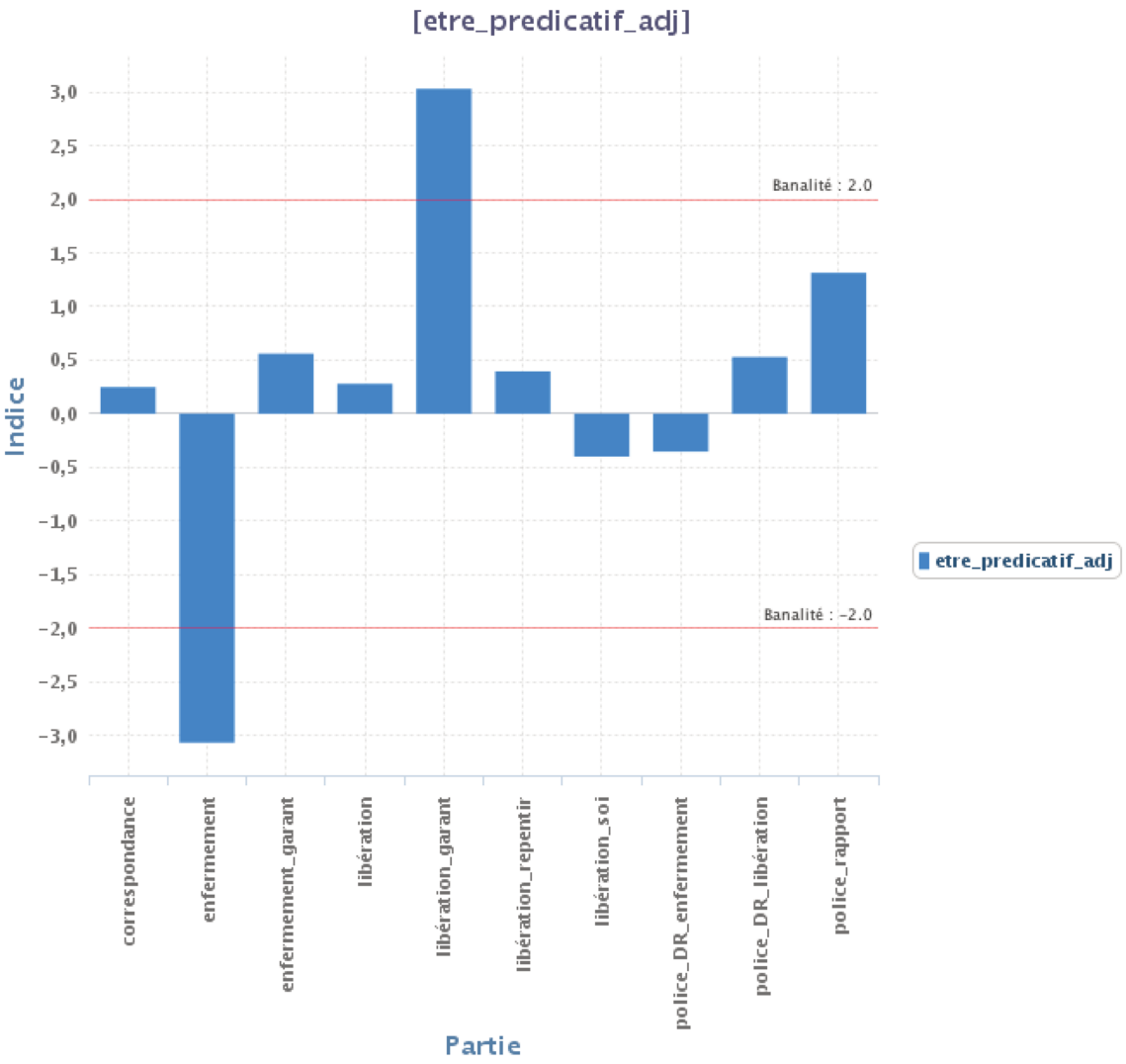

*Figure 35. Analyse des spécifcités des emplois prédicatifs de être selon la propriété "type" de la balise *

L'on observe une spécificité positive des constructions en « être + adj » chez les garants (au sujet des libérations), et une spécificité négative de ces constructions dans les textes des placets, et donc des misérables.

Une recherche en cooccurrences permet de saisir le fonctionnement syntaxique de ces formes et donc d'affiner notre analyse de ce procédé d'abstraction à l'œuvre. S'agissant des usages prédicatifs du verbe être, une recherche en cooccurrents sur un empan de 5 mots à droite du pivot permet d'identifier les adjectifs concernés par la prédication. Il devient alors possible d'observer *ce qui est jugé* de manière dominante.

Requête [frpos="etre_predicatif_adj"]

Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
vrai	23	14	19	.1
possible	22	13	18	.2
capable	14	8	11	.6
véritable	17	7	8	.3
malade	12	6	8	1.2
nécessaire	16	6	7	.2
prêt	9	5	7	.0
affirmer	5	4	6	2.2
juste	31	7	6	.1
coupable	8	4	5	.2
digne	9	4	5	.2
incorrigible	4	3	4	.0
aisé	4	3	4	.0
sage	13	4	4	.5
enclin	5	3	4	2.0
faux	14	4	4	1.0
inutile	2	2	3	.5
impossible	2	2	3	.0
dépendant	2	2	3	.5
religieux	9	3	3	.0
utile	3	2	3	.5
susceptible	3	2	3	.0
important	3	2	3	.5
absent	3	2	3	.0
que	2160	50	3	2.8
trop	14	3	3	.7
très	369	14	2	.6
interroger	4	2	2	3.0
avantageux	4	2	2	3.0

t pivot 186, v cooc 38, t cooc 0, T corpus 77049

Figure 36. Les lemmes cooccurrents droits (distance max 5) de être prédicatif + adj.

L'on observe que les adjectifs qui se placent spécifiquement en positions de prédicats sont en gros de deux catégories : il y a ceux qui caractérisent des dires ou des actions (les plus spécifiques) et ceux qui caractérisent des individus.

Tout d'abord, l'on observe un très haut indice de spécificité pour les adjectifs « vrai » (indice 19) et « véritable » (indice 8) : ceux-ci sont inséré dans des formules spécifiques aux rapports de police, représentant un jugement porté non pas sur les personnes mais globalement sur les dires d'un certain placet : « Le commissaire Parent annonce que l'exposé du placet *est vrai*. Il ajoute qu'il *est vrai* aussi que cette femme a pris plusieurs hardes et les a vendues » (11018fx1) ; « Il résulte des informations que j'ay fait faire par le commissaire et l'inspecteur du quartier que l'exposé *est véritable* » (11994fxB). Similaire est le statut de l'adjectif « juste » (indice 6) qui se trouve ainsi en position de prédicat presque exclusivement dans les rapports de police ; il s'agit de rendre un avis final en qualifiant l'ordre de détention d'un individu : « Je pense que l'ordre demandé *est juste* » (11003fx) ; « Ce jeune homme était connu longtemps pour un tapageur, un escroc, un

débauché, je pense que l'ordre *est juste* » (10999f239). Vient ensuite l'adjectif « possible » (20) : il provient majoritairement de l'usage des garants de formules « s'il est possible » », « le plus tôt qu'il sera possible » pour demander avec prudence et politesse l'exécution d'un ordre.

De manière différente, la série d'adjectif qui suit concerne en revanche les individus, à qui l'on attribue des qualificatifs moraux : « capable » (indice 11), « malade » (indice 8), « coupable » (5), « digne » (de châtiment) (5), « incorrigible » (4), « enclin » (4), « faux » (4) ou « sage » (4), lorsque le sujet s'est amendé. Bien sûr, l'on retrouve certains de ces prédicats dans les placets et les demandes de libération, mais au regard du poids très massif en nombre de mots de ces textes, c'est plutôt leur présence dans les textes beaucoup plus courts des garants qui est significative. Ainsi donc par exemple : « J'ai l'honneur de solliciter de nouveau votre bon cœur pour obtenir de monsieur votre mari, le pardon que Mademoiselle sa fille lui demande ; elle sait qu'elle *est coupable* et elle est en conséquence dans la disposition de l'enfant prodigue » (garant 11000f164).

Ainsi, au moment de l'enquête où le dossier passe pour ainsi dire dans les mains des garants, le récit du détail des faits n'est plus aussi central que dans les placets : ce qui domine l'examen de la moralité de l'individu, de ses bonnes ou mauvaises dispositions, bref de sa conduite au niveau supérieur d'abstraction que le terme représente par rapport au déroulé des faits.

2.4.4. La représentation de sa propre action par la police : les nominalisations verbales

Sorte de couronnement de ce processus d'abstraction, les nominalisations verbales se révèlent caractéristiques du discours de la police, bien que leur faible fréquence (45 dans le corpus), et les limites des requêtes formelles doive modérer la significativité de leur position très au nord dans notre AFC (Figure 28).



Figure 37. Portion de l'index hiérarchique des formes graphiques du corpus réduit aux nominalisations verbales

Ici l'insertion de « bâtiment » dans ce tableau témoigne, des limites d'une investigation via les requêtes CQL, les erreurs occupant d'autant plus de place que les occurrences totales sont moins nombreuses. Du reste, c'est en effet l'« exécution », la « révocation », « sollicitation » des ordres d'enfermement, le « consentement » à l'élargissement d'un détenu, ou encore l'« attestation » des témoins, que la police représente. Ici les faits représentés ne sont pas les délits des mis en cause, mais les étapes de la procédure d'enquête : audition des témoins, vérification, exécution d'un ordre d'enfermement ou de libération. De l'enquête, ce qui est représenté est la *procédure*, plutôt que la succession des procès par laquelle elle se réalise. La procédure est représentée avant tout comme ensemble d'activités d'un certain type standard (entendre les témoins, vérifier les faits, exécuter un ordre) plutôt que comme suite d'événements qui font date. Ici le cas singulier atteint le point d'abstraction où il entre dans une procédure administrative répétitive et homogène.

2.5. Conclusion : le genre au carrefour de plusieurs pratiques sociales

Ainsi, lorsque l'on se penche sur la configuration énonciative *adressée* du genre du rapport à l'état émergent auquel appartiennent les pièces de notre corpus l'on observe un très fort figement phraséologique. C'est un ensemble très codifié de formules d'adresse et de politesse qui parcourent nos textes, lequel est mis au jour facilement par une recherche des segments répétés. Ces formules soulignent systématiquement la différence hiérarchique entre le locuteur et l'interlocuteur. Mais dans la structure adressée du genre prennent part aussi l'ensemble des performatifs qui représentent l'acte de parole accompli par le locuteur, eux aussi choisis parmi un ensemble standardisé, et étroitement relatés à la démarche pratique accomplie (balisage des types de). Ces performatifs permettent de repérer les fonctions pragmatiques associées par les locuteurs au genre : en particulier le très central « rendre compte pour obtenir » caractéristique des placets, qui forment le type de texte le plus massivement présent dans notre corpus ( ). Il y a une forte homogénéisation phraséologique du placet comme démarche, comme pratique discursive.

Mais du même coup, l'observation de la phraséologie permet de distinguer, dans la sphère d'attraction de la démarche massivement centrale du placet, d'autres pratiques sociales qui les accompagnent. La relation hiérarchique d'adresse n'est en effet pas toujours configurée de la même manière dans notre corpus : alors que les « misérables » s'humilient devant l'autorité, certains locuteurs expriment un rapport plus égalitaire avec celle-ci. Même s'il s'agit aussi pour eux d'obtenir un geste de l'autorité, ils ne représentent pas leur démarche de la même manière : ils se posent en acteurs secondaires venant garantir, certifier, établir la vérité par l'enquête, enfin rendre un avis autorisé. Se dessinent alors à l'intérieur du corpus des positions discursives distinctes : aux « misérables » s'ajoutent alors garants et police. L'étude de la ventilation des noms de métiers et fonctions dans le corpus permet d'identifier que cette distinction des positions discursives représente une distinction des positions sociales correspondantes : aux misérables correspond le quatrième État, aux garants le clergé et la noblesse, tandis que le statut social des policiers est peu représenté dans le corpus[1163].

[1163] L'on sait cependant par ailleurs que les situations sociales dans la police sont marquées par une forte disparité : si le lieutenant général de police vit à la cour, détaché de l'agitation de la foule, le commissaire lui est astreint à une obligation de résidence dans le quartier qu'il surveille. Propriétaire de sa charge, il est néanmoins au contact quotidien de la population. L'inspecteur qu'il a sous ses ordres, lui, est encore plus proche du peuple. *Cf.* Farge 1979, p. 200 *sq*.

Ainsi, il est manifeste que le genre du rapport – dans la configuration matinale des lettres de cachet – paramètre une division *politique* de ses usages. C'est toute une stratification que l'on voit apparaître dans le feuilletage des documents : au plus loin du pouvoir, les « misérables » dont les marques de subjectivité sont refoulées, plus près et venant engager leur subjectivité dans leur parole se trouvent les garants, enfin dans un rapport de subordination administrative directe, la police vient authentifier – sous le régime de l'objectivité d'une enquête cette fois – les faits présentés et rendre un avis sur la légitimité de l'ordre demandé. À ces contrastes entre positions discursives correspondent des *clivage* dans les rapports sociaux : policiers et garants sont dans un rapport d'égalité avec l'autorité, tandis que les misérables représentent le fossé des ordres et des classes qui les sépare d'elle. Lire, à la lumière des historiens, les métiers et fonction qui représentent les uns et les autres dans le corpus conduit à les insérer dans l'*antagonisme* de rapports sociaux inégaux.

Pourtant, en même temps, cette stratification est homogénéisée dans le discours par la procédure même de l'enquête qui produit une mise en forme des faits sous le régime d'un savoir de surveillance. Produire un savoir sur la population est, dans notre corpus, s'intéresser aux faits du quotidien. Mais la connaissance de ces faits implique qu'ils soient convertis en *conduites*. Les trois positions discursives mises au jour ne jouent pas le même rôle dans ce processus de production de savoir : alors que les misérables exposent des faits en effaçant les marques de subjectivité, les garants jugent des individus depuis leur position de sachants (d' « experts » dirait-on si l'on ne craignait point l'anachronisme). Située encore à un autre niveau, la police ne juge plus directement les individus, mais les décisions à prendre, et ce de manière laconique ; quand elle expose des faits, ce sont des faits d'enquête, représentés au prisme de sa propre procédure. Ce sont finalement les garants qui sont au plus près du plan d'énonciation du discours, réalisant une mise en forme de la dire comme « jugement ».

Intrinsèquement donc, le genre, même s'il répond d'une fonction sociale dominante, engage autour de lui toute une stratification d'acteurs engagés dans des stratégies différenciées selon un axe de référence hiérarchique. Enregistrant son fonctionnement dans les pratiques discursives, l'institution des lettres de cachet se fait l'instrument d'une emprise de pouvoir et de savoir sur les rapports sociaux. Bien qu'elles répondent dans leur structure même à une *demande* des acteurs sociaux les plus défavorisés (à l'opposé de leur image d'« arbitraire »), les lettres de cachet contribuent néanmoins à instituer des

hiérarchies de pouvoir et un système de savoir sur la population au travers de la surveillance.

S'attachant aux conduites, les discours captés par le genre du rapport relève d'une « microphysique du pouvoir » , pour reprendre les mots de Foucault, bien éloignée des grands discours de la politique « institutionnelle ». Pourtant, ce qu'on observe, à travers le microscope du quotidien, c'est aussi la remise en jeu de grands antagonismes qui structurent la vie politique. Seulement, ils y apparaissent sous un autre angle : non point celui des théories et des programmes, mais celui des pratiques et des stratégies de la vie quotidienne. À ce niveau, ils se démultiplient et se complexifient : au sein du Quatrième État, il y a des hommes et des femmes, des parents et des enfants qui luttent aussi *entre eux*, qui tentent de faire entendre leur raison en mobilisant les différents registres contraires de la norme.

Ainsi ces batailles entre générations, entres hommes et femmes, que l'on a saisi au cœur des conflits des normes dans la section 1[1164], s'avèrent, après l'étude de la section 2, localisés en un certain point de l'espace social soumis au poids des antagonismes sociaux. Comment comprendre l'unité de cette disparité ?

3. Des narrations traversées par le préconstruit : le souffle des formations discursives

L'examen dans le corpus de la configuration d'adresse typique du rapport permet d'identifier plusieurs positions discursives qui engagent différentiellement le rapport à cet interlocuteur qu'est l'autorité. Ainsi, si la représentation de l'anormal dans toutes ses variantes constitue le thème central du corpus – comme on l'a vu à la section 1 –, les pratiques socio-discursives dans laquelle cette représentation s'insère sont diverses. Comme on l'a vu à la section 2, ce sont trois positions discursives qui se représentent dans le corpus, apportant chacune leur contribution à l'acte de rendre compte de l'anormal pour agir sur lui. Elles s'articulent ensemble selon la hiérarchie d'un pouvoir, mais aussi au gré du processus de production d'un savoir sur les conduites : la représentation de l'anormal suit une élaboration au fil des dossiers, à travers le passage d'une position discursive à l'autre.

Or, ces positions discursives sont représentées dans le corpus aussi par *ce qu'elles ne représentent pas* : ainsi le style d'écriture des placets demande de congédier tout

[1164] *Cf.*, *supra*, p. 575.

embrayeur de l'exposé, comme pour effacer toute partialité au récit qui est développé. Pourtant il s'agit toujours de juger et de déprécier la mauvaise conduite d'un individu : on l'a vu, certaines solutions, comme les valeurs prédicatives du verbe être, permettent de rendre implicite ce jugement dont l'explicitation ne serait complètement possible que pour les fondés d'autorité, à savoir les garants ou la police. Ainsi de manière spécifique, dans les placets écrits par les misérables – qui sont les textes les plus massifs et représentatifs du corpus on le rappelle – le jugement sur les conduites va prendre le chemin détourné d'un *récit* de ces conduites, et c'est dans les implicites de ce récit – au point où les charnières logiques en produisent la cohérence narrative – que se logera la représentation de l'anormal.

Ainsi donc la mise en forme narrative des faits reprochés constitue un objet pertinent dans notre corpus. Nous allons voir qu'elle laisse place à une dimension d'implicite dans laquelle se loge la représentation de l'anormal : l'outil qui permet de mettre en évidence ces jeux de représentation sans assertion est bien évidemment le préconstruit. De ce fait, l'on entend montrer que la catégorie d'*idéologie* peut encore être pertinente pour analyser le problème rencontré : comment comprendre l'unité qui est exprimée par la position discursive des misérables, en même temps que l'extrême disparité et conflictualité qui est exprimée par les thématiques (homme/femme ; parents/enfants) ? C'est peut-être un certain idéal social du Quatrième État, représenté par une certaine formation discursive articulée autour du thème de la *famille*, qui explique cette contradiction intime que nous observons entre unité et disparité.

3.1. Raconter au passé composé

3.1.1. Le temps dominant du passé

L'on peut identifier les temps dominants de notre corpus à partir de la représentation de l'index hiérarchique des parties du discours dans le corpus.

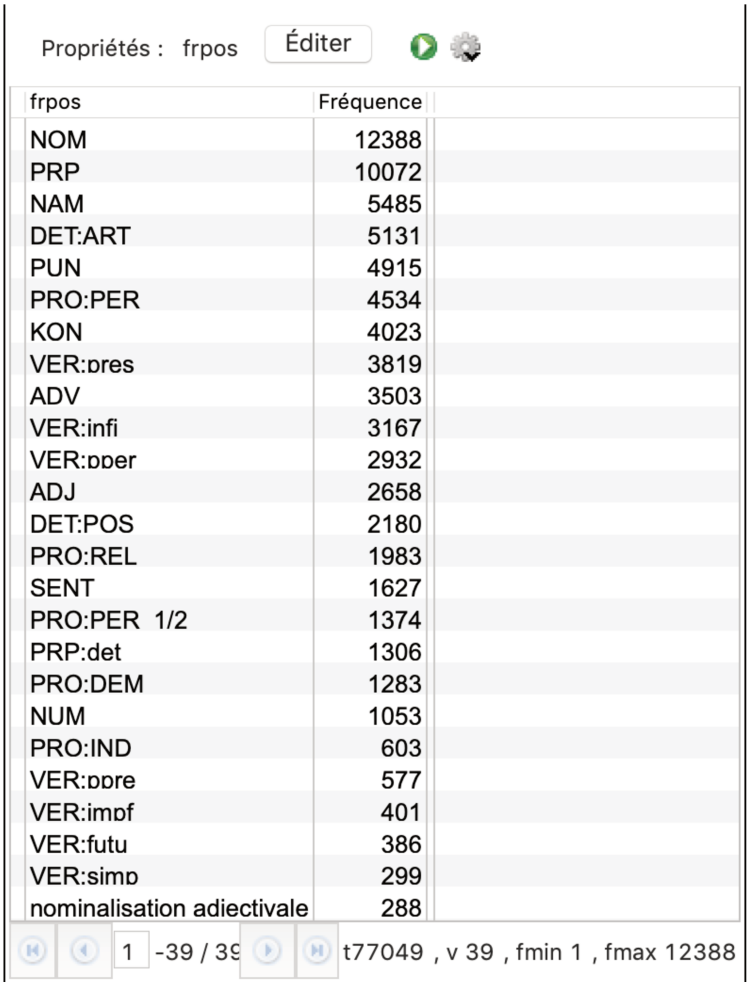

Propriétés : frpos Éditer

frpos	Fréquence
NOM	12388
PRP	10072
NAM	5485
DET:ART	5131
PUN	4915
PRO:PER	4534
KON	4023
VER:pres	3819
ADV	3503
VER:infi	3167
VER:pper	2932
ADJ	2658
DET:POS	2180
PRO:REL	1983
SENT	1627
PRO:PER 1/2	1374
PRP:det	1306
PRO:DEM	1283
NUM	1053
PRO:IND	603
VER:ppre	577
VER:impf	401
VER:futu	386
VER:simp	299
nominalisation adiectivale	288

1 -39 / 39 t77049 , v 39 , fmin 1 , fmax 12388

Figure 38. Index hiérarchique des parties du discours dans le corpus

Ceux-ci sont le présent (3819 occurrences), l'infinitif (3167), et les temps composés (VER:pper : soit 2932 occurrences). Ce résultat convient à nos hypothèses sur le genre du rapport énoncées au chapitre X : les dires sont représentés entre le plan énonciatif du discours et celui du récit. En conséquence, le temps dominant du passé ne peut qu'être les temps composés (en premier lieu le passé composé), par opposition à une grande faiblesse du passé simple (seulement 299 occurrences), lequel correspondrait au plan de l'histoire. Comme on l'a déjà indiqué au chapitre X, le passé composé se prête à plusieurs fonctionnements énonciatifs dont le principal est son statut d' « aoriste du discours » qui correspond à un aspect « dense » de la valeur référentielle selon les catégories de Culioli-De Vogüé, caractéristique du « récit ».

3.1.2. Une forte corrélation avec l'écriture policière

Si l'on retourne à notre analyse factorielle des correspondances (étiquettes syntaxiques x balise div), l'on observe que les temps composés apparaissent spécifiquement corrélés négativement avec l'écriture des garants, neutres par rapport à l'écriture des misérables, et corrélés positivement avec l'écriture de la police. Cela ne signifie pas que les passés composés sont absents des textes des misérables, mais qu'ils sont remarquablement présents dans les textes de la police. Et en effet, dans un exemple de rapport de police :

> « En conformité de vos ordres, je me *suis informé* de la conduite de Maurice Viet, j'*ai appris* que ce garçon *a été* très débauché et qu'il *a donné* beaucoup de chagrin à sa famille, sujet pour lequel il *a été* mandé deux fois à votre audience, différentes personnes à qui j'*ay parlé*, m'*ont dit* que mal à propos, on l'*avait accusé* d'être voleur, qu'il n'*aurait* jamais *passé* pour tel, mais que personne n'*aurait été* plus livré à la débauche des femmes et au vin que lui (…) » (11030f262)

Ici les temps composés dominent sans partage le récit puisque passé composé et conditionnel passé sont les uniques valeurs temporelles présentes dans le texte. L'on observe que dans les rapports de police, ce sont deux récits qui s'entremêlent : le récit de l'enquête (« je me suis informé », « j'ai appris ») et le récit de la vie de l'individu mis en cause (« il a été très débauché », « il a donné beaucoup de chagrin »), ce qui explique peut-être la forte corrélation avec la position discursive de la police et la simple neutralité s'agissant de l'écriture des misérables qui n'ont qu'un seul niveau de récit à représenter.

Toujours est-il que le passé composé ici a bien cette valeur d'aoriste du discours, et représente bien – avec le conditionnel passé – une occurrence *dense* de procès. En effet, ce ne sont jamais que des *activités* qui sont représentées ici, et jamais des événements terminés faisant date (comme au passé simple ou à l'accompli). Les bornes des procès ne sont jamais fixées et l'on se situe dans une représentation aspectuelle imperfective : le policier « s'est informé » et « a appris » dans un passé qui n'est pas borné (et notamment par rapport au présent de l'énonciation : cet apprentissage se continue dans le présent) ; de même l'individu en cause « a été très débauché » et « a donné beaucoup de chagrin à sa famille », et cela ne signifie précisément pas qu'il a arrêté de le faire : c'est justement parce qu'il continue que cela justifie de l'enfermer. Le passé évoqué ici est représenté par référence au présent de l'énonciation, lui-même présent dans le texte à travers la batterie des embrayeurs « je » « vos ordres », etc.

En conséquence, les faits ne sont pas représentés pour eux-mêmes comme des événements discrets instaurant leur propre repérage temporel, ce que l'on observerait dans une évocation au passé simple. Ainsi la représentation langagière s'oriente du côté de *qualités* instanciées sans format quantitatif (sans délimitation d'un type par bornage) : l'on ne représente pas les faits mais les qualités qui leurs sont sous-jacentes, c'est-à-dire, déjà, les conduites. Ainsi l'individu apparaît au prisme de ses dispositions morales (« débauché », « a donné du chagrin », « voleur », « livé à la débauche des femmes et au vin »). Dans cette description l'exactitude historique des faits et leur déroulement n'importe déjà plus : devenus activités, leurs bornes se sont évanouies et ils se sont virtualisés en conduites répétitive

3.1.3. L'itérativité pour seconde nature

Il est particulièrement intéressant de ce point de vue d'observer les cooccurrents spécifiques des temps composés dans notre corpus à travers un calcul des cooccurrences[1165] :

[1165] Cooccurrents réduits au context droit pour un empan de 5 formes, fréquence minimale ≥ 2, indice minimal ≥ 2.

Requête [frpos="VER:pper"]

Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
par	376	178	33	1.4
à	1753	486	16	1.6
foilfois	81	48	14	2.2
plusieurs	98	53	13	1.1
le	4428	1042	11	2.2
dans	418	135	9	1.7
un	974	268	9	2.0
depuis	183	71	8	1.6
pendant	50	27	7	1.9
arrêter	83	37	6	1.5
trois	65	31	6	1.7
hôpital	111	45	6	2.7
chez	194	68	6	1.8
de	4684	1044	6	2.1
présenter	48	24	5	2.7
somme	12	10	5	1.9
conduire	66	29	5	1.2
Bicêtre	101	39	5	2.2
moilmois	139	49	4	3.1
placet	79	32	4	2.2
au	435	121	4	1.6
du	871	220	4	2.3
porter	53	24	4	2.5
tout	382	108	4	1.8
cinq	35	18	4	1.6
débauche	101	37	4	3.1
effort	12	9	4	1.4
marque	10	8	4	1.2
en	711	179	3	2.0
personne	60	24	3	2.7
son	1644	378	3	2.5

t pivot 2932, v cooc 58, t cooc 0, T corpus 77049

Figure 39. Lemmes cooccurrents des formes composées (VER:pper) dans le corpus

Outre la préposition « par » (indice 33), introductrice d'un complément d'agent, dont la corrélation est consécutive à l'existence du passif comme forme composée, il apparaît très nettement une forte corrélation des formes composées avec un ensemble d'items prépositionnels « à » (indice 16), de noms (« fois ») et adjectifs (« plusieurs ») qui peuvent sembler disparates, mais qui ne le sont plus dès lors que l'on retourne au texte.

En effet ces forts indices de cooccurrence sont donnés par la récurrence des formes en « *PC + plusieurs + fois* », ainsi « il a écrit plusieurs fois à son père » (11000f174), « ayant manqué *plusieurs fois* d'être tuée » (11006f266), « il a manqué à *plusieurs fois* à mettre le feu » (11025f151) ; formule qui varie en remplaçant « plusieurs » par un adjectif numéral plus précis : « ses incartades lui ont déjà attiré *deux fois* l'hôpital » (11009fx1), « Ladite femme a passé *quatre ou cinq fois* devant Votre Grandeur » (11018f451), « s'étant échappée de chez eux une *seconde fois* » (12004f37) ; ou qui peut varier en conservant

« plusieurs » et remplaçant « fois » par un nom commun plus spécifique, ainsi : « il a déjà fait *plusieurs mauvais tours* » (10999f49), « il a été convaincu de *plusieurs vols* chez les maîtres où il était en apprentissage » (11013f42).

Ces formes participent différemment à conférer la même valeur d'*itérativité* aux passés (et temps) composés, ce qui confirme la domination de la valeur *dense* du passé composé que nous avons évoquée précédemment. En effet, la valeur d'itérativité est une sous-valeur possible de la valeur dense, dans laquelle il ne s'agit pas seulement d'indiquer que les bornes du procès sont floues, mais de souligner explicitement que le procès s'inscrit dans une répétition. En conséquence il n'est pas évoqué comme un événement unique, mais décrit comme une activité repérée dans une répétition périodique de la même qualité de procès. Par là aussi les faits sont transmués en conduites.

3.1.4. Le style télégraphique de la police

Il reste que, du point de vue de la complexité phrastique, les exemples de rapport de police comme 0 se distinguent du reste du corpus. Ici bien sûr sont présentes les subordonnées complétives, associées au discours rapporté soit des témoins, soit des plaignants (balise <div type="police_DR_enfermement/libération"), ce qui explique la présence de conjonctions de subordination. Mais les textes de la police se trouvent cependant en situation de corrélation négative avec les modes du subjonctif et du participe présent dans notre AFC (étiquettes syntaxiques x div). Et l'on observe en effet ici, en 0, l'absence éclatante de subordonnées circonstancielles qui viendraient structurer logiquement et temporellement le récit.

C'est ce qui donne au récit cet aspect de déroulé télégraphique dans lequel manquent les articulations logico-temporelles. En un sens, au niveau de maturation du cas au moment où il s'inscrit dans le discours policier, l'articulation des événements entre eux n'importe plus : ils se sont déjà fait conduites. Les faits se sont comme figés dans une virtualité valant en tout temps et tout lieu, et le déroulé temporel ne sert qu'à accumuler des couches d'information sur une vérité qui se continue perpétuellement.

Or, ceci est très différent de l'écriture des misérables, où la subordination circonstancielle est centrale dans la cohésion narrative du récit : c'est là que se loge l'intervention du préconstruit.

3.2. Les charnières implicites du récit dans les textes des misérables

Or, ce qui nous importe tout particulièrement ce sont les charnières organisant la cohésion narrative de ces récits. On a déjà eu l'occasion d'en évoquer un certain nombre au chapitre IX, et l'on a pu les voir à l'œuvre au chapitre X dans le mini-corpus des *Anormaux.* De manière générale, ces charnières constituent des cas d'enchâssement syntaxique où une proposition subordonnée vient s'insérer à l'intérieur d'une principale. Ces enchâssements sont fondamentaux pour une analyse du discours car ils constituent les chevilles de la discursivité : les formes par lesquelles un énoncé prédicatif – représenté dans la grammaire par la notion de phrase simple – s'articule à d'autres énoncés formant la phrase complexe, et enrichissant la sémantique de la phrase d'informations de détermination, cause, but, conséquence, etc. Cette articulation peut être le lieu de formation d'énoncés préconstruits dans certaines conditions de thématisation et de quantification évoquées au chapitre IX ; dans d'autres cas, il peut s'agir de ce que l'on a nommé discours transverse, où l'articulation sémantique entre les deux énoncés assertés repose sur l'appui à un ailleurs discursif. Comme on l'a vu, l'exemple de la relative déterminative/appositive exprime bien cette dualité de fonctionnement de l'enchâssement syntaxique, qui peut donner lieu à préconstruit comme à discours transverse.

Dans ces conditions, il est intéressant de remarquer que les textes des misérables sont spécifiquement structurés par le recours à de tels instruments discursifs, par opposition aux autres textes du corpus. Deux faits sont particulièrement saillants dans leurs usages : la présence massive de subordonnées participiales fonctionnant comme des relatives, et de circonstancielles adjointes.

3.2.1. La très forte spécificité des participiales

Reprenant l'AFC (étiquettes syntaxiques x divisions du corpus) de la Figure 28, l'on est conduit à souligner la forte corrélation entre les points « enfermement », « libération », « libération_soi » et le point « VER:ppre » représentant les formes du participe présent, situé très au sud-ouest du graphique. Une recherche plus approfondie peut être menée à partir de l'outil « calcul des spécificités » de TXM, lequel permet de mettre en lumière la très forte spécificité des propositions participiales dans le discours des misérables, et spécialement des *placets*. Le calcul des spécificités de l'étiquette [VER :ppre] en fonction

des partitions du corpus permet d'interroger les fréquences relatives des formes du participe présent selon les positions discursives que nous avons identifiées, et elle renvoie les spécificités suivantes :

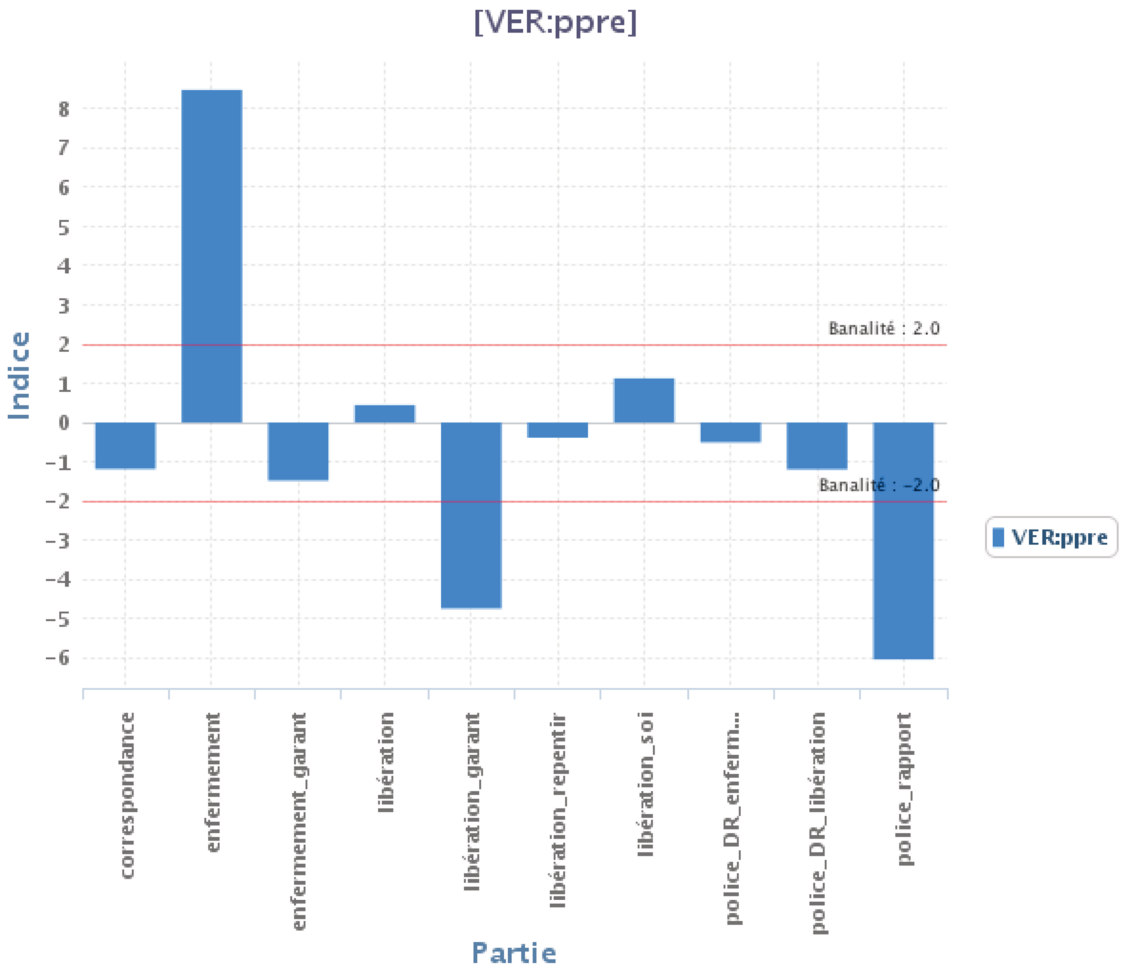

Figure 40. Analyse des spécificités des du participe présent selon les parties du corpus représentant la démarche

À lire le graphique précédent, l'on observe un indice de spécificité positif très fort pour les *placets* ( ), à savoir plus de 8, et un indice de spécificité négatif pour la div "libération_garant" (< – 4) et pour la div "police_rapport" (< – 6). Le reste des scores de spécificités se trouvent en dessous de l'indice +/– 2 indiquant la banalité, c'est-à-dire une spécificité trop faible pour être interprétée comme autre chose que le fruit du hasard. Il est donc très clair que, s'agissant de l'usage des participes présents, la position discursive des « misérables » (qui se situe pour l'essentiel dans la div "enfermement") s'oppose distinctement à la position des garants et de la police.

3.2.2. Un discours transverse

Or, les retours au texte permettent d'éclairer le résultat statistique en faisant voir la fonction d'articulation narrative dévolue aux participiales dans le discours des misérables, comme par exemple ici :

> « François Broüet, femme d'Alexandre Bruno marchand fruitier oranger, *demeurant* rue des Prêcheurs, chez M. Maugnon, aussi marchand fruitier oranger, prend la respectueuse liberté de représenter à Votre Grandeur que ledit Alexandre Bruno son mari, âgé de soixante-dix ans, mène une vie si débauchée, *se prenant* de vin tous les jours et cela depuis vingt ans qu'elle est avec lui, lui *ayant consommé* tout ce qu'elle a apporté en mariage et *scandalisant* tout le voisinage, ses débauches lui *ayant dérangé* entièrement la tête, ce que les voisins attesteront, comme de dire qu'il a hier mis le feu à la maison, M. le commissaire Majurier s'y *étant transporté* et *ayant invité* la suppliante de faire ses diligences à Votre Grandeur pour qu'il vous plaise que ledit Alexandre Bruno soit renfermé à l'hôpital de Bicêtre (…) » (11989f241)

Ici il apparaît nettement que les participes présents repérés par l'étiquette [VER :ppre] sont exclusivement insérés dans des propositions participiales faisant fonction de proposition subordonnée relative : le participe présent se trouve toujours complémenter un syntagme nominal (par opposition aux constructions gérondives). De ce fait aussi, du point de vue de la détermination, la subordonnée participiale a la même valeur que la relative appositive : les syntagmes nominaux qui sont leurs antécédents disposent d'une détermination référentielle *complète* et indépendante de la structure d'enchâssement (ce qui n'est pas le cas pour la relative déterminative, qui complète d'ailleurs un nom plutôt qu'un syntagme nominal). Ainsi, du point de vue énonciatif, le procès représenté dans la participiale est *asserté* : elle n'est pas un préconstruit. En revanche, c'est du côté de l'articulation sémantique du procès représenté dans la subordonnée avec celui représenté dans la principale que se trouve une part d'implicite, convoquant un discours transverse. Or, c'est là, dans ce discours transverse, qu'est puisée la valeur d'articulation narrative de ces propositions participiales.

En effet, dans tous les cas, dans la subordonnée participiale, le participe présent représente un procès d'arrière-plan par rapport à la principale, ayant une valeur aspectuelle imperfective et sécante, c'est-à-dire selon notre typologie énonciative, une valeur *dense.* Ici les faits sont présentés à travers la qualité qu'ils actualisent, et non pour eux-mêmes comme des dates marquantes. Or, il s'avère que l'on trouve aussi bien la forme simple du

participe présent que la forme composée assortie du participe passé « ayant consommé », ce qui confère aux procès représentés deux temporalités possibles : contemporains (sans plus de précision) pour la forme simple, et se continuant dans le présent à partir d'un début dans le passé pour la forme composée. C'est un premier élément temporel de structuration narrative du récit : les participiales représentent les auxiliaires du procès enchâssant, l'installant dans une succession temporelle.

Mais ainsi que le pose Pêcheux dans *Les Vérités de la Palice*, l'articulation sémantique entre principale et subordonnée garde un caractère implicite dans les appositives, comme ici dans les participiales. Ainsi dans la phrase « Napoléon, qui reconnut le danger sur son flanc droit, conduisit lui-même ses gardes contre la position ennemie », l'apposition oscille entre une interprétation purement temporelle et une interprétation causale. La relative vient soutenir l'énoncé sous la forme d'un discours transverse. Pour Pêcheux c'est un fait de corpus qui permet d'orienter la lecture, c'est-à-dire d'autres énoncés clarifiant cette relation de cause ou de simultanéité.

3.2.3. La vie prise au vol : l'essaim des causes des raisons

Or, justement, quand on connait le corpus, il est impossible de lire le texte précédent sans saisir, derrière la succession temporelle, la nuance *causale* qui est implicitement associée aux participiales, dans une représentation où la souplesse du mécanisme de la subordination participiale (complémentant un syntagme nominal qui peut être très lointain) rend possible des avalanches de participes présents qui ramifient de manière labyrinthique la structure des phrases[1166]. Le verbe principal est perdu de vue et c'est un foisonnement de relations locales qui se tissent entre des propositions contiguës qui établissent un tissu causal, boiteux du point de vue des paradigmes de la syntaxe, mais dense et serré du point de vue du flot linéaire de la parole.

Il semble bien y avoir en effet un lien d'*explication* ici entre l'exclamative « il *mène* une vie si débauchée », et les subordonnées « se prenant de vin tous les jours », et « ayant consommé tout ce qu'elle a apporté en mariage » ; mais ne faut-il pas aussi lire un lien causal entre l'individu « scandalisant tout le voisinage » et « ses débauches lui ayant dérangé entièrement la tête » ? ou alors est-ce cette dernière proposition qui est la cause de

[1166] C'est un certain état de langue – celui de la langue classique – qui rend possible cette souplesse de l'emploi du participe présent, *cf*. Fournier 2002.

cet autre procès qu'est « il a mis hier le feu à la maison », bien qu'il soit lui-même représenté dans une subordonnée ? À la fin du compte, il y a bien narration, mais suivant le fil d'une perspective paradoxale : bien qu'elle soit évoquée, la succession exacte des faits importe peu tant que la qualité immorale de la conduite sous-jacente peut être représentée. Même quand un effort de clarification temporelle est fait le débordement obsessif des participes présents rejaillit :

> « Joseph Lacour, maître sellier, *demeurant* rue des Rosiers, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, représente à Votre Grandeur que Jean Antoine Lacour son fils et de défunte Élisabeth Faure sa mère, duquel *ayant pris* soin de son éducation, l'*ayant pourvu* de pension, en premier lieu chez le sieur Grumeau à Maison près Charenton, en second lieu chez le sieur Guillemain à Vincennes, aussi maître de pension, y *ayant resté* jusqu'à sa première communion, ensuite l'*ayant retiré* chez lui et de son consentement pour apprendre le métier de sellier. (sic) Et pour lui donner plus d'idées l'*ayant envoyé* tous les jours chez le sieur Jaurel sculpteur pour apprendre le dessin. S'*étant fait connaître* dans ladite maison *ne se comportant pas bien* a été dans l'obligation de l'en retirer. *En usant* de la sorte chez le suppliant a pris son parti de lui-même de s'engager dans le régiment d'Auvergne et ensuite on l'a renvoyé *n'ayant pas* la taille. S'est produit chez M. le curé de Saint-Sulpice pour obtenir certificat pour passer dans les Îles. *S'étant présenté* avec lequel à la Compagnie des Indes et chez les officiers *n'ayant pas réussi* s'est engagé dans Fichier Compagnie de M. de Rochemont. *Étant de quartier*, dans la ville de Chartres, a fait solliciter M. Levesque (…) a travaillé chez son parrain depuis quelques jours, ne *sachant* où il peut être, *craignant* tous dangers pour cet enfant vu les désagréments qui peut se trouver en mauvaise compagnie qui pourrait déshonorer la famille.
>
> Le suppliant, père a recours à Votre Grandeur la suppliant très humblement ordonner les informations après lesquelles lui accorder un ordre du Roi pour le faire arrêter et déposer à Bicêtre. » (12002f48)

Ici, il est évident qu'une tentative de maîtrise du flot participial est à l'œuvre dans la multiplication des points réduisant la longueur des phrases. Il s'agit d'organiser clairement la succession narrative (« en premier lieu », « en second lieu »). Mais l'on retrouve la même déstabilisation de la syntaxe sous l'effet de l'accumulation des participes présents : ainsi la première phrase fait attendre désespérément le verbe principal de la complétive introduite par « représente que », lequel ne vient jamais (marqué par notre « sic »). Parfois des phrases courtes demeurent sans verbe principal : « Et pour lui donner plus d'idées l'ayant envoyé tous les jours chez le sieur Jaurel sculpteur pour apprendre le dessin »

Quand on parvient à la fin de ces textes, les participes présents apparaissent comme une accumulation de raisons qui portent à l'épuisement le sujet, et l'amènent à cet aboutissement qu'est la demande d'enfermement, laquelle s'exprime dans les formules plus stabilisées et convenues qui conviennent à la structure d'adresse du genre. Ainsi entre les deux bornes que sont, au début, le performatif « *X représente que* » et, à la fin, le performatif « *X supplie que Y soit enfermé* » se déploie une narration explosive représentant en essaim la myriade des causes et des raisons. C'est que dans la représentation qui est donnée de la vie de l'individu mis en cause, deux chaînes causales s'entremêlent : celle des événements de la vie du sujet, et celle qui conduit l'énonciateur – qui partage la vie du sujet – à entreprendre la démarche de demander l'enfermement. Les textes apparaissent alors saturés par le discours transverse : c'est tout un sous-texte que l'on devine, un réseau de discours de paroles quotidiennes qui explicitent les liens causaux qui restent suggérés dans participiales, mais que la lecture du corpus dans son intégralité, permet de saisir, par effet de reprise. Il nous semble ici que nous touchons aux conditions linguistiques et formelles de cet effet de sens relevé par Foucault et Farge à la lecture du corpus, à savoir l'« impression de mouvement incessant, de circulation constante », la vision de la « houle des malandrins et malheureux, vague immense qui éclate et se ramifie, qui s'enfle, et s'enfuit ou bien s'éternise pour mieux se reprendre et réapparaître à nouveau[1167] ».

3.3. Des charnières ouvrant sur le préconstruit : les circonstancielles

Si les participiales et leur foisonnement sont une des caractéristiques de l'écriture des misérables, ce sont aussi d'autres structures d'enchâssement syntaxique – peut-être plus stables – qui apparaissent spécifiquement dans leurs récits. En effet, toute la batterie des circonstancielles adjointes joue un rôle d'éclairage des structures sémantiques du récit en conférant aux différents procès représentés des valeurs (explicites cette fois) de cause, conséquence, but, etc. Il reste que dans certains cas, une forme d'implicite entre en jeu qui est, en l'occurrence caractérisée comme préconstruit.

[1167] Foucault & Farge, p. 13.

3.3.1. Difficultés de l'interrogation CQL

Il n'est en revanche pas aussi facile de représenter les subordonnées circonstancielles adjointes que de représenter les participiales dans le langage d'interrogation CQL, une étiquette morphologique spécifique étant bien entendu manquante. L'on est donc contraint à une sorte de liste à la Prévert, qui témoigne là aussi de la souplesse de la forme syntaxique en question. Considérant d'abord la conjonction de subordination comme pivot central de cet enchâssement, l'on est conduit à observer que son spécifieur – qui viendra donner la valeur sémantique propre à la circonstancielle – peut être de nature syntaxique très diverse : ainsi des prépositions (« *après* que », « *sans* que »), une locution conjonctive (« *afin* que »), un adverbe (« *maintenant* que »), un participe passé (« *vu* que »), un groupe nominal (« *chaque fois* que »), etc. Tout ceci empêche de lancer une recherche à travers un étiquetage purement syntaxique, et nous obliger à énumérer des lemmes spécifiques et donc, éventuellement, à en oublier.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de ne pas limiter l'interrogation des circonstancielles au seul cas des circonstancielles présentant la forme *que* explicitement représentée. Il nous faut donc adjoindre les transformations de cette forme ainsi *puisque*, *lorsque*, etc. Mais il nous faut aussi considérer l'importance de l'alternative *infinitive*, dans laquelle le morphème *-qu* disparaît mais la préposition indiquant le sens sémantique se conserve : ainsi « après *avoir* », « sans *oublier* », etc. Ceci implique néanmoins de conserver à l'idée la possibilité de différencier ensuite entre version infinitive et version conjonctive. Enfin, il apparaît aussi nécessaire d'inclure certaines réalisations corrélatives des circonstancielles, ainsi les consécutives en « si + ADJ + que » et en « tant + DE + NOM + que », qui impliquent des insertions complexifiant encore l'interrogation formelle.

Tout ceci nous amène à la liste suivante, nécessairement inspirée de la lecture du corpus :

– afin que	– maintenant que	– puisque	– tel que
– bien que	– chaque fois que	– lorsque	– dès que
– après que/+inf	– toutes les fois que	– quoique	– de manière que
– avant que/de + inf	– pourvu que	– tel que	– tant que
– parce que	– sans que/+ inf.	– si…que	– encore que
– de/en sorte que	– non que	– tant de…que	– pour que/+ inf

Ce qui correspond à la formule suivante en CQL :

```
(([frlemma="tout"]?[frlemma="le"]?[word="en|de|chaque"]?[word="vu|pour|depuis|afin|bien|après|avant|parce|sorte|manière|tant|tel|telle|dès|maintenant|fois|pourvu|sans|non|encore"]
([frlemma="que"]|([frlemma="de"]?[frpos="VER:infi"]))
|[frlemma="tant|si"][frpos="ADJ|VER:pper|PRP|PRP:det"]?[frpos="NOM"]?[frlemma="que"])
|[word="puisque|quoique"])
```

que nous anotterons avec l'étiquette [charnières circonstancielles]

3.3.2. Une spécificité forte dans les textes des placets

Il est alors possible d'observer la spécificité de l'emploi des charnières circonstancielles dans les parties du corpus représentant la démarche. L'analyse des spécificités des parties du discours représentées par l'étiquette [charnières circonstancielles] au sein des parties du corpus choisies selon l'attribut « type » de renvoie la représentation suivante :

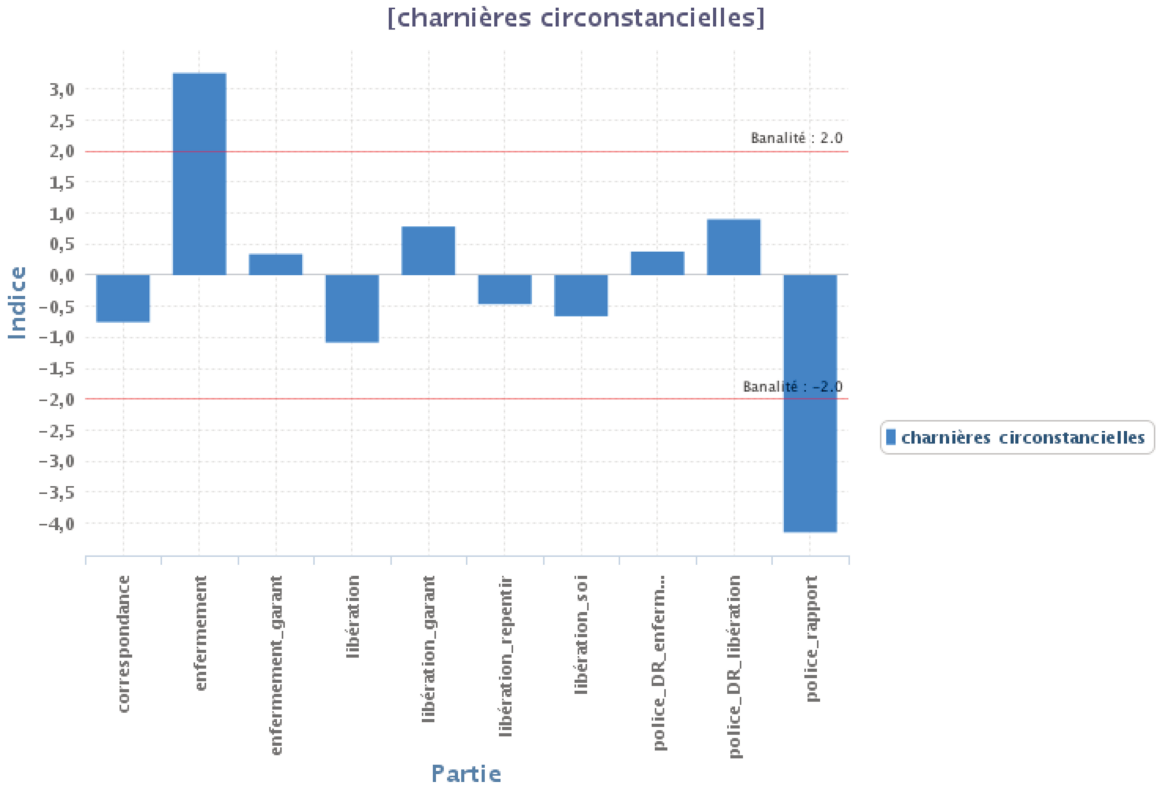

*Figure 39. Analyse des spécificités de l'étiquette [charnières circonstancielles] dans les parties du corpus définies par l'attribut "type" de *

Ainsi donc la formule interrogée renvoie un indice de spécificité remarquable du côté des textes de la div “enfermement” (indice $> +3$), opposé à un indice de spécificité négatif du côté des textes de la police (< -4). Il y a donc bien une spécificité de l’emploi de ces charnières circonstancielles dans les textes des misérables, avec au premier chef les textes des placets. C’est, là aussi, le retour au texte qui permet d’en saisir tout le fonctionnement énonciatif.

3.3.3. Un élément central de la logique narrative

En effet, c’est toute la cohésion narrative du récit qui repose sur les charnières listées ci-dessus, comme on peut le voir à l’occasion de l’exemple suivant, dans lequel on a annoté en italique les opérateurs circonstanciels :

> « Michel Caille, bourgeois de Paris et Louise Caille, sa fille âgée de dix-neuf ans, représentent très humblement à Votre Grandeur que *depuis* trois ans *que* ladite Caille a épousé Gilbert Dolat, il n’y a pas d’excès auxquels il ne se soit porté ; il l’a maltraitée à différentes reprises *après avoir* vendu ses meubles, il s’est engagé, et ne cesse de fréquenter

> des compagnies les plus crapuleuses. Ses parents *ne* luy ont *pas plutôt* donné de quoy se couvrir *qu'*il vendit tout, et en dépense les deniers, que *depuis* deux mois *qu'*il est revenu de la garnison dans laquelle il était, qu'il a encore vendu jusqu'au matelas que sa mère luy avait donné ; et sa conduite est *si* dérangée *que* les suppliants appréhendent d'un instant à l'autre, qu'il fasse chose à les déshonorer. *Comme* la suppliante est dans un état déplorable, que le suppliant n'a aucun bien, que la mère dudit Dolat et sa famille veulent encore bien avoir la bonté de payer une modique pension pour éviter un déshonneur qui leur arriverait, ils supplient Votre Grandeur de vouloir envoyer ses ordres pour faire enfermer ledit Dolat au château de Bicêtre (…) » (11994f18)

L'on note déjà les limites de notre classification en forme de liste : il suffit d'ouvrir un des textes des misérables pour découvrir un nouvel opérateur syntaxique circonstanciel non listé ci-dessus, ainsi par exemple ici la tournure ancienne « ils *n'*ont *pas plutôt* + verbe d'action *que*... », ainsi que le « *comme* … » à valeur causale, que l'on a choisi de ne pas annoter en raison des difficultés à le distinguer du *comme* comparatif dans le langage CQL. Il reste que toutes ces formes ne font que s'ajouter à celles qui sont déjà repérées dans notre liste, ne faisant qu'apporter d'autres exemples au raisonnement.

L'on observe donc dans ce texte la contribution essentielle des circonstancielles à l'organisation logique de la narration – c'est-à-dire à la construction d'un sens dans le récit biographique de l'individu en cause. L'on trouve des valeurs temporelles avec des constructions conjonctives (« *depuis* trois ans *que*… », « *depuis* deux mois *que* ») dont on fait remarquer qu'elles ont la valeur d'embrayeurs repérant les procès représentés par rapport au présent de l'énonciation ; ou infinitives (« *après avoir vendu* ses meubles ») ; présentant parfois une nuance d'immédiateté (« Ses parents *ne* luy ont *pas plutôt* … *que* »). L'on retrouve aussi des valeurs consécutives (« *si* dérangée *que* »), et causales (« *Comme*…ils supplient ». À travers les charnières logiques disposées par le récit, la vie de l'individu représenté – y compris par ses effets sur le locuteur – prend sens et cohérence.

Mais, conformément à la logique du genre du rapport, le récit qui est ici donné de la vie de l'individu a évidemment une valeur argumentative implicite : s'il s'agit de rendre compte des faits, c'est pour justifier la demande d'enfermement représenté par le performatif qui clos le texte. Or, si, comme on l'a vu, les misérables sont économes en formules explicites du type du « jugement » (« X est voleur », etc.), il est manifeste en revanche que nombre des charnières circonstancielles du texte construisent implicitement de tels jugement, à travers la représentation de préconstruits.

3.3.4. Le réseau des préconstruits : la famille une et indivisible

Si l'on se rapporte à la définition du préconstruit élaborée dans notre chapitre IX – à savoir inassertion, thématisation, quantification – il résulte que seule une partie des charnières circonstancielles peut être considérée comme relevant du préconstruit. En effet, il semble bien que la condition de quantification d'une occurrence à travers un parcours ne soit pas réalisée pour les infinitives, ainsi que pour certaines conjonctives « globales » comme « depuis que », « si bien que » – ainsi que le souligne Claude Muller[1168]. Il reste que nombre de circonstancielles représentent bel et bien des préconstruits implicites inassertés. Dans le texte ci-dessus, l'on s'intéressera au cas de « Ses parents ne luy ont pas plutôt donné de quoi se couvrir que », et de « une conduite si dérangée que ».

Si l'on se penche sur la tournure « Ses parents *ne* luy ont *pas plutôt* donné de quoi se couvrir *qu'*il vendit tout » il apparaît évidemment à la lecture intuitive de la formule qu'elle n'a pas uniquement un sens temporel indiquant l'immédiateté : elle a une valeur argumentative implicite qui est celle de dépeindre, à travers l'immédiateté de la dépense, une conduite dépensière et donc marquée négativement comme une mauvaise conduite. Or, ce sens implicite est construit par l'intervention d'un préconstruit. Ici, il y a d'abord un parcours construit par la négation « ses parents *ne* lui ont *pas* donné » : il y a parcours sur toutes les valeurs temporelles de « ne pas donner » jusqu'à obtention d'une valeur positive de « donner » sur laquelle le parcours s'arrête : ceci représente le « donner » comme le fruit d'une *attente*. Or, l'intervention du morphème *-qu* quantificationnel à travers le « ses parents ne lui ont pas donné *que* + procès) a pour fonction d'égaler ce parcours temporel à un autre parcours temporel implicite construisant une occurrence de procès (quel qu'il soit) sur le même modèle, c'est-à-dire avec la même *attente.* C'est là l'énoncé préconstruit, sous la forme des règles immémoriales de la bonne conduite : implicitement, pour un individu, dans l'ordre de la valeur des biens, l'attente expérimentée avant d'obtenir quelque chose est une mesure de l'attente qu'il se faut respecter avant de la consommer, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de biens circulant à l'intérieur de la famille. C'est précisément cet énoncé préconstruit que le procès représenté vient contredire, dans l'immédiateté (renforcée par l'adverbe *plutôt*), et dans l'intégralité (« il vendit *tout* »). La conduite de l'individu apparaît donc aller à l'encontre des évidences de la bonne conduite, et ce sans qu'aucun jugement explicite n'ait eu à être formulé. Il était attendu que les biens transmis

[1168] Muller 1996.

dans le cadre familial restent en possession de leur bénéficiaire, au moins pour un certain temps « décent » : la famille doit retenir ses biens, limiter leur circulation à l'extérieur.

Les choses sont encore plus évidentes s'agissant la consécutive-intensive « sa conduite est *si* dérangée *que* les suppliants appréhendent qu'il fasse quelque chose à les déshonorer ». Ici le corrélateur *si* introduit un parcours d'intensité[1169] sur l'adjectif *dérangé* : s'il ne se trouvait pas le morphème *-qu* à la suite de l'adjectif l'on aurait affaire à une très classique exclamative « sa conduite est *si* dérangée *!* » conformément aux propositions de Milner[1170].

Le parcours fonctionne différemment étant donné la présence de la consécutive : c'est le prédicat donné par la consécutive qui est la mesure du parcours sur la qualité dérangée de la conduite. Conformément à la nature du préconstruit, il y a thématisation prédicative de la qualité de la conduite à partir du prédicat de la subordonnée (*les suppliants appréhendent*). La conduite est dérangée à la mesure qu'elle peut déshonorer la famille. C'est bien l'implicite préconstruit qui est mobilisé ici : une conduite dérangée implique des risques de déshonneur. Autrement dit : la conduite n'est pas une affaire individuelle, mais une affaire sociale ; le comportement d'un individu engage la réputation de toute la famille. Dans l'évidence d'une charnière circonstancielle passe discrètement une représentation de l'institution familiale qui doit rester *une*, faire bloc en regard de l'extérieur.

3.3.5. La contribution des relatives déterminatives

Bien que celles-ci n'aient pas été retenues dans nos choix d'annotation de formes linguistiques susceptible de représenter des énoncés préconstruits – ce en raison de la difficile représentation de la distinction entre appositives et restrictives dans le langage CQL) –, l'étude du texte ci-dessus est l'occasion de s'arrêter sur le fonctionnement de préconstruit de certaines déterminatives. Proposition subordonnées relatives, elles jouent le même rôle de charnières que les participiales, complémentant le matériel nominal ; à la différence de ces dernières elles complètent directement le nom, et non le syntagme nominal : c'est justement leur contribution à la valeur référentielle de ces syntagmes nominaux qui détermine leur valeur de préconstruit.

[1169] Culioli 1999b, p. 101 *sq.*
[1170] Milner 1978, p. 337 *sq.*

Dans notre texte, une relative déterminative mérite qu'on en étudie le fonctionnement : il s'agit de la formule : « il a encore vendu jusqu'au matelas *que* sa mère luy avait donné ». Ici, sans doute, possible l'on a affaire à une relative déterminative, aucune occurrence de matelas n'ayant été introduite dans le fil précédent du texte. Ainsi l'on observe le fonctionnement classique de la déterminative générateur de préconstruit. Il y a quantification de parcours qui débouche sur la thématisation d'un élément : parmi un ensemble de choses, le matelas se distingue, ce qui est par ailleurs souligné par l'intervention de la préposition *jusqu'à*. Or, ce matelas se distingue en vertu de ce qu'il est celui « que la mère luy avait donné ». Ici, le préconstruit est la raison pour laquelle ce qui est distinctif du matelas est le fait que la mère l'ait donné et pas n'importe quoi d'autre. Il n'est pas très difficile de voir que l'implicite de cette formule est la valeur symbolique associée au don du matelas par la mère au couple nouvellement marié : le lit n'est pas qu'un meuble, il symbolise ici l'institution familiale elle-même, à travers sa transmission générationnelle. Là aussi, la famille ne parvient pas à retenir ses biens : elle ne parvient pas à maintenir la fine barrière qui devrait la protéger dans l'idéal de l'extérieur et la maintenir dans son intégrité.

Toutes ces choses, les misérables ne les disent pas, ou du moins pas explicitement : elles se trouvent peupler les marges du texte, occuper son implicite. Elles demandent à être interprétées pour être saisies – ce autant pour le lecteur contemporain que pour le policier d'alors –, mais sont repérables à des indices formels qui en dessinent comme la ligne de faille. En ces points, le sujet énonciateur en dit parfois beaucoup plus que ce qu'il veut bien représenter par des assertions explicites, c'est-à-dire dont la prise en charge par le sujet énonciateur fait partie de la représentation langagière. Les préconstruits qui peuvent peupler les charnières circonstancielles mais aussi relatives du texte ouvrent alors sur un *interdiscours* qui est le lieu du « on dit » : il est ainsi naturellement le lieu de l'idéologie.

Ici c'est une représentation d'un idéal de l'institution familiale « une et indépendante » qui est mobilisée au travers des évidences partagées. Pour ce discours, qui traverse le discours de chacun des locuteurs « misérables », il y a alors lieu de parler d'une *formation discursive* représentant les règles de bonne conduite familiale au sein des classes populaires et petite-bourgeoise artisanale du XVIIIe siècle.

3.4. Approche des idéaux sociaux du « Quatrième État » : une formation discursive familiale

Préconstruit et discours transverse, tels que nous les avons représentés à travers nos catégories (charnières participiales et circonstancielles) sont l'apanage des textes des misérables, par opposition aux autres. De ce fait, ils représentent une portion de l'interdiscours *spécifique*, se trouvant socialement située parmi les classes populaires et la petite-bourgeoisie des rues de Paris. C'est donc une relation forte entre un ensemble de thèmes discursifs organisés autour de la famille et des coordonnées dans la formation sociale qui se dégagent : c'est à ce titre – en respectant les limites identifiées par Paul Henry au chapitre VII – que l'on s'autorisera ici à *interpréter* l'effet énonciatif du préconstruit comme celui d'une *idéologie*.

Or, de manière générale, dans les exemples de préconstruits que nous avons rencontrés, c'est systématiquement une opposition entre la famille et l'extérieur (la rue) qui est représentée : la famille devrait opposer au monde extérieur son unité, son indivisibilité, son indépendance. La famille s'oppose à la rue comme une force centrifuge à une force centripète : les biens et les personnes devraient rester dans la famille ; or partout ils se dispersent, se dissipent dans le flot de la rue. Ainsi il y a une récurrence dans la représentation implicite de la famille au sein de notre corpus : c'est la structure de cette représentation récurrente que l'on peut nommer *formation discursive*.

Saisir derrière cette formation discursive une formation idéologique, c'est l'interpréter les thématiques discursives et leur structure à la lumière des positions sociales des locuteurs qui tiennent ces discours. Cette interprétation implique nécessairement une re-contextualisation historique.

3.4.1. Une aspiration sociétale à la vie privée

Dans cette dénonciation de l'empiètement de la rue sur la vie familiale, dans ces plaintes répétées contre le mouvement de va et vient incessant qui ouvre aux quatre vents le foyer familial, l'on peut bien sûr reconnaître ce grand mouvement des mentalités de la fin de l'Ancien Régime, qui voit la montée de l'aspiration à la vie privée familiale[1171].

[1171] Philippe Ariès parle du XVIIIe siècle comme « moment où la famille achevait de se réorganiser autour de l'enfant, et dressait entre elle et la société le mur de la vie privée » (Ariès 1973, p. 314).

Comme le montre Philippe , la prise en considération de l'enfant au cours de l'Ancien Régime – que ce soit dans les matières de son éducation, ou simplement comme objet d'affection – est un indice sûr de l'apparition d'un nouveau régime de la vie sociale opposé à celui du Moyen-Âge, celui qui constitue la famille comme un espace fermé et indivisible, façonné par des liens affectifs uniques, protégé de la pénétration du monde extérieur. L'aspiration à faire cesser les allées et venues des conjoints libertins et récalcitrants, l'aspiration à se prémunir de l'affliction causée par l'enfant prodigue, représentent sans aucun doute une montée en puissance du sentiment familial de la vie privée dans notre corpus.

Il est vrai que cette émergence de la vie privée familiale a eu lieu d'abord principalement au sein des familles de la grande bourgeoisie[1172]. Néanmoins, comme l'a montré Soboul à de nombreuses reprises, le « Quatrième État », s'il est traversé par une haine féroce envers les privilèges de nobles et du clergé, n'en reste pas moins sous la domination idéologique de la moyenne et grande bourgeoisie qui fournira, par exemple, l'essentiel des représentants du « Tiers État » dans la période révolutionnaire. Les aspirations des classes populaires parisiennes qui se concrétisent par exemple dans le mouvement sans-culotte resteront à bien des égards sous la dépendance d'un personnel politique issu des rangs de la bourgeoisie, et formant le public des clubs et se retrouvant sur les bancs de la Convention[1173]. Par-là, c'est toute une domination idéologique qui s'organise, inculquant sans doute les mentalités bourgeoises aux « misérables ».

Pourtant, si elle témoigne d'une tendance de fond propulsée par la bourgeoisie, cette aspiration de toute une société à la vie privée rencontre néanmoins l'hétérogénéité des modes de vie et des rôles – notamment économiques – dans la société. En particulier, s'agissant du « Quatrième État », cet idéal de la vie privée que diffuse la grande bourgeoisie

[1172] « On conçoit que cette emprise morale de la famille ait été à l'origine un phénomène bourgeois : la grande noblesse et le peuple, aux deux extrémités de l'échelle sociale, ont conservé plus longtemps la traditionnelle bienséance, et sont demeurés plus indifférents à la pression du voisinage. Les classes populaires ont maintenu presque jusqu'à nos jours ce goût du coude à coude. Il existe donc un rapport entre le sentiment de la famille et le sentiment de classe. » (Ariès 1973, p. 314-315).

[1173] C'est bien l'hétéronomie politique des classes populaires que retient Soboul, même si des variations d'appui – aux Girondins, aux Montagnards – se marquent qui font les scansions de la période révolutionnaire « Étroitement soudées à la bourgeoisie révolutionnaire par haine de l'aristocratie qui les exploitait et de l'Ancien Régime dont elles supportaient tout le poids, les classes populaires urbaines n'en étaient pas moins divisées en diverses catégories, dont le comportement ne fut pas uniforme au cours de la Révolution : si toutes se dressèrent jusqu'au bout contre l'aristocratie et l'Ancien Régime, les attitudes varièrent à l'égard des fractions successives de la bourgeoisie qui prirent la tête du mouvement révolutionnaire » (Soboul 1981, p. 33). Autre part : « Dans le domaine social, la sans-culotterie apparaît donc, à quelques nuances près, mais avec les mêmes contradictions, à la remorque de la bourgeoisie montagnarde et particulièrement jacobine » (Soboul 1968, p. 74).

rencontre la réalité économique d'existences pour lesquelles la rue, si elle est un danger, est aussi une ressource, ce qui ne peut manquer d'en spécifier la couleur idéologique.

3.4.2. L'omniprésence de la rue

En effet, ce qui frappe lorsque l'on veut bien entendre les implicites qui traversent le discours des « misérables » c'est ce qu'il faut bien reconnaître comme une contradiction entre ce désir d'une famille qui devrait une, indépendante, et la réalité d'acteurs sociaux se situant pourtant partout dans dépendance, la porosité avec un monde de la rue qui les traverse de part en part.

Cette contradiction n'est pas résolue par les misérables, sinon par des solutions provisoires comme l'institution, elle-même contradictoire, des lettres de cachet. Dans ces garnis et logements mal isolés, tout se sait ; et lorsque le scandale public de l'infamie monte, le recours à un procès mettant en marche le système judiciaire ne peut pas être une solution, puisqu'elle publiciserait encore davantage un secret déjà mal gardé. Faudrait-il alors ne rien faire ? Ce serait laisser aller la rumeur, dont les historiens ont montré la centralité au sein de la rue du XVIIIe siècle[1174], qui pourrait enfler encore plus que la faute elle-même. Les lettres de cachet constituent un recours devant l'injonction paradoxale de taire un secret public : l'enfermement, même arbitraire, met fin à la rumeur et au scandale. Pourtant le geste lui-même est contradictoire : pour se refermer à la rumeur, la famille s'ouvre à la grandeur du souverain : c'est pourquoi, même arbitraire, il peut par-là figurer encore comme le « bon roi[1175] ».

De même, la réalité économique et sociale des artisans du « Quatrième État » les met en permanence au contact de cet espace interlope de la rue, et en particulier dans l'exercice de leur fonction économique : l'atelier, la boutique, sont structurellement ouverts sur l'extérieur[1176] ; pour l'artisan le circuit de la production et le circuit de la distribution

[1174] « Dans la rue, tout se voit et met en cause autrui. La parole fait inlassablement courir les réputations, bonnes ou mauvaises. Il faut savoir se préserver contre cette circulation dangereuse : car la réputation est un capital essentiel, que la malveillance peut détruire. C'est une façon d'être reconnu, d'être identifié à un modèle, faute de pouvoir l'être à une fonction ou à un rôle dans la hiérarchie sociale (…) Mouvante comme les rencontres et les inimitiés, la parole colporte le bien et le mal, dilue le réel dans l'exagération. Il faut alors apprendre à *ménager avec le monde* pour ne pas être victime de la *mauvaise réputation*, marque indélébile qui sert toujours d'indice et bien souvent de preuve quand la police s'en mêle. C'est dans ce contexte souvent menacé qu'il faut comprendre l'extrême sensibilité populaire à sa réputation. » (Farge 1979, p. 110).

[1175] Foucault & Farge 1982, p. XXX.

[1176] « Même le travail a la rue pour témoin ou comme compagne. L'atelier déborde sur le trottoir, la boutique communique sur la rue, l'arrière-boutique sur la cour, les petits métiers se logent en chaque encoignure de maison ou autour des fontaines, dans le creux des chevets d'église (…) Le travail ne se fixe pas dans les

sont quasi simultanés ; l'un comme l'autre circuit rythment le temps de la vie des classes populaires de Paris. Ainsi donc, le désir qui s'exprime dans les lettres de cachet est contradictoire car il est celui de voir s'ériger une protection contre un espace mouvant qui est aussi celui de la vie économique sans laquelle la famille ne peut pas survivre. Les illégalismes dénoncés sont aussi ceux qui permettent à toute une partie de la population de la rue parisienne au XVIIIe siècle de vivre, parce qu'ils contribuent à une circulation économique dont bénéficient aussi, somme toute, les petits artisans.

3.4.3. Une contradiction propre à la petite propriété artisanale

Il ne faudrait pourtant pas dire que les misérables ont une vie économique qui est en contradiction avec leurs aspirations « idéologiques » à la vie privée, qui serait calquées sur celles de la grande bourgeoisie. S'il y a contradiction, elle passe à l'intérieur même des aspirations sociales et économiques du « Quatrième État » et se trouve caractéristique de leur position sociale.

Et en effet, pour ce « Quatrième État » dominé par le petit artisanat, la *propriété* occupe un statut ambigu. Ces « gens de métiers » sont pour la plupart propriétaires au moins de leurs outils, et au plus de l'atelier dans lequel ils font parfois travailler une dizaine de compagnons et d'apprentis, avec lesquels ils partagent un même espace de vie. Néanmoins ils ne sont pas propriétaires du capital commercial qui permet la distribution en gros des matières premières d'une part, des produits de l'autre.

Ainsi pour eux la propriété doit être protégée de la déprédation dans le vol, de la dissipation par un conjoint ou un enfant dispendieux ; pourtant ces illégalismes peuvent nourrir le circuit économique puisqu'ils stimulent la consommation populaire en loyers, vêtements, dépenses de loisir ; ou se faire directement le véhicule d'une réappropriation populaire des marchandises des gros commerçants qui passent à leur portée. Ils sont d'ailleurs parfaitement intégrés à l'espace urbain[1177]. Dans la période révolutionnaire, c'est

espaces clos, et n'immobilise gère les compagnons ou les apprentis. S'il n'est pas ambulant, il se fait fenêtres et portes ouvertes sur le pavé. Les travaux des jours traversent les autres espaces de leur mobilité, gage d'un meilleur gain. » (Farge 1979, p. 36-37).

[1177] Ainsi Arlette Farge relève le caractère stratégique de l'espace des rives de la Seine, alors chargée de bateaux transportant diverses marchandises : « Espace plus hors-la-loi que les autres, parce que difficile à surveiller – les rives sont longues et le fleuve bien passant –, la Seine est lieu de transgressions : c'est un endroit où il est facile de camoufler, derrière le remue-ménage des allées et venues portuaires, bon nombre d'activités peu recommandables. Indispensable à l'approvisionnement de Paris, le fleuve aux rives encombrées attire une foule considérable » (Farge 1979 p. 48).

d'ailleurs la propriété des « gros » qui sera dénoncée, entendons le capital commercial des marchands[1178]. Le capital commercial apparaît sans aucun doute comme un antagoniste de la petite propriété artisanale ; pourtant les artisans du XVIIIe siècle ne voient pas venir l'apparition d'un capital industriel sous la forme des manufactures, qui bientôt les expropriera. Ou plus précisément, tout, dans les illégalismes qui saturent la rue du XVIIIe siècle, joue contre la concentration de ce capital commercial en un capital industriel de manufactures, qui pourtant triomphera. Ce « continuum » d'illégalismes tend à reproduire ce que l'on peut appeler, en reprenant une catégorie marxiste, le mode de production de la *petite* propriété[1179].

Il y a donc ambivalence du « Quatrième État » quant à la propriété : il faut la défendre, mais quand elle est trop grosse, il semble légitime de s'en prendre à elle – option inacceptable pour la moyenne et grande bourgeoisie ; laquelle génère toutes les contradictions politiques du « Tiers État » pendant la période révolutionnaire[1180]. Ces ambiguïtés sur la propriété sont même pour Soboul toute la raison des atermoiements du personnel politique sans-culotte au moment où en l'an II, la « démocratie sociale » sera à l'ordre du jour.

3.4.4. La famille artisanale unité organique de production

Or, c'est selon nous à la lumière de cette contradiction sociale de la « petite propriété » que la formation discursive de la famille « une et indépendante » doit être

[1178] « Consommateurs urbains, les sans-culottes parisiens sont naturellement portés à s'opposer à ceux qui détiennent le commerce des denrées de première nécessité. Boutiquiers, ils s'en prennent aux grossistes. Artisans ou compagnons, plus rarement ouvriers au sens actuel du mot, ils demeurent essentiellement des petits producteurs indépendants en opposition avec les détenteurs du capital commercial » (Soboul 1968, p. 31-32).

[1179] « Attachés à la propriété privée fondée sur le travail personnel, à l'indépendance de la boutique, de l'artisanat, de la petite exploitation agricole, les sans-culottes redoutaient par-dessus tout d'être réduits au rang de prolétaires. Ils ne pressentaient pas que la propriété privée capitaliste fondée sur le salariat supplanterait nécessairement la propriété privée fondée sur le travail personnel. Ils estimaient qu'il suffisait de maintenir la propriété privée dans les bornes étroites correspondant au régime de la petite production indépendante, grâce à la fixation d'un maximum des fortunes et à la limitation du droit à l'héritage. » (Soboul 1981, p. 45).

[1180] « Le mouvement sans-culotte permit en 1793 l'instauration du Gouvernement révolutionnaire ; il permit donc la défaite de la contre-révolution intérieure et extérieure, le triomphe de la révolution. Mais il ne put atteindre ses buts propres. C'est qu'aussi bien il était réduit à l'échec final par une contradiction interne. Politiquement, les sans-culottes représentaient le parti avancé de la révolution. Économiquement, ils étaient attachés à la petite production indépendante, à l'artisanat, à la boutique : ils étaient condamnés à décliner avec tout ce système de production, à mesure que se dissoudrait la propriété fondée sur le travail personnel de son possesseur et que les producteurs immédiats seraient expropriés au profit de la propriété privée capitaliste, fondée sur le travail d'autrui, sur le salariat. » (Soboul 1981, p. 47).

comprise dans notre corpus. En effet, l'échelle de la petite propriété artisanale est bien celle de la famille : c'est donc naturellement au niveau de la famille que la frontière entre illégalismes tolérés et rejetés s'établit. Conformément à leur position dans la formation sociale parisienne de la fin du XVIIIe siècle, les artisans se représentent la famille comme une entité à protéger du vol et de la dissipation. C'est la famille qui se trouve au centre du mode de production dans lequel ils vivent leurs aspirations sociales : il est naturel que, lorsqu'avec l'institution des lettres de cachet la possibilité leur en est offerte, ils fassent de la famille littéralement une affaire d'État. C'est pourquoi l'aspiration à l'intégrité de la famille, tout en étant pour une part désir d'accéder à la vie privée, est tout autant d'autre part désir de présenter publiquement à la rue une réputation honorable, qui fait aussi leur fortune de sujets économiques.

C'est bien en effet parce que la *réputation* de la famille artisanale est ce qui lui permet d'exercer sa fonction d'*unité économique*, qu'elle est ce qui prime et qui doit être protégé quoi qu'il en coûte. Rappelons que les normes, convoquées par les misérables pour dénoncer tel enfant, tel conjoint, prennent une forme bariolée, mouvante selon les enjeux stratégiques de la vie quotidienne. Croisant les deux grandes déterminations parents/enfants et homme/femme, elles sont parfois mises en jeu au risque de la contradiction. Ces pères qui dénoncent le vagabondage de leurs fils, ces mères qui dénoncent le libertinage de leurs filles – reprenant à leur compte le régime de dénonciation du sexe opposé au leur pour dénoncer leurs enfants du même sexe qu'eux – jouent en quelque sorte « contre leur camp »[1181]. Ce phénomène contradictoire indique bien la primauté de l'entité familiale sur les *individus* qui la composent.

Ce phénomène est alors parfaitement exemplaire de la contradiction propre à la famille artisanale comme unité économique *organique* au milieu du XVIIIe siècle : d'une part certes la division du travail entre le grand capital commercial et la petite production contribue à une certaine individualisation du travail que perçoivent bien les artisans qui pestent contre les « gros » ; mais d'autre part, l'exercice du travail par les possesseurs de (petits) moyens de production conduit à une indistinction au sein d'un travail non-divisé économiquement au sein de l'unité familiale. Ainsi les artisans sont individualisés économiquement, mais d'une manière limitée qui s'arrête aux limites extérieures de la famille.

[1181] *Cf. supra*, p. 575.

De ce fait, lorsque, sous l'effet des critiques issues de la philosophie des Lumières, l'institution des lettres de cachet se retire jusqu'à disparaître complètement à la Révolution, cela coïncide avec une disparition de la famille du champ politique. L'accès à la vie privée, généralisé par le triomphe politique de la bourgeoisie et judiciarisé par le Code civil, se paye de la fermeture complète de la famille sur elle-même. En même temps que la famille artisanale est dépossédée des moyens de production et individualisée en forme de salariés, le mari, lui, se voit remise l'autorité absolue sur son foyer : ce phénomène établit les bases de la contradiction propre au patriarcat du XIXe siècle, avec lequel il faut se garder de confondre la famille artisanale du XVIIIe. Comme le souligne Foucault, loin que la famille se fasse le modèle de toutes les institutions du XIXe siècle, celle-là sera bien plutôt marginalisée par celles-ci, qui consacrent réellement l'emprise des disciplines sur une société d'individus, à travers l'« archipel carcéral » que forment écoles, usines, hôpitaux et prisons. Ainsi, alors que l'institution des lettres de cachet avait été généralisée pour surveiller et contrôler les illégalismes populaires, c'est paradoxalement quand l'on entendra *plus* ce grand désordre des familles du XVIIIe siècle, que le travail de disciplinarisation et d'individualisation des illégalismes sera réellement achevé dans la forme de la délinquance.

Cette tension fait tout l'intérêt de cette forme matinale du rapport que l'on rencontre dans le corpus DESORDRE. La disciplinarisation des illégalismes populaires répond à une demande des familles : elle passe par ces dénonciations que l'on trouve dans les placets. De ce fait elle ne peut manquer de donner la parole à ce « Quatrième État » dont les aspirations idéologiques s'opposent pourtant *à un certain point* à cette discipline, à la société d'individus qu'elle est en train de préparer. L'institution disciplinaire donne la parole à ces familles mêmes qu'elle sera ensuite amenée à faire taire pour parfaire la disciplinarisation de la société. Dans l'intervalle, ce qui apparaît ce sont les idéaux sociaux du petit artisanat, groupe social qui va à contre-courant de l'industrialisation et qui sera bientôt précipité dans le prolétariat des manufactures.

Tout en accomplissant sa fonction disciplinaire, le genre du rapport laisse transparaître l'idéologie de ceux qu'elle doit discipliner et finalement faire taire : malgré lui en quelque sorte, le genre du rapport enregistre le témoignage d'une idéologie artisanale bientôt écrasée par la modernisation des modes de production. De ce fait, dans le corpus DESORDRE, le rapport se trouve – peut-être plus que partout ailleurs – entre norme et idéologie.

Conclusion. Le corpus *DESORDRE* entre norme et idéologie

1. Le rapport à (la fin de) l'âge classique

1.1. Les contradictions d'un genre

Si le corpus DESORDRE consacre l'émergence du genre du rapport dans sa fonction de disciplinarisation des « hommes infâmes » qu'il ne quittera plus jusqu'à nos jours, cette émergence n'en est pas moins contradictoire.

Premièrement, nous avons pu observer (section 1) que la représentation de l'anormal dans les placets prend constitutivement de multiples visages : hommes et femmes, parents et enfants, les familles se déchirent dans toutes les directions, et les sujets se trouvent parfois placés au carrefour d'intérêts contradictoires, que diverses stratégies viennent tenter d'aménager. Il s'agira bien toujours de pointer du droit la « mauvaise conduite », par cette transmutation du récit des faits en jugement sur les qualités que nous retrouvons encore dans les formes les plus actuelles du rapport ; pourtant les avatars de la « mauvaise conduite » dessinent au fil des pages une figure qui tient du collage ou du rapiéçage : l'anormal n'implique jamais que la « norme » soit cohérente, ou bien même existe ; il jaillit du cri et de la rage d'une dénonciation qui n'est jamais exempte de partialité.

En second lieu, nous avons pu souligner (section 2) que la configuration énonciative même du rapport – l'adresse à une autorité – révélait une stratification en trois positions discursives : selon que les sujets se trouvent plus ou moins loin du Souverain, ils n'interviendront pas de la même manière dans une affaire. Ainsi, à l'origine le genre du rapport est bariolé et hétérogène : à côté des rapports de police que nous connaissons encore aujourd'hui se trouvent alors – et majoritairement – les placets écrits par les plaignants eux-mêmes qui rendent compte des faits et livrent leurs préconisations, ils sont accompagnés des lettres des garants. Au sein de cette forme bigarrée, la fonction générique du rapport dans l'institution des lettres de cachet est remplie à partir de plusieurs positions discursives, dont l'hétérogénéité sera bientôt normalisée : bientôt les rapports d'expertise des *Anormaux* ne donneront plus la parole aux intéressés.

Enfin, outre cette fonction normative de mise en forme des conduites, à travers l'acte de rendre compte et de préconiser, le rapport au XVIIIe siècle enregistre aussi, dans le bruit et la fureur, les aspirations sociales de tout un groupe qui constitue le petit artisanat de la rue parisienne (section 3). Peut-être est-ce parce que les formes du rapport encore hétérogènes n'ont pas encore trouvé leur stabilité ? Peut-être est-ce parce que le contrôle d'une police encore débutante sur ses propres méthodes est pour le moins approximatif ? Toujours est-il que le rapport, instrument disciplinaire, donne ici la parole à ceux à qui il la refusera systématiquement au siècle suivant. De ce fait, le genre en est affecté, et c'est tout un flot de discours qui viennent le traverser, alimentant sa fonction, mais introduisant aussi une hétérogénéité qui l'ouvre sur la conjoncture historique dans lequel il est plongé. En ce point, le genre rencontre un *interdiscours* qui est plus grand que lui : il touche aux formations discursives qui façonnent les discours de tous les acteurs de la formation sociale parisienne au XVIIIe siècle. En ce point le genre est traversé par l'idéologie de ses acteurs, ici les « misérables » qui composent ce « Quatrième État » qui coïncide avec la petite production artisanale. Tout d'un coup, derrière la dénonciation de l'anormal c'est, non pas la norme, mais l'*idéal* qui apparaît dans l'implicite de ces discours.

1.2. Norme et idéologie : deux fonctions et deux chronologies

Or, pour observer normes et idéologie à la surface du genre, quoi de mieux que ce corpus DESORDRE, où l'une et l'autre, non seulement coexistent, mais se distinguent assez nettement, par la torsion que leur double présence implique ? Comme on l'a montré, si le genre du rapport, à l'aube de son existence, prend pour objet de surveillance la famille populaire de Paris – laissant alors tout loisir à l'idéologie artisanale de s'exprimer–, l'aboutissement de la disciplinarisation des illégalismes au XIXe siècle impliquera justement l'écrasement de cette idéologie familiale, et les rapports – tout en conservant leur forme – prendront pour objet des individus isolés dans leur parcours au sein de l'« archipel carcéral ». À l'époque où s'enregistrent les pièces du corpus DESORDRE, la structure normative du rapport capture aussi dans ses filets les bribes des formations discursives qui structurent l'idéologie d'un « Quatrième État » alors au seuil de sa transformation en prolétariat.

Dans le corpus DESORDRE, l'on saisit tout particulièrement non seulement la distinction entre genre discursif et formation discursive – et donc entre norme et idéologie, leurs fonctions sociales –, mais encore leur *désynchronisation*. Le genre du rapport qui

émerge dans sa fonction de disciplinarisation des illégalismes au XVIIIe siècle est inséré dans une chronologie qui, depuis ces premières lueurs à la fin de l'âge classique, le verra traverser tout le XIXe siècle et parvenir jusqu'à notre contemporanéité, celle des rapports des *Anormaux*, mais aussi des innombrables occurrences du rapport qui structurent notre société post-industrielle. En revanche, cette parole qui nous parvient du fond du XVIIIe siècle, qui témoigne de l'idéal des petits artisans de la rue parisienne, celle-ci est inscrite dans une chronologie tout autre : elle se trouve au crépuscule de son existence. Bientôt elle disparaîtra, étouffée par le triomphe des institutions politiques bourgeoises, et se verra contrainte au silence d'une part, et d'autre part à la transformation violente de ses conditions sociales d'existence alors qu'émerge le prolétariat industriel.

Ceci permet de saisir qu'il faut distinguer la *normalisation* produite par le genre du rapport du contenu des *normes* mobilisé ça et là pour réaliser cette fonction : la *normalisation* accomplie par le rapport dans sa trajectoire historique dépasse complètement les formes de normes qui sont employées au XVIIIe siècle, et dont les contradictions sont expressives d'une certaine *idéologie*.

2. Les leçons théoriques du corpus DESORDRE

Il est possible de tirer quelques conclusions de cette confrontation avec le corpus DESORDRE, dont l'enjeu est de préciser le mode d'articulation théorique de nome et idéologie.

2.1. Les deux faces de la même pièce

L'étude des thèmes en section 1 a permis sans aucun doute de mettre au jour les grands axes déterminant les formes d'*anormalité* associées à la « mauvaise conduite » dans le corpus. Elle a permis aussi d'indiquer – à travers les mille visages que prend la mauvaise conduite dans les textes – que la représentation de l'anormal ne peut pas être épuisée par une « grille » qui donnerait mécaniquement, par contrecoup, le chiffre exact de la « norme ». Foucault et Farge cependant ne cessent de suggérer néanmoins que quelque chose de la « norme » est bel et bien représenté dans ces multiples figurations de l'anormal :

forme d'expression « *a contrario*[1182] », systématiquement négative, l'anormal entretiendrait une complexe relation d'anamorphose avec la « norme ». Pourtant l'on affirme de notre côté que l'anamorphose ne peut jamais être redressée : la norme ne s'exprime jamais qu'à travers la dénonciation négative de l'anormal. En revanche un autre chemin peut être emprunté : c'est celui du préconstruit, qui tire le fil des implicites d'un corpus en ressaisissant la trace d'une formation discursive et, partant, d'une idéologie. À travers le chemin positif du préconstruit , ce n'est pas la « norme » qui est saisie, mais l'*idéal* : ce qui est attendu parce qu'il est désiré, sans pour autant jamais être exprimé directement.

Idéologie et norme passent dans le champ de l'énonciation : elles contribuent toutes deux à la fabrique des sujets en tant qu'ils sont produits par leur discours. Mais il semble que pour exprimer cette constitution discursive de la subjectivité, il y ait deux directions : l'observation *a contrario* des condamnations explicites qui constituent le champ des normes, l'observation indirecte des énoncés implicites qui soutiennent le champ de l'idéologie. Dès lors, il n'est pas impossible de se représenter norme et idéologie les deux faces de la même pièce : la norme est la face négative, qui s'exprime explicitement à travers la condamnation de l'anormal, tandis que l'idéologie serait la face positive qui s'exprime sous la forme d'énoncés affirmatifs de statut implicite. Bien que l'une et l'autre n'en souligneront pas le même aspect, il semble bien que normes et idéologie peuvent être mobilisées pour représenter les mêmes faits discursifs. Alors qu'elles se tournent le dos, norme et idéologie semblent aussi d'autre part s'appeler l'une et l'autre. Alors qu'elles figurent dans des chronologies hétérogènes, elles rencontrent des points de contact évidents. Le passage des artisans du « Quatrième État » dans le faisceau de la norme disciplinaire naissante laisse la trace indélébile de leur idéologie de la production familiale sur le corpus.

Il semble donc que, malgré la différence de construction théorique des deux objets que sont normes et idéologie, malgré notamment une trajectoire différente eût égard à l'héritage du marxisme – ainsi que nous l'avons souligné dans la quatrième partie –, quelque chose fait que, dans les faits discursifs, l'une et l'autre s'accrochent ensemble comme l'avers et l'envers d'un même vêtement. Il semble alors que l'on peut avancer la proposition suivante.

[1182] « Les mots employés, les situations décrites, les accusations portées (…) dessinent *a contrario* à partir du réel vécu quotidiennement ou du mensonge destiné à convaincre, peu importe, des tableaux de la vie conjugale qui sont autant d'images expressives. » (Foucault & Farge, 1982, p. 23).

2.2. Technologies politiques et idéologies politiques : le su et l'insu, l'imaginaire et l'idéologie

En insérant l'histoire des normes dans l'histoire de ce qu'il appelle les « technologies de pouvoir », et en insistant sur l'autonomie de celles-ci par rapport à l'histoire des modes de production, Foucault différencie radicalement le concept de normes de celui d'idéologie, mais d'une certaine manière fournit aussi le moyen de penser leur articulation. En effet, si une même technologie de pouvoir peut être mise au service de différents formations sociales – ce qui correspondrait, d'un point de vue marxiste, à différentes formations idéologiques –, il semble alors que ces technologies de pouvoir se comportent comme une « forme » technique par rapport à un « contenu » idéologique qui peut varier. Autrement dit les technologies de pouvoir que sont les dispositifs normatifs comme l'examen et sa réalisation dans le genre du rapport sont liés à un emploi explicite par les sujets, associés à une conscience, une demande, de leur part. Inversement, l'idéologie dans laquelle se formule cette demande est toujours conjointe à celle-ci et pourtant ne peut jamais être explicite à l'intérieur de celle-ci puisqu'elle a le statut d'insu. C'est finalement la catégorie du su et de l'insu – qui s'exprime discursivement par l'opposition explicite/implicite – qui règlerait le rapport entre norme et idéologie.

Cette catégorie du su et de l'insu met en avant deux modes de présence et de représentation du sujet de l'énonciation dans son discours. Le premier est *conscient* : il s'agit pour le sujet de s'inscrire dans son discours comme garant de sa cohérence. C'est sur ce mode qu'il se maintient dans la consistance d'un plan d'énonciation (discours, récit) en gardant une distance cohérente avec les procès qu'il représente. C'est aussi sur ce mode que, par le truchement du *performatif*, le sujet d'énonciation représente son dire comme réalisant certaines des fonctions pragmatiques du genre de discours (rendre compte, supplier, etc.). C'est sur ce mode que le sujet peut aussi représenter les dires d'un autre, en représentant par contrecoup les contours stabilisés de sa propre subjectivité[1183]. En conséquence, ce mode relève de l'*hétérogénéité montrée* : l'ailleurs discursif y est filtré par une démarche consciente du sujet qui contribue ainsi à forger une image de lui-même. Si l'on fait de ce sujet d'énonciation un sujet de désir tel qu'il entre dans le champ de la

[1183] Il s'agit de la « fonction configurante de la RDA » (Authier-Revuz 2020, p. 408), *cf. supra*, p. 476.

psychanalyse, alors il faut nécessairement dire que ce mode de négociation avec l'Autre dans le dire relève alors du *moi-idéal*, et donc de l'imaginaire.

Par contraste, le deuxième mode de représentation du sujet de l'énonciation dans le discours est *inconscient*,. Il est celui par lequel l'interdiscours traverse le discours du sujet à son insu, en venant l'affecter d'une non-coïncidence : ce discours qui est le sien est aussi toujours celui d'un autre. C'est le mode de représentation dans laquelle le sujet de l'énonciation laisse échapper des *préconstruits* en appui de son discours, témoins des *formations discursives* dans laquelle ce discours se tient, témoin aussi – si les faits relevés sont suffisamment répétés et circonscrits pour qu'on fasse de ce sujet un sujet social – d'une *idéologie* traversant son discours et son rapport au monde social. Ce mode relève alors radicalement de l'*hétérogénéité constitutive* : l'ailleurs discursif traverse le discours du sujet pour ainsi dire sans filtre, et vient le défaire au point que sa parole propre se perde dans le murmure incessant d'autre discours. Si là encore, on lit ce sujet d'énonciation comme un sujet de psychanalyse, alors ce mode de négociation avec l'Autre dans le dire relève de l'*idéal-du-moi*, et donc du symbolique.

Ainsi, et conformément à la représentation du « nouage des sujets » donnée à la fin du chapitre VI, su et insu se ramifient dans une série de concepts qui sont d'abord linguistiques – hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive – ; puis psychanalytiques – moi-idéal et idéal-du-moi – ; enfin historico-politiques – norme et idéologie. La force de cette série est de distinguer systématiquement deux faces qui sont par ailleurs indépassablement articulées ensemble. Chacune des faces est remarquable par son autonomie, et pourtant elle ne manque jamais d'impliquer quelque chose s'agissant de la face contraire. Ainsi, un dispositif normatif comme le genre du rapport s'accroche toujours à une idéologie, qui n'est pourtant pas toujours là-même : ce qui est bien ce que l'on observe si l'on parcourt les trois siècles de fonctionnement du genre, depuis le corpus DESORDRE jusqu'au corpus des *Anormaux*. Inversement une idéologie trouvera à sa disposition plusieurs dispositifs normatifs qui en mettront en avant un aspect sans pour autant l'épuiser.

2.3. L'autonomie linguistique du discours en regard du social : les deux démarcations nouées ensemble

De ce point de vue, les deux démarcations de Foucault et de Pêcheux par rapport à Althusser et au marxisme prennent un nouveau statut. En ce qu'ils se réalisent

discursivement dans des genres de discours, les dispositifs normatifs comme la discipline s'avèrent nécessairement disposer d'une histoire autonome par rapport à celle des modes de production et des formations sociales, selon l'argumentation développée par la démarcation foucaldienne. Mais cela n'implique pas pour autant qu'ils ne se trouvent pas branchés, à chaque moment de cette histoire, sur ces modes de production et les formations sociales qui les réalisent : il faut simplement admettre que l'articulation entre les uns et les autres puisse relever de la contingence d'une rencontre, et non d'une « théorie générale » du marxisme telle que poursuivie par Althusser.

Et c'est justement la démarcation de Pêcheux et Henry par rapport à Althusser et au marxisme qui rend possible cette dernière conclusion : c'est parce que le discours – en tant qu'il tient de la langue – conserve une forme d'autonomie par rapport au social et à l'idéologie, qu'il est possible d'envisager une histoire autonome de formes discursives comme les genres, dans la mesure où leur stabilité repose sur des caractéristiques de langue, formelles et opératoires, qui se conservent au fil du temps (ici la configuration d'adresse, les plans du récit et du discours). Ainsi, il est possible de concevoir que c'est finalement dans la langue, en tant qu'elle fixe un réel du discours qui échappe au social, que les modes de réalisation discursifs des dispositifs normatifs trouvent leur autonomie par rapport à l'histoire des formations sociales.

En d'autres termes, il existe un modèle théorique dans lequel normes et idéologies peuvent cohabiter : il suffit d'admettre que les normes décrites par Foucault s'accrochent dans leur représentation en genres discursifs à des formes de *langue* ; de là, tout suit et particulièrement qu'elles se trouvent autonomes par rapport aux formations sociales représentées dans l'idéologie, de même que la langue est autonome par rapport au réel social.

Ainsi, et c'est la clef de voute de tout ce travail, c'est parce que Foucault et Pêcheux peuvent s'accorder sur le fonctionnement du discours, qu'ils peuvent aussi s'accorder sur la fonction du discours : c'est parce qu'ils peuvent s'accorder sur la langue, qu'ils peuvent s'accorder sur norme et idéologie. Sans le premier tome de cette démonstration, le deuxième ne peut tenir, et sans le deuxième, le premier perd son enjeu. Ainsi, ce questionnement posé aux théorisations du discours de Pêcheux et Foucault depuis les pratiques linguistiques – que la catégorie d'énonciation représente –, ce questionnement trouve son plein enjeu philosophique : la voie de la langue est la seule voie théorique qui permet de contourner les obstacles accumulés entre Foucault et Pêcheux par la tradition philosophique ; la voie de la langue est la seule voie dans laquelle une forme de dialogue

peut être retrouvé dans la polémique interminable entre normes et idéologie – c'est-à-dire aussi entre théories de la domination et de l'exploitation – parce qu'elle est la seule qui n'implique pas de réduction d'une position à l'autre, mais invite à un déplacement du regard vers une position tierce. Du point de vue de leur accroche sur le discours, normes et idéologies, rencontrent toutes deux l'énonciation. C'est en ce point qu'elles se font commensurables.

Conclusion générale

Il faut bien le dire : Pêcheux et Foucault n'ont pas travaillé ensemble. Aujourd'hui, tout porte à dire qu'ils ont même travaillé l'un contre l'autre. De Saussure, Althusser, Lacan, de ces noms propres qu'ils ont rencontré au fil de leur théorisation du discours, l'on a retenu qu'ils les plaçaient, Foucault et Pêcheux, l'un et l'autre, de part et d'autre d'une ligne qui coupe le monde en deux : « pour ou contre la linguistique ? », « pour ou contre le marxisme ? », « pour ou contre la psychanalyse ? ». Ces questions sont stupides, l'on en conviendra, mais que l'on ne vienne pas dire qu'elles ne sont pas aujourd'hui dans les têtes.

Ces questions, qui font obstacle entre Foucault et Pêcheux, l'on a choisi justement de les prendre comme des symptômes, comme les points cruciaux de ce nouage entre langue, histoire et sujet que constitue le discours. Ce nœud, si difficile à saisir, l'on a choisi de le nommer du nom d'*énonciation*, reprenant par-là une catégorie de la linguistique pour en tirer les implications philosophiques.

L'énonciation fait problème dans la linguistique, car elle renvoie le système formel de la langue à sa limite constitutive, c'est-à-dire le point où se marque dans la langue cela qu'elle est parlée, alors pour saisir quelque structure dans la langue il faut tenir que de la parole il n'y a rien à savoir. Dans la langue, système de valeurs dont la connaissance est permise par sa séparation d'avec la parole, les formes se définissent de leur rapport à d'autres formes. Pourtant, il est aussi des formes qui ne peuvent se définir *formellement*, en faisant appel aux autres formes : embrayeurs, performatifs, *ne* explétif, interrogatifs/exclamatifs, les deux types de relatives…la liste est longue, elle travaille les linguistes depuis longtemps. Ces formes ne peuvent être définies qu'en ayant recours à leur emploi dans une situation où une parole singulière est en jeu : *je* désigne « celui qui dit *je* », le performatif désigne « l'acte que réalise celui qui emploie le performatif », *etc*. Ces formes amènent le système de la langue à un point de cessation : elles réintroduisent l'espace abyssal de l'interprétation dans la science, réintroduisent la parole dans la langue. Si la langue est une région de pleine terre que l'on peut cartographier avec toute la prudence du géomètre, l'énonciation est vouée, comme dit Milner, aux pirates et aux orpailleurs : elle un archipel.

Il n'en suit pas que l'on ne puisse pas l'arpenter. Car ce point de cessation du système de la langue n'en est pas moins repérable dans la langue par cette « défaillance qu'il impose à tous les repères ». Certes, l'observation n'en peut être qu'indirecte. Ce point paradoxal, Foucault et Pêcheux l'ont rencontré. L'un comme critique littéraire parlant d'une voix étrangement intérieure aux énoncés, posant un sujet « extralinguistique » et pourtant jamais extérieur aux signes ; et s'exténuant par ailleurs à définir la systématicité du discours sans recourir à la langue. L'autre comme linguiste, travaillé par un projet de description formelle du sens en discours, qu'il va amener lui-même à la crise : échec formidable, AAD69 a ouvert à l'analyse du discours un espace que sa réussite aurait tenu caché.

Au cours de cet arpentage, qui ne les a pas laissés indemnes, Foucault et Pêcheux se sont rencontrés, peut-être malgré eux. Ce contact s'est figé dans les quelques lettres qui forment le mot de « formation discursive » . Malgré les tempêtes qui ont bousculé les années 1970, il est parvenu jusqu'à nos jours. Foucault et Pêcheux n'y ont pas vu la même chose ; pourtant le malentendu ne fut pas total. Les formations discursives ont été la tentative de formuler ce que cette échappée de l'énonciation hors du système de la langue capte de l'histoire, au risque de l'interprétation. En avançant le concept de préconstruit, Pêcheux a donné un observatoire aux analystes du discours pour saisir ce qui des formations discursives passe dans un discours, indirectement, comme le transit fugace d'une planète lointaine devant son étoile. Si, après avoir inventé le concept de formation discursive, Foucault s'est tourné vers ces formes que prennent les discours lorsqu'ils sont mis au service d'une normalisation disciplinaire – les genres de discours –, il n'a pourtant pas obscurci définitivement sa découverte première.

Il est vrai que tout pourrait opposer l'idéologie que Pêcheux voit derrière les formations discursives et la norme que Foucault saisit dans des genres de discours. Pourtant l'on a tâché de montrer que, vus du point de vue de l'énonciation, les deux concepts sont complémentaires, à la manière des deux faces d'une même pièce : de ce que les normes abordent sous le réseau négatif des anormalités, portrait barriolé, mouvant et incohérent qui ne se tient que de l'imaginaire, l'idéologie en est la face positive, l'idéal symbolique dans lequel la contradiction des rapports sociaux se représente. L'un et l'autre se rejoignent tant et si bien que leur étude gagne à être menée conjointement. Si les formations discursives interviennent dans le discours sous la forme de cet archipel de points que repèrent les préconstruits , alors c'est le recoupement de ces points qui permet de saisir quelque chose des formations discursives. Ce recoupement peut justement s'opérer à la surface d'un genre

de discours, ou dans la comparaison de plusieurs genres de discours. C'est tout l'espace de recherches futures qui s'ouvre dans ces deux directions : depuis la plus stricte syntaxe – explorer la gamme d'observations du préconstruit en mettant à l'épreuve l'hypothèse (H) –, jusqu'à la plus souple contextualisation – tenter de circonscrire le champ des genres biographiques disciplinaires voisinant le rapport, en d'autres temps (notre contemporanéité) et d'autres lieux (l'université, l'administration, les partis). Dans ce cadre, le projet ArchivU fournit espace essentiel au développement des problématiques de cette thèse. Prenant pour objet l'évolution de deux genres de discours professionnels à l'université (rapport et compte-rendu) dans une période qui va des années 1970 à nos jours, en prenant plusieurs universités comme sources, le projet prend en considération le genre du rapport dans une toute autre conjoncture que celle où nous l'avons saisi ici[1184].

Confronté à l'exigence d'interpréter des traces de l'énonciation, l'analyste de discours peut recourir à son intuition, mais ce travail peut aussi être systématisé et appuyé sur les normes endogènes d'un corpus par le recours à l'outillage statistique. De ce fait l'analyse des données textuelles fournit un appui désormais indispensable à l'analyse du discours dans son travail d'interprétation. L'approfondissement de l'outillage statistique et informatique constitue alors aussi une perspective de développement des propositions de cette thèse : recherche de nouveaux types d'analyseurs syntaxiques, exploration de nouvelles méthodes statistiques, formation à d'autres dispositifs logiciels, ces gestes font aussi partie des horizons du travail de cette thèse.

Néanmoins, rien n'effacera le risque de l'interprétation qui inscrit toute analyse du discours au registre du *savoir*, dans sa fragilité. Rendu à l'interprétation, le discursiviste croise la route d'une figure qui lui renvoie une image troublante : il s'agit de l'analyste. L'un et l'autre se situent bien sur deux rives distinctes : le premier interprète des discours pour en tirer un savoir, l'autre écoute une parole, et engage l'aventure d'un dialogue. Le premier cherche à resituer les discours dans une histoire sociale et politique, le second s'attache à une histoire singulière. Le second ne prétend ni à la scientificité, ni même au savoir. Il reste que les deux captent quelque chose du réseau des formes qui tissent l'énonciation. L'on dira sûrement que ce travail est parcouru de fond en comble par une prise de parti latente pour la psychanalyse, qui en infiltre les mots, le ton, la syntaxe – de

[1184] Co-porté par Caroline Mellet (Modyco, UPN), Judith Revel (Sophiapol, UPN), et Frédérique Sitri (Ceditec, UPEC), ce projet est financé par le Labex Les Passés dans le présent pour 2022-2024. Il a déjà donné lieu à des publications : Lethier, Née, Dumoulin 2022 ; Lethier & Née, à paraître ; Sitri, Mellet, Dumoulin, en cours de soumission.

sorte à en corrompre les résultats. Parti pris d'autant plus inacceptable que, comme prévu, ce travail ne reprend pas systématiquement la question du sujet singulier, corps traversé par le désir et la sexualité – faute de corpus partagé chez nos deux auteurs. L'on pourra nous reprocher d'avancer masqués.

Pourtant, si quelques formules inspirées par la psychanalyse ont pu aider cette recherche, elles n'y sont pas nécessaires ; car tout ce qui se tient dans l'argumentation de ce travail provient de la *langue* en tant qu'affectée de l'énonciation. Il pourrait ne pas y avoir de psychanalyse que l'énonciation continuerait d'affecter la langue et de constituer l'énigme du discours dans laquelle sont pris et Pêcheux et Foucault. L'on peut se servir de la psychanalyse pour saisir ce que l'énonciation fait à la langue ; l'on pourrait s'en passer. L'intervention de celle-ci est un contact : l'analyste et le discursiviste se rencontrent, ils ne s'identifient pas. Ainsi l'on ne s'inquiètera pas de ce que la discussion entre Foucault et la psychanalyse reste en suspens, tant que la question de la langue a été abordée.

Et précisément, c'est à cela – la pratique linguistique –, que reconduit notre travail. Pour le comprendre, il faut en revenir au constructivisme. Que le réel de la langue soit indépendant des travaux des linguistes, cela va sans dire. Pourtant, pour que le réel de la langue soit rencontré comme tel, il a fallu quelque chose comme une linguistique : la linguistique de Saussure convient, mais celle de Chomsky le pourrait aussi, pour autant qu'on la prenne comme une linguistique, et non comme une science du langage. C'est parce que la linguistique construit l'objet langue, qu'elle rencontre dans sa pratique théorique un certain réel, dont elle peut dire qu'il est le réel *de la langue*, et c'est ce que lui doit la psychanalyse. Bien sûr, ce réel échappe au concept qui doit le saisir. Faut-il en tirer que de concept de langue, il ne devrait pas y avoir ? Possible, mais de là tout s'effondre : la langue, son réel – sur lequel on s'appuie pour la dénoncer –, enfin la linguistique. Car s'il n'y a plus un système des formes de langue, alors la spécificité de la linguistique se résorbe dans la biologie, la sociologie, et pourquoi pas la philosophie. Or, c'est là que réside, en fin de compte, la décision de cette thèse : il y a des formes de langue, et la linguistique est une pratique qui rencontre un certain réel. Par-là, elle se retrouve inscrite dans le monde de la culture et du social, et non pas seulement des sciences de la nature. C'est à cet entre-deux que nous tenons.

Bibliographie

ABNEY, S., 1987, *The English Noun Phrase in its Sentential Aspect*, MIT, Department of Linguistics and Philosophy, Ph.D. Thesis, 182 p.

ADAM, J.-M., 1997, « Genres, textes, discours : pour une reconception lingusitique du concept de genre », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1997, n°75-3, pp. 665-681.

ALTHUSSER, L., 1965, *Pour Marx*, Paris, Maspero, 258 p.

ALTHUSSER, L., 1967, *Philosophie et philosophie spontanée des savants*, Paris, Maspero, Théorie, 157 p.

ALTHUSSER, L., 1976, *Positions*, Paris, Éditions sociales, 172 p.

ALTHUSSER, L., 1993, *Écrits sur la psychanalyse. Freud et Lacan,* Stock/IMEC, 309 p.

ALTHUSSER, L., BALIBAR, E., ESTABLET, R., MACHEREY, P., RANCIERE, J., 1968a, *Lire le Capital*, vol. 1, Paris, Maspero [1965], 184 p.

ALTHUSSER, L., BALIBAR, E., ESTABLET, R., MACHEREY, P., RANCIERE, J., 1968b, *Lire le Capital*, vol. 2, Paris, Maspero [1965], 226 p.

ARIES, PH., 1973, *L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil, 316 p.

ARNAULD, A., LANCELOT, C., 1990, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Allia, [1616].

ARNAULD, A., NICOLE, P., 1970, *La Logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion, [1662], 440 p.

AUROUX, S. & ROSIER, I., 1987, « Les sources historiques de la conception des deux types de relatives », *Langages*, 1987, n°88, Les types de relatives, pp. 9-29.

AUSTIN, J., 1970, *Quand dire, c'est faire*, trad. Gilles de Lane, Paris, Seuil.

AUTHIER-REVUZ, J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours », *DRLAV*, 26, pp. 91-151.

AUTHIER-REVUZ, J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 19e année, n°73.

AUTHIER-REVUZ, J., 1995, *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 tomes, (coll. « Sciences du langage »), 869 p.

AUTHIER-REVUZ, J., 2020, *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description,* Paris, De Gruyter, 685 p.

BACH, E., 1968, « Nouns and noun phrases », *in*. Bach, E. & Harms, R. (éd.), *Universals in Linguistic Theory,* Holt, Rinehart, and Windston, pp. 90-122.

BACHELARD, G., 1934, *Le Nouvel Esprit scientifique*, Paris, Puf, 363 p.

BACHELARD, G., 1938, *La Formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 256 p.

BACHELARD, G., 1940, *La Philosophie du non. Essai d'une philosophie du nouvel esprit scientifique,* Paris, Puf, 164 p.

BACHELARD, G., 1951, *L'Activité rationaliste de la physique contemporaine*, Paris, Puf, 223 p.

BAKHTINE, M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 400 p.

BALIBAR, E., 1966, « Marxisme et linguistique », *in. Cahiers marxistes-léninistes,* n°12/13 (IV), juillet-octobre 1966, Art, langue : lutte des classes, revue du cercle des étudiants communistes de l'École normale supérieure (1964-1968).

BALIBAR, E., 1979, « État, parti, idéologie. Esquisse d'un problème », *in*. Balibar, E., Luporini, C., Tosel, A., 1979, *Marx et sa critique de la politique*, Paris, Maspero.

BALIBAR, E., 1997, *La Crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx,* Paris, Gallilée, 455 p.

BALIBAR, E., 2004, « Foucault-Marx, parallèles et paradoxes », interview réalisée par David Zerbib, *L'Humanité*, 16 décembre 2004.

BALIBAR, E., 2015, « L'anti-Marx de Michel Foucault », in. *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, dir. Ch. Laval, L. Paltrinieri, F. Taylan, Paris, La Découverte, pp. 84-102.

BALIBAR, E., 2015, « Lettre d'Étienne Balibar à l'éditeur du cours », *in*. Foucault, M., *Théories et institutions pénales*, Paris, Gallimard, Hautes Études, 2015 [2014], p. 285-289.

BANFIELD, A., 1973, « Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech », *Foundations of Language*, 1973, vol. 10, N° 1, pp. 1-39.

BARWISE, J., COOPER, R., 1981, « Generalized Quantifiers and Natural Language », *Linguistics and Philosophy*, 1981, vol. 4, N° 2 (1981), pp. 159-219.

BENETTI, L., CORMINBOEUF, G., 2004, « Les nominalisations des prédicats d'action », *Cahiers de linguistique française*, 2004, n°26, pp. 413-435.

BENOIST, J., 2016, « Des actes de langage à l'inventaire des énoncés », *Archives de Philosophie*, 2016/1, tome 79, p. 55-78.

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale. I.*, Paris, Gallimard, tel, 356 p.

BENVENISTE, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale. II*., Paris, Gallimard, tel, 286 p.

BENZECRI, J.-P., 1973, *L'Analyse des données*, Paris-Bruxelles-Montréal, Dunod, 2 vol., 1234 p.

BIDET, J., 2014, *Foucault avec Marx*, Paris, La Fabrique, 224 p.

BORILLO, M, VIRBEL, J, 1977, « Une maladie infantile de l'analyse des données textuelles dans les constructions scientifiques en histoire : la théorie du discours », in. *Analyse et validation dans l'étude des données textuelles,* Paris, Éditions du CNRS.

BORILLO, M., VIRBEL, J., 1973, « Remarques méthodologiques à propos des "Recherches sur le discours illuministe au XVIIIe siècle" de G. Gayot et M. Pêcheux » (non publié, conservé aux archives HTL à Paris 7, boite XX-1).

BOUSCAREN, J., CHUQUET, J., 1987, *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Paris, Ophrys, 201 p.

BRANCA-ROSOFF, S., 1999, « Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres », *Langage et société*, n°87, p. 115-129.

BRANCA-ROSOFF, S., SCHNEIDER, N, 1994, *L'Écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck.

BRONCKART, J.-P., 1985, *Le Fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 175 p.

BRUGUIERE, A., 1971, « Présentation », *Annales*, Paris, Armand Colin, 26e année, n°3, août 1971, Histoire et Structure.

BUTLER, J., 2004, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. Charlotte Nordmann, Paris, Amsterdam, 287 p.

BUTLER, J., 2005, *Trouble dans le genre*, trad. Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 283 p.

BUVET, P.-A., 2018, « Les noms de métier : diversité, non fixité et invariance », *Lexicologie(s) : approches croisées en sémantique lexicale*, 2018. hal-01951069.

CANGUILHEM, G., 1978, « Le concept d'idéologie scientifique », *Raison présente*, année 1978, n°46, Psychanalyses et rationalisme, pp. 55-60.

CHEVALIER, J.-CL., 1974, « La langue. Linguistique et histoire », *in.* Le Goff, J., Nora, P. (dir.), 1974, *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 3 vol.

CHISS, J.-L. & PUECH, CH, 1987, *Fondations de la linguistique, études d'histoire et d'épistémologie*, De Boeck, 1987, 336 p.

CHISS, J.-L., 1987, « Foucault lecteur de Saussure : quels enjeux pour la linguistique et son histoire » in. Chiss, J.-L. & Puech, Ch, *Fondations de la linguistique, études d'histoire et d'épistémologie*, De Boeck, 1987.

CHOMSKY, N., 1964, *Current Issues in Linguistic Theory*, Mouton, La Haye, 119 p.

CHOMSKY, N., 1966, « Une conception transformationnelle de la syntaxe », *Langages*, année 1966, 4.

CHOMSKY, N., 1969a, *Structures syntaxiques*, trad. Michel Braudeau, Paris, Seuil, 140 p.

CHOMSKY, N., 1969b, *La Linguistique cartésienne. Un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste*, Paris, Seuil, trad. N. Delanöe & D. Sperber, 182 p.

CHOMSKY, N., 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, trad. Jean-Claude Milner, Paris, Seuil, 283 p.

CHOMSKY, N., 1972, *Studies On Semantics In Generative Grammar*, Paris & La Haye, Mouton, 207 p.

CHOMSKY, N., 1975, « Question of form and Interpretation », in. Austerlitz, R., (éd.) *The Scope of American Linguistics*, Berlin, Mouton De Gruyter.

CHOMSKY, N., 1980, « On Binding », *Linguistic Inquiry*, Winter, 1980, Vol. 11, N°1., The MIT Press, pp. 1-46.

CHOMSKY, N., 1991, *Théorie du Gouvernement et du Liage*, trad. Pierre Pica, Paris, Seuil, 612 p., [1981].

CHOMSKY, N., 2015, *Langue, linguistique, politique. Dialogue avec Mitsou Ronat*, Paris, Flammarion, [1977].

CIBOIS, PH., 2007, *Les Méthodes d'analyse d'enquêtes*, Paris, Puf, 127 p.

COHEN, D., GAUTHIER, M., 1965, « Aspects linguistiques de l'aphasie », *L'Homme*, année 1965, n°5-2, pp. 5-31.

COHEN, M., 1971, *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, Maspero, [1956], 179 p.

COURTINE, J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages*, 15e année, n°62.

COURTINE, J.-J., 2010, « Entretien avec Jean-Jacques Courtine sur son parcours scientifique, sur la notion de "discours" et sur le "corps" comme objet d'études », entretien réalisé en portugais par S. Nugara, *Organon*, Porto Alegre, Universidad Federal do Rio Grande do Sul.

CULIOLI, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. I, Paris, Ophrys, 225 p.

CULIOLI, A., 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation,* t. II, Paris, Ophrys, 182 p.

CULIOLI, A., 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. III, Paris, Ophrys, 192 p.

CULIOLI, A., DESCLES, J.- P., 1982a, « Traitement formel des langues naturelles. Première partie : mise en place des concepts à partir d'exemples », *Mathématiques et sciences humaines*, tome 77, 1982, p. 93-125.

CULIOLI, A., DESCLES, J.- P., 1982b, « Traitement formel des langues naturelles. Deuxième partie : dérivation d'exemples », *Mathématiques et sciences humaines*, tome 78, 1982, p. 5-31.

DAOUST, F., DUSCHASTEL, J., MARCOUX, Y., RIZKALLAH, E., 2008, « Pour un modèle de dépôt de données adapté à la constitution de corpus de recherche », *JADT 2008 : actes des 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Lyon, 12-14 mars 2008.

DARDOT, P., 2015, « De la *praxis* aux pratiques », in. *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, dir. Ch. Laval, L. Paltrinieri, F. Taylan, Paris, La Découverte, pp. 184-198.

DELAVIGNE, V., 2004, « Présentation d'Alceste », *Texto !* [en ligne], décembre 2004, vol. IX, n° 4.

DEMIRDACHE, H., 1991, *Resumptive Chains in Restrictive Relative, Appositive and Dislocation Structure,* MIT, Department of Linguistics and Philosophy, Ph.D. Thesis, 215 p.

DERRIDA, J., 1967, *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, 435 p.

DERRIDA, J., 1972, *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, 396 p.

DESCARTES, R., 2014, *Règles pour la direction de l'esprit*, trad. J. Sirven, Paris, Vrin, [1628], 147 p.

DUBOIS-CHARLIER, F., 1972, « la sémantique générative : une nouvelle théorie linguistique ? », *Langages*, année 1972, 27, pp. 5-77.

DUBOIS, J., 1962, *Le Vocabulaire politique et social en France, de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 460 p.

DUBOIS, J., DUBOIS-CHARLIER, F., 1970, *Éléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse, 294 p.

DUCARD, D., 2004, *Entre Grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 201 p.

DUMOULIN, H., 2022, « Histoire, Structuralisme en histoire », *in*. Monod, J.-Cl. (dir.), *Dictionnaire Claude Lévi-Strauss*, Paris, Bouquins, 1187 p.

DUMOULIN, H., à paraître, « Événement discursif et linguistique de l'énonciation. Foucault avec Benveniste et Saussure », *in.* Dumoulin, H., Revel, J., Vuillerod, J.-B. (dir.) *Penser l'événement. Entre philosophie et sciences sociales*, Paris, Éditions du CNRS.

EMONDS, J., 1979, « Relatives Have No Properties », *Linguistic Inquiry*, vol. 10, N° 2 (1979), Printemps, MIT Press, pp. 211-243.

ESTABLET, R., 1965, « Enquêtes en Algérie », *La Pensée*, n°121, p. 54-65.

FARGE, A., 1979, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 248 p.

FARGE, A., 2004, « Entretien avec Arlette Farge », propos recueillis par Sylvain Parent, *Tracés*, 2004, n°5, La rue, pp. 143-148.

FILIPI-DESWELLE, C., 2006, « Parcours et interlexis (la relation de concession) », *Corela*, numéro spécial.

FOUCAULT, M. & FARGE, A., 1982, *Le Désordre des familles. Lettres de cachet des Archives de la Bastille*, Paris, Gallimard-Julliard, 362 p.

FOUCAULT, M., 1963, *La Naissance de la clinique*, Paris, Puf, 215 p.

FOUCAULT, M., 1966, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 400 p.

FOUCAULT, M., 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 275 p.

FOUCAULT, M., 1972, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, [1961], 583 p.

FOUCAULT, M., 1975, *Surveiller et punir,* Paris, Gallimard, 318 p.

FOUCAULT, M., 1976, *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 211 p.

FOUCAULT, M., 1994, *Dits et Écrits*, 4 volumes, Paris, Gallimard, 3427 p.

FOUCAULT, M., 1999, *Les Anormaux*, Paris, Gallimard, [1975], 351 p.

FOUCAULT, M., 2003, *Le Pouvoir psychiatrique*, Paris, Gallimard, Hautes Études, [1974], 399 p.

FOUCAULT, M., 2004, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, [1979], 355 p.

FOUCAULT, M., 2011, « Le livre et le sujet », in. *Foucault*, Paris, L'Herne.

FOUCAULT, M., 2011, *Leçons sur la volonté de savoir*, Paris, Gallimard, Hautes Études, [1971], 316 p.

FOUCAULT, M., 2013, *La Grande étrangère*, Paris, Éditions de l'EHESS, 224 p.

FOUCAULT, M., 2013, *La société punitive*, Paris, Gallimard, Hautes Études, [1973], 349 p.

FOUCAULT, M., 2015, « “Introduction” à l’Archéologie du savoir », texte établi par Martin Rueff, *Les Études philosophiques*, 2015/3, n°153, Paris, Puf.

FOUCAULT, M., 2015, *Œuvres*, 2 tomes, Paris, Pléiade, 3380 p.

FOUCAULT, M., 2015, *Théories et institutions pénales*, Paris, Gallimard, Hautes Études, 340 p., [1972].

FOUCAULT, M., 2016, « Homère, les récits, l’éducation, les discours », transcrit par Martin Rueff, *La Nouvelle revue française*, janvier 2016, n°616.

FOUCAULT, M., 2019, *Folie, langage, littérature*, Paris, Vrin, 309 p.

FOURNIER, N, 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

FRANCKEL, J.-J., PAILLARD, D., 1991, « Dense, discret, compact : Vers une typologie opératoire », Communication présentée à la table ronde *Typologie des prédicats*, Caen, mai 1990, *Tralili*, p. 103-136.

FRANCKEL, J.-J., PAILLARD, D., VOGÜE (DE), S., 1987, « Extension de la distinction *discret, dense, compact* au domaine verbal », *in*. *Recherches linguistiques*, XIII, p. 239-247.

FREGE, G., 1971, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. Claude Imbert, Paris, Seuil, 239 p.

FUCHS, C., MILNER, J., 1978, *À propos des relatives*, Paris, SELAF, 150 p.

GARDIN, J.-CL., 1964, *Le Syntol. Étude d'un système général de documentation automatique,* 4 volumes, Bruxelles, Presses académiques européennes.

GREIMAS, A., 1966, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 262 p.

Guilhaumou, J., 1974, « L’idéologie du Père Duchesne », in. Guilhaumou, J., Maldidier, D., Prost, A., Robin, R., *Langage et idéologies. Le Discours comme objet de l’histoire*, Paris, Éditions ouvrières, pp. 81-116.

GUILHAUMOU, J., 2016a, « Le fonctionnalisme discursif de Michel Foucault. Le temps de la dynastique du savoir », *Policromias – Revista de Estudos do Discurso, Imagem e Som,* 1ère année, n°2, Rio de Janeiro.

GUILHAUMOU, J., 2016b, « L’incorporation de l’événement : Michel Foucault et la généalogie » in I. Luciani et V. Pietri (dir.) *L’incorporation des ancêtres : généalogie, construction du présent*, Presses universitaires d’Aix-Marseille.

GUILHAUMOU, J., 2020, « Le dit et le discours dans *Les Mots et les Choses*. L’émergence du fonctionnalisme discursif », in B. Nouailles & A. Petit éd. *Foucault hérétique, les mots et les choses*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.

GUILHAUMOU, J., 2021, « Michel Foucault, lecteur de la philosophie analytique (Tunis, 1967) », *Semen*, n°50/1, Sources, itinéraires et prolongements, pp. 107-125.

GUILHAUMOU, J., MALDIDIER, D., 1986, « De l’Énonciation à l’événement discursif en analyse de discours », *H.E.L.*, 8-2.

GUILHAUMOU, J., MALDIDIER, D., PROST, A., ROBIN, R., 1974, *Langage et idéologies. Le Discours comme objet de l’histoire*, Paris, Éditions ouvrières, 156 p.

GUILLET, A., 1971, « Morphologie des dérivations : les nominalisations adjectivales en -té », *Langue française*, année 1971, n°11, pp. 46-60.

GUIRAUD, P., 1960, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Puf, 145 p.

HARRIS, Z. S., 1963, *Discourse analysis*, La Haye, Mouton and Co., 1963, 73 p.

HEIDEN, S., (dir.), 2019, *Manuel de TXM,* version 0.8.0, ENS de Lyon & Université de Franche Comté, http://textometrie.ens-lyon.fr (consulté le 07/10/2022).

HEIDEN, S., MAGUE, J.-P., PINCEMIN, B., 2010, « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie-conception et développement », *JADT 2010 : actes des 10èmes Journées internationales de l'Analyse statistique des Données Textuelles*, Rome, vol. 2, n°3, pp. 1021-1031.

HENRY, P., 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, 9e année, n°37.

HENRY, P., 1977, *Le Mauvais outil*, Paris, Klinsieck, 210 p.

HIGGINBOTHAM, J., 1980, « Pronouns and Bound Variables », *Linguistic Inquiry*, vol. 11, N° 4 (1980), Automne, The MIT Press, pp. 679-708.

HIGGINBOTHAM, J., 1985, « On Semantics », *Linguistic Inquiry*, vol. 16, N°4 (1985), Automne, The MIT Press, pp. 547-593.

IRRERA, O, 2016, « Autour de l'"infra-idéologie" : être sujet, entre normes et idéologie », *Methodos*, 16|2016, La notion d'Intelligence (nous-noein) dans la Grèce antique.

JACKENDOFF, R., 1972, *Semantic Interpretation in Generative Syntax*, Cambridge (Massachussets) & Londres, The MIT Press.

JACKENDOFF, R., 1977, *X Syntax : A Study of Phrase Structure*, Cambridge (Massachussets) & Londres, MIT Press.

JAKOBSON, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, trad. Nicolas Ruwet, 255 p.

KATZ, J., FODOR, J., 1963, « The Structure of a Semantic Theory », *Language*, avril-juin, 1963, vol. 39, n° 2 (1963), pp. 170-210.

KATZ, J., POSTAL, P., 1964, *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge (Massachusetts), The MIT Press, 178 p.

KNITTEL, M.-CL., 2011, « French event nominals and number-inflection », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n°40, *Nominalizations*, p. 127-148.

LABOV, W., 1976, *Sociolinguistique*, trad. Alain Kihm, Paris, Minuit, 457 p.

LACAN, J., 1966, *Écrits*, Paris, Seuil, 911 p.

LACAN, J., 1975a, *Le Séminaire I. Les écrits techniques de Freud*., édité par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 315 p.

LACAN, J., 1975b, *Le Séminaire XX. Encore*, édité par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 132 p.

LACAN, J., 1976, « Conférence au MIT », *Scilicet*, n°6/7, Paris, Seuil, [1975].

LACAN, J., 2001, *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 609 p.

LACAN, J., 2007, *Le Mythe individuel du névrosé*, Paris, Seuil, 115 p.

LAENZLINGER, CH., 2003, *Initiation à la Syntaxe formelle du français. Le modèle* Principes et paramètres *de la grammaire générative et transformationnelle*, Berne, Peter Lang, 293 p.

LAFON, P., 1980, « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », *Mots*, octobre 1980, n°1, Saussure, Zipf, Lagado, des méthodes, des calculs, des doutes et le vocabulaire de quelques textes politiques, pp. 127-165.

LAFON, P., 1981, « Analyse lexicométrique et recherche des cooccurrences », *Mots. Les langages du politique*, année 1981, n°3, pp. 95-148.

LAFON, P., 1984, *Dépouillements et Statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 217 p.

LASNIK, H., STOWELL, T., 1991, « Weakest Crossover », *Linguistic Inquiry*, Vol. 22, N°4, MIT Press.

LASNIK, H., STOWELL, T., 1991, « Weakest Crossover », *Linguistic Inquiry*, vol. 22, N° 4 (1991), Automne, The MIT Press, pp. 687-720.

LAVAL, CH., PALTRINIERI, L., TAYLAN, F. (dir.), 2015, *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, Paris, La Découverte, 345 p.

LE GOFF, J. (dir.) 1978, *La Nouvelle histoire*, Bruxelles-Paris, Complexe, 334 p.

LE GOFF, J., NORA, P. (dir.), 1974, *Faire de l'histoire*, 3 volumes, Paris, Gallimard, 763 p.

LE GOFFIC, P., 2008, « QUE complétif en français : essai d'analyse », *Langue française*, 2008/2, n° 158, pp. 53-68.

LEBART, L, SALEM, A., 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Dunod.

LEBLANC, J.–M., 2005, *Les Vœux présidentiels sous la Cinquième République (1959-2001). Recherches et expérimentations lexicométriques à propos de l'ethos dans un genre discursif rituel*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre.

LECOURT, D., 1972, *Pour une critique de l'épistémologie*, Paris, Maspero, 134 p.

LECOURT, D., 1973, *Une Crise et son enjeu. Essai sur la position de Lénine en philosophie*, Paris, Maspero, 142 p.

LEFEBVRE, J., SITRI, F., (éd.), à paraître, *L'Espace générique des discours "tenant lieu" d'un autre discours et le champ de la représentation du discours autre*, Paris, Corela.

LEGRAND, S., 2004, « Le marxisme oublié de Foucault », *Actuel Marx*, 2004/2, n°36.

LEON, J., 2010, « AAD69 : archéologie d'une étrange machine », *Semen*, 2010, n°29, La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critique, pp. 89-90.

LEON, J., 2015, *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Langages », 2015, 216 p.

LEONARD, J., 1977, « L'historien et le philosophe. À propos de "Surveiller et punir. Naissance de la prison" », *Annales historiques de la Révolution française*, Année 1977, n° 228, pp. 163-181.

LEONELLI, R., 2015, « Foucault lecteur du *Capital* », in. *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, dir. Ch. Laval, L. Paltrinieri, F. Taylan, Paris, La Découverte, pp. 59-70.

LETHIER, V., 2009, *Exploration textuelle du discours d'un quotidien régional au carrefour du XIXe et du XXe siècle : Le Petit Comtois (1883-1903),* Sciences de l'Homme et Société. Université Franche-Comté, Thèse de doctorat, 558 p.

LETHIER, V., NEE, E., à paraître, « "Nous" dans les "rapports d'autoévaluation" de la recherche : un révélateur de logiques disciplinaires et institutionnelles ? », *Cahiers de praxématique*, numéro dirigé par D. Mayaffre et C. Bouzereau, 24 p.

LETHIER, V., NEE, E., DUMOULIN, H., 2022, « Caractériser les logiques disciplinaires et institutionnelles dans les rapports d'autoévaluation », *JADT 2022 : actes des 16èmes Journées internationales de l'Analyse statistique des Données Textuelles*, Naples, 6-8 juillet 2022.

LEVI-STRAUSS, CL. 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 454 p.

LEVI-STRAUSS, CL. 1962, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 395 p.

LEVI-STRAUSS, CL., 1950, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », *in*. *Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie,* Paris, Puf.

LEVI-STRAUSS, CL., 1964, *Le Cru et le cuit*. *Mythologiques t. I*, Paris, Plon, 402 p.

LEVI-STRAUSS, CL., 1967, *Les Structures Élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, [1949], 591 p.

LUCCHELLI, J.-P., 2022, *Ce que Lacan doit à Lévi-Strauss*, Presses universitaires de Rennes, 180 p.

LYONS, J., 1970, *Linguistique Générale. Introduction à la linguistique théorique*, trad. Dubois-Charlier, F. & Robinson, D., Paris, Larousse, [1968], 382 p.

MACHEREY, P., 2014, *Le Sujet des normes*, Paris, Amsterdam, 416 p.

MACHEREY, P., IRRERA, O., 2016, « Michel Foucault et les critiques de l'idéologie. Dialogue avec Pierre Macherey », *Methodos*, 16|2016, La notion d'Intelligence (nous-noein) dans la Grèce antique.

MAHRER, R., 2011, « Vers une linguistique de la parole, à partir de Benveniste », in E. Brunet & R. Mahrer, *Relire Benveniste. Réception actuelle des problèmes de linguistique générale*, Lausanne, L'Harmattan, 2011.

MAINGUENEAU, D., 2011, « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours », *Langage et société*, 2011/1, n°135, p. 87-99.

MALDIDIER, D., 1990, « (Re)lire Michel Pêcheux aujourd'hui », in. Maldidier, D., *L'Inquiétude du discours*, Paris, éditions des cendres, 1993.

MALDIDIER, D., 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux, *Semen*, 1993, n°8, Configurations discursives.

MALDIDIER, D., ROBIN, R., NORMAND, CL., 1972, « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », *Langue française*, n°15, 1972. Langage et histoire, pp. 116-142.

MANIGLIER, P., 2006, *La Vie énigmatique des signes. Saussure et la naissance du structuralisme*, Paris, Puf.

MARANDIN, J.-M., 1979, « Problèmes d'analyse du discours. Essai de description du discours français sur la Chine », *Langages*, 12e année, n°55, 1979, Analyse du discours et linguistique générale. pp. 17-88.

MARCELLESI, J.-B., 1970, « Problèmes de socio-linguistique : le congrès de Tours », *La Pensée*, octobre 1970.

MARCELLESI, J.-B., 1977, « À propos du marrisme : ni cet excès d'honneur, ni cette indignité », *Langages*, 1977, n°46, Langage et classes sociales. Le marrisme, pp. 3-23.

MARCELLESI, J.-B., GARDIN, B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La Linguistique sociale*, Paris, Larousse, 263 p.

MARCHAND, P., RATINAUD, P., 2015, « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots. Les langages du politique*, 2015/2, n°108, pp. 57-77.

MARTY, E., 2021, *Le Sexe des modernes. Pensée du neutre et théorie du genre*, Paris, Seuil, 502 p.

MARX, K, 1993, *Le Capital. Livre I*, dir. Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Puf, Quadrige, 1008 p.

MARX, K, 1996, *Manuscrits de 1844*, trad. Jacques-Pierre Gougeon, Paris, Garnier-Flammarion, [1844], 243 p.

MARX, K, ENGELS, F., 1975, *Correspondance,* tome 5 (1857-1859), Paris, Éditions sociales, 539 p.

MARX, K., 1965, *Œuvres*, trad. Maximilien Rubel, 3 volumes, Paris, Gallimard, Pléiade, 5767 p.

MAY, R., 1977, *The Grammar of Quantification*, MIT, Department of Linguistics and Philosophy, Ph.D. Thesis, 141 p.

MELLET, C., SITRI, F., 2010, « Nom de genre et institutionnalisation d'une pratique discursive : les cas du signalement d'enfant en danger et de l'interpellation parlementaire », *CMLF 2010*, 052, pp. 781-795.

MELLET, C., SITRI, F., RINCK, F., 2013, « Hétérogénéité des textes, hétérogénéité des genres », *Pratiques*, 157-158, p. 47-59.

MILNER, J.- CL., 1973, *Arguments linguistiques*, Paris, Mame, 238 p.

MILNER, J.- CL., 1975, « Réflexions sur l'arbitraire du signe », *Ornicar. Bulletin périodique du champ freudien*, n°5, 1975-1976.

MILNER, J.- CL., 1978a, *L'Amour de la langue*, Paris, Seuil, 132 p.

MILNER, J.- CL., 1978b, *De la Syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil, 407 p.

MILNER, J.- CL., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil, 375 p.

MILNER, J.- CL., 1984, *Les Noms indistincts*, Paris, Seuil, 155 p.

MILNER, J.- CL., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, 800 p.

MILNER, J.- CL., 1992, « De quelques aspects de la théorie d'Antoine Culioli projetés dans un espace non-énonciatif » in. *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys.

MILNER, J.- CL., 2002, *Le Périple structural*, Paris, Seuil, 244 p.

MILNER, J.- CL., 2006, « Structuralisme et linguistique structurale dans *Les Mots et les choses* », *Langage & inconscient*, Paris, Lambert-Lucas, 2006, n°1, Linguistique et psychanalyse, pp. 60-71.

MILNER, J.- CL., 2014, *La Puissance du détail. Phrases célèbres et fragments en philosophie*, Paris, Grasset, 251 p.

MULLER, C., 1996, *La Subordination en français. Le schème corrélatif,* Paris, Armand Colin, 255 p.

NEE, E. (dir.), 2017, *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des* discours, Presses Universitaires de Rennes, Didact, 248 p.

NEE, E., OGER, CL., SITRI, F., 2017, « Le rapport : opérativité d'un genre hétérogène », *Mots*, n°114.

NEE, E., SITRI, F., VENIARD, M., 2016, « Les routines, une catégorie discursive pour catégoriser les genres ? », *Lidil*, n°53.

NORMAND, CL., 1970, « Propositions et notes en vue d'une lecture de F. de Saussure », *La Pensée,* n°154, 34-51.

NORMAND, CL., 1973 « L'arbitraire du signe comme phénomène de déplacement », *Dialectiques*, n°1-2. Bruxelles, 1973.

NORMAND, CL., 1985, « Le sujet dans la langue », *Langages*, 19e année, n°77, 1985. Le sujet entre langue et parole(s), pp. 7-19.

NORMAND, CL., 1986, « Les termes de l'énonciation chez Benveniste », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 8, I, pp. 191-206.

NORMAND, CL., 1989, « Constitution de la sémiologie chez Benveniste », *Histoire Épistémologie, Langage*, 11, II., pp. 141-169.

NORMAND, CL., 1992, « Benveniste : une linguistique saussurienne de la signification », *LINX*, n°26, pp. 49-75.

NORMAND, CL., 1996, « Émile Benveniste : quelle sémantique ? », *LINX*, n°8, 1996.

NORMAND, CL., 2000, *Saussure*, Paris, Les Belles lettres, 174 p.

PALLOTA, J., 2015, « L'effet Althusser sur Foucault : de la société punitive à la théorie de la reproduction », in. *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, dir. Ch. Laval, L. Paltrinieri, F. Taylan, Paris, La Découverte, pp. 113-128.

PARIENTE, J.-CL., 1975, « Grammaire générale et grammaire générative », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, novembre 1975. La critique du discours lettré, pp. 36-49.

PARTEE, B., 1972, « Some transformational extensions of Montague grammar », in. Rodman, R., *Papers in Montague Grammar*, Occasional Paper in Linguistics, N° 2, UCLA, Septembre 1972.

PECHEUX, M., 1966, (sous le pseudonyme de Thomas Herbert), « Réflexions sur la situation théorique des sciences sociales et, spécialement, de la psychologie sociale », *Cahiers pour l'analyse*, 2, 1966, p. 174-203.

PECHEUX, M., 1967a, « Analyse de contenu et théorie du discours », *Bulletin du CERP*, 16(3), 1967, p. 211-217.

PECHEUX, M., 1968, « Remarques sur la théorie générale des idéologies », *Cahiers pour l'analyse*, 9, 1969, p. 74-92.

PECHEUX, M., 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 139 p.

PECHEUX, M., 1971, « Étude expérimentale de conditions déterminant la plausibilité d'une théorie psychologique », *Bulletin de Psychologie*, 1971-1972, 295, XXV, 2-4, p. 102-118.

PECHEUX, M., 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspero, 279 p.

PECHEUX, M., 1977, « Remontons de Foucault à Spinoza », repris in. Maldidier, D., *L'Inquiétude du discours*, Paris, éditions des cendres, 1990.

PECHEUX, M., 1983, *Le Structuralisme brûle-t-il ?* Texte inédit conservé à l'IMEC, Fonds PCH, Boîte n°10.

PECHEUX, M., 1990, *L'inquiétude du discours*. Textes choisis et présentés par Denise Maldidier, Paris, Éditions des cendres, 1990, 332 p.

PECHEUX, M., FICHANT, M., 1967, *Sur l'histoire des sciences*, Paris, Maspero, 1967, 172 p.

PECHEUX, M., FUCHS, C., 1970, « Lexis et Metalexis : le problème des déterminants », in. Michel Pêcheux, Catherine Fuchs, Antoine Culioli, *Considérations théoriques sur le traitement formel du langage*, Paris, Documents de linguistique quantitative, 1970.

PECHEUX, M., FUCHS, C., 1975, « Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n°37, 1975, p. 7-80.

PECHEUX, M., GADET, F., 1981, *La Langue introuvable*, Paris, Maspero, 246 p.

PECHEUX, M., GADET, F., LEON, J., 1984, « Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique. La complétive », *Linx*, N° 10, 1984, Syntaxe & Discours, pp. 23-50.

PECHEUX, M., GAYOT, G., 1971, « Recherches sur le discours illuministe au XVIIIe siècle. Louis Claude de Saint-Martin et les "circonstances" », *Annales*, n°26, 3-4, mai-août 1971.

PECHEUX, M., HAROCHE, CL., 1971, « Étude expérimentale de l'effet des représentations sociales sur la résolution d'une épreuve logique à présentation variable », *Bulletin du CERP,* 20 (2), 1971, p. 115-129.

PECHEUX, M., HAROCHE, CL., 1972, « Manuel pour l'utilisation de la méthode d'analyse automatique du discours (AAD) », *TA Informations*, 1972, n°1.

PECHEUX, M., HAROCHE, CL., HENRY, P., 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, 6e année, n°24, 1971. Épistémologie de la linguistique [Hommage à E. Benveniste].

PECHEUX, M., HAROCHE, CL., HENRY, P., 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, 6e année, n°24, 1971. Épistémologie de la linguistique [Hommage à E. Benveniste], repris *in*. Maldidier, D., *L'Inquiétude du discours*, Paris, Éditions des cendres, 1990, pp. 133-153.

PECHEUX, M., HENRY, P., POITOU, J.-P., HAROCHE, CL., 1979, « Le rapport Mansholt : un cas d'ambiguïté idéologique », *Technologies, Idéologies, Pratiques*, 2, 1979, p. 1-83.

PECHEUX, M., inédit, *Étude critique de la philosophie de Sir Karl Popper*, communication personnelle d'Angélique Pêcheux, [1977].

PECHEUX, M., LEON, J., BONNAFOUS, S., MARANDIN, J.- M., 1982, « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69). Théories, procédures, résultats, perspectives », *Mots*, 4, 1982, p. 95-123.

PECHEUX, M., WESSELIUS, J., 1973, « À propos du mouvement étudiant et des luttes de la classe ouvrière : 3 organisations étudiantes en 1968 », in Régine Robin, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973.

PERROT, M., (dir.) 1980, *L'Impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire aux XIXe siècle*, Paris, Seuil, 317 p.

PLON, M., 2003, « Analyse du discours (de Michel Pêcheux) vs analyse de l'inconscient », texte de travail, disponible en ligne sur https://www.ufrgs.br/analisedodiscurso/anaisdosead/1SEAD/Conferencias/MichelPlon.pdf (consulté le 28/10/2022).

POUDAT, C., LANDRAGIN, F., 2017, *Explorer un corpus textuel. Méthodes – pratiques – outils*, Paris, De Boeck supérieur, 239 p.

PUDAL, B., 1989, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 329 p.

PUECH, CH., 1998, « Manuélisation et disciplinarisation des savoirs de la langue. L'énonciation », *Carnets du Cediscor*, n°5, Manuélisation d'une théorie linguistique. Le cas de l'énonciation, 1998.

RASTIER, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Seuil, 303 p.

REINERT, M., 1983, « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte », *Les Cahiers de l'Analyse des Données*, 1983, vol. VIII, n°2, pp. 187-198.

REINERT, M., 1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°26, mars 1990, pp. 24-54.

REINERT, M., 1993, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, Année 1993, n°66, pp. 5-39.

REINHART, T., 1976, *The Syntactic Domain of Anaphora*, MIT, Departement of Foreign Litteratures and Linguistics, Ph.D. Thesis.

REVEL, J., 2010, *Foucault une pensée du discontinu*, Paris, Mille et une nuits, 333 p.

REVEL, J., 2015, « Foucault, marxiste hérétique ? Histoire, subjectivation et liberté », *in*. Laval, Ch., et *al*., *Marx & Foucault*, Paris, La Découverte, p. 154-172.

RICŒUR, P., 1967, « La structure, le mot, l'événement », *Esprit*, n°360(5), mai 1967, pp. 801-821.

RICŒUR, P., 1975, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, 413 p.

RIEGEL, M, PELLAT, J.-CH., RIOUL, R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, Quadrige, 1109 p.

ROBIN, R., 1973, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand colin, 306 p.

ROBIN, R., 1974, « Langage et idéologies », in. Guilhaumou, J., Maldidier, D., Prost, A., Robin, R., *Langage et idéologies. Le Discours comme objet de l'histoire*, Paris, Éditions ouvrières.

ROSS, J., 1967, *Constraints on variables in syntax*, Massachusetts Institute of Technology, Dept. of Modern Languages and Linguistics, Thesis, 501 p.

SABOT, PH., 2015, *Le Même et l'Ordre : Michel Foucault et le savoir à l'âge classique*, Lyon, ENS Éditions, 2015, 172 p.

SALEM, A., 1987, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle,* Paris, Klincksieck, 333 p.

SARTRE, J.-P., 1966, « Jean-Paul Sartre répond », L'Arc, n°30, « Sartre aujourd'hui », octobre 1966.

SASSIER, M., 2008, « Genre, registre, formation discursive et corpus », *Langage et société*, 2008/2, n° 124, pp. 39-57.

SAUSSURE, F., 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 336 p.

SAUSSURE, F., 2002, *Écrits de linguistique générale,* Paris, Gallimard, 353 p.

SERIOT, P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages,* 21e année, n°81.

SICARD, R.-A., 1808, *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, Paris, Deterville.

SIMONIN-GRUMBACH, J., 1977, « Pour une typologie des discours », *in.* Dumézil, G., Hagège, Cl., Laroche, E. (éd.) *Mélanges linguistiques offerts à Émile Benveniste*, Paris, Peeters, 537 p.

SITRI, F., 2003, *L'Objet du débat*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 229 p.

SITRI, F., 2013, « *Il peut exprimer ses difficultés* : une lecture "événementielle" du verbe *pouvoir* dans des rapports de travailleurs sociaux », *in* Londei, D., Moirand, S, Reboul-Touré, S & Reggiani, L. (éds.), *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 73-83.

SITRI, F., 2018, « Manifestation de l'accord dans la concession : un point de vue d'analyse du discours », *Travaux linguistiques du Cerlico*, Rennes.

SITRI, F., MELLET, C., DUMOULIN, H., en cours de soumission, « Présentation », *Cahiers de praxématique*, numéro dirigé par Sitri, F., Mellet, C., Dumoulin, H., La fabrication discursive de l'université : compte rendus et rapports scientifiques en diachronie.

SMITH, C., 1964, « Determiners and Relative Clause in a Generative Grammar of English », *Language*, Jan.-Mar., 1964, Vol. 40, N° 1, pp. 37-52.

SOBOUL, A., 1968, *Les Sans-culottes parisiens en l'An II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire*, Paris, Seuil, 256 p.

SOBOUL, A., 1970, *La Civilisation et la Révolution française I. La Crise de l'ancien régime*, Paris, Arthaud, 634 p.

SOBOUL, A., 1981, *Comprendre la Révolution. Problèmes politiques de la Révolution française, 1789-1797*, Paris, Maspero, 379 p.

STALINE, J., 1966, « Marxisme et problèmes de linguistique », *in*. *Cahiers marxistes-léninistes,* n°12/13 (IV), juillet-octobre 1966, Art, langue : lutte des classes, revue du cercle des étudiants communistes de l'École normale supérieure (1964-1968), [1950].

STOCKWELL, R., SCHACHTER, P., PARTEE, B., 1973, *The Major Syntactic Structures of English*, Holt, Rinehart and Winston, Inc, 847 p.

TOURNIER, M., 1975, *Un vocabulaire ouvrier en 1848. Essai de lexicométrie*, Thèse de doctorat, Saint-Cloud, ENS, 4 vol.

TOUTAIN, A.- G., 2014, *La Rupture saussurienne*, Louvain-la-Neuve, Academia, 394 p.

VOGÜE (DE), S., 1992, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *Linx,* n°26, 1992, Lectures d'Émile Benveniste, pp. 77-108.

VOGÜE (DE), S., 1993, « Des temps et des modes », *Le Gré des langues,* n°6.

VOGÜE (DE), S., 1999a, « Ni temps, ni mode : le système flexionnel du verbe en français », *Cahiers Cronos*, 5, 1999 p. 93-113.

VOGÜE (DE), S., 1999b, « Construction d'une valeur référentielle. Entités, qualités, figures », *Travaux linguistiques du CerLiCo,* Presses Universitaires de Rennes, 1999, La référence 2, pp. 77-105.

VOGÜE (DE), S., 2000, « Calcul des valeurs d'un énoncé "au présent" *», Travaux de linguistique*, n° 40, Bruxelles, Duculot, pp. 31-54.

VOLOCHINOV, V, 2010, *Marxisme et philosophie du langage*, trad. Patrick Sériot et Inna Tylkowski, Paris, Lambert Lucas, [1929], 600 p.

WILLIAMS, E.,1977, « Discourse and Logical Form », *Linguistic Inquiry*, vol. 8, N° 1 (1977), Hiver, The MIT Press, pp. 101-139.

WILLIAMS, E.,1980, « Predication », *Linguistic Inquiry*, 1980, vol. 11, N° 4 (1980), Automne, The MIT Press, pp. 203-208.

Index nominum

A

Althusser (L.) : *7-9*, 16, 19, 20, 21, *26-29*, 51, 90, *91-102*, 175, 256, 270, 271, *276-278*, 283, 285, *288-310*, 320, *322-341*, 345, 349, *353-359*, 361, 363, 364, 366, 368, 425, 485, *628-630*
Ariès (Ph.) : 558, 616
Austin (J.) : 22, 210, 213, 448, 450
Authier-Revuz (J.) : 19, 34, 254, 284, 300, 382, 449, 460, 463, 464, 627

B

Bachelard (G.) : 15, 92, 93, 95, 118
Bakhtine (M.) : 437, 460, 461
Balibar (É.) : 27, 28, 288, 302, 328, 329, 333, 336, 337, 339, 341, 343, 344, 352, 353, 354, 357, 364
Benveniste (É.) : 12, 22, 35, 45, 61, 62, 85, 87, 114, 144, *151-157*, 173, 197, 201, 203, 215, 218, 220, 226, 227, *230-234*, 246, 249, 261, 263, 313, 448, *462-479*, 513
Borillo (A.) : 169, *184-190*
Butler (J.) : 58, 308, 448, 450

C

Chiss (J.-L.) : 41, 52, 58, 59, 60, 61, 76, 84
Chomsky (N.) : 44, 55, *60-85*, 110, 129, 151, 154, 162, 172, *196-202*, 239, 245, 260, 283, 311, 313, 376, *387-401*, 406, 412, 428
Courtine (J.-J.) : 7, 46, 426
Culioli (A.) : 22, 35, 167, 197, 201, 230, *235-256*, 261, 279, 280, 313, 372, 412, *417-427*, 466, 468, 471, 472, 476, 598, 614

D

Derrida (J.) : 58
Dubois (J.) : 155, 163, 164, 387, 388, 428

F

Farge (A.) : 32, *488-499*, 525, 526, 528, 529, 538, 539, 540, *546-560*, 582, 585, 608, 618, 619, 625
Flaubert (G.) : *221-223*, 497
Fodor (J.) : 69, *71-74*, 85, 110, 239, 280, 286, 388, 390
Frege (G.) : 71, 379, 380, 381, 382, 386, 390, 394, 416
Fuchs (C.) : 72, 146, 154, 169, 180, 187, 189, 191, 192, 231, 236, 237, 240, 242, 243, 245, *248-255*, 376, 383, 390, 412, 413, *417-423*, 426, 428

G

Guilhaumou (J.) : 15, 22, 63, 78, 217, 365, 489, 586

H

Harris (Z.) : 61, 67, 75, 155, 156, 160, 162, 167, 169, 311, 521, 653
Henry (P.) : 31, 62, 92, 105, 155, 156, 173, 182, 233, 260, *276-299*, *304-324*, 342, 343, 358, *364-376*, 382, 383, 384, 388, 390, 397, 398, *412-431*, 462, 556, 616, 629

J

Jackendoff (R.) : *390- 401*, *405- 408*, 411, 414, 417, 419
Jakobson (R.) : 12, 22, 35, 111, 151, 152, 197, 225, 230, 233, 311

K

Katz (J.) : 69, *71-74*, 85, 110, 172, 239, 280, 286, 385, 386, 388, 390

L

Lacan (J.) : 8, *18-20*, 30, 31, 34, 57, 58, 197, 269, 298, 299, 308, 309, 313, 316, 317, 320, 323, 361, 630
Lafon (P.) : 503, *515-518*
Lecourt (D.) : 95, 134, *138-141*, 312, 336
Lévi-Strauss (Cl.) : *12-14*, 17, 18, 108

M

Macherey (P.) : 328, 340, 344, 352, *357-363*
Maldidier (D.) : 15, 31, 42, 141, 154, 155, 173, 229, 372, 382
Maniglier (P.) : 106
Marx (K.) : 16, 20, 21, 27, 51, *90-104*, 260, 274, 278, *283-304*, 314, 324, 328, 329, *337-359*, 364
Milner (J.) : 72, 237, 376, 383, 390, 413, 417, 418, 419
Milner (J.-Cl.) : 24, 32, 41, 44, 57, 58, *71-74*, 107, 129, 151, 154, 178, *197-200*, 239, 255, *260-262*, 275, 288, *317-322*, 374, 383, 386, *394-401*, *411-413*, *417-429*, 448, 524, 614, 630, 632

N

Normand (Cl.) : 20, 57, 106, 141, 153, 234, 235, 323, 354

P

Port-Royal : *52-59*, 62, *65-72*, 83, 84, 85, 128, 202, 260, 279, *376-381*, 406
Pudal (B.) : 90

R

Revel (J.) : 50, 330, 354
Robin (R.) : 15, 141, *186-191*, 489, 501

S

Saussure (F.) : *11-13*, 20, 23, 32, *41-49*, *55-59*, 63, 64, 70, 73, 74, 78, *83-88*, *104-108*, 114, *149-153*, 196, 233, 256, 259, 271, 279, 281, 284, 299, 308, 314, 318, 324, 354, 356, 379, 630
Sitri (F.) : 430, 431, 459, 460, 478, 479, 569
Soboul (A.) : 489, 586, 617, 620
Spinoza (B.) : 9, 141

V

Virbel (J.) : 169, *184-190*
Vogüé (de) (S.) : 224, 238, *469-472*, 598

Index rerum

A

Analyse factorielle des correspondances : **520**, 537, 563, 587, 592
Archives
  archive biographique disciplinaire : 455, **456**, 504, 508
  corpus d'archives : 56, 188, 190, 501, **503**, 539, 540
  L'archive dans L'Archéologie du savoir : 144, 149
  rapport aux archives : 508
Autonomie relative : 44, 56, **98**, 114, 115, 120, 135, 165, 180, 269, 307, 344, 645
  de la langue : 75, 208, **271**, **292**, 296, 309, **334**, 384, 410, 461
  des pratiques : 304, **306**, 360

B

Biographique (récit) : 450, 454, 456, **463**, 466, 470, 480, 486, 490, 580, 582, 628

C

Compositionnalité : 76
Constructivisme : 23, 56, **98**, **112**, 296, 297, 304, 328, **334**, 344, 351
Contexte
  contextualisme : 182, 535
  de l'énoncé : **154**, 155, **158**, 159, 160, 161, 162, 164, 176, 183, 184, 190, 212, 246, 258, 272, 515, 519
  distributionnel : **158**, 159, **161**, **163**, 535
  historique : 12, 17, 29, 44, 117, 141, 378, 472
  synonymie contextuelle : 154, 176
Cooccurrences (analyse des) : 518, 537, 560, 568, 572, 606, 617
Corpus : 86, 115, 144, 156, 162, 168, 184, **186**, 190, 193, 199, 260, **265**, 427, 428, 436, 437, **447**, 464, 486, 511, 512, 517, 520, 534, 537, **539**, 553
coupure épistémologique : 99, 102, 106, 239, 240, 270, 287, 305, 367
  marxiste : 18, 301, 312, 339, 344
  saussurienne : 112, 244, 289, 293, 324, 390

D

Démarcation (épistémologie) : 96, **99**, 101, 107, 217, 221, 230, 236, 239, 267, 285, **297**, 299, 331, 335, 341, 345, 352, 364, 366, 368, 370, 374, **644**
Disciplines : 271, 282, 336, **341**, 361, 363, 373, 376, 377, 450, **457**, 506, 638
Discours
  Discours à l'âge classique : 58, 64, 67, **68**, 78, 81, 84, 90
  formation discursive : **10**, 26, 48, 85, 123, **127**, **137**, 141, 148, **182**, 264, **267**, 274, 366, 377, 428, 436, **446**, 447, 497, 613, **632**, 642, 648
  interdiscours : 238, 265, 426, 427, 478, 631, 640
  intradiscours : 425, 427, **474**, 475
  mode sémantique de signifiance de la langue : Voir Sémantique
  plan d'énonciation du discours : 229, 477, 478, 484, 487, 605, 607, 611, 628
  pratiques discursives : 89, 140, 141, **146**, 165, 194, 269, 366, 377, **496**, 611
  processus discursif : 118, **150**, 160, 170, 195, 266, 386, 436, 534
  surface discursive : 87, **155**, 168, 177, 188, 194, 199, 240, 373, 395, 471
Discret, dense, compact (texture énonciative) : 480, 481, 483
  compact : **481**, 482, 483, 485, 486, 487, 488, 489, 492, 496
  dense : **481**, 483, 484, 485, 486, 491, 492, 493, 496, 614, 615, 618, 621
  discret : 481

E

Énoncé
  énoncé élémentaire : 48, 168, 170, **174**, 177, 200, 246, 251, **253**, 254, 260, 533
  fonction énonciative (Foucault) : 135, 140, 204, 218
  sujet d'énoncé : Voir Sujet
Énonciation
  linguistique de l'énonciation : 28, 38, 188, 237, 240, 246, 279, 294, 378, 510
  méta-énonciation : 37, 462, 474, 475, 476
  opération énonciative : 31, 36, 249, 250, 251, 252, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 481

plan d'énonciation : 225, 229, 450, 475, 477, 478, 483, 484, 485, 487, 491, 527, 589, 605, 611, 643
sujet d'énonciation : 31, 32, 35, 36, 38, 201, **206**, 207, 208, 211, **232**, **233**, 238, 243, 245, 246, 249, 255, 256, 260, 261, 262, 263, 264, **265**, 275, 280, 287, 325, **327**, 329, 332, 369, 375, 376, 377, 378, 394, **424**, 430, 437, 446, 450, 462, 470, 471, 472, 474, 475, 476, 496, 643, 644
sujet d'énonciation : **230**
Expérimentation : 45, **98**, 99, 293, 305, 328
Extralinguistique (Foucault) : 218, **220**, 228, 230, 231, 232, 235, 238, 510

F

Falsification (Popper) : 46
Forme
de langue : 26, 32, 36, 62, 195, 201, 222, **231**, 233, 236, 244, 248, 271, **273**, 378, 446, 461, 473, 486, 496, 510, 520, 536, 553, 576, 605, 619, 630, 645, **647**
graphique : 517, 518, 527, 531, 534, 536, 538, 563, 565, 600
logique (Chomsky) : 407, 410, 416, 419, 424

G

Genre
de discours : 36, 449, **450**, 452, 457, 460, 466, 470, 471, 472, **473**, 478, **485**, 491, 496, 506, 537, 549, 556, **561**, 576, 578, 580, 584, 604, **610**, 628, 639, 643, 649
littéraire : 228, 449
Grammaire
de la phrase : 86, 90, **116**, 120, 134, 140, 151, **152**, 157, 158, **159**, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 168, 170, 172, **176**, 212, 245, 260
factum grammaticae : 44, 47, 271, 272, 274, 298
générativité : 80
règles de grammaire : 47, 69, 72, 74, 78, 86, 87, 93, 117, 171, 172, 173, **213**, 214, 234, 272, 274, 322, 327

H

Hétérogénéité
constitutive : 27, 279, 280, 285, 343, 366, 408, 437, 447, 476, 644
montrée : 476, 582, 643
Histoire
historiens : 190, 194, 195, 197, 313, 350, 362, 364, 502, 515, 611, 634
plan d'énonciation de l'histoire : 225, 229, 477, 485, 589
Homogénéité : 44, 49, 93, 120, 143, 160, 186
Homonyme : **186**, 223, 237, 251, 281, **328**

I

idéal du moi vs. moi-idéal : 325, 329, 331, 644
Idéologie
idéologie de l'artisanat populaire au XVIIIe siècle : **632**, 638, 640
infra-idéologique (Macherey) : 369, 373
interpellation idéologique : 303, 310, **312**, 316, 318, **330**, 331, 333, 336, 373, 446
théorie des idéologies : 106, 107, 146, 239, 270, 287, 315, 326
Imaginaire : 119, 188, 301, 303, 311, **326**, **331**, 450, 472, 474, 475, 576, 582, **644**, 648
Impossible (linguistique) : 35, 45, 231, 234, 328, 396
Inasserté : 31, **427**, 428, 430, 435, 437, 438, 440, 444, 446, 629
Inconscient : 369, 375, 378, 644
Interprétation
en analyse du discours : 194, 268, 274, 333, 446, 512, 519, 527, 536, 538, 632, 647
en psychanalyse : 327
philosophies de l'interprétation : 35
sémantique (Katz et Fodor) : 70, **76**, 395
syntaxique (vs. positions) : 28, 200, 207, 275, 386, 402, 406, **409**, 414, 417, **424**, 430, 519, 647

J

Jugement
du sujet-expert : 453, **466**, **468**, 471, 474, 480, 488, 490
plan d'énonciation du jugement : Voir Discours

L

Langue
lalangue : 273, **329**
langue (objet de connaissance) : 12, 26, **43**, 44, 61, 67, 108, 111, 112, **135**, 144, 150, 179, 193, 203, 229, 236, 260, 266, **269**, 279, 286, 290, 292, 295, 296, 297, 299, 309, 316, 321, 324, 329, 331, 334, 374, 390, 424, 461, 515
réel de la langue : Voir Réel
Lexis (Culioli) : 171, 175, 249, **254**, 262, 424, 430, 433, 535
Littéralisation (linguistique) : 45, 47, 113, 217, 231, **237**, 273, **328**
Littérature : 218, **220**, 224, 226, 229, 233, 375, 450, **509**
grise : 337

M

Marxisme : 96, 181, 280, **304**, 323, 331, 335, 340, 347, 350, **352**, 356, 361, 365, 378, 636, **645**
Matérialité
de la langue : 39, 68, 83, **87**, 89, 92, **150**, 155, 197, 203, 280, **292**, 462, 470, 471, 485
des rapports sociaux dans l'histoire : 150, **197**, 199, 200, 240, 270, 280, 358

discursive : 56, 88, **92**, 136, 144, 149, **150**, 195, 211, 462, 502
Méconnaissance : 310, 331, 378, 446, 450, 476
Métadonnées : **541**, 543, 561
Métaphore
effet métaphorique : 153, **155**, 183, 257
vs. métonymie : 321, 326, 331, 372, 373
Misérables (position discursive) : **589**, 594, 598, 600, 606, 610, 613, 615, 619, 624, 628, **632**, 634, 640
Mot (vs. signe) : **161**, 164, 170, 175, 178, **181**, 183, 184, 190, 198, 212

N

Narration
charnières narratives : **494**, 613, 619, 626, **628**, 631
focalisation narrative : 225, 226
plan d'énonciation du récit : 477, **483**, 486, 487, 490, 493, 589, 605, 614
Nominalisation : 408, **440**, 468, 488, 490, 538, 605, 608
Norme
a-normalité : 451, 454, 457, 466, 494, 505, 506, 555, **575**, 612, 613, 639, 640, **642**, 648
disparité des normes : 467, 576, 613, 637, 648
épistémologie normative : 46

O

Objet réel vs. objet de connaissance : 13, 44, **97**, 98, 99, 114, 116, 164, 208, 270, 273, 281, 292, 294, 296, 304, 313, 320, 324, 347, 374

P

Parcours (opération énonciative) : 256, 261, 263, 432, **433**, 442, 443, 629, 631
Performatif : 219, 273, **461**, 475, 546, 549, **580**, 589, 594, 597, 603, 610, 624, **643**, 647
Phrase : Voir Grammaire
Position
sociales : Voir rapports de production
Positions
discursives : **118**, 180, **182**, 185, **186**, 190, 199, 239, 486, 585, **587**, 588, 590, 594, 596, 610, 611, 612, 620
syntaxiques : 394, 409, **424**
Pouvoir
microphysique du pouvoir : 337, 349, **353**, 367, 458, 503, 611
pouvoir d'État : 31, 148, 184, 303, 337, 348, 349, 354
pouvoir-savoir : **343**, 346, 349, 365, 375, 449, **472**, 502, 506
rapports de pouvoir : 341, 342, 343, **352**
Pragmatique
fonctions pragmatiques : 546, **549**, 577, 584, 585, 586, 588, 603, 610, 643
pragmatique (théorie linguistique) : 91, 215, 221, 230, 236, 373, 394, 463, 580
Préconstruit : 31, 200, 264, 318, 383, **385**, 418, 420, 423, 424, **427**, **434**, 436, 437, **438**, 446, 450, 489, 494, 496, 506, 514, 537, 619, **629**, 630, 631, 632, 642, 648
vs. présupposé : 393
Production
mode de production : 101, 280, 296, 302, 303, 314, 324, 331, 349, 352, 355, 362, 364, 375, 379, 602, 636
modèle productif des pratiques : **100**, 334
production de subjectivités : 362
productivité : 101, **359**, 363
rapports sociaux de production : 357, **596**, 599, 603
reproduction : 31, **101**, 287, 300, **302**, 320, 339, 349, 352, **357**, 363, 370, 372, 503
Psychanalyse : 10, 20, 109, 325, 326, 327, 329, **331**, 336, 376, 644, 649

Q

-qu (morphème) : 430, 625, 629, 630
Quantifieur : 402, 407, 413, 414, **415**, 416, **418**, 421, 422

R

Rapport
configuration d'adresse du rapport : 452, **471**, 503, 507, 556, **578**, 580, 593, 602, **610**
ère du rapport : 452, 456
genre du rapport : 471, 502, **507**, 561, 576, 582, 609, 614, 638, 643, 644
rapport d'expertise : 466, 467, 471, 493, 506, 639
Récurrence (Épistémologie) : 17, 39, 387
Réel
objet réel : Voir Objet réel vs. objet de connaissance
réel de la langue : **43**, 273, 292, 294, 299, 308, **318**, 321, 324, 332, 334, 374, 390, 437, 462
Règle
de grammaire : *Voir* Grammaire
règles de dépendance entre énoncés (Pêcheux) : 167
règles de formation (Foucault) : 130, 131, 132, 140, 141, 144, 377
règles de projection : 74, 76, 77, 152, 160, 402
Relatives (propositions subordonnées) : 200, 286, 299, **384**, 386, 391, 393, 406, 423, 428, 430, 436, **630**, 631
Repérage (opération énonciative) : **248**, 259, 262, 429, 430, **435**, 444, 477, 478, 588
Représentation
linguistique (formulation) : 374, 396, 442, 462, 463, 474, 475, 481
logique : 17, **58**, 60, 62, 64, 69, 78, 346, 370, 388, **390**, 394

S

Segments répétés : 518, 537, 560, **577**
Sémantique
  domaines sémantiques : 150, 151, 159, 162, **177**, 182, **185**, 195, 425, 437
  mode sémantique de signifiance de la langue : 14, 49, 135, 212
  neutralité sémantique des transformations : 75, 77, 90
  sémantique des opérations (Culioli) : 247, 426, 443
  sémantique discursive : 151, 155, 174, **186**, 248, 260, **264**, 267, 291, 373, 395, 426, 428, **435**, **437**, 446
  sémantique formelle (linguistique) : 60, 71, **74**, **76**, 87, 152, 160, 180, 197, 240, 304
Sémiotique : Voir Signe
Signe
  différentiel : 14, 48, 62, 63, 78, 79, 134, 135, 158, 160, 161, 165, 173, 204, 212, 217, 251, 260
  mode sémiotique de signifiance de la langue : 45, 135, 151, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 173, 176, 177, 180, 212, 214, 243, 246, 250, 253, 257, 272, 477, 535
  représentationnel : 57, **58**, 59, 60, 61, 63, 67, 69, 71, 78, 79, 81
  signifiant : 20, 45, 62, 63, 64, 69, 79, 92, 320, 321, 325, **328**, 329, 371, 372, 374, 376
Spécificité : 517
  analyse des spécificités : 517, 527, 537, 599, 606, 620, 626
  indice de spécificité : **530**, 532
Statistiques : 177, **513**, 514, 517, 518, 520, 529, 532, 535, 649
Stratification
  déstratification : 176, 222, **232**, 234, 257, 258, 260, **271**, 374, 462, 464
  niveaux de la représentation linguistique : 45, 59, **79**, 89, 176, 207, 435, 461
Structuralisme : 19, 21, 44, 65, 75, **76**, 79, 80, 98, **110**, 112, 115, 214, 236, 245, 298, 307, 335
Subordonnées circonstancielles : 442, 618, 624
Sujet
  de l'idéologie : 32, 310, **311**, 318, 319, 325, 369, 375
  de l'inconscient : 310, 321, 325, 328, 369, 378
  dédoublement du sujet : 324, 326, 327, 330, 333, 462
  grammatical : 206, 208, 275, 327, 391
  philosophies du sujet : 21, 296
  sujet d'énonciation : Voir Énonciation
Symbolique : 15, 20, 34, 326, 327, 331, 644, 648

T

Texte
  composition textuelle : 539, 549, 576, 578, 584
  données textuelles : 512, **514**, 517, 518, 520, 521, 527, 528, 537, 539, 540, 553, 557
  textométrie : **518**
Thématisation (linguistique) : **430**, 438, 439, 441, 443, 469, 489, 619, 631
Transformation (grammaire générative) : 65, 71, 72, **73**, 77, 80, 90, 170, 397, 414, 441
  neutralité sémantique des transformations : Voir Sémantique
Type (logique) : **45**, 207

V

Valeur
  d'échange de la marchandise : 308
  du signe linguistique : 45, **62**, **157**, 165

ANNEXES

ANNEXE 1 : Le corpus de rapports d'expertise dans *Les Anormaux*

Extrait 1 : Affaire Denise Labbé – Jacques Algarron, Paris, 1956, (Bibliothèque de France, Factums, 16 Fm 1449), reproduit dans Foucault 1975, p. 3-5.

Les experts se trouvent évidemment mal à l'aise pour exprimer leur jugement psychologique sur A., étant donné qu'ils ne peuvent prendre parti sur la culpabilité morale de celui-ci. Toutefois, on raisonnera dans l'hypothèse où A. aurait exercé sur l'esprit de la fille L., d'une manière quelconque, une influence qui aurait conduit celle-ci au meurtre de son enfant. Dans cette hypothèse donc, voici comment nous nous représenterions les choses et les acteurs. A. appartient à un milieu peu homogène et socialement mal établi. Enfant illégitime, il a été élevé par sa mère, n'a été reconnu que très tardivement par son père, et s'est alors trouvé des demi-frères sans qu'une véritable cohésion familiale puisse s'établir. D'autant plus que, le père mort, il s'est retrouvé seul avec sa mère, femme de condition assez trouble. Malgré tout, il a été appelé à faire des études secondaires, et ses origines ont pu peser un peu sur son orgueil naturel. Les êtres de son espèce ne se sentent, en somme, jamais très bien assimilés au monde où ils sont parvenus ; d'où leur culte pour le paradoxe et pour tout ce qui crée du désordre. Dans une ambiance d'idées un peu révolutionnaires – ils se sentent moins dépaysés que dans un milieu et dans une philosophie compassés. C'est l'histoire de toutes les réformes intellectuelles, de tous les cénacles ; c'est celle de Saint-Germain-des-Prés, de l'existentialisme, etc. Dans tous les mouvements, des personnalités véritablement fortes peuvent émerger, surtout si elles y ont conservé un certain sens de l'adaptation. Elles peuvent ainsi parvenir à la célébrité et fonder une école stable. Mais nombre ne peuvent s'élever au-delà de la médiocrité et cherchent à attirer l'attention par des extravagances vestimentaires, ou bien encore par des actes extraordinaires. On trouve chez eux de l'alcibiadisme et de l'érostratisme. Ils n'en sont plus évidemment à couper la queue de leur chien ou à brûler le temple d'Éphèse, mais ils se laissent parfois corrompre par la haine de la morale bourgeoise, au point d'en renier les lois et d'aller jusqu'au crime pour enfler leur personnalité, d'autant plus que cette personnalité est originellement plus falote. Naturellement, il y a dans tout cela une certaine dose de bovarysme, de ce pouvoir départi à l'homme de se concevoir autre qu'il n'est, surtout plus beau et plus grand que nature. C'est pourquoi A. a pu se concevoir comme un surhomme. Le curieux, d'ailleurs, c'est qu'il ait résisté à l'influence militaire. Lui-même disait que le passage à Saint-Cyr formait les caractères. Il semble pourtant que l'uniforme n'ait pas beaucoup normalisé l'attitude d'Algarron. D'ailleurs, il était toujours pressé de quitter l'armée pour aller à ses fredaines. Un autre trait psychologique de A., c'est le donjuanisme. Il passait littéralement toutes ses heures de liberté à collectionner les maîtresses, en général faciles comme la fille L. Puis, par une véritable faute de goût, il leur tenait des propos qu'elles étaient en général,

de par leur instruction première, peu aptes à comprendre. Il avait plaisir à développer devant elles des paradoxes "hénaurmes", suivant l'orthographe de Flaubert, que certaines écoutaient bouche bée, d'autres d'une oreille distraite. De même qu'une culture trop précoce pour son état mondain et intellectuel avait été peu favorable à A., la fille L. a pu lui emboîter le pas, de façon à la fois caricaturale et tragique. Il s'agit d'un nouveau degré inférieur de bovarysme. Elle a mordu aux paradoxes de A., qui l'ont en quelque sorte intoxiquée. Il lui semblait parvenir à un plan intellectuel supérieur. A. parlait de la nécessité pour un couple de faire en commun des choses extraordinaires, pour se créer un lien indissoluble : tuer, par exemple, un chauffeur de taxi ; supprimer un enfant pour rien ou pour se prouver sa capacité de décision. Et la fille L. a décidé de tuer Catherine. Telle est du moins la thèse de cette fille. Si A. ne l'accepte pas complètement, du moins ne la repousse-t-il pas tout à fait, puisqu'il admet avoir développé devant elle, peut-être imprudemment, les paradoxes dont elle a pu faire, faute d'esprit critique, une règle d'action. Ainsi, sans prendre parti sur la réalité et le degré de culpabilité de A., nous pouvons comprendre comment son influence sur la fille L. a pu être pernicieuse. Mais la question pour nous est surtout de rechercher et de dire quelle est, au point de vue pénal, la responsabilité de A. Nous demandons encore instamment qu'on ne se méprenne pas sur les termes. Nous ne cherchons pas quelle est la part de responsabilité morale de A. dans les crimes de la fille L. : cela, c'est l'affaire des magistrats et des jurés. Nous recherchons simplement si, médico-légalement, ses anomalies de caractère ont une origine pathologique, si elles réalisent un trouble mental suffisant pour atteindre la responsabilité pénale. La réponse sera bien entendu négative. A. a évidemment eu tort de ne pas s'en tenir au programme des écoles militaires et, en amour, aux escapades de week-end, mais ses paradoxes n'ont pourtant pas valeur d'idées délirantes. Bien entendu, si A. n'a pas simplement développé devant la fille L., de façon imprudente, des théories trop compliquées pour elle, s'il l'a intentionnellement poussée au meurtre de l'enfant, soit pour être éventuellement débarrassé de celui-ci, soit pour se prouver sa puissance de <persuasion>, soit par pur jeu pervers comme Don Juan dans la scène du pauvre, sa responsabilité reste toujours entière. Nous ne pouvons pas présenter autrement que sous cette forme conditionnelle des conclusions qui peuvent être attaquées de tous les côtés, dans une affaire où nous risquons de nous entendre accuser d'outrepasser notre mission et d'empiéter sur le rôle du jury, de prendre parti pour ou contre la culpabilité proprement dite de l'inculpé, ou encore de nous entendre reprocher un laconisme excessif, si nous avions sèchement dit ce qui, au besoin, aurait suffi : à savoir que A. ne présente aucun symptôme de maladie mentale et que, d'une façon générale, il est pleinement responsable.

Extrait 2 : conclusion des examens médico-psychologiques de trois détenus à Fleury-Mérogis en 1973 pour chefs de vol et de chantage, reproduit dans Foucault 1975, p. 6 (il s'agit du premier, désigné par X).

Intellectuellement, sans qu'il soit brillant, il n'est pas stupide ; il enchaîne bien ses idées et a bonne mémoire. Moralement, il est homosexuel depuis l'âge de douze ou treize ans, et ce vice n'aurait été qu'une compensation, au début, aux moqueries qu'il essuyait alors qu'enfant, élevé par l'assistance publique, il se trouvait dans la Manche. Peut-être, son allure efféminée a-t-elle aggravé cette tendance à l'homosexualité, mais c'est l'appât du gain qui a amené X. au chantage. X. est totalement immoral, cynique, voire même bavard. Il y a trois mille ans, il aurait certainement habité Sodome et les feux du ciel l'auraient très justement puni de son vice. Il faut bien reconnaître que Y. aurait mérité la même punition.

Car enfin il est âgé, relativement riche, et n'avait rien d'autre à proposer à X. que de l'installer dans une boîte d'invertis, dont il aurait été le caissier, se remboursant, au fur et à mesure, de l'argent investi dans cet achat. Cet Y., successivement ou simultanément amant ou maîtresse, on ne sait pas, de X., incite au mépris et au vomissement. X. aime Z. Il faut avoir vu l'allure efféminée de l'un et de l'autre pour comprendre qu'un tel mot puisse être employé, quand il s'agit de deux hommes tellement efféminés que ce n'est plus Sodome, mais Gomorrhe, qu'ils auraient dû habiter.

Extrait 3 : conclusion des examens médico-psychologiques de trois détenus à Fleury-Mérogis en 1973 pour chefs de vol et de chantage, reproduit dans Foucault 1975, p. 6 (il s'agit du second, désigné par Z).

C'est un être assez médiocre, opposant, ayant bonne mémoire, enchaînant bien ses idées. Moralement, c'est un être cynique et immoral. Il se vautre dans le stupre, il est manifestement fourbe et réticent. Il faut littéralement pratiquer une maiotique à son égard. Mais le trait le plus caractéristique de son caractère semble être une paresse dont aucun qualificatif ne saurait donner une idée de son importance. Il est évidemment moins fatigant de changer des disques dans une boîte de nuit et d'y trouver des clients, que de véritablement travailler. Il reconnaît d'ailleurs qu'il est devenu homosexuel par nécessité matérielle, par appât du gain, et que, ayant pris goût à l'argent, il persiste dans cette façon de se conduire (…) Il est particulièrement répugnant.

Extrait 4 : Affaire Georges Rapin, années 1960, reproduit dans Foucault 1975, p. 18.

À côté du désir d'étonner, le goût de dominer, de commander, d'exercer sa puissance (qui est une autre manifestation de l'orgueil) apparut très tôt chez R., qui dès son enfance tyrannisait ses parents en faisant des scènes à la moindre contrariété et qui, au lycée déjà, essayait d'entraîner ses camarades à sécher des cours. Le goût des armes à feu et des voitures, la passion du jeu ont été également, chez lui, très précoces. Au lycée, il exhibait déjà des revolvers. Chez Gibert, on le trouve en train de jouer avec un pistolet. Plus tard, il collectionnait les armes, il en empruntait, il en trafiquait et jouissait de cette sensation rassurante de puissance et de supériorité que donne aux faibles le port d'une arme à feu. De même les motocyclettes, puis les voitures rapides, dont il paraît avoir fait une grande consommation et qu'il conduisait toujours le plus vite possible, contribuaient à satisfaire, très imparfaitement d'ailleurs, son appétit de domination.

ANNEXE 2 : Analyses factorielles des correspondances

Graphique 1 : Analyse factorielle des correspondances formes graphiques × thèmes

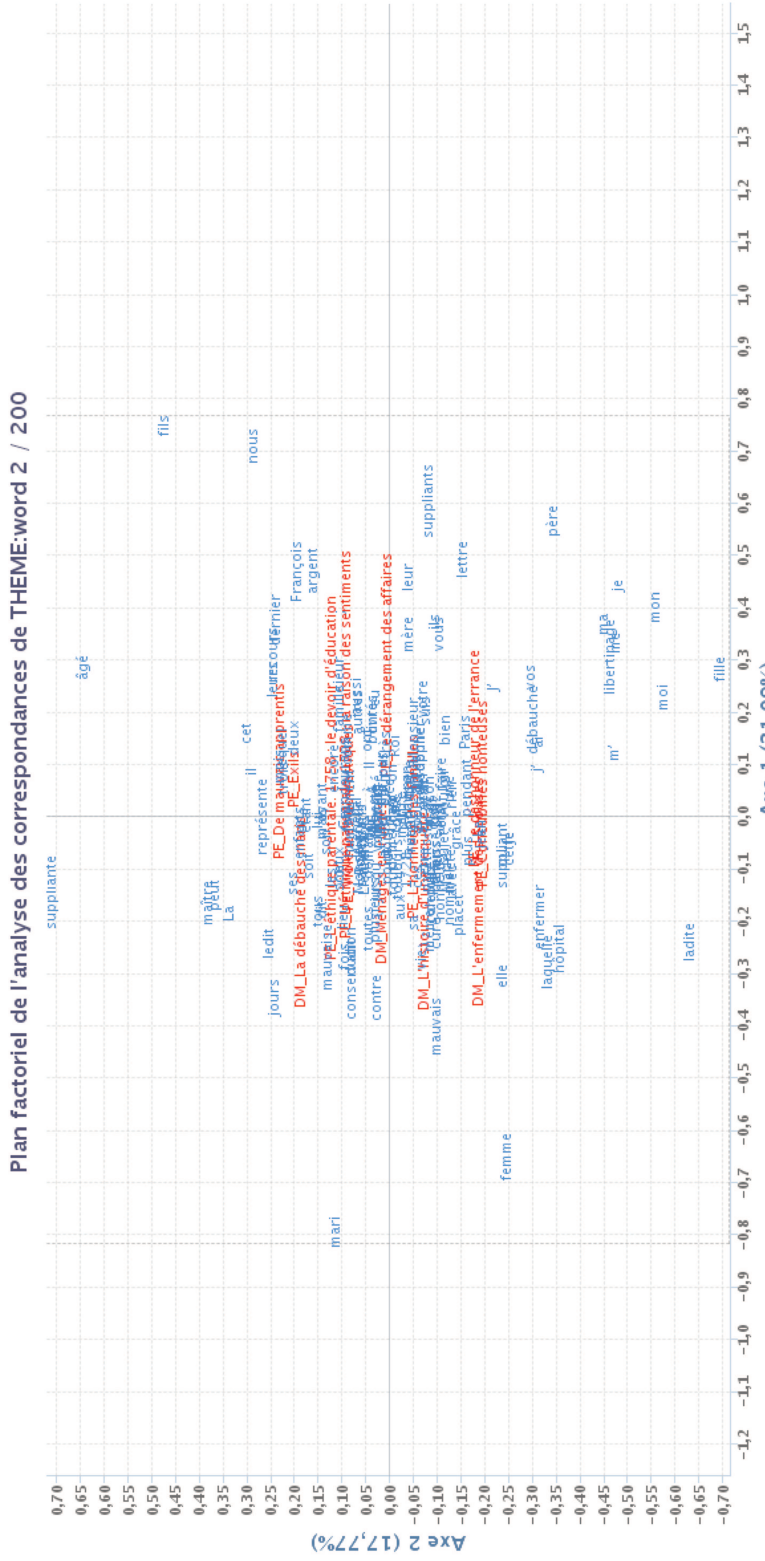

*Graphique 2 : Analyse factorielle des correspondances lemmes × type de *

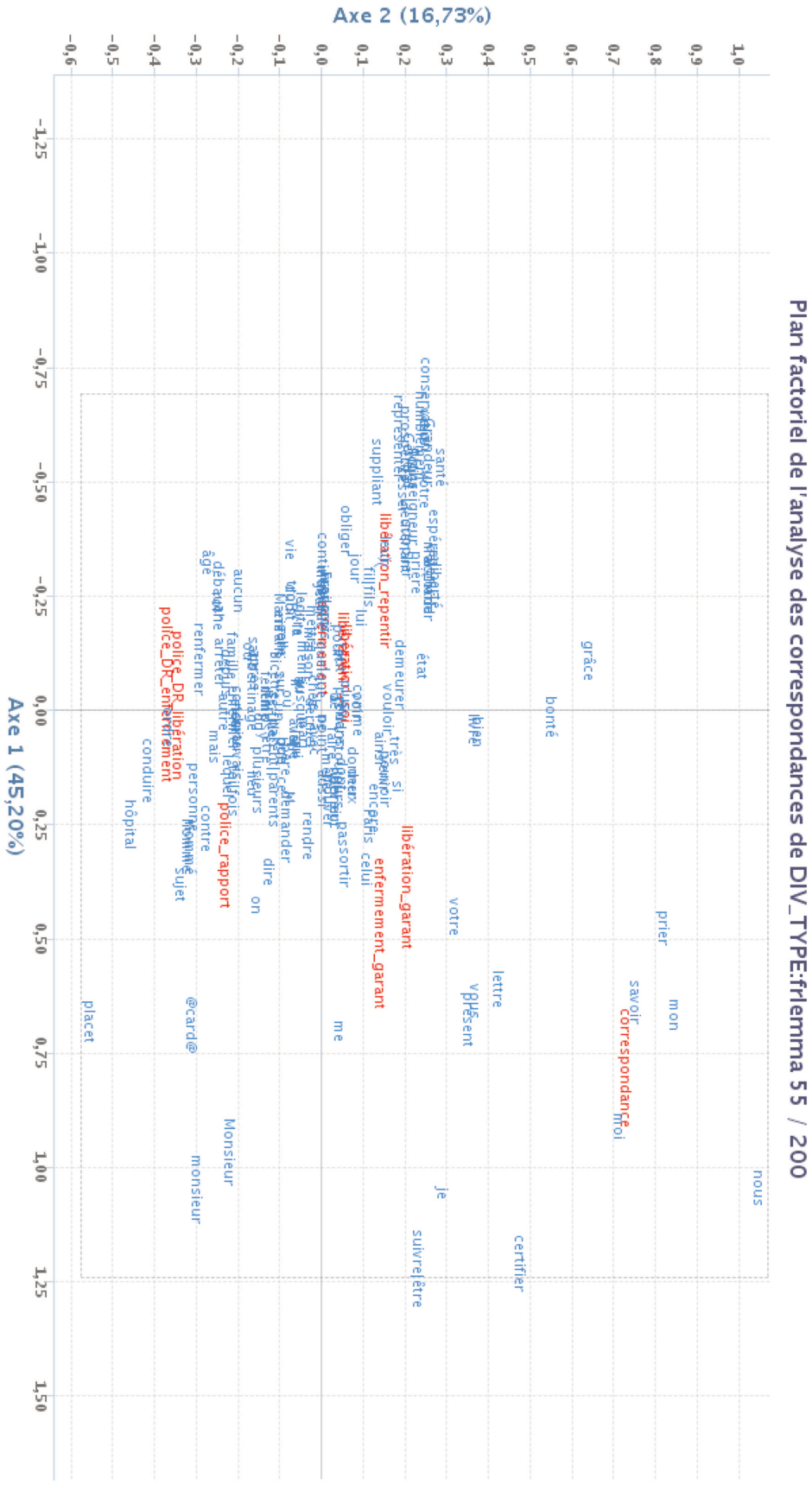

*Graphique 3 : Analyse factorielle des correspondances étiquettes syntaxiques × type de *

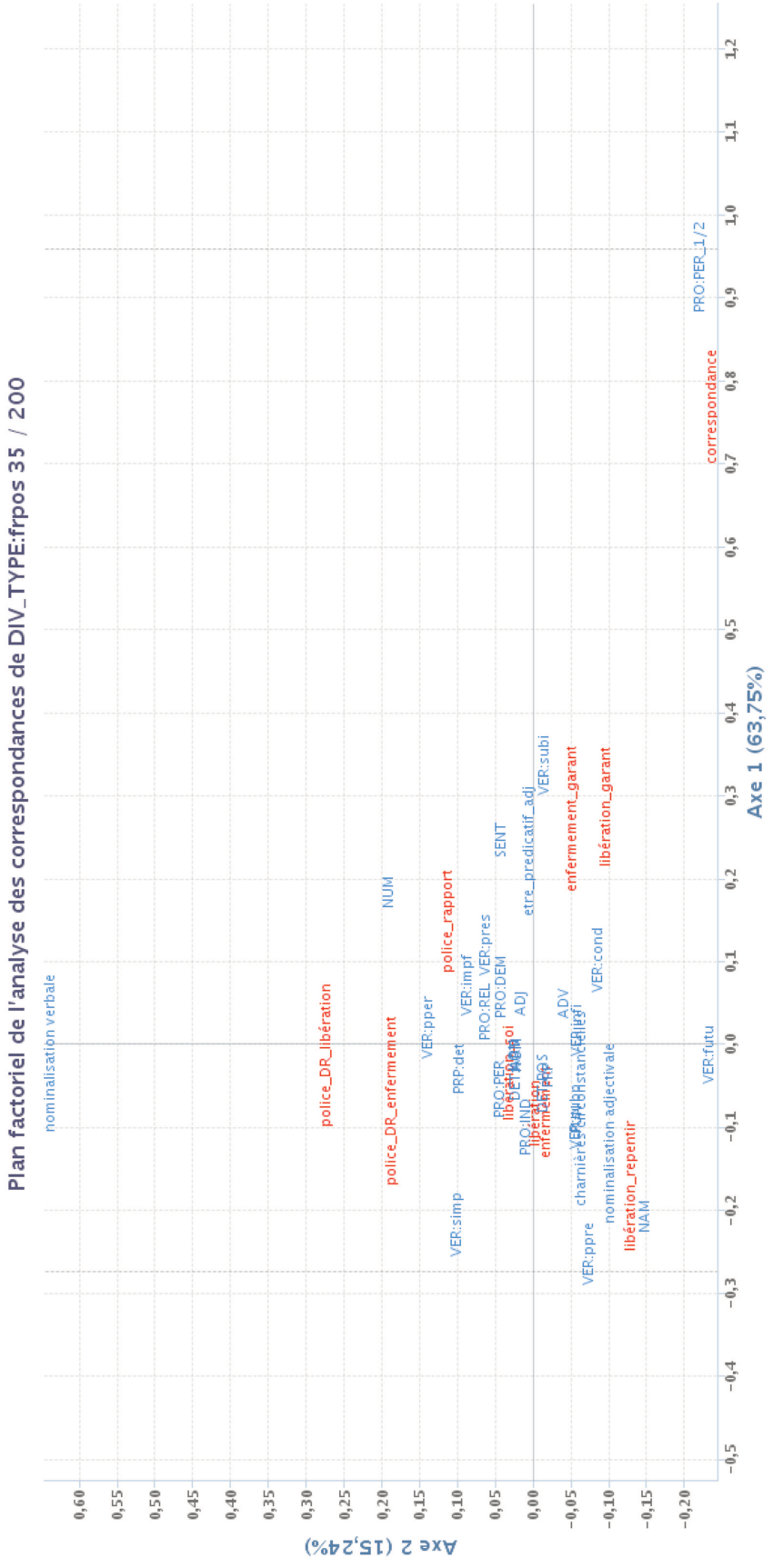

Table des illustrations

FIGURE 1. LES PRATIQUES....100
FIGURE 2 SCHEMA DES TROIS GENERALITES DE LA PRATIQUE THEORIQUE....109
FIGURE 3 LES TROIS INSTRUMENTS DU PROGRAMME THEORIQUE DE PECHEUX....110
FIGURE 4 : SCHEMA DE L'ARGUMENTATION AAD SELON BORILLO-VIRBEL 1977....193
FIGURE 5. REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA DECOMPOSITION EN MATRICES COLONNE × LIGNES....524
FIGURE 6. PROBABILITES THEORIQUES DE TIRER K OCCURRENCES AU HASARD EN FONCTION DE LA FREQUENCE K POUR UNE VALEUR FIXEE DES PARAMETRES T, T, F (LAFON 1980)....530
FIGURE 7. EXPANSIONS DES COOCCURRENTS (LAFON 1981)....531
FIGURE 8. SPECTRE LEXICAL HIERARCHIQUE DES COOCCURRENTS D'UNE FORME (LAFON 1981)....532
FIGURE 9. UNE PAGE DE L'EDITION GALLIMARD DU DESORDRE DES FAMILLES....541
FIGURE 10. UN PREMIER JEU DE BALISES CLASSIQUE....545
FIGURE 11. EXEMPLE D'UN AJOUT NON-SIGNE AU TEXTE D'UN PLACET.....547
FIGURE 12. CERTAINS TEXTES DIFFICULTUEUX REDIGES PAR LA POLICE....548
FIGURE 13. UN EXEMPLE DE NOS FICHIERS XML TELS QU'ILS APPARAISSENT DANS LA FENETRE DU LOGICIEL OXYGEN XML EDITOR.....551
FIGURE 14. REPARTITION DU NOMBRE DE MOTS PAR TEXTE....554
FIGURE 15. INDEX HIERARCHIQUE DU CORPUS POUR L'UNITE TEXTUELLE LEMME....556
FIGURE 16. INDEX HIERARCHIQUE DES LEMMES AYANT LA PROPRIETE D'ETRE DES NOMS COMMUNS....557
FIGURE 17. INDEX HIERARCHIQUE DES LEMMES AYANT LA PROPRIETE D'ETRE DES ADJECTIFS....559
FIGURE 18. TABLEAU DES FORMES COOCCURRENTES DU LEMME "MAUVAIS" (EXTRAIT)....560
FIGURE 19. DIMENSIONS DE LA PARTITION DU CORPUS DESORDRE SELON L'ATTRIBUT "THEME" DE LA STRUCTURE TEXT....562
FIGURE 20. AFC FORME GRAPHIQUE × THEME (FMIN = 2), A RETROUVER EN ANNEXE....564
FIGURE 21. VALEURS PROPRES DES MATRICES DECOMPOSANT L'ECART A L'INDEPENDANCE DANS L'AFC CI-DESSUS....564
FIGURE 22. TABLEAU DES COOCCURRENTS DE LA FORME "FAMILLE" CLASSSES PAR INDICE DE SPECIFICITE (EXTRAIT)....568
FIGURE 23. TABLEAU DES COOCCURRENTS DE LA FORME "ENFANTS" (EXTRAIT)....572
FIGURE 24. SEGMENTS REPETES DU CORPUS DESORDRE CLASSES PAR FREQUENCE (LE TRAMEUR)....578
FIGURE 25. SEGMENTS REPETES DU CORPUS DESORDRE CLASSES PAR LONGUEUR ET FREQUENCE (LE TRAMEUR)....579
FIGURE 26. PORTION DE L'INDEX HIERARCHIQUE DES LEMMES DU CORPUS CONCERNANT LES VERBES AU PRESENT....583
FIGURE 27. PARTITION DU CORPUS SELON LES 10 VALEURS DE LA BALISE <DIV>....585
FIGURE 28. AFC SELON LA PROPRIETE CATEGORIE SYNTAXIQUE × DIV (FMIN=35). À RETROUVER EN ANNEXE POUR PLUS DE LISIBILITE.....587
FIGURE 29. DENDOGRAMME REPRESENTANT LA CAH DU TABLEAU DE CONTINGENCE PARTIES DU DISCOURS × TYPE DE <DIV>....591
FIGURE 30. ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES LEMME × TYPE DE <DIV> (FMIN = 55) À RETROUVER EN ANNEXE POUR PLUS DE LISIBILITE....593
FIGURE 31. DENDOGRAMME REPRESENTANT LA CAH DU TABLEAU DE CONTINGENCE LEMMES × TYPES DE <DIV>....595
FIGURE 32. PORTION DE L'INDEX HIERARCHIQUE DU SOUS-CORPUS "SIGNATURES" CORRESPONDANT AUX NOMS DE METIERS ET FONCTIONS....597
FIGURE 33. SPECIFICITES LEXICALES DE LA PARTIE "ENFERMEMENT_GARANT"....600
FIGURE 34. PORTION DE L'INDEX HIERARCHIQUE DU CORPUS REDUITE AUX NOMS DE METIER ET FONCTIONS (EXTRAIT)....601
FIGURE 35. ANALYSE DES SPECIFCITES DES EMPLOIS PREDICATIFS DE ETRE SELON LA PROPRIETE "TYPE" DE LA BALISE <DIV>....606
FIGURE 36. LES LEMMES COOCCURRENTS DROITS (DISTANCE MAX 5) DE ETRE PREDICATIF + ADJ.....607
FIGURE 37. PORTION DE L'INDEX HIERARCHIQUE DES FORMES GRAPHIQUES DU CORPUS REDUIT AUX NOMINALISATIONS VERBALES....609
FIGURE 38. INDEX HIERARCHIQUE DES PARTIES DU DISCOURS DANS LE CORPUS....614
FIGURE 39. LEMMES COOCCURRENTS DES FORMES COMPOSEES (VER:PPER) DANS LE CORPUS....617
FIGURE 40. ANALYSE DES SPECIFICITES DES DU PARTICIPE PRESENT SELON LES PARTIES DU CORPUS REPRESENTANT LA DEMARCHE....620
FIGURE 41. ANALYSE DES SPECIFICITES DE L'ETIQUETTE [CHARNIERES CIRCONSTANCIELLES] DANS LES PARTIES DU CORPUS DEFINIES PAR L'ATTRIBUT "TYPE" DE <DIV>....627

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE 9

1. Lire Foucault et Pêcheux ensemble aujourd'hui. Une problématisation triple et son actualité .. 9
1.1. Discours et langage : entre langue et parole 13
1.2. Discours et histoire : entre science et savoir, entre exploitation et domination 16
1.3. Discours et sujet, entre support et sujétion 19
2. L'énonciation : une lecture symptômale 22
2.1. L'obstacle sur le terrain de la linguistique : « pour ou contre Saussure ? » 26
2.2. L'obstacle sur le terrain de l'histoire et des sujets historiques : « pour ou contre Althusser ? » 29
2.3. L'obstacle sur le terrain du sujet singulier, et partant, de la sexualité et du désir : « pour ou contre Lacan ? » 33
3. Le dispositif de la thèse : de l'épistémologie à l'expérimentation en analyse du discours 37

TOME 1 41

LANGUE ET DISCOURS : LE FONCTIONNEMENT LINGUISTIQUE DU DISCOURS ECLAIRE PAR L'ENONCIATION 41

INTRODUCTION 43
PREMIERE PARTIE. UN OBSTACLE EPISTEMOLOGIQUE : L'OPPOSITION ENTRE PECHEUX ET FOUCAULT SUR LE STATUT DE LA LANGUE 53
Chapitre I. Une « séquence linguistique » chez Foucault : de l'objet d'une histoire des sciences à l'obstacle pour une archéologie du savoir. 55
1. Langage, langue et discours comme objets d'une archéologie des idées linguistiques 56
2. Ordre, signe, sens : la configuration classique du Discours au sein d'un jeu d'écho avec la « mutation actuelle » de la linguistique 58
2.1. Une théorie représentationnelle du signe 58
2.2. La Grammaire Générale, une sémantique 60
2.3. La surprenante analogie foucaldienne : de la grammaire générale à Saussure 61
2.4. La réintroduction d'une forme de discontinuité 64
2.5. Superpositions dans la « mutation actuelle » de la linguistique 65
3. De la Grammaire générale à la grammaire générative ? 67
3.1. La grammaire générale : le discours sans langue, pur fonctionnement du langage 67
3.2. Les deux étages de la grammaire 68
3.3. Le livre de La Linguistique cartésienne au cœur du dispositif d'écho 70
3.4. D'une grammaire transformationnelle l'autre 71
4. La sémantique linguistique : un désir qui n'a pas épargné Foucault 73
4.1. La question sémantique : proximité et différences 73
4.2. Une confusion qui révèle la tension d'un sémantisme implicite dans la théorie standard 76
4.3. Le malentendu sur le « signe » : la grammaire plutôt que la langue 78
4.4. L'« activité créatrice » du « sujet parlant » :vers une théorie du sens 80
5. La fascinante « linguistique pure », « contre-science » pour les sciences humaines 81
5.1. Une linguistique pure… 81
5.2. …au service de l'analyse des représentations… 82
5.3. …Jouant le rôle de contre-science 84
6. *L'Archéologie du savoir,* une mise à l'écart radicale de la linguistique 84
6.1. Le rejet de la linguistique pour penser le discours 85
6.2. La centralité de la matérialité discursive pour saisir l'historicité des discours 87
7. Conclusion : la rencontre éludée avec Saussure 90
7.1. Le « sens » au centre de la « séquence linguistique » 90
7.2. Saussure et la matérialité de la langue : une élusion ? 92
Chapitre II. La langue comme (simple) instrument d'une pratique théorique (Pêcheux : 1966-1969) 95
1. L'intervention de Pêcheux en sciences sociales : une « pratique théorique » au cœur de la psychologie sociale 95
1.1. La connaissance comme pratique 96
1.2. Les idéologies théoriques et la coupure épistémologique 98
2. La fonction « idéologique » des « sciences sociales » et son renversement attendu 100
2.1. Le modèle « productif » de la pratique 100
2.2. De la commande sociale à son recouvrement 102
2.3. Les sciences sociales comme « techniques » sociales 103

2.4. Le programme d'un retournement théorique des sciences sociales 105
2.5. Susciter la « coupure épistémologique » au cœur du camp adverse 107
3. La linguistique comme instrument de lutte sur le terrain des sciences sociales..... 108
4. La langue dans L'Analyse automatique du discours : de l'outil d'une critique de l'analyse de contenu au point d'appui d'une théorie du discours..... 111
4.1. La « coupure saussurienne » : critique des notions de texte et de sens 111
4.2. La critique de l'« analyse de contenu » 114
4.3. La nécessité de distinguer langue et discours..... 116
4.4. Pour une théorie double du fonctionnement de la langue et du discours 117
4.5. Vers un système du discours ?..... 120
DEUXIEME PARTIE. DES *SYSTEMES* DISCURSIFS ? LA DOUBLE IMPASSE 123
Chapitre III. Les formations discursives foucaldiennes comme « systèmes de dispersion » pour penser le discours, la théorie impossible 125
1. Aller : la « formation discursive » un concept-limite d'« unité du discours »..... 126
1.1. Une démarche négative : la critique des « unités » traditionnelles 126
1.2. La formation discursive..... 127
1.3. Le profil hétérogène d'une formation discursive : quatre dimensions 128
1.4. Les règles de formation : un attelage hétérogène 130
1.5. Résistance de la formation discursive à la formalisation 131
2. Retour : l'« énoncé » et son unité linguistique implicite..... 132
2.1. La démarche négative encore : ce que l'énoncé n'est pas..... 133
2.2. La « fonction énonciative » et son appui sur le concept de signe..... 134
2.3. La jonction entre les modalités de la fonction énonciative et les dimensions de la formation discursive : parachèvement ou tautologie ? 136
3. Les pratiques, « clef de voute » autant que « point de fuite » de *l'Archéologie du savoir* 139
3.1. L'historicité des pratiques : articuler discursif et extra-discursif en système ?..... 140
3.2. La tentative que constitue l'investigation de la relation entre pratiques « primaires » et « secondaires » 141
3.3. L'instabilité des concepts d'« a priori historique » et d'« archive » 143
3.4. La lecture sévère des althussériens et la rature des « formations discursives » 145
Chapitre IV. « AAD69 » : l'inatteignable homogénéité 149
1. Deux fonctionnements, deux niveaux d'unités différents 150
1.1. Le processus discursif : la « composition » des conditions de production avec la langue..... 150
1.2. L'irréductibilité formelle des ordres du discours et de la langue : deux niveaux d'unités..... 152
2. La « paraphrase discursive », structure de l'ordre du discours..... 153
2.1. La surface discursive, corpus structuré par des « effets métaphoriques » 153
2.2. L'hypothèse de la synonymie contextuelle en appui sur la « valeur » saussurienne..... 156
2.3. La reconfiguration de la notion de contexte au seuil de la langue et du discours 158
2.4. La distinction entre Pêcheux et les approches dans le sillage de Harris..... 162
2.5. Les signes comme base matérielle du processus discursif..... 164
3. Un concept *discursif* de la dépendance entre énoncés 166
3.1. Dépendances logico-rhétoriques entre phrases (φ) 166
3.2. Dépendances au sein de la phrase complexe (δ)..... 167
3.3. La construction d'un graphe de relations..... 168
4. Le calcul mettant au jour les familles paraphrastiques à partir des énoncés élémentaires..... 170
4.1. Une syntaxe minimale de la phrase simple..... 170
4.1. L'enregistrement syntaxique de ce qui n'est que la base linguistique des processus discursifs 172
4.2. La forme de l'énoncé élémentaire et son codage 174
4.3. Le calcul des distances sémantiques : un score issu de pondérations 175
4.4. L'établissement des domaines sémantiques en fonction d'un seuil statistique de pertinence... 177
4.5. Conséquence : la représentation des synonymies contextuelles..... 178
5. Que « les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient » 181
5.1. Des domaines sémantiques aux formations discursives..... 181
5.2. Un contextualisme des formations discursives ?..... 182
5.3. L'enjeu politique : départir les homonymes des synonymes (l'exemple du mot « lutte »)..... 184
5.4. Faire coïncider un processus discursif avec un sujet historique : la condition d'homogénéité des conditions de la production 186
6. La crise d'AAD69 : du corpus à l'énonciation..... 187
6.1. Définir les conditions homogènes de production du discours : dispositif expérimental ou archives 188
6.2. L'interface discours/histoire : la critique de Borillo et Virbel, l'inquiétude des historiens 191
6.3. Pourquoi une analyse linguistique du discours ? Vers l'insu du discours..... 194
6.4. Le retour du sujet : les introuvables « conditions historiques homogènes » et les « coups de pouce » de l'interprétation..... 197
TROISIEME PARTIE. PROPOSITION : PENSER L'ENONCIATION AVEC MICHEL FOUCAULT ET MICHEL PECHEUX 203

Chapitre V. Foucault et le cas « littérature », une voie sauvage vers l'énonciation *211*
1. De la langue au discours : une réduction 212
1.1. Le discours saisi par opposition à la grammaire : la réduction de l'infini au fini 213
1.2. L'immanence de la réduction de la langue en discours 214
1.3. La constitution immanente de l'« extralinguistique » 216
2. L'extralinguistique : de la littérature au discours en général par un raisonnement *a fortiori* 218
2.1. La littérature, cas critique de fonctionnement de l'extralinguistique 218
2.2. Du cas critique au cas général : le raisonnement a fortiori 222
2.3. Du sujet de l'énonciation derrière le « sujet parlant » 229
3. Qu'*une forme* suffit à tracer la « ligne de l'énonciation impossible » 231
3.1. La matérialité linguistique porte les traces de l'énonciation 231
3.2. Ce que les formes de langue disent sans le dire 233
3.3. Foucault et le « linguistique » de l'énonciation 236
Chapitre VI. Pêcheux, une conversion à la linguistique et à l'énonciation *239*
1. Que la « conversion de la langue en discours » ne peut pas être une « utilisation » 241
1.1. L'illusion « idéaliste » de concevoir le sujet de l'énonciation comme sujet plein, « utilisateur » de la langue 242
1.2. Pêcheux, sensible aux tensions internes à l'œuvre de Benveniste 244
2. Des formes…aux opérations : l'appui sur la « sémantique formelle » de Culioli 246
2.1. La critique des positions d'AAD69 246
2.2. L'apport culiolien : la notion d'opération comme socle d'une « sémantique formelle » 248
3. L'énoncé élémentaire comme *lexis* 251
3.1. Insuffisances dans la structure de l'énoncé élémentaire : « ADV », « p », « D » 251
3.2. La réforme du schéma de l'énoncé élémentaire : l'appui sur la notion de lexis 253
3.3. Les enjeux épistémologiques du cadre des opérations : une théorie non-positionnelle et déstratifiée de la langue 257
3.4. Vers une nouvelle forme de codage pour l'enregistrement des énoncés élémentaires ? 259
4. L'impossible coïncidence entre sémantique formelle et sémantique discursive 261
4.1. La détermination comme opération relevant du sujet de l'énonciation 261
4.2. Le hiatus conceptuel entre sémantique formelle et sémantique discursive révélateur de l'« hétérogénéité constitutive » du discours 264
4.3. Les formations discursives comme point de glissement : vers un retour « énonciatif » à Foucault ? 266
CONCLUSION PROVISOIRE 269

TOME 2 277

LES FONCTIONS HISTORIQUES DU DISCOURS : NORME ET IDEOLOGIE 277

INTRODUCTION 279
QUATRIEME PARTIE. UN OBSTACLE EPISTEMOLOGIQUE ENTRE FOUCAULT ET PECHEUX : POUR OU CONTRE ALTHUSSER ? 283
Chapitre VII. Pêcheux et la fonction idéologique du discours, de la fidélité à la démarcation par rapport à Althusser *285*
1. Le rôle crucial de l'« autonomie relative » de la langue dans le conflit des idéologies théoriques autour de la sémantique 288
1.1. La question « brûlante » de la sémantique ou le danger du recouvrement de la coupure saussurienne 289
1.2. Une stratégie subtile de renversement : la bataille autour de la sémantique comme indice de la « configuration épistémique » de la linguistique 291
1.3. Les options idéologiques conduisant au recouvrement de la « configuration épistémique » de la linguistique 294
1.4. Le coup d'estoc argumentatif : le projet d'une sémantique linguistique amenée à la contradiction avec la scientificité (matérialiste) de la linguistique 295
1.5. L'idéologie au prisme de la langue 297
2. Althusser et l'idéologie dans le système *modal* des pratiques : quid de la langue ? 300
2.1. Ce que « représente » l'idéologie : le travail althussérien sur les définitions marxistes 301
2.2. Le procès de reproduction des conditions de la production 302
2.3. L'« autonomie relative » de la pratique idéologique au sein du mode de production 303
2.4. La systématicité « modale » des pratiques en appui sur le concept de « causalité structurale » 305
2.5. Quelle place pour le réel de la langue dans le modèle marxiste des pratiques ? 308
3. Le miroir de l'interpellation : du non-sujet de l'idéologie au sujet divisé par l'inconscient 311
3.1. Que l'idéologie interpelle les individus en sujets 311
3.2. L'historicité du sujet sous l'idéologie : comment lire la thèse selon laquelle « l'histoire est l'histoire des sociétés de classe » ? 312
3.3. Le basculement : l'« automate » althussérien 314
3.4. La fortune paradoxale d'une thèse antilinguistique 315

3.5. Le modèle de l'inconscient : penser l'interpellation comme méconnaissance et comme évidence 316
3.6. La double fidélité impossible de Pêcheux 319
4. Paul Henry, qu'il y a l'inconscient et la langue : l'appui linguistique à Lacan..... 320
4.1. La forme idéologique de l'individu-sujet sous les auspices de la continuité entre individu et sujet 321
4.2. L'effet de la linguistique sur la représentation du sujet : que la continuité se mue en non-coïncidence sous la forme du dédoublement 324
4.3. Le triple nouage des sujets à l'aune de l'écriture linguistique..... 326
4.4. La lecture de la métaphore althussérienne comme une métonymie..... 331
4.5. Pêcheux et Henry : une démarcation par rapport à l'althussérisme en direction d'une analyse du discours 333
4.6. Vers Foucault ?..... 336
Chapitre VIII. Foucault et les exigences de l'histoire : les normes plutôt que l'idéologie.....339
1. L'idéologie comme repoussoir 342
1.1. Le « pouvoir-savoir » plutôt que l'idéologie et la science 342
1.2. La démarcation foucaldienne par rapport aux quatre schémas théoriques du marxisme : contre le « discours bavard » de l'idéologie 345
1.3. Contre les schémas de l'« appropriation », de la « localisation », et de la « reproduction »..... 347
1.4. Le problème de la rémanence d'un marxisme « brisé » dans le discours foucaldien..... 350
2. Que « les rapports de pouvoir sont aussi profonds que les rapports de production » : sur-marxisme ou antimarxisme ? 352
2.1. La topique « renversée » au profit de la « microphysique » du pouvoir 352
2.2. Quand Marx pointe les limites du marxisme : limites de l'« appropriation » du pouvoir 354
2.3. Limites de la « localisation » du pouvoir..... 355
2.4. Limites de la « reproduction »..... 357
2.5. L'historicité propre des disciplines 359
3. L'historicité comme exigence critique : une démarcation a-marxiste..... 361
3.1. L'« amphibologie » du concept de production et les tentatives pour la résorber..... 361
3.2. Défendre la démarcation foucaldienne : le hiatus de l'historicité..... 363
3.3. La démarcation indéfinie : désarroi ou mouvement critique ? 365
4. L'importante tentative de Macherey en direction de Pêcheux 368
4.1. L'« infra-idéologique » : saisir le « non-représentationnel » de la norme..... 369
4.2. L'appui sur le jeune Pêcheux : l'idéologie « nuage » et l'idéologie « ciment » 370
4.3. Justesse et limites de l'analyse de Macherey : vers la discursivité 372
5. Le nouage des deux démarcations : la discursivité..... 374
5.1. Deux manières de démarquer d'Althusser..... 374
5.2. La discursivité des disciplines 376
5.3. Le discours point de contact entre normes et idéologie 378
CINQUIEME PARTIE. DES CONCEPTS *DESCRIPTIFS* DU DISCOURS DANS L'HISTOIRE : PRECONSTRUIT ET GENRES DE DISCOURS.....381
Chapitre IX. Le préconstruit : un outil énonciatif indirect pour observer l'idéologie 383
1. La question des relatives : logique ou linguistique ?..... 387
1.1. Les relatives dans la Grammaire Générale 388
1.2. Détermination et explication chez Frege 391
1.3. Le « matérialisme » de Frege : la rencontre de la langue..... 393
1.4. Déterminatives et explicatives : les données de langue 395
2. Les premières descriptions des relatives en « théorie standard »..... 397
2.1. L'analyse des relatives par Katz et Postal (Art-P)..... 397
2.2. La proposition de Dubois : distinguer deux points d'attache 398
2.3. L'analyse de Ross (SN-P) et les paradoxes de la théorie standard 400
3. La proposition de Jackendoff (1977) : de la syntaxe à l'interprétation 402
3.1. Le formalisme X-barre..... 402
3.2. Les trois niveaux de Jackendoff : une théorie des deux types de relatives..... 404
3.3. L'interprétation du pronom relatif en structure de surface..... 406
3.4. Enjeux épistémologiques de la Théorie Standard Étendue : de la syntaxe à l'interprétation.... 409
4. Analyses actuelles de la différence de fonctionnement des relatives : la restrictive comme quantification..... 411
4.1. La restrictive comme adjoint au SN à l'intérieur du SD..... 411
4.2. Le pronom relatif de la restrictive comme quantificateur 414
4.3. Le préconstruit vu à travers la quantification en GGT..... 417
4.4. Le mouvement d'extraction de l'appositive en Forme Logique : une assertion auxiliaire 419
4.5. Une lecture énonciative des résultats de la GGT..... 423
5. Les analyses discursives de Henry et Fuchs & Milner : inassertion et thématisation 425
5.1. L'analyse discursive de Paul Henry : rapport inter-séquence et intra-séquence..... 425
5.2. Le préconstruit comme inassertion 427
5.3. L'analyse énonciative de Fuchs & Milner : l'appui sur l'étude de la thématisation 429

5.4. La restrictive caractérisée par une thématisation de parcours 432
5.5. De l'énonciation à la discursivité 435
6. Conclusion : la gamme d'observation du préconstruit saisie à partir du morphème *qu-*, et les formations discursives 436
6.1. Le voisinage des relatives : clivées et comparatives 438
6.2. Les nominalisations 440
6.3. Les subordonnées circonstancielles adjointes 442
6.4. Interrogatives et complétives 445
6.5. Préconstruit, idéologie, formations discursives 446
Chapitre X. Une théorie foucaldienne « insue » des genres de discours 449
1. L'« ère du rapport » et la constitution de l'« archive biographique » du pouvoir disciplinaire 451
1.1. L'émergence de la forme discursive du rapport dans le cadre d'un savoir proprement administratif 451
1.2. Le rapport, élément d'une « archive biographique » 453
2. L' « énoncé de vérité » : comment le sujet « s'épingle à son histoire » par aveu et confession 457
2.1. La « réalité » contre la « vérité » dans la cure psychiatrique au XIXe siècle 457
2.2. Le biographique dans la réalité asilaire : l'énoncé de vérité sous la forme de l'« aveu » 459
2.3. L'aveu, un performatif ? 460
2.4. Les ressources des embrayeurs : que le sujet « s'épingle à sa propre histoire » 463
3. Le sujet « expert », artisan de la cohérence narrative de la biographie disciplinaire 466
3.1. L'Ubu-expert 466
3.2. Le triple jugement de l'expert : la qualification morale des conduites 467
3.3. Le récit de la délinquance : une vie orientée vers l'infraction 469
3.4. Punir et guérir : l'expert en rouage décisif du pouvoir-savoir disciplinaire 470
4. Types et genres de discours : la fabrique d'une identité imaginaire du sujet de l'énonciation 472
4.1. Une catégorie bakhtinienne articulant langue et histoire 473
4.2. L'identité imaginaire d'un sujet : intradiscours et méta-énonciation 474
4.3. « Discours » et « histoire » une première typologie des discours 477
4.4. L'approfondissement de la typologie : « discours théorique », « récit conversationnel » 478
5. Récit et jugement : les catégories culioliennes de Sarah de Voguë au service d'une approche énonciative des genres disciplinaires 480
5.1. « Discret », « dense », « compact » : du domaine nominal au domaine verbal 481
5.2. Trois plans d'énonciation structurant trois types de discours 483
5.3. Hypothèse : les genres disciplinaires (rapport, confession) traversés et caractérisés par le « récit » et le « discours » 485
6. Une relecture linguistique des rapports d'expertise des *Anormaux* 486
6.1. Une qualification des conduites qui réalise un « jugement » sur le plan du « discours » 487
6.2. Une narration biographique qui se structure sur la base de fonctionnements denses 491
6.3. Conclusion : des genres disciplinaires traversés par le préconstruit des formations discursives, que l'incommensurabilité entre norme et idéologie est réfutée 496
SIXIEME PARTIE. ÉTUDE DE CORPUS : LE *DESORDRE DES FAMILLES*, AU PLUS PRES DE LA NAISSANCE DU GENRE DU RAPPORT 499
Chapitre XI. Le corpus et le dispositif : constitution, méthode, outils 501
1. Un corpus d'archives et ses hypothèses historiques constitutives 502
1.1. Lettres de cachet et placets : la demande des familles 502
1.2. La discipline à l'âge classique 504
1.3. Les premiers jours du rapport : rendre compte de la « vie des hommes infâmes » 506
1.4. Les lettres de cachet et la « littérature » : l'impossible à dire de la parole singulière 509
1.5. Les bornes du corpus : un sondage 511
2. Une analyse du discours en appui sur l'analyse statistique des données textuelles 512
2.1. L'analyse des données textuelles : de la lexicométrie à la textométrie 514
2.1.1. Insuffisance du calcul des fréquences 514
2.1.2. De la fréquence à la variation : la représentation statistique des contrastes du corpus 516
2.1.3. De la lexicométrie à la textométrie 518
2.2. Un type de représentation statistique globale pour une approche inductive : l'analyse factorielle des correspondances 520
2.2.1. Représenter les contrastes globaux du corpus 520
2.2.2. Indépendance et écarts à l'indépendance 521
2.2.3. Une représentation graphique de l'écart à l'indépendance 523
2.2.4. Identification géométrique des valeurs remarquables du produit scalaire 525
2.2.5. L'interprétation linguistique des grands ensembles : le télescope 526
2.3. Des représentations statistiques focalisées pour une approche déductive : analyse des spécificités, calcul des cooccurrences. 528
2.3.1. Le calcul des spécificités : focalisation sur une unité 528
2.3.2. Le calcul des cooccurrences : le tissage syntagmatique du texte au microscope 531
3. Le dispositif informatique : logiciel et encodage du corpus 533
3.1. La recherche d'un dispositif informatique 533

3.1.1. Alceste ? Une approche essentiellement inductive 534
3.1.2. Le choix de TXM : possibilité d'une recherche déductive autant qu'inductive 537
3.2. Du Désordre des familles au corpus DESORDRE (XML) 539
3.2.1. Nettoyage du texte et construction des métadonnées de la structure *text* : « dossier », « piece », « date », « rang », « theme » 540
3.2.2. Encoder la composition textuelle par un jeu de balises XML : les structures <head>, <p>, <signed> 544
3.2.3. Le problème de la surimpression des scripteurs 546
3.2.4. L'encodage du *type* de démarche pragmatique comme attribut de la balise 549
Chapitre XII. Analyses : ordre et désordre des familles populaires parisiennes du XVIIIe siècle entre norme et idéologie *553*
1. La « mauvaise conduite » : le thème aux mille visages 555
1.1. La mauvaise conduite, sujet central, épinglée par un ancrage dépréciatif du vocabulaire 555
1.1.1. Aperçu général sur le vocabulaire du corpus 555
1.1.2. La prégnance du registre épidictique dépréciatif 558
1.1.3. La « mauvaise conduite » formule figée 560
1.2. Les thématiques de Foucault et Farge à l'épreuve d'une analyse contrastive 562
1.2.1. La significativité lexicale de la classification de Foucault et Farge 563
1.2.2. L'interprétation des axes 565
1.2.3. L'axe de la conjugalité/parentalité 566
1.2.4. L'axe homme/femme 569
1.3. Conclusion : les visages contraires de la norme 575
2. Une phraséologie qui souligne massivement la configuration énonciative du genre. De l'énonciateur au Roi : un feuilletage micro-politique. 576
2.1. L'abondance des segments répétés : la configuration d'adresse constituée en standard discursif 577
2.2. La représentation des fonctions pragmatiques du genre par les performatifs : rendre compte pour demander 580
2.3. Puissants ou misérables : le fossé entre des positions discursives représentatif du clivage des rapports sociaux 585
2.3.1. Une partition du corpus selon les fonctions pragmatiques 585
2.3.2. Les contrastes syntaxiques. La distance à l'autorité : dire ou ne pas dire « je » 586
2.3.3. Les contrastes lexicaux. Des distances à l'autorité associées à des démarches différentes 592
2.3.4. Des noms de métier et de fonction reflets des rapports sociaux : les signatures 596
2.3.5. Des noms de métier et de fonction reflets des rapports sociaux : les noms de métiers dans le corps du texte 599
2.4. De la vérité des faits à la vérité des conduites : pouvoir et savoir 603
2.4.1. La structure d'une enquête 603
2.4.2. Des faits aux conduites : des formes caractéristiques du « jugement » et du « récit » relevées par annotation 604
2.4.3. Juger explicitement : les adjectifs prédicatifs et leur emploi par les garants et la police 605
2.4.4. La représentation de sa propre action par la police : les nominalisations verbales 608
2.5. Conclusion : le genre au carrefour de plusieurs pratiques sociales 610
3. Des narrations traversées par le préconstruit : le souffle des formations discursives 612
3.1. Raconter au passé composé 613
3.1.1. Le temps dominant du passé 613
3.1.2. Une forte corrélation avec l'écriture policière 615
3.1.3. L'itérativité pour seconde nature 616
3.1.4. Le style télégraphique de la police 618
3.2. Les charnières implicites du récit dans les textes des misérables 619
3.2.1. La très forte spécificité des participiales 619
3.2.2. Un discours transverse 621
3.2.3. La vie prise au vol : l'essaim des causes des raisons 622
3.3. Des charnières ouvrant sur le préconstruit : les circonstancielles 624
3.3.1. Difficultés de l'interrogation CQL 625
3.3.2. Une spécificité forte dans les textes des placets 626
3.3.3. Un élément central de la logique narrative 627
3.3.4. Le réseau des préconstruits : la famille une et indivisible 629
3.3.5. La contribution des relatives déterminatives 630
3.4. Approche des idéaux sociaux du « Quatrième État » : une formation discursive familiale 632
3.4.1. Une aspiration sociétale à la vie privée 632
3.4.2. L'omniprésence de la rue 634
3.4.3. Une contradiction propre à la petite propriété artisanale 635
3.4.4. La famille artisanale unité organique de production 636
CONCLUSION. LE CORPUS *DESORDRE* ENTRE NORME ET IDEOLOGIE 641
1. Le rapport à (la fin de) l'âge classique 641
1.1. Les contradictions d'un genre 641

1.2. Norme et idéologie : deux fonctions et deux chronologies....642
2. Les leçons théoriques du corpus DESORDRE....643
2.1. Les deux faces de la même pièce....643
2.2. Technologies politiques et idéologies politiques : le su et l'insu, l'imaginaire et l'idéologie ...645
2.3. L'autonomie linguistique du discours en regard du social : les deux démarcations nouées ensemble 646

CONCLUSION GENERALE 649

BIBLIOGRAPHIE 655

INDEX NOMINUM 671

INDEX RERUM 675

ANNEXES 681

Extrait 2 : conclusion des examens médico-psychologiques de trois détenus à Fleury-Mérogis en 1973 pour chefs de vol et de chantage, reproduit dans Foucault 1975, p. 6 (il s'agit du premier, désigné par X).... *682*
Extrait 3 : conclusion des examens médico-psychologiques de trois détenus à Fleury-Mérogis en 1973 pour chefs de vol et de chantage, reproduit dans Foucault 1975, p. 6 (il s'agit du second, désigné par Z)..... *683*
Extrait 4 : Affaire Georges Rapin, années 1960, reproduit dans Foucault 1975, p. 18. ..... *683*
ANNEXE 2 : ANALYSES FACTORIELLES DES CORRESPONDANCES 685
Graphique 1 : Analyse factorielle des correspondances formes graphiques × thèmes..... *685*
Graphique 2 : Analyse factorielle des correspondances lemmes × type de *686*
Graphique 3 : Analyse factorielle des correspondances étiquettes syntaxiques × type de *687*

TABLE DES ILLUSTRATIONS 689

TABLE DES MATIERES 691

Les théorisations du discours de Michel Pêcheux et Michel Foucault à la lumière du concept d'énonciation

Mots-clés : Analyse du discours, linguistique de l'énonciation, Pêcheux, Foucault, genres de discours, structuralisme.

Pêcheux et Foucault ne se sont probablement jamais rencontrés dans leur aventure intellectuelle. Pourtant ils partagent un mot – « formation discursive » –, et un objet d'intérêt – le « discours ». Dans cette thèse, l'on aborde les théorisations du discours de Pêcheux et Foucault par le lieu théorique où, selon nous, elles se rencontrent : l'énonciation. Dans cette thèse, l'on construit un concept philosophique à partir d'une catégorie linguistique.

De l'énonciation, Pêcheux et Foucault ont parlé, mais par la bande. Ils se sont opposés entre eux, ils se sont contredits eux-mêmes. C'est pourquoi notre lecture de l'énonciation est une lecture *symptômale* : elle remonte au nœud de la difficulté à partir de l'identification d'obstacles. Nos auteurs en rencontrent trois sur le terrain de langue, histoire et sujet. Ils s'accrochent à des noms propres : Saussure, Althusser, Lacan. En prêtant oreille aux malentendus, l'on peut déplacer les difficultés, et fournir un éclairage nouveau sur l'épistémologie de l'analyse du discours.

Dans ce « retour aux sources », l'on entend puiser de nouveaux concepts pour la pratique : c'est ce que l'on fait en étudiant chez Pêcheux le *préconstruit* – outil indirect d'observation de l'idéologie –, chez Foucault une théorie « insue » des *genres* de discours, indépendante de Bakhtine, et associée au pendant discursif de la normalisation disciplinaire.

Pour éprouver nos hypothèses, on lira Pêcheux et Foucault l'un par l'autre en reprenant le corpus du *Désordre des familles* de Foucault et Farge pour y réaliser une analyse du discours appuyée sur la linguistique et sur l'analyse statistique des données textuelles. Par-là, l'on peut revenir à ce mot de « formation discursive » qui a glissé jusqu'à nos jours, et lui donner un appui conceptuel et pratique.

Michel Pêcheux and Michel Foucault's theorisations of discourse in the light of the concept of enunciation

Keywords : Discourse analysis, linguistics of enunciation, Pêcheux, Foucault, discourse genres, structuralism.

Pêcheux and Foucault probably never met in their intellectual adventure. Yet they share a word - 'discursive formation' - and an object of interest - 'discourse'. In this thesis, we approach Pêcheux's and Foucault's theorisations of discourse through the theoretical locus where we believe they meet: enunciation. In this thesis, we construct a philosophical concept on the basis of a linguistic category.

Pêcheux and Foucault spoke about enunciation, but in a roundabout way. They opposed each other, they also contradicted themselves. This is why our reading of enunciation is a *symptomatic* reading: it goes back to the core of the difficulty from the identification of obstacles. Our authors encounter three of them in the field of language, history and subject. They cling to proper names: Saussure, Althusser, Lacan. By listening to the misunderstandings, we can shift the difficulties, and provide new light on the epistemology of discourse analysis.

In this "return to the sources", we intend to draw new concepts for practice: this is what we do by studying Pêcheux's *preconstruct* - an indirect tool for observing ideology - and Foucault's unexpected theory of discourse *genres*, independent of Bakhtin, and associated with the discursive counterpart of disciplinary normalisation.

In order to test our hypotheses, we will read Pêcheux and Foucault through each other, taking up the corpus of Foucault and Farge's *Désordre des familles* to carry out a discourse analysis based on linguistics and on textual data statistical analysis. In this way, we can return to the word 'discursive formation', which has crept up to the present day, and give it conceptual and practical support.